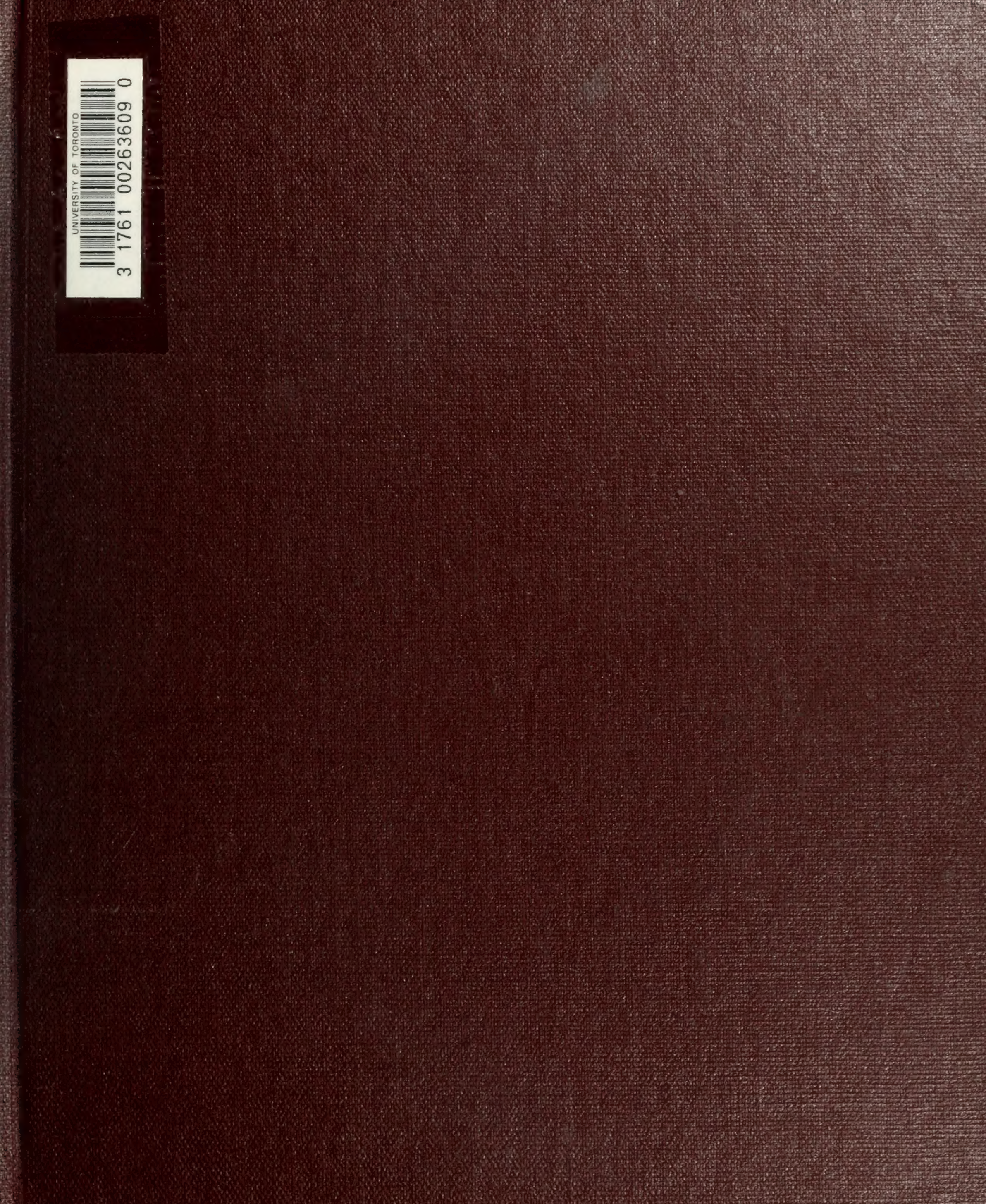

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00263609 0

HISTOIRE

LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

HISTOIRE

LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE,

OUVRAGE

COMMENCÉ PAR DES RELIGIEUX BÉNÉDICTINS
DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR,

ET CONTINUÉ

Par des Membres de l'Institut
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

TOME XXII.

SUITE DU TREIZIÈME SIÈCLE.

A PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, Libraires, rue Jacob, n° 56;
TREUTTEL ET WURTZ, Libraires, rue de Lille, n° 17.

M. DCCC. LII.

AVERTISSEMENT.

Ce volume, le vingt-deuxième de tout l'ouvrage, et le septième de l'histoire littéraire de la France au XIII[e] siècle, ne suffira pas encore à compléter cette partie importante du grand monument national commencé autrefois par les Bénédictins.

Lorsque les doctes membres de la congrégation de Saint-Maur, dont les traditions nous ont été transmises par un de leurs confrères, le vénérable dom Brial, appelé à continuer leurs travaux avec l'Institut, fixèrent le plan de ces vastes annales des lettres en France, et résolurent d'y faire entrer chronologiquement chaque écrivain à la date certaine ou présumée de sa mort, il est à croire qu'ils envisagèrent surtout le nombre et la valeur des productions en langue latine, pour lesquelles les archives non interrompues de l'Église leur fournissaient des documents presque toujours complets. Cette méthode a pu être observée, sinon partout et avec une précision rigoureuse, du moins le plus souvent, et avec vraisemblance, pour une assez longue suite de siècles; et c'est encore d'après l'ordre des dates qu'ont été distribuées les notices supplémentaires du précédent volume sur les Vies des saints, les statuts synodaux, les chroniques et les lettres.

Mais les auteurs de ce plan auraient eux-mêmes jugé qu'il cessait d'être toujours praticable dès le moment où une autre littérature, moins régulière, moins disciplinée, moins connue des chroniqueurs contemporains, celle des écrits en langue vulgaire, commençait

à marcher de front avec celle qui était restée latine. Souvent même alors cette savante exactitude, qui ne voudrait s'appuyer que sur des noms et des dates incontestables, devient tout à fait impossible; car il n'est point rare que l'auteur de l'ouvrage français le plus célèbre n'ait laissé absolument aucun nom, et que telle composition longtemps populaire puisse être aujourd'hui disputée ou même légitimement répartie entre plusieurs siècles. Sous quelle année ceux qui avaient adopté la méthode des dates, fort bonne quand elle est sûre, auraient-ils rangé la plupart des chansons de geste, sans cesse remaniées, ou le roman du Renart, ce grand arbre poétique, dont les branches se reproduisent, toujours nouvelles et toujours fécondes, pendant trois ou quatre cents ans?

C'est par cette espèce de lutte entre deux systèmes, dont l'un, fondé sur la rigueur des dates, ne pouvait être toujours suivi, et dont l'autre, celui de la division par genres, semblait, quoique souvent nécessaire, s'écarter trop du plan fondamental de l'ouvrage, qu'il faut expliquer de certaines omissions qu'on a pu prendre pour des lacunes. En effet, depuis l'apparition des plus anciens écrits dans les deux langues romanes, d'abord rivales et bientôt héritières de la langue latine, de nombreuses notices avaient été, non pas oubliées, mais ajournées jusqu'à la fin du XIII[e] siècle, c'est-à-dire jusqu'au terme où s'arrête, du moins en France, la plus brillante époque du génie littéraire du moyen âge. Ce sont là les dettes qu'il nous faut maintenant acquitter.

Le présent volume et le suivant seront donc en général composés, comme l'était déjà en partie le précédent, de notices supplémentaires sur des productions anonymes ou sans date précise, mais qui sont l'œuvre, totale ou partielle, du XIII[e] siècle. On y trouvera aussi la mention de quelques ouvrages qui avaient

été, soit oubliés, soit négligés à leur date. D'autres ont été ajournés à dessein. Notre respect pour la disposition introduite par nos prédécesseurs, consacrée par leur exemple, et à laquelle nous nous sommes fidèlement conformés toutes les fois que nous l'avons pu sans trop d'incertitude, nous a fait différer jusqu'aux annales littéraires du siècle suivant la publication de nos travaux historiques et critiques sur le sire de Joinville, mort vers l'an 1317. Mais quoique le second auteur du roman de la Rose, Jean de Meun, vécût peut-être encore en 1320, nous ne le séparerons point de Guillaume de Lorris, pour ne point laisser incomplètes nos études sur la poésie française pendant un des âges où elle s'est le plus illustrée.

Nos poëtes, en effet, réclamaient ici la plus grande place. L'analyse et l'appréciation de leurs œuvres rempliront presque entièrement les deux volumes que nous venons d'achever.

Pour mettre quelque ordre dans ces suppléments, nous les avons divisés en quatre sections, que le grand nombre des poëmes français dignes d'attention a dû rendre fort inégales : GLOSSAIRES, POÉSIES LATINES, TROUBADOURS, TROUVÈRES.

Il avait été peu parlé jusqu'ici des glossaires latins ou en langue provençale ; nous avons cru que le moment était venu de rappeler les principaux de ces ouvrages, qui peuvent aider à comprendre tous les autres. La date en est difficile à fixer, parce qu'ils sont d'ordinaire l'œuvre successive de plusieurs mains. Peut-être nous est-il donc arrivé d'en indiquer ici quelques-uns, soit d'un âge antérieur, mais qui ont été retouchés ou accrus dans le cours de ce siècle ; soit un peu plus modernes, mais qui ont conservé, surtout dans les explications qu'ils donnent quelquefois en français, un certain nombre de mots et de locutions du plus ancien langage. Cette étude, qui n'est jamais aride

pour un esprit curieux, importe à la connaissance des usages et même de l'histoire d'une nation.

Nous avons été très-sobres de nouvelles recherches sur les poëmes latins. Ces poëmes sont innombrables dans toutes nos grandes bibliothèques, où ils restent inédits pour la plupart, et dont les catalogues les confondent sous les titres vagues de *Carmina varia, Carmina moralia et alia;* les manuscrits des anciens ordres religieux en sont remplis, et les collections étrangères en possèdent même beaucoup qui sont venus de France. Dans cette foule de poésies d'imitation, dépourvues généralement de correction non moins que d'originalité, nous avons essayé de distinguer celles qui nous ont paru les plus propres à caractériser le goût littéraire, le degré d'instruction et les mœurs du siècle. Ainsi, nous avons voulu que l'on pût apprécier par quelques exemples ces narrations dialoguées qui, sous le nom de tragédies ou de comédies, remplaçaient le théâtre de l'antiquité; les poëmes sur les événements contemporains; les préceptes bien ou mal mesurés d'arithmétique, de médecine, et des pièces qu'on semblait espérer, malgré la langue, de rendre populaires, comme les hymnes, les chansons, la multitude immense et confuse des invectives latines, dont quelques-unes feront voir quelle était alors la liberté de la pensée et du style, même dans les couvents.

Des œuvres des troubadours, il ne restait plus à faire connaître que les grands poëmes. Dans une suite de notices que nous a laissées notre regrettable collaborateur Fauriel, et que nous avons revues respectueusement, sont jugés ces derniers monuments de l'ancienne littérature provençale, destinée à s'éteindre bientôt et à se perdre dans l'unité française. C'est à lui que nous devons aussi, à la fin de ce volume, de précieuses pages sur le roman du Renart. Nous nous félicitons de publier des travaux qui, tout en nous ser-

vant à compléter les nôtres, ont été pour l'illustre critique l'occasion de revenir, après vingt ans, sur des idées qu'il n'a cessé de soumettre à de nouvelles études, et dont l'examen, fait avec impartialité par lui-même, ne peut qu'honorer son caractère loyal et sa vive sagacité. Lui qui plaçait naguère, comme Raynouard, les poëtes de la Provence à la tête de toutes nos origines littéraires, il s'étonne maintenant, et il l'avoue avec une noble franchise, de rencontrer, dès l'an 1112, des poésies françaises depuis longtemps populaires; et lorsqu'il s'agit d'établir des rapports de priorité entre des poëmes français et des poëmes provençaux sur le même sujet, il hésite, il se plaint des lacunes que présente à tout moment l'histoire des lettres au moyen âge; il reconnaît que les récits épiques en langue romane du midi appartiennent presque tous au cycle de la Table ronde, le dernier venu des cycles chevaleresques, et qu'il déclare postérieur à nos grandes chansons de geste; il aime mieux, en un mot, travailler modestement à éclaircir peu à peu ces difficiles questions que de prétendre, comme autrefois, les décider.

Nous entrons ensuite dans la longue série de nos études supplémentaires sur les poëtes français, pour ne les plus quitter jusqu'à la fin de l'histoire littéraire du siècle. Ici, les noms d'auteurs et les dates nous manquant presque partout, l'ordre des genres devenait nécessaire. Nous commençons par les nombreux ouvrages dans le genre de la poésie narrative.

La classification nous en était donnée, dès l'an 1200, par le chroniqueur Lambert d'Ardres, lorsqu'il partage en trois classes principales les récits rimés des jongleurs, *in cantilenis gestoriis, sive in eventuris nobilium, sive etiam in fabellis ignobilium :* pour les chevaliers et les nobles, les chansons de geste, où paraissent les grands personnages de l'histoire; les poëmes

d'aventures, où les aventures et les héros sont d'invention; pour le peuple, les fabliaux, où se montrent des acteurs d'un rang plus humble, mais souvent aussi, avec les vilains, des gens d'Église, des chevaliers, et que personne dans la société féodale ne dédaignait d'entendre, comme le peuple, à son tour, allait écouter les grands poëmes faits pour ses seigneurs et ses maîtres.

Dans le conte du « Pauvre Clerc, » que l'auteur lui-même appelle un fabliau, l'hôte du pauvre clerc, un simple campagnard, en attendant le souper, lui demande quelque récit « ou de chanson ou d'aventure. »

On ne s'étonnera point de l'espace dont nous avons encore besoin pour compléter l'histoire de la poésie française avant le XIVe siècle, lorsqu'on verra qu'un seul volume, celui que nous publions aujourd'hui, renferme l'analyse critique de près de cinquante chansons de geste, entre lesquelles se trouve celle de Guillaume au Court nez ou Guillaume d'Orange, dont les dix-huit branches forment un ensemble de plus de cent dix-sept mille vers. Nous y joignons seize notices sur des poëmes de pure imagination, ou romans d'aventures. Comme presque toutes ces œuvres du génie conteur de nos pères sont encore inédites, et que, jusqu'à présent, elles ont à peine tenu quelque place dans l'appréciation de notre ancienne poésie française, il convenait d'en parler plus complétement que de textes imprimés, et d'en citer plus de passages. On nous saura gré de mettre les bons esprits à portée de mieux juger tout ce qui nous reste des trouvères.

Les fabliaux sont renvoyés au prochain volume, ainsi que les autres genres de poésie.

Des tentatives ont été souvent faites pour resserrer dans des limites plus étroites le magnifique plan de dom Rivet et de ses laborieux disciples, qui voulaient ressusciter tout entière une littérature à peu près iné-

dite; nous aussi, en arrivant au terme d'une des grandes sections de l'ouvrage, nous nous proposions de nous restreindre; nous l'avons essayé même : la pensée de notre devoir d'historiens l'a emporté. Nous avons vu, dans le libre développement de cette partie de nos vicissitudes littéraires, le seul moyen de rester fidèles aux grandes proportions imposées à cet ouvrage par ses premiers auteurs; car si l'histoire des lettres en France au XIIe siècle a exigé sept volumes, il était juste d'en accorder au moins huit à l'étude de la littérature bien plus féconde et bien plus variée du XIIIe siècle.

En recueillant les matériaux épars de ces deux volumes, tout remplis du souvenir de nos grands poëmes, et qui viennent après beaucoup d'autres où des œuvres du même genre avaient été déjà recommandées à l'attention des juges éclairés; en concentrant ainsi dans une longue et sérieuse étude les innombrables richesses de notre poésie en langue vulgaire, dont nos prédécesseurs eux-mêmes n'avaient peut-être point pressenti toute l'étendue, nous nous sommes plusieurs fois demandé si l'on avait eu réellement le droit de refuser à notre nation une qualité que d'autres peuples réclament pour eux, l'invention poétique.

Plus nous avançons dans notre tâche, plus se multiplient entre nos mains les documents propres à jeter du jour sur cette question, et qu'une sage critique devra nécessairement connaître, non par de simples extraits, mais par une étude complète, avant de prononcer. Le XIIIe siècle est loin d'avoir vu naître toute cette foule de grands poëmes, quoique les manuscrits qui nous les ont conservés soient presque tous de cet âge; il a suffi quelquefois aux trouvères d'alors de faire revivre dans une langue plus moderne les récits de guerre et d'amour que des poëmes antérieurs leur avaient transmis. Mais, sans compter ceux où la forme

et le fond leur appartiennent, on peut dire qu'ils n'ont point défiguré, comme on l'a fait après eux, le caractère original de ceux qu'ils ont retouchés, et que c'est là qu'il faut les aller chercher maintenant, et non dans les remaniements en vers du XVe siècle, ni dans les éditions en prose publiées vers la fin du même siècle par les Antoine Vérard, les Jehan Petit, les Galliot du Pré. Les manuscrits, dont la date n'est point douteuse, si celle des premiers poëmes est incertaine, nous les font retrouver enfin, sinon dans leur forme primitive, du moins dans la plus ancienne qui nous soit restée.

Les voilà tels qu'ils ont été reproduits de tous côtés, presque du vivant des trouvères eux-mêmes, inventeurs ou imitateurs, par des traductions anglaises, italiennes, allemandes, flamandes, hollandaises, espagnoles, bohêmes, polonaises, grecques, danoises, suédoises, norvégiennes, islandaises. Un de nos volumes, fût-il réservé tout entier pour ce labeur, contiendrait à peine la seule bibliographie d'un seul genre, la poésie narrative, si nous voulions y comprendre toutes les versions étrangères, manuscrites ou imprimées, qui portèrent alors et depuis chez toutes les nations européennes les productions inépuisables de l'imagination de nos aïeux. Nous ne pouvions songer à interrompre à chaque instant nos annales, déjà si riches et si pleines, par ce travail minutieux de titres et de dates, dont l'exactitude ne sera possible que si nous le devons un jour à chacune des nations qui ont traduit nos poëtes, et qui sont encore loin d'avoir publié ou même catalogué toutes ces anciennes copies des œuvres du génie français.

Nous avons nous-mêmes tous les jours la preuve que notre énumération, quoique déjà considérable, n'est point complète. Plus tard, quand nous embrasserons d'un coup d'œil toute la poésie chevaleresque, il sera temps de joindre à cette liste, soit les anciens poë-

mes français, maintenant perdus, que nous indiquent des poëmes conservés; soit ceux qu'on peut lire dans des manuscrits de Londres ou d'Oxford, de Turin, de Venise, de Rome, de Vienne, de Berlin, même de Stockholm, et dont nous n'avons pas d'exemplaire en France; soit ceux qui n'ont survécu que dans des rédactions en prose, et dont le texte rimé, qu'on suppose avoir existé autrefois, n'a pas été retrouvé, comme Perceforest, Valentin et Orson, Giglan ou le Beau Desconnu; soit les poëmes, assez nombreux encore, qui, primitivement français, ne nous sont parvenus que par des copies en langue étrangère, comme plusieurs de ceux qui ont été mis en prose par le compilateur des *Reali di Francia*, ou en vers par les minnesinger de l'Allemagne; comme le Sir Isumbras, qu'une imitation en vers anglais a dérobé seule à l'oubli.

La critique anglaise a du moins reconnu avec loyauté, pour un certain nombre des plus anciens poëmes de l'Angleterre, que l'original venait de France.

Wolfram de Eschenbach et d'autres chanteurs d'amour n'ont point dissimulé non plus ce qu'ils empruntaient à nos trouvères, et ils en conservent quelquefois des vers entiers au milieu de leurs vers allemands.

L'Italie, qui ne peut cacher ce que ses poëmes de chevalerie doivent aux prouesses des paladins de Charlemagne racontées dans les *Reali* d'après nos chansons de geste, se convaincra, par des ouvrages analysés dans le présent volume, comme le Charroi de Nîmes, le Moniage Guillaume, Rainouart, que le genre de la chevalerie héroï-comique n'est point d'origine italienne.

La même réponse que nous faisons à l'Italie lorsqu'elle prétend que Boccace n'a point rapporté de France plusieurs de ses Nouvelles, peut être faite à l'Espagne, lorsqu'elle veut s'approprier les poëmes de Flore et Blanchefleur, de Partenopeus de Blois, sous

prétexte qu'il y en a des éditions en prose espagnole imprimées au XVe et au XVIe siècle : nous en possédons, en vers, des manuscrits français du XIIIe, aujourd'hui publiés. Le *Filocopo* de Boccace, que Tressan croit venu d'Espagne, n'est aussi qu'une copie en prose de l'ancien poëme français de Flore et Blanchefleur.

Nos trouvères ont eu le tort de composer trop vite dans une langue naissante, qu'ils auraient pu dès lors perfectionner; ils se sont contentés d'écrire facilement, et n'ont point travaillé assez à bien écrire; ils n'ont point assez cherché la précision, la force, l'élégance de l'expression, l'harmonie et la variété du rhythme. C'est là le grand avantage qu'ont eu sur eux, dès le siècle suivant, les fondateurs de la poésie et de la prose italienne. Aussi leur langue et leurs ouvrages sont restés, tandis que les transformations successives de la langue de nos vieux poëtes ont fait presque oublier leurs ouvrages, et qu'il nous faut maintenant revendiquer pour eux un honneur qu'on leur avait, même en France, injustement refusé, celui de l'invention.

Notre prochain volume, le vingt-troisième, terminera l'histoire de la poésie française dans ce grand siècle littéraire.

Les auteurs de ce vingt-deuxième volume de l'Histoire littéraire de la France, membres de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), sont désignés, à la suite de chaque article, par les lettres initiales de leurs noms :

F.		Fauriel.
F. L.	MM.	Félix Lajard.
P. P.		Paulin Paris.
V. L. C.		Victor Le Clerc, *éditeur*.
E. L.		Émile Littré.

TABLE

DES LIVRES CITÉS DANS LE TOME XXII DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE.

A.

Histoire et mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, 1717-1808, 50 vol. in-4°; table des tom. 45 à 50, 1843, in-4°; — nouvelle série, 1815-1853, 19 vol in-4°; — mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, 1844-1852, vol. I et II in-4°. — Acad. des Inscript., Mémoires.

Æneæ Sylvii senensis, i. e. Pii secundi, Opera omnia. Basileæ, 1571, in-fol. — Eneæ Sylvii Opera.

Memorie degli scrittori e letterati parmigiani, raccolte dal padre Ireneo Affò, Minor osservante, etc. Parma, 1789-97, 5 vol in-4°.—Continuate da Angelo Pezzana. Parma, 1825-27, t. VI, in due parti in-4°. — Affò, Mem. degli scrittor. parmigiani.

Alberici, Trium-Fontium monachi, Chronicon ab O. C. ad ann. Chr. 1241, in tomo II Accessionum historicarum a Leibnitio editarum. Hannoveræ, 1698, in-4°. — Alberici Chronic.

Voy. *Bongars, Gesta Dei per Francos.* — Alb. Aquensis.

Voy. *Guarini veronensis Alda.* — Alda Guarini veronensis.

Amis et Amiles, und Jourdains de Blaivies, zwei altfranzösische Heldengedichte des kerlingischen Sagenkreises, nach der Pariser Handschrift zum ersten Male herausgegeben von Dr Conrad Hofmann. Erlangen, 1852, in-8°. — Amis et Amiles.

Erotica, seu Amatoria, Andreæ capellani regii, vetustissimi scriptoris, ad venerandum suum amicum Gualterum scripta, etc., in publicum emissa a Dethmaro Mulhero. Dorpmundæ (sic), 1610, in-8°. — Andr. capellani Erotica.

Dell' Origine, de' progressi e dello stato attuale d'ogni letteratura, da Giov. Andrès. Parma, 1783-1797, 6 vol. in-4°. — Andres, dell' Origine, etc.

Histoire généalogique et chronologique de la maison de France, des pairs, grands officiers, etc., par le père Anselme de Sainte-Marie (de Guibours), continuée par Caille du Fourni, augmentée par Ange et Simplicien. Paris, 1726-1733, 9 vol. in-fol. — Anselme, Hist. de la maison de France.

Sancti Anselmi Opera omnia, nec non Eadmeri, monachi cant., Historia Novorum, et alia opuscula; labore et studio Gabr. Gerberon. Parisiis, 1721, in-fol. — Anselmi (S.) Opera.

Bibliotheca hispana vetus et nova, auctore Nicolao Antonio. Matriti, 1783-1788, 4 vol. in-fol. — Antonio, Biblioth. hisp.

Archives des missions scientifiques et littéraires; choix de rapports et instructions. Publ. par cahiers depuis janvier 1850. Paris, 1850-1853, in-8°. — Archiv. des missions litt.

Ariosto, Orlando. — Orlando furioso, di Ludovico Ariosto. Milano, 1812, 5 vol. in-8°.

Aristophane, Βάτραχοι. — Aristophanes, curante Jo.-Fr. Boissonade. Parisiis, 1826, 4 vol. gr. in-32.

Aristotelis Op. — Aristoteles græce, ex recensione Immanuelis Bekkeri; edidit Academia regia borussica. Berolini, 1831-1836, tom. I-IV, in-4°.

Arnobe, Advers. gentes. — Arnobii Afri Disputationum adversus gentes libri VII. Recognovit Jo.-Conrad. Orellius. Lipsiæ, 1816, 2 vol. in-8°. — Appendix editionis Lipsiensis Arnobii Afri. Lipsiæ, 1817, in-8°.

Art de vérif. les dates. — L'art de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques et autres anciens monuments, par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, troisième édition. Paris, 1783-1792, 3 vol. in-fol.

Art. du Monstier, Martyrolog. franciscan. — Martyrologium franciscanum, etc., cura ac labore V. P. Arturi a Monasterio, Rothomagensis, recollecti, provinciæ S.-Dionysii alumni. Parisiis, 1638, vel 1653, in-fol.

Auberi le Bourgoing. — Le roman d'Auberi le Bourgoing, publ. par Prosper Tarbé. Reims, 1849, in-8°.

Augustini (S.) Opera. — S. Aurelii Augustini Opera, castigata studio monachorum ordinis Sancti-Benedicti. Parisiis, 1679-1700, 11 tom. en 8 vol. in-fol.—Editio parisina altera. Parisiis, 1836-1839, 11 tom. en 22 part. gr. in-8°.

Aurel. Victor, Cæsar. — Sexti Aurelii Victoris de Cæsaribus historia, etc. Biponti, 1789, in-8°.

B.

Bacon. — Bacon. Voyez *Roger Bacon.*

Bale, Scriptor. Angl. — Scriptorum illustrium majoris Brytanniæ... Catologus a Japheto usque ad ann. 1557, ex Beroso, Gennadio, Beda,... auctore Joanne Baleo. Gippeswici in Anglia, per J. Overton, 1548, in-4°. — Basileæ, apud Oporinum, 1559, 2 tomes en 1 vol. in-fol.

Baluze, Miscellan. — Stephani Baluzii Miscellanea, hoc est, Collectio veterum monumentorum, quæ hactenus latuerunt in variis codicibus ac bibliothecis. Parisiis, 1678-1715, 7 vol. in-8°.—Lucæ, ed. Joann.-Dom. Mansi, 1761-1764, 4 vol. in-fol.

Barbazan, Fabl. — Fabliaux, etc. Paris et Amsterdam, 1756, 3 vol. in-12. Voyez *Le Grand d'Aussy, Méon, Jubinal.*

Baronius, Annal. — Cæsaris Baronii cardinalis Annales ecclesiastici a C. N. ad ann. 1198, cum Odor. Raynaldi continuatione, Ant. Pagii critica, indice, etc., ed. J.-Dominic. Mansi. Lucæ, 1738-1757, 38 vol. in-fol.

Bastero, Crusca prov. — La Crusca provenzale, ovvero le voci, frasi, forme e maniere di dire che la lingua toscana ha preso della provenzale, opera di don Antonio Bastero. Roma, 1724, in-fol.

Bataille et Mar. des sept arts. — La Bataille et le Mariage des VII arts, pièces inédites du XIII[e] siècle en langue romane, publ. par Achille Jubinal. Paris, 1838, in-8°.

Bayle, Dict. — Dictionnaire historique et critique de P. Bayle. Amsterdam, 1720 ou 1740, 4 vol. in-fol.

Beaunier, Abbayes de France. — Recueil historique, chronologique et topographique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France, etc., par dom Beaunier, religieux bénédictin. Paris, 1726, 2 vol. in-4°.

Belleforest, Annales. — Les grandes Annales et Histoire générale de France, etc., suivant les pan-

cartes anciennes, les lois du pays et la foi des vieux exemplaires, par François de Belleforest. Paris, 1579, 2 vol. in-fol.

La Cosmographie universelle de tout le monde, par François de Belleforest. Paris, 1575, 3 vol. in-fol.
Belleforest, Cosmogr. univ.

Abhandlungen der königlich Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1812-1837. Berlin, 1816-1839, 19 vol. in-4°.
Berlin (Mém. de l'Acad. de).

Sancti Bernardi, abbatis Claræ-Vallensis, Opera omnia, post Horstium denuo recognita, repurgata, et in meliorem digesta ordinem, etc., curis D. Joannis Mabillon. Parisiis, 1690, 2 vol. in-fol. — Editio quarta. Parisiis, 1839, 5 tom., 4 vol. gr. in-8°.
Bernardi (S.) Opera.

Histoire de Blois, contenant les antiquités et singularités du comté de Blois, les éloges de ses comtes, et les vies des hommes illustres qui sont nés au pays blésois, par J. Bernier, conseiller et médecin ordinaire de feu Madame, douairière d'Orléans. Paris, 1682, in-4°.
Bernier, Hist. de Blois.

Berte aux grans piés, publ. par M. Paulin Paris, chez Techener. Paris, 1832, in-12.
Berte aux grans piés.

Petri Bertii Commentariorum rerum germanicarum libri tres. Amstelodami, 1616, in-4°.
Bertii (Petri), Comment. rer. germ.

Biblia sacra, vulgatæ editionis, Sixti V, pont. max., jussu recognita, et Clementis VIII auctoritate edita. Lugduni, 1677, in-8°, et autres éditions. — La sainte Bible, trad. par Le Maistre de Saci. Paris, 1828-1833, 13 vol. gr. in-8°, et autres éditions.
Bibl. sacra.

Voyez *Brunet*, *Clément*, *Grasse*, *Hain*, *Niceron*, *Panzer*.
Bibliographie.

Bibliotheca carmelitana, notis criticis et dissertationibus illustrata (auct. Cosma de Villiers a Sancto-Stephano, carmelita provinciæ Turoniæ). Aurelianis, 1752, 2 vol. in-fol.
Biblioth. carmelitana.

Catalogus librorum manuscriptorum bibliothecæ cottonianæ. Oxonii, 1696, in-fol.
Biblioth. cotton.

Bibliotheca magna veterum patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum. Parisiis, 1654, 17 vol. in-fol.
Biblioth. magna vet. patr.

Bibliotheca maxima veterum patrum, cura Philippi Despont. Lugduni, 1677, 27 vol. in-fol.
Biblioth. patrum lugdun.

Bibliothèque de l'École des chartes, recueil périodique paraissant tous les deux mois. Paris, depuis 1839 jusqu'à ce jour, in-8°.
Biblioth. de l'École des chart.

Bibliothèque universelle des romans. Paris, 1775-1789, 224 parties, 112 vol. in-12.
Biblioth. univ. des romans.

Notices de livres ou d'auteurs. Voyez *Antonio*, *Bale*, *Brunet*, *Dav. Clément*, *De Visch*, *Du Chesne (A.)*, *Du Pin (Ellies)*, *Du Verdier*, *Fabricius*, *Fontanini*, *Foppens*, *Gesner*, *Labbe*, *La Croix du Maine*, *Le Long*, *Leyser*, *Liron*, *Meusel*, *Michaud*, *Montfaucon*, *Sander*, *Simler*, *Tanner*, *Vossius*. Voyez aussi *Catalogue*, *Recueil*, *Scriptores*.
Bibliothèques.

Biographia britannica, or The lives of the most eminent persons who have flourished in Great Britain and Ireland, from the earliest ages down to the present times. London, 1747-1766, 7 vol. in-fol. — Nouv. édit., publiée par A. Kippis, *ibid.*, 1778-1793, t. I-V in-fol.
Biographia britann.

Biographie universelle ancienne et moderne, par une société de gens de lettres. Paris, Michaud, 1811-1828, 52 vol. in-8°.
Biogr. univ.

The victorious prince Blanchardin, son of the noble king of Fryse and of Eglantine, queen of Tormady, otherwise called l'Orguylleuse d'amours (no date), in-fol.
Blanchardin.

Blonde of Oxford and Jehan of Dammartin.	The romance of Blonde of Oxford and Jehan of Dammartin, by Philippe de Reimes, edited by Le Roux de Lincy. London, printed for the Camden Society, in-4°. (N'a pas encore paru.)
Blume, Iter italic., Biblioth. libr. mss. italica.	Iter italicum, von D. Friedrich Blume, professor der Rechte zu Halle. Berlin, Stettin und Halle, 1824-1830, 3 vol. p. in-8°. — Bibliotheca librorum manuscriptorum italica. In supplementum Itineris italici congessit Fridericus Blume. Gœttingæ, 1834, pet. in-8°.
Boccace, Decam.	Opere volgari di Giovanni Boccacio, corrette su i testi a penna. Firenze, 1827-1834, 17 vol. in-8°.
Bodel (Jean). La chanson des Sax.	La chanson des Saxons, par Jean Bodel, publiée pour la première fois par Francisque Michel. Paris, 1839, 2 vol. in-12.
Boissonade, Anecd. græca.	Anecdota græca e codicibus regiis descripsit, annotatione illustravit J.-Fr. Boissonade. Parisiis et Argentorati, 1829-1833, 5 vol. in-8°.
Bolland. Act. SS.	Acta sanctorum omnium collecta et illustrata, cura Joannis Bollandi et aliorum. Antuerpiæ, Tongarloæ, Bruxellis, 1643-1845, 54 vol. in-fol.
Bonaventuræ (S.) Opera.	Sancti Bonaventuræ, ex ordine Minorum, Opera omnia. Romæ, 1588-1596, 7 t., 6 vol. in-fol. — Moguntiæ, 1608, 1609, 6 vol. in-fol. — Lugduni, 1668, 7 vol. in-fol.
Bongars, Gesta Dei per Fr.	Gesta Dei per Francos, sive Orientalium expeditionum et regni Francorum hierosolymitani historia (edita a Jacobo Bongars). Hanoviæ, 1611, 2 tom. in-fol.
Bonifac. de Vitalinis.	Bonifacii de Vitalinis Commentarii in Clementinas constitutiones, a Joanne de Manassio summariis et additionibus illustrati. Venetiis, 1574, in-fol.
Bonstetten, Rom. chevaleresques de l'Allemagne.	Romans et Épopées chevaleresques de l'Allemagne au moyen âge, par le baron de Bonstetten. Paris, 1847, in-8°.
Borel, Trés. des rech. gaul. et fr.	Trésor des recherches et antiquités gauloises et françoises, ou Dictionnaire des mots anciens de notre langue, enrichi de beaucoup d'origines, épitaphes, et de beaucoup de mots de la langue thyoise ou theut-franque, par Pierre Borel. Paris, 1655, in-4°, et dans le Dictionnaire étymologique de Ménage. Voy. *Ménage.*
Bouquet (Dom).	Voyez *Recueil des historiens de la France.*
Brantôme, Dames galantes.	OEuvres complètes du seigneur de Brantôme, accompagnées de remarques historiques et critiques, etc. Paris, 1822-1824, 8 vol. in-8°.
Brunet, Manuel.	Manuel du libraire et de l'amateur de livres, par J.-Ch. Brunet. Paris, 1842-1844, 5 vol. in-8°.
Brut (Rom. de).	Le roman de Brut, par Wace, publié pour la première fois, avec un commentaire et des notes, par M. Le Roux de Lincy. Rouen, 1836-1838, 2 vol. in-8°.
Buchon, Collect. des Chron. nation.	Collection des Chroniques nationales françaises, écrites en langue vulgaire, du XIIIe au XVe siècle, par J.-A.-C. Buchon. Paris, 1824-1829, 47 vol. in-8°.
Bulletin du bibliophile.	Bulletin du bibliophile, recueil périodique en plusieurs séries, depuis 1836 jusqu'à ce jour. Paris, Techener, in-8°.
Bulletins de l'Acad. de Brux.	Bulletins de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Bruxelles, 1835-1852, 20 vol. in-8°.
Burmann, Anthol. lat.	Anthologia veterum latinorum epigrammatum et poematum, sive Catalecta poetarum latinorum in VI libros digesta, cura Petri Burmanni secundi, qui perpetuas adnotationes adjecit. Amstelædami, 1759, 1773, 2 vol. in-4°.
Butler, Vies des saints.	Vies des pères, des martyrs et des autres principaux saints, trad. de l'anglais d'Alban Butler, par l'abbé Godescard, nouv. éd. Lille, 1834, 20 vol. in-12.

C.

Anglica, Hibernica, Normannica, Cambrica, a veteribus scripta, etc., ex bibliotheca Guilielmi Camdeni. Francofurti, 1602, in-fol. Camden, Anglica, Hibern., etc.

Remains of a greater work concerning Britain, the inhabitants thereof, their langage, names, surnames, etc., by William Camden. London, 1637, in-4°. Camden, Remains of a greater work.

D. Pedro Calderon de la Barca. Comedias, cotejadas con las mejores ediciones hasta ahora publicadas, corregidas, y dadas a luz por Juan-Jorge Keil. Leipsique, 1827-1830, 4 vol. gr. in-8°. Calderon, Comedias.

Antiquæ lectionis tomi VI, sive Vetera monumenta primum edita et illustrata notis ab Henrico Canisio. Ingolstadii, 1601, etc., 6 vol. in-4°. — Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum et historicorum, sive Henrici Canisii Lectiones antiquæ ad sæculorum ordinem digestæ, etc., ed. Jacobo Basnage. Antuerpiæ, 1735, 4 vol. in-fol. Canisii Antiq. lect.

Carmina Burana, dans le Recueil intitulé : Bibliothek des literärischen Vereins in Stuttgart, t. XVI. Stuttgart, 1847, in-8°. Carmina Burana.

Catalogi librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ. Oxoniæ, e theatro sheldoniano, 1697, 2 vol. in-fol. Catal. mss. Angl.

Catalogue de la riche bibliothèque de Rosny. Paris, 1837, in-8°. Catalogue de la biblioth. de Rosny.

Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Douai, par H.-R. Duthillœul. Douai, 1848, in-8°. Catal. des mss. de Douai.

Voyez *De Bure* (*G.*). Catalog. du duc de la Vall.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements. Paris, 1849, t. I in-4°. Catal. gener. des mss. de Fr.

A Catalogue of the Harleian manuscripts in the British Museum, with indexes of persons, places and matters. London, 1808–1812, 4 vol. in-fol. Catalog. of the Harl. mss.

Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecæ regiæ parisiensis (studio Aniceti Mellot). Parisiis, e typogr. reg., 1739-1744, 4 vol. in-fol. — Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du roi (par Sallier, Boudot, Capperonnier). Paris, imp. royale, 1739-1750, 6 vol. in-fol. Catal. Biblioth. reg.

Catalogus librorum manuscriptorum qui, inde ab anno 1741, bibliothecæ Lugduno-Batavæ accesserunt. Descripsit Jacobus Geel, bibliothecæ Lugduno-Batavæ præfectus. Lugduni-Batavorum, 1852, gr. in-4°. Catalogus mss. biblioth. Lugduno-Batavæ.

Histoire des comtes de Tolose, par Guillaume Catel. Tolose, 1623, in-fol. Catel, Hist. de Toulouse.

Mémoires de l'histoire de Languedoc, recueillis de divers auteurs, etc., par Guillaume de Catel. Tolose, 1633, in-fol. Catel, Mém. de l'hist. de Langued.

Dionysii Catonis Disticha, etc. Amstelodami, 1759, 2 vol. in-8°. Caton. Distich.

Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria a C. N. usque ad sæculum XIV, auctore Guillelmo Cave. Genevæ, 1705, 2 vol. in-fol.; Oxonii, e theatro sheldoniano, 1740, 1743, 2 vol. in-fol. Cave, Scriptor. eccles.

La chanson d'Antioche, composée par le pèlerin Richard, renouvelée par Graindor de Douai; publiée par M. Paulin Paris. Paris, 1848, 2 vol. in-12. Chanson d'Antioche.

Charlemagne, poëme anglo-normand du XII[e] siècle, publ. par Francisque Michel (également avec un titre anglais). Londres, 1836, pet. in-8°. Charlemagne, poeme.

Histoire des Albigeois, touchant leur doctrine et religion, etc., tirée de Chassanion, Hist. des Albigeois.

deux vieux exemplaires, l'un languedocien et l'autre françois, par Jean Chassanion, de Monistrol en Vellai. Genève, 1595, pet. in-8°.

Chaucer, Canterbury Tales. — The poetical works of Geoffrey Chaucer, with an Essay on his language and versification, and an introductory discourse; together with notes and a glossary, by Thomas Tyrwhitt. London, 1843, gr. in-8°.

Chevalerie (La) Ogier de Danemarche. — La chevalerie Ogier de Danemarche, par Raimbert de Paris, poëme du XIIe siècle, publié pour la première fois d'après le manuscrit de Marmoutier et le manuscrit 2729 de la Bibliothèque royale (par M. Barrois). Paris, 1842, 2 vol. in-12, ou un vol. gr. in-8°.

Chevalier au Cygne (Le), publ. par Reiffenberg. — Le Chevalier au Cygne et Godefroid de Bouillon, poëme historique, publié par le baron de Reiffenberg, dans ses Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, tom. IV et V. Bruxelles, 1846, 1848, 2 vol. in-4°.

Chron. del rey don Alonso el onzeno. — Chronica del muy esclarescido principe y rey don Alonso el onzeno. Medina del Campo, 1514, in-fol. goth.

Chronicon Paschale. — Πασχάλιον, seu Chronicon Paschale, a mundo condito ad Heraclii imperatoris annum vicesimum, etc. Cura et studio Caroli du Fresne D. du Cange. Parisiis, 1688, in-fol.

Chron. de Reims. — La Chronique de Rains, publiée sur le manuscrit unique de la Bibliothèque royale, par Louis Paris, archiviste de la ville de Reims. Paris, 1837, in-8°.

Chroniques. — Voyez *Alberic*, *Meyer*, *Matth. Paris*, *Trivet*, *etc.*, *etc.*

Chron. de Flandre. — Chroniques de Flandres, édit. de D. Sauvage. Lyon, 1562, trois parties en 1 vol. in-fol.

Chroniq. de S.-Denis. — Les Grandes Chroniques de France, selon qu'elles sont conservées en l'église de Saint-Denis en France, publiées par M. Paulin Paris, membre de l'Institut. Paris, 1836-1838, in-fol., ou 6 vol. in-12.

Ciacon., Vitæ pontif. — Vitæ et res gestæ pontificum romanorum et S. R. E. cardinalium, etc., Alphonsi Ciaconii, ordinis Prædicatorum, et aliorum opera descriptæ, ab Augustino Oldoino, S. J., recognitæ. Romæ, 1677, 4 vol. in-fol.

Cic., Brut., de Orat., Tusculan., etc. — OEuvres complètes de Cicéron, traduites en français avec le texte en regard, édition publiée par Jos.-Vict. Le Clerc. Paris, Lefèvre, 1821-1825, 30 vol. in-8°. — Seconde édition. Paris, 1823-1827, 35 t., 36 vol. gr. in-18.

Clément (Dav.), Biblioth. cur. — Bibliothèque curieuse, ou Catalogue raisonné de livres difficiles à trouver (lettres A-H), par David Clément. Gœttingue et Leipzig, 1750-1760, 9 vol. in-4°.

Clichthove, Elucidator. ecclesiast. — Elucidatorium ecclesiasticum, ad officium Ecclesiæ pertinentia planius exponens, et quatuor libros complectens, auctore Judoco Clichtoveo, Neoportuensi, doctore theologo. Parisiis, 1540, in-8°.

Codices mss. Taurin. — Voyez *Pasini.*

Collections. — Voyez *Baluze*, *Bolland*, *Bongars*, *Bouquet*, *Buchon*, *Camden*, *Canisius*, *Dacheri*, *Du Chesne*, *Durand*, *Eckhart*, *Fabricius*, *Gale*, *Guizot*, *Labbe*, *Leibnitz*, *Mabillon*, *Martène*, *Matthæus*, *Muratori*, *Ordonnances*, *Pertz*, *Pez*, *Pithou*, *Recueil*, *Scriptores*, *Warthon.*

Complainte de Pierre de la Brosse. — La Complainte et le Jeu de Pierre de la Broce, chambellan de Philippe le Hardi, qui fut pendu le 30 juin 1278; publ. par Achille Jubinal, d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque royale. Paris, 1835, in-8°.

Comte de Poitiers (Rom. du). — Roman du comte de Poitiers, publ. d'après le manuscrit unique de l'Arsenal par Francisque Michel. Paris, 1831, in-8°.

Voyez *Baluze*, *Hardouin*, *Labbe*, *Maan*, *Mansi*, *Wilkins*.
Conciles.

Corpus grammaticorum latinorum veterum collegit, auxit, recensuit, ac potiorem lectionis varietatem adjecit Fridericus Lindemannus, sociorum opera adjutus. Lipsiæ, 1831-1840, vol. I-IV in-4°.
Corpus grammat. lat.

Corpus juris canonici notis illustratum, Gregorii XIII jussu editum, etc. Lugduni, 1661, 2 vol. in-4°.
Corpus jur. canon.

Les Antiquités, chroniques et singularités de Paris, par Gilles Corrozet. Paris, 1565, in-12.
Corrozet, Antiq.

Voyez *Bibliotheca carmelitana*.
Cosme de Villiers.

Istoria della volgar poesia, di Giovan.-Mar. Crescimbeni. Roma, 1698, in-4°. — Venezia, 1730, 1731, 7 vol. in-4°. Dans le t. II, *Vite de' poeti provenzali*, traduites du français de J. Nostradamus, et augmentées de notes.
Crescimbeni, Istoria della volgar poesia.

An Essay on the origin, progress and decline of rhyming latin verse, with many specimens, by sir Alexander Croke. Oxford, 1828, in-8°.
Croke, Essay on rhyming lat. verse.

Chronique de Bertrand du Guesclin, par Cuvelier, trouvère du XIV[e] siècle, publ. par E. Charrière. Paris, 1839, 2 vol. in-4°.
Cuvelier, Chron. de du Guesclin.

D.

Spicilegium, sive Collectio veterum scriptorum, cura Lucæ Dacheri. Parisiis, 1655-1677, 13 vol. in-4°; ou 1723, 3 vol. in-fol.
Dacheri, Spicileg.

Thesaurus hymnologicus, sive Hymnorum, canticorum, sequentiarum circa annum MD usitatarum collectio amplissima, ed. Herm.-Adalbert Daniel. Halis et Lipsiæ, 1841-1846, 3 vol. in-8°.
Daniel (Adalbert), Thesaur. hymnologicus.

La Divina Commedia di Dante Alighieri. Roma, 1815-1817, 4 vol. in-4°; — Mise en ryme françoise et commentée, par Balth. Grangier. Paris, 1596, 1597, 3 vol. in-12.
Dante, Divina Commedia.

L'Ottimo commento della Divina Commedia, testo inedito d'un contemporaneo di Dante, citato dagli accademici della Crusca. Pisa, 1827-1829, 3 vol. in-8°.
Dante, avec l'Ottimo commento.

Voyez *Bouquet (Dom)* et *Histoire littéraire de la France*.
Daunou.

Catalogue des livres rares de la bibliothèque du duc de la Vallière, première partie, par G. de Bure. Paris, 1783, 3 vol. in-8°.
De Bure, Catal. de la Vall.

Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands, par l'abbé de la Rue. Caen, 1834, 3 vol. in-8°.
De la Rue, Bardes, etc.

Codices manuscripti theologici bibliothecæ palatinæ vindobonensis latini, aliarumque Occidentis linguarum. Vindobonæ, 1793, 1794, 5 part., 2 vol. in-folio.
Denis (Mich.), Codd. theolog.

Voyez *Eustache Deschamps*.
Deschamps (Eustache), Poésies.

Traités singuliers et nouveaux contre le paganisme du Roy-boit, par l'abbé Jean Deslyons. Paris, 1670, in-12.
Deslyons, Contre le pagan. du Roy-boit.

Bibliotheca scriptorum sacri ordinis cisterciensis, etc., opera et studio R. D. Caroli de Visch, prioris cœnobii B. M. de Dunis. Coloniæ Agrippinæ, 1656, in-4°.
De Visch, Biblioth. cisterc.

Typographical antiquities, or the History of printing in England, Scotland and Ireland... begun by Jos. Ames, augmented by Will. Herbert, and now greatly enlarged by the rev. Thomas Frognall Dibdin. London, 1810-1819, tom. I-IV.
Dibdin, Typograph. antiquities.

Diez, Altromanische Sprachdenkmale. — Altromanische Sprachdenkmale berichtigt und erklärt, nebst einer Abhandlung über den epischen Vers, von Friederich Diez. Bonn, 1846, in-8°.

Diez, Poésie des troubadours. — Die Poesie der Troubadours, von Friederich Diez. Zwickau, 1827, in-8°. — Trad. fr., par Ferdinand de Roisin. Lille, 1845, in-8°.

Dinaux (Arth.), Trouv. du nord de la Fr. — Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique, par M. Arthur Dinaux. I. Trouvères cambrésiens. — II. Trouvères de la Flandre et du Tournaisis. — III. Trouvères artésiens. Valenciennes et Paris, 1837, 1839, 1843, 3 vol. in-8°.

Diplomatique (Nouveau traité de). — Nouveau Traité de diplomatique, etc., par deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur (Toustain et Tassin). Paris, 1750-1765, 6 vol. in-4°.

Disciplina clericalis. — Disciplina clericalis, auctore Petro Alphonsi, et Discipline de clergie, traduction de l'ouvrage de Pierre d'Alphonse; le Chastoiement d'un pere à son fils, traduction en vers français du même ouvrage. Paris, 1824, 2 part. pet. in-8°. — Petri Alfonsi Disciplina clericalis, zum ersten Mal herausgegeben mit Einleitung und Anmerkungen von Fr.-Wilh.-Val. Schmidt. Berlin, 1827, in-4°.

D'Ouville (Contes du sieur). — Les Contes aux heures perdues du sieur d'Ouville, ou le Recueil de tous les bons mots, reparties, equivoques, brocards, simplicitez, naifvetez, gasconnades, et autres contes facecieux, non encores imprimez. A Paris, chez Toussainct Quinet, au Palais, dans la petite salle, sous la montée de la cour des Aydes, 1643, pet. in-8°. — Paris, chez le même, 1644, 2 vol. in-8°. — Nouvelle édition, augmentée. Amsterdam, 1732, 2 vol. in-12.

Du Boulay, Hist. univ. paris. — Historia universitatis parisiensis, auctore Cæsare Egassio Bulæo. Parisiis, 1665-1673, 6 vol. in-fol.

Du Breul, Antiq. de Paris. — Le Théâtre des Antiquités de Paris, par Jacques du Breul. Paris, 1612 ou 1639, in-4°.

Du Cange, Glossar. lat. — Caroli Dufresne du Cange Glossarium mediæ et infimæ latinitatis, cum indice auctorum. Parisiis, 1733-1736, 6 vol. in-fol. — Supplementum, auctore D. F. Carpentier. Parisiis, 1766, 4 vol. in-fol. — Nouv. édition. Paris, 1840-1850, 7 vol. in-4°.

Du Chesne (A.), Script. rer. franc. — Historiæ Francorum Scriptores coætanei, ab ipsius gentis origine ad reg. Philippi IV dicti Pulchri tempora, opera ac studio Andreæ, et post patrem Francisci du Chesne. Lutetiæ Paris., S. Cramoisy, 1636-1649, 5 vol. in-fol.

Du Chesne (A.), Script. rer. norm. — Historiæ Normannorum Scriptores antiqui, res ab illis... gestas explicantes ab anno Chr. 838 ad ann. 1220. Ed. And. Duchesnius turonensis. Parisiis, 1619, in-fol.

Du Méril (Édelest.), Essai. — Essai philosophique sur la formation de la langue française. Paris, 1851, in-8°.

Du Méril (Édelest.), Origines du th. mod. — Origines latines du théâtre moderne, publiées et annotées par M. Édelestand du Méril. Paris, 1849, in-8°.

Du Méril (Édelest.), Poes. pop. latines. — Poésies populaires latines antérieures au XIIe siècle, par M. Édelestand du Méril. Paris, 1843, in-8°. — Poésies populaires latines du moyen âge, par le même. Paris, 1847, in-8°.

Dunlop, Hist. of roman literatur. — History of roman literature from its earliest period to the Augustan age, by John Dunlop, author of the History of Fiction, second edition. London, 1824, 2 vol. in-8. — History of roman literature during the Augustan age, by John Dunlop, esq. London, 1828, in-8°.

Durand. — Voyez *Martène*.

R. D. Guillelmi Duranti, mimatensis episcopi, J. U. D. clarissimi, Rationale divinorum officiorum, nunc recens utilissimis adnotationibus illustratum. Adjectum fuit præterea aliud divinorum officiorum Rationale, ab Joanne Beletho, theologo parisiensi, abhinc fere quadringentis annis conscriptum, ac nunc demum in lucem editum, etc. Lugduni, Ant. Cellier, 1672, in-4°.
Duranti (G.), Rationale divinor. offic.

Bibliothèque françoise de La Croix du Maine et de du Verdier, sieur de Vauprivas (avec des remarques de La Monnoye; nouvelle édition donnée par Rigoley de Juvigny). Paris, Saillant et Nyon, 1772, 1773, 6 vol. in-4°.
Du Verdier, Biblioth. fr.

E.

Échard et Quétif. Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti, notisque historicis et criticis illustrati, opus quo singulorum vita, etc. Inchoavit Jacobus Quétif, absolvit Jacobus Échard. Lutetiæ Parisiorum, 1719-1721, 2 vol. in-fol.
Échard et Quétif, Scriptor. ord. Prædicat.

Echo du monde savant, juin 1839. Paris, gr. in-4°.
Echo du monde sav.

Corpus historicorum medii ævi, a tempore Caroli Magni ad finem sæculi XV, studio J.-Georg. Eccardi. Lipsiæ, 1723, 2 vol. in-fol.
Eckart, Corp. hist. med. ævi.

OEuvres complètes d'Éginhard réunies pour la première fois, et traduites en français, par A. Teulet. Paris, 1840, 1843, 2 vol. in-8°.
Éginhard, Vita Karoli.

Specimens of early english metrical romances, to which is prefixed an historical introduction of the rise and progress of romantic composition in France and England, by George Ellis; a new edition, revised by J.-O. Halliwell. London, 1848, pet. in-8°.
Ellis, Specimens of metr. rom.

Specimens of the early english poets, etc., by George Ellis. London, 1845, 3 vol. pet. in-8°.
Ellis, Specim. of the early eng. poets.

Catalogus codicum philologorum latinorum bibliothecæ palatinæ vindobonensis. Digessit Stephanus Endlicher. Vindobonæ, 1836, in-8°.
Endlicher, Catal. codd. lat. biblioth. vindobon.

Eraclius, deutsches und franzósisches Gedicht des zwölften Jahrhunderts (jenes von Otte, dieses von Gautier d'Arras), nach ihren je beiden einzigen Handschriften, nebst mittelhochdeutschen, griechischen, lateinischen Anhängen und geschichtlicher Untersuchung, zum ersten Male herausgegeben von H.-F. Massmann. Quedlinburg und Leipzig, 1842, in-8°.
Eraclius.

Desiderii Erasmi roterodami Opera omnia. Lugduni-Batavorum, 1703-1706, 10 tom. en 11 vol. in-fol.
Erasmi Opera.

Études archéologiques, historiques et statistiques sur Arles, contenant la description des monuments antiques et modernes, ainsi que des notes sur le territoire, par J.-Julien Estrangin. Aix, 1838, in-8°.
Estrangin, Études sur Arles.

Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps, écuyer, huissier d'armes des rois Charles V et Charles VI, publ. par G.-A. Crapelet. Paris, 1832, in-8°.
Eustache Deschamps, Poésies.

Roman d'Eustache le Moine, pirate fameux du XIII[e] siècle, publié pour la première fois par Francisque Michel. Paris, 1834, in-8°.
Eustache le Moine (Rom. d').

Eutropii Breviarium historiæ romanæ, cum metaphrasi græca Pæanii, etc. Lugduni-Batavorum, 1793, in-8°.
Eutrope, Hist.

Exempla poeseos latinæ medii ævi, ed. a Mauricio Hauptio Lusato. Vindobonæ, 1834, in-8°.
Exempla poes. lat. medii ævi.

F.

Fabliaux.	Fabliaux. Voyez *Barbazan*, *Le Grand d'Aussy*, *Méon*, *Jubinal*.
Fabricius, Biblioth. med. et inf. ætat.	Jo.-Alb. Fabricii Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis, cum supplemento Christiani Schœttgenii, et notis J.-Dominici Mansi. Patavii, 1754, 6 vol. in-4°.
Fabric., Cod. apocryph. N. T.	Codex apocryphus Novi Testamenti, collectus, castigatus et illustratus a Jo.-Alb. Fabricio. Hamburgi, 1719-1743, 3 part., 2 vol. in-8°.
Fauchet, Orig. de la langue et poés. fr.	Les OEuvres de feu M. Claude Fauchet, premier president de la cour des monnoyes (Antiquitez gauloises et françoises. — Origines des dignitez et magistrats de France. — Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise, ryme et romans, etc.). Paris, 1610, in-4°.
Fauriel, Hist. de la poésie prov.	Histoire de la poésie provençale, cours fait à la Faculté des lettres de Paris par M. Fauriel. Paris, 1846, 3 vol. in-8°.
Félibien et Lobineau, Hist. de Paris.	Histoire de la ville de Paris, avec les preuves, par dom Michel Félibien et dom Lobineau. Paris, 1725, 5 vol. in-fol.
Ferabras (Rom. von).	Der Roman von Ferabras provenzalisch, herausgegeben von Immanuel Bekker. Berlin, 1829, in-4°.
Festus.	Voyez *Corpus grammaticorum latinorum*.
Fierabraccia ed Ulivieri.	Fierabraccia ed Ulivieri (sans indication de lieu ni d'année), in-4°.
Fier à bras (Roman de).	Le roman de Fier à bras le geant. Genève, 1478, in-fol. goth.
Fierabras, en espagnol.	Historia del emperador Carlo Magno y de los doce pares de Francia, y de la batalla que hubo Oliveros con Fierabras, rey de Alexandria. Sevilla, 1528, in-fol.
Flac. Illyricus, de Corrupto Eccl. statu.	Varia doctorum piorumque virorum, de Corrupto Ecclesiæ statu, poemata, etc., cum præfatione Mathiæ Flacii Illyrici. Basileæ, 1557, pet. in-8°.
Fleury, Hist. ecclésiast.	Histoire ecclésiastique, par Claude Fleury. Paris, 1691-1737, 36 vol. in-4°; ou 1758-1761, 40 vol. in-12, y compris la continuation, par le P. Barre, de l'Oratoire, et les 4 vol. de tables.
Flodoard.	Historiæ remensis ecclesiæ libri IIII, auctore Flodoardo, presbytero et canonico ejusdem ecclesiæ; studio et cum scholiis Georg. Colvenerii. Duaci, 1617, in-8°. — Ou dans l'ouvrage de Guillaume Marlot. Voyez *Marlot*.
Flore und Blanceflor.	Flore und Blanceflor, altfranzösischen Roman, nach der Uhlandischen Abschrift der Pariser Handschrift N° 6987 herausgegeben von Immanuel Bekker. Berlin, 1844, in-12.
Flore und Blanscheflur.	Flore und Blanscheflur, eine Erzählung von Konrad Fleck, herausgegeben von Emil Sommer. Quedlinburg und Leipzig, 1846, in-8°.
Florez, España sagrada.	España sagrada, teatro geografico-historico de la Iglesia de España, por Henrique Florez, Risco, Merino, Jos. de la Canal, etc. Madrid, 1754-1850, 47 vol. p. in-4°.
Flors del gay saber (Las).	Las Flors del gay saber, estier dichas Las Leys d'amors, texte et trad. publ. par Gatien-Arnoult. Toulouse, 1841 et suiv., 3 vol. gr. in-8°. — Las Joyas del gay saber, trad. par le dr. Noulet. Toulouse, 1848, gr. in-8°.
Fontanini, Bibliot. italian.	Biblioteca della eloquenza italiana, da Giusto Fontanini, colle annotazioni di Apostolo Zeno. Venezia, 1733, 2 vol. in-4°. — Parma, Mussi, 1803, 1804, 2 vol. in-4°.

Jos.-F. Foppens Bibliotheca belgica, sive virorum in Belgio scriptis illustrium Catalogus. Bruxellis, 1739, 2 vol. in-4°.
Foppens, Biblioth. belg.

Fredegarii scholastici Chronicon, quod ille, jubente Childebrando comite, Pipini regis patruo, scripsit. A la suite de *Grégoire de Tours*, et dans le tome II du *Recueil des historiens des Gaules et de la France*. Voyez ces articles.
Frédégaire.

Les Chroniques de sire Jean Froissart, éd. de J.-A.-C. Buchon. Paris, 1835, 3 vol. gr. in-8°.
Froissart, Chron.

G.

Galfredi monumetensis Historia Britonum. Nunc primum in Anglia, novem codd. msstis collatis, edidit J.-A. Giles, L. L. D., etc. Londini, 1844, in-8°.
Galfred. monumet. Hist. Brit.

Gallia christiana, in qua regni Franciæ ditionumque vicinarum diœceses et in iis præsules describuntur, cura et labore Claudii Roberti, lingonensis presbyteri, etc. Lutetiæ Parisiorum, 1626, in-fol.
Gal. christ. Cl. Roberti.

Gallia christiana (vetus), opera fratrum gemellorum Scævolæ et Francisci Sammarthanorum. Parisiis, 1656, 4 vol. in-fol.
Gall. christ. vet.

Gallia christiana (nova), opera Dionysii Sammarthani et aliorum Benedictinorum. Parisiis, 1715-1785, 13 vol. in-fol.
Gall. christ. nov.

Li romans de Garin le Loherain, publié pour la première fois par P. Paris. Paris, 1833, 1835, 2 vol. in-8°.
Garin le Loherain.

La Mort de Garin le Loherain, poëme du XIIe siècle, publié pour la première fois d'après douze manuscrits, par Édelestand du Méril. Paris, 1846, in-12.
Garin le Loherain (La Mort de).

Voyez *Galfredi monumetensis Historia Britonum.*
Geoffroi de Monmouth, Hist. reg. Brit.

Paris sous Philippe le Bel, d'après des documents originaux, et notamment d'après un manuscrit contenant le rôle de la taille imposée sur les habitants de Paris, en 1292; publ. par H. Géraud. Paris, 1837, in-4°.
Géraud, Paris sous Philippe le Bel.

De Cantu et musica sacra, a prima Ecclesiæ ætate usque ad præsens tempus, auctore Martino Gerberto. Typis San-Blasianis, 1774, 2 vol. in-4°.
Gerbert (Mart.), de Mus. sacra.

Description historique et statistique de la ville de Reims, par J.-B.-F. Geruzez. Reims, 1817, 2 vol. in-8°.
Geruzez, Descript. de Reims.

Bibliotheca universalis, sive Catalogus omnium scriptorum locupletissimus, etc., auct. Conrado Gesnero. Tiguri, 1545, in-fol.
Gesner (Conr.), Biblioth.

Conradi Gesneri Partitiones theologicæ, Pandectarum universalium liber ultimus. Tiguri, 1549, in-fol.
Gesner, Partition. theolog.

Voyez *Rec. des Historiens des Gaules et de la France.*
Gesta Dagoberti.

Gesta Romanorum, cum applicationibus moralisatis ac mysticis. Parisiis, 1518, pet. in-8°.
Gesta Romanor.

Roman de la Violette ou de Gérard de Nevers, en vers du XIIIe siècle, publ. par Francisque Michel. Paris, 1834, gr. in-8°.
Gibert de Montreuil, Rom. de la Violette.

Gilleberti Carmina, ex codice sæc. XII bibliothecæ regiæ Burgundicæ, nunc primum edidit Ludovicus Tross. Hammone, 1849, in-8°.
Gilleberti Carmina.

Le roman de Girard de Viane, par Bertrand de Bar-sur-Aube, publ. par P. Tarbé. Reims, 1850, in-8°.
Girard de Viane (Roman de).

Lehrbuch einer allgemeinen Literärgeschichte aller bekannten Völker der Welt, von dr. Johann-Georg-Theodor Grässe. Dresden und Leipzig, 1837-1843, 3 part., t. I-VIII in-8°.
Grässe, Lehrbuch einer allg. Literärgeschichte.

Gregor. Magni Opera. — Sancti Gregorii Magni Opera omnia. Parisiis, 1705, 4 vol. in-fol.

Gregorii turonensis Opp. — S. Georgii Florentii Gregorii, turonensis episcopi, Opera omnia, nec non Fredegarii epitome et chronicon, etc., studio Theoderici Ruinart. Parisiis, 1699, in-fol.

Grimm (Jac.), Reinhart Fuchs. — Voyez *Reinhart Fuchs.*

Guarini veron. Alda. — Facundissimi poete Guarini veronensis de Amore Alde virginis Carmen elegiacum, etc. Lipsiæ, sine anno, in-4°. — Ibid., 1511, in-4°. — Basileæ, 1517, in-4°.

Guerin de Montglave. — Histoire du preux et vaillant chevalier Guerin de Montglave, lequel fist en son temps plusieurs combats et faits d'armes, etc. Paris, Alain Lotrian, sans date, in-4°; et autres éditions, ici, p. 447.

Guibert. novigent., de Vita sua. — Venerabilis Guiberti, abbatis B. Mariæ de Novigento, Opera omnia, studio et labore D. Lucæ Dacheri. Parisiis, 1651, in-fol.

Guillaume II, Agalma religiosor. — Guilelmi II, Hollandiæ comitis et Romanorum regis, Agalma religiosorum, sive meditationes circa mysteria passionis dominicæ. Coloniæ, 1610, in-12; 1849, in-36.

Guillaume Coquillart. — Les OEuvres de Guillaume Coquillart, éd. de Prosper Tarbé. Reims, 1847, 2 vol. in-8°.

Guillaume de Lorris et J. de Meung, la Rose. — Le roman de la Rose, nouvelle édition, revue et corrigée sur les meilleurs et les plus anciens manuscrits, par Méon. Paris, 1814, 4 vol. in-8°.

Guill. de Nangis, Chron. — Guillelmi de Nangiaco Chronicon ab O. C. ad annum Christi 1300, et ultra ab aliis scriptoribus productum, in tomo XX Scriptorum de rebus gallicis, cum ejusdem Guillelmi libris de vitis sancti Ludovici et Philippi Audacis, latine et gallice; accedente Chronica abbreviata, etiam vernacule scripta. — Nouvelle édition de la Chronique, publiée pour la Société de l'histoire de France, par H. Géraud. Paris, 1843, 2 vol. in-8°.

Guillelmus Duranti. — Voyez *Duranti.*

Guizot, Collect. des Mém. — Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au XIII[e] siècle, avec une introduction, des suppléments, des notices et des notes (trad. fr.), publiée par M. Guizot. Paris, 1823-1835, 30 vol. in-8°.

Gulielmi Britonis Philipp. — Gulielmi Britonis aremorici Philippidos libri duodecim. Caspar Barthius recensuit, etc. Cygneæ, 1657, in-4°.

H.

Hænel, Catalog. mss. — Catalogi librorum manuscriptorum, qui in bibliothecis Galliæ, Helvetiæ, Belgii, etc., asservantur, nunc primum editi a Gustavo Hænel. Lipsiæ, 1830, in-4°.

Hain, Repert. bibliograph. — Repertorium bibliographicum ordine alphabetico, opera Ludovici Hain. Stuttgartiæ, 1826-1838, 2 tom., 4 vol. in-8°.

Halliwell, Rara mathem. — Rara mathematica; or a Collection of treatises on the mathematics and subjects connected with them, from ancient inedited manuscripts, ed. by James Orchard Halliwell. London, 1839, in-8°.

Haupt, Zeitschrift für deutsches Alterthum. — Zeitschrift für deutsches Alterthum, herausgegeben von Moriz Haupt. Leipzig, 1841-1848, 6 vol. in-8°.

Hemere, de Acad. paris. — De Academia parisiensi, qualis primo fuit in insula et episcoporum scholis, liber, auctore Cl. Hemeræo. Lutetiæ, 1637, in-4°.

Hilarii Versus et ludi. — Hilarii Versus et ludi (publ. par J.-J. Champollion-Figeac). Lutetiæ Parisiorum, 1838, in-8°.

Venerabilis Hildeberti, primo cenomanensis episcopi, deinde turonensis archiepiscopi, Opera tam edita quam inedita, etc., labore et studio D. Antonii Beaugendre. Parisiis, 1708, in-fol. Hildeberti Opp.

Magni Hippocratis Opera omnia. Editionem curavit D. Carolus-Gottlob Kühn. Lipsiæ, 1825-1827, 3 vol. in-8°. — OEuvres complètes d'Hippocrate, traduction nouvelle, avec le texte grec en regard, collationné sur les manuscrits et toutes les éditions; accompagnées d'une introduction, de commentaires médicaux, de variantes et de notes philosophiques, par Émile Littré. Paris, 1839-1851, tom. I-VII in-8°. Hippocrate, OEuvres compl.

Histoire de la Croisade contre les hérétiques albigeois, écrite en vers provençaux par un poëte contemporain, traduite et publiée par Fauriel. Paris, 1837, in-4°. Hist. de la Croisade contre les hérét. albigeois.

Histoire de Normandie, contenant les faits et gestes des ducs et princes dudit pays, etc. Rouen, 1558, pet. in-8°. Hist. de Normandie, contenant, etc.

Histoire littéraire de la France, commencée par des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur (dom Rivet, dom Clémencet, dom Clément, etc.), continuée par des membres de l'Institut (MM. Brial, Ginguené, Pastoret, Daunou, Amaury Duval, Petit-Radel, Émeric-David, Félix Lajard, P. Paris, Fauriel, Littré, Victor Le Clerc). Paris, 1733-1852, in-4°. C'est l'ouvrage dont nous publions le XXII[e] tome. Hist. litt. de la Fr.

Altdeutsche Gedichte in die heutige Sprache übertragen von Fel.-Franz von Hofstätter. Wien, 1811, 2 vol. in-8°. Hofstätter, Altdeutsche Gedichte.

Supplementum Patrum... e ms. codicibus eruit, notis et dissertationibus illustravit Jac. Hommey, Augustinianus communitatis bituricensis. Parisiis, 1684, in-8°. Hommey, Suppl em. Patr.

Quintus Horatius Flaccus, cum variis lectionibus, argumentis, notis veteribus ac novis, ed. N.-É. Lemaire. Parisiis, 1829-1831, 3 vol. in-8°. Horace, Epist.

Horn et Rimenhild. Recueil de ce qui reste des poëmes relatifs à leurs aventures, composés en français, en anglais et en écossais, dans les XIII[e], XIV[e], XV[e] et XVI[e] siècles, publié d'après les manuscrits de Londres, de Cambridge, d'Oxford et d'Édinbourg, par Francisque Michel. Paris, 1845, in-4°. Horn et Rimenhild (Rom. de).

Hortulus anime, Argentine, per Wilhelmum Schaffner de Roperswiler, 1498, in-8°. Hortulus animæ.

I.

Lai d'Ignaurès, en vers du XII[e] siècle, par Renaut, suivi des lais de Melion et du Trot, en vers du XIII[e] siècle, publ. par L.-J.-N. Monmerqué et Francisque Michel. Paris, 1832, in-8°. Ignaurès (Lai d').

Index librorum prohibitorum, sanctissimi domini nostri Pii septimi, pontificis maximi, jussu editus. Romæ, 1819, in-8°. — Catalogue des ouvrages mis à l'Index. Paris, 1825, in-8°. Index libror. prohibitor.

Voyez *Reinhart Fuchs*. Isengrimus.

J.

Jacques de Guyse. Histoire du Hainaut, traduite en français avec le texte latin en regard, et accompagnée de notes (par M. le marquis de Fortia d'Urban). Paris, 1826-1838, 21 vol. in-8°. Jacques de Guyse, Hist. du Hainaut.

Jacques de Voragine, Aur. legend. — Longobardica historia, quæ a plerisque Aurea legenda sanctorum appellatur, sive Passionale sanctorum; per reverendum dominum Jacobum, januensem episcopum, ordinis fratrum Prædicatorum. In oppido hagenawensi, 1510, in-fol., goth.

J. Beleth, Divin. offic. explicat. — Divinorum officiorum brevis explicatio D. Joannis Beleth, cum Guillelmi Duranti Rationali divinorum officiorum. Lugduni, 1672, in-4°.

Jean de Garlande, Cornutus. — Cornutus magistri Joannis de Garlandia. Sans nom de lieu (Zwoll), 1481, in-4°; Haguenau, 1489, pet. in-4°.

Jean de Garlande, de Myster. Eccles. — Voy. *Otto*, *Commentar. crit. in codd. biblioth acad. gissens.*

Jean de Garlande, Dictionarius. — Voy. *Géraud*, *Paris sous Philippe le Bel.*

Jean de Garlande, Synonyma et Æquivoca. — Synonoma et Equivoca magistri Joannis de Garlandia. Coloniæ, 1500, pet. in-4°.

Jehan de Meung, Testament. — Le Testament de maistre Jehan de Meung, dans l'éd. du Roman de la Rose par Méon. Paris, 1814, 4 vol. in-8°.

Jérémie de Padoue, Epitom. Sapientiæ. — Epitoma Sapientiæ. Incipit Compendium moralium notabilium, compositum per Hieremiam judicem de Montagnone, civem paduanum. Venetiis, 1505, in-4°.

Joannis Januensis Cathol. — Summa, que Catholicon appellatur, fratris Johannis Januensis, sacri ordinis fratrum Predicatorum, nuper Parrhisiis diligenti castigatione emendata per prestantem virum magistrum Egidium, in utroque jure licentiatum, etc. Lugduni, 1520, in-fol.

Joinville, Vie de S. Louis. — Histoire de saint Louis, par Joinville; édit. de Du Cange. Paris, 1668, in-fol.; de Capperonnier. Paris, 1761, in-fol., et dans le tome XX du Recueil des historiens de la France.

Jongleurs et Trouvères. — Jongleurs et Trouvères, ou Choix de saluts, épîtres, rêveries et autres pièces légères des XIIIe et XIVe siècles, publié par Achille Jubinal. Paris, 1835, in-8°.

Jourdains de Blaivies. — Voy. *Amis et Amiles.*

Journ. des Sav. — Journal des Savants. Paris, 1665-1792, 111 vol. in-4°. — Depuis 1816, un vol. in-4° par an.

Jubinal, Nouv. fabliaux. — Nouveau recueil de Contes, dits, fabliaux, et autres pièces inédites des XIIIe, XIVe et XVe siècles, mis au jour pour la première fois par Achille Jubinal. Paris, 1839-1842, 2 vol. in-8°.

Justin, Histor. ex Trogo Pompeio. — Justini Historiarum Philippicarum ex Trogo Pompeio libri XLIV. Textum Wetzelianum, tabulas chronologicas, etc., novis additamentis illustravit N.-É. Lemaire. Parisiis, 1823, in-8°.

Juvenalis Satiræ. — Juvenalis sexdecim Satiræ, etc. Parisiis, colligebat Lemaire, 1823, 1825, 2 vol. in-8°.

K.

Keller, Romvart. — ROMVART. Beiträge zur Kunde mittelalterlicher Dichtung aus italiänischen Bibliotheken, von Adelbert Keller. Mannheim, 1844, in-8°.

Krazer, de Liturgiis. — P. Augustini Krazer, ord. Præd., de Apostolicis nec non antiquis Ecclesiæ occidentalis Liturgiis, etc. Augustæ Vindelicorum, 1786, in-8°.

L.

Labbe, Concil. — SACROSANCTA Concilia, edita studio Philippi Labbe et Gabrielis Cossart. Parisiis, 1672, 17 t., 18 vol. in-fol.

Philippi Labbei biturici, societatis Jesu presbyteri, Nova Bibliotheca mss. librorum, sive Specimen antiquarum lectionum, etc. Parisiis, 1653, in-4°.
Labbe, Nova Biblioth. mss. librorum.

Nova Bibliotheca manuscriptorum librorum, opera ac studio Philippi Labbe biturici, etc. Parisiis, 1657, 2 vol. in-fol.
Labbe, Nova Biblioth. mss. lib.

Dissertations sur quelques points curieux de l'histoire de France et de l'histoire littéraire, par P.-L. Jacob, bibliophile (P.-L. Lacroix). Paris, 1838-1840, 10 pièces in-8°.
Lacroix (P. L.), Sur les manuscrits relat. à l'hist. de Fr.

Bibliothèque françoise de La Croix du Maine. Voyez *Du Verdier*.
La Croix du Maine, Biblioth. fr.

Œuvres complètes de La Fontaine, nouvelle édition, revue, mise en ordre et accompagnée de notes, par C.-A. Walckenaer. Paris, 1826, 1827, 6 vol. in-8°.
La Fontaine, Œuvr.

Traité de la police, par Nic. de la Mare et Le Clerc du Brillet. Paris, 1722-1738, 4 vol. in-fol.
La Mare, Traité de la police.

Deliciæ eruditorum, seu Veterum ἀνεκδότων opusculorum collectanea; Jo. Lamius collegit, illustravit, edidit. Florentiæ, 1736-1769, 18 vol. in-18°.
Lami, Delic. erudit.

Noei borguignon de Gui Barôzai (par La Monnoye). Dijon, 1720, in-12. — Voy. *Baillet*, *Du Verdier*, *Ménage*.
La Monnoye, Noëls bourguignons.

Joannis Launoii... de Varia Aristotelis in academia parisiensi fortuna liber. Lutetiæ Parisiorum, 1662, in-8°.
Launoy, de Varia Aristotelis fortuna.

Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique, par l'abbé Lebeuf. Paris, 1741, in-8°.
Lebeuf, Chant ecclésiast.

Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Paris, suivies de plusieurs éclaircissements sur l'histoire de France; par l'abbé Lebeuf. Paris, 1739, 3 vol. in-12.
Lebeuf, Dissertat.

Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. Paris, 1754-1758, 15 vol. in-12.
Lebeuf, Hist. du dioc. de Paris.

Voyez *Œuvres complètes de Cicéron*, *Histoire littéraire de la France*.
Le Clerc (Vict.).

Catalogue descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Lille, par M. Le Glay. Lille et Paris, 1848, in-8°.
Le Glay, Catal. des mss. de Lille.

Fabliaux ou contes du XII[e] et du XIII[e] siècle, traduits ou extraits d'après divers manuscrits du temps, etc. Paris, Onfroy, 1779-1781, 4 vol. in-8°. — Nouv. édit. Paris, Renouard, 1829, 5 vol. in-8°.
Le Grand d'Aussy, Fabliaux.

Histoire de la vie privée des Français, depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours, par Le Grand d'Aussy. Nouvelle édition, avec des notes, corrections et additions, par J.-B.-B. de Roquefort. Paris, 1815, 3 vol. in-8°.
Le Grand d'Aussy, Vie privée des Fr.

Godofridi Guillelmi Leibnitii Accessiones historicæ, etc. Lipsiæ et Hanno-veræ, 1698, 2 vol. in-4°.
Leibnitz, Access. histor.

Commentarii de Scriptoribus britannicis, auctore Joanne Lelando londinate, ed. Ant. Hall. Oxonii, e theatro sheldoniano, 1709, 2 vol. in-8°.
Leland, de Scriptor. britannic.

Bibliothèque historique de la France, par Jacques Le Long, édit. augmentée par Fevret de Fontette. Paris, 1768-1778, 5 vol. in-fol.
Le Long et Fontette, Biblioth. hist. de la Fr.

Polycarpi Leyseri Historia poetarum et poematum medii ævi decem, post annum a nato Christo CCCC, sæculorum. Halæ Magdeb., 1721, al. 1741, in-8°.
Leyser, Hist. poet. med. ævi.

Exercitatio historica de Clero Germaniæ pro uxoribus suis pugnante, quam... proposuit Georgius Lilien berlinensis. Baruthi, 1670, in-4°.
Lilien (George), de Clero, etc.

Bibliothèque chartraine, ou Traité des auteurs et hommes illustres du diocèse de Chartres, par dom Jean Liron. Paris, 1718, in-4°.
Liron, Biblioth. chartraine.

Singularités historiques et littéraires, contenant plusieurs recherches, dé-
Liron, Singular. hist.

couvertes et éclaircissements sur un grand nombre de difficultés de l'histoire ancienne et moderne (par dom Jean Liron). Paris, 1738-1740, 4 vol. in-12.

Littré (Émile). — Voyez *Hippocrate*, *Histoire littéraire de la France*, *Pline l'ancien*.

Loiseleur Deslongchamps, Ess. sur les fables indiennes. — Essai sur les fables indiennes et sur leur introduction en Europe, par A. Loiseleur Deslongchamps; suivi du roman des Sept sages de Rome, publ. par Le Roux de Lincy. Paris, 1838, in-8°.

Loysel, Institutes. — Institutes coutumières d'Antoine Loysel, ou Manuel de plusieurs et diverses règles, sentences et proverbes, tant anciens que modernes, du droit coutumier et plus ordinaire de la France, avec les notes d'Eusèbe de Laurière; nouv. éd. revue, corrigée et augmentée par MM. Dupin et Édouard Laboulaye. Paris, 1846, 2 vol. in-12.

Ludewig, Reliq. mss. — Reliquiæ manuscriptorum omnis ævi, diplomatum et monumentorum ineditorum, ex musæo J.-Petri Ludewig. Francof. et Lips., 1720-1740, 12 vol. in-8°.

M.

Maan, Eccles. turon. — Maan. Sancta et metropolitana ecclesia turonensis, etc., studio Joannis Maan. Augustæ Turonum, in ædibus auctoris, 1667, in-fol.

Mabillon, Acta SS. ord. S.-Bened. — Acta sanctorum ordinis Sancti-Benedicti, in sæculorum classes distributa, colligere cœpit D. Lucas Dacheri; D. J. Mabillon illustravit, edidit, etc. Parisiis, 1668-1702, 9 vol. in-fol.

Mabillon, Analect. — Vetera Analecta, studio Joannis Mabillon. Parisiis, 1675-1685, 4 vol. in-8°; 1723, in-fol.

Mabillon, Annal. — Annales ordinis Sancti-Benedicti, descripti a Joanne Mabillon et Renato Massuet. Parisiis, 1703-1739, 6 vol. in-fol.

Mabillon, Ouvr. posthumes. — Ouvrages posthumes de D. Jean Mabillon et de D. Thierri Ruinart, publ. par D. Vincent Thuillier. Paris, 1724, 3 vol. in-4°.

Macrobe, Saturn. — Aur. Theodosii Macrobii Opera, cum notis integris Isacii Pontani, Jo. Meursii, Jac. Gronovii, quibus adjunxit et suas Jo.-Car. Zeunius. Lipsiæ, 1774, in-8°.

A. Mai, Class. auct. e cod. vatic. — Classicorum auctorum e vaticanis codicibus editorum tomus I, etc., curante Angelo Maio. Romæ, 1828-1838, 10 vol. in-8°.

A. Mai, Spicileg. roman. — Spicilegium romanum, ed. A. Maio. Romæ, 1839-1844, 10 vol. in-8°.

Malherbe, Lettres. — Lettres de Malherbe, dédiées à la ville de Caen, avec une vue de cette ville. Paris, 1822, in-8°.

Malingre, Antiquités de Paris. Ann. de Paris. — Le Théâtre des antiquités de Paris, par dom du Breuil, augmenté par Cl. Malingre. Paris, 1609, in-4°. — Les Annales de la ville de Paris, par Cl. Malingre. Paris, 1640, in-fol.

Mamertin, Panegyr. — Panegyrici veteres. Recensuit... Wolfgangus Iægerus. Norinbergæ, 1779, 2 vol. in-8°.

Manekine Rom. de la. — Roman de la Manekine, par Philippe de Reimes, publ. par Francisque Michel pour le Bannatyne Club. Paris, 1840, in-4°.

Mansi, Biblioth. med. et inf. ætat. — Joannis-Dominici Mansi Additamenta ad Bibliothecam latinam mediæ et infimæ ætatis. Voyez *Fabricius*.

Mansi, Concil. — Sacrorum conciliorum nova et amplissima Collectio, editio novissima, duabus parisiensibus et prima veneta longe auctior atque emendatior, ed. J.-Dom. Mansi. Florentiæ et Venetiis, 1759-1798, 31 vol. in-fol.

Voyez *Catalogue of the Harleian manuscripts.*
Mss. in the Harleian collection.

The latin poems commonly attributed to Walter Mapes, collected and edited by Thomas Wright. London, printed for the Camden Society, 1841, in-4°.
Mapes (Walter), The latin poems.

Histoire de Béarn, par Pierre de Marca. Paris, 1640, in-fol.
Marca, Hist. de Béarn.

Dictionnaire historique, ou Mémoires critiques et littéraires, etc., par Prosper Marchand. La Haye, 1758, 1759, 2 vol. in-fol.
Marchand, Dict. hist.

Poésies de Marie de France, poëte anglo-normand du XIIIe siècle, publiées par B. de Roquefort. Paris, 1820, 2 vol. in-8°.
Marie de France (Poés. de).

Metropolis remensis historia, auctore Guillelmo Marlot. Insulis, 1666, t. I, in-fol. — Remis, 1679, t. II, in-fol. — Histoire de la ville, cité et université de Reims, par dom Guillaume Marlot. Reims, 1843-1847, 5 vol. in-4°.
Marlot, Metropol. rem.

Veterum scriptorum et monumentorum amplissima Collectio, studio Edmundi Martene et Ursini Durand. Parisiis, 1724-1733, 9 vol. in-fol.
Martene, Ampliss. collect.

De Antiquis Ecclesiæ ritibus libri III, etc., collecti atque exornati a R. P. domno Edmundo Martene, etc. Accedunt Tractatus de Antiqua Ecclesiæ disciplina in divinis celebrandis officiis, de Monachorum ritibus libri V denuo illustrati, Manuscriptorum opusculorum ad monachorum ritus appendix. Venetiis, 1783, 4 vol. in-fol.
Martène, de Antiq. Eccl. rit.

Thesaurus anecdotorum novus, complectens epistolas, diplomata, etc., studio Edmundi Martene et Ursini Durand. Parisiis, 1717, 5 vol. in-fol.
Martene, Thesaur. anecd.

Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur (Martène et Durand). Paris, 1717, 1724, 2 vol. in-4°.
Martene, Voyage litt.

Veteris ævi Analecta, etc., collegit primus et edidit Antonius Matthæus, J. C. Lugduni-Batavorum, 1697-1710, 10 vol. in-8°. — Nova ed. (cum notis Corn.-Paul. Hoynck van Papendrecht). Hagæ-Comitum, 1738, 5 vol. in-4°.
Matthæus, Vet. ævi Analecta.

Matthæi Paris, monachi albanensis, Historia major, sive Rerum anglicarum historia a Guillelmi adventu ad ann. 1273. Turici, 1589, in-fol. — Londini, ed. Willielmo Wats, 1640, 1641, 2 vol. in-fol. — Parisiis, 1644, in-fol.
Matth. Paris, Hist. maj.

Gli Scrittori d'Italia, cioè Notizie storiche e critiche intorno alle vite e agli scritti dei letterati italiani, del conte Giammaria Mazzuchelli, bresciano. Brescia, 1753-1763, 2 vol., 6 part. in-fol.
Mazzuchelli, Scrittor. d'Italia.

Mélanges de littérature orientale, trad. de différents manuscrits turcs, arabes et persans, par Cardonne. La Haye, 1780, pet. in-8°.
Mel. de litter. orient.

Bibliografia dei romanzi e poemi cavallereschi italiani, seconda edizione, corretta et accresciuta (da Gaetano de' conti Melzi). Milano, 1838, in-8°.
Melzi, Bibliografia dei romanzi.

Abhandlungen der philosophisch-philologischen Classe der koniglisch Bayerischen Akademie der Wissenschaften. München, 1835-1852, 6 vol. in-4°.
Mem. de l'Acad. de Bavière.

Nouveaux Mémoires de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Bruxelles, 1820-1851, 26 vol. in-4°.
Mem. de l'Acad. de Bruxelles.

Voy. *Académie des Inscriptions.*
Mem. de l'Acad. des Inscript.

Mémoires de l'Académie de Turin, Littérature et beaux-arts. Turin, 1803-1813, 5 vol. in-4°. — Memorie della reale Accademia delle scienze di Torino. Torino, 1839-1852, 12 vol. in-4°.
Mem. de l'Académie de Turin.

Dictionnaire étymologique de la langue françoise, par Ménage. Paris, 1750, 2 vol. in-fol.
Ménage, Dict. étymolog.

Voy. *Garin le Loherain.* Mort de Garin.

Minstrelsy ancient and modern, by William Motherwell. Glascow, 1827, in-4°. Motherwell (William), Minstrelsy, etc.

Chronique rimée de Philippe Mouskés, publiée par le baron de Reiffenberg. Bruxelles, 1836, 1838, 2 vol. in-4°.—Supplément, ibid., 1845, in-4°. Mouskes (Philipp.), Chronique.

Indicem lectionum in Universitate litterarum bernensi... proponit Rector et Senatus. Præmissa est Carol.-Guil. Mülleri Analectorum bernensium particula II : Vitalis Blesensis Geta comœdia. Bernæ, 1840, in-4°. Muller, Vitalis Bles. Geta.

Cronica o descripcio dels fets e hazanayes del inclyt rey Don Jaume, primer rey d'Arago, de Mallorques e de Valencia, compte de Barcelona e de Muntpesller, e de molts de sos descendents, per Ramon Muntaner. En Valencia, 1558, in-fol. — Traduction française par M. Buchon, dans les t. V et VI de la Collection des chroniques françaises. Paris, 1827, in-8°; et Paris, 1840, gr. in-8°. Muntaner, Cronic.

Antiquitates italicæ medii ævi, sive Dissertationes, etc., auctore Ludovico-Antonio Muratorio. Mediolani, 1738-1742, 6 vol. in-fol. Muratori, Antiq. italic.

Rerum italicarum Scriptores, a Ludov.-Anton. Muratorio collecti. Mediolani, 1723-1751, 25 t., 28 vol. in-fol. Muratori, Rer. ital. Scriptor.

Mystères inédits du XV[e] siècle, publ. d'après le manuscrit unique de la bibliothèque Sainte-Geneviève par Achille Jubinal. Paris, 1837, 2 vol. in-8°. Mysteres du XV[e] siecle.

N.

Nalus, carmen sanscritum e Mahabarato; edidit, latine vertit et adnotationibus illustravit Franciscus Bopp. Londini, Parisiis et Argentorati, 1819, in-8°. Nalus, carm. sanscr.

Voy. *Plaute*, et *Rec. des historiens de la France.* Naudet.

Voy. *Poésies du roi de Navarre.* Navarre (Roi de).

Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages, par le P. Niceron, Barnabite. Paris, 1727-1745, 43 t., 44 vol. in-12. Niceron, Mém.

Thresor de la langue françoyse tant ancienne que moderne, etc., par Jean Nicot. Paris, 1606, in-fol. Nicot, Thresor de la langue fr.

L'Histoire et chronique de Provence de Cæsar de Nostradamus, gentilhomme provençal. Lyon, 1614, in-fol. Nostredame (César de), Hist. de Provence.

Les Vies des plus célèbres et anciens poetes provençaux qui ont fleuri du temps des comtes de Provence, par Jehan de Nostre Dame, procureur en la cour du parlement de Provence. Lyon, 1575, pet. in-8°. — Traduction italienne. Voy. *Crescimbeni.* Nostredame (J. de), Vies des poetes prov.

Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi et autres bibliothèques, publiés par l'Académie des Inscriptions. Paris, 1787-1847, 16 vol. in-4°. Notices et extr. des manusc.

Voy. *Diplomatique* (*Nouveau traité de*). Nouv. traite de Diplomatique.

O.

Orderici Vitalis Historia ecclesiastica, ed. Aug. Le Prevost. Parisiis, 1838-1852, tom. I-IV, in-8°. Orderic. Vitalis

Ordonnances des rois de Fr.
Ordonnances des rois de France de la troisième race, recueillies par Laurière, Bréquigny, Pastoret, M. Pardessus. Paris, Imprimerie royale, 1723-1841, 21 vol. in-fol. — Table chronologique des Ordonnances, par M. Pardessus. Paris, 1847, in-fol.

Otto (Fr.-G.), Comment. critic. in codd. biblioth. acad. gissens.
Commentarii critici in codices bibliothecæ academicæ gissensis græcos et latinos philologicos, et medii ævi historicos ac geographicos, etc. Scripsit Dr. Frid.-Guil. Otto. Gissæ, 1842, in-fol.

Oudin (Cas.), Scriptor. Eccles.
Casimiri Oudini Commentarius de Scriptoribus Ecclesiæ antiquis, cum multis dissertationibus. Francofurti et Lipsiæ, Weidmann, 1722, 3 vol. in-fol.

Ovide, ex Ponto, Remedia amoris, etc.
P. Ovidii Nasonis Opera, ed. Amar et Lemaire. Paris, 1820-1824, 9 vol. en 10 tom. in-8°.

P.

Panzer, Annal. typograph.
ANNALES typographici, ab artis origine ad ann. 1536, post Maittairii, Denisii, aliorumque curas, emendati et aucti opera Georgii-Wolfgangi Panzer. Norimbergæ, 1793-1803, 11 vol. in 4°.

Papias, Diction.
Papiæ Dictionarium, seu Elementarium doctrinæ erudimentum. Venetiis, 1485, in-fol.

Paquot, Mém. litt.
Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas et du pays de Liége, par J.-Noël Paquot. Louvain, 1765-1770, 3 vol. in-fol., ou 18 vol. pet. in-8°.

P. Paris, Mss. fr.
Les Manuscrits français de la Bibliothèque du roi, leur histoire, etc., par M. Paulin Paris. Paris, 1836-1848, vol. I-VII, in-8°.—Voy. aussi *Berte aux grans piés, Chanson d'Antioche, Chroniques de Saint-Denis, Histoire littéraire de la France.*

P. Paris, Romancero.
Le Romancero français. Histoire de quelques anciens trouvères, et Choix de leurs chansons. Le tout nouvellement recueilli par M. Paulin Paris. Paris, 1833, in-12.

Parise la duchesse.
Li romans de Parise la duchesse, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque royale, par G.-F. de Martonne. Paris, 1836, in-12.

Pasini, Rivautella et Berta, Codic. mss. biblioth. taurin.
Codices manuscripti bibliothecæ regii taurinensis Athenæi per linguas digesti, auctoribus Josepho Pasini, Antonio Rivautella et Francisco Berta. Taurini, 1749, 2 vol. in-fol.

Pasquier, Recherches.
Recherches de la France, par Estienne Pasquier. Paris, 1643, in-fol., et t. I de ses Œuvres. Amsterdam (Trévoux), 1723, 2 vol. in-fol.

Paulmy, Mél. tirés d'une grande biblioth.
Mélanges tirés d'une grande bibliothèque (par le marquis de Paulmy, Contant d'Orville, etc.). Paris, 1779-1788, 70 tom. en 69 vol. in-8°.

Pelli, Memor. per servire alla Vita di Dante.
Memorie per servire alla Vita di Dante, dans l'édition de Dante publiée par Zatta. Venise, 1757, 1758, 5 vol. in-4°. Et à part, Florence, 1823, in-8°.

Percin, Monum. ord. Prædicat.
Monumenta conventus tolosani ordinis fratrum Prædicatorum primi, ex vetustissimis mss. originalibus transcripta, etc., in quibus Historia almi hujus conventus per annos distribuitur, etc., scriptore P. J.-Jac. Percin (de Montgaillard), tolosate, tolosanique conventus alumno. Tolosæ, 1693, in-fol.

Pertz, Archiv der Gesellschaft, etc.
Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtkunde, etc., herausgegeben von G.-H. Pertz. Hannover, 1820-1852, vol. I-X in-8°.

Monumenta Germaniæ historica, edidit Georgius-Heinricus Pertz. Hannoveræ, 1826-1852, vol. I-XII, in-fol. — Pertz, Monum. German. hist.

Le rime di Petrarca, col comento di G. Biagioli. Parigi, 1821, 2 vol. in-8°. — Pétrarque, Trionfo d'amore.

Petri Abælardi... Opera, ed. Fr. Amboesio et Andr. Quercetano. Parisiis, 1616, in-4°. — Petri Abælardi Opera.

Petri Blesensis, bathoniensis in Anglia archidiaconi, Opera omnia, etc., edente Petro de Gussanvilla, presbytero carnotensi. Parisiis, 1667, in-fol. — Petri Blesensis Opera.

D. Bernardi Pezii Thesaurus anecdotorum novissimus. Augustæ Vindelicorum, 1721-1729, 6 vol. in-fol. — Pez, Thes. anecdot.

Sicilia sacra, disquisitionibus et notitiis illustrata, etc., auctore abbate netino et regio historiographo Don Roccho Pirro, editio tertia, emendata et continuatione aucta cura et studio S. T. D. D. Antonini Mongitore. Panormi, 1733, 2 vol. in-fol. — Pirro, Sicil. sacra.

Annalium et historiæ Francorum, ab. ann. 708 ad ann. 990, Scriptores coætani XII, ex bibliotheca Petri Pithœi. Parisiis, 1588, in-fol.; Francofurti, 1594, in-8°. — Historiæ Francorum, ab ann. 900 (verius 1000) ad ann. 1285, Scriptores veteres XI, ex bibliotheca Petri Pithœi. Francofurti, 1596, in-fol. — Pithou, Scriptor. rer. gallicar.

Joannis Pitsei de Illustribus Angliæ scriptoribus, in t. I Relationum historicarum de Rebus anglicis. Parisiis, 1619, in-4°. — Pits, Scriptor. Angl.

M. Accii Plauti Comœdiæ, cum selectis variorum et novis commentariis, curante J. Naudet. Parisiis, 1830-1832, 4 vol. in-8°. — Théâtre de Plaute, trad. par J. Naudet. Paris, 1831-1837, 9 vol. in-8°. — Plaute, ed. de Naudet.

C. Plinii Cæcilii Secundi Epistolarum libri decem et Panegyricus, ed. Lemaire. Parisiis, 1822, 2 vol. in-8°. — Plin. Epist.

C. Plinii Secundi Naturalis historiæ libri XXXVII, cum selectis commentariis Joannis Harduini ac recentiorum interpretum. Parisiis, 1827-1833, 10 vol. en 13 tom. in-8°. — Lat. et fr., par M. Émile Littré. Paris, 1848-1850, 2 vol. gr. in-8°. — Plin. Natur. hist.

Les Poésies du roi de Navarre, avec des notes et un glossaire français (par Lévesque La Ravallière). Paris, 1742, 2 vol. pet. in-8°. — Poésies du roi de Navarre.

Poetæ latini minores : Gratii et Nemesiani Cynegetica, T. Calpurnii Siculi Eclogæ, Q. Ennii... et aliorum Carmina, quæ notis veteribus ac novis illustravit N.-E. Lemaire. Parisiis, 1824-1826, 8 vol. in-8°. — Poetæ latini minores.

Aurelii Prudentii Clementis V. C. Opera omnia, nunc primum cum codd. vaticanis collata, etc. Parmæ, 1788, 2 vol. in-4°. — Prudentii Opera.

Il Morgante maggiore, di Luigi Pulci. Milano, 1806, 3 vol. in-8°. — Pulci, Morgante maggiore.

Q.

QUADRIO. Della storia e della ragione d'ogni poesia volumi quattro, di Francesco-Saverio Quadrio. Bologna e Milano, 1739-1752, 4 vol. en 7 part. in-4°. — Quadrio, Storia d'ogni poesia.

Quétif et Échard. Voy. *Échard*.

M. Fabii Quintiliani de Institutione oratoria libri XII, etc. Parisiis, 1823-1825, 7 vol. in-8°. — Quintilien, Institut. orat.

R.

a qui il fu enjoint pour ses meffaiz qu'il fist le fol sans parler; et depuis ot Nostre Seignor mercy de li, et espousa la fille de l'empereur. Publ. par plusieurs membres de la Société des Antiquaires de Normandie. Rouen, 1836, in-8°.

Le Roman de Robert le Diable, en vers du XIII[e] siècle, publ. par G.-S. Trebutien. Paris, 1837, in-4°.

Robert le Diable (Rom. de).

Fratris Rogeri Bacon, ordinis Minorum, Opus majus ad Clementem quartum, pontificem romanum. Ex ms. codice Dubliniensi, cum aliis quibusdam collato, nunc primum edidit S. Jebb, M. D. Londini, 1733, in-fol.; Venetiis, 1750, p. in-fol.

Rog. Bacon, Op. majus.

La chanson de Roland ou de Roncevaux, du XII[e] siècle, publiée pour la première fois, d'après le manuscrit de la bibliothèque bodléienne à Oxford, par Francisque Michel. Paris, 1837, gr. in-8°. — La chanson de Roland, poëme de Theroulde, texte critique, accompagné d'une traduction, d'une introduction et de notes, par F. Génin. Paris, 1850, in-8°.

Roland (Chanson de).

Romans des douze pairs de France, n[os] 1 à 11, savoir : 1° li Romans de Berte aux grans piés, précédé d'une lettre à M. Monmerqué sur les Romans des douze pairs, publié par M. Paulin Paris; 2° et 3° li Romans de Garin le Loherain, précédé de l'Examen du système de M. Fauriel sur les Romans carlovingiens, publié par M. Paulin Paris; 4° le Roman de Parise la duchesse, publié par M. de Martonne; 5° et 6° la Chanson des Saxons, publiée par M. Francisque Michel; 7° li Romans de Raoul de Cambrai et de Bernier, publié par M. Edward Le Glay; 8° et 9° la Chevalerie Ogier de Danemarche, publiée par M. Barrois; 10° et 11° la Chanson d'Antioche, publiée par M. Paulin Paris. Paris, Techener, 1832-1848, 11 vol. in-12.

Romans des douze pairs de France.

Poëme de Roncevaux, trad. par J.-Louis Bourdillon. Dijon et Paris, 1840, in-12.

Roncevaux (Poëme de).

Roncisval, mis en lumière par J.-Louis Bourdillon. Dijon et Paris, 1841, in-12.

Roncisval.

De l'état de la poésie française dans les XII[e] et XIII[e] siècles, par B. de Roquefort-Flaméricourt. Paris, 1815, in-8°.

Roquefort, État de la poés. fr.

Glossaire de la langue romane, par J.-B.-B. Roquefort. Paris, 1808, 2 vol. in-8°. — Supplément au Glossaire de la langue romane, par J.-B. de Roquefort. Paris, 1820, in-8°.

Roquefort, Gloss. de la lang. rom.

Voy. *Renard* (*Les romans du*).

Rothe, Les rom. du Renard.

Voy. *Wace*.

Rou (Roman de).

OEuvres complètes de Rutebeuf, trouvère du XIII[e] siècle, recueillies et mises au jour pour la première fois par Achille Jubinal. Paris, 1839, 2 vol. in-8°.

Rutebeuf (OEuvres de).

S.

Dizionario geografico del regno di Sicilia, composto dall' abate Francesco Sacco. Palermo, 1799, 1800, 2 vol. pet. in-4°.

Sacco, Dizionar. geograf. della Sicilia.

SS. Salviani Massiliensis et Vincentii Lirinensis Opera, studio et labore Stephani Baluzii. Parisiis, 1669, in-8°.

Salvien, de Gubernat. Dei.

Bibliotheca belgica manuscripta, sive Elenchus universalis codicum manuscriptorum in celebrioribus Belgii cœnobiis, ecclesiis, urbium..... bi-

Sander. ou Sanderus, Biblioth. belg. ms.

T.

BIBLIOTHECA britannico-hibernica, sive de Scriptoribus, qui in Anglia, Scotia, Hibernia, ad sæculi XVII initium floruerunt, litterarum ordine commentarius, auctore Thoma Tannero, episcopo asaphensi; præfixa est Davidis Wilkinsii præfatio. Londini, 1748, in-fol. [Tanner, Biblioth. britannico-hibern.]

Torquato Tasso. Le sue Opere tutte, con le controversie sopra la Gerusalemme liberata. Firenze, 1724, 6 vol. in-fol. [Tasso, Discors. del poem. er.]

Publii Terentii Afri Comœdiæ, ex optimarum editionum textu recensitæ, ed. N.-E. Lemaire. Parisiis, 1827-1828, 2 vol. en 3 part. in-8. [Térence, Eunuch.]

Théâtre français au moyen âge, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, par L.-J.-N. Monmerqué et Francisque Michel, XIe-XIVe siècle. Paris, 1839, gr. in-8°. [Théâtr. fr. au moyen âge.]

Traité des superstitions qui regardent les sacrements, par Jean-Baptiste Thiers, docteur en théologie et curé de Vibraie. Avignon, 1777, 4 vol. in-12. [Thiers, Traité des superstitions.]

Sancti Thomæ Aquinatis Opera omnia. Romæ, 1570, 1571, 17 tom., 18 vol. in-fol. — Antuerpiæ, 1612, 12 vol. in-fol. — Editio altera veneta. Accedunt Vita ejus a Jac. Echardo, et Jo.-Fr.-Bern.-M. de Rubeis dissertationes. Venetiis, 1775-1788, 28 vol. in-4°. [Thom. Aquin. Opera.]

Bonum universale de Apibus, scr. a Thoma Cantimpratano, ed. a G. Colvenerio. Duaci, 1605, vel 1627, in-8°. [Thom. Cantimprat., Bon. univ.]

Leben des H. Thomas von Canterbury, altfranzosisch, herausgegeben von Immanuel Bekker. Berlin, 1838, in-4° et in-8°. [Thomas (Vie de S.).]

Vie de saint Louis, roi de France, par Le Nain de Tillemont, publiée pour la première fois, d'après le manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, par la Soc. de l'hist. de France. Paris, 1847-1851, 6 vol. in-8°. [Tillemont, Vie de S. Louis.]

Storia della letteratura italiana, del cavaliere abate Girolamo Tiraboschi. Roma, 1782-1785, 12 t., 9 vol. gr. in-4°; Modena, 1787-1794, 16 vol. in-4°. [Tiraboschi, Stor. della letter. ital.]

OEuvres choisies du comte de Tressan. Paris, 1787-1791, 12 vol. in-8°. [Tressan, Œuvres]

Tristan. Recueil de ce qui reste des poëmes relatifs à ses aventures, composés en français, en anglo-normand et en grec dans les XIIe et XIIIe siècles; publ. par Francisque Michel. Londres et Paris, 1835, 2 vol. très-pet. in-8°. [Tristan.]

Chronicon Nicolai Triveti Dominicani ab anno 1136 ad annum 1307, in Spicilegio Dacheriano, t. VIII. — Et cum Adamo murimuthensi, et Joanne Bostono, ed. Antonio Hall. Oxonii, 1719, 1722, 2 vol. pet. in-8°. [Triveti (Nic.) Chronic.]

De Vita Caroli Magni et Rolandi historia, Joanni Turpino, archiepiscopo remensi, vulgo tributa, etc., ed. Sebastiano Ciampi. Florentiæ, 1822, in-8°. [Turpin., de Vita Caroli Magni.]

U.

UGHELLI (Ferdinandi) Italia sacra. Romæ, 1644-1662, 9 vol. in-fol. — Ed. secunda, cura et studio Nicolai Coleti. Venetiis, apud Sebastian. Coleti, 1717-1722, 9 t., 10 vol. in-fol. [Ughelli, Ital. sacra.]

V.

Vaissete, Hist. de Langued. — VAISSETE. Histoire générale de la province de Languedoc, avec des notes et les pièces justificatives (par Claude de Vic et Joseph Vaissete). Paris, 1730-1745, 5 vol. in-fol.

Villani (Filippo), Vite d'uom. illustr. — Le Vite d'uomini illustri fiorentini, scritte da Filippo Villani, colle annotazioni del conte Giammaria Mazzuchelli. Nel tomo VI della Cronica di Matteo Villani. Firenze, 1826, in-8°.

Villani (Giov.), Cronica. — Cronica di Giovanni Villani, a miglior lezione ridotta coll' aiuto de' testi a penna. Firenze, per il Magheri, 1823, 8 vol. in-8°.

Villani (Matt.), Cronica. — Cronica di Matteo Villani, a miglior lezione ridotta coll' aiuto de' testi a penna. Firenze, 1825, 1826, 6 vol. in-8°.

Ville-Hardouin, Conquête de Constantinople. — Histoire de la conquête de Constantinople par les François et les Vénitiens, par Geoffroy de Ville-Hardouin (édit. de Du Cange). Paris, 1657, in-fol. — Dans le tome XVIII du Recueil des Historiens de la France. —Édit. de M. Paulin Paris, avec Henri de Valenciennes, pour la Société de l'histoire de France. Paris, 1838, in-8°.

Vinc. bellovac. Specul. — Vincentii bellovacensis Speculum majus. Duaci, 1624, 4 vol. in-fol.; ou l'édit. de Venise, 1493, 1494, 4 vol. in-fol.

Virgilii Æneid., etc. — P. Virgilius Maro, qualem omni parte illustratum tertio publicavit Chr.-Gottl. Heyne, etc. Parisiis, coll. Lemaire, 1819-1822, 8 vol. en 9 tom. in-8°.

Vitæ patrum. — Vitæ patrum, ed. Heriberto Rosweyde. Antuerpiæ, 1615, in-fol.

Vitalis Bles. Amphitryon, sive Geta. — Vitalis Blesensis Amphitryon et Aulularia, eclogæ. Edidit Frid. Osannus, professor gissensis. Darmstadii, 1836, in-8°. — Vitalis Blesensis Geta comœdia, præmissa Indici lectionum in Universitate litterarum bernensi... habendarum, a Carol.-Guil. Müllero. Bernæ, 1840, in-4°.

Voltaire, OEuvr. — OEuvres de Voltaire, avec préfaces, avertissements, notes, etc., par M. Beuchot. Paris, 1828-1834, 70 vol. in-8°. — Table alphabétique et analytique des OEuvres de Voltaire. Paris, 1840, 2 vol. in-8°.

Von der Hagen, Buch der Liebe. — Buch der Liebe, herausgegeben durch Fr.-Heinrich von der Hagen. Berlin, 1809, in-8.

Vossius (G.-J.), de Histor. lat. — Gerardi-Joannis Vossii de Historicis latinis libri III. Lugduni-Batavorum, 1651, in-4°.

Voyage litter. — Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Voy. *Martène*.

W.

Wace, Rom. de Rou — LE Roman de Rou et des ducs de Normandie, par Wace, poëte normand du XII[e] siècle, publié pour la première fois, d'après les manuscrits de France et d'Angleterre, par Fréd. Pluquet (et Aug. Le Prevost). Rouen, 1827, 2 vol. in-8°.

Wadding, Annal. Min. — Wadding. Annales Minorum, seu trium ordinum a S. Francisco institutorum, auctore A. R. P. Luca Waddingo hiberno, etc. Romæ, 1731-1741, 17 vol. in-fol. — Annales Minorum continuati a P. F.-Joanne de Luca veneto, et F. Jos.-Maria de Ancona. Romæ, 1740, 1745, 2 vol. in-fol.

Scriptores ordinis Minorum, recensuit F. Lucas Waddingus. Romæ, 1650, in-fol. — Ed. altera. Romæ, ex typographia S.-Michaelis ad Ripam, apud Linum Contedini, 1806, in-fol. Voyez *Sbaraglia*.
Wadding, Scriptor. Min.

The latin poems commonly attributed to Walter Mapes, collected and edited by Thomas Wright. London, 1841, in-4°.
Walter Mapes, Latin poems.

The History of english poetry, from the close of the eleventh to the commencement of the eighteenth century, etc., by Thomas Warton. London, 1824, 4 vol. in-8°.
Warton, Hist of english poetry.

Histoire des révolutions du langage en France, par Francisque Wey. Paris, 1848, in-8°.
Wey (Francis), Hist. des révol. de lang. en France.

Anglia sacra, sive Collectio historiarum de archiepiscopis et episcopis Angliæ, cura Henrici Wharton. Londini, 1691, 2 vol. in-fol.
Wharton, Anglia sacra.

Concilia Magnæ Britanniæ et Hiberniæ a synodo verolamiensi ann. 446 ad londinense ann. 1717. Accedunt constitutiones et alia ad historiam ecclesiæ anglicanæ spectantia. Edidit post Henricum Spelmannum David Wilkins. Londini, 1736, 1737, 4 vol. in-fol.
Wilkins, Concil. Britann.

Willelmus Malmesburiensis, dans le tome XI du *Recueil des historiens des Gaules et de la France*. Voy. ce *Recueil*.
Willelm. Malmesb.

Voy. *Bongars*, *Gesta Dei per Francos*.
Willelm. Tyr. Historia.

De Cœlibatu ministrorum Ecclesiæ theses theologicæ, quas... proposuit Paul.-Frid. Vœgtlinus, Durlaco-Marchicus. Durlaci, 1686, in-4°.
Vœgtlin. de Cœlibatu, etc.

Ueber die Lais, Sequenzen und Leiche; ein Beitrag zur Geschichte der rhythmischen Formen und Singweisen der Volkslieder und der volksmæssigen Kirchen-und Kunstlieder im Mittelalter, von Ferdinand Wolf. Heidelberg, 1841, in-8°.
Wolf (Ferd.), Ueber die Lais, Sequenzen und Leiche.

Ueber die neuesten Leistungen der Franzosen für die Herausgabe ihrer national Heldengedichte, etc. Wien, 1833, in-8°.
Wolf (Ferdin.), Ueber die neuesten, etc.

Johan. Wolfii J.-C. Lectionum memorabilium et reconditarum centenarii XVI, cum indice absolutissimo M. Johan.-Jac. Linsii. Lavingæ, 1600-1608, 2 vol. in-fol.
Wolf (Jean). Lection. memorab.

Wolfram von Eschenbach, herausgegeben von Karl Lachmann. Berlin, 1833, gr. in-8°.
Wolfram von Eschenbach.

Historia et Antiquitates Universitatis oxoniensis duobus voluminibus comprehensæ, auctore Antonio a Wood. Oxonii, e theatro sheldoniano, 1674, 2 vol. in-fol.
Wood. Hist. et antiq. Univ. oxon.

A Selection of latin stories, from mss. of the thirteenth and fourteenth centuries, ed. by Thomas Wright. London, 1842, pet. in-8°.
Wright (Thom.), A Selection of latin stories.

Biographia britannica literaria; or Biography of literary characters of Great Britain and Ireland, arranged in chronological order, by Thomas Wright, corresponding member of the Institute of France. London, 1842, 1846, vol. I et II in-8°.
Wright (Thom.), Biographia brit.

Early Mysteries, and other latin poems of the twelfth and thirteenth centuries, ed. by Thomas Wright. London, 1838, in-8°.
Wright (Thom.), Early Mysteries.

The Political songs of England, edited and translated by Thomas Wright. London, 1839, in-4°.
Wright (Thom.), Political songs.

Reliquiæ antiquæ. Scraps from ancient manuscripts, illustrating chiefly early english literature and the english language, edited by Thomas Wright and James Orchard Halliwell. London, 1841, 1843, 2 vol. in-8°.
Wright (Thom.) et Halliwell, Reliquiæ antiquæ.

Z.

Ziegelbauer, Hist. rei litt. ord. S.-Bened.

HISTORIA rei litterariæ ordinis S.-Benedicti, etc. Opus, a R. P. Magnoaldo Ziegelbauer ichnographice adumbratum, recensuit, auxit, jurisque publici fecit R. P. Oliverius Legipontius. Augustæ Vind. et Herbipoli, 1754, 4 vol. in-fol.

TABLE

DES NOTICES CONTENUES DANS CE VINGT-DEUXIÈME VOLUME.

FIN DU TREIZIÈME SIÈCLE.

GLOSSAIRES.

POÉSIES LATINES.

TROUBADOURS.

TROUVÈRES.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE.

FIN DU TREIZIÈME SIÈCLE.

GLOSSAIRES.

Introduction.

Plusieurs glossaires étant anonymes, et quelques-uns de ceux qui ne le sont pas étant des pièces de peu d'importance, il a été naturel de les réunir en une notice collective. A être ainsi rassemblés sous un même coup d'œil, ces documents gagneront quelque intérêt, tandis qu'isolés ils auraient à peine valu d'être remarqués.

Une telle notice nous a paru avoir convenablement sa place à la fin du XIII[e] siècle. Ce siècle est, pour la France, le plus haut point de la gloire littéraire au moyen âge. C'est le moment où la vieille langue a le plus de régularité, où la vieille poésie achève de prodiguer ses trésors. Plus tard, une autre ère commence; la langue se décompose; la source abondante des chansons de geste tarit; on traduit beaucoup, on compose des histoires, on fait des poésies légères, jusqu'à ce qu'enfin la renaissance vienne mettre son caractère sur tout ce qui se produit. Il n'était donc pas inutile de clore l'histoire littéraire du XIII[e] siècle par de courtes recherches sur les glossaires.

A la vérité, quelques-uns de ces glossaires descendent un peu plus bas; mais, comme ils portent la trace d'un français ancien, il n'a pas été nécessaire de se renfermer strictement dans des limites chronologiques.

Nous n'avons pas craint de faire figurer dans cette notice

trois Italiens, Jean de Gênes, Hugutio et Papias : Jean de Gênes, parce qu'il cite souvent des exemples français; Papias et Hugutio, parce qu'ils ont été une source féconde où les glossographes subséquents ont puisé.

Outre les livres imprimés, nous avons mis à contribution bon nombre de manuscrits. Sans doute on en trouvera, dans les bibliothèques de nos départements et dans les bibliothèques étrangères, qui mériteraient d'allonger notre notice. Du moins, pour ceux qui ont été à notre disposition, nous avons eu le soin de les déterminer de telle manière, que chacun pourra s'assurer si les lexiques manuscrits que nous n'avons pas vus sont les mêmes que les nôtres ou en sont différents.

I. GLOSSÆ PLACIDI GRAMMATICI.

Classic. auct. e Vatican. codd., t. VI, p. 553.

Placidus le grammairien est, d'après la conjecture de M. le cardinal Mai, le même que Luctatius Placidus, commentateur de Stace et mythographe. On peut croire qu'il était né dans la Gaule; du moins, au mot *frameæ*, il dit : *Frameæ, hastæ longissimæ, quibus etiam nunc Armorici utentes, hoc nomen tribuunt.* Il paraît avoir rédigé ses gloses en commentant différents auteurs. Par exemple : *Fastidiosum vero pro fastidiose dixit.* Et plus loin : *Immensorum thesaurorum ratio quidem facit, sed propter euphoniam immensum dixit.* Ces deux *dixit* se rapportent à quelque auteur dont Placidus expliquait le texte.

Ibid., p. 562.

Ibid., t. III, p. 465.

Ibid., p. 474.

Ce glossaire de Placidus a été publié par M. Mai, d'abord sur deux manuscrits peu anciens et défectueux; puis l'éditeur, ayant trouvé un manuscrit du XI[e] siècle, meilleur et plus complet, a donné dans un autre volume du même recueil les additions et les corrections fournies par cette nouvelle source. Placidus peut figurer ici, et à titre d'auteur d'un glossaire, et comme omis par nos prédécesseurs, bien qu'il paraisse appartenir à la Gaule.

Ibid., p. 427-503.

Ibid., t. VI, p. 554-574.

Placidus est un glossateur chez qui il y a quelques bonnes remarques à prendre, et quelques témoignages à invoquer sur la latinité. C'est ainsi que M. Quicherat l'a cité, à côté d'autres grammairiens, pour prouver que les auteurs corrects distinguaient *juventus*, *juventas* et *juventa*. *Juventus*, dit Placidus, *juvenum multitudo; Juventas, dea juventutis; juventa ipsa nostra ætas est.* Il est vrai qu'il ajoute aussitôt : *Sed nostri in plerisque locis aliter posuerunt.* Mais c'était là

Revue de Philologie, t. I, n. 2, p. 132.

Classic. auct., t. III, p. 474.

un abus des âges postérieurs. En effet, le même savant a fait voir que, dès le IVe siècle de notre ère, *juventus* était non-seulement devenu le synonyme de *juventa*, mais encore l'avait remplacé; et il cite des exemples de cette confusion dans saint Augustin, Palladius, la Vulgate, Nonius et Isidore. Cela prouve que notre grammairien Placidus avait très-bien reconnu le changement qui s'était fait dans l'emploi de ces mots.

L. cit., p. 143.

Ménage rapporte et approuve l'opinion de plusieurs étymologistes qui dérivent notre mot flatter du latin *flatare*, qu'on ne trouve guère que dans les glossateurs. « Le glossaire de Papias, dit Caseneuve, a : *Flatare, augere et amplum reddere;* parce que les flatteurs remplissent de vanité et enflent de la bonne opinion de soi-même ceux qui les écoutent, et qui croient ce qu'ils disent. » C'est plus haut que Papias qu'il faut faire remonter cette glose; elle est chez Placidus, et dans les mêmes termes.

Dict. étymol., au mot *Flatter*, t. I, p. 599.

Classic. auct., t. III, p. 464.

Placidus recommande de dire : *recensiti libri*, et non *recenseti; præbiti,* et non *præbeti.* C'est en effet une faute que l'on rencontre souvent dans les très-anciens manuscrits; et on pourrait déjà y voir une tendance des langues néolatines, ou du moins de la langue française, à changer, quand une même voyelle est répétée dans deux syllabes consécutives, une de ces voyelles. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, *dividere* a fait, non diviser, qui est moderne, mais deviser, qui est la forme ancienne.

Ibid., p. 497.

Ce n'est pas le seul endroit où Placidus combat des fautes qui prenaient racine de son temps, et qui sont devenues des formes fixes dans les langues néolatines. Il dit, avec toute raison, et en se conformant à la vraie latinité : *Ante me fugit dicimus, non ab ante me; nam præpositio præpositioni adjungitur imprudenter.* Cette imprudence se commettait, la glose le prouve, vulgairement du temps de Placidus; et on voit *ab ante*, quoique condamné par les grammairiens, recevant droit de bourgeoisie dans les langues filles du latin, devenir *avanti* en italien, et *avant* en français.

Ibid., p. 431.

II. GLOSSARIUM VETUS. — GLOSSÆ ANTIQUÆ.

1° Le *Glossarium vetus* a été publié par M. le cardinal Mai; il commence par la glose : *abacta*, *immolata*, et finit par la glose : *zelotypa*, *zelosa.* Ce glossaire a des ressemblances avec le glossaire d'Isidore; mais on trouve aussi dans

Classic. auct. e Vatic. codd., t. VI, p. 501-551.

le premier des choses qui ne sont pas dans le second. Ces ouvrages, composés lors de la décadence de la langue latine, contiennent, il est vrai, des explications empruntées à des glossateurs plus anciens, et relatives à des mots du vieux langage des Romains; mais, en outre, ils admettent des mots barbares et populaires, qui, pour la plupart, sont entrés et se maintiennent encore dans les langues modernes. Or, c'est à ce point de vue particulièrement qu'ici de pareils lexiques peuvent nous intéresser. Ce qui donne pour une question pareille du prix à notre glossaire, c'est qu'il est fort ancien. Le manuscrit qui l'a conservé remonte jusqu'au VIIe siècle.
Ibid., p. 550. Le glossateur, expliquant *vesperascit*, dit : *Sero fecit*, *ad occasum inclinat.* On voit là, dès lors, la locution moderne : Il fait nuit. Quoique le mot *gluto* se trouve dans les anciens glossateurs, cependant il paraît avoir été fort peu en usage dans la bonne latinité; du moins il ne figure pas dans les monuments écrits qui nous restent. Mais il était sans doute d'un usage vulgaire, et, à ce titre, il s'est implanté dans nos langues modernes. On lit ici, dans un article dont le com-
Ibid., p. 533. mencement est altéré et inintelligible : *Vulgo glutto appellatur. Bisaccium,* pour dire un bissac, se trouve dans Pétrone; mais notre mot besace est déjà dans cette glose : *Mantica,*
Ibid., p. 533. bisacia. *Adproximata* (mot inintelligible), *tortellum pue-*
Ibid., p. 504. *ris. Tortellum*, qui signifie ici un bourrelet, est notre mot tour-
Ibid., p. 526. teau. *Hirsutum*, *villutum. Villutum*, dérivé de *villus,* n'existe cependant pas dans la latinité, mais il s'est perpétué dans l'italien *velluto*, dans le français velu, et dans le mot velours.
Ibid., p. 546. *Sublatum*, *tultum;* il est fort possible que cette glose soit renversée, et qu'il faille lire : *Tultum*, *sublatum.* Quoi qu'il en soit, *tultum,* qui n'appartenait pas à la latinité classique, a vécu dans l'italien *tolto,* et dans le vieux français tolt, participe du verbe dont l'infinitif est tollir ou toudre. Nous ci-
Ibid., p. 547. terons encore les gloses : *Suffarcinatus*, *caricatus;* d'où
Ibid., p. 537. l'italien *caricare,* et le français charger; *orbita, strata,* d'où l'italien *strada,* et le vieux français estrée :

Berte aus grans piés, LXXXII. Vit Pontoise et Poissy et Meulent en l'estrée.

Classic. auct., t. VI, p. 536. *Nutu, voluntate, sive cinno vel aspectu.* Cette glose nous donne encore un mot moderne; *cinno* est devenu l'italien *cenno*, et n'est pas étranger non plus à l'ancien français, où il se trouve dans le mot acener :

Berte aus grands piés, LXXVIII. Où qu'ele voit Pepin, d'une part l'acena.

On donne pour etymologie à gargote l'allemand *Garküche*, composé de *gar*, prèt, cuit, et de *Küche*, cuisine; mais l'opinion de Ménage nous paraît plus vraisemblable : il tire ce mot de *gurgutium*, altéré de l'ancien mot latin *gurgustium*, *gurgustiolum*, et pour lequel il a recours au témoignage du glossaire de Vendôme : *Gurgutia*, *loca tabernarum tenebrosa*. C'est aussi notre glose, laquelle ajoute : *Ubi convivia turpia fiunt*.

Dict. étymol., t. I, p. 506.

Classic. auct., t. VI, p. 526.

2° Les *Glossæ antiquæ*, que nous lisons dans le même recueil de M. Mai, commencent par *abbaso, infirma domus*, et finissent par : *xystarches, athletarum princeps*. Le manuscrit dont le savant éditeur s'est servi est du XI[e] siècle. On y trouve : *machiones*, *constructores parietum;* glose déjà connue par Isidore, et qui est l'origine de notre mot maçon. *Querellatur*, *queritat*, *vociferatur;* c'est notre mot quereller. *Mitra*, *kappa*, *kapitis ornamentum;* c'est notre mot chappe. *Stabulis*, *curtibus ovium;* c'est la *curtis* qui revient si souvent dans les premiers monuments du latin barbare, et que nous avons gardée dans toutes ses acceptions, cour de judicature, cour de seigneur, cour de maison, basse-cour, excepté celle que signale notre glossographe. *Insitivis, grafiolis*, *qui inseruntur;* voilà notre mot greffe qui se trouve dès lors dans le langage, le nom de l'instrument *graphium* ayant fini par fournir le nom de la branche transplantée. Au temps où il écrivait, la musique d'orgue était cultivée, à en juger du moins par ceci : *Hydroplasmus, qui cantiones componit organi*. Quelquefois ces gloses sont altérées d'une manière désespérée; mais quelquefois aussi le remède se présente au bout de la plume : *Pictionicæ, qui vincunt in pictuarum certamine*. Il est évident qu'il faut lire : *Pyctonicæ, qui vincunt in pyctarum certamine*. *Pyctonicæ*, ceux qui remportent la victoire dans le combat du pugilat.

Classic. auct., t. VII, p. 550-586.

Ibid., p. 567.

Ibid., p. 576.

Ibid., p. 569.

Ibid., p. 580.

Ibid., p. 564.

Ibid., p. 563.

Ibid., p. 574.

III. PAPIAS : ELEMENTARIUM DOCTRINÆ ERUDIMENTUM.

Ce titre est celui que Papias croit préférable pour son ouvrage : « On nomme glossaire, dit-il dans le préambule, « un livre où se trouve simplement l'explication de quel« ques mots ou de quelques locutions; mais comme j'ai ajouté « ici des définitions, des étymologies conformes aux règles, des « sentences et beaucoup de renseignements de ce genre, on « pourra nommer plus convenablement mon ouvrage un « Rudiment élémentaire de doctrine. »

Papias exposant lui-même la méthode qu'il a suivie, il faut le laisser parler : « De tout ce qui se trouve dans ce livre, une partie « a des autorités certaines, une partie est chancelante, n'étant « appuyée d'aucun suffrage solide. En d'autres cas, la chose « parle d'elle-même, et alors nous jugeons superflu de mettre « des notes. Mais quand il y a doute, afin que nous ou tout autre « corrigions ou confirmions par quelque découverte ultérieure « ce qui est incertain, nous ajoutons un *obelus* avec un point, ou « un astérisque avec un *obelus*. Quant au genre, à la déclinai- « son et au temps, nous joignons à chaque mot certaines in- « dications : ainsi m signifie masculin ; f, féminin ; n, neutre ; « c, commun, de deux ou de trois genres. Les déclinaisons « sont indiquées, la première, par p ; la seconde, par s ; la « troisième, par t ; la quatrième, par q ; la cinquième, par v. « Les noms irréguliers ou manquant d'un cas se reconnaî- « tront à la particularité qu'ils offrent. La conjugaison des « verbes sera désignée par la première ou la seconde per- « sonne, ou par l'infinitif, caractères qui sont toujours déci- « sifs. Nous noterons la quantité des syllabes par une vir- « gule, si elles sont longues ; par un point, si elles sont « brèves. Quant aux diphthongues, à la position et au reste « évident de soi, nous n'avons rien marqué. Celui qui voudra « trouver dans notre ouvrage promptement quelque chose, « saura que l'ordre en est alphabétique, non-seulement dans « les premières lettres, mais encore dans la seconde, la troi- « sième, et quelquefois au delà..... Il arrive qu'il y a des varia- « tions dans les premières, les secondes ou les troisièmes let- « tres, à cause des différences d'orthographe ; par exemple, « *hyæna* est écrit par quelques-uns avec un i, par d'autres « avec y, ou avec une aspiration et la diphthongue æ à l'a- « vant-dernière syllabe ; *verbena*, une plante, est écrit par « quelques-uns *berbena*. Il n'est pas inutile d'avoir donné ces « avertissements. Pour les autres notations, l'usage de ce « livre les enseignera sans peine. Je m'appuie souvent du té- « moignage de quelques auteurs ; voici les noms de ces au- « teurs, qui sont indiqués par leurs lettres initiales dans le « courant de l'ouvrage : Isidore, Augustin, Jérôme, Ambroise, « Grégoire, Priscien, Boëce (presque tout ce que nous avons « trouvé dans les livres de Boëce, de Priscien et des autres « est noté dans notre livre avec les mêmes *apices*), le commen- « taire sur Boëce, Remigius (Remi d'Auxerre), Bède, Origène, « Horace, Cicéron, Hippocrate, etc. ; le livre *de Gestis Lon-*

« *gobardorum*, l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, Orose, « Galien, Placitus, Eucherius, Virgile ; les commentaires sur « Virgile, sur Horace, sur Juvénal, sur Martial, et les autres « que je passe sous silence; Aimon, Platon, Fulgence. »

Ces indications de Papias ont été fort mal suivies dans l'édition que nous avons sous les yeux, édition de tous points défectueuse, et où l'on rencontre fréquemment des fautes évidentes, des choses inintelligibles. Par exemple : *Aruns, tis, quidam fuit, qui camellam interfecit puellam.* Lisez *Camillam;* il s'agit de la Camille de Virgile. *Bronchum, græce a gutture, quem gurgulionem vocamus.* Lisez : *Bronchos, græce, guttur, quem gurgulionem vocamus.* Il faut se garder d'imputer à Papias ces fautes si nombreuses d'une mauvaise édition.

Venise, 1485, in-fol.

Ce qui lui est propre, c'est la manie de donner des étymologies ordinairement absurdes. Ainsi, il dérive *akyrologia,* qu'il écrit *achirologia*, de *chir, manus*, et *logos, dictio;* ce qu'il traduit par *immanualis dictio, quæ ad manum non leviter venit.* Mais la plus singulière étymologie est peut-être celle-ci : *Papæ*, παπαί, interjection admirative, d'où vient *papa,* le pape, c'est-à-dire l'admirable.

Cependant Papias n'ignore point le grec; il en cite souvent des mots, et même il est probable qu'il connaissait Homère; au moins il en rapporte des demi-vers; par exemple, au mot *Argos : Homerus primo Iliados,* καὶ κύνας ἀργούς, *id est celeres.*

Tiraboschi, Storia, etc., t. III, p. 300.

Dans le latin barbare des médecins du moyen âge, l'intestin rectum est appelé *longao.* Dans Papias, nous trouvons la glose: *Longio intestinum vocatur, quod sit longum.* Le *longao* des médecins est sans doute une altération de *longio*, dont la dérivation est manifeste.

Papias, Lombard, adresse son livre à ses fils absents, dont il se trouvait séparé, soit, dit-il, à cause de ses péchés, soit par la disposition de la Providence, qui arrange les choses pour le mieux. Il avait mis dix ans à composer cet ouvrage. On y trouve, comme il l'annonce lui-même, un grand nombre de définitions, dont quelques-unes sont fort étendues; on y trouve aussi bon nombre de noms propres, de noms géographiques, des mots grecs, et même des mots hébraïques. Mais ce qu'on y chercherait en vain, et ce qu'on regrette de n'y pas trouver, vu l'époque reculée de l'auteur (il écrivait dans le milieu du XIe siècle), ce sont des notions sur le langage et les usages de son temps. Papias est tout

V. Muratori, Antiquitat. ital. med. ævi, t. III, col. 913.

entier tourné vers l'antiquité; il n'a pas un mot pour l'âge où il a vécu.

IV. THESAURUS NOVUS LATINITATIS.

Ce Trésor nouveau de latinité, publié par M. le cardinal Mai, est anonyme; mais si le nom de l'auteur est inconnu, sa profession ne l'est pas; car, dans le prologue, il fait entendre clairement qu'il était un homme livré à l'étude et à l'enseignement de la grammaire. L'éditeur le place au XIIe siècle, d'abord, parce que le manuscrit d'où il a tiré ce lexique paraît, en effet, remonter jusque-là; ensuite, parce que l'écrivain le plus récent, parmi ceux qui s'y trouvent cités, est Marbode, qui mourut en 1123. Quant à sa patrie, notons que ce lexicographe anonyme sait le français, puisqu'on y a relevé les mots suivants : *Calybs..., quod gallice vocatur* acer; *cadus..., quod gallice dicitur* baril; *castor, gallice autem* bevere; *crepo*, crever; *pulvinus, qui sub nobis jacet, quod gallice vocatur* cuilta; *fragum, quod gallice dicitur* freses; *gesa, quod gallice dicitur* gisarme; *ardea, quæ gallice dicitur* hairum; *alvearia, quæ gallice dicuntur* ruscæ; *alietus, avis quæ gallice vocatur* smerillum. Mais il y a aussi deux mots anglais: *Jus quandoque dicitur pro elixatura carnis, quod anglice* brob *vocatur;* c'est sans doute le mot anglais *broth* (bouillon). *Hydromelum, aqua mellita, quæ anglice* meda *dicitur;* c'est le mot anglais *mead* (hydromel). L'éditeur a conjecturé qu'un grammairien qui savait à la fois le français et l'anglais, était vraisemblablement un Anglo-Normand; mais il se pourrait que ce grammairien fût le Normand Alexandre de Villedieu. L'ouvrage se trouve du moins dans un manuscrit de Paris avec cette souscription : *Explicit antiquus monachus, qui secundum aliquos glosavit Doctrinale, et est valde notabilis; vel Alphabetum Alexandri de Villa Dei in Neustria.* Le manuscrit paraît être du XIIIe siècle; l'*Explicit* est d'une autre main, et, autant qu'on peut le comprendre, il reconnaît dans ce livre l'*Alphabetum* d'Alexandre de Villedieu.

Ce dictionnaire est un ouvrage fort considérable; il remplit un volume in-8° tout entier. Voici le plan du lexicographe : prenant les mots de chaque lettre, il donne d'abord les formes de la déclinaison ou de la conjugaison pour chacun de ces mots, puis la manière dont ils dérivent les uns des autres; cela fait, il reprend, sous le titre de répétitions, la

Classic. auct. e Vatic. codd. ed., t. VIII, p. 1-632.

Page 88. 99. 97. 93. 94. 222. 251. 31. 34. 10. 281. 291.

Biblioth. nat., anc. fonds latin, n. 7621; Catal., t. IV, p. 379, col. 1. — Fabric., Biblioth. med. et inf. ætat., t. I, p. 68. — Oudin, Scriptor. ecclesiastic., t. III, col. 155. — Sbaraglia, Supplem. ad Scriptor. fr. Min., p. 22. — Hist. litt. de la Fr., t. XVIII, p. 202-209, etc.

plupart des mots dont il vient de traiter, en exposant alors ce que chacun signifie.

Il cite un très-grand nombre d'auteurs latins et quelques traductions latines d'auteurs grecs : Adelmus, *in libro de Virginitate;* Alcuin, saint Ambroise, Apulée, Aristote, saint Augustin, Bède, Boëce, Caton, Cicéron, Claudien, Fortunat, Fulgence, Galien, Horace, saint Jérôme, Josèphe, Isidore, Juvénal, Lucain, Macer, *de Viribus herbarum;* Macrobe, Marbode, Martial, qu'il nomme *Martialis coquus;* Martianus Capella, Ovide, Perse, Pétrone, Platon, Plaute, Priscien, Prudence, Quintilien, Raban, Salluste, Sidoine, Solin, Stace, Térence, Varron, Virgile. Homère est cité quelquefois, mais toujours dans l'imitation latine en vers hexamètres, publiée sous le nom du faux Pindare.

L'auteur du lexique a certainement une connaissance étendue de la langue latine; il l'écrit en recherchant, il est vrai, les mots anciens et rares, mais non sans quelque soin d'arriver à l'élégance. Ainsi, dans son prologue, où il feint que la déesse Grammaire lui apparaît, après qu'un bruit soudain l'a réveillé : *Quo ilicet experrectus crepitaculo, semhiulcos meticulose retegens ocellos, toralque involucro præ vultu clanculo corrugatum objectans, exili rimula, quid rerum gereretur, limis perspicabar. Nec nox ea illimis nigellisve tenebrarum peplis obducta, sed prælustri rutilantis Cynthiæ coruscamine rimatim sese ingerebat perspicua,* etc.

V. Hugutio : Verborum derivationes.

Hugutio (Uguccione), de Pise, évêque de Ferrare, vécut vers la fin du XIIe siècle; sa mort est placée à l'an 1212. Voilà donc encore un dictionnaire d'une date reculée, témoignant des laborieux efforts du moyen âge en ce genre. Le titre montre le but particulier que s'est proposé l'auteur, à savoir : indiquer surtout la dérivation des mots. Lui-même nous dit, dans son préambule, qu'il a voulu donner *vocabulorum singulorum distinctiones, derivationum origines, ethymologiarum assignationes, interpretationum expositiones.* Il ne s'épargne pas à vanter son propre ouvrage : « L'enfant, le jeune homme, l'homme fait, tous en seront charmés. *Hoc parvulus suavius lactabitur, hoc adultus ubertius cibabitur, hoc perfectus affluentius delectabitur.* » Son livre, ajoute-t-il, sera consulté avec profit par ceux qui enseignent le *trivium* et le *quadrivium*, par les professeurs des lois, par ceux qui

Ughelli, Italia sacra, t. II, col 576. — Muratori, Antiquitat. italic. med. ævi, t. III, col. 913. — Tiraboschi, Storia, etc., t. IV, p. 265, 305, 408.

Biblioth. nat., fonds latin, n. 7625.

approfondissent la théologie, par ceux qui gouvernent les églises.

Malheureusement il nous est impossible de souscrire à ces éloges de la préface. Nous citerons pour exemple un mot pris
Fol. 27. au hasard, *cardia*. L'auteur y rattache avec raison le latin *cor;* mais il y joint *cardo,* parce que le gond est comme le cœur de la porte; *corda,* parce que la corde bat dans la lyre comme le cœur bat dans le corps; *cura* et tous ses dérivés, parce que cure (qu'on nous passe ici ce vieux mot) dévore le cœur de l'homme. *Cura* le mène bien plus loin : les gens de la cour étant préoccupés par des soins nombreux, il inscrit à la suite *curia, curialis, curtis.* On voit que, par cette prétendue étymologie, tout est confondu, et que les combinaisons les plus arbitraires président à un pareil arrangement des mots. Non-seulement cela n'a rien d'instructif, mais encore l'esprit de l'étudiant serait conduit aux plus fausses notions s'il se laissait guider par des dérivations aussi chimériques.

Cependant Hugutio est quelquefois moins malheureux. Il est des cas où l'étymologie correcte se présente de soi; pour des mots même plus difficiles, il met la main sur la véritable
Fol. 68 verso. racine. Ainsi *fervere*, *fervor*, *fervidus*, sont judicieusement rapprochés par lui du mot latin *formus,* qui était un mot archaïque, et qui se rattache lui-même au grec θερμὸς et à l'allemand *warm*.

En supposant même à Hugutio plus de jugement et plus d'instruction, il était impossible de faire alors un bon dictionnaire sur le plan qu'il s'était tracé. Les langues étaient trop mal connues; les lexicographes ne possédaient que le latin; ils n'avaient qu'une teinture du grec; ils tenaient rarement compte de leurs langues maternelles, les langues néolatines, qui cependant les auraient éclairés dans bien des points; enfin, ils étaient généralement étrangers aux langues germaniques, qui sont si nécessaires quand on veut avoir une vue étendue des formes diverses que revêtent les mots, et des connexions secrètes qui lient la plupart des idiomes européens.

Nous ne savons jusqu'à quel point Hugutio était en état de lire un livre grec; mais il avait du moins la connaissance de beaucoup de mots, car il en cite un bon nombre (en lettres latines, il est vrai), et il les interprète correctement. Des erreurs même qu'il commet dans la dérivation en font foi.

Ainsi, donnant l'étymologie d'*énergumène*, il y reconnaît très-bien le mot ἔργον; mais il se trompe sur la désinence *mène*, et il pense que c'est le mot μήνη, *la lune;* de sorte qu'il assimile *énergumène* à *lunatique*. Cette connaissance du grec, quelle qu'elle soit, vaut la peine d'être notée pour le XIIe siècle. Fol. 58, v°.

Une phrase intercalée dans un article, et destinée à faire comprendre la différence entre *conducere* et *locare*, nous apprend comment à Bologne les étudiants se logeaient: *Scolares Bononie conducunt hospicia, burgenses locant ea.* Fol. 52.

VI. Magistri Johannis de Garlandia Dictionarius.

« Le dictionnaire de Jean de Garlande, dit M. Géraud, qui l'a « publié, est un document curieux et utile. L'auteur y passe « en revue toutes les industries qui existaient de son temps « à Paris; il donne, pour chaque artisan, tantôt la liste « des outils qu'il emploie, tantôt l'énumération des objets « qu'il vend, qu'il répare ou qu'il fabrique. Cette nomencla- « ture est précédée de quelques notions d'anatomie, où Jean « de Garlande décrit, en six articles, la structure intérieure « et extérieure du corps humain. Le reste de l'ouvrage « contient des notions quelquefois incomplètes, mais tou- « jours intéressantes, sur divers sujets traités chacun dans « un article à part. La rhétorique, la médecine, la navigation, « l'architecture, l'art de la guerre, la manière de s'habiller, « de se nourrir, de meubler sa maison, la culture des bois, « des vergers et des jardins, tout devient pour le savant écri- « vain une source féconde d'observations curieuses. Chaque « article du texte est suivi d'un commentaire assez étendu. « Malheureusement ce commentaire, presque toujours rempli « de puérilités grammaticales, est souvent insuffisant pour « l'intelligence des passages obscurs et difficiles. »

Paris sous Philippe le Bel, Paris, 1837, p. 580-612.

Tant qu'on a cru que Jean de Garlande appartenait à la seconde moitié du XIe siècle, les renseignements qu'il nous transmet ont eu un très-haut prix. Ce prix a incontestablement baissé, aujourd'hui que l'antiquité de l'auteur a été diminuée de deux siècles par une critique rigoureuse, mais irréfutable, qui, dans le présent volume, s'appuiera encore de nouvelles preuves. Toutefois un dictionnaire du XIIIe siècle est toujours une pièce intéressante à lire et bonne à consulter.

Hist. littéraire de la France, t. VIII, p. 83-98. Ibid., t. XXI, p. 369-372.

Les *apothecarii* (*gallice dicuntur* espiciers, lit-on dans le commentaire) vendent du sucre et des clous de girofle. On

Paris sous Philippe le Bel, p. 596.

voit par ce seul petit fait combien le moyen âge avait des relations plus étendues avec l'Orient que les anciens, à qui ces deux substances étaient à peine connues.

Ibid., p. 599. Au même titre on remarquera les *bumbacia*, espèces de cuirasses rembourrées de coton. Dès lors l'usage du coton avait pénétré dans l'Occident. Les anciens avaient aussi fabriqué des cuirasses en substances textiles. « Le feutre fait « avec la laine, dit Pline, imbibé de vinaigre, résiste au fer. » Ailleurs il rappelle les cuirasses de lin dont parle Homère. Un savant a tout récemment essayé le procédé des anciens; il a fait macérer du lin écru dans du vinaigre saturé de sel, il l'a foulé, et en a obtenu un feutre doué d'assez de force de résistance pour n'être percé ni par la pointe des épées, ni par les balles des armes à feu.

Histoire nat., VIII, 73. Ibid., XIX, 6. Papadopoulo-Vretos; Mém. sur le Pilima, dans les Mém. présentés à l'Académie des inscriptions, t. I, 1845, p. 361.

Pag. 585. Le but de Jean de Garlande a été, en composant ce dictionnaire, de faire, ainsi qu'il le dit lui-même, un recueil des mots les plus nécessaires que tout écolier doit garder, non pas seulement dans un coffre de bois, mais dans l'armoire du cœur (*in cordis armariolo*), afin qu'il puisse s'exprimer avec facilité, et surtout nommer les choses d'usage commun. Tout en recueillant ces mots vulgaires, Jean de Garlande, sans doute pour égayer une nomenclature aride, lance de temps en temps quelques traits satiriques. Ainsi, les drapiers (*pannarii*) volent leurs pratiques en aunant les draps avec une aune courte et un pouce trompeur. Les dévideuses (*devacuatrices*) et les trancheresses d'or (*mulieres aurisece*) vident et tranchent souvent les bourses des écoliers parisiens.

Pag. 595. Pag. 607.

L'auteur est tellement familiarisé, comme on l'était de son temps, avec la lecture des chansons de geste, que, dans le bois du roi de France (*in nemore regis Francie*), il met, entre autres animaux, les léopards et les tigres, bêtes redoutables que les preux et les héroïnes des vieux poëmes ne manquaient pas de rencontrer ou de craindre dans nos forêts. Ainsi, ceux qui ont abandonné Berte dans la forêt du Mans remarquent qu'

Pag. 608.

Li romans de Berte aus grans pies, publ. par M. P. Paris, XXII.

> En ceste forest a maint ours et maint liepart.

Ib., XXXIII. Et elle-même s'écrie :

> Car je ne garde l'eure que à dens et à poe
> Me tiegne ours ou lyons qui toute me defroe.

Pag. 589. Lorsque Jean de Garlande parle de ceux qui vendent des

épées bien fourbies, il s'est souvenu des brans fourbis des poëtes, comme dans ce vers :

En son poing tenoit nu le brant fourbi d'acier. Berte, XIX.

Il paraît que l'édition donnée par M. Géraud n'est pas la première; du moins il en indique une terminée à Caen le 12 janvier 1508, sans toutefois qu'il ait pu se la procurer, et il n'en a vu l'indication que sur la garde du manuscrit qui lui a servi pour sa publication. Dans les éclaircissements qu'il y a joints, et dont ce texte a fréquemment besoin, nous relèverons quelques inexactitudes qui ont échappé d'autant plus facilement à l'éditeur qu'il s'agit d'expressions techniques. A l'endroit où il est parlé de la *vena sophena,* et où l'on avoue qu'on a vainement cherché ce mot dans du Cange, il faut lire *saphena,* la veine saphène, qui descend le long de la malléole interne. Lisez de même *venas mesaraicas*, au lieu de *miscraicas*, les veines mésaraïques; et *tympanites*, au lieu de *tympanifes,* la tympanite, maladie où le ventre sonne comme un tambour. Au mot *petoides*, qui est interprété par ennemies des poules, l'éditeur propose de lire *ictides,* les fouines; il vaut peut-être mieux lire *putacii,* les putois. Le dictionnaire contient cette glose : « *Taxus est arbor quæ gallice dicitur* hous; *taxus aliter gallice* taisons, *et taxum gallice* lardun. » Sur quoi l'annotateur dit que « taison, » suivant Lacombe et Roquefort, signifiait une toise, et qu'alors l'étymologie du mot toise serait le verbe latin *taxare.* Taison ou taisson est encore aujourd'hui un des noms du blaireau, et les anciens glossographes nous ont appris que *taxus* en était le nom gaulois. Il faut donc écarter la toise et l'étymologie qu'on suppose. Plus loin, M. Géraud lui-même traduit *taxus* par blaireau, et il ajoute que c'est le *tasso* des Italiens; cela est très-vrai, et conduit directement au « taisson » du français. Quelques observations de ce genre n'empêchent pas que les notes jointes à l'édition ne soient fort savantes et d'un secours indispensable au lecteur.

Pag. 581. Pag. 585. Pag. 586. Pag. 612. Pag. 609. Pag. 5[illegible]. Pag. 608.

VII. Johannis de Janua Summa, quæ Catholicon appellatur.

Jean de Gênes, Johannes de Janua, ou, comme il se nomme lui-même à l'article *Janua*, frater Johannes Januensis de Balbis, de l'ordre des frères Prêcheurs, nous apprend qu'il termina son *Catholicon* l'an du Seigneur 1286, aux nones de mars, c'est-à-dire le 7, après un travail qui avait duré

Scriptor. ord. Prædicat., t. I, p. 462.

de longues années. Il ne doit rien y avoir d'exagéré dans cette déclaration; car le *Catholicon,* appelé aussi quelquefois *Summa grammaticalis*, est un ouvrage très-considérable, formant, dans l'édition de Lyon de 1520, un fort volume in-folio, sur deux colonnes, à impression serrée, et avec des abréviations.

Quoique l'auteur soit, comme son nom l'indique, originaire de la ville de Gênes, néanmoins les mots de langue moderne qu'il cite n'appartiennent pas à l'italien; ils appartiennent au français. Il explique ainsi le mot *cadus : Id est vas quod dicitur* barillet. Il explique *larva* par *simulacrum quod terret, quod vulgo solet dici* faulx visaige. Quelquefois aussi il donne au mot néolatin une désinence latine. Ainsi : *Jantare*, *disnare dicitur vulgo ;* c'est le mot dîner avec son ancienne orthographe, disner. *Ligo, id est sarpa*; c'est notre mot serpe. Quant à *sarpa*, c'est sans doute un mot populaire de l'ancienne langue latine conservé par les peuples néolatins; car on trouve dans Festus *sarpere* avec le sens de tailler la vigne. A l'article *Lino*, Jean, qui a l'habitude de ranger les composés à côté des primitifs, traduisant *oblino*, dit : *Quod vulgo dicitur empegezare.* Ce mot, qui ne paraît pas italien, est peut-être une faute pour *empegare ;* dans tous les cas, c'est le français empeser, ou le provençal *empegar.* Ces remarques porteraient à croire que le livre a été composé dans des lieux où dominait la langue française. Malheureusement les grammairiens de ce temps s'inquiétaient peu de la langue moderne; aussi n'y en a-t-il guère dans l'ouvrage que les précédents exemples. Leurs dictionnaires étaient exclusivement latins, parce qu'ils les destinaient aux lettrés, qui alors écrivaient en cette langue morte.

Les lexicographes antérieurs que Jean de Gênes met à profit sont, au premier rang, Papias et Hugutio. Il emploie des exemples pris à Jean de Garlande, sans le nommer toutefois; mais des vers comme celui-ci :

Sanus eo cubitum, malesanus vado cubatum,

Hist. litt. de la France, t. XVII, p. 133.

sont faciles à reconnaître. Enfin, il cite maintes fois l'autorité du *Græcismus*, qui est l'œuvre d'Évrard de Béthune.

Le nombre des mots de basse latinité n'est pas fort grand chez lui; la plupart se trouvent dans les lexiques précédents, et surtout dans Isidore. Nous indiquerons cependant *Juxtare, id est appropinquare*, *adesse*, *juxta esse, et dicitur a*

juxta adverbio. On voit là, dans son origine latine, notre mot joûter. On sait que la forme barbare du mot comput est *compotus ;* Jean nous donne une singulière raison pour expliquer cette altération : *Antiqui dicebant computus, sicut exigit derivatio ; quod nos abhorremus propter vocis obsonantiam.* Le bon religieux pense que la syllabe *put*, dans *computus*, a blessé les oreilles pudiques, et que, pour s'épargner cette consonnance déshonnête, on a dit *compotus.*

L'étymologie est, comme toujours, la partie faible. L'étude comparative des langues avait fait trop peu de progrès pour que des erreurs énormes ne fussent pas acceptées. Aussi, toutes les fois que la dérivation n'est pas immédiatement donnée par la nature même du mot, on peut être presque sûr que les étymologistes anciens, et à leur suite ceux du moyen âge, se fourvoient. Que penser de celle-ci? *Egloga dicitur quasi egaloga; ega enim græce capra latine, logos sermo; inde egloga, id est sermo de capris, vel quasi de rusticis vel vilioribus rebus; vel dicitur egloga, id est caprinus sermo, propter fœditatem et turpitudinem materiei.* Rien n'est plus conforme à ce que l'auteur dit modestement, dès son premier chapitre, du peu qu'il sait de grec : *Hoc difficile est scire, et maxime mihi non bene scienti linguam græcam.*

Jean de Gênes ne se contente pas de l'explication lexicographique; il ajoute, pour les mots importants, des détails, quelquefois très-étendus, sur la chose même. C'est ainsi, par exemple, qu'à l'article *Confessio*, il y a une colonne entière sur les conditions de la confession; il cite un assez grand nombre d'auteurs anciens, mais surtout la Bible; et, à ce propos, il explique plusieurs mots hébraïques.

Le *Catholicon,* fort souvent imprimé au XVe et au XVIe siècle, fait honneur, malgré ses fautes, et à l'auteur lui-même, et aux connaissances lexicographiques du moyen âge en général; car le livre de Jean de Gênes a recueilli, compilé et accru les travaux antérieurs, et particulièrement celui de Papias.

VIII. Vocabula a poetis usurpata, per alphabeti ordinem.

Le titre que nous inscrivons ici a été ajouté par une main récente, et ce vocabulaire est sans suscription dans le manuscrit qui l'a conservé; il est aussi sans nom d'auteur. Il commence au folio 223 et finit au folio 230; il est sur deux

Biblioth. nat., fonds latin, n. 7598.

colonnes de format in-folio, et d'une écriture qui appartient au XIII[e] ou au XIV[e] siècle. Voici le plan de l'auteur : il met en saillie le mot qu'il s'agit d'élucider par un exemple ; puis, il rapporte l'exemple, plaçant à côté le nom du poëte qui l'a fourni. Il n'y a jamais plus d'un vers cité pour chaque mot. L'ordre est alphabétique, en ce sens que les lettres de l'alphabet se succèdent régulièrement l'une à l'autre ; mais cet ordre n'est nullement conservé dans l'intérieur de chaque lettre.

Les poëtes cités sont Virgile, Horace, Lucain, Ovide, Juvénal, Perse, Stace, Arator, Prudence, Sedulius, Martianus (c'est Martianus Capella), le pape Damase, Prosper, Martial, Lucrèce, Alcimus, Boëce, Bède et Cicéron. Parmi les noms cités on trouve *Peralbus;* le vers attribué à ce nom est :

Pondere qui tenues athomi compagine nuta.

Il faut lire *Prudentius,* et restituer ainsi le vers fort altéré :

Prudentii Agoth., v. 954.

Prodere, quam tenues atomi compage minuta.

Le compilateur nomme aussi parmi ses autorités un certain poëte Sophocles, et il lui attribue ce vers-ci, singulièrement défiguré :

Captus in obscuris pro sorice pica cepit.

Ce vers est dans l'Anthologie latine, où on lit :

Anthologia lat., ed. Burmann, t. II, p. 452.

Cattus in obscuro cepit pro sorice picam.

L'épigramme est anonyme ; nous ne savons ce qu'il faut penser de ce Sophocles, poëte inconnu, inscrit dans notre vocabulaire, et dont le nom ne se trouve point dans l'Anthologie grecque.

L'Homère latin figure aussi dans le vocabulaire avec ce vers :

Nam crises quam flevit solatia nate.

Encore un vers cruellement estropié, en place duquel il faut lire :

Poetæ latini minores, éd. de Lemaire, t. III, p. 516.

Nam quondam Chryses, solemni tempora vitta
Implicitus, raptæ flevit solatia natæ.

Ce prétendu Homère est l'*Epitome Iliados Homeri*, fort lu et cité dans le moyen âge.

Les exemples que nous avons rapportés font voir que le copiste (non pas l'auteur) a souvent fort altéré les textes. Le travail, en lui-même, a un objet déterminé ; il devait servir à écrire en vers latins, offrant un bon nombre de mots employés par les poëtes avec le vers en regard, ce qui en fixait la quantité.

IX. Vocabulaire latin.

Bibloth. nat., Sorb., n. 897.

Ce vocabulaire commence par : *Angelus purus natura reconciliator, fidelis in custodiendo, obediens in exsequendo, contemplans fruendo, activus nuntiando;* et finit par l'article *Undecim,* où, à propos du nombre XI, l'auteur cite le nombre XL, et enfin le nombre LXX, de sorte que le tout se termine par *LXX palme in deserto.* Il tient treize pages à deux colonnes, sur parchemin, d'une écriture fine, bonne, mais chargée d'abréviations, et qui paraît être du XIIIe siècle. Il n'a point de titre, et ne porte aucun nom d'auteur.

Le recueil n'offre qu'un nombre restreint de mots, qu'il explique en exposant les principales propriétés des choses représentées par ces mots. Ainsi, au mot *liber*, on trouve qu'un livre est fait des peaux d'un animal mort, qu'on l'écrit à l'encre (*incausto*) avec une plume, qu'il a plusieurs feuilles, qu'on le peint avec des couleurs variées, qu'on le relie avec une presse (*torculari*), qu'il conserve les anciennes histoires, qu'il moisit si on ne l'ouvre souvent, qu'il se ferme avec un sceau, et qu'il se tache facilement. *Incaustum* signifie de l'encre, comme nous l'apprend un de nos glossaires.

Au mot *campana,* nous lisons que la cloche éveille les endormis, indique les heures, et que le son en est plus doux, si l'on mêle de l'argent au métal. En effet, dans beaucoup de cloches faites pendant le moyen âge, il entrait une certaine proportion d'argent.

Nous remarquons une bizarre locution, qui, si elle se rencontrait dans quelque texte français d'une façon moins intelligible, se trouverait interprétée d'avance. Au mot *sermo,* on lit : *Sermo prius debet venire ad lunam quam ad linguam, scilicet ut sit premeditatus, maturus.*

Rien n'indique l'époque où ce vocabulaire a été composé. Seulement on y voit que le vinaigre éteint le feu grégeois, notice qui ne permet pas de le placer au delà du temps où les croisades avaient rendu l'Occident familier avec ce moyen de destruction.

X. Dictionarium theologicum.

Biblioth. nat., fonds latin, n. 7693.

Ce dictionnaire théologique est un recueil, par ordre alphabétique, de lieux communs. Il est assez parsemé de mots de notre langue pour qu'on puisse le croire une production française. Au mot *gula,* l'auteur ayant dit que les gourmands font un dieu de leur ventre, ajoute : *Deus iste templum suum habet tabernam ; campana istius templi est clamator vini, et bacellus est pila terens salsam; Galli,* li pestaus, *dicunt,* enbate le saus (lisez *la saus*, *la sauce, salsam*), c'est-à-dire que le pilon broie la sauce. A *lingua,* après avoir rapporté le mot d'un empereur romain refusant de se venger d'injures dirigées contre lui, il le traduit ainsi : « En franche cité puet on « dire franchement ce ke l'an pence. » A *loqui,* il rapporte l'histoire d'une femme *rixatrix* (c'est son expression) qui, ayant querelle avec un homme, va chercher pour renfort une commère encore plus éloquente en invectives ; celle-ci, intervenant dans le conflit, *accepit illum* « par le bon chef » ; nous dirions populairement, de la même façon, qu'elle le prit par le bon bout. *Larval* est traduit par le « faus visage. » Au mot *prelatus,* est rapportée l'histoire de la vieille qui, voulant épouser un sien serviteur plus jeune qu'elle, consulta les cloches : *Campana dixit :* Pren ton serjant, pren ton serjant. *Sic prelati quando volunt conferre beneficia, sua campana, id est sibi assistentes cantant :* Pren ton neveu. Au mot *timor,* on trouve : *Quidam dixit cuidam artifici armaturas facienti: Facias michi unum* purpoint. Les vieilles (au mot *vetula*) servant d'entremetteuses sont comparées à *catus excoriatus, cum quo capiuntur milvi;* à un aiguillon du diable, *cum quo pungit asinas suas, ut citius vadant ad infernum ;* et parmi ces similitudes latines, l'auteur ajoute en français : « C'est le sufflet au diable. »

D'autres indices, à défaut de ceux-ci, conduiraient à la même conclusion. En parlant de l'humilité, l'auteur cite *renardum qui vult esse monachus ;* c'est une allusion au célèbre roman du Renart. Il met en latin, dans un conte emprunté des fabliaux, la locution vulgaire, « graisser la patte » : *Quædam vetula paravit unctum ad ungendum manum judicis ; audierat enim quod non faceret sibi justitiam, nisi prius ungeret sibi manus.* Le mot « prouesses » est rendu par *probitates : Mali predicatores sunt sicut joculatores, qui probitates militum referunt, et ipsi non faciunt.* Enfin, il cite les paroles

Nouv. recueil de Fabliaux, éd. de Méon, t. I, p. 183. — Fabliaux, trad. par Le Grand d'Aussy, t. III, p. 53.

de Guillaume, évêque de Paris, qui était un prélat si bon et si pieux : « J'aime mieux, disait-il, envoyer avec une petite « pénitence en purgatoire qu'avec une grande en enfer. » C'est Guillaume d'Auvergne, mort en 1249.

Hist. littéraire de la France, t. XVIII, p. 357.

Quant à la date, l'écriture paraît être du XIVe siècle. Un passage nous ferait croire qu'il faut reporter dans le XIIIe la composition de l'ouvrage. En parlant des hypocrites, l'auteur dit qu'ils sont, comme les maisons des templiers, marqués à l'extérieur du signe de la croix ; phrase qui paraît écrite avant la destruction de l'ordre des templiers, c'est-à-dire avant les premières années du XIVe siècle. A la vérité, nous lisons aussi : « Un jongleur demandait au « roi Philippe à quoi il pensait ; celui-ci répondit : Je me « demande pourquoi il n'y a pas présentement d'aussi bons « chevaliers que Roland et Olivier. Le jeune jongleur re- « partit : C'est qu'aujourd'hui il n'y a pas de Charles. » Ce mot a été attribué par les historiens au roi Jean ; il l'est ici au roi Philippe ; mais quel Philippe ? C'est sans doute Philippe-Auguste, dont le nom se trouvait déjà mêlé à une histoire à peu près semblable. Il est aussi question d'un roi Louis, qui, malade, fut visité par ses trois fils fort beaux. « Le « roi dit aux assistants : Vous voyez ces enfants ; vous sa- « vez que celui qui les étranglerait sous mes yeux m'offen- « serait cruellement. Sachez que celui qui les induirait à « pécher mortellement m'offenserait encore davantage. » Ce roi est saint Louis. Tout cela montre que notre livre a été composé vers la fin du XIIIe siècle.

L'auteur anonyme parle fort souvent des jongleurs. Au mot *juvenis*, ceux qui donnent leur jeunesse au diable et leur vieillesse à Dieu, lui suggèrent cette comparaison : « On fait « ordinairement cadeau de vieilles robes aux jongleurs ; il y « en a de même qui font du Seigneur un jongleur, lui don- « nant une vieille robe, et attendant, pour se repentir, la fin « de leurs jours. » L'ouvrage est plein de ces similitudes, qui parfois ne sont pas mal trouvées ; c'est ainsi qu'on représente l'âme perdue à cause de la chair, comme un camarade qui est mené au gibet à cause des fautes de son associé.

Au mot *resurrectio*, l'auteur dit qu'en une guerre contre les infidèles, les chevaliers, ayant fiché leurs lances en terre, demandèrent que Dieu leur montrât ceux qui devaient succomber dans la bataille du lendemain ; et, le lendemain, les lances de ceux que le fer ennemi allait atteindre avaient pro-

duit un vert feuillage. Et il cite pour son autorité l'histoire de Charlemagne; cette histoire est celle de Turpin, qui, on le voit, même à la fin du XIII[e] siècle, était invoquée comme authentique. La chanson de Roland a puisé à une autre source le même récit : Charles, arrivant sur le champ de bataille de Roncevaux, et ne pouvant distinguer les corps de ses chevaliers parmi les monceaux de morts, demande à Dieu de les lui indiquer; aussitôt une aubépine s'élève auprès du corps de chaque guerrier chrétien.

XI. Expositiones vocabulorum quæ in sacra Scriptura reperiuntur, etc. — Notitia vocabulorum Scripturæ sacræ.

Biblioth. nat., fonds lat., n. 599, et n. 613. Hist. litt. de la Fr., t. XVI, p. 422.

Ces deux glossaires ont été composés sur le modèle d'un glossaire pareil, qui a pour auteur maître Alain de Lille.

1° Le premier (*Expositiones vocabulorum que in sacra Scriptura reperiuntur, aliquando quoad significatum nobis minus nota*) est un manuscrit coté 599, très-petit in-folio sur deux colonnes, d'une écriture qui paraît être du XIV[e] siècle. C'est un très-beau volume, exécuté avec soin et correction. Il offre d'abord un prologue, puis la série, lettre par lettre, et avec un numérotage recommençant à chaque lettre, des mots expliqués; enfin, le glossaire lui-même. Rien n'indique quel en est l'auteur, ni quel est le temps de la rédaction. Il commence par : *Quisquis ad sacre Scripture noticiam desiderat pervenire*, et finit par : *et zona pellicea accinctus renibus, id est carnis mortificatione in membris roboratus.*

Le but et le plan de l'ouvrage seront suffisamment indiqués par ce court extrait du prologue : « Quiconque désire « de parvenir à l'intelligence de l'Écriture sainte, doit con« sidérer d'abord quand le récit qu'elle fait est pris histo« riquement, allégoriquement, tropologiquement, anagogi« quement. En effet, ces quatre connaissances, à savoir, « l'histoire, l'allégorie, la tropologie, l'anagogie, sont dites « par nous les quatre filles de la mère sagesse. Les posséder, « c'est avoir la manifestation de tous les secrets que la sa« gesse renferme; ne pas les posséder, c'est être incapable « de l'entamer même à la surface. Par elles, en effet, la mère « sagesse alimente ses fils d'adoption, donnant aux commen« çants et aux jeunes le boire dans le lait de l'histoire; à « ceux qui ont fait des progrès dans la foi, la nourriture « dans le pain de l'allégorie; aux bons qui se livrent vigou« reusement au travail, la satiété dans la savoureuse réfec-

« tion de la tropologie; à ceux enfin qui, par mépris des « choses terrestres, ont quitté les basses régions et se sont « élevés aux régions supérieures par le désir des choses cé- « lestes, la sobre ivresse de la contemplation théorique dans « le vin de l'anagogie. »

Un tel écrivain, si amoureux de la métaphore, ne pouvait manquer de se donner carrière dans ses interprétations. Ainsi, au mot *hamus*, nous lisons: « L'hameçon est l'huma- « nité du Christ; par exemple, dans Job: Pourras-tu tirer le « leviathan avec l'hameçon? c'est-dire, tandis que le diable « a mordu l'appât du corps, l'aiguillon de la divinité, caché « dans l'humanité, l'a transpercé. L'hameçon est l'Écriture « sainte; par exemple, dans l'Évangile: Va à la mer, et jette « un hameçon, c'est-à-dire, allez dans le monde entier, et « prêchez l'Évangile. L'hameçon est une mort imprévue; « par exemple, dans l'Ecclésiaste: Ils prennent les poissons « avec l'hameçon, c'est-à-dire, tous les hommes sont enle- « vés à l'improviste par la mort. »

Tous les mots de ce glossaire sont traités de cette façon; l'allégorie, la tropologie et l'anagogie prennent constamment le dessus, et l'histoire ne figure que dans le prologue. Ainsi, Babylone, dont la mention amenait, ce semble, quelque détail historique, n'est examinée qu'au sens métaphorique; ce n'est pas la ville assise sur l'Euphrate, c'est la cité des réprouvés, et sa chute veut dire que les impies seront damnés en corps et en âme. On voit assez par les exemples cités le procédé de l'auteur; il prend un mot dans l'Écriture, cite certains passages où ce mot est employé, et donne de ces passages une explication détournée qu'ils ont ou qu'ils n'ont pas dans le texte.

2° L'autre glossaire, coté 613, est un in-12 assez épais, d'une écriture un peu plus récente que le précédent, très-fine et surchargée d'abréviations. Il n'a point de prologue. Il commence par: *Abel dicitur principium Ecclesie.* On ne peut guère dire comment il finit. En effet, après *Christus* (*Xps*), qui paraît être le dernier mot du glossaire, viennent des articles sur les richesses et sur la charité, qui sont, il est vrai, de la même main, mais qui ne rentrent pas dans l'ordre alphabétique. Un *Explicit* porterait à croire que le titre donné par l'auteur à son ouvrage était *Distinctiones.* Quant à l'auteur, il est anonyme et d'une date incertaine.

Ce glossaire contient beaucoup plus de mots que le pré-

cédent, et il est moins occupé par l'allégorie. Il renferme à différents articles, par exemple, aux mots *prelatus*, *sacerdos*, des indications sur la conduite à tenir, le bien à faire, le mal à éviter. Pour donner un échantillon de sa manière, nous prenons le mot *pauci:*

« Peu sont élus pour posséder le royaume; de là, beau-« coup sont appelés, et peu sont élus.

« Peu survécurent au déluge.

« Peu sortirent de Sodome.

« Peu furent envoyés explorer la terre de promission.

« Peu furent ceux qui encouragèrent le peuple d'Israël « voulant retourner en Égypte à ses marmites pleines « de viande.

« Avec peu, Gédéon vainquit Madian.

« Peu assistèrent à la glorieuse transfiguration du Sauveur « sur le mont Thabor. »

XII. Glossarium.

Biblioth. nat., fonds latin, n. 4120; anc. n. de Colb., 3183.

Un glossaire qui n'occupe que sept pages in-folio à quatre colonnes, d'une écriture fine du XIVe siècle, se termine ainsi : *Istud fuit completum anno Domini m° ccc° l° jj°.*

Étant si court, il est très-incomplet; il ne contient qu'un nombre fort limité de mots latins, dont la plupart, mais non tous, sont expliqués par un mot français. L'orthographe des mots latins est souvent très-vicieuse; tels sont *aberare*, fourvoier; *anguariare,* destreindre; *arogans,* desdaingnaus; *fleutomia,* sainnie; *fecundia*, parolle; *fallera,* resnes, etc. Cependant, tout défectueux qu'ils sont, ces vieux monuments fournissent toujours quelques observations sur la langue.

Abstineo est rendu par « atenir, » ordinairement écrit « astenir, » et sans doute prononcé « atenir. »

Atramentarium, cornet; on donne encore aujourd'hui souvent le nom de cornet à l'encrier; ce qui indique sans doute la matière dont cet ustensile était ordinairement fait.

Alauda, aloueste; voilà la forme moderne qui paraît. Dans les textes anciens, c'est « aloe. »

Balbutio, bourbeter. Nous trouvons ce mot employé par l'auteur d'anciens Mystères :

Mystères inédits du XVe siècle, t. I, p. 13.

Meugier te puist chevau morel!
Où as tu cecy bourbeté?

Craneum, hanepier. Jean de Meung a dit :

Plus font (les femmes); que soubs les cornes, entor le hanepel,
Senglent estroit leurs testes d'un laz ou d'un drapel,
Por leur front deffroncier et estendre la pel.

Testament, v. 1273.

Cuppa, cuve; *cupparius,* cuvelier; ceci nous donne l'explication d'un nom propre (*Cuvelier*) qui n'est pas rare.

Coral (lisez *toral*), cuete pointe. C'est ce que nous appelons courte-pointe; on voit que l'*r* dans « courte » s'est introduite fautivement, comme dans « hurler. »

Epiredium, barouette; c'est notre brouette.

Furfur, grus; grus est le radical du mot « gruau »; c'est l'allemand *Grüzze;* anglais, *grout;* grain mondé et moulu.

Mustela, bacoule. Si on rencontrait « bacoule » dans un vieux texte, on serait sans doute embarrassé pour le comprendre.

Phannus, saceriaus. *Phannus* est un mot barbare, venant de l'allemand *Pfanne,* poêlon; « saceriaus » est ce que nous appelons un saucier, un plat à sauce.

Situla, ceaus; c'est le mot moderne, autrefois « seille, » plus voisine de l'origine latine.

XIII. Jean, auteur du Comprehensorium.

Biblioth. nat., fonds latin, n. 7678.

Nous ne pouvons mieux faire, pour donner une idée de cet ouvrage, que de traduire la courte préface de l'auteur : « Comme, dans le traité des Étymologies d'Isidore, dans les « livres de Papias et d'Hugutio, et dans le *Catholicon,* ou« vrages qui s'occupent seulement de l'exposition des mots, « et que j'ai lus et relus, on voit qu'il manque dans le pre« mier beaucoup de mots, moins dans le second, peu dans le « troisième et très-peu dans le quatrième, et que ce qui est « omis par l'un ne l'est pas par l'autre ; moi, Jean, j'ai songé « à réunir le tout en un seul corps. C'est ce que j'ai fait, aussi « brièvement que j'ai pu, à l'aide de la grâce divine, suivant « pour toutes les lettres l'ordre alphabétique, retranchant « beaucoup de choses étrangères à l'exposition du mot pour « éviter de grossir le volume, et indiquant l'espèce de mot et « le genre par des lettres. » Ici l'auteur explique que m signifie masculin, etc., et il ajoute : « Comme de mon temps « j'ai vu et je vois beaucoup de monde se tromper en écri« vant, j'ai mis au commencement de chaque lettre l'ortho« graphe simple tirée de l'ouvrage de Priscien, intitulant le « présent livre *Comprehensorium,* parce qu'il comprend tout « ce qui est dans les écrits cités plus haut, et, de plus, cer« taines remarques dues à d'autres, et qui m'ont paru mériter

« de prendre place dans mon travail; travail d'or, où les « nourrissons trouveront à s'allaiter, les enfants à manger, « les jeunes gens à apprendre, les vieillards à s'instruire de « ce qu'ils pourront avoir ignoré ou n'avoir pas lu ail- « leurs. »

Le dictionnaire de Jean est fait avec soin; mais, comme on voit, c'est une compilation, et tellement une compilation, que quand il parle, par exemple, des Français, des Allemands, des Italiens, il se sert des notions fournies par les auteurs anciens, sans rien ajouter qui soit relatif à l'état moderne. Ainsi, au mot *Gallus*, on lit : « Le nom des Gaulois « leur vient de la blancheur de leur corps; en effet, les dif- « férences de climat produisent des différences dans la figure, « la couleur et les qualités; les Romains sont graves; les Grecs, « légers; les Africains, rusés; les Gaulois, d'un naturel fa- « rouche et d'un esprit aigu. » Quelque ancien annotateur, fort mécontent, a mis en marge : « César a mieux connu les « Gaulois que vous, mon ami; voyez ses Commentaires. » Mais Jean traite de même les Allemands, qui sont encore pour lui, comme au temps de l'empire romain, « sauvages, in- « domptables, vivant de chasse et de rapine. »

Le même annotateur, remarquant que le mot *alauda* manque, l'a mis en marge, avec cette addition : *Hec proprie la lauseta*. *Lauseta* est le nom provençal de l'alouette. Or, non-seulement l'annotateur, mais encore l'auteur du *Comprehensorium*, est Provençal. Quoique celui-ci s'abstienne scrupuleusement de ce qui est moderne, cependant nous avons dans ce gros volume aperçu un mot qui nous a indiqué la patrie de l'auteur : *Romipeta, qui Romam petit; unde hoc romipetagium; quod vulgo dicitur* rompatge. *Rompatge* (peut-être *romptage* ou *romeatge*) est une forme provençale.

L'auteur, citant le *Catholicon* de Jean de Gênes comme le dernier travail lexicographique, doit appartenir à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du suivant.

La copie que nous avons sous les yeux est du XVe siècle, d'une bonne écriture. C'est un volume petit in-folio, de 364 feuillets, écrit sur deux colonnes. Le dernier mot est : *Zucarum, ri, vel hec zucara, e, id est* sucre.

XIV. Dictionarium latino-gallicum.

Biblioth. nat., fonds latin, n. 7692.

Un dictionnaire, surtout un dictionnaire latin-français, provenant toujours d'un homme quelque peu lettré, il n'est

pas sans intérêt d'examiner comment l'auteur de celui-ci s'est acquitté de son office, d'autant plus que le manuscrit qui nous a transmis son œuvre est assez ancien, et sans doute du commencement du XIVe siècle.

Quoiqu'il écrive souvent l'*s* étymologique dans le corps des mots, cependant il l'omet assez de fois pour qu'on en puisse conclure qu'en général cette lettre ne se prononçait pas plus alors qu'aujourd'hui. Exemples : *citus*, inel; *castitas*, chateté. Il est toujours bon de signaler les ressemblances de la prononciation ancienne avec la moderne; car c'est, toute exception réservée, un guide excellent pour arriver à la lecture de nos vieilles productions.

Nous savons d'ailleurs, par la poésie, que le mot « aigre » était de deux syllabes; notre auteur l'écrit « aegre; » ce qui veut dire, non qu'il le prononçât en trois syllabes, mais qu'il représentait ainsi le son représenté d'ordinaire par *ai*. Notons de même, dans « ouayseleur, » son orthographe pour la diphthongue *oi*, prononcée sans doute alors, comme elle l'est encore aujourd'hui par beaucoup de personnes, *oué*, plutôt que *oua;* notons encore *concha*, oestre, pour huîtres, et *olivum,* yeule d'olive.

La langue ne lui fournissait pas alors de suffisantes ressources pour rendre les mots latins précédés de la particule négative *in;* ou plutôt il n'était pas assez habile pour user de toutes celles qu'elle possédait. Quoi qu'il en soit, voici son procédé pour traduire ces mots : *immotus,* nient meu; *immobilis*, nient mouvable; *immodestus*, nient atrempé, etc. La particule « nient » est sa ressource invariable; il ne se permet pas de créer des composés qui se présenteraient naturellement à l'esprit. Cependant il a traduit *abesse* par un mot qui pourrait bien être de sa façon; c'est « desestre; » nous ne nous souvenons pas de l'avoir rencontré.

« Sevrer, » qui, dans les textes plus anciens, signifie « sé« parer, » suivant l'étymologie, a déjà et avait peut-être dès auparavant, dans le langage vulgaire, la signification de cesser l'allaitement: *ablactare*, sevrer enfant.

Les habitudes du vieux français se montrent dans ces formes : *infligere*, afleir; *rugire*, ruir.

« Goupil » conservait encore son droit de bourgeoisie dans notre langue, dont « renart » ne l'avait pas complétement dépossédé : *garritus,* chant de goupil; et *volpes,* goupil.

On trouve souvent dans nos vieux poëtes « benus, » cité

parmi les arbres précieux. Ici nous lisons : *Ebenus,* un arbre, benus; *Ebenus est arbor, quam nullus destruit ardor.* Quelques vers de ce genre sont transcrits dans notre glossaire; ils appartiennent à ces compositions rhythmiques dont les grammairiens faisaient alors grand usage; et ces citations prouvent que l'auteur était familier avec les livres des écoles. En voici un autre exemple : *Hec taxus*, if; *hic taxus,* tesson ; *Taxus hic est animal, hec taxus dicitur arbor.*

Plus de renseignements seraient fournis par ce recueil, si ce n'était un tout petit volume in-12, qui ne contient qu'un nombre assez restreint de mots, et qui ne rend le mot latin que par un seul mot français. Il est suivi de quelques pages où sont réunis un certain nombre de verbes ; mais là c'est le français qui est le premier, et c'est le latin qui explique ; exemple : Uler, *ululare*, *vagire*, *lamentari.*

XV. Maître Guillaume.

Maître Guillaume, d'ailleurs inconnu, est l'auteur de trois opuscules compris dans le n° 1569 du fonds de l'ancienne Sorbonne, à la Bibliothèque nationale. Il était Français; car il explique *diversi modi* par « diverses manieres , » et *janitor*, par « portier. » Quant à la date, on n'a qu'une approximation. Le manuscrit renferme plusieurs pièces, et il en est une qui porte le nom du copiste, et l'année 1334 ; comme l'écriture des opuscules de Guillaume est en tout semblable à celle qui est datée, Guillaume est certainement antérieur.

Hist. littéraire de la Fr., t. XXI, p. 410.

Le premier opuscule est une liste alphabétique des mots contenus dans chacune des déclinaisons latines. Il suffit de traduire le court prologue : « Me réveillant à la prière in-« stante de mes compagnons (*socii,* c'est le mot dont un maître se sert pour désigner ses confrères), j'ai résolu de ren-« fermer, autant que faire se pourra, en un volume tous les « noms qui sont dans l'usage moderne. On ne peut être bon « latiniste si l'on n'est pas bon *déclinateur* (*cum nemo possit « esse bonus latinator, nisi sit bonus declinator*), et il y a une « très-grande difficulté dans les déclinaisons, comme l'atteste « Priscien ; il faut donc insister sur les déclinaisons des « noms ; mais, comme dit Boëce, non-seulement dans les « grandes choses, mais encore dans les plus petites, on doit « invoquer le principe suprême, sans lequel aucun commen-« cement ne peut être bien fondé. Ainsi, mes compagnons,

« prions le principe suprême de daigner accorder une ter-« minaison heureuse au présent opuscule. »

Les deux mots de français que nous avons cités sont les seuls qu'on rencontre en cette liste, qui remplit quatre-vingt-quatorze colonnes d'un petit in-quarto d'une écriture très-fine.

Le second opuscule n'occupe que sept colonnes. C'est un très-court exposé des cas exigés pour les différents compléments dans la langue latine.

Le troisième et dernier, intitulé *Summa*, et tenant douze colonnes, est un traité de l'art d'écrire des lettres, appelé ici comme ailleurs *Ars dictatoria* ou *Ars dictaminis*. Six choses sont à observer quand on écrit une lettre, à savoir, la salutation, la captation, le proverbe, la narration, la pétition et la conclusion. La salutation apprend en quels termes on doit s'adresser à chaque personne, suivant le rang qu'elle occupe. Maître Guillaume n'oublie pas même le cas où l'on écrit à un juif ou à un païen. La captation a pour but de gagner la confiance. Par proverbes, l'auteur entend les similitudes qui doivent être appropriées au sujet : ainsi, le matelot qui cherche un port contre la tempête est une bonne figure pour un fils qui, jeté dans la misère, cherche un refuge sous le toit paternel. La narration est l'exposition du fait. La pétition est la demande. Enfin, la conclusion indique les formes diverses par lesquelles une lettre doit être terminée.

XVI. Dictionnaire provençal-latin.

Un manuscrit de la Bibliothèque nationale contient un lexique provençal-latin, dont la suscription est : *Floretus habundans in multis vocabulis et pulcris*. Ce *Floretus* ou Florilége est, comme le mot l'indique, non un vocabulaire complet, mais un choix de vocables nombreux et beaux, suivant l'expression de l'auteur inconnu qui l'a composé. Ce qui a déterminé le choix des mots nous échappe ; toutefois, notre premier soin ayant été de comparer ce vocabulaire avec le dictionnaire de Raynouard, nous avons promptement reconnu que le *Floretus* fournirait quelques additions utiles.

Fonds lat., n. 7657, in-fol.

Lexique roman, Paris, 1836-1844, 6 vol. in-8°.

Nous citons : *Banaston*, corbis, coffinus ; *barbajoha*, bubo ; *blese*, lychnus ; *bolfigua* (peut-être *veisigua*), vesica ; *bou* et *bousas*, folliculus ; *bredola*, scabellum ; *bregas*, fauces ; *breguiol*, litigiosus ; *brondis*, limbus : tous ces mots manquent dans le Lexique roman. D'autres sont indiqués avec une signification différente : *Brassada*, metreta ; ce mot, dans Ray-

nouard, signifie seulement brassée. *Buffet*, sinciput; *bufet*, dans Raynouard, ne signifie que *souffle*. Tandis que Raynouard ne donne que *brandir* et *brandar*, notre lexique ajoute *brandeiar*. *Bresar*, aucupor, y est; Raynouard n'a que *bretz* et *brezadir*. Enfin, *brucar*, cespitare, est dans Raynouard *burcar*; *brucar* est plus voisin du « broncher » de la langue d'oil. Ces exemples, pour une seule lettre, le *b*, montrent que ceux qui voudront donner un supplément au Lexique roman trouveront quelque chose à glaner dans le manuscrit que nous signalons à leur attention.

Notre Florilége commence par *ampolla*, ampulla, et se termine par *uysiara*, janua, aditus, qui manque aussi dans Raynouard. Le recueil remplit soixante feuillets in-fol. sur deux colonnes. Les feuillets 47 et 48 manquent. L'écriture paraît appartenir à la fin du XIVe siècle ou au XVe.

XVII. Dictionarium provinciali-latinum.

Biblioth. nat. fonds lat., n., 7687.

Ce dictionnaire, mutilé, puisqu'il commence au mot *archiv*, *archivium*, et finit au mot *scobar*, *scobo*, est d'ailleurs fort peu complet. C'est un petit volume in-8°, d'une écriture du XVIe siècle. Le mot provençal est placé d'abord avec son genre, puis est suivi d'un ou de plusieurs mots latins qui l'expliquent.

Les glossaires des langues modernes, faits dans ces temps, renferment trop peu de mots pour qu'ils soient d'un très-grand secours à l'étude; et la lecture des auteurs reste toujours la source principale, à beaucoup près, de l'instruction. Cependant, si l'on refaisait un dictionnaire, soit du vieux français, soit du provençal, il faudrait les consulter; car ils donnent des significations qu'on ne déterminerait autrement qu'avec beaucoup de peine, et que plus d'une fois on ne déterminerait pas du tout. Ainsi, dans notre dictionnaire, on lit : *macheferre*, *scoria*; ceci se devine facilement, c'est le mâchefer ou scorie. Mais il y ajoute que ce mot signifie encore *noctua*, *nicticorax*. Là toute analogie fait défaut; et, seuls, un dictionnaire ou un scoliaste peuvent enseigner avec certitude ces acceptions détournées.

XVIII. Glossaire latin-français.

Fonds lat., n. 7679.

Un manuscrit de la Bibliothèque nationale, in-8°, sur papier, contient un glossaire latin-français, commençant par : *Alma*, *virge sainte*, et finissant par : *Zuccura*, *re*,

une maniere d'espice et sucre. Il y a deux colonnes par page; plusieurs feuillets sont lacérés; l'écriture paraît être du XVe siècle.

Malgré cette date récente de notre copie, le glossaire contient des mots qui appartiennent à une époque ancienne de la langue. Tels sont : *adamas,* aïmant; *agoniso,* liter (pour lutter); *ardelio,* licheur; *atramentum,* eirement; *atrium,* aistre; *caballus,* roncin; *leopardus,* liepart; *frango,* frasir; *serpens,* guivre; *blandior,* blandir. Blandir est un mot très-vieux; exemple :

Tant les blandi et losenga
Que avec lui les a menés.

Lai de Mélion, v. 169, 170.

Ce n'est pas, bien entendu, sur la latinité classique, c'est sur la latinité du moyen âge qu'a été fait notre glossaire. On y trouve, en effet, des mots comme *apodio,* apoier; *angoria,* destresse; *bustura,* sepulcre; *blax,* fol ou folle, un de ces mots qui avaient passé du grec dans la basse latinité. Nous signalerons *antessa,* li petral; c'est la partie du harnachement dont il est question dans ces vers :

Il mit la sele en son ceval,
Puis si li laisse le poitral;
Et quant il i ot mis le fram...

Lai du Trot, v. 49.

Jean de Garlande nous apprend positivement le sens de ce mot : *Loralia dicuntur gallice* lorains, *id est* poitraus. *Antessa,* si la leçon est correcte, n'est pas dans du Cange; nous en dirons autant de *ambiphoras,* d'une part et d'aultre.

Pag. 588.

Altitronus est rendu par « haut siege royals. » On lit dans Carpentier : « *Altitronum,* pronel, » explication donnée par un lexique latin-français.

Supplem. ad Glossar., t. I, col. 176.

Le mot *affable* ne paraît pas avoir été connu de notre lexicographe pour rendre *affabilis;* mais, en revanche, la vieille langue lui a fourni une locution assez heureuse : « Li « bien emparlés. »

Biblioth. nat., fonds lat., n. 7692. Voy. ci-dessus, p. 24.

A *calamus,* on lit, « roseau ou penne à escrire. » C'est à tort que nous avons laissé périr ce mot « penne, » qui séparait la plume, en général, de la plume, instrument de la pensée. Les Anglais l'ont sagement retenu : à côté de *feather,* ils ont *pen.*

« Bienfaisance » passe pour un mot nouveau. Nous trouvons dans notre lexique : *Beneficencia,* bienficence; *beneficus,* bienfaicteur; *benefaciens,* bienfaisant.

XIX. Glossarium gallico-latinum.

Bibloth. nat., fonds latin, n. 7684.

Ce glossaire est contenu dans un volume in-8°, à deux colonnes. L'écriture paraît être du XVe siècle. L'ordre alphabétique n'est pas très-exactement suivi, et il y a des répétitions. Il s'en faut de beaucoup que tous les mots de la langue soient recueillis, et ce n'est même que l'ébauche d'un dictionnaire. Néanmoins ce petit recueil, tel qu'il est, ne se feuillette pas sans quelque profit. Un bon lexique français-latin, composé dans le moyen âge, serait un trésor de renseignements; un vocabulaire, même le plus incomplet, n'est point à dédaigner.

On peut, dans le nôtre, signaler en quelques cas la forme moderne, qui déjà remplace la forme ancienne. Ainsi, *castitas* a pour équivalent, non plus « chasteé, » comme dans les textes tout à fait anciens, mais « chasteté, » comme nous disons maintenant. « Honnesteté » y remplace également « honnesté, » qui appartient à l'époque précédente. « Aüner, » s'il était resté français, serait devenu « aduner; » c'est « adu- « ner » que donne notre lexique.

Mais, à côté, on trouve « aorner; » c'est qu'en effet beaucoup de vieilles formes y sont conservées. Nous citerons « l'erre » pour « le lierre, » et la glose « Abuier, uller comme « chiens; » car c'est une altération moderne qui a introduit une *r* dans ce mot, où se sont confondus le *ululare* latin et le *heulen* germanique.

Renart, qui, grâce à un roman beaucoup lu, est entré dans l'usage commun, figure à côté du nom réel de l'animal : « Renart, goupil, *vulpes.* »

Sans doute « cloper » ou « clocher » existaient encore au temps de notre dictionnaire; mais on y voit aussi « boeteux, « *claudus.* » Nous y signalerons encore « coitiver, *colere;* coi- « tiveur, *colonus,* » qui, bien que voisins du mot moderne, ont du moins, conformément au génie de notre ancienne prononciation, quitté l'*l* étymologique.

Le chat-huant y est nommé « chouen, *bubo,* oisel. » Cette forme ne justifierait-elle pas l'étymologie qu'on a donnée de ces bandes redoutables qui se sont signalées dans nos dernières guerres civiles ?

L'argile y est dite « ardrille. » Cette forme s'éloigne assez du mot original pour que l'on fût embarrassé si on la ren-

contrait dans un passage qui ne porterait pas l'explication en soi.

« Engin » signifie d'ordinaire, dans les vieux textes, un instrument, une machine. Ici nous le rencontrons avec son sens propre et étymologique : « Estre de dur engin, pare-« sous, tardif, esbahi, » ce qui est rendu par *hebes*.

La particule « avoi » est expliquée dans notre glossaire : « Avoy, *papæ, interjectio admirantis.* » Mais ce qui a pour nous encore plus besoin d'explication, c'est *chatepelouse;* il eût été difficile de deviner que c'est une chenille, *eruca.* Quelque bizarre que paraisse une telle dénomination, nous pensons qu'on peut s'y fier. Du moins l'exactitude du lexicographe se vérifie en des mots obscurs, mais connus d'ailleurs. Ainsi, « taloche, » on le sait, désigne un bouclier; du Cange en a cité des exemples, auxquels on peut ajouter celui-ci du poëme de Duguesclin :

Au mot *Talochia.*

Une hache à son col portoit le bon Bertran;
S'espée avoit au lez qui trenchoit roidement,
Et une grant taloche qui au costé lui pent.

Vers 688.

Notre glossaire, n'eussions-nous pas ces garanties, ne nous aurait pas induits en erreur; nous y lisons : « Bouclier, « taloche, *parma.* »

Le hérisson y est traduit en latin par *cirogrillus.* Ceci est encore, sinon correct, du moins nullement imaginaire. Ouvrez du Cange, et vous trouverez, à *cirogrillus,* un renvoi qui vous conduit à *chirogryllus* (fausse orthographe, au lieu de *chœrogryllos,* χοιρόγρυλλος), qui a signifié dans le bas latin un hérisson, et aussi un lapin. Ce mot s'était altéré en *gyrogrillus, ceriligion, cirriglinon.* D'un autre côté, notre glossaire donne le nom de gresillon à la cigale et à l'insecte que nous nommons grillon. Ces rapprochements nous serviront peut-être à rectifier un vers d'Eustache Deschamps, dans sa fable qui correspond à celle de la Cigale et de la Fourmi dans la Fontaine ;

Ils sont à court deux gens equipolé
L'un à fourmi, et l'autre à *ceraseron.*

Poésies, p. 191, éd. de Crapelet.

Et plus bas :

Le *ceraseron*, par le temps de l'esté,
Ne fera jà nulle provision;

Il vit aux champs, et quant s'est aosté,
Il se retrait en aucune maison,
Et au four communement
Et ès foyers chante doubteusement;
A grant dangier quiert illec sa substance:
Mais li fourmi se pourvoit cautement;
Qui saiges est face ainsi pourveance.

Et enfin :

Ceux qui longtemps ont à court demouré,
Qui sont pourveu, compere au fremion;
Car en servent se sont remuneré,
Et ont acquis rente ou possession.
Mais li simple et ignorant
Sont *ceraseron*, fameilleus, negligent,
Qui ont chanté et mis en oubliance
Le temps doubteus; le fourmi les reprant;
Qui saiges est face ainsi pourveance.

Le « ceraseron » est sans doute le grillon; mais le mot est mal écrit; car aux trois endroits il y a une syllabe de trop. Ne faudrait-il pas lire « gresillon? » et ce mot lui-même ne serait-il pas une altération de ce *chœrogryllus*, tant altéré, au moyen âge, dans la forme et même dans la signification?

XX. Pierre Roger.

Biblioth. nat., n. 8426

L'auteur d'un vocabulaire latin-français, coté n° 8426, paraît se nommer Pierre Roger; du moins on lit à la fin: *Explicit liber per me Petrum Rogerium.* Ce vocabulaire contient les dénominations des parties du corps, des vêtements, des parures, de ce qui tient aux maisons, aux tailleurs, aux cultivateurs, aux clercs, à la maçonnerie, aux chevaux, à la parenté, aux fours, au tissage, à la monnaie, à la fabrique, à la boulangerie, aux ustensiles de ménage, aux navires, à l'Église, aux arbres, aux herbes, aux graines, aux aromates, aux repas, aux liqueurs, aux animaux, aux oiseaux, aux insectes, aux poissons, aux métaux. Le mot latin y est expliqué par le mot français. Il est à regretter que la nomenclature y soit très-restreinte.

L'écriture est récente, du XVe siècle. Toutefois, plus d'un mot appartient à un âge antérieur. Ainsi, *pectus,* pis; *articulus,* artil (orteil); *trabs,* trau; *sulcus,* roye de labouraige; *patella,* payelle, sont certainement des formes anciennes.

Voy. ci-dessus, p. 17.

Incaustum y est traduit par encre; c'est en effet le sens que ce mot avait pris dans le latin du moyen âge.

Nous relevons quelques mots dont la signification ne serait pas devinée sans la traduction latine donnée par notre auteur : « Brochet » est une sorte de bouteille, peut-être un petit broc. « Cimaise » est une cruche, *amphora*. « Groyer « de cuyr » est un ouvrier en cuir, *cerdo*. Ces mots, rencontrés dans un texte français, embarrasseraient certainement.

XXI. Catholicum, ou Dictionnaire latin-français.

Les Archives nationales possèdent, dans la section historique, un manuscrit in-fol., sur papier, coté M 897, où on lit, au fol. 94 verso : « L'an 1458, venerable et discrete personne « mess. Jehan Moistre, chapelain en l'eglise de Saint Spire « de Corbueil, bailla et donna cestuy livre nommé Catho- « licum à Jehan Royer, prebstre et chanoine de Nostre Dame « du dict Corbueil, pour aucun service que luy avoit fait le « dict Royer en sa grande necessité. »

L'écriture du manuscrit est sans doute du XVe siècle ; mais le dictionnaire même nous semble plus ancien. Ainsi, l'*s* indiquant le sujet singulier figure presque constamment à la fin des mots; par exemple : *abactus*, chassés; *abbas*, abbés ; *albugo*, albuns d'œuf ; *chere, grece*, Dieux te saut. Ceci est une marque réelle d'antiquité. On peut citer aussi des mots ou des formes fort anciennes : *ambo*, ambedeux ; *amigdalum*, li amendre; *amigdalus*, li amendrier ; *cespes*, wason ; *debilitas*, flebesse ; *desipio*, assotir ou amenrir del sen. Sen, *sensus*, privé d'*s* au régime, est une forme très-vieille, qui a longtemps balancé l'orthographe nouvelle. En effet, l'étymologie voulait que sens, même au régime, eût une *s* ; mais le sentiment de la langue, chez ceux qui ne connaissaient pas l'étymologie, voulait que cette *s* tombât pour que le mot rentrât dans l'analogie. Ce conflit a tellement duré, que deux formes dérivées en sont nées, d'une part, « sensé, » et d'autre part, « sené, forcené. » Amenrir, pour amoindrir, est également très-vieux. C'est ainsi qu'on lit dans ce vers du XIIIe siècle :

Il laissa le pleuvoir, s'amenri la froidure.

Li romans de Berte aus grans piés, publ. par M. Paulin Paris, XLII.

Il en est de même de *avarus*, aver. Aver est la forme ancienne, par exemple :

Berte la debonnaire, qui n'eut pensée avere.

Ibid., III.

Legumen, leun. Leun est la transformation véritable et

ancienne du latin *legumen* en un mot français; « légume » est postérieur.

Affari, aresnier ou parler. Aresnier, très-bonne traduction d'*affari,* est une modification du mot arraisonner, et elle se trouve dans les plus vieux textes.

Clamo, clamer, ou braire, ou apeler. Autre reste du vieux langage. Dans les premiers temps de la langue, « braire » ne s'appliquait point au cri de l'âne, mais désignait toute espèce de clameur. Les exemples en sont nombreux; nous citerons seulement ces vers du XIIe siècle :

Roncisvals, publié par M. Bourdillon; Paris, 1841, p. 62.

Mort le trebuche sans braire et sans crier.

Et celui-ci :

Ibid., p. 145.

D'agullon poindre et angoiser et braire.

Notre dictionnaire est donc en possession de l'antique signification de ce mot.

C'est encore avec le véritable sentiment de la valeur primitive des mots, et non de leur valeur secondaire et dérivée, qu'il traduit *heros* par baron, et *heroys* par baronnesse.

Tous les adverbes sont régulièrement faits suivant le principe originel de la formation, c'est-à-dire que la finale *ment,* représentant *mente* en italien, et dérivée du latin *mens,* équivaut à un féminin; de sorte que tous les adjectifs terminés en *e* ou en *i* prennent, passant à l'adverbe, un *e:* « ordon-« neement, hardiement, » et que tous les adjectifs en *al, el* ou *ent,* venant des terminaisons latines *alis, elis*, *ens*, etc., lesquelles sont identiques pour le masculin et le féminin, ne prennent, passant à l'adverbe, aucun signe du féminin, comme « celestialment, fortment. » On voit que la régularité parfaite de ces formations adverbiales dans l'ancien langage s'est bizarrement perdue dans le langage moderne. Ainsi, dans nos adverbes « prudemment, fortement, » deux formations sont en présence, l'ancienne dans « prudemment, » la moderne dans « fortement. » Si l'on avait été conséquent dans la transformation qu'on faisait subir aux adverbes, on aurait dû dire « prudentement. »

Immaturus, non mehur. Cette orthographe montre que ce mot français avait conservé son ancienne prononciation dissyllabique; car on sait que dans nos anciens poëmes il est toujours de deux syllabes :

Berte, XIII.

De foi et de creance enterine et meure.

Le *g*, dans joug, ne se prononçait pas; du moins notre dictionnaire porte : *Jugum*, jou à acoupler beufs.

Irundo, arondelle. On voit là le passage entre la forme ancienne et la forme moderne; le mot primitif est « aronde. »

Juvencus, veel, c'est jeusne buef ou tourel. Ainsi, anciennement, notre mot « taurel ou taureau » était employé avec plus de justesse que nous ne faisons, en sa qualité de diminutif, pour signifier un jeune bœuf.

Ædus, bichet ou chevriet. Nous disons aujourd'hui biquet, ainsi que bique, à côté de biche. C'est là un de ces exemples nombreux où l'on voit des mots à double prononciation dans l'ancien langage prendre, dans le langage moderne, deux acceptions très-différentes.

Lacerta, laisarde; *lacertula*, petite laisarde. Nous avons fait ce mot masculin, lézard; mais nous avons gardé l'ancienne forme dans lézarde, crevasse de muraille.

A côté de « *dyamas* (ce qui n'est pas latin), dyamant, une pierre precieuse, » nous citerons « *adamas*, ayement. » Ce dernier mot est certainement la forme primitive, dérivée de *adamas*.

Calamitosus, chetis, malestruit. Cette traduction nous porte à remettre en question l'étymologie que l'on a donnée de malotru. On rapproche ce mot du provençal *malastruc;* catalan, *malastruch;* ancien espagnol, *malastrugo,* tous mots qui se rattachent à la glose d'Isidore : *Astrosus,* malheureux; de sorte que malotru aurait signifié primitivement né sous un mauvais astre. Mais « malestruit » en donne une étymologie plus voisine, et peut-être plus probable; d'autant plus que « estruit » était jadis un mot très-employé; par exemple :

> Et je trouvai l'histoire dont ces vers sont estruit. Berte, XXXVI.
> Je croi ceste mucete est de beste estruite. Ib., XXXVII.

Notre dictionnaire offre donc des signes certains de vieux langage; cependant on y trouve aussi des formes qui appartiennent à des temps moins reculés. Les noms latins en *ator* étaient autrefois rendus par des noms à finales dissyllabes, *eor;* ils prennent ici la forme moderne *eur: Bibliopola,* le vendeur ou aourneur de livres; *ardelio*, hardiaux ou lecheur. « Lecheur, » très-commun dans nos vieux poëmes, y est toujours trissyllabe, « lecheor. » Mais quelque incertitude

qui reste sur l'époque de la composition de notre dictionnaire, comme ces sortes d'ouvrages ont été longtemps la reproduction les uns des autres, il porte encore assez de traces des vieilles formes pour avoir le droit d'être compris dans cette série d'anciens lexiques.

On n'y trouve guère que le mot latin avec le génitif, si c'est un substantif, et le parfait et le supin, si c'est un verbe; puis la traduction française. Aucun exemple n'est ajouté. Il y a néanmoins çà et là quelques gloses comme celle-ci, que nous avons rencontrée ailleurs. Au verbe *cubo*, pour avertir que *cubatum* est un barbarisme :

Voy. ci-dessus, p. 14.

Sanus eo cubitum, malesanus vado cubatum.

Au verbe *decoro* :

Quem veneror, decoro; quem pulcrum reddo, decoro.

Il est vrai qu'on trouve, lorsque la prosodie latine s'altère, un *decoro* long; mais le sens n'est pas différent du *decoro* bref.

La glose suivante est de meilleur aloi :

Silva tenet leporem, sapientis lingua leporem.

Ce dictionnaire, outre les mots véritablement latins, contient aussi une foule de mots du moyen âge, par exemple: *burgensis,* bourgeois; *Jacobipeta,* perelin (lisez pelerin) de Saint-Jacques, etc.

Le premier mot de l'ouvrage est (après « *alma*, vierge, » qui paraît hors de place) « *Aaron,* propre nom. » Le dernier est « *zucara,* sucre, une espice. »

XXII. Dictionarium latinum amplissimum.

Biblioth. nat., fonds lat., n. 7682.

Eclog. VIII, v. 66.

Le titre d'*amplissimum* est mérité; ce dictionnaire est un gros volume in-fol., sur papier, de 651 feuillets, d'une écriture du XVe siècle. La première ligne est : *A pro con. Virgilius in Bucolicis : Conjugis ut magicis sanos avertere sensus Experiar, pro convertere.* La dernière ligne est : *Zetus et Calais fratres, filii Boree.*

Voici comment l'auteur a procédé à la composition de son dictionnaire. Il a relevé dans les grammairiens et commentateurs latins les mots et les explications qu'il y a trouvés; et il a rangé tout cela par ordre alphabétique. A chaque ar-

ticle, il cite les autorités qu'il a consultées. Ces autorités sont Varron, Festus, Asconius Pedianus, Aulu-Gelle, Acron, Servius, Donat, Nonius, Priscien, et quelques autres. Un exemple montrera sa manière de faire: *Falsus, simulatus; Virgilius, libro tertio En., falsi Simeontis ad undam, Serv. Simeontis,* par erreur de lecture ou d'écriture, pour *Simoentis.*

Quelquefois il emprunte à Cicéron des définitions, comme celle-ci, dont nous ne retrouvons point le texte, et qu'il altère peut-être en la citant de mémoire : *Fatum est connexio rerum per eternitatem se invicem tenens, que suo ordine et lege variantur, ita tamen ut ipsa varietas habeat eternitatem. Cicero.* Le mot *connexio* ne se trouve pas aujourd'hui dans Cicéron. Voy. Cic., de Divinat., I, 55.

Il donne un assez bon nombre de mots géographiques, et la plupart des explications sont empruntées de Strabon, qui n'avait pas été connu en Occident pendant le moyen âge. Il faut faire exception pour quelques points de la géographie de la France : *Pictones sunt in Gallia Aquitana Garumne accole; dicuntur vulgo hodie* Pictu *vel* Pictou. — *Ligeris gallice vulgo dicitur* la riviere de Lere. — *Aduacti* (sic) *populi sunt Gallici, quos Cæsar in commentariis scribit; dicuntur autem gallice* Douai. — *Drus oppidum est, quod etiam nunc dicitur* Drus, *prope Carnutes, id est* Cartres, *quod oppidum Druidibus pertinebat.* Enfin, Paris est l'objet de la remarque suivante : *Lutecia erat oppidum, quod nunc dicitur Parisius, et nomen provincie proprium nomen civitatis assumpsit; nam Parisii tunc appellabantur, qui hodie dicuntur Franchi; qui clauduntur a quatuor fluminibus, Sequana scilicet et Matrona, Heina et Osa.* Cette limitation du nom de Français aux gens qui habitent entre la Seine, la Marne, l'Aisne et l'Oise, aux gens de l'Île-de-France, se rapporte à un temps ancien. Cependant nous ne croyons pas que la composition de notre dictionnaire dépasse le siècle où il a été écrit, c'est-à-dire le XVe siècle. L'auteur sait trop bien le latin pour qu'on le place au milieu des écoles du moyen âge, où l'idiome de Rome, étant une langue quasi vivante, avait subi un inévitable alliage de barbarie.

Une autre considération encore conduit à la même conclusion, c'est la manière dont le grec y est cité. Quelques mots grecs figurent dans le dictionnaire, et ils sont écrits correctement; or, la correction en cela est, pour ainsi dire, étrangère aux textes du moyen âge. Il est possible même

que nous avons le manuscrit autographe de l'auteur. On y voit des ratures et des corrections, le tout de la même main que le corps de l'écriture; on y voit aussi des espaces blancs qui semblent réservés à des additions. Le nom de l'auteur est ignoré; sa patrie est certainement la France, et même, si l'on s'attachait à l'orthographe d'un mot isolé, « Lere » pour « Loire, » on supposerait qu'il appartenait à nos provinces de l'ouest.

Telle est la série des glossaires, imprimés ou manuscrits, que nous avons cru pouvoir admettre dans cette notice collective.

Les glossaires latins y ont une prédominance marquée. Rien ne peut se comparer, dans le reste, aux grandes compositions de Papias, d'Hugutio, de Jean de Gênes, et au *Dictionarium amplissimum*. En effet, l'enseignement du latin primait tout. Mais cette latinité qu'on enseignait était fort mêlée; les dictionnaires d'alors confondaient le bon latin avec le latin barbare, et il n'est pas étonnant que des auteurs qui se servaient de ces livres écrivissent une langue bigarrée, qui fait de la prose et de la poésie latine du moyen âge comme un idiome à part.

A côté de ceux-là, les glossaires latins-français ne sont que des squelettes. Une nomenclature très-pauvre, de simples listes de mots, nulle explication, voilà ce qu'ils nous offrent. Et, certes, c'est surtout là que nous aurions désiré des développements. La langue française, dans son état ancien, nous intéresse plus que le latin du moyen âge; mais alors elle intéressait beaucoup moins.

Aussi n'avons-nous rencontré nulle part un dictionnaire purement français. Une telle trouvaille nous aurait payés de nos recherches minutieuses et arides. Mais un livre pareil, s'il existe, n'est venu ni sous nos yeux ni à notre connaissance.

Toutefois, malgré la défectuosité des glossaires latins-français, nous avons, à diverses reprises, essayé de faire voir qu'on en peut encore tirer quelque parti. Ceux qui s'occuperont de la lexicographie de notre vieille langue ne perdront pas leur peine en les consultant.

É. L.

POÉSIES LATINES.

VITAL DE BLOIS.

Il paraît, si l'on en croit Quintilien, que l'usage permettait de refaire à plusieurs reprises, pour le théâtre d'Athènes, les tragédies d'Eschyle, comme on a retouché, dans les temps modernes, sous prétexte d'obéir à ce que l'on croyait le goût du moment, celles de Shakspeare et de Corneille. Nous savions aussi que le plus populaire des poëtes comiques latins, l'auteur de l'Amphitryon et de l'Avare, n'avait pas échappé à ces remaniements qui, dans un genre moins élevé, devaient être plus faciles aux écrivains de peu d'invention. Lorsque ses comédies se jouaient encore sous Dioclétien, il est probable qu'elles avaient déjà subi plusieurs transformations de cette sorte, dont les manuscrits qui nous restent ont conservé des traces. Le moyen âge vint, à son tour, les soumettre à cette épreuve, que nous pouvons apprécier aujourd'hui par quelques exemples de plus.

Institut. orat., l. X, c. 1, n. 66.

Arnobe, Advers. gentes, VII, 33.

Une espèce de récit dialogué, où le dialogue occupe presque toujours la plus grande place, et n'est interrompu que par les indications nécessaires pour lier les scènes entre elles, s'introduisit probablement dès que le théâtre profane fut fermé, et qu'il ne resta plus que les représentations religieuses qui faisaient partie du culte public. On n'en continua pas moins d'appeler ces récits *comœdiæ*, lorsqu'ils portaient le caractère de la gaieté ou de la satire, et *tragœdiæ*, lorsqu'ils offraient l'image de quelque triste aventure. La chose n'existait plus; on conserva le mot. Celui de comédie, pris dans ce sens, usité désormais jusqu'à la renaissance du théâtre, a été illustré par le poëme de Dante. Il y a moins d'exemples de celui de tragédie, appliqué à ces récits qui

N. 25. Voy. C. G. Müller, Analect. Bern., partie. II, p. 9.

Biblioth. nat., fonds de S.-Victor, n. 756, du fol. 27 v°, au fol. 39.

succédaient au drame. Cependant un manuscrit de la bibliothèque de Berne, qu'on fait remonter jusqu'au IXe siècle, offre, en 973 vers hexamètres, une histoire de la famille des Atrides, intitulée : *Orestis tragœdia*, dont nous lirions quelques vers dans les *Flores metrici* de l'ancienne abbaye de Saint-Victor de Paris, sans la grande lacune qui rend ce manuscrit incomplet. Nous trouverons aussi tout à l'heure, mais en vers élégiaques, une de ces tragédies, et peut-être deux, dans les poésies latines de Guillaume de Blois. L'habitude d'appeler ainsi tout poëme tragique ou terrible s'était si bien enracinée, que celui de Claudien sur l'Enlèvement de Proserpine, lorsqu'il fut imprimé, pour la première fois au XVe siècle, sans date précise, parut, vers 1473, arrangé et distribué en deux tragédies, avec ce titre : *De Raptu Proserpinæ tragœdiæ duæ heroicæ*. Au même siècle, en 1447, l'accident de deux hommes qui tombèrent, près d'Alost, dans un piége à loup, avait été l'occasion d'une mauvaise élégie latine, que l'auteur, maître d'école à Bruxelles, intitula : *Magistri Reneri de Bruxella Tragœdia*. C'est que dans toutes ces pièces il y a du dialogue ; il y en a même beaucoup dans la tragédie de maître Renier.

Panzer, Annal. typogr., t. IV, p. 114, n. 356. — Hain, Repertor. bibliogr., t. I, part. II, p. 156.

Ed. de Tross, Hamm, 1848, in-4°. — Reiffenberg, Mém. de l'Acad. de Bruxelles, t. XIV ; Annuaire de la biblioth. de Belgique, t. III, p. 73-84 ; t. X, p. 27 et 28.

Un versificateur latin dont il a déjà été parlé, mais sans que l'on connût tous ses ouvrages, Vital de Blois, s'était exercé sur l'Amphitryon de Plaute, avant de donner au *Querolus* cette nouvelle forme d'une comédie sans théâtre. Plusieurs éditions ont multiplié le texte de l'ancien *Querolus* en prose, écrit dans les Gaules, dit-on, vers le IVe siècle, et dont Vital de Blois, à la fin du XIIe, reproduisit la fable avec une extrême liberté. Lorsqu'il mettait en vers élégiaques ou la pièce même qui nous reste, ou peut-être quelque autre plus moderne encore, comme l'a supposé dom Liron, il paraît qu'il croyait faire une imitation de l'Aululaire de Plaute, comme il en avait naguère imité l'Amphitryon :

Hist. litt. de la Fr., t. XV, p. 429-434.

Voy. Magnin, Revue des deux mondes, 15 juin 1835, p. 656-673.

Grasse, Lehrbuch, etc, part. II, sect. 2, t. II, p. 1218.

Biblioth. chartraine, p. 95.

Amphitryon nuper, nunc Aulularia tandem, etc.

Ce *Querolus* de Vital de Blois, qui n'est point l'*Aulularia*, quoiqu'on lui en donne aussi le titre, mais qui en est du moins, comme l'ancien drame, une espèce de continuation, a été pour nos prédécesseurs l'objet d'une complète analyse, d'après l'édition donnée à Heidelberg par Commelin, en 1595, et qui a été reproduite par M. Osann, en 1836. Mais ils étaient persuadés, lorsqu'ils firent cette analyse dans

leur notice sur Vital, que l'on n'avait point conservé son Amphitryon. Comme nous le possédons maintenant, nous allons en parler. Il y aura lieu d'indiquer ensuite une autre pièce, qu'on peut aussi joindre à ses œuvres.

GETA.

1° Le poëme élégiaque latin sur Amphitryon est déjà cité par Matthieu de Vendôme dans ses *Æquivoca*, peut-être avant la fin du XIIe siècle:

Hist. litt. de la Fr., t. XV, p. 427. — Osann, Vitalis Blesens. Amphitr. et Aulul., p. viij. — Müller, Vital. Bles. Geta, p. 5.

> Byrrhia, qui nimis est lentus, asellus erit.

Quelques années après, vers 1215, nous retrouvons une allusion à l'ouvrage dans ces deux vers d'Éverard de Béthune, qui l'appelle *Geta,* comme les meilleurs manuscrits, et qui n'en nomme point l'auteur:

> Ludit Geta gemens, quia captus Mercuriali
> Arte, Jovem lectus Amphitryonis habet.

Leyser, Hist. poem. med. ævi, p. 826.

Fabricius, qui avait d'abord rapporté ces deux vers au centon sur Médée, par Hosidius Géta, s'est, depuis, aperçu de son erreur; mais nous ne croyons pas qu'il ait jamais corrigé celle qu'il a commise ailleurs en plaçant Vital de Blois dans les premières années du XIVe siècle. Vers la fin du XIIIe, Jérémie de Padoue, dans son *Epitoma sapientiæ*, sans nommer non plus l'auteur du poëme, en transcrit seulement les premiers mots : *Auctor libelli qui incipit*, GRECORUM STUDIA. Nous ne le trouvons indiqué ensuite que par un petit nombre de critiques, entre autres, par quelques-uns de ceux qui en décrivent l'ancienne traduction italienne, imprimée au XVe siècle : *Il libro del Gieta e del Birria.* Warton avait vu le texte latin dans la bibliothèque bodléienne d'Oxford, et il cite un vers du prologue.

Biblioth. med. et inf. ætat., t. II, p. 74; ibid., Præfat. ad lectorem.
Biblioth. lat., t. I, p. 29.
Osann, l. c., p. vij. V. Muratori, Antiquit. italic., t. III, col. 916.
Quadrio, Stor. d'ogni poesia, t. IV, p. 361. — Mazzuchelli, Scrittori d'Italia, t. I, p. 126; t. II, part. 3, p. 1368. — Catalog. de La Vallière, t. II, p. 506, etc.
Hist. of english poetry, t. II, p. 66. — Catal. mss. Angl., part. 1, p. 55, n. 3041.

Ce texte fut enfin publié, pour la première fois, en 1833, par M. Mai, d'après un manuscrit du Vatican, écrit sur parchemin au XIVe siècle, où il est placé entre l'Éclogue de Théodule et la Psychomachie de Prudence. L'éditeur, qui l'avait trouvé anonyme, ne propose aucune conjecture sur le nom de l'auteur. Trois ans après, M. Endlicher, plus hardi, en donnant à la copie de la bibliothèque impériale de Vienne le titre de *Carmen de Amphitryone et Alcmena,* quoique le manuscrit commence et finisse par ces mots, *Incipit Geta*, *Explicit Geta*, ne balance pas à l'attribuer, sur de bien faibles présomptions, à Matthieu de Vendôme : *Auctorem esse*

Classic. auctores, t. V, p. xlvij, 463-478.
Catalog. codd.

philolog. latinor. biblioth. vindobon., ms. 277, n. 21, p. 162.

Matthæum Vindocinensem, persuasum habeo. La même année, en 1836, à Darmstadt, M. Frid. Osann, professeur de l'université de Giessen, d'après le texte de Rome et deux manuscrits de la bibliothèque de Darmstadt, qui l'aidèrent surtout à en remplir les lacunes, fit paraître le volume intitulé: *Vitalis Blesensis Amphitryon et Aulularia, eclogæ.* Il reconnaît donc dans Vital de Blois l'auteur de l'un et de l'autre ouvrage; et il en avait le droit, puisque le versificateur du *Querolus* ou de l'*Aulularia*, qui se déclare aussi celui de l'Amphitryon, est expressément nommé dans deux manuscrits du XIV[e] siècle, l'un de Naples, qui appelle l'Amphitryon *Comedia Vitalis Blesis;* l'autre de Florence, qui termine le poëme par ce vers, qu'on lit également dans le manuscrit 8413 de la Bibliothèque nationale de Paris:

Vitalis Blesis explicit Amphitryon.

Early mysteries, p. 79-90, 127-133.

Carol. Guil. Mulleri analector. Bern. particula II : Vitalis Bles. Geta comœdia. Berne, 1840, in-4°, de 48 p.

Bibl. de l'École des Chartes, sec. série, 1848, t. IV, p. 486-505; 1849, t. V, p. 425.

Ancien fonds latin, mss. 8207, 8247, 8413, 8430, 8509 A.

Le texte de M. Osann a été reproduit en 1838, à Londres, par M. Thomas Wright. Une nouvelle récension, d'après trois manuscrits de Berne, conférés avec ceux de Munich, de Paris, de Darmstadt, du Vatican, a eu pour éditeur, à Berne, en 1840, M. Ch.-Guillaume Müller, qui, dans une préface instructive, n'est point parvenu à déterminer encore, malgré beaucoup de recherches, l'âge précis de Vital de Blois.

Ces quatre éditions ont été suivies récemment d'une cinquième, que l'on a crue d'abord la première, puis la seconde, avant de se résigner à ne la croire que la quatrième, tandis qu'elle arrive en effet au cinquième rang. Il est vrai que ce dernier texte, pris exclusivement sur cinq manuscrits de Paris, offre quelquefois des leçons nouvelles; mais il faut avouer cependant qu'une telle production ne méritait pas d'être imprimée cinq fois à si peu d'intervalle, tandis qu'un grand nombre d'ouvrages fort préférables demeurent enfouis et oubliés.

N. 756, fol. 39-40 v°.

Tom. IX, p. 636.

Aux nombreux manuscrits consultés ou indiqués par l'éditeur de Paris ou par ses devanciers, il faut joindre, outre quelques fragments compris dans les *Flores metrici* de l'ancienne abbaye de Saint-Victor de Paris, un manuscrit de la bibliothèque de Brera, à Milan, que M. Mai n'a point connu, et qui devait échapper à tous ceux que trompait la fausse désignation du catalogue, reproduite dans les Archives de M. Pertz : *Joh. Mussæ Amphitruon.* Des recherches faites, sur notre demande, par M. Ernest Renan (Milan, 15 juin

1850), nous permettent de rectifier cette erreur. Le dernier vers, comme dans un de nos manuscrits, est suivi du distique :

> Explicit hic Geta, deceptus ab Archade summo;
> Vitalis Blesis explicit Amphitruon.

C'est donc la copie qui est de Jean Mussa, nommé en effet dans les lignes qui viennent immédiatement après : *Explicit liber Amphitruonis per me Johannem Martinum de Mussa in Bergolio.* Une note du catalogue apprend que *Bergolium* est le faubourg d'Alexandrie, en Piémont, où fut depuis bâtie la forteresse. Mussa était un mauvais copiste, ou suivait un mauvais exemplaire ; car son texte, écrit au XVe siècle, sur papier, offre de nombreuses lacunes.

Le nom de l'esclave Géta, qui est toujours pour le versificateur l'occasion d'une faute de quantité, paraît devoir être le véritable titre du poëme où le principal rôle est le sien. Eustache Deschamps, qui en fit, vers la fin du XIVe siècle, une traduction en vers français, inédite jusqu'à présent, et qui est intitulée dans la table de ses œuvres : « Un traitté de « Getta et d'Amphitrion, mis de latin en francois, » pouvait sans scrupule, comme on le verra, placer l'esclave à côté du maître. Les traducteurs italiens de cet Amphitryon du moyen âge, Pippo Brunelleschi et Domenico da Prato, en mettant à la tête de leur libre imitation les noms de Géta et de Byrrhia, nous prouvent à leur tour qu'ils avaient assez bien compris l'intention de l'ouvrage, qui laisse dans l'ombre le mari d'Alcmène, et dont tout le mérite, s'il a quelque mérite, consiste dans l'opposition du caractère des deux esclaves, Géta, le valet du mari, et Byrrhia, celui de la femme. Amphitryon, qui n'est plus ici un général thébain, mais un philosophe, et qui achève ses études aux écoles d'Athènes, est servi par Géta, philosophe comme lui, et très-habile en argumentation scolastique, tandis que Byrrhia n'est qu'un grossier paysan. Les amours de Jupiter et d'Alcmène sont très-succinctement racontés, quoique le pieux éditeur de Rome les ait jugés encore trop longs, et qu'il ait pris le parti, non de les raccourcir, mais de les supprimer. Tous les développements sont réservés pour les deux rôles serviles, surtout pour celui de Géta ; et nous ne devons pas nous en plaindre, puisque c'est là seulement que l'ouvrage peut offrir quelque originalité.

Biblioth. nat de Paris, mss. fr., n. 7219, fol. 455. — P. Paris, Mss. fr., t. VI, p. 436.

Que cette originalité appartienne au versificateur latin,

Osann, l. c., p. xvij.

ou à l'auteur de quelque ancienne comédie de *Geta*, fabriquée d'après le théâtre de Plaute, comme le *Querolus*, problème aujourd'hui fort difficile à résoudre, voici le plan du nouvel Amphitryon.

Pour ne rien dire de deux prologues, dont l'un n'est que le sommaire de l'ouvrage, et l'autre un lieu commun sur le mépris où est tombée la poésie, nous nous hâtons d'arriver au moment où Byrrhia, envoyé par Alcmène au-devant de son mari, après un monologue où il déplore les tristes devoirs que lui impose la servitude, se cache dès qu'il aperçoit Géta courbé sous l'immense poids des livres que son maître lui fait rapporter d'Athènes : il craint d'être chargé du fardeau. Géta, qui se plaint aussi de tout ce qu'il a souffert au service de l'illustre disciple des écoles athéniennes, mais qui s'en croit assez dédommagé par les belles choses qu'il y a lui-même apprises, découvre Byrrhia dans la retraite obscure où il se blottit, et lui met sa charge sur le dos; puis il continue sa route, léger, plein d'espérance, fier de son savoir et de la brillante destinée qui l'attend : « Réjouis-toi, Géta; tes « mauvais jours sont passés; l'heure du loisir et du repos est « venue pour toi. Sannio, Sanga, Dave, tous les autres, vont « me saluer et m'applaudir. La gloire m'est assurée : on « m'appellera maître Géta; l'ombre seule de mon nom frap- « pera la foule de respect. Environné des hommages de « toute la taverne, devenu libre, j'instruirai à mon tour mes « esclaves. »

Suivent les scènes vraiment comiques, transmises par Plaute à Molière, entre l'esclave et Mercure, sous la figure de Géta. Géta ne vaut certainement point Sosie; mais il est juste de reconnaître qu'un clerc de ces temps-là, gêné par le rhythme élégiaque et par bien d'autres entraves, pouvait faire plus mal, et que le nôtre s'en est quelquefois assez bien tiré. Le demi-savoir pédantesque de son Géta, qui vient d'entendre expliquer par les professeurs d'Athènes l'art du syllogisme, lui fournit naturellement des occasions de plaisanteries dont il sait profiter :

Omne quod est, unum est. Sed non sum, qui loquor, unus.
Ergo nichil Geta est, nec nichil esse potest, etc.

Lorsque définitivement le malheureux esclave se voit double, ou plutôt anéanti et remplacé par un autre, il demande à Mercure, qui, sous la forme et le nom de Géta, se tient der-

rière la porte sans l'ouvrir, de lui faire son portrait, pour qu'il le compare au vrai Géta; et Mercure lui répond par un portrait burlesque et obscène, où sont réunies toutes les monstruosités physiques et morales, mais que Géta trouve fort ressemblant. Cette idée, que Plaute a seulement indiquée, aurait pu être féconde entre les mains de Molière. Géta est plus embarrassé que jamais; car c'est à l'instant même où il est devenu si savant en logique, où il pousse la présomption jusqu'à croire qu'il est en état de prouver à tous les hommes qu'ils sont des ânes comme Byrrhia, c'est alors qu'il apprend lui-même qu'il n'est plus rien :

V. ci-dessus, p. 41.

Pereat dialectica, per quam
Sic perii penitus! Nunc scio, scire nocet.

Amphitryon, de retour, ne peut comprendre les discours inexplicables de Géta, et l'ignorant Byrrhia triomphe de n'avoir pas suivi son maître aux écoles, où l'on perd ainsi l'esprit. Cependant le mari trompé commence à soupçonner que la place de Géta est réellement usurpée par un autre, et que peut-être il en est de même de la sienne. Il demande ses armes, il se prépare au combat.

Vers la fin se rencontrent quelques heureux traits, que l'éditeur de Rome aurait dû épargner. Jupiter se retire content; Mercure l'accompagne aux cieux :

Ridet terra minus ; sentit abesse deos.

Alcmène, étonnée d'abord de voir son mari couvert de ses armes, l'accueille bientôt avec une grâce charmante. Et quand le mari inquiet, mécontent, non sans raison, veut se mettre en colère, il suffit à sa femme de lui dire :

Vos equidem vidi, vel vos vidisse putavi.
Luserunt animos somnia sæpe meos.

Tout le monde, dit Byrrhia, est satisfait, ou doit l'être; c'est Géta qui, par sa logique, a tout brouillé :

Lætetur sponsa Amphitryon, nidore popinæ
Byrrhia, Geta hominem se fore : cuncta placent.

Qu'on se demande, en lisant de tels ouvrages, ce qu'il faut penser de ces siècles qu'on appelle des siècles d'ignorance. Subtilité et raffinement d'esprit, ironie sans pitié, moquerie âpre et audacieuse, rien ne manque ici de ce qui caractérise

les temps les moins crédules ; il y manque seulement cet art de dire les choses à demi-mot, cette élégance d'un style formé uniquement sur les modèles, cette fleur de politesse, qui parent davantage et laissent moins voir la vérité. On peut dire aussi que, comme les écrits de ce genre n'étaient pas faits pour instruire, mais pour plaire, s'ils étaient restés plus fidèles aux idées, au goût, à la forme d'un autre âge, ils auraient été moins compris.

Quoique l'on trouve ici, parmi quelques passages d'une concision assez vive, les mêmes fautes que dans l'imitation du *Querolus*, contre la langue, contre la prosodie, contre le bon goût, cette seconde étude peut cependant être regardée comme supérieure à la première, où l'abréviateur, qui a trop abrégé, ne paraît pas avoir saisi tout l'intérêt de l'original. C'est ainsi qu'il a supprimé l'allusion, fort importante pour la date de l'ouvrage, à une espèce de république désordonnée des paysans de la Loire, et tous ces détails d'une sauvage anarchie, qui semblent se rapporter à l'insurrection des Bagaudes, commencée en 287, et continuée jusque dans le siècle suivant. Il y a surtout une grande maladresse dans la suppression complète du monologue de l'esclave que Vital de Blois appelle Pantolabus, trop long sans doute, mais qui exprime si bien, comme on l'a dit, la révolte secrète de l'ancien esclavage, sous l'influence nouvelle et de plus en plus menaçante des idées chrétiennes d'affranchissement et d'égalité. Ici, au contraire, la plupart des scènes les plus comiques de Plaute ont été conservées; et si les plaisanteries de l'auteur sur les études scolastiques de son temps nous blessent d'abord par le contraste avec son vieux cadre mythologique, elles le sauvent du moins du reproche d'être un copiste timide et stérile.

Plaute, éd. de Naudet, t. III, p. 557. — Voy. Eutrope, Hist., l. IX, c. 20. — Aurélius Victor, Cæs., c. 39. — Mamertin, Panegyr. I, c. 4; III, c. 4. — Salvien, de Gubernat. Dei, c. 5. — Du Cange, Gloss. lat., voc. *Bagaudæ*. — Gibbon, Décad. de l'emp. rom., t. II, p. 329-332.

Plaute, l. c., p. 573-576. — M. Magnin, Rev. des deux mondes, 15 juin 1835, p. 666-670.

La vieille fable, ainsi rajeunie pour des mœurs nouvelles, a dû continuer de plaire pendant plusieurs siècles. Eustache Deschamps, le faiseur de ballades au temps de Charles V et de Charles VI, s'est borné à une traduction fidèle du *Geta,* qu'il ne faudrait pas juger par la diffusion du début. Après l'argument en seize vers, qu'il nomme dans la suscription « le cas brief de ceste presente histoire de poeterie, » il emploie six vers pour traduire les deux premiers vers latins du récit, et pour les traduire assez mal :

Ardet in Alcmenam Saturnius, atque beatum
Amphitryona probans, se dolet esse Jovem.

Jupiter en l'amour ardoit
D'Almene, qui ne s'en gardoit,
Et prisoit la prosperité,
Assez plus que sa deité,
D'Amphitrion, cui femme estoit,
Et d'estre dieu se repentoit, etc.

Les derniers mots aussi, *Cuncta placent*, nous valent ce quatrain :

A chascun et à tous ensemble
Plut la sentence, ce me semble,
Que Birrea determina.
A tant la riote fina.

Il y a souvent non moins de longueur et d'embarras dans le dialogue. Malgré le soin qu'on a pris d'indiquer par une rubrique dans le manuscrit tout changement de personnage, et par ce mot, « L'acteur, » la reprise du récit de l'auteur même; comme ces indications sont quelquefois fausses, on regrette qu'il n'y soit pas du moins suppléé par la clarté du style. Ce style n'est cependant pas sans quelque mérite, surtout lorsqu'il échappe à l'insupportable défaut de la paraphrase, et qu'il sait être concis, comme dans le portrait de Géta par Mercure :

Sum velut Æthiopes, aut quales India mittit;
Æterna scabie scinditur atra cutis.
Hirsutum caput est et cinctum crine caprino;
Frons brevis, et naris longa; rubent oculi, etc.

Je sui aussi noir par dehors
Qu'Ethiops ou d'Ynde nourris,
Et de rongne sui touz pourris.
Chief herissié, cheveulz de chievre,
Et si sui couart comme un lievre.
Longue narine et petit front,
Et my oeil trestuit roge sont, etc.

Si le traducteur, dans ce qui suit, ne s'épargne point les contre-sens, on peut croire qu'il lui arrive d'en faire par pudeur, et qu'il recule devant les turpitudes latines. Sa version n'en sera pas moins utile pour les futurs éditeurs du texte, si, après le cinquième, il doit en avoir encore. Les deux vers :

Dixerat. Arcas adest, gaudetque suo Jove cœlum.
Terra minus ridet : sentit abesse deos,

sont ainsi traduits, faiblement sans doute, mais de manière à prouver qu'ils sont compris :

Archas tantost y obey.
Vont s'en, dont le ciel s'esjoy,
Et la terre fut fort coursée
De ce que les dieux l'ont lessée.

M. Osann, au contraire, dans son édition de Darmstadt, en lisant, *Terra nimis ridet*, sans s'apercevoir du contraste de ce vers avec celui qui annonce l'arrivée des dieux sur la terre (v. 58) :

Respiravit humus, sentit adesse deos,

s'est exposé à ne point laisser même à ces tristes imitateurs de l'ancienne poésie latine le peu d'élégance et d'esprit qu'il serait injuste de leur refuser.

L'imitation italienne, faussement attribuée à Boccace, au lieu de cinq cents vers environ, en compte plus de deux mille, qui forment deux cent quatre-vingt-six stances : comme elle nous intéresse moins, nous nous en tiendrons au jugement de Crescimbeni et de Quadrio, à qui elle paraît vulgaire et insipide, *assai dozzinale e scipito poema*. Elle atteste, des deux côtés des Alpes, la longue popularité du serviteur d'Amphitryon.

Crescimbeni, Istor. della volg. poesia, t. III, p. 252.—Quadrio, l. c., p. 363.

Cette étrange fable d'Alcmène et de Jupiter, si peu respectueuse envers les dieux, mais dont les hommes se sont tant amusés, a fourni encore à un savant Vénitien du XVe siècle, Ermolao Barbaro, quelques jolies scènes latines, où les deux Amphitryon sont mis en présence, comme le sont, dans Plaute, les deux Sosie, et qui, depuis, ont été souvent jointes à la pièce originale : elles sont plus correctes et plus facilement écrites, mais moins hardies que celles de Vital de Blois.

Voy. Dunlop, Hist. of Roman literature, t. I, p. 135-148. — Volt., Œuvres, t. XLVII, page 453; t. XLVIII, p. 303.

Théâtre de Plaute, trad. par M. Naudet, t. I, p. 148-182, 371, 372.

BABIO.

2° Un autre récit dramatique en vers élégiaques latins, réuni avec le *Geta* dans le manuscrit 851 de la bibliothèque bodléienne d'Oxford (ancien numéro 3041), et que l'éditeur, M. Thomas Wright, croit du même écrivain, ne paraît point venir originairement de l'antiquité. Ce récit a pour titre : *Comœdia Babionis*.

Early Mysteries, p. XIV-XVI, 65-75, 126, 127.

Il est question d'un certain Pierre Babion ou Babyon dans un assez grand nombre de critiques anglais, comme Bale, Pits, Tanner, et dans ceux qui les ont copiés, comme Posse-

Bale, Scriptor. Britann., cent. VI, c. 23, p. 467. — Pits,

vin, Leyser, Fabricius, dont les témoignages, malgré quelques différences, s'accordent généralement à voir en lui un théologien, un orateur, un poëte, né en Angleterre, et lui attribuent une Exposition de saint Matthieu, imprimée dans les œuvres d'Anselme de Canterbury; soixante-dix homélies ou sermons, un traité sur la messe, et, parmi d'autres poésies, une comédie qui commence par ces mots : *Me dolor infestat foris, intus.* Mais il serait possible que ce Pierre Babion, qu'ils placent en 1317 ou vers 1360, n'eût jamais existé; ou, si c'est trop dire, on peut du moins affirmer aujourd'hui que la prétendue comédie dont ils le croient l'auteur, *Comœdia Babionis*, ne signifie pas une comédie d'un poëte ainsi nommé, mais le récit comique des aventures de Babion.

de Illustr. Angl. scriptor., page 406. — Tanner, Biblioth. britannico-hibern., p. 59. — Possevin, Apparat. sac., t. II, p. 240. — Leyser, Hist poet. med. ævi, p. 1144. — Fabric., Biblioth. med. et inf. ætat., t. I, p. 114; t. V, p. 244.

Il y a bien aussi un Geoffroi Babion, mentionné par Pits d'après Leland, indiqué autrefois dans cet ouvrage, dont il reste des sermons inédits, et auquel appartiennent plusieurs des écrits attribués à Pierre Babion; mais on ne met pas de comédie sous le nom de ce Geoffroi.

Pits, l. c., p. 840. — Hist. litt. de la Fr., t. IX, p. 520. — Fabric., l. c., t. III, p. 7.

Pour croire, sans autre preuve qu'un titre équivoque, à l'existence du poëte comique Babion, il fallait n'avoir pas vu l'ouvrage qu'on lui prête, et qui n'a été publié que de notre temps. Trois manuscrits d'Angleterre ont conservé les quatre cent quatre-vingts vers hexamètres et pentamètres dont il est composé. Nous pensons qu'il doit s'en trouver encore d'autres copies dans les grands dépôts littéraires du continent.

Biblioth. nat., anc. fonds lat., n. 8433, fol. 7-44; N.-D., n. 211; S.-Victor, n. 594. — Catal. des mss. de Douai, p. 147. — Reliquiæ antiquæ, publ. par Wright et Halliwell, t. II, p. 185.

L'un des deux manuscrits de la bibliothèque bodléienne, celui du fonds de Digby, n. 53, que Warton paraît avoir consulté fort à la hâte, est précédé d'une préface latine en prose, qui ne nous a pas été inutile, nous l'avouons, pour mieux suivre le fil du récit à travers les monologues, les digressions, le mauvais style, et toutes les incertitudes d'un texte unique, qu'il n'a pas dépendu de l'éditeur de rendre moins défectueux.

Hist. of engl. poetry, t. II, p. 65.

Early Mysteries, p. xv et xvj.

Les premiers vers du poëme, dont nous ne connaissions jusqu'à présent que cinq mots :

> Me dolor infestat foris, intus, jugiter omnis;
> Ultra si doleam, non ego ferre queam,

font partie d'un monologue de Babion, qui se désespère à la seule idée de consentir au mariage de Viola, que lui demande

Crocéus. Nous ne connaissons, par cette exposition, aucun des personnages qui y sont nommés : il faut que ce soit l'argument en prose latine qui nous apprenne que Babion est prêtre (*sacerdos*); que Viola est la fille d'un premier mari de sa femme Pécula; que Crocéus est un chevalier, seigneur du pays. Babion, qui, dans le texte, n'est jamais appelé *sacerdos*, veut savoir de Viola elle-même si elle a de l'amour pour lui, quoiqu'il soit moins beau que Crocéus. Viola le trompe par une réponse affectueuse, tout en se disant à part que ce serait mourir que de l'aimer. Crocéus se présente : trois amis, Euthalus, Gulius, Bavo, l'accompagnent par honneur. Babion s'étudie à recevoir cette visite avec distinction, et, pour vouloir trop bien parler, il fait des barbarismes, comme il arrive quelquefois au poëte d'en trouver sans les chercher :

> Intremus : sedite. Male dixi; dico, sedete.
> Erro, per insolitum grammatizare volens.

Crocéus persiste à demander Viola. Celle-ci résiste peu; on l'enlève, et Babion maudit la légèreté des femmes. D'autres acteurs mêlés à ce récit dialogué, comme la vieille Pécula, surprise deux fois par son mari avec le jeune Fodius, qu'il croyait serviteur fidèle, et quelques incidents du même genre, sans suite et sans vraisemblance, ne contribuent ni à la clarté ni à l'intérêt. Tout cela est fort insipide : un style qui ressemble, mais avec plus d'incorrections, à celui du *Geta;* non moins de fautes de prosodie, une copie trèsaltérée, ajoutent encore à l'ennui de ce mauvais drame. Les scènes occupent réellement beaucoup plus de place que le récit; et, dans le manuscrit cottonien, les noms des personnages sont indiqués à la marge. Il y est fait mention des épreuves de l'eau et du feu, d'un pèlerinage aux lieux saints, mais aussi des orgies de Bacchus. C'est Babion qui en parle, et il finit par se faire moine. Dupe de sa femme, de sa bellefille, de son serviteur, il s'en va, regrettant peu le monde, et encore moins regretté.

Titus. A. xx.

Il n'est que trop facile de reconnaître que l'auteur, quel qu'il soit, imité en vers anglais par Jean Gower au XIV[e] siècle, n'a point eu de comédie de Plaute derrière lui. Si l'antiquité est ici pour quelque chose, il est probable qu'elle a été singulièrement défigurée. V. L. C.

Warton, l. c., t. II, p. 65.

GUILLAUME DE BLOIS.

On a vu, dans une notice sur le Bénédictin Guillaume de Blois, frère du célèbre archidiacre de Bath, Pierre de Blois, que, lorsqu'elle fut publiée, en 1820, il n'était pas encore possible de connaître, sinon par quelques titres, ses divers poëmes latins, dont parlent les lettres de son frère. Jean Liron, longtemps auparavant, disait aussi qu'ils étaient perdus. Cependant le frère de Guillaume, l'archidiacre Pierre, n'avait pas craint d'affirmer que les vers latins de son frère vaudraient bien mieux que quatre abbayes pour recommander sa mémoire à la postérité : *Nomen vestrum diuturniore memoria quam quatuor abbatiæ commendabile reddent tragœdia vestra de Flaura et Marco, versus de Pulice et Musca, comœdia vestra de Alda, sermones vestri*, etc. L'oracle n'est point tout à fait démenti par l'événement; car, bien que Guillaume ait été abbé en Sicile vers la fin du XII[e] siècle, cette dignité, en eût-il été revêtu quatre fois, ne suffirait pas pour nous faire prononcer son nom, tandis que nous pouvons apprécier aujourd'hui, du moins par un de ses ouvrages, par l'*Alda*, quel était ce mérite poétique tant exalté par l'amitié fraternelle.

Hist. littéraire de la Fr., t. XV, p. 413-415.

Bibl. chartr., p. 84. — Roquefort, État de la poésie, p. 18, 257.

Petr. Bles. Epist. 93. — Voy. du Boulay, Hist. univ. par., t. II, p. 337, 745. — Thom. Warton, Hist. of english poetry, t. I, p. cxiij; t. II, p. 65.

Le rédacteur du Catalogue des manuscrits philologiques latins de la bibliothèque impériale de Vienne y avait indiqué, dès l'année 1836, deux exemplaires de ce poëme inédit en vers élégiaques, et c'est à lui que M. Thomas Wright en a dû la copie qu'il a fait imprimer en 1842, surtout d'après le n. 312. Comme les deux exemplaires, d'ailleurs un peu différents, sont anonymes, le Catalogue, dont M. Grässe a reproduit la conjecture, attribuait l'ouvrage à Matthieu de Vendôme, sans doute parce qu'il vient après trois poëmes de Matthieu, en y comprenant la *Lydia* que M. Endlicher avait oubliée; mais un troisième manuscrit, dans la bibliothèque harléienne de Londres, où se lit une suscription versifiée qui manque à ceux de Vienne, permet à l'éditeur de restituer le poëme à l'auteur véritable, puisqu'il y est nommé.

Stephan. Endlicher. Catalog., etc., n. 312, art. 4, et 303, art. 25, p. 146 et 163.

A Selection of latin stories, p. 174-208.

Lehrbuch, etc., part. II, sect. 2, t. II, p. 1214.

Lydia, fol. 31 v°-40 v°. — *Alda*, fol. 40 v°-49 v°.

N. 3872. — Wright, l. c., p. xiij.

Seulement il ne fallait pas faire remonter la suscription jusqu'au vers :

Nuper eram locuples, multisque beatus amicis ;

car ce vers, et les quatre-vingt-neuf qui le suivent, sont d'un autre versificateur latin plus célèbre, Hildebert du Mans, dans les œuvres duquel ils se trouvent, et à qui personne ne les a jamais disputés. Les deux vers qui restent, et qui doivent réellement précéder l'*Alda* de Guillaume, n'en sont pas moins précieux, comme un double témoignage, et du nom de l'auteur, et de l'opinion que l'on avait de ses poésies :

Éd. de Beaugendre, fol. 1344. — Hist. litt. de la Fr., t. XI, p. 390.

Musa Vienensis Guillermi, sive Blesensis,
Scriptores juvenes volt, refugitque senes.

« La muse de Guillaume de Vienne ou de Blois (Vienne est « un faubourg de Blois, de l'autre côté de la Loire) demande « des copistes jeunes; elle ne s'adresse pas aux vieillards. »

Bernier, Hist. de Blois, p. 69, etc.

Cet avertissement est suivi de l'argument du poëme en huit vers, et d'une espèce de préface en vingt vers, où l'auteur, après avoir rappelé son badinage sur la Puce et la Mouche,

Versibus ut Pulicis et Muscæ jurgia lusi,

réclame l'indulgence pour son nouvel essai, en s'excusant d'une licence qui est de son sujet plutôt que de son style, et en nous apprenant une chose qui mérite toute l'attention de la critique : c'est que le sujet, ce sujet qui a inspiré de si mauvaises pensées à un grave religieux de l'ordre de Saint-Benoît, est une comédie de Ménandre. Il en a, dit-il, changé le titre, parce que ce titre ne pouvait se prêter à la mesure des vers latins. Cette raison, vraiment inattendue de la part d'un homme qui n'est pas fort difficile sur la prosodie, comme on s'en aperçoit à tout moment, nous a privés du vrai nom de la pièce originale. Nous devons regretter aussi de ne pas savoir comment cette comédie grecque était parvenue à la connaissance du moine Guillaume; car il se contente de dire qu'elle avait été dernièrement (*nuper*) traduite en langue latine, et que c'est de cette forme grossière qu'il l'a tirée pour essayer de lui rendre quelque élégance, et de donner à Ménandre un plus digne interprète. Mais nous aimerions mieux qu'il eût pris moins de peine, et qu'au lieu d'amplifier sa matière, comme il s'en vante, il nous eût

transmis modestement, soit revêtue de ses vers, soit même en prose, une copie de cette traduction latine dont il s'était servi, et qu'il pouvait tenir, si elle avait eu réellement un modèle grec, ou de quelque lettré revenu des croisades, ou des Siciliens, lorsqu'il devint chez eux abbé de N.-D. de Maniace, et fut sur le point d'être évêque de Catane.

Pizzo, Sicil. sacra, t. II, p. 1256. — Sacco, Dizionar. geogr. della Sicilia, t. I, p. 56.

Voilà bien des suppositions qui seraient inutiles, si l'on pouvait retrouver ici tout simplement, comme l'analogie du sujet y engage, l'*Eunuque* de Ménandre, imité par Térence, et qui offre aussi une jeune fille abusée par le stratagème d'un amant, déguisé en eunuque pour être admis chez elle. Mais où serait alors la difficulté de soumettre à la mesure latine (*lege domare pedum*) le titre du drame, soit l'*Eunuque*, soit le *Phasma* de Ménandre, autre représentation d'une semblable intrigue, où un mur percé entre deux maisons, comme dans l'*Alazôn* ou le *Miles gloriosus*, favorise l'accord de deux amants? Et puis, ne serait-il pas un peu singulier qu'on eût osé dire que la bassesse rustique et plébéienne du latin de Térence (*vilis... et rustica plebis in ore*) avait besoin d'être polie par l'élégance de Guillaume de Blois? Un ou deux vers du prologue de la comédie de Térence, où l'auteur se rit du mauvais style d'un de ses rivaux, et qui ont pu être, par inadvertance, appliqués à Térence même, n'expliqueraient pas assez comment aurait pu venir à l'imitateur la présomption de surpasser un tel modèle. Il est plutôt à croire, si l'on veut absolument une hypothèse dans une question encore obscure, et dont les éditeurs de Ménandre ne disent rien, que l'*Eunuque* de Térence, qui est celui de Ménandre, n'était connu de Guillaume que par quelque imitation en prose latine, comme celles qui avaient remplacé, dans le cours des siècles, même en changeant le titre, plusieurs comédies de l'ancien théâtre.

Meineke, Menandri et Philem. reliquiæ, p. 67-69; Fragm. comic. græcor., t. IV, p. 122-125.

Ibid., p. 74, 75, et t. IV, p. 218.

Eunuch., v. 7 et 8.

La fable du poëte blésois, dégagée des longueurs qu'il reconnaît lui-même avoir cousues à la pièce primitive, est fort simple. Alda meurt en donnant une fille à son époux. Le jeune père, Ulfus, dont le nom n'est pas plus grec que celui d'Alda, se voue à l'éducation de sa fille, la petite Alda, qui, sans avoir jamais été exposée aux regards des hommes, n'en acquiert pas moins la réputation d'être peu à peu devenue la plus belle femme de son temps. Pyrrhus, éperdument amoureux d'elle sur sa renommée, emploie vainement, pour aplanir les obstacles qui l'en séparent, l'entremise de Spu-

rius, le plus hideux et le plus pervers des esclaves, qui le trompe et ne lui rend aucun service. Réduit à ses propres ruses, il prend alors les habits de sa sœur, à laquelle il ressemble merveilleusement, et qui était admise depuis longtemps auprès d'Alda. Il entre sous ce déguisement, n'est point d'abord reconnu pour un homme, et abuse sans peine d'une confiance innocente. Le père découvre tout, et marie les deux amants.

On est obligé de croire qu'il reste bien peu de Ménandre, s'il en reste quelque chose, dans cette narration diffuse et commune. Le poëte, ou plutôt le versificateur sans goût et sans frein, après avoir prodigué les détails vraiment repoussants dans l'odieux portrait de l'esclave Spurius (1), s'abandonne aux images les plus lascives dans le récit de la séduction (2). Une main scrupuleuse a gratté avec indignation plusieurs vers dans l'un des deux manuscrits de Vienne. Les moines de l'ancienne abbaye de Saint-Victor de Paris avaient été moins sévères; car on retrouve les vers les plus obscènes du même récit dans leur Choix de poésies latines (*Flores metrici*). Toute cette grossière luxure n'est point rachetée par un seul trait gracieux, ni même par un seul sentiment de pudeur. Voilà pour quelle sorte d'écrits un archidiacre promettait à son frère, à un autre dignitaire de l'Église, une glorieuse immortalité.

Endlicher, l. c., p. 163, n. 303, art. 25.

Biblioth. nat., n. 756, fol. 40 v°-44 v°.

Plusieurs passages de l'*Alda* sont cités, sans nom d'auteur, dans un recueil manuscrit, daté de 1455.

Ibid., supplém. latin, n. 264.

Il parut, vers la fin du XVe siècle, un poëme latin d'*Alda*, par Jean-Baptiste Guarini, de Vérone, grand-père de l'auteur du *Pastor fido*. Ce poëme, de cent vingt vers élégiaques, a pour titre au frontispice, *Alda Guarini veronensis*, et à la première page, *Guarini veronensis de Infelici amore Aldæ, puellæ ferrariensis*, *Elegeia*. Le début annonce une épitaphe, où Alda raconte elle-même ses malheurs :

Leipzig, sans date, in-4°. — Ibid., 1511, in-4°. — Bâle, 1517, in-4°, etc.

Hac quicunque via tendis, studiose viator,
Disce graves casus et miserare meos.

(1) Nasus caprizans, quasi quodam vulnere fractus,
Æquatusque genis, absque tumore sedet...
Morbidat et lædit auras a nare vaporans,
Pejor quam partis inferioris, odor, etc.

(2) Hæc documenta, precor, iteres; iterata secundo,
Hærebunt animo firmius illa meo, etc., etc.

Nous y apprenons, en vers quelquefois élégants et harmonieux, comment la belle Alda de Ferrare, qu'on aurait appelée chez nous la belle Aude, fut victime de son amour pour un étranger, qui, après avoir percé le mur d'une maison voisine, enlève la jeune imprudente à sa famille, à son pays, et lui donne ensuite la mort au milieu des bois. Ce funèbre récit, où l'on retrouve le mur percé du *Phasma* de Ménandre, ne s'éloigne que par le dénoûment et du drame de Ménandre et de celui de Guillaume, qui finissent tous deux, comme finissent les comédies, par un mariage.

Le frère de Pierre de Blois avait fait encore d'autres poëmes latins. M. Wright a trouvé, dans un manuscrit cottonien, une pièce intitulée, *Versus de Affra et Flavio*, à laquelle il reconnaît une grande ressemblance avec l'*Alda* pour le style et la composition. Il s'agit d'un mari qui, sur une fausse imputation d'adultère, relègue sa femme dans une île déserte, où, égarée par la faim et par le délire, elle dévore son enfant. Le mari est condamné à mort, et la mère dénaturée proclame elle-même qu'elle a mérité de mourir. Ce n'est plus là, on le voit, un récit comique, mais une tragédie, *tragœdia*, comme les autres narrations dialoguées qu'on appelait alors ainsi, comme celle que Guillaume avait faite *de Flaura et Marco*, si ce n'est la même sous d'autres noms. Puisque le critique anglais a bien voulu croire que de telles œuvres n'étaient pas au-dessous de l'honneur d'un parallèle, nous admettrons volontiers avec lui que cet autre poëme, qu'il attribue à l'auteur de l'*Alda*, est assez faible, assez mal conçu, assez incorrect, et, s'il faut le dire, assez méprisable pour être du même écrivain. V. L. C.

A Selection of lat. stories, p. viij, 208-214. Cleop. A. VIII. fol. 59.

MATTHIEU DE VENDOME.

Un versificateur latin qui porte le même nom que le célèbre ministre de Louis IX et de Philippe le Hardi, Matthieu de Vendôme, a été l'objet d'une notice assez étendue dans notre quinzième volume, et de quelques nouvelles observations dans le vingtième; mais plusieurs de ses poésies latines, ou étaient encore inédites alors, ou, quoique publiées,

Hist. litt. de la Fr., t. XV, p. 420-428; t. XX, p. 1 et 2.

avaient échappé à nos prédécesseurs. C'est là ce qui nous engage à parler ici de celles qu'ils n'ont point connues.

MILO.
Exempl. poës. lat. medii ævi, ed. a Mauricio Hauptio lusato; Vienne, 1834, p. 10.

Ibid., p. 19-28.

1° M. Maurice Haupt, qui regrette que leur notice n'ait été ni assez approfondie ni assez complète (*ne hi quidem satis accurate et plene, quum eos latuerint plura hujus poetæ carmina*), et qui aurait dû voir combien ce reproche banal, si facile à faire à tous ceux qui écrivent sur le moyen âge, est presque toujours voisin de l'injustice, a publié le premier, en 1834, le poëme latin qu'il intitule, *Matthæi vindocinensis Milo,* mais qui, dans l'un des deux manuscrits dont il s'est servi, est appelé simplement *de Milone constantinopolitano,* et dans l'autre, *Comœdia Milonis.* Ces deux manuscrits sont des recueils du XIV[e] siècle, in-8°, sur parchemin, et appartiennent à la bibliothèque impériale de Vienne (n. 303 et 312). M. Endlicher, en 1836, les a décrits dans son précieux Catalogue. Il n'est point douteux que la nouvelle œuvre qu'ils nous transmettent ne doive être comptée parmi celles de l'auteur de la Tobiade, puisque le dernier vers, dans le n. 312, est celui-ci :

Catalogus codd. philolog. latinorum biblioth. palat. vindobon., p. 146, 163.

Debile Matthæi vindocinensis opus,

et qu'il y a lieu de croire que ce vers renferme une double vérité. Le poëme, chargé à son tour de prouver combien l'épithète est juste, compte deux cent cinquante-six vers élégiaques, y compris un court prologue (*Hamus amoris edax*, etc.), où nous apprenons qu'il s'agit ici de la puissance de l'amour, que le héros est Milon de Constantinople, et que ce sont des jeux de l'esprit grec (*ludicra græca*) qui vont être mis en vers latins.

L'analyse restera sans doute au-dessous de la curiosité que fait naître ce début. Afra, dont la beauté est minutieusement décrite en vers faibles et vulgaires, devient femme de Milon. Ils sont pauvres, mais l'amour leur tient lieu de la fortune. Cependant le roi du pays, amoureux aussi de la belle Afra, profite de l'absence du mari, qui est allé travailler aux champs. Afra succombe. Milon, reparaissant à l'improviste, surprend le roi chez l'épouse infidèle. A la voix du mari, l'amant s'enfuit si vite qu'il oublie ses sandales. Milon, qui entre presque en même temps, l'épée à la main, reconnaît la chaussure royale, et repousse avec mépris Afra, comme indigne désormais de son amour. Les frères de celle-ci, pour

la venger, accusent Milon, au tribunal du roi, de négliger le domaine qu'il tient d'eux, et qu'il a pris l'engagement de cultiver. L'accusé, qui plaide sa cause lui-même, répond qu'il a reçu en effet une fort belle vigne, et qu'il l'a rendue encore plus florissante par des soins assidus et dévoués ; mais qu'il a reconnu autour de sa vigne les traces menaçantes d'un lion, et qu'alors il a suspendu toute culture. Le roi, qui comprend ce que signifie ce langage, et qui veut être un lion généreux, se hâte de rendre une sentence favorable : « Que Milon retourne à sa vigne sans rien craindre; qu'il reprenne en paix ses anciens travaux : tout péril a disparu. » Après ce jugement, les deux époux se réconcilient et vivent heureux, comme si rien ne s'était passé. L'auteur, en finissant, prend à témoin de la vérité de son récit la ville même de Constantinople :

Non phalero falsum. Constantinopolis hujus
Se spectatricem jactitat esse rei.
Non levis arbitrium linguæ, non livor obumbret
Debile Matthæi vindocinensis opus.

D'où vient cette histoire? Est-elle, en effet, originaire de la Grèce ou de l'Orient? Il n'y a rien que de conforme à ce témoignage de l'auteur lui-même dans la réserve du principal personnage, dont la jalousie se tait, ou ne s'exprime qu'à demi-mot, devant la crainte respectueuse que lui inspire la toute-puissance royale. Mais nous avons mieux que des conjectures : ce récit a passé réellement par la Grèce, et il vient de plus loin. C'est une fable indienne du livre de *Sendabad,* de ce livre qu'une rédaction grecque a propagé en Europe sous le nom de *Syntipas;* que l'on retrouve, avec des variations, en arabe, en hébreu, en latin, et, de là, dans presque toutes les langues modernes. Il y en a plusieurs traductions françaises, en vers ou en prose; les plus connues des traductions en vers sont celle d'Herbers, sous le titre de *Dolopathos,* et une autre d'un trouvère anonyme, le *Roman des Sept sages.*

Mém. de l'acad. des Inscr., t. XLI, p. 546-562. — Notices et extr. des mss., t. IX, p. 404-406; 414-417. — Loiseleur-Deslongchamps, Ess. sur les fables indiennes, p. 80-180.

Hist. litt. de la Fr., t. XIX, p. 809-825.

Publ. par H.-A. Keller, Tübingen, 1836, in-8°.

Dans le conte turc traduit par Cardonne, qui l'a intitulé, *la Pantoufle du sultan,* la belle Chemsennissa (soleil des femmes) reste fidèle à son mari, comme dans le texte de *Syntipas;* ce qui fait que la leçon donnée au sultan est plus complète et plus morale.

Mél. de littér. or., éd. de La Haye, 1788, p. 5-9.

Publ. par M. Boissonade, Paris, 1825, p. 16-20.

Si l'on voulait comparer les nombreuses formes que l'his-

toire primitive, où les personnages ne sont point nommés, a pu recevoir successivement à travers tant de rédactions différentes, le versificateur latin serait exposé à n'avoir pas plus l'avantage pour l'art de la narration que pour la délicatesse des sentiments et du langage. Il paraît s'inquiéter peu d'altérer, par d'inutiles changements, le caractère de l'ancien récit, pourvu qu'il trouve, dans les détails qu'il imagine, un prétexte de faire éclater ces cliquetis de paroles, ces longues séries d'antithèses, cette exubérance de jeux de mots calculés, toutes ces combinaisons artificielles dont s'enorgueillissait la poésie latine de son temps. On reconnaîtra les pénibles symétries qui font presque la seule parure de son style dans la Tobiade, et que la critique y a justement relevées comme insipides, en lisant les vers suivants du plaidoyer de Milon devant le roi :

Hist. litt. de la Fr., t. XX, p. 425.

Edomui, colui, fovi, vigil, impiger, astans,
 Vimen, humum, fructum, falce, ligone, manu.
Floruit, emicuit, viguit, stirps, virgula, tellus,
 Palmite, vite, mero, plena, superba, potens.
Fractus, hebes, tristis, lego, sentio, gusto, myricas,
 Litigium, taxos, melle, favore, favis.
Sedulus, immeritus, insons, meto, perfero, sumo,
 Crimina, dampna, malum, laude, labore, bono, etc.

Nous n'avons point le courage de poursuivre plus loin la transcription de ces puérilités grimaçantes, qu'on souffrait déjà du temps d'Ausone, et qui eurent la vogue après lui. Si nous en avons fait mention, c'est qu'elles caractérisent le goût littéraire du siècle où elles étaient généralement applaudies, et où l'on vit même, sous une autre forme, un art plus grave encore, l'architecture, les admettre dans ses ouvrages les plus splendides, dont elles ont quelquefois déparé la majesté. L'auteur, qui veut faire de son héros un homme éloquent, a soin de lui prêter le langage qui, dans quelques écoles, était considéré alors comme celui de la plus haute éloquence. Nous n'en saurions douter; car le roi est frappé d'admiration, lorsqu'il compare le beau style de l'accusé à son humble condition, et qu'il voit sortir d'un vase de terre un si délicieux nectar :

Fictile vas potum fundere nectareum.

Miles gloriosus.

2° Dans les deux mêmes manuscrits où se lit le poëme de

Milon (n. 303 et 312 de la bibliothèque impériale de Vienne), se trouve avec ce titre, *Comœdia de Glorioso milite*, un autre poëme élégiaque sans nom d'auteur, mais que diverses circonstances, la place qu'il occupe, le style, le rhythme, tout le caractère de la composition, et les quatre derniers vers du *Milo* reproduits au commencement, doivent faire considérer aussi, selon M. Endlicher, comme l'œuvre de Matthieu de Vendôme. Cette œuvre, inédite jusqu'en 1849, quoique M. Endlicher et M. Thomas Wright eussent songé à la publier, pouvait du moins, à l'aide de leurs indications, se faire reconnaître dans les manuscrits par ces deux premiers vers :

Catalog., etc., p. 145, 163. Early Mysteries, p. xxvj.

Dona dyonee dextre superantia votum
  Militis, imparibus pange, Thalya, modis.

Aujourd'hui, une copie de cette pièce d'après les deux manuscrits de Vienne, livrée à l'impression par M. Édelestand du Méril dans l'Appendice de ses Origines du théâtre moderne, nous permet de rapprocher ce *Miles gloriosus* de la comédie de Plaute. L'ancien ouvrage, qui avait déjà peut-être passé par de nombreuses transformations, n'est plus ici reconnaissable. Pyrgopolinice, le portrait grotesque du militaire fanfaron, né probablement de l'institution des armées mercenaires sous les Séleucides et les autres successeurs d'Alexandre, a laissé bien peu de traces dans le héros du nouveau récit. On n'y voit plus qu'un chevalier qui courtise les dames, non pas à Éphèse, mais à Rome, et qu'elles accueillent avec un empressement qui ne ressemble ni au mépris que leur suppose le théâtre antique pour de tels caractères, ni à la vertu tant vantée des âges chevaleresques. Il y a même une femme, une femme mariée, la maîtresse effrontée de ce chevalier à ses gages, qui ose dire que, puisque son riche mari l'a achetée de ses parents, elle a bien le droit d'acheter à son tour l'amant qui lui plaît :

Paris, 1849, in-8°, p. 285-297.

Te mihi dives emam, quia me sibi ditior emit
  Vir meus; exemplum prosequar ipsa suum...
Corpus habet, non cor; illi sum corpore præsens,
  Corde procul; corpus do tibi, corque meum...
Jejunet, comedas; sitiat, bibe; conferat, aufer;
  Sudet, lude; fleat, pange; recedat, ades.

Voilà les beaux sentiments pour lesquels on cherchait avec effort, dans une langue abâtardie, de nouvelles combinai-

sons de rhythme et de style. Dans tout le reste, le fond et la forme ne valent guère mieux. La dame a des frères, qui la surprennent avec l'heureux favori de Dioné, comme dit ridiculement le poëte. L'intrépide chevalier se cache, moins pour lui-même sans doute que pour elle, et il revient bientôt la consoler. Mais, indiscret dans son bonheur, il en raconte tous les détails à un ami. L'ami l'engage à retourner le plus souvent qu'il pourra chez cette dame qui l'aime tant, et qui le paye si bien. Nouvelle scène de surprise : le mari et les frères sont témoins du flagrant délit. La sœur se met à pleurer, et persuade à ses frères que son mari est fou : on le chasse de chez lui. L'amant, découvert une troisième fois, se tapit dans un coffre; et, à la faveur d'un incendie allumé par l'ordre de la femme, plus rusée à elle seule que dix hommes,

Prævenit una decem femina fraude viros,

le coffre est porté dans une maison voisine. Quand il n'y a plus rien à craindre, le chevalier en sort, libre de reprendre ses amours et ses récits.

Le mari, las d'être trompé, se détermine à un stratagème qui peut le rendre maître de son rival. Il l'invite à un festin magnifique, non dans l'intérieur de la maison, qu'il reconnaîtrait aisément, mais dans un jardin, que l'on s'étudie à peindre des plus brillantes couleurs. Le mari, les frères, des convives choisis, en présence de la dame, déguisée et voilée, se livrent à tout le charme des mutuelles confidences. L'imprudent chevalier, sans reconnaître celle qui avait reçu la défense de parler, s'engage dans la longue histoire de ses succès amoureux, et il commençait déjà le récit de sa troisième aventure, lorsque sa complice l'arrête d'un léger mouvement de pied :

Incauti bene cauta pedem pede tangit; amicam
Hic pedis alloquio percipit esse suam.

Le chevalier, dont les prouesses ne sont pas toujours racontées en vers aussi faciles, averti du danger, s'en tire avec présence d'esprit : « Comme je m'échappais, dit-il, je ren-
« contre un pont de verre; je m'élance sur ce pont, mais il
« se brise, et je tombe dans l'eau, dont la fraîcheur m'éveille.
« Maîtresse, amours, trésors, pont de verre, tout cela n'était

« donc qu'un songe, un songe qui m'enlève ce qu'il m'avait « donné. Il me reste du moins la satisfaction de n'avoir point « fait naufrage :

Naufragium sensi lætus abesse meum. »

Il en résulte que les frères, malgré leur bonne volonté de trouver leur sœur coupable, continuent de ne rien savoir ; mais le plus malheureux de tous est le mari, que l'on punit de sa trop grande vigilance en le chassant une dernière fois de sa maison, et qui est remplacé par l'amant. Une superbe fête célèbre cette victoire; d'harmonieux concerts se font entendre; les portes sont couronnées de rameaux, et les murs, ornés d'éclatantes tapisseries, qui représentent, dans la description minutieuse du poëte, les principaux événements de la guerre de Troie, Pâris enlevant Hélène, la flotte des Grecs traversant les mers, Troie assiégée et livrée aux flammes, Énée emportant son père et tenant son fils par la main.

On trouve, à la suite de plusieurs incidents différents de ceux-ci, un dénoûment à peu près semblable dans les Nuits de Straparole. Nérin, fils du roi de Portugal, au moment où il se vante de ses bonnes fortunes, reconnaît, à l'aide d'un beau diamant qu'il avait donné à la femme du médecin Raymond, que c'est elle qu'il a courtisée depuis longtemps, sans savoir qu'elle fût la femme du médecin. Aussitôt il s'arrête dans le récit de ses amours. « Alors, dit-il, le coq chanta, et je m'é- « veillai. » On croit, ou il a du moins voulu faire croire qu'il n'avait raconté que des songes.

Nuit IV, fable 4, t. I, p. 315-327.

C'est ainsi que, dans l'antiquité grecque, on disait à un conteur de fables: « Et puis, après cela, vous vous êtes éveillé; » comme s'il sortait d'un rêve. Ici le narrateur se le dit à lui-même pour le faire croire aux autres.

Aristophane, Βάτραχοι, v. 51. —Voltaire, OEuvres, t. XXXIII, p. 214.

Maintenant que l'on sait quel est le plan de ce *Miles gloriosus*, y cherchera-t-on la pièce de Plaute? On ne l'y trouverait pas : il n'en reste que le titre. Jamais titre ne fut plus trompeur. Ce n'est point là une comédie ancienne; c'est un fabliau. La suite de l'Avare et le nouvel Amphitryon, réduits, comme nous l'avons vu en parlant de Vital de Blois, aux proportions étroites d'un récit dialogué, qui continuait de s'appeler *comœdia*, ne font point perdre tout à fait de vue la pièce originale. Mais ici presque tout a disparu. Le Militaire de Plaute, l'émule de Mars, le petit-fils de Vénus, ne cesse

Ci-dessus, p. 40-48.

d'être méprisé et bafoué, surtout des femmes; le chevalier, quoiqu'il se fasse payer à beaux deniers comptants et qu'il se cache un peu trop, est toujours adoré. Philocomasie, que le fanfaron emmène de force, et qui se trouve être une citoyenne d'Athènes, montre une réserve et une pudeur que ne promettaient pas ses périlleuses aventures; la dame, qui ne lui ressemble que par le nom de *Civis,* que lui donne le versificateur, s'abaisse par sa conduite au dernier rang des esclaves et des courtisanes. On voit qu'il n'y a point dans tout cela de progrès moral, et que la comparaison suggérée par le titre est peu favorable à l'auteur chrétien. Mais son attention à conserver ce titre, quand il a refait l'ouvrage, peut-être même sans connaître l'original, prouve, mieux que ne le ferait une imitation plus fidèle, combien les moindres débris et jusqu'aux vagues souvenirs de l'antiquité grecque et latine étaient encore respectés.

LYDIA.

3° Dans la copie du *Miles* de Matthieu de Vendôme communiquée à M. Édelestand du Méril, d'après le recueil manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne, coté n. 312, on indiquait une *Lydia* (*Comedia Lidie*), dont le Catalogue de M. Endlicher ne dit rien, quoiqu'elle se trouve réellement dans ce recueil (fol. 31 v° — 40 v°), où elle commence ainsi :

Orig. latines du théâtre moderne, p. 34, 286.

Postquam prima Equitis ludentis tempora risit,
Mox acuit mentem musa secunda meam...

Cinq ou six vers extraits de la fin, tout en nous faisant regretter que cette partie du manuscrit de Vienne fût restée inédite, quand presque toutes les autres étaient publiées, nous portaient cependant à supposer que c'était encore le récit, par le même auteur et sur le même plan, de quelque ruse de femme, et nous osions entrevoir, au moins dans les dernières scènes du poëme, le sujet d'un conte de Boccace, dont l'origine est inconnue de Manni, et qu'a imité La Fontaine, *le Poirier enchanté,* où Lydia est aussi le nom que donne Boccace à la femme qui trompe son mari.

Décaméron, Journ. VII, nouv. 9. — Istoria del Decamerone, p. 484.

Liv. II, Conte 7.

La copie complète, envoyée depuis à M. du Méril, et qu'il a bien voulu nous confier, en justifiant notre conjecture, nous permet d'analyser cette nouvelle comme les deux autres. Dans les cinq cent cinquante-six vers élégiaques dont elle se compose, on reconnaît aussi un vrai fabliau, genre dans lequel l'auteur aimait à s'exercer en latin. Il nous donne lui-

même une idée générale de son récit, lorsqu'il nous prévient, dès le prologue, que si Amphitryon a été trompé une fois par sa femme, Décius l'a été quatre fois par la sienne :

Quis Jove miratur lusum semel Amphitruona,
  Cum lusit Decium Lidia fraude quater?

Après une courte invective contre un ennemi, un envieux, qu'il ne nomme pas, et qui l'avait probablement accusé de voler les vers des autres, il entre en matière, et nous apprend que Décius était un seigneur qui avait Lydia pour femme, et qui comptait Pyrrhus parmi ses chevaliers. Lydia, devenue amoureuse de Pyrrhus, en est occupée jour et nuit, quoique d'abord elle prononce à peine son nom :

Inter verba frequens Pirri pars nominis heret;
  Altera sepe subit, altera sepe cadit.
Nocte vigil, si quando tamen sit victa sopore,
  Sompniat, et Pir Pir garrula lingua sonat.

Enfin, par son ordre, une de ses suivantes, nommée Lusca, informe Pyrrhus de la violente passion qu'il a inspirée sans le savoir. Pyrrhus, après de longues indécisions entre l'amour qui s'offre à lui et son affection pour Décius, veut bien répondre qu'il est prêt à condescendre aux vœux de Lydia, si elle lui prouve qu'elle ne lui tend pas un piége, et qu'elle méprise bien sincèrement son mari. Voici les preuves qu'il exige d'elle : Qu'elle tue l'épervier de Décius; qu'elle lui arrache cinq poils de la barbe; qu'elle le fasse consentir à perdre une dent. La dame accepte avec joie les trois conditions. Au milieu d'une fête, elle tord le cou à l'épervier, et, pour mieux persuader à son mari qu'elle ne l'a fait que parce qu'elle est jalouse de l'oiseau chasseur, elle embrasse Décius, lui prend le menton, et en arrache cinq poils de barbe, sous prétexte qu'ils blanchissent et peuvent tromper sur l'âge de son époux. Reste la dent : Lydia fait accroire à cet excellent homme qu'il a une dent gâtée, et elle parvient à lui en ôter une, avec le secours de Pyrrhus. Celui-ci n'a plus rien à refuser à une telle femme; mais c'est elle qui n'est pas encore satisfaite :

Hec sunt nulla quidem, nichil est quod, Pirre, notasti;
  Lidia que poterit, Pirre, videbis adhuc...
Quod si me Veneris tecum deprendet in actu,
  Non oculis credet : sic volo, sicque veto.

Vient alors la scène du poirier enchanté, que l'on connaît par La Fontaine, dont le récit est certainement plus fin, plus piquant, mais qui néanmoins, dans ce conte-là comme dans beaucoup d'autres, exagère peut-être la crédulité des maris. Boccace avait mieux ménagé la vraisemblance, en reproduisant presque mot à mot, même avec les noms de Pyrrhus et de Lusca, les singulières gradations de l'ancien récit, qui a du moins l'avantage de préparer par les trois premiers succès celui de cette quatrième témérité.

Quant à l'art d'écrire, l'auteur de la nouvelle latine est au-dessous du parallèle. Pénible imitateur de la manière d'Ovide, et versificateur plus laborieux qu'élégant, lorsqu'il parle en son nom contre les femmes, il ne fait pas moins d'efforts pour décrire les angoisses de Décius, qui se croit abusé, sur son arbre magique, par une cruelle illusion :

Miratur Decius, et vix sibi credulus heret:
   Plus stupet incertis, certior illa videns.
Et notat et dubitat, premit et gemit, insidiatur;
   Vix credens oculis desidet ipse suis.
Aut sic est, aut fallor, ait, et visus inane
   Ventilat, aut vigilans sompnia visa puto.
Sic mihi, sic illi visum fuit, et mihi plus est;
   Nescio si lusit, et, puto, ludus erat.
Tot mora dampna facit, faciat mihi jam mora dampna.
   Ut video ludens, ludor et ipse videns.

Un récit non moins entortillé que ce style, et où se mêle sans clarté, aux réflexions fort communes du narrateur, le dialogue des divers personnages, d'où le titre, *Incipit Comedia Lidie;* un grand nombre de digressions injurieuses pour les femmes, sans la délicatesse et l'esprit qui peuvent les faire pardonner; des vers d'un grossier cynisme; une latinité incorrecte et obscure, moins raffinée que dans les deux précédents ouvrages, mais où les expressions heureuses sont aussi beaucoup plus rares : voilà quelques-uns des défauts d'un poëme où l'on en trouverait sans peine d'autres encore, et dont le principal mérite est de nous avoir conservé un de ces contes qui, longtemps avant Boccace, étaient répétés, même en latin, par nos aïeux.

SUMMULA DE SCHEMATIBUS, ETC.
Hist. litt. de

4° Matthieu de Vendôme avait composé aussi plusieurs traités de grammaire et de rhétorique. Nous croirions donc volontiers, comme M. Endlicher, qu'on peut lui attribuer

quelques feuillets intitulés, *Summula de Schematibus et coloribus sermonum,* dont ce savant, dans son Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Vienne, nous fait connaître, d'après une copie du XIII[e] siècle, l'épilogue en vers; car les vers se mêlaient sans cesse à la prose dans ces ouvrages didactiques, comme on le voit par Évrard de Béthune, Geoffroi de Vinesauf, Alexandre de Villedieu :

Fr., t. XV, p. 427.
Endlicher, Catalog., etc., p. 251. (Ms. 246, fol. 65-68.)
Hist. litt. de la Fr., t. XVII, p. 129-139; t. XVIII, p. 305-312, 202-209.

Vive, precor, nec formida livoris hiatum,
  Summula, per menses emodulata duos.
Hec memini, meminisse juvat, sat prata biberunt.
  Explicit emeriti Vindocinensis opus...
Parisios maturo gradum; mihi dulcis alumna
  Tempore primatus, Aurelianis, ave.

Nous retrouvons ici le maître qui avait résidé et sans doute enseigné à Orléans et à Paris. L'ouvrage n'est point complet; le début manque; l'exemplaire de Vienne commence aujourd'hui par ces mots : *Vocabuli in principio positi versus in ejus terminatione replicatio.*

Ibid., t. XV, p. 421.

5° Le même manuscrit de Vienne (n. 246, autrefois U. 517), immédiatement après, nous a conservé une épître latine en cinquante vers élégiaques, sans titre dans l'original, mais à laquelle l'éditeur, M. Haupt, a donné le titre suivant : *Epistola litterarum studiosi parisiensis.* Cette lettre commence ainsi :

Lettre d'un étudiant de l'université de Paris.
Exempla poes. lat. med. ævi, p. 31 et 32.—Endlicher, Catalog., etc., p. 251. (Ms. 246, fol. 68 v°.)

Rivulus hoc fonti delegat, virgula trunco;
  Mater, filius hoc... tibi mittit ave.

C'est, en effet, la lettre d'un étudiant de l'université de Paris à sa mère, pour lui demander de l'argent. Il lui en demande à chaque vers; il épuise, pour lui en demander, toutes les raisons, tous les prétextes, et tout ce qu'il savait de latin. Il n'en savait pas beaucoup, quoiqu'il ne faille pas le rendre responsable de toutes les fautes qui, dès le second vers, comme on l'a vu, défigurent la copie de sa lettre. En vain répète-t-il qu'il ne se permet aucun genre de dissipation, et que cependant il n'a plus ni livres ni habits : ces redites monotones de la même requête ne peuvent nous intéresser bien vivement au jeune solliciteur, qui ne nous paraît ni assez respectueux pour sa mère, ni assez occupé de la pensée qui devrait ici dominer toutes les autres, celle de l'achèvement de ses études. Le trait suivant fera du moins ressortir

l'inconvénient des diverses redevances exigées alors par les maîtres, pour la paille qui jonchait les salles de cours, pour la lumière, pour le parchemin, et qu'ils recueillaient eux-mêmes :

Doctores inhiant manibus, collecta magistri
Exigit. Heu! quid agam? Creditor omnis abest.

Qui oserait aujourd'hui, quand le manuscrit n'en dit rien, affirmer quel est l'auteur de cette petite pièce anonyme? Il y a toutefois dans ces deux vers :

Heu! pietas materna jacet, descire laboras
Matrem, materni fructus amoris obit,

une expression parfaitement conforme à celle dont se sert Matthieu de Vendôme dans le portrait, que nous indiquerons bientôt, de la femme vertueuse et austère, qu'il appelle Marcia :

Reliquiæ antiquæ, publ. par Wright et Halliwell, t. II, p. 262.

Descire laborat
Matrem, dum sexus immemor esse studet.

L'épître de l'étudiant pourrait donc être ou de Matthieu lui-même, ou d'un de ses élèves.

Divers poëmes.

6° Enfin, il y a lieu de joindre encore, et cette fois avec plus de certitude, aux ouvrages de Matthieu de Vendôme, une espèce de recueil de lieux communs, toujours en vers élégiaques, que nous ont fait connaître, en 1843, MM. Thomas Wright et Orchard Halliwell, d'après un manuscrit sur papier, du XV[e] siècle, appartenant comme les précédents, mais depuis peu, à la bibliothèque de Vienne, et dont M. Endlicher, conservateur de ce dépôt, leur avait fait parvenir une copie. On doit regretter que les éditeurs n'aient point conféré avec cette copie celle qu'ils auraient trouvée dans un manuscrit du XIII[e] siècle, dans le Choix de poésies latines qui fait partie du fonds de Saint-Victor de Paris. La plupart de ces pièces sont des éloges, où passent tour à tour sous nos yeux, mais sans aucun caractère original et personnel, le pape, César ou l'empereur; Ulysse ou l'homme éloquent et sage; une matrone sous le nom de Marcia; une belle femme, dont le portrait fournit à l'auteur l'occasion de proclamer ce que les femmes doivent être pour lui plaire : *quales Vindoci-*

Reliquiæ antiquæ, t. II, 257-271.

Biblioth. nat., f. de S.-Victor, n. 756, fol. 49 v°-62 v°.

nensis amat. Il s'y trouve aussi des satires contre un méchant homme, qu'il appelle Dave; contre une vieille, qu'il appelle Berte; contre l'amour, ou plutôt contre les femmes en général. Un tableau des saisons, une longue description de lieu (*Descriptio loci*), ne sont pareillement que de vaines amplifications, qui pouvaient avoir quelque utilité comme exercices d'école, et qui n'en sauraient avoir aucune aujourd'hui, parce qu'il est bien plus facile qu'alors d'étudier les meilleurs modèles.

La versification est partout, dans ces divers morceaux, telle qu'on l'a vue dans le poëme sur Tobie et dans le récit des aventures de Milon. Seulement, comme l'auteur n'a cette fois d'autre intention que de donner des exemples de beau style, on peut dire qu'il prodigue encore plus qu'ailleurs les défauts qu'il prend pour des beautés. V. L. C.

POËME

SUR LA VICTOIRE DE SIMON DE MONTFORT.

La bataille de Muret, gagnée par Simon de Montfort, le 12 septembre 1213, contre Raymond, comte de Toulouse, et où périt son plus illustre allié, Pierre II, roi d'Aragon, est célébrée, peut-être par un moine de l'ordre de Cîteaux, en deux cent dix vers hexamètres rimés, qui paraissent inédits, mais que nous a conservés un recueil manuscrit du XIII[e] siècle, avec des ouvrages de saint Augustin, d'Hincmar, de saint Anselme et de quelques autres. Ces vers ont pour titre : *Versus de victoria comitis Montisfortis.* Ils sont mauvais, et ne peuvent être fort utiles à l'histoire. On en jugera par le début :

Biblioth. nat. de Paris, anc. fonds lat., n. 2878, fol. 43 v°-46 v°. — Catalog., t. III, p. 346.

Xriste, meis uotis, oro, digneris adesse,
De cuius famulis unum me glorior esse.
Da sensum cordi, sermonem da, precor, ori,
Quo deuota tuo laus persoluatur honori.
Dicere namque uolo quanta uirtute superbi
Deuicti fuerint, si detur copia verbi.
Raimundum comitem, Manichei dogma tenentem,
Eiusdemque uiros heresis pro posse tuentem,
Summi pontificis sententia iusta premebat,
Fautoresque suos omnes par pena tenebat, etc.

La faiblesse de ces misérables rimes latines ne se dément pas un seul instant. Si nous espérons quelques détails topographiques sur le lieu du combat, quelques exactes descriptions, telles qu'on devrait les attendre d'un homme à qui manque le génie du poëte, nous ne trouverons que des vers comme celui-ci :

Obsedit castrum quod Murellum uocitatur.

Si nous nous flattons de connaître mieux, par un récit voisin des événements, les négociations que tentèrent d'abord les prélats pour obtenir du roi d'Aragon la paix, ou du moins une trêve, nous tombons sur des vers pénibles et vagues, qui nous apprennent seulement qu'avec ces prélats, chargés le lendemain de rédiger la relation de la victoire, Folquet, évêque de Toulouse, six autres évêques et trois abbés, se trouvait un prévôt, dont Pierre de Vaux-Cernai n'a point parlé :

Hist. Albigens., c. 73 (Rec. des hist. de la France, t. XIX, p. 88). — Vaissete, Hist. de Languedoc, t. III, p. 250, 253, 562-565. — Hist. litt. de la France, t. XVII, p. 208, 246-254.

Tres abbates; sex, quos pontificatus honorat,
Et decimus pariter, quem prepositura decorat.
Tunc dictus presul hoc regi significauit,
Se sociosque suos, quos Xristi causa uocavit,
Pro studio pacis illum mox uelle uidere,
Colloquioque frui, si rex uelit ipse fauere, etc.

Si nous croyons enfin que l'auteur va trouver quelque heureuse inspiration dans la piété de Simon, qui, le matin du combat, entendit la messe et communia dans l'église du château de Muret, il ne nous offrira qu'une antithèse trop mal exprimée pour qu'on la lui pardonne :

Carne Jhesu partes munit prius interiores;
Ferrea matheries artus tegit exteriores.

Un sentiment qui pouvait être poétique parce qu'il est élevé, celui de la compassion généreuse qu'on prête au vainqueur, pour la catastrophe du roi d'Aragon, ne fournit à l'auteur que l'occasion de faire voir une fois de plus combien il est au-dessous d'un tel sujet :

Dum uero redeunt uictores cede peracta,
Xristum laudantes, scelerata gente subacta,
Inueniunt corpus miseri regis laceratum,
Inter scismaticos horrendo funere stratum;
Prosilit hoc uiso Simon pius, et lacrimatur,
Certus quod penas rex pro meritis patiatur.

Le seul intérêt que puisse avoir pour nous ce triste hommage au chef de la croisade albigeoise, c'est qu'il a précédé certainement la mort de Simon au siége de Toulouse, en 1218, et qu'il est d'un contemporain de sa victoire de Muret. V. L. C.

ALEXANDRE DE VILLEDIEU.

Carmen de Algorismo est le titre d'un opuscule attribué à Alexandre de Villedieu par un manuscrit d'un autre traité du même Alexandre (*Massa compoti*), conservé au Musée britannique, et par l'*Explicit* d'un manuscrit de notre Bibliothèque nationale. L'ouvrage, que nos prédécesseurs avaient seulement indiqué par ce titre, *de Arte numerandi*, et que M. Halliwell a publié à Londres en 1839, appartient à la catégorie de ces traités métriques qui étaient alors très-nombreux dans les écoles, et qui avaient pour but d'aider la mémoire. Les vers sur l'Algorisme n'ont pas complétement failli à cette destination; car Jean de Sacrobosco, dans son traité sur l'Arithmétique, expliquant que, parmi les opérations, il en est que l'on commence par la droite et d'autres par la gauche, cite ces trois vers :

Voy. Hist. litt. de la Fr., t. XVI, p. 113, 143; t. XVIII, p. 202-209; ci-dessus, p. 8.

Harl., n. 3902.

N. 7420 A, fonds latin.

Rara mathematica, p. 73-83.

Hist. litt. de la Fr., t. XIX, p. 1-4.

> Subtrahis aut addis a dextris, vel mediabis;
> A leva dupla, divide multiplicaque;
> Extrahe radicem semper sub parte sinistra.

Rara mathemathica, p. 11 et 74.

Ces vers sont extraits du *Carmen;* et l'on conviendra que ce n'est ni à leur correction prosodique ni à leur élégance qu'ils doivent d'être cités. Mais sans doute la brièveté de l'expression aidait à retenir ce qui avait été une fois appris; et ces propositions obscures, mais concises, pouvaient aussi fournir le texte des leçons d'un maître.

L'algorisme comportait sept opérations (Sacrobosco en compte neuf); et nous ne pouvons mieux faire que de les énumérer d'après un vieux poëte français, cité par M. Halliwell :

Ibid., p. 2.

Ibid., p. 74.

> En argorisme devon prendre
> VII especes. . .

Adision, subtracion,
Doubloison, mediacion,
Monteploie et division,
Et de radix estracion.

Ces opérations se faisaient avec la numération décimale et avec les chiffres indiens, comme dit l'auteur :

Talibus Indorum fruimur bis quinque figuris.

Le mot *fruimur* indique le sentiment de l'avantage qu'avait le nouveau mode de notation sur celui de l'antiquité. Le zéro est nommé *cifra*.

Ces anciens arithméticiens divisaient les nombres en trois espèces : les nombres de 1 à 9, qu'ils nommaient *digiti;* les dizaines de 10 à 90, qu'ils nommaient *articuli;* et les nombres composés des deux premiers, qu'ils nommaient *compositi*.

Il ne paraît pas qu'ils fissent usage de ce que nous appelons aujourd'hui table de Pythagore. Avaient-ils à multiplier deux *digiti* l'un par l'autre, voici comment ils procédaient : soit 9 à multiplier par 5; ils prenaient le plus petit *digitus*, qui est ici 5; ils en formaient l'*articulus*, soit 50; et ils retranchaient de ce nombre 50 autant de fois le petit *digitus*, qu'au grand *digitus* il manquait d'unités pour atteindre 10. Ici le grand *digitus* est 9; il lui manque 1 pour atteindre 10; c'est donc 5 qu'il faut retrancher de 50, et l'on a 45, nombre cherché. Alexandre de Villedieu explique ainsi cette opération :

Rara mathematica, p. 77

In digitum cures digitum si ducere, major
Per quantum distat a denis respice, debes
Namque suo decuplo tocies delere minorem;
Sicque tibi numerus veniens exinde patebit.

Cette phrase n'est claire que quand on en sait d'avance le sens, que nous fournit ici la nature des choses. On peut la traduire ainsi en l'éclaircissant : « Si vous voulez multiplier « un *digitus* par un *digitus*, voyez de combien d'unités le « plus grand est loin de dix; puis, formez le décuple du « petit, et de ce décuple retranchez autant de fois le petit « que le grand est éloigné de dix; le nombre donné sera « celui que vous cherchez. »

É. L.

HISTOIRE DES BRETONS.

Une Histoire des Bretons (*Historia Britannorum versificata*), dont l'auteur est inconnu, et qui ne fait guère que reproduire en vers la chronique des anciens rois de la Grande-Bretagne par Geoffroi de Monmouth, pourrait n'être point comptée parmi nos poëmes latins, si elle n'était dédiée à un évêque de Vannes par un écrivain qui paraît être son compatriote. Cet évêque, Cadioc, nommé dans le dernier vers, siégea de 1236 à 1254. Voilà une date approximative de la composition du poëme. Quant au nom de l'auteur, on est réduit à des indications incertaines et contradictoires.

Gallia Christ. vetus, t. III, p. 1157.

Les Bénédictins Martène et Durand, qui ont parlé les premiers de cet écrit, avaient vu dans l'abbaye de Vicoigne, de l'ordre de Prémontré, « une histoire des Bretons en vers « latins, compilée, disent-ils assez incorrectement, par « Alexandre Nuques, et dédiée à Cadiac, évêque de Vennes, » à la fin de laquelle était une généalogie des rois de France, finissant au baptême de Philippe-Auguste.

Voyage littér., t. I, 2e part., p. 213.

Nous ne voyons pas que, jusqu'à nos jours, on ait reparlé de cet ouvrage inédit. Dans la nouvelle Bibliothèque historique de la France, on se contente de répéter, dans les mêmes termes, ce qu'avait dit le Voyage littéraire. Ce n'est qu'en 1837 qu'a été reconnu, par M. de Gaulle, dans la bibliothèque publique de Valenciennes, le manuscrit indiqué. Il fait partie d'un recueil in-folio, sur vélin, de 278 feuillets, écrit en grande partie au XIIIe siècle, et composé d'ouvrages divers, relatifs à l'histoire d'Angleterre. La généalogie des rois de France ne s'y trouve plus. Sur le nom de l'auteur, il n'y a que ce renseignement vague, écrit d'une autre main que le poëme : *Explicit historia Britonum versificata, a magistro Alexandro Nequam compilata, ut credo, et scripta ad dominum Cadiocum, episcopum venetensem.* Il faudrait donc lire *Nequam* là où l'on lisait *Nuques*. Mais Alexandre Neckam est-il réellement l'auteur de l'ouvrage? Le rédacteur lui-même de l'*Explicit* en doute, et personne n'attribue une pareille composition au célèbre Neckam, auteur de tant d'autres écrits en prose et en vers. Les dates ne s'accorde-

Tome III, n. 35364.

Bullet. du bibliophile, mai 1837. — Écho du monde savant, juin 1839, etc.

Le Glay, Mémoire sur les biblioth. publ. du départ. du Nord, p. 175.

raient pas : Neckam mourut, au plus tard, en 1227, et Cadioc ne parvint qu'en 1236 au siége épiscopal de Vannes.

Hist. litt. de la Fr., t. XVIII, p. 521-523.

Une autre copie manuscrite du poëme se trouve à la bibliothèque Cottonienne ; cette copie, qui est du XIII[e] siècle, et dont M. Francisque Michel a cité un fragment, ne porte aucun nom d'auteur.

Biblioth. Cotton., Julianus. D. XI. V. Rapports au ministre, 1839, dans les Docum. inéd., p. 252, 253.

Il en existe une troisième, également comprise dans un recueil du XIII[e] siècle, de format petit in-4°, sur vélin, qui renferme de plus une pièce en vers élégiaques léonins sur la prise de Troie, et une autre en vers hexamètres léonins, *de Contemptu mundi.* Cette dernière pièce est la seule que mentionne Montfaucon. A la fin du poëme sur les Bretons, qui occupe cependant la plus grande partie de ce volume, sont écrits ces mots, de la même main que le reste de la copie : *Explicit decimus liber Gestorum regum Britannie, per manum Guillelmi dicti de Redonis, monachi.*

Biblioth. nat., n. 8491. — Catal. des mss., t. II, p. 464.
Biblioth. bibliothec., t. II, p. 751, C.

Cette expression, *per manum*, semble désigner le copiste plutôt que l'auteur ; mais si ce Guillaume, dit de Rennes, est le même que le Dominicain qui avait composé un *Apparatus* sur la Somme de Raymond de Pegnafort, il est difficile de croire qu'un tel personnage, assez considérable d'ailleurs, se soit réduit à la simple fonction de copiste. Ajoutez que les bibliographes qui ont parlé de Guillaume de Rennes ne lui attribuent, outre son Apparat, que des écrits sur le droit civil et canonique, aujourd'hui perdus ou ignorés. Toutefois il ne serait pas impossible que ce jurisconsulte, contemporain de Cadioc, se fût délassé de ses graves études par les jeux de ce que l'on appelait alors la poésie. Beaumanoir et d'autres n'ont pas dédaigné ce genre innocent de délassement; et nous avons la preuve que le poëme sur les Bretons avait été présenté à l'évêque de Vannes pour le distraire de la lecture sérieuse de l'Écriture sainte :

Quetif et Échard, Script. ordin. Prædic., t. I, p. 130. — Fabricius, Biblioth. lat. med. et inf. ætat., t. III, p. 143 ; t. V, p. 225. — Hist. litt. de la France, t. XVIII, p. 403-406.

Ms. 8491, f° 1.

Qui si post sacre Scripture seria ludi
Presentis cursum vacuus spectaverit, et si. . .
Theumaque propositum, consertaque verba poete, etc.

Si, comme il est plus probable, un Guillaume de Rennes, autre que le jurisconsulte, fut simplement le copiste de l'Histoire des Bretons mise en vers, il faut, jusqu'à ce qu'une autre copie nous en apprenne davantage sur le nom de l'auteur, nous résigner à l'ignorer ; car à peine est-il nécessaire de relever l'erreur du Catalogue des mss. de la Bibliothèque na-

T. II, p. 464.

tionale, *auctore, ut videtur, Cadioto antistite*, puisqu'il est évident que, dans le dernier vers du poëme, le nom de *Cadiocus*, qu'on lisait mal, n'est pas le nom du versificateur, mais celui de l'évêque :

Antistes vestro vivat Cadiocus in ore.

Cet autre vers, qui fait partie de l'invocation,

Hiis presul venetensis opem conatibus addat,

nous prouve bien que l'évêque et l'auteur ne sont point le même personnage.

Le poëme contient environ quatre mille six cents vers; il est divisé en dix livres, précédés chacun d'un argument de dix vers, qui indique, avec une sécheresse presque technique, les faits contenus dans le livre. Voici le premier de ces arguments :

Le Glay, Catal des mss. de Lille, p. 153.

Primus ab Ytalia post patris fata relegat
Brutum. Nubit ei regalis virgo. Dianam
Consulit. Invadit Mauros. Corineum sibi jungit.
Post maris et terre diversa pericula vincit
Pictavos ; Turonim sibi construit; Albion intrat.
Gaudet, sacrificat, etc.

Ces dix arguments n'ont pas besoin d'être ici transcrits ou même analysés, puisque la marche du poëte n'est autre que celle de l'historien. Ils sont suivis de l'invocation à la muse et de l'exposition du sujet :

Caliope, referas, ut te referente renarrem,
Unde genus Britonum; que nominis hujus origo ;
Unde suos habuit generosa Britannia reges ;
Quis fuit Arturus, que gesta, quis exitus ejus,
Qualiter amisit infelix natio regnum.

La notice de M. de Gaulle, où les dix arguments sont reproduits avec soin, fait voir aussi quel peut être l'intérêt de ces annales versifiées, qui mériteraient d'être comparées aux anciennes chroniques bretonnes. Peut-être n'eût-il point fallu retrouver Sparte dans cette ville de *Sparatinum*, où Brutus est assiégé par Pandrasus, roi des Grecs. Une note marginale de notre manuscrit de Paris affirme, sans citer cependant aucune autorité, que c'est une des trois villes que possédait Assaracus, prince grec allié de Brutus. L'éditeur

Le Roux de Lincy, roman de Brut., t. I, p. 16.

du roman de Brut a eu quelque raison de dire qu'on ne peut déterminer ni le nom ni la situation de cette ville.

Nous ne souscrirons pas non plus sans restriction au jugement que porte M. de Gaulle sur le mérite littéraire du poëme : « Il a, dit-il, tous les défauts des compositions latines du XIII[e] siècle, et fort peu des qualités qui en distinguent quelques-unes. » Nous verrons cependant qu'il se trouve, dans cette histoire versifiée, quelques passages où domine l'expression d'un sentiment profond et naturel.

Quoique l'ouvrage soit moins une traduction qu'une imitation libre en vers latins de la chronique de Geoffroi de Monmouth, commençant à Brutus, arrière-petit-fils d'Énée, et finissant à la mort de Cad-Walladre, dernier roi des Bretons (l'an de Jésus-Christ 689), l'ensemble et l'étendue de la composition, la suite et l'enchaînement des faits, le choix et le développement des principaux détails, sont généralement les mêmes des deux côtés. Quelquefois le versificateur est plus concis que la chronique en prose; quelquefois, au contraire, il donne au récit de certaines circonstances une forme moins sèche et, en apparence, plus poétique. C'est ainsi qu'il saisit presque toutes les occasions de substituer à des plaintes, à des conseils, à des exhortations, que la prose indique en peu de mots, des discours en style direct. Tel est, dès le début, le discours, en vingt-trois vers, où les Troyens, esclaves sous Pandrasus, prient Brutus de se mettre à leur tête pour les délivrer :

Ms. 8491, f. 3.

Plebs igitur trojana virum de semine cretum
Dardanio, flexis genibus, lacrimisque profusis,
Passibus aggrediens timidis, sic horsa profatur :
Dedecet ingenuos sub iniquo principe vitam
Ducere degenerem ; pudet, ha! pudet esse tot annis
Sub domino dominos; servi sumus, et generosi.
Dum nos servimus, partim servire videris,
Cum sis pars nostri. Nostri miserere, tuique;
Nam potes, etc.

Telle est aussi la lettre écrite par Brutus à Pandrasus, avant de lui déclarer la guerre, pour l'engager à laisser partir les Troyens ou à les affranchir :

Pandrase, rex Danaum, Brutus, dux Dardaniorum,
Hec ego mitto tibi premissa verba salute.
Turpe reor regem regum de semine natos
Supposuisse jugo, etc.

Ailleurs, la gravité des événements et de leurs conséquences probables inspire au poëte des réflexions empreintes d'un sentiment vif et énergique. Ainsi, vers la fin du quatrième livre, lorsque Conan accepte de Maximien la royauté de l'Armorique, l'auteur ne prévoit, dans cette élévation fondée sur l'injustice et la violence de la conquête, que des malheurs pour Conan, pour sa famille et pour tout le pays:

> O regnum minime felix! o sanguine fuso
> Optentum regale decus! Conane, resigna
> Hoc jus injustum. Prescriptio nulla tueri
> Te poterit; quando, dum vixeris, intus habebis
> Accusatricem, que teque tuosque nepotes
> Semper mordebit, etc.
> Eventus quis habere bonos se credat in illis,
> Que male parta tenet? Meritis Deus equa rependit...
> O regio, tibi nunc rex presidet : ante ducatus
> Aut comitatus eras; non regnum, sive ducatus,
> Sed comitatus eris, tuque ducibus dominaris...
> Ecce dies venient, quibus ad sua jura reducti
> Tristia sub pedibus Galli tua colla tenebunt.

L'auteur peut avoir écrit ces vers peu de temps après que Pierre Mauclerc se fut humilié devant saint Louis, en 1234. Pierre fut, il est vrai, le premier qui porta le titre de duc de Bretagne; mais on pouvait n'être pas encore habitué à cette nouvelle dénomination; et le poëte, voyant la Bretagne abaissée et presque soumise, ne devait pas songer à lui donner un autre titre que celui de comté, qu'elle avait porté pendant plusieurs siècles.

L'apostrophe à Vortigern, lorsqu'il épouse la fille d'Hengist, la belle Rowena, n'est pas moins vive, et elle a l'avantage de ne pas se prolonger outre mesure (livre V):

> Quid facis, o demens? quid id est, stultissime regum?
> Cur caperis facie? quid inis connubia, contra
> Preceptum Domini? Nam mas et femina cultus
> Disparis, esse pares divina lege vetantur.
> Non tibi, sed regno virgo germanica nubit.
> Hec tibi pro facto venient incommoda : perdes
> Infelicem animam, regno privaberis; in te
> Insurgent cives, quibus hostes preposuisti.

Ces réflexions tournées en sentiments, et exprimées sinon avec tout le goût désirable, du moins avec une certaine cha-

leur, ne sont pas même indiquées dans le texte de Geoffroi de Monmouth.

Enfin, le poëte termine par une invective contre les Anglais oppresseurs des Bretons, et par une protestation d'amour et de dévouement pour la race vaincue. Il reconnaît la faiblesse de son ouvrage, mais il n'a pas voulu écrire pour les savants. Il ne s'adresse ni aux Saxons, ni aux Romains, ni même aux Français, que la Bretagne a souvent inquiétés; il désire seulement que ses vers soient dans la bouche des enfants de ses compatriotes, pour qu'ils se souviennent de leur ancienne patrie, et conservent l'espoir de recouvrer un jour la domination qu'ils ont perdue :

Jam mea pene ratis fluctu maris obruta, portum
Optatum tangit, et quam nec seva Caribdis,
Nec catuli Scille, nec terruit equoris unda,
Terrent terrarum fantasmata, terret edacis
Livoris morsus, tormento sevior omni...
Invide, cur cernis obliquo lumine, labro
Indignante legis mea carmina? cur ea dente
Scabro corrodis? Non sunt, me judice, digna
Laude, nec in medio cleri recitanda diserti.
Nil ego provectis, nil doctis scribo magistris,
Sed rudibus rude carmen; ego non verba polita,
Non tragicis satis apta modis, non digna theatro...
Saxones hinc abeant! Lateant mea scripta Quirites;
Nec pateant Gallis, quos nostra Britannia victrix
Sepe molestavit! Solis hec scribo Britannis,
Ut memores veteris patrie, jurisque paterni,
Exiliique patrum, propriique pudoris, anhelent
Viribus et votis, ut regnum restituatur
Antiquo juri, quod possidet anglicus hostis...
At pueri, quibus istud opus commendo, rogate
Pro veteris vatis anima; famaque perennis
Antistes nostro vivat Cadiocus in ore!

Ms. 8491, Vocibus.

Ibid., Vestri.

Ibid., Vestro.

Excepté ce trait, *quos nostra Britannia victrix*, nous avouons que l'on croirait reconnaître, aux plaintes énergiques de cette tirade finale, un de ces Cambriens refoulés autrefois dans leurs montagnes par les Anglo-Saxons, et retenus dans la même oppression par les nouveaux conquérants, plutôt qu'un habitant de la petite Bretagne, province jalouse, il est vrai, de son indépendance à l'égard des rois de France, mais qui, au milieu du XIIIe siècle, ne devait guère songer à reconquérir l'Angleterre sur les Saxons et sur les Normands, leurs vainqueurs.

Les passages que nous venons d'extraire d'un ouvrage que nous croyons inédit, serviront à en faire connaître à peu près la composition et le style. Malgré le vague ou l'impropriété de l'expression, la faiblesse des tournures poétiques, l'irrégularité de quelques constructions, et le défaut de goût qui, dans les développements propres au versificateur, l'empêche de s'arrêter au point convenable, on ne peut disconvenir que ce poëme n'offre plus de variété de style et ne soit d'une lecture plus attrayante que le roman de Brut, à part toutefois l'intérêt qui s'attache aux monuments primitifs de notre langue. Si l'on compare les deux ouvrages, on pourra facilement se convaincre que l'ancien trouvère a presque partout suivi la chronique de Geoffroi de Monmouth plus servilement que ne l'a fait le poëte latin. Il nous paraît fort vraisemblable qu'ils ont puisé tous les deux leurs récits à la même source, c'est-à-dire dans la chronique latine du Bénédictin Gallois, et non dans le *Brut y Brenhined* (le Brutus de Bretagne) de Gautier Calénius. On pourrait croire que les différences entre leurs compositions et celle de Geoffroi sont dues à une imitation plus immédiate de quelques-unes de ces anciennes poésies armoricaines qu'avait recueillies l'archidiacre d'Oxford; mais ce ne seraient là que des conjectures, puisque ces poésies nous manquent. En effet, quoique l'existence ou, du moins, le souvenir des chants populaires qui conservaient la légende du roi Arthur et de ses fabuleux prédécesseurs, semblent attestés par les monuments du moyen âge, nous n'oserions, malgré les recherches laborieuses de plusieurs savants, nous flatter encore de posséder les textes originaux de ces anciennes poésies, ou même quelque fragment d'une véritable authenticité. F. L.

Le Roux de Lincy, analyse du roman de Brut, t. II, p. 18, 31-35.

De la Rue, Essai sur les bardes, t. I, p. 12, 23, 29, 55, 72, 85, 95, etc.

JEAN DE GARLANDE,

AUTEUR D'UN POËME *DE TRIUMPHIS ECCLESIÆ.*

C'est la destinée du présent ouvrage, fondé par ses premiers auteurs sur un plan aussi vaste que hardi, de ne pouvoir presque jamais être reconnu, dans ses parties même les

plus étudiées, comme absolument complet. Nous y traversons quelquefois des espaces presque déserts, où nous cherchérions en vain un guide pour nous conduire, et où il peut arriver aussi que ceux qui nous ont précédés se soient trompés de chemin. Lorsque nous faisons l'histoire d'une littérature à peu près inédite, lorsque les rares manuscrits qui en conservent le dépôt sont dispersés dans les diverses bibliothèques de l'Europe, qui ne les rendent que lentement à la lumière et en dérobent encore la plupart à notre curiosité, les omissions et les erreurs sont excusables. Aussi nos laborieux devanciers, avec non moins de sincérité que de zèle, n'ont-ils jamais hésité, quand il l'a fallu, à recueillir de volume en volume de nouveaux suppléments pour d'anciennes notices, à rectifier les inexactitudes que leur révélaient tout à coup des documents jusqu'alors inconnus; et on leur a fait un honneur plutôt qu'un reproche d'avoir sacrifié ainsi l'amour-propre à l'amour de la vérité, en parlant plusieurs fois, pour se compléter et se corriger, d'un même auteur, d'un même ouvrage, dans l'espérance d'en parler mieux.

Les études sur Jean de Garlande sont un exemple de ces *retractationes,* comme disait saint Augustin, de ces remaniements successifs par lesquels s'élabore avec le temps la solution des questions difficiles. Nous essayons de faire, au sujet de cet écrivain et de quelques autres, ce que les Bénédictins auraient fait eux-mêmes, s'ils avaient été jusqu'à notre temps les continuateurs des travaux commencés par leur communauté. Un de leurs plus illustres confrères, le premier et le principal auteur de la grande Histoire littéraire de notre pays, dom Rivet, dépourvu encore des moyens d'éclaircir une chronologie fort douteuse, avait suivi la tradition, et placé Jean de Garlande au XI[e] siècle. Nous avons osé le rendre au XIII[e] dans notre précédent volume, en nous appuyant de textes nouveaux, et surtout d'un poëme de Jean, publié seulement en 1842. Aujourd'hui des preuves encore plus nombreuses et plus décisives vont nous être fournies par un autre de ses poëmes, resté jusqu'à présent inédit, mais dont nous avons une copie complète entre les mains, par son grand poëme latin, en huit livres, sur les Triomphes de l'Église.

Hist. litt. de la Fr., t. VIII, p. 83-98.
Ibid., t. XXI, p. 369-372.

Cette copie, faite par M. Thomas Wright sur l'exemplaire fort défectueux du Musée britannique, le seul qui paraisse nous avoir transmis l'ouvrage, ne serait peut-être pas en état d'être livrée à l'impression, sans l'aide de quelque autre

Ms. Cotton., Claudius. A. X.

manuscrit; mais elle nous offre trop de faits importants, utiles surtout à l'histoire des lettres, pour que l'incertitude de quelques parties du texte, et le léger désordre de ces additions un peu tardives, nous empêchent de comprendre celle-ci dans nos suppléments sur la poésie latine au XIIIe siècle. Jean de Garlande vient d'être nommé de nouveau comme lexicographe; il reparaîtra ici, pour la dernière fois, comme versificateur latin.

Voy. ci-dessus, Glossaires, n. VI, p. 11-13.

Le poëme, sans aucune suscription, s'ouvre, dans le manuscrit cottonien, par un fort long prologue, écrit en vers élégiaques comme tout le reste, et dont nous citons le début, en conservant, ici et ailleurs, l'orthographe originale :

Gaudia succumbunt lacrimis, risusque dolori
Cedit, dum bellis gracia pacis obit.

Ce prologue, où l'auteur, grand ami de la paix, cherche à s'attirer, selon les règles de l'exorde indiquées en marge, la bienveillance, l'attention et l'intérêt de son lecteur, mais sur lequel une vingtaine de vers tronqués dans les premiers mots répandent beaucoup d'obscurité, est suivi d'une espèce de table des matières, que le poëte définit lui-même, en style fort peu poétique,

distinctio certa
Cum titulis operis, paragraphisque suis.

Si le poëme n'était pas plus intelligible que toutes ces préfaces, peu éclaircies par un autre sommaire joint à l'épilogue du dernier livre, nous l'aurions laissé dans les ténèbres où il est enseveli depuis six cents ans, et d'où il ne mérite de sortir un moment que parce qu'il ne semble pas impossible d'y trouver, sur les hommes et les choses du temps, quelques nouveaux témoignages.

Le *premier* livre, qui, au milieu des digressions interminables dont il est rempli comme les autres, fait remonter les victoires de l'Église jusqu'au passage de la mer Rouge et à la défaite des armées d'Antiochus, ne nous encouragerait encore que faiblement à poursuivre une analyse non moins fastidieuse que la lecture même de l'ouvrage. A peine y remarquerons-nous ces quatre vers, qui, dès l'abord, fixent une date antérieure à l'année 1252, celle de la mort de la reine Blanche, et qui sont accompagnés à la marge d'une petite miniature

XIII SIÈCLE.

où elle est représentée demandant à la sainte Vierge la paix du monde :

Blanca tamen, regis mater justissima, pacem
Poscit sanctarum sedulitate precum :
Stella, parens solis, concepte filia prolis,
Pacem de celis mittere, Virgo, velis.

Le reste n'est qu'un lieu commun contre les désastres de la guerre, et contre cette cupidité insatiable qui en est la principale origine. Une seule guerre est permise, celle qui veut délivrer la terre sainte du joug des infidèles, et les autres peuples, de l'esclavage que fait peser sur eux l'hérésie ou l'impiété; restriction bien large encore pour un homme si pacifique, puisqu'elle autorise toutes les guerres de religion.

La fin de ce livre est singulière. Pour montrer combien est fragile toute puissance fondée sur une ambition profane, on cite en exemple Saturne chassé de Crète par son fils, et cherchant un asile dans le Latium; Romulus, meurtrier de son frère, et massacré lui-même par le sénat; l'empereur Julien, jadis moine, devenant ensuite consul de Rome, suivant un vieux conte, à l'aide de trois marmites pleines d'or qu'une femme lui avait confiées, et n'arrivant à l'empire que pour commettre tous les crimes, qu'il expie maintenant par tous les supplices. On accordait donc alors la même croyance à Saturne, à Romulus, et aux trois marmites de Julien.

Légende dorée, c. 30.

Au *second* livre, après un hommage aux reliques rassemblées par le roi de France dans sa Sainte-Chapelle de Paris (1248), et surtout à la Couronne d'épines,

Sancta Corona,
Quam Christi cervix immaculata tulit,

nous ne tardons pas à rentrer dans un vrai chaos, où se heurtent les images les plus disparates, l'Angleterre, la France, Frédéric II, le comte de Toulouse, les Chorasmiens et les Tartares. On dirait que l'auteur écrit sans suite les nouvelles incohérentes que lui apporte la renommée. Il y mêle, en passant, les fables des romans chevaleresques, comme celle de la fondation de Londres par Brutus, qui la nomma Troie-la-Neuve, au temps où l'arche fut prise par les Philistins; les pieuses légendes, comme celle de la lutte entre les diables, qui emportaient l'âme de Dagobert, et saint Denys, qui parvint à le sauver, pour prix de la

Geoffr. de Monmouth, Hist. reg. Brit., I, 17, etc. — Roman de Brut, v. 1200 et suiv.

Gesta Dagoberti, c. 45, etc.

magnifique abbaye consacrée au saint par le roi. Puis viennent des invectives contre les prélats avares et simoniaques, le récit des miracles opérés par la croix, de nouvelles exhortations à la guerre libératrice dont elle doit être le signe et la récompense. En effet, la pensée qui donne à ces innombrables écarts une certaine unité, c'est toujours l'expédition d'Orient, c'est toujours le devoir imposé à tous les princes, à tous les peuples, d'aller délivrer la terre promise. Comme cette pensée embrasse à peu près tout le monde alors connu, il n'est rien dans la nature qui ne semble y appartenir de près ou de loin. Ainsi, plus de cent cinquante vers sont employés à décrire, d'après Virgile et Lucain, les pronostics de la tempête. Pourquoi? c'est qu'il faut nécessairement s'embarquer, surtout quand on part d'Angleterre, pour aller à la croisade. Le lecteur, une fois averti d'un tel procédé de composition, tremble que l'auteur n'en abuse pour prolonger à l'infini, comme il le pourrait, s'il le voulait, le babil monotone de ses vers demi-barbares; et il lui sait gré de s'arrêter.

Avec le *troisième* livre commencent enfin des souvenirs moins lointains et moins confus. A la suite d'une invocation au premier moteur, en quatorze vers élégiaques rimés deux fois,

> Motor prime, fave, ne nutent hec metra prave;
> Firmus cuncta moves, vivificansque foves;

l'auteur se met à raconter la troisième croisade, et l'arrivée à Messine, qu'il a le tort de prendre pour Mycènes, de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion. C'était en 1190, comme il le dit lui-même, avec le soin qu'il met presque partout à énoncer les dates:

> Christi millenus centenus jungitur anno
> Cum nonageno. Rex ibi castra locat.

Les futurs historiens des croisades feront bien de ne point négliger ces récits, dont nul n'a encore profité. Parmi tous les défauts du temps, l'étalage d'un faux savoir, l'abondance stérile des détails minutieux, la parure équivoque d'une versification qui n'a ni la grâce de la poésie, ni la précision et la naïveté d'une chronique en prose, ils trouveront du moins quelques échos de l'opinion contemporaine. Qu'importe que ce chantre des guerres saintes, ce précurseur du Tasse, pour donner un air antique à sa narration, appelle les musulmans

des Parthes, des Assyriens, et même des fils de Sémiramis, *Semiramii tyranni?* Ce langage factice, qui, longtemps encore après, tenait la place du mot propre, n'en laisse pas moins entrevoir aujourd'hui quelles passions et quels intérêts les deux illustres rivaux venaient de transporter en Orient.

L'auteur indique cependant en assez peu de mots la rivalité des deux rois, et il a le bon esprit de ne pas substituer ses conjectures aux faits qu'il pouvait ignorer. Il avait vu de plus près l'invasion du prince Louis, fils de Philippe-Auguste, en Angleterre; l'interdit fulminé contre le roi Jean par le pape; la guerre de Poitou et de Saintonge au temps de Henri III et de Louis IX : il s'étend davantage sur ces événements assez nouveaux. Les descriptions de combats offrent quelquefois alors des traits caractéristiques, comme dans ces vers sur les Gallois et les Écossais :

Non metuit gladios jaculo secura volanti
Wallia nuda pedes, Scotia curta togas.

Un profond sentiment de douleur religieuse est exprimé à plusieurs reprises par le poëte, dont l'imagination est obsédée de ces affreuses luttes entre des chrétiens, et qui ne voudrait chanter que les triomphes de l'Église :

Si gladiis istis incredula turba periret,
Gauderem; doleo, quod pia turba perit.

Il reproduit ce sentiment sous diverses formes, et même avec un certain bonheur dans l'expression, parce qu'il était réellement dans son âme. Quand la France et l'Angleterre, dans les derniers temps, avaient été si souvent et si étroitement alliées, il devait être pénible pour lui, comme pour bien d'autres, d'assister à des guerres qui étaient presque des guerres civiles.

Ces vœux, qu'il répète sans cesse, pour la réconciliation entre les deux grandes nations chrétiennes, nous semblent encore plus naturels chez lui, depuis que nous savons, par des vers de ce troisième livre déjà cités ailleurs, que s'il était Français par l'éducation et par le cœur, il était Anglais de naissance :

Hist. litt. de la Fr., t. XXI, p. 370.

Anglia cui mater fuerat, cui Gallia nutrix,
Matri nutricem prefero mente meam.
Sic utriusque tamen meritis preconia justis
Attribuo, niteant ut probitate pares.

Quoiqu'il proclame les deux peuples égaux en prouesses, il ne peut cependant s'empêcher de dire qu'il préfère sa nourrice à sa mère, parce que c'était en France, et probablement à Paris, qu'il avait étudié.

Nous apprenons, par un épisode qui fait aussi partie de ce livre, qu'un autre souvenir du même genre, un souvenir d'études, pouvait le partager encore plus entre ses deux patries. Peut-être avait-il suivi pendant quelque temps les cours de l'université d'Oxford. Il avait du moins, dans sa jeunesse, entendu Jean de Londres lire publiquement les philosophes, et il donne même l'analyse assez complète d'un cours de physique aristotélique, fait par ce docteur, qui jadis, au temps du roi Jean d'Angleterre, c'est-à-dire avant l'année 1216, s'était, dit-il, élevé d'une profonde ignorance à un savoir digne de Platon (1). Nous supposons qu'il l'avait entendu à Oxford, parce que nous ne voyons pas qu'un Jean de Londres ait professé à Paris. Mais quel est ce Jean de Londres? Est-ce le Franciscain qui fut le disciple et l'ami d'un autre Franciscain plus célèbre, de Roger Bacon, et que celui-ci jugea capable d'aller expliquer ses ouvrages et ses instruments de mathématiques au pape Clément IV? Si ce que dit Roger Bacon de son jeune disciple : *Nam hoc probavi in puero præsenti,* etc., s'accorde assez avec les vers du poëme, les dates ne s'accordent pas, puisque Roger Bacon passe pour être né en 1214. On peut croire, ou qu'il y a quelque grande lacune dans la copie du poëme, ce qui n'est pas invraisemblable, comme on le verra tout à l'heure, ou que le désordre habituel de l'écrivain lui a fait jeter ici cette digression dont la place était ailleurs, ou que les copistes qui ont recueilli les premiers ces matériaux épars y ont fait quelque transposition, ou qu'il s'agit d'un autre Jean de Londres. Ce sont là des difficultés que résoudront peut-être les manuscrits. Poursuivons, en attendant, l'examen du seul qui nous soit connu.

Rog. Bacon, Opus majus, præf., p. IV, et p. 12, 338, éd. de Venise. — Du Boulay, Hist. univ. par., t. III, p. 696. — Tanner, Biblioth. britannico-hibernica, p. 436. — Sbaraglia, Supplem. ad Scriptor. ord. Min., p. 437. — Hist. litt. de la Fr., t. XX, p. 231.

(1) Effectus laicus fuit hoc in tempore doctor
 Oxonie; viguit sensibus ipse tamen.
Omni litterula privatus, scivit et ivit
 Ut laicus, sero vir Plato, mane rudis.
Hic de Londoniis fuerat, dictusque Johannes.
 Philosophos juveni legerat ante mihi.
Predixit populo prefatus bella futura,
 Discipulisque dedit hec documenta suis, etc., etc.

Le vœu que l'auteur a souvent formé jusqu'ici, de n'avoir à célébrer que les triomphes de l'Église sur les infidèles ou sur les hérétiques, et qu'il aurait pu certainement satisfaire plus tôt, est enfin exaucé dans les cinq derniers livres de son ouvrage. Au *quatrième*, il commence à chanter la croisade contre l'hérésie albigeoise. Mais nous devons nous hâter de dire, pour qu'on ne s'y trompe pas, qu'un historien de cette guerre serait fort à plaindre, s'il n'avait point d'autre guide, à travers tous les détours d'un sujet si obscur et si embarrassé, que l'Homère de cette triste Iliade. On se figurerait difficilement, même après l'expérience qu'on en a faite dans les trois premiers livres, l'irrégularité du plan, s'il y a jamais eu de plan, et l'inextricable confusion du style. Par une étrange contradiction avec les pieux sentiments de son poëme, il ouvre son nouveau récit par une histoire scandaleuse, qu'on ne trouve point dans les chroniques, sur Roger (Roger II, vicomte d'Albi, de Béziers, Carcassonne et Rasez), qui, partant pour un voyage, laisse sa femme, Adélaïde de Toulouse, à la garde de l'évêque d'Albi, et qui, pour avoir voulu punir cet évêque de l'avoir séduite, est excommunié par le légat du pape (1). Aussi frivole historien que mauvais versificateur, il rattache, on ne sait comment, ces aventures d'amour à la haine du légat contre le comte de Toulouse, et à la mort tragique de Pierre de Castelnau, qui ne l'a guère mieux inspiré (2).

Vaissete, Hist. de Languedoc, t. III, p. 49, 91, 541, etc. — Art de vér. les dates, t. II, p. 309. — Gall. christ., t. I, col. 15.

V. Hist. litt. de la Fr., t. XVII, p. 24, 309.

Entre les épisodes qui nous font perdre de vue le sujet, fort riche cependant par lui-même, il y en a un qui s'en

(1) Albius hanc presul recipit, quia presul habetur
Et castus; casto creditur esse fides.
Et quia predicti Rogeri compater ille
Extitit, ut nate debuit esse pater.
Teste tamen fama, custos cognovit eandem,
O facinus! rerum copia furta facit.....
Rogerus rediens scelus expiat ense, gravisque
Summi pontificis planctus in aure strepit.
Ulcio subsequitur, legatus mittitur, ensem
Exerit Ecclesie, canonis ense potens, etc.

(2) Lanceat huic pectus sacrum dum mortis in hora,
Profert ista : « Deus sit benedictus, amen! »
Nomine vir Petrus, Petri fuit ille beati
Nuncius, et Christo se dedit ipse petre.
De Castro fuit ille Novo; de pectore castrum
Fecerat Ecclesie, stans in agone pugil.

éloigne moins; ce sont quelques vers sur Alain de Lille, mis au nombre des plus éloquents adversaires de l'hérésie :

Flandria quem genuit, vates studiosus Alanus
  Contudit hereticos, edomuitque prius;
Virgilio major, et Homero cercior idem,
  Exauxit Studii parisiensis opes, etc.

Dans les controverses sur Alain, cette autorité devra être désormais comptée pour quelque chose. Il en résulte que Henri de Gand ne s'était point trompé : Alain, dans les vers où on l'élève au-dessus de Virgile et d'Homère, est né en Flandre, et il a honoré par son enseignement l'école de Paris. Il est seulement fâcheux que le panégyriste n'ait pas joint au nom d'Alain quelqu'une de ces dates qu'il se plaît à mettre en vers; nous saurions s'il est mort en 1202, tandis que son épitaphe de Cîteaux le faisait vivre jusqu'en 1294. La chronologie de Jean, souvent fort inutile, ne pouvait nous manquer plus mal à propos.

Ibid., t. XVI, p. 399.

Comme les miracles abondent toujours dans une guerre sainte, et que Pierre de Vaux-Cernay ne les néglige point, non plus que les autres annalistes qui en ont voulu faire la consécration de cette odieuse croisade, il faut s'attendre à les retrouver dans un poëme destiné à célébrer les victoires de la foi. Aussi la marche du récit est-elle arrêtée encore par une énumération menaçante des secours surnaturels que le Seigneur prodigue à ses saints, et qu'il refuse aux hérétiques :

Ibid., t. XVII, p. 246-254.

Christoforus vincit flammas, vincitque sagittas,
  Vincit probra, minas, sed gladiatus obit.....
Portator capitis Dyonisius innuit intus
  Se portasse Deum, se placuisse Deo.
Exsectum caput Edmundi clamaverat : « Her! her!
  Hic, hic sum! » Capitis vox sonat illa gravis.....
Pavit Franciscus volucrum jejunia sanctus,
  Dum sparsit verbi semina larga sacri, etc., etc.

Cette litanie, où sont entassées les merveilles les plus anciennes et les plus modernes, depuis saint Christophe, dont l'âge est assez douteux, jusqu'aux récentes prédications de saint François d'Assise, ne nous laisse arriver que bien tard aux exploits apostoliques de Simon de Montfort, qui sont aussi des miracles. On le compare à Achille dans la description de la bataille de Muret, *conformis Achilli*. Nous aime-

Voy. ci-dessus, p. 67-69.

XIII SIÈCLE.

rions mieux quelques faits intéressants que toutes ces déclamations ou dévotes ou profanes.

La mort de Simon au siége de Toulouse, annoncée à la fin du quatrième livre, ouvre le *cinquième*. L'auteur, qui se nomme dès le début, comme il s'est nommé dans son poëme sur les Mystères de l'Église,

De Myster. Eccles., v. 91, ap. Ottonis Commentar. in codd. biblioth. Gissensis, p. 133.

> O felix miserum me cerne, Maria, Johannem,

mérite ici quelque confiance. Il parle d'après les traditions qu'il vient de recueillir lui-même dans le pays. Nous recommandons les détails vraiment neufs qu'il donne sur les moyens d'attaque et de défense pendant le siége, sur cette artillerie de machines de guerre aussi nombreuses que formidables, puisque, du côté des assiégés, les arbalètes seules, qu'il appelle balistes, étaient au nombre de quinze mille :

> Inclusi plumbum calidum, vitrumque solutum
> Projiciunt, omni peste nocere student.
> Exclusos omnis tutatur machina, parma,
> Vinea, trux aries, indomitusque catus, etc.

Lorsque nous nous souvenons que, peu après la guerre contre les Albigeois, terminée en 1229, il vit à Toulouse, comme il le dit dans son Dictionnaire (1), la machine qui, en 1218, avait lancé la pierre dont Simon fut frappé, nous ne sommes point surpris qu'il décrive en vers cet engin avec une certaine précision :

> Forsan in urbe fuit petoria parvula multas
> Inter consimiles, ocia nulla gerens;
> Assidue quoniam mulieres saxa rotabant,
> Ut pro parte sua sic nocumenta darent.
> Quelibet Eva fuit, sed prima nequior Eva,
> Dum pro se studuit quelibet esse nocens.
> Crebros dum torquent juxta fossata lapillos
> Et lapides, unum casus iniquus agit.
> Symonis in galeam descendit; mons ibi fortis
> Labitur Ecclesie, justicieque pugil.
> Non sequitur planctus, ne clausus gaudeat hostis;
> Nocte sed abducto corpore, miles abit.

Paris sous Philippe le Bel. Appendice, p. 598. Ms. 8447 de l'anc. fonds latin, *perrarius*.

(1) *In civitate Tholose, nondum sedato tumultu belli, vidi intermuralia, licias super fossata profunda, turres et propugnacula tabulata, et craticula ex cratibus erecta, cestus, clipeos, targias, brachiola, et peralia sive tormenta; quarum una pessumdedit Simonem, comitem Montifortis*, etc.

Voilà un rapprochement précieux pour la critique, autorisée par cette nouvelle induction à reconnaître un même personnage dans le compilateur du Dictionnaire et l'auteur du poëme. Les deux passages ne s'accordent pas moins avec le poëme provençal sur la croisade contre les Albigeois, au sujet de cette pierre lancée par des femmes, « et qui vint là où il fallait : »

Hist. de la Croisade contre les hérét. albig., p. LXXII, 570.

Ac dins una peireira que fec us carpenters...
E tiravanla donas, e tozas, e molhers;
E venc tot dreit la peira lai on era mestiers.

La longue digression où l'auteur s'engage, presque aussitôt après, sur les commencements de l'université de Toulouse, est d'un homme chez qui les images encore présentes de cette guerre coïncident avec le souvenir de la part qu'il prit au renouvellement des études toulousaines. Le grand traité de l'an 1229, dont une des clauses est la fondation de l'université nouvelle, lui suggère une tirade ambitieuse, en vers élégiaques deux fois rimés, où, depuis Charlemagne, dont il énumère d'après Turpin les bienfaits envers le saint-siége, il montre dans les rois de France les plus fermes soutiens de Rome. Louis VIII avait commencé à marcher sur leurs traces; les conseils de son fils assurent la paix de l'Église :

Succedit regi Ludovico rex Ludovicus,
Cujus consiliis pax diuturna placet.

En effet, un article du traité de Paris établit à Toulouse, aux frais du comte Raymond, pour dix années, quatre maîtres en théologie, deux en décret, six pour les arts libéraux et deux pour la grammaire; première institution régulière d'une école déjà ébauchée quelque temps auparavant, mais qui devint dès lors très-florissante. Un des plus ardents promoteurs de cette institution était le fameux troubadour Folquet de Marseille, alors évêque de Toulouse, qui n'y voyait sans doute qu'un moyen de prévenir par l'enseignement le retour de l'hérésie qu'il venait lui-même de vaincre par le fer et la flamme, à la tête de l'armée qu'on nommait l'armée de la foi. Le trouba-

Vaissete, Hist. de Languedoc, t. III, p. 377; preuves, col. 331.

Hist. litt. de la Fr., t. XVIII, p. 588-603.

Magistri Johannis de Garlandia Dictionarius, n. 48. — Le commentateur dit : *Parraria est tormentum minus*. Rien de plus variable que l'orthographe latine du mot qui exprime la *perriere* ou le pierrier.

Dante, Paradiso, cant. IX, v. 94. — Pétrarque, Trionfo d'amore, capitolo IV, v. 49.

dour plutôt que l'évêque a été chanté par Dante et par Pétrarque; Jean de Garlande, qui devait aimer à célébrer un poëte, parce qu'il se croyait poëte, rappelle, en quelques vers moins élégants que précis, toute l'histoire de l'impitoyable missionnaire qui avait promené de cour en cour ses chansons amoureuses avant de se mettre à extirper si cruellement les fausses doctrines, son existence mondaine à Marseille, sa retraite à l'abbaye cistercienne de Thoronet, son élévation au titre d'abbé, puis à l'épiscopat, et la consécration religieuse de sa femme et de ses deux fils (1).

Cette université fondée par le légat de Rome, l'évêque de Toulouse, l'ordre de Cîteaux, et qu'on pouvait juger digne de figurer parmi les triomphes de l'Église, est aussi l'occasion d'une nouvelle singularité dans un poëme qui en compte tant d'autres. Les vers tout à coup s'interrompent, et cèdent la place à deux grandes pages de prose, annoncées par le versificateur lui-même :

Se lector recreare potest, quem metra fatigant,
Edita cum vario sit mea musa sono.

Stace, Achilléide, liv. II, v. 124-128.

C'est une lettre circulaire, qui nous est ainsi transmise, des nouveaux maîtres et des nouveaux étudiants à ceux des anciennes universités de toute la terre, et dont l'auteur, quel qu'il soit, pour attirer les étrangers, leur cite des vers de l'Achilléide de Stace, qu'il suppose un poëte toulousain; invitation toute remplie, même en prose, de métaphores, d'antithèses, d'allusions mythologiques; où, aux charmes d'un climat digne de la terre promise et au bon marché des vivres, on joint l'appât des indulgences plénières, et où l'on se préfère surtout à l'université de Paris, rarement exacte à s'acquitter de ses devoirs, toujours turbulente, et qui vient de prohiber la Physique d'Aristote, expliquée li-

(1) Pravos extirpat et doctor, et ignis, et ensis;
Falcat eos Fulco, presul in urbe sacer.
Hic dudum fuerat joculator, civis et inde
Marsilie, clarus conjuge, prole, domo.
Intrans cenobium Turoneti, veste sub alba
Certat, ut interius albior esse queat.
Factus de monacho fuit abbas, presul et inde
Tholose, passus pro grege multa mala...
Abbates facti Fulconis sunt duo nati,
Consecrat et matrem relligionis apex...

brement à Toulouse; programme, en un mot, riche des plus magnifiques engagements, y compris même la liberté, et qui ressemble à bien d'autres programmes.

Toute cette rhétorique banale, où se confondent Apollon et le Saint-Esprit, Mercure et les indulgences, et qui doit nous paraître aujourd'hui fort étrange dans un tel temps et un tel sujet, offre assez de rapport avec les habitudes littéraires de Jean de Garlande, pour que nous puissions le soupçonner sans injustice d'être l'auteur d'une pièce à laquelle il donne une hospitalité si généreuse, surtout quand nous songeons qu'il est parvenu ailleurs, comme des latinistes du XVIe siècle, à faire entrer Bacchus dans le sacrement de l'eucharistie :

Quum panem, quumque Lyæum
In carnem propriam mutaverat inque cruorem. — De Myster. Eccles., v. 412 et v. 571.
Conjunctus sanguine Christi
Gaudet homo Christo; conjungitur unda Lyæo.

Les deux livres qui précèdent, ainsi que le suivant, peuvent avoir été en partie composés à Toulouse même; ils l'ont été du moins avec des souvenirs du Languedoc. Plusieurs des nombreux épisodes qui en forment bien ou mal le tissu, et qui viennent souvent de la Légende dorée, ont pour objet de célébrer les usages du Midi, comme le pèlerinage de Notre-Dame de Rocamadour, où l'auteur paraît avoir accompagné le légat de Rome, un de ses protecteurs, et le culte de quatre des principaux saints du nom de Julien, qu'il choisit entre plus de vingt autres du même nom, parce que l'abbé de Grand-Selve lui en avait raconté l'histoire. Ces détails, peu importants en eux-mêmes, acquièrent une certaine valeur de la position du témoin, qui vit le pays au moment où finissait la guerre albigeoise, et où ses patrons, les chefs du haut clergé, fondaient, au concile de Toulouse, en 1229, près de la nouvelle université, le tribunal de l'inquisition.

Le *sixième* livre, dès les premiers vers, porte cette date même de l'an 1229; car on a déjà vu que le studieux chronographe, qui enseigne plusieurs fois, dans son poëme, la règle pour trouver le jour de Pâques, aime à dater ses vers, et nous devons ici nous en féliciter (1). La première année

(1) Annum millenum Domini, centum bis et annos,
Vigintique novem, semita solis agit.

de sa chère université de Toulouse, où il a, dit-il, professé pendant trois ans, est pour lui une époque importante, dont il profite pour continuer en vers le parallèle qu'elle venait elle-même de faire en prose. Cette année a été funeste presque partout ailleurs : à Paris, les étudiants, après de sanglants combats, se sont dispersés; l'université naissante d'Angers est à peu près dissoute par le voisinage de la guerre; l'église de Troyes vient de s'écrouler, comme à Vauvert, près de Paris, le couvent des frères Mineurs; des tremblements de terre ébranlent l'Italie. Toulouse, après s'être ressentie des calamités communes, peut du moins vivre aujourd'hui tranquille, soutenue par les prières et les bienfaits de son évêque, par la protection puissante du comte Raymond, réconcilié avec l'Église et la France. On voit ici quelles appréhensions accueillirent de toutes parts l'avénement de Louis IX, quoique ce traité même que Raymond venait de jurer à Paris, et auquel Toulouse devait le repos, eût suffi pour faire déjà pressentir avec quelle habileté le gouvernement du jeune roi serait conduit.

Du Boulay, Hist. univ. par., t. III, p. 132.

Wadding, Annal. Minor., t. I, p. 311; t. II, p. 374.

Jean, toutes les fois qu'il parle de ses leçons à Toulouse, témoigne de vives actions de grâces au légat du pape en France, Romain, cardinal du titre de Saint-Ange, qu'il avait aussi accompagné à Bourges, et qui fut le principal négociateur de la paix du comte de Toulouse avec l'Église et avec le roi (1). Il montre une égale reconnaissance pour un des prélats de l'ordre de Cîteaux, Élie Guarin, abbé de Grand-

Vaissete, ouv. cité, t. III, p. 346, 369, etc.

Sanguine Parisius Studium dissolvitur; orbe
In toto sentit prelia sacra Syon.
Andegavis Studium quod particulare coheret,
Illud dissolvunt proxima bella novum.
Gentibus heu! miseris elementa minantur, inundat
Unda nimis, turbat aera tristis yems.
Trecensis ruit ecclesie sublime cacumen,
Et turres multas ventus ad yma jacit.
Parisius lapsa est fratrum domus alta Minorum,
Valle quidem viridi quam statuere sibi, etc.

(1) Illic exegi spacio studiosa trienni
Tempora, Romano sub duce lector ibi.
Virgine de sacra sponsalia carmina legi,
Legato Bituris que recitata dedi.
Illum cum clero toto plebs prava necare
Clam studuit; sed non pertulit ista comes, etc.

Selve, employé dans les mêmes négociations, et qu'il désigne comme le chef, après le cardinal, du nouvel établissement d'instruction, qu'il pourvut, aux frais du cardinal, de professeurs de Paris. Jean dut être un de ceux qu'il amena de Paris à Toulouse (1).

Il nomme, parmi ses nouveaux confrères, l'Italien Roland, c'est-à-dire Roland de Crémone, que Sarti suppose avoir été médecin, regardé par quelques-uns comme le premier Dominicain promu au doctorat de l'université de Paris, et dont la Somme théologique ne s'est point retrouvée; terrible adversaire de l'hérésie, qui, en 1231, triompha du vaudois Gauvain, le fit exhumer, démolit sa maison, et brûla ses ouvrages. Les noms de Roland, de Gauvain, lui fournissent des allusions chevaleresques au fameux Roland, dont les victoires n'égalaient pas celles que le théologien remporte aujourd'hui sur les âmes, et au preux Gauvain, qui valait mieux que l'hérétique.

Echard, Scriptor. ord. Prædicat., t. I, p. 125-127. — Du Boulay, Hist. univ. par., t. III, p. 200. — Sarti, de Clar. archigymnasii bonon. prof., t. I, p. 447.

Au nombre des œuvres en vers latins qu'il composa pour ses leçons (car il faisait des vers à tout propos, quoiqu'il les fît mal), il rappelle son Épithalame de la Vierge, dont nous ne connaissons encore que le début conservé par Pits : *Nobilis erigitur mundi præfecta*, mais qui se trouve dans un manuscrit de Londres. C'est alors aussi qu'il fit d'autres poëmes latins, entièrement inconnus jusqu'à présent, sur l'Espérance et la Foi, sur les Actes des apôtres, sur saint Pierre, sur saint George. Les échantillons qu'il en donne feront peu regretter le reste.

Hist. litt. de la Fr., t. VIII, p. 87.
Ms. Cotton., Claudius. A. X. 1.

Mais tout à coup un orage éclate contre l'université qui s'élève; l'auteur n'en explique point les causes, et nous voyons seulement une triste coïncidence entre les persécutions suscitées contre les maîtres et l'accroissement de la puissance inquisitoriale dévolue aux Dominicains. Vers l'an 1230, ils quittent leur couvent de Saint-Rome pour la magnifique maison qu'ils ne cessèrent point d'habiter jusqu'au dernier siècle; et ils ont le crédit de faire élire, presque en même

(1) Multa novo Studio dedit hic (Fulco) solatia, postquam
Romanus Studium sanxit in urbe novum.
Sed Grandis Silve pius abbas, dictus Helyas,
Sub duce legato proxima frena capit.
Parisius doctos abbas elegit; at illos
Duxit legatus, munera larga pluens.

temps, un de leurs frères, Raymond de Falgar, à l'évêché de Toulouse. Il est possible que, tout émus de leurs récentes attaques contre l'université de Paris, ils eussent voulu se défaire alors des professeurs qui en étaient venus. Jean de Garlande, trop prudent pour rien dire des griefs dont il dut être accusé, raconte seulement sa fuite et ses périls. Une barque de la Garonne lui sert de refuge; mais les mariniers prétendent, malgré lui, le conduire à Castel-Sarrasin, avec l'intention, dit-il, de le voler (1). Il leur échappe en leur montrant dans le ciel un bouclier lumineux, qui leur inspire, pendant une heure, une terreur superstitieuse, jusqu'au moment où des pèlerins le délivrent, non loin du port de Moissac, et ne laissent à ses conducteurs d'autre dédommagement que de piller et de brûler un village. Le fugitif accompagne ses sauveurs jusqu'à Paris.

Les brigandages du Midi, qu'il explique peu, lui servent du moins de transition pour arriver à ceux du Nord; et ce livre, après quelques mots sur la lutte entre Rome et Frédéric II, se termine par une description emphatique de l'invasion des Tartares Mongols dans l'orient de l'Europe, qui commença vers l'an 1235, et dont les écrits de ce temps ne parlent qu'avec effroi. C'est, dit le poëte, Agar qui conspire contre Sara; Ismaël précipite sur nous ses redoutables enfants; Abraham est le premier coupable.

Voilà encore une partie du poëme où bien des épisodes et des aventures se mêlent aux triomphes de l'Église.

Le *septième* livre, intitulé *VII^us liber elegiarum*, et composé aussi de matières fort peu liées entre elles, offre tour à tour de nouvelles imprécations contre les Tartares, accusés, d'après les récits d'un prêtre, de manger de la chair humaine; des plaintes sur la reprise de Damiette par les Sarrasins en 1221, lorsque leur chef, plein de respect pour l'armée chrétienne assiégée, la nourrit et la protégea dans sa retraite; un pieux hommage à saint Edmond de Canterbury, mort, en 1242, dans son exil volontaire, et dont les restes

Michaud, Hist. des croisades, t. III, p. 500.

(1) Florentis Studii paulatim turba recedit;
Hec ego qui scribo cuncta, recedo prius.
Insidias metuens, celeri me trado carine;
Intus sed predis insidiator hyat.
Ad Sarracenum Castrum me ducere temptat,
Suffocet ut tacitis impia turba dolis, etc.

furent déposés chez les cisterciens de Pontigni; quelques vers sur le schisme des Grecs; une sorte de réclamation en faveur du faux Baudoin, pendu en 1226 comme imposteur, et qui est peut-être, dit-on, le vrai comte de Flandre; huit vers sur la brièveté de la vie; une exhortation aux deux rois de France et d'Angleterre qui ont épousé les deux sœurs (Louis IX et Henri III), à se réunir contre les Tartares, en abjurant pour jamais cette dangereuse ambition qui affaiblit les princes chrétiens; un sermon versifié sur la rébellion de la chair contre les commandements de Dieu, funeste erreur qui porta la femme du roi Arthur, la perfide Ganhumara, à trahir son mari pour se livrer à Modred, neveu du roi; d'autres sermons sur d'autres péchés, pour lesquels ne manquent pas non plus les exemples; une triste peinture de la vie scolastique, en proie à de pénibles travaux et aux cruelles plaisanteries des écoliers; enfin, le magnifique espoir qu'inspire aux fidèles la première croisade du roi de France, qui, dans un heureux accès de fièvre (*Felix febris erat regis*), a pris la croix, et qui, encouragé par le cardinal Eudes de Châteauroux, légat du pape, va bientôt partir avec ses trois frères, Robert d'Artois, Alphonse de Poitiers et Charles d'Anjou. La déposition de l'empereur Frédéric II, proclamée au concile de Lyon en 1245, et mentionnée vers la fin de ce septième livre, paraît en fixer la date.

Monmouth, Hist. reg. brit., l. x, c. 13; l. xi, c. 1.

Imité de Juvénal, x, 283.

Du Boulay, Hist. univ. par., t. III, p. 200. — Hist. litt. de la Fr., t. XIX, p. 228-232.

L'auteur, en le terminant, s'aperçoit lui-même du chaos à travers lequel il nous a conduits, et où il se flatte cependant que nous n'hésiterons pas à le suivre :

Historiis satiras, et gesta tragedica junxi,
Hec ut venturi singula vera legant.

Mais sa présomption d'être lu dans l'avenir avait été trompée jusqu'à présent. C'est que la postérité, qui a tant à lire, veut, pour s'occuper d'un ouvrage, quelque vrai qu'il soit, y trouver une certaine clarté de langage, un certain art de composition. Or, on a pu voir par cette analyse complète d'un livre entier, qui peut donner une idée de la plupart des autres, dans quel désordre informe de pensées et de style se succèdent le plus souvent les élégies de l'auteur, et combien il s'est inquiété peu d'y entretenir cet intérêt qui naît de l'unité.

Il résulte du *huitième* et dernier livre que Jean de Garlande

a vécu au moins jusque vers la fin de la première croisade de saint Louis. Ce livre est indiqué par lui comme le neuvième :

Est liber hic nonus, qui cum preeuntibus octo
Ecclesie laudes, bella, trophea canit.

S'il y a, en effet, quelque lacune, il est difficile d'en assigner la place dans un ouvrage si mal ordonné. L'auteur, cette fois, après s'être plaint que ses vers ne lui rapportent rien, et que l'amour de la croix est sa seule récompense, nous apprend, avec sa prédilection ordinaire pour les chiffres, qu'il recommence à versifier à Paris en 1245, date du livre précédent et de son autre grand poëme sur les Mystères de l'Église :

Lugdunum venit quo sanctus tempore papa,
Hec mea Parisius musa trahebat opus.
Mille ducentenis conjungo decem quater annos
Virginis a partu, tresque duosque ligo...
Presul Guillelmus, et cancellarius urbis
Petrus Parisius docmata sacra ferunt.

Hist. litt. de la Fr., t. XVIII, p. 357-385.
Michaud, Hist. des croisades, t. IV, p. 168

Guillaume d'Auvergne était alors évêque de Paris, et non Pierre d'Auvergne, comme l'a dit un historien qui se trompe souvent. Le chancelier de Notre-Dame, dont le poëme sur les Mystères, au vers 46, fait une mention non moins respectueuse, s'appelait, comme nous l'apprend une glose sur ce vers dans le manuscrit 1640 de Sainte-Geneviève, *Petrus Parvus;* ce qui peut aider à retrouver le temps où a vécu le chancelier de Notre-Dame désigné par Hemeré sous le nom de *Petrus Parvi,* d'après un Nécrologe de cette cathédrale, et qu'il plaçait conjecturalement au XI[e] siècle, quoique le surnom lui fît croire avec raison que ce Pierre était moins ancien.

De Acad. parisiensi, p. 106.

Louis s'embarque à Aigues-Mortes. Le roi de Tartarie, dit-on, demande le baptême; mais il mérite peu qu'on se fie à ses promesses :

Mortua portus Aqua dictus Ludovitica signa
Suscipit, et classes a statione movet.
Tartarie gentis rex sacro fonte renasci
Poscit; sed caveat gallica turma dolos.

On croirait que l'auteur, placé enfin au cœur de son sujet, ne s'en écartera plus : il n'en est rien; les digressions reviennent à tout moment. Elles lui servent, il est vrai, à diminuer

pour lui l'inconvénient de toucher à l'histoire contemporaine; car il avoue que les malheurs d'Ovide et de Boëce l'avertissent du danger de tout dire. Il peut célébrer du moins avec un libre enthousiasme la prise de Damiette; mais sa longue narration de ce fait d'armes, avec sa date versifiée de l'an 1249, n'est guère qu'un lieu commun, qui n'ajoute rien aux chroniques. Il paraît avoir recueilli plus de documents sur le désastre de la Massoure, sur le courage imprudent de Robert d'Artois, de Guillaume Longue-Épée, et sur les funestes suites de la captivité du roi. Ce nom de Mansourah lui fournit de tristes jeux de mots :

In celos messem Christi Messoria misit;
Massoram sed eam fama sonora refert.
Massa mali format Massoram; villula vilis
Sit licet hec, facinus omne maligna facit.

A l'an 1252 se rapportent deux derniers faits qu'il désigne : la réparation des murs de Césarée par Louis IX, que l'on dit y avoir travaillé de ses mains, et l'avénement d'Alphonse X, roi de Léon et de Castille, successeur de son père Ferdinand :

Muris munivit, pulso procul hoste, refertam
Urbem Cæsaream milite, farre, mero...
Heres Alphonsus Ferrandi corde Leonem
Gessit, et Ecclesie clara trophea dedit.

Puis l'ouvrage se termine par la perspective du séjour céleste, dont la joie éternelle est réservée à tous les défenseurs de l'Église, ou vainqueurs, ou martyrs. Le copiste a écrit l'*Explicit* en lettres grecques :

ΗΞΠΛΙΚΙΤ. ΛΙΒЄΡ. ΔΗ. ΤΡΙΥΜΦΙϹ. ΗΚΚΛЄϹΙΗ.

Le poëme sur les Triomphes de l'Église est tout entier en vers élégiaques, sans autre mélange que les deux pages de prose à la gloire de l'université de Toulouse. Le premier livre a, en comptant le prologue, 618 vers; le second, 896; le troisième, 698; le quatrième, 554; le cinquième, 364; le sixième, 354; le septième, 500; le huitième, 630; total, 4614. Ce déluge de vers latins, comme nous avons pu le dire de presque toutes les poésies latines du même temps, participe beaucoup de l'improvisation des romans et des fabliaux; le latin y est traité en langue vulgaire. On peut remarquer

une autre analogie entre les trouvères français, que leur goût pour la versification facile n'empêche pas de rechercher les jeux de mots entortillés, les allitérations, les rimes extraordinaires, et le trouvère latin, qui, au milieu des longues pages à peu près sans règle où il semble fort indifférent à la justesse de la mesure et à la propriété du style, se met à courir aussi, par un caprice inattendu, au-devant des difficultés de toutes sortes, vers léonins, vers rétrogrades, vers chronographiques, et autres pénibles fantaisies, regardées alors comme de merveilleux tours de force, et aujourd'hui comme des défauts de plus.

Il n'en est pas moins vrai que cet ouvrage, sans doute quitté et repris plusieurs fois à de longs intervalles, et où il ne faut point chercher, malgré son titre, l'ensemble d'une composition régulière, peut encore paraître digne de quelque attention, comme un des organes de la pensée publique sur chacun des grands événements d'un demi-siècle.

Le poëme sur les Mystères de l'Église, achevé quelques années avant celui-ci, en 1245, et que tout le monde est à portée de connaître aujourd'hui par l'édition publiée à Giessen en 1842, d'après des manuscrits interpolés et incorrects, a beaucoup moins de nouveauté que le poëme des Triomphes. C'est un amas d'explications symboliques en vers hexamètres, pires encore, s'il est possible, que les vers élégiaques qu'on vient de lire, sur le temple même où s'accomplissent les mystères, sur les cérémonies, les prières, les chants de la liturgie, sur les fonctions, la hiérarchie et les vêtements des prêtres. Tout cela, même alors, était déjà fort trivial; mais c'est la manière de l'auteur. Comme il avait imité en vers le traité en prose de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, et qui fut peut-être un de ses protecteurs, sur les Sept sacrements de l'Église, il reproduit dans cet autre poëme toutes les allégories de Raban Maur, d'Yves de Chartres, d'Honoré d'Autun, de Jean Beleth, de Guillaume d'Auvergne lui-même, réunies et accumulées, bientôt après, dans le Rational de Guillaume Duranti, dont nous avons assez parlé. Il n'y a de plus que la versification de Jean, qui, lorsqu'elle n'est pas recommandée par quelque intérêt historique, ne mérite pas d'être à elle seule l'objet d'une longue étude.

Hist. litt. de la Fr., t. VIII, p. 93.

Ibid., t. XX, p. 463-480.

Si l'on voulait poursuivre jusqu'au bout cette résurrection des poëmes latins de Jean de Garlande, commencée en 1842,

par M. Otto, éditeur du poëme sur les Mystères de l'Église, il resterait à exhumer quelques autres vers, soit inédits, soit imprimés autrefois, mais oubliés depuis, et que l'auteur de l'ancienne notice sur sa vie et ses œuvres n'avait point rencontrés.

« On lui donne encore, disait dom Rivet en 1747, un traité de la Pénitence, sur lequel on ne nous apprend rien autre chose, sinon qu'il se trouve manuscrit. » Ce traité, dont il ne parle que d'après Bale et Pits, qui n'en indiquent pas même les premiers mots, est probablement celui qu'aurait pu lui offrir, entre autres manuscrits, l'exemplaire de la bibliothèque de Colbert qui porte aujourd'hui, dans l'ancien fonds latin, le n. 8259. Ce recueil, écrit sur papier au XV[e] siècle, nous a conservé, vers la fin, un ouvrage en trente-sept feuillets in-4°, comprenant chacun une quarantaine de lignes d'une écriture serrée. Quelques-unes de ces lignes sont des vers, qui ne dépassent point une centaine; le reste offre un ample commentaire en prose. Après une espèce de texte, comme pour un sermon, *Peniteas cito, peccator, cum sit miserator judex,* le commentateur nous apprend que le Pénitentiaire qui va suivre, *iste* PENITENTIARIUS, est, selon les uns, de Jean de Garlande; selon les autres, d'un moine de l'ordre de Cîteaux; selon d'autres, d'un chartreux. Nous ne voyons rien dans ce poëme qui, pour le fond et pour la forme, ne puisse convenir au fécond grammairien nommé ici le premier, et dont nous recherchons péniblement les écrits inconnus. Le début que nous venons de citer ne paraîtrait point celui d'un poëme; il en est cependant ainsi. Les quatre premiers vers, les seuls qui soient du mètre élégiaque, exposent le plan sommaire de la première moitié de l'ouvrage, dont la seconde renferme les devoirs du confesseur :

Ibid., t. VIII, p. xvj et 87.

Bale, Scriptor. illustr. Britann., cent. II, n. 48, p. 185. — Pits, Illustr. Angliæ scriptor., p. 185.

Catalog. Angl., Bibl. bodl., n. 2195, art. 7, p. 115; Mss. Th. Gale, n. 266, p. 191, etc.

> Peniteas cito, peccator, cum sit miserator
> Judex, et sunt hec quinque tenenda tibi :
> Spes venie, cor contritum, confessio culpe,
> Pena satisfaciens, et fuga nequitie.

Les idées communes, les fautes de style et de prosodie, les plagiats, comme la transcription servile d'un vers entier d'Ovide,

> Quisquis amas, loca sola nocent, loca sola caveto,

Remed. amor., v. 579.

beaucoup d'autres défauts, que rachètent à peine, vers la fin,

quelques vers moins mal écrits, nous semblent placer cet ouvrage au-dessous de tout ce que nous connaissons de l'auteur, si cet auteur est Jean de Garlande.

Un recueil de l'ancienne abbaye de Saint-Victor, petit in-8° écrit sur papier au XVe siècle (n. 613, fol. 124-127, 192-201), renferme deux copies de ce poëme, l'une avec de courtes gloses interlinéaires, l'autre avec un commentaire moins étendu que celui du manuscrit de Colbert, mais où l'auteur est nommé. Il l'est également à la fin des deux copies : *Explicit Penitentiarius magistri Johannis de Galendia.* Suit le nom d'un Pierre Collier, qui paraît être à la fois celui du propriétaire et du copiste, et qu'on retrouve ailleurs dans le volume (fol. 220 v°), accompagné de la date de 1490.

Catalog. de La Vallière, n. 2633, t. II, p. 132.

Le Pénitentiaire de Jean de Garlande a été publié avec son nom, in-4°, sans date, en caractères gothiques, par Antoine Caillaut, imprimeur de Paris, qui n'y a pas joint de commentaire : nous n'avons pu voir cette édition. Quelques autres encore ne sont point datées. D'autres ont paru avec date, in-4°, à Cologne, chez Henri Quentell, en 1491, 1492, 1493, 1495, 1505; chez Martin de Werden, en 1508 et en 1511; à Nuremberg, chez J. Weyssenburger, en 1508, avec une traduction allemande, etc. L'édition de Cologne, 1491, que nous avons sous les yeux, petit in-4° de dix-neuf feuillets, sans nom d'auteur, avec commentaire, est intitulée, selon l'usage, d'après le début, *Peniteas cito,* et accompagnée des *Septem peccata mortalia, Quinque sensus, Decem precepta Domini,* et de quelques autres vers techniques à l'usage des écoles.

Panzer, Annal. typogr., t. I, p. 304, n. 196 et 200; p. 308, n. 226; p. 311, n. 255; t. VI, p. 355, n. 75; p. 371, n. 217; t. VII, p. 447, n. 55, etc.—Hain, Repert. bibliogr., t. II, part. 2, p. 131 et 132.

Il y a aussi, du même Jean, deux autres ouvrages métriques plus étendus, que dom Rivet n'indique guère que par leur titre, mais qu'il lui aurait été tout aussi facile de faire mieux connaître, soit d'après les éditions du XVe siècle, soit d'après de nombreuses copies manuscrites. Le premier est le recueil grammatical (*Synonyma et Æquivoca*), imprimé plusieurs fois de 1481 à 1500, et réimprimé en partie par Leyser, qui paraît le croire tout à fait inédit. Les Synonymes, dont il a donné en entier les 707 vers hexamètres, où les mots expliqués sont rangés dans un ordre à peu près alphabétique, et qui ont pu être revendiqués, ainsi que l'autre section, d'après l'*Explicit* de notre manuscrit 8433, pour Matthieu de Vendôme, et, d'après une glose du manuscrit de Wolfenbüttel,

Tom. VIII, p. 97.

Hain, l. c., t. I, part. 2, p. 436-438.

Histor. poet. med. ævi, p. 312-339.

Hist. litt. de la Fr., t. XV, p. 427, 428.

pour Matthieu, ou pour son disciple Gaufred, n'offrent en général, comme on doit s'y attendre, qu'un amas de mauvais vers scolastiques, tels que ceux d'Alexandre de Ville-Dieu; mais les détails singuliers de grammaire qu'ils nous ont transmis, les nuances vraies ou fausses qu'ils établissent entre les mots, quelques-uns même de ces mots qu'on chercherait vainement ailleurs, ne sont pas sans importance pour l'histoire de la lexicographie latine. Il est fâcheux que Leyser n'ait pu comparer avec son texte aucune des anciennes éditions, qui s'en écartent souvent. Les Homonymes (*Æquivoca*), dont il n'a reproduit que peu de vers, comme d'un poëme de Jean sur l'Orthographe, exposent les divers sens d'un même mot, du mot *Augustus*, par exemple, analysé ainsi, dès les premiers vers, d'après Festus et Suétone :

Ibid., t. XVIII, p. 202-209.

Festus, ed. de Lindemann, p. 2. — Suétone, Octav., c. 7.

> Augustus, ti, to, Cæsar vel mensis habeto.
> Augustus, tus, tui, vult divinatio dici.
> Mobile cum fiat augustus, nobile signat.
> Augeo dat primum, dat gustus avisque secundum.

Cette explication des divers sens du mot *Augustus*, qui ouvre, suivant Leyser, le poëme des Homonymes dans le manuscrit de Wolfenbüttel, arrive beaucoup plus tard dans l'édition du même ouvrage publiée, en 1500, avec un commentaire, à la suite des Synonymes, chez Henri Quentell, l'imprimeur de Cologne, et les vers en sont tout différents; trois de ceux que nous venons de transcrire ne s'y retrouvent que dans la glose. Les cinq autres vers que Leyser donne ensuite ne ressemblent pas plus à ceux de l'édition, qui commence ainsi : *A nomen signat, trahitur, profertur utrumque*, et qui est conforme à notre manuscrit 8447, où malheureusement l'auteur n'est pas nommé. Quoique nous sachions combien tous ces livres élémentaires devaient être facilement, surtout avant l'imprimerie, altérés, abrégés, interpolés par chaque maître, selon le besoin de ses leçons, il se pourrait cependant que le poëme cité par Leyser fût réellement celui de Matthieu de Vendôme, qui est encore inédit.

Synon. et Æquiv. mag. Joan. de Garlandia, fol. 68 v°.

Ibid., fol. 55.

L'autre ouvrage de Jean de Garlande que les Bénédictins n'ont connu que par son titre, mais dont nos grandes bibliothèques, à défaut des deux rares éditions du XV[e] siècle, auraient pu leur offrir plusieurs copies recueillies jadis dans les écoles, est le DISTICHIUM, conservé aussi dans les bibliothèques étrangères, par exemple, dans celle de Turin, sous

Hist. litt. de la Fr., t. VIII, p. 95.

Biblioth. nat. de Paris, anc. fonds lat., n. 7679, art. 3; 8207, art. 5;

XIII SIÈCLE.

8226, art. 2; 8317, art. 6; 8320, art. 10; 8426, art. 3; 8498, art. 5.
Codd. mss. Taurinens., t. II, p. 294, n. 968.
Hænel, Catalog. libr. mss., col. 531.
Panzer, Annal. typogr., t. III, p. 566; t. I, p. 447. — Hain, Repertor. bibliogr., t. I, part. 2, p. 436.
Catalog. général des mss. de Fr., t. I, p. 245, n° 4.

le titre de *Distigium*, et dans celle de Bâle, où l'un des deux manuscrits est intitulé *Distichium, sive Cornutus;* l'autre, *Cornutus antiquus et novus.* La copie de notre manuscrit 7679 ne comprend que les anciens distiques, et elle se termine par cette souscription, où l'on remarque, comme dans d'autres barbarismes qui ne sont point du copiste, une complète ignorance du grec : *Explicit Vetus Distigium.* Le nouveau Cornutus fut imprimé avec l'ancien, dès l'an 1481, sans nom de lieu, mais à Zwoll, et en 1489, à Haguenau. Nous croirions volontiers qu'on les retrouverait, ou quelque ouvrage scolastique du même genre, dans le manuscrit anonyme de la bibliothèque de Laon commençant par ces deux vers :

> Verborum levitas morum fit pondus honestum,
> Et nucleum celat arida testa bonum.

Ces deux vers expriment assez bien l'espèce d'exercice à la fois grammatical et moral, mais toujours fort pédantesque et fort épineux, auquel les grammairiens soumettaient alors leurs écoliers, en les obligeant à chercher un sens, et un sens utile à la conduite de la vie, dans des vers techniques qui ne paraissaient d'abord que d'obscures énigmes, mais que les maîtres expliquaient eux-mêmes par un commentaire en prose.

Fol. 2 v°. — Voy. Fabric., Biblioth. med. et inf. ætat., t. III, p. 19.

Nous apprenons par la préface de l'édition de 1489 (*Cornutus magistri Joannis de Garlandria*), non moins inconnue à Mansi que celle de 1481, et qui est le premier livre imprimé dans la ville de Haguenau, que l'ouvrage est appelé *Cornutus,* parce que, comme il y a des animaux qui se défendent avec deux cornes, l'auteur exprime chaque sentence en deux vers; et l'on pouvait ajouter que chaque distique a deux sens. Comme les gloses, souvent très-ridicules, ne sont point les mêmes dans les divers exemplaires, soit manuscrits, soit imprimés, l'auteur n'est responsable que des vers.

Erasmi Opera, ed. de Leyde, t. I, p. 14.

Quelques passages du *Vetus Distichium*, le seul qui soit de Jean, moins barbare que l'auteur du *Cornutus novus*, donneront une idée de ces jeux d'esprit qui régnèrent longtemps dans les écoles, et qui déplaisaient fort à Érasme : *Deum immortalem! quale sæculum erat hoc, quum magno apparatu Disticha Johannis Garlandini adolescentibus enarrabantur!* Les Distiques, au nombre de vingt et un dans la

copie que nous suivons, quoique l'édition de 1489 en compte vingt-trois, commencent par celui-ci :

> Cespitat in faleris ipus blattaque supinus;
> Glossa velut temeto labat hemus infatuato.

C'est là, pour le maître, une occasion d'apprendre à ses disciples que *cespitat* est formé du substantif *cespes* (dans Servius, *cespitatores equi*); que *ipus* (ou plutôt *hippus*) signifie en grec un cheval; que *blatta* est un des noms de la pourpre, et que *supinus* s'est dit pour *superbus ;* que, dans le second vers *hemus,* si jamais on a dit *hemus,* remplace *homo*, etc. Il s'inquiète peu de nous dire comment ce vers s'accorde avec la prosodie. Quant au sens moral, nous sommes avertis sans doute par ce coursier superbe qu'il est arrivé aux plus orgueilleux de broncher, et par l'image de la glose qui chancelle comme un homme ivre, que les commentateurs eux-mêmes ne sont pas infaillibles.

Serv. ad Virgil. Æn., XI, 671.
Vid. Joann. de Garland. Æquivoca, ed. Colon. 1500, fol. 92 v°.

> Terga laphi dorcheque latus, delata popine,
> An sint elixa, sint assa, vescit bene lixa.
>
> Abra tenens speculum sese speculatur heramque;
> Utque magirus hero, sic et sibi preparat escam.
>
> Qui multis duliam promittit heris placituram,
> Pseudulus alterius fiet, non assecla verus.
>
> Barritonans onoma, cum debeat oxitonari,
> Non est orthographus, sed agrammatus esse videtur.
>
> Ydria fundit aquas, oleum cadus, amphora vinum;
> Et telum pharetra, corintoque reconditur arcus.

Leg. *corytoque.*

Voilà quelques autres énigmes à deviner, qui attestent, sinon une connaissance exacte de la langue grecque, du moins une certaine familiarité avec les scoliastes latins, avec les lexicographes du moyen âge, et que nous laisserons rectifier et déchiffrer à ceux qui voudront savoir par quel laborieux procédé, suivi pendant plusieurs siècles, les grammairiens affectaient de hérisser tout un ouvrage de mots étranges et rares, pour avoir le plaisir et l'honneur de les expliquer.

Pour peu que dom Rivet eût consulté ces divers textes, ou même les seuls titres des manuscrits, il aurait pu vérifier un fait dont il se doutait seulement, c'est-à-dire que le *Distichium* est le même ouvrage que le *Scholarium morale*, que du Boulay attribue sans hésiter à Jean de Garlande, et qui se trouve avec son nom et ce titre dans plusieurs cata-

Hist. litt. de la Fr., t. VIII, p. 87. — Oudin, Scriptor. ecclesiast., t. II, col. 610.
Hist. univ par., t. I, p. 404.

Catalog. Angliæ, t. II, p. 233, n. 7945, 26, 1. — Hænel, Catalog. libr. mss., col. 756, n. 256. Fabric., Biblioth. lat., t. II, p. 165, 360. Hist. litt. de la Fr., t. VIII, p. 95. — Mansi, ap. Fabric. Biblioth. med. et inf. ætatis, t. I, p. 430.

logues français ou étrangers ; mais nous ne saurions affirmer s'il faut reconnaître, comme il le conjecture, ce même Jean dans le Cornutus dont le nom, célèbre entre ceux des scoliastes latins, recommande encore aujourd'hui des gloses assez faibles, extraites probablement de scolies plus anciennes, sur les Satires de Perse et de Juvénal. Nous pouvons du moins constater aussi que la suscription du *Distichium*, dans un grand nombre de copies, comme dans celle de Paris sous le n. 7679, déclare formellement auteur de l'ouvrage maître Jean de Garlande (*Hic incipit Distigium magistri Johannis de Garlandia*), en ajoutant que la mort ne lui a permis de terminer que les vers, et que le commentaire est d'un autre. Quoique les copistes des vers et du commentaire soient quelquefois très-malhabiles, et peut-être même parce qu'ils semblent incapables d'avoir exprimé une opinion qui leur fût personnelle, on peut croire que, dans ce qu'ils disent de l'auteur et de son livre, ils ne font que recueillir une vieille tradition.

Hain, l. c., p. 437.

Enfin, pour arriver au terme de ce long supplément, beaucoup d'autres vers latins de Jean, rappelés par dom Rivet, sur les matières les plus diverses, mais principalement sur des matières grammaticales, et auxquels il faut joindre un poëme sur les Verbes déponents, qu'il n'indique pas, quoique imprimé aussi plusieurs fois au XVe siècle, *Metricus de Verbis deponentialibus libellus cum commento*, prouvent que Jean, dans son école, restait fidèle à l'habitude déjà ancienne de rendre ses préceptes de grammaire plus faciles à retenir en leur donnant la forme métrique, et plus faciles à comprendre en y ajoutant une glose. On voit, par les traités des plus illustres maîtres de Port-Royal, que, même en langue vulgaire, cette méthode d'enseignement fut longtemps conservée.

Bale, Scriptor. ill. Britann., cent. IV, n. 40. — Pits, Illustr. Angliæ scriptor., p. 350.

Malgré le nombre des poëmes latins que Jean de Garlande a laissés, et l'obstination de toute sa vie à faire des vers sous tous les prétextes, il paraît qu'il fut principalement distingué par ce surnom : Jean le grammairien. Beaucoup d'autres, appelés Jean comme lui, ayant pu, comme lui, tenir école et enseigner la grammaire, un tel surnom n'a point suffi pour le faire reconnaître. Les biographes anglais, Bale, Pits, Tanner, Warton, et parmi nous du Boulay, parlent d'un *Johannes grammaticus*, auquel sont attribués des ouvrages qui appartiennent à d'autres, et même au grammairien grec

Jean Philopon. Il y a plus d'un motif de croire, avec M. Thomas Wright, que le grammairien Jean, compté quelquefois parmi les écrivains de l'Angleterre peu après la conquête normande, est un écrivain imaginaire, et qu'il faut lui reprendre, pour les restituer à leurs vrais auteurs, les écrits qu'on a mis sous son nom. Jean de Garlande, par exemple, peut revendiquer l'ouvrage que Warton désigne par le titre de *Compendium grammatices*. Les premiers mots, cités par Tanner : *Grammaticam trivialis apex,* ne nous permettent malheureusement pas de supposer, pour l'honneur de celui qui a fait tant de mauvais vers, que du moins son Abrégé de grammaire était en prose.

— Tanner, Biblioth. britannico-hibern., p. 434. — Warton, History of engl. poetry, t. I, p. CXLIX. — Du Boulay, Histor. univ. par., t. III, p. 695.

Biograph. britann., t. II, p. 48.

Jean de Garlande, dont la critique moderne a eu quelque peine à fixer le siècle et à débrouiller les ouvrages, encore inédits en partie, peut donc être, comme on l'a vu par la série aujourd'hui plus complète de ses œuvres, regardé tour à tour comme un théologien, un chronologiste, un alchimiste, surtout un grammairien; mais ce n'est certainement pas un poëte. V. L. C.

SONGE D'UN CLERC.

Ce songe est d'un clerc (*Somnium cujusdam clerici*), qui, frappé de quelque revers sur lequel il se tait, représente, sous forme de vision, l'inconstance de la fortune. La fortune lui apparaît comme une femme aveugle qui tourne une roue immense, élevant ainsi et abaissant alternativement la destinée des mortels. Par la citation suivante, qui montrera en quel rhythme l'auteur a écrit, on verra la date de cette composition. Pierre de la Brosse, ici appelé *Petrus de Arbrocia* ou *Abrocia*, périt en 1277.

Ms. de Reims, coté J. 743.

Hic sub rota latitat Job depauperatus,
Cresus tumet desursum; ruit degradatus
Petrus de Arbrocia; sed ad dextrum latus
Est quidam Florentius de Roia natus,
Ad Cresi divitias erigi conatus.

Ille Petrus primitus de gente ignota
Desursum ascenderat, nec deerat iota,
Quin rex esset Gallie; tandem cum Philota

Descendit turpissime, cum mors ejus nota
Fuit, de qua stupuit gens Gallie tota.

O fortuna subdola, cur hec cogitasti?
Petrum de Abrocia cur sic elevasti,
Quem morte turpissima subito dampnasti?
Cur Philotam filium tuum tu vocasti,
Quem miserabili rota post rotasti?

Un éloge de Paris qui se trouve dans cet opuscule a un intérêt historique; car il est important de savoir que, dès la fin du XIIIe siècle, cette cité avait en France la prééminence sur toutes les autres :

O dulcis Parisius, decor omnis ville,
Civitates superans omnes modis mille,
Mihi crudelissimus janitor est ille,
Qui me te non patitur ingredi tranquille,
Et vagos evadere fluctus hujus Scille.

Super omnes obtines urbes principatum,
Fecundans jocalibus stallos civitatum,
Que, reddentes debitum tibi famulatum,
Per terram et Sequane remittunt meatum
Quicquid eis contulit aer, aqua, pratum.

O dulcis Parisius, in qua quondam visi
Tam diu prosperius, a qua me divisi
Assectato sidere casus improvisi;
Nescio quid faciam, moriar, te nisi
Adhuc saltem videam, sancte Dyonisi!

O dulcis Parisius, parens sine pare,
Solita scolaribus bona tot parare;
Urbs nulla se audeat tibi comparare, etc.

Dans le siècle suivant, un poëte qui n'est pas sans mérite consacra une ballade à célébrer Paris :

Eustache Deschamps, éd. de Crapelet, p. 25

C'est la cité sur toutes couronnée,
Fontaine et puis de sens et de clergie,
Sur le fleuve de Saine située;
Vignes, et bois, et terres, et praerie,
De touz les biens de ceste mortel vie
A plus qu'autres citez n'ont.
Tuit estrangier l'ament et ameront;
Car pour deduit, et pour estre jolis,
Jamais cité tele ne trouveront;
Rien ne se puet comparer à Paris.

Ainsi de bonne heure, et non longtemps après être sortie de l'âge carlovingien, la France se présente avec sa physionomie moderne : un grand pays, une grande capitale. É. L.

POËME MÉDICAL.

Nous avons trouvé ce poëme dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, in-4°, écrit sur deux colonnes, dont il occupe trente-neuf feuillets. Le poëme est, au premier feuillet, intitulé : *de Secretis mulierum,* comme le traité compris dans les œuvres d'Albert le Grand; mais ce titre est inexact; c'est celui du premier livre, et non de tout l'ouvrage. L'ouvrage entier n'a point de titre, et se divise en sept livres : le premier traite des Secrets des femmes, ou plutôt de leurs maladies; le second, de l'Ornement des femmes, c'est-à-dire des moyens de réparer les défectuosités du corps ou du visage; les 3e, 4e, 5e et 6e livres sont relatifs à la Chirurgie; le 7e, qui porte pour titre *de Modo medendi*, indique les signes généraux des maladies internes, et donne au médecin des avis sur la conduite à tenir pour gagner la confiance du malade et la faveur de ceux qui l'entourent.

N. 8161 A — Catalogue, t. IV, p. 434.

Hist. litt. de la Fr., t. XIX, p. 371, 373.

Nous n'avons pu découvrir, malgré nos recherches, si ce poëme médical avait été imprimé; nous n'en connaissons même qu'un seul exemplaire manuscrit; c'est celui de notre Bibliothèque. Il commence par ce vers :

Principio rerum, cum conditor orbis adiret;

et finit par celui-ci :

Omnibus ergo vale dicens, in pace recede.

Ces indications serviront aux personnes que ces choses intéressent pour reconnaître le poëme, s'il leur tombe sous les yeux; car il ne porte pas de titre général, et l'auteur n'est pas nommé. Une lecture attentive ne nous a suggéré aucune conjecture sur le médecin à qui on pourrait attribuer cet ouvrage. Quant à l'époque, il est possible d'arriver à une approximation. L'écriture du manuscrit, qui est bonne, appartient au XIIIe siècle, ou du moins à la première partie du XIVe. Les noms des auteurs cités s'accordent avec cette date : ce sont Roger, Guillaume, c'est-à-dire Guillaume de Salicet; Egidius, c'est-à-dire Gilles de Corbeil.

Il n'est pas inutile, pour la connaissance des mœurs du

Fol. 38.

temps, de citer les conseils, quelquefois assez naïfs, adressés par l'auteur au médecin qui va visiter un malade : « Quand « vous serez appelé, ô médecin, auprès d'un malade quel- « conque, demandez du secours à celui qui gouverne tout, « afin que l'ange du Seigneur qui accompagna Tobie dirige « vos intentions, vos actions et vos pas dans une paix sa- « lutaire. En attendant, traitez convenablement le messager, « et informez-vous si le malade auprès de qui il veut vous « conduire souffre depuis peu de temps ou depuis longtemps, « et comment la maladie l'a pris. Enquérez-vous aussi des « symptômes auprès du messager; et quand vous serez « arrivé, lors même qu'il ne vous aurait rien appris, tirez « de l'examen de l'urine et du pouls l'indication de cer- « tains symptômes. Alors il suffira d'exposer avec précau- « tion ceux que vous aurez reconnus, afin que le malade « puisse, sur ces paroles, se confier à vous comme au guide « de sa santé. Demandez en entrant si le malade s'est con- « fessé, et s'il a reçu le corps du Christ, première cause de « salut. Voici en quels termes il faut parler : L'âme est plus « digne que le corps; ainsi son salut est préférable. Qu'on « avertisse le patient de chercher le salut de l'âme. S'il ne « l'a pas fait, qu'il le fasse, ou promette de le faire; car « souvent les maladies naissent des péchés. Si l'on attend « pour l'avertir que le médecin ait examiné les signes ordi- « naires, le malade concevra des craintes; s'imaginant que « le médecin désespère, il désespérera, et le désespoir ag- « gravera le mal. Arrivé auprès de lui, vous prendrez un « visage calme, et vous éviterez tout geste de cupidité et « d'orgueil. Saluez d'une voix humble ceux qui vous saluent; « assoyez-vous quand ils s'assoient. Puis, reprenez haleine, « parlant d'un ton modéré; dans vos paroles vous mêlerez « la mention du pays où vous êtes, et la louange du peuple « qui l'habite. Enfin, vous tournant vers le malade, deman- « dez-lui comment il va. Lorsqu'il tendra le bras pour que « vous lui tâtiez le pouls, vous le sentirez mieux du côté « gauche, comme le témoigne Egidius. Examinez ensuite « l'urine, quelle en est la couleur, la densité, quelles subs- « tances y sont contenues. Les variations en ce genre don- « nent souvent la connaissance de diverses espèces de mala- « dies. Le changement du pouls indique à la vérité que le « sujet est malade, mais l'urine indique davantage les es- « pèces de maladies; et le malade est persuadé que vous con-

« naissez la maladie non pas seulement par le pouls, mais en« core par l'urine; aussi cette inspection lui donne plus de « confiance en vous. Au malade inquiet vous promettrez la « guérison; mais, en vous retirant, vous direz à ses proches « que la maladie est grave. En effet, si vous le guérissez, « votre mérite sera plus grand, et vous serez plus digne de « faveur et de louange; s'il succombe, on dira que vous avez « désespéré dès le début. Vous donnerez une grande atten« tion aux signes généraux et particuliers, pour garder le « nom de prophète. Quand ceux qui président à la maison « vous mèneront à table, ne soyez importun en rien, mais « conduisez-vous avec convenance. Refusez alors de vous « mettre à la première place; ne rebutez ni les mets qu'on « vous sert, ni les boissons qu'on vous offre. De la sorte on « se reposera sur vous, et on éclatera en louanges et en témoi« gnages de faveur. Chaque fois qu'on apporte de nouveaux « plats, ne manquez pas de vous informer de l'état du ma« lade; cela lui donnera une pleine confiance en vous, voyant « qu'au milieu de la variété d'un repas vous ne l'oubliez « point. Sorti de table et revenu auprès de lui, vous lui direz « que vous avez très-bien dîné, et que ce qu'on vous a servi « a parfaitement suffi. Le malade, qui était préoccupé de ce « soin, se réjouira de vos paroles. Dans la maison entière il « ne faut vous laisser séduire par la beauté d'aucune femme, « quelle qu'elle soit. Détournez les yeux et l'intention, de « peur qu'un regard, allumant un feu mutuel, ne détourne « de vous les regards de votre Créateur, ne change les dis« positions du médecin, et ne rende le malade odieux à celui « qui le traite. »

Les qualités requises du médecin sont ainsi retracées: « On choisira pour médecin celui que sa vie montre pur et « fidèle. Il sera pleinement instruit dans les arts; il aura étu« dié longuement en médecine, résidé en différents pays, « riche d'amis, connu de beaucoup, disert, noble d'origine « ou d'éducation, convenable dans ses gestes, son aspect et sa « démarche, agréable dans ses habits, orné de toutes bonnes « mœurs. Qu'il honore sans cesse et serve avec un esprit pur « celui qui donne les biens à tous, afin d'être dirigé par lui, « d'en recevoir la connaissance de ce qui est utile à ceux « qui souffrent, et de mériter, après cette vie, celle que Dieu « a jadis promise aux justes. » Fol. 38 v°.

Enfin vient la question du payement : « Quand, par ces Fol. 46.

« moyens, vous aurez amené le malade à l'état de paix, il « reste à demander congé, de peur que plus attendre ne « cause de la honte. Il convient de parler ainsi à l'intendant « de la maison, ou à ceux que vous saurez être les plus col- « latéraux du malade (*quos mage collaterales Noveris egroti*): « Voilà que le Seigneur tout-puissant, qui avait visité celui « vers qui vous nous aviez invité, a tourné les yeux sur nos « actions, et a daigné lui rendre la santé par notre ministère. « Nous souhaitons qu'il le conserve ultérieurement en santé, « que congé nous soit donné par vous, et que ce congé « soit honorable. S'il arrive que quelqu'un de vous désireux « de nous appeler soit grevé de maladie, nous laisserons de « côté tout le reste, pour nous précipiter gratis (*gratis*) à « votre service. Que la récompense convenable du passé « soit le gage de l'avenir! — Ainsi il vous servira de vous « être conduit de manière à mériter, dès les premiers mo- « ments, la faveur de ces personnes; en effet, le malade sou- « cieux les consultera là-dessus. Mais je crois qu'il est plus « sûr (nous le savons tous) de recevoir quand le malade « souffre; autrement on court risque de ne pas être payé; « car la main qui donne s'est plus d'une fois retirée. La « récompense reçue, après avoir rendu de grandes grâces, « dites adieu à tous, et retirez-vous en paix. »

Il ne nous reste plus qu'à signaler quelques points plus particulièrement relatifs à la médecine. La description de la
Fol. 36. lèpre, quoique brève, est bonne : « Des tubercules jaunes ou « livides, quelquefois rouges, se montrent d'ordinaire à la « face. Parfois ils disparaissent spontanément, puis re- « paraissent de même. Il y a sanie, prurit, ardeur, aspérité « du corps, maigreur, voix rauque, chute des poils, fissures « aux mains et aux pieds; hématurie. La face se fendille et « se tuméfie. L'odorat se perd, l'œil est rouge et prend une « forme arrondie; la peau s'épaissit. Le corps est humide; « une chair molle y est mêlée aux glandes. La peau est « comme grasse; de l'eau jetée sur le corps y glisse ainsi que « sur un cuir huilé. Le patient éprouve des picotements et « des fourmiliements dans les membres. »

L'auteur dit que, si une pustule plus grosse que les autres se développe aux cuisses (*coxis*), le mal est incurable.

Pour ceux qui pensent que la lèpre du moyen âge n'est pas sans quelque communauté avec la syphilis, nous citerons ces vers de l'auteur :

Hec omnia signa notentur
Partibus extremis, facie, manibus pedibusque,
Cruribus et coxis ; scrutandaque virga virilis.

Il décrit ainsi le bandage pour les fractures, avec plaie ou sans plaie : des compresses (*plagellæ*) imbibées d'albumine, de l'étoupe, des attelles et des bandes. Fol. 34 v°.

L'auteur, pour retirer un fer enfoncé dans la vertèbre de la hanche (*vertebra scie*), conseille, quand tous les moyens ont échoué, de tendre une arbalète (*balista*), d'attacher à la corde le fer enfoncé dans l'os, de faire maintenir l'os par un aide, et de lâcher l'arbalète, qui emporte le fer. Fol. 34.

Il est parlé dans Froissart de la veine *orgonale*. Ce mot, embarrassant sous cette forme, est la *vena organica* ou *organa* de notre médecin, et sans doute d'autres encore. Voici les passages où nous trouvons cette expression : Froissart, Chroniques, liv. II, c. 85.

In cervice quidem si fiat vulnus ab ense
Aut a consimili, sit et organa vena resecta. Fol. 20 v°.

Un peu plus loin :

Si contingat item cum dicto vulnere scindi
Organicam venam. Fol. 21.

Et enfin :

Parte in carnosa cruris kilis organa vena
Si fuerit incisa. . . Fol. 34.

Ces citations prouvent que *organa vena* signifie simplement grosse veine. Quant à *kilis*, nous en ignorons tout à fait le sens. Peut-être y a-t-il là quelque altération de σκέλος.

L'auteur, suivant la formule de beaucoup de traités médicaux de ce temps, dit avoir entrepris son ouvrage à la prière de ses compagnons (*socii*); ce qui atteste, comme nous l'avons fait voir ailleurs au sujet de cette expression, qu'il était un maître en médecine : Hist. litt. de la Fr., t. XXI, p. 410.

. . . Nostrorum sociorum quam prece pulsi, Fol. 11.
Ut consueverunt medici veteres operari,
Dante Deo, canimus metrice scribendo, sequentes
Partim Rogerum, partim que novimus ipsi,
Si quis id a nobis acceperit, ut retinere
Possit, et exinde laudem mereamur in evum.

Le but de l'auteur est, on le voit, d'aider la mémoire en

donnant ses préceptes en vers. Le peu de citations que nous avons faites suffit à prouver combien sa versification est dépourvue de correction et d'élégance. On n'y peut reconnaître qu'une médiocre imitation des compositions du médecin-poëte Gilles de Corbeil. É. L.

Hist. litt. de la Fr., t. XVI, p. 506-511; tom. XXI, p. 333-362.

HYMNES, CHANSONS, SATIRES.

Introduction.

Avant de terminer l'étude de la poésie latine au XIII[e] siècle, et de compléter ensuite les recherches déjà faites dans nos précédents volumes sur les œuvres plus originales et plus populaires des troubadours et des trouvères du même temps, nous voulons essayer de faire voir comment la poésie latine elle-même, quoique gênée dans ses mouvements par ce qui lui reste encore de l'ancienne langue et de l'ancienne prosodie, n'en suit pas moins la pente où l'entraînent les idées de la foule, et conserve, au milieu de ses entraves, une singulière variété.

Les genres sévères qu'elle avait hérités de l'antique poésie romaine, les récits épiques, comme l'Alexandréide et la Philippide; les poëmes didactiques, comme ceux qu'elle nous a laissés sur les offices de l'Église, la grammaire, l'arithmétique, la médecine; les longues compositions satiriques, comme l'*Hierapigra* de Gilles de Corbeil, ne lui suffisent pas. Elle ne se contente point non plus de reproduire sous une autre forme, ou les drames de l'ancien théâtre, ou les aventures imaginées par les conteurs modernes. La liturgie catholique lui offre à tout moment l'occasion de tenter, dans le genre lyrique, des essais nouveaux, assez informes quelquefois, mais dont plusieurs aussi nous émeuvent encore par la grandeur soudaine de la pensée et de l'harmonie. On va voir, enfin, que l'esprit national, cet esprit tantôt moqueur, tantôt gracieux, qui dicta les fabliaux, les sirventes, et ce nombre infini de chansons ingénieuses et charmantes qu'on ne retrouverait chez aucun autre peuple, ne se laisse pas emprisonner, même au pied des autels, dans les étroites chaînes de la syntaxe et de la versification latine, et sait encore tirer, de cet instrument vieilli et fatigué

par tant de siècles, des accents qui ont un air d'audace et de nouveauté. Parmi les formes diverses qu'il emploie avec une flexibilité qu'on n'attendrait ni de ce temps ni de ce langage, la parodie, que ne dédaignait pas même la grave architecture, est un des moyens de la raillerie latine les plus fréquents et les plus hardis. Les chants de l'Église entremêlés ou farcis de vers en langue vulgaire, les prières les plus saintes détournées de leur vrai sens, tout, jusqu'aux paroles solennelles de la Messe, devient une arme pour cette impitoyable ironie qui ne respecte rien.

En parcourant ces divers jeux de l'esprit français, ainsi revêtus d'un idiome qui rappelle un autre âge et d'autres mœurs, on se convaincra sans peine que la langue latine, qui était alors en même temps celle de l'Église, des tribunaux ecclésiastiques et civils, des chancelleries, de l'enseignement à tous les degrés, n'était réellement pas encore une langue morte. Si elle n'avait pas dû être comprise d'un très-grand nombre de gens, aurait-on songé à faire dans cette langue des chansons d'amour et des chansons à boire? Nous aurait-elle surtout laissé tant d'épigrammes et de sarcasmes, quand on sait que les faiseurs de satires ont voulu dans tous les temps que leurs méchancetés ne fussent pas perdues? Il est facile de reconnaître encore à d'autres signes que les versificateurs et les rimeurs latins n'hésitent pas à la traiter comme une langue vivante. Dans les sujets les plus graves aussi bien que dans les plus légers, ils la gouvernent en maîtres, ils la défigurent sous prétexte de l'enrichir; ils la forcent d'accepter de leur main violente et téméraire des mots, des constructions, des rhythmes inusités; ils font, pour tout dire, du latin de leur siècle ce qu'on fait assez souvent du français d'aujourd'hui.

HYMNES.

1° Dans la poésie sacrée, recommandée alors plus que tout autre genre à quiconque se croyait capable de manier la langue latine, la composition des hymnes de l'Église devait appeler sans cesse l'émulation des poëtes. Non-seulement ils pouvaient être encouragés à cet exercice par les illustres exemples que leur fournissaient les livres canoniques, puisqu'ils trouvaient, dans l'Ancien Testament, les cantiques et les psaumes, et, dans le Nouveau, Jésus lui-même chantant une hymne avec ses apôtres à leur dernier repas (*hymno dicto*), et saint Paul conseillant aux fidèles de s'instruire et

Evang. Matth., c. 26, v. 30. — Marc., c. 14, v. 26.

Epist. ad E-

phes., c. 5, v. 19; ad Coloss., c. 3, v. 16.
Plin. Epist., l. x, ep. 97.

de s'avertir les uns les autres par des chants religieux; mais, de plus, en remontant jusqu'au premier âge de l'institution chrétienne, où Pline atteste que les disciples de la nouvelle foi s'assemblaient pour chanter des hymnes, ils recueillaient, à travers les siècles, une suite non interrompue de poëmes liturgiques, depuis Prudence et saint Ambroise jusqu'à saint Prosper et Fortunat.

Prudence et Ambroise leur traçaient en ce genre, dès la primitive Église, deux routes différentes : Prudence essaye partout de conserver, sinon la prosodie exacte et rigoureuse, du moins la régularité apparente des strophes alcaïques ou sapphiques empruntées aux Grecs par Horace; Ambroise, dans le plus célèbre des cantiques regardés comme son œuvre, dans le *Te Deum*, secoue le joug imposé à toute poésie savante, et se borne à un simple rhythme, dont paraît s'être contentée avant lui, même dans les siècles les plus lettrés, la poésie populaire, la seule qui pût convenir à la foule des nouveaux fidèles. Nous allons retrouver ces deux manières : d'un côté, des espèces d'odes, imitées, pour la mesure, des anciennes odes latines; de l'autre, des pièces étrangères à toute prosodie, quoiqu'elles aient aussi leur cadence et leur chant. Celles-ci sont nommées proses, parce qu'elles se distinguent de la poésie antique par le calcul des syllabes et par la rime; séquences, parce qu'elles suivent le graduel et l'*alleluia* dans quelques grandes solennités. Ces proses, bannies des missels des communautés austères, comme les cisterciens et les chartreux, et proscrites, excepté quatre, par l'Église romaine, ont d'ordinaire plus d'originalité que les strophes calquées sur l'ode antique; à n'y voir que des productions littéraires, on y trouve quelque chose d'étrange, de barbare même, qui ne messied pas dans ce monde nouveau.

Muratori, de Rhythmica vet. poesi, in Antiquitat. ital. med. ævi, t. III, col. 663-712.

L'étude des chants religieux, nécessaire à notre sujet, ne doit pas nous en faire perdre de vue les limites. Dans les anciens recueils d'hymnes, et dans celui qui vient de paraître en Allemagne, plusieurs, sans nom d'auteur, appartiennent certainement au XIII[e] siècle. Nous choisirons, là et ailleurs, quelques pièces plus ou moins propres, par les idées ou le style, à occuper une place dans une histoire des œuvres de l'esprit; car il y a, on le pense bien, un très-grand nombre de prières prosodiées ou rhythmées qui peuvent être respectables à différents titres, soit comme actes

Adalb. Daniel, Thesaur. hymnolog., t. I, p. 234-251.

de dévotion, soit comme documents des vicissitudes de la liturgie, mais qui ne sauraient passer pour des monuments du génie littéraire. On conçoit aussi que la plupart de ces chants pieux, de quelque pays qu'ils soient originaires, se confondent dans la grande unité catholique du moyen âge, et que la difficulté de dire s'ils viennent de la France plutôt que de toute autre nation latine, ou devenue latine par la croyance, doit nous rendre encore plus réservés dans le choix.

La date n'est pas moins difficile à fixer pour un grand nombre d'hymnes. On sait que le moyen âge, sur plusieurs de ces questions, offre autant d'incertitude que les premiers siècles de l'Église. Si l'on n'est point d'accord sur la véritable origine du *Te Deum*, les controverses sur l'auteur de la prose funèbre, *Dies iræ, dies illa,* ne sont point encore terminées. Il faudrait, pour résoudre quelques-uns de ces doutes, une étude critique, siècle par siècle, nation par nation, de tous les rituels manuscrits qu'il serait possible de rassembler et de comparer. Un tel travail, qui serait immense, mais d'où sortiraient quelques résultats chronologiques, a bien pu être ébauché autrefois, comme il vient de l'être de nouveau, surtout pour les églises allemandes; mais il n'a encore été complétement fait par personne.

Voilà donc les motifs qui ne nous permettent ni l'appréciation vraiment complète d'un genre de composition tout différent d'une simple œuvre de goût, ni l'attribution à tel peuple ou à tel âge de plusieurs de ces pieuses inspirations, dont nous ne saurions décider où et quand elles ont commencé; mais ces motifs ne suffisent pas pour nous empêcher d'en dire quelques mots.

Nous ne distinguerons point, dans cette rapide revue, les hymnes isolées de celles qui ont été composées avec tout un office. Il y a encore ici une grande lacune à remplir. Malgré des travaux partiels d'une valeur incontestable, comme ceux de Martène et de quelques autres, il nous manque une histoire satisfaisante des différentes formes que la prière a revêtues dans le cours des siècles chrétiens, et ce n'est pas à nous à entreprendre ces difficiles annales. Parmi les offices nouveaux qui sont venus compliquer de temps en temps la simplicité de l'antique liturgie, la plupart sont d'une date antérieure à celle où nous sommes arrivés, comme les offices dialogués ou drames pieux des Pasteurs et des Mages, de l'É-

Edél. du Méril, Orig. lat. du théâtr. mod., p. 91-101, etc.

toile, de la Nativité, des Saints-Innocents, de la Passion, du Saint-Sépulcre, de la Résurrection, représentés et chantés par les diverses églises de France; comme les offices grotesques de la fête des Fous ou de l'Ane, interdits dans quelques diocèses dès le XII[e] siècle; comme d'autres essais, qui n'eurent peut-être le plus souvent qu'une existence locale ou éphémère. Ce siècle lui-même en a vu naître qui furent universels et durables, tels que l'office du Saint-Sacrement, rédigé par Thomas d'Aquin, et dont les hymnes, *Pange lingua*, *Sacris solemniis*, *Verbum supernum*, retentissent encore dans nos temples. Aux dernières années du siècle appartient l'office du jour de Saint-Louis.

Millin, Monum. ant., t. II, p. 336-358. — Hist. litt. de la Fr., t. XXI, p. 13 et 14.

Ibid., t. XIX, p. 256.

Dans cet enthousiasme d'un siècle de foi pour toutes les formes de l'adoration et de la prière, il put y avoir aussi quelques excès. On avait composé un office en l'honneur de l'Étoile des Mages : on en fit un pour l'*Alleluia*. L'abbé Lebeuf trouva dans les livres à l'usage de l'église d'Auxerre, écrits, selon lui, au XIII[e] siècle, et communiqua ensuite aux éditeurs du Glossaire latin de du Cange, un extrait de l'Office alleluiatique (*alleluiaticum Officium*), où, le samedi de la Septuagésime, à Vêpres, à Matines et à Laudes, les chantres faisaient leurs adieux à l'Alleluia, et figuraient par leurs oraisons et leurs hymnes les Israélites captifs à Babylone, qui allaient désormais pleurer leurs péchés, en attendant des jours meilleurs pour reprendre leurs chants de joie :

Glossar. med. et inf. lat., t. I, fol. 312.

Alleluia, dulce carmen,
Vox perennis gaudii;
Alleluia, laus suavis
Et choris cœlestibus, etc.

Cette pièce, envoyée comme inédite par l'abbé Lebeuf aux Bénédictins, était depuis longtemps imprimée dans le recueil de Clichthove, où elle est accompagnée d'un long commentaire.

Elucidator. ecclesiast., edit. de 1540, fol. 22 v°.

Il se jouait dans les églises beaucoup d'autres drames liturgiques, dont nous n'oserions déterminer la première apparition, qu'il faudrait probablement ranger sous de plus anciennes dates, et qui nous détourneraient trop du plan où nous nous renfermons aujourd'hui. Réservons donc pour le moment où nous remonterons, avec plus de détails que nous ne l'avons fait jusqu'ici, aux plus lointaines origines de notre

théâtre, le soin de retrouver, s'il est possible, la suite chronologique de ces diverses représentations pieuses, qui durent avoir leurs abus, comme tout ce qui vient de l'homme, mais dont le caractère général, même au milieu des subtilités scolastiques et de quelques scènes bouffonnes, est une naïve aspiration de l'âme vers ce qu'il y a de plus haut dans nos pensées et nos espérances. Bornons-nous, cette fois, à chercher comment la poésie latine s'y est prise, dans un tel abaissement de la langue et de la forme poétique, pour n'être point tout à fait au-dessous de ce qu'elle voulait exprimer. Quelques sentiments d'une dévotion toute vulgaire pour les fêtes célébrées annuellement dans le pays, ou pour les saints dont il révérait les images, convenaient mieux à cette poésie qui s'adressait à la multitude, que les nobles élans d'une piété plus pure et moins familière. Ainsi, la patrie idéale des chrétiens, cette divine Jérusalem, le vrai but de leur pélerinage sur la terre, ne pouvait guère être dignement chantée par des poëtes entre les mains de qui dégénérait de jour en jour l'ancien langage, et dont les idiomes nouveaux n'atteignirent que plus tard aux idées sublimes. Quelques-uns l'ont cependant essayé. Il y a une prose assez informe où la Jérusalem céleste est décrite d'après l'Apocalypse, et dont le sens a été détourné par ceux qui ont voulu l'appliquer à la dédicace d'une église : *Urbs beata Jerusalem.* Cette perspective un peu vague de l'autre vie, sans aucun fait, sans aucun nom de l'Évangile, n'a donné lieu, dans les chants de la liturgie, qu'à de très-rares inspirations, presque toutes oubliées, moins peut-être parce qu'elles étaient triviales que parce qu'elles ne pouvaient être populaires.

Ibid., fol. 44 v°. — Thes. hymnolog., t. I, p. 239.

Dans le manuscrit 56 de l'ancienne bibliothèque capitulaire de Saint-Barthélemi, à Francfort-sur-le-Mein, aujourd'hui réunie à la bibliothèque de la ville, sur une feuille de garde de l'ouvrage de Pierre Comestor, *Historia scholastica*, transcrit vers la première moitié du XIIIe siècle, à la suite d'un *Rhythmus* où l'on raconte une de ces visions, alors si nombreuses, de l'enfer et du paradis :

Zeitschrift für deutsches Alterthum, herausgegeben von Moriz Haupt, t. V (1845), p. 463-470.

> Visionem admirande ordior historie,
> Et succincte scribam textum felicis memorie, etc.,

se trouve, de la même écriture, une espèce d'ode sapphique,

tout aussi peu régulière pour la mesure que pour le style, mais qui, à cela près, semble quelquefois rendre assez bien ce qu'un fidèle pouvait croire et espérer de la cité céleste. La première de ces trente et une strophes témoignera de l'ignorance et de la dévotion du poëte :

O felix regnum patrie superne,
In quo quiescunt agmina sanctorum,
Gloria multa, decorata cuncta
Pace perhenni!

Il serait fort aisé d'en extraire un grand nombre d'autres strophes beaucoup plus barbares, et qui parlent en moins bons termes de cette patrie d'en haut; mais nous aimons mieux chercher au milieu de ces nuages une pensée gracieuse, inspirée par les livres saints :

Voxque letantis audietur sponsi :
Surge, que dormis, propera, dilecta;
Accipe felix tibi preparatam
Ante coronam.

Lorsque, peu de temps après de si tristes efforts, Dante recueille dans ses trois Cantiques sur le monde invisible l'héritage de cette longue suite de terreurs et d'espérances chrétiennes, il arrive aussi, à travers l'enfer et le purgatoire, au pied du trône de l'Éternité divine; et il faut avouer que, dans une des langues vulgaires qui succédaient à la langue affaiblie de l'Église, il fait entendre de tout autres accents :

Parad., cant. xxvij, v. 7.

O gioia! o ineffabile allegrezza!
O vita intera d'amore e di pace!
O senza brama sicura ricchezza! etc.

Une occasion venait de se présenter encore, pour les poëtes de la liturgie catholique, de s'élever au-dessus de l'invocation quotidienne des saints du calendrier : c'était lorsque les papes, qui avaient toujours mieux aimé qu'on célébrât des faits que des dogmes, après avoir résisté longtemps à la proposition de fixer un jour solennel en l'honneur de la Trinité, qui leur paraissait suffisamment recommandée à la croyance publique par la doxologie de toutes les hymnes, cédèrent enfin, et permirent à l'archevêque d'Arles, Florentius, d'établir cette fête, en 1260, dans sa province ecclésias-

Concil., édit. de Labbe, t. XI, col. 2364; édit.

tique. Rome ne l'adopta qu'au siècle suivant, sous Jean XXII; mais déjà les cisterciens, même avant l'archevêque d'Arles, l'avaient instituée dans les maisons de leur ordre. Nous pouvons placer vers ce temps quelques-unes des pièces qui nous restent pour la fête de la Trinité. On n'y trouve, en général, ni clarté, ni poésie :

de Mansi, tom. XXIII, col. 1006.

Elucidator. eccles., fol. 12 v°, 40 v°, 41 r° et v°. — Thes. hymnolog., t. I, p. 276; t. II, p. 49, 369.

Tres una sunt immensitas,
Tres una summa veritas,
Tres una summa charitas,
Et nostra sunt felicitas, etc.

A côté et presque au-dessus de la Trinité même, le XIIIe siècle, dans son adoration et ses extases, nous montre une vénérable et douce image, la Mère de Dieu. C'est surtout quand il s'agit des hymnes faites alors pour la Vierge, qu'il est nécessaire de nous restreindre à peu d'exemples. Qui ne sait combien la foule est innombrable des cantiques, des séquences, des strophes de toute mesure, consacrés à Marie, et, dans un genre même qui est déjà le drame, des Mystères, des Jeux, des Miracles, représentés à sa gloire? L'Annonciation, la Purification, l'Assomption, fournissent une telle multitude d'hymnes, souvent uniformes, et rédigées principalement d'après les légendes des évangiles apocryphes, qu'on en formerait sans peine un immense recueil, propre à compléter le *Mariale* de Bernardin de Bustis, la *Bibliotheca mariana* de Marracci, et à faire mieux ressortir ce sentiment doux et pieux qui parut occuper réellement la première place dans la vénération du monde catholique pendant plusieurs siècles.

Nous avons, pour l'établissement de la fête de la Visitation, une date précise, celle de l'année 1263, où le général des Franciscains, saint Bonaventure, présidant à Pise le grand chapitre de son ordre, rendit obligatoire pour les frères Mineurs, entre autres fêtes, la célébration de la visite que fit la Vierge à sa cousine Élisabeth, qui devait être bientôt mère de saint Jean-Baptiste. Le pape Urbain VI, en 1389, étendit cette fête à toute l'Église, et elle fut fixée ensuite au 2 juillet. On pourrait faire remonter jusqu'à l'origine de cet office une séquence, *Veni, præcelsa domina;* pièce assez faible, dont l'expression est exagérée, et qui rappelle en ces termes la joie que ressentit saint Jean, qui n'était pas encore né, de la visite faite à sa mère :

Wadding, Annal. Minorum, t. IV, p. 218, n. 15.

Acta sanctor., jul., t. I, p. 295-299.

Thes. hymnolog., tom. II, p. 165.

Luc. Evang., c. 1, v. 41.

Veni, lux, stella marium,
Infunde pacis radium.
Exsultet cor in gaudium
Joannis ante Dominum.

Elucidator. eccles., fol. 15-17. — Thes. hymnolog., t. I. p. 327, 336, etc.

Les noëls latins n'ont pas encore ce caractère d'épigramme qui, plus tard, dans les noëls en langue vulgaire, fit d'une solennité de l'Église le prétexte des plus scandaleuses satires. Mais il serait déjà difficile d'y reconnaître la trace d'une pantomime que les prêtres exécutaient, la nuit de Noël, dans quelques diocèses, où, prenant entre leurs bras un petit enfant qu'ils paraissaient avoir trouvé sur les marches du chœur, ils le berçaient, l'adoraient, le montraient au peuple Il y a plutôt quelques essais d'interprétations du dogme, telles que celle-ci, qui a été souvent répétée par les sermonnaires :

Ut vitrum non læditur
  Sole penetrante,
Sic illæsa creditur
  Post partum, ut ante, etc.

Comme cette comparaison, imaginée pour expliquer le mystère de la Nativité, ne paraît pas antérieure au XIIe siècle, on peut attribuer au siècle suivant les hymnes où on la reproduit pour la populariser.

L'Épiphanie, ou la fête des Rois qui vinrent, conduits par une étoile, adorer le nouveau-né, dut faire composer, pendant ce siècle, un grand nombre d'hymnes dans le diocèse de Cologne, où parut alors redoubler la ferveur pour les trois Rois. Il est vrai que ceux qui prenaient l'Épiphanie pour la nourrice de l'enfant miraculeux, ou qui l'appelaient Tiphaine, ou dont l'imagination ajoutait beaucoup trop au récit évangélique de cette nuit, n'étaient pas non plus de très-bons juges, ni des chants de la poésie liturgique, ni de ce qu'elle pouvait se permettre pour attirer les pèlerins. Dès le XIe siècle apparaît l'Office de l'Étoile, *Officium Stellæ,* conservé dans un manuscrit de l'église de Rouen, et cité par Jean, archevêque de cette métropole, mort en 1079; mais les trois personnages qui suivirent l'astre nouveau, Gaspard, Melchior, Balthazar, connus depuis longtemps par Bède, ne semblent avoir atteint toute leur célébrité qu'au XIIIe siècle, pendant lequel on suppose que se propagèrent

Du Cange, Gloss. lat., t. VI, col. 728.
Hist. litt. de la Fr., t. VIII, p. 64-74.
La Monnoye, Noëls bourguignons, p. 137.
Deslyons, Contre le paganisme

aussi, mêlés à d'autres restes des Saturnales païennes, les abus du banquet des Rois.

du Roy-boit, p. 114, 123, etc.

Le chant joyeux adressé à la Vierge après Pâques, et répété encore aujourd'hui avec des variations dans les paroles et dans la musique, *Regina cœli lætare,* serait fort antérieur au même siècle, s'il fallait s'en tenir à la légende de Guillaume Duranti, qui raconte que Grégoire le Grand, dans la procession pour la peste, où il fit porter l'image de la Vierge d'Ara-Cœli, entendit trois anges chanter à l'entour les trois premiers vers, et les compléta lui-même par le quatrième. Mais ce récit, que Jean Beleth ignore au siècle précédent, paraît être venu plus tard; et lorsque Duranti nous apprend que les Romains appelaient, de son temps, cette image *Regina,* il nous transmet sans doute l'origine de la tradition.

Rational. offic., l. VI, c. 89, éd. de 1672, p. 379.

Le nombre de ces anecdotes pieuses sur les hommages rendus à la Vierge serait infini. Peut-être même la suprématie qu'on lui accordait partout semblait-elle dès lors excessive; il y a du moins un autre conte qui le ferait croire. Un clerc, plus confiant dans la Mère que dans le Fils, ne cessait de répéter pour toute prière la salutation angélique. Comme il redisait encore *Ave, Maria,* le Seigneur lui apparut, et lui dit : « Ma Mère vous remercie beaucoup de tous les saluts que vous lui faites; mais n'oubliez pas cependant de me saluer aussi : *tamen et me salutare memento.* »

Hortulus animæ, fol. 38 v°.

C'est à quoi l'Église n'a point manqué. Sans revenir sur les fêtes communes à l'un et à l'autre, nous indiquerons, parmi celles qui s'adressent surtout au Fils, et qui furent alors ajoutées à l'année chrétienne, la fête du Saint-Sacrement ou la Fête-Dieu, et quelques autres dont nous parlerons au sujet de saint Louis, comme celles de la Couronne d'épines, de la Lance et des Clous. Aux divers cantiques pour la solennité nouvelle du Saint-Sacrement, dont le pape Urbain IV chargea Thomas d'Aquin de composer l'office, on peut joindre d'autres pièces, destinées au même jour, mais fort inférieures à celles qui eurent pour auteur l'illustre Dominicain, telles que la prose *Lauda, Sion, Salvatorem.* Ce n'est pas lui qui eût écrit ces lignes ridicules, tirées d'un ancien antiphonaire de Liége, où elles pouvaient faire partie de l'office rédigé aussi pour cette fête, quelque temps avant saint Thomas, par un religieux du pays, Jean, prieur du monastère du Mont-Cornillon :

Hist. litt. de la Fr., t. XIX, p. 56, 256; t. XX, p. 474. — Thesaur. hymnolog., t. I, p. 251-256. 344.

Hist. litt. de la Fr., t. XIX, p. 19.

Thesaur. hymnolog., t. I, p. 275.

Christus vere noster cibus,
Christus vere noster potus,
Caro Dei vere cibus,
Sanguis Dei vere potus, etc.

Ibid., t. I, p. 161, 300.

Il y eut sans doute encore, en l'honneur du Christ, quelques fêtes peu répandues et qui durèrent peu, comme, en Allemagne, les fêtes appelées *Inventionis Pueri, Inductionis in Ægyptum, Eductionis ex Ægypto, Sanguinis, Sacrorum verborum, Faciei Salvatoris,* etc. Nous ne voyons pas toutefois que, dans les limites de ce siècle, à l'exception du grand office du Saint-Sacrement, l'Église ait beaucoup ajouté aux honneurs liturgiques du Fils. Les solennités du Saint-Nom, du Sacré-Cœur, sont bien plus modernes, et touchent presque à notre temps.

Concil., ed. de Labbe, tom. XI, part. II, fol. 2361. — Hist. litt. de la Fr., t. XX, p. 24 et suiv.

Il semble que l'on dût attendre davantage des changements introduits alors dans les idées par quelques doctrines audacieuses sur la troisième personne de la Trinité. Selon les disciples de l'abbé Joachim, c'était en l'année 1260 que le règne du Fils devait être remplacé par celui du Saint-Esprit, ou par la victoire définitive d'une grâce plus large et d'une plus complète vérité. Si nous avions encore toutes les œuvres des Joachimites, qui ont dû être en partie détruites par l'Inquisition, nous y trouverions sans doute des hymnes à l'Esprit-Saint, désormais successeur du Fils et du Père, et appelé, par les vœux de ces ardents prédicateurs d'une foi nouvelle, à être l'âme d'une société régénérée d'égaux et de frères. L'ordre de Saint-François fut le grand promoteur de cette croyance, qui ébranla jusque dans ses fondements le monde chrétien; les flagellants la propagèrent; mais elle fut bientôt repoussée par les autres ordres, par les princes, par l'Église même, et il n'est possible d'en recueillir aujourd'hui les débris que dans les arrêts portés contre ses adeptes, et peut-être dans quelques fragments de cantiques échappés à la proscription.

Il y en a qui pensent que la célèbre prose,

Veni, Sancte Spiritus,
Et emitte cœlitus
Lucis tuæ radium,

Ibid., t. VII, p. 330.

attribuée jadis au roi Robert, est réellement du pape Innocent III, mort en 1216 : il faudrait y voir alors un des

monuments les plus durables de la poésie latine rimée du XIII[e] siècle.

Si, du propre du Temps, nous passons au propre des Saints, nous remarquerons d'abord que les apôtres, chantés avec effusion dès les premiers âges de l'Église, ne paraissent pas avoir trouvé, en ce siècle, un grand nombre de panégyristes de plus. Une hymne qu'on pourrait croire de ces temps, où s'accrut encore l'explication tropologique des Écritures, nous montre les prédicateurs de l'Évangile sous le symbole du soleil, comme ayant apporté aussi la lumière de l'Orient en Occident :

Cœli solem imitantes,
In occasu triumphantes
Ortum solis afferunt;
Solis ortum et occasum,
Quorum omnes ita casum
Terræ fines referunt, etc.

Elucidat. ecclesiast., fol. 254 v°. — Thesaur. hymnolog., t. II, p. 211.

Puis, on les voit parcourant tour à tour les diverses contrées de la terre, où leur prédication a été suivie de leur supplice et de leur mort, de cette mort triomphante qui a laissé partout des semences de foi. Il y a là quelques nobles sentiments. affaiblis par la subtilité et la recherche du style.

Le même contraste entre la pensée et l'expression se retrouve dans neuf strophes rimées, en l'honneur des quatre grands évangélistes :

Laus devota mente,
Choro concinente,
Christo sit cum gloria,
Qui evangelistas,
Veri dogmatistas,
Insignivit gratia, etc.

Reliquiæ antiquæ, t. I, p. 282, d'après un ms. de Cambridge, coll. Caius, n. 44.

Les images qui servent ensuite à représenter les quatre hérauts de la nouvelle loi sont empruntées surtout de la prophétie d'Ézéchiel : « La vision divine les désigne par les quatre animaux ailés, s'élevant de la terre avec les roues célestes, d'une figure sereine, pleins d'yeux, messagers de la parole sainte..... Sur leurs ailes, comme sur un char, une femme, des régions du midi, vient trouver Salomon; et ce char est conduit par l'Agneau, qui est mort pour nous. Le principe et la fin des quatre législateurs, c'est Jésus-Christ

Ezech., c. 10, v. 2, etc.

qui remplit tout; par leurs enseignements, par leurs témoignages, fleurit et règne l'Église. »

La pensée du poëte, tant que le souffle prophétique semble l'inspirer, a de l'éclat et de la grandeur; l'expression seule est restée sans correction, sans force, et les vers, sans harmonie.

Comme la plupart de ces pièces sont anonymes, et qu'il ne se trouve plus ici de célèbres hymnographes tels que ceux que nous avons jadis rencontrés, Abélard, Adam de Saint-Victor, Alain de Lille, Thomas d'Aquin, nous allons suivre, autant que possible, dans l'examen des hymnes consacrées aux saints, l'ordre conjectural des temps où elles ont pu être chantées pour la première fois.

Parmi celles qu'il est permis d'assigner à la première partie du siècle, si même elles ne sont plus anciennes, nous rangerons les proses pour sainte Catherine d'Alexandrie. Dans un manuscrit de ce siècle même, conservé au Musée Britannique, on lit un chant latin sur une sainte, vierge et martyre, qui n'est point nommée, mais qui, d'après la pièce et la suivante, ne peut être autre que cette sainte, honorée le 25 novembre. Dès les premiers vers, on lui attribue, comme les légendes, une origine royale :

Fonds Egerton, n. 613, fol. 6 v°. — Voy. Reliq. antiquæ, t. I, p. 104-106. — Thes. hymnolog., t. II, p. 242, 243.

Legend. aurea, c. 167.

Costi regis filia,
Tua te familia
Veneratur,
Et precatur
Tua patrocinia :
Virgo pura,
Fac futura
Nos frui lætitia, etc.

La naissance royale de la sainte est aussi rappelée dans les hymnes recueillies par Clichthove, dans celles que l'Allemagne a conservées, et dans une oraison d'actions de grâces adressée, par un voyageur belge du XV[e] siècle, à la patronne du mont Sinaï, *Stirpe regia regina*. L'hymne du Musée Britannique, fidèle écho des récits populaires, en reproduit jusqu'à la fin les principaux traits : l'histoire des cinquante orateurs, venus des contrées les plus lointaines dans la ville d'Alexandrie pour réfuter les prédications de la savante Catherine, qui, en leur citant Platon et la Sibylle, travaille si heureusement à leur conversion, que

Elucidat. ecclesiast., fol. 77, 253. — Thesaur. hymnolog., t. I, p. 304; t. II, p. 189. — Carmina Burana, ap. Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart, t. XVI, p. 109-112.

Le Glay, Ma-

nuscr. de la biblioth. de Lille, p. 117

l'empereur, nommé Maximin ou Maxence, les fait tous brûler; la conversion de l'impératrice elle-même, se précipitant, avec toute la garde impériale, au-devant du martyre; le miracle de la grâce divine qui, au moment où la sainte va être punie à son tour de sa résistance aux ordres du tyran, fait éclater les quatre roues destinées à la déchirer, et dont les débris écrasent quatre mille païens :

Mira Dei gratia,
Rotarum dum pondera
Dissolvuntur,
Conteruntur
Impiorum millia.

Lorsque la vierge est enfin décapitée par le licteur, l'hymne dit aussi que, de son corps, il coula du lait au lieu de sang :

Dum lictoris spicula
Subis post pericula,
Pro cruore
Novo more
Lactis manant flumina.

Quelques-uns des mêmes faits sont célébrés dans une petite pièce française transcrite immédiatement après la pièce latine, et qui débute par ce couplet :

D'une pucele chanterai,
Ke tut jour de cuer amerai.
Si le vus di, kar ben le sai,
Ke mut fu nette e fine.
Très douce Katerine,
Seez nostre mescine.

Comme la tradition légendaire dit que Maxence ou Maximin commença de régner l'an du Seigneur 310, ce qui peut se rapporter, sans trop d'invraisemblance, à l'un ou à l'autre, on peut choisir entre les deux. Elle ajoute que les anges apportèrent le corps de la sainte au mont Sinaï, dont le monastère est, en effet, sous l'invocation de sainte Catherine, et que c'est de là qu'un moine de Rouen, on ne dit pas en quel siècle, apporta de ses reliques en Normandie. Ce moine, après avoir servi la sainte avec dévotion pendant sept ans, la supplia de lui accorder une portion d'elle-même pour

récompense, et ce fut alors, dit-on, qu'une phalange des doigts de la sainte se détacha tout à coup de sa main; présent qu'il reçut avec grande joie, et dont il vint enrichir son couvent.

Gall. christian., t. XI, col. 124-130; instr., col. 9 et 10.

On sait de quelle vénération jouit longtemps l'abbaye bénédictine de Sainte-Catherine de Rouen, fondée en 1030, sur la colline qui en porte encore le nom, par Robert le Diable, duc de Normandie, et par Goscelin, vicomte de Rouen et d'Arques. Consacrée d'abord à la Très-Sainte Trinité, elle fut appelée ensuite Sainte-Catherine-du-Mont, à cause des reliques apportées par un moine sinaïte, nommé Simon, le même peut-être que celui de la légende. L'abbaye fut rasée à la fin du XVIe siècle; mais elle était florissante au XIIIe. Il est donc tout simple que des poëtes normands aient alors célébré en latin et en français la docte patronne des écoles, qui était regardée surtout comme la protectrice de leur pays.

Hist. litt. de la Fr., t. XX, p. 205; t. XXI, p. 647.
Thesaur. hymnolog., t. I, p. 272, 296, 297; t. II, p. 176, 260, etc.
Elucidat. ecclesiast., fol. 36.

La grande vogue dont fut environné, vers le milieu de ce siècle, le culte de sainte Ursule et de ses compagnes, connues sous le nom des Onze mille vierges, peut faire croire que c'est de ce temps que date, entre autres chants en leur honneur, celui dont le début est pris d'une hymne de l'Ascension :

« Festum nunc celebre magnaque gaudia »
Festivis celebret votis Ecclesia,
Dum Christus virginum undena millia
Coronat per martyrium.

Cette prose fut sans doute faite à Cologne, comme celle où se lit la strophe suivante :

Ibid., fol. 248 v°.

O felix Colonia,
Juxta cujus mœnia
Barbarorum rabies
Enses, tela, frameas,
Cultros, in virgineas
Cruentavit acies!

Nous n'indiquerons qu'en passant un autre nom enveloppé aussi de quelques nuages, et que la ville d'Arles se plaisait à faire remonter jusqu'aux temps apostoliques. Dès que l'archevêque Florentius, par le sixième canon de son concile provincial de l'an 1260, eut ordonné de solenniser la fête

Concil., éd. de Labbe, t. XI, col. 2365; éd. de Mansi, t. XXIII, col. 1006.

de saint Trophime, plusieurs pièces durent être composées, soit à part, soit pour l'office nouveau, à la gloire du patron de cette antique cité.

Dans le même chapitre général des Franciscains où saint Bonaventure, en 1263, institua pour son ordre la fête de la Visitation, il y joignit deux fêtes, l'une, le 26 juillet, en l'honneur de sainte Anne, mère de la Vierge; l'autre, le 29, pour sainte Marthe, sœur de Lazare. Une des séquences de la Sainte-Anne reproduit le rhythme de celle qu'on attribue à saint Bernard pour la fête de Noël, *Lætabundus :*

Acta sanctor., juill., le 26, t. VI, p. 233-297.
Ibid., le 29, t. VII, p. 4-13.
Thes. hymnolog., t. II, p. 196. — Voyez Œuvr. de S. Bern., t. V, p. 903. — Elucidat. eccles., fol. 169 v°.

Sanctæ Annæ devotus decantet chorus
Alleluia.
Cujus partus salutem produxit mundo,
Res miranda, etc.

Une autre est plus fidèlement calquée sur une prose de la Vierge, œuvre du XIIIe siècle :

Thes. hymnolog., t. II, p. 92, 240.

Ave, Mariæ mater serena,
Anna beata, gratia plena, etc.

Une autre commence par cette strophe :

Ibid., t. II, p. 211.

Cœli regem attollamus
Et in voces erumpamus
Laudium per cantica;
Qui per Annam radiare
Sidus fecit salutare
In matre deifica, etc.

Nous ne savons s'il faut regarder comme du même temps ce cantique adressé à sainte Marthe :

Ibid., t. II, p. 234.

Ave, Martha gloriosa,
Sponsa Christi generosa,
Paradisi vernans rosa,
Castitatis lilium, etc.

Pour arriver à des noms de ce siècle même, lorsque les deux grands fondateurs d'ordres, Dominique et François, furent mis au rang des saints, celui-ci en 1228, celui-là en 1234, ils ne tardèrent pas à avoir en France, comme en Italie et en Espagne, leurs offices et leurs hymnes. L'apôtre des frères

Mineurs est ainsi célébré dans une prose d'assez mauvais goût, farcie de vers empruntés au début de plusieurs anciens chants liturgiques :

Thes. hymnolog., t. I, p. 319.

Decus morum,
Dux Minorum,
Franciscus tenens bravium, etc.

Plaudat frater,
Regnat pater
Concivis cœli civibus;
Cedat fletus,
Psallat cœtus,
« Exsultet cœlum laudibus. »

Dans un autre chant, pris aussi du *Lætabundus*, se retrouvent quelques-uns des traits qui caractérisent le hardi missionnaire :

Ibid., t. II, p. 193.

Vir qui sic refloruit,
Aves voce monuit
Semper clara...

Soldani prospera
Sprevit, ut aspera;
Sed hunc non læsit
Gens misera.

Ostendunt vulnera,
Novaque munera
Dat quem genuit
Puerpera.

On reconnaît ici ses entretiens avec les oiseaux, ses prédications devant le soudan d'Égypte, et, dans la dernière strophe, ses stigmates. Les stigmates, ou marques des clous de la croix, qu'il conserva sur les pieds et les mains après sa vision du mont Alverne, ne furent consacrés par une fête à part et chantés dans plusieurs hymnes que depuis la bulle de Benoît XII, en 1337 : le 17 septembre fut désormais le jour de cette nouvelle solennité.

Sbaraglia, Supplem. ad Scriptor. Minor., p. 307.

Mais il est juste de dire que la plupart des chants à la gloire de François d'Assise, comme ceux que l'on fit pour saint Antoine de Padoue en 1232 et pour sainte Claire en 1255, furent composés hors de France, surtout en Italie. Le principal office de saint François fut l'œuvre de Thomas de Celano, qui passe pour l'auteur d'un chant bien autrement célèbre, de la prose des Morts, *Dies iræ*.

Le caractère à la fois ardent et grave de Dominique prêtait moins aux pieuses inspirations des hymnographes que les naïves extases du fondateur de l'ordre séraphique. Il y a cependant sur lui quelques hymnes, qui remontent peut-être jusqu'à Humbert de Romans, et que le bréviaire des frères Prêcheurs avait conservées. On doit s'attendre à y retrouver, comme dans ce quatrain, ce qu'il avait fait contre les hérétiques et pour la propagation de la foi :

Hist. litt. de la Fr., t. XIX, p. 338.

Doctrinam evangelicam
Spargens per orbis cardinem,
Pestem fugat hæreticam,
Novum producens ordinem.

Thes. hymnolog., t. I, p. 290.

Une autre lumière de ce siècle religieux, le Franciscain Bonaventure, canonisé assez tard, sous le pontificat de Sixte IV, en 1482, ne saurait entrer dans cette revue rapide des chants ajoutés à la liturgie par les contemporains de François et de Dominique ; mais nous nous garderons d'omettre, parmi les noms recommandés vers la fin du siècle à la vénération publique, un nom qui est encore aujourd'hui la principale gloire de l'hagiographie nationale, le nom de saint Louis.

Déjà plusieurs saints des familles royales avaient été inscrits au calendrier de l'Église romaine. Pour ne parler que des temps les plus rapprochés de celui du pieux roi de France, on venait d'y joindre des saints et des saintes de la famille royale de Hongrie. Les hymnes en leur honneur ont pu être quelquefois l'œuvre de religieux de Cîteaux, de cet ordre qui, dans le cours du XIIe et du XIIIe siècle, fit partir pour ce pays de nombreuses colonies monastiques. Les annales cisterciennes parlent à plusieurs reprises des couvents fondés par l'ordre en Hongrie, et des relations fraternelles qui se perpétuèrent entre ces rejetons de la même famille. Il y eut même un de ces couvents, celui de Sentigis, où les novices venus de France pouvaient seuls faire profession. Un catalogue, rédigé au XIIe siècle, des manuscrits de l'abbaye de Pontigni, au diocèse d'Auxerre, nous apprend aussi qu'elle avait prêté ou donné des livres à ces communautés lointaines; car un assez grand nombre d'articles y sont accompagnés de cette note marginale, *Volumen hoc in Ungaria*, ou simplement, *In Ungaria*. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il peut être facile de savoir de qui viennent les hymnes sur saint Étienne, premier roi et apôtre de la Hongrie, mort en

Albéric de Trois-Font., année 1078, p. 122.

Catal. génér. des mss. de France, t. I, p. 289, 697-717.

Elucidat. ecclesiast., fol. 69, 73, 75, etc.

1038; sur Émeric, son fils; sur Élisabeth de Hongrie, fille d'André II, duchesse de Thuringe, canonisée en 1235. Que ces chants aient pour auteurs des moines envoyés de France ou bien originaires du pays, ils sont malheureusement d'une barbarie si vulgaire qu'on n'en peut rien citer.

Le grand nom de saint Louis aurait dû mieux inspirer les poëtes de la liturgie chrétienne. Sans doute il avait encouragé lui-même, pendant tout son règne, les pieux auteurs qui enrichissaient l'Église d'hymnes nouvelles, avant d'être à son tour, dix-sept ans après sa mort, l'objet de leurs cantiques. Toutes les fois que les reliques dont il avait fait l'acquisition en Orient arrivaient à Paris, pour être exposées, dans la chapelle royale qui fut depuis la Sainte-Chapelle, au respect et à la curiosité des peuples, elles étaient célébrées par des hymnes, dont il reste quelques-unes qui peuvent être du même temps, mais qui nous paraissent, en général, peu dignes d'attention. Presque toutes se réduisent à des antithèses fort puériles, comme celles-ci sur la Couronne d'épines, que le roi lui-même, en 1239, avec son frère Robert d'Artois, pieds nus, en simple tunique, transporta de Villeneuve-l'Archevêque à Paris :

Morand, Hist. de la Sainte-Chapelle, p. 5-25.

Elucidat. ecclesiast., fol. 228. Thes. hymnol., t. I, p. 301, 316; t. II, p. 192.

Coronat regem omnium
Corona contumeliæ,
Cujus nobis opprobrium
Coronam confert gloriæ.

La fête de la Susception de la Sainte-Croix, instituée vers ce temps et placée au premier dimanche d'août, donna lieu à une prose où l'on distingue l'éloge de la docte cité qui garde, comme on le dit, ce palladium :

Tibi, o urbs inclyta,
Omni laude prædita,
Mater studiorum,
Est Corona credita,
Et in te reposita,
Urbs Parisiorum.

In Dei præconium
Totum confer studium,
Totum cor appone,
Quæ Christi palladium,
Et sacræ sacrarium
Facta es Coronæ, etc.

Les hymnes sur la Sainte Lance et sur les Clous paraissent venir surtout de l'Allemagne, qui, avec la permission du pape Innocent VI, en 1353, établit une fête pour honorer ces autres instruments de la Passion, et qui les a très-faiblement chantés.

Ibid., t. I, p. 302, 316; t. II, p. 215, 356, 357. — Voyez Thiers, Tr. des Superstitions, t. II, p. 363.

Mais au nombre des dernières et des plus célèbres pièces de ce genre qu'il soit permis de rapporter au siècle de saint Louis, il faut compter les hymnes en l'honneur du roi lui-même, canonisé enfin, après de longs délais, par Boniface VIII, le 11 août 1297. Il paraîtrait, malgré quelques prétentions souvent citées, que ce ne furent réellement pas les Dominicains d'Évreux qui dédièrent les premiers une chapelle sous l'invocation du nouveau saint; car une inscription de la petite église de Garches, près de Saint-Cloud, que l'abbé Lebeuf reconnaît, à ses lettres capitales gothiques, pour appartenir à la fin du XIII[e] siècle, atteste que la première pierre de l'église fut posée sous cette invocation dès le 7 mars de la même année (1298, N. S.) : « En l'an de grace « MCCIIIIXX et XVII, le vendredi après Reminiscere, assist, « en l'anneur de Dieu et de monsingneur saint Lois, mestre « Robert de la Marche, clerc nostre seingneur le roi de France, « et Hanri, son valet, la prumiere pierre de l'eglise de Gar- « ches, et la fonda en l'an desusdit. » C'est alors qu'on dut s'empresser de composer des prières et des hymnes pour l'office du 25 août. Les Dominicains en donnèrent l'exemple; leur congrégation active et savante chargea un de ses membres de la liturgie de la nouvelle fête. Voilà du moins un honneur qu'on ne peut leur refuser. Dans le procès-verbal du chapitre général de leur ordre tenu à Metz en 1298, le 25 mai, nous lisons ces propres mots : *Item de sancto Ludovico confessore fiat festum simplex octavo kalendas septembris, et magister ordinis curet de officio providere, et annotetur in ordinario et kalendario.* Il ne s'agissait encore que d'une fête simple; l'office double ne fut accordé par le pape que sous Louis XIII, en 1618. En exécution du statut, Arnauld du Pré, qui fut prieur du couvent de Toulouse en 1299, et qui mourut en 1306, rédigea l'office diurne et nocturne de saint Louis qui fut préféré à tous les autres, dit Bernard Guidonis, par les chapelains du roi Philippe : *in curia regis Philippi præ omnibus aliis prælectum.* Cet office, qui débute par *Ludovicus decus regnantium*, fut adopté dans les maisons des frères Prêcheurs et usité en France jusqu'au commencement du XVII[e] siècle. Seulement l'édition

Tillemont, Vie de S. Louis, t. V, p. 221. — Hist. litt. de la Fr., t. XXI, p. 776.

Hist. du dioc. de Paris, t. VII, p. 63.

Thesaur. anecdot., t. IV, col. 1870, n. 5.

Voy. Percin, Monum. convent. Tolos., p. 64. — Ampliss. collect., t. VI, col. 463. — Scriptor. ord. Præd., t. I, p. 499.

Voy. Artur du Monstier, Martyrol. francisscan., p. 405.

du bréviaire de Paris, en 1584, a substitué aux anciennes leçons des leçons historiques tirées de Paul Émile et de Clichthove; mais les hymnes ont été conservées. Le savant jésuite Jean Stilting, auteur de la notice sur saint Louis dans les Actes des saints, négligeant des offices plus modernes, transcrit quelques hymnes de cette œuvre d'un contemporain. Plusieurs, surtout celles de Vêpres et de Matines, sont des lieux communs; celle de Laudes, moins banale, commence par le premier vers de l'hymne faite naguère pour saint Dominique, dont le roi défunt avait tant aimé les disciples, et on ne doit pas s'étonner de cette réminiscence d'un Dominicain :

Acta sanctorum, t. V d'août, p. 532.

« Hymnum novæ lætitiæ »
Regi canamus omnium,
Qui sancto regi Franciæ
Novi dat regni solium.

Elucidat. ecclesiast., fol. 70 v° — Thesaur. hymnolog., t. I, p. 290, 293.

Il est à regretter que, dans les strophes suivantes, ces oppositions de mots qui éclatent dès les premiers vers, et qui ont trop souvent paru le suprême effort de la poésie comme de l'éloquence, aient pris la place des nobles sentiments qu'un tel sujet devait naturellement faire naître, et qu'elles se mêlent à ces misérables étymologies des noms propres par lesquelles s'ouvrent d'ordinaire les dévotes histoires de la Légende dorée :

Ludovicus ex nomine
Lucis dator exprimitur,
Et custos in certamine
Præsentis vitæ ponitur.

Crucis hostes concutiens,
Concussus ægritudine,
Vitam invenit moriens,
Tali felix certamine.

Nam sic in vita viguit,
Ut patiendo vinceret;
Et hoc in morte meruit,
Ut moriendo viveret.

Ampliss. collect., t. VI, col. 363

Si l'auteur eût été réellement, comme le prétendaient ses confrères, *dictator et inventor carminum valde bonus,* on peut croire qu'il eût trouvé autre chose à dire sur celui qu'une grande nation allait invoquer comme un protecteur céleste, après avoir admiré et aimé sur la terre ses vertus et ses lois.

Une autre pièce sur le même sujet, comprise à tort parmi celles d'Adam de Saint-Victor, dont la mort date au moins de l'an 1192, adopte encore à peu près la forme de la séquence *Lætabundus,* très-populaire alors, sous le nom de saint Bernard, dans presque toute l'Europe :

Hist. litt. de la Fr., t. XV, p. 40.

Lætabunda
Psallat plebs cum mente munda
Christiana, etc.

Thesaur. hymnolog., t. II, p. 84.

Nous ne voyons pas que, dans ces anciens cantiques, il soit question du privilége de guérir les écrouelles, qu'on attribuait à Louis IX, comme à d'autres rois de France avant lui, et que ses successeurs prétendaient avoir conservé.

Artur du Moustier, Martyrolog. francisc., p. 599.

Pour ne rien oublier, autant qu'il est en nous, de ce qui regarde les chants religieux du XIIIe siècle, nous ne saurions finir d'en parler, sans avoir au moins indiqué un genre de composition fort analogue à ces Cantates qui, sous d'autres titres encore, *Laudi, Motet, Oratorio,* passent pour être originaires de l'Italie, et qui peuvent tout aussi bien avoir commencé en France. Un recueil manuscrit de l'ancien chapitre de Notre-Dame de Paris, qui porte, au folio 106 v°, la date de l'année 1267, nous a transmis, avec la notation musicale, un chant sur le Déluge, en plusieurs strophes latines, dont nous citerons le début :

Quadrio, Storia e ragione d'ogni poesia, t. II, part. 2, p. 320; t. III, part. 2, p. 494, etc.

Biblioth. nat., fonds de N. D., n. 273 bis, fol. 116, 117.

Omnis caro peccaverat,
Viam suam corruperat;
Homo Deum reliquerat;
Lex nature perierat.

Hinc conditor irascitur,
Intus dolore tangitur;
Quasi de se conqueritur,
Et ad Noe sic loquitur, etc.

Suit, d'après le texte de la Genèse, l'ordre donné par le Créateur à Noé de construire l'arche, et d'y faire entrer tous les êtres qui doivent un jour repeupler le monde. Pour mieux décrire la catastrophe elle-même, le rhythme change, et il n'est pas sans une certaine harmonie :

Nubes pluunt,
Imbres ruunt,
Unde fluunt
Labentes cum impetu.

Crescunt aque
Circumquaque,
Fluminaque
Cum immenso strepitu.
Sic immundum
Cerne mundum
In profundum
Perisse cum sonitu.

Si les paroles, comme il est souvent arrivé depuis en ce genre, sont plus retentissantes que poétiques et correctes; si, dans d'autres pièces également notées, et qui expriment des sentences morales :

Biblioth. nat. de Paris, anc. fonds latin, ms. 8433, fol. 45 v° et 46.

Homo, considera,
Qualis, quam misera
Sors vite sit mortalis, etc.;

si, dans plusieurs autres encore que pourront offrir les manuscrits, l'auteur des vers paraît avoir compté sur le musicien pour venir en aide à la faiblesse des pensées et du style, on voit du moins qu'il est permis de croire que les Cantates italiennes, dont la forme se retrouve dans quelques belles compositions de J.-B. Rousseau, avaient été précédées de longtemps par nos Cantates latines, et que c'est là un fait qu'il y a lieu de recommander à l'attention des futurs historiens de la musique moderne.

Cologne, 1610 et 1849.

Nous pourrions aussi rappeler, à ce sujet, que les principales scènes de la Passion sont représentées, en vers destinés au chant, à la tête de chacune des pieuses Méditations en prose attribuées, sous le titre d'*Agalma religiosorum*, à Guillaume II, comte de Hollande et roi des Romains, dont il n'a été rien dit ci-devant, à la date de sa mort, en 1256, moins sans doute parce qu'on l'a regardé comme trop étranger à la France, que dans la persuasion que ce traité mystique avait été à tort mis sous son nom. Qu'il vienne d'un compatriote de Guillaume, ou que Rome elle-même ait voulu en faire honneur à un prince qui, protégé d'abord par elle, devint ensuite son appui, les vers qui s'y trouvent mêlés consistent, soit en quatrains monorimes de dix syllabes, soit en strophes sapphiques fort irrégulières. On s'y efforce de subtiliser sur les moindres circonstances de la Passion; mais le poëte ne s'y montre nulle part. Quelquefois, mais rarement, l'expression est claire et simple :

Quid, plebs cæca, Christus commeruit?
Cui molestus fuit, aut nocuit?
Veritatem ipse vos docuit,
Et defunctos vitæ restituit, etc.

Plusieurs de ces chants ont pu être exécutés dans les églises, puisqu'on y admettait jusqu'à des rimes en langue vulgaire; mais comme celles-là même entre ces hymnes latines qui paraissent déjà de vraies Cantates, sont moins des productions originales que de respectueuses copies des livres saints, dans un faible langage bien ou mal rhythmé, nous croyons que c'est surtout pour la notation, lorsqu'elle les accompagne, qu'il ne serait pas sans intérêt de les exhumer des manuscrits.

Gerbert, de Musica sacra, t. I, p. 264, 268, etc.

En terminant ici nos nouvelles études sur la littérature liturgique de ce siècle, il n'est que juste d'avouer que notre patiente excursion à travers ce vaste champ depuis longtemps oublié, pour y recueillir quelques documents propres à compléter nos précédents volumes, ne nous a fait découvrir, dans tous ces poëmes anonymes, rien de fort élevé ni de fort original, rien qui nous parût racheter l'incorrection presque barbare de la prosodie comme du style, et que le grand nombre de ces hymnes, sans cesse envahies par les subtilités de l'école ou par les banalités de l'ascétisme théologique, offrent plus de recherche encore que de dévotion, et plus de dévotion que de poésie.

Chansons.

2° La musique des hymnes de l'Église fut longtemps la seule qui servît aux chansons profanes, même en langue vulgaire; ce double usage était plus naturel et plus facile encore, lorsque ces chansons étaient latines. Il en reste beaucoup de celles-ci, et quelques-unes sont notées; mais il faut reconnaître que, malgré la notation, qui manque d'ailleurs à la plupart, les indices chronologiques sont, pour ces chants frivoles, moins nombreux et moins certains que pour les hymnes, et que ce sont quelquefois de bien faibles conjectures qui nous les font ajouter aux œuvres du XIIIe siècle.

Chansons d'amour.

Mss. de S.-Omer, n. 351. — Mone, Anzeiger, etc., 1838, col. 292, 287. — Édélestand du Mé-

Des pastourelles latines ont été extraites d'un manuscrit qui paraît de ce siècle même, appartenant autrefois à l'abbaye de Saint-Bertin, maintenant à la bibliothèque de la ville de Saint-Omer; et il s'en est trouvé davantage encore dans un recueil de l'abbaye de Benedictbeuren, aujourd'hui à Munich,

ril, Poes. lat. du moyen age, 1847, p. 215, 228.

Carmina Burana Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart, 1847, tom. XVI, p. 115-231.

Thom. Wright, Early Mysteries, p. 114, 117. — Carmina Burana, p. 148, 224.

regardé comme de la même date, et qu'on peut croire la plus riche collection de vers amoureux qui se soit rencontrée chez des moines. Ces infatigables copistes s'étant appliqués à y transcrire tout ce qui, des poésies légères de la chrétienté latine, arrivait jusqu'à eux, comme le prouvent les pièces 56 et 159, venues d'Angleterre, et plusieurs autres venues de France, leurs libres mélanges, naïvement conservés d'âge en âge, et qui sont publiés aujourd'hui trop tard pour être une occasion de scandale, seront toujours, dans l'étude de l'esprit et des mœurs de notre Occident, un juste objet de curiosité.

Il était difficile que les latinistes des universités ne se missent pas quelquefois à chanter en latin le printemps et l'amour. Une de ces chansons du recueil de Saint-Omer, où il ne s'agit encore que du printemps, et qui n'est pas bonne, mais que nous choisissons entre beaucoup d'autres qui valent moins, se borne à quatre couplets, dont le plus supportable est le premier, où l'on répète faiblement ce que tant de poëtes avaient si bien dit :

[1] *Peut-être*, algor.

Vetus [1] error abiit,
Renovantur vetera;
Imber enim transiit,
Sol serenat aera;
Tument veris ubera,
  Tellus imprægnatur.

Le même manuscrit offre une chanson qui a plus de verve et un plan moins restreint, où l'on reconnaît une vraie pastourelle, et qui, dans ses huit couplets, parcourt avec assez de grâce les scènes ordinaires de ces petits drames. L'auteur, qui brusque un peu le dénoûment de celui-ci, rencontre, selon l'usage, une jeune fille sous un ormeau :

Voy. Roquefort, État, etc., p. 223, 387-394.

Sole regente lora
Poli per altiora,
Quædam satis decora
  Virguncula
Sub ulmo patula
  Consederat;
  Nam dederat
Arbor umbracula.

Ce rhythme, qui ne manque ni d'élégance ni d'harmonie, est

répété fort exactement dans tout le reste de la chanson, où la désinence en *a*, et même en *ula*, est la plus fréquente, et revient toujours à la fin du couplet. C'est dans cette forme vive et flexible que s'expriment tour à tour des propositions aussi pressantes qu'inattendues, et les réponses de la bergère, qui prétend qu'elle est trop jeune, qu'il est déjà tard, que ses brebis n'ont plus faim, et que sa mère la battra, si elle ne les ramène pas à l'heure prescrite :

Virgo decenter satis
Subintulit illatis :
Hæc, precor, omittatis
  Ridicula;
Sum adhuc parvula,
  Non nubilis,
  Nec habilis
Ad hæc opuscula.

Hora meridiana
Transit, vide Titana;
Mater est inhumana;
  Jam pabula
Spernit ovicula :
  Regrediar,
  Ne feriar
Materna virgula.

Quoique les derniers vers du dernier et huitième couplet soient altérés, on peut supposer que cette pastourelle latine, dont il n'y a qu'une copie, finissait comme finissent les pastourelles provençales et françaises. L'invention a donc nécessairement peu de place dans ce genre de poésie, dont les essais, dans les manuscrits d'Angleterre comme dans les nôtres, sont très-nombreux en latin; ce n'est que par la variété et la nouveauté des détails, la naïveté ou la finesse des sentiments et du langage, la mélodie des sons, qu'il échappait au danger d'être insipide; et sans doute, quand il n'avait rien de tout cela, il ne l'était pas moins alors en latin qu'il peut l'être en français aujourd'hui.

Voy. Thom. Wright, l. c., p. 109-120. — Ed. du Méril, l. c., p. 226, 230, 234, etc.

Dans le recueil formé par les moines de Benedictbeuren, et qui renferme plusieurs de ces petites scènes d'amour, il en est une qui a une telle analogie avec la précédente, qu'on se plaira peut-être à les comparer. Après avoir retracé un charmant paysage, égal, dit le narrateur, à celui que décrit Platon (il n'avait probablement pas lu le début du *Phèdre*.

XIII SIÈCLE.

De Legibus, l. II, c. 3.

mais il pouvait le connaître par Cicéron), il ajoute ces trois couplets, auxquels manque le dénoûment :

Carmina Burana, p. 146.

Hic dum placet delectari,
Delectatque jocundari,
Et ab æstu relevari,
Cerno forma singulari
Pastorellam sine pari,
Colligentem mora.

In amorem visæ cedo ;
Facit Venus hoc, ut credo.
Ades, inquam, non sum prædo ;
Nihil tollo, nihil lædo ;
Me meaque tibi dedo,
Pulchrior quam Flora.

Quæ respondit verbo brevi :
Ludos viri non assuevi ;
Sunt parentes mihi [1] sævi ;
Mater longioris ævi
Irascitur pro re levi ;
Parce nunc in hora.

[1] *Ms.*, suevi.

Mais pour chercher dans cette précieuse collection quelque chose de plus neuf qu'un genre devenu déjà trivial, voici un amant qui répond à un cruel reproche de sa maîtresse par une chanson latine dont le refrain est en français, comme dans plusieurs pièces latines d'Hilaire, le disciple d'Abélard :

Hilarii versus et ludi, p. 14, 25, 29, 35, 37, 41.

Carmina Burana, p. 167. Cité par M. Wolf, Ueber die Lais, Sequenze und Leiche, p. 433, et par M. Edélest. du Méril, Poés. lat. du moy. âge (1843), p. 123, not.

Cur suspectum me tenet domina ?
Cur tam torva sunt in me lumina ?
Testor cœlum cœlique numina :
Quæ veretur, non novi crimina.
Tort a vers mei dama.

Cœlum prius candebit messibus,
Feret aer ulmos cum vitibus,
Dabit mare feras venantibus,
Quam Sodomæ me jungam civibus.
Tort a vers mei dama, etc.

Comme nous pensons que ces couplets se chantaient sur le même air que ceux d'Hilaire qui ont pour refrain, les uns, *Tort a vers nos li mestres ;* les autres, *Tort a qui ne li dune*, il nous semble que la ritournelle française ne doit reparaître qu'après le quatrième vers latin, et non de deux vers en deux vers, selon la leçon du manuscrit. Ces mots français ne

suffisent point pour indiquer le pays de l'auteur; car il est inutile de redire combien notre langue s'était alors propagée chez les nations étrangères. On s'accorde assez à regarder Hilaire comme Anglais, et cette chanson nous vient d'Allemagne. Elle n'en méritait pas moins, et pour son refrain, et pour ses rapports avec deux chansons déjà connues, d'être signalée de préférence à l'attention des critiques.

On trouve dans le même manuscrit une autre chanson d'amour, mi-partie de latin et d'une langue vulgaire, qui pourrait être, tant le texte est douteux, ou le français, ou le provençal, étudié aussi dans plusieurs parties de l'Europe comme une langue poétique et littéraire. C'est encore une pastourelle. Nous en citerions davantage, si la copie était moins incorrecte :

Juvenes amoriferi,
Virgines amplexamini.
Ludos incitat
Avium concentus.
O vireat, o floreat, o gaudeat
In tempore juventus!...

Carmina Burana, p. 167.

Proh dolor! quid faciam?
Utquid novi Franciam?
Perdo amicitiam
De la si gentil.
Miser corde fugiam
De ces pay...

Dies, nox et omnia
Mihi sunt contraria.
Virginum colloquia
Me fay planszer;
Oy suvenz suspirer,
Plu me fay temer, etc.

D'autres pièces du recueil font voir que l'auteur de quelques-unes de ces chansons, peut-être celui-là même qui a rimé ces derniers vers, était venu en France pour échapper aux suites d'une imprudence amoureuse :

Hoc dolorem cumulat
Quod amicus exulat...
Ob patris sævitiam,
Recessit in Franciam.

Ibid., p. 172.

Ces plaintes sont celles d'une jeune fille, qui gémit des em-

barras que lui cause un fatal moment de faiblesse; elle en parle dans un langage assez bas : *Nam venter intumuit, Partus instat gravidæ.* On ne saurait dire, en effet, combien ces rimeurs latins, étrangers aux secrets d'une langue qui n'est plus la leur et aux convenances d'une société polie, manquent de délicatesse et de goût, lorsqu'ils veulent rendre les égarements de la passion. Ils tombent alors dans un amas grossier d'images licencieuses, au point d'effaroucher le rigorisme de leurs éditeurs, qui, en publiant à Stuttgart ces passe-temps d'une vénérable abbaye, renvoient à la fin, dans un carton que l'on peut détacher, des hardiesses qu'il dépend de nous de regarder comme proscrites. Les religieux, auteurs ou collecteurs du manuscrit, avaient été moins sévères. Quand les poëtes anciens, avec toutes les ressources de leur propre langue, et dans les plus beaux siècles littéraires, ont quelquefois échoué contre cet écueil, comment de pauvres moines l'auraient-ils évité?

Nous sommes donc encore bien loin de ces délicatesses chevaleresques propagées à l'envi par les langues vulgaires au XIVe et au XVe siècle, qu'elles avaient même balbutiées dès leur berceau, mais dont la rude nature de la langue latine n'a jamais réellement trouvé l'expression. Le latin des cloîtres et des écoles, qui, dans le genre mystique, est parvenu à rendre quelquefois les pures extases de l'amour divin, n'a point réussi à donner aux affections terrestres la parure de la modestie et de la pudeur. Il y a, du siècle même de ces chansons, un dialogue en quatrains latins monorimes, qui paraît une imitation des causes plaidées devant les cours d'amour, où deux jeunes femmes, Phyllis et Flora, débattent entre elles cette question : Lequel vaut-il mieux avoir pour amant, d'un ecclésiastique ou d'un homme d'armes? Nous ne voyons pas que dans ce dialogue, ni dans les fabliaux sur le même sujet, parmi les qualités qui déterminent la préférence des juges en faveur de l'homme d'Église, on comprenne la retenue du langage. Les chansons amoureuses de ce temps, au moins en latin, n'ont certainement pas ce mérite. L'ancienne liberté de tout dire se perpétua, dans l'Église même, assez longtemps après que le ton du reste du monde était devenu plus timide; et il fallait que cette liberté n'eût rien qui blessât les convenances de la cour de Rome, lorsqu'un cardinal, en 1388, dans un grave commentaire sur les Clémentines, racontait qu'il avait un jour, à l'église de

Andreæ capellani Amatoria, ap. Miscellan. Lips. nova, t. VIII, p. 564. — Hist. litt. de la Fr., t. XXI, p. 320-332.

Lat. poems attr. to Walter Mapes, p. 258-267, 363-371. — Carmina Burana, p. 155-165.

Le Grand d'Aussy, Fabliaux, t. I, p. 230-239. — Hist. litt. de la Fr. t. XIX, p. 771-775.

Bonifac. de

Sainte-Marie des Anges, tiré du purgatoire l'âme d'une belle et honnête maîtresse (*pulchra et honesta amasia*) qu'il avait eue jadis à Padoue; lorsqu'un pape du siècle suivant, AEnéas Sylvius, Pie II, n'hésitait pas à joindre au recueil de ses lettres celle où, parlant de ses liaisons avec une Anglaise nommée Élisabeth, qu'il avait rencontrée à Strasbourg dans sa jeunesse, et répondant aux justes reproches de son père, il lui dit que s'il est encore longtemps absent, il lui laissera du moins un petit Énée pour le consoler.

Vitaliniis (ou de Amanatis), ap. Thiers, Traité des superstitions, t. IV, p. 232.

Æneæ Sylvii... Opera omnia (Bâle, 1551), Epist. XV.

Le XIII[e] siècle, qui approche rarement de l'élégance antique dans ses chansons latines d'amour, s'en écarte encore plus lorsqu'il essaye en latin des chansons à boire. La plus célèbre d'alors, que plusieurs des siècles suivants ont traduite ou imitée, paraît avoir été celle qui débute par ce quatrain, sur une cantilène fort en usage pour les pièces satiriques latines :

Chansons à boire.

Voy. Merc. de France du 5 mars 1791, p. 4-6.

Meum est propositum in taberna mori.
Vinum sit appositum morientis ori,
Ut dicant cum venerint angelorum chori :
Deus sit propitius huic potatori!

Mais ce couplet, un des meilleurs du genre, est plus ancien, puisqu'il appartient à un auteur du XII[e] siècle, Gautier Map, archidiacre d'Oxford, qui, dans son ingénieuse satire, *Confessio Goliæ,* suppose l'amour du vin, avec d'autres amours, à ce Golias, vrai type de ceux qu'on appelait dès ce temps-là *goliardi*, et dont nous reparlerons tout à l'heure. Nous verrons alors que si Gautier ne peut être en effet, sans injustice, accusé de tous les vices des personnages qu'il met en scène, il n'en méritait pas moins, par ses plaisanteries bouffonnes contre les moines, le titre de jovial archidiacre.

Alex. Croke, Ess. on the hist. of rhyming lat. verse, p. 100. — Thom. Wright, Lat. poems attrib. to Walter Mapes, p. XIX, XLV, 70-75; Biogr. britann. lit., t. II, p. 309. — Carmina Burana, p. 69.

C'est dans cette même pièce de l'archidiacre d'Oxford que se lisent ces joyeux quatrains :

Tales versus facio, quale vinum bibo.
Nihil possum scribere, nisi sumpto cibo.
Nihil valet penitus, quod jejunus scribo :
Nasonem, post calices, carmine præibo.

Mihi nunquam spiritus poetriæ datur,
Nisi tunc cum fuerit venter bene satur;
Cum in arce cerebri Bacchus dominatur,
In me Phœbus irruit, et miranda fatur.

XIII SIÈCLE.

Zeitschrift, etc., herausg. von Moriz Haupt, t. V (1845), p. 293-299.

Les savants allemands qui ont trouvé presque toute la Confession de Golias dans les manuscrits de Zurich, et qui l'ont récemment publiée, auraient bien dû se souvenir qu'elle venait d'être imprimée en Angleterre, avec d'autres poésies semblables qu'ils ont aussi reproduites sans le savoir, et que leur archipoëte Valtherus, en qui ils prétendent reconnaître un Walther de Horbourg en Brisgau, pourrait bien n'être que l'archidiacre anglais, qui adresse sa Confession burlesque à l'évêque de Coventry, et dont il appartenait surtout à la Société camdénienne de Londres de recueillir, comme elle l'a fait, tous les poëmes latins dans une fort belle édition.

Carmina Burana, p. 84. — Edél. du Méril, Orig. lat. du théâtre mod., p. 194.

Francisque Michel, Rom. d'Eustache le moine, p. 114; Rapp. au ministre, p. 57. — Reliquiæ antiquæ, t. II, p. 168. — Lais, Sequenzen, etc., p. 439. — Thesaur. hymnolog., t. II, p. 62.

Il est probable que, longtemps avant le siècle de Gautier Map, les chansons latines de cette sorte avaient recommencé, ou plutôt qu'elles n'avaient été jamais interrompues. On peut affirmer que la fameuse chanson à boire, *Lætabundus*, qui n'est pas encore oubliée en Allemagne, et où se reconnaît une parodie de la séquence de Noël que chante saint Augustin dans un Mystère latin sur cette fête, circula de très-bonne heure en France et en Angleterre. Un manuscrit des premières années du XIII[e] siècle, au Musée Britannique, en conserve à peu près le rhythme dans une rédaction qui est loin d'être toute latine, mais où les vers français de chaque couplet sont invariablement suivis de la vieille ritournelle du latin :

Lætabundus or i parra;
La cerveyse nos chauntera
    Alleluia!

Qui que aukes en beyt,
Si tel seyt com estre doit
    Res miranda.

Bevez, quant l'avez en poin;
Ben est droit, car mut est loin
    Sol de stella.

Bevez bien et bevez bel;
Il vos vendra del tonel
    Semper clara.

Bevez bel et bevez bien,
Vos le vostre, et jo le mien,
    Pari forma...

Ore bevom al derein
Par meitez et par plein;
Que nus ne serum demain,
    Gens misera, etc.

N'eussions-nous que cette pièce, elle suffirait pour prouver que nous avons eu en français des chansons à boire avant Eustache Deschamps, qu'on en a cru à tort l'inventeur. Voici une autre parodie. Un des innombrables cantiques latins composés au XIIIe siècle en l'honneur de la Vierge commence ainsi :

Biograph universelle, t. XXX, p. 106.

Verbum bonum et suave
Personemus illud Ave,
Per quod Christi fit conclave
Virgo, mater, filia, etc.,

Elucidat. ecclesiast., fol. 242 v°. — Thesaur. hymnolog., t. II, p. 93.

et se termine par cette strophe :

Supplicamus : nos emenda,
Emendatos nos commenda
Tuo nato, ad habenda
Sempiterna gaudia.

Un parodiste, que les Allemands croient de leur pays, mais que nous pouvons citer, parce que nous trouverions de ses semblables en France, fait aussitôt de ce cantique pieux une ode au bon vin, en huit strophes, dont nous transcrirons la première et la dernière :

Vinum bonum et suave,
Bonis bene, pravis prave,
Cunctis dulcis sapor, ave,
Mundana lætitia...

Ibid., t. I, p. 282.

Supplicamus : hic abunda;
Per te mensa sit fecunda;
Et nos, cum voce jucunda,
Deducamus gaudia.

Les chansons à boire, qui, même en latin, devaient plaire à l'Allemagne, sont cependant beaucoup moins nombreuses dans le recueil de poésies latines de l'abbaye de Benedictbeuren que les chansons d'amour. Nous n'en citerons que ces vers d'un certain Simon, qui revient boire de ce côté-ci du Rhin avec ses compatriotes et ses confrères d'Alsace :

Carmina Burana, p. 232-254.

Simon in Alsatiam
Visitare patriam
Venit ad confratres,
Visitare partes,
Ubi vinum
Et albinum
Et rufinum
Potant nostri fratres.

Ibid., p. 238.

Nous venons de voir quelques parodies; mais il en reste aussi, de ce temps, dans le genre bachique en prose, d'une hardiesse encore plus insolente, et qui ressemble presque à un sacrilége. Une des plus belles prières de la chrétienté, le *Pater;* le symbole de la foi catholique, le *Credo;* le *Confiteor*, les évangiles, la Messe elle-même tout entière, ont servi de cadre à d'ignobles travestissements, qui paraîtraient d'un autre siècle. Une Messe des buveurs, *Missa de potatoribus* ou *Missa gulonis,* rédigée en prose latine pour plus de ressemblance, s'ouvre par un Introït, où l'on se souvient du moins d'un verset que paraît consacrer l'autorité de David et de Salomon : *Introibo ad altare Bacchi.*—R. *Ad eum, qui lætificat cor hominis.* Voici comment le *Confiteor* a été transformé : *Confiteor reo Baccho omnepotanti, et reo vino coloris rubei, et omnibus scyphis ejus, et vobis potatoribus, me nimis gulose potasse per nimiam nauseam rei Bacchi dei mei, potatione, sternutatione, oscitatione maxima, mea cupa, mea maxima cupa. Ideo precor beatissimum Bacchum, et omnes scyphos ejus, et vos fratres potatores, ut potetis pro me ad dominum reum Bacchum, ut misereatur mei. Misereatur vestri scyphipotens Bacchus, et permittat vos perdere omnia vestimenta vestra, et perducat vos ad majorem tabernam, qui bibit et potat per omnia pocula poculorum. Stramen.*

Reliquiæ antiquæ, t. II, p. 208-210.

Psalm. 103, v. 15. — Ecclesiastic., c. 40, v. 20.

Ms., *crupa.*

Stramen signifie probablement la paille dont les tavernes étaient jonchées, et qu'il fallait renouveler souvent. On annonce ainsi les oraisons : *Dolus vobiscum. Et cum gemitu tuo. Potemus. Oratio.* Il y a un peu plus d'esprit dans cette métamorphose : *Rorate scyphi desuper, et nubes pluant mustum.* L'évangile est l'histoire de plusieurs buveurs qui ont joué leurs habits aux dés chez un marchand de vin, et qui les ont perdus. On voit reparaître, dans les ignobles changements faits au *Pater*, les mêmes trivialités de la vie de cabaret : *Pater noster, qui es in scyphis, sanctificetur vinum istud. Adveniat Bacchi potus; fiat tempestas tua, sicut in vino, et in taberna. Panem nostrum ad devorandum da nobis hodie, et dimitte nobis pocula magna, sicut et nos dimittimus potatoribus nostris, et ne nos inducas in vini tentationem, sed libera nos a vestimento.*

Arrive enfin l'*Ite, missa est,* sous cette forme : *Ite, bursa vacua.*

Comme cette Messe des buveurs nous vient de l'Angleterre, et la Messe des joueurs (*Officium lusorum*), de l'Allemagne,

Mss. Harl., n. 913 et 2851.

on pourrait croire que ces profanations restèrent étrangères à la France; mais nous trouvons aussi, dans nos recueils de fabliaux, des bouffonneries en vers français qui ne sont pas plus orthodoxes : la Patenostre de l'Usurier, dont les deux rédactions ont été maladroitement confondues en une seule, et qui est, comme on le voit par le texte même, du temps de la légation de Robert de Courson en France, sous Philippe-Auguste; le *Credo* de l'Usurier, par Fouques, qui se nomme au commencement; la Patenostre d'amours, le *Credo* au ribaud, la Patenostre du vin, etc. A peine, dans ces longues et insipides facéties, pouvons-nous citer quelques vers de la dernière, qui paraissent avoir du moins un caractère historique :

Carmina Burana, p. 248.

Fabliaux publ. par Méon, t. IV, p. 99, 106, 441, 445.

Jongleurs et Trouvères, publ. par Jubinal, p. 69.

Sed libera nos; I sautier,
Au matin quant je leverai,
Por toz les vingnerons dirai,
Por les ces que il ont plantez,
Où il croist des bons vins assez.
Quar je ne voi abé, ne moine,
Ne clerc, ne prestre, ne chanoine,
Frere Menor, ne Jacobin,
Qui tuit ne s'accordent au vin...
Et je li done m'amour fine.
Amen; ma patnostre define.

Une complainte, mi-partie de latin et de français, et où l'on amène avec plus ou moins d'adresse, après chaque quatrain, un ou deux vers latins connus, met en scène un de ces dissipateurs, qui, dans les discours qu'on leur prête, font grand usage de la parodie. La pièce est digne du titre, *Des fames, des dez et de la taverne.* Elle commence ainsi :

Méon, Fabliaux, t. IV, p. 485-488.

Je maine bone vie *semper quantum possum.*
Li taverniers m'apele, je di : *Ecce assum.*
A despendre le mien *semper paratus sum,*
Cant je pens en mon cuer *et meditatus sum :*
Æger dives habet nummos, se non habet ipsum.

Dist. ex Caton, l. IV, v. 10.

Femes, dez et tavern trop *libenter colo.*
Juer après mengier *cum deciis volo,*
Et bien sai que li dé *non sunt sine dolo.*
Una vice m'en plaing, une autre fois m'an lo :
Omnia sunt hominum tenui pendentia filo.

Ovide, ex Ponto, IV, 3, 35.

Ce début si gai n'en conduit pas moins à de tristes lamentations sur la ruine qui suit tant de plaisirs, sur l'obligation

de tout vendre, sur l'abandon des amis, et on termine par des leçons de sagesse et d'abstinence.

Satires.

3° La satire, qui devait être nécessairement gênée par les entraves de la parodie, secoua ce joug, et prit en latin, pendant ce siècle, un essor tout à fait libre. On lisait alors et on imitait beaucoup Juvénal, Juvénal plutôt qu'Horace, dont l'esprit délicat et sobre paraissait trop simple, dont les allusions ne purent être comprises que lorsqu'on eut fait une étude savante de l'antiquité, et qui, par l'élégant artifice de son style, échappait encore plus à de tels latinistes. Le manuscrit de l'ancien chapitre de Notre-Dame de Paris, cité plus haut, et dont un feuillet porte la date de l'an 1267, a conservé une pièce de quatre-vingt-deux vers élégiaques contre les femmes, sans la faire précéder ni suivre d'aucun nom :

Biblioth. nat. de Paris, fonds de N.-D., n. 273 bis, fol. 114 v°. — Ci-dessus, p. 131.

Femina, dulce malum, mentem roburque virile
   Frangit blandiciis insidiosa suis.
Femina, fax Sathane, gemmis radiantibus, auro,
   Vestibus, ut possit perdere, compta venit...
Dulcia sepe canit, componit sedula gressus,
   Ut quadam credas arte mouere gradum.
Sepe auditores eius facundia torquet;
   Et modo ridendo, nunc quoque flendo placet...
Sed carnem fenum clamat satis esse propheta :
   Fac procul a feno flamma sit ista tuo.
Tu molles risus, nutus et dulcia verba,
   Femineosque iocos effuge : virus habent.

Isaïe, c. 40, v. 6.

Les exemples des ravages causés par les femmes sont présentés sans ordre; on commence par André, l'évêque de Fondi, sur qui les légendaires racontent en effet d'étranges choses, et on finit par Loth, Samson, David, Salomon, et même par Adam :

D. Gregor. Dialog., lib. III, c. 7. — Ughelli, Ital. sacra, t. I, col. 720.

Fundane Andreas uir magnus episcopus urbis
   Nutauit : uirgo femina causa fuit.
Si ueterum libros et patrum scripta reuoluis,
   Condoleas sanctos sic cecidisse uiros.
Nec docto Salomone quidem tu doctior esse,
   Nec Dauid sancto sanctior esse potes.
Si Loth, Sansonem, si Dauid, si Salomonem
   Femina deiecit, quis modo tutus erit?
Numquid non hominem mulier de sede beata
   Expulit, et nostre mortis origo fuit?...

Occidunt animas, multos ad Tartara mittunt,
  Et monachis pestis nulla timenda magis.
Femina, mors anime, monachis accedere nunquam
  Audeat; a sacro sit procul illa choro.
Sit procul a cetu sanctorum femina; namque,
  Etsi non ualeat uincere, bella mouet.

La responsabilité de ces vers, qui ne sont pas inédits, se partage entre plusieurs écrivains. On a imaginé de faire une satire à part contre les femmes à l'aide d'une déclamation épisodique du poëme *de Officio monachorum*, ou *de Vita monastica*, ou *de Contemptu mundi*, joint aux écrits de saint Anselme, mais regardé aussi comme l'œuvre, soit de saint Aldhelme, soit de Roger, moine du Bec, soit d'Alexandre Neckam, né dans le Hertfordshire, mort vers l'an 1225, après avoir professé avec succès à Paris.

Ed. de Gerberon, 1621 ou 1675, p. 195-200.
Tanner, Biblioth. britann.-hibern., p. 26.
Hist. litt. de la Fr., t. VIII, p. 421; t. IX, p. 442; t. XVII, p. 143.
Ibid., t. XVIII, p. 521-523. — Th. Wright, Biograph. britann. literar., t. II, p. 449-459.
Bale, Scriptor. maj. Britann., p. 261. — Pits, Angliæ scriptor., p. 294. — Fabric., Biblioth. med. et inf. ætat., t. IV, p. 111. — Quadrio, Storia d'ogni poesia, t. II, part. 1, p. 99. — Thom. Wright, Early Mysteries, p. xxiij, 106; Biograph. britann. literar., t. II, p. 467.

Il semble qu'à ces satires générales, peu propres à intéresser quand elles ne sont point soutenues par un certain art d'écrire, on en doive préférer de tout à fait locales, qui, grâce aux détails de mœurs et de caractères, pourraient être plus instructives. Nous ne nommerons ici l'auteur d'une pièce de ce genre que parce qu'il s'appelle Jean de Saint-Omer, quoiqu'il soit originaire du comté de Norfolk. Un moine bénédictin d'une abbaye voisine, celle de Peterborough, avait fait une invective en rimes latines contre cette province et ses habitants, qui avaient peut-être pillé les biens de la communauté : Jean de Saint-Omer lui répond. M. Thomas Wright a publié les deux ouvrages, l'attaque, d'après plusieurs manuscrits d'Angleterre; la défense, d'après un seul. Cette défense a trois cent cinquante-six vers, c'est-à-dire cent de plus que l'attaque, dont elle adopte la forme et qu'elle suit pas à pas. Bale place l'une et l'autre vers l'an 1215; Pits, vers l'an 1219. L'auteur de la satire contre le pays et les gens de Norfolk avait débuté par une singulière idée, que lui fournissait la Cosmographie d'Éthicus, alors très-répandue :

Exiit edictum quondam a Cæsare,
Qui mittens nuncios jussit describere
Omnes provincias, atque summopere
Quæ bonæ fuerint, quæ non, inquirere...

  Quidam de nunciis stans dixit talia :
Audi me, domine. Transivi maria,
Terrarum omnium lustravi spatia;

Sed detestabilis non est provincia,
Ut verum fatear, sicut Norfolkia.

On reprochait ensuite au pays de Norfolk tous les défauts, rudesse du climat, stérilité de la terre, sottise et méchanceté des gens qui l'habitent. Quoiqu'il n'y ait ni beaucoup d'esprit ni beaucoup d'art dans ces injures et ces malédictions, l'apologie est encore plus trivialement écrite et plus insipide. Le défenseur n'a qu'un seul avantage, c'est qu'il se nomme dans son dernier quatrain, tandis qu'il ne nomme point le satirique, *iste gyrovagus,* contre lequel il lance l'anathème :

Constare facio de meo nomine,
Sum Dei gratia dictus cognomine,
De Sancto nuncupor Omero. Crimine
Me mundes deprecor tu autem, Domine.

S'il était bien prouvé que l'auteur de ces vers était Anglais, et que son nom *de Sancto Omero* ne peut se rapporter à notre ancienne ville artésienne, puisque le saint qui lui a donné ce nom ne s'appelle pas *Omerus,* mais *Audomarus*, on voit du moins, par la courte mention que nous venons de faire de Jean, que la France n'aurait aucun puissant motif de le réclamer.

Mais il ne s'agit pas de recueillir ici, dans l'abondance confuse des poésies latines de ce siècle, ou quelques lieux communs, faibles imitations de l'antiquité, ou des controverses particulières, souvent fort minutieuses, tandis que nous rencontrons pour ces temps, sur tous les points de l'Europe chrétienne, des satires bien plus nombreuses, plus originales et plus vives, celles contre la puissance ecclésiastique.

Les plaintes sur l'avarice de Rome, la simonie des prélats et même des souverains pontifes, accusés de vendre, comme on disait alors, « le patrimoine du crucifié; » ces plaintes, souvent répétées par les troubadours et par les trouvères, eurent aussi des organes dans la langue latine, dans la langue de l'Église romaine. C'est ce qui était inévitable; car si les laïques dénonçaient avec une certaine amertume des abus qui les touchaient de moins près, on devait s'attendre à bien d'autres ressentiments de la part de ceux qui étaient ou se croyaient personnellement victimes de cette corruption sacrilége.

Les siècles précédents nous ont offert de nombreux exemples de cette sorte de satires latines, et nous avons eu naguère l'occasion d'en rappeler quelques-uns; le siècle présent occupe, à son tour, une assez grande place dans cette longue série d'imprécations contre un pouvoir qui aurait dû être toujours irréprochable, et que l'on aurait cru du moins plus respecté. Nous allons joindre quelques nouveaux documents aux pièces de cet immense procès, tout en ayant soin d'avertir que plusieurs de ces dépositions viennent, comme on en aura quelquefois la preuve, de témoins intéressés.

Hist. litt. de la Fr., t. XX, p. 627; t. XXI, p. 356-360.

Il y a lieu de croire que l'Angleterre, entre les nations catholiques, fut une des premières à lancer sur le continent de ces violentes attaques, inspirées par la haine et l'envie contre Rome. Si l'interdit pontifical qui frappa Philippe-Auguste produisit les cruelles représailles de son médecin, ce long manifeste en vers latins que nous avons retiré d'un oubli de six siècles, on attribue à l'interdit fulminé contre le roi Jean Sans-Terre, en 1208, un nombre infini de satires mordantes, de quatrains vengeurs, dont les premiers vers de la pièce suivante pourront faire juger le caractère et le rhythme :

Ibid., t. XXI, p. 333-362.

Utar contra vitia carmine rebelli.
Mel proponunt alii, fel supponunt melli;
Pectus subest ferreum deauratæ pelli,
Et leonis spolium induunt aselli.

Flacius Illyricus, de Corrupto Eccles. statu, p. 159, 160,406-408.— Thom. Wright, Political Songs, p. 14-18, 350; Latin poems attrib. to Walter Mapes, p. 36-39. — Carmina Burana, p. 19-21.

Nous ne savons pourquoi l'on a conjecturé, dans une note marginale, que ce dernier mot désignait les évêques ; mais il faut avouer que le lion représenterait assez mal le roi Jean. Il n'y a point d'allégorie dans ce qui suit :

Cum ad papam veneris, habe pro constanti,
Non est locus pauperi, soli favet danti;
Vel si munus præstitum non est aliquanti,
Respondet : Hæc tibia non est michi tanti.

Ovide, Metam., VI, 386.

Papa, si rem tangimus, nomen habet a re :
Quidquid habent alii, solus vult palpare;
Vel, si verbum gallicum vis apocopare :
Paez, *paez*, *dit li mot*, si vis impetrare.

Papa quærit, chartula quærit, bulla quærit,
Porta quærit, cardinalis quærit, cursor quærit,
Omnes quærunt; et si, quod des, uni deerit,
Totum mare salsum est, tota causa perit.

XIII SIÈCLE.

Cette pensée des exactions de Rome était présente à tous les esprits. Vers le même temps, dans une invective *Contra avaros,* beaucoup plus diffuse et plus banale, se retrouvent tout à coup les mêmes peintures de la cupidité insatiable du gouvernement romain :

Political Songs, p. 30, 31.

Horace, Epist., I, I, 100.

Roma, turpitudinis jacens in profundis,
Virtutes præposterat opibus immundis;
Vacillantis animi fluctuans sub undis,
Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis...

Roma cunctos erudit, ut ad opes transvolent,
Plus quam Deo, Mammonæ cor et manus immolent.
Sic nimirum palmites mala stirpe redolent :
Cui caput infirmum, cetera membra dolent.

Les couvents et les églises d'Angleterre avaient répété le même cri sur tous les tons et sur tous les rhythmes. Les camériers du pape, dont la faveur était nécessaire pour réussir à Rome, sont ainsi traités dans le manuscrit 384 d'Arundel, au Musée Britannique :

Thom. Wright, Early Mysteries, p. XXV.

Quidquid mali, Roma, vales
Per immundos cardinales,
Perque nugas decretales;
Quidquid cancellarii
Peccant, vel notarii,
Totum camerarii
Superant papales.

Gilberti Carmina, ed. Ludov. Tross, Hammone, 1849, in-8°, d'après le ms. 723-727 de la biblioth. de Bruxelles.

C'est aussi contre les prélats et le clergé de l'Église romaine que sont dirigés des vers du même temps, publiés seulement en 1849, d'après un manuscrit du XIIIe siècle, sous le nom d'un Gillebertus, qui se désigne lui-même par un acrostiche, *Gillebertus fecit,* et qui paraît être Belge. Ce sont deux satires, dans le rhythme de la plupart de celles de Gautier Map, dont le nom va être souvent cité. La première blâme d'abord l'abus de confier de hautes fonctions ecclésiastiques à des enfants de race noble, et de les appeler à gouverner les autres dans un âge incapable de se gouverner soi-même. On y décrit ensuite, avec des détails qui peuvent intéresser l'histoire des arts et des mœurs, mais assez étendus pour former à eux seuls comme une pièce à part, le luxe des grandes maisons abbatiales ou épiscopales, signalé déjà dans le titre général du poëme : *De Su-*

perfluitate clericorum. L'ouvrage commence par ces vers, qui devaient peu recommander la littérature profane, puisqu'on ne s'y sert de l'imitation de Juvénal que contre les gens d'Église :

Ad scribendum equidem hebes et piger sum ;
Sed cum vulgus videam vitiis immersum,
Clerumque conspiciam undique perversum,
Si natura negat, facit indignatio versum.

Juvénal, Sat., 1, 79.

L'auteur, dans ses plaintes monotones sur la multiplicité des bénéfices et l'ardeur qu'on met à se les disputer, ose même parler des évêques, c'est-à-dire, selon son expression, regarder dans le ciel :

Quo, vesane, navigas? Nimis tendis velum ;
Jam tangis episcopos, os ponis in cœlum ;
Tuum in te forsitan revertetur telum :
Dele hoc, vel potius signa per obelum.

Ce moine mécontent, qui croit imiter Juvénal, est sans doute bien loin de son modèle, soit pour la composition, qui est très-prolixe et très-désordonnée, soit pour le style, où il laisse dégénérer souvent le naturel en platitude, l'esprit en subtilité ; son seul avantage est de garder quelque pudeur :

Sed tacere melius illa, quæ teguntur.

A ce long poëme, où sont entassés, comme un nouvel exemple des abus de l'oisiveté claustrale, deux cent soixante et dix-sept quatrains rimés, qui pourraient être réduits de plus de deux tiers, si l'on en retranchait toutes les répétitions stériles, succède une autre série de cent onze quatrains de la même sorte, ayant pour titre : *Quispiam ad quamdam virginem,* et débutant par l'acrostiche, *Gillebertus fecit.* Si les gros bénéficiers de l'Église romaine, les abbés, les prélats, ne sont pas traités avec indulgence dans la précédente satire, il faut avouer que, dans celle-ci, les religieuses trouvent, dès l'abord, un censeur qui ferait trembler pour elles ; mais peu à peu les conseils affectueux prennent la place des reproches ; il y a, en général, plus de douceur, plus de réserve, et une certaine convenance des pensées et du style avec le sujet. Aussi l'auteur s'est-il nommé. On prétend que

L. Tross, præfat., p. xv.

nous lui devons les deux poëmes, et que si l'indignation lui a dicté le premier, la prudence l'a empêché d'y mettre son nom. Ce ne serait pas lui faire beaucoup d'honneur que de le supposer plus hardi contre les religieuses, qui n'avaient point de bénéfices à lui donner ou à lui refuser.

Les murmures contre les premiers pasteurs reviennent sans cesse avec une violence nouvelle dans les poésies latines qu'avait recueillies l'abbaye bavaroise de Benedictbeuren, et qui lui étaient apportées des divers points du monde chrétien. Qu'on en juge par quelques mots d'une pièce qui ne se trouve pas ailleurs, comme beaucoup d'autres, et qui n'est pas la plus sévère de toutes :

Carmina Burana, p. 1-112.

Ibid., p. 43.

Jam mors regnat in prælatis.
Nolunt sacrum dare gratis.
Postquam sedent jam securi,
Contradicunt sancto juri.

Sunt latrones, non latores,
Legis Dei destructores;
Simon sedet inter eos,
Multos facit esse reos.

A cette accusation de simonie, qu'on ne cesse de répéter, se joignent, mais plus rarement, des reproches d'ignorance :

Ibid., p. 13.

Sub brevi doctus tempore
   Stultus dum incappatur,
Pleno prophetat pectore,
   Ructans interpretatur,
Et disputat cum rhetore,
   Qui tacet et miratur,
   Quod vir justus tollatur,
Et assumptus de stercore
   Sententias loquatur.

Mais il est une plainte qui paraît s'être élevée surtout de l'Allemagne contre l'Église romaine, et qui, reparaissant sous toutes les formes dans les écrits d'alors, mérite d'être signalée, soit comme un fait de l'histoire littéraire du temps, soit comme un pressentiment du schisme qui, au bout de trois cents ans, finit par éclater.

Dans les premières années du XIIIe siècle, ce même besoin de réforme cléricale qui fit accueillir avec faveur les austères communautés de Saint-Dominique et de Saint-Fran-

çois, engagea les supérieurs ecclésiastiques à renouveler plus rigoureusement que jamais, quoique toujours vainement, les anciennes règles canoniques sur l'incontinence des clercs. En 1215, le quatrième concile général de Latran a un long article sur ce point délicat, où il est en droit d'exiger d'autant plus qu'il n'interdit pas absolument le mariage des prêtres : *Qui autem, secundum regionis suæ morem, non abdicarunt copulam conjugalem, si lapsi fuerint, gravius puniantur, quum legitimo matrimonio possint uti.* Il paraît que l'habitude qu'on avait le plus de peine à déraciner, était celle des gouvernantes, des ménagères ou *focariæ,* désignées par plusieurs autres noms, et même par celui de concubines. En France, nous avons vu qu'un grief personnel de Gilles de Corbeil, qui était chanoine, contre le cardinal Galon, légat du saint-siége auprès de Philippe-Auguste, venait sans doute du premier article des constitutions données par le prélat à l'université de Paris, où il proscrit toutes les complices supposées des diacres et des chanoines, *focarias, vel mulieres alias, de quibus mala suspicio suboriri possit.* Il fallait que les mauvais soupçons eussent fait de grands progrès dans l'esprit du peuple; car nous lisons cette définition injurieuse dans un vieux glossaire : « *Focaria*, prestresse. » En Angleterre, les *focariæ* reviennent à tout moment, et dans les décrets promulgués par les conciles, et dans les statuts des évêques *de focariis amovendis*, et dans les poésies satiriques contre les clercs, et dans les doléances des clercs eux-mêmes, qui ne supportèrent jamais sans murmure ce prétexte de vexation. L'Italie et l'Espagne secouèrent aussi fort souvent le joug de cette rigueur disciplinaire. Mais c'est en Allemagne surtout que la défiance importune de Rome suscita de vives plaintes; il y eut, dès l'an 1074, au sujet d'un décret analogue porté en concile par Grégoire VII, comme un soulèvement de tout le clergé allemand contre cette rigueur, qu'il traitait d'hérésie; et peu s'en fallut qu'un archevêque de Mayence, un évêque de Passau, n'expirassent sous les coups de leurs prêtres révoltés.

Hist. litt. de la Fr., t. X, p. 515.

Canon. 14, ap. Labb. Concil., t. XI, col. 168.

Hist. litt. de la Fr., t. XXI, p. 360.

Biblioth. nat. de Paris, mss. lat., n. 521.

Thom. Wright, Political Songs, p. 352.

Fleury, Hist. ecclésiast., t. XII, p. 108, 191, 195, 404; t. XIII, p. 75; t. XIX, p. 329, etc.

Ibid., t. XIII, p. 258-265.

La question paraîtrait devoir être complétement éclaircie par une thèse écrite en 1670, *de Clero Germaniæ pro uxoribus suis pugnante ;* mais le titre représente bien mieux que l'ouvrage même l'ardeur du clergé de l'Allemagne dans cette cause. Une autre discussion, soutenue à Durlach en 1686, *de Cœlibatu ministrorum Ecclesiæ,* n'est bonne aussi qu'à

Par George Lihen, Bareuth, 1670, in-4°.

Par Paul Fréd. Wœgtlin, Durlach, 1686, in 4°.

faire voir la persévérance dans une opposition qui avait remporté depuis longtemps la victoire.

Lat. poems of Walter Mapes, p. 256.

Nous croyons donc que l'on peut attribuer à l'Allemagne plusieurs de ces satires latines où les prêtres qui vivaient avec une *focaria,* nommée aussi par dérision *presbytera*, essayèrent de se venger des nouvelles poursuites exercées, depuis l'an 1215, contre eux et leurs compagnes. Il s'en fit beaucoup de ce genre en France et en Angleterre. Dans ce dernier pays, les pages d'un manuscrit harléien, où s'était conservée une semblable plaisanterie, accompagnée de malédictions contre le pape Innocent III, ont été impitoyablement grattées; ce qui n'a pas empêché de les lire. Il était difficile que l'autorité ecclésiastique tolérât les derniers vers, qui la menaçaient d'une résistance universelle :

Ibid., p. 171-173. — Bale, Script. Britann., p. 262. — Croke, l. c., p. 103.

Ecce jam pro clericis multum allegavi,
Necnon pro presbyteris multa comprobavi.
Pater noster nunc pro me, quoniam peccavi,
Dicat quisque presbyter cum sua suavi.

Entre les nombreuses pièces contre le fameux décret, il en est une qui ne s'est point trouvée dans les manuscrits d'Oxford ou de Londres, publiée d'abord au delà du Rhin, et née peut-être en deçà, mais qui, de quelque part qu'elle vienne, semble digne d'être indiquée de préférence, parce qu'elle en résume beaucoup d'autres, et traite le sujet avec plus d'esprit. C'est le récit comique, attribué fort mal à propos à Hildebert du Mans, d'un prétendu synode, où les plus graves docteurs délibèrent sur l'ordre cruel que leur évêque vient de leur transmettre : *Consultatio sacerdotum super mandato præsulis;* espèce de procès-verbal en quarante-trois quatrains, semblables, pour la mesure et pour la rime, à ceux de la plupart de ces satires :

Croke, l. c., p. 83-85.

Clerus et presbyteri nuper consedere
Tristes in capitulo simul, et dixere :
Nostras vult ancillulas præsul removere;
Quid debemus super hoc ergo respondere?

Flacius Illyricus, de Corrupto Eccles. statu, p. 371-377. — Walter Mapes, p. 174-179.

Le doyen du pieux collége, après avoir exposé l'objet qui les réunit et le péril dont ils sont tous menacés, donne la parole à un habile théologien, très-fort sur le droit canonique, et qui n'en conclut pas moins, comme on l'avait fait en 1074,

au nom de la fragilité humaine, contre une odieuse tyrannie. Un vieillard le combat, et dit qu'il faut obéir. Comme le chantre, qui est d'un autre avis, impute cette condescendance à l'âge du préopinant, celui-ci se rétracte, et soutient qu'il a seulement voulu dire qu'il était sage de céder pour un temps à une accusation formidable, et de cacher aux laïques le corps du délit. Le cellérier propose d'échanger, à cette occasion, sa servante laide et borgne contre la jeune gouvernante du vieux prêtre, qui, par là, sera bien mieux à l'abri du soupçon. L'écolâtre, l'architecte (*structurarius*), un chanoine (pouvait-il en être autrement?), sont pour la révolte ouverte.

Des dignitaires du chapitre, on passe aux prêtres de la paroisse. Le curé, le vicaire, vingt autres, protestent qu'ils ne briseront pas un lien que l'Église a toujours permis. Le curé cite les Clémentines, non pas les Décrétales de Clément V, mais celles qu'on attribue à saint Clément de Rome :

Credo quod hanc, domini, nostis Clementinam :
Omnis debet clericus habere concubinam.
Hoc dixit, qui coronam gerit auro trinam ;
Hanc igitur retinere decet disciplinam.

Pseudo-Clem., Canon. apostol., c. 5, vel 6, ap. Concil. Labb., t. I, col. 25 et 48.

La conclusion, qui n'est qu'un cri unanime de résistance, ne paraît avoir rien d'exagéré; car l'histoire atteste que déjà s'était manifesté dès longtemps, à ce sujet, un véritable esprit de rébellion à la puissance apostolique. Seulement on récapitule ici, dans une intention maligne, ce que cette controverse avait fait dire de plus vif, depuis deux ou trois siècles, chez les nations catholiques, non par le clergé peut-être, mais contre le clergé.

Si des séculiers nous en venons aux réguliers, nous retrouvons la satire. L'Église, dont les injonctions les plus sages et les plus respectables n'échappèrent pas au sarcasme, dut être encore moins épargnée dans la personne des nouveaux agents qui vinrent troubler alors son antique hiérarchie, de ces ordres mendiants, de ces dominateurs du XIII[e] siècle, plus maîtres que les rois, et qu'il faut s'attendre à voir subir à leur tour, comme toute usurpation, la vengeance du ridicule. A peine institués, les nouveaux moines furent vendeurs d'indulgences. Cette vente, comme celle des plus hautes dignités ecclésiastiques, continua d'être un sujet inépuisable de plaintes et de railleries. Hugues de Trimberg, maître d'é-

Bonstetten, Romans chevaleresques de l'Allem., p. 382.

cole à Bamberg, disait, vers la fin du siècle, dans un poëme allemand, bientôt populaire : « A Rome, les indulgences, les « abbayes, les évêchés, sont à l'encan; vous pouvez y acheter « saint Pierre, et l'on vous donnera encore saint Paul par-« dessus le marché. Une feuille de parchemin et un morceau « de plomb rendent le calme à la conscience du meurtrier : « le plomb est la monnaie de Rome; elle l'échange contre « l'or et l'argent. »

Carmina Burana, p. 22.

L'Allemagne parodiait même les évangiles, pour mieux décrier les exactions de la chancellerie pontificale : *Initium sancti evangelii secundum Marcas argenti. In illo tempore dixit papa Romanis : Cum venerit Filius hominis ad sedem majestatis nostræ, primum dicite : Amice, ad quid venisti? At ille si perseveraverit pulsans, nil dans vobis, ejicite eum in tenebras exteriores*, etc.

En France, nous avons vu les mêmes accusations se reproduire sous toutes les formes. Les trouvères, les troubadours les répètent à l'envi.

Biograph. britannico-hibern., p. 331.

Voici maintenant que l'avidité des moines quêteurs, leur rapide opulence, leur pouvoir temporel, qui contrastaient avec l'humilité de leurs vœux, viennent fournir un nouvel aliment et aux griefs contre Rome, et à l'ancienne défiance qu'inspiraient les communautés monastiques. Il y a une ample collection, aujourd'hui presque entièrement publiée, de poésies satiriques latines, mises sous le nom d'un prétendu Golias, évêque des goliards, et qui passent pour être en grande partie l'œuvre d'un Anglais, de Gautier Map. La race des goliards, bien plus réelle, malgré une note manuscrite citée par Tanner, qu'un évêque ou un poëte Golias, et qui devint l'image populaire des mauvais moines, pouvait ouvrir ses rangs à quelques laïques; mais elle se composait surtout de membres du clergé qui ne mérita pas toujours le nom de régulier, et elle dut être originaire des cloîtres. Il paraît, en effet, que c'est à l'ombre des monastères que se forma dans le XIIe siècle, et peut-être auparavant, cette joyeuse confrérie, qui, bravant les anathèmes des conciles et du saint-siége, se perpétue à travers les âges suivants, et fait naître, dans la langue ecclésiastique, une multitude de plaisanteries et de satires. Les actes qui proscrivent les goliards, mais toujours en vain, peuvent aider à les définir.

Martène, Ampliss. collect., t. VII, col. 117,

Un des statuts du concile de Trèves, en 1227, enjoint aux curés de ne point permettre que les truands et autres éco-

liers vagabonds, ni les goliards, chantent des vers à la messe après le *Sanctus* et l'*Agnus Dei*, ou dans les divins offices, parce que c'est une occasion de trouble pour le célébrant et de scandale pour les fidèles.

n. 94. — Hist. litt. de la Fr., t. XXI, p. 600.

Au concile de Château-Gontier, dans la province métropolitaine de Tours, en 1231, le dix-neuvième canon ordonne « que les clercs ribauds, principalement ceux qu'on nomme « goliards, soient tondus et même rasés par les soins des « évêques, des archidiacres, des officiaux, des doyens, au « point de faire disparaître la tonsure cléricale, mais de « manière cependant que tout péril et tout scandale soit « écarté. » Canon reproduit dans les constitutions de Gautier, archevêque de Sens, non pas en 923, sous le premier Gautier, comme l'avaient supposé Labbe et Cossart, mais plutôt, selon la conjecture de Martène, vers l'an 1239, sous Gautier Cornut, mort en 1241. Dans les changements faits à l'ancien texte, le simple mot *goliardi* est remplacé, au treizième article, par une périphrase : *maxime qui vulgo dicuntur de familia Goliæ*.

Maan, Metro pol. turonens, part. II, p. 52.

Concil., éd. de Labbe, t. IX, col. 578.

Ampliss. collect., t. VII, col. 138. — Hist. litt. de la Fr., t. XVIII, p. 278.

Les statuts synodaux promulgués, en 1289, par Raymond de Caumont, évêque de Rodez, infligent des peines rigoureuses, après trois avertissements, aux prêtres qui auront passé un an, ou même moins, dans la goliardie ou l'histrionage, *in goliardia vel histrionatu;* et, au siècle suivant, les additions faites aux mêmes statuts vers l'an 1336, comme pour mieux prouver l'inefficacité des anciennes menaces, répètent qu'il est défendu aux clercs d'être jongleurs, goliards ou bouffons, *joculatores, goliardi, seu bufones*. Ce sont, à peu près, les termes du Sexte, ou des nouvelles Décrétales sanctionnées par Boniface VIII en 1299. Les statuts de Jean, évêque de Liége, en 1287, et le concile de Cologne, en 1300, interdisent aussi les quêteurs goliards, qui prêchaient sur les places, ou allaient de porte en porte offrir des indulgences.

Thes. anecdot., t. IV, col. 727, 729, etc.

Liv. III, tit. I, c. I.

Thes. anecdot., t. IV, col. 881. — Hist. litt. de la Fr., t. XX, p. 143.

Les vices qu'on reprochait aux gens ainsi nommés ne sont pas jusqu'à présent très-nettement décrits; mais l'origine de leur nom peut faire croire qu'un de ces vices était la gourmandise, *gula*, qui, on le verra bientôt, n'excluait pas les autres. La langue vulgaire, qui ne s'empara que tard de ce sujet fécond, uniquement traité d'abord dans la langue de l'Église, dit aussi *goliard, goulard, gouliardie, goliardois, gouliarder, gouliardeusement,* etc. Gautier de Coinsi, parmi les héros de ses nombreuses poésies françaises en l'honneur

Méon, Nouv. rec. de fabliaux, t. II, p. 447-458.

V 2

Canterbury Tales, v. 562, avec la note de Tyrwhitt.

Dict. étymolog., t. I, p. 683.

de la Vierge, compte un clerc Golias, surnommé Lechefrite, qui, pour subvenir à de folles dépenses, avait résolu de voler son abbaye. Chaucer a connu aussi les *goliardeis*. On peut faire venir de la même origine, avec *goulafre* et *gouliafre*, le mot de *goinfre*, dont l'étymologie avait échappé à Ménage, et qui est une dernière forme, populaire encore, de cette vieille injure adressée, au moins depuis le XIIe siècle, à quelques moines ou à leurs disciples.

Pline, Nat. hist., X, 48.

Cicéron, de Finib., II, 8. — Macrobe, Saturnal., II, 9.

Mss. de la Biblioth. nat. de Paris, anc. fonds lat., n. 8635, fol. 122 v°-124.

De *perna*, jambon; *caucus*, vase à boire.

Psalm. XLI, v. 2, *ad fontes aquarum*.

Méon, Nouv. rec. de fabliaux, t. I, p. 301-306.

Paul, Epist. ad Galat., VI, 2.

Pierre, Epist., I, 1, 8. — Jean, Epist., I, 4, 20.

Le chef de ces buveurs et mangeurs insatiables, dont le gosier est un abîme, un gouffre (autre étymologie peut-être), et qui ont pour modèle dans l'antiquité latine le fameux Apicius, *nepotum omnium altissimus gurges*, est quelquefois nommé plus tard Gorgias, de même qu'il y eut chez les Romains un Fabius et un Gallonius qui tous deux furent surnommés *Gurges*. Une plaisanterie inédite, dont la copie est du XVe siècle, commence ainsi : *Nos Gorgias, ingurgitantium abbas, bachantium antistes, totius plage australis montis Pernasi et Caucasi summus pontifex, omnibus ac singulis religiosis conuentualibus, necnon conuersis nostris, salutem, et sinistri cubiti amplissimam benedictionem. Quemadmodum desiderat ceruus montes aquarum*, etc. C'est une charte grotesque, née dans le quartier de l'université, où l'on cite le prophète Balifranck (Bâfreur); où l'on recommande aux confrères, comme dans la *Devise aus lecheors*, de bien boire, manger, rire, et de se reposer de leurs travaux dans la compagnie des sœurs, conformément à ce verset, fidèlement transcrit : *Alter alterius onera portate*, ainsi qu'à cet autre, qui est une simple imitation : *Si non diligitis sorores, quas semper vobiscum habetis, quomodo diligetis me, quem non videtis?* Ces bouffonneries, qui ont souvent peu de sel et de clarté, se terminent par une date qui n'est ni plus piquante ni plus facile à traduire que tout le reste : *Datum in ciuitate nostra Burgiran, anno decimo popinatus nostri.*

Tom. XV, p. 496, 497; t. XVI, p. 177,

Pour revenir à Golias, dont Gorgias ne nous a pas beaucoup éloignés, il est temps de parler de celui qui passe pour le principal auteur des facéties connues sous le titre de *Prædicatio Goliæ*, *Apocalypsis Goliæ episcopi, Confessio Goliæ, Goliæ querela ad papam*, ces chapitres comiques de la grande histoire du clergé. C'est un écrivain déjà cité dans le présent ouvrage, pour avoir fait passer du latin en prose française, fort librement sans doute, plusieurs récits chevaleresques de la Table ronde; Gautier Map, nommé par les

Anglais Walter Mapes, qui, après avoir étudié à Paris, devint successivement chanoine de Salisbury et de Saint-Paul de Londres, préchantre de Lincoln, curé de Westbury dans le comté de Gloucester, et enfin archidiacre d'Oxford. Il fut mieux récompensé, comme il le disait à son ami Giraud de Barri, pour ses contes en langue vulgaire, que celui-ci pour tous ses savants ouvrages en latin. Nous tenons le propos de Giraud lui-même. Ce témoignage d'un contemporain sur l'identité de l'archidiacre avec le traducteur français de Lancelot du Lac, puisqu'il veut n'avoir fait que traduire, doit dissiper au moins une partie de l'obscurité qu'avait répandue sur cette question un copiste du XIVe siècle. On peut croire que maître Gautier, appelé messire par ce copiste, mourut vers les premières années du siècle où écrivait son ami, peut-être vers l'an 1210. Il paraît qu'il avait vu Rome, et qu'il assista au troisième concile de Latran, sous Alexandre III, en 1179 : ses peintures de la cour de Rome doivent acquérir par là une certaine autorité.

187. — P. Paris, Mss. fr., t. II, p. 347, 362.
Tanner, Biograph. britannico-hibern., p. 507. — Thom. Wright, The latin poems attrib. to Walter Mapes, p. V-XLV; Biograph. britann. literar., t. II, p. 295-310.
Silvestris Giraldi Cambr. Expugnat. Hibern., ap. Camdeni Anglica, etc., p. 813.

Plusieurs de ses pièces latines, qu'il ne faut point juger, comme on l'a fait, par quelques mauvais vers, étaient éparses dans le recueil de Flacius Illyricus et dans celui de Jean Wolf; Bale en avait extrait des invectives contre Rome. De notre temps, un éditeur zélé, M. Thomas Wright, en a publié à Londres, pour la Société de Camden, une collection plus complète, ornée d'une introduction historique, de notes, et d'un riche appendice, formé de traductions et d'imitations des pièces originales en diverses langues modernes.

De corrupto Eccl. statu, p. 132, 149, 152, etc. — Lection. memorab., t. I, p. 430-443. — Leyser, Hist. poet. med. ævi, p. 776-788.
Bale, Scriptor. Angl., cent. III, n. 61.

Quelles sont, parmi ces pièces, celles qu'on peut supposer de Gautier Map? La critique le déciderait avec peine aujourd'hui, quoiqu'il lui soit permis, s'il faut le dire, d'hésiter davantage encore à y reconnaître Gautier de Châtillon, l'auteur de l'Alexandréide. Nous indiquerons les plus caractéristiques entre celles qui ont été jusqu'à présent attribuées à l'archidiacre. Elles portent presque toutes le nom de Golias. A-t-il existé réellement un versificateur latin dont ce fût là le vrai nom? Chose singulière! un contemporain et un ami de l'auteur, Giraud de Barri, autorisait à le croire, et il en faisait le plus gourmand des parasites, peut-être pour mieux dérouter l'opinion qui aurait accusé l'archidiacre de tant de vers téméraires; mais personne ne croit plus, malgré Warton, que l'évêque des goliards fût autre qu'un personnage d'emprunt.

Édélest. du Méril, Poésies pop. latines, 1847, p. 144 et suiv.
Lat. poems attrib. to Walter Mapes, p. XXXVIII.
Hist. of english poetry, t. III, p. 185. — Croke, l. c., p. 94. — De la Rue,

Bardes, jongleurs, etc., t. II, p. 238.

Il y aurait moins de doutes et sur ce point et sur beaucoup d'autres qui regardent l'évêque et son troupeau, si la Confession de Golias lui-même, *Confessio Goliæ*, qui devrait nous apprendre tant de choses, était plus générale et plus sincère. Cette Confession, dans un des manuscrits qui l'ont conservée, différent de la copie des Bénédictins de Bavière, s'adresse à l'évêque de Coventry, Hugues de Nonant, qui occupa ce siége de l'an 1186 à l'an 1199, et qui fut, comme l'auteur, un grand ennemi des moines, qu'il chassa de sa ville épiscopale, pour n'y admettre que le clergé séculier. Golias, qui n'avait pas besoin de l'entretenir d'une foule de détails que l'évêque savait aussi bien que lui, se contente d'avouer ses trois passions dominantes, l'amour, le jeu et le vin : une étude attentive de ses autres écrits peut seule nous apprendre le reste.

Lat. poems attrib. to Walter Mapes, p. 75.
Carmina Burana, p. 67-71.

Nous ajouterons seulement qu'une Confession si peu sérieuse, si peu digne, malgré un ancien témoignage, d'être adressée à un évêque, paraît avoir fait le tour de l'Europe; car l'exemplaire de Benedictbeuren substitue l'archevêque de Cologne à l'évêque de Coventry; et les copies que nous connaissons terminent les aveux du poëte sur ses faiblesses amoureuses par un quatrain qui doit venir de l'université de Pavie, de cette ville célèbre par ses nombreuses tours, entre lesquelles il ne s'en trouve pas, dit-il, une seule qui porte le nom de la chaste Aricie, aimée de Diane et chantée par Virgile :

Æneid., VII, 761-777.

Si ponas Hippolytum hodie Papiæ,
Non erit Hippolytus in sequente die;
Hunc ad opus Veneris ducunt omnes viæ;
Non est in tot turribus turris Ariciæ.

Lat. poems, etc., p. 54-57.
Ibid., p. xxxi.

On ne remarque plus aujourd'hui, dans le recueil qui porte le nom de Gautier Map, qu'une satire, véritablement fort brutale, contre l'ordre de Cîteaux, qu'il avait souvent attaqué, comme dit son ami Giraud, parce que les cisterciens l'avaient inquiété dans la possession de sa cure de Westbury; mais le même recueil conserve assez d'autres pièces, soit de lui, soit d'un ou de deux siècles après lui, contre toute la gent monastique, le clergé, les prélats, les cardinaux, le pape. L'invective y prend un grand nombre de formes diverses; on y parodie tour à tour et la confession, comme on vient de le voir, et l'Apocalypse, et la

prédication, et les hymnes de l'Église. Les efforts opiniâtres des moines pour envahir les universités, en Angleterre comme en France, sont l'objet d'une satire de plus de deux cents vers, toujours en quatrains monorimes, qui devrait être plus intéressante qu'elle ne l'est pour l'histoire des études. C'est une Métamorphose de l'évêque Golias, toute pleine d'allégories pédantesques, et bien propre à faire voir, sans doute contre l'intention de l'adversaire des moines, que l'enseignement du clergé séculier n'avait pas beaucoup plus de clarté et de goût que celui des ordres religieux. Il est certain qu'on suit fort difficilement, à travers cette longue et diffuse énumération de docteurs, les exemples et les raisonnements qui mènent à cette conclusion :

Ibid., p. 21-30.

Cucullatus igitur grex vilipendatur,
Et a philosophicis scholis expellatur. Amen.

Les apostrophes aux simples prêtres se réduisent souvent à un reproche devenu vulgaire depuis la discipline rigoureuse établie par le concile de Latran :

O sacerdos, hoc responde,
Qui frequenter et jucunde
Cum uxore dormis, unde

Mane surgens, missam dicis,
Corpus Christi benedicis,
Post amplexus meretricis
Minus quam tu peccatricis?

Ibid., p. 49. — Carm. Burana, p. 36.

Les avertissements aux prélats seraient aussi plus vifs et plus piquants, s'ils ne reproduisaient presque toujours l'éternelle imputation d'avidité et de simonie :

Præbendæ nunc temporis ducuntur ad forum ;
Simonia pullulat, et dilatat chorum.
Sed disperdet Dominus iter impiorum,
Conquassabit capita in terra multorum.

Inaudita dicerem, si liceret fari :
Pauper procul pellitur omnis ab altari, etc.

Lat. poems, etc., p. 40.
Psalm., I, 6 CIX, 6.

Quelquefois cependant l'expression a une certaine énergie, comme dans cette menace des peines que le dernier jugement doit infliger aux mauvais prélats :

Ibid., p. 53.

Nihil ibi dabitur bullæ vel scriptori,
Nihil camerario, nihil janitori ;
Sed dabuntur præsules pessimo tortori,
Quibus erit vivere sine fine mori.

L'auteur, qui avait vu Rome et le sacré collége, en parle comme en ont souvent parlé les poésies françaises et provençales du même temps; mais ce n'est pas encore assez pour lui : la témérité de l'accusateur, dans une pièce que nous retrouvons en Bavière, et dont nous avons cité quelques traits (*Golias in Romanam curiam*), s'élève enfin jusqu'au chef même de la chrétienté. Il représente ailleurs le pape, dans un fort mauvais quatrain, sous l'image d'un lion dévorant, un des quatre animaux de l'Apocalypse de Golias. Cette Apocalypse, dont il y a des copies dans presque toutes les grandes bibliothèques de l'Europe, et qui paraît avoir été la plus répandue de ces poésies satiriques, n'en est cependant pas la plus ingénieuse. Il est donc permis de croire que si elle a été longtemps populaire, si on l'a traduite en plusieurs langues, c'est qu'elle embrassait, dans sa parodie de la vision de saint Jean, l'Église tout entière, et qu'elle n'y épargnait personne.

Carmina Burana, p. 19-21.

Lat. poems, etc., p. 1-20.

Nous ne saurions dire si toutes les pièces attribuées dans les divers manuscrits à Gautier Map, et comprises dans la première partie du recueil imprimé sous son nom, comme une Altercation entre l'eau et le vin, imitée en français, en espagnol, et quelques épigrammes assez communes, sont réellement de l'archidiacre d'Oxford; mais nous croyons du moins pouvoir affirmer que la plupart des poëmes de la seconde partie, qui n'ont été réunis à ses œuvres que par conjecture, ne lui appartiennent point, et que, dans la première même, les six vers hexamètres, *de Mantello a pontifice dato,* sont, d'après un manuscrit de Paris, de Payen Bolotin, chanoine de Chartres au XII[e] siècle, et qu'ils viennent d'une pièce de vingt-trois vers, dont le manuscrit de Londres ne donne qu'un extrait.

Ibid., p. 87-92, 299-310. — Carmina Burana, p. 232, 233. — Nouv. fabliaux publ. par Jubinal, t. I, p. 293-311.

Hist. litt. de la Fr., t. XI, éd. de 1841, p. 10; not. des nouv. éd., p. 15.

Il nous semble difficile surtout que le grand nombre de poésies dévotes comprises dans la seconde partie soient l'œuvre de cet esprit vif et moqueur. L'insipide homélie *de Maria Virgine,* amas informe de cinq cent soixante-seize vers, ne saurait être de la même main que la Confession de l'évêque Golias, non pour les sentiments pieux qu'on lui ferait exprimer, puisque l'évêque peut s'être converti, mais

pour le style, qui n'offre aucune des qualités que cette forme un peu barbare n'exclut pas, et que laissent voir quelquefois les pièces satiriques.

Il y a néanmoins dans cette série une espèce de lamentation que nous attribuerions volontiers à l'archidiacre; c'est la dernière pièce, *de Ruina Romæ*. Flacius Illyricus et Jean Wolf l'avaient, il est vrai, publiée anonyme, et elle se retrouve avec des changements, toujours sans nom, dans le recueil de l'abbaye de Benedictbeuren; mais quelques traits nous paraissent convenir à la jeunesse de Gautier Map, lorsqu'il vint à Rome (*Vidi, vidi caput mundi*), et qu'il put y connaître deux hommes qu'il est heureux de ne point confondre avec les satellites méprisables d'un pouvoir révéré, avec ces cardinaux avides, qu'il appelle, non point *cardinales*, mais *dii carnales*, avec tous ces trafiquants du patrimoine du Crucifié, comme il dit après tant d'autres :

P. 217-222. — Flac. Illyricus, l. c., p. 408-415. — J. Wolf, Lect. memorab., t. I, p. 376, 377. — Leyser, l. c., p. 1229. — Edélest. du Méril, Poés. pop. lat., 1843, p. 231. — Carmina Burana, p. 16-18.

Cardinales, ut prædixi,
Novo jure, Crucifixi
Vendunt patrimonium.

L'un est Pierre, qu'il nomme *Petrus papiensis*, élu évêque de Meaux, et qui est peut-être, malgré des incertitudes que les historiens de l'Église n'ont point dissipées, le cardinal Pierre, évêque de Meaux pendant quelque temps vers l'an 1174, quoiqu'il gardât son titre de légat du saint-siége en France. L'autre, qu'il désigne simplement par le nom d'Alexandre, et qu'il compare à Élisée luttant contre l'influence corruptrice du traître Giezi, pourrait être le pape lui-même, Alexandre III, qui siégea de l'an 1159 à l'an 1181. On se plairait à voir, dans cet éloge mêlé à de si cruelles satires, un honorable témoignage d'équité.

Ciacon., Vitæ pontif., t. I, col. 1090, 1095. — Gall. christian., t. VIII, col. 1616.

Reg., IV, 5, 26.

Nous n'aurions point non plus de répugnance à croire que Gautier Map, à qui de nombreux manuscrits d'Angleterre semblent attribuer, sous le nom de Golias, la pièce intitulée : *Dialogus inter Aquam et Vinum*, où l'on trouve de l'esprit, et dont nous avons une imitation française, peut avoir donné quelquefois à la satire cette forme dramatique des débats en dialogue, appelés *tensons* par les troubadours et *disputoisons* par les trouvères. On voit aux prises, dans des scènes mises sous son nom, le Corps avec l'Ame, le Cœur avec l'Œil, deux moines dont l'ordre n'est pas nommé, deux au-

Lat. poems, etc., p. 87-92. Jubinal, Nouv. rec. de fabliaux, t. I, p. 293-311.

tres moines qui appartiennent l'un à Cluni, l'autre à Clairvaux; un logicien avec un prêtre; Flora, qui aime un prêtre, et Phyllis, qui aime un chevalier. Cette lutte du pour et du contre, qui semble inviter à la liberté de la pensée et du langage, ne devait pas être antipathique à un esprit comme le sien.

Hommey, Supplem. patr., p. 421-440. — Hildeb. Op., col. 943-958. — Hist. litt. de la Fr., t. XI, p. 357-359.

Croke, l. c., p. 95-99. — Lat. poems, etc., p. 95-106, 321-349. — Édélest. du Méril, Poés. pop. lat., 1843, p. 217-230. — Le Glay, Mss de Lille, p. 51, 287.

Le dialogue entre le Corps et l'Ame, dont l'idée toute naturelle, développée par Hildebert au XII[e] siècle, se montre, dit-on, dès le X[e] en anglo-saxon, et dont il y a des imitations dans la plupart des langues européennes, grecque moderne, française, provençale, italienne, anglaise, allemande, danoise, flamande, a dû éprouver quelques vicissitudes en traversant ainsi plusieurs nations. Le changement qui nous intéresse le plus est l'addition faite au commencement, dans des copies de Paris, de Lille et de Vienne, de deux quatrains qui manquent aux manuscrits des bibliothèques anglaises :

Vir quidam extiterat dudum eremita
Philbertus Francigena, cujus dulcis vita,
Dum in mundo viveret, se deduxit ita;
Nam verba quæ protulit, fuerunt perita, etc.

Leçon exactement reproduite dans la version française que nous ont conservée les manuscrits de Rome et de Paris :

Ad. Keller, Romvart, p. 127-132. — P. Paris, Mss. fr., t. VII, p. 340.

Une grant vision en ce liure est escripte;
Jadis fu reuelée à dant Philbert l'ermite,
Qui fu si saint preudoms et de si grant merite,
C'onques par lui ne fu fausse parole dite.

Le rêve de ce Philbert ou Fulbert lui fait voir et entendre une Ame qui reproche au Corps qu'elle vient de quitter les péchés où l'a entraînée ce compagnon de son pèlerinage terrestre, et les peines qu'ils vont avoir à souffrir ensemble dans l'autre monde. Le Corps lui répond que c'était à elle de commander, à lui d'obéir, et que s'il a fait mal, elle ne doit accuser qu'elle-même. Ainsi continue la dispute, jusqu'au moment où deux démons, armés de leurs fourches, emportent l'Ame pour la tourmenter. L'auteur, en ne nommant personne, prouve que sa pensée est ici plutôt morale que satirique.

Un autre dialogue, *Disputatio inter Cor et Oculum*, que

nous retrouvons, avec une notation musicale, dans un de nos manuscrits de Paris, n'est qu'une faible répétition de cette controverse entre l'âme et les sens, et n'exprime aussi, comme un sermon, que des plaintes générales contre notre fragilité. L'accusation devient plus personnelle dans l'entretien de deux religieux, Maur, qui paraît représenter les riches Bénédictins d'Angleterre ou de France, et Zoïle, moine austère, peut-être un chartreux, dont la rude simplicité ne saurait se familiariser avec le luxe de leurs habits, de leurs tables, de leurs palais. La longue discussion se termine cependant par une sentence toute bienveillante, où l'arbitre chargé de prononcer déclare qu'ils peuvent tous les deux faire également leur salut, et qu'il y a les fruits les plus divers sur l'arbre de vie :

Anc. f. latin, n. 8433, fol. 46.

Camden, Remains of a greater work, etc., p. 301.—Croke, l. c., p. 104-106. — Lat. poems, etc., p. 93-95, 310-321.

Ibid., p. 243-250.

Simplicis et callidi sic sedata lite,
Dignam, inquam, vivitis vitam, cœnobitæ;
Digna est diversitas utriusque vitæ;
Estis ambo palmites in æterna vite.

Cette réserve, qui laisse à deviner de quels ordres monastiques sont les deux interlocuteurs, n'est plus la même lorsqu'il s'agit d'une lutte entre Cluni et Clairvaux, ces deux branches de la grande famille de Saint-Benoît. Dans un beau jardin, décrit avec plus de soin que de goût, sont assis, sous un tilleul, les deux rivaux, tout aussi maltraités l'un que l'autre :

Lat. poems, etc., p. 237-242.

Sedent hic sub tilio duo cucullati,
Quos delectat avium vox et decor prati;
Regulam deregulant vino crapulati,
Nec juri, nec domino deferunt abbati.

L'auteur consent à être leur Palémon, c'est-à-dire leur juge, et la cause est plaidée devant lui. Ennemis ardents et irrités, le moine noir et le moine blanc ne s'épargnent pas les injures, et ils se reprochent si bien de manquer d'humilité, de douceur, de charité, qu'il est impossible, après quelques vers, de ne point reconnaître qu'ils ont raison tous les deux. Ils manquent aussi de patience; car la dispute est sur le point de se terminer par de mutuels coups de bâton, lorsque l'arbitre, plus embarrassé que le Palémon de Virgile, s'élance entre les deux contendants, et les renvoie à saint

Virgile, Eclog. III.

Benoît lui-même, qui doit les mettre d'accord au jour du jugement :

Fratres, quæso, parcite tam pravum certamen ;
Mes sires seint Beneit sit vestrum levamen !
In die judicii dabit hic piamen,
Et istius trutinæ pensabit examen.

Lat. poems, etc., p. 251-257

Voici maintenant un membre du clergé séculier, un prêtre ou curé de paroisse, *presbyter,* en présence d'un logicien ou d'un disciple de l'école, précédé d'un porteur dont les épaules plient sous le faix des œuvres de l'ancienne philosophie. La querelle est encore plus vive qu'entre Cluni et Clairvaux. Le prêtre veut absolument proscrire une science profane, bonne pour ce méchant homme qu'on appelait Socrate :

Sermo vester canis est, asinus, aut leo ;
Semper est de Socrate, homine tam reo ;
In sermone mentio nulla fit de Deo ;
Sermo vester talis est : quis fructus in eo ?

Le logicien a beau défendre ses méditations, ses raisonnements : l'évidence, dit son antagoniste, est contre lui, contre un misérable qui va nu-pieds et qui meurt de faim, tandis que l'Église comble les siens d'honneurs et de richesses :

« Oremus » per omnia plus valet quam « ergo. »

Un autre privilége, un privilége immense, n'est pas oublié :

Si quid ago noxium, si quid indecorum
Affectu, vel actibus, vel textu verborum,
« De profundis » abluit, et « Beati quorum, »
Et quæ semper rumino, cantica Psalmorum.

Poussé à bout, l'adversaire ne ménage plus celui qui ne recule point devant de tels aveux, et il lui reproche sa concubine, *presbytera.* On lui répond :

Malo cum presbytera pulchra fornicari,
Servituros Domino filios lucrari,
Quam vagas satellites per antra sectari ;
Est inhonestissimum sic dehonestari.

Comment finit, dans le poëme, cette vieille querelle, qui,

dans le monde, ne finira jamais? Elle a pour dénoûment une scène souvent renouvelée sous diverses formes. Le prêtre fait sonner les vêpres, assemble son troupeau, et, après avoir dénoncé le logicien comme chantant mal le psaume *Benedictus*, il le fait assommer par ses paroissiens. Il n'y a pas d'autre jugement.

C'est encore le prêtre qui l'emporte dans l'entretien suffisamment indiqué plus haut, où l'on recherche lequel une femme doit préférer pour amant, ou d'un clerc, ou d'un laïque. Phyllis, la maîtresse du chevalier, et Flora, celle de l'homme d'Église, ne sont point mariées; mais nous savons par l'auteur du traité de l'Amour, le chapelain André, que, dans les mœurs d'alors, rien n'était plus indifférent, puisqu'il était reconnu qu'une femme ne pouvait avoir pour amant qu'un homme qui ne fût pas son mari.

Ibid., p. 258-267. — Ci-dessus, p. 138.

Hist. litt. de la Fr., t. XXI, p. 326, 332.

Si l'on trouve qu'il y a longtemps déjà que nous aurions dû nous arrêter dans cette série d'exemples peu édifiants de la vieille liberté cléricale, nous osons dire qu'il nous a semblé que ce serait tronquer volontairement nos annales littéraires, de n'y point comprendre, ou même de n'y indiquer qu'en passant des poésies latines fort inégales sans doute pour le mérite, mais composées avec une fécondité inépuisable par des moines ou des gens d'Église, répandues par eux avec profusion, et qui avaient été, sur toute la face de l'Europe, soigneusement conservées dans leurs couvents.

Plus on exhumera de tels ouvrages, qui sont toutefois assez nombreux dès à présent pour qu'on puisse se passer d'en connaître d'autres, plus il deviendra facile d'en conclure que ces plaintes antimonacales, depuis l'origine de la puissance des moines, sont à peu près de tous les siècles et de tous les pays. Une invective (*Regimen et status mundi præsens*) née peut-être en Allemagne, mais écrite assez grossièrement dans un des rhythmes de Gautier Map, et qui n'épargne aucun des rangs de la société, ni surtout les prélats, les chanoines, les ordres mendiants, a été publiée encore en 1842 d'après un manuscrit de Giessen; elle est fort triviale, comme la plupart des poésies latines de la même sorte qui encombrent les bibliothèques des diverses nations chrétiennes, et qui n'ont souvent d'autre mérite que de prouver combien la clameur était universelle.

Fr. G. Otto, Commentarii critici in codd. biblioth. acad. Gissensis, p. 160-163.

Nous venons de parcourir quelques-unes des récriminations du moyen âge contre ses prédicateurs, ses guides, ses

maîtres, et nous avons trouvé, chez presque tous les peuples de l'Europe catholique, dans la langue même de l'Église romaine, des médisances contre Rome. Nos pères, indociles et moqueurs, sont loin d'en être les seuls coupables. Parmi les défis qui s'adressent à un pouvoir alors si redouté, il y en a, comme nous l'avons vu, qui viennent d'Angleterre, d'Allemagne, ou même d'Italie, aussi bien que de France; mais le partage en est aujourd'hui difficile à faire. La chrétienté européenne formait, en ces temps-là, comme une seule république, dont la dictature perpétuelle était à Rome; et les citoyens les plus puissants, pour ne pas dire les seuls citoyens de cette immense république, les membres du clergé, n'écrivaient guère que dans une même langue, dans l'ancienne langue romaine, le latin. C'est aussi dans cette langue que les attaquaient des adversaires sortis de leurs rangs pour la plupart, sans préjudice des vérités que la poésie ou la prose laïque leur disait en langue vulgaire. Nous voyons du moins, en rapprochant des témoignages unanimes recueillis de tant de points divers, et qui ont pu être contrôlés en chaque pays, que s'il y a, comme il est à croire, quelque exagération, et parfois de la rancune personnelle, dans les plaintes de nos ancêtres contre la cour de Rome et ses nombreuses milices, les autres nations ne pouvaient les en accuser, puisqu'elles parlaient comme eux. V. L. C.

TROUBADOURS.

GIRART DE ROUSSILLON.

Introduction.

On trouve, dans les romans carlovingiens, trois personnages de ce nom : Girart de Roussillon, Girart de Vienne, et Girart de Fretta ou de Frada. Ces trois personnages poétiques dérivent tous d'un seul et même type historique, d'un Girart ou Gérard, qui paraît avoir été en effet comte de Roussillon, duc de Bourgogne, un des preux les plus célèbres du IXe siècle, et qu'on pourrait regarder comme le dernier de ces chefs germains à proportions héroïques, environnés de bonne heure d'une renommée populaire, d'abord distincte de celle de Charlemagne, avec laquelle elle finit par se confondre un peu plus tard.

Tout ce qu'on sait des aïeux de Girart, c'est qu'ils étaient de race franke ou du moins germanique, et d'un rang illustre. Il fut élevé dans le palais et sous le patronage de Louis le Débonnaire, au service duquel il se dévoua, dès l'instant où il fut capable de servir. L'histoire fait assez connaître les incroyables aventures de ce faible monarque avec ses trois fils, qui le détrônèrent trois fois. Ce fut dans ces monstrueux démêlés que commença la fortune de Girart : il prit, comme il était naturel, le parti du père contre les enfants, et, après l'avoir efficacement aidé, il s'entremit pour les réconcilier tous. Le comté de Paris fut, dit-on, la récompense de cette rare fidélité. Louis mort, ses trois fils se divisèrent en deux partis opposés. L'aîné des trois, Lothaire, à qui étaient échues, avec le titre d'empereur, la portion orientale de la Gaule et l'Italie, fit la guerre à Louis de Germanie et à Charles le Chauve, dans l'intention de leur enlever leur part de l'héritage commun. Dans ces nouvelles luttes, Girart se déclara

Voy. Rec. des histor. de la France, t. VII, p. 97, 98, 214, 516, etc. — Spicilége de Dacheri, t. III, p. 446 et suiv. — Gallia christiana, t. IV, col. 446, etc.

pour le parti le plus violent, et s'en trouva fort mal. Lothaire fut battu dans cette effroyable journée de Fontanet (843), où acheva de s'épuiser l'énergie conquérante et dominatrice des Franks dans la Gaule. Girart assista probablement à cette bataille; il fut du moins de ceux sur lesquels tombèrent les désastres de la défaite. Il fut dépouillé par Charles le Chauve du comté de Paris. Mais la paix ayant été à la fin conclue entre les trois frères, Lothaire fit Girart comte ou duc de Bourgogne ; et ce fut vraisemblablement alors que celui-ci fit bâtir sur le mont Lassois, ou Lascons, près de Châtillon-sur-Seine, son fameux château de Roussillon, dont il prit et dont il a gardé le nom dans l'histoire et dans les traditions populaires.

A la mort de Lothaire, la Provence, qui comprenait tous les pays entre le Rhône et les Alpes, de Lyon à la Méditerranée, fut érigée en royaume particulier pour Charles, le plus jeune de ses fils. Ce Charles était un enfant infirme et stupide, auquel il fallait un tuteur habile et actif : on n'en vit pas de meilleur à lui donner que Girart, qui resta duc de Bourgogne, tout en devenant, par le fait, roi de Provence. Il établit le siége principal de son autorité à Vienne, sur le Rhône, ville où subsistaient encore alors de magnifiques restes de la grandeur et de l'opulence romaine. Girart se distingua dans son gouvernement de Provence par divers exploits, entre lesquels il faut compter une expédition contre les Normands, qu'il chassa du Delta du Rhône, où ils étaient descendus (vers 860), et avaient essayé de s'établir.

Charles le Chauve convoitait ardemment les beaux pays dont on venait de faire un royaume de Provence, et il résolut de s'en emparer. Il reprit donc les armes contre son ancien ennemi Girart, intéressé à bien défendre une contrée où il régnait au nom d'un enfant. Cette guerre, plusieurs fois tentée, suspendue et reprise, est très-mal racontée par les historiens du temps, historiens qui racontent tout mal. L'unique chose constatée par leur témoignage, c'est que les armées de Charles furent plus d'une fois battues et repoussées par Girart. Mais à la fin la fortune se déclara pour le spoliateur royal contre le tuteur légitime. En 869, Charles envahit brusquement la Provence avec de grandes forces, assiégeant à la fois Girart dans une de ses forteresses que l'histoire ne nomme pas, et Berte, sa femme, dans Vienne même. Berte, qui était une héroine digne de son époux, et qui

l'aurait remplacé au besoin, soutint bravement le siége; et elle aurait peut-être repoussé l'ennemi, si les habitants avaient secondé ses résolutions. Mais, craignant les suites ordinaires d'un assaut, ils obligèrent Berte à rendre la ville au roi. Girart, ayant perdu sa capitale, et, selon toute apparence, essuyé d'autres revers dont le souvenir ne s'est pas conservé, abandonna la Provence à son adversaire, et se retira en Bourgogne, dans sa forteresse de Roussillon, où il mourut vers 878 ou 879, après avoir fondé plusieurs églises et plusieurs abbayes, entre lesquelles la plus célèbre fut celle de Vézelai. C'est à peu près là tout ce que les chroniqueurs nous permettent de savoir ou de conjecturer d'une vie pleine de troubles, d'aventures et de renommée.

Analyse.

Le poëme provençal dont nous voulons donner une idée, d'après le manuscrit de Paris, n'est point le seul roman que l'on connaisse aujourd'hui sur le personnage de Girart. Il en existe au moins deux autres, mais en français : l'un, encore inédit, à la bibliothèque de Bruxelles, dont le sujet particulier nous est inconnu ; l'autre, tout récemment publié d'après le manuscrit 7535 de la Bibliothèque nationale de Paris, sous le titre de Girart de Viane ou de Vienne, qui en indique assez bien le sujet principal. C'est, en effet, le siége de cette ville par Charles le Chauve, l'incident décisif de la guerre entre les deux chefs, que le poëte y a célébré, bien que d'une manière où sont dénaturés et travestis les faits que l'on peut croire historiques.

Biblioth. nat., n. 7991.7, autrefois dans le fonds de Cange, n. 124. — Copie moderne de ce ms., Arsenal, Belles-Lettres, n. 183. — Raynouard, Choix, etc., t. II, p. 284; Lex. roman, t. I, p. 174-224. — Voy. aussi Francisque Michel, Rapp. au ministre, p. 202 et 203.

Reims, 1850, in-8°.

Et ce ne sont pas là tous les indices de la renommée poétique de Girart. Il est certain que ce chef et sa race furent une fois, dans le cours du moyen âge, l'occasion de divers romans épiques aujourd'hui perdus, et dont les trois qui nous restent ne sont que des débris altérés et remaniés. On trouve, en effet, des allusions expresses à trois autres au moins de ces romans, qui, si on les possédait tous, formeraient un ensemble de quelque intérêt pour l'histoire générale de l'épopée carlovingienne. Nous devons ici nous hâter d'en venir à celui de Girart de Roussillon, qui, comme on peut déjà le pressentir, mérite une attention particulière entre ceux de cette classe.

L'ouvrage, qui paraît être du XIIe siècle, a pour sujet les démêlés du duc Girart avec Charles le Chauve, que le poëte romancier, par une méprise à laquelle on peut mesurer son ignorance, confond avec Charles Martel. Ces démêlés sont

tous relatifs à la possession du duché de Bourgogne, ou, pour mieux dire, du merveilleux château de Roussillon, que Charles veut, à tout prix, enlever au duc. Si Girart figure dans l'action en qualité de tuteur du jeune Charles, ou de roi de Provence, ce n'est que de la manière la plus vague et la plus indirecte : il n'est jamais désigné expressément par l'un ni par l'autre titre; mais on devine aisément l'autorité qu'il avait en Provence, quand on le voit s'y réfugier dans ses moments de détresse, et disposer en souverain de toutes les ressources du pays, pour revenir en Bourgogne se refaire de ses pertes.

Les guerres qui sont la conséquence des démêlés de Girart, l'inexprimable degré d'infortune où il finit par tomber avec sa femme Berte, leur résignation à supporter l'un et l'autre des misères qu'ils n'ont pu imaginer qu'en les éprouvant, la restauration imprévue du chef rebelle par l'intermédiaire de l'impératrice; c'est tout cela qui constitue le fond, la substance du poëme de Girart de Roussillon; et tout cela se développe et marche habituellement avec une simplicité vraiment épique, avec assez d'ordre et de suite, et non sans intérêt ni sans beautés. Il faut seulement ajouter que ces parties fondamentales et saines de la composition viennent çà et là se heurter à d'autres parties moins satisfaisantes, auxquelles on ne sait plus guère quel nom donner, et que l'on est tenté de prendre pour des altérations, pour des interpolations, pour des remaniements arbitraires, introduits après coup et de vive force dans un plan où ils s'ajustent mal. Si les disparates de ce genre n'étaient qu'une singularité exclusivement propre au roman de Girart de Roussillon, il suffirait de la noter en passant, et on ne chercherait pas à l'expliquer; mais nous savons que de telles perturbations sont communes à presque tous les romans épiques du cycle carlovingien, dont elles forment un des principaux caractères. D'un autre côté, ces accidents ne sont nulle part si variés ni si prononcés que dans le roman provençal de Girart, qui nous offre ainsi une occasion favorable de les étudier.

L'analyse suivante aura donc deux parties très-distinctes, bien qu'étroitement liées ensemble : dans la première, nous donnerons une vue sommaire du roman; dans la seconde, nous parlerons de ces interpolations des récits épiques du cycle carlovingien.

Le manuscrit unique du texte provençal, conservé à la Bibliothèque nationale de Paris (n. 7991.7), est un volume de format in-12, écrit dans la seconde moitié du XIIIe siècle, et qui avait appartenu à Pierre Dupuy, avant de faire partie des manuscrits de Cangé, où il portait le n. 124. Il y a dans le volume quelques feuillets transposés, qui font d'abord croire à des lacunes; mais le manuscrit est complet, sauf au commencement, où il manque en effet quelque chose, mais peu de chose, à ce qu'il semble, et rien de nécessaire pour l'intelligence du roman, qui compte encore plus de huit mille vers de dix syllabes. Il s'en trouve, à la bibliothèque de l'Arsenal (Belles-Lettres, n. 183), une copie moderne, faite page pour page, et dont les marges ont été enrichies, par La Curne de Sainte-Palaye, de quelques notes instructives.

L'action peut se diviser en trois parties principales : les premières discordes et les premières hostilités entre Charles et Girart, jusqu'à la pacification par laquelle les unes et les autres se terminent; la reprise de la guerre où Girart est vaincu et subit sa longue proscription; enfin, le rétablissement de Girart dans son duché.

Le récit devait s'ouvrir par le double mariage des deux héros. La femme de Charles et celle de Girart sont deux sœurs, filles de l'empereur de Constantinople. Le duc aime la première, autant qu'il en est aimé; il aurait pu l'obtenir pour femme; mais, par un raffinement qui n'a rien d'étrange dans les amours chevaleresques, il a sacrifié sa passion au désir de voir celle qui en est l'objet élevée au rang d'impératrice, et il a souffert qu'elle épousât Charles le Chauve. Au lieu d'elle, il a épousé sa sœur Berte, qu'il aime beaucoup moins qu'elle, mais assez toutefois pour être un tendre et fidèle époux.

Ce double mariage s'est fait, à ce qu'il paraît, à la cour impériale, et Girart est sur le point de prendre congé de l'empereur, pour retourner à son château de Roussillon; mais l'impératrice ne veut pas le laisser partir sans lui donner une preuve solennelle de l'amour qu'elle lui a voué; elle veut s'unir à lui par une sorte de mariage spirituel, que les mœurs de la chevalerie autorisent. Le jour et le lieu sont pris pour la cérémonie, et c'est par le tableau de cette cérémonie que s'ouvre le roman tel qu'il nous est resté. C'est un morceau qui intéresse, à la fois, comme peinture de mœurs, et pour la grâce exquise, pour la naïveté profonde de l'expres-

sion. Il y a quelque chose d'intime et de spontané, qui ne saurait être rendu par une traduction; mais en voici du moins une ébauche, aussi littérale que possible :

Fol. 1. — Rayn., Lex. roman, t. I, p. 176.

« Au poindre du jour, Girart conduisit la reine sous un « arbre; et la reine menait avec elle deux comtes et Berte « sa sœur. Que dites-vous, femme d'empereur, dit alors « Girart, de l'échange que j'ai fait de vous pour un moindre « objet? »—« Oui, seigneur, vous m'avez faite impératrice, « et vous avez épousé ma sœur pour l'amour de moi; mais « ma sœur, il faut aussi le dire, est un objet de prix et de « haute valeur. Écoutez-moi, vous, comtes Gervais et Berta- « lais; et vous, ma chère sœur, la confidente de mes pensées; « et vous surtout, Jésus, mon Rédempteur; je vous prends « tous pour garants et témoins, qu'avec cet anneau je donne « à jamais mon amour au duc Girart, et le fais mon sénéchal « et mon chevalier. J'atteste devant vous tous que je l'aime « plus que mon père et que mon époux, et, le voyant partir, « je ne puis me défendre de pleurer.»

« Dès ce moment dura sans fin l'amour de Girart et de la « reine l'un pour l'autre, sans qu'il y eût jamais de mal entre « eux, ni autre chose que tendre vouloir et secrètes pen- « sées. »

Si peu de place que cet incident occupe dans l'action générale du roman, il ne laisse pas d'y avoir de l'importance. Il y est jeté d'avance comme un moyen simple et touchant de rétablir Girart dans sa prospérité, quand il aura suffisamment expié les torts de son orgueil et de son humeur guerroyante dans les humiliations et les misères de l'exil.

La guerre ne tarde pas à éclater entre Girart et Charles. Charles y était décidé; mais il aurait pu en attendre longtemps du hasard l'occasion; il aime mieux la provoquer. A son retour d'une grande chasse dans les Ardennes, il vient, avec un cortége qui est une armée, camper sous les tours du château de Roussillon, qu'il contemple d'un œil jaloux, le trouvant trop fort et trop beau pour un vassal. Girart, sommé impérieusement de le lui rendre, refuse avec dédain. La guerre commence. Un traître livre de nuit la forteresse au roi; et Girart, se sauvant à peine avec sa femme, court à Avignon lever des troupes : autant en fait Charles de son côté.

Le poëte romancier dénombre les forces des deux partis, et en fait connaître les principaux chefs. Dans le parti du

roi, le duc Terric d'Asquana et Pierre de Monrabei se distinguent le plus par le caractère et par la bravoure. L'auteur semble avoir traité avec une sorte de prédilection les chefs du parti de Girart : il les dessine avec plus de soin et de détails, et se plaît à faire ressortir entre eux les contrastes. Don Folques et son frère don Bos, cousins de Girart, sont ses deux plus fermes soutiens, et deux types divers de l'héroïsme du chevalier. Don Bos aime la guerre pour la guerre ; il la conseille toujours, et la fait sans condition, comme ce qu'il y a toujours de mieux à faire. Folques est aussi belliqueux et aussi brave ; mais il n'aime la guerre et n'y intervient qu'à condition de la trouver juste.

La première bataille se donne dans un lieu que le romancier désigne en provençal par le nom de *Peira Nauza*, et qu'il place en Bourgogne. Girart la gagne, et recouvre du même coup son château de Roussillon. Charles s'en va cacher à Orléans la honte et le dépit de sa défaite. Girart, modeste et prudent dans sa victoire, lui envoie une députation pacifique ; mais Charles, trop fier pour traiter, après une défaite, avec un adversaire qu'il regarde comme son vassal, rompt les négociations, et lève toutes ses forces afin de prendre sa revanche. Girart reçoit, de son côté, d'immenses renforts, parmi lesquels figurent les Provençaux, commandés par le duc Odilon, son oncle, et les populations des Pyrénées, qui ont à leur tête le vieux Drogon, le père de Girart. Une seconde bataille, plus sanglante et plus terrible que la première, se donne dans la plaine de Valbeton, et dure jusqu'aux approches de la nuit ; mais alors le ciel manifeste par des prodiges son horreur pour cette guerre entre des peuples de la même foi et de la même loi. Des enseignes des deux armées, s'élancent des flammes qui semblent les dévorer ; des drapeaux de Girart, tombent des charbons ardents ; et la victoire s'arrête encore incertaine sur un champ déjà couvert de morts :

Fol. 11 v°.

Mas una aura levet, per Dieu voler,
Fortz e fera e mala ; fetz atemer,
Que Karles vi sa senha a fuc arder,
E Girars de la soa carbos caer.
Per signes que lor fetz Dieus aparer,
La batalha e l'estorn fan remaner.

Fol. 30 v°.

Les guerriers les plus obstinés sont pris d'une terreur qui

les dispose à des sentiments pacifiques, et les négociations se renouent. C'est Girart qui cette fois se montre le plus opposé à tout accommodement, et pour qui la paix est en effet devenue difficile. Son oncle Odilon a été blessé mortellement dans la bataille qui vient d'être suspendue; son père Drogon y a été tué, et c'est sous les coups du duc Terric, l'ami du roi Charles, que l'un et l'autre sont tombés. Le devoir de Girart est de les venger; il ne le peut que par la guerre. Après une longue délibération à ce sujet avec ses chefs, qui, pour la plupart, sont d'une autre opinion que la sienne, il est décidé qu'il s'en rapportera à l'avis de son oncle Odilon, gisant sur le champ de bataille où il a été blessé, et qui n'attend plus, pour rendre l'âme, qu'une robe de Bénédictin qu'il a demandée:

Fol. 41.

> Aval en la riviera, en un cambo,
> Jatz Odiels desobr un cisclato;
> L'orde Sanh Beneeh querque omlhido, etc.

Le vieillard mourant conseille la paix et le pardon. Girart, qui n'ose plus les refuser, accepte une réconciliation, à la condition toutefois que le duc Terric sera exilé pour cinq ans.

Ce vieux duc est un personnage de la magnanimité la
Fol. 42 v°. plus simple et la plus franche. « C'est un vieillard à la poi« trine fleurie et blanche comme neige, » dit le poëte, qui, du reste, ne sait rien de son âge, sinon qu'il a plus de cent ans, et que de la lance et de l'épée il frappe encore comme un jeune homme. Entre sa famille et celle de Girart il y a de vieilles haines, qui ne s'assoupissent par intervalles que pour reprendre inopinément leur première fureur. S'il vient de tuer Odilon et Drogon, c'est une fière vengeance pour l'exil dans lequel ils l'ont tenu jadis; mais il a toujours défendu auprès du roi la cause de Girart innocent. Quand il est informé de la condition qu'on met à la paix, il se décide sur-le-champ à épargner du moins au roi, dont il est le meilleur conseiller, le plus fidèle ami, et même le parent, la douleur de prononcer lui-même cet arrêt pénible; il le devance, et retourne spontanément dans son exil, en laissant ses enfants au service de son royal seigneur.

Par le départ de Terric, l'action est, sinon tout à fait suspendue, du moins fort disloquée; tout ce que nous avons, pour le moment, besoin d'en dire ici, c'est que Charles et Girart, réconciliés, vivent ensemble de la meilleure intelli-

gence, n'ont plus que les mêmes amis et les mêmes ennemis, et que le duc est reconnu pour l'organe le plus sûr des faveurs et des justices du roi. Cet heureux état de choses dure cinq ans, les cinq ans que Terric passe en exil ; mais, à l'expiration de ce terme, l'exilé reparaît à la cour, et la discorde y rentre avec lui.

Drogon n'avait laissé d'autre fils que Girart ; mais Odilon en avait laissé plusieurs, parmi lesquels figuraient Folques et Bos, les deux cousins de Girart et ses deux meilleurs champions, si divers de caractère et d'humeur. Bos n'est pas homme à perdre l'occasion de venger son père; il le venge donc en prenant part à un complot où Terric est tué. Charles le Chauve, furieux du meurtre de son favori, n'hésite pas à mettre ce crime sur le compte de Girart, et voilà entre les deux adversaires une nouvelle et plus terrible lutte; voilà de part et d'autre de nouvelles négociations, de nouveaux faits d'armes, de nouvelles trahisons, jusqu'à ce que Girart, irréparablement vaincu dans une dernière bataille, tombe de là dans la longue suite de ses épreuves et de ses misères.

Ici commence la seconde partie du roman de Girart. Les premiers moments d'une disgrâce si extrême et si imprévue en sont naturellement les plus douloureux et les plus agités. Girart, en perdant son bon et fidèle dextrier, mortellement blessé, a perdu son dernier compagnon d'armes. Il ne lui reste plus une seule pièce de son armure, plus un tronçon de lance pour châtier le premier bandit qui voudra l'assaillir ou l'insulter. Il se traîne de forêt en forêt, d'ermitage en ermitage, s'entretenant avec de pieux solitaires, qui ne lui prêchent que résignation et pardon, tandis qu'il ne roule dans sa pensée que des projets de vengeance et de retour au pouvoir. Il traverse des populations désolées : tous les hommes sont morts dans les guerres de Girart; il ne rencontre que des orphelins et des veuves, par lesquels il s'entend maudire. Mais ces âmes fortes du moyen âge, si durement éprouvées qu'elles soient d'abord, finissent toujours par trouver une assiette où le calme et l'action leur reviennent. C'est dans la condition de charbonnier que Girart recouvre un peu de son énergie d'homme. Il s'établit dans une ville où, des forêts voisines, il apporte des sacs de charbon à vendre; Berte s'y fait couturière. Berte est le plus parfait modèle de l'épouse chrétienne. Mais, dans ce caractère même, il y a quelque chose du temps, quelque chose de

fort et d'austère qui se mêle à l'expression de l'amour, qui en contient, pour ainsi dire, au fond de l'âme les accents les plus tendres : c'est par des conseils, par des exhortations pieuses, par de courageuses résolutions, plutôt que par de douces paroles, que Berte manifeste à son époux son dévouement et son amour.

Girart était peut-être heureux dans l'oubli de son ancienne puissance, lorsque l'image de ses jours héroïques, réveillée tout à coup en lui, vient le replonger dans les agitations et les orages de la vie. Les seigneurs et les chevaliers des environs se sont réunis pour prendre le noble divertissement d'une quintaine. La fête est brillante, les exercices sont animés, tout le pays y est accouru; Girart et Berte y sont venus comme les autres. A ce spectacle et aux souvenirs qu'il excite en eux, les deux époux s'émeuvent; et, guidé en cela par une inspiration délicate, le poëte a plus insisté sur l'émotion de Berte que sur celle de Girart. Elle regrette plus que Girart lui-même la gloire dont celui-ci se couvrait dans ces sortes de fêtes. Saisie d'une vive douleur, elle se laisse aller défaillante dans les bras de Girart, inondant de larmes la longue barbe du guerrier. Celui-ci sent alors avec plus d'amertume que jamais tous les sacrifices que la tendre
Fol. 88. Berte fait depuis si longtemps à sa mauvaise destinée. « Chère « épouse, lui dit-il, ton cœur, je le vois, s'est lassé de ma « misère. Eh bien! retourne en France; et je te jure, par « Dieu et les saints, que vous ne me reverrez plus, toi ni les « tiens. » Cette scène touchante se termine, ainsi que Berte le conseille, par le projet de retourner sur l'heure à la cour, dans l'espoir que la reine, fidèle à ses anciens sentiments, interviendra pour réconcilier Girart avec le roi.

Nous voyons commencer alors la troisième partie du poëme, la dernière phase des destinées du héros, et l'analyse pourra en être beaucoup plus sommaire encore que celle des deux précédentes. Nous n'avons plus revu la reine, nous n'avons plus entendu parler d'elle depuis le moment où, prenant congé de Girart, elle lui a laissé son anneau pour gage de l'amour qu'elle lui a juré. Ce serment n'a point été une vaine parole; cet amour est resté ce qu'il fut à sa naissance, un tendre vouloir, une pensée secrète; et il y a un charme réel à le voir en action, dans une infortune dont il est l'unique recours. La manière dont Girart se présente à la reine, au moment où elle célèbre la semaine sainte par de pieux

actes de charité, la naïve effusion de sa tendresse quand elle le reconnaît, le soin qu'elle prend de pourvoir à sa sûreté, en attendant que sa grâce ait été obtenue du roi, l'ingénieuse surprise qu'elle emploie pour enlever en quelque sorte cette grâce, tout cela forme un tableau de la poésie la plus simple et la plus touchante. La réconciliation présente d'assez longs développements politiques ou féodaux, mais embrouillés, embarrassés les uns dans les autres, et de peu d'intérêt. Quelques vers, quelques passages qui peignent les mœurs ou les caractères, en forment les traits les plus saillants. Les fondations pieuses des deux époux terminent le récit :

E fo molt om benignes, religios, Fol. 115.
E basti ne mostiers sapchatz pluros :
Versalai l'abadia es us dels bos.
Plus de CCCC gliesas, ab orazos,
Fetz far Girars e Berta, la dona pros ;
E dotero las totas de fortz rix dos, Fol. 115 v°.
De chastels et de vilas, e de ricx maios ;
Per tolz meiro personas, abatz, priors.
Tant quant te la Bergonha, on es Dijos,
I a be pauchas gleias mas de lor dos, etc.

Nous joindrons un petit nombre d'observations de détail à l'analyse qui précède, si toutefois un aperçu si sommaire mérite le nom d'analyse. Ce qui concerne le dialecte mérite d'abord quelque attention : il y a lieu de le distinguer du provençal littéraire, de celui des poëtes lyriques, des troubadours proprement dits, surtout dans leurs chants amoureux. On y rencontre des formes grammaticales inconnues à cet idiome, mais encore usitées dans certains dialectes du Midi, qui ne sont plus que des patois. Telle est une forme de passé indéfini en *era,* au lieu d'*ei* ou de *ai : cantera, diera,* pour *cantei, dei,* je chantai, je donnai. Telle est celle du conditionnel latin *amavissem,* produite, sans auxiliaire, par un simple changement de terminaison. Enfin, nous avons noté une forme composée de prétérit défini, qui, si elle n'est pas empruntée du basque, doit être réputée d'origine inconnue ; elle consiste dans la combinaison du verbe principal avec l'auxiliaire *enquet, requet,* qui semble signifier : « commen« cer ; se mettre à, être sur le point de. » Par exemple :

Sobre Girart enquet a cavalgar.

« Il chevaucha contre Girart. »

So que mandava Karles, enquet a dir.

« Ce qu'ordonnait Charles, il le dit. »

On peut aussi remarquer la substitution assez fréquente de l'adjectif pronominal *aquel, aquest*, à l'article, comme : *Girart aquel comte de grat servir;* au lieu de, *lo comte Girart de grat servir;* ce qui est une des formules du latin populaire ou barbare, par lesquelles s'opéra la transition du latin au roman.

Le style est fort inégal, et varie, sans beaucoup de nuances, de la rudesse et de la platitude à l'énergie et à une sorte d'élégance; inévitable résultat d'une cause que nous allons bientôt examiner. Nous nous bornerons à citer ici quelques vers comme une preuve que le dialecte, mieux manié, aurait pu s'élever plus souvent à des beautés réelles d'expression épique. Voici, par exemple, en quels termes un messager de Charles décrit à Girart les ravages de la guerre qu'il lui fera en cas de résistance :

Fol. 23

Non avetz bosc ni vinha tot nol trenco,
Ni fossatz ni terrier, ni gran maio
De l'ausor fust non fassa vermeilh carbo.

« Vous n'avez bois ni vigne, fossé ni verger que l'on ne « taille; ni si vaste palais de la plus haute poutre duquel il « ne soit fait rouge charbon. »

Les quatre vers suivants sont tirés de la peinture du mouvement des deux armées prêtes à s'attaquer :

Fol. 25

Anc no vistz tan menut undas levar
Cum viratz las enseinhas al ven anar...
Lai on feiro l'estorn fort i amar,
Cel que aqui caec, non poc levar.

« Vous ne vîtes jamais si serrées les vagues s'élever que « vous verriez là les bannières flotter au vent... Là où fut « livrée la bataille forte et amère, celui qui tomba ne se re- « leva plus. »

Il n'est pas besoin, pour être frappé de ces vers, de se rappeler qu'ils sont faits depuis plus de six cents ans. Cet autre appartient à la description du château de Roussillon :

Fol. 5 v°.

No i ac porta neguna que no toreilh.

La traduction en serait difficile en français; mais on peut le

rendre exactement en italien : *Quivi non ha porta che non torreggi.*

Les vers qui joignent la force du sentiment ou de la pensée à celle de l'expression doivent être ici naturellement plus rares que les vers pittoresques ; mais ils ne manquent point tout à fait. Qu'on en juge par celui-ci : Folques, le plus brave chevalier de Girart et son meilleur conseiller, cherche à lui persuader de n'attaquer Charles qu'après avoir tout tenté pour se réconcilier avec lui, parce qu'alors tout sera juste dans la guerre; et qui mourra pour toi, lui dit-il, ne sera pas perdu,

Et qui per tei morra, non er peritz. Fol. 31 v°.

Ailleurs, le poëte résume en un seul trait le péril et la détresse de Charles qui fuit vaincu :

No dones per Paris son espero. Fol. 84 v°.

On voit que, dans tous ces vers de dix syllabes, le repos est placé après la sixième; genre de césure tombé en désuétude et même désapprouvé au XIVe siècle (*ni d'aytal compas no vezem uzar; per que no l'aproam*). M. Diez, qui, de nos jours, a fixé l'attention sur cette césure, fait observer, avec raison, qu'elle est employée aussi par les trouvères, comme, entre autres exemples, dans la pièce satirique sur Audigier, espèce de parodie des poëmes chevaleresques. Le petit nombre de fragments que nous connaissons du poëme français de Girart de Roussillon, tels qu'ils sont conservés au Musée Britannique, nous autorisent maintenant à dire avec certitude qu'une des plus anciennes rédactions de ce poëme, dont le manuscrit harléien paraît remonter jusqu'au XIIe siècle, était écrite dans cette mesure.

Las Flors del gay saber, t. I, p. 116.

Diez, Altromanische Sprachdenckmale, p. 90. — Méon, Fabliaux, t. IV, p. 217-233.

Francisque Michel, Rapp. au ministre, p. 174-185.

Il se rencontre quelquefois, dans le Girart provençal, des contrastes inattendus entre une certaine connaissance minutieuse des usages, du costume et de la langue de la féodalité, et l'ignorance la plus grossière de la véritable constitution féodale. Rien n'est arbitraire et absurde comme la manière dont l'auteur divise et distribue les fiefs, qui n'existaient pas encore au temps de Charles le Chauve, mais qui existaient certainement dans le sien. Pour ne pas courir le risque de transporter à la fin du IXe siècle l'état politique qu'il avait sous les yeux au XIIe, il fait de ce siècle un tableau complète-

ment fantastique. Une autre remarque qui est plus à son avantage, c'est qu'il possède une connaissance assez exacte et assez variée de la géographie de la France. Il nomme quelques villes depuis longtemps détruites, comme celle de Rame, station romaine dans la vallée de la Durance, dont les ruines se voient aujourd'hui entre Briançon et Embrun.

Pour relever ces détails par une considération d'un intérêt plus général, nous rappellerons que c'est un des caractères des romans carlovingiens d'être donnés par leurs auteurs comme des extraits d'anciennes chroniques monacales, avec lesquelles ils peuvent en effet avoir accidentellement plus d'un rapport pour la forme et pour le ton. Il y a, sur ce point, quelque chose de plus important et de plus particulier à noter relativement à Girart de Roussillon : ici, sauf dans les parties où il est permis de soupçonner des altérations, le récit est généralement si grave, si simple, si épique; la vraisemblance y domine tellement, au moins dans l'ensemble, que l'on ne peut guère, en le suivant avec un peu d'attention, se défendre de croire que l'auteur, lorsqu'il l'a composé, a pris au sérieux, soit les traditions, soit les documents écrits dont il a fait usage, et s'est imaginé de bonne foi écrire une histoire, une chronique, plutôt qu'un roman. On cesserait presque d'en douter, quand on voit l'action s'arrêter et se perdre volontairement dans un dédale d'incertitudes minutieuses, auxquelles on ne conçoit pas que le romancier épique ait pu s'arrêter un moment.

Enfin, il y a, dans Girart de Roussillon, un dernier trait que nous devons y signaler, non comme lui étant exclusivement propre, mais comme y étant plus souvent et mieux prononcé que dans toute autre composition du même genre. Nous voulons parler des morceaux où sont racontées les ambassades, les négociations, ayant pour objet le rétablissement de la paix entre deux ennemis qui se font la guerre. A peine trouverait-on un roman carlovingien où il n'y ait quelque narration semblable, et à peine quelqu'une de ces narrations où l'auteur n'ait déployé toutes les ressources de son art, dans l'intention d'en faire un des passages saillants de son œuvre. Toute ambassade d'un chef, d'un souverain à un autre, s'offre toujours comme entourée de périls bien plus redoutables que ceux de la guerre, et réclamant de la part de celui qu'on en charge, outre le courage guerrier, d'autres genres d'héroïsme beaucoup plus rares, la fer-

meté d'âme, la sagesse, la fidélité, le dévouement, et le talent de faire valoir la vérité par la manière de la dire. Les débats qui ont lieu dans ces sortes de négociations roulent d'ordinaire sur les droits et les prétentions de la politique féodale; et c'est là que l'on entend souvent s'entre-choquer, avec une colère et une fierté qui vont bien aux sauvages héros du moyen âge, l'indiscipline du vassal et les exigences orgueilleuses du suzerain. Un des faits les mieux constatés de la littérature de ces temps, c'est le peu de développement qu'y ont pris les formes dramatiques. Peut-être faudrait-il compter parmi les causes diverses de ce fait, la manière toute dramatique dont les poëtes traitaient, dans leurs récits, ce qui avait rapport aux négociations entre les intérêts opposés des adversaires féodaux. Le nombre des personnages en lutte dans ces sortes de rencontres, les emportements, la passion, les menaces, au milieu desquels éclataient ces débats, les hasards qu'y couraient toujours les principaux acteurs, en faisaient vraiment des espèces de drames, qui, jusqu'à un certain point, rappelaient le théâtre, et pouvaient en donner une idée imparfaite. Il y a, dans Girart de Roussillon, une scène de ce genre qui, par l'étendue de ses développements, par la diversité et l'imprévu de ses incidents, par le nombre des acteurs qui y figurent, par l'intrépidité de celui qui y joue le rôle d'ambassadeur du roi Charles, semble approcher le plus de la nature et de l'effet des représentations théâtrales. C'est le récit de l'ambassade de Pierre de Monrabei au duc Girart, pour traiter de la paix après la bataille de Valbeton, où le duc a vu périr, de la main des ennemis, son oncle et son père. L'occasion va se présenter d'étudier de plus près ce récit.

Recherches sur les interpolations.

Nous avons annoncé, comme un des caractères des romans carlovingiens, qu'il se rencontre, dans la plupart, des remaniements, des altérations, des variantes de style et de pensée, dont on ne voit guère le motif ni le but, et qu'il paraît difficile de ne pas attribuer à diverses mains et à diverses époques. Le roman de Girart est celui de tous, à notre connaissance, où les singularités de ce genre se présentent en plus grand nombre, au point qu'elles ne sauraient échapper même à des regards distraits. C'est le moment d'en faire l'étude : elle n'est ni claire ni facile, mais elle vaut la peine d'être tentée.

Ces perturbations sont de deux sortes : les unes, générales,

affectent l'ensemble du poëme; les autres, partielles et isolées, ne se rapportent qu'à des détails, entre lesquels il semble qu'on ait voulu nous ménager ainsi la liberté de choisir.

Les trois parties dont se compose l'ouvrage, la guerre entre Girart et Charles, la longue proscription du vaincu, et son retour à sa fortune première par l'intervention de la reine, si l'on examine avec soin la manière dont ces trois parties sont liées et se succèdent, pourraient bien donner à croire qu'elles ne furent point unies dans le plan primitif du poëme, qu'elles ne l'ont été qu'après coup, et qu'elles ne sont point du même auteur. Mais comme il y aurait peut-être, dans ces doutes, quelque chose de trop subtil pour le genre et la date de l'ouvrage, nous supposerons qu'il fut, à son origine, formé des trois parties qui nous restent. Seulement il ne faut point de là conclure que nous l'ayons encore aujourd'hui tel qu'il fut composé; il nous est parvenu surchargé d'additions qui, si elles n'en ont pas trop altéré l'ensemble, en ont du moins beaucoup changé les détails et l'ont fort allongé.

Peut-être y a-t-il une sorte de confusion que l'on peut faire remonter jusqu'à l'origine même des romans sur Girart, qui seraient alors évidemment postérieurs aux plus anciens romans sur Charlemagne. Des personnages véritablement carlovingiens, comme Ernaut ou Arnaud de Bellande, comme Aimeric de Narbonne, se trouvent ici subitement transportés au milieu de personnages qui n'ont aucun rapport avec eux; car c'est une tout autre génération de héros qui fleurit avec Girart; il n'est plus question de Roland, ni d'Olivier, ni de Renaud, mais de Pierre de Monrabei, de Bos, de Seguin, présentés comme leurs successeurs, comme les héritiers de leurs armes.

Entre les passages qui tiennent au fond même de l'action, quelques-uns, comme tout le récit qui vient immédiatement après la conclusion de la paix entre le roi Charles et le comte Girart, pourraient sembler interpolés; il y a aussi plus d'une transition, plus d'une formule, qui ne paraissent pas à leur place, comme si l'on eût dérangé quelque chose dans le tissu de la composition. Mais il serait trop long de déduire les motifs qui rendent ces additions fort probables. Il vaut mieux s'arrêter à celles qui ne portent que sur des détails, et qui ne laissent aucun doute, bien qu'elles soient peut-être celles dont la destination et la cause sont les plus difficiles

à déterminer. Nous voulons parler surtout des couplets doubles ou triples, qui disent deux ou trois fois la même chose avec plus ou moins de variation dans les termes.

Il nous a semblé qu'en observant une série un peu étendue de ces couplets doubles, rapprochés de ceux dont ils sont la doublure, nous jugerions mieux de cette singularité littéraire. Nous allons donc choisir dans le roman de Girart un fragment un peu long, dont nous donnerons un extrait, en faisant remarquer, dans chaque passage à double rédaction, les variantes de fait, de sentiment ou d'idée qui pourront s'y rencontrer. Le morceau sur lequel nous tenterons cette expérience est un des plus intéressants du poëme. C'est celui qui concerne les négociations entre le roi et le duc, après le meurtre de Terric.

Au lever du soleil, après avoir ouï la messe, le roi entre, avec ses conseillers, dans une grande salle de marbre, pour y délibérer sur le parti à prendre à l'égard de Girart, auquel il impute le meurtre de Terric. Dès qu'il est seul avec eux, il prend la parole pour leur exposer le sujet de la délibération, qui commence aussitôt. Sept barons opinent tour à tour dans ce conseil. Armand de Bel Moneil, le plus jeune et le plus étourdi de tous, est d'avis d'attaquer Girart, de le dépouiller et de l'exterminer. Les six autres sont beaucoup plus modérés : ils veulent que Girart soit mandé à la cour, admis à se justifier, et qu'il ne soit poursuivi et châtié que dans le cas où il ne se justifierait pas. Ce résultat contrarie fort le roi, dont le parti est pris de trouver Girart coupable, et qui combat par des injures l'avis équitable de ses barons. Cependant il n'ose pas rejeter cet avis, et il convoque un nouveau conseil : un seul baron y expose son opinion, conforme à celle des premiers conseillers. Mais Charles luimême, sans qu'il soit dit et sans que l'on puisse deviner pourquoi, a changé de disposition. « Merci, » répond-il au seul baron qui eût parlé; et il songe aussitôt au choix de l'ambassadeur qu'il veut envoyer à Girart, pour le sommer de venir se justifier devant lui. Cet ambassadeur est Pierre de Monrabei, un de ses seigneurs les plus braves et les plus sages. Le roi dicte sur-le-champ les termes dans lesquels il veut que la sommation soit faite, et le châtiment qui suivrait la désobéissance. Toutefois la délibération continue : Aimes, un des principaux barons, trouve trop durs les termes du message; il propose d'y mettre plus de douceur et d'affec-

tion. Rainier de Valbeton appuie l'avis d'Aimes, auquel il ajoute cependant quelques mots qui semblent plaire à Charles. Celui-ci rappelle Pierre, lui répète qu'il l'envoie à Roussillon porter un message, dont il ne lui répète pas les paroles. Pierre promet de revenir au point du jour. Il s'en retourne chez lui, se fait baigner, raser; puis il s'en va prier au moutier. Son père Gautier lui donne des avis sur la conduite qu'il doit tenir à Roussillon. Pierre prend congé du roi, arrive à Roussillon, se présente à Girart, qui lui adresse mainte question, et auquel il expose son message. Girart assemble son conseil pour convenir de la réponse à faire à la sommation du roi; cette réponse est un défi, et la guerre continue.

Le texte dont ce qui précède est un extrait se compose de quarante ou quarante et un couplets, qui font ensemble à peu près six cents vers; mais il y a des distinctions importantes à faire entre ces couplets: les uns, que l'on pourrait nommer primitifs ou principaux, forment la suite et la substance du récit; les autres seraient convenablement désignés par le titre d'accessoires, d'additionnels, de secondaires. Le rapport numérique de ces deux sortes de couplets ne peut pas être marqué avec une précision rigoureuse; mais il suffit, pour notre objet, qu'il soit indiqué approximativement; et nous pouvons dire qu'ici les premiers sont au nombre de vingt-cinq; les seconds, de quinze ou seize.

Tâchons maintenant de pénétrer un peu plus avant dans la nature et le caractère des uns et des autres, et d'en démontrer, s'il se peut, l'origine et la destination diverse. Les exemples vaudront mieux pour cela que les explications abstraites.
Fol. 34. Voici, littéralement traduit, le premier couplet: « Charles « revient de prier avant le soleil; il a entendu la messe à « Saint-Maur; puis il est allé sous un arbre; après quoi, « dans la salle voûtée, construite en marbre vermeil et bleu, « le roi est entré avec ses conseillers, auxquels tous il de- « mande leur avis sur le fait de Girart. »

Ce début est clair, précis, on pourrait dire épique. Le récit semble vouloir marcher, et cependant il ne marche pas. Le couplet suivant, au lieu d'être la continuation de celui-ci, n'en est que la répétition. « Le roi entre dans la salle. Vous « n'en vîtes jamais de pareille: elle est toute voûtée et cou- « verte de bon métal, agréablement peinte en mosaïque avec « symétrie. Les vitres luisent à merveille, plus qu'étoile la

« nuit. Le pavé est de marbre taillé. Là est entré le roi avec « ses vassaux....., il leur parle de ce qui plus lui est à cœur.....; « il délibère sur Girart, auquel il veut mal. »

Vient le troisième couplet, qui ne continue ni le premier ni le second; c'est une troisième variante, une troisième rédaction de l'un et de l'autre; il est inutile de s'y arrêter.

Le quatrième, composé de dix vers, est un discours dans lequel Charles expose d'une manière plus explicite à ses conseillers ce qu'il ne leur a encore indiqué que par les expressions les plus sommaires et les plus vagues, le motif de leur convocation. Voici ce discours en entier : « Conseillez-moi, « barons, pour l'amour de Dieu. Je vous demande conseil à « propos de Girart, qui m'a trahi. Quand je lui montrais « tant d'amitié, et me gardais le moins de sa méchanceté, il « m'a fait le dernier outrage et le comble du déshonneur : il « a tué Terric d'Asquana, mon meilleur ami, à qui j'avais « donné ma sœur. C'est sur lui, barons, que je requiers vos « conseils : l'ayant trouvé si traître, je voudrais lui enlever « jusqu'au dernier mas de son fief... » Fol. 34 v°.

Ce discours dit clairement ce qu'il veut dire, et il n'y a pas lieu d'en désirer un autre. C'est pourtant un autre qui le suit, un autre qui n'en est réellement qu'une répétition, avec quelques variantes qui ne portent que sur des accessoires sans importance pour l'action et la marche du roman : « Je « vous prie tous, mes hommes qui êtes ici, conseillez-moi, « par Dieu ; je demande conseil au sujet de Girart, de ce « comte de Roussillon, qui, le jour même où il mangeait dans « ma maison, a consenti à la mort de mon baron, du duc « Terric; à cette trahison qui m'a été faite dans ma cour, où « il a été tué par la main de Bos. »

Le roi n'a point dissimulé à ses barons l'envie qu'il a d'entendre de leur bouche une opinion conforme au parti qu'il a pris de trouver Girart coupable, et de lui enlever tous ses fiefs. Mais sur sept, il n'y en a qu'un qui parle dans le sens du roi ; les six autres pensent que Girart doit être d'abord sommé de venir se justifier. Toute cette partie du récit a l'air de se suivre sans interruption ; mais peut-être s'y trouve-t-il quelque altération d'un autre genre.

Mécontent du premier conseil auquel il s'est adressé, le roi en convoque aussitôt un second. Le conseiller qui ouvre la délibération dans cette nouvelle assemblée veut aussi que Girart soit sommé de se rendre à la cour du roi, amenant avec

lui Bos, le meurtrier de Terric, et se justifie de l'imputation qui lui est faite. « S'il refuse d'obéir, ajoute-t-il, n'en ayez « point de souci, mais assemblez aussitôt votre host; et si « nous pouvons prendre Bos, ce puissant marquis, vous « en ferez telle justice que bon vous semblera. » Charles répond : « Seigneur, merci! »

Il y a ici une alternative obligée : ou le roi prête aux paroles de son conseiller une rigueur qu'elles n'ont pas, ou bien il adopte un avis qui lui a d'abord déplu. Cette dernière interprétation paraît la vraie, malgré la difficulté de savoir pourquoi Charles, qui tout à l'heure voulait la ruine immédiate de Girart, l'admet maintenant à se justifier.

Quoi qu'il en soit, le récit du nouveau conseil renferme encore trois couplets, dont l'un doit être traduit; c'est celui qui fait suite au remercîment inattendu prononcé par le roi :
Fol. 36 v°. « Conseillez-moi, barons, sur le messager qui doit être en-« voyé. Sera-ce don Gasse, ce vicomte, ou don Geoffroi? Ou « voulez-vous que ce soit Pierre de Monrabei? » Charles le fait venir devant lui (Pierre cependant n'est pas nommé) : « J'ai « besoin d'envoyer un messager à Roussillon. Tu diras de « ma part à Girart de venir où je suis, et d'amener Bos, « pour me faire droit. S'il ne veut le faire, et s'il me dénie « mon fief, le mois de mai ne se passera point sans que je « lui montre un tel appareil d'armes, qu'il ne lui restera pas « un arbre que je n'abatte, pas une fontaine, pas un puits que « je ne détruise. Jamais comte n'aura été si malmené par un roi.»

Ce couplet entre directement dans l'action, à laquelle il semble qu'il va donner une impulsion décidée; et il n'y a, dans le couplet qui suit, rien qui empêche de le regarder comme la continuation immédiate du précédent. C'est le conseil d'Aimes en faveur de termes plus modérés.

Un couplet de vingt-six vers, qui vient après celui-là, est plus embarrassant : divers motifs porteraient à le regarder comme additionnel et de seconde main; mais il suffit, pour le moment, de savoir qu'avec ce couplet finit le second conseil, et que le roi y réitère l'ordre que nous l'avons déjà entendu plus haut donner à Pierre de Monrabei. C'est ici que le fil de la narration va s'embrouiller à travers les interpolations les plus compliquées et les moins douteuses.

Le conseil terminé aux approches de la nuit, Pierre, l'ambassadeur du roi Charles, se retire chez lui pour faire ses apprêts de voyage. On le rase, on le tond; quant aux autres détails de sa

toilette, l'auteur primitif du couplet se les est épargnés : il se contente de dire que s'il les eût décrits, on aurait bien vu que Pierre était un riche personnage. Mais ces détails de costume, omis dans un couplet primitif un peu sec, ne sont pas perdus: ils ont été reproduits après coup dans trois couplets de seconde main, sur lesquels il n'y a qu'une observation à faire, c'est qu'il s'agit là d'une toilette civile ou de cour, et non d'une toilette de guerre, d'un accoutrement d'homme d'armes.

Dans cette parure de messager ou d'ambassadeur, Pierre de Monrabei s'en va au moutier entendre la messe de l'abbé, au sortir de laquelle son père Gautier vient au-devant de lui, le prend par la main, et, le menant à l'écart, lui donne les leçons qu'il juge convenables sur la manière dont il doit se comporter dans une mission difficile, auprès d'un seigneur d'une humeur absolue et hautaine. Le couplet fort concis où se trouvent ces avertissements est suivi de deux autres qui en sont la paraphrase.

Après cet entretien, nous retrouvons Pierre en présence du roi, qui lui tient ce discours : « Pierre, tu vas me faire cette « ambassade; tu engageras avec douceur Girart à venir, de « son plein gré, me faire droit. Dis-lui que je ferai toujours « sa volonté, et que notre amitié ne sera jamais rompue. Mais « s'il ne veut pas, s'il s'y refuse, avant que le mois de mai ne « passe, je lui ferai voir tant de heaumes luisants, lacés, tant « de bons chevaliers chaussés de fer, qu'il n'aura pour s'abri- « ter ni château, ni cité, dont je ne le fasse sortir contre son « gré. » — « Oui, par Dieu, répond Pierre, tout cela sera dit. »

Fol. 38.

Fol. 38 v°.

Outre la noblesse et la beauté du style, ce couplet a quelque chose de remarquable : il n'est pas une simple répétition de l'ordre déjà donné; il est une correction, une rédaction bienveillante que l'on n'attendait pas. La réponse de Pierre à la commission périlleuse que le roi lui confie est d'une héroïque simplicité.

Le couplet de huit vers qui vient à la suite de cette réponse n'en est qu'une redite étonnante de platitude et de mal à propos. Nous le citerons comme objet de curiosité : « Par la foi « que tout brave honore, dit Pierre; s'il plaît à Dieu, à saint « Pierre et à saint Paul, je ne m'estimerais pas un moineau. « si, à la cour de Girart, les sages, les fous, et Girart tout le « premier, s'il lui plaît, ne voulaient m'écouter. Dût-il me « prendre pour félon ou pour insensé, je ne m'en soucierais « pas plus que d'un rossignol. »

Fol. 38 v°.

Il nous semble que notre ambassadeur désigné pourrait bien, dès ce moment, partir pour sa mission : tous ses apprêts sont terminés ; il a fait harnacher son mulet et son destrier ; il est baigné, rasé, paré pour le voyage ; il a été au moutier ; il a entendu la messe de l'abbé et les leçons de son père ; enfin il a revu le roi, dont il a reçu des instructions qui semblent être les dernières, et auxquelles il a fait une noble réponse, sans compter celle qu'il aurait bien dû ne pas faire. Cependant suivent cinq couplets, qui ne font pas moins de soixante-quatorze vers, et où Pierre se montre à nous encore tout préoccupé des apprêts de son départ ; mais ici, par une contradiction qui n'est pas la seule, la nouvelle toilette est toute guerrière ; on pourrait même supposer que l'auteur de ces couplets a eu l'intention d'y peindre la promotion de Monrabei aux honneurs de la chevalerie. Là sont décrites l'une après l'autre les pièces de son armure, son haubert, son écu, sa lance, son gonfanon : l'ambassadeur n'est plus qu'un brave qui va en guerre ou en tournoi. Dans cet appareil, Pierre revient au moutier, où il trouve le roi assis sur un fauteuil d'argent ; et, s'agenouillant devant lui, il lui demande ses ordres pour ce qu'il doit dire au comte Girart, absolument comme s'il n'en savait rien, comme si le roi ne lui en avait rien dit.

Fol. 39. « Volontiers, répond le roi ; mais fais attention à ce que je « vais te dire, écoute-moi bien ; car celui-là ne vaut rien pour « un message qui le comprend mal. » Le couplet qui suit n'est que le développement de ce début, ou la répétition à peine variée des deux ou trois ordres qu'il a déjà donnés à Pierre : seulement, dans le dernier, respirait la bienveillance et un certain désir de paix ; le discours, cette fois, ne laisse rien percer du sentiment qui l'a dicté.

Que se figure-t-on que soit le couplet suivant ? C'est encore une redite de la commission du roi à son envoyé ; et si celle-là doit être distinguée des précédentes, c'est pour en être la plus mauvaise dans tous les sens. La traduction le prouvera :

Fol. 39 v°. « Pierre, tu diras de ma part au comte ce que je lui mande ; « qu'il me vienne faire justice, à ma volonté ; voilà trop longtemps qu'il me traite mal ; et je serai désormais très-mécontent si le comte Girart continue à faire de moi ce qu'il veut.

Met te... per mieu gran. Voy. Rayn., Lex. roman, t. III, p. 494.

« Pierre, mets-toi pour moi tout en peine. » — « Je m'en vais, « dit Pierre, m'apprêter tout de suite. Donnez-moi congé et « adieu. »

Ici effectivement Pierre de Monrabei prend son congé, et l'on peut supposer que le récit primitif, si longuement suspendu ou interrompu, reprend son cours. Pierre fait diligence; il arrive à Roussillon, et entre au moutier pour faire, comme dit le romancier, une prière courte, mais bonne : il prie le Dieu du ciel et la Vierge de le préserver de dire telle parole qui le ferait passer pour méchant ou pour fou, et qui serait méprise par Girart. Il monte alors au château, et se présente au comte, qui, dès qu'il l'aperçoit, se lève, et lui demande des nouvelles du roi. Sur cette question, Pierre lui expose le message dont il est chargé, et le lui expose assez nettement dans un couplet original, suivi de deux autres qui n'en diffèrent que par les termes. Quant à la teneur et au fond, les trois couplets sont identiques; et il serait difficile de décider lequel des trois se rapporte le mieux au motif de l'ambassade. Girart ajourne sa réponse jusqu'au lendemain matin, et il charge Emenon, un de ses vassaux, de donner cette nuit l'hospitalité à l'envoyé du roi, ce qu'Emenon fait du meilleur cœur. Le couplet où cette hospitalité est décrite est curieux par la barbarie, et n'est que de six vers. Le voici : « Pierre est hébergé la nuit par Emenon, homme sage, hono- Fol. 40 v°.
« rable et brave, qui lui sert divers mets, des châtaignes sur « braise et d'autres fruits, du piment, du vin, des nèfles, du « biscuit, et, en sus de tout cela, un gros vin cuit. »

On ne s'étonnera pas qu'un tel couplet ait été paraphrasé et refait; nous en citerons la doublure : « Pierre s'en va loger « chez Emenon, homme qui donne noblement l'hospitalité; « son cheval et son mulet sont mis à l'écurie; son heaume et « son haubert, bien essuyés. Quand les tables sont servies, on « le mène manger; on lui sert du chevreuil et du sanglier, « mainte volaille, et du poisson de mer. On lui donne à boire « du piment et du vin clairet. Pierre, qui était las de chevau- « cher, va se coucher aussitôt que les lits sont faits :

Quan lhi lich son garnit, si van coljar; Fol. 40 v°.
Det lhi una donzela a tastonar;

« et il dort toute la nuit jusqu'au jour clair, où il voit à se « chausser et à se vêtir, et s'en va au moutier entendre la « messe. »

Girart le mande enfin par-devant lui, pour répondre à son message, après en avoir délibéré avec ses barons qu'il a con-

voqués à cet effet. La délibération est longue, orageuse, et très-dramatique; mais nous n'en ferons point l'analyse; le long fragment dont nous venons de présenter l'extrait suffira, nous l'espérons, au but pour lequel nous l'avons donné, qui était de mettre dans tout son jour ces bizarres variantes de rédaction.

Nous avons exposé aussi complétement que possible la difficulté; nous n'entreprendrons point de la résoudre. Lorsqu'on a essayé de le faire autrefois, en supposant que ces divers couplets, qui répètent jusqu'à trois reprises la même chose, étaient des restes de romans perdus sur le même sujet, il a fallu reconnaître que cette explication ne saurait convenir à tous les récits, comme, par exemple, dans Girart de Roussillon, au meurtre de Terric, raconté dans douze couplets avec des variations considérables, à travers lesquelles on ne peut démêler quelle est la rédaction primitive, et sans qu'on doive certainement en conclure qu'il y eût en l'honneur de Girart, et même de Terric, dix ou onze romans différents. Peut-être, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, est-il sage d'attendre des parallèles entre un plus grand nombre de textes, et surtout des textes nouveaux.

Ms. Harléien 4334; Bodléien, fonds Canonici, n. 94, cités par Fr. Michel, Rap. au ministre, p. 47, 55, 174-185.

Biblioth. nat., suppl. fr., n. 632.5.

La plupart des traits les plus caractéristiques signalés par nous dans le Girart provençal, auquel nous ne pouvons malheureusement comparer le vieux poëme français, dont nos bibliothèques ne conservent point de copie, ont disparu dans l'imitation en vers alexandrins, œuvre assez informe du XIV[e] siècle, et plus encore dans les rédactions en prose, qui, au siècle suivant, ont affaibli de tout point la fable originale, et ont remplacé l'invention des anciens poëtes par des lieux communs et de pieuses légendes. F.

FERABRAS.

Le roman poétique de Ferabras finit, dans le texte provençal, par deux vers dont le sens peut être rendu comme il suit : « Dans ce roman, le commencement est bon, et aussi « le milieu, la fin, le tout, pour quiconque l'aura bien

« écouté (1). » Que ces vers soient d'un copiste ou de l'auteur lui-même, ils ne prouvent point que l'ouvrage auquel ils s'appliquent ait joui, de son vivant, d'une grande popularité : les allusions qui y sont faites dans les monuments de l'ancienne poésie provençale sont rares, et n'ont rien de frappant. Mais il n'en est que plus singulier de voir que, parmi tant de romans provençaux ou français aujourd'hui perdus, ce soit celui-là qui ait laissé dans les diverses littératures les traces les plus variées et les plus profondes.

Cervantes le trouva, au XVI[e] siècle, traduit en prose castillane; il s'en empara comme de son bien, et assura au géant sarrasin une part dans l'immortalité de son héros. Quel lecteur en effet, au seul nom de Ferabras, ne songe aussitôt à ce baume merveilleux avec lequel don Quichotte ne craignait aucune blessure, si large ou si profonde qu'elle fût, mais dont la vertu n'agissait qu'en faveur des chevaliers, témoin ce pauvre Sancho, qui, pour en avoir goûté, faillit à rendre son âme grossière de rustique écuyer? Survient le grave Calderon : l'heureuse plaisanterie de Cervantes ne l'empêche pas de prendre Ferabras au sérieux; il en tire de tout point, et avec tous ses détails, le sujet d'un grand drame chevaleresque.

Et ce ne sont pas là toutes les bonnes fortunes du roman; il en a d'autres moins brillantes sans doute, mais telles encore qu'elles égalaient pour le moins son mérite. En 1533, une excellente traduction en prose le fait connaître à l'Allemagne, et elle a été reproduite en 1809 à Berlin. George Ellis, dans ses extraits des romans de chevalerie écrits ou traduits en anglais, nous indique une version rimée de Ferabras, encore inédite, et qui semble avoir manqué à jamais l'occasion de paraître au grand jour.

Buch der Liebe, herausg. durch Fr. Heinr. von der Hagen, in-8°, p. 143-270.

Specim. of early english. metr. rom., t. II, p. 357-404.

Mais c'est en France que la popularité de ce vieux roman épique a eu le plus d'éclat et a duré le plus; car, aujourd'hui même, on peut dire avec vérité qu'elle n'est point tout à fait déchue. En effet, outre un ancien Ferabras, en vers français, qui existe en manuscrit à la Bibliothèque nationale, et qui doit appeler toute l'attention de la critique, puisqu'il n'est pas moins ancien que le poëme provençal, on a depuis longtemps, en prose française, une version qui mérite d'être mentionnée

Genève, 1478, in-fol., etc.

(1) Bon'es d'aquest romans la fi, e l'encontrada,
E'l mieg loc, e per tot, qui be l'a escoutada.

Vers 5082.

en passant. C'est un de ces livres qui, oubliés ou dédaignés, depuis cinq ou six cents ans, par la portion lettrée et par les classes raffinées de la société, vivent encore pour la portion simple et naïve du peuple, sont encore pour elle de la poésie, constituent encore la plus haute et la plus intellectuelle de ses jouissances. A chaque quart ou moitié de siècle, ce livre s'imprime dans des villes écartées, où ne s'impriment guère que des choses du même genre, et il circule ainsi du midi au nord, de l'est à l'ouest, sans que personne s'en aperçoive ou s'en doute, si ce n'est ceux qui lisent ces étranges livres. Parmi les éditions que nous avons vues du Ferabras populaire, il y en a une de 1810, donnée à Lons-le-Saulnier. Il n'en serait, à coup sûr, jamais venu un exemplaire à Paris, s'il n'y avait eu, à cette époque, une direction impériale de la librairie, à laquelle il fallait adresser, de toutes les parties de l'empire, tout ce qui s'y imprimait, depuis le volume jusqu'à la feuille d'almanach. Ainsi ont pu tomber sous les yeux des hommes cultivés quelques livres de la bibliothèque du peuple des provinces, presque tous inconnus dans les villes. C'est, à notre connaissance, l'unique service que la direction de la librairie ait rendu à l'étude des lettres.

En quel temps fut faite la rédaction française de Ferabras, restée jusqu'à ce jour livre populaire? C'est ce qu'il serait difficile de dire et superflu de chercher. Nous ferons observer seulement que, comme tous les livres imprimés pour le peuple, celui-là a été d'autant plus dénaturé et mutilé, qu'il a été imprimé plus de fois. Il était certainement complet dans l'origine; il offre aujourd'hui beaucoup de lacunes. On y trouve néanmoins quelques passages qui manquent dans le texte provençal, circonstance qui semble indiquer qu'il n'a point été traduit d'après ce texte. Il n'est pas non plus hors de vraisemblance qu'il ne contenait d'abord que le sujet pur et simple de l'ancien roman. Mais, au XVIe ou au XVIIe siècle, quelque littérateur, comme il y en avait encore alors, dont l'imagination et le savoir flottaient indécis entre l'histoire et la fiction romanesque, s'avisa d'arranger à sa façon le Ferabras destiné à la foule; il y ajouta un commencement et une fin. Le commencement fut un résumé du règne des rois de France, depuis Clovis jusqu'à Charlemagne; la fin, ce fut un extrait fort sec de la chronique de Turpin. Malgré ces additions, le Ferabras renouvelé ne forme plus, en français, qu'un volume bien allégé,

bien aminci, mais montrant encore, dans le personnage d'Olivier, l'héroïsme chevaleresque poussé jusqu'à la plus extrême exaltation.

Voilà déjà bien des fortunes diverses pour un vieux roman de chevalerie, dont la forme primitive était oubliée; ce n'est pourtant pas tout encore.

Jusqu'en 1814, ce roman n'avait guère été connu des littérateurs que par les allusions bouffonnes de Cervantes et de Rabelais. Nul ne s'était demandé si ce n'était pas une version ou une imitation en prose de quelque original en vers beaucoup plus ancien; encore moins avait-on songé à le chercher : c'est au hasard tout seul que la découverte est due. En 1814, M. Méon, alors employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avait entre les mains un manuscrit provençal du XIIIe siècle, appartenant à une personne qui le lui avait confié, pour en connaître par lui le contenu et la valeur. Mais, comme M. Méon n'entendait pas ou entendait peu le provençal, il communiqua le manuscrit à l'auteur de cette notice, en l'engageant à lui en dire son avis. Le confident de M. Méon fut agréablement surpris de trouver, dans le manuscrit communiqué, un roman poétique, dans lequel il ne tarda pas à reconnaître le sujet de Ferabras. Le propriétaire du poëme en avait déjà disposé; et ce ne fut pas sans une certaine difficulté qu'on obtint la permission d'en extraire quelques passages.

Pantagruel, c. 1, t. III des OEuvres, p. 71.

On ne savait ce qu'était devenu ce manuscrit, et personne n'y songeait plus, lorsque parut, en 1829, dans les mémoires de l'Académie de Berlin, le texte provençal du Ferabras, bientôt reproduit à part, avec de longs extraits de romans français de la même classe. Cette publication, due aux soins du célèbre helléniste M. Bekker, fut un vrai service rendu par lui à l'étude de la littérature du moyen âge. Quant à l'exemplaire d'après lequel cette publication avait été faite, la description qu'en donnait l'éditeur ne permettait pas de douter que ce ne fût le même qui avait été remis à M. Méon en 1814, et qui dut être alors donné ou vendu à quelqu'un des trop nombreux étrangers qui se trouvaient à Paris. Voilà tout ce que nous savons des diverses aventures du roman poétique de Ferabras; il est temps d'en commencer l'examen littéraire.

Ann. 1826, Berlin, 1829, in-4°, p. 133-278. — Der Roman von Ferabras, provenzalisch; herausgeg. von Immanuel Bekker, Berlin, 1829, in-4°. — Voy. Raynouard, Lexique roman, t. I, p. 290-314; Journ. des sav., mars 1831, p. 129-137. — Diez, Poés. des troubadours, p. 209. — Grässe, Lehrbuch, etc, part. II, sect. 3, t. I, p. 354.

Dans la série des fictions relatives à Charlemagne, ce roman a des antécédents dont il n'est pas inutile d'avoir quel-

que idée. Tous les poëtes romanciers du moyen âge attribuent à Charlemagne une expédition ou un pèlerinage à Jérusalem, et disent que, pour fruit de ce pèlerinage, il conquit les reliques de la Passion, les clous, le saint suaire, la couronne d'épines. Suivant eux, comme il passait à Rome pour revenir en France, il déposa ces objets sacrés dans l'église de Saint-Pierre. Selon les mêmes ou d'autres romanciers, Rome ne garda pas longtemps ce trésor. L'émir des Sarrasins d'Espagne, le roi Balan, fit ravager l'Italie par une puissante armée sous les ordres de son fils Ferabras, jeune guerrier d'une grande bravoure, d'une taille et d'une force de géant, qui prit Rome, y tua ou brûla tout, et y enleva les reliques que Charlemagne avait apportées de Jérusalem.

Il y a tout lieu de supposer que cette expédition dévastatrice fut le sujet spécial d'un roman qui n'existe plus aujourd'hui, mais auquel il est fait des allusions fréquentes et très-directes dans celui de Ferabras, dont il était comme le prologue. C'est pour reconquérir les reliques enlevées de Rome, que Charlemagne entreprend l'expédition, racontée dans ce dernier roman, contre Ferabras et ses Sarrasins.

La géographie de l'auteur est en partie idéale et en partie réelle; mais cette dernière même est on ne peut plus obscure. Ce n'est pas sans difficulté que l'on s'assure qu'au début de l'action les Sarrasins occupent la Gascogne et le midi de la France, entre le Rhône et les Pyrénées; c'est là qu'ont lieu les premières rencontres entre les infidèles et les chrétiens.

L'avant-garde de ceux-ci, commandée par Olivier, remporte d'abord de grands avantages; elle brûle et pille largement sur son passage; mais enfin, entourée par des flots de Sarrasins, elle éprouve un grand échec : Olivier est blessé grièvement d'un coup de lance empoisonnée; Roland et les autres paladins, qui sont venus le secourir, sont eux-mêmes en grand péril, lorsque Charlemagne, accourant avec la réserve composée des guerriers les plus âgés, les sauve tous, et se vante à ce propos que les vieux ont mieux guerroyé que les jeunes, parole qui ne tarde pas à avoir des conséquences fâcheuses.

Ferabras n'était point à la tête de son armée quand elle a été battue. Plein de honte et de colère en apprenant cette nouvelle, il monte à cheval, armé de pied en cap, et s'avance vers le camp des chrétiens, où l'on achève de dîner. Dès qu'il est à portée de se faire entendre, il élève la voix, et crie qu'il est venu provoquer en combat singulier Roland, Oli-

vier, ou tout autre paladin qui voudra se présenter, seul ou avec d'autres. Cette provocation lancée comme un tonnerre dans le camp chrétien, il descend de cheval, se désarme, et avec une nonchalance superbe il s'étend à l'ombre sous un arbre, pour attendre le champion ou les champions qui auront accepté le défi. Et si le Sarrasin montre tant d'assurance, ce n'est pas sans de bonnes raisons; rien ne lui manque pour être le plus redoutable guerrier du monde : il a un cheval d'une race particulière et très-féroce, qui dévore les hommes; il a trois épées comme il y en a à peine trois dans le monde entier; et tout cela n'est rien encore en comparaison de deux barils qu'il porte toujours pendus à l'arçon de sa selle. Ces deux barils sont pleins du baume dont fut oint J. C., et toute plaie sur laquelle on en verse une goutte est aussitôt guérie, si dangereuse qu'elle soit. Ces deux précieux barils faisaient partie des reliques de la Passion, et avaient été transportés à Rome, d'où Ferabras les avait enlevés.

Charlemagne veut envoyer son neveu Roland contre l'insolent Sarrasin; mais Roland a sur le cœur le reproche que son oncle a fait aux jeunes guerriers de l'armée, en leur préférant les vieux; il refuse net de marcher contre Ferabras; et nul autre ne se présentant, tout le camp se trouve dans une grande confusion, et Charlemagne dans un cruel embarras.

Olivier, qui est dans son lit, grièvement blessé de la veille, apprend tout ce qui se passe, et, bien que ses blessures soient encore saignantes, il s'arme, monte à cheval, se rend droit à la tente de Charlemagne, et obtient, comme par surprise, la permission d'aller combattre Ferabras; il y vole, et trouve le Sarrasin tranquillement étendu là sur l'herbe, comme il aurait pu l'être dans un de ses jardins. Un long entretien s'engage entre les deux champions, suivi d'un plus long combat.

Ce combat est un des morceaux les plus saillants du poëme; nous n'en connaissons point d'autre où l'exaltation, la susceptibilité, les caprices de l'honneur chevaleresque soient peints avec autant d'amour, de recherche, et d'une manière aussi vive et aussi hardie. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce combat, en essayant d'en traduire quelque chose, comme un échantillon original et pittoresque de l'imagination et du style du romancier. Ici, nous nous bornerons à en indiquer le résultat autant qu'il le faut pour suivre

XIII SIÈCLE.

le fil de l'action. Contre toutes les apparences, Ferabras est vaincu; il se fait baptiser, et devient un des plus vaillants guerriers de l'armée chrétienne, il devient même un saint.

Vers 1911.

A peine le combat singulier était-il terminé, que les infidèles attaquent le camp de Charlemagne; ils sont repoussés et mis en fuite, mais Olivier et quelques autres chevaliers ont été surpris et faits prisonniers. Un détachement d'ennemis les conduit au roi Balan, père de Ferabras, dans une ville qu'il plaît au romancier de nommer Agremone, et qui peut être Cordoue ou Tolède. Balan apprend alors tout ce qui s'est passé, que Ferabras a été vaincu par un paladin nommé Olivier, et s'est fait chrétien. Par ses ordres tous les chrétiens prisonniers sont précipités dans un horrible cachot.

L'émir Balan avait une fille d'une beauté incomparable, nommée Floripar, sœur de Ferabras; lorsque celui-ci avait fait son expédition contre Rome, il y avait mené Floripar, qui avait eu par là occasion de voir plusieurs des paladins français, et qui était devenue, en secret, éperdument amoureuse de Gui de Bourgogne, un des plus braves. Par un effet de cette passion qu'elle nourrissait au fond de son cœur, elle s'intéressait à tous les Français. Elle n'eut pas plutôt appris que l'on venait d'en jeter plusieurs dans une tour, qu'elle entreprend de les sauver; et certes elle le pouvait; car cette jeune et belle Floripar n'était pas une fille timide, à petits scrupules, ayant des désirs sans volonté, et tremblant devant les moyens d'arriver à ses fins.

Elle va trouver le Sarrasin Brustamon, à la garde duquel étaient les prisonniers, et lui demande à les voir, sous prétexte d'apprendre d'eux des nouvelles de son frère Ferabras. Brustamon, dont la consigne est de n'ouvrir la prison à personne, et qui d'ailleurs n'est pas galant, la repousse, en disant que les femmes gâtent toutes les affaires dont elles se mêlent. Floripar, sans se troubler, saisit un lourd bâton entre les mains d'un des serviteurs qui l'accompagnent, et en assène à Brustamon, sur la tête, un coup qui lui fait tomber les yeux; et, sans lui laisser le temps de revenir à lui, elle le fait jeter par une fenêtre qui donne sur la mer. Elle entre alors dans la prison, questionne les prisonniers, veut savoir leurs noms, et leur fait promettre qu'ils la serviront en tout ce qu'elle exigera d'eux; après quoi elle les retire l'un après l'autre de leur cachot, et les introduit dans son appartement.

Mais là se présente une difficulté : Margarande, la gouvernante de Floripar, bonne et sévère musulmane, reconnaît les prisonniers, surtout Olivier, et menace d'aller les dénoncer tous à Balan ; c'est un danger qu'il faut prévenir à tout prix. Floripar n'hésite pas : elle fait saisir et jeter l'indiscrète Margarande par-dessus un balcon dans la mer. « Vieille « folle ! s'écrie-t-elle en la voyant tomber, mes Français ne se- « ront pas trahis par toi ! » Cela fait, elle pourvoit à tous les besoins et même à tous les agréments des prisonniers; leur déclare son amour pour Gui de Bourgogne, et sa résolution de se faire chrétienne pour l'épouser, sans s'expliquer davantage sur la manière dont elle pense qu'ils peuvent la servir.

Cependant Charlemagne et ses paladins sont en émoi de la captivité d'Olivier et de ses compagnons; on décide d'envoyer à l'émir Balan une ambassade chargée de les réclamer, en lui enjoignant, par la même occasion, de restituer les reliques enlevées de Rome par Ferabras, et de se faire chrétien; le tout, sous peine de perdre ses États et la vie. Un message si hautain n'est pas sans péril ; aussi sont-ce d'intrépides champions qui s'en chargent, Roland, Gui de Bourgogne, le duc Naymes, et quatre autres de la même bravoure. Ils partent aussitôt, passent une grande montagne, par laquelle le romancier veut probablement désigner les Pyrénées, et entrent en Espagne. Dans le temps même où ces ambassadeurs se rendaient du camp chrétien à Agremone, l'émir Balan envoyait de son côté les siens, au nombre de quinze, d'Agremone au camp chrétien, pour sommer Charlemagne de lui rendre Ferabras et de se retirer bien vite, sous peine d'être assailli par cent mille hommes. Les deux ambassades se rencontrent en chemin ; un combat s'engage entre elles, et les Sarrasins sont tués, à l'exception d'un qui se sauve et va conter le fait à Balan.

Quant aux sept barons français, si leur mission était déjà périlleuse par elle-même, elle l'est devenue bien davantage depuis qu'ils ont tué les quatorze ambassadeurs sarrasins. Ils le sentent eux-mêmes, et Naymes propose de s'en retourner. « Oh ! comme vous parlez ! s'écrie alors Roland : je ne « m'en retournerais pas pour l'or de dix cités, avant d'avoir « adressé la parole à l'émir Balan. Faisons plutôt une chose « dont il soit parlé : que chacun de nous prenne deux des « quatorze têtes de ces Sarrasins que voilà morts, et les pende « à l'arçon de sa selle pour en faire présent à l'émir. » Le

conseil est trouvé admirable et adopté. Avec ce surcroît pittoresque d'attirail, les paladins poursuivent gaiement leur chemin, jusqu'à ce qu'ils arrivent en vue du pont de Martible; là ils s'arrêtent, soucieux de savoir comment ils vont passer; et l'on pense bien que leur souci n'est pas gratuit.

La description de ce pont est un des endroits de tout le roman où le poëte a mis le plus de merveilleux, et montré le plus clairement l'intention de frapper l'imagination de ses auditeurs. Ce pont a vingt arches de marbre d'une grandeur surprenante; il est assez large pour que cent chevaliers y passent de front; dix fortes chaînes de fer y sont tendues en travers, et sur chaque pile s'élève une tour défendue par cent chevaliers; la rivière qui passe dessous se nomme Flagot. Ce n'est pas tout: l'entrée de ce pont est gardée par un géant, armé d'une énorme massue de cuivre qu'il manie comme un roseau. Personne ne passe sans payer un tribut, et ce tribut équivaut à la défense absolue de passer : il consiste en quatre cents cerfs, cent filles vierges, cent faucons mués, cent palefrois et autant de destriers, pour ne point compter cent sommiers chargés d'or et cent autres d'argent.

Il y a, selon toute apparence, au fond de tout ce merveilleux, une allusion à quelqu'un des ponts fortifiés que les Arabes avaient élevés sur les rivières d'Espagne; mais ce nom imaginaire de Flagot, donné à la rivière qui passe sous ce formidable pont de Martible, déconcerte toutes les conjectures.

La force, en pareil cas, n'aurait servi de rien à nos paladins; la ruse seule pouvait leur être utile, et le vieux duc Naymes invente coup sur coup des discours fabuleux par lesquels il trompe le géant gardien du pont, personnage un peu borné, comme tous ses pareils. Nos braves passent donc sans obstacle, malgré le coup de tête ultra-chevaleresque de Roland, qui ne peut résister à la fantaisie de lancer par-dessus le pont, dans la rivière, un Sarrasin qui s'est un peu trop approché de lui.

Ne trouvant plus d'obstacle qui les arrête, les paladins arrivent bientôt à Agremone, et sont introduits devant Balan. Naymes, qui prend le premier la parole, commence par lui présenter les quatorze têtes de Sarrasins qui lui étaient destinées, mais en les donnant pour celles de quatorze brigands qui avaient voulu les voler. Après cela, il expose le sujet de son ambassade, sans ménagement dans les termes;

et tout ce qu'il a dit, chacun de ses six compagnons le répète à son tour, avec un *crescendo* superflu d'audace et d'insolence. N'eussent-ils été coupables de rien de plus que d'une ambassade si brutale, c'était bien assez pour que l'émir Balan fût courroucé contre eux; mais cet émir savait de plus que les quatorze brigands qu'ils se vantaient d'avoir tués étaient ses quatorze ambassadeurs; le quinzième, qui s'était échappé, en revoyant les sept paladins, les avait à l'instant reconnus et dénoncés à l'émir. Celui-ci ne délibère pas longtemps sur ce qu'il en doit faire; il donne l'ordre de les pendre sur-le-champ avec les cinq autres prisonniers chrétiens, compagnons d'Olivier.

Heureusement pour eux tous, Floripar est informée de l'ordre du roi; elle accourt, et à force de se feindre courroucée contre les prisonniers, elle obtient qu'ils soient remis en son pouvoir jusqu'au moment convenable pour leur exécution. Au lieu de conduire en prison Roland et les six autres, elle les mène dans la chambre où sont déjà les cinq chevaliers. On se figure aisément la joie des douze paladins réunis d'une manière si imprévue, et celle de Floripar n'est pas moindre.

Elle veut savoir quels sont les sept nouveaux venus, et s'adressant d'abord à Richard de Normandie : « Comment vous nommez-vous? » lui dit-elle. « Je suis de Normandie, et l'on me nomme Richard, » répond le chevalier. « Maudit sois-tu de Mahomet! s'écrie Floripar : c'est toi « qui as tué mon oncle Corsuble; mais, pour l'amour de ces « autres, tu seras épargné. » Elle poursuit sa revue, et venant enfin à Roland, qu'elle prend par le nœud de son baudrier, « Et vous, franc chevalier, dit-elle, comment vous « nommez-vous? » — « Roland. » A ce nom, Floripar tombe aux pieds du paladin : « Honoré sois-tu, vaillant chevalier, « dit-elle; prends-moi en ta merci! » Roland la relève courtoisement, et Floripar continue : « Seigneurs chevaliers, dit- « elle, me donnez-vous tous votre parole de me rendre, au- « près de Charlemagne, les services que je réclamerai de « vous? » — « Oui, dit Roland au nom des autres. Que de- « mandez-vous? » — « Je demande pour époux, répond Flo- « ripar, un chevalier que j'ai vu brave et beau sous les ar- « mes, Gui de Bourgogne. » — « Vous avez ce que vous « désirez, réplique Roland; voilà Gui de Bourgogne à trois « pas de vous. » — « Fiancez-le-moi donc sur l'heure, cheva-

« lier, » reprend Floripar, sans attendre un mot de la bouche de Gui, et ne supposant pas qu'il puisse dire non.

Gui est cependant un peu ébahi d'une bonne fortune si brusque, et il voudrait bien avoir quelque loisir pour délibérer. Mais il n'y a pas moyen de contrarier une princesse si décidée, et qui peut le faire pendre à l'instant, lui et ses compagnons. Prenant donc la belle et le chevalier par la main, Roland les fiance solennellement l'un à l'autre. Toute cette scène, où Floripar manifeste, avec une franchise si imperturbable, on pourrait dire si virile, l'amour dont elle est possédée, est néanmoins terminée par un trait charmant de modestie, qui contraste gracieusement avec ce qui précède, et que n'aurait pas imaginé un poëte sans génie. « Dieu « soit loué! s'écrie la belle fiancée : je possède maintenant « celui que j'aime le plus au monde, et je me ferai volontiers « baptiser pour lui. » En parlant ainsi, elle lui jette les bras autour du cou et l'étreint avec force; mais elle n'ose pas le baiser, malgré le désir qu'elle en a, parce qu'elle est encore païenne.

Tout cela fait, elle met les douze paladins en possession des reliques de la Passion; car, par un bonheur singulier, ces reliques se trouvaient dans l'appartement de Floripar, et le moment n'était pas loin où ils allaient avoir besoin de la protection de ces objets sacrés.

L'émir Balan, à qui on avait inspiré quelques doutes sur les desseins de sa fille, veut savoir à quoi s'en tenir. Pour cela il mande Floripar, et envoie, pour la chercher, un seigneur sarrasin nommé Lucafer de Baudrac, homme grossier et brutal, qui prétendait cependant à la main de la princesse. Au lieu d'observer les formalités d'usage pour entrer chez elle, Lucafer s'y introduit d'un grand coup de pied qui enfonce la porte, de sorte qu'il tombe comme la foudre au milieu des paladins surpris; mais il en sort aussitôt plus vite qu'il n'y était entré, et par un autre chemin : il est jeté, déjà mort, par une fenêtre.

Cette punition un peu brusque était nécessaire, mais c'était un coup d'éclat qui donnait l'éveil sur la conduite de Floripar. Aussi les paladins s'apprêtent-ils à la défense du palais, qui heureusement était bien fortifié. Ils ne tardent pas à y être assiégés par les Sarrasins. Les incidents de ce siége, longuement décrit, forment une partie du roman sur laquelle l'auteur s'est le plus évertué à répandre de l'intérêt;

et, à vrai dire, quelques-uns de ces incidents sont assez poétiquement imaginés et rendus. Mais nous n'en pouvons donner qu'une idée très-rapide. Au moment où commence le siége, il n'y avait point de vivres dans le palais assiégé; mais il n'en était aucunement besoin : Floripar possédait une ceinture magique, qui avait la vertu de la préserver de la faim, elle et les siens, de sorte qu'il n'y avait point de chance de soumettre les assiégés par la famine, et fort peu de les prendre de force. Balan le savait, et en était fort mélancolique. Cependant il avait un espoir : il connaissait un enchanteur nommé Maupin, larron sans pareil; il lui offre un monceau d'or pour la ceinture de Floripar, et le magicien s'engage à la lui apporter le lendemain matin. Vers le milieu de la nuit, il se met à l'œuvre, et s'introduit dans la chambre où la belle dormait seule. Il cherche la ceinture, la trouve, se l'attache autour du corps, et il allait s'éloigner lorsqu'il jette les yeux sur Floripar. Elle est si belle dans l'abandon du sommeil, que le misérable ne peut résister à une impure tentation. Il veut la serrer dans ses bras; elle s'éveille en poussant des cris aigus, qui sont entendus des paladins. Gui de Bourgogne accourt le premier, et, d'un seul coup d'épée, il fait deux moitiés du corps de l'imprudent enchanteur. C'était bonne justice; mais hélas! il a aussi du même coup partagé en deux la précieuse ceinture, qui dès lors a perdu sa vertu première.

Les assiégés ne s'en aperçoivent que trop à la faim qui commence à les presser; et il faut que les paladins fassent des sorties désespérées contre une armée entière, pour aller çà et là enlever des vivres. A force de bravoure, ils soutiennent encore le siége; mais ils prévoient le moment où ils devront succomber. Il ne leur reste qu'une chance de salut : c'est que Charlemagne soit informé de leur situation, et se hâte de venir à leur secours. Un d'entre eux se charge du périlleux message; il faut plus d'un miracle pour qu'il arrive au camp des chrétiens, qui est encore à Marimonde, au delà des Pyrénées. Mais les miracles se font, et le messager atteint enfin l'armée chrétienne. Charlemagne, instruit de la position des paladins, marche aussitôt à leur délivrance, et arrive à temps. Balan est vaincu et pris; on lui propose de se faire chrétien, il s'y refuse obstinément, et on lui tranche la tête. La belle Floripar est baptisée, et mariée à Gui de Bourgogne. Charlemagne partage alors l'Espagne en deux moitiés, dont il

donne l'une à Ferabras, devenu chrétien, et l'autre à Gui de Bourgogne. Les choses ainsi arrangées, il repart pour la France, et y rapporte en triomphe les précieuses reliques de la Passion, qui y seront mieux gardées qu'à Rome.

Après une analyse peut-être trop longue, et pourtant bien sommaire, du roman épique de Ferabras, nous voudrions donner quelque idée du caractère et du ton de l'ouvrage dans les détails. Nous allons traduire, à cette intention, quelques passages du combat entre Olivier et Ferabras, dont nous avons déjà parlé. Il faudra faire un choix, car le morceau entier n'a pas moins de huit cents vers, et se trouve ainsi hors de proportion avec la totalité du roman. Mais nous ajouterons que, parmi ces huit cents vers, il y a bien des longueurs, des répétitions, peut-être des tirades doubles, de sorte que le morceau ne peut perdre beaucoup à être un peu abrégé. Comme il s'agit ici, ce nous semble, de montrer, autant que possible, comment narraient et décrivaient les romanciers épiques des XIIe et XIIIe siècles, et non comment narrent et décrivent les poëtes d'aujourd'hui, nous traduirons très-littéralement : c'est avertir que nous serons durs, bizarres, et d'une simplicité un peu rude; mais nous aurions à nous excuser d'être élégants et polis.

On se rappellera que, dans l'analyse qui précède, nous avons laissé Ferabras insolemment étendu à l'ombre d'un arbre, attendant qu'il se présente des champions pour combattre contre lui. Olivier, quoique blessé grièvement, s'est présenté, et déjà même il a commencé avec l'infidèle un entretien, durant lequel celui-ci n'a pas daigné lever la tête pour le regarder. Ici va parler le romancier :

Vers 891. « Que Ferabras est sauvage et fier! il ne prise pas Olivier « un denier monnayé. — Mon brave, lui dit-il, si Dieu te « sauve, dis-moi qui tu es, et de quelle parenté? — Tu en « sauras le vrai, répond Olivier; on me nomme Guarin (c'é- « tait le nom de son écuyer), et je suis natif de Périgueux, « fils d'un chevalier qui avait nom Rossat. — Quand Fera- « bras l'entend, il pousse une grande risée. — Maintenant « dis-moi, et ne me le cache pas, Guarin : pourquoi n'est pas « venu Roland le fort, ou le comte Olivier, si grand maître « en bravoure? — Par ma foi! répond Olivier, c'est pour le « peu de cas qu'ils font de toi. Mais lève-toi donc, monte à « cheval; c'est assez parlé. — Quand Ferabras l'entend, il en « a le cœur marri. — Guarin, fait-il, apprends aussi le vrai :

« je ne joutai jamais avec un homme de si basse parenté que « toi; et si je te tuais, j'y aurais peu gagné. Mais ce que je n'ai « fait pour homme né, je le ferai pour toi. Je vais monter à « l'instant sur mon destrier pommelé, et je prendrai à mon « col mon fort écu arrondi en bosse : toi, pique ton cheval « contre moi aussi fort que tu pourras; je me laisserai de « mon gré tomber à terre. Frappe-moi alors d'un grand coup « sur mon bouclier arrondi; prends mon bon destrier, et « emmène-le à ton plaisir. En faisant cela pour toi, je te fe- « rai grande amitié. »

« Tu parles en fou, répond Olivier : que tu le veuilles ou « non, tu laisseras ici ton destrier, et tu auras la tête rasée « sur les épaules. »

« Quand Ferabras l'entend, il en a le cœur tout fâché...; il « se lève sur son séant pour regarder Guarin, et voit de son « corps du sang tomber vermeil à terre; il en a grande surprise. « Guarin, fait-il, dis-moi, et ne me mens pas, si tu as en ton « corps plaie ou mal? — Je t'en dirai le vrai, fait Olivier : « mon cheval est dur, très-rétif, et je l'ai tant éperonné pour « monter jusqu'ici, que le sang vermeil lui coule des deux « côtés. — Certainement, dit Ferabras, Guarin, vous men- « tez : vos étriers sont déjà tout mouillés de sang; vous êtes « blessé au corps, c'est pure vérité. Mais tiens, vois là, pen- « dus à ma selle, deux barils pleins d'un baume dont ton « Dieu fut oint jadis. Toute plaie qui en est ointe disparaît « aussitôt. Va donc, bois de ce baume, fais-en tes volontés; « tu en combattras ensuite contre moi beaucoup mieux. »

« Tu parles encore en vrai fou, répond Olivier; je veux « que tu sois de bon droit honni et vaincu. »

« Ferabras d'Alexandrie se lève alors; il appelle Olivier... : « Guarin, avancez, et venez m'aider à m'armer. — Puis-je « m'y fier? dit Olivier. — Oui bien, dit Ferabras; vous n'avez « que faire de craindre : je ne serai jamais traître à personne, « si longtemps que je puisse vivre. »

« Le Sarrasin s'arma, sans plus tarder; il jette sur son dos « un cuir de sanglier, blanc comme neige, et apprêté pour « durer longtemps; par-dessus il met son haubert qu'il a fait « tout dorer, et par-dessus son chapel il se fait lacer son « heaume; Olivier le lui attache avec trente lacets. Ce fut à « Olivier grande courtoisie, belle à louer, et bien l'en remercie « Ferabras d'Alexandrie. — Guarin, dit-il, tu es grandement à « aimer, et il me pèse fort d'avoir à combattre avec toi. Si

« donc ton cœur pouvait te dire de t'en retourner, je te le « permettrais encore volontiers. — Laisse là ton badinage, « répond Olivier, et fais du mieux que tu pourras au combat. « — Certes! dit Ferabras, tu es grandement à priser. — Et « alors il ceint Florenze, une de ses trois épées; la seconde, « Baptisme, qu'il gardait chèrement, il la suspend à l'arçon « de sa selle enrichie d'or luisant; et de l'autre côté il attache « la troisième, Gramane, qui bien était la pareille des autres. « Jamais homme n'entendit parler de trois si bonnes épées...

« Noblement adoubé était le Sarrasin; il vient à son che- « val noir, monte et s'appuie sur les étriers noués, de vigueur « si grande qu'il les a rompus. — Guarin, dit-il, je suis prêt « maintenant, et, par ce Dieu auquel tu t'es donné, je te le « demande encore par merci, renonce à la bataille, et tu « feras chose prudente. — Vous parlez folie, dit Olivier : ce « que vous dites, je ne le ferais pas pour tout ce que vous « possédez; et si Dieu me veut être en aide, ce Dieu qui est « unique et qui est trinité, vous serez aujourd'hui même livré « prisonnier à Charles. »

« Que tu es arrogant! répond Ferabras. Mais par ces saints « fonts où tu fus baptisé, par cette croix où ton Dieu fut « attaché, je te prie, je te conjure de me dire vrai : quel es- « tu? comment te nommes-tu? et quelle est ta parenté? — A « cette fois suis-je bien prié. Olivier est mon nom; je suis « natif de Gênes, compagnon de Roland, et un des douze pairs. « — Certes! dit Ferabras, je le savais bien, et bien sais-je « aussi que de haut parage est ta race... Mais encore une fois, « bel ami, ne pourrais-tu pas renoncer à la bataille? — Ja- « mais! répond Olivier : vous en parlez pour néant. — Eh « bien donc, mon brave, dit le Sarrasin, laissez-moi un quar- « tier de ce pré. — Que votre vouloir soit fait, répond Oli- « vier. Et voilà les deux barons qui lâchent le frein à leurs « chevaux, et se séparent l'un de l'autre pour prendre champ. « Maintenant vous allez ouïr d'une bataille, si vous l'écoutez « en paix; et jamais vous n'entendîtes chanter de pareille en- « tre deux barons. »

Ces préliminaires dramatiques du combat en sont, à notre avis, la partie la plus originale et la plus poétique, celle où brille de part et d'autre, avec le plus d'éclat, cette magnanimité chevaleresque dont on éprouve toujours une certaine répugnance à rencontrer le côté faux ou comique. Quant au combat même, il est encore beaucoup trop long pour que

nous puissions songer à le traduire; mais nous en indiquerons au moins les incidents principaux et le résultat, en y entremêlant çà et là quelques-uns des traits les plus saillants des parties omises.

Les deux champions ont rompu leurs lances du premier choc, et tirent en même temps leurs épées. Olivier est le premier à faire usage de la sienne; il en frappe un tel fendant sur le heaume de son adversaire, que celui-ci en est étourdi, et laisse échapper le frein de son cheval, qui s'agenouille sous le poids du coup. Mais, revenu à lui, et furieux d'avoir été troublé, le Sarrasin a bientôt rendu la pareille au paladin, qui en fait le signe de la croix. Ici nous allons traduire une quinzaine de vers :

« Ferabras le regarde, et lui dit : « Par Mahomet! Oli- Vers 1188.
« vier, je te vois maintenant tout ébahi. Mais ce n'est pas « merveille : tu as perdu trop de sang, et bien me pèse de « t'avoir blessé. Te voilà tout défait et tout changé de visage. « Si donc tu veux te retirer, je te le permets encore; et sache « que mes coups vont devenir plus pesants. Charles ne t'aime « guère de t'avoir envoyé ici.— Quand Olivier l'a entendu, il « a branlé la tête: Païen! dit-il, tu me menaces trop : garde « à toi! je te défie. »

Le combat se ranime, plus furieux encore, et se prolonge avec des chances à peu près égales de part et d'autre, jusqu'au moment où Ferabras blesse Olivier à la poitrine, et lui dit : « Olivier, descends maintenant au bord de cette Vers 1297.
« fontaine; tu boiras de ce baume qui est ici pendu à ma selle, « et puis tu seras plus sain qu'hirondelle. — Laisse là tes « propos, répond Olivier : pour tout l'or de Castille, je ne « boirais pas de ton baume avant de l'avoir conquis en te « frappant de mon épée. »

Un moment après, Olivier blesse à son tour Ferabras; mais celui-ci prend un de ses barils, avale quelques gouttes de son baume, et se sent plus vigoureux et plus sain qu'auparavant, ce qui ne laisse pas de déconcerter un peu le pauvre Olivier, tout Olivier qu'il est. Cependant il fait une prière, s'affermit sur ses étriers, et il porte à Ferabras un coup qui le jette tout étourdi hors de selle, et tranche en même temps les courroies par lesquelles étaient suspendus les deux barils, qui roulent à terre. Alors Olivier descend de cheval au plus vite, ramasse un des barils, y boit à longs traits, et ne se souvient déjà plus d'avoir été blessé. Puis,

réfléchissant qu'avec ces barils Ferabras peut reprendre contre lui de nouvelles forces, il les lance tous deux dans la mer, qui était là toute voisine; ce qui explique très-bien pourquoi on n'en a plus entendu parler.

Ferabras revient à soi, tout juste à temps pour voir ce qu'Olivier vient de faire de ses précieux barils. Il ne faut pas demander s'il en est furieux; et le paladin s'en aperçoit bientôt aux coups qu'il reçoit. Un de ces coups abat la tête de son cheval; de sorte qu'il se trouve à pied, exposé non-seulement à la fureur de Ferabras, mais à celle de son destrier, qui, comme nous savons, tuait et dévorait les hommes.

Vers 1383. « Olivier est à terre, continue le narrateur; le cœur navré « pour l'amour de son auferan, qu'il voit étendu sur le pré, « il vient au Sarrasin, et lui dit : O roi d'Alexandrie! tu as « fait une grande bassesse de tuer mon cheval et de me jeter « à terre : un roi qui tue un cheval ne mérite plus son « royaume. — Certes! répond Ferabras, tu as dit la vérité; « mais, par Bafom, mon dieu, je ne le voulais pas; et puis, « si je l'ai tué, voici un dédommagement pour toi : je vais « descendre sur le pré; viens, et prends mon destrier. Je « m'émerveille fort qu'il ne t'ait déjà tué; car c'est ce qu'il a « fait de plus de cent autres, et je n'ai jamais abattu « homme qu'il n'ait dévoré. — Dieu m'a préservé, répond « Olivier; et je ne veux pas ton cheval avant de l'avoir ga« gné. — Certes! dit Ferabras, tu es bien fier de refuser mon « cheval, et tu fais grande folie. Mais, comme je te vois de « haute prouesse, je ferai pour toi ce que je n'ai fait pour « homme né. — Il descend alors du destrier pommelé, et se « plante en face d'Olivier, de l'autre côté du pré, et il était « bien plus haut que lui d'un grand pied mesuré. »

Un combat pédestre commence alors entre les champions, et se continue pendant très-longtemps, sans que rien fasse encore pressentir quel sera le vainqueur, jusqu'au moment où Olivier, qui a la main engourdie et enflée, voulant porter un dernier coup à son adversaire, laisse échapper son épée et n'ose se baisser pour la reprendre, Ferabras étant là, l'épée levée sur le morceau d'écu qui lui reste, et n'attendant, pour le frapper, que de lui voir faire un mouvement. Le Sarrasin saisit cette occasion d'adresser de nouvelles sollicitations à
Vers 1504. son adversaire. « Olivier, lui dit-il, crois-moi maintenant : « renie les fonts où tu fus lavé, et viens-t'en avec moi dans « mes amples cités; je partagerai avec toi tous mes héritages;

« je te donnerai Floripar la gentille, ma sœur, de si grande « beauté; et puis nous conquerrons la France et tous les « autres royaumes, et de quelqu'un de ces royaumes tu seras « roi couronné. »

Olivier répond comme on doit s'y attendre; et Ferabras, toujours magnanime, bien que piqué de tous les refus qu'il éprouve, lui donne la permission de reprendre son épée. Le paladin refuse encore : il ne veut rien devoir à son adversaire. Pour le coup, Ferabras n'est plus maître de sa colère; il se précipite l'épée haute sur Olivier. Mais celui-ci s'élance vers le cheval du Sarrasin, saisit une des deux épées qui y étaient suspendues, et se retourne pour faire face à Ferabras. La bataille recommence ainsi pour la troisième fois, et dure longtemps encore. Atteint à la fin d'un coup qui le met hors de combat, et touché d'une inspiration surnaturelle, le Sarrasin demande grâce; il veut se faire chrétien, et devient, dès ce moment, l'ami et le compagnon du vainqueur.

Tel est le dénoûment de cet étrange combat, un des morceaux les plus brillants de tout le roman, et qui en caractérise le mieux l'esprit.

Le poëme chevaleresque de Ferabras, dont le texte provençal est jusqu'à présent le seul publié, ne semble pas avoir joui de beaucoup de vogue en Provence, si du moins on en juge par le petit nombre d'allusions dont il a été l'objet dans d'autres compositions provençales. Nous en avons à peine noté deux ou trois, et même assez vagues. L'ouvrage a néanmoins des parties saillantes, et représente bien, dans son ensemble, l'épopée carlovingienne : le style en est âpre et roide, mais il est d'une simplicité grave, et quelquefois d'une énergie vraiment épique. C'est encore là l'épopée primitive, pure de tout mélange des formes lyriques, de toute intervention sentimentale ou raisonneuse de la part du poëte, mais tendant déjà, du moins dans quelques parties, au raffinement et à la recherche par une certaine exubérance de détails. Le ton est, de tout point, franchement populaire : si la langue est souvent grossière, incorrecte, et n'approche nullement, pour la pureté et l'élégance, de celle des compositions lyriques des troubadours, il ne se trouve rien dans le récit qui ne réponde pleinement à l'idée qu'on peut se faire d'un chant qui s'adresse à la multitude, pas un vers qui ne doive être compris aussitôt que prononcé, pas une phrase compliquée ou prolongée au point de ne pouvoir être renfermée dans une

courte période de chant, dans une formule de cantilène des plus simples; pas un de ces artifices de grammaire si fréquents chez les auteurs de vers d'amour, et destinés à plaire à l'élite de la société, mais qui auraient été perdus dans un ouvrage fait pour être chanté sur les places publiques.

Maintenant, au fond de toutes ces fables, y aurait-il quelque chose qui ressemble à une intention historique? y aurait-il l'ombre d'un fait réel, seulement déplacé ou défiguré? Nous serions tentés de le croire; nous oserions presque dire qu'il nous semble entrevoir, dans quelques particularités et dans le dénoûment de cette narration singulière, une allusion romanesque à la création du royaume de Portugal. Le roi de Castille Alphonse VI, en 1093, conquit sur les Arabes une partie des pays entre le Duero et le Tage : il en fit un comté qu'il donna, avec une de ses filles, à Henri de Bourgogne, jeune et vaillant seigneur qui était venu à son secours de l'autre côté des Pyrénées. Ce fut ce comté, nommé Porto-Cale, du nom de sa capitale, qui, bientôt agrandi par les conquêtes de son premier maître, devint le royaume de Portugal.

Entre la fondation de ce royaume et le dénoûment de Ferabras, il n'y a, doit-on dire, aucun rapport de dates ni de personnes. Mais à cela nous pourrions encore répondre que, pour les romanciers des XIIe et XIIIe siècles, toute l'histoire, tant nationale qu'étrangère, se réduit à quelques traditions de plus en plus altérées, sur lesquelles ils ont brodé avec une liberté entière, sans autre dessein que d'exalter un moment les imaginations contemporaines. Faire du royaume de Porto-Cale un royaume d'Agremone; d'un Henri, un Gui de Bourgogne; d'une fille d'Alphonse VI, une princesse sarrasine convertie; transporter au VIIIe siècle un événement du XIe, cela est presque de l'histoire pour ces hardis conteurs.

Quoique ces observations puissent être justes en général, cependant, comme nous n'attachons aucune importance à notre conjecture, et que nous avons seulement cédé, ici comme ailleurs, à cette conviction, qu'il n'y a point d'épopée primitive qui ne soit, par quelque côté, l'expression d'un événement ou d'une idée, nous consentirons à voir dans Ferabras un pur roman, composé simplement pour faire suite à d'autres romans sur les conquêtes fabuleuses de Charlemagne en terre sainte; intention plus vraisemblable, en effet, que celle de célébrer un événement de la fin du XIe siècle.

Quant à l'origine commune de toutes ces fables relatives à la conquête des reliques de la Passion, il faut certainement la chercher dans une tradition assez équivoque sur les négociations de Charlemagne avec le khalife Aroun-al-Raschid, concernant le libre pèlerinage de Jérusalem. Mais beaucoup de motifs accessoires purent seconder ce motif principal : il y avait en divers lieux des reliques fameuses que l'on prétendait et croyait être de celles de la Passion ; c'étaient des trésors précieux, fort utiles pour le pays, et dont l'acquisition pouvait très-bien être poétiquement transformée en une grande conquête chevaleresque.

Vincent de Beauvais, Specul. historial, l. XXIV, c. 5.

Il ne nous reste, après tout ce que nous venons de dire au sujet du roman de Ferabras, qu'à essayer de suivre à travers les âges, avec plus de détails que nous ne l'avons indiqué en commençant, son histoire et ses destinées.

Malgré la rudesse du ton et du langage, nous ne croyons pas ce roman fort ancien. On y rencontre çà et là diverses allusions à d'autres épopées romanesques, également relatives à Charlemagne : celles-ci étaient donc déjà fort répandues. Nous estimons que l'on ne s'éloignerait pas beaucoup de la vérité en mettant la composition de Ferabras un peu avant le milieu du XIII[e] siècle, vers l'an 1230 ou 1240. Il est, d'ailleurs, important d'observer que la forme provençale sous laquelle il existe aujourd'hui, n'est certainement pas la première rédaction de ce thème chevaleresque. Nous sommes persuadés qu'il s'y trouve des morceaux de divers temps et de divers auteurs, qui n'ont été ajustés ensemble qu'après coup, sans beaucoup d'adresse, et aux dépens de l'intérêt et de la clarté du sujet. C'est de là que résultent, dans le cours de l'ouvrage, des contradictions, des répétitions, des rédondances, qui ne sont point le fait des auteurs primitifs, mais de quelque compilateur venu après eux, pour faire un seul tout de plusieurs rédactions ou fragments de rédactions différentes.

Comme beaucoup d'autres romans épiques du même temps et de la même classe, le roman de Ferabras cessa de circuler et probablement de plaire sous sa forme métrique. On en fit alors, c'est-à-dire au XV[e] et au XVI[e] siècle, des versions en prose, dont plusieurs se sont conservées jusqu'à nous. Celle qui fut faite en Allemagne est remarquable par la beauté du langage ; elle fut imprimée en 1533, avec quelques

autres romans en prose; et nous avons dit qu'on en avait donné à Berlin, en 1809, une édition nouvelle.

Séville, 1528, in fol.

Nous avons aussi fait mention de la version espagnole. L'exemplaire de cette version, trouvé dans la bibliothèque de don Quichotte, et brûlé par sentence du curé et du barbier, n'en était pas le seul exemplaire en Espagne; et la vieille popularité de Ferabras survécut aux gracieuses plaisanteries de Cervantes. Après la mort de celui-ci, et lorsque déjà l'histoire de don Quichotte avait commencé à devenir célèbre, Calderon ne craignit pas de prendre l'action de Ferabras pour sujet d'une de ses grandes pièces dramatiques, qu'il intitula *le Pont de Mantible*. Tout ce qu'il y a de plus aventuré dans le vieux poëme a été conservé par le grand dramaturge espagnol, et communique à son ouvrage une forte teinte de romanesque et de sauvage qui ne déplut pas à ses contemporains; preuve que Cervantes n'avait pas tué le géant Ferabras sur la place.

Ed. de Leipzig, 1827, t. I, p. 117-150.

En Italie se retrouvent çà et là quelques-unes de ces vieilles narrations guerrières et pieuses, surtout dans un poëme à part, *Fierabraccia e Ulivieri*, imprimé, sans indication de lieu ni de date, au XVe siècle.

Melzi, Bibliografia dei romanzi, p. 232.

Mais c'est en France, comme nous l'avons vu, que ce brave géant a trouvé la gloire la plus durable, et peut-être même, selon quelques-uns, la plus ancienne. Cette double existence, déjà signalée par nous, du roman de Ferabras en français et en provençal, est une circonstance intéressante, qui mérite de notre part quelques mots de plus. L'œuvre étant d'un bout à l'autre une œuvre d'imagination, une fiction pure, il faut, dès l'instant où cette fiction existe en deux idiomes, qu'elle ait été traduite de l'un de ces idiomes dans l'autre. Ici donc se présente inévitablement la question de savoir en quel idiome, du français ou du provençal, a été composé le Ferabras. Nous répondrons à cette question, mais sans dissimuler que nous la trouvons plus difficile qu'elle ne semblerait devoir l'être.

Le texte comparé des deux ouvrages présente bien quelques variantes d'une certaine importance, et que nous avons soigneusement rapprochées, mais sans y trouver le moindre indice relatif à l'idiome original du poëme: elles ne prouvent qu'une chose, savoir, que les deux poëmes ont été primitivement copiés sur deux manuscrits différents, tous les deux aujourd'hui inconnus ou perdus.

Les deux manuscrits encore existants diffèrent sur un autre point : il y a, presque au début du français, une lacune de près de six cents vers, dans laquelle ont disparu, en grande partie, les antécédents indispensables du poëme. C'est une imperfection regrettable du manuscrit français comparé à l'exemplaire provençal ; mais ce défaut a toute l'apparence de n'être qu'un simple accident, sans le moindre rapport avec la composition et la forme primitive de l'ouvrage.

Biblioth. nat. de Paris, Supplém. fr., n. 180 ; fonds de Lancelot, n 7565. 3. 3. Musée Britannique, biblioth. du roi, n. 15. E. vj, fol. 66, cité par Francisque Michel, Rapp. au ministre, p 93.

On supposera sans doute qu'un rapprochement exact et minutieux des deux textes fournirait des moyens sûrs pour distinguer l'original et la version. Il est, en effet, très-probable que, vers le milieu du XIIIe siècle, un troubadour et un trouvère également bien versés dans leurs langues respectives, n'auraient pas été fort embarrassés de faire cette distinction ; elle est aujourd'hui plus difficile pour nous : celui des deux ouvrages qui n'est pas l'original est une traduction du genre le plus servile, tenant plus du calque que de la version, et où l'on semble avoir plutôt exagéré qu'atténué les rapports naturels des deux idiomes. Nous n'osons donc pas chercher dans l'examen de ces rapports les indices du texte original.

Nous dirons seulement que, parmi ces indices, il y en a un plus direct et plus positif que les autres, qui nous porte à croire que le poëme est venu du midi. Dans les romans carlovingiens de pure invention, les noms des personnages sont aussi de pure invention, significatifs dans l'idiome de l'auteur, mais facilement altérables et dès lors sans signification dans d'autres langues. Ainsi, par exemple, le roman de Pierre de Provence existe en espagnol, sous le titre de *Peyre de Provenza*. Ce titre, n'étant pas espagnol, ne peut désigner une œuvre espagnole, à laquelle il aurait fallu donner le nom de *Pedro*. Peyre est un nom provençal, nécessairement imposé en cet idiome, et par un homme de cet idiome. C'est là une observation qui s'applique d'une manière assez naturelle à plusieurs des noms de notre récit, à ce nom même de *Ferabras*, et à celui de *Floripar*. Le premier, imité du latin, signifie *un homme à bras de fer, à bras ferrés*. Fier-à-bras est une altération française qui, si légère qu'elle soit, empêche de saisir tout à coup le sens du mot. Cependant, comme on a pu dire *fier* pour *fer*, de même que *fiert* s'est formé de *ferit* et *fierain* de *fera*, nous insisterons davantage sur le nom de l'héroïne du roman, qui, en proven-

çal, *Floripar,* est aussi clair que naturel dans sa formation, tandis qu'il devient en français *Floripes,* qui ne signifie rien. Il y a donc lieu de supposer que ce nom de *Floripar* vient primitivement, et non par traduction, de l'idiome auquel il appartient, et où il a une signification bien appropriée au personnage qui le porte.

Hist. litt. de la Fr., t. XVIII, p. 720 et 721.

Si l'on croit que le pays où le souvenir de cette fable chevaleresque est encore aujourd'hui le plus enraciné, a le plus de droit à passer pour en être la première patrie, la vraisemblance est en faveur de nos contrées méridionales. Il est parlé, dans une longue note d'un de nos précédents volumes, d'une espèce de drame historique des Douze pairs de France, représenté, en 1833, par de simples villageois, à Castets, dans les Basses-Pyrénées : l'action du drame, comme le prouve le plan qu'on en donne, n'était autre que celle du roman de Ferabras.

Peut-être y aurait-il à faire d'autres observations plus ou moins conjecturales, ou sur les noms des personnages, ou sur les divers lieux de la scène, ou sur le fond même de l'action, dans ce poëme d'une origine encore incertaine. Mais il nous semble que les doutes que nous venons d'exprimer peuvent suffire, en attendant qu'un critique mieux inspiré ou plus patient que nous ait trouvé des preuves plus immédiates et plus convaincantes de priorité. F.

LANCELOT DU LAC.

Dante, Purgator., cant. XXVI, v. 92 et suiv. — Hist. litt. de la Fr., t. XV, p. 434-441. — Grässe, Lehrbuch, etc., part. II, sect. 3, t. I, p. 199-202.

Il y a, dans la Divine Comédie, un passage singulièrement intéressant pour la biographie du troubadour Arnaud Daniel. C'est au vingt-sixième chant du Purgatoire : là, l'auteur représente confondus en un seul groupe les poëtes italiens et provençaux, expiant dans une atmosphère de flamme les ardeurs profanes de l'amour. Le premier d'entre eux qu'il rencontre et qui lui parle est un Italien, Guido Guinicelli de Bologne, et nulle rencontre ne pouvait être plus agréable au poëte florentin. Guido Guinicelli passe pour être le premier poëte italien qui ait rendu avec grâce, avec noblesse et en beaux vers, les

idées de galanterie chevaleresque alors en crédit dans les petites cours italiennes. Outre ce mérite, il en eut pour Dante un autre qui devait le toucher davantage encore, celui d'être un de ses premiers maîtres de poésie. Aussi, au nom et à l'aspect de Guido, se montre-t-il si charmé, que celui-ci ne peut se défendre de lui en marquer un peu de surprise, et de lui demander le motif d'une émotion si flatteuse pour lui : « C'est, « lui dit le Florentin, c'est votre poésie, cette douce poésie « qui sera admirée aussi longtemps que durera la langue « nouvelle. — Frère, lui répond alors Guido, montrant « du doigt une ombre debout devant lui, celui que voici fut « meilleur ouvrier que moi en son idiome maternel. Dans « les chants d'amour, dans les proses de romans, il surpassa « tous les autres ; et il laisse dire les sots, qui donnent la « palme au troubadour du Limousin (1). »

Le poëte que Guido Guinicelli montre à Dante, en lui adressant ces paroles, est en effet un troubadour, et un des plus célèbres ; c'est Arnaud Daniel ; et il est impossible de n'être pas frappé du détour ingénieux que prend le poëte de Florence pour le louer. Les justes éloges qu'il donne à Guido de Bologne, Guido les renvoie au Provençal, redoublés et rehaussés par l'admiration que Dante vient de lui accorder à lui-même.

Arnaud Daniel avait probablement composé des pièces lyriques que nous n'avons plus ; et peut-être quelques-unes de ces pièces avaient-elles mérité un si magnifique hommage. D'après celles qui nous restent de lui, on a beaucoup de peine à concevoir qu'au lieu de charmer Dante, elles ne l'aient pas rebuté par la double rudesse du fond et de la forme. Mais, sans nous engager dans une discussion étrangère à notre objet, cherchons ce que le passage cité de la Divine Comédie peut avoir de vraiment instructif pour nous.

Dante attribue la palme de la poésie provençale à Arnaud Daniel dans deux genres différents et aussi nettement distincts que possible, qu'il désigne par *versi d'amore, e prose di romanzi*. Ce qu'il nomme *versi d'amore*, ce sont les pièces lyriques consacrées à l'amour, qui furent plus tard nommées *cansos;* en italien, *canzoni*. Quant aux *prose di*

(1) Versi d'amore, e prose di romanzi
Soverchiò tutti; e lascia dir gli stolti,
Che quel di Lemosì credon ch'avanzi.

romanzi, ce sont les poëmes narratifs plus ou moins longs, rimés de diverses manières, mais non, comme les *cansos*, en stances symétriques; c'est-à-dire ce que nous nommons aujourd'hui romans épiques, romans poétiques, chevaleresques, ou simplement romans. Cette même expression de proses de romans (*prosas de roman*) a été usitée, dans le même sens, jusqu'à l'extinction du provençal comme idiome littéraire, et n'est pas même encore tout à fait perdue dans certaines parties du midi, où les villageois nomment *prose* les récits qui leur servent à charmer leurs veillées d'hiver.

Raynouard, Journ. des sav., 1831, p. 136 et 137. — Diez, Poésie des troubadours, p. 210 et 211.

On peut donc tenir pour certain qu'Arnaud Daniel, si fameux, en provençal, comme poëte lyrique, le fut aussi comme auteur de romans chevaleresques; mais ces romans (car il est à croire qu'il y en avait plus d'un) semblent aujourd'hui perdus. Peut-être, au XVe siècle, en subsistait-il encore un, qui avait pour argument les exploits de Renaud en Égypte. C'est du moins Pulci qui en fait mention, reconnaissant même, s'il parle sérieusement, qu'il en avait emprunté quelque chose. Il porte la minutie de ses informations à ce sujet, jusqu'à nous apprendre qu'il tenait d'Ange Politien l'exemplaire, sans doute manuscrit, de ce poëme qu'il prétend avoir consulté.

Morgante maggiore, cant. xxv, ottav. 95; cant. xxvi, ottav. 80; cant. xxviii, ottav. 26.

Des compositions épiques d'Arnaud Daniel, on n'en connaît aujourd'hui plus qu'une, si elle est de lui, qui passe pour nous avoir été conservée dans une traduction allemande d'un minnesinger de la fin du XIIe siècle, Ulrich de Zazichoven, imitateur, comme Wolfram de Eschenbach, de nos poëmes romanesques. Cette rédaction existe encore en manuscrit dans la bibliothèque impériale de Vienne. M. Fel. Franz de Hofstæter en a donné un abrégé en vers, dans un recueil d'anciens poëmes allemands de la Table-Ronde, publié en 1811, en deux volumes, dont ce poëme forme le premier. Mais ce n'est qu'une courte imitation en langage tout à fait moderne, et dont le ton, un peu trop ossianique, représente aussi mal que possible celui d'une œuvre du XIIe siècle. On ne peut donc d'après une telle version, ou, pour mieux dire, d'après un tel extrait, faire de l'ancien roman qu'une étude imparfaite et indirecte, mais curieuse encore, et susceptible d'être rattachée par divers fils à l'histoire générale de la littérature chevaleresque. Ulrich de Zazichoven raconte lui-même, à la fin de sa traduction, à quelle occasion il s'en occupa; et, sans le croire absolument, on ne saurait taxer

Altdeutsche Gedichte, etc., Vienne, 1811, 2 vol. in-8°.

son récit d'invraisemblance. Il était à Vienne en 1193, lorsque Richard Cœur de Lion y fut amené prisonnier, et remis entre les mains de l'empereur Henri VI. On sait que, l'année suivante, il fut délivré, et put retourner à Londres, moyennant un certain nombre d'otages. Hugues de Morville, seigneur normand, sujet de Richard, compris alors au nombre de ces otages, avait une copie du roman de Daniel; Ulrich la vit entre ses mains, et l'obtint en prêt pour en faire la traduction, qu'il entreprit à la recommandation de ses amis. Sans être célèbre entre les minnesingers, Ulrich de Zazichoven est pourtant connu, et désigné plus d'une fois, parmi eux, comme l'auteur de la version du Lancelot d'Arnaud. Nous n'avons pas besoin d'en savoir davantage sur sa personne pour donner quelque idée de son ouvrage, qui représente aujourd'hui, pour nous, le roman de Daniel. La tradition conservée par Ulrich s'accorde avec le témoignage du Tasse, qui, dans ses Discours sur le poëme héroïque, en citant trois des vers de Dante indiqués ci-dessus, n'hésite pas à regarder Arnaud comme l'auteur d'un roman de Lancelot : *Arnaldo Daniello, il quale scrisse di Lancillotto.*

Tasso, Discors. secondo del poem. er., p. 62.

La première observation à faire sur ce roman, tel que nous le trouvons dans l'imitation allemande, c'est que les personnages qui y figurent se partagent en deux classes : les uns jusque-là inconnus et de la création du poëte; les autres déjà célèbres, déjà classiques, pourrait-on dire, dans le monde romanesque d'Arthur, tels que le roi Arthur lui-même, la reine Genièvre, Gauvain, Keux, et beaucoup d'autres encore, absolument identiques dans le Lancelot gallois et dans le Lancelot provençal. Quant aux deux héros, ils sont parfaitement distincts dans les deux romans. Nous allons donner une idée du nôtre, en tâchant de le réduire à ce qui en constitue la substance et l'unité.

Voy. Hist. litt. de la Fr., t. XV, p. 253-264, 496, etc.

Il y a, dans le monde, un royaume de Genevis, et dans ce royaume un roi Ban, ou Bant, qui le gouverne fort mal. Aussi ses sujets se révoltent-ils unanimement contre lui, décidés à l'exterminer. Ils lui font la guerre, et de forteresse en forteresse ils le poussent jusqu'à une caverne écartée, au bord d'un grand lac, dans laquelle il se réfugie avec la douce et belle Clarine, sa femme, et Lancelot, son fils unique, âgé de deux ans. Blessé, harassé, mourant de soif, il expire, en essayant de boire quelques gouttes d'eau fraîche dans la main de Clarine. Restée seule, désespérée, et ne sachant que

devenir, celle-ci prend son fils entre ses bras, et s'enfonce dans les profondeurs de la grotte. Mais voilà qu'une fée aux aguets lui arrache son enfant, et, d'un vol rapide, le porte à travers le lac à la reine des fées, dont le royaume s'étendait au loin sous les eaux. Ce royaume était un séjour enchanté, où tout était merveille et beauté pour les yeux; innocence, grâce et perfection pour la pensée.

C'était la reine des fées qui avait fait enlever Lancelot, pour le soigner et l'élever loin du monde et de tout exemple vicieux, jusqu'à son âge viril. Elle avait prévu qu'il serait un jour le plus brave et le meilleur des chevaliers, et, à ce titre, il était le seul homme sur qui elle pût compter pour l'accomplissement d'un dessein dans lequel elle avait mis toute l'attente et tout le bonheur de sa vie de fée. Mère d'un fils, nommé Mabouz, prédestiné à être le plus lâche des hommes, et à se traîner, toute sa vie, de déshonneur en déshonneur, elle savait que ce malheureux sort, jeté sur lui, ne pouvait être conjuré que par des moyens étranges, dont l'invention avait exigé toute la science d'une fée et tout le dévoûment d'une mère. Mabouz ne pouvait reprendre un cœur d'homme que le jour où le plus intrépide des chevaliers éprouverait devant lui, et à son sujet, le plus violent accès de frayeur et de lâcheté. Avant de passer outre, nous avons une observation à faire sur ce nom de *Mabouz*.

Ce nom n'a pas été donné au hasard à l'odieux personnage qui le porte; il lui a été imposé comme significatif et caractéristique. *Mabouz* est un mot purement gallois et bas-breton, encore usité dans quelques localités du midi de la France, avec la même valeur que dans ces derniers idiomes, sauf la légère altération de *mabouz* en *maboul*. Il dérive de *mab*, qui veut dire fils, enfant; *maboul* ou *mabouz* signifie au figuré enfantin, et, par extension, dénué de raison, stupide; ce qui est le nom le plus poli et le plus doux que l'on puisse donner au Mabouz de la fée. On voit maintenant quelle est, dans l'intention de cette mère prévoyante, la tâche de Lancelot du Lac : c'est de marcher, d'aventure en aventure, au désenchantement de Mabouz. Une condition accessoire de ce désenchantement, c'est la défaite et la mort d'un redoutable chevalier, nommé Ywaret, le voisin et l'adversaire de Mabouz, auquel il a déjà pris presque toutes ses terres.

Parvenu à l'âge de quatorze ans, et en possession de tout

ce qui constitue une éducation chevaleresque, Lancelot est pris du désir de voir le monde, et de savoir, ce que la fée ne lui a point dit encore, qui il est, et d'où il est. Il demande donc à celle-ci la permission de la quitter, qu'elle lui accorde volontiers, en y joignant de bons conseils, des présents et de tendres adieux. Les premières aventures de Lancelot hors du royaume des fées n'ont rien de remarquable, et paraissent n'avoir guère d'autre objet que de fournir à notre débutant l'occasion d'apprendre maints usages de guerre et de chevalerie que les fées n'ont pu lui enseigner, ne fût-ce que celui de s'aider de la bride au chevaucher, usage qui lui avait été jusque-là complétement inconnu. Au bout de quelques jours, il n'ignore plus rien de ce qu'il a besoin de savoir. Il a eu des rencontres avec de braves chevaliers; il a appris l'existence et la renommée du roi Arthur; il s'est distingué dans plus d'un tournoi, et il a même tué un assez méchant seigneur, qui, ayant une fille des plus accortes, et fort désireuse de se marier, lui en refusait obstinément la permission.

La première aventure où se trouvent sérieusement engagées la bravoure et les destinées de Lancelot, est celle de Lymors. Lymors est une ville où règne une singulière coutume: tout chevalier qui la traverse doit le faire dans l'appareil et avec les indices des dispositions les plus pacifiques; il doit porter un rameau d'olivier, marcher nu-tête, tenant son casque d'une main, de l'autre ses armes baissées, et protestant à haute voix de son amour pour la paix. Rien que la mort ne pouvait expier la violation de cette loi: si le coupable n'était pas sur-le-champ assailli et immolé par la multitude furieuse, il était livré au gouverneur du lieu, qui décidait de son sort. Le pauvre Lancelot, ne sachant rien de cette fantaisie, entre dans la ville avec tout l'attirail belliqueux d'un chevalier; et il allait périr sous les coups de la foule amassée autour de lui, lorsque la belle Adé, la nièce du gouverneur, se précipite pour sauver l'imprudent. Elle le retire, en effet, vivant des mains de cette foule devenue féroce par amour de la paix; mais elle ne peut le soustraire au pouvoir légal de son oncle. Lancelot est jeté dans une sombre tour, ne sachant encore rien du sort dont il est menacé. Adé se charge de l'en avertir : désormais amoureuse du jeune guerrier, elle ose pénétrer jusqu'à lui. Elle lui annonce la mort comme inévitable, à moins qu'il ne sorte victorieux de la triple épreuve qui lui est proposée en échange:

c'est de tuer, d'abord, un terrible géant; puis, deux lions; enfin, le gouverneur lui-même, chevalier renommé, plus redoutable à son tour qu'un géant et que deux lions. S'il triomphe dans ces trois épreuves, il ne sera pas seulement sauvé de la mort; il aura gagné la main de la belle Adé et la seigneurie du pays. Lancelot, on le devine aisément, sort victorieux des trois épreuves; et le voilà à l'improviste en possession d'une belle seigneurie, d'une plus belle épouse, et d'une renommée qui s'étend jusqu'à la cour d'Arthur.

L'amour d'Adé pouvait être un piége pour notre heureux chevalier, nous voulons dire un obstacle à l'accomplissement de sa destinée; mais il y a, pour lui, un moyen de poursuivre sa carrière chevaleresque, sans manquer à ses nouveaux devoirs : c'est de chercher les aventures en compagnie de la belle Adé, qui ne demande pas mieux que de le suivre. Nous laissons de côté plusieurs de ces prouesses, pour dire enfin quelle est celle où aboutissent la plupart des autres, et qui en fait l'unité.

Lancelot, Adé et Thibaut, frère de celle-ci, chevauchant tous les trois de compagnie, arrivent à une grande et belle ville, nommée Chadilimort. C'était cette ville mystérieuse que la reine des fées du lac avait construite pour son fils, pour ce Mabouz, double prodige de couardise et de méchanceté, dont elle avait voulu, autant que possible, cacher les infamies. La ville qu'elle avait faite pour lui était un lieu enchanté : tous ceux qui y venaient sans avoir été invités par Mabouz, y étaient aussitôt saisis d'une faiblesse, d'une lâcheté et d'une peur d'autant plus excessives, que plus grands étaient naturellement leur courage et leur intrépidité. Honneur, chevalerie, devoir, bonté, tout cela disparaissait entièrement pour eux. Mabouz était toujours là, épiant les malheureux déjà vaincus par la force irrésistible de l'enchantement; il les entassait dans un vaste cachot, où ils étaient incessamment en péril de mort; car, par un trait caractéristique de son hideux naturel, toute espèce d'émotion était, chez lui, le signal d'un acte de férocité; à chaque impression qu'il ressentait, il ordonnait de mettre à mort un de ses prisonniers. Telle était la ville où arrivèrent ensemble Lancelot, Adé et Thibaut, sans aucune crainte, sans aucun soupçon.

L'effet de l'enchantement étant proportionné à la bravoure des enchantés, on juge bien que Lancelot en fut pris d'une manière aussi vive, aussi complète que possible. Au

milieu d'une centaine de chevaliers prisonniers et poltrons jusqu'au prodige, il se trouva de droit le plus poltron de tous, et celui qui fit la plus misérable figure devant Mabouz. Que l'on se représente, si l'on peut, la surprise amère de Thibaut et de sa sœur Adé, témoins de cette scène; nous n'essayerons point de la rendre; mais il y a ici à noter un trait du caractère de l'amour chevaleresque : entre un preux et sa dame, toute liaison amoureuse est rompue par un acte de bassesse et de lâcheté de celui qui ne doit jamais cesser d'être brave. Adé refuse d'abord de croire à ce qu'elle vient de voir; l'idée de Lancelot subissant honteusement des affronts est une idée qui lui donne le vertige, et ne trouve point de place dans son esprit. Mais son frère est là qui a tout vu, qui croit à tout ce qu'il a vu, et qui lui fait des reproches sévères sur sa faiblesse. Elle pleure, elle gémit, elle est au désespoir, et elle n'en prend pas moins son parti : elle renonce pour jamais à un homme dont elle ne peut plus être la femme ni l'amie, depuis qu'il s'est déshonoré; et il n'est plus question d'elle dans la suite du roman. Mais revenons à Mabouz.

Il y a quelque chose de fait, mais il reste beaucoup à faire pour son désenchantement et pour l'exécution complète des desseins de la dame du lac. Au bout de peu de jours, nouvelle aventure : un grand bruit d'armes et de cris éclate hors de la ville; des flammes s'élèvent de plusieurs côtés autour des remparts; on regarde du haut des tours; des chevaliers armés sont déjà aux portes, d'autres plus nombreux s'avancent à travers la plaine. Personne n'en peut plus douter, c'est le terrible voisin de Mabouz, c'est Ywaret qui s'approche, pour s'emparer de la ville et porter le dernier coup à la seigneurie du plus cruel des tyrans. Mabouz est consterné de ces nouvelles; mais il sait, probablement par une révélation de sa mère, qu'il a un moyen de salut; il sait qu'il a, parmi ses prisonniers, le seul homme qui puisse le sauver : cet homme, c'est Lancelot. Il envoie au plus vite des serviteurs pour le prendre, l'armer, et le mener à l'ennemi. Heureusement pour les serviteurs, la force déchue du captif dégénéré ne répond plus à son immense poltronnerie; car il résiste de son mieux à ceux qui parlent de le conduire au combat. Il se roule à terre, se cramponne à tout, pleure, et se débat comme un enfant. Cependant on l'enlève; on le porte en plein air, sur un des ponts-levis de la place; là on

le revêt de force de son armure, et l'on amène son cheval, sur lequel on le huche comme un sac, toujours tremblant et toujours criant. Mais à peine Lancelot a-t-il touché la selle, que l'enchantement est rompu, et qu'il est redevenu lui-même. Il se précipite sur les chevaliers ennemis, tue à la hâte les plus voisins, pour se donner le temps d'atteindre les plus éloignés, et ne cesse d'en tuer que lorsqu'il n'en voit plus un seul nulle part. Aux approches de la nuit, accablé de fatigue, il entre, pour se reposer, dans une abbaye où l'avait conduit sa bonne étoile. Il ne lui restait plus, pour le plein accomplissement des desseins de la reine des fées sur lui, qu'à triompher d'Ywaret; mais cette dernière partie de sa tâche n'en était pas la moins difficile, et il avait besoin, pour en venir à bout, de renseignements qu'il était plus sûr de trouver dans cette abbaye qu'en aucun autre endroit du monde. Ce fut là qu'il apprit, de la bouche même de l'abbé, qu'Ywaret était un puissant personnage renommé au loin, roi ou chef de trois grandes seigneuries; qu'il avait une fille nommée Yblis, qui, à toutes les perfections et à tous les charmes imaginables, joignait des sentiments et des vertus fort rares au moyen âge, même dans les récits chevaleresques : elle ne prise point les hommes pour leur naissance, pour leur rang, pour l'éclat qui les environne, mais pour leur mérite et leur valeur propre. Sûre de plaire à tous, elle ne peut aimer que les bons. Elle a pour compagnes cent jeunes demoiselles, choisies entre les plus belles, les plus aimables et les plus gracieuses des trois royaumes de son père, et elle passe son temps, avec elles, dans un jardin délicieux, parmi les fleurs, auxquelles elle rend un véritable culte. Aussi est-il resté d'elle une tradition charmante : que pour chaque fleur qu'elle cueillait, il en naissait aussitôt une autre; et, longtemps encore après elle, il y eut dans le pays des adorateurs de sa mémoire, qui, là où ils avaient cueilli une fleur, ne manquaient pas d'en semer une autre à la place.

Ywaret adore sa fille, et il a formé le projet de ne se point séparer d'elle; cependant il la donnera ou la laissera pour femme à l'heureux chevalier qui la demandera les armes à la main, et qui le vaincra en champ clos. Mais c'est là une chance terriblement incertaine. Ywaret passe pour invincible; et l'on voit, à côté de l'abbaye, un énorme monceau de terre formé par les ossements des chevaliers qui ont osé

combattre contre lui. L'endroit qu'il choisit pour cette lutte est un bosquet ou jardin qui est, à coup sûr, un lieu d'enchantement et de féerie, bien que le poëte ne le dise pas expressément. Un printemps éternel y règne; tous les arbres y sont chargés en même temps de fleurs et de fruits. Là, les plantes produisent des sucs qui guérissent toutes les blessures, toutes les infirmités, et dissipent jusqu'au moindre sentiment de peine et de malaise. L'air qui a traversé ce bosquet, qui en a balancé les feuillages, est un air qui énerve et amollit : toute force morale, toute énergie de cœur ou d'esprit, s'y dissipe à l'instant, ou s'y change en impudence et en vaine audace. C'est là, dans ce bosquet, qu'Ywaret combat ceux qui osent le défier; il les trouve à moitié vaincus par les pernicieuses influences du lieu. Une belle fontaine y jaillit au pied d'un grand tilleul, aux branches duquel est suspendue une cymbale. C'est à cette cymbale que les chevaliers poussés par leur mauvais sort à s'essayer contre Ywaret, doivent frapper trois coups. On peut être sûr qu'il ne manquera jamais à cet appel. Voilà ce que l'abbé apprit à Lancelot, auquel il promit charitablement ses prières, dans le cas où celui-ci aurait la fantaisie de défier Ywaret. Tous ces détails ne font que redoubler le désir qu'il avait déjà d'en venir aux prises, dès le point du jour, avec le terrible chevalier du bosquet.

Mais, pendant ces entretiens de Lancelot et de l'abbé, Yblis endormie fait un rêve mystérieux; elle voit, dans le bosquet de son père, un jeune et beau chevalier, qu'elle reconnaît aussitôt pour le maître futur de son cœur et de sa destinée. Il est à peine jour; et déjà, poussée par un sentiment irrésistible, elle se lève, se précipite vers le bosquet enchanté, et trouve à l'ombre du tilleul un chevalier en armure complète, prêt à frapper la redoutable cymbale, et qu'elle reconnaît pour celui qu'elle vient de voir en songe. Ici a lieu une scène touchante, développée avec beaucoup de grâce et d'intérêt. Yblis veut à tout prix empêcher le combat qu'elle prévoit; elle dit tout à Lancelot; elle lui conte son rêve; elle lui avoue qu'elle l'aime; elle lui promet de le suivre partout où il voudra la mener, à condition qu'il ne provoquera point son père au combat. Lancelot est fort touché de tant de beauté et de tant d'amour; mais il les refuse à un prix qu'il tient pour un déshonneur. Il frappe les trois coups sur la cymbale; Ywaret paraît à l'instant : « Que demandes-

« tu? » dit-il à Lancelot. — « Ta fille et ton royaume, » répond le chevalier. Alors commence un combat qui, si bruyant et si long qu'il soit, n'éveille pas la pauvre Yblis. En revenant à elle, elle se trouve avoir, au lieu d'un père, un époux.

Telle est la portion la plus originale du roman poétique de Lancelot, celle où il y a de la suite, de l'ensemble, et où l'on peut, dans l'unité obligée du héros, reconnaître une certaine unité de composition et de sujet. Il faudrait, pour compléter cette notice, l'allonger beaucoup ; il faudrait raconter comment Lancelot reconquit le royaume de Genevis, que son père avait perdu par son mauvais gouvernement; il faudrait dire comment il fut quelque temps retenu prisonnier par une dame, qui avait mis cent chevaliers à sa garde; il faudrait enfin expliquer par quels exploits il se signala à la cour d'Arthur, et finit par y devenir un des preux les plus illustres, une des gloires de la chevalerie errante; mais tout cela ne serait pas aussi intéressant pour nous que pour les contemporains d'Arnaud Daniel. Nous ne citerons plus qu'un trait de son roman, et nous le choisirons parmi ceux qui ressemblent le moins à tous les autres récits au milieu desquels il est jeté avec assez de grâce comme un épisode ingénieux.

Ferd. Wolf, Ueber die Lais, etc., p. 342-376. — Le Grand d'Aussy, Fabliaux, t. I, p. 60-76.

Il y a, en français, un joli conte ou fabliau, intitulé *Le Mantel maltaillé* ou *Le court Mantel*. Il s'agit d'un manteau enchanté, qui a la propriété merveilleuse de donner à l'œil une mesure exacte de la vertu des femmes. A chacune des dames qui osent l'essayer, il va et sied d'autant mieux que la dame a mieux gardé sa foi à son amant ou à son époux. Mais il y a des dames sur la taille desquelles il se raccourcit et grimace de la plus triste façon. Arnaud Daniel connaissait ce manteau ; il le fait apporter, par une fée, à la cour d'Arthur; toutes les dames l'essayent courageusement l'une après l'autre, et le manteau doit rester la propriété de celle à laquelle il ira le mieux. Il reste, comme on s'y attend peut-être, à la belle épouse de Lancelot, à cette intéressante Yblis, que l'auteur semble avoir voulu combler de grâces et de vertus qui la rendissent bien supérieure à toutes les dames des troubadours.

Où Arnaud trouva-t-il l'idée de ce conte? L'inventa-t-il de toute pièce? Ne fit-il que le mettre en œuvre dans un cadre nouveau? Ces questions sont du nombre de celles qui

se présentent à chaque instant dans l'histoire de la littérature du moyen âge, et que l'on ne fait guère que pour marquer combien de lacunes s'y trouvent encore.

Plusieurs des inventions que nous avons rencontrées dans les extraits du roman de Lancelot du Lac nous autorisent du moins à attribuer à son auteur une fantaisie originale et hardie. Le merveilleux qui règne dans la fiction principale, dans celle de Mabouz, est un merveilleux bizarre et recherché, qui n'atteste peut-être que l'épuisement de l'imagination poétique, lorsqu'elle arrive à cette branche aventureuse de l'épopée chevaleresque, de bonne heure fourvoyée parmi les prodiges de la cour d'Arthur. Mais il y a aussi quelques-unes de ces inventions qui nous ont semblé non moins hardies et plus délicates. Tels sont, par exemple, divers passages auxquels nous avons tâché de donner un peu de relief dans nos extraits, et où nous avons cru trouver l'expression d'un sentiment assez fin des rapports de la nature pittoresque avec nos idées morales, non sans quelques exceptions importantes, bien qu'un peu subtiles. Ainsi, l'auteur a l'air de penser que la pratique des vertus du chevalier exclut un certain goût raffiné des beautés de la nature. C'est une idée qu'il aurait pu développer davantage, et qu'il énonce, en passant, dans la description du bosquet enchanté d'Ywaret, où celui-ci trouve ses adversaires plus qu'à demi vaincus par le charme du lieu.

Mais, pour présenter avec moins de défiance de telles observations, il faudrait les avoir déduites des tableaux originaux du poëte, au lieu de les fonder, comme nous y sommes réduits, sur les extraits d'une version allemande. Ce double milieu par lequel il nous faut faire passer, et pour ainsi dire arracher les idées d'un ouvrage perdu, ne saurait leur être favorable. Peut-être Dante avait-il plus raison que nous ne l'avons supposé dans le jugement qu'il portait des divers genres de poésie d'Arnaud Daniel, et particulièrement de ses *prose di romanzi*. Nous voudrions, en faveur de ce jugement, pouvoir alléguer quelque chose de plus qu'un soupçon.

F.

GEOFFROI ET BRUNISSENDE.

Biblioth. nat. de Paris, n. 7988 et 4683. Raynouard, Choix, etc., t. II, p. 285-293; Lex. rom., t. I, p. 48-173. — Diez, Poés. des troubadours, p. 205

Le poëme de Geoffroi et Brunissende (*Jaufre e Brunesentz*), publié par Raynouard d'après deux manuscrits du XIIIe siècle, paraît avoir eu, dans la littérature provençale, une renommée qu'il mérite à divers égards. Le plus distingué des poëtes romanciers de l'Allemagne, Wolfram de Eschenbach, nomme, parmi les champions de la cour d'Arthur, un chevalier *Joffreit,* qui semble n'être pas différent du nôtre. Ce roman, de plus de dix mille vers, ne se retrouve pas en français, et nous ne voyons pas même que nos auteurs en aient parlé, tandis que Muntaner y fait expressément allusion dans son intéressante chronique, de manière à laisser croire qu'on le mettait, de son temps, au même rang que le roman fameux de Lancelot du Lac.

Rien ne marque, avec précision, la date de l'ouvrage; mais le texte même semble fournir sur ce point des renseignements qui ne peuvent pas s'éloigner beaucoup de l'exactitude. On y distingue un morceau tout lyrique, où l'auteur, s'abandonnant à ses propres pensées, trace un magnifique éloge d'un roi auquel il est vraisemblable qu'il avait dédié son poëme. Or, ce roi paraît être Pierre II d'Aragon, qui commença de régner en 1196, et fut tué à la bataille de Muret, gagnée, en 1213, par Simon de Montfort. Le poëme fut donc écrit en 1213 au plus tard, et, selon toute probabilité, quelques années auparavant. En effet, ce protecteur célébré par le poëte est désigné comme fort jeune et depuis peu de temps chevalier; circonstances qui doivent se rapporter à la fin du XIIe siècle plutôt qu'au commencement du XIIIe :

Ed. de Raynouard, Lex. rom., t. I, p 48 et 49.

Aco es lo rei d'Aragon,
Paire de pretz, e fillts de don...
Anc en tan jove coronat
Non ac tan bon aib ajustat,
Qu'el dona grans dons volentiers
A joglars e a chavaliers;
Per que venon en sa cort tut
Acels que per pros son tengut, etc.

Pour ce qui est de l'auteur, fidèle au système des roman-

ciers originaux du moyen âge, il ne se nomme ni ne se désigne d'aucune façon, et il n'y a point d'indice pour le deviner. Tout ce que l'on peut dire de plus probable sur cette question, c'est qu'il fut sans doute un des nombreux troubadours que Pierre II admit dans son intimité; peut-être Giraud de Borneilh, un des plus célèbres entre les poëtes provençaux qui écrivirent des chants d'amour.

Hist. litt. de la Fr., t. XVII, p. 447-456.

En donnant d'abord une idée sommaire de la marche du poëme, pour y joindre ensuite quelques-unes des observations historiques ou littéraires qu'il peut suggérer, nous avertissons toutefois qu'il ne faut pas y chercher un intérêt bien vif, ni des traits d'une invention énergique et brillante. On y trouvera seulement des détails agréables, des incidents variés, ingénieusement groupés autour d'une aventure principale, à laquelle ils aboutissent et concourent comme à leur terme et à leur but.

Pendant une des fêtes solennelles de la Table-Ronde, en ce jour même de la Pentecôte, marqué par plusieurs scènes semblables dans les romans du cycle d'Arthur, le jeune Geoffroi se présente à la cour pour y être fait chevalier de la main du roi. Il venait à peine d'obtenir cette faveur, lorsqu'un chevalier inconnu, en armure complète, entre à cheval dans la salle du festin, regarde un moment les preux dont elle est remplie; puis, tout à coup, frappe de sa lance un de ceux qui se trouvent le plus près de Genièvre, l'étend mort aux pieds de la reine, et regardant fièrement le roi Arthur : « Mauvais roi, lui dit-il, c'est pour te honnir que je viens « de tuer ce chevalier. Si quelqu'un de ceux qui t'entourent « veut venir à ma poursuite, il n'a qu'à demander Taulat de « Rugimon (*Taulat de Rugimon deman*); c'est ainsi que je me « nomme, et je te promets, chaque année, pareille visite à « pareille fête. »

Tous les chevaliers de la Table-Ronde se précipitent pour venger un si sanglant affront. Mais Geoffroi, à qui le roi a promis un don en le faisant chevalier, réclame et obtient la faveur de marcher contre Taulat et de le punir. La poursuite de l'insolent chevalier à travers maintes aventures, sa défaite, sa punition, tel est le sujet du roman, bien simple, comme on voit, et bien circonscrit. Indiquer sèchement le fond de ces aventures ne pourrait être qu'un ennui; les donner avec leurs détails caractéristiques pourrait n'être pas très-amusant non plus, et serait beaucoup trop long : il suf-

fira d'en abréger une seule, qui peut être regardée comme la principale, et qui donnera quelque idée du ton général et du style de l'ouvrage.

Geoffroi en est au troisième jour de sa poursuite ; il a demandé à tout ce qu'il a vu des indices sur Taulat, et n'en a pas trouvé. La nuit approche ; le pauvre chevalier, mourant de faim, tombant de sommeil, meurtri des coups d'un géant qu'il lui a fallu tuer en passant, triste de n'avoir pas de nouvelles de son ennemi, se laisse mener par son cheval, sans savoir où il est ni où il va, lorsqu'il arrive à la porte d'un jardin dont les murs sont de marbre, et où rien de délicieux ne manque, ni fleurs, ni fontaines, ni ombrages, ni chants d'oiseaux. Ce jardin est celui du château de Montbrun, et ce château est celui de Brunissende, unique héritière d'une grande seigneurie, et qui réunit autour d'elle les plus nobles distractions de l'esprit à tous les trésors de la fortune :

Lex. rom., t. I, p. 80

E el castel a grant ricor
De menestrels e de borzes
E de joves omes cortes,
Que tot l'an son alegoratz,
E mantenon gautz e solatz,
E joglars de moutas manieiras,
Que tot jorn, per las careiras,
Canton, trepan e baorden,
E van bonas novas dizen,
E las proessas e las gerras
Que son faitas en autras terras, etc.

Le poëte se complaît ensuite à décrire la beauté sans égale de la jeune orpheline à qui appartient ce charmant séjour. Mais il y a sept ans, ajoute-t-il, qu'elle est livrée au plus noir chagrin, dont elle a quatre accès par jour et trois par nuit. Ces accès sont violents jusqu'à l'extravagance : tant qu'ils durent, elle pleure, se lamente, et crie si fort que c'est merveille qu'elle y résiste. Et elle n'est pas la seule qui éprouve ces transports : le château de Montbrun n'a pas un seul habitant, jeune ou vieux, homme ou femme, chevalier ou vilain, qui ne fasse exactement comme elle, qui n'ait de même, et aux mêmes heures du jour et de la nuit, les mêmes crises de douleur furieuse.

Voilà, pour Geoffroi, une étrange aventure. Il entre dans le beau jardin, ôte la bride à son cheval, se jette sur l'herbe, et aussitôt, cédant à une force secrète, s'endort d'un sommeil à

l'épreuve du tonnerre. Cependant l'heure était venue où Brunissende avait coutume de se retirer pour dormir. Elle était dans l'usage, avant de se mettre au lit, de prêter quelques moments l'oreille au ramage des innombrables oiseaux de son verger. Mais cette nuit, à sa grande surprise, elle n'entend pas un seul gazouillement. C'est un signe certain, pour elle, qu'une créature étrangère s'est introduite dans le jardin; elle y envoie aussitôt son sénéchal, avec l'ordre d'en chasser l'intrus, homme ou bête. Le sénéchal obéit : il trouve Geoffroi endormi, l'éveille à force de le secouer, et lui intime l'ordre de venir comparaître devant sa dame, pour lui rendre raison de la liberté qu'il a prise de s'introduire dans son jardin et d'y effaroucher ses oiseaux. Très-mécontent d'être réveillé, Geoffroi refuse d'obéir; sur ce refus, un combat s'engage entre les deux champions. Le sénéchal est vaincu; il s'en va conter sa mésaventure à sa dame, et Geoffroi est déjà rendormi. Un second chevalier, qui vient l'éveiller à son tour, est traité comme le premier; un troisième y va, et le dormeur, qui s'imagine que c'est toujours le même, le renvoie grièvement blessé.

Alors Brunissende, se croyant insultée et bravée, ne gouverne plus sa colère : elle dirige contre Geoffroi une centaine de chevaliers, qui l'entourent, le garrottent, et l'amènent devant leur dame. Tous les détails de cette scène nocturne du jardin sont pleins de grâce, de naturel et de vivacité.

Le prisonnier, jeté tout de son long et tout armé devant la belle suzeraine de Montbrun, se dresse sur ses pieds; la dame le questionne, et, malgré la douceur et la courtoisie de ses réponses, lui annonce qu'il va être mis à mort. Cependant Geoffroi, tandis qu'elle lui parle, s'est pris, dit le poëte, à regarder attentivement son frais et blanc visage, sa bouche et ses yeux riants, qui lui sont entrés dans le cœur; il en est devenu amoureux au premier regard, et plus il la regarde, plus elle lui plaît; plus il la trouve cruelle pour lui, et plus il se sent de tendre vouloir pour elle. Aussi acceptet-il la menace avec résignation et de si douces paroles, que Brunissende, touchée à son tour, lui pardonnerait sur-le-champ, si elle l'osait; mais, tout en le menaçant encore, elle espère que quelque accident imprévu sauvera le jeune chevalier de l'arrêt qu'elle a porté contre lui.

Le condamné ne demande qu'une grâce avant de mourir, celle de dormir encore un peu. Le sénéchal est d'avis de la

lui accorder. « Ne le faisons pas mourir, dit-il, sans savoir « d'où ni qui il est; car parmi les hommes qui s'en vont par « le monde en quête de prouesses et de guerres, il en est qui « sont de grands personnages. »

Brunissende est charmée du conseil; elle se retire, en jetant sur Geoffroi un regard qui fait bondir le cœur au jeune prisonnier. On dresse, au milieu de la salle, un lit sur lequel il se laisse tomber endormi, entouré de cent chevaliers pour le garder. Un grand silence s'établit dans le château, jusqu'au moment où la guette de la tour pousse un cri. A ce cri, tous les habitants de la ville et du château s'éveillent et se lèvent, se mettent de toutes parts à pleurer, à se lamenter, à se tordre les mains, à s'arracher les cheveux; et le vacarme est tel, que Geoffroi, qui tout à l'heure trouvait la mort douce à la condition de dormir un peu, s'éveille aussi. Il regarde autour de lui, et voit les cent chevaliers qui l'entourent, hors d'eux-mêmes, hurlant, se démenant comme des possédés. Il se lève sur son séant : « Qu'avez-vous donc, dit-il, chevaliers, et « que vous est-il arrivé de si fâcheux? »

A peine la question est-elle faite, que les cent chevaliers se jettent tous à la fois sur lui comme des furieux; chacun l'injurie, chacun le bat, le frappe de ce qui se trouve sous sa main, bâton, lance, épée, couteau. Il n'y en a pas un qui ne regarde comme son devoir de le frapper, et plusieurs le font à coups redoublés, comme forgerons sur enclume; Geoffroi aurait été tué vingt fois sans son armure. Mais bientôt cette folle rage s'apaise, le silence renaît; et les cent chevaliers, persuadés qu'ils ont tué Geoffroi, ou du moins l'ont mis hors d'état de se mouvoir, s'endorment tous profondément. Il s'en aperçoit, et se met à délibérer en lui-même : fuira-t-il? restera-t-il? Ce qu'il vient de voir et d'entendre lui paraît quelque chose d'infernal, et il est bien tenté de fuir; mais la pensée de Brunissende le retient, il restera.

Telle était sa résolution, lorsque la guette de la tour annonce minuit; et voilà qu'à cette annonce les habitants de la ville et du château, se réveillant de nouveau, recommencent le vacarme de tout à l'heure, et autant en font les cent gardiens de Geoffroi. Celui-ci se garde bien de répéter la périlleuse question, et se tient coi sous les couvertures. Mais pour le coup il ne doute pas que le château ne soit un repaire de démons ou de créatures ensorcelées, et il n'hésite plus sur ce qu'il doit faire. Dès que le silence est rétabli et qu'il

entend dormir ses gardiens, il se lève sans bruit, prend sa lance, son écu, son épée, se glisse sur la pointe des pieds hors de la salle, trouve son cheval dans la cour, et s'enfuit au galop.

Brunissende, qui n'a fait toute la nuit que rêver aux moyens de retenir près d'elle le beau chevalier, dès qu'elle voit poindre le jour, se lève pour aller savoir elle-même des nouvelles de son prisonnier. On se figure aisément sa douleur quand elle apprend qu'il s'est enfui.

Et celui-ci, en effet, assez loin déjà du terrible manoir, chevauche gaiement à travers les campagnes, charmé du calme et du silence qui y règnent. Mais son contentement dure peu : à l'heure de none, un mélange discordant de cris lamentables, de hurlements aigus, de pleurs entrecoupés de sanglots, de coups, de bruits divers, s'élève brusquement du milieu des champs, de toutes les cabanes, de tous les sentiers. Plus troublé, plus stupéfait que jamais, Geoffroi descend de cheval, et attend sous un arbre ce qui peut arriver.

Comme rien ne survient et que le tumulte cesse, le chevalier, remontant sur son destrier, poursuit sa route. A peine a-t-il fait quelques pas, il rencontre un bouvier menant une charrette chargée de pain, de vin et de diverses viandes : ce pourvoyeur invite tous les passants à manger. Invité aussi, Geoffroi accepte, si pressé qu'il soit de s'éloigner de ce pays maudit. Après un excellent repas, gracieusement servi à l'ombre et sur l'herbe fraîche, il s'adresse à cet homme si courtois, et lui demande qui il est. Le bouvier s'annonce pour le tenancier d'une haute et belle dame, envers laquelle il a contracté l'obligation, dont il s'acquitte aujourd'hui, d'offrir, à certains jours convenus, l'hospitalité à trente chevaliers. Geoffroi veut savoir quelle est cette dame, et il apprend que c'est Brunissende.

A cette réponse, il reste un moment en suspens; mais cédant enfin à la curiosité : « Bel ami, dit-il, pourquoi les gens « de ce pays font-ils de si folles lamentations? » — « Vilain! « malotru! répond le bouvier devenu subitement furieux, « tu n'échapperas pas à la mort que tu mérites. » Et en même temps il lui lance une hache qu'il tenait à la main, et qui, de la force dont elle est lancée, va se briser sur l'écu du chevalier. Geoffroi, qui s'était prudemment remis en selle avant de hasarder la périlleuse demande, s'enfuit bride

abattue, poursuivi d'imprécations, d'injures et de pierres par le furieux, qui, voyant qu'il ne peut l'atteindre, s'arme d'une grosse hache, met son char en pièces, et tue ses pauvres bœufs, bien innocents de la question du hardi voyageur. Celui-ci, qui s'est retourné pour voir cette démence, ne peut s'empêcher d'en rire, et il poursuit son chemin au milieu de diverses aventures, qui sont toutes interrompues, à l'heure de none, par les mêmes scènes de folie tumultueuse, les mêmes lamentations et les mêmes cris.

Le désir d'avoir des nouvelles du féroce Taulat s'est presque évanoui dans la curiosité de savoir la raison de ce désespoir réel ou contrefait qui éclate à heure fixe dans tout le pays, et de la fureur qu'inspire à chacun toute question à ce sujet. Heureusement pour le chevalier, il reçoit, au moment où il y songeait le moins, des informations sur Taulat, et quelque espérance même de s'expliquer un jour comment ce pays est soumis à une telle fatalité. Ici donc, comme on voit, l'action secondaire du poëme se combine avec l'action principale, de manière à n'en faire plus qu'une seule avec elle.

Muni de ces informations, et attentif aux conseils dont elles ont été accompagnées, Geoffroi chemine tout un jour dans un pays sans culture, sans habitants, sans habitations, et il arrive enfin dans une immense plaine, au pied d'une grande montagne très-escarpée. Au sommet de la montagne s'élève un superbe château; la plaine au-dessous est couverte de tentes et de cabanes en feuillée, et, d'une tente à l'autre, on voit aller, venir, fourmiller des chevaliers. Le nôtre traverse le camp sans s'arrêter, sans mot dire; il arrive au château, descend de cheval, se débarrasse de son écu, de sa lance, et, par une petite porte sur laquelle sont peintes des fleurs de couleurs variées, il entre dans une vaste salle. Au milieu de cette salle est un lit, sur le lit un chevalier blessé, et deux femmes de chaque côté du lit, l'une vieille, et l'autre jeune encore; l'attitude et le visage de toutes deux annoncent l'accablement et la douleur. Geoffroi s'avance vers la vieille, et celle-ci, s'empressant discrètement d'aller à sa rencontre, lui dit, de façon à n'être entendue que de lui seul : « Pour Dieu, seigneur, parlez bas, et n'aggravez pas les « souffrances du chevalier blessé que vous voyez étendu « dans ce lit. » Geoffroi se hâte de l'informer qui il est, d'où il vient, pourquoi il vient; et la vieille dame, satisfaite,

se met à lui raconter longuement ce qu'il nous suffira de résumer en peu de mots.

Taulat est un chevalier d'une bravoure et d'une force à toute épreuve, mais d'une méchanceté monstrueuse, qui épouvante et désole au loin les contrées voisines. Les chevaliers campés sous les tentes de la plaine sont de braves gens qui ont osé se mesurer avec lui, dans l'espoir d'en délivrer le pays; ils ont été vaincus, et sont retenus prisonniers. Mais nul n'a autant souffert de la scélératesse de Taulat que le chevalier qui est là étendu, si horriblement blessé, sur ce lit. Taulat, sans aucun prétexte, lui tua d'abord son père, et, guerroyant ensuite contre lui, le prit blessé de plusieurs coups de lance, et l'enferma dans ce château écarté. Il y a sept ans qu'il est sur ce lit, ses plaies toujours vives, toujours ouvertes : chaque fois qu'elles sont sur le point de se fermer, une fois chaque mois, Taulat le fait saisir par ses valets et fustiger de courroies noueuses, jusqu'à ce que le sang ruisselle de nouveau de chacune de ses blessures. Ce malheureux baron se nomme Mélian de Montmelier; c'est le seigneur de toute la contrée que Geoffroi a traversée au milieu de tant de désolation et de bruit. Et toute cette désolation, tout ce tumulte, tout ce désordre, n'ont d'autre cause que la déplorable destinée de Mélian. Il était si bon, si juste, si parfait en toute chose, que ses vassaux l'aimaient jusqu'à l'adoration. C'est en témoignage de leur amour, de leurs regrets, de leur compassion pour ses souffrances inouïes, qu'ils pleurent et se désolent de concert plusieurs fois par jour; c'est un deuil extraordinaire qu'ils ont résolu d'observer aussi longtemps que leur seigneur sera martyrisé par Taulat. Personne ne sait où est en ce moment le pervers; mais il vient exactement, au bout de chaque mois révolu, renouveler le supplice de son prisonnier; c'est dans huit jours que sa prochaine visite doit avoir lieu, et Geoffroi revenant dans ce délai, est sûr de rencontrer l'ennemi qu'il a si ardemment cherché.

Geoffroi, qui trouve bien longs ces huit jours d'attente, va les passer chez un vénérable ermite, dans une forêt du voisinage, où les amusements chevaleresques ne lui manquent pas. Il y tue un énorme géant, auquel il arrache la fille d'un de ses hôtes, et y livre un long combat à un monstre infernal, à un vrai démon sans os ni chair. Enfin le huitième jour arrive, et, avec ce huitième jour, le combat

désiré. Les détails de ce combat ne manquent ni d'intérêt ni de nouveauté ; mais il nous suffira de savoir que Geoffroi en sort victorieux : Taulat est envoyé à la cour d'Arthur demander le pardon qu'il ne mérite pas. Tous les chevaliers qu'il détenait captifs sont délivrés, et en particulier le bon Mélian, qui rentre dans la seigneurie de la contrée. Au milieu de toute cette gloire, il ne manque plus à Geoffroi que d'être uni à la belle Brunissende ; et cette union, conclue par l'intervention de Mélian, est célébrée par des fêtes brillantes à la cour de Cardeuil.

Le roman est, comme presque tous ceux de la Table-Ronde, en vers de huit syllabes, rimés par paires. Le style en est généralement élégant, et d'une aisance, d'une légèreté singulières. Le vers de huit syllabes a dans ce poëme, plus encore que dans la plupart des autres, provençaux ou français, une certaine allure précipitée, un certain élan qui entraîne, pour ainsi dire, les idées et les images du poëte, avant qu'elles n'aient reçu dans toute sa force l'empreinte de l'art. Elles s'échappent avec une abondance et une facilité qui dégénèrent fréquemment en rédondance ou en faiblesse de style, et qui, même là où elles sont contenues dans de justes bornes, ne peuvent guère aller à l'expression de sentiments élevés ou énergiques.

Un autre caractère, ou, pour mieux dire, un autre défaut, que l'auteur du roman de Geoffroi a évidemment beaucoup recherché, ce sont des détails qui appartiennent au genre lyrique plutôt qu'à la narration. Il s'est complu, outre mesure, au tableau des amours de Brunissende et de son chevalier; mais il n'a point mis ces amours en action : presque tout se réduit à de longs monologues, dans lesquels chacun des deux amants se contemple soi-même avec une complaisance minutieuse, et se regarde, pour ainsi dire, souffrir, comme cherchant des motifs de s'attendrir sur sa triste destinée. Et, pour tout dire, ces monologues ne sont guère qu'un centon élégant, ingénieux et délicat, de tout ce que les troubadours avaient déjà chanté pour leur propre compte. L'invasion de ces chants lyriques dans l'épopée commence à en altérer de plus en plus la simplicité primitive.

A ces remarques purement littéraires, nous en ajouterons quelques autres plus conjecturales et, ce nous semble, plus importantes. On aura pu, même d'après notre aride résumé, observer les efforts de l'auteur pour exciter la curiosité au

sujet de tout ce vacarme de lamentations, dont Geoffroi est poursuivi partout sur son chemin. Sans doute on aura vu, dans l'explication de ce désordre surnaturel, une sorte de déception poétique; on aura trouvé extravagants et outrés les effets attribués à une cause qui, si triste qu'elle soit, n'est pourtant, de sa nature, qu'une cause ordinaire et très-simple. La critique serait juste, si l'on ne voulait suivre ici que des principes d'art généraux et abstraits; elle a moins d'autorité, si l'on juge d'après la pensée intime du sujet du roman. Au fond de toutes ces aventures merveilleuses ou invraisemblables pour nous, il y a une idée intéressante et sérieuse, qui mérite d'y être démêlée. Il se pourrait d'abord que, vaguement et sans intention bien expresse, on eût personnifié, comme en d'autres récits de ce genre, dans le chevalier félon, cette force brutale qu'on voyait souvent dominer au moyen âge, opprimant et bouleversant les parties faibles de la societé, et dans Geoffroi, le génie de la chevalerie luttant contre un pouvoir sans règle et sans frein. Mais une intention équivalente à celle-là, et qu'on a certainement eue, qu'on a même suffisamment exprimée, c'est celle de relever, d'exalter le caractère et la destinée d'un chef féodal accompli. Voulant peindre l'amour d'une population entière pour un tel chef, on n'a pas cru faire une chose ridicule en poussant jusqu'au merveilleux les démonstrations de cet amour; on a vu, dans le martyre périodique du bon Mélian par le féroce Taulat, un motif suffisant de ces transports de douleur unanime, qui éclatent à heure fixe, comme des accès de démence. Or, ce motif naturel, et purement social, est sans contredit plus original et plus poétique même que tout autre qui ne serait que plus merveilleux. Il y a toujours, dans les grands monuments poétiques de certaines époques, surtout de celles qui ont de l'âme et de la vie, quelque chose qui, même à l'insu du poëte, en révèle les idées et les émotions morales.

Une supposition qui, si elle était fondée, viendrait à l'appui de l'observation précédente, c'est que notre auteur, quel qu'il soit, ou les deux, s'il y en a deux, comme on le pense, ont eu en vue, dans quelques personnages et quelques incidents de cette fiction, des personnages et des incidents contemporains. En effet, plusieurs noms des lieux où se passent des scènes du roman sont des noms de lieux réels, et même très-connus dans le midi. Ainsi, par exemple, il y est question

Raynouard, Choix, etc., t. II, p. 286.

Id., Lex. rom., t. I, p. 58. — Choix, etc., t. II, p. 296.

d'un chevalier nommé Estout de Vertfeuil, qui paraît avoir été lui-même le héros de quelque roman. Or, Vertfeuil fut un château célèbre dans le diocèse de Toulouse. On peut voir encore, dans le Limousin, de grandes et belles ruines d'un château de Montbrun, qui paraît être celui de la belle Brunissende. Plusieurs des noms de personnages sont de même des noms usités dans ces provinces, et qu'on n'a pas eu besoin d'inventer. F.

BLANDIN DE CORNOUAILLES.

Vies des plus cél. poet. prov., pag. 139-141.

Les Vies de troubadours composées par Jean Nostradamus fourmillent d'erreurs prodigieuses; mais elles contiennent aussi diverses notices instructives, soit pour l'histoire générale de la poésie provençale, soit pour la biographie des poëtes provençaux. Ce mélange de faux et de vrai, de curieux et d'absurde, se trouve au plus haut degré dans un article sur Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre. Suivant l'historien provençal, ce roi fameux devrait être compris au nombre des troubadours. Allant à la croisade, il se serait arrêté à Marseille, à la cour du comte Raymond Béranger; là il aurait appris l'idiome des troubadours, et se serait exercé à l'écrire. La princesse Éléonore, une des quatre filles du comte, celle qui un peu plus tard devint reine d'Angleterre en épousant Henri III, aurait envoyé à Richard un beau roman en rime provençale sur les amours de Blandin de Cornouailles et de Guillaume de Miramar, son compagnon, et sur les prouesses de l'un et de l'autre en l'honneur d'Irlande et de Briande, dames d'une incomparable beauté.

A prendre cet article à la lettre, il renferme autant de bévues et d'anachronismes que d'assertions; et personne jusqu'ici ne pouvait guère avoir l'idée d'en tirer le moindre parti pour l'histoire littéraire du midi de la France. Il en est autrement aujourd'hui que l'exactitude de ce témoignage est constatée sur un point essentiel, sur l'existence d'un roman provençal intitulé: *Blandin de Cornouailles et Guillaume de Miramar*. L'ouvrage se trouve en manuscrit à la bibliothèque de Turin. M. Raynouard en avait reçu une copie

Cote E. II. 34; autrefois, L. III. 5, fol. 94-101. — Codd.

scrupuleusement collationnée avec le texte, et c'est sur cette copie que nous avons pu prendre connaissance du roman.

mss. biblioth. regii taurinensis athenæi, t. II, p. 151. — Memor. della reale accadem. di Torino, t. XXXIII, sec. part., p. 6.

Si l'infante Éléonore de Provence put jamais envoyer un tel poëme à un prince anglais, ce ne fut certainement pas à Richard Cœur de Lion, qui était mort bien avant qu'elle ne vînt au monde. Si, d'un autre côté, comme on n'en peut douter, ce prince entendait le provençal et l'écrivait, ce n'était assurément pas à Marseille, ni d'une princesse provençale, qu'il l'avait appris; c'était à Poitiers, dans la société des meilleurs troubadours de son temps.

Mais la méprise de Nostradamus sur ce point tient à peu de chose, et n'est point difficile à rectifier. Un prince anglais, neveu de Richard Cœur de lion, Richard de Cornouailles, allant en Syrie, à la tête d'une croisade, en 1240, s'embarqua effectivement à Marseille; et il n'y a rien que de très-vraisemblable à supposer qu'il s'arrêta quelque temps à la cour de Raymond Béranger, et qu'il y vit la princesse Éléonore, qui put aisément lui offrir le roman dont il s'agit.

Nous irons même plus loin, et nous avancerons, comme une conjecture assez plausible, que ce roman était l'œuvre de l'infante, et avait été composé par elle en l'honneur d'un jeune prince du sang de Richard Cœur de Lion, qui, plus encore par sa bravoure que par sa naissance et par son nom, rappelait ce héros de la chevalerie. L'ouvrage est à tous égards d'une grande faiblesse; au point qu'il n'y a guère moyen de l'attribuer à un poëte de profession, si mauvais qu'on le suppose. En 1240, époque vers laquelle fut écrit ce poëme, l'épopée provençale était déjà sans doute fort déchue de sa forme et de sa grâce premières; mais on peut s'assurer qu'elle ne l'était pas au degré que marquerait une telle composition, si l'on voulait en conclure quelque chose relativement à l'état général où pouvait se trouver alors la poésie de la langue d'Oc. Un pareil ouvrage n'était certainement qu'une témérité d'enfant ou d'écolier, essayant de faire de la poésie sans la moindre lueur de vocation poétique.

Le plus grand mérite du poëme est d'être fort court, et le résumé n'en sera pas long. L'auteur entre en matière après ce début :

En nom de Dieu, comensarai
Un bel dictat, e retrairai
D'amors e de cavalaria,
E una franca compania

Que van far dos cavaliers
De Cornoalha, bos guerriers.

Raynouard, Lex. rom., t. I, p. 316-320. — Diez, Poésie des troubadours, p. 209.

Blandin de Cornouailles et Guillaume ou Guilhot Ardit de Miramar sont deux vaillants chevaliers de la Table-Ronde, fort liés d'amitié, et qui vont ensemble en quête d'aventures. Réunis ou séparés, ils en mènent bravement plusieurs à fin : ils tuent des géants, délivrent des demoiselles, passent la nuit dans les forêts, chez des ermites, et finissent par trouver un oiseau qui leur chante en langue humaine et leur indique de belles aventures qu'ils se mettent aussitôt à chercher. La plus merveilleuse de toutes, celle qui couronne les autres, est réservée à Blandin, le véritable héros du poëme. Il délivre par trois exploits miraculeux la princesse Briande du sommeil auquel un malin enchanteur l'avait condamnée. A peine est-elle éveillée et a-t-elle vu son libérateur, qu'elle en devient éperdument amoureuse, lui inspire un égal amour, l'épouse, et donne Irlande, sa sœur, pour femme au compagnon de Blandin.

Des aventures de ce genre peuvent intéresser par la grâce et le charme des accessoires et des détails : ici, tout est de la même médiocrité, de la même fadeur, tout absolument, la diction, les détails, les accessoires et le fond ; et on ne se figure pas d'homme à qui tout cela ait pu plaire, si ce n'est le jeune Richard de Cornouailles, en supposant, bien entendu, que le poëme fût composé en son honneur par une aimable et belle princesse, destinée à devenir reine. F.

LA VIE DE SAINT HONORAT.

Bibloth. nat., ms. 7988. — Cat. de La Vallière, t. II, p. 243. — Raynouard, Lex. rom., t. I, p. 573. — Diez, Poés. des troubadours, p. 217.

A juger de cet ouvrage par le sujet et par le titre, on ne pourrait que le trouver fort déplacé parmi des romans de chevalerie ; à en juger par ce qu'il a de caractéristique et de curieux, on s'assure qu'il est à sa vraie place. En effet, ce roman, écrit par un moine, en 1300, eût-il été composé dans l'intention expresse de démontrer quels étaient encore, à l'époque et dans le pays dont il s'agit, le crédit et la popularité des traditions chevaleresques, n'aurait pas été très-différent de ce qu'il est.

C'est l'auteur lui-même de cette biographie de saint Honorat, qui nous a appris de lui tout ce que nous en savons.

Il se nommait Ramond Feraud, et avait dû naître dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, soit à Nice, soit dans quelque autre lieu de ce comté, qui faisait encore alors la partie la plus orientale de la Provence. Ramond Feraud fut moine de la célèbre abbaye de Lérins, sous le gouvernement de Gaucelm (1275-1309), qui le plaça, en lui conférant la dignité de prieur, à la tête du monastère de la Roche, dans le val d'Esteron, un de ceux du pays qui dépendait de Lérins. Ce fut à la sollicitation de cet abbé Gaucelm qu'il entreprit d'écrire la Vie de saint Honorat, qui paraît avoir été destinée à être présentée comme un hommage à une reine du nom de Marie, probablement la femme de Pierre III, roi de Sicile. Il avait déjà écrit, comme il nous l'apprend, quelques autres ouvrages ou opuscules en vers, dont il ne nous reste plus que les titres. C'était une *Vie de saint Alban*, un *lai de la Passion*, et, sur la mort de Charlemagne, un poëme auquel il donne le titre de *chanson,* et dans lequel nous avons le droit de supposer que le romanesque ne manquait pas. Ces notions, de si peu d'importance qu'elles soient, méritent peut-être néanmoins d'être recueillies, comme le dernier signe de vie de l'ancienne littérature provençale, dont cette biographie de saint Honorat se présente comme un des derniers monuments.

Gallia christ., t. III, col. 1201.

On sait que, depuis l'extinction du latin en Italie, le provençal vulgaire a été l'idiome du comté de Nice ; c'était donc celui de Ramond Feraud, qui n'en fait pas moins à ce sujet une observation assez embarrassante : « Si quelqu'un, dit-il, « blâme mon langage et mon dire romans, pour n'être point « vrai provençal, qu'il veuille bien m'excuser, parce que « ma langue n'est pas le vrai provençal. »

E si deguns m'asauta
Mon romanz ni mos ditz,
Car non los ay escritz
En lo drey proenzal,
Non m'o tengan a mal;
Car ma lenga non es
Del drech proenzales....

Que veut-il dire par là? qu'entend-il par le vrai provençal? Il est difficile de supposer qu'il entende autre chose que

le provençal littéraire, celui des troubadours, qui n'était point encore tout à fait oublié, par opposition au provençal vulgaire, celui de la multitude. Il reconnaît donc qu'il n'avait point fait une étude approfondie du provençal littéraire, et qu'il craignait d'y manquer de correction et d'élégance. Toutefois il semble s'être peu à peu rassuré; car, dans son épilogue, il revient avec satisfaction et d'un air de triomphe sur sa diction, priant Dieu qu'il ne se rencontre personne qui s'avise, par malveillance et par envie, de gâter ces *beaux dits,* qu'il a pris tant de soin et de peine à écrire.

Nous ne pouvons nous empêcher de citer un autre passage du prologue où, pour justifier son projet d'entreprendre une œuvre aussi sérieuse et aussi difficile que la Vie de saint Honorat, il cherche à donner une idée avantageuse de son érudition. « J'ai lu tout Moïse, dit-il, et j'ai eu en mon pouvoir « beaucoup de livres : *Vitas patrum.* J'ai eu de même à ma « disposition un grand nombre de romans. C'est ainsi que « j'ai lu la geste de la sainte conquête de Roncevaux, et de « tous ces braves qui, pour Dieu tout-puissant, souffrirent « le martyre. Mais, à vrai dire, ni en roman, ni en latin, je ne « trouvai tels miracles, ni si parfaite histoire, que dans cette « vie que je vais raconter. »

Si nous voulions, de cet ouvrage qui forme un assez gros volume, extraire, d'un côté, les fictions de toute espèce, et, de l'autre, la part de la vérité et de l'histoire, nous ne savons s'il resterait quelque chose pour celle-ci : toujours serait-ce bien peu de chose. Mais, de ces fictions, nous n'indiquerons en passant que celles qui se rapportent à des romans du cycle de Charlemagne, et où le saint paraît comme auxiliaire du héros.

Les rois Marsile et Aigolant, si fameux dans les guerres des Sarrasins contre Charlemagne, non-seulement figurent dans la Vie de saint Honorat, mais ils y paraissent avec éclat, et comme proches parents du saint. Le premier est toujours roi de Saragosse; Aigolant, toujours roi d'Agen, comme dans une foule d'autres romans provençaux perdus.

Dans un de ces romans, qui existait encore en 1300, ce même Aigolant gagne une grande bataille sur Pepin le Bref et son fils Charles, et les emmène tous les deux prisonniers en Espagne. Ils ne sont délivrés que par les miracles et l'intercession de saint Honorat.

Charlemagne descend en Lombardie, pour y être cou-

ronné empereur; il y descend par le mont de l'Argentière, pour visiter saint Honorat, qui avait alors son ermitage sur cette montagne, et il lui confie son cousin Vezian, malade; Vezian, un de ses champions, prédestiné au martyre des guerres saintes.

La conquête de Narbonne, un des exploits les plus glorieux de Charlemagne sur le sol de la France, est représentée comme le fruit immédiat des prières du saint.

On peut en dire autant de la prise d'Arles, que Ramond Feraud décrit à sa manière, et avec une certaine étendue, dans l'intention formelle de rehausser la gloire de Charlemagne. Ses tableaux ne sont guère qu'un calque assez facile des anciens modèles, que l'auteur avait certainement sous les yeux.

La prise d'Arles avait été immédiatement précédée de la bataille d'Aliscamps, ainsi nommée de la fameuse plaine des tombeaux, dans le voisinage de la ville. Ce fut dans cette bataille que périt Vezian, le prétendu cousin de l'empereur, plus renommé, dans d'autres traditions, comme neveu de Guillaume au Court nez.

Mais celle de toutes les fictions chevaleresques à laquelle ont été le plus fortement rattachés divers faits de la Vie de saint Honorat, paraît être un roman de Girart de Roussillon, différent pourtant, selon toute apparence, de celui dont nous avons beaucoup parlé, puisque, dans ce dernier roman, c'est Charles le Chauve (appelé Charles Martel) qui figure comme adversaire de Girart, et que, dans la Vie de saint Honorat, c'est avec Charlemagne lui-même que Girart est en hostilité. Cette différence capitale en fait naturellement supposer d'autres. Ainsi, nous voyons ici Girart qui, en qualité de comte d'Arles, se trouve en opposition avec saint Honorat, et le chasse de son archevêché.

Ci-dessus, p. 167-190.

De cette liste de romans carlovingiens et autres, on pourrait, à ce qu'il semble, conclure qu'en 1300 il subsistait encore un assez grand nombre des épopées chevaleresques aujourd'hui perdues. Néanmoins il y a, sur ce point, une remarque importante à faire. C'était en Provence, dans les pays entre le Rhône et les Alpes, que Ramond Feraud avait trouvé tant de romans poétiques, où il avait puisé son érudition d'historien. Là sans doute, comme dans le reste du midi, les hérésies albigeoises avaient fait persécuter et mis en discrédit les livres écrits en langue vulgaire; mais là

toutefois les persécutions et les dangers avaient été moindres qu'ailleurs; et il est fort douteux que Ramond Feraud, s'il eût cherché des livres chevaleresques entre le Rhône et les Pyrénées, y eût trouvé tous ceux qu'il se vantait d'avoir lus dans son petit comté de Nice.

Raynouard, Choix, etc., t. II, p. 152-154, 144, 145; Lex. rom., t. I, p. 571, 572; 575, 576; 549-562. — Diez, Poés. des troubadours, p. 217, 218.

D'autres Vies de saints en vers provençaux, dont les unes paraissent remonter jusqu'au XIe siècle, comme celle de saint Amand, évêque de Rodez, et celle de la bienheureuse Foi d'Agen; dont les autres sont beaucoup plus modernes, comme celle de saint Trophime, celle de saint Alexis, celle de sainte Énimie, traduite du latin par maître Bertrand de Marseille, mais qui toutes sont d'un moindre intérêt pour l'histoire des lettres, n'ont été aussi publiées que par fragments. F.

POËME SUR LA CROISADE

CONTRE LES HÉRÉTIQUES ALBIGEOIS.

Hist. de la croisade, etc., publ. par M. Fauriel. Paris, 1837, in-4°.

Le poëme provençal sur la croisade contre les hérétiques albigeois (*Cansos de la crozada contr els ereges d'Albeges*), lorsqu'il fut imprimé pour la première fois, en 1837, parut accompagné d'une ample introduction. Nous pouvons donc abréger, en parlant de cet ouvrage, notre analyse et nos réflexions.

Conjectures sur l'auteur et l'ouvrage.

I. Le seul manuscrit ancien qui nous en soit resté se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris, dans le fonds de La Vallière, n. 91, autrefois 2708. C'est un petit in-folio, sur parchemin, de 120 feuillets ou de 239 pages, contenant 9578 vers. L'écriture en est assez belle, et paraît être de la seconde moitié du XIIIe siècle. Parmi les courtes annotations marginales de différentes mains, de divers temps, et toutes en dialecte roman du midi, une seule est assez curieuse pour être citée; c'est la dernière de toutes, qui se lit sur la moitié restée en blanc de la dernière page. Elle était depuis longtemps effacée, mais on en a fait revivre l'écriture de manière à la rendre lisible. Nous croyons y reconnaître qu'un certain Jordan Capella, peut-être Jordan le

chapelain, propriétaire du manuscrit en 1336, l'avait engagé alors à l'auteur de la note pour quinze livres tournois. L'exemplaire, d'ailleurs fort peu correct, est donc antérieur à l'an 1336, et on y attachait à cette époque un prix assez élevé. La copie moderne qui s'en conserve à la bibliothèque de l'Arsenal est accompagnée de notes grammaticales et de deux tables, l'une géographique, l'autre historique.

Belles-Lettres, n. 183.

Quant à la date probable de l'ouvrage même, qui ne renferme guère que des faits compris entre l'année 1208 et l'année 1219, elle doit être reportée au temps où ces faits se sont passés, et tout porte à croire que l'auteur contemporain était aussi du pays. Mais quel est cet auteur? Son nom, si l'on en croyait le début du livre, serait à peu près connu :

El nom del Payre, del Filh, e del sant Esperit,
Comensa la cansos que maestre W. fit,
Us clercs qui en Navarra fo a Tudela noirit.

Aussi le rédacteur du Catalogue de La Vallière et M. Raynouard n'ont point hésité à regarder comme l'auteur du poëme un Guillaume de Tudèle, qu'on dit l'avoir fait à Montauban. Mais nous croyons que l'homme mystérieux de Tudèle, l'habile négromancien qui, par la puissance surnaturelle de son art, sans avoir eu besoin de voir les événements, les avait non racontés, mais prédits, n'est point le troubadour qui a célébré cette guerre en langue provençale, et que, jusqu'à présent, ce troubadour est anonyme. Il doit avoir été des environs de Toulouse, ou de Toulouse même, qui est pour lui la grande et la riche, la ville des palais, la reine et la fleur des villes. Le fameux Folquet de Marseille, qui occupait alors le siége épiscopal de Toulouse, est nommé par lui « notre évêque. » Il apporte la plus grande exactitude dans tous les détails topographiques. Enfin, lorsqu'il raconte la tragique destinée du jeune vicomte de Béziers, une des premières et des plus intéressantes victimes des violences de la croisade albigeoise, pour s'excuser d'en parler avec une émotion qu'on pourrait lui reprocher, il ne l'avait, dit-il, vu qu'une seule fois, mais dans une circonstance solennelle, dont il avait gardé un vif souvenir : c'était aux fêtes du mariage de Raymond VI, comte de Toulouse, avec Eléonore, sœur de Pierre II, roi d'Aragon.

Tome II, p. 168-170. — Raynouard, Lex. roman, t. I, p. 225-289.

Fol. 1, v. 8, *gromancia*, et non *geomancia*.

Fol. 44. — Page 242 de l'édition.

Fol. 5 v. — Page 26

Il nous semble donc que l'auteur du poëme peut bien n'a-

voir été qu'un troubadour, ou même un simple jongleur, et que s'il s'appuie de l'autorité du nom de maître Guillaume de Tudèle, c'est comme les auteurs de romans, surtout les romanciers de Charlemagne, qui citent pour témoignage Turpin, Alcuin, ou de vieilles chroniques latines conservées dans une savante abbaye.

Nous ne rencontrons nulle part de mention expresse de son poëme; mais on peut essayer d'en signaler quelques traces. Les moins contestables sont celles que présente une ancienne histoire en prose de la guerre des Albigeois, dans l'idiome du bas Languedoc, et dont on connaît deux manuscrits, l'un à la Bibliothèque nationale, sous le n. 9646, et l'autre, plus ancien, à Carpentras, dans le fonds de Peiresc. Entre les détails ajoutés au texte original de l'histoire en vers par le copiste en prose, qui paraît avoir été jurisconsulte de profession, il y en a qui ont servi à déterminer une limite chronologique en deçà de laquelle doit être placée l'époque où il a vécu. Ainsi, le terme de *Languedoc,* postérieur à l'an 1300, et une allusion à l'évêché de Castres, institué en 1317, engagent dom Vaissete, le premier éditeur de ce récit, à en placer la rédaction vers le milieu du XIVe siècle, et peut-être plus tard. L'ouvrage a été, depuis, réimprimé dans le Recueil des historiens de la France, et dans celui des monuments originaux de notre histoire, traduits sous la direction de M. Guizot.

Hist. de Languedoc, t. III, p. IV; preuves, col. 1-102.
Tome XIX, p. XX et 115-190.
Tome XV, p. 1-202.

Si cet ouvrage, dont la véritable source était inconnue lorsque parut notre dix-septième volume, a été mis à profit par Catel et Pierre de Marca; si, avant eux, Jean de Chassanion, dans son histoire des Albigeois, et Antoine Dominici, dans ses recherches inédites sur les anciens comtes de Quercy, avaient aussi consulté le poëme provençal comme un témoignage digne de confiance, il paraît que ce poëme, supplanté par l'espèce de traduction abrégée qu'on en avait faite après coup, était tombé dans l'oubli. A peine en trouvet-on quelque vague réminiscence dans les mémoires sur Toulouse, publiés en 1515 et en 1517 par Nicolas Bertrandi, qui prétend avoir lu sur le tombeau de Raymond VI, comte de Toulouse, mort excommunié en 1222, l'épitaphe suivante :

Hist. litt. de la Fr., t. XVII, p. 252-254.
Hist. des comtes de Toulouse, p. 252.
Hist. de Béarn, p. 73.

Non y a home sus terra, per gran senhor que fos,
Que m gites de ma terra, si la Glieza non fos

sans se douter que ces deux vers, qu'il n'a certainement pas forgés, sont prononcés ainsi par Raymond lui-même dans notre *cansos :*

Que non es en est mon nulhs om tan poderos
Que mi pogues destruire, si la Glieza non fos.

Fol. 49. — Page 268.

Les deux vers regardés comme servant d'inscription au tombeau de Raymond, confiné dans un coin obscur de l'hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem à Toulouse, et aujourd'hui détruit, sont également cités par César Nostradamus dans son Histoire de Provence, et par Guion de Maleville dans sa chronique inédite du Quercy; mais c'était de Bertrandi qu'ils pouvaient l'un et l'autre les avoir empruntés, tandis que Guion de Maleville est le seul qui transcrive quarante vers, où l'on trouve l'exact résumé des conditions de paix imposées à Raymond par l'Église romaine. Or, ces quarante vers, extraits, selon lui, de « chansons qui furent faites « sur les plus importantes occurrences et factions de la « guerre albigeoise », peuvent se lire, avec un petit nombre de variantes, dans le poëme récemment publié.

Pag. 185.

Raynouard, Lex. rom., t. I, p. 227.

Fol. 18. — Pag. 98, couplet LX.

II. Avec les formes de composition et de rhythme d'un ancien roman carlovingien, ce poëme est une chronique. La conviction qui nous dicte un tel jugement deviendra celle de tout lecteur attentif : l'auteur nous paraît n'avoir rien inventé, ni pour tromper, ni pour plaire; il a bien ou mal vu, bien ou mal senti les choses dont il parle, mais il les dit franchement comme il les a vues et senties, comme il sait les dire; il a voulu être historien, et l'a été de tout son pouvoir. Pris en masse et sur les points capitaux, ses récits s'accordent avec les autres récits accrédités des mêmes événements; et, sur les points secondaires où ils s'en écartent, ils ont leur vraisemblance et leur part d'autorité. Parés de plusieurs ornements des poëmes chevaleresques dont le souvenir y est quelquefois rappelé, ils n'en sont pas moins pour nous des mémoires contemporains. L'auteur lui-même nous apprend que ses vers étaient destinés à être récités sur la cantilène de la chanson d'Antioche : ils sont aujourd'hui, comme l'était alors cette chanson, un fragment d'histoire digne d'être étudié.

Analyse générale.

Fol. 1 v° — Pag. 4, v. 29.

Chans. d'Antioche, publ. par P. Paris, t. I, p. XI.

L'œuvre à la fois poétique et historique du troubadour

inconnu n'embrasse point la durée entière des bouleversements causés par la croisade albigeoise; elle n'en comprend guère plus de la moitié. La narration ne commence proprement qu'à la mort de Pierre de Castelnau, légat du pape Innocent III, assassiné à Saint-Gilles en 1208, et se termine au siége et à la prise de Marmande par Louis VIII, en 1219. On n'y trouve donc que les dix premières années de la guerre des Albigeois; mais c'est à ces dix années qu'appartiennent les scandales prodigieux de cette guerre. L'auteur semble poursuivre ses récits presque jour par jour, désastre par désastre, sous toutes les impressions, au milieu de toutes les clameurs, de toutes les misères, de toutes les stupeurs qui accompagnent ce méfait inouï de la force humaine; il semble les interrompre ou les reprendre tour à tour, à mesure que se développèrent les événements dont la mort de Pierre de Castelnau fut le signal. Il y a surtout un endroit assez notable où le poëte fait une pause formelle, comme pour attendre que les faits reprennent leur cours, et lui sa narration : c'est le moment où il rapporte la résolution qui vient d'être prise par le roi d'Aragon d'intervenir dans la guerre albigeoise, contre les croisés et en faveur de son beau-frère Raymond VI. « Si le roi, dit-il, se ren- « contre avec les croisés, il combattra contre eux ; et nous, « si nous vivons assez, nous verrons qui vaincra ; nous met- « trons en histoire ce qui nous viendra à la pensée, et nous « continuerons à écrire tout ce dont il nous souviendra, tant « que la matière s'étendra devant nous, jusqu'à ce que la « guerre soit finie. »

Fol. 35 v°.— Pag. 196.

Après cette espèce de pause, l'ouvrage recommence par un récit très-détaillé de la fameuse bataille de Muret, récit qui continue, sans nulle autre apparence d'interruption, jusqu'au moment où Toulouse, menacée par Louis VIII, se met de nouveau en défense. Là, l'auteur s'arrête, faisant des vœux passionnés pour que les Toulousains triomphent dans la nouvelle lutte qui s'apprête, mais sans dire un mot qui puisse être pris pour l'indice du projet de pousser plus loin. Cette dernière partie de son histoire paraît n'avoir été écrite que fort peu de temps avant le siége de Toulouse par le roi de France. Ainsi donc, c'est à peu près entre 1210 et 1220 qu'il accomplit toute sa tâche. L'ouvrage lui-même est assez court, et les événements qui y sont racontés ne sauraient avoir plus d'unité qu'ils n'en ont; ils se touchent de

si près, qu'il n'y a guère moyen de saisir entre eux un intervalle pour y intercaler quoi que ce soit d'étranger.

Ce sont là autant de circonstances qui ne font que rendre plus saillante et plus singulière la révolution totale survenue en si peu de temps dans l'esprit et les sentiments de l'auteur. En effet, ce qu'il a commencé sous l'empire d'une impression et d'une idée, il l'achève sous l'empire de l'impression et de l'idée contraires. Son ouvrage est, pour ainsi dire, double ; il a l'air d'appartenir à deux hommes non-seulement différents, mais ennemis. En commençant, l'historien se montre le partisan décidé, le prôneur ardent de la croisade. Il a pris parti contre les hérétiques : Albigeois ou Vaudois, il les déteste et les maudit tous ; il célèbre la guerre entreprise contre eux, comme une guerre sainte, inspirée par le ciel ; il s'identifie, autant qu'il peut, avec les croisés ; il les désigne de vingt manières différentes, dont chacune est une manifestation de sa sympathie pour eux. *Nos barons français, nos Français, notre gent de France, notre gent étrangère, notre croisade, les nôtres,* tels sont les noms qu'il aime à leur donner. Il comprend tous leurs chefs dans son enthousiasme : il s'épuise à chercher des termes pour louer dignement Simon de Montfort ; il ne trouve personne à comparer, pour l'excellence et la bonté, au trop fameux Folquet, de Marseille, alors évêque de Toulouse, et le Montfort spirituel de la croisade. La portion du poëme composée sous l'inspiration de ce zèle fanatique n'en est, il est vrai, que la moindre ; mais elle ne laisse pas d'être considérable : elle embrasse les événements des trois premières années, et compte près de trois mille vers. A partir de là, cette guerre n'est plus décrite que comme une entreprise de violence et d'iniquité. Simon, Folquet, les autres chefs, que le poëte a jusqu'ici peints comme de pieux héros, ne sont plus à ses yeux que des hommes féroces, dominés par l'ambition, et déshonorant à la fois la religion et l'humanité.

On cherche avec curiosité l'endroit où se fait et s'annonce une révolution si complète dans le sentiment moral de l'historien. Mais cet endroit n'est pas facile à discerner nettement ; il se perd et se cache, pour ainsi dire, dans le contenu de plusieurs couplets (du CXXX^e^ au CXXXVI^e^), où l'auteur semble n'être déjà plus l'ardent et intrépide partisan de la croisade, et ne s'en est pas encore déclaré l'adversaire. Le passage de ces couplets le moins douteux, comme indice Pag. 196-210.

de ce changement de disposition, est un passage déjà cité par un autre motif : c'est celui où le poëte, après avoir annoncé le parti arrêté par le roi d'Aragon de venir au secours de Toulouse, ajoute, en parlant de lui-même, qu'il attendra la décision de la victoire, et ne poursuivra qu'alors l'histoire qu'il a commencée. L'espèce de pause que nous avons indiquée tout à l'heure avant la bataille de Muret, nous semble marquer, dans l'esprit de l'auteur, le moment d'indécision et de délibération où il passe de son premier sentiment au nouveau. Après la bataille, après la mort du roi d'Aragon, il n'hésite plus : « Tout le monde en valut « moins, dit-il; toute la chrétienté en fut abaissée et hon- « nie. » Ces mots peuvent être signalés comme le manifeste du troubadour historien contre la croisade; c'est à partir de ce moment que les persécutés deviennent ses héros, et les persécuteurs l'objet de sa haine. Une fois exprimée, cette haine ne change plus; elle s'accroît, elle s'exalte par les efforts mêmes qu'elle fait pour se satisfaire.

Fol. 37 v°. — Pag. 210.

La victoire de Simon, remportée contre toute attente, contre toute vraisemblance, eut, autant que possible, les apparences d'un miracle opéré par le ciel en faveur des vainqueurs; de sorte qu'abjurer leur cause en un tel moment, c'était presque se révolter contre la foi. Mais l'auteur, en cessant d'être le chantre de la croisade, ne devient pour cela ni hérétique, ni partisan de l'hérésie. Seulement la croisade n'est plus pour lui une affaire de croyance, mais une grande iniquité politique, une guerre odieuse, où l'Église trompée cherche à triompher, par la violence et la fraude, de l'innocence et du droit. En changeant ainsi d'opinion sur les hommes et sur les choses, il n'a certainement fait que céder à un sentiment d'humanité et de patriotisme méridional; et s'il y avait quelque chose d'extraordinaire à ce changement, ce serait qu'il se fût fait un peu tard, qu'il n'eût pas éclaté dès les premiers excès et les premiers massacres.

Il y aurait une autre manière d'expliquer cette espèce de disparate, et une manière si simple et si naturelle, qu'elle se présente comme d'elle-même : ce serait d'attribuer l'ouvrage à deux auteurs différents. Mais une telle explication, à la bien examiner, est inadmissible. Si diverses que soient les deux parties du poëme quant au sentiment moral qui les a inspirées, elles s'ajustent avec tant de précision l'une à l'autre; le langage, le style, le ton, le caractère de l'une, sont

tellement ceux de l'autre, qu'il n'y aurait pas la moindre vraisemblance à les supposer de deux auteurs. Est-il nécessaire d'avoir recours à un hasard merveilleux pour rendre compte d'un fait en lui-même très-naturel? Quoi de plus naturel, en effet, que d'attribuer ce changement de sentiments et d'idées à l'inévitable impression que devait produire, à la longue, sur une âme généreuse, le spectacle des violences de la croisade? Pour ne point se lasser de pareilles violences, il ne fallait rien de moins peut-être que la funeste énergie ou le triste besoin de les exécuter. Il fallait être Montfort ou Folquet.

Détails historiques et littéraires.

III. L'art, dans tout ce récit, est encore fort inculte : les faits y sont généralement présentés dans leur ordre chronologique; mais ils ont plus souvent l'air d'être simplement juxtaposés que d'être liés d'une manière qui en marque la filiation et les rapports. Il ne faut pas s'attendre non plus à trouver, entre les diverses parties de l'ouvrage, une certaine proportion, une certaine harmonie : quelques-unes sont développées avec une abondance qui n'a pas toujours le mérite de la clarté; d'autres sont brusquement esquissées en traits rudes et indécis, sous lesquels on entrevoit à peine les idées ou les faits. Ces défauts sont graves : qui s'aviserait de le nier? Mais il y aurait quelque pédanterie à s'y arrêter sérieusement. De tels défauts sont beaucoup moins de l'auteur que de son siècle. Ce que l'on est en droit d'exiger du poëte populaire d'une époque d'imagination et d'ignorance qui essaye de se faire historien, ce n'est certainement pas une narration savante, précise et lucide : ce sont des traits qui peignent à la fois les événements et les temps.

Une des premières choses qui frappent dans cette histoire, c'est l'empressement de l'auteur à citer par leurs noms tous les personnages qu'il connaît pour avoir figuré de quelque manière dans les événements qu'il raconte, et il en cite une multitude étonnante; il en cherche et en trouve dans tous les rangs de la féodalité, de la chevalerie, de la bourgeoisie, et même au-dessous. Il n'y a si petit seigneur de château qu'il ne nomme et ne soit disposé à célébrer, pour peu que l'occasion s'y prête. S'il décrit les machines de guerre des Toulousains ou des défenseurs de Beaucaire, il sait et dit les noms des ingénieurs qui les ont construites; s'il raconte l'incendie de la cathédrale de Béziers par les

ribauds, il saisit cette occasion de nommer l'architecte dont elle est l'œuvre. Il y a enfin des cas où l'énumération qu'il fait des hommes du pays armés contre la croisade est à la fois si longue et si sèche, qu'elle ressemble plus à un simple appel de soldats par leur chef qu'à une revue poétique de barons et de chevaliers.

Quant aux détails du poëme, qui caractérisent plus particulièrement l'événement qui en est le sujet, il faudrait, même pour n'indiquer que les principaux, entrer dans des rapprochements minutieux, que tout lecteur attentif et curieux fera de lui-même, et dont nous ne pouvons ni nous ne voulons le dispenser. Nous les recommandons surtout aux historiens.

Qu'ils fassent attention aux nombreux et importants témoignages de l'auteur sur les institutions municipales de Toulouse : il ne laisse jamais échapper l'occasion de faire sentir tout ce qu'il y avait, dans le régime de cette ville, de vigueur et de liberté. Le siége de Toulouse, où fut tué Simon de Montfort, peut être regardé comme l'événement principal, comme la crise de la croisade albigeoise. Ce siége fut long; il fut périlleux pour les Toulousains; et le comte de Toulouse s'y trouva en personne, du commencement à la fin, avec plusieurs des plus hauts seigneurs du midi. Pendant la durée entière du siége, c'est le pouvoir municipal, c'est le consulat qui dirige tout, qui préside et pourvoit à tout, autour duquel viennent se rallier toutes les forces levées pour la défense commune, à la solde duquel combattent toutes ces forces. Le comte de Toulouse, le légitime seigneur de la ville, est là, et il n'y est pas oisif; mais tout ce qu'il y fait, il semble le faire sous les auspices des consuls; il ne leur commande pas, et l'on ne voit pas ce qu'il pourrait avoir à leur commander. Le pouvoir consulaire est l'unique pouvoir qui se montre formellement comme autorité politique dans la ville assiégée. C'est en représentant ainsi, soit à Toulouse, soit ailleurs, le consulat municipal en lutte contre la croisade albigeoise, que l'auteur du poëme nous révèle, sinon l'existence et les formes de cette institution (chose que nous savons d'ailleurs), du moins son intervention et son influence dans les grands événements du pays. C'est ainsi qu'il confirme, bien qu'implicitement et d'une manière indirecte, ce que nous connaissons par d'autres du haut degré de puissance et de liberté auquel les villes du midi s'étaient élevées durant le XII[e] siècle.

D'autres détails non moins intéressants sont ceux où il essaye de caractériser les mœurs générales du midi, ceux où il s'efforce de rendre de quelque manière le sentiment et l'idée qu'il a de ces mœurs, ceux enfin qui marquent le point de vue d'où il a considéré les événements. Sa pensée éclate surtout dans le discours où les Toulousains assiégés, après avoir commencé par protester avec une ardeur pieuse de la pureté de leur foi catholique, finissent par se lamenter et se plaindre de la conduite du pape et des prélats de l'Église envers eux. « Ce pape, disent-ils, et ces prélats nous don- Fol. 92. —
« nent à juger et à détruire à tel dont nous rejetons la sei- Pag. 498.
« gneurie, à des hommes de race étrangère, qui éteignent « toute lumière, et qui, si Dieu et Toulouse l'eussent permis, « auraient enseveli prix (*prets*) et noblesse (*paratge*). »

Si, dans son ensemble, cette histoire présente des obscurités, des rédondances, des lacunes et bien d'autres défauts trop saillants pour qu'il soit nécessaire d'en faire expressément l'énumération, elle offre aussi, dans ses diverses parties, des beautés qui sont une compensation plus que suffisante de ces défauts. La narration y prend parfois, surtout dans la seconde moitié, une allure si vive, si franche, si pittoresque, relevée de traits si énergiques ou si naïfs, qu'elle perdrait infiniment à être plus conforme aux idées et aux règles vulgaires de l'art. On admirera le tableau des circonstances qui accompagnent et qui suivent la mort de Simon de Montfort; mais deux exemples feront voir encore mieux avec quel bonheur l'historien réussit souvent par un simple mot, par un trait inattendu, à mettre en relief, dans ses récits, le caractère et la situation de ses personnages.

Ainsi, après la bataille de Muret, les chefs ecclésiastiques de la croisade engagent le fils de Philippe-Auguste, le prince Louis, à se rendre dans le midi, pour délibérer avec eux sur la conduite à tenir envers le pays et les habitants. Le prince arrive en toute hâte, et il arrive à temps pour approuver toutes les rigueurs, toutes les iniquités projetées contre Toulouse, et pour se donner le spectacle du désastre et de la ruine de cette ville. Cela fait et cela vu, il retourne en France, enchanté et pressé de rendre compte de tout au roi son père. « Il lui raconte comment Simon de Montfort vient de s'élever Fol. 40 v°. —
« et de conquérir grande puissance. Et le roi ne répond Pag. 224.
« rien; il ne dit pas une parole. » Philippe-Auguste avait ses vues sur les États du comte de Toulouse; son projet était de

les rattacher politiquement, comme les autres grands fiefs, à la monarchie française refaite par lui. Mais il ne lui plaisait point que ces riches et vastes pays fussent d'abord ravagés, puis donnés par l'Église. Il ne pouvait voir dans Simon de Montfort qu'un aventurier de haut étage, doublement suspect pour sa capacité et pour son ambition effrénée. Or, entre toutes les manières de faire deviner sur ce point si grave les secrètes inquiétudes de Philippe, y en avait-il une plus profonde et plus expressive que celle qu'emploie ici notre historien? y avait-il mieux à faire, pour quelque historien que ce fût, que de représenter le sage et magnanime roi repoussant par son silence des projets impolitiques et cruels, mais conçus et soutenus par une puissance démesurée comme l'était alors l'Église?

Un second trait d'un autre genre, mais qui vient assez bien à la suite du précédent, s'applique à ce prince Louis, qui fut depuis le roi Louis VIII, aussi faible d'âme et d'esprit que de corps. Après la mort de Simon, Louis revint dans le midi, à la tête d'une nombreuse croisade. Il assiégea et prit Marmande. Un jeune seigneur gascon, Centule, comte d'Estarac, qui avait défendu la ville, y fut fait prisonnier. A peine décidée, la victoire donna lieu à une grave délibération entre les chefs tant ecclésiastiques que militaires de la croisade : il fallait décider si les habitants de la ville prise, hérétiques ou non, seraient ou ne seraient pas égorgés jusqu'au dernier, et si le jeune comte prisonnier serait livré à Amauri de Montfort, pour être, au choix de celui-ci, brûlé ou pendu. La délibération fut longue et animée : Centule fut épargné par des motifs accidentels de politique; la population de Marmande fut égorgée tout entière. La délibération se tient dans la tente royale, en présence du prince Louis, et sous sa présidence. Or, voici comment l'auteur peint le jeune prince dans cette effrayante situation, dans ce moment où d'un mot, d'un clin d'œil, il pouvait sauver tant de vies. « Les prélats de « l'Église, dit-il, se sont rendus auprès du roi, et devant lui « sont assis les barons de France; et le roi s'appuie sur un « coussin de soie, pliant et repliant son gant droit, tout cousu « d'or; autour de lui, on se parle et on s'écoute; il est comme « muet. » Un prince qui, en ce moment, ne dit mot, et qui joue avec son gant d'or! Quels termes, quelles phrases peindraient mieux l'embarras et la gêne de celui qui ne peut condamner sans honte, et qui n'ose pardonner?

Fol. 116. — Pag 622.

C'est dans l'application des formes dramatiques à son sujet, que l'auteur paraît avoir mis le plus d'étude. On pourrait être embarrassé à décider comment il aime le mieux caractériser ses personnages : si c'est en les faisant agir, ou en les faisant parler. Mais toujours est-il évident que ce dernier moyen lui plaît outre mesure; il faut seulement observer qu'en cela son goût et son usage ne sont pas purement arbitraires. Tous les pouvoirs dont la croisade suppose le concours ou l'opposition, celui de l'Église, celui de la démocratie municipale, celui de la haute féodalité, étaient des pouvoirs collectifs qui n'agissaient guère qu'en vertu d'une discussion, d'une délibération préliminaire : tout était censé se décider dans des *parlements,* dans des conseils où s'agitaient toujours, avec plus ou moins de franchise et d'énergie, les passions, les idées, les intérêts du choc desquels naissaient les événements. Ce sont ces conseils, c'est le jeu de ces passions et de ces idées que le troubadour anonyme a eus fréquemment à décrire, et qu'il a presque toujours décrits avec une vivacité singulière. Peut-être lui arriva-t-il quelquefois d'avoir eu connaissance, sinon des termes propres, au moins de la substance des discours prononcés. Mais, en général, on doit tenir pour inventés les discours qu'il entremêle aux faits de la croisade. Toutefois ils n'ont point été, il s'en faut de beaucoup, imaginés au hasard; ils sont tous, au contraire, l'expression rigoureuse et fidèle du caractère des personnages qui les tiennent; ils sont comme la raison des actes attribués à ces personnages.

Rien ne pouvait mieux représenter que le dialogue suivant la franchise guerrière des compagnons de Simon de Montfort, et l'espèce d'opposition qui s'était élevée, dans les conseils de la croisade, entre les meneurs spirituels et les héros de la guerre sainte. Il s'agit d'une scène du siége de Beaucaire : une attaque des croisés a été vigoureusement repoussée par les assiégés; et Montfort, retiré dans sa tente, y tient un conseil où assistent les légats du pape et les principaux chefs de l'armée. Il se plaint avec amertume des échecs désormais journaliers qu'il éprouve, et demande, fort découragé, ce qu'il doit faire. L'évêque de Nîmes prend aussitôt la parole, et, entre les divers arguments qu'il fait valoir pour ranimer la foi, il déclare que tous les croisés tués ou blessés dans cette guerre sont par là même absous de leurs fautes, de leurs péchés, de leurs crimes. « Par Dieu! s'écrie à ce dis-

Fol. 55 v°. — Pag. 302.

« cours Foucault de Brézi, seigneur évêque, c'est grande « merveille comment vous autres lettrés vous absolvez et « pardonnez sans pénitence. Mais je ne croirai jamais, à « moins que vous ne le prouviez mieux, qu'aucun homme soit « digne du paradis s'il ne meurt confessé. — Foucault, ré- « pond l'évêque, il m'est pénible que vous doutiez que tout « homme, eût-il jusque-là mérité d'être damné, ait fait péni- « tence par cela seul qu'il a combattu l'hérésie. — Non, par « Dieu, seigneur évêque, pour chose que vous me disiez, je « ne croirai jamais que, si Dieu est courroucé et fâché con- « tre nous, ce ne soit à raison de vos sermons et de nos pé- « chés. »

Simon de Montfort lui-même ne serait point suffisamment connu, et on entreverrait à peine les côtés superstitieux ou équivoques de son caractère, si l'on n'entendait avec quelle naïveté il manifeste devant les siens sa surprise d'être parfois vaincu, de ne pas être invariablement heureux dans ses projets, lui Simon, lui le champion de l'Église et de la foi, lui le fléau des hérétiques; si l'on ne voyait ce guerrier, partout ailleurs si intraitable et si fier, toujours prêt à s'humilier devant les puissances ecclésiastiques, et à leur demander pardon des doutes et des impatiences par lesquels il les offense dans ses revers.

Entre les nombreux passages du poëme dont l'effet tient plus à l'emploi des formes dramatiques qu'à celui de la narration pure, il en est quelques-uns qu'il est difficile de ne pas distinguer des autres, et où l'on ne peut guère se défendre de soupçonner que la poésie est intervenue plus librement que ne le comportait la sévérité historique. Tel est, par exemple, le récit des délibérations du fameux concile de Latran. Ce long morceau, le plus remarquable peut-être de tout l'ouvrage, celui dans lequel on trouve le plus de beaux traits, le plus d'originalité, n'est au fond qu'un drame dont les scènes diverses sont à peine séparées par quelques vers d'une courte narration; et à quiconque y regarde de près, ce drame offre toutes les apparences d'une création poétique où l'histoire a été peu ménagée.

Conciles, éd. de Labbe, t. XI, col. 234, 239, etc.

Le concile de 1215, tenu à Rome sous la présidence d'Innocent III, est célèbre dans l'histoire de l'Église : il y assista, dit-on, douze cents prélats de tout rang et de toute la chrétienté, outre un grand nombre de seigneurs séculiers, dont la cause fut défendue ou par eux-mêmes, ou par leurs

représentants. Nous laissons de côté, comme l'auteur du poëme, les mesures de discipline ecclésiastique promulguées par le concile contre les coupables ou fauteurs d'hérésie. Les actes de politique temporelle l'intéressaient bien plus, et ce sont en effet ceux-là qu'il a rapportés et caractérisés à sa manière. On connaît les décisions prises alors, soit contre la secte albigeoise, soit à l'égard des seigneurs du midi atteints par la croisade. Tout ce qu'il y avait de grave dans ces derniers décrets concernait le comte de Toulouse; c'était contre lui surtout qu'avait été dirigée l'expédition. Il fut solennellement décidé que ce prince, proclamé incapable de régir ses États selon la foi catholique, ne devait plus les gouverner. Pour jamais déchu, il était condamné à passer le reste de ses jours dans l'exil, le plus loin possible des pays qui avaient été siens, avec une pension viagère de quatre cents marcs d'argent. Toulouse, Montauban, et toute l'étendue des terres jusque-là conquises par les armes de la croisade, étaient adjugés au comte de Montfort. La Provence et quelques autres cantons voisins des Pyrénées étaient mis en réserve pour le fils unique du comte de Toulouse, qui devait en prendre possession à sa majorité, mais à la condition toutefois de se comporter comme l'entendait l'Église. Quant aux comtes de Foix et de Comminges, il ne fut pour lors rien prononcé de définitif sur eux; mais il paraît qu'on leur donna de bonnes espérances. Tels sont, en somme, les actes du concile de Latran, les actes qui en sont l'expression la plus abstraite, la plus absolue, la plus simple possible. On chercherait en vain, dans tout cela, le moindre indice d'une délibération préliminaire, et moins encore d'une délibération dans laquelle se seraient manifestés des scrupules, des hésitations, des discordances entre les membres du concile. Un seul intérêt domine, l'intérêt ecclésiastique. Il n'est pas une seule fois question de la présence ni des réclamations des seigneurs séculiers : tout ce qui les concerne dans une circonstance si décisive advient et se passe comme s'ils n'existaient plus, ou comme s'ils avaient pris le parti désespéré d'aller vivre, au delà des Pyrénées, chez les infidèles. Rien, dans ces résultats officiels du concile, ne laisse soupçonner, entre le pape et les prélats réunis sous sa présidence, la plus légère diversité de sentiments ou d'opinions. Innocent III n'est là que le suprême et l'inflexible organe d'une multitude de volontés indivisiblement confondues dans la sienne.

Fol. 41-48.— Pag. 226-264.

Le récit du poëte provençal est tout différent. Le concile n'est pour lui qu'un grand orage de passions et d'intérêts opposés qui vient éclater avec fracas et à jour fixe aux pieds du chef de l'Église. Deux partis sont en présence devant lui, les seigneurs séculiers dépouillés par Simon de Montfort, qui sont venus réclamer la restitution de leurs États, et les prélats du concile, dont quelques-uns, mêlés aux événements de la croisade, se trouvent par là personnellement intéressés à la décision. Entre ces prélats, les plus marquants sont Arnaud, archevêque de Narbonne; Thédise, évêque d'Agde; Folquet, le fameux évêque de Toulouse; l'abbé de Saint-Tiberi, l'archidiacre de Lyon, etc. Ces prélats sont divisés entre eux : quelques-uns, favorables aux seigneurs spoliés, sont prêts à les soutenir contre Montfort; la plupart, dévoués à celui-ci, veulent à tout prix faire triompher sa cause, et le faire déclarer possesseur légitime des pays qu'il a conquis. A leur tête est Folquet, nommé par le chroniqueur en prose le maudit évêque, et reconnu le plus implacable ennemi du comte de Toulouse. Quant aux seigneurs dépossédés, il y en a huit ou dix, entre lesquels on distingue le comte de Toulouse et son fils, âgé d'environ quinze ans; Raymond de Roquefeuille, ancien vassal de ce jeune vicomte de Béziers, mort entre les mains de Montfort; Arnaud de Villemur; le comte de Foix, à qui notre auteur fait jouer, dans toute cette affaire, un rôle plein de noblesse et d'éclat.

Hist. de Languedoc, t. III; preuves, col 23, 41.

C'est par une déclaration du souverain pontife que le débat va s'ouvrir; mais il faut, pour apprécier cette déclaration, savoir quel caractère l'historien donne à Innocent III : il le regarde comme un saint personnage, plein de douceur et d'équité, voyant clairement le bien et décidé à le faire, mais circonvenu par ses prélats, les craignant, et toujours en péril d'être entraîné par eux à des résolutions qu'il désapprouve. Tel est le pape qui, ouvrant le concile et prenant la parole en présence des seigneurs ecclésiastiques ou séculiers qui attendent tous sa décision, déclare reconnaître le comte de Toulouse pour vrai catholique, et se montre décidé à lui restituer ses États. Alors s'engage entre le comte de Foix et Folquet une longue altercation, entrecoupée d'incidents qui en sortent de la manière la plus dramatique et la plus énergique. Tout cela perdrait trop à être sèchement résumé; il suffit de dire qu'à la suite de ce démêlé, Innocent III se re-

tire fatigué de la scène qu'il vient de subir, attristé des haines et des fureurs qui ont éclaté devant lui, mais plus convaincu que jamais de l'innocence du comte de Toulouse, et plus que jamais décidé à lui faire restituer ses domaines. Il va, en attendant, se récréer un instant dans un des jardins de son palais; et le comte de Toulouse et ses amis se retirent de leur côté, satisfaits des bonnes dispositions et des promesses du pontife. Mais ils se sont trop pressés de crier victoire; Folquet et les prélats amis de Montfort, alarmés des paroles et des sentiments du pape, le suivent dans le jardin où il est entré pour se délasser; et là commence entre eux un nouveau débat, aussi animé que le premier, et où les pères du concile laissent mieux voir encore jusqu'où va leur dévouement à Montfort et leur haine pour le comte de Toulouse. Innocent III leur résiste longtemps; il leur reproche avec dignité les passions peu chrétiennes auxquelles il les voit en proie; mais à la fin il cède aux importunités, et adjuge à Montfort les États du comte, s'excusant ensuite de son mieux envers le comte lui-même par des discours compatissants, et par le tendre intérêt qu'il montre pour le jeune Raymond. Si peu que cette faiblesse du chef de l'Église pût agréer à l'historien, il n'en témoigne aucun dépit : bien loin de là, il semble avoir cherché à la couvrir d'un voile poétique, à travers lequel elle se montre imposante et vénérable. Le pape accorde bien à Montfort la faveur sollicitée pour lui, mais il accompagne sa concession de pressentiments sinistres, de menaces mystérieuses; il voit déjà voler dans l'air la pierre fatale qui tombera « là où il faut. »

Fol. 106. — Pag. 570. — Ci-dessus, p. 87.

Maintenant croira-t-on que tout ce récit soit une pure fiction, ou s'y trouve-t-il quelque chose qui puisse être sérieusement qualifié d'historique? Il ne nous semble ni superflu ni impossible de répondre à cette question.

Il est d'abord manifeste que le narrateur n'avait aucune idée de l'étiquette ni du cérémonial de la cour romaine; qu'il ne soupçonnait rien des voies ni des menées par lesquelles la politique de cette cour marchait à ses fins, et qu'il s'est figuré un concile par analogie avec ce qu'il savait, avec ce qu'il avait vu de la tenue des petites cours féodales qu'il avait fréquentées. Mais ces inexactitudes de détail, ces défauts de costume qui frappent au premier coup d'œil, n'impliquent nullement la fausseté des traits principaux ni du fond. Il est à croire que les seigneurs séculiers intéressés à la

décision pontificale plaidèrent eux-mêmes leur cause, sinon devant le concile même, au moins devant le pape et en face de leurs adversaires. Il est également attesté, par des témoignages irrécusables, que ces mêmes seigneurs trouvèrent des défenseurs zélés parmi divers prélats, dont quelques-uns, qui avaient pris part aux événements de la croisade, devaient être les plus compétents pour prononcer dans cette grande cause. On sait enfin que cette cause fut débattue, et qu'il y eut dans le concile de hauts personnages de l'Église qui ne virent dans la sentence rendue que la plus odieuse iniquité.

Un point plus délicat et plus douteux, c'est ce qui touche les sentiments et la conduite qu'on prête à Innocent III. Sans vouloir entrer dans une discussion dont ce n'est pas ici le lieu, nous osons croire que, même sur ce point, l'auteur contemporain a dit la vérité. Il a pu exagérer, il a certainement exagéré quelque chose à cet égard; et il est fort peu vraisemblable qu'Innocent III ait exprimé en plein concile les idées et les projets qu'on lui attribue. Mais qu'il ait réellement senti et pensé comme on le fait penser et sentir; qu'il ait été, en dépouillant le comte de Toulouse, mû et déterminé par des considérations en dehors de ses convictions personnelles, c'est de quoi nous ne doutons pas, et ce que devait savoir l'historien. Il avait pu l'apprendre de quelqu'un des seigneurs du pays qui s'étaient trouvés à Rome durant la tenue du concile, et qui, informés alors des véritables sentiments du pape sur eux et sur le comte, devaient en rendre volontiers témoignage.

Si donc il y a de l'invention et de la poésie, comme il y en a certainement et beaucoup, dans tout ce tableau du concile de Latran par notre poëte, c'est bien moins dans le fond et sur les points essentiels que dans la forme, les accessoires et les détails, que dans le ton général de l'ensemble. Tout ce qu'il savait de cette grande assemblée, il l'a conçu, combiné, développé d'une manière toute dramatique; il a prêté à tous ses personnages des discours qui sont l'image fidèle des intérêts, des passions, et dont il n'y a peut-être pas un qui, s'il n'a été sur les lèvres de celui à qui on l'attribue, n'ait roulé, n'ait retenti mille fois dans son âme; il a fait circuler à travers toutes leurs paroles, empreintes d'une naïve énergie, des sentiments que l'on peut, en ce sens, regarder comme historiques, et qui ont de la vie parce qu'ils ont de la vérité.

A l'origine des littératures et durant tout leur premier âge, la science et la poésie ne font qu'une seule et même chose, ou, pour mieux dire, tout alors est poésie : la science n'existe pas encore. Puis, dans les littératures qui se développent d'une manière naturelle et régulière, il arrive toujours une époque où la science, jusque-là enveloppée et comme cachée dans la poésie, s'en détache peu à peu pour se développer séparément et s'en écarter de plus en plus. Cette transition générale de la poésie à la science commence ordinairement par la transition particulière de l'épopée à l'histoire. Celle-ci, longtemps indivisible de la première, finit par s'en séparer et par soumettre à des épreuves de plus en plus sévères, à des restrictions de plus en plus rigoureuses, les faits et les traditions qui sont la matière commune de l'une et de l'autre. Mais cette transition ne se fait jamais d'une manière si brusque et si absolue, que la première histoire se distingue nettement de la dernière épopée; il se passe un temps assez long, durant lequel les deux genres conservent des traces manifestes de leur union primitive.

Les monuments de ce gracieux mélange sont rares dans toutes les littératures; mais il n'y en a peut-être aucune, pour peu qu'elle soit ancienne et développée, qui en manque totalement; il ne s'agit que d'élever la critique au point de vue d'où elle peut les reconnaître et les caractériser. Chez les Grecs, ce fut par les compositions des logographes que l'épopée passa à l'histoire. On n'a plus de ces compositions que de courts fragments; mais elles nous sont, en quelque manière, représentées par l'histoire d'Hérodote, qui en est la plus parfaite image, et où le plan, l'objet, le style et certains détails laissent reconnaître encore aisément les influences de la poésie, et plus particulièrement celles de la vieille épopée. Il y a dans la littérature espagnole un monument de ce genre, important et curieux au delà de toute expression : c'est la chronique générale d'Espagne, compilée vers le milieu du XIII[e] siècle par les ordres d'Alphonse X. Bien qu'en prose, et d'un ton généralement grave et simple, cette chronique n'en signale pas moins évidemment le passage des traditions épiques du pays à un corps d'histoire nationale proprement dite. Mais, tout en se défiant des fables poétiques, les compilateurs de la chronique y ont admis une multitude de ces fables, et en ont fait de la sorte une œuvre encore toute poétique dans plusieurs de ses parties. Les Grecs

modernes ont aussi, dans leur littérature vulgaire, des portions de leur histoire où, pour le fond et la substance, tout est véracité, simplicité, naïveté, mais qui ne laissent pas d'être, à beaucoup d'égards, éminemment poétiques; elles sont en vers, et dans les mêmes vers que leurs chants populaires, et de plus elles offrent à chaque instant les mêmes hardiesses, le même goût de poésie que ces chants, dont elles se distinguent plus par leur étendue que par tout autre caractère.

Le poëme sur la Croisade albigeoise est un ouvrage du genre de ceux que nous venons de rappeler; il est comme eux, ou encore plus manifestement qu'eux, une transition de la poésie, et surtout de la poésie épique, à l'histoire. F.

TROUVÈRES.

CHANSONS DE GESTE.

Sous ce titre de Chansons de geste (ou d'histoire), et tout en tenant compte des recherches et des travaux de nos savants prédécesseurs, nous ferons l'examen d'un grand nombre de poëmes longtemps fameux, tombés ensuite dans un oubli complet; puis, de nos jours, rappelés fréquemment à l'attention sérieuse des critiques. INTRODUCTION. Hist. litt. de la Fr., t. VII, pag. XLIX, LXXIII, etc.

Avant le XIII[e] siècle, les chansons de geste passaient dans l'opinion générale pour autant de compositions historiques; et, comme telles, on a pu les comparer aux chants des rapsodes des premiers âges de la Grèce, à ces épopées dont l'Iliade a toujours été considérée comme le chef-d'œuvre. Ainsi faite pour servir à l'instruction et au délassement de la nation française, la chanson de geste devait être et fut effectivement avant tout un poëme guerrier. Les sentiments délicats de la vie paisible n'y tinrent qu'une place étroite et accidentelle; les actions intrépides, les grands effets de la force corporelle, les lâches trahisons, les généreux dévouements, les calamités ou les victoires décisives, eurent le privilége d'y saisir et d'y captiver l'attention des auditeurs. Elle était chantée, et le jongleur, en la déclamant, s'accompagnait d'un instrument comme la rote ou vielle, la viole ou le violon. Ces derniers points ont été longtemps contestés : on a cru que de très-longs poëmes distribués en un fort petit nombre de rimes, et composés en vers de dix ou de douze syllabes, devaient se refuser non-seulement à tout accompagnement musical par leur monotonie essentielle, mais encore à toute déclamation dramatique, par leur insupportable prolixité. On a seulement avoué que, dans ces interminables poëmes, quelques fragments Ibid., t. XVIII, p. 716. Ibid., p. 747.

moins rebelles à la vocalisation, plus animés, plus intéressants, avaient pu quelquefois être publiquement récités, chantés, ou même accompagnés d'un instrument de musique. D'autres ont pensé que ces fragments étaient, ou du moins rappelaient assez bien la partie ancienne et fondamentale du poëme ; qu'ainsi les chansons de geste n'avaient pas dépassé, dans l'origine, la longueur des chansons ordinaires de notre temps, et qu'on pouvait les comparer, sous ce rapport, soit à la cantilène latine faite à l'occasion de la victoire de Clotaire II sur les Saxons, soit aux hymnes de la liturgie chrétienne, et aux cantiques en langue vulgaire sur saint Étienne et sur sainte Eulalie, que nous avons conservés. Ces objections sont spécieuses, mais elles n'ont pu changer notre opinion.

Il ne faut pas expliquer en effet, par notre façon de vivre, les mœurs d'un âge moins délicat, moins exigeant dans le choix de ses divertissements et dans leur forme. Il est probable qu'on nous proposerait vainement aujourd'hui d'écouter, au milieu du jour, sur la place publique, un roman de dix mille vers divisés en couplets monorimes, et chantés par un seul homme armé d'un violon plus ou moins discordant. Mais nous devons notre indifférence pour de semblables plaisirs aux habitudes d'une société plus élégante, et surtout aux jeux variés du théâtre, presque entièrement inconnus à la France du XIIe siècle. Toutefois, même aujourd'hui, ne voyons-nous pas des jongleurs en plein vent rassembler autour d'eux une foule de curieux, charmés par un art qui ne semble pas avoir fait le moindre progrès depuis le règne de Philippe-Auguste? Ne pourrait-on pas affirmer que, si les jongleurs modernes ont conservé leur ancienne influence sur une certaine partie du peuple, c'est que les mœurs de cette fraction de la société n'ont guère changé, et qu'au premier rang de ses divertissements elle compte aujourd'hui, comme autrefois, les spectacles de la place publique? Pour les classes moins dépourvues, plus éclairées, plus polies, il était naturel qu'une révolution s'opérât dans le caractère de leurs jeux et de leurs plaisirs. Mais au XIIe siècle, à défaut des habitudes d'une courtoise politesse, aliment inépuisable de la conversation entre les deux sexes, dans l'absence des ouvrages dramatiques, et quand il n'y avait d'autres livres d'histoire que d'arides et de plates chroniques écrites en latin par les clercs de l'Église, et pour eux ; les aventures de guerre, chantées et

déclamées, durent tenir lieu de tout drame, de toute littérature, de toute histoire. La chanson de geste répondait d'ailleurs aux deux grandes passions de toutes les sociétés : l'amour de la patrie, l'orgueil de la famille. Le trouvère ou le héraut qui la composait, le ménestrel qui la chantait, étaient les dépositaires de la gloire du pays et de l'honneur des individus. N'eût-on pas écouté ces longs récits par inclination, on l'eût fait par devoir; car la connaissance des traditions de la chevalerie était nécessaire aux princes dans leurs rapports avec les barons; aux barons, dans leurs relations avec le roi.

Ajoutons que le besoin d'entretenir les préventions de la haine et de la vanité faisait la fortune des hérauts et des jongleurs. Toutes les grandes familles françaises prétendaient à l'honneur plus ou moins exclusif d'être de vieille souche guerrière (de bonne aire, ou de bonne *orine*); toutes renvoyaient à leurs adversaires le blâme d'appartenir à la race d'Hardré, de Garlain, de Ganelon, traîtres immortalisés dans les grandes gestes. Ainsi, les préjugés de l'habitude faisaient à chaque feudataire une loi d'entretenir à ses gages un ou plusieurs hérauts pour conserver, continuer et renouveler les chansons de geste favorables à sa gloire domestique. Et si, dans les deux derniers siècles, on n'a pas refusé quelque intérêt aux malheurs des races royales de la Grèce antique, nous étonnerons-nous que les vieux barons français aient prêté longtemps une oreille attentive aux récits des malheurs et des exploits de leurs ancêtres ?

Dans ces temps primitifs de notre société moderne, la versification n'était guère autre chose que la forme naturelle de toutes les narrations sérieuses. La prose, on l'a souvent remarqué, n'apparaît dans toutes les littératures que par suite du raffinement des premières formes de la poésie. Ce raffinement, demandant un certain génie naturel, devient l'art de quelques-uns, et dès lors s'élève au delà de la portée de tout le monde. Le peuple a cependant toujours le même besoin d'une sorte d'enseignement littéraire : alors les uns lui récitent les anciens poëmes, les autres lui en écrivent de nouveaux; ceux-ci lui parlent dans une prose mesurée sans rimes; ceux-là, dans une prose rimée, mais dépourvue de mesure. Tel fut, au moins chez nous, ce qu'on peut appeler le second âge des lettres : nous n'avons pas à nous en occuper ici. Constatons seulement que, dans le premier âge, tous les

hérauts, tous les jongleurs s'énoncent en vers, sans avoir besoin d'être, comme nous disons aujourd'hui, doués du génie poétique; car la versification primitive a cet avantage, qu'elle n'exige aucune variété dans la forme des phrases, et que la monotonie, insupportable dans la prose, y devient même la condition nécessaire de la clarté, premier mérite de tous les récits. Mais enfin cette monotonie de formes pouvait avoir ses inconvénients: on crut les prévenir en variant les assonances et en les distribuant en couplets d'inégale étendue; chacun de ces couplets, et non pas chacune des lignes rimées qui le formaient, reçut le nom de *vers*, qui répondait assez exactement au véritable sens du même mot latin, *versus*. A la fin de chaque vers, le jongleur reprenait haleine, interrogeait la disposition d'esprit des auditeurs, puis leur redemandait un nouveau tribut d'attention et de bienveillance.

C'est au milieu des banquets, alors très-prolongés, ou sur les places publiques, aux jours de grandes fêtes, qu'on prêtait surtout l'oreille aux héroïques chansons de geste. Quand ils s'adressaient à la foule rassemblée par hasard, les jongleurs, libres de toute influence personnelle, pouvaient suivre leur goût particulier, et passer avec plus ou moins de rapidité sur les parties du récit qui ne semblaient pas obtenir une attention générale. Nous devons même croire qu'il leur arrivait rarement de débiter tout un poëme sans omettre un seul couplet, ce poëme fût-il très-concis, et se réduisît-il à deux ou trois milliers de vers. D'un autre côté, dans la prévision d'un surcroît d'attention, et quelquefois aussi pour se ménager le temps de bien préparer les plus beaux effets, ils avaient à leur disposition une rédaction double, triple, quelquefois quadruple, de certains couplets dont ils ne changeaient que l'assonance. Les manuscrits conservent un grand nombre de ces variantes, ou plutôt de ces prévoyantes réserves; car nous ne saurions admettre les explications que la critique en avait jusqu'à présent trouvées. Elle y a vu tantôt l'intention savante des auteurs de donner ainsi plus de force aux rares expressions nouvelles jetées au milieu de ces apparentes répétitions; tantôt les preuves de l'enfance de l'art et de l'impéritie des poëtes; tantôt enfin la trace des rédactions successives de la même geste, recueillies par les copistes dans les manuscrits de différentes époques. Ces explications sont plus ingénieuses que solides; et les plus anciennes copies n'ayant été faites que par les jongleurs ou pour leur

Voy. ci-dessus, p. 181-190.

usage, il est plus naturel de penser qu'ils songeaient uniquement à se ménager le choix d'une ou de plusieurs de ces formes, suivant le besoin et l'à-propos du moment.

Mais de ce qu'une geste, comme nous l'avons reconnu, pouvait être réduite et morcelée par les jongleurs, il ne faut pas en conclure que, dans l'origine, elle ait dû comporter un petit nombre de couplets ou de vers. Autant vaudrait, en quelque sorte, juger de la première dimension de tous les modernes chefs-d'œuvre de la poésie ou de la prose française, par les extraits publiés sous le titre de *Leçons de littérature*. L'art de raconter en peu de mots n'est pas celui des sociétés naissantes : nos premiers romans en prose ont été d'énormes in-folio ; nos premiers poëmes, d'intarissables gestes, racontant la jeunesse, la vie entière, la mort d'un héros, l'histoire de ses enfants, et souvent même de ses derniers neveux. On n'a senti que plus tard les avantages de l'unité et de la concision, et c'est alors seulement qu'on a trouvé dans un seul récit la matière de plusieurs récits distincts et indépendants les uns des autres.

Pour ce qui est de l'usage de chanter les anciennes gestes, il est justifié par le témoignage unanime des auteurs contemporains. On a déjà signalé plusieurs fois un passage du roman de la Violette, où Gérart de Nevers, déguisé en jongleur, est introduit dans la salle de festin du comte de Forez; et là, après avoir accordé sa vielle, chante plusieurs vers ou couplets du poëme sur Guillaume au Court nez :

Gerars saut sus, la vielle atempre :
« Helas! fait-il, je viens moult tempre!..
« Faire m'estuet, quant l'ai empris,
« Chou dont je ne sui mie apris,
« Chanter et vieler ensemble! »
Lors comencha, si com moi semble,
Com cil qui molt estoit senés,
Un ver de Guillaume au Court nés
A clere vois et à dous son :

Roman de la Violette, par Gibert de Montreuil, publ. par Franc. Michel, 1834, p. 73

Grans fut la cour en la salle à Loon,
Molt ot as tables oiseaux et venoison ;
Qui que mengast la char et le poisson,
Onques Guillaume n'en passa le menton ;
Ains mainga tourte, si but aigue à foison.
Quant maingié orent li chevalier baron,
Les tables ostent sergens, et estancon.
Li quens Guillaumes mist le roi à raison :

Qu'as empensé, dist il, li fiex Charlon?
« Secorras moi vers la geste Mahon? »
Dist Loeys : « Nous en conseillirons,
« Et le matin savoir le vous ferons
« Ma volenté, se je irai ou non. »
Guillaumes l'ot, s'en ot grant marison :
« Coment, diable! dist il, si en plaidons;
« Cou est la fable dou tor et dou mouton. »
Il s'abaissa, si a pris un baston,
Puis dist au roi : « Vostre fié vous rendon,
« N'en tenrai mais vaillant un esperon,
« Ne vostre amis ne serai ne vostre honz;
« Et si venrez, ou vous voillez ou non. »

Ensi lor dit vers duqu'à quatre
Por aus solacier et esbatre, etc.

Hist. litt. de la Fr., t. XVIII, p. 701, 748-751.

Dans une autre geste dont nous avons déjà parlé, Josiane, apprenant que Beuve de Hanstone a épousé la fille de l'amirant de Séville, se rend dans cette cité, et, déguisée en jongleresse, elle attend Beuve sur la place publique :

Geste de Beuve de Hanstone, ms. du fonds de La Vall., n. 80, fol. 7[illegible].

Quant Josiane, o le cors eschavi,
Coisi Buevon, le chevalier ardi,
Trait sa viele, durement s'esjoï,
Si haut canta que trestout l'ont oï,
Et dist cestui qui moult li abeli :

« Oiés, seignor, por Dieu qui ne menti,
« Bone canchon dont li ver sunt furni,
« C'est de Buevon, le chevalier ardi;
« La soie mere en cui flans il nacqui
« Li porcacha mortel plait, et basti;
« Vendre le fist, che sai ge bien de fi,
« Al roi hermin qui soef le norri.
« Cil damoiseus a sa fille servi,
« Si li garda un destrier arabi;
« Moult me resemble celi que je voi ci,
« C'est Arondel, onques meillor ne vi..... »

Josiane dut à cette fraude innocente le bonheur de retrouver le père de ses enfants.

Archiv. des missions litt., ann. 185[illegible], p. [illegible].

Enfin, dans le roman de Guillaume de Dole, un jongleur, introduit devant les dames, leur chante un couplet de l'énorme geste des Loherains :

Cil jor fesoit chanter la suer
A un jougleor mout apert,
Qui chante ce ver de Gerbert :

Dès que Fromons au veneor tenca,
Li bons prevos qui trestot escouta
Tant atendi que la noise abessa.
Sor l'arestuel de l'espié s'apoia;
Où voit Fromont, pas ne le salua :
« Fromons, dist il, je sui de ciaus de là, etc.

Il nous semble impossible de ne pas reconnaître, dans tous ces exemples, la preuve de l'usage établi généralement de chanter les gestes avec accompagnement de viole. Au XIVe siècle, ces grands poëmes étant tombés en discrédit, les aveugles seuls les répétèrent encore en demandant l'aumône; et, chose remarquable, ils en accompagnaient le chant, non plus avec le violon, qui exigeait un long apprentissage, mais avec un instrument mécanique, nommé symphonie, peut-être assez analogue à la vielle de nos jours. « On appelle en « France *cymphonie*, » dit Jean Corbechon, dans sa traduction du livre *de Proprietatibus rerum*, dédiée à Charles V, « ung « instrument dont les aveugles jouent en chantant les chan- « sons de geste; et a cest instrument beau doux son et bien « plesant à oyr; se ce ne fust pour l'estat de ceulx qui en « jouent. » Une miniature du XIIIe siècle, placée dans le manuscrit de Beuve d'Hanstone, et qui nous montre Josiane promenant l'archet sur les cordes du violon, en chantant les vers rappelés plus haut, nous défend de conclure des paroles de Jean Corbechon que l'ancien accompagnement des chansons de geste fût la vielle. Mais, en tout cas, les citations précédentes attestent suffisamment que ces poëmes étaient des ouvrages de longue haleine; que tous les *vers* en étaient faits pour être chantés, et qu'on les accompagnait ordinairement d'un instrument de musique.

Livre des Propriétés des choses, ms. n. 6872, fol. 237.

Nous avons dit que les couplets renfermaient un nombre indéterminé de lignes rimées; ces lignes sont de la même mesure dans chaque geste; toutes sont coupées par un repos ou une césure, qui, dans les vers alexandrins, en forme deux parties égales. Dans les vers décasyllabiques, ce repos arrive ordinairement après la quatrième syllabe; cependant nous y verrons quelquefois l'hémistiche retardé jusqu'après la sixième, comme dans les alexandrins. Tel est le rhythme que nous offrent la geste d'Aiol et le poëme burlesque d'Audigier. Une syllabe muette pouvait être ajoutée après la césure, comme à la fin du vers. Il n'y a pas d'exception à ces règles. Voici maintenant les différences. La mesure de dix syllabes se

reconnaît dans la plupart des gestes anciennes, et l'assonance n'y existe que pour l'oreille : la note dominante dans l'inflexion finale frappe ordinairement sur la dernière voyelle, sans égard pour les consonnes qui peuvent la suivre, le jongleur pouvant, dans une intention euphonique, en atténuer ou même en sacrifier entièrement la valeur. Un exemple justifiera cette observation :

Geste des Lorrains, ms. de l'Arsenal, B. L. F. n. 181, fol. 81.

« Signor baron, dist Fromons li fleur*is*,
« Je ai ceuz pris qui le conte ont oc*is*.
« Je les menrai à Mez au duc Gar*in*;
« Si en fera du tout à son plais*ir*,
« Pendre ou ardoir ou livrer à esc*il*;
« Que que il face, moi le covient soffr*ir*.
« Par ceste acorde devenrai hom Gar*in*,
« Ge et mi frere, et mi oncle, et mi f*il*,
« Et tout mon or qui est en mes escr*ins*. »
Oez, signor, de Fromont coment v*int* :
Il fist litiere sor les mules de pr*is*,
Et fist sus mettre le conte de Bel*in*;
Quatre serjans i ot au sousten*ir*,
Que il ne chiée ne à pont ne à r*iu*;
Puis i mist moignes Fromons li poste*is*;
De saint Amant en Pevre sont nor*i*,
Une abaïe que rois Dagobers f*ist*.

Quelques gestes en vers de dix syllabes observent la régularité de rimes pour les yeux comme pour les oreilles; cette exactitude atteste qu'elles ne sont pas antérieures au temps où l'usage s'établit dans la société de lire ces grands ouvrages, c'est-à-dire vers la fin du XIIe siècle.

Les vers de douze syllabes étaient dès ce temps-là nommés alexandrins, en souvenir de la chanson d'Alexandre, le plus célèbre, sinon le plus ancien des poëmes composés dans ce rhythme.

Il y a des poëmes, en vers de dix ou de douze syllabes, qui terminent chacun de leurs couplets par un demi-vers tronqué, sans assonance ou rime. L'instrument qu'on employait pour accompagner suppléait sans doute alors à cette lacune finale, et c'était, pour la voix, le signal d'une inflexion dont pourra nous donner quelque idée la façon dont les choristes prononcent, dans les églises, les derniers mots de l'Épître. Exemple :

Girart de Viane, coupl. 18; ms. de la Bibl. nat., n. 7498 [3].

« De longue terre sont venu li enfant,
« Et lor servise vos offrent bonement. »

Dist l'empereres : « Or vienent donc avant,
Si devingent mi home. »

On pourrait penser que l'usage de ce vers tronqué s'introduisit pour aider les yeux ou l'oreille des jongleurs, et les avertir de donner à leur chant ou déclamation une inflexion particulière, signal de la fin de chaque couplet. Quoi qu'il en soit, le manuscrit unique du texte de la chanson de Roncevaux semble remplacer ce vers tronqué par un son qui a fixé l'attention des critiques, et que l'on n'a pu jusqu'à présent expliquer d'une manière satisfaisante. Le savant éditeur l'écrit *Aoi;* mais, si l'on s'en rapportait au *fac-simile* qu'il a pris soin de joindre à son volume, on serait plutôt disposé à le lire *Am,* c'est-à-dire *Amen,* en n'y voyant autre chose qu'une façon naturelle, et fort ordinaire en ce temps-là, de marquer les endroits où il pouvait être permis de reprendre haleine. Un pareil signe était d'autant plus utile dans ce manuscrit de la bibliothèque d'Oxford, que la séparation des couplets n'y est marquée par aucun interligne.

La Chanson de Roland, publiée par M. F. Michel, Paris, 1837.

Enfin, quelques trouvères de la fin du XIIIe siècle essayèrent de soumettre les couplets de leurs chansons au retour alternatif des rimes masculines et féminines. On a parlé, à l'occasion du roi Adenès, de cette tentative, qui fut bientôt abandonnée.

Hist. litt. de la Fr., t. XX, pag. 708.

Telles sont les diverses formes, essentielles ou accidentelles, de la chanson de geste; ces formes la séparent de toutes les autres compositions littéraires du moyen âge, car jamais on n'a ainsi nommé des poëmes écrits en vers octosyllabiques ou non groupés en couplets monorimes. Maintenant chercherons-nous à fixer la date précise ou même relative des plus anciennes de ces chansons? Comme l'incertitude sur ce point est encore et sera toujours très-grande, il suffira de nous appliquer à découvrir, dans l'examen du texte, une ligne extrême en deçà ou bien au delà de laquelle chacun de ces poëmes ne saurait avoir été composé. En général, ils nous reportent au temps où les rois de France faisaient de Laon leur place de sûreté et leur habituel séjour. Le caractère de la narration, le costume, les mœurs, les noms des rois et des héros, tout s'accorde avec cette première indication chronologique. Ce n'est donc pas sans raison qu'on a souvent appelé ces ouvrages romans

carlovingiens, car ils respirent largement l'air âpre, violent, sauvage de la grande féodalité; et l'expression des mœurs publiques que nous demanderions en vain aux rares annalistes de ces temps malheureux, nous la trouverons à chaque ligne de ces vénérables monuments de la poésie nationale. Un point nous a surtout frappés en les étudiant : c'est l'influence secondaire des sentiments religieux sur tous ces hommes de fer du Xe siècle et du XIe. Les moines, les abbés, les évêques n'y jouent leur rôle qu'au milieu des intrigues du monde : ils combattent, mais en faveur des intérêts matériels, et non pour remplir leur mission de moralistes et de précepteurs des peuples. On sent que le véritable esprit du christianisme n'anime pas ces générations vindicatives, et qu'elles devront attendre, pour accepter les conditions d'une société plus régulière, la voix des Bernard de Clairvaux ou des Anselme de Canterbury. C'est au XIIe siècle seulement que devra naître un mysticisme épuré dans les croyances religieuses, et, dans les habitudes des hautes classes, cette politesse exaltée, qui permettra de confondre dans le même culte la mère du Sauveur du monde et toutes les femmes.

Les plus anciennes chansons de geste, d'ailleurs très-concises sur ce qui touche aux questions d'amour et de galanterie, prêtent aux femmes les premières avances; elles nous les montrent luttant contre la pudeur naturelle ou la timidité des plus braves guerriers; et ce moyen ne leur réussit pas toujours.

Le progrès social sera marqué, dans nos annales littéraires, par la composition et le succès des romans dits de la Table-Ronde; mais on ne saurait encore en découvrir le moindre indice dans l'ancienne chanson de geste. Elle ne présente qu'un récit continu de combats, de trahisons et de réparations féodales. Le seul crime qu'on y flétrisse, c'est la spoliation de l'orphelin; la seule vertu qu'on y exalte, c'est la fidélité du serviteur et le dévouement de l'ami. D'ailleurs, victorieux ou vaincus, tous observent les mêmes pratiques religieuses; les noms seuls paraissent changés dans les oraisons des Sarrasins et des chrétiens; tous mettent leur point d'honneur à réveiller d'anciennes querelles, à combiner d'affreuses vengeances. C'est donc avant tout une œuvre sérieuse, destinée moins à l'amusement qu'à l'instruction des auditeurs. Elle tire son premier intérêt de la sincérité qu'on lui suppose; elle admet bien une sorte de merveilleux, mais

tel que la foi des auditeurs permet de le regarder comme vraisemblable. L'effet des oraisons et des paroles magiques, la vertu des pierres, de certains coursiers et de certaines armures, sont autant d'hommages rendus aux préjugés populaires, et qu'on ne devra pas confondre avec les féeries badines des romanciers du XIII[e] siècle, objets d'imitation pour l'Espagne et pour l'Italie. La geste tient la place que la chronique occupera bientôt : indépendante de toutes les traditions littéraires de l'antiquité, elle doit répondre dans tous ses éléments à l'état des opinions contemporaines, elle réclame la confiance comme l'histoire elle-même; et ses auteurs n'ont pas encore le droit, comme plus tard l'auteur de la Henriade, d'appeler la fiction au secours de la vérité. Les trouvères prennent même un soin particulier de se défendre, en commençant, d'avoir rien inventé :

Seigneur, oés chanson de grant nobilité,
Toute est de voire histoire, sans point de fauseté.
— Seigneur, n'a point de fable en la nostre chanson,
Mais pure verité et saintisme sermon.
— Vielle chanson voire volez oïr
De grant histoire et de merveilleus pris?...

Quatre fils Aimon, ms. n. 7182, fol. 1.
Chevalier au Cygne, n. 7192, fol. 1.
Garin le Loherain, t. I, p. 1.

On leur a fait, de nos jours, un reproche de cette prétention à l'amour du vrai. « Ces poëtes, a dit un sévère « critique, n'offrent point de vastes créations, point de ces « fables marquées au coin de l'inspiration grandiose ou d'une « délicieuse fantaisie. » Nous répondrons qu'ils tiennent ce qu'ils promettent, et qu'en se donnant pour d'agréables conteurs de fables, ils auraient risqué d'être abandonnés de leurs auditeurs et de chanter dans le désert. Toutefois il ne faut pas trop s'effrayer de cet amour du vrai dans un jongleur du XII[e] siècle. Les invraisemblances aujourd'hui les plus palpables étaient alors consacrées par une tradition respectée; on les tenait à vérité, et la foi ne bronchait pas devant les sorcelleries de Maugis, l'arrivée de Rainouart dans le pays des fées, les grands coups d'épée de Roland ou de Guillaume d'Orange. Gardons-nous donc bien d'envelopper ces anciens poëtes dans la même réprobation que méritent les chroniqueurs les plus arides. Comme ils chantent des événements accomplis depuis plusieurs siècles, ils les représentent dans les larges proportions que la crédule simplicité des ancêtres n'avait pas manqué de leur imprimer. Ainsi, l'engagement

Journal des Savants, nov. 1844, p. 676.

qu'ils prennent de ne rien controuver, de ne rien imaginer, n'empêche pas leurs chants d'abonder en détails fabuleux, en récits imaginaires. L'élément poétique s'y reconnaît encore; seulement les inventeurs ne sont pas les poëtes, mais les générations dont ils consacrent les plus chers souvenirs.

Un défaut plus réel et qui semble appartenir à tous ces ouvrages, même au plus fameux, la chanson de Roncevaux, c'est la monotonie du récit, indépendante de la monotonie du système de la versification. Celle-ci du moins était dissimulée par les fréquents repos et par l'emploi des instruments qui accompagnaient la voix du jongleur; mais nos anciens poëtes semblent avoir ignoré complétement l'art de varier les formes du récit, et de mesurer l'étendue des épisodes à l'intérêt qu'ils pouvaient exciter. Leurs descriptions de batailles se ressemblent toutes, et n'offrent qu'une succession fatigante de combats singuliers; ou bien c'est une sorte de jeu de barre dont tous les incidents sont aisément prévus et devinés. Un chevalier sort des rangs, marche aux ennemis, est entouré, frappé, puis délivré par ses compagnons qu'il appelle à son aide. D'autres adversaires accourent contre les nouveaux champions; la mêlée devient générale, et la bataille finit par la mort, la prise ou la fuite de l'un des deux partis. Il faut remarquer aussi que, prévoyant des distractions fréquentes de la part des auditeurs, les jongleurs commencent la plupart des couplets par quelque lieu commun vingt fois renouvelé, comme :

Fiers fu li chaples, et li estors mortex...
Grans fu l'estor et ruste la meslée, etc.

Ces défauts, nous l'admettons, sont plus sensibles pour nos yeux qu'ils ne l'étaient à l'oreille des anciens auditeurs; mais il faudra bien convenir cependant que la distribution de l'œuvre est mal entendue, que les préambules retiennent souvent l'attention plus longtemps que l'action principale, que cette action avance lourdement et ne se dénoue qu'au milieu d'incidents pénibles. Les trouvères ignorent aussi l'art de sacrifier les points intermédiaires, et d'entrer de prime saut dans le cœur du sujet. Il faut pourtant excepter de ce blâme la chanson de Roncevaux, dont l'action est simple, bien liée, bien suivie, bien dénouée; mais, comme nous le dirons ailleurs, il est permis de penser que le poëme de ce

nom n'est qu'un fragment de quelque autre composition moins savante.

En général, l'absence d'unité dans le plan est le défaut pour ainsi dire caractéristique de cette sorte d'ouvrages, et peut-être en faut-il retrouver la principale cause dans le but ordinaire que poursuivaient les auteurs. Ils prétendaient nous faire connaître une famille, une province, non pas seulement un homme ou un grand événement. C'est d'ailleurs un défaut que la chanson de geste a de commun avec l'histoire, dont elle était la devancière. Pour les plus habiles et les plus fameux de ces vieux poëtes, comme pour les plus méprisables, l'art de disposer les éléments de la composition n'était compté pour rien; ils s'en rapportaient à l'ordre des traditions et des souvenirs; ils n'avaient pas d'autre inspiration. Il fallait qu'on retrouvât dans la chanson de geste, comme c'est l'usage pour nos opéras, certains morceaux convenus: on exigeait une promotion de jeunes chevaliers, un tournoi ou behourdis, une querelle en présence du roi, une réception de héraut chargé de déclarer la guerre, un conseil militaire, une fête pompeuse, un banquet et plusieurs grandes batailles. C'est aux descriptions de ce genre qu'on attendait le jongleur, et non pas au développement sobre et bien ménagé d'une action principale. Voilà pourquoi les gestes nous paraissent aujourd'hui si fréquemment la copie les unes des autres, la nécessité de revenir sur les effets du même genre se prêtant mal à la variété dans l'expression de ces effets.

On nous permettra de comparer, sinon les chansons de geste avec la grande épopée homérique, du moins la façon dont on y représente les hommes du XI[e] siècle avec les mœurs des anciennes populations de la Grèce, telles qu'on les reconnaît dans l'Iliade. Nos héros français se prennent aisément de querelle, et n'épargnent pas les grossières invectives; avant de combattre, ils échangent d'amères paroles: leurs jeux sont la chasse, les échecs, les luttes corps à corps; leurs armes offensives et défensives, outre la lance, qui n'était que pour entrée de combat, sont le glaive, le brand, la masse d'armes, et le heaume, le haubert, la cotte de mailles. Ils luttent non-seulement contre les traîtres et les mécréants, mais aussi contre les bêtes féroces, les serpents, les dragons. Leurs chevaux partagent leur gloire, et sont sensibles à leurs paroles. Au lieu d'invoquer Mars, Apollon, Vénus, les preux

font des oraisons dont la vertu n'est pas moins efficace. Dans la forme des détails, on doit signaler entre la rapsodie grecque et plusieurs gestes françaises d'autres analogies. Ainsi, dans les Loherains, le nom des héros ramène constamment la même épithète caractéristique : c'est toujours Fromont le *poestés*, Guillaume l'*orguilloux*, Bernard le *fel*, Garin le *ber*, Gautier l'*orphelin*, Isoré le *gris*, etc., etc. Les ordres donnés aux messagers sont transmis précisément dans les mêmes termes; les songes envoyés de Dieu préparent aux événements qui doivent suivre; les guerriers qui survivent prononcent quelques phrases touchantes sur le corps de leurs amis morts :

Garin le Loherain, t. I, p. 265, etc.

> Tant mar i fus, frans chevaliers ardis,
> « Qui vous a mors, il n'est pas mes amis...
> « S'or ne vous venge, en esragerai vis, etc. »

Enfin il y a bien aussi dans l'Iliade quelque chose de la monotonie de nos descriptions de combats, de nos répétitions d'hémistiches et de vers entiers. On ne peut s'empêcher, en voyant Olivier et Roland, de penser à Patrocle et Achille; Bazin de Gênes rappelle Ulysse; Naime de Bavière, Nestor; Charlemagne, Agamemnon. Ces analogies ne sont pas dues à l'imitation; et deux sociétés parvenues à peu près au même point, à deux mille ans de distance, ont rendu pour ainsi dire nécessaire le retour des mêmes tableaux et des mêmes caractères. Mais, plus heureux que nos trouvères, Homère chantait dans une admirable langue, dont les âges suivants consacrèrent l'accentuation et l'harmonie primitive; il s'adressait à des populations plus délicates, plus sensibles; enfin, il trouva plus tard des admirateurs judicieux qui surent faire ressortir les beautés de son œuvre, en les séparant de tout ce qui pouvait ralentir ou distraire l'admiration de la postérité. Dans notre France, à peine un siècle avait-il vu passer les trouvères, et déjà la langue, qu'ils avaient dénouée, changeait d'habitudes grammaticales, et par conséquent de caractère; les vieilles gestes étaient transportées par des prosateurs malhabiles dans ce nouvel idiome, qui devait vieillir encore plus vite. Aussi, tombées depuis longtemps dans un discrédit général, il est douteux que le goût moderne consente à les remettre en honneur; mais elles seront toujours étudiées avec un grand profit par l'historien, l'antiquaire, le philologue, le moraliste, et sans doute

on jugera qu'à tous ces titres elles méritaient une place considérable dans l'histoire du génie littéraire de la France.

Nos prédécesseurs ont déjà fait connaître plusieurs de ces ouvrages, et nous nous contenterons souvent de rappeler le titre de leurs notices; quelquefois aussi nous essayerons de compléter leur travail, à l'aide des publications récentes qu'ils n'avaient pas sous les yeux. Quant à l'ordre que nous avons adopté, après de longues hésitations, nous avouerons que nous nous sommes contentés de la série alphabétique, tant nous avons trouvé de difficultés à distinguer la date respective et le caractère bien tranché de chaque poëme. Nous n'avions aucune bonne raison de donner le premier rang, soit à *Roncevaux*, soit à *Raoul de Cambrai*, soit aux *Loherains*, la date primitive de toutes ces compositions demeurant également incertaine. L'ordre, ou, pour mieux parler, l'arrangement alphabétique a du moins cet avantage, qu'il exclut toute opinion arbitraire, et qu'il n'annonce pas la prétention de résoudre des questions souvent insolubles.

Cet arrangement, quel qu'il soit, nous a paru préférable aussi à une répartition qui ne s'accorde pas mieux avec les conjectures qu'on a pu faire sur l'ordre des dates. Les auteurs de chansons de geste en ont puisé le sujet, ou dans les souvenirs de l'antiquité sacrée et profane, comme pour *Judas Machabée*, la *Destruction de Jérusalem*, *Alexandre*, *Jules César*, ou dans les sagas scandinaves, comme l'auteur de *Horn*, ou dans l'histoire de la troisième race de nos rois, comme les auteurs du *Chevalier au Cygne*, mais le plus souvent dans les traditions confuses de l'époque carlovingienne. Sans recourir à cette division, qui n'aurait qu'une fausse apparence de régularité, on verra bien que c'est à cette dernière série qu'appartiennent la plupart de nos grands poëmes.

Il ne peut être encore ici question des chansons de geste dont les auteurs ont vécu dans le XIVe siècle. Ce volume y perdra peu de chose; car elles sont loin d'avoir l'importance littéraire de celles qui les ont précédées. Toutefois nous en donnerons dès à présent la liste à peu près complète, ne fût-ce que pour prévenir le reproche de ne les avoir pas comprises dans notre catalogue alphabétique : *Le Bastart de Bouillon*.— *Bauduin de Sebourc*.— *Bertran du Guesclin*. — *Charles le Cauf*. — *Ciperis de Vignevaux*. — *Le Combat des Trente Bretons*. — *Doon de Nanteuil*. — *Hue Chapet*. — *Lyon de Bourges*. — *La Vie de Charlemagne*, par Gérard d'Amiens.

AGOLANT.

Voy. ci-dessous ASPREMONT.

AIOL.

Il existe à Provins, en Champagne, une ancienne église placée sous l'invocation de saint Aioul, abbé de Lérins, en latin *Aigulphus*. On y conserve le chef et plusieurs autres parties des reliques de ce martyr, dont on place la vie au VIIe siècle, et qui, né, dit-on, à Blois, d'une famille distinguée, mais pauvre, entra en religion dès l'âge de dix-huit ans, obtint plus tard, du roi Louis ou Clovis II, fils de Dagobert Ier, la permission de fonder l'abbaye de Fleuri ou Saint-Benoît-sur-Loire, et mourut assassiné par des moines de Lérins, indignés de ses efforts pour les ramener à la régularité.

Acta SS. septembr., t. I, p. 728-763.

La rédaction de la pieuse légende de saint Aioul est fort ancienne; elle semble remonter au VIIIe siècle, et, comme on voit, elle n'offre rien de chevaleresque, mais le récit d'une vie écoulée dans les soins et les devoirs monastiques. Ce récit, quoique d'une date respectable, n'a pas été accepté sans contrôle : les hagiographes se sont contentés d'admettre l'existence d'un certain Aigulphus, abbé de Lérins au VIIe siècle, et la part qu'il prit à la fondation du monastère de Saint-Benoît-sur-Loire.

Voici maintenant une chanson de geste dont la composition semble aussi très-ancienne, et qui, tout en reconnaissant la fin édifiante d'Aiol ou Aigulphus, nous représente ce personnage sous un tout autre aspect. Ce n'est plus le fils d'un honnête et pauvre bourgeois de Blois; il a pour père le comte Élie, qu'il rétablit dans la possession de ses domaines, après avoir puni les barons qui s'étaient emparés de la confiance de l'empereur Louis, fils de Charlemagne. A la suite de maint exploit héroïque, Aiol consacre à Dieu les dernières années d'une vie déjà très-glorieuse aux yeux du monde ; la renommée de ses bonnes œuvres le fait placer au rang des saints, et la ville de Provins s'honore de posséder ses reliques :

Et Dameldieu de gloire de si boin cuer servi,
Quand vient après sa mort, que en fierte fu mis ;
Encor gist à Provin, si com dist li escris.

Ms. de La Vall., n. 80. fol. 96 v°. col. 1.

« Li escris, » c'est-à-dire la légende composée par Adrevald, au IX[e] siècle, ou même par un auteur plus ancien, qu'Adrevald aurait seulement suivi. Malgré le contraste du récit des légendaires et de la geste des trouvères, Aiol est donc bien le saint des uns et le preux chevalier des autres. Voici le début :

Hist. litt. de la Fr. t. V. p. 519.

Signor, or escoutés : que Diex vos soit amis,
Li rois de sainte gloire qui en la crois fu mis,
Qui le ciel et la terre et le mont establi,
Et Adam et Evain forma et benéi.
Canchon de fiere estoire plairoit vous à oïr ?
Laissiés la noise ester, si vous traiés vers mi.

Ms. de La Vall. ibid.

Le jongleur prend à témoin de la vérité des faits qu'il va raconter, non pas *cil nouvel jougleor,* accoutumés à négliger les anciens récits, mais maint duc, maint marquis et maint comte. Louis, fils de Charlemagne, voulant résister aux traîtres qui l'entouraient, avait donné sa sœur Avisse au comte Élie. Élie le servit en loyal vassal; mais il fut mal récompensé de son dévouement. A la persuasion d'un conseiller félon, nommé Macaire de Lauzane, le roi le priva de ses bénéfices, et le chassa de France. Élie vécut sept ans retiré dans les landes de Bordeaux. C'est au milieu d'un bois sauvage que la comtesse Avisse se délivra d'un fils : autour du berceau sifflaient les couleuvres, les serpents et d'autres bêtes venimeuses connues sous le nom d'*aious ;* c'est pourquoi le nouveau-né reçut en baptême le nom qu'il devait rendre si fameux :

Tant avoit savagine en icel bois foillu,
Culevres et serpens et grans aiols furnis;
Par de jouste l'enfant un grant aiaut coisi,
Une beste savage dont vous avés oï;
Et por icele beste que li sains hon coisi
L'apela on Aioul, ce trovons en escrit.

Ibid., col. 2.

Ce mot *aiol*, que nous n'avons rencontré dans aucun autre texte, semble synonyme d'*anguis*, *anguilla*, aussi bien que du nom propre *Aigulphus*.

Élie, sa femme et leur enfant demeurèrent dans les landes de Bordeaux pendant quatorze années, chez un saint ermite qui les avait logés de son mieux : il avait construit près de la chapelle plusieurs chambres, l'une pour le comte, l'autre pour la dame, la troisième pour l'enfant, la quatrième pour lui, la cinquième pour Marchegai, le bon cheval du comte ; la sixième pour son haubert et sa targe : la lance d'Élie était si longue qu'il fallut en trancher plus de quatre pieds pour la mettre à couvert ; ainsi réduite, elle était encore la plus longue de France.

Quand Aiol fut devenu grand, et qu'il eut appris de l'ermite l'art de lire et enbriever le latin et le roman : de sa mère, le cours des astres, la cause du croissant et du décroissant de la lune ; de son père, l'art de monter à cheval et de faire les exercices de l'homme d'armes, il fallut songer à le produire dans le monde. Élie l'envoya donc en France à la cour de Louis, son oncle. Avant de le quitter, il lui donna les meilleurs conseils, comme de ne jouer ni aux tables, ni aux échecs, car il y avait peu d'honneur à s'y faire remarquer, et le bien jouer engendrait de méchantes querelles ; de ne pas aimer la femme d'autrui, quand même elle ferait toutes les avances ; de bien manger, mais de ne pas trop boire de vin ; de porter respect aux prud'hommes, de se lever devant les hommes âgés ; enfin de ne jamais railler les gens pour leur pauvreté, ou l'humilité de leur costume. Quant à lui, son train et ses armes ne pouvaient annoncer un homme riche ; Marchegai, le meilleur et le plus rapide des chevaux, n'avait pas été depuis longtemps étrillé ; il avait perdu ses quatre fers ; la grande lance paternelle était tordue, l'écu poudreux, le haubert mal fourbi, le heaume rouillé. Enfin, dans son aumônière il ne devait trouver que quatre sous, de la valeur de cinq sous de Cologne :

Fol. 97 v°, col. 1.

« .IIII. saus porterés, fieus, de deniers ;
« Ceus ferés à vostre oste sempre cangier,
« S'arés de Colongois .v. saus ou mieus.
« Vous serés ber, larges, bons vivendiers,
« Autressi come cent mars éussiés ;
« Fiex, quant iceus fauront, Dex est ès cieus ! »

Aiol, ainsi équipé, prend congé de ses parents ; sa première rencontre est de quatre chevaliers sarrasins qui retournaient de France en Espagne, chargés de butin enlevé

aux chrétiens. Il en tue deux, et dépouille les autres. Plus loin, sept voleurs faisaient le dégât dans une abbaye; Aiol les punit comme ils méritaient, et rend aux bons moines leur argent, leurs habits, leurs livres et leurs reliques.

Il arrive à Poitiers; là commencent ses tribulations. C'est d'abord un débauché qui, sortant de la taverne, ivre et furieux d'avoir tout perdu aux dés, lui propose de descendre de cheval, et d'engager son vieux écu, sa lance tordue, son épée rouillée pour payer le tavernier. D'un coup de pied, Marchegai fait justice de l'insolent; mais la foule n'en poursuit pas moins Aiol de ses gaberies. Ce cheval, disent-ils, vient apparemment des écuries du roi Artus; voilà l'écu qui servit au roi Ésau, quand il vivait il y a plusieurs siècles. Aiol écoute tout, et ne répond à personne. Il arrive en plein marché, suivi d'une multitude bruyante et joyeuse.

Et dist li uns à l'autre : « Cousin, voiés, Fol. 102 v°, col. 1.
« Tout avons de novel regaaigné;
« Car chi nous est venus uns chevaliers
« Qui semble del parage dant Audengier. »

« Sire, lui crient-ils, béni celui qui vous apprit à monter à « cheval! Vous venez sans doute venger l'ancienne querelle « de Fouré; soyez clément; épargnez dans votre toute-puis- « sance les abbayes, les églises. Sachez que nos chiens ont tous « juré de manger votre cheval. Hâtez-vous d'aller demander « gîte à Pierron le sueur (cordonnier), il vous apprendra à « tailler le cuir; c'est le métier qui vous convient le mieux. » Aiol leur répond doucement : « Laissez-moi passer, frères, je ne « veux pas combattre de langue avec vous. » — « Sire, re- « prennent-ils, ces armes sont probablement le chef-d'œuvre « des gens de votre royaume; car votre père n'était-il pas « Audengier, et dame Raimberghe votre mère? »

Quant Aiol l'entendi, bien fu iriés... Fol. 103.
Il li vint en talent et en pensé
Que il traisist del feure son branc letré,
Quant del conseil son pere li est menbré.
Belement lor respont par humilté :
« Vous faites vilonie, que me gabés,
« Ainc ne vous meffis riens en mon aé.
« Se je sui povres hom, Dex a assés,
« Qui le ciel et la terre a à garder;
« Quant Dameldieu vaura, j'arai assés. »
Li auquant s'en tornerent, qu'en ont pité,
Por chou que belement l'oent parler.

Il paraît que dès ce temps on échangeait volontiers, contre des mémoires de tavernier ou de boucher, les ferrailles rouillées et les vieilles armures; car un dernier ribaud se présente devant Aiol, et lui propose sa maison pour gîte; on lui donnera à son coucher la plus belle fille de la maison, ou la plus laide, s'il le préfère; mais on portera son haubert chez le fournier, son heaume chez le marchand de vin, ses chausses de fer chez le vendeur de poisson. Aiol trouve pourtant à la fin un ancien serviteur de son père, nommé Gautier de Saint-Denis, qui lui offre l'hospitalité, et lui fait accepter un anneau d'or qu'il pourra mettre en gage, quand les deniers viendront à lui manquer.

Aiol sort enfin de Poitiers : en son chemin, il combat un lion nouvellement échappé de la ménagerie du roi ; il le tue, et sa dépouille, qu'il pend à l'arçon de Marchegai, le préserve cette fois des railleries de la populace de Châtelleraut. Un peu plus loin se présentent d'autres voleurs et d'autres moines : il punit les uns, et console les autres. Les religieux lui apprennent que le roi de France est enfermé dans Orléans, et que les Berruiers lui font une guerre implacable; mais avant de joindre Louis, il met fin à de nombreuses aventures. C'est à Orléans surtout que le pauvre chevalier a besoin de se souvenir des bonnes recommandations de son père. Cette ville, qui, pour ainsi dire, séparait les provinces du midi de celles du nord, était un passage redouté de tous ceux qui, de Provence et de Guyenne, se rendaient à Paris. Le premier soin d'Aiol, quand on lui eut ouvert les portes, est de se diriger vers l'église de Sainte-Croix :

100 Par defors le mostier ot un perron ;
Un anel i ot d'or grant et reont,
Que fisent saieler li ancissor.
Son destrier i aresne li frans hons
Et l'escu et le lanche drecha desous,
Puis entra el moustier de Sainte Crous.

Après avoir fait ses oraisons, que le trouvère a bien soin de nous rapporter, Aiol dépose sur l'autel quatre deniers qu'il tire de sa petite bourse, ainsi réduite à trois sous huit deniers; mais ses prières ne l'empêchent pas d'être suivi dans les rues d'Orléans par une foule bruyante. Il cherchait un hôtel, et n'en pouvait trouver; trois fois il passe devant un endroit appelé, dans la chanson, *la barre Antive*, et que

l'on doit peut-être reconnaître dans la porte Barentin d'aujourd'hui. La comtesse Isabeau, sœur de sa mère, demeurait près de là : elle voit l'embarras du chevalier inconnu; elle charge sa fille, la jeune et belle Luciane, de descendre dans la rue, et d'aller au-devant de lui, pour lui offrir l'hospitalité :

Par milieu de la presse s'est aquellie; Fol. 110.
Qui là véist le cors de la mescine
Et la car blancoier, la bouce rire,
Jamais ne li membrast de couardise.
Elle ot vestu un paile sous l'ermine,
Li giron bleu et vert furent et inde,
Chauches ot de brun paile, chauchiés à liste.

Aiol se laisse conduire par la jeune fille. A peine arrivé, un écuyer se charge de Marchegai; il l'étrille, l'abreuve, le débarrasse du frein, qu'il attache à une corne de cerf; puis il s'occupe du chevalier, place sous ses pieds un escabeau d'ivoire, lui ôte ses éperons, les frotte, les essuie, et les suspend à la poignée de son épée.

Cependant Luciane devient amoureuse d'Aiol, et sa mère ne songe guère à veiller sur elle. C'est Luciane elle-même qui dresse le lit du jeune étranger :

Là fist le lit d'Aiol par grant delit; Fol. 111.
Les kieutes sont de paile que desous mist,
Et li linceul de soie, n'i ot pas lin,
Li covertor de martre grant et furni,
Et l'oreiller fu fait d'un osterin.

Ensuite, elle conduit Aiol au lit; un valet tient le flambeau, et lui sert le vin du coucher. Luciane le fait déchausser et déshabiller; elle a soin de le bien couvrir :

Il s'en torne et regarde et fet soupir; Ibid.
Le deduit de puchele n'ot pas apris. . .
Douchement le tastonne la damoiselle,
Ele li mist la main à sa maiselle;
Oiés com faitement ele l'apelle :
« Car vous tornés vers moi, jovente belle,
« Si vous volés baisier, n'autre ju faire.
« Si m'aïst Dex del ciel, je sui puchele.
« Si n'éus onque ami en nule terre :
« Mais moi vient au pensé, vostre veuil estre. »

Aiol se contente de la remercier de ses bonnes dispositions, mais en la priant d'aller retrouver sa propre couche. Tandis que Luciane s'éloigne tristement, le jeune homme se fortifie dans la résolution qu'il a prise de ne prêter l'oreille à aucune voix de femme, avant d'avoir réconcilié son père avec le roi; et quand il apprend le lendemain que Luciane est sa cousine germaine, il rend grâces à Dieu d'avoir été préservé de péché mortel, en repoussant les caresses de la jeune fille. Sa tante, la comtesse Isabeau, était veuve de Mile d'Aiglent, assassiné par les parents de Macaire. C'était pour venger ce crime qu'Élie, le père d'Aiol, avait soutenu la guerre contre le roi de France; et maintenant, pour venger Élie, le duc de Bourges s'approchait des murs d'Orléans, à la tête d'une armée formidable. Quatre de ses chevaliers s'avancent jusqu'aux portes, et défient à haute voix les chevaliers du roi. Ils dressent des lices, ils se préparent à recevoir quiconque voudra sortir pour les combattre. Le roi fait crier défense de répondre à leur appel; mais Aiol, qui n'était pas de l'armée du roi, se décide à accepter le défi, couvert de ses vieilles armes, avec sa grande lance et le bon cheval Marchegai. Il sort de la ville au milieu des gaberies et des éclats de rire de la foule, qui le compare à la vieille Hersent au large ventre, à son mari l'ivrogne Hergeneus, Agenel, ou Haganon. Cette dame Hersent était la femme d'un macheclier ou boucher de la ville, qui s'était fait redouter par sa méchante langue et détester par son avarice; le trouvère en fait le portrait avec une sorte de complaisance:

Fol. 114 v°.

Ch'ert une pautoniere mesdisant,
Fame d'un macheclier d'Orliens le grant;
Né furent de Borgonge là devant;
Quant vinrent à Orliens la chité grant,
N'i aporterent il, mien ensiant,
De tous avoir oltre cinq saus vaillant,
Ains estoient kaitif et mendiant,
Dolant et mort de fain, et pain querant;
Mais par lor espargnier fisent il tant
Que .xx. saus de deniers vont espargant:
A mont et à usure si vont prestant.
Ains que fuissent passé plus de cinq ans,
Un si très grant avoir vont amassant
Que les .II. pars d'Orliens vont engajant,
Fours et molins partout vont achetant,
Et vont tous les frans homs desiretant...
Ele ert si felenesse et mesdisant,

Li borgois de la vile en vont gabant,
De chou que ele dist font joie grant.

Elle se trouve sur le chemin d'Aiol : Place à dame Hersent! crie-t-on devant elle, et chacun d'écouter ses injures; en voici quelques-unes :

« Soiés de ma maisnie d'or en avant; Fol. 114 v°
« Donrai vous une offrande moult avenant,
« Ch'ert une longe andoile grose et pendant.
« Fermée ert en vo lanche al fer tranchant;
« Adonc saront trestout, petit et grant,
« Estrés de ma maisnie d'or en avant. »

Mais Aiol reprend ainsi l'avantage :

« Vous m'avez bien gabé, s'en sui dolant,
« Mais auques che me va reconfortant
« Que vous avés el cors mal avenant,
« Hideuse estes et laide et mal puant.
« Moult vous aiment ches mousques de l'agant,
« Car vous estes lor mere, mien ensiant,
« Antor vous troevent merde, j'en sai itant;
« Que à moult grant troupiaus vous vont sivant. »
Dont ot la pautoniere cuer moult dolant,
Et parmi la grant presse s'en va fuiant,
Et li un et li autre la vont huant :
« Trové avés vo maistre, dame Hersent. »

Nous avons dû nous arrêter sur les incidents de ce voyage d'Aiol depuis la sortie des landes jusqu'à Orléans, parce que c'est la partie originale de l'ouvrage, et qu'elle n'est pas inutile à la connaissance des anciennes mœurs. Aiol, comme on le devine d'après ses exploits précédents, n'a pas de peine à vaincre les quatre champions du comte de Bourges. Celui-ci vient à leur secours : il est lui-même désarmé, et remis aux mains du roi. Mais comme Aiol avait enfin appris que les Berruiers soutenaient la querelle de son père Élie, il demande au roi la grâce de son prisonnier, et l'obtient aisément. Par là se termine la guerre. Aiol, on ne sait trop pourquoi, s'obstine à dissimuler son nom et celui de son père; il rentre dans Orléans, auprès du roi, qui lui passe le bras sur le cou en signe d'amitié, et qui met des chevaux, des fourrures et tout un trésor à la disposition de son libérateur. Modèle de toutes les vertus chevaleresques, Aiol ne se souvient du passé

que pour proposer à ceux qui l'ont humilié le partage des biens qu'il a reçus; il envoie de l'argent, des manteaux fourrés et des provisions à son père; il se fait des amis de tous les jeunes écuyers; enfin, il ne conserve d'adversaire que le traître Macaire de Lauzanne, dont toutes les calomnies ne peuvent changer la bonne volonté du roi.

Mais, sans les Sarrasins, Aiol ne saurait être un héros de chanson de geste, ni un saint de légende. Un jour donc de Pentecôte, comme le roi tenait grande cour à Orléans, le messager du roi de Saragosse entre dans la ville :

Fol. 123 v.

Tornebeut l'apeloient en son païs,
Onques plus hideux hon nus hon ne vit;
Il avoit l'un oel grant, l'autre petit,
N'avoit nul drap sor lui, n'ert pas vesti ;
Il cort plus fort à pié que un roncins,
Et portoit une mache de fust cainin,
Trois cent clous i avoit de fer massis.

Chacun fuit devant ce redoutable personnage; on le laisse entrer dans le palais, et pénétrer jusqu'auprès de la salle où le roi était assis au manger. Aiol le reçoit avec les égards dus à sa qualité de messager. Par ses ordres, on dresse un festin splendide, auquel le Sarrasin fait merveilleusement honneur; puis on l'introduit auprès du roi. Le messager s'acquitte de sa mission avec toute l'insolence exigée en pareille circonstance : il demande, au nom de Mibrien son maître, la couronne de France; au nom de Mahon et d'Apollin, la ruine de toutes les églises. Le roi furieux appelle alors quatre sergents :

Fol. 124 v.

Prendés tost cel glouton, cel foi mentis,
Copés li tost le nés en mi le vis,
Le destre oeil li crevés, si soit honis,
En despit Mahomet et Apollin.

Les sergents se mettent en mesure d'exécuter les ordres du roi; déjà Tournebeu était terrassé, une porte était jetée sur lui, et les couteaux étaient près de son visage, quand Aiol réclame en sa faveur le privilége des messagers, le délivre, et le renvoie chargé de présents.

Le récit des conséquences de l'ambassade de Tournebeu est interrompu par celui d'une course de chevaux, qui rappelle un des principaux épisodes de la geste des Qua-

tre fils Aimon. Orléans est encore le théâtre de cette fête. Comme les concurrents conduisaient leurs chevaux vers la lice qu'ils avaient à parcourir, le traître Macaire, avisant le bon coursier Marchegai, s'adresse en raillant à Aiol:

« Vostre chevaus n'est mie des miex corant, Fol. 125 v°
« L'autre jour n'en iert mie si rabiant;
« Ains resambloit ronchin à paisant.
« Destelé l'as de kerrue, recreant,
« Et si vous en gaboient trois cent enfant. »

Aiol, très-patient pour les injures qui lui sont adressées, cesse de l'être quand on outrage son cheval. « Marchegai, dit-« il, est le meilleur coursier du monde, sauf celui de l'empe-« reur, qui doit rester hors de cause. » Il offre de parier que dans la première épreuve Marchegai dépassera le cheval de Macaire, auquel il donnera pourtant l'avantage d'un arpent mesuré. Le pari accepté, la victoire demeure à Marchegai. De là naissent de nouvelles querelles, quelques meurtres, et enfin l'emprisonnement du traître Macaire par l'ordre de l'empereur.

La chanson d'Aiol rentre ensuite dans le cadre de la plupart des autres gestes. L'empereur veut répondre au défi qu'il a reçu du roi d'Espagne par un autre défi; et c'est Aiol qui devra porter le message à Saragosse. Après avoir évité plus d'un guet-apens de la famille de Macaire, il arrive à la cour de Mibrien. Mais laissant à ses compagnons le soin d'accomplir le message de l'empereur, il enlève la princesse Mirabel, fille du roi, et se dispose à la conduire en France pour lui faire renier Mahomet, avant de la prendre lui-même pour femme. Pendant la route, souvent interrompue par des exploits héroïques, la jeune princesse s'accoutume à son ravisseur; de l'admiration de son courage, elle passe à des sentiments plus tendres; elle oublie sa famille, sa religion, le malheur de son frère tué devant ses yeux en voulant la défendre, et s'attache de plus en plus à la cause du meurtrier. Elle lui vient plus d'une fois en aide dans mainte aventure de voleurs, déguisés tantôt en chevaliers, tantôt en moines. La plus terrible de ces épreuves est la rencontre d'un épouvantable dragon qui, pendant le sommeil des deux chastes amants, avait englouti dans sa gueule le pied et la jambe d'Aiol. Réveillée la première, Mirabel l'avertit assez à temps pour lui permettre de conjurer le danger par trois grandes orai-

sons. Le monstre s'endort sur sa proie, et cependant Aiol tire doucement son épée, et la passe le long de sa jambe dans le gosier du serpent, qui meurt avant d'avoir pu se venger :

Fol. 146 v°.

Aiols tenoit son pié ens el cor del serpent,
Si a gehi à Dieu son cuer et son talent,
Puis a traite l'espée, li enfes, par grant sens,
Si l'a mise en travers en la goule al serpent;
Entre lui et la quisse li enbati tout ens,
Et resacha à lui et rebouta forment,
La gorgiere lui trenche et les ners par dedens;
Contreval jusc'à terre coula li brans sanglans,
Et li serpens morut, si gete un brait moult grant.

Enfin ils arrivent en France, et rejoignent à Orléans le roi Louis. Le plus difficile est alors de concilier les intérêts de Luciane, cousine d'Aiol, et de la princesse sarrasine; car Luciane se croyait fiancée au fils d'Élie :

Fol. 152.

Entre Aiol son cousin et Mirabel s'asiet,
La fille Mibrien vaura contralier.
« Dites, biaus sire Aiol, ceste dame que quiert?
« Vient ele à Sainte Crois, à cest nostre mostier?
« Teus dame déust estre norrie en un celier,
« Car des dames d'Espaigne sai assés qu'il en ert.
« Certes mar ot ma mere son or et ses deniers,
« Et les larges bontés qu'ele vos fist l'autrier,
« Quant feme volés prendre et moi volés laisier.
« Tant m'en aront gabé serjant et chevalier,
« Quant al matin levoie, en langes et nus piés
« Aloie à Sainte Crois por Dameldé proier
« Qu'il garesist vo cors de mort et d'encombrier.
« Damoiselle d'Espaigne, je vos voil calengier;
« Si vous deffens de Dieu le pere droiturier
« Des martirs, des virgenes qui tant font à prisier,
« Que ne prendés Aiol, le gentil chevalier.
« Certes, jel doi avoir, jel deservi premier. »
Cele fu gentieu feme, si ne respondi nient.

C'est alors qu'Aiol prend le parti de dire son nom et le nom de son père. Le roi Louis est son oncle, Isabelle d'Orléans sa tante, et par conséquent il ne peut songer à épouser Luciane. Celle-ci reconnaît l'obstacle insurmontable que la religion oppose à ses vœux; ce qui ne l'empêche pas d'exprimer un dernier regret :

Mais par cel saint apostre qu'on requiert en Galice,
Encor amaisse miex que ne m'appartenistes.

Aiol épouse donc Mirabel, régénérée dans les eaux du baptême. Élie de Saint-Giles est rétabli dans ses anciennes possessions. Restait le traître Macaire, qu'il fallait nécessairement punir comme il le méritait. Cela n'était pas aussi facile; car il avait trouvé moyen de sortir de prison. Dans cette dernière partie du poëme, qui cesse rarement d'être insipide, Aiol, surpris par ses mortels ennemis, est lui-même enfermé dans un affreux cachot à Lauzanne; on le vend aux Sarrasins. Quand il est délivré, il passe en Grèce, où ses exploits rétablissent sur le trône Florien, roi de Salonique. Enfin, il rentre en France pour y retrouver sa femme Mirabel, et pour y conduire aux fourches le traître Macaire.

La première partie de cette longue chanson de geste (elle comprend près de onze mille vers) offre seule des détails curieux ou agréables; l'auteur, dans tout le reste, est fort au-dessous de lui-même. Le personnage principal, Aiol, ne soutient pas son caractère de douceur et de bravoure; ses malheurs n'intéressent pas, et l'on se raccommode avec le traître Macaire, quand on lui voit épargner pendant plusieurs années la vie de son ennemi, qui profitera de sa liberté pour le faire pendre. Macaire et Marchegai sont une double imitation, également mauvaise, de Ganelon et du bon cheval Bayart. La monotonie des descriptions de combats n'est point rachetée par le style. Quelques rares détails sont pourtant à remarquer. Ainsi, pour ce qui touche à la connaissance des lieux, Orléans est le séjour ordinaire du roi de France; Aiol, venu d'un ermitage appelé Montgaiant, dans les Landes, a surtout à se plaindre des bourgeois de Poitiers, de Châtelleraut et de Romorantin : ces deux dernières villes sont nommées *Castel Esraut* et *Roi Morantin.* Pour ce qui regarde l'étude des mœurs anciennes, quand Aiol a enlevé la princesse sarrasine Mirabel, il admire sa beauté, mais il se garde bien de lui donner un seul baiser, parce qu'elle n'a pas reçu le baptême :

La puchele se couche de lès le bacheler.... Fol. 154.
Aiols li fieus Elie la prist à regarder,
Ens en son cuer la prist forment à enamer;
Jà la vousist baisier, s'éust crestienté;
Mais por chou qu'ert paienne ne la vout adeser,
La loi au roi Jhesu ne voloit vergonder.

Cette Mirabel était une personne fort savante :

Ibid.

Elle sot bien parler de quatorze latins,
Elle savoit parler et grigois et hermin,
Flamenc et borgengon et tout le sarrasin,
Poitevin et gascon, se li vient à plaisir.

On a déjà vu, par notre rapide analyse, que le poëme n'est pas exempt de certaines obscénités de paroles; nous rappellerons encore dans le même genre la cérémonie de l'apostasie de Macaire, quand il s'est réfugié près du roi Mibrien de Pampelune. Un vilain, placé dans la statue de Mahomet, lui promet la couronne de France s'il veut renier Jésus-Christ. Macaire y consent; il baise l'idole sur la bouche et sur les parties honteuses; puis il s'écrie :

Fol. 163 v°.

« Sire, dist li traïstres, que li vostre Dieu put! »
— « Non fait, dist Mibriens, mais teus sont ses vertus. »

Ce Macaire de Lauzanne est toujours considéré comme un Lombard, et devient l'occasion de grandes récriminations, dont il n'est pas toujours aisé de saisir la portée. Par exemple, Louis rappelle que son père, irrité d'une insulte faite aux Français par les Lombards, les fit tous passer sous une porte basse :

Fol. 157 v°.

« Vers Francois s'aatirent li Lombar à un jor,
« Car lor fissent mangier qui ne fut gueres prous;
« Dolens en fu mes peres quant en sot la clamor,
« Et vint à Saint Domin, par sa ruiste fieror,
« Une porte de pierre fist taillier à un jor,
« Lombars la fist baisier, as grans et as menor,
« Puis lor fist mangier ras et grans cas.... »

et plus loin :

« Va t en de chi, Lombart, li cors Dei mal te fache!
« Tant as mangié compeus de soris et de rates!
« Auques je tiengs à fol qui de toi fist message,
« Car la gent de ta terre est tous tans esmaiable,
« Et portent grans espées, si ont grans pesans maches,
« Et jetent trestout jus quant viennent en bataille,
« Par les cheveus se prendent, si tirent et si sachent,
« Autresi come enfans se tirent et abatent. »

Dans la première partie du récit, le trouvère s'interrompt tout à coup pour faire des réflexions sur les changements

opérés dans les habitudes générales. Autrefois, dit-il, il n'y avait pas tant de monde dans les châteaux et dans les villes : on restait au milieu des forêts ; nul ne se mariait avant l'âge de trente ans, et quand ils arrivaient devant le prêtre, les fiancés étaient honteux comme si tout le monde les eût regardés. En ce temps, la foi, la loyauté régnaient ; aujourd'hui c'est l'avarice, la fraude, la débauche. On marie des enfants qui n'ont pas plus de douze ans. Voyez quelle postérité doit naître de pareilles unions !

Nus hom ne prendoit feme s'avoit .xxx. ans passé, Fol. [illegible]
Et la pucele encontre ausi de tel aé.
Quant venoient al termine qu'aloient espouser,
Avoient il tel honte, ce sachiés por verté,
Cuidoient tout li peuple les déust esgarder. . .
On fait mais deus enfans de .xii. ans asambler :
Prendés garde qués oirs il pevent engendrer !

Ces vers semblent présenter une allusion défavorable au mariage de Louis, fils de Philippe-Auguste, âgé de douze ans, avec Blanche de Castille, qui n'en avait pas plus de treize ; et nous sommes ainsi reportés à l'année 1200, date de ce mariage. D'autres passages de la chanson, où il s'agit de la Grèce, de Salonique, et qui nous donnent le nom d'un Manessier de Venise, semblent encore justifier l'opinion qui rapporterait la composition d'Aiol aux premières années du XIII[e] siècle, alors que l'Europe entière était attentive aux résultats de la conquête de l'empire grec, due aux efforts combinés des Français et des Vénitiens.

Les vers sont en partie de dix et en partie de douze syllabes. Dans les premiers, l'hémistiche n'est pas après la quatrième syllabe, mais après la sixième, comme dans ce nouvel exemple :

Aiols entra es rues — parmi l'estrée, Fol. 102.
Sa lance estoit moult torte — et enfumée ;
Et ses escus fu vieus, — la boucle lée,
Et sa resne rompue — et renoée.
Li cevaus vit les armes — mal aürées,
Il fronche des narines — la geule bée,
Aiols li tient la resne — estroit serrée ;
Ainsi porte la teste — en haut levée,
Com li cers que l'on cache — à la menée,
Quant li bracet le sivent — à la ramée.

Tous les vers de ce genre ne sont pas d'une facture aussi régulière; mais alors c'est le copiste qu'on est en droit d'accuser plutôt que l'auteur, dont on ne peut révoquer en doute l'intention rhythmique. Nous connaissons peu d'autres poëmes où l'hémistiche soit ainsi transposé. L'effet en est assez agréable dès que l'oreille y est accoutumée. Un critique allemand, M. Diez, en avait déjà fait la remarque pour la chanson d'Audigier; quant à celle d'Aiol, les vers n'y sont pas soumis à de vraies rimes, mais à de simples assonances très-peu rigoureuses. Le dialecte semble indiquer que le copiste, sinon le trouvère, était de Picardie.

Voy. ci-dessus, p. 179.

AIMERI DE NARBONNE.

Voy. ci-dessous GUILLAUME AU COURT NEZ, § III.

ALEXANDRE LE GRAND.

Voy. tom. XV, p. 119-127, 160-179; tom. XIX, p. 673-678.

AMIS ET AMILE.

La plus ancienne des chansons d'Ogier le Danois parvenues jusqu'à nous, celle que fist « Raimbert à l'aduré courage, » raconte comment Ogier, poursuivi par Charlemagne dans les gorges du Montferrat, rencontra vers Mortara deux vaillants chevaliers, nommés Amile et Amis, qui revenaient de la terre sainte l'écharpe au col, le bourdon à la main. Ils retournaient en France pour y porter secours à l'empereur, et voyageaient désarmés. Ogier les tua tous deux, sans se laisser attendrir par leurs prières :

Hist. litt. de la Fr., t. XX, p. 694-698.

Tant fu iriés Ogiers au cors vaillant,
Por lor proieres ne valt faire niant;
Les ciefs en prist li dus de maintenant.

La Chevalerie Ogier de Danemarche, Paris, 1842, p. 241.

Charlemagne, arrivant peu d'instants après leur mort, versa des larmes sur leur destinée et sur celle de sa fille, dont Amile était l'époux :

« E belle fille! tant vos serez marie,
« Quant orrez dire le duel et le martire;
« C'avés perdu vostre signor Amile. »

Ibid., p. 242

Puis il fit transporter les corps à Mortiers ou Mortara; on les enterra dans le cimetière de Sainte-Marie, à un arpent de distance l'un de l'autre. Dieu, ajoute Raimbert, fit en leur faveur un grand miracle; car on retrouva le lendemain les deux corps réunis, comme les deux âmes n'avaient jamais cessé de l'être.

Amis et Amile ne paraissent qu'en cet endroit du poëme de Raimbert, et nous en devons conclure que le trouvère avait seulement voulu rappeler en quelques mots une légende depuis longtemps célèbre. Elle nous est en effet conservée sous plusieurs formes : en vers latins hexamètres, en prose latine, en prose française, en dialogue rimé ou Miracle de Notre-Dame, et enfin en chansons de geste. Il n'est point difficile de reconnaître dans cette légende, quelle qu'en soit la forme primitive, un grand caractère d'ancienneté. Nous croirions volontiers qu'avant de former une seule geste, elle était divisée en nombreuses et courtes chansons indépendantes les unes des autres, comme en Espagne les romances du Cid et de Bernard de Carpio. Les diverses parties de l'ouvrage que nous avons sous les yeux ne semblent pas jointes d'une façon naturelle. On aperçoit de grandes lacunes dans le récit, et même on pourrait sans trop de peine découdre toute la trame, en détachant un à un tous les morceaux qui furent employés pour la composer.

Bibl. nat., n. 3718, fol. 25.
Théâtr. fr. au moyen âge, p. 216-264.

Amis et Amile sont les touchants et parfaits modèles de l'amitié. En eux, l'âge, la condition, les qualités de l'âme, les traits du visage et les formes du corps, tout était absolument semblable. Ils avaient même un seul nom, sous la double forme distinctive du sujet et du régime. Un pape de Rome, nommé suivant les uns Isoré, et Constantin suivant les autres, avait été leur parrain. Séparés aussitôt après leur baptême, ils avaient en même temps senti, quand ils furent arrivés à l'âge de la connaissance, qu'il existait pour chacun d'eux un autre lui-même, auquel il devait se réunir. Ils partirent donc le même jour à la recherche l'un de l'autre. Amis, dont le père était seigneur de Clermont en Auvergne, vint à Bourges, résidence des parents d'Amile. Il ne l'y trouva plus; il passa à Nevers, à Verdelai ou Vezelai; tourna vers les Alpes,

gagna Mortara, Pavie, Rome, et enfin les cités de Pouille et de Sicile, partout demandant des nouvelles d'Amile. On lui apprend qu'à peu de distance un voyageur, qui semble être lui-même, s'était informé du chevalier Amis; c'était Amile, et il fallut qu'ils se rencontrassent. Le trouvère désigne pour le lieu de cette première réunion, un pré fleuri d'Italie; dans la suite du récit et dans le poëme latin, le pré est sur les bords de la Seine, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le village de Fleury.

Les deux frères d'armes jurent alors de ne plus se quitter sans nécessité. En apprenant que l'empereur est en guerre avec les Bretons, ils lui vont offrir leurs services, et Louis les accueille avec une faveur qui excite la jalousie du vieil et méchant Hardré. Le traître veut les perdre en s'attribuant l'honneur de leurs exploits; et, pour les empêcher de se plaindre, il leur propose ensuite la main de sa sœur, la belle Lubias :

Ms. 7227 5, fol. 94.

« Seigneur, dist il, car celez ma grant honte.
« Je vous donrai de mon avoir mil onces;
« Et Lubias, la courtoise, la blonde,
« L'un de vous fera riche. »

On s'étonne de voir Amile accepter les onces d'or et Amis prendre la main de Lubias, avec le comté de Blaives ou Blaye. Lubias a toute la méchanceté de sa race. Capricieuse, inquiète, elle rappelle assez bien le caractère et le nom de la sœur de Fromont, Ludie, dans la chanson des Lorrains; peut-être même l'une a-t-elle été le modèle de l'autre. Dès la première nuit, elle essaye de rompre l'amitié des deux frères d'armes. « Écoutez-moi, dit-elle à son époux, j'ai grand sujet « de haïr le comte Amile; sans égard pour notre mariage, il « m'a fait demander ce que je ne dois accorder qu'à vous seul « au monde. » — « Taisez-vous, lui répond Amis, vous parlez « du meilleur chrétien de la terre; j'aimerais mieux mourir « que de penser à ce que vous dites. »

Deux ans se passent, le comte de Blaives quitte Lubias, arrive à Paris, et retrouve son ami, qui remplissait, dans le palais, la charge de sénéchal. Il le voit chéri de l'empereur, et surtout de sa fille, la princesse Belissent. Il se garde de lui parler des faux rapports de Lubias; Lubias lui est moins chère qu'Amile. Cependant, après un séjour de sept années à la cour, il se ressouvient de sa femme :

Ce fu à Pasques que on dist en avril, Fol. 94 v°
Que li oisel chantent cler et seri.
En un vergier entra li cuens Amis,
Oï la noise des oisiaus et les cris.
Lors li ramenbre auques de son païs,
Et de sa fame, et de son petit fil;
Tenrement plore; quant ses compains i vint :
— « Que avez vous, sire compains gentis? »
— « Sire compains, je l vous aurai jà dit,
« Bien a set ans passez et acomplis
« Que je ne vi ma moillier et mon fil;
« Se je l'osaisse ne dire ne jehir,
« Véoir l'alaisse volentiers, ce m'est vis,
« Le matin par son l'aube. »

Amile se résigne à la séparation; mais, avant de partir, Amis le conjure de ne jamais se fier à l'amitié du vieil Hardré, l'ennemi naturel de leur lignée. Qu'il se garde aussi de se laisser prendre à la beauté de Belissent : l'amour des femmes fait oublier ce qu'on possède, dans l'attente de ce qui vous échappe toujours. A cette occasion, il cite la fable du Renard et des Raisins, que Phèdre et la Fontaine nous ont rendue si familière :

« La fille Karle ne vous chaut à amer, Ibid.
« Ne embracier ses flans ne ses costez;
« Car puis que fame fait home acuverter,
« Et pere et mere li fait entroblier,
« Couzins et freres et ses amis charnez.
« De la gourpille vous doit bien ramembrer,
« Qui siet soz l'aubre et veult amont haper,
« Voit les celises et le fruit méurer,
« Elle n'en gouste; qu'elle n'i puet monter. »

Amile promet tout; mais il ne se rendait pas compte des difficultés qu'il allait rencontrer. D'un côté, Hardré lui demande une confiance sans bornes; et de l'autre, Belissent, aussi hardie, aussi prévenante que la plupart des autres jeunes filles des poëmes carlovingiens, le met à la plus rude épreuve :

Devant lui vint la fille au roi Karlon; Fol. 95.
Où voit le conte, si l'a mis à raison :
« Sire, dit elle, je n'aime se vous non.
« En vostre list une nuict me semoing,
« Trestout mon cors vous metrai à bandon. »
Dist li quens : « Dame, ci a grant mesprison.

« Jà vous demande li fors rois d'Arragon,
« Et d'Espolice Girars li fiuls Othon...
« Et moi volez, qui n'ai un esporon,
« Ne borc, ne ville, ne chastel, ne donjon!
Onques ne vi mon feu ne ma maison.
« Je ne l feroie por tout l'or de cest mont.
« Mais je serai, ma dame, li vostre hom,
« Servirai vous à force et à bandon,
« Car ce doi je bien faire. »

Par *Espolice*, nous croyons qu'il faut entendre la Westphalie; c'était le pays possédé par les barons de la race de Ganelon, comme on le voit dans le *Gaidon*, et ailleurs encore.

Les offres d'Amile ne satisfont point la jeune Belissent, comme on en jugera par les vers suivants, qui paraissent de la rédaction la plus ancienne :

Fol. 95
Li cuens Amiles et la fille au roi Karle
Par mautalent d'iluec endroit departent.
Puis en montarent tous les degrez de maubre;
Li cuens Amiles jut la nuit en la sale
En un grant lit à cristal et à saffres;
Devant le conte art un grans chandelabres,
Et la pucelle de sa chambre l'esgarde.
« He Dex! dist ele, beau pere esperitable,
« Ains ne lairai ce que je vueil ne face;
« Coucherai moi desoz les piaus de martre,
« Il ne m'en chaut se li siecles m'esgarde,
« Ne se mes peres m'en fait chascun jor batre,
« Car trop i a bel home. »

A minuit, elle se lève, sans aide de « garce ne chamberiere; » elle jette sur ses épaules un manteau léger, elle éteint la lumière, s'avance vers le lit du comte, soulève les peaux de martre, et se couche à ses côtés. Le comte s'éveille, et lui parle ainsi :

Ibid., v°.
.... « Qui ies tu, envoisie?
« Se tu es fame, espeuse nocoïe,
« Ou fille Karle qui France a en baillie,
« Je te conjur de Deu le fil Marie,
« Ma douce amie, retorne t en arriere.
« Et se tu ies beasse ou chamberiere,
« De bas parage, moult t'es bien avancie.
« Remain hui mès o moi, à bele chiere,
« Demain auras cinq saus en t'aumosniere... »
De ce qu'ele oit fu elle forment lie,
Envers le conte est plus près aprochie,

Et ne dit mot, ains est bien acoisie.
Li cuens la sent graislete et deloïe,
Les mamelettes delez le pis li sieent,
Par un petit ne sont dures com pierres...

Mais Hardré couchait tout près de là; il entend tout; Charles est bientôt informé de la conduite de sa fille et de la déloyauté de son vassal. Un parti restait à l'amant de Belissent, c'était de repousser l'accusation et de proposer le combat au dénonciateur. Hardré, sûr d'avoir dit cette fois la vérité, et se croyant par là même assuré de vaincre, accepte le jugement de Dieu.

Remarquons ici la jurisprudence des combats judiciaires : il fallait, pour obtenir le champ, que l'accusateur et l'accusé présentassent, à l'appui de leurs déclarations, un certain nombre d'otages, décidés à partager les conséquences du sort des armes. Hardré, au milieu d'une cour peuplée de ses parents, n'eut pas de peine à trouver les « pleiges » dont il avait besoin :

Li fel Hardrez a presenté son guaige, Fol. 96.
Dedens les mains l'empereor le baille;
Et dist li rois : « Où sont dont li ostaige? »
A icel mot plus de soissante en saillent
Couzin ou frere, tuit furent d'un paraige.

« Et vous, Amile, dit Charlemagne, que choisissez-vous, de « l'aveu ou du combat? » — « Je combattrai, et je prie les che- « valiers bourguignons qui m'entendent de venir affranchir « mon gage. » Pas un seul ne répond à la voix d'Amile; et Charlemagne allait livrer aux bourreaux l'accusé dont personne ne voulait soutenir la querelle, quand la reine, se jetant aux genoux de son époux, le prie de la recevoir pour otage d'Amile, elle, sa fille et Beuve, son fils. Charlemagne y consent; et dès lors Amile peut demander un délai pour aller réclamer les bons conseils d'Amis. Au moment de son départ, déjà le comte de Blaives, ayant appris dans un songe que son frère courait un grand danger, avait revêtu ses armes et pris la route de Paris. Comme ils s'avançaient l'un vers l'autre, les deux amis se rencontrent dans le Pré-Fleuri, où, pour la première fois, ils s'étaient vus et embrassés. Amile raconte sa triste aventure, comment il ne s'était pas assez gardé des attraits de la fille de Charlemagne, et comment le traître Hardré avait révélé le secret de leurs amours. « Vous

« avez mal fait, cher compain, dit Amis ; et vous ne pouvez « espérer de vaincre Hardré, puisqu'il soutient contre vous la « vérité. Mais faisons le bien : je puis jurer que je n'ai jamais « eu de rapports d'amour avec Belissent, je combattrai donc « pour vous, et vous continuerez votre route vers Blaives avec « ceux qui m'ont suivi jusqu'ici. Ils ne vous reconnaîtront « pas, et, quand vous serez arrivé, chacun vous fera fête « comme au seigneur de la terre. Gardez-vous seulement de « découvrir à Lubias qui vous êtes. Si elle montre trop d'or- « gueil, châtiez-la de votre main ; puis, le soir venu, entrez « dans sa chambre, et reposez à ses côtés :

Fol. 97 v°.

Li siens servises vous iert abandonnés,
Sire compains, et vos le refusez :
Biaus chevaliers bone foi me portez,
Et vous ramenbre de la grant loiautez
Que li uns l'autre se doit moult bien porter.

Ainsi, malgré les insinuations perfides de Lubias, Amis n'hésite pas à mettre en danger sa propre vie et l'honneur de sa femme pour venir en aide à son ami. Cette confiance dans l'amitié est d'un effet touchant et poétique. Il arrive à Paris, justement au terme du délai fixé pour le retour d'Amile. Il combat Hardré, et, comme on doit s'y attendre, finit par lui trancher la tête. Un autre danger l'attendait ; car l'empereur, en proclamant son innocence, lui avait accordé la main de sa fille, et, pour le mari de Lubias, la difficulté était grande. Il se résigne à rendre à son ami ce nouveau service. Mais au retour de la célébration du mariage, un ange vient lui dire que Dieu le punirait en ce monde du faux serment qu'il venait de prononcer ; qu'il deviendrait ladre, et devrait plus tard sa guérison à son ami. Le lendemain, il prend congé de l'empereur, en promettant à Belissent de revenir dans un bref délai. Cependant Amile avait suivi de point en point les instructions de son frère d'armes ; il avait frappé Lubias au visage ; et, la nuit venue, il s'était couché le premier, en plaçant une épée entre la dame et lui.

Fol. 98.

Li cuens Amiles en la chambre est venus ;
En lit Ami s'ala cocher tous nus,
Avoec lui porte son branc d'acier molu.
Et Lubias a les siens dras tolus ;
Delez le conte s'a couchié nu à nu,
Qu'ele le cuide acoler com son dru.

Delez lui sent le branc d'acier molu...
Dex! com est effraée!

Le faux époux s'excuse comme il peut sur une maladie qui lui est survenue :

« Ce fu l'autrier que je fui à Charlon,
« Moi dist uns mires qui iert de Besancon,
« Qui me donna et herbes et puisons,
Que en mon cors avoie grant frison,
« Et que à fame n'eusce habitacion;
« Se nel faisoie, je sui sans garison. »

L'arrivée d'Amis remet tout en ordre, et rend les deux femmes à leurs vrais maris. Mais la prédiction ne tarde pas à s'accomplir : le nez d'Amis tombe, sa voix s'éteint, il perd les cheveux, les dents et les ongles. Les bourgeois de Blaye, en le voyant passer, disaient :

« De mon signor or esgardez, compere! Fol. 103.
« Gros a le nez, si li enfle la levre,
« Et com l'a ores contremont rebiffée!

Lubias, devenue chaque jour plus méchante, finit par demander à l'évêque et obtenir sa séparation ; c'est pourtant à la condition que leur fils Garnier hériterait plus tard de la terre, et que Lubias aurait soin de pourvoir à la nourriture et à l'entretien de son époux. Mais Amis serait mort de faim, sans le zèle et la piété de l'enfant Garnier, qui, pour nourrir son père, est contraint de tromper la surveillance de Lubias :

« Fis, dist li quens, ensus de moi estez; Ibid., v°.
« Que cist malages dont je sui enconbré
« Est si del monde et dou siecle en vilté;
« Nus ne m'encontre qui de mere soit nés,
« Ne se destort, qu'il ne m'ose alener. »
Et dist li anfes : « De folie parlez;
« La vostre char ne m'iert jà en viltez,
« Ansois m'est douce et moult bone et soez. »

A la fin, la méchante femme, lassée de voir qu'Amis ne mourait pas, le fait conduire hors de ses domaines par deux fidèles esclaves. Ils prennent la route de Lombardie, et arrivent à Rome :

Fol. 104 v°.

> De Rome virent les murs et les pilers,
> Droit à Montjoie descent Amis li ber.

Le pape Isoré le reconnaît, le console, et lui donne tous les secours dont il avait besoin. Mais le pape meurt; il se fait un cher temps : le pauvre malade se voit obligé de retourner en France. Et comme il avait espérance dans les frères auxquels il avait autrefois abandonné l'honneur de Bourges, il se fait conduire en Berri, où sa famille refuse de le reconnaître. Après mainte aventure fabuleuse, il entre dans la ville de Riviers. Là vivait son frère d'armes Amile, qui le reçoit avec une joie mêlée de profonde tristesse. Dès ce moment, il ne lui manque plus rien,

Fol. 106.

> Fors la santé, dont il est desirans.

Un jour qu'il dormait en son lit, un ange du ciel lui apparaît, et lui dit que ses maux prendraient fin, s'il pouvait décider son ami à obéir à la volonté du ciel : « Demain, tandis que « Belissent entendra la messe au moutier, Amile devra pren- « dre ses deux fils et les égorger; de leur sang il lavera ton « corps, et sur-le-champ la lèpre disparaîtra. » Amis, pour rien au monde, ne voulait accomplir un pareil message; mais Amile avait vu les rayons éclairer la maison, et avait entendu le *Te Deum* chanté par l'ange comme il remontait vers le ciel. Il prie donc son compain de lui dire l'objet de la mission divine. « Vous ne le croirez pas, répond Amis; « vous m'accuserez de cruauté; vous ne me pardonnerez ja- « mais de payer vos bienfaits d'un tel prix. » — « Au nom de « Dieu, dit Amile, sachez que rien en ce monde, la vie même « de ma femme et de mes deux fils Morant et Gascelin, ne me « seraient aussi chers que la fin de vos souffrances. — Appre- « nez donc, dit Amis, que l'ange de Dieu vous invite à cou- « per la tête de vos deux chers enfants, à réunir leur sang « dans un vase, et à m'en laver tout le corps. C'est ainsi que je « puis être guéri. » — « Hélas! que ferai-je? pense le malheu- « reux père. Si je sacrifie mes enfants, que deviendra leur « mère? Cependant, quand je songe à la volonté de Dieu, à « la conservation de celui qui m'a sauvé l'honneur et la vie, « je ne puis trouver de raison pour désobéir. » Cela dit, il fait sortir de son hôtel tous les hommes qui s'y trouvaient :

Fol. 107.

> Les huis ferma, si les a bien barrez;
> Quant voit qu'il est laiens bien esseulez,

S'espée prend et un bacin doré;
Dedans la chambre s'en est moult tost alés,
Dormant les trueve bras à bras acolez;
Moult doucement quant les ot regardés,
Tel paor a que chéuz est pasmez,
Chiet lui l'espée et li bacins dorez.

Li cuens Amiles un petit s'atarja,
Vers les enfans pas por pas en ala,
Dormant les trueve, moult près les regarda,
S'espée lieve, ocire les voldra,
Mais de ferir un petit se tarja.
Li aisnés frere de l'effroi s'esveilla,
L'enfes se tourne, son pere ravisa,
L'espée voit, moult grant paor en a :
— « Biax sire pere, por Deu qui tout forma,
« Que volez faire? nel me celez vous jà,
« Ains mès nul pere tel chose ne pensa. »
— « Biaus sire fiuls, ocire vous voil jà,
« Et le tien frere, qui delez toi esta;
« Car mes compains Amis, qui moult m'ama,
« Dou sanc de vous le sien cors garira. »

— « Biax très dous pere, dist l'enfes errament,
« Nos somes vostre, de vostre engenrement,
« Faire en poez del tout à vo talant.
« Or nos copez les chiefs isnellement,
« Car Dex de glore nos aura en present;
« En paradis en iromes chantant,
« Et prieromes Jhesu cui tout apent
« Que dou pechié vous face tensement,
« Vous et Ami, vostre compaignon gent.
« Mais nostre mere la bele Belissent
« Nous saluez por Deu omnipotent. »

Li cuens l'oït, moult grant pitiés l'en prent,
Que tous pasmez à la terre s'estend.
Quant se redresse, si reprent hardement.
Or, orez jà merveilles, bone gent.
Li cuens Amiles vint vers le lit errant,
Hauce l'espée, li fiuls le col estent,
La teste cope li peres son enfant,
Le sanc retint el cler bacin d'argent.

Nous n'avons pu nous empêcher de citer cette belle scène, qui pour ainsi dire nous prépare à ce qu'il y a de plus touchant dans l'épisode d'Ugolin et dans notre Iphigénie française. Le naïf adieu de ces enfants à leur mère semble surtout de la plus heureuse inspiration.

Les enfants ainsi décollés, le père rapproche la tête des

épaules, les recouvre comme s'ils dormaient, et trouve encore assez de force en lui pour se rendre avec le bassin auprès d'Amis. D'abord ils échangent leurs sanglots, puis le père se met à l'œuvre, et lave chacun des membres de son ami avec le sang de ses chers enfants :

Fol. 108.

> Oiez, seigneurs, com ouvra Jhesu Crist :
> Si com il touche le sanc el front Amis,
> Li chiet la roiffe dont il estoit sospris,
> Les mains garissent, li ventres et li pis.

Amis est ensuite revêtu d'habits magnifiques, et tous les gens de la ville expriment à l'envi leur joie d'une guérison si imprévue. Belissent vient à son tour : « Ce n'est pas, dit Amile, « l'instant de nous réjouir ; vous aviez deux enfants, je les « ai tués. Me voici, bonnes gens, je me livre à vous ; faites « justice d'un père coupable de pareille action. »

Fol. 108 v°.

> Lors véissiez, par moult grant estrivée,
> Corre les gens avant de randonée.
> Sonent li saint par toute la contrée,
> Tuit cil provoire chantent à grant criée
> Le chant des mors à moult grant alenée.
> Et Belissans ne fu pas arestée;
> C'est la premiere qu'en la chambre est entrée,
> Plorant, criant, trestoute eschevelée;
> Ce duel menant, la chambre a defermée.
> Diex i ouvra et la vertu nommée,
> Les enfans trueve gisans soz la velée ;
> Une pome orent qui d'or estoit ouvrée,
> Dont se jouoient par bone destinée.

Nous touchons à la fin de la chanson. Amis et Amile, au comble de leurs vœux, puisqu'ils sont réunis et qu'ils se portent bien, entreprennent des voyages. Amile éprouve la curiosité de revoir son fils Garnier, sa ville de Blaye, et dame Lubias sa femme. Amis ne veut pas se séparer de lui ; ils arrivent ensemble en Gascogne. Garnier est devenu un homme ; la ville le reconnaît pour seigneur ; et Lubias, en voyant son époux délivré de l'horrible maladie qu'on croyait incurable, témoigne une véritable joie de son retour. Amile lui pardonne ses anciens torts. Enfin le trouvère nous montre, dans les deux derniers couplets, Amis et Amile partant pour le pèlerinage de la Terre sainte, comme on le faisait avant les croisades, c'est-à-dire l'écharpe au cou et le bourdon à la

main. Ils s'arrêtent, à leur retour, dans le Montferrat, à peu de distance de la ville de Mortiers; et c'est là que tous deux expirent en même temps :

Fol. 111.

> Ilec transsirent, c'est verités prouvée.
> Li pelerin qui vont parmi l'estrée,
> Cil sevent bien où lor tombe est posée.
> Ici sera la chanson definée.

Cette belle et curieuse chanson comprend, dans une leçon du XIII[e] siècle, qui n'offre pas de lacunes, environ trois mille quatre cents vers. Plusieurs remaniements postérieurs l'ont délayée en six mille, et même en dix mille vers; mais ces révisions, dues à de mauvais rimeurs du XIV[e] siècle et du XV[e], ne doivent pas nous arrêter. Pour l'ancien texte, qui nous a servi de guide, il n'a pas encore été publié, et il mériterait de l'être. M. Chabaille en a fait une analyse fort longue et fort précieuse dans un Recueil de M. Jubinal; et M. Francisque Michel en a donné les premiers et les derniers vers dans la description du manuscrit 7227 [5], placée en tête de son édition de la chanson de Roland.

B. N., man. 7227 [5], fol. 93-111.

Nouv. Recueil de contes, dits, fabliaux, t. II, p. 387-412.

Paris, 1837, p. XXIX-XXXI.

Vincent de Beauvais avait inséré dans le *Speculum historiale* la légende latine, à peu près telle qu'on la reconnaît dans plusieurs anciens manuscrits de la Bibliothèque nationale. Cette légende est traduite en prose dans un volume de l'ancienne collection du duc de la Vallière, exécuté vers le milieu du XIII[e] siècle. Un récit, qui paraît remonter au delà de cette époque, est en vers latins rimés; M. Francisque Michel en a publié le commencement. Le même éditeur a publié « Un miracle de Nostre Dame d'Amis et d'Amile, » espèce de drame fait à la fin du XIV[e] siècle sur le plan de notre chanson de geste; seulement on y attribue à la sainte Vierge la résurrection des deux enfants d'Amile. M. Mone a également donné le récit de Vincent de Beauvais, une traduction française d'après un manuscrit de Lille, et une autre imitation d'après une édition gothique de Paris (Nicolas Chrestien, 1535, in-4°). On peut encore consulter, à ce sujet, les nombreux ouvrages, français ou étrangers, cités par M. Francisque Michel dans sa notice préliminaire sur le Miracle de Notre-Dame.

Specul. historiale, liv. XXIII, ch. 162-166 et 169.

N. 3550, 8632 et 6188. — Biblioth. de St.-Omer, n. 776.

F. de La Vall., autref. n. 2713 A, auj. 86, à la fin.

Théâtr. franç. au moyen âge, p. 217.

Anzeiger fur Kunde der teutschen Vorzeit, 1836, col. 145-167, 353-360, 420-422.

Anséis de Cartage.

Voy. t. XIX, p. 648-654.

Anséis, fils du roi Girbert.

Voy. ci-dessous Loherains (les), § iv.

Antioche.

Voy. ci-dessous Chevalier au Cygne (le), § i.

Aspremont.

Longtemps avant la guerre d'Espagne si douloureusement terminée par la mort de Roland, Charlemagne avait conduit son armée à l'extrémité méridionale de l'Italie contre les Sarrasins d'Afrique. C'est là du moins une tradition consacrée par la poésie, même à l'époque de la composition de la geste de Roncevaux :

Coupl. clxix.
E, Durendal, cum es e clere e blanche!...
Je l'en cunquis Baiver e tute Flandres
E Burgognie e trestute Puillaine...

Dans cette expédition, l'empereur, déjà maître de Rome, ne trouva de résistance qu'au pied des Apennins, où les Sarrasins avaient construit une forteresse redoutable. Une fois cette place emportée, la ville de Reggio ouvrit ses portes, les Sarrasins remontèrent dans leurs vaisseaux, et Charlemagne revint en France avec son armée victorieuse.

Voilà le sujet de la geste d'Aspremont, demeurée jusqu'à présent inédite. Le fond, sans être invraisemblable, est certainement inventé à plaisir. Vers le temps où l'attention de la France se portait sur la conquête récente de la Sicile par les aventuriers normands, c'est-à-dire au commencement du XIIe siècle, un poëte paraît avoir choisi le cadre d'une expédition en Pouille pour y placer l'histoire des premiers exploits de Roland. Conteur agréable et versificateur habile, il comprit l'intérêt que ses contemporains prendraient à en-

tendre redire comment le cheval Veillantif et la bonne épée Durendal étaient tombés au pouvoir du héros de la France. Peu inventif de sa nature, il mit sans scrupule à contribution les anciens poëmes bretons et les précédentes chansons de geste, sans trop se soucier de passer pour un arrangeur de fictions connues; mais de tant d'emprunts il sut former un poëme qui reçut un accueil favorable. Les noms d'Agolant, d'Eaumont et de Balain, qu'il avait inventés, sont même demeurés célèbres jusqu'au XVIe siècle, et se retrouvent encore dans la dernière expression de toute la poésie chevaleresque, l'*Orlando furioso*.

« Veuillez écouter, dit le poëte en commençant, une bonne « chanson de Charlemagne et de Naime, son conseiller; de « ceux-là qui n'allaient pas ruinant les barons, dépouillant « les orphelins et les veuves. Je vous dirai aussi d'Eaumont, « d'Agolant, de la bataille d'Aspremont, et comment le roi « arma Roland chevalier, en lui donnant Durendal. »

Après ce début, le poëme s'ouvre par une scène de réception qui semble imitée des romans de la Table-Ronde. Charlemagne, entouré de ses barons, distribue des armes, des fourrures, et prête une oreille attentive aux bons conseils de Naime de Bavière. Au moment où le signal du festin est donné,

Li mangiers fu près et apareilliez,
Les napes mises et les vins essaiez,
Sor les salieres ont les coutiaus couchiés. Ms. de La Vall., anc. n. 2725; nouv. n. 123, fol. 2 v°.

Un mouvement annonce l'arrivée de Balain, l'envoyé d'Agolant. Ses longs cheveux blonds tombent en tresses sur ses épaules; il a la taille haute, la jambe droite, le pied bien fait. Un glaive à poignée d'or descend à son côté gauche :

Et tint son gant en son poing emploïé;
Pas avant autre a le roi approchié.

Balain (ce nom paraît un souvenir d'une ancienne divinité gauloise) vient réclamer du roi l'hommage de toutes les terres qu'il possède. Agolant, maître de l'Afrique et d'une partie de l'Europe, daignera permettre à Charlemagne de gouverner la France, s'il consent à adorer Apollin, Mahom, Tervagant et Jupin leur associé. On devine la réponse du roi. Naime cependant donne une hospitalité magnifique

à Balain, qui s'éloigne plein d'admiration pour la puissance des Français, et déjà disposé par un long sermon de son hôte à préférer secrètement la religion du Christ à celle de Mahomet. Il repasse les montagnes d'Aspremont, qui ne diffèrent pas des Apennins, et arrive à Rise, ou Reggio de Calabre, séjour ordinaire d'Agolant, qu'il trouve, suivant l'usage, « soz un arbre ramé. »

Fol. 5.

Ici se place un lieu commun de ce genre de poëme. Balain, en racontant sincèrement ce qu'il a vu en France, excite la fureur d'Agolant et de ses conseillers. Il échappe avec peine à la mort, et, comme Amedelis et Corbaran dans la chanson d'Antioche, il ne cesse plus de prédire aux Sarrasins le mauvais succès de leurs efforts contre les chrétiens. Cependant Charlemagne envoie ses brefs à tous les vassaux de sa couronne, et d'abord à Caroer, roi d'Angleterre, qu'il a jadis affranchi de la tyrannie danoise. Caroer part de Hanstone, aujourd'hui Southampton; il arrive à Barbefleur, ou Barfleur, et de là au palais de Paris, avec vingt mille Anglais. Les messagers sont reçus avec la même faveur par Gondebeuf, roi de Frise; Burnos, roi de Hongrie; Salomon, roi de Bretagne; Ansegise ou Anséis, roi de Cologne; Dreux, roi ou comte du Mans; Davi, roi de Cornouailles, et Desier ou Didier, roi des Lombards. Un seul de tous ces grands feudataires était difficile à décider : c'est le vieux Girart d'Enfraite ou de Fraite, qui, toute sa vie, avait contesté aux ancêtres de Charles, et à Charles lui-même, le titre de suzerain :

N'est pas merveille, car gent a à baillier,
Il ot Borgoigne trestoute à justicier,
Et tote Auvergne, tote Gascogne arrier...

Il comptait parmi ses ancêtres deux empereurs, et avait quatre fils qui partageaient ses ambitieux projets. Turpin consent avec peine à se charger du message. Charles lui recommande d'empêcher, à son passage par Montloon, quatre jeunes enfants de suivre l'armée. « Ils sont, dit-il, trop jeunes « encore, et nous n'avons besoin que de vigoureux guerriers, « capables de soutenir les plus rudes fatigues. » Ces enfants sont Estoul de Langres, Hatton de Dijon, Guion ou Graelan de Bretagne, et Rolandin. Turpin obéit :

A Montloon s'en est venus premier,
El donjon fait les enfans habergier.

Seneschal orent et queu et botillier.
Au portier fait jurer et fiancier
Qu'il nes lairra do donjon esloignier.

Le feuillet qui contenait les premières circonstances de l'entrevue de Turpin avec Girart de Fraite est enlevé dans nos deux manuscrits français de la chanson d'Aspremont, et n'est conservé à la Bibliothèque nationale que dans un troisième manuscrit en mauvais français d'Italie. Loin d'obéir au mandement du roi, le vieux Girart se répand d'abord en récriminations grossières : « Comment, dit-il à Turpin, as-tu « bien osé faire le message d'un homme tel que Charles?

« E tel home com l'osses tu nommer? Ibid., fol. 7 v°.
« Tant est laydes, nul hom le poit garder.
« Fils fu d'un naym, à poine poit aler. »

L'archevêque, après avoir esquivé la pointe du couteau que lui lance le duc Girart, soutient dignement les droits de son souverain :

Dist l'arcevesque : « Girars, à moi enten, Ms. 8203, fol. 33.
« De cui vues tu tenir ton chasement? »
Et dist Girars : « De Deu omnipotent,
« A nul autre home ne vueil faire present.

Turpin s'éloigne avec cette réponse, et vient rejoindre Charlemagne, qui se console de la mauvaise volonté du duc de Bourgogne en voyant la multitude de guerriers disposés à le suivre. L'armée se met en route, et d'abord campe sous les murs de Laon. Ce n'était guère le chemin, mais le poëte avait besoin de ce détour pour reparler du jeune Roland. Au bruit des cors et des trompettes, les enfants s'animent et se passionnent :

Il en apelent belement le portier : Fol. 8.
« He! gentix hom, tant faites à prisier,
« Lai nos aler là fors esbanoier;
« Se nos som grans, c'armes puissons baillier,
« Nos te ferons, par ma foi, chevalier. »
Et cil respont : « Tassiez vous, losengier,
« Je n'ai que faire que soie chevaliers,
« Car on i boute moult laidement et fiert;
« Je aim moult miels caiens le sommillier;
« Fors vous garder, n'ai soing d'autre mestier,

« Car l'arcevesque m'en dona bon loier.
N'en isterez, laissiez vostre plaidier.
« Alez deduire laiens en cel vergier,
« De vos faucons pensez d'aplenoier... »

Cette réponse est loin de satisfaire les enfants, qui se présentent bientôt devant le portier avec de lourds bâtons à la main. Roland, qui les conduit et les excite, donne le signal convenu :

Lors fu saisi li vilains malostrus,
Grans cols li donnent et des poins et des fus;
Ains que chascuns i ait deus cous ferus,
Li orent il trestous les os molus.
Iluec remainst li portiers estendus,
Et li enfant sont de la porte issus.

Mais cela ne suffisait pas : quatre écuyers bretons croisent alors la route des jeunes aventuriers; ils conduisaient à leur roi Salomon des coursiers de guerre : les arrêter, les frapper du poing et du bâton, prendre les chevaux et les partager avec ses trois amis, fut pour Roland l'affaire d'un moment. Les Bretons, contents de sauver leur vie, vont se plaindre à Salomon, qui bientôt, en reconnaissant Rolandin à son vert siglaton, l'embrasse, rit de l'espièglerie, et se charge de les conduire tous les quatre au roi et d'obtenir leur pardon.

Telle est la première aventure de la vie romanesque de Roland; et nous conviendrons que cette réclusion dans le château de Laon, ces premiers coups de poing et la façon dont s'y prend le héros français pour obtenir des armes, ne rappellent pas avantageusement le séjour d'Achille chez le roi de Scyros, et l'expédient dont Ulysse se sert pour le décider à joindre les Grecs devant Troie.

Charlemagne arrive à Rome. Cependant Emmeline, femme du vieux Girart de Fraite, avait habilement mis en œuvre l'ascendant que ses vertus et sa prudence lui donnaient sur son époux; elle lui avait rappelé le nombre de ses anciennes révoltes, les chagrins qu'il en avait éprouvés, les malheurs publics qui en avaient été le résultat, la justice éternelle, et enfin la miséricorde de Dieu pour les pécheurs repentants. Il s'agissait d'une guerre contre les Sarrasins : belle occasion pour lui de donner satisfaction à Jésus-Christ, et de réparer par une sainte mort les scandales d'une vie si longue et si criminelle. Girart ne se rend pas sans résistance; il appelle

d'abord ses quatre fils, auxquels il cherche à communiquer sa haine et sa colère contre les prétentions du roi de France :

Ibid., fol. 84.

« Enfans, dist il, entendez à mes dis;
« Je vos ai tos dès enfance norriz,
« Et je suis auques alez et envieillis;
« Je vous comant, quant je serai fenis,
« Ne tenez rien de Karlon au fier vis.
« Ses peres fu uns dolens nains chaitis,
« Enbloit as grans et toloit as petis;
« Je sui estrais de deux empereris,
« Plus suis haus hom que n'est, ce m'est avis. »

Il est impossible de ne pas reconnaître dans celui qui parle ainsi le fameux Girart de Roussillon, personnage épisodique de plusieurs anciennes gestes; ennemi personnel de Charles Martel et de Pepin, dans la chanson des Loherains; de Charlemagne, dans celle de Girart de Vienne, et qui meurt enfin parmi les douze pairs à Roncevaux. Girart est de tous les Français le seul adversaire vraiment digne du roi; il est nommé tantôt Girart de Vienne, tantôt Girart de Fraite, tantôt Girart de Bourgogne ou de Roussillon; le plus souvent les poëtes ne rappellent sous ce nom d'emprunt que l'histoire du premier roi de Provence, Boson, fils de Thierri, comte d'Autun, qui donna tant d'embarras à Charles le Chauve, à Louis le Bègue, à Louis et à Carloman, et enfin à Charles le Gros. Rival de tant de grands rois, et constamment supérieur aux coups de la mauvaise fortune, on comprend la longue trace qu'il dut laisser dans le souvenir des trois siècles suivants. Sa femme a, comme lui, changé plusieurs fois de nom; c'est tantôt Berte, tantôt Ermengarde et tantôt Emmeline; mais toujours c'est une épouse courageuse, sage, dévouée, dont la mission est de cicatriser les plaies, de calmer les fureurs de son orgueilleux époux, et de le ramener à des sentiments de loyauté, de désintéressement et de piété. Lorsqu'elle entend le vieux Girart faire ainsi le sermon à ses enfants :

Fol. 85.

« Va, dist la dame, Dex te puist maléir!
« Maus a esté, et en mal vues fenir.
« Tant gentil home en auras fait fuir,
« Et tante dame essillier et honir,
« Ce est merveille que Dex te puist sofrir!.... »

Quant Girars ot sa fame le chastoie:
« Dame, fit il, por coi le celeroie?

« Moult volentiers alaisse en ceste voie,
Mais le pris jà ne l'onor n'averoie. »
— « Certes, dist elle, por ce jà nel lairoie;
Tout mon effort à moi asembleroie,
« En Aspremont après Karlon iroie,
« A mon pooir Damedeu vengeroie,
« Et par S. Pierre de Rome revenroie;
« De mes pechiés trestos confès seroie.
« Car tu ies viels, et la char t'afebloie. »
Girars l'entent, li cuers li atenroie,
Moult docement li afie et otroie
Qu'après Karlon s'en ira droite voie.

Toute cette scène est d'une grande et belle simplicité : c'est un juste sujet d'éloges pour les rapsodes de la France, que la façon dont ils ont su faire intervenir l'épouse au milieu de leurs récits. On aime à voir ces orgueilleux et féroces barons s'incliner humblement devant les conseils qu'une femme leur fait entendre, et qu'ils n'auraient jamais soufferts de la part des gens d'Église ou de leurs compagnons d'armes.

Avant de partir, le vieux Girart adoube ses deux neveux Clairon et Boson, et, suivant l'usage, il accompagne ce baptême militaire de conseils et de leçons. Lorsqu'il investit du fief d'Auvergne Clair ou Clairon, que la tradition regardait comme le fondateur du château connu seulement depuis le IXe siècle sous le nom de Clermont :

Ms. de La Vall.,
[illegible]

« Niés, dist Girars, or entens ma raison,
« Le don te fais, par tel devision
« Que tu ne maines en conseil garcon,
« Ne en nul prestre, se de tes pechiés non. »

Il faut admettre que les avis de cette nature étaient assez du goût des auditeurs, puisqu'on ne craignait pas de les exprimer dans les chansons de geste. Nous les retrouverons ailleurs plus d'une fois.

Charlemagne arrive au pied des roches d'Aspremont, et son premier soin est d'envoyer reconnaître la position des Sarrasins. La mission est d'abord confiée au jeune Richard, dont le cheval est enlevé par un énorme griffon au milieu des montagnes. Richard revient : Naime, indigné contre lui, se charge de le remplacer. Il rencontre également sur les hauteurs d'Aspremont des animaux fantastiques, contre lesquels il soutient de périlleux combats; puis un chef sarrasin, nommé Gorhan, le défie, et consent enfin à le pre-

senter à son maître Agolant. Là, Naime porte dignement la qualité d'ambassadeur; Balain, qu'il avait si bien accueilli en France, lui rend la même hospitalité; et le lendemain la reine, informée de sa bonne mine, le fait prier de passer secrètement chez elle. Cette reine était douée d'un grand fonds de sensibilité; elle avait déjà donné matière aux mauvais propos par ses étroites relations avec Gorhan, et quand celui-ci était venu prendre congé d'elle avant d'aller au-devant des chrétiens, elle lui avait dit :

« Va t en, dist elle, à mon deu Tarvagant Ms. 7203, fol.
« Te commant je, que il te soit aidans!
« De toi me blasment li petit et li grant.....
« S'onques m'amas, or m'en feras semblant.
Et cil s'entorne parmi l'ost aïtant,
Cele remest tout tenrement plorant.

La dame eut bientôt essuyé ses larmes, comme on le voit par le rendez-vous qu'elle demande au duc Naime. Nous allons transcrire cette entrevue, parce qu'elle est devenue un lieu commun des chansons de geste :

Naymes s'assist de joste son costé. Ibid., fol. 100
Li dus fu biaus, si ot le cor mollé, v°.
Cler le viaire et le nés acesmé,
Fors solement qu'un poi l'ot camossé
De son haubert et du hiaume gemmé.
Voit le la dame, si l'en a molt amé.
Por la biauté qu'en lui ot esgardé,
Ot si son cuer espris et alumé
Que ele dist coiement, acelé :
« Hé! Mahon, sire, par vostre poesté,
« Car éussiez moi et lui ajosté
« En un blanc lit moult bien encortiné!
« Bien en vauroit li deduis un regné!
« Jà d'Agolant ne seroit mais parlé,
« Car cist est jones, et il est viels barbés,
« S'a tot le cors de viellesse acropé. »
Elle l'apele belement et soé :
« Francois, dist elle, dites moi verité,
« Avez moillier en ce vostre regné?
« Et sunt si bel tuit li crestienné?
— « Dame, dist Naymes, ne l'ai esprementé.
« Mais de millor en i a grant plenté.
Se j'ai moillier, vos m'avez demandé :
« Naie, madame, onques n'en fu pensé;
« A mon signor ai tot mon cuer torné.

La dame l'ot, grant joie en ot mené.
Sa main li baille coiement et soé,
Un anel d'or li a el doit bouté :
« Naymes, dist ele, je vous doing m'amisté
« Par cest anel de fin or esmeré;
« Gardez le bien, car il a grant bonté...
« Or vous dirai por quoi vous l'ai doné :
« Quant vous venrez en cel vostre regné,
« Vanterai moi, coiement, acelé,
« Que j'ai un dru en la crestienté;
« Et se mes cors estoit do vostre amez,
« Tote ma vie en vivroie en santé. »
— « Dame, dist il, moult avez bien parlé,
« De vous respondre sui forment esgaré..... »
Congié demande; ele li a doné.
La roïne a au partir sospiré,
Andui li oil li sunt el chief larmé.

C'est, comme nous l'avons dit plus haut, l'usage de ces vieux poëmes de laisser aux femmes le mérite des avances. Le tort de l'auteur n'est donc pas d'avoir ici donné à la reine la pensée de séduire le guerrier français, mais de nous avoir parlé de ses précédentes amours. Il fallait nous la montrer vertueuse, pour nous préparer à la voir plus tard épouser le duc Naime, après avoir pieusement abandonné le roi son premier époux, Gorhan, son premier ami, et Tervagant, l'objet de son premier culte.

Naime revient au camp. Une avant-garde formidable se met en marche, et l'honneur de la première journée demeure aux chrétiens, qui rapportent les dépouilles de l'armée d'Eaumont, et le trophée des quatre dieux sarrasins, Tervagant, Mahom, Apollin et Jupiter.

Dans le récit de ce combat d'avant-garde, on reconnaît une imitation frappante de la chanson de Roncevaux; ainsi, Eaumont, arrêté par les Français, est vainement supplié de sonner du cor :

Ibid., fol. 107.

Ce dist Hector : « Jà orrez ma pensée,
« C'est l'ost Karlon, l'avantgarde est montée.
» Sonez vos cors à moult grant alenée;
« Car nos aurons jusqu'à poi la meslée.
— « Voir, dist Eaumons, onques n'en oi pensée,
« Jà por tel gent qu'on voit ci ajostée
« Daignasse faire de ma bouche cornée.
« Trop en seroit nostre lois avalée. »

Cette réponse est calquée sur celle de Roland dans une

occasion tout à fait semblable ; mais ici le copiste est maladroit, car Eaumont avait une armée plus nombreuse que l'avant-garde des chrétiens, et son courage ne lui coûta pas la vie.

Il est d'ailleurs à croire que tout ce premier combat est une addition postérieure à la composition primitive; il ne fait pas avancer l'action, et il détruit une partie de l'effet de ce qu'on lit immédiatement après du duc Girart de Fraite. Celui-ci était parvenu, à marches forcées, dans les gorges d'Aspremont, même avant l'armée de Charlemagne : il aperçoit bientôt sur les hauteurs voisines une multitude de guerriers qu'il prend pour des Sarrasins. Il exhorte alors ses enfants, ses neveux, ses compagnons d'armes; il marche lui-même en avant : ô surprise ! ô bonheur ! ces prétendus ennemis sont des chrétiens, et leur chef n'est pas Agolant, mais l'empereur de France. Charles reconnaît le premier le duc de Bourgogne. Aussitôt, descendant de cheval, il marche à sa rencontre : le vieux Girart, trouble, surpris, adouci par l'accueil empressé de l'empereur, s'incline avec respect devant celui qu'il refusait naguère d'accepter pour suzerain. Il fait plus : Charlemagne ayant ôté son manteau, Girart le prend et le replace sur les épaules de l'empereur.

Ici se présente une scène d'un grand intérêt pour l'étude des mœurs féodales. L'archevêque Turpin, dit le poëte, assistait à cette entrevue, et n'avait pas oublié l'insolente réception que Girart lui avait faite en sa maison de Vienne, quand il était venu le sommer de suivre l'empereur en Italie. Il prend donc plume, encre, parchemin, et il écrit une charte qui mentionne comment Girart s'est incliné devant Charles; comment, en se découvrant, il lui a rendu son hommage et reconnu la suprématie de la couronne de France. Tel fut le titre que plus tard on fit valoir, le vieux Girart n'ayant pu se défendre d'avouer que les choses s'étaient passées ainsi que Turpin, par esprit de vengeance, les avait rapportées. Certainement un pareil récit n'est pas un conte inventé à plaisir : il doit remonter à des traditions historiques, consacrées sans doute dans le XIe siècle, sur l'origine des prétentions respectives de la couronne et des grands feudataires. Voici le texte, dont la concision avait peut-être besoin de ce commentaire :

Tant a Girars de Karlon aprosmé ;
Li rois li ot ses bras au col geté.

Ms de La Vall., fol. 26. — Ms. 8203, fol. 172.

[illegible]

Puis a li rois son hiaume esrachié,
Et s'entrebaisent, quant se sont aprochie.
A Karlon fu ses mantiaus destachié.
Girars s'abesse, si li a redrescié.
Devant Karlon s'estut adont Turpin;
Quant li remenbre de Girart son cousin,
Qui li jeta son coutel acerin
Devant Viane en son palais marbrin,
Se il péust donc l'aust mort enfin;
Il a pris pane et ainche et parchemin,
Escrit les mos de romans en latin,
Si com Girars descendi au chemin,
Vint contre Karle et si li fist enclin,
Et li rendi son chapel sebelin.
Celui homage ot Karles en la fin,
Por l'arcevesque qui li mist en latin;
Girars covint qu'il fust à lui aclin.
Por ce dist on : Qui a mauvais voisin
Sovent avient qu'il a mauvais matin.

Cette déférence passagère ne change rien aux dispositions constantes de Girart de Fraite, et les deux rivaux retournent en France plus irréconciliables que jamais. Mais, pour le moment, Charlemagne se prépare à une lutte décisive; il demande ses armes, dont le poëte se complaît à faire remarquer la bonne trempe et la richesse :

[illegible]

Adonc a Karles ses armes demande.
Dosouz un arbre ot un paile geté;
Dui riche duc li sont au pié alé,
Chascuns li a l'esperon d'or fermé.
Puis a vestu un bon haubert safré,
Que il conquist au fort roi Melcabré,
Soz Tortelose, à un estor champé.
Trestout li pan furent à or safré.
Puis li lacierent un vert elme gemmé,
En trente lius entor le col noé,
Que Karlemaines conquist à Dureste;
Pierres i ot de moult grant nobleté,
Car eles sont de si grant poesté,
Ne criement cop de nul brant aceré...
Puis ceint Joieuse au senestre costé;
D'or est li pons, si est bien seelé
De saint Denis et de seint Honoré.
Reliques sunt, ce set on de verté.
Qui l'a sor lui, jà ne soit empensé
Que au mangier l'ait on empoisone, etc.

Les scènes de combat sont longues et presque intermina-

bles. Là se distinguent tour à tour Ogier le « poigneour, » Girart et ses enfants, Naime de Bavière et Charlemagne. Les chrétiens, plusieurs fois refoulés par la valeur d'Eaumont, de Gorhan et de Balain, conservent pourtant l'avantage. Eaumont ayant rencontré Charlemagne, allait frapper mortellement l'empereur d'un coup de la terrible Durendal, quand le jeune Roland survient, et délivre son oncle en abattant le prince sarrasin d'un coup de massue. La mort d'Eaumont décide du succès de la guerre : Girart entre dans la ville de Rise; on met à mort les Sarrasins, on baptise le petit nombre de ceux qui veulent bien se convertir, on marie la reine et plusieurs princesses sarrasines aux barons français; Roland est armé chevalier comme il le désire, et Charlemagne lui fait présent du cheval d'Eaumont, Veillantif, et de son admirable épée Durendal, qu'il ne quitta plus jusqu'à la mort. La fin de ce long poëme ne répond pas à l'intérêt du commencement. Les trouvères y ont sans doute ajouté beaucoup d'incidents fastidieux, volés à d'autres ouvrages, tels que Roncevaux, Antioche, Alexandre. Mais tel qu'il nous est parvenu, il n'est pas à mépriser, et la lecture n'en saurait être sans profit pour la connaissance des mœurs du XIIe siècle. Nous compléterons cette analyse rapide par quelques observations de détail.

1° Le poëte se montre fort sobre de comparaisons; mais il semble vouloir les remplacer par de fréquentes allusions aux proverbes les plus populaires. Ainsi, dans un conseil de Sarrasins, Balain, reprochant à Triamodès de nourrir contre lui une haine héréditaire :

> « Mais li vilains le rampone en ses dis,
> « Li fils au chat doit bien penre souris.

Ms. de La Vall., [illegible]

Et plus loin :

> Li vilains dist en reprovier pieca,
> S'il est qui fuie, près est qui l'chacera.

Ibid., fol. [illegible]

2° Dans le dénombrement des chefs de l'armée, nous remarquons le nom de Ganelon d'Hautefeuille, désigné comme fils de Grifon :

> Et d'Autefoille en fu li dus Grifon;
> Ensemble o lui fu ses fis Ganelon,
> Qui de Rollant fist puis la traïson.

Anc. fonds, n. 8203, fol. 87 v°.

Ce fief d'Hautefeuille était-il, comme on l'a dit, situé dans Paris, au milieu de la rue qui conserve encore le même nom? c'est là ce qu'on ne pourrait justifier par aucun autre vers de la geste d'Aspremont.

3° Nous avons vu que Richard et Naime, dans leur première excursion à travers les Apennins, avaient été attaqués par un énorme griffon. Naime était parvenu à couper les deux pieds du monstre, et ce trophée, dit le poëte, était de son temps conservé à Compiègne:

La Vall., fol. 12. — N. 8203, fol. 91.

Le gripon fiert par tel devision,
Amdeus les piez li trancha en troncon,
Grosse ot la jambe com l'ente d'un geldon.....
Naymes le prent, s'el mostrera Karlon.
Qui mescrerra de noient le chanson
Voist à Compiegne, monstrer le porra on.

4° Dans l'adoubement des chevaliers, l'empereur ne considère ni la noblesse de l'extraction, ni la richesse des prétendants:

La Vall., fol. 55.

« Chevaliers ert qui estre le voudra;
« Chascuns de ceus qui les armes penra,
« Se Dex me maine iluec où je fui jà,
« Il aura terre dont chevaliers sera. . . »
Chevaliers fist de gent de maint lignage;
Por qu'il i sache proesce et vasselage,
Auques n'i ot aconté nul parage;
Se il est serf, quites ert de servage,
Ne donra mais, en trestot son eage,
Ne por sa terre, ne tréu ne pasage.

Tel est l'exemple qu'on ne craignait pas de recommander et de glorifier devant les orgueilleux princes du XIIe siècle. Six cents ans plus tard, on n'aurait pas autrement parlé.

5° Le texte d'Aspremont que nous avons conservé, doit être certainement postérieur à celui de la chanson d'Antioche dont nous parlerons bientôt; car on en reconnaît ici plusieurs endroits très-clairement imités. A la place de la fameuse lance trouvée par un prêtre dans l'église de Saint-Pierre d'Antioche, le pape ou l'apostole présente à l'armée le bois de la vraie croix, et conjure tour à tour plusieurs barons de la porter à l'avant-garde. Ceux-ci refusent net; mais l'archevêque Turpin s'offre pour remplir ce pieux devoir. On trouve à cette occasion, sur les antécédents du fameux prélat, des renseignements qui ne s'accordent pas avec les conjectures histori-

ques. On avait supposé que Tilpin avait été tiré de l'abbaye de Saint-Denis pour monter sur le siége de Reims; la chanson en fait, au contraire, un ancien moine de Jumiéges :

Ibid., fol. 6 [illegible].

En tote l'ost n'ot si bel coroné.
Pas avant l'autre en est avant alé :
« Sire apostole, molt vos ai escouté...
« Molt vos voi or de neant encombré.
« Se vos m'avés cel saint tresor livré
« Que il ont or devant moi refusé,
« Je n'en seroie de noient encombré. »
Dist l'apostoles : « Amis, dont estes né? »
— « D'outre les mons de France, lou regné.
« Moines prisiés ai jo lonc tans esté.
« En Normendie, soz Ruen la cité,
« Dedans Umieges, un leu bonéuré,
« Plus de .x. ans fu moines apelés.
« Por un petit ne me firent abé.
« Iluec m'eslirent, par tans en fui osté,
« Et fui à Rains benéois et sacrés,
« E vos méismes m'avés le leu doné. »

Plus loin, la façon dont Turpin porte la sainte croix jette l'épouvante parmi les Sarrasins, et fournit quelques beaux vers au poëte :

Ibid., fol. [illegible].

Aufricans prenent entr'aus à conseillier :
« Mahomes doinst celui mal encombrier
« Qui de cel prestre a fait confanonier!
« Son confanon voi au ciel atouchier,
« Vez une nue par desus apoier;
« Nel veés vos reluire et flamboier,
« Que li solaus en laisse son rayer! »

Saint Jorge, saint Domitre ou Demetrius et saint Maurice viennent combattre contre les Sarrasins de Pouille, comme ils avaient fait contre ceux de l'Asie Mineure. Or, on sait que le culte de saint Georges ne fut transporté dans l'Occident qu'après le retour des premiers croisés dans leur patrie.

6° Au temps de la composition de la chanson d'Aspremont, on citait souvent, parmi les chants bretons, le lai de Graelent, mis plus tard en français par Marie de France. Graelent était le héros, non l'auteur de ce poëme; mais notre rapsode n'en avait qu'une idée confuse, car il attribue à Graelent le lai dont son aventure avait été seulement l'occasion. Le passage est assez curieux; car il semble attester que

Poésies de Marie de France, t. I, p. [illegible].

Marie n'était point parvenue à populariser en France les anciennes traditions bretonnes :

Ms. de La Vall., fol. 7.

Rolans apelle ses quatre compaignons,
Estols de Langres, Berengiers et Hatton,
Et un danzel qui Graelens ot non;
Nés de Bretaigne, parens fu Salemon.
Rois Karlemaines l'avoit, en sa maison,
Norri d'enfance, moult petit valleton;
Ne gisoit mais se en sa chambre non.
Soz ciel n'a hom mielz vielant en son,
Ne miex déist le vers d'une lecon;
Et icil fist le premier lai breton.

7° Nous remarquerons enfin les paroles de la reine à Clairon, fils de Girart, quand celui-ci, pénétrant dans la tour de Rise, y trouve la princesse et ses compagnes en proie aux dernières angoisses de la faim :

Ibid., fol. 83.

« Sire vassaus, vos poés aprochier;
« Nos somes fames, ne savons guerroyer.
« Nos ne savons ne traire, ne lancier,
« Ne ne poons joster ne tornoier.
« En ceste tor, nos mist l'en avant ier...
« Mes homes vi ocire et destrenchier.....
« Se vos volez nos vies respitier,
« Et vos nos faites lever et baptisier,
« Nos volons bien Mahomet renoier.
« Bien scet chascune servir un chevalier,
« De chief laver, de dras coutre et taillier,
« Et del lit faire où il se doit couchier.
« Nos ne savons servir d'autre mestier;
« Mais par cel Deu que vos solez proier,
« Car nous donez, s'il vous plaist, à mangier. »

Ibid., fol. 84.

Quand la roine se fust desgéunée,
Et ele fut un poi asséurée,
Et la colors li fu el vis montée,
Dont véissiez tant bele coronée,
Com est la rose en mai, la matinée,
Quant li soulaus en abat la rosée.

Cette comparaison gracieuse est la seule qu'il nous semble avoir rencontrée dans tout le poëme.

La geste d'Aspremont est conservée dans trois manuscrits de la Bibliothèque nationale, qui paraissent remonter au XIIIe siècle. Le premier et le plus ancien, n. 8203 de l'an-

cien fonds, est d'un petit format, qui répond à celui de nos in-12. Il contient deux fragments de chansons de geste, la fin de Jean de Lanson, et, au feuillet 66, le commencement d'Aspremont. Le début même y est tronqué; sur le feuillet qui précédait immédiatement, étaient les deux premiers couplets et les premiers vers du troisième. Entre les quatre mille vers conservés il existe trois lacunes, avant les feuillets 74, 81, 130. C'est d'ailleurs le manuscrit copié avec le plus d'intelligence. Le dernier vers répond au dix-huitième vers de la quatrième colonne du feuillet 34, dans le second manuscrit.

Celui-ci est de format in-4° sur deux colonnes, et ne comprend, dans les 87 feuillets conservés, que la geste d'Agolant, qu'il nomme dans l'explicit « li romans d'Yaumont et « d'Agoulant. » On y compte environ dix mille quatre cents vers; mais il y a plusieurs lacunes, et la plus considérable tombe malheureusement sur le passage également enlevé dans le manuscrit 8203, avant le feuillet 74.

Fonds de La Vallière, anc. n. 2725, nouv. n. 123.

Le troisième a été copié en Italie et pour les Italiens; c'est dire assez que le dialecte en est fort mauvais, et qu'on n'y reconnaît pas le sentiment du nombre et du rhythme de la versification française. Il a le mérite de ne pas offrir de lacunes. En voici le premier vers:

Anc. fonds, n. 7618.

Plait vos oïr bone canzon vaillant
De Zarlle maine le roi sorpossant,
E del duche Naymes ke li rois ama tant?
Tel consillor non orent onques li Frant, etc.

Le copiste s'est fait connaître à la fin, fol. 52 v°:

Explicit liber Karlle et d'Almont en Aspremon.
Qui scrisit scribat, semper cum Domino vivat,
Vivat in celis *Johannes de Bononia* in nomine Felis.

Deux autres manuscrits d'Aspremont ont été reconnus dans la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, et décrits d'abord par M. Paul Lacroix, ensuite par M. Adelbert Keller. Celui-ci leur donne les deux numéros d'ordre 4 et 6. Ils contiennent, avec de grandes variantes, et de plus que les deux manuscrits de France, une longue introduction qui pourrait former à elle seule une chanson distincte. L'action commence bien avant le moment où Charlemagne reçoit à Aix Balain, messager d'Agolant, et nous assistons au conseil des Sarra-

Sur les mss. relatifs à l'hist. de Fr., conservés dans les biblioth. d'Italie, par P. L. Jacob, bibliophile, p. 150 et 154. — Adelb. Keller, Romvart, 1844, p. 2-11.
Fol. 52 v°.

sins avant leur départ pour la Sicile et la Calabre. Il est permis de penser que le besoin de fortifier l'unité de la composition, et de ne pas trop multiplier les scènes de conseil, ont fait tomber en désuétude ces premiers tableaux, auxquels il est cependant fait des allusions fréquentes dans la suite. Les étrangers qui avaient accueilli les premières rédactions de nos poëmes héroïques les avaient conservés dans leur intégrité primitive, et sans les suppressions ou les additions faites pour les auditeurs français du XIII[e] siècle.

Le poëme d'Agolant est, dans les deux manuscrits de Saint-Marc, précédé d'un préambule du jongleur :

Chi volt entendre voir cancon
De Augulant et de Heumon
Ne doit pas estre mal bricon,
Ne mal disant de nul prodon,
Mener mensogne ne tenson,
S'el volt enprendre cest cancon.
Asay s'i trove bon sermon,
Esample i sunt à grant fuyson.
Or se comence la raison
Cum Agulant corone Heumon,
E com Karlo poia Aspremont,
E de Girart le Bergognon,
Li meudre duch que cauca esperon;
Jà de sa jeste ne se dit se bien non.

Puis vient la première rubrique : « Comment Agulant tenoit sa cort, » et enfin les premiers vers :

Grant cort tenoit li fors rois Agulant
Ens en Afrique sor son palès plus grant;
Asemblé ot ses homes e sa jant,
E .XII. rois e quatro amustant,
Rois Uliem e li rois Boydant,
Triamodes e li rois Asperant,
Salatiel, el seniscalch Gorant,
Balans li pros, e li rois Moysant;
Heumont estoit de son pere davant.....

Dans cette réunion, le jeune Eaumont supplie son père de l'armer chevalier, et de lui donner pour apanage les terres qui dépendaient de l'apostole de Rome et du roi de France. Agolant félicite son fils de ses dispositions belliqueuses; mais il doit, avant de souscrire à une telle demande, prendre l'avis de ses barons. Le résultat du conseil est que Sobrin,

un rusé païen, ira d'abord juger de l'état des provinces qu'il s'agirait d'enlever à la domination française. Sobrin se rend à Montloon; il y voit la plupart des guerriers fameux de l'empereur, et c'est là ce qu'on rappelle dans le passage où Naime, après avoir combattu Gorhan dans les montagnes d'Aspremont, est admis en présence du prince sarrasin. Naime avait cru pouvoir déguiser son nom et son rang :

« Je suis un hon Karle le droiturier, Ms. 8203, fol. 97.
« Qui m'adouba et me fist chevalier,
« Si me donna le don d'estre portier,
« Chascun an vaut .xx. libres de deniers;
« Si me donra une gentil moillier,
« Après cest ost, se jel veus otroier..... »

Mais Sobrin vient bientôt le démentir :

« Agolant, sire, ce dist li pautoniers, Ibid., fol. 98.
« Je fui en France por la terre espier;
« N'i a baron qui rien se puist aidier
« Que je ne sache et conoistre et nommer.
« Veés vous là ester cel chevalier,
« Qui ce vous dist qu'il n'a un sol denier,
« Et que il est au roi Karlon portier :
« Après cest ost li donra on moillier.
« Ce est dus Naimes, li sires de Baivier,
« Li hom du mont que Karlon a plus chier.
« De sor les autres est il ses consilliers.
« Se volés Karle durement correcier
« Et les François moult forment esmaier,
« A cestui faites tos les membres trenchier. »

Heureusement pour Naime, Balain, qui avait en France partagé son lit, impose silence à Sobrin :

Desus l'espaule li vait du doit touchier, Ibid., fol. 99.
Et en l'oreille li prist à consillier :
« Par Mahomet, fis à putain, lenier,
« Se je vos puis à mes deus poins baillier,
« Je vous i cuit ensi appareillier,
« N'aurez talent de franc home jugier. »

Le nom de ce Sobrin a été, comme on sait, consacré dans les *Orlando* italiens. A son retour de France, et d'après ses rapports mensongers, Agolant consent à répondre aux vœux de son fils. Il l'arme chevalier, lui transmet le gouverne-

ment d'une partie de l'Afrique, et veut l'accompagner en Sicile. Telle est, à peu près, cette introduction, que nous ne retrouvons plus dans les manuscrits de France. De nombreuses traces de la main italienne du copiste sont restées dans ces deux leçons; et M. Keller nous paraît s'être doublement trompé, quand il a cru reconnaître dans ces inflexions quelques restes d'un original provençal, et quand il a supposé que les rimes inexactes et les vers tronqués reprendraient leur régularité, si l'on rendait au poëme la forme du dialecte méridional. M. Keller a renouvelé la même observation à propos des textes de la chanson de Roncevaux également conservés en Italie; mais il est certain que le provençal n'avait rien à faire ici, et que notre honorable et regretté collaborateur, M. Fauriel, ne s'y serait pas trompé.

Un cinquième manuscrit, appartenant en 1839 à M. le professeur Von der Hagen, contenait, outre les chansons d'Auberi le Bourgoin et de Meraugis de Porlesguez, celle d'Aspremont. Il avait été mis à la disposition de M. Immanuel Bekker, qui, dans ses prolégomènes à l'édition du Ferabras provençal, en a publié plus de treize cents vers, à partir du moment où Charlemagne se dirige de Rome vers Aspremont, jusqu'au récit de l'entrevue de la reine avec le duc Naime. Ce texte est assez conforme à celui de notre n. 8203. Cependant si, comme nous l'espérons, on fait plus tard une édition du poëme, il sera indispensable de consulter les leçons de ce texte et de les comparer à celles des nôtres. Nous ignorons si les lacunes signalées dans deux des manuscrits de France sont remplies dans ceux d'Italie et de M. Von der Hagen.

Der Roman von Ferabras provenzalisch, herausgegeben von Imm. Bekker. Berlin, 1839, in-4°, p. LIII-LXVI.

Enfin, M. Francisque Michel a reconnu, dans le Musée Britannique, une sixième transcription de la chanson d'Agolant, exécutée seulement au XVe siècle. Elle paraît avoir été faite sur le même modèle que les deux manuscrits d'Italie: elle offre le même préambule; mais les mots ont été rajeunis, et les rimes, fréquemment redressées. M. Michel en a donné les vingt et un premiers et les quatorze derniers vers.

British Museum, Bibl. reg. 15. E. VI. — Charlemagne, an anglo-norman poem, publié par F. Michel. Londres, 1836, préface, p. XLVII.

AUBERI LE BOURGOING.

Les recits dont la réunion a formé plus tard la geste d'Auberi le Bourgoing sont probablement de très-ancienne ori-

gine germanique. Peut-être remontent-ils jusqu'aux premiers temps de l'établissement des Burgundes sur les deux rives du Rhin. L'auteur ne s'est pas mis en grands frais d'arrangement, quand il a voulu donner les formes de la poésie française à toutes ces légendes étrangères; il n'a pris aucun soin de les coordonner; il les a même reproduites sans trop rechercher si les unes n'étaient pas assez fréquemment de simples variantes des autres. Nous n'essayerons pas de réduire à l'analyse une composition aussi peu régulière, et nous nous contenterons d'en indiquer les différentes parties.

Le nom d'Auberi tenait assez de place dans les souvenirs populaires, même avant cette composition, pour que Jean de Flagi, auteur de la grande chanson des Loherains, l'introduisit dans son ouvrage. Il a fait du Bourgoing Auberi le fils d'une des filles du duc Herris de Metz; et il a mêlé ce duc de Bourgogne aux interminables guerres de Garin et de ses enfants, contre les barons de Flandre et de Gascogne; enfin il l'a fait expirer devant Bordeaux, sous les coups de Guillaume, « l'orgueilleux de Monclin. »

Mais ici, rien de pareil; Auberi est fils de la comtesse Erembor, et de Bazin de Genève, qui, après la mort de Girart de Roussillon, reçoit de Charles Martel le duché de Bourgogne, comprenant Genève, Vienne et Dijon. Bazin avait un frère et un beau-frère, dont les bienfaits de Charles Martel blessaient les intérêts; Henri d'Autun ou d'Osteune, Eude ou Huedon de Langres deviennent donc, à cause de cela, les ennemis du jeune Auberi, héritier présomptif de Bazin. Après la mort de la duchesse Erembor, les comtes de Langres et d'Autun se liguent avec Hermesend de Turin, seconde femme de Bazin, pour conjurer la perte d'Auberi, et ils appellent en Bourgogne le roi de Lombardie. Bazin, trahi par tous ses parents, essaye vainement de défendre sa terre; il tombe entre les mains des Lombards, qui le conduisent dans les prisons de Pavie.

Cette introduction rattache la légende d'Auberi à l'histoire réelle de Bourgogne; car Bazin est le célèbre Boson, créé comte de la haute Bourgogne et de Pavie, puis roi d'Arles par Charles le Chauve, marié en secondes noces à Ermengard, sœur de l'empereur, puis chassé plus tard de sa ville de Vienne par les rois Louis et Carloman. Boson, d'ailleurs, ne laissa qu'un fils nommé Louis, et une fille que Carloman allait épouser quand il mourut.

Des aventures fabuleuses d'Auberi, la première est sa réception chez Henri d'Autun, son oncle. En représaille des mauvais traitements qu'il y reçoit, le jeune homme achète secrètement une guisarme, et tue ses deux cousins germains.

La seconde scène est à Langres, chez le frère de sa mère, le comte Eude. Auberi, qui s'y présente monté sur le meilleur cheval des écuries de Henri d'Autun, reçoit le même accueil, et, grâce aux avertissements d'une jeune fille, s'en venge de même en tuant les deux fils du comte de Langres.

La troisième scène se passe dans une ville de Bourgogne que le poëte nomme tantôt Ermenal-Mesnil, tantôt Ermenal-Ville. Le seigneur du lieu, nommé Raoul, avait épousé une fille naturelle de Bazin :

Bibl. nat., ms. 7227^{2}, fol. 9.

Ne sait où aille à parent ne cousin,
Fors à la suer qui l'aime de cuer fin,
Fille de bast le riche duc Basin,
Fame Raol, un home de franc lin.

Raoul du moins n'est pas un traître; il prend les intérêts du jeune homme, le console, l'arme chevalier, et lui donne pour écuyer son fils, l'aimable et sage Gasselin. Bientôt, poursuivi par Eude de Langres dont Raoul est le vassal, Auberi et Gasselin quittent la Bourgogne, et vont demander un asile à Orri, roi de Bavière.

En ce temps, le roi Orri avait guerre avec les Rox ou Russes; l'arrivée d'Auberi et de Gasselin suffit pour décider le triomphe des Bavarois. Au récit des exploits des deux étrangers, la reine Guibour se prend de passion pour eux; autant en fait la jeune Seneheut sa fille, et bientôt les deux femmes, jalouses l'une de l'autre, se traitent mutuellement fort mal; on en va juger. En voyant Auberi passer devant leur fenêtre, au retour de la chasse, Guibour dit à sa fille :

Ms. 7227^{2}, fol. 141.

« Esgardés, fille, si ne vous forsenés,
« Com est Aubris bien fais et bien formez,
« Gros par espaule, graisles par le baudrez,
« Sor le destrier samble qu'il soit plantez.
« Que pléust Deu qui maine en trinité,
« Que li rois fust autresi bien moslez! »
Seneheus l'oit ; deus ris en a jetez :
« Par ma foi, dame, je croi que vous l'amez! »
Dist la roïne : « Garce, vos i mentez.
« Trop laidement, fille, me ramposnez.
« Vos savez plus de mal que ne monstrez.

Seneheut reprend dans le couplet suivant :

« Volez vous iestre au Borgoing otroïe?
« Ne devez iestre dame si avillie,
« Que roïne iestes, et d'un roi nocoïe,
« Qui sovent joe à voz par druerie.
« Mais se je l'ain, n'est mie vilonie,
« Je sui pucelle, jonete et eschavie;
« Si doi bien iestre des homes barguignie.
« Au Borguignon me sui toute otroïe;
« Car m'éust il une fois embracie,
« Et par amor doné sa druerie,
« Por cent mars d'or ne seroie si lie.... »

Ces querelles ne peuvent être si secrètes qu'un traître ne les entende, et les deux fils du roi, nommés Congre et Malassis, avertis du danger que courait l'honneur de leur père, jurent de se défaire d'Auberi. Ils lui proposent une partie d'« escremie, » ou de lutte courtoise. Armés d'un bouclier, les lutteurs lançaient tour à tour l'un contre l'autre un dard plus ou moins acéré; puis ils en venaient à l'exercice du bâton.

Cil esquermissent, noblement l'ont emprins; Ibid., fol. 144 v°.
Séaument giete li Borgoins Auberis;
Congres à lui, de sor son escu bis.

Tout d'un coup le prince s'élance sur son adversaire, et le frappe au visage de manière à faire couler le sang. « Malheur « à toi, s'écrie-t-il, d'être jamais entré dans notre pays! Il faut « que tu meures. » Auberi saisit le bâton, et frappe si violemment son ennemi sur la tête, qu'il en fait jaillir la cervelle; non content de cette vengeance, il poursuit l'autre fils du roi, l'atteint et le tue de même. L'écuyer Gasselin, témoin de la scène, ne peut s'empêcher de dire à son oncle :

« Auberi, sire, tu t'enraiges tous vis;
« Jà ne t'avoit rien forfet ce chaitis,
« Car me di ores porquoi tu l'as ocis?
— « En non Deu, niés, ce respont Auberis,
« Por ce l'ai mort que mains ai d'anemis. »

La justification n'était pas rigoureusement satisfaisante. Aussi le Bourgoing lui-même avait-il parfois quelques scrupules, en pensant à toutes les vengeances qu'il avait exercées. Échappé à la poursuite du roi Orri, dont il aurait

souillé la couche s'il n'avait pas tué ses enfants, et victime d'une sorte de fatalité, il ne sait plus où diriger ses pas :

Ibid., fol. 146

« Ce est damages que si longes sui vis.
« Ne sai quel part je puisse durer vis,
« Que ne sai home, tant soit poestéis,
« Que je ne soie de sa terre fuitis,
« Ou je li tue ses fiz ou ses amis.
« Je n'en puis mais, dous rois de Paradis. »

Ils choisissent la route de Flandre, car on leur apprend que le comte, alors en guerre avec les Frisons, avait besoin de soudoiers. La campagne de Flandre a bien l'air d'être une variante de celle de Bavière. Mêmes combats, mêmes victoires, et même déclaration d'amour de la part de la belle comtesse de Flandre. Mais ici la banalité du fond est du moins rachetée par les détails : on sent que le pays qui se glorifie de posséder des villes telles que Bruxelles, Arras, Courtrai, Lille, est parfaitement connu de notre trouvère; il en marque exactement la situation, s'arrête volontiers sur l'esprit jaloux et soupçonneux des habitants, sur la beauté des campagnes, sur la richesse des cités. Le caractère d'Auberi est aussi mieux dessiné que dans les récits précédents. A tous les dons de l'homme de guerre, la force, l'adresse et l'intrépidité, il réunit toutes les faiblesses de l'homme de cour; il ne sait pas résister à un premier élan; il ne se garde pas de la malice des femmes, et, pour satisfaire au plaisir d'un moment, il oublierait bien vite tous ses devoirs, si le bon Gasselin ne l'empêchait constamment de courir à sa perte. C'est ainsi qu'après avoir reçu les soudées du comte de Flandre, après l'avoir reconnu pour suzerain, il accueille les avances de la comtesse, déshonore la couche de son seigneur, et consentirait même à conspirer avec la dame contre la vie du mari. Ramené à de meilleurs sentiments par les remontrances de Gasselin, il délivre la Flandre une seconde fois de l'invasion des Frisons, et s'éloigne du pays, pour éviter les piéges que lui tendent à l'envi l'un de l'autre le comte et la comtesse, également mécontents de ses procédés. Dans cette partie du récit, les nombreux artifices que la comtesse emploie pour tromper la jalousie de son époux rappellent la fable d'Isengrin, toujours victime de dame Hersent, la maîtresse de Renart; et c'est un témoignage de plus en faveur de l'origine flamande de ce grand roman. L'épisode de Gasselin pénétrant dans le

XIII SIÈCLE

palais du comte, à Arras, sous le déguisement d'une suivante, pour remplir le message amoureux de son oncle, est d'un effet assez nouveau dans les chansons de geste, et d'ailleurs assez agréablement raconté.

En sortant de Flandre, Auberi et son fidèle écuyer retournent en Bavière, où la reine, toujours amoureuse de l'inconstant fils de Basin, leur fait le meilleur accueil. Malheureusement nous reconnaissons encore ici la répétition du précédent épisode. Le roi Orri pardonne au meurtrier de ses deux fils, comme le comte Baudouin avait pardonné à l'amant de sa femme, en considération d'une nouvelle invasion des Russes ou des Frisons. Voici maintenant les différences. Le roi de Bavière est fait prisonnier dans un combat; on le conduit lié devant les murs de sa capitale, et on promet de lui rendre la liberté, si la reine Guibour veut ouvrir les portes. La reine hésite, elle demande conseil à son époux; et celui-ci, comme le Romain Régulus, ou plutôt comme le Flamand Renaud Porquet dans la chanson d'Antioche, la conjure de persister à défendre la ville:

Guibors escrie, que l'oirent plusor : Ibid., fol. 158 v°
« Hé! Oulri sire, renderai je la tor?
« Dites, biau sire, par Deu le criator. »
Il li respont, bassement, par amor :
« Dame, nenil, que ce seroit folor;
« Ne creez pas ceste gent paienor,
« Que s'aviez rendu la forte tor,
« Ne verroie je, dame, demain le jor. »

Guibour n'ouvre donc pas les portes, et le roi meurt au milieu des plus affreux supplices, ce qui n'empêche pas les Sarrasins d'entrer dans la ville, et d'emmener prisonnières la reine et sa fille, la belle Seneheut. Que faisait cependant Auberi? Retenu dans le château d'Aufaïs, non loin de Langres, il s'y préparait à venger les vieilles injures de son père et les siennes; mais des soldats fugitifs lui apprennent la mort du roi Orri et la captivité des princesses. Aussitôt, de concert avec Gasselin, amant de Seneheut, il reprend le chemin de Bavière, rencontre les Sarrasins, et les met en complète déroute. Les deux chevaliers délivrent leurs dames; et, pour reconnaître un si grand service, la reine choisit Auberi pour époux, et le fait proclamer roi de Bavière. Cette partie offre quelques détails amusants; par exemple, quand

Auberi a payé de la perte du bon cheval Blanchart la délivrance de sa maîtresse, son amour ne l'empêche pas de maudire une victoire si chèrement achetée :

Ibid., fol. 173.

Blanchart regrete à loi de chevalier :
« Ahi! Blanchart, tant vous avoie chier!
« Por ceste dame ai perdu mon destrier.
« Li vis deables la me fist acointier.
« Mar onques vis, Guibor, vostre vis fier,
« Qui or m'a fait tel oevre encomencier! »

Il n'en est pas moins fort épris de sa dame, et, à peine désarmé, il veut même profiter des droits que la victoire lui donne. Guibour se montre ici la plus sage :

Ib., fol. 172.

Auberis prist la dame à araisnier :
« Roïne dame, moult faites à prisier.
« Se je l'osoie dire, par saint Ligier,
« Onques tel bouche n'acointai por baisier. »
Dist Guibors : « Sire, ce n'a ores mestier.
« Tout vostre vie serez à chastoier;
« Aurez vous dont le cuer touz jors legier?
« Tant m'avez fait que vous dois avoir chier.
« Tout ai perdu trestout sans recovrier;
« Mais se vous tant vous deignez abaissier :
« Por Deu avant, et por moi souzhaucier,
« Vous me panrez à per et à moillier.
« La fole amor devez auques lessier
« Et loiauté et penre et embracier..... »
Dist Auberis : « Ce fait à otroier,
« Mais ansois, dame, voil avoir un baisier,
« De vous rescorre ne voil autre loier. »
— « Et vous l'aurez, dit Guibors, sans targier.
Tent lui la bouche, et il la cort baisier.

Cette petite scène ne manque pas de grâce; elle a d'ailleurs le mérite de mieux dessiner le caractère bouillant et irréfléchi du Bourgoing Auberi.

Ici s'arrêtent les « Enfances » du personnage; le voilà mari de Guibour et roi de Bavière :

Sa legerie est toute remainsue
Que il avoit en s'enfance tenue.

Mais il a pris d'autres défauts; il est devenu jaloux de la reine Guibour, et cette jalousie forme la matière d'une aventure qui sort un peu des banalités de la chanson de geste.

Une nuit que le nouveau roi reposait profondément dans la couche conjugale, la reine s'étant réveillée comme sonnait la troisième heure, celle des matines, pense faire une bonne œuvre en se levant doucement et en allant prier à l'église pour l'âme du roi Orri, son premier époux. Afin de ne pas réveiller Auberi, elle lui met son oreiller entre les bras :

Ms. 7227, fol. 68 v°.

Ne set coment puist aler au mostier,
Que le Borgoing n'osoit mie esvillier.
De lui se prent soef à esloignier ;
Entre ses bras li met son oreillier,
Defors de paile, et dedens de plovier.

Pour son malheur, elle trouve dans l'église un sermonneur qui la retient plus longtemps qu'elle ne souhaitait, au récit de la vie de saint Laurent. Auberi s'éveille, cherche sa femme, et frémit à la pensée d'avoir été trompé par elle.

Ibid., fol. 69.

Li dus s'esveille qui molt ot le cuer fier,
Si se comence moult à estendoillier,
Cele part torne où cuidoit sa moillier,
Que la voloit acoler et baisier ;
Mais n'i trova fors seul son oreillier;
Lors ot tel deul, le sens cuida changier.
A l'oreillier a fet son duel vengier,
Tote la toie fet rompre et despecier.

Ses plaintes contre la malice des femmes sont ensuite fort longues :

« Par fames sont maint preudome abatu.
« Rois Constantins, qui tant estoit cremu,
« En fu honis, ce avons nous séu,
« Par Seguiton qui moult ot tort le bu ;
« Ce fu uns nains petis et recréu,
« Set ans la tint, ains que fust percéu.
« Sansons Fortins en perdi sa vertu,
« Qui par la soe fu en dormant tondu.
« Ceste me r'a por fol bricon tenu,
« Qui de lès moi a fet un noviau dru. »

On sait que nos poëtes rendent toujours le *fortissimus Samson* de l'Ancien Testament par le double nom de *Samson Fortin*. Quant à la légende primitive de la femme de Constantin, qu'on trouvait alors « en mainte escripture, » comme dit l'auteur du *Blasme des fames*, le temps ne paraît pas l'avoir épargnée.

Jongl. et trouvères, p. 82. — Tristan, éd. de Fr. Michel, t. I, p. 16; t. II, p. 162.

Auberi sort de son lit, chausse ses braies, qu'il couvre à la hâte d'un long manteau, et va tristement errer dans la campagne. Il s'arrête devant un ruisseau sur lequel étaient inclinées les branches d'un saule, et, les mains appuyées sur ces branches, il se met à rêver tout haut aux jours heureux de sa jeunesse. Absorbé dans ses tristes pensées, il ne prend pas garde que la branche cède et l'entraîne dans la fange. Il fait un effort pour sortir, et déchire son manteau humecté. Cependant Guibour était revenue du monastère, et, trouvant la couche nuptiale vide, elle avait à son tour conçu des soupçons sur l'inconstance de son époux. En cherchant à mieux s'en éclaircir, elle le rencontre dans le misérable état qu'on vient de voir, et ce n'est qu'après un long malentendu que le roi et la reine de Bavière reconnaissent leur mutuelle erreur et continuent à faire bon ménage. Tout cela est certainement assez peu riche d'invention; mais il y a quelques détails heureux. Ainsi quand Auberi est conduit par sa jalousie dans le verger du palais :

Ms. 7227², fol. 70, et 7227⁵, fol. 179 v°.

Auberis fu apoiés au saucel,
Voit le peisson neer par le gravel,
Oï l'aloe, la melle et l'estornel,
Et la chalendre chanter sus l'arbrissel,
Et vit les flors contreval le prael;
Lors li remembre de ce que fu dansel,
De ses amors et de son tans novel.
Or a parlé belement, sans apel :
« Aï, peisson, com as de ton avel!
« Oisel qui chantes, com par as grant revel!
« Si fist il moi, quant iere jouvencel,
« Que je n'avoie fors mon cheval isnel,
« Por belles dames menoie grand cembel,
« Bon siecle avoie, foi que doi saint Marcel.
« Mais ors en chaine, cui l'on met le musel,
« Por bien tenir quant il est au postel,
« N'est mie certes en si felon chastel
« Com je suis ores...... »

Après la scène de jalousie, vient le récit d'une grande chasse, imitation évidente de l'épisode de la mort de Begon, dans la chanson des Lorrains. Auberi, entraîné comme Begon loin de ses domaines à la poursuite du sanglier, est surpris par Anséis, vassal du comte Eude de Langres. Le lendemain, Anséis l'attire chez lui; et il se disposait à profiter de la nuit pour l'assassiner, quand il en est détourné par les

prières de sa femme et l'intervention de son fils. Le récit de tous les piéges que le Bourgoing évite, et de tous les combats qu'il est contraint de livrer avant de regagner la Bavière, est d'une longueur insupportable. Un seul trait mérite d'être rappelé. Auberi victorieux a fait prisonnier son oncle, auquel il pardonne; mais Anséis, qui a violé les lois de l'hospitalité, mérite le dernier supplice. Déjà la corde était attachée à un arbre très-élevé, et les bourreaux la passaient au cou du traître, quand Gauteron, le fils d'Anséis, accourt et détache son père, dont il prend volontairement la place:

A un grant arbre et foillu et ramé Ms. 7227, fol. 95
Estoient sempres de lui pendre apresté,
Quant ses fis vint au travers par un pré;
Rompi la presse, n'i a plus demoré,
Vient à son pere, si l'a moult acolé,
Le chaaignon li a du col osté,
Entor le suen l'a lié et fermé.
Et Gauteros s'est en haut escrié :
« Traiés, seignor, que bien est loiauté
« Que por son cor aie le mien livré. »

Auberi se souvient alors du grand service que le jeune Gautier lui avait rendu; il le fait détacher, et pardonne au père en faveur du fils. Cette partie de la chanson finit par la nouvelle de la mort de Basin, père d'Auberi, et par le don fait à Gasselin du duché de Bourgogne, à la condition d'en faire la conquête.

Les récits précédents nous ont montré Auberi le Bourgoing, fils de Basin de Genève, dépouillé par une marâtre de l'héritage paternel; contraint, pour défendre sa vie, de tuer les enfants de ses deux oncles, Henri d'Autun et Eude de Langres; vainqueur, à diverses reprises, des Frisons et des Sarrasins; amant heureux de la comtesse de Flandre, puis de la reine de Bavière, dont il devient le second mari. Tant d'incidents suffisaient à la matière raisonnable d'une chanson héroïque. Mais ce n'est que la longue introduction, ou du moins la partie la moins intéressante de la geste d'Auberi le Bourgoing.

Un personnage dessiné avec négligence dans les premières aventures, Seneheut ou Senechilde, fille du roi de Bavière Orri et de la reine Guibour, sœur de Charles Martel, va maintenant paraître sur la première ligne. Elle a fini par

abandonner à Guibour la possession d'Auberi, et par reporter sa tendresse sur Gasselin. On ne voit pas bien pourquoi le jour qui éclaire le mariage de Guibour avec Auberi n'est pas en même temps choisi pour consacrer celui de Gasselin avec Seneheut. Auberi a voulu que son écuyer se montrât digne de cette union, en faisant la conquête de la Bourgogne, et ce retard est l'origine de toutes les aventures de la seconde partie.

Il y avait dans les profondeurs de la forêt des Ardennes un insigne brigand, qui avait élevé son repaire sur la roche d'Oridon, située dans le voisinage de la ville de Bouillon, vers l'endroit où la Semoie se réunit bruyamment à la Meuse. Lambert d'Oridon a d'immenses trésors et une armée de complices. Il passe l'été dans les plaisirs de la chasse et de la débauche, et l'hiver, il fait une guerre implacable aux orphelins sans défense, aux veuves, aux bourgeois, et même aux barons de toute la contrée. Il a entendu parler de la beauté de Seneheut, fille et héritière de la reine de Bavière; il prend alors la résolution de devenir l'époux de la jeune princesse. En conséquence il se présente aux portes de la ville de Bavier (capitale de la Bavière), monté sur le bon cheval Papillon, et suivi de quinze sommiers chargés de fourrures, d'or et d'argent monnayé, de coupes vermeilles, de vaisselle et de toute espèce de richesses :

Ms. 7227 5, fol. 202.

Quinze somiers a fait appareillier;
Les quatre fist de blans haubers chargier,
De beles armes et d'espées d'acier,
Et de samis qui moult font à prisier.
La véissiés tantes coupes d'ormier,
Tant vair, tant gris, et tant hermine chier.
Ès autres n'ot arme ne hanepier,
De l'or d'arrabe i fait metre un sestier,
Un torniquier et un riche encensier;
Si fist porter d'or fin un gent mortier
Et le pestel, por le poivre broier,
Tantes escuieles et tant bons chandelliers,
Et tante espice i fist avec chargier.

Parmi la vaisselle, il y avait surtout une coupe du travail le plus merveilleux :

Ibid., fol. 204.

Rois Salemons l'ot faite menouvrer,
Li rois Artus l'ot si faite fermer

Et parmi fist le soleil compasser,
Et les estoiles qui moult reluisent cler.
Se cinquante home seoient au souper,
Ne sevent tuit tele vie mener,
Par le palais ne venir ne aler,
Froter l'oreille ne la teste crosler,
Qu'on ne le voie en la coupe d'or cler.

Auberi, ébloui de tant de magnificence, croit tout ce que Lambert lui raconte de leur communauté d'origine : « Dreux, lui dit Lambert,

« Drieves fu fiz à l'Ardenois Renier, Ibid., fol. 203.
« Et Reniers fiz au preu conte Richier;
« Mes peres fu, drois hoirs de sa moillier.
« Bazins fu fiz Guillaume le Pohier,
« Li vostres peres, qui moult fist à prisier,
« Freres mon pere, et l'ot durement chier.
« Pour ce m'en vieng ci à vous acointier,
« Et vous vouldrai de mon avoir laissier. »

Cela dit, il étale ses trésors et invite Auberi à les accepter. Comme les écuyers les transportaient déjà dans les coffres du roi, voilà que se présente Seneheut, dont la beauté illumine toute la salle. Lambert demande à l'embrasser; mais la jeune fille refuse obstinément, et les soufflets que lui prodigue Auberi pour la rendre plus affectueuse n'ont d'autre effet que de la faire sortir en fondant en larmes. Lambert ne se décourage pas. Comme il a, dit-il, l'intention de faire le voyage de la terre sainte, il voudrait, avant de partir, confier ses domaines à son cousin Auberi, car il n'a pas d'héritier plus proche; et le Bourgoing restera maître de tout, si Lambert, comme il y a lieu de le supposer, ne revient pas d'Orient. Auberi remercie avec attendrissement; mais ne voudra-t-il pas venir juger par lui-même de l'étendue et de la valeur de tout ce qu'on lui réserve? ne sera-t-il pas curieux de voir le superbe château d'Oridon? Le voyage est résolu : vainement la sage Guibour conjure-t-elle son mari de ne pas suivre l'étranger; Auberi n'écoute que Lambert, et bientôt le pont-levis du château d'Oridon se referme sur lui et sur les cinquante chevaliers qui composent son escorte.

La sérénité de Lambert prévient d'abord les soupçons d'Auberi. Le Bourgoing admire surtout la beauté des nièces de son hôte, et Lambert en prend occasion de railler l'âge avancé de la reine Guibour :

Ms. 7227⁵, fol. 105.

« Moult me merveil quel fut vostre pensée
« Quant celle vielle fu de vos esposée.
« Chascun jor est baignie et estifée,
« Mais ne li vaut, sa biauté est allée.
« Je ne di pas ne soit preus et senée,
« Mais trop est vielle et froncie et ridée. »

Sur ce point Auberi n'entend pas raison, et menace de son brant acéré quiconque médira de la meilleure femme qui jamais ait bu de vin. On se met à table : le dîner est d'une extrême recherche. Les vins les plus forts y sont prodigués; mais il n'est pas facile d'enivrer Auberi. On se lève enfin de table; on parle du coucher, et les cinquante chevaliers bavarois sont conduits dans autant de cellules séparées qui leur serviront de prison. Lambert ne quitte pas son hôte : en parlant d'aventures, il fait venir de nouveaux vins, servis par ses deux charmantes nièces. « Ces demoiselles, dit-il, sont à votre « commandement, elles contribueront à l'agrément de votre « nuit; voyez comme elles sont belles! Ah! sire Auberi, « quelle mauvaise pensée vous avez eue d'épouser la vieille « Guibour! » Le Bourgoing n'était pas encore ivre; Lambert, comme dernier expédient, a recours à la musique :

Ms. 7227⁵, fol. 206.

« Sire couzin, moult faites à prisier;
« Or chanterai por vous esbanoier,
« Je sai de geste les chancons comencier,
« Que nus jougleres ne m'en puet engignier;
« Je sai assez dou bon roi Cloevier,
« De Floevent et dou vassal Richier. »
Dont comenca Lambers à flaboier,
Et à chanter hautement sans dangier;
A chascun vers li fait le vin baillier.

Ici par « vers » il faut entendre chaque couplet des chansons de geste du roi Clovis, de Floevent et de Richer, qui paraissent être le *Fiovo* et le *Rizieri* des *Reali*. Enfin Auberi cède à tant de séductions, il s'endort; on le transporte dans un lit somptueux, où les deux jeunes filles se placent à ses côtés :

La Reali di Francia, liv. I, c. 4 et suiv., c. 29 et suiv.

Vosist ou non, les fait au duc aler;
Dejouste lui s'alerent acouder,
Si le comencent moult bel à tastoner;
Li dus s'endort qui mal n'i sot penser.

Le lendemain, Lambert ouvre avec fracas les portes de la

chambre ; à la vue de ses deux nièces couchées avec Auberi, il s'emporte en malédictions. Les droits de l'hospitalité ont été violés, et, pour récompense du bon accueil qu'il a reçu, le Bourgoing a déshonoré ses nièces. La peur s'empare alors d'Auberi ; il conjure, il supplie, il offre tous les genres de réparation pour racheter sa vie. En général, les héros de nos chansons de geste, quand ils ne sont pas revêtus de leurs bonnes armes, se montrent timides et pusillanimes. Lambert feint alors de se laisser attendrir : il pardonnera, si Auberi lui fait épouser Seneheut, et s'il amène lui-même la jeune fille dans une abbaye voisine, où le mariage sera célébré devant ses yeux. Auberi promet tout ; il laisse en otage ses chevaliers dans Oridon, et revient tristement à Bavier.

Comme, aux yeux d'Auberi, tout cédait à la nécessité de remplir une promesse faite sur les saintes reliques, il a recours à la ruse pour décider Seneheut à se rendre à Clarenson. Gasselin, son fiancé, a, dit-il, reçu la Bourgogne en fief du roi Pepin ; il est arrêté dans une abbaye de moines, et c'est chez eux qu'il veut lui donner l'anneau de mariage. Seneheut ne doute pas de la sincérité de son beau-père ; elle se met en marche, et c'est à Clarenson qu'elle apprend la vérité. Toute résistance est inutile ; Auberi, qu'elle accable de reproches, lui demande pardon de la violence qu'on lui a faite, et lui promet d'ailleurs de venir bientôt la délivrer. En effet, peu de jours après le mariage, l'armée des Bavarois et des Bourguignons vient réclamer la princesse. Gasselin d'un côté, et Auberi de l'autre, contraignent l'odieux Lambert à se renfermer dans Oridon, et la princesse Seneheut, aisément délivrée, épouse tout de bon son ami Gasselin.

Il faut maintenant obtenir une vengeance plus complète de Lambert : les Bourguignons et les Bavarois commencent le siége d'Oridon. Après une foule d'incidents qui ont leur genre d'intérêt et de nouveauté, le roi de France intervient entre les deux partis, et l'or de Lambert rend l'accommodement facile. Auberi promet de tout oublier ; mais Gasselin ne veut pas entendre parler de paix, et Lambert, instruit de ses dispositions, combine une double vengeance inattendue. Comme il se rendait à la cour du roi Pepin dans la compagnie d'Auberi, celui-ci témoigne le désir de s'arrêter à Saint-Denis pour y faire son offrande aux matines du lendemain. Gasselin les suivait, et s'était fait décrire le costume de l'un et de l'autre ; mais Lambert avait eu soin de changer de man-

teau avec son compagnon de voyage. Gasselin, à la faveur de l'obscurité, se glisse sous les piliers de l'église, approche de l'autel, distingue le manteau de Lambert, et, victime de son erreur, frappe mortellement son oncle bien-aimé, en croyant punir son plus cruel ennemi.

Cette partie de la chanson a quelque chose de vif et de dramatique. Les derniers moments d'Auberi, les remords de Lambert, les honneurs funèbres rendus au Bourgoing, tout mérite l'attention de l'antiquaire et du littérateur. Le poëte aurait bien fait de s'arrêter là : malheureusement il faut encore le suivre dans les incidents d'une guerre interminable. Lambert est enfin tué de la main de Gasselin, qui, héritier du royaume de Bavière, devient le père de Naime, le célèbre conseiller de Charlemagne.

Nous ferons remarquer dans ce long ouvrage un petit nombre de curiosités de langage et d'indications topographiques :

« Corner la bondie » répond à sonner la retraite, ou donner le signal de la soumission. Lambert d'Oridon, quand on l'exhorte à faire amende honorable au Bourgoing, répond :

Ms. 7227 5, fol. 225 v°.

Ainsois en iert mainte lance croissie,
Maint chevalier mort et geté de vie;
Volez vos dont que corne la bondie?
Il m'est avis ce seroit vilonie.

Pendant le siége d'Oridon, un clerc, bon nécromancien, appelle Lucifer, et l'oblige à reconduire sur son dos deux illustres prisonniers de Lambert dans le camp des Bourguignons. Voici le portrait qu'on nous fait du démon :

Ibid., fol. 247.

Rogiers fu sages qui lisoit la lecon;
Tant conjura l'anemi par son non
Que vint à lui, accorrant le troton.
Plus estoit noirs que dire ne poons,
Moult ot hidous le vis et le menton,
Et si estoit velus come gaignons;
Li poil li gisent sor le col environ,
Lonc ot le nés et rebrichiés en son,
Et la langue ot rouge come charbon,
Et si grant goule com l'uis d'une maison.

Quelques détails topographiques peuvent servir à mieux déterminer la situation du repaire d'Oridon. Nous avons

vu qu'il était entouré par les eaux de la Semoie et d'une autre rivière, qui toutes deux se jetaient avec fracas dans la Meuse. Pour s'y rendre, les Bourguignons passent d'abord à Mouzon, puis coupent une partie des bois qui les séparent du château. Durant le siége, Auberi, voulant faire le dégât dans toute la contrée, s'éloigne de deux grandes lieues, et campe sous les murs de Mézières : Ibid., fol. 225.

Les pavillons osterent maintenant; Ibid., fol. 228.
Deus grans fors lieues, si com trovons lisant,
De soz Maizieres, lès un tertre pendant,
Se sont logié en un pré verdoiant.

De là, ils ravagent et incendient les places voisines, entre autres Orimont ou Orchimont l'abbaye :

Plus ot dolor en cel petit mostier
Que il n'en ot à Saint Gerin mostier,
Où mist le feu Raous li losengier.

C'est une allusion à la chanson plus ancienne de Raoul de Cambrai. Toutes ces circonstances nous feraient volontiers reconnaître l'emplacement d'Oridon dans celui que Château-Regnaud occupe aujourd'hui. L'histoire de Lambert ne serait-elle qu'une contrefaçon de la légende des Quatre fils Aimon?

Le rusé Lambert, pour échapper à la poursuite de Gasselin, se rend à Paris, et décide le châtelain ou gouverneur de cette ville à en fermer les portes à son ennemi, tandis que lui-même passe de l'autre côté de la rivière et s'avance sur le chemin de Corbeil, où il compte retrouver le roi. Cependant Gasselin, furieux de ne pouvoir entrer dans Paris, lance son cheval dans la Seine et rejoint bientôt Lambert. Celui-ci l'attend d'abord de pied ferme, puis, craignant d'être vaincu, se rapproche de Paris, dont il espère que son ami le châtelain lui ouvrira les portes; mais Gasselin le devance encore, et, le forçant à accepter un dernier combat, l'atteint d'un coup mortel :

Gasselin lors descendi en l'erbage, Ibid., fol. 271
Si li osta le hiaume de Cartage,
La teste a pris, que n'en volt autre gage.
L'arme s'en va, li cors chiet en l'erbage.
Puis dist deux mots Gasselins au cuer sage :
« Lambers, dist il, or as ton avantage,

« Trestout cest pré te doins en heritage. »
Dou pré lui done en tel point l'avantage;
Puis n'en perdi le nom en son eage,
Le Pré Lambert l'appelent fol et sage.

Nous regrettons de ne plus retrouver ce nom de « Pré-Lam-« bert » sur les bords de la Seine, à la sortie de Paris, vers le chemin d'Orléans et de Corbeil. Il est au moins certain qu'il était encore usité au XIIIe siècle, époque de la rédaction d'Auberi le Bourgoing.

Anc. fonds, n. 7227 [3]; 7227 [5]; — La Vall., n. 50, anc. num. 2731.

Trois manuscrits nous l'ont conservée, et se trouvent à la Bibliothèque nationale. Le plus complet, le plus net et le plus exact est celui qui nous donne aussi le meilleur texte des poëmes de Gaidon et d'Amis et Amile. Il provient de l'ancienne bibliothèque de Colbert, et ne contient d'autre lacune que celle des deux ou trois derniers feuillets. Dans cet état, il comprend plus de vingt-sept mille vers. De nombreux fragments d'Auberi ont été publiés avec plus ou moins de soin et d'exactitude par M. Francisque Michel, dans son introduction à la chanson de Roncevaux; par M. I. Bekker, dans les prolégomènes de son édition du roman provençal de Ferabras, et plus nouvellement par M. Prosper Tarbé, dans un volume de ses Poëtes de Champagne. Malheureusement M. Tarbé a choisi ses extraits dans le plus incorrect de nos trois manuscrits, celui qui provient du duc de la Vallière, et qui avait été exécuté au mois de décembre 1298. Voilà pourquoi nous avons dû, pour nos citations, donner la préférence au texte du manuscrit de Colbert.

Reims, 1849, in-8°.

AYE D'AVIGNON.

C'est une branche de la grande geste de Girart de Roussillon et des Quatre fils Aimon. Doon, seigneur de Nanteuil, était le troisième frère de Girart. Exclu du pardon accordé par Charles Martel, Charlemagne ou Charles le Chauve aux autres membres de sa famille, il était mort exilé en Pouille; mais quand son fils Garnier revint en France, l'empereur l'admit au nombre de ses drus ou favoris.

Dans les allusions fréquemment faites aux aventures des parents de Garnier, le poëte s'en tient à la première par-

tie de l'histoire des Quatre fils Aimon. « Vous ètes, disent « les neveux de Ganelon à Garnier,

« Vous estes de la geste as Quatre fiz Aimon, Ms. 7989², fol. 85 v°.
« Que il geta de France, et Maugis le larron,
« Et puis misrent la terre en feu et en charbon,
« D'Orliens jusqu'à Loon ne laissierent maison,
« As espaus en Ardenne geterent mort Guion. »

Nos conjectures sont ainsi justifiées sur la haute ancienneté de cette légende des Quatre fils Aimon.

La geste de *Belle Aye, Aya* ou *Ayen*, commence par ces vers :

Seigneurs, or faites pès, que Diex vous puist aidier, Fol. 83 v°.
S'orrez bone chanson qui moult fet à prisier,
Si comme Charlemaine fist alever Garnier,
Et la franche roïne, qui moult le tenoit chier.
L'enfant fu preus et sages, en li n'ot qu'enseigner;
Quant li rois va en bois, ne le vot pas laissier,
Ou il porte son arc, ou il tient son estrier,
Et quant va en riviere, o lui maine Garnier.
Quant li rois veut dormir, Garniers est au couchier,
Et dit chansons et sons por le roi solacier;
Jamès n'orrez tel home por gent esbanoier.

L'action est placée après la déroute de Roncevaux et la guerre des Saisnes ou Saxons. Les fils et les neveux de Ganelon ont été maintenus dans leurs fiefs, et Bérenger, fils de Ganelon, est le compain ou l'ami particulier de Garnier de Nanteuil. Quand celui-ci arrive à l'âge de porter les armes, l'empereur, en l'adoubant lui-même, lui confère les premières charges de sa cour, celles de sénéchal et de gonfalonier. Les services qu'il rend bientôt lui donnent droit à quelque grand bénéfice. Antoine, duc d'Avignon, mort en combattant contre Guiteclin, n'avait laissé qu'une fille, nièce de l'empereur par sa mère. Charles la fait venir, et sans avoir égard aux intentions du père, qui de son vivant avait choisi Bérenger pour l'héritier de son fief et l'époux de sa fille, il offre Avignon et la main de la belle Aye à son dru ou fidèle Garnier.

Et Garniers tent la main, la dame a recéu; Fol. 84 v°.
Diex aïst ceste dame! si grant peine li crut!
Puis que li rois David ot Golias feru,
Et ocis à la fonde, dont li essamples mut,
Et Judas Machabée le roi Antiocus,

Et Gete de Loudite son compaignon Crassus,
Ne fut mais d'une guere tant chevaliers ferus.

Nous ne reconnaissons pas les deux personnages du troisième exemple allégué par le trouvère, mais ils figuraient probablement dans une chanson de geste non conservée. Cette scène rappelle d'ailleurs le début de la geste des Lorrains, quand Garin reçoit la main de Blanchefleur et le fief de Maurienne, que Fromont, jusque-là son ami, lui dispute; mais Bérenger avait un motif de réclamation que Fromont n'avait pas, c'est-à-dire la promesse du duc Antoine, comme Garin celle du roi de Maurienne; et si la cause avait été jugée par le conseil des pairs, Bérenger l'eût sans doute emporté. Il faut remarquer que ces fréquentes occasions de guerres générales ou privées, dans nos chansons de geste, font présumer l'ancienneté d'une rédaction primitive; car une fois que nos rois eurent renoncé à la disposition des fiefs, et que les bénéfices furent devenus le patrimoine des familles, les poëtes ne durent plus guère s'arrêter à ces vieilles sources, désormais taries, d'inimitiés et de querelles.

Bérenger jouait aux échecs, quand on lui apprend le don que Garnier vient de recevoir. Il abandonne aussitôt le jeu, et courant au-devant de Charlemagne:

Fol. 85.
« Hé! riches empereres! un mien don vous requier :
« C'est l'onor d'Avignon et la pucele Ayen
« Que me donna li peres tant dis com il vesquié. »
Et Carles li respont : « Aiés pais, Berengier,
« Je n'i fu ne nel sai, trop avez atargié. »
Et cil deront la presse, qui le cuer ot irié :
— « Nel pensés jà, fet il, sire compain Garnier,
« Que vos prenés la feme ne la terre à baillier,
« Car hui departiront les nostres amitiés.
« Jà ne vivrez o li demi an ne entier
« Que je ne vous en fiere de m'espée ens el chief. »
Quant s'ot li fils Doon de la mort menacier,
Il se tourna vers lui, doucement respondié :
« — Par la foi que vous doi, fort vin beustes hier,
« Ou moult avez dormi qui tant avez songié.
« Se si tost m'ociés com ci me menaciez,
« Dont serez vous la foudre qui descendra du ciel.
« La fame prenderai je, par les eux de mon chief;
« Dehez ait cui on l'offre, s'il ne l'ose baillier!
« Vous estes mes compains passé .IIII. ans entier,
« Je vous semons as noces, qu'o moi venez mengier. »
« — Je irai voirement, fet li dus Berengiers,
« Si vous rooignerai quant vous serés baigniez. »

La belle Aye entre alors en scène pour se ranger du côté de Garnier. Voici comme elle répond aux réclamations du fils de Ganelon :

« Sire dus Berengier, trop avez atendu. Fol. 85
« Avez vous esté mort que soiez revescu?
« Trop avez demoré, à droit avez perdu.
« Ne chaciés mès le cerf que vous avez méu,
« Car Garniers de Nantuel a le cerf conséu. »
Dient par le palais : « Tel pucele ne fu,
« Jà qui l'aura à fame ne sera confundu. »

Ces débats de paroles ont ici le dénoûment ordinaire, c'est-à-dire des coups de poing reçus et rendus par Garnier, qui garde le fief et épouse la belle Aye.

Bérenger, ses parents et ses amis, songent alors à la vengeance. Ils accusent Garnier, et prétendent qu'un jour, à Verberie, peu de temps après le supplice de Ganelon, le fils de Doon de Nanteuil leur proposa de tuer lui-même l'empereur pour venger son père. Le crime, disaient-ils, leur avait fait horreur, et telle était la cause de la haine de leur famille contre Garnier. Il faut, en cet endroit, remarquer cette mention de Verberie dans l'Ile de France, célèbre maison des rois de la première et de la seconde race. Haguenon est ici fréquemment désigné comme l'oncle de Bérenger. Or, on sait que ce favori de Charles le Simple fut un des prétextes du soulèvement général des barons contre ce prince. Le caractère de Gane ou Ganelon ne serait-il qu'un écho de la haine générale contre Haguenon?

L'accusation des traîtres devient l'occasion d'un combat singulier entre Garnier et Aubouin. Le champ clos est à Soissons, et toute la cour de l'empereur y assiste. Garnier s'y prépare par une vigile ou veille dans l'église Saint-Gervais, et par de riches offrandes :

Il offrit de besans qui bien valoit cent libres, Fol. 88 v°.
Et Aye la duchesse et noches et afiches.
Encor sont el mostier en saintes filatieres.

On retrouve ce mot de « noches » dans la chanson de Roncevaux, où il paraît signifier « bracelets. » Garnier monte sur son bon cheval Baucenet, et se couvre la tête d'un heaume acheté d'un juif nommé Matol, fils de Mathan, et qu'un païen avait trouvé jadis à Jérusalem dans un cercueil de

porphyre. Ce duel judiciaire, longuement décrit, ressemble à tous les autres. Les amis de Bérenger voyant faiblir leur champion, fondent à l'improviste sur les Francs, qui avaient prévu leur perfidie; ils sont battus, et Aubouin reconnaît, avant d'être pendu, la fausseté de l'accusation :

Fol. 104.

« Je me rent pour vaincu par devant maint baron.
Pour ce ne di je pas que cuide avoir pardon,
Ne à l'ame de moi nule remission;
« Se je vois en enfer, selon m'entencion,
« Je trouverai laiens mon oncle Ganelon,
« Pinabel de Sorente et mon parent Guion;
« Nous serons moult grant geste en cele region. »

Le poëte aurait pu s'arrêter là. Mais à peine les traîtres, toujours secrètement favorisés par le roi, ont-ils fait une paix simulée avec Garnier, que celui-ci part à la tête de l'armée française, pour défendre le royaume d'Anséis de Cologne, menacé par les Sarrasins. Belle Aye s'éloigne de la cour, et reprend le chemin d'Avignon. Au milieu d'une sombre forêt, les traîtres massacrent les gens de son escorte, et s'emparent de la duchesse qu'ils allaient déshonorer, si les amis de Garnier, avertis à temps, n'avaient fini par la délivrer et la protéger jusqu'aux portes de la ville. Bérenger les suit bientôt, et met le siége devant les remparts. Un jour, Belle Aye, appuyée sur les créneaux, aperçoit de loin le fils de Ganelon, qui convoitait son fief encore plus que sa personne :

Fol. 111.

Et Aye la duchese fu as estres des murs,
Et Berengiers de fors, soz les loriers foillus;
De merveilleus contreres ont lor lettres tenus.
— « Dame Aye la duchese, dist li dus Berengiers,
« Li corages de fame si est vains et legiers,
« Car ensement se torne come li espreviers.
« Par fame vint en terre li premerains pechiers,
« Dont encor est li siecles penés et traveilliés.
« Par vous vint ceste guerre et cest grant enconbrier ;
« Vous avés fet fol change de moi et de Garnier. »
— « Berengier, dist Ayen, bien savez preechier ;
« Se vous chape et corone et sautier aviez,
« Jà por un sermon fere ne vous estuet changier... »

Mais Bérenger sait aussi bien combattre que sermonner; il donne un assaut décisif, pénètre dans Avignon, et, maître de la fière duchesse, il ne manque pas de lui rappeler ses anciennes railleries:

« Aye, dist Berengiers, or ai ce que je veil; Fol. 114 v°
« Souvent en ai veillié, n'i dormirent mi oeil,
« Or ai je le cerf pris que je tant chacier seul. »

Tandis que Belle Aye est prisonnière dans le château de Grailemont, Garnier de Nanteuil revient avec Charlemagne d'une expédition contre les Sarrasins d'Espagne, sans que le poëte ait pris la peine de nous dire comment, des bords du Rhin, l'armée française avait pu si rapidement franchir les Pyrénées et soumettre l'aumaçor de Cordes ou Cordoue. Garnier court assiéger Grailemont : la place était sur le point de se rendre, quand Bérenger qui la défendait se décide, comme le vieux Fromont dans la geste des Lorrains, à fuir en Espagne, emmenant avec lui ses trésors et la belle duchesse. Il s'abouche la nuit avec le maître d'une nef, dite de Saint-Basile, qu'il achète à deniers comptants. Elle renfermait des vivres pour une année; un fauteuil d'ivoire était sur le pont. C'est là qu'on place Belle Aye, en disposant au-dessus d'elle une tente d'honneur. Pendant que Garnier, entré dans Grailemont, se désole de ne plus y trouver sa femme, les mariniers font, en s'éloignant du rivage, tout ce qu'ils peuvent pour distraire la duchesse :

Gamions li cortois fist un lai en sa rote. Fol. 115.
Ce est icele chose qui miex la reconforte.

Ils découvrent les îles Baléares, et débarquent à Aigremore,

Une cité qui sist ès isles de Maiogres. —
Seigneur, icelle terre ele est toute par isles...

Ce dernier vers offre la seule observation géographique dont il soit permis de reconnaître l'exactitude. Le roi du pays, nommé Ganor, va maintenant jouer un des premiers rôles. On l'avertit qu'une nef qui porte des chevaliers et une jeune dame est entrée dans le port de la ville. « Elle arrive « fort à propos, dit Ganor; je ne suis pas marié, cette dame « sera ma femme. » Il s'avance au-devant des Français, qui lui demandent des soudées pendant un an. Ganor les retient, et, la vue de Belle Aye le confirmant dans sa première résolution, il ajoute :

« Et neporquant me dites qui est si belle dame? Fol. 116
« Que quelle soit à vous, ou cosine ou parente,

« Se bel vous est et bon à fin or la me vendre,
« A moillier la prendrai, si en ferai ma fame. »

Ce n'était pas le compte de Bérenger. « Roi, dit-il, l'usage « en France n'est pas de vendre ainsi nos épouses. » — « Mais « c'est le nôtre, réplique Ganor. Tout cheval et toute femme « qui viennent ici nous appartiennent. Je veux bien cepen- « dant vous payer cette dame à or fin. » L'entretien ne pouvait manquer de s'animer. Les Français tirent leurs épées, et font mourir plusieurs Sarrasins. Ganor s'enfuit, tous les habitants prennent l'alarme et fondent sur les étrangers :

Fol. 116 v°. De totes parts de mer les acueilent tant fort,
Com li chien le cengler quant est navrés à mort.

Ils sont tous chargés de chaînes et conduits en prison, tandis que Belle Aye maudit Bérenger, et regrette Garnier son ami. Ganor essaye de la consoler à sa manière :

Et Ganor respondi qui le roman sot dire :
« Ne vous esmaiés mie, belle seur, douce amie,
« Se vous me volés croire, et Mahon vous aïe,
« Je vous prendrai à fame, que de moillier n'ai mie.

Il n'essaye pas de lui alléguer d'autre raison. Belle Aye lui raconte alors son histoire. Celui qui l'a conduite à Maiogre est Bérenger, le fils de ce Ganelon qui livra jadis les pairs de France à Marsile; et si le roi voulait la renvoyer au duc Garnier, il recevrait en échange quatorze fois son pesant d'or :

Fol. 118. « Plus de quatorze fois vous en serai pesée;
« Mais s'aviés or fourches faites et aprestées,
« Là desus cel haut pin, en cele roche lée,
« Là où fust encroés Berengiers et ses freres,
« La moie amor, biau sire, vos esteroit donée. »

Mais la complaisance de Ganor ne va pas jusque-là. Bérenger, comme fils de Ganelon, a droit aux égards de tous les Sarrasins. Ganor l'enverra donc au roi d'Espagne, et Belle Aye restera près de lui.

Ainsi conduit à la cour de Margoire, fils de Marsile, Bérenger reçoit un accueil amical, et finit par épouser la princesse Plumboie, fille du roi :

Fol. 119. Or oiez du glouton come il desment sa loi;
Il a prise la fame qui Sarrasine estoit.

Devenu le conseiller de Margoire, il lui persuade de redemander Belle Aye au roi Ganor. « Car, dit-il, elle est la « nièce de Charlemagne ; et si vous pouviez avoir un fils de « son corps, il vous serait permis de prétendre à la couronne « du roi de Saint-Denis. » Bérenger faisait, comme on voit, bon marché de la loi salique. Cette espérance séduit le roi d'Espagne ; il envoie demander la belle Aye à Ganor, et ses messagers, en cas de refus, doivent le menacer d'une guerre terrible :

« Et se vous ce ne faites, plus grant gent vous ameine Fol. 119 v°
« Que li rois Menelaus ne conduit pour Elaine. »

Ganor, auquel on cite ainsi l'exemple des Troyens, répond comme eux qu'il ne rendra pas la femme de Garnier, et qu'avant de se séparer d'elle, il quittera plutôt la religion de Mahomet.

Tandis qu'il se prépare à résister aux Sarrasins d'Espagne, Aye est conduite dans la tour Aufalerne, dont le trouvère fait une description assez poétique :

Ileques fu dame Aye la duchoise en prison, Fol. 120 v°
N'ot messe ne matines, ne vespre ne sarmon ;
Ne ne set riens du siecle, ne quant les festes sont ;
Il i ot trois roïnes qui bien la serviront
Doucement, par amor et par devocion ;
Il li mostrent la loi Tervagant et Mahon.
Mais foi porte si bone Garnier le fil Doon,
Onques envers nul home n'en ot conversion.

En général, notre poëte se préoccupe assez peu de la question religieuse ; on en verra d'autres preuves. Nous sommes bientôt transportés en France, dans le château d'Avignon :

Ce fut à une feste du baron saint Michié, Fol. 121
Que li cerf sont de gresse, et l'en les doit chacier.
Garniers, le fils Doon, repaire d'archoier ;
Li bers se destorna en l'onbre d'un vergier,
Par desoz l'erbe vert pour son cors refroidier.
Une chanson fet dire de Robert le coier,
Et de la bone foi Enguelas sa moillier,
Com garirent de mal lor seigneur Olivier.
Quant li dus l'ot oïe, si li membra d'Ayen ;
Plus d'une grant lieue alast on loing à pié,
Ains qu'il déist un mot ne que il respondié.

Un pèlerin vient alors le tirer de sa profonde rêverie; il arrivait d'Espagne pour enrôler des soudoiers au compte du roi Ganor, attaqué par le fils de Marsile à l'occasion d'une dame la plus belle du monde, nommée Aye d'Avignon. Garnier n'hésite pas à faire le voyage, lui dixième des chevaliers. Il achète une grande nef, dont la description ne laisse pas d'être instructive. Dans les étables, ils placent leurs chevaux; dans les réservoirs, l'eau douce qui doit les abreuver. Ils tapissent les bords d'écus et de lances, en cas de combat; ils y font entrer des chiens et des faucons pour la chasse, des provisions pour une année. A l'arrière, là où l'on attache la chaloupe, sera la chambre occupée par les comtes; en avant sera placé le dragon à la bouche béante, dirigée vers le point où ils vont; enfin trois voiles seront tendues, pour servir à tous vents :

Fol. 122. Ilec sont les estables où li cheval gierront,
Et i metent douce iave dont les abevreront.
Et le bort bataillerent où il se combatront,
Et ont escus et lances dont batailles feront.
A un an tot entier i metent garison,
Et y metent de chiens, d'outors et de faucons,
Toutes plaines les males d'or cuit et de mangons;
Et au chief par derriere où l'estrument metront,
Ot une chambre close où li conte gierront.
Et devant, ens ou chief ot un pomel reont,
Et une image painte en guise de dragon,
La grant gueule baée tot droit là où iront;
En la nef ot trois voiles qui à toz vens corront.

Ils arrivent et sont présentés à Ganor, auquel ils cachent leur véritable nom et le but de leur voyage. Quelques jours après, pendant une chasse, Garnier et ses amis passent devant la tour où Belle Aye est enfermée :

Fol. 124. A la fenestre fu la duchoise enclinée,
Et vit les sodoiers venir parmi la prée,
De la fouce de mer ont les colors muées.
Trois fois s'écrie en haut, à sa vois qu'elle ot clere :
« Vos, sodoiers de France qui m'avez trespassée,
« Parlez un poi à moi, car de France sui nee;
« Si me dites nouvelles de la douce contrée. »
Ot le li dus Garniers, s'a la teste levée,
La dame le conut qui ot la face lée:
— « Hé! gentis hom, dist ele, com m'avez oubliée,
« Qui sui por vostre amor travaillie et penée,
« En aléunes terres vendue et tregetée! »

Elle tire alors de son doigt l'annelet dont elle avait été épousée, et qui contenait trois pierres fort précieuses. La troisième avait même été enlevée du paradis terrestre :

> Tout autresi estoit come chose faée,
> Fame qui l'ait au doit n'ert jà desvirginée.

Ibid., v

Il semble que Belle Aye eût mieux fait de ne pas s'en dessaisir, même au profit de son mari ; mais elle voulait à tout prix se faire bien reconnaître. Nous remarquons dans cet agréable récit deux mots que les glossaires n'ont pas recueillis. Le premier est « fouce, » écume de mer ; le second, « aléunes, » qui répond sans doute à l'adjectif *alienus*, étranger.

Garnier tue de sa main Bérenger dans une grande bataille que perdent les Sarrasins d'Espagne. Maiogre est délivrée : et quand les dix chevaliers français demandent leur congé, le bon roi Ganor les prie de demeurer dans ses États durant le voyage de la Mecque qu'il se croit obligé d'accomplir. Garnier y consent ; et dès que le roi s'est mis en route, il rend la liberté à Belle Aye. C'était bien abuser un peu de la confiance du roi Ganor ; mais du moins ne veut-il pas emporter un denier du trésor dont il avait la disposition. Avant de reprendre la route de France, il délivre aussi de captivité deux parents de Bérenger ; et quand il est de retour dans ses terres, il les marie même à ses deux sœurs. Puis, Aye devient enceinte, et met au monde un fils, qui ne devait pas être moins fameux que son père :

> Ce fu Gui le Sauvage, qui guerre ot à Carlon.

Fol. 129

Nous devrions croire la chanson finie ; mais le trouvère se hâte d'ajouter :

> Encor ne faut pas ci, ce sachiés, la chanson ;
> Qui plus n'en chanteroit, du mieus i lairoit on.

Nous allons donc retrouver Ganor. Il revient de la Mecque, et grande est sa douleur en apprenant comment Garnier avait enlevé Belle Aye, et l'avait conduite en France. Il prend le parti de suivre à son tour les traces du ravisseur. Arrivé devant Avignon pendant l'absence du duc, il aperçoit la duchesse comme elle revenait du moutier. Il la salue. Belle Aye, qui l'avait à peine regardé quand elle était à Maiogre.

le reconnaît d'autant moins qu'il avait, suivant l'usage de France, laissé croître sa barbe et revêtu le costume des écuyers de Vermandois. D'ailleurs il était beau, bien fait de sa personne. Comme elle s'entretenait avec lui, le roi tire son gant, laisse voir une main blanche et délicate, et à son doigt une bague de prix. La dame alors, par une indiscrétion assez peu louable, tire l'anneau du doigt de Ganor, qui se prête galamment à cette douce violence; et c'est ainsi qu'elle se prépare de nouveaux malheurs. Nous citerons quelques heureux détails de cette partie du récit:

Fol. 129. Li rois ne se vout tondre, sa barbe laissa lors,
Mais le vis de devant ot il cler à fin or.
Par espaules fu lés, moult ot bien fait le cors,
Grailles par la cainture, et de moult biau deport...
Fol. 131. Ganor li arabis fu moult preus et courtois,
Il tenoit en sa main un baston de garois,
Puis a tret le gant destre qui estoit à orfrois;
Sa main ert belle et longue et blanche come nois,
Un anelet d'or fin ot en son petit doi,
A un gant d'Aumarie jà meillor ne verrois.

Belle Aye ayant regardé cette main et cet anneau avec la même complaisance,

Tant s'aproca de lui, l'anel lui trait dou doi.
Si li dist belement : « Biaux amis, ne vous poist? »
— « Non fait il, douce dame, dist Ganor, par ma foi,
« Et l'anel et le gant prenés, ce vous otroi. »
Fol. 131 v°. Mal vit Aye l'anel et le gant à orfrois,
Car par celle acointance se hebergea li rois.

Le lendemain, Ganor fait distribuer à tous les officiers de la duchesse un breuvage qui les endort. Il porte dans sa nef le petit Guyonet, fils de Belle Aye, lève l'ancre, et retourne dans ses États. Avant de partir, il a soin d'envoyer prévenir la duchesse qu'il lui rendra son enfant quand elle viendra le chercher elle-même. Belle Aye, l'instant d'auparavant, venait justement de rêver

Que sa cité ardoit en feu et en charbon,
Et avoit devant li deus ours et un lion.
Guyonnès ert devant trestout nus au perron.
Les deus ours la geterent en la gueule au lion.....

Cependant Garnier était à Nanteuil, dont il avait relevé

les murs, autrefois abattus par Charlemagne. L'empereur lui avait cherché noise, et bientôt était venu assiéger le château. Nous avons trouvé peu d'intérêt dans ces récits de combats, qui surchargent de nouveaux épisodes une chanson déjà trop compliquée. Il suffira d'en citer le début :

Ce fu à unes Pasques que yver se fenist, Fol. 133 v°
Que foillissent cil bois, que cil pré sont flori,
Et chantent li oisel et mainent grant delit,
Et li roussignolet qui dit : Oci, oci!
Pucelle est en effroi qui loing set son ami,
Tost change geune dame l'amor de son mari :
Lors tint Karles sa cour en France à Saint Denis.

Deux comtes, victimes des chances de la guerre, sont enterrés aux portes de Nanteuil :

Là, fors de la cité, ot un bruel de sapin, Fol. 137.
Et une grant chapele du baron saint Martin,
Et un viel cimetiere où fourchent troi chemin,
Et une gente crois sor un perron marbrin;
Une fontaine issoit desoz l'onbre d'un pin.
Là coucherent les contes Girart et Aubouin;
Du sanc qui ist des plaies est senglant le chemin.
Plus de mil chevaliers i sont mat et enclin,
Qui tuit batent lor corpe por poor de leur fin.

Cette guerre finit par la mort de Garnier. Quand il se sent mortellement blessé, il se fait conduire auprès du roi, et lui recommande sa terre et la belle Aye. A quelque temps de là, Charles, séduit par les flatteries de Milon d'Ardennes, lui promet le fief de Garnier et la main de sa veuve, dont le temps avait épargné la beauté. Aye, après avoir inutilement résisté, obtient cependant le délai d'un an, pour aller prendre conseil de ses parents et des chevaliers de sa terre d'Avignon. Mais pendant qu'elle se désole, son fils Guyonnet, nourri dans le royaume de Maiogre, avait grandi : à peine adoubé chevalier, il avait délivré Ganor, et vaincu un amiral que le poëte nomme Baudas, par un souvenir incertain du calife de Bagdad. A la nouvelle de la mort de Garnier, Ganor sent renaître son ancien amour et ses espérances. Il offre à Guy de mettre à sa disposition une armée qui vengera son père et repoussera Milon d'Ardennes, à la seule condition qu'on lui permettra d'épouser Aye d'Avignon. Bien que Guy n'eût pas changé de religion, il trouve les vœux

de Ganor fort légitimes ; il promet tout ce que le roi lui demande, et la flotte des Sarrasins débarque sur les côtes de Provence. On devine aisément que Guy tranchera la tête de l'Ardennois Milon, qu'il punira les traîtres, et qu'il plaidera la cause de l'amoureux Ganor. Aye va la première remercier Ganor du soin qu'il prend de ses intérêts. Elle avoue que de pareils services enchaînent sa reconnaissance et ses affections. Quand les traîtres sont tués ou mis en fuite, le roi de Maiogre hasarde une déclaration : il demande à la belle Aye un don, et celle-ci le lui accorde, pourvu qu'à son tour il s'engage à lui en accorder un autre. C'est ainsi qu'en échange de la main de la belle veuve, le roi sarrasin consent à recevoir le baptême :

Fol. 157.

Puis a fait ses barons Ganor crestiener,
Et cil qui ne se vout à cel fait acorder,
Li rois Ganor li fet le chief del bu trancher.

La chanson finit avec le récit des noces de Ganor et de Belle Aye, qui conçut dès la première nuit un enfant, depuis nommé Antoine comme son aïeul. Le reste des aventures de Guy faisaient le sujet d'une autre chanson, que le trouvère se contente heureusement d'annoncer en achevant celle-ci :

Huimès commencera estoire à amender,
De la paine Guyon le fis Aye le ber,
Si com li parent Gane le voudrent defoler.

Le manuscrit s'arrête avec ce vers, et nous ne retrouvons quelque chose de la geste de Guy de Nanteuil que dans la première partie de la chanson de Doon de Nanteuil, son fils, dont la composition appartient au XIVe siècle. L'ancienne geste perdue de ce Guy semble indiquée par l'auteur du roman de *Flamenca,* lorsqu'il énumère les chants le plus en vogue parmi les jongleurs :

Raynouard, Lexique roman, tom. I, p. 11.

L'us diz del vallet de Nantoil. . .

N 7989 [1], fol. 83-157.

Pour la chanson de Belle Aye, elle est conservée dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale provenant de l'ancien cabinet d'Étienne Baluze. Il n'est pas antérieur aux premières années du XIVe siècle, et semble seul aujourd'hui renfermer cet ouvrage, que nous voyons signaler de très-

bonne heure. Ainsi, dans la *Gengle* et la *Contre-Gengle*, un jongleur, qui transpose plaisamment les titres de romans, se vante de savoir chanter d'Aye de Nanteuil et de Garnier d'Avignon :

Roquefort, État, etc., p. 293.

> Et si sai d'Aye de Nanteuil,
> Si come ele fu en prison;
> Si sai de Garnier d'Avignon.

Belle Aye mérite en effet d'être distinguée entre toutes les chansons qui retentissaient dans les fêtes publiques du moyen âge, et que conservait la mémoire des auditeurs. Un grand poëte tel que l'Arioste en aurait pu tirer plus tard un assez bon parti, bien que les caractères y soient indiqués plutôt que dessinés, bien que les aventures s'y succèdent sans offrir entre elles un lien solide et naturel. Il faut savoir au trouvère quelque gré d'avoir évité plusieurs des défauts ordinaires aux auteurs de la même classe : il se répète fort peu ; il profite assez heureusement des traditions admises avant lui ; il ne multiplie pas les aventures du même genre ; il sait nous intéresser à la seule femme qu'il mette en scène, à l'héroïne de la chanson ; enfin, sa versification n'est pas traînante et monotone. Nous y avons retrouvé quelques proverbes, entre autres :

> Assés vaut miex un tien que quatre tu l'auras.

Il est à croire que la légende est d'origine méridionale, et de fréquentes descriptions assez exactes de vaisseaux et d'embarcations permettent même de penser que l'auteur était né ou avait vécu sur les bords de la mer.

Jusqu'à présent la *Belle Aye* est restée inédite. Elle comprend environ quatre mille huit cents vers.

BATAILLE D'ALESCHANS.

Voy. ci-dessous Guillaume au Court nez, § xii.

BATAILLE DE LOQUIFER.

Voy. ci-dessous Guillaume au Court nez, § xvi.

BERTE AUX GRANDS PIEDS.

Voy. tome XX, p. 701-706.

BEUVE DE COMARCHIS.

Voy. tome XX, p. 706-709.

BEUVE DE HANSTONE.

Voy. tome XVIII, p. 748-751.

BRUN DE LA MONTAGNE.

Cette chanson, composée dans les dernières années du XIIIe siècle, ou même au commencement du XIVe, ne semble pas avoir été conservée dans son intégrité; mais la première partie, que nous avons sous les yeux, ne nous fait pas regretter beaucoup la seconde. Brun est le fils d'un bon et valeureux prince, nommé Butor de la Montagne. Ce Butor veut absolument, et malgré tous ses conseillers, envoyer le nouveau-né à la fontaine des Fées, située au milieu de la forêt de Broceliande. L'enfant, exposé sur le bord de la source, est, en effet, bientôt visité par trois dames blanches et belles à merveille. La première le doue de beauté, la seconde de valeur invincible; la troisième, mécontente d'avoir été prévenue par ses compagnes, décide que l'enfant aimera longtemps sans être aimé. Cela fait, le jeune Brun est ramené à la cour de son père. Une des trois fées se charge de son éducation, et disparaît quand il atteint sa quinzième année. C'est l'âge des exercices militaires et des engagements amoureux. Le varlet quitte ses parents pour courir à la recherche de la fée qui l'a nourri; il va d'abord visiter la fontaine de Broceliande, où les fées lui parlent d'une maison enchantée, dans laquelle il trouvera les moyens de se rendre à la cour d'Artus; il y rencontre aussi la dame qui doit payer sa tendresse de la plus noire ingratitude.....

Le seul manuscrit que nous ayons reconnu de la chanson

de Brun s'arrête en cet endroit. L'action n'a pas marché d'un pas fort rapide; car l'enfant n'est baptisé, peu de jours après sa naissance, qu'après un préambule de trois mille vers. Le style est traînant et sans originalité. L'ouvrage a cela de remarquable, qu'il semble inspiré par la lecture des derniers romans de la Table ronde. Artus est présenté comme le souverain de tous les génies et esprits fantastiques :

« Sachiés, mes mestres est desur tous souverains;
« Car il n'i a ne grieu, ne lutis, ne caldains
« Qui ne lui face homage et des piés et des mains...
« Sire, dist li varlès, je suis au roy Artu,
« Qui est rois des faés et tant a de vertu... »

Ms. de Baluze, n. 7989⁴, fol. 68 v°

Morgue ou Morgane, la reine des fées, est l'amante d'Ogier le Danois, qu'elle a emporté dans l'île d'Avalon. Pour la forêt de Bersilian ou Broceliande, située, comme on sait, en Bretagne, ce n'était pas le seul lieu de France où les fées se plussent à séjourner, et où l'on allât les consulter. Butor, avant de leur vouer son fils, ou, en d'autres termes, de le destiner, rappelle tous les endroits où l'on pouvait espérer de les rencontrer :

« Il a des lieus faés ès marches de Champaigne,
« Et ausi en a il en la Roche grifaigne,
« Et si croi qu'il en a ausi en Alemaigne,
« Et ou bois Bersillant par desous la montaigne,
« Et nonpourquant ausi en a il en Espaigne,
« Et tout cil leu faé sont Artu de Bretaigne. »

Ibid., fol. 11.

C'est-à-dire, tous ces lieux sont inféodés à Artus de Bretagne. Ici, comme dans le « Moniage Rainoart, » dans la geste de « Maugis » et vers la fin d'« Ogier le Danois, » la mention des fées est liée aux traditions bretonnes. Les auteurs des plus anciennes chansons de geste ne paraissent pas les avoir connues, et tout porte à croire que la vogue de cet élément merveilleux date de la rédaction française des romans de la Table ronde. Voilà pourquoi on fut conduit à regarder Artus comme le souverain de l'empire des fées.

Les premiers cinq mille vers de ce poëme nous ont été conservés par le manuscrit d'Étienne Baluze, qui renferme également « Aye d'Avignon. » Il ne paraît pas remonter au delà des commencements du XIVe siècle.

CHARROI DE NISMES (LE).

Voy. ci-dessous GUILLAUME AU COURT NEZ, § VI.

CHÉTIFS (LES).

Voy. ci-dessous LE CHEVALIER AU CYGNE, § III.

CHEVALERIE VIVIEN (LA) ET LA BATAILLE D'ALESCHANS.

Voy. ci-dessous GUILLAUME AU COURT NEZ, § XII.

CHEVALIER AU CYGNE (LE),

COMPRENANT : I. ANTIOCHE ; II. JÉRUSALEM ; III. LES CHÉTIFS ; IV. HÉLIAS ; V. LES ENFANCES DE GODEFROI DE BOUILLON.

On rencontre rarement, dans les chansons de geste, une date postérieure aux temps de la monarchie carlovingienne. Les rois issus de Pepin de Landen y figurent sur le plan le plus élevé; Aix-la-Chapelle ou Mont-Loon, c'est-à-dire Laon, sont considérés comme leur résidence ordinaire. Les guerres d'Orient n'y sont pas même indiquées, et les Roland, les Guillaume, les Garin, n'exercent leur valeur que sur les Maures du Midi, les Wandres, les Saisnes et les Slaves du Nord.

Il nous reste cependant une grande collection de vers monorimes inspirés par les événements de la première croisade. On la désigne sous le nom général de roman du Chevalier au Cygne, et elle termine la série chronologique des chansons de geste antérieures au XIVe siècle.

Les anciens jongleurs ou copistes qui formèrent un seul corps des différentes parties dont elle se compose, n'eurent dans cet arrangement aucun égard à leur importance respective ou à leur date; ils ne tracèrent même pas de ligne de séparation entre la tige primitive et les rameaux dont elle s'était bientôt enrichie. Comme nous l'avons dit ailleurs, la critique littéraire était encore loin de naître, et personne ne

se faisait une idée juste des différents degrés de la vraisemblance historique. Aujourd'hui qu'il nous appartient de suppléer à ce qu'on n'a pas fait alors, si nous trouvons, au milieu d'un amas confus de fables, un récit que ne désavoueraient pas les chroniqueurs les plus sincères, et où s'offrent à nous les événements, les personnages et les lieux que l'histoire nous avait rendus familiers ou nous avait inspiré le désir de mieux connaître, nous devrons nous y attacher de préférence, comme à la première et à la meilleure partie de l'œuvre entière.

La chanson du Chevalier au Cygne, dans sa disposition ordinaire, commence par l'histoire fabuleuse d'Helias, aïeul et premier ancêtre de Godefroi de Bouillon. Hélias est roi de l'Ile-Forte, pays qu'on n'a pas retrouvé sur les cartes; et les auteurs de cette première partie n'ont pas montré plus de respect pour la vérité dans les circonstances du mariage d'Ida, fille d'Hélias, avec Eustache de Boulogne, père de Godefroi. Si de cette première partie nous passions tout d'un coup à la dernière, nous serions du moins conduits en Orient, au milieu de quelques noms connus; mais la fiction n'y serait pas moins apparente. Il y est question du comte de Bourges Harpin, de Pierre de Caumont et de six autres chevaliers, qui seuls, et par un excès d'impatience, ont accompagné la troupe indisciplinée de Pierre l'ermite. Retenus prisonniers dans le fond de la Perse, ces braves chevaliers agissent à la manière des paladins de l'Arioste, et leur retour en Palestine est marqué par une suite de combats contre des dragons, des serpents et des chimères, bien que l'inventeur de tous ces contes n'ait certainement pas connu les exploits de Bellérophon ou les travaux d'Hercule. D'autres, dans l'intervalle, ont raconté les dernières expéditions de Godefroi, son mariage et sa mort; l'histoire de son successeur Baudouin; les aventures de Baudouin de Sebour; puis enfin la geste d'un héros entièrement chimérique, nommé le Bâtard de Bouillon. Ces diverses branches formant plus des cinq sixièmes du cycle, il n'est pas surprenant que les écrivains voués à la recherche exclusive des anciens documents historiques aient jusqu'à présent regardé la collection entière comme un énorme roman dont l'histoire n'avait pas à s'occuper. L'historien des croisades lui-même ne l'avait fait examiner qu'après avoir achevé son grand ouvrage; et s'il en est parlé dans la Bibliothèque des Croisades, c'est avec une telle légèreté, Bibl. des Cr., part. I, p. 273-277.

que deux manuscrits de notre Bibliothèque nationale qui réunissent les branches du poëme sont indiqués et décrits comme renfermant deux ouvrages entièrement distincts.

Il y avait déjà plus d'un siècle que les places publiques de nos villes et les cours de nos châteaux retentissaient des chansons de Garin le Loherain, d'Ogier le Danois, de Girart de Roussillon, de Guillaume d'Orange et des Quatre fils Aimon, quand arriva l'heure des croisades. A la vue de toute la chevalerie française attachant à ses cottes de maille le signe de la croix, abandonnant la patrie, entraînant avec elle les populations du Nord et du Midi, contemplant Constantinople, traversant l'Asie Mineure, pénétrant dans Antioche, et plantant l'étendard des chrétiens à la porte du saint sépulcre, croira-t-on que la verve des trouvères ait pu demeurer silencieuse, et qu'au retour, l'attention, l'intérêt et la curiosité d'une foule d'auditeurs n'aient pas accueilli les récits des pèlerins échappés aux dangers du pieux voyage? Non, sans doute; et la prise d'Antioche et de Jérusalem dut faire pâlir toutes les précédentes histoires de combats et d'aventures. Les clercs en rédigèrent de nombreuses relations latines, dans lesquelles les triomphes et les revers, les accidents heureux ou malheureux, tout fut expliqué par la dévotion des chefs ou la mauvaise conduite de l'armée. Leurs ouvrages abondent en apparitions, en miracles. Le courage personnel et l'habileté des généraux y tiennent peu de place, comme pour faire mieux ressortir la part de l'intervention divine. Dans les récits en langue vulgaire, on doit s'attendre à trouver les traces d'une autre influence : moins de visions miraculeuses, plus de chaleur dans les descriptions de batailles, plus de soin dans la mention des actes de vertu guerrière qui décident le succès, des actes de faiblesse qui le compromettent. Le clergé ne s'y montrera pas en première ligne : il n'y sera pas tout; mais, à cause de cela même, il y paraîtra plus grand, plus respectable. Enfin, comme il s'agira d'une expédition militaire, on doit penser que des narrations faites pour les guerriers, et souvent par des guerriers, seront plus animées et plus complètes.

Or, il est certain que plusieurs chansons de geste ont été composées par des contemporains et même des témoins oculaires de la guerre d'Orient. La chronique du prieur du Vigeois nous a signalé le nom de Guillaume Bechada, chevalier de profession, auteur d'un grand volume des gestes

Hist. litt. de la Fr., tom. X, p. 403.

de la Croisade, rimé en langue vulgaire, avant 1137. Cette chanson provençale de Guillaume Bechada ne nous a pas été conservée. Orderic Vital nous a donné le nom d'un autre poëte plus illustre. Guillaume IX, comte de Poitiers, en apprenant l'entrée des croisés dans Jérusalem, s'était croisé lui-même, et plus de cent mille hommes l'avaient accompagné en Orient. Quelques mois après leur arrivée dans l'Asie Mineure, les deux tiers de cette nouvelle armée périssaient sous le fer des Turcs ou dans les angoisses de la faim. Le comte de Poitiers; Harpin, comte ou vicomte de Bourges; Étienne, comte de Blois; Raymond, duc de Nevers, et quelques autres puissants barons, parvinrent cependant jusqu'à Antioche, et de là jusqu'à Jérusalem. « Quand le comte de « Poitiers, dit Orderic Vital, eut fait ses dévotions au saint « sépulcre, il revint en France avec plusieurs de ses compa- « gnons; et plus tard, comme il était d'un esprit agréable et « léger, il rappela, dans les nombreuses réunions, devant les « rois et les princes, les ennuis et les désastres de son voyage, « qu'il décrivit en vers accompagnés de modulations gra- « cieuses. *Pictavensis vero dux, peractis in Hierusalem orationibus, cum quibusdam aliis consortibus suis, est ad sua reversus; et miserias captivitatis suæ, ut erat jocundus et lepidus, postmodum prosperitate fultus, coram regibus et magnatis atque christianis cœtibus, multotiens retulit rhythmicis versibus cum facetis modulationibus.* »

A. Duchesne, Historiæ Normann. scriptor., p. 793.

Il ne serait pas impossible que la partie de la geste du Chevalier au Cygne relative à la prise de Jérusalem fût fondée sur la chanson plus ancienne de Guillaume Bechada, et que le récit monorime des malheurs et de la captivité d'une partie des pèlerins eût beaucoup emprunté au poëme de Guillaume, comte de Poitiers. Mais il suffit d'avoir établi que la première croisade fut plusieurs fois racontée en chants vulgaires par ceux-là même qui avaient pris le plus de part à l'expédition. Il n'en faut pas plus pour ajouter quelque intérêt à l'examen particulier de chacune des branches du Chevalier au Cygne. Nous commencerons par celle qui nous a semblé la plus ancienne comme la plus importante : la chanson d'Antioche.

I. LA CHANSON D'ANTIOCHE.

Il est parlé plusieurs fois, dans les écrits du XIII[e] siècle, d'un poëme chanté qu'auraient inspiré le siége et la prise d'Antioche. Giraut de Cabreira ou de Cabrière, trouba-

Hist. litt. de

dour, pour mieux montrer l'ignorance d'un jongleur, lui reproche de ne pas même savoir la moindre chose de cette chanson :

la Fr., tom. XX, p. 524. – Raynouard, Choix, t. II, p. 295.

E d'Antiochia
Non sabs que sia.

Voyez ci-dessus, p. 243.

Dans un autre grand poëme, publié récemment par notre collaborateur si justement regretté, M. Fauriel, l'auteur nous avertit en commençant que sa chanson est faite sur le modèle de celle d'Antioche, qu'elle est versifiée de même, et que pour la bien dire il faut se reporter au même air :

Senhors, esta canso est faita d'aital guia,
Com sela d'Antiocha e ayssis versifia,
Et sa tot aital so qui dire lo sabia.

Or, le chantre de la guerre des Albigeois écrivait de 1212 à 1220. On connaissait donc en Provence, à cette époque, une chanson de geste dont le sujet était la prise d'Antioche. Si la troisième branche de notre Chevalier au Cygne était composée dans le dialecte méridional, il serait assez naturel de la reconnaître pour cette *Canso d'Antiocha*, signalée par deux trouvères contemporains de Philippe-Auguste. Elle est, en effet, écrite en vers alexandrins ou de douze syllabes monorimes, et divisée en couplets d'inégale étendue, comme la chanson des Albigeois. Guillaume Bechada ayant chanté la première croisade, on serait alors aisément conduit à lui faire honneur de cette branche; mais l'examen attentif de l'ouvrage doit faire repousser de telles conjectures.

D'abord, notre poëme est écrit dans la langue dès lors la plus répandue en France, en Angleterre, en Italie, c'est-à-dire dans la langue d'*oil*. Si l'on objecte qu'il pourrait bien avoir été traduit du provençal, nous répondrons que l'auteur, peu favorable aux guerriers du Midi, prend, au contraire, un intérêt vif et constant à la gloire des chevaliers d'Artois, de Picardie et de Flandre. Il décrit à plusieurs reprises, et avec une complaisance marquée, la beauté des environs d'Arras; il s'arrête au nom demeuré fort obscur de plusieurs citoyens d'Artois. Ses héros de prédilection sont Robert, comte de Flandre; Hue de Saint-Pol, Thomas de Marle, et cinq à six chevaliers de moindre qualité, mais tous barons des provinces du nord de la France, tels que Raimbaud Creton, tige des seigneurs d'Estourmel; Foulque

l'Orphelin, Baudouin Cauderon, Renaut Porquet, Guillaume le Carpentier, tige des seigneurs de Melun; Lambert de Liége, etc., etc. Mais nous ne voulons pas réclamer l'honneur de la première composition d'une chanson d'Antioche en faveur, soit des Français du Nord, soit de ceux du Midi; nous nous bornons à rappeler que les Français de toutes les provinces, au commencement du XIIIe siècle, connaissaient l'existence d'une chanson d'Antioche, et que nous avons encore, sur le sujet que ce titre indique, une chanson de geste en roman du Nord, composée avant la fin du XIIIe siècle, et même avant la fin du XIIe.

Que la composition soit antérieure à la fin du XIIIe siècle, c'est ce qui résulte de l'examen du manuscrit conservé dans la bibliothèque de l'Arsenal, et qui ne paraît pas le plus ancien des six que nous avons vus. Ce manuscrit a reçu du copiste primitif la date suivante, placée à deux lignes de distance du texte: « Cest livre fu fais en l'an de l'incarnation « Nostre Seigneur Jhucrist M. CC. et LXVIII. » Ainsi, non-seulement la chanson d'Antioche, mais les autres branches du Chevalier au Cygne, toutes faites certainement après la chanson d'Antioche, ainsi que nous le démontrerons plus tard, ont été réunies avant 1268.

Le trouvère se nommait Richard le pèlerin; nous l'apprenons de celui qui a retouché son ouvrage :

> Cil qui la chanson fist sot bien dire les nons,
> Ricars li pelerins, de qui nous la tenons.

La Chanson d'Antioche, t. II, p. 260.

Son surnom semblait indiquer qu'il s'était mis en route dans l'intention de visiter le tombeau de Jésus-Christ, et non de combattre pour l'arracher à la domination des infidèles. Cependant il est difficile de croire qu'il n'ait pas suivi les croisés dans leur longue traversée, et qu'il n'ait pas été témoin des combats et des incidents qu'il raconte avec tant de détails et de vivacité.

Mais hâtons-nous de le dire : l'œuvre de Richard le pèlerin ne nous a pas été transmise dans sa forme originale. Elle a été repolie, renouvelée; et sans ce remaniement, rendu nécessaire par les vicissitudes de la langue vulgaire pendant toute la durée du XIIe siècle, il est à présumer que nous n'en connaîtrions aujourd'hui que le nom. Le rénovateur se nommait Graindor, et il était originaire, non pas de Dijon, comme le portait un seul manuscrit incorrect, mais de la

ville de Douai. Nous croyons pouvoir fixer l'époque de son travail aux premières années du règne de Philippe-Auguste, au temps où l'usage d'écrire les chansons de geste venait de s'introduire; où l'habitude de lire, substituée à celle d'écouter, avait rendu les juges plus délicats, et avait fait de la versification un art sérieux et difficile. On verra d'ailleurs plus loin que l'introduction de la chanson d'Antioche (Hélias) doit avoir été composée vers 1190; or cette branche, qui n'a pas été revue, accompagne toujours la révision de Graindor, et accuse les mêmes formes de langage. Cette preuve, à défaut de toute autre, nous aurait déjà paru décisive.

Graindor, après avoir revu le récit de la mort d'Aimar de Monteil, l'évêque du Puy, nous avertit qu'il ne poussera pas son travail au delà. Cependant nous voyons encore à la suite de cette déclaration plusieurs couplets qui appartiennent à la même branche, mais qui sont écrits dans un langage plus rude et plus obscur. Le dernier couplet du réviseur fait même double emploi avec le premier de ceux-ci, qui pourraient bien appartenir à la chanson originale, et nous offrir ainsi le moyen de juger du style et de la langue de Richard le pèlerin. La rédondance du premier de ces couplets, conservé avec le dernier de ceux de Graindor, est on ne peut plus heureuse; elle nous permet d'apprécier la nature des changements apportés à l'œuvre originale : nous voyons par là que Graindor n'a pas eu la mauvaise pensée de modifier l'ancien récit, et qu'il s'est contenté d'en polir la forme, d'en faire disparaître les répétitions et les obscurités.

La chanson d'Antioche ayant été publiée nouvellement, nous n'en donnerons pas ici une complète analyse; nous rappellerons seulement que c'est l'histoire très-abrégée du malheureux voyage de Pierre l'ermite, et très-circonstanciée de l'héroïque expédition de Godefroi de Bouillon jusqu'à l'entrée de l'armée chrétienne en Palestine. Richard le pèlerin a certainement été le guide de Graindor pour le voyage de Godefroi; mais nous doutons qu'il faille lui attribuer aussi l'histoire assez peu exacte des premiers pèlerinages de Pierre l'ermite et du comte de Clermont. Graindor peut avoir emprunté cette espèce d'introduction à Bechada ou au comte de Poitiers. Voici, dans tous les cas, son début:

Bibl. nat., Suppl. fr., n. 540 [8], fol. 59. —

Seigneur, soiés en pais, laisiés la noise ester,
Se vous volés chancon gloriose escouter.

Jà de nule millor ne vous dira jougler :
C'est de la sainte vile qui tant fait à loer,
Où Diex laisa son cors et plaier et navrer,
Et ferir de la lance et en la crois poser.
Jherusalem l'appele, qui droit la veut nomer.
Cil novel jougleor qui en suelent chanter,
Le vrai comencement en ont laisié ester;
Mais Grains d'or de Douai nel veut mie oublier,
Qui vous en a les vers tous fais renoveler.
Huimais porés oïr de Jhersalem parler,
Et de ceus qui alerent le sepulcre aorer;
Com il firent les os de par tout asambler...
De tel pelerinage n'oï nus hom parler.
Por Dieu lor convint tous mainte peine endurer,
Soif et caut et froidures, et veillier et juner;
Bien lor dut Dame Diex à tous guerredoner,
Et les ames à aus en sa gloire poser.

La Chans. d'Antioche, composée au commencement du XIIe siècle par le pèlerin Richard, renouvelée, sous le regne de Philippe-Auguste par Graindor de Douai.... Paris, Techener, 1848, 2 v. in-8

Après ce préambule, Graindor promet de raconter le voyage des compagnons de Godefroi, la prise d'Antioche, et même celle de Jérusalem. Cette grande histoire, ajoute-t-il,

Oï l'avés conter en une autre chancon,
Mais n'estoit pas rimée ensi com nous l'avons;
Rimée est de novel, et mise en quaregnon.
Et cil qui volentiers en entendra le son,
Diex li otroit qu'il ait de s'ame garison,
Que jà ne voie enfer, cele male maison!

Ibid., p. 6.

Ce mot de « quaregnon » a embarrassé les critiques et les auteurs de glossaires. On lui trouve ailleurs le sens de boîte, de carillon. Nous conjecturons aujourd'hui qu'il est employé comme synonyme de carnet ou cahier, *quaternio*. Graindor aurait donc voulu dire que la chanson d'Antioche était pour la première fois mise régulièrement par écrit.

Suivant le trouvère, l'obligation du saint voyage de Jérusalem est née de la faute d'Adam et de la Passion de Jésus-Christ, rendue nécessaire pour nous racheter de cette tache originelle :

Puis nous ama il tant que le suen non nous mist,
Crestien avon nom, et lui l'apelon Crist...
Dont seroit il bien drois qu'il nous en souvenist,
Que crestiens por lui la sainte crois presist.

Ibid., p. 7.

N'oublions pas une circonstance de la mort du Sauveur.

Deux larrons expiraient en même temps que lui sur le Calvaire. L'un était nommé Dimas, l'autre Getas. Dimas, reconnaissant la divinité de Jésus, avait imploré pour lui-même le pardon, et pour les Juifs la vengeance :

Ibid., p. 10.

« Rois, li fieus de la Virge, moult est grans ta pitiés ;
« Car sauve moi et toi, quant tu venras es ciés;
« Bien deveroies faire que tu fusses vengiés
« De ces cuivers Juis dont si es laidengiés. »

Jésus, selon d'anciennes traditions recueillies par le trouvère, aurait répondu au bon larron :

. . . . « Encor n'est pas li poples nés
« Qui me venra vengier aus espiés acerés....
« D'ui en mil ans sera baptisiés et levés.....
« Il ierent tot mi fil, j'iere lor avoués,
« En paradis celestre sera lor iretés. »

Ainsi Jésus-Christ aurait lui-même prophétisé la croisade et la délivrance de son tombeau. Cette introduction est belle et heureusement inspirée : elle nous prépare comme il convient aux récits qui vont suivre.

Il se peut que Graindor ait souvent consulté, pour la croisade de Pierre l'ermite, les relations peu satisfaisantes de Pierre Tudebode et d'Albert d'Aix ; ainsi, dans ces beaux vers :

Ibid., p. 16.

Quant ot fait s'orison, dormant s'est aclinés ;
Dont s'aparu à lui de Dieu la majestés...
Adont s'esvilla Pieres, et Diex s'est esconsés ;

Gesta Dei per Francos, p. 185.

le texte français doit être l'original ou la copie du texte latin d'Albert d'Aix : *Ubi sub vigiliis et orationibus fatigatus, somno decipitur; cui in visu majestas Domini Jesu oblata est... Subtracta visione, Petrus somno expergefactus est.* Mais nous n'oserions pas résoudre la question de priorité; car, bien que Tudebode et Albert d'Aix aient vécu près d'un siècle avant Graindor, il s'agit ici moins de Graindor que du trouvère dont il a renouvelé la chanson. Les chroniqueurs latins ne parlent pas des cinq compagnons de Pierre l'ermite : Harpin, comte de Bourges, Richard de Caumont, Jean d'Alis, Baudouin, Ernout de Beauvais. Ils placent avec raison ce premier voyage aussitôt après le concile de Clermont, tandis que le trouvère ne conduit le pape à Clermont

qu'après la déroute complète des premiers croisés dans les plaines de Nicée. Un autre point mérite d'être remarqué. Si l'on s'en rapporte à Tudebode, le seul chroniqueur latin qui nous ait raconté l'expédition de Pierre l'ermite, les chrétiens auraient été mis en complète déroute, non pas dans les gorges de la montagne de Civetot, situées à quatre lieues de Nicée dans la direction de Nicomédie, mais bien à l'entour d'un puits ou d'une source d'eau. Tudebode, copiste lui-même, en cet endroit, d'une relation plus ancienne, n'a-t-il pas pris l'ancien mot français de *pui,* synonyme de *montagne,* pour le mot *puits,* ou réservoir d'eau, terme qui nous est resté? et n'y a-t-il pas lieu d'en conclure que la chanson de Graindor, dans laquelle revient sans cesse la mention de la montagne de Civetot :

> Le pui de Civetot qui vers le ciel ombrie...
> Desous le Civetot dont li pui sont moult grans, etc.

La Chanson d'Ant., t. I, p. 22, 30, 34, 35, 37, 38, etc.

ne doit rien à la relation latine, dont elle nous permet, au contraire, de reconnaître les méprises? Celles-là même que le chantre français commet à son tour, et qui lui sont particulières, semblent prouver qu'il ne connaissait pas les chroniques latines, et qu'il se réglait sur une tradition consacrée par les chansons populaires. C'est ainsi qu'il fait assister le roi de France, Philippe Ier, au concile de Clermont, et qu'à l'entendre le pape ouvrit la session au printemps :

> Ce fu un jour de mai que chascuns oisiaux crie,
> Que li rosignaus chante, et la merle, et la pie,
> Et l'aloe s'en voise en l'air à voix serie.....

Ibid., p. 57.

Ce dernier vers, si heureusement imitatif, ne nous doit pas empêcher de relever une erreur de date ; car le fameux concile de Clermont est du mois de novembre 1095. Mais, une fois quitte du voyage et des prédications de Pierre l'ermite, le trouvère marche sur un terrain pour le moins aussi ferme que s'il avait suivi Tudebode, Raymond d'Agiles ou Raoul de Caen; c'est là ce qui donne à son récit tant d'intérêt historique, indépendamment de ses nombreuses beautés de style et de versification.

La première occasion qu'il nous fournisse de contrôler les historiens latins se rapporte à un des principaux officiers de l'empereur Alexis, chargé de conduire, et, autant que possible, de maintenir les croisés dans la voie qu'ils se propo-

Annæ Comnenæ Alexias, édit. de 1651, l. XI, p. 313.

saient de suivre. Anne Comnène le nomme Τατίκιος, et les chroniqueurs latins, Tatinus. Impliqué dans une conspiration contre le prédécesseur d'Alexis, il avait été condamné à perdre le nez. Graindor le nomme donc « Estatin l'esnazé. » *Nares habens mutilas,* dit Guillaume de Tyr, *in signum mentis perversæ.* Ce personnage est présenté par nos chroniqueurs sous le jour le plus odieux : Graindor s'accorde avec l'opinion moins défavorable qu'Anne Comnène nous a laissée de lui. Plus d'une fois il prévint les mauvaises dispositions d'Alexis, et sut rétablir la bonne intelligence entre les Grecs et les croisés; il combattit vaillamment devant Nicée, et obtint des chefs de l'armée la remise de la ville, conformément aux traités conclus au moment de leur départ de Constantinople. Cet arrangement déplut fort aux soldats, qui comptaient sur le droit de mettre la ville au pillage. De là les invectives des chroniqueurs latins contre le général grec; mais le jugement de Graindor nous paraît ici plus impartial et plus éclairé.

Ibid., p. 335.

Si Graindor, ou plutôt son modèle, Richard le pèlerin, rétablissent la bonne renommée d'Estatin l'esnasé, ils se montrent d'une grande sévérité pour Étienne, comte de Chartres et de Blois, qui eut au moins le tort, comme tous les chroniqueurs l'attestent, d'abandonner les chrétiens et de s'esquiver honteusement d'Antioche à la faveur de la nuit; plus adroit en cela que Pierre l'ermite, quand, surpris par quelques soldats au moment où il se glissait le long des murs, il fut, à sa grande confusion, ramené devant les chefs de l'armée, et soumis à de justes réprimandes. Étienne, chargé de commander un corps avancé dans les montagnes voisines de Nicée, est accusé ainsi d'avoir pris la fuite :

La Chanson d'Ant., tom. I, p. 128.

Quens Estievnes de Blois les guie el chief devant.
Quant il voit la bataille et l'estour si grevant,
D'angoisce et del paor vont si membre tremblant :
« Aïe Diex, dist il, bel pere raemant;
« Quar fusse j'or à Blois, en ma sale la grant!
« Godefrois de Buillon me tient bien pour enfant,
« Qui m'envoia aus Turs en icest desrubant.
« Se jou plus i demore, jà Dieu n'aie à garant. »
Il jeta jus l'enseigne, si s'en torne fuiant.

Plus tard, quand Corbaran vient secourir Antioche bloquée par les chrétiens, le comte Étienne avait été choisi pour

aller à la découverte. A l'aspect de cette innombrable multitude d'ennemis,

Li quens s'est aresté, si s'apuie à l'arcon, Tom. II, p. 82.
Et ot des Sarrasins et le bruit et le son,
Ces buisines d'arain, ces tinbres de laiton.
Grant paor a li quens, si tint le chief embron.
En l'ost Dieu repaira, plein de sancmelison;
Tos fu mornes et mas, le chief el caperon.
Entour lui sont venus li gent de grant renon,
De l'ost des Turs demandent s'il en i a fuison?
Mal ait s'ainc i desist parole ne raison.

Mais ici se fait remarquer la sagesse de Godefroi de Bouillon. Devinant la lâcheté du comte de Blois: « Seigneurs, « dit-il aux barons qui commençaient à murmurer, ne voyez- « vous pas que le comte est malade, et incapable, malgré lui, « de remplir son message? Il souffre du foie ou de la poi- « trine; et nous l'engageons à se retirer à Alexandrette, à « quelques milles d'Antioche, pour mieux rétablir sa santé :

« Seigneur, laisiés le ester, n'a mestier de sermon. Ibid., p. 83.
« Je quis qu'il est bleciés el fie ou el pomon,
« Voist s'en à Liserdete, devers le pui d'Orcon. »

Étienne ne se le fait pas répéter. On l'étend sur un brancard, et douze pauvres le portent sur la route d'Alexandrette :

Al conte Estevenon font la biere aprester; Ibid., p. 84.
A douze des plus povres de l'ost se fist porter,
Douze deniers de Luques à chascun fist doner.
Tant le portent aus cols que solaus dut cliner,
Et qu'il ne puent mais Antioche viser.
Li quens saut de la biere, n'i vault plus demorer,
Car n'avoit point de mal; moult en fist à blasmer.
Le grant pas et le trot comença à aler,
Et tous les douze povres fist avoec lui errer,
Car n'en voult, por parole, nul laisier retourner.

On remarquera encore le récit de la réconciliation de Tancrède et de Baudouin dans la ville de Tarse, récit où le trouvère éclaircit et complète les chroniqueurs. Après la victoire de Nicée et la bataille de Gurhéni, l'armée croisée s'était arrêtée dans Eregli, l'ancienne Héraclée. Tancrède et Boémond d'un côté, Baudouin, frère de Godefroi, de

l'autre, avaient alors quitté les autres chefs pour s'engager dans diverses routes du Taurus; et Tancrède d'abord, puis Baudouin, avaient aperçu les murs de Tarse. Tancrède comptait entrer dans la ville, grâce à ses intelligences avec la garnison turque, quand les Grecs du pays, avertis du moment où les Turcs devaient sortir, munis d'un sauf-conduit de Tancrède, arrivent au camp de Baudouin, et lui indiquent le chemin que les Turcs allaient suivre. Baudouin attend les transfuges, et les extermine aisément; cependant Tancrède entrait dans la ville par le côté opposé, et arborait son drapeau sur la citadelle. Baudouin revient du carnage, aperçoit le drapeau du prince sicilien, et n'hésite pas à le renverser pour y substituer le sien. A qui devait demeurer la ville? Tancrède, après quelque hésitation, remet sa vengeance à un autre temps :

T. I, p. 173. Quant Tangrès l'a véu, le sanc en a mué;
Il fait soner un graisle, tost se sont adoubé;
Sor Bauduin alast, s'on li éust loé.
Mais on li desloa, partant est demoré.
Lors, torsent les somiers, n'i ont plus aresté;
De la vile s'en issent et rengié et sieré,
Bauduin i laisierent, et lui et son barné;
Jusques à la Mamistre ne se sont aresté.

La Mamistre, c'est l'ancienne Mopsuheste, aujourd'hui Missis. Les historiens latins, qui mentionnent, en quelques phrases très-obscures, la façon dont Tarse fut prise, et le commencement du combat qui s'engagea plus tard devant Sucre, l'ancienne Cyrrhus, entre les compagnons de Tancrède et ceux de Baudouin, rejettent la faute de ces tristes débats sur Baudouin, et ne parlent pas de la satisfaction qu'il obtint de Tancrède, grâce aux sages conseils de Boémond. C'est ici que le récit de Graindor est d'un grand prix :

P. 180. Buiemons de Sesile a Bauduin mandé
Par troi cent chevaliers, qui sont à lui alé.
Tant li prient ensemble qu'il fait lor volenté.
Tangrès ala encontre, par moult grant amisté,
Descaus piés et en langes; merci li a crié.
Et Bauduins li a maintenant pardoné.
Devant tous s'entrebaisent et se sont acordé.

Cette scène ne peut avoir été inventée, et l'on y recon-

naîtra sans doute un grand caractère de noblesse et de simplicité. « Piés descaus et en langes, » pieds nus et en chemise! Le poëte qui nous raconte ainsi la généreuse humiliation de Tancrède avoue pourtant que les torts étaient du côté de Baudouin; mais le salut de la cause sainte exigeait la réconciliation des deux chefs, et Tancrède, en oubliant son injure, semblait plus grand que celui dont il implorait le pardon.

La chanson d'Antioche réunissant ainsi l'intérêt historique à l'intérêt littéraire, on nous pardonnera de nous y arrêter encore quelques instants.

Le poëte s'y plaît à marquer la part d'influence qu'eurent dans le succès de l'expédition les *truands,* ou gens sans aveu, qui suivaient l'armée, vivaient de butin et de voleries, venaient quelquefois en aide aux soldats, portaient les fardeaux, rassemblaient et lançaient les pierres, et achevaient de tuer ceux des ennemis qui dans le tumulte étaient demeurés désarçonnés ou blessés sur le champ de bataille. Aussitôt qu'un soldat se trouvait sans ressource et délaissé par le chef auquel il s'était attaché, il entrait nécessairement dans la troupe des truands, et il la quittait dès qu'il avait pu retrouver quelque argent, ou bien un chef qui consentît à l'avouer. Guibert de Nogent, qui n'avait pas été du voyage, a seul clairement parlé de ce ramas impur de malheureux de toutes races et de toutes mœurs, hideux à voir, et redoutés presque également des chrétiens et des Sarrasins. Cet historien nous apprend que leur roi se nommait Thafur, mot qui, chez les barbares, ajoute-t-il, « répond à ce « que nous appelons vulgairement truand. *Rex Thafur barbarica cœpit lingua vocari. Thafur autem apud gentiles dicuntur, quos nos, ut nimis litteraliter loquar, trudannes vocamus.* » Guibert cherche à les justifier d'une affreuse habitude qu'on leur reprochait : « Parce qu'il leur arriva « très-rarement, dit-il, et en cachette, quand la faim les « pressait, par exemple devant Marrah, de couper quelques « morceaux du corps des Sarrasins, le bruit s'était répandu « qu'une partie de l'armée chrétienne se plaisait aux festins « de chair humaine; afin même de fortifier cette opinion « parmi nos ennemis, dont elle entretenait l'épouvante, on « avait une fois rôti, à la vue de leur armée, le corps d'un « Turc demeuré sur le champ de bataille. Aussi les infidèles « ne redoutaient pas moins la voracité sauvage des tafurs que

Guib. Nov., liv. VII, chap. xx.

« l'intrépidité de nos guerriers. » Comme on voit, Guibert de Nogent justifie les tafurs assez mal, et les raisons qu'il donne viennent à l'appui des récits de Graindor. Le roi Tafur se plaça, dit-il, devant une des portes d'Antioche :

T. I, p. 218.

Là fu li rois Tafurs, et ribaut o lui sont.
Et jurent Dame Dieu, qui forma tout le mont,
Que s'il tienent paiens, aus dens les mangeront.
Tafur crient et huent, et moult grant noise font.

Ils réalisent bientôt leurs menaces, quand la disette ravage l'armée chrétienne. Dans cette extrémité, Tafur, si l'on s'en rapporte à notre chanson, demanda conseil à Pierre l'ermite, qui peut-être ne valait pas mieux que lui, et qui réellement n'était guère plus considéré dans l'armée :

T. II, p. 3.

Dans Pieres li ermites seoit devant son tré,
Li rois Tafurs i vint, et moult de son barné:
« Sire, consilliés moi, por sainte carité!
« Por voir, morons de faim et de caitiveté! »
Et respondi dans Pieres : « C'est par vos lasqueté.
« Alés, prenés ces Turs, qui sont là mort jeté,
« Bon seront à mangier s'il sont cuit et salé! »
Et dist li rois Tafurs : « Vous dites verité. »

Suit la scène de l'abominable festin. L'odeur de la chair humaine monte jusqu'aux créneaux des murailles d'Antioche. Les assiégés, qui commençaient à parler d'accommodement, se plaignent à Boémond, qui leur répond :

Ibid., p. 9.

. . . . « N'est mie par nos grés.
« Ainc ne le comandasmes, jà mar le cuiderés.
« C'est par le roi Tafur qui est lor avoués,
« Une gent moult averse, saciés de verité.
« Plus aiment char de Turs que poons empevrés.
« Par nous tous ne puet estre li rois Tafurs domtés. »

Ces tafurs, malgré leur mauvaise réputation, contribuèrent pour beaucoup à la prise d'Antioche, et plus tard à celle de Jérusalem.

Il faut lire, dans la chanson d'Antioche, l'admirable épisode de la captivité de Renaud Porquet, chevalier d'Artois ou de Flandre, et le récit de son dévouement, qui rappelle celui de Régulus. Raimbaud Creton, autre chevalier picard, Hue de Saint-Pol et ses deux fils, Thomas de Marle, fameux

par ses brigandages au retour de la croisade, le rusé Boémond, le vaillant Tancrède, le fort et prudent Godefroi, le bouillant et orgueilleux Robert de Normandie, le généreux Robert de Flandre, donnent au poëme un mouvement, un intérêt, un air de vérité, qui pourraient soutenir la comparaison avec les chefs-d'œuvre de l'antique épopée. Comme on devait s'y attendre, le siége et la prise d'Antioche ont été traités avec un soin particulier. Sur ce point les relations latines conservaient une certaine obscurité, qui s'évanouit dans le récit de Graindor. On suit avec une émotion toujours croissante les détails de la trahison de l'Arménien Dacien, qui livre enfin la ville aux croisés. On le voit, dans la tour dont il a reçu la garde, préparer avec des cuirs de cerf l'échelle de cent quatorze pieds à laquelle il faudra qu'un certain nombre de chrétiens se confie. Rien ne manque à la description du travail de Dacien, rien à la peinture de ses angoisses et des dangers auxquels il se livre lui-même. D'un côté, les chrétiens, mis par Boémond dans une partie du secret, hésitent à se confier à lui; de l'autre, l'émir de Perse, Corbaran, arrive avec des forces innombrables au secours des assiégés; une heure perdue, et c'en est fait de l'armée chrétienne. Enfin, au milieu de la nuit, Boémond et le comte de Flandre se présentent au bas de la tour désignée; ils distinguent Dacien, une lanterne à la main, les conjurant de monter sans retard à l'échelle qu'il a tendue :

Li Turs tint sor le mur la lanterne embrasée. T. II, p. 104.
Par devers la cité l'avoit bien aombrée,
Et par devers l'eschiele fu la clarté tournée.

En présence de cet homme traître à sa religion et à sa patrie, de cette tour si haute, de cette échelle si fragile et si incertaine, faut-il s'étonner que les plus hardis manquent de résolution? Robert de Flandre veut d'abord céder au prince de Sicile l'honneur d'y monter :

Robers li cuens de Flandres a la color muée, Ibid., p. 105.
Et dist à Buiemont : « Vois l'eschiele aprestée,
« Vous monterés premiers, la cité t'est donée. »
— « Sire, dist Buiemons, c'est parole gastée;
« Par foi, n'i monteroie pour la tour d'or comblée,
« Car jà me reveriés jus chéir à volée. »

Pendant qu'ils hésitent, le Turc Dacien, qui avait donné son fils unique en otage, continue ses exhortations,

Et dist à Buiemont : « Car tien ton covenant;
« Ou tu prens la cité, ou tu rens mon enfant.
« Par Dame Dieu de gloire moult sont Franc recreant;
« Tant son preu et hardi com lor jeus vait avant,
« Et quand il ne va bien, si ne valent un gant.
« Buiemont, dist li Turs, porquoi targes tu tant?
« Plus est de mienuit, près est l'aube aparant.
« Se jo sui aperceus, sachiés à escient
« Demain perdrai la teste el palais l'amirant...
« Si avés en ostage devers vous mon enfant. »
Mais n'i ot si hardi, si preu ne si vaillant,
Qui s'en voeille aatir ne monter ose avant.

Cependant arrivait Godefroi de Bouillon : « Sire comte, « dit-il à Robert, qu'est devenu Boémond? est-il entré dans « la ville? » — « Non, sire duc, il est encore ici au pied de l'é« chelle, et comme nous il refuse d'y monter. » — « J'y mon« terai donc moi-même, » dit Godefroi :

Ibid., p. 107. « Ou vous montés premiers, ou m'i laisiés monter. »

Alors commence une nouvelle scène d'une grande beauté :

Ibid., p. 108. François se teurent tout, mais chascuns s'esgarda.
Li cuens Robers de Flandres nos barons apela :
« Seigneur, ce dist li cuens, ne vous esmaiés jà,
« J'ai guerpi toute Flandres et l'oneur qu'il i a,
« Et ma femme Climence qui moult forment m'ama,
« Et mes deus fius petis que Diex me gardera;
« En l'oneur Dame Dieu qui tout le mont créa,
« Jou serai li premiers qui à mont montera. »
Crois fist par desor lui, à Dieu se comanda,
Puis a saisi l'eschiele, à deus mains l'empuigna,
Et l'escu par la guige derriere lui tourna,
Quant Foucars l'orphenins par les flans l'embraca.
Il estoit nés de Flandres, bon chevalier i a.
Dist au conte Robert : « Sire, entendés en ca.
« Tu iès li fils saint Jorge, si que on te nomma;
« Se nous vous i perdons, grant domage i ara;
« Mais se jo i mouroie, nus ne me plourera.
« Je monterai, biaus sire, et Jhesus m'aidera. »

Le premier mouvement du comte de Flandre est alors de repousser Foucart et de retenir l'échelle; mais le bon orphe-

lin renouvelle ses instances, et ce n'est pas ici une de ces répétitions plus ou moins rédondantes dont les autres chansons de geste fournissent trop d'exemples :

Et li dist : « Sire cuens, pour Dieu ne m'esmarir; Ibid., p. 110.
« Plus vaillans hons de toi ne peut terre tenir.
« Grans domages sera se ci t'estuet mourir.
« Car vous avés grans fiés, biaus sire, à maintenir,
« S'avés fame et enfans; Diex vous en laist joïr!
« De moi n'iert pas damages se il m'estuet perir,
« Car jou n'ai que doner, et ne cuis rien tolir.
« Lais moi monter premier, de par le Saint Espir!
« Se jou meurs, moi que chaut? co est pour Dieu servir,
« Maint melior a en l'ost qui plus font à chierir. »
— « Sire, font li baron, plaise vous à soufrir
« Foucar monte premiers, voilliés le consentir. »
Quant Robers l'entendi, si jeta un souspir.

Foucart l'orphelin monte donc le premier, et trente-quatre le suivent : d'abord Tancrède, puis Boémond, puis Raimbaud Creton, puis le comte Rotrou de Perche. On connaît le reste par les historiens latins : comment l'échelle se rompit vers le milieu, et ne permit qu'aux premiers d'atteindre le haut de la muraille; comment enfin les portes s'ouvrirent et la ville fut prise. L'élégant historien des croisades, M. Michaud, contraint de suivre dans le récit de la prise d'Antioche les historiens latins, moins précis, moins clairs, et probablement moins exacts que notre poëte, s'étonne que tout cela soit raconté par des chroniqueurs, et non dans une épopée. La chanson d'Antioche, retrouvée après la publication de son ouvrage, prouve combien sa surprise était légitime, et l'on s'aperçoit aujourd'hui, en lisant la relation incomplète des annalistes latins, qu'un poëte avait passé par là.

Nous trouvons le même intérêt dans cette partie du récit qui se rapporte à l'occupation d'Antioche, à l'affreuse disette que souffrirent les chrétiens, à leurs exploits, et surtout à la découverte de la fameuse lance de la Passion. Richard le pèlerin mentionne les visions du clerc provençal, sans paraître y ajouter une foi complète. Au moment où les croisés sortent de la ville pour aller au-devant de l'armée persane, il raconte gaiement les efforts inutiles de l'évêque du Puy pour engager les chefs à porter la sainte lance. Tous refusent à l'envi, et le refus de chacun est la matière d'un cou-

XIII SIÈCLE.

plet séparé, qui rappelle exactement un passage des chansons de Roncevaux, d'Alexandre et d'Aimeri de Narbonne. A la fin, Hue le Maine, frère du roi de France, apostrophe ainsi l'évêque :

T. II, p. 205

« Sire, dist li quens Hues, moult grant tort en avés,
« Qui de porter la lance nul de nous requerés.
« Co n'afiert pas à nous, se dire le volés,
« Mais à vous qui clers estes et vesques ordenés.
« Nous somes chevaliers et chascuns alosés;
« Par nous iert tous l'estors comenciés et finés.
« Vous en irés devant sor vos destriers armés,
« Si porterés la lance de cui Diex fu navrés,
« Et nous vous ferons voie à nos brans acérés.
« Qui nous encontrerons, moult iert mal asenés! »
— « Seigneur, dist li evesques, si soit come volés! »

Ce fut donc l'évêque du Puy qui, bon gré mal gré, dut porter la lance dans les premiers rangs de la grande bataille. Il nous semble qu'ici Hue le Maine distingue parfaitement ce qui était du prêtre et ce qui était du chevalier; et la docilité du prélat n'est pas moins digne d'éloge que le bon sens de l'homme de guerre.

Encore un témoignage en faveur de la liberté d'esprit de tous ces vaillants croisés. Quand ils sortent de la ville, exténués de faim et de misère, pour aller attaquer une armée trois fois plus nombreuse et parfaitement reposée, l'évêque du Puy monte sur un échafaud, et de là répand l'eau bénite sur chacun des chefs au moment de leur passage. Cette sainte cérémonie ne plaisait pas à tout le monde, et plusieurs craignaient que les gouttes d'eau, fussent-elles bénites, ne couvrissent de rouille le métal étincelant de leurs armes :

Ibid., p. 216.

Enguerrans de Saint Pol se fist le jour armer
D'un haubert jaseran, assés luisant et cler,
Et vert elme luisant fist en son cief fremer.
Li evesques del Pui, qu'on clamoit Aïmer,
De l'aigue beneoite lor comence à giter.
Quant Engherrans le vist, si li prist à crier :
« Sire, laisiés vostre aigue, ne vous chault à jeter.
« Ne me moilliés mon elme, car moult le puis amer.
« Anqui le vorrai bel aus Sarrasins mostrer. »
Li evesques s'en rist, quand ensi l'oit parler :
« Amis, dist il à lui, cil qui tout peut sauver,
« Il garisse ton cors de mort et d'afoler! »

Voilà certes des choses qu'il serait inutile de chercher

dans les récits des clercs et des chapelains : elles peignent cependant les véritables mœurs du temps, et ce mélange de foi robuste dans les dogmes et de défiance réfléchie à l'égard des ministres d'un Dieu auquel chacun faisait sans hésiter le sacrifice de sa vie.

La chanson d'Antioche, avons-nous dit, se recommande au double titre de l'intérêt historique et de la composition littéraire. Pour ce qui touche à l'histoire, nous y trouvons de nouvelles lumières sur les événements de la croisade, la justification des Grecs, les torts de Pierre l'ermite, la jalousie des Italiens et des Français du midi contre les Français du nord ; les gestes du roi Tafur et de ses hideux sujets; le véritable caractère d'Étienne de Blois, de Baudouin, de Tancrède, de Boémond, de Godefroi ; les détails minutieux de la prise et de l'occupation d'Antioche ; enfin, la relation de nouveaux exploits, tels que ceux de Hue de Saint-Pol, de Thomas de Marle, de Raimbaud Creton et de Renaud Porquet. Cet ouvrage devra donc figurer désormais parmi les plus précieuses autorités dans l'histoire des croisades.

Comme œuvre littéraire, le poëme nous semble mériter une des premières places parmi les chansons de geste. Il présente en effet des qualités que nous avons vainement cherchées dans les autres, ou du moins qui n'y sont pas réunies avec le même bonheur. Toutes les parties de la narration se rapportent au saint voyage, depuis le départ de France jusqu'au départ d'Antioche : l'unité d'intérêt s'y trouve donc parfaitement observée. Le but que l'armée se propose est grand et noble. Les personnages sont constamment à la hauteur de l'entreprise, et leur caractère, rapidement indiqué, ne se dément jamais. Le style, enfin, répond à tout ce qu'on pouvait attendre des plus habiles trouvères du XIIIe siècle. Il est net, rapide ; les lieux communs et les chevilles, que le mode de versification rendait à peu près inévitables, sont du moins ici plus rares que dans les autres ouvrages du même genre, si l'on en excepte la chanson de Roncevaux, l'Ogier de Raimbert et les Saisnes ou Saxons de Jean Bodel. Pour soutenir la comparaison avec les chefs-d'œuvre épiques, peut-être ne manque-t-il à la chanson d'Antioche qu'un système métrique moins monotone et plus heureusement entendu. Après avoir longtemps suffi à la verve des chanteurs de place publique, ce système exigeait de grands changements dès qu'on se mit à lire les poëmes, au lieu de se contenter de les

entendre. Aussi la vogue ancienne des chansons de geste ne tarda pas à être remplacée par celle des poëmes en vers octosyllabiques et à rimes changeantes.

Biblioth. nat., anc. fonds, n. 7190, fol. 160-209. — 7192, fol. 98-165. — 7628, fol. 69-128. — Suppl. franç., n. 105, fol. 85-133, et 540^{8}, fol. 59-113. — Bibl. de l'Arsenal, Belles-lettres, n. 165.

La chanson d'Antioche a été publiée, il y a quatre ans, sur la comparaison de six manuscrits anciens conservés à Paris, les cinq premiers dans la Bibliothèque nationale, le sixième dans celle de l'Arsenal. Ce dernier porte la date de 1268. Le manuscrit coté n. 540^{8} à la Bibliothèque nationale paraît antérieur d'un siècle. L'édition indiquée plus haut est précédée d'assez longues recherches, datées du 12 février 1848, sur les différentes sources historiques de la première croisade, et sur le véritable caractère du poëme de Graindor.

II. Jérusalem.

Graindor, l'arrangeur de toutes les gestes du Chevalier au Cygne, a mêlé, comme un grand épisode, aux deux récits d'Antioche et de Jérusalem, celui des *Chétifs;* mais nous parlerons d'abord de Jérusalem, comme étant la suite naturelle d'Antioche, et parce que Richard le pèlerin pourrait bien en être aussi le premier auteur. Il faut seulement savoir, dès à présent, que, dans l'arrangement de Graindor, les Chétifs, c'est-à-dire Harpin de Bourges, Baudouin et Renaud de Beauvais, Richard de Caumont et l'évêque de Forois (peut-être Fréjus), rencontrent près de Damas les envoyés de Corbadas, roi de Jérusalem, qui leur apprennent

Ms. 540^{8}, fol. 136. — 7628, fol. 152.

Que Buiemons cevalice, Robers de Normandie,
Et dans Hues li Maines et sa grant compaignie,
Dans Raimons de Saint Gile o grant cevalerie,
Guerpie ont Anthioce, la vile ont bien garnie,
Pris ont Gibel la grant, Margat et Valenie,
Et Barut et Saiete, dejoste Tabarie,
Et Carel et la Marce dès ci qu'en Saforie,
Et a tant esploitié la Jhesu compaignie,
K'il sont venu errant à la Mahomerie,
Près de Jerusalem .II. liues et demie.

Le trouvère, abandonnant alors les Chétifs, nous conduit lui-même au milieu des chrétiens, dans l'instant où, de la vallée de Josaphat, les plus impatients de l'armée découvrent pour la première fois Jérusalem :

Fol. 137 — fol. 152 v°.

Virent la tour David, l'ensegne et le dragon,
La porte Saint Estievne, le carnier de lion;
Jerusalem enclinent par grant affliction;
Là véissiés de larmes tant grande ploroison,

Cascuns en ot molliet la face et le menton;
Là péussiés véir, Dex! tant rice baron
Mordre et baisier la piere et la terre environ.
L'uns le disoit à l'autre, et traioit son sermon :
« Par ci passa Jhesus qui souffri passion,
« Si benéoit apostre et tot si compaignon!
« Buer avonmes soufert tant persecution,
« Et tant fain et tant soit et sans destranison,
« Les vens et les orages, la noif et le glacon,
« Quant or veons la vile où Dex prist passion,
« Où il recoilli mort por no redemption! »

Les Sarrasins de Jérusalem sortent à la rencontre de ce corps avancé; Godefroi, les Flamands, les Picards et les Normands auraient succombé dans une lutte inégale, si Raymond de Saint-Gilles, Boémond et Tancrède, prévenus à temps des dangers de l'avant-garde, ne fussent arrivés à son secours :

Li soleus luisoit caut, qui jetoit grant calor; Fol. 137 v°.
Tant desiroient l'eve li noble poigneor,
Par destrece i bevoient la gent Nostre Seignor
L'escloi de leurs cevaus, le sanc et la suor.

Ici, comme plus d'une fois auparavant, les femmes s'empressent de porter aux combattants les secours qui pouvaient dépendre d'elles :

Les dames et pucieles s'en vont l'eve portant Ms. 7628, fol. 154.
Contre lor cuers as cols, tot le sablon boillant;
Asés i ot de celes qui n'ont soler caucant,
Des piés et des talons en va li sanc coulant;
Du travail qu'ele seufrent vont Dame Deu loant.

La description de la bataille est vive et saisissante; en la lisant, on serait même tenté de croire que l'auteur avait étudié les bons modèles de l'antiquité; par exemple, quand il raconte les exploits de Baudouin de Beauvais :

Il a brandi l'espiel au brun fer coléis, Ibid., fol. 155. — 540[5], fol. 139.
Le gonfanon destort qui fu de paile bis,
Les langes d'or l'embatent et al poing et el pis,
Et broche le cheval des esperons massis;
Et fiert un amiral qui ot à nom Patris,
Nés estoit de Baudas, de grant terre saisis,
Ses peres Justamons l'avoit iluec tramis;
Bauduins le fiert si sor son escu vautis,

De sor la bocle à or li est fraite et partis,
Il li trence l'eskine et le cuer et le pis;
Li Turs ciet mors à terre, s'a les arcons guerpis,
Deable enportent l'ame en infer à tous dis.

Les historiens ont dit peu de chose de cette première action devant les murs de Jérusalem : après avoir peint de couleurs très-vives la faim et surtout la soif dont l'armée chrétienne eut à souffrir, ils ajoutent que trois cents croisés étaient entrés dans Jaffa, et qu'ils y avaient trouvé bon nombre de machines guerrières précédemment apportées par une flotte génoise. Il n'y a rien de pareil dans la chanson de geste. Ici Boémond, mécontent de n'avoir pu prendre part au combat du val Josaphat, était parti le lendemain à la tête de dix mille guerriers pour faire le dégât dans la campagne, jusqu'aux portes de Césarée; il s'était arrêté dans Caïfas, pendant que les Turcs de Césarée envoyaient prévenir la garnison d'Ascalon de lui couper la retraite :

M. 7628. fol. 156.

Si ont mis dis messages ens en une galie,
A Escalone envoient por secors et aïe,
Et drecherent lor voiles, et li vens les engie;
Plus tost qu'une saiete quant ele est esqueillie,
Vinrent à Escalone au port, lès le navie.

Boémond soutient vaillamment cette attaque inattendue devant Lydda, que le poëte appelle Saint-Jorge de Rames, et qu'il ne faut pas confondre avec la ville voisine de Ramla. Après les avoir dispersés, il rentre dans le camp, accueilli par les transports de reconnaissance de toute l'armée :

Fol. 157.

Dist li dus Godefrois : « Buiemont, dont venés?
« Où presistes la proie dont vous tant amenés? »
Et respont Buiemons : « Orendroit le sarés :
« En la plaine de Rames avons paiens trovés,
« S'es avons desconfis. Chil avoir en veez,
« As povres et as riches soit partis et donés ;
« Qui n'a nule arméure, nos l'en donrons assés,
« Et haubers, et vers helmes, et bons brans acérés. »
Dex! com riche parole! com il fu escotés!
De trente mile Frans fut li bons dus loés.

Toutes les circonstances de ce récit sont vraisemblables, et nous avons peine à les attribuer à l'imagination de l'histo-

rien poëte. Quand toute l'armée est ainsi réunie, et que l'on peut dresser les tentes sous les murs mêmes de la ville, Pierre l'ermite invite les chefs à l'accompagner sur une élévation ou « montjoie, » d'où l'on pouvait distinguer tous les quartiers de Jérusalem. Il serait difficile de rien ajouter à l'effet de son discours, et l'on nous pardonnera de le citer presque en entier :

Dans Pierres li hermites sor son asne monta, Ms. 540[8], fol. 142 v°. — 7628, fol. 158.
Les barons et les princes avoec lui enmena,
Et de sor Josaphat le grant tertre puia,
Jerusalem la vile sorvit et esgarda;
As barons et as princes le dist et devisa :
« En cele sainte vile, biau signor, fui jo jà;
« Vez là mont Olivete, là ù Dex demanda
« L'asnesse et le faon, et on li amena;
« Veés la Portes oires par où Jhesus entra
« Dedens la sainte vile, quant on li desploia
« Et le vair et le gris, quant il desus passa;
« Des enfans as Juis grant torbes i ala,
« Ens en miliu des rues *sternebant genua*,
« Les rains des oliviers *et de ramis palma.*
« Li sires ert plorans, la terre s'aploia
« Sous les piés Jhesu Crist, ainc puis ne releva.
« Veez là le pretoire; là on le plaidoia,
« Où Judas le vendi quant de lui se sevra.
« Et veez là l'estau là où on le loia,
« Et où on le bati; là on le coloia.
« Veés monte Calvaire, là où on le guia,
« Baron, à icel jor qu'on le crucefia,
« Quant Longis son costé de la lance perca,
« Et li sans en corut de ci qu'en Golgota.....
« Veés là le sepulcre où Joseph le posa;
« Et veés le saint temple que Salemons fonda.
« Là erent li apostle quand Dex les conforta,
« Et il dist : *Pax vobis*, dont les enlumina.
« Veés la letanie dont il les dotrina
« De nonante nuef langues que il lor enseigna.
« Veez monte Sion; ilueques devia
« La mere Jhesu Crist quant del siecle pasa,
« Et veez Josaphas là où on l'emporta.
« Si est la sepulture la où on la posa.
« Or deprions la Dame, si come Dex l'ama,
« Quant ses beneois angeles ens el ciel l'emporta,
« Qu'el prie son cier fil où si grant doucor a,
« Nos peciés nos pardoinst li rois qui tot forma. »
— « Amen! Dex! sire Pere! » chacuns d'eus s'escria.

Tous les lieux rappelés dans ces vers, lieux déjà consacrés

par les pieux souvenirs de tant de siècles, sont encore aujourd'hui un objet de respect et d'attendrissement pour une partie considérable de l'humanité. C'est à Pierre l'ermite, le plus ardent pèlerin de l'armée, qu'il convenait d'en faire le dénombrement; c'est ainsi qu'on dut lui répondre. Nous croyons voir les saints lieux, celui qui parle, ceux qui écoutent; la scène est empreinte de grandeur et de vérité; elle réunit tous les caractères de la poésie héroïque.

A la vive et profonde émotion inséparable d'un tel discours et d'un pareil spectacle, succèdent d'autres pensées calmes et réfléchies. Quelle terre aride! s'écrient les croisés; et comment Dieu a-t-il pu la choisir pour son habitation terrestre?

Ms. 5405, fol. 143.

Et dist li quens de Flandres : « Se Dex me benéie,
« Merveille moi de Deu qui tot a en baillie,
« Por qu'il se hebreja en ceste Sinaïe.
« Cou déust ici estre bone terre cointie,
« Encens i déust croistre, la pierre et la rubie,
« Garingaus et gingembres et la rose florie,
« Herbes medicinales qui à cors d'ome aïe...
« Ainc puis que Dex fu nés de la Virge Marie,
« Ne fu cités fremée en tele desertie;
« Ici n'en a forest, ne point de praerie,
« Fontaine ne sourjon, vivier ne pescherie.
« Miex aim del cit d'Arras la grant chastellerie,
« Darié le bos de Niepe la large cacerie,
« Et de mes bels viviers la rice pescerie,
« Que tote ceste terre ne ceste cit antie.
« Mais par la foi que doi à Climence ma mie,
« Et Bauduin mes fis, où mes cuers s'umelie,
« Mius vauroie estre à mort navrés, et fors de vie,
« Qu'à cele riche porte où cil pailes baullie,
« Ne lor face orendroit une riche assaillie... »

Boémond était encore plus découragé; il comparait les murailles de Jérusalem à celles d'Antioche, et surtout les terres arides et desséchées de la Palestine aux campagnes arrosées par l'Oronte. « Notre armée, disait-il, est destinée à « mourir de faim dans ces lieux maudits. » Tancrède se hâte de lui répondre :

Ibid., fol. 144. Ms. 7628, fol. 259.

« Ahi! Buiemont, sire, que ce est que tu dis?
« Ès plains de Romenie maintes fois nous desis,
« Et tu nous sermonas de tes sermons floris,
« Se Diex le te soufroit que tu tant fusses vis,

« Que véisses la vile où Jhesus fu traïs,
« Mangeroies les pieres come gastiaus rostis,
« Ou blans pains buletés, ou fouace à tamis;
« Et or vous voi ci d'ere dolans et entrepris.
« Ne vous esmaiés mie, Diex nous ert bons amis. »

Après le premier assaut, l'évêque de Martorano, successeur d'Aimar de Monteil, propose de lancer dans la ville les cadavres des Turcs, moins peut-être pour entretenir l'effroi des assiégés que pour prévenir les effets connus de la voracité des Tafurs; on prépare donc les pierriers et les mangoneaux :

Ms. 7628, fol. 163.

Grigoires l'engignieres, qui fu nés à Arras,
Dreca les mangonels, et li preus Nicolas,
Cil fu moult sages maistres et fu nés de Duras;
Dejoste Portes oires estachierent lor mas,
Les fleces entenerent et cevillent les bras,
Les fondefles atacent destrenciés par las;
A cascune des fleces ot dis cordes poignas;
Par desore le mur qui n'estoit mie bas,
Fondeflerent les Turs là dedans à un tas.

Du haut des murs, Corbadas, roi de Jérusalem, et son fils Cornumaran, regardent l'armée des assiégeants, et cherchent à distinguer la place des principaux capitaines, qui semblent défiler devant eux. La gloire et le danger de marcher au premier rang sont ici laissés aux ribauds, commandés par le roi Tafur; armés d'arcs, de pelles et de pioches, ils s'avancent jusqu'aux fossés, dans l'espérance d'ouvrir un passage jusqu'à la muraille :

Ms. 540[?], fol. 150. — 7628, fol. 165.

Tant emplent del fossé, sans mencoigne disans,
Que bien i péust estre uns grans cars carians,
Et paiens les bersoient as ars de cors traians,
Mil et set cens ribaus en ont les cors sanglans;
Mais onques por tout co n'en fu uns reculans.
As murs en sont alé, trestot les iex voyans;
Li rois Tafurs tenoit un pic qui ert mout grans,
A deux mains fiert el mur come preus et vaillans.
Mout ot des siens o soi, mais ne sai dire quans;
Li Turc lor jetent eve qui moult estoit bollans...
Sa gent fist traire arriere, lonc ens enmi les chans...

Alors avance, par le côté du fossé que les ribauds avaient comblé, un énorme échafaudage ou engin :

Ms. 7628, fol. 165 v°

De cloies estoit fais et de cuirs bien ordés;
Tant l'empoignent et boutent c'al mur fu ajostés.

Sur cet échafaud on avait préparé une échelle de cuir. Dix chevaliers, montés sur le château mouvant, élèvent l'échelle à la pointe de leurs lances, et parviennent à en fixer l'extrémité à un des créneaux. Gontier d'Acre grimpe le premier; il atteint le sommet, il s'aide de ses deux mains pour franchir le parapet :

Ms. 540³, fol. 150 v°

Or oiés de Gontier com il est atornés.
Tant fu li bers amont sor l'esciele rampés,
Qu'à un maistre cretel avoit ses mains jetés.
Uns Turs d'une grant hace li a les poins copés;
Li bers trebuce à val, tost fu ses cors finés,
Devant Deu ens ès cius ert ses chiés coronés.

Peu de temps après, le feu grégeois lancé sur la machine roulante la réduit en poudre, et Godefroi se voit obligé de donner le signal de la retraite.

Ms. 7628, fol. 170.

Ces premiers combats n'ont pas échappé à l'attention des chroniqueurs, non plus que le beau coup des trois gerfaux ou éperviers percés de la même flèche par Godefroi de Bouillon, que les généalogistes ont présenté comme l'origine des armes de Lorraine; non plus que la prise des pigeons envoyés aux princes musulmans des contrées voisines par le roi de Jérusalem, pour réclamer tous les secours dont ils pouvaient disposer. Notre trouvère semble avoir tout connu; mais on ne doit pas être surpris qu'il raconte les événements avec des circonstances nouvelles, puisque les historiens latins ne diffèrent pas moins entre eux dans les détails du siége et de la prise de la ville sainte. Ce fut, au rapport de Graindor, le comte de Vermandois, Hue le Maine, frère du roi de France, dont on suivit les plans pour le dernier assaut. On dut se borner à une attaque bien nourrie, en soutenant les pierriers et les archers par un corps de guerriers constamment renouvelés. L'honneur de la première échelle fut laissé aux ribauds; la seconde fut des Artésiens, commandés par Enguerrand de Saint-Pol; la troisième, des Français, Bretons et Normands; la quatrième, des Bourguignons, Bolonais et Flamands, commandés par Hervis, Huon l'Allemand et Raimbaud Creton :

Fol. 170 v°.

N'ot tez trois chevaliers de ci qu'en Romenie :
« Jo monterai premiers, dit Huon de Pavie,

— « Et jo, ce dit Hervins, ne vous en faurai mie. »
Et dist Raimbaus Cretons : « S'entre la gent aïe
« Puis venir par là sus, en cele cite antie,
« Jo me quis mout chier vendre à m'espée fourbie. »

La cinquième fut des Grecs et autres soldats de l'Orient; la sixième, des Champenois et Vermandois conduits par le comte Hue et par Thomas de Marle; la septième, des Provençaux, Poitevins, Gascons et Marseillais; la huitième, des Siciliens, qui avaient perdu tous leurs chevaux :

Portent haves et peles pour oster le ciment, Fol. 171.
Et grant picois d'acier por piquer ensement,
Glaives et cros de fer por sachier roidement.

La neuvième se composait des clercs, prélats et chapelains ; leur mission était de distribuer aux mourants des pains consacrés :

Tot cele compaignie fu de blans dras vestie,
Chascuns a crois vermeille ens el pis atachie,
Et devant en sa robe une espane croisie.
Tot furent désarmé, n'ont haubert ne quirie;
A chascun a li vesques une oublée baillie,
Ch'ert li cors Dameldeu que prestres sacrefie.

Le dixième bataillon fut celui des dames :

Les dames qui alerent le sepulcre aorer,
Maint et comunalment s'alerent ordener.
Et dist li une à l'autre : « Nel vous quier à celer,
« Piece a que nos passames de chà outre la mer,
« Chascune o son mari, que Dex li puist salver;
« Puis lor avons véu tant grant mal endurer,
« Or sont venu la vile voirement conquester,
« Où Dex laissa son cor travailler et pener.
« Or iert hui prode fame qui s'i pora prover :
« Les caillox et les pieres prenent à monceler. »
Cheste sainte parole fist no gent renheuder,
Dont véissiés ces dames et venir et aler,
En pos et en baris l'iave prendre et porter;
Chelui qui soif aura en volront abevrer.

Enfin, la onzième et dernière échelle, comme une sorte d'état-major, réunissait tous les princes et chevaliers bannerets de l'armée, à l'exception de ceux qui avaient été chargés

du commandement des autres bataillons. Elle devait surveiller tous les mouvements et transmettre les ordres immédiats. Godefroi et Robert de Flandre avaient le suprême commandement.

Qu'on nous permette ici de le dire : le récit des chroniqueurs latins laisse bien plus à désirer que celui de notre trouvère. Il ne manque rien à la disposition, à la lumière de ce dernier tableau. Nous avons vu le plan général de l'attaque. Pour en assurer le succès, les deux ingénieurs Grégoire d'Arras et Nicolas de Duras commencent par faire de nouveaux châteaux roulants, qui conduisent jusqu'au pied des murailles un certain nombre d'archers. Ces machines ne résistent pas au feu grégeois. Une fois renversées, on fait avancer un « mouton ferré, » disposé sur un lourd chariot : l'huile et la poix bouillante le rompent encore. « A notre secours ! » s'écrient les guerriers au moment où le mouton s'écroule sous eux :

Fol. 172. Li rois Tafurs escrie ; ribaut sont destalé,
A picois et à houes ont tote jour houé,
Onques ne s'arresterent, si vinrent au fossé,
Plus de mil et set cens en sont ens roelé,
Puis se prenent as murs, si ont à mont rampé ;
Puis drecent les eschieles par vive poesté.
Li rois Tafurs i monte ; mais chier l'a comparé,
Car uns Turs le fiert si d'un flael acoplé,
Que contreval le mur l'abatit el fossé.

Aux ribauds qui avaient frayé le chemin, succède le bataillon des Poiers et Artésiens. Enguerrant de Saint-Pol saisit la première échelle, Étienne d'Aumale la seconde : ils sont suivis de dix guerriers. Comme ils touchaient les créneaux, des flots de poix bouillante leur font lâcher prise ; ils tombent, les uns tués, les autres grièvement blessés. Le duc de Bouillon fait remplacer les Artésiens par les Bretons et les Normands, puis, avec plus de bonheur, par les Flamands et les Picards : Hungier l'Allemand, Raimbaud Creton, Hervin ou Évervin de Creil, ne veulent céder à personne l'honneur de monter les premiers. Hungier est renversé : Raimbaud tue l'ennemi qui venait de frapper Hungier ; puis les échelles se brisent, et tous sont précipités sur la tète de ceux qui les suivent. Godefroi sonne trois fois du cor, c'est le signal donné à toutes les autres troupes d'avancer en même temps ; le

bataillon des bannerets se joint aux Français, aux Siciliens, aux chevaliers de Champagne. Les Picards, les Bretons, les Normands reviennent aux premiers rangs. Mais le jour finit; il faut, après des efforts inouïs, renoncer pour cette fois à pénétrer dans Jérusalem.

Si les chrétiens étaient fatigués, la situation des Turcs n'était pas meilleure. Ici vient se placer un épisode chargé sans doute de quelques circonstances romanesques. Le fils du roi Corbadas sort, peu de temps après, de la ville avec quelques centaines de guerriers; son but est de gagner l'Arménie et la Perse pour demander des secours au soudan. A quelques lieues de Jérusalem, les Sarrasins font la rencontre de Baudouin, seigneur de Rohais et frère de Godefroi, qui se rendait au camp des chrétiens pour joindre ses efforts à ceux de l'armée croisée. Le combat s'engage entre les deux troupes; mais Cornumaran reçoit bientôt des renforts, et les chrétiens sont obligés de chercher un moyen de salut dans une forteresse qu'ils aperçoivent au milieu d'une forêt de roseaux; parmi ces roseaux ils trouvent une innombrable multitude de sangsues, que la fraîcheur du lieu avait attirées :

Et li quens Bauduins a le ceval torné, Ms. 540[8], fol. 160 v°.
Mis est en la rosiere coiement à celé;
Les sansues le sentent, s'ont grant sifloi mené,
Des crevasses issirent et del rosel chavé,
Le bon destrier saisirent el flanc et el costé;
Les sansues poignans sor le comte ont rampé,
Et sont parmi les mailles de son haubert entré.
C'estoit vis qu'on l'éust de poivre tot salé;
Le sanc li ont sucé, et des veines osté.

Pendant qu'il avait à se défendre de ce nouveau genre d'ennemis, les Sarrasins mettaient le feu aux roseaux, et lui enlevaient ainsi tout espoir de salut. Par bonheur, Godefroi, prévenu de la sortie de Cornumaran, s'était mis à sa poursuite : il gagne le marécage; les Sarrasins hâtent le pas de leurs chevaux, et Baudouin, rappelé difficilement à la vie, est ramené par son frère dans le camp.

Pour assurer le succès de la dernière attaque, un ermite dont les historiens latins ont parlé, et qui vivait depuis longtemps sur la montagne des Oliviers, avait indiqué dans le voisinage un endroit où devaient se trouver les solives né-

cessaires pour la construction des nouvelles machines roulantes, à l'aide desquelles on pouvait espérer d'atteindre le haut des murailles :

Ibid., fol. 162.

« La val par de delà le castel dant Gaston,
« Troverés le mairien dont ferés le molton,
« Et une grant perriere qui cloée ert en son ;
« El bois de Belleem cuederés le plancon
« Dont vous ferés les cloies entour et environ. »

Cet ermite et ce bois semblent avoir inspiré le Tasse dans ce qu'il a imaginé de la forêt enchantée. Avertis par la facilité avec laquelle les assiégés avaient détruit les premières machines, les deux ingénieurs redoublent de précaution dans l'exécution de celle-ci :

Ibid.

As mairiens ont li prince lor cevals acoplé,
A la porte David l'ont en place jeté.
Là l'ont li carpentier dreciet et eschaplé,
Un grant molton en fisent, si l'ont devant ferré,
Et puis drecent l'engien, si l'ont devant barré,
A fors baus travesains et roilis et bendé;
El bois de Belleem ont la virge colpé,
De coi il ont l'engien par deseure cloé,
Et por le feu gregois espessement pierré;
Nicoles et Gregoires l'ont moult bien carpenté;
Car il en ont esté autre fois engané.
Sor grandismes roieles l'ont cargiet et mené.
Par devers Saint Estiene ont lor engien mené,
De quirs l'ont par devant espessement hordé.

L'assaut commence le jeudi au point du jour, et Raimbaud Creton s'empare de la première échelle. Mais se voyant seul, il se hâte de redescendre avant d'être précipité. Il faut encore ici remarquer l'emploi du feu grégeois :

Fol. 162 v°.

Li Turc jetent pois caude et le plon couléis,
Puis ont le feu grigois alumé et espris,
Sor no gent le geterent ens à un lancéis,
De lor escus ardoit li tains et li vernis...
Mais li vens est moult tost sor les Turs revertis,
Moult en ot sor le mur d'embrasés et bruis.
Par le mien escient n'en eschapast un vis,
Se ne fust que cascuns estoit d'aisil garnis.
Par icel fu li fus estains et amatis.

« L'aisil, » c'est le vinaigre, et cela vient à l'appui de ce que

d'autres historiens rapportent des moyens employés pour éteindre le terrible feu grégeois.

A force de pousser le mouton et de faire agir les pierriers, les assiégeants voient enfin tomber devant eux la porte Saint-Étienne; mais à peine cédait-elle, qu'une seconde porte de fer, retenue jusqu'alors par la première dans l'intérieur de la muraille, descend à la place de l'ancienne en écrasant de sa chute trois chevaliers:

Mais Turc orent amont autre porte estachie,
Qui pendoit à chaaine grant et grosse et furnie,
Et estoit contremont bien fremée à pulie.
Li Turc l'ont deserrée, si l'ont desveroillie,
Et la porte chiet jus par si grant desrenie,
Que li mur en crolla et la terre en formie.
.III. chevaliers consuit au caïr d'aramie.
Saint Michius prist les armes, devant Deu les en guie.

Fol. 163; et Suppl. fr., n. 105, fol. 195.

Vers un autre point, les Tafurs, à l'abri sous de longues et fortes claies préparées longtemps à l'avance, entourent les murs. Enfin ils ouvrent la brèche.

Au moment où chacun attendait avec impatience les derniers coups dans la muraille, Thomas de Marle se couche sur son écu, et conjure ses chevaliers de le porter sur la pointe de leurs lances jusqu'au parapet. C'est ainsi qu'il entre le premier dans Jérusalem, et dès lors les Turcs avaient perdu tout espoir, et ne songeaient plus qu'à fuir devant les assiégeants victorieux. Le poëte raconte cependant qu'une femme, une Bédouine, eut le courage d'attendre Thomas de Marle, et de lui décharger sur la tête un coup de massue, qui l'étourdit un instant. Quand il se retourna, la Bédouine, avant de mourir, lui fit une prédiction qui, dans tous les cas, semble fixer la rédaction conservée de la chanson en deçà de l'année 1130 :

Et la grans Beduine si comence à prier:
« Gentius Frans, ne m'ocire, ta mort te weil noncier.
« Jà ne te porront Turc ne paien mehaignier,
« Ne de decà la mer n'averas encombrier;
« Tes sires t'ocira qui t'a à justicier. »

Ms. 540 [5], fol. 164.

En effet, Thomas de Marle fut tué, en 1130, de la propre main de son seigneur suzerain, Raoul de Vermandois.

Le vœu des croisés était rempli : ils ont affranchi le saint

tombeau, ils l'ont vu, touché; ils ont cueilli les palmes, signe consacré du pèlerinage; ils ne songent déjà plus qu'au retour. La difficulté de trouver un roi de cette terre aride n'était guère moins grande que celle de la conquérir. Godefroi, auquel l'évêque de Martorano propose d'abord la couronne, répond que d'autres chefs méritent avant lui cet honneur. Le prélat s'adresse donc au comte de Flandre. « Sire, dit à son tour celui-ci,

Fol. 165 v°.

« Quant jo tornai de Flandres, sans mentir vous diron,
« Climence l'afiai à la clere facon,
« Que si tost com seroie au temple Salemon,
« Et baisiet le sepucre et faite m'orison,
« Me metroie el repaire, n'i querroie ocoison;
« Car pléust or à Dieu et à saint Simeon
« Que jo fuisse à Arras en ma maistre maison,
« Et Bauduins mes fis me tenist al geron !
« Anqui le baiseroie dix fois en un randon. »
Quant li vesques l'entent, si baisa le menton.

L'évêque passe ensuite à Robert de Normandie, à Boémond, à Hue le Maine, qui tous déclinent l'honneur qu'on leur propose. On revient alors au duc de Bouillon. Le héros, par un sentiment d'humilité chrétienne, veut être couronné d'une branche d'épine:

Fol. 167.

De l'ort saint Abrahan fist venir un plancon,
Decà mer et delà espic l'apele on;
De cel fut coronés Godefrois de Buillon.

Nous avons remarqué que les chefs, pour montrer qu'ils n'ont plus rien en Syrie qui les arrête, parlent des palmes qu'ils ont cueillies dans le jardin de Saint-Abraham, et qu'ils ont « fretées » et mises en bandes précieuses. Ainsi le duc de Normandie :

Fol. 166.

« Mes paumes ai coillies et mon oire aprestė. »

Boémond :

Ibid.

« Mes paumes ai coillies en l'ort saint Abrehent,
Frestées et estraintes de soie à fil d'argent. »

Hue le Maine :

« Mes paumes ai serrées en bendes de cendal. »

Puis, après le couronnement de Godefroi :

> Al nueve jor s'aprestent li prince et li baron, — Fol. 167 v°.
> Lor palmes ont fretées, tost ont pris le bordon.
> . . . .
> Vos palmes sont coillies en l'ort saint Abrahant, — Ms. 7192, fol. 223.
> Cascuns a bien la soie fertée à fort pendant.

Le mot « freter » nous semble offrir ici le synonyme « d'enchâsser, » mettre en étui, en châsse, en ferte ou fierte. Il y a donc apparence que les pèlerins, serrant comme reliques les palmes qu'ils avaient cueillies, les enfermaient dans des espèces de bandelettes croisées, et que l'on pouvait ainsi regarder les palmes ou les montrer aux autres sans déranger les bandelettes. « Freté » aura donc eu le sens de « ferté, » ou mis en fierte ; et le *fretté* des armoiries, que les généalogistes n'ont pas su jusqu'à présent expliquer, n'aura pas eu d'autre origine que le souvenir des palmes rapportées du saint sépulcre. C'est un nouveau témoignage en faveur de l'opinion qui fait remonter aux pèlerinages de la terre sainte l'usage des armoiries héréditaires. Cependant du Cange a pensé que « fretes » s'était dit quelquefois pour flèches ; mais outre que la frete des armoiries n'a rien de commun avec le bois ou le fer d'une flèche, le seul exemple qu'on ait allégué de cette dernière acception ne semble pas décisif, les « fretes ferrées » devant plutôt s'y entendre des seaux ou vases à puiser de l'eau. — Glossar. med. et inf. latin., au mot *Freta*.

A partir du couronnement de Godefroi de Bouillon, les trouvères de la fin du XIIe siècle ont pour guide, non plus un témoin de la guerre sainte, mais des traditions incertaines et trompeuses qu'une rédaction écrite n'empêchait pas de s'égarer. Ils ont rappelé de la manière la plus confuse la défaite de l'armée égyptienne dans la plaine d'Ascalon, la prise de Damas, de Césarée, de Saint-Jean d'Acre; la mort de Godefroi, empoisonné, suivant une opinion populaire, par le patriarche de Jérusalem; le règne des deux Baudouins, celui d'Amauri, celui de Baudouin le Lépreux. Il n'y a rien pour la poésie non plus que pour l'histoire dans ces longs et insipides récits, poursuivis dans un seul manuscrit jusqu'aux dernières années du XIIe siècle. Remarquons seulement ici que la voix des chanteurs s'arrête avec les premiers accents des chroniqueurs en langue vulgaire. Aucun trouvère ne semble avoir eu la pensée de rappeler les fameuses croisades de Baudouin de Flandre, de Louis VII, de Philippe-Auguste.

de Frédéric et de saint Louis. C'est que, grâce à Ville-Hardouin, à Baudouin d'Avesnes, et au traducteur de Guillaume de Tyr, la prose française s'était vaillamment emparée des domaines de l'histoire, et avait dissipé le demi-jour dont les trouvères avaient besoin pour le succès populaire de leurs chansons de geste.

Celle de Jérusalem se retrouve tout entière dans les six leçons du Chevalier au Cygne que nous avons indiquées à la fin de l'examen de la chanson d'Antioche.

III. LES CHÉTIFS.

La branche des Chétifs est entièrement fabuleuse, et l'auteur lui-même, quel qu'il soit, n'a pris aucun soin de faire illusion à ses auditeurs. Nous avons déjà conjecturé que Guillaume IX, comte de Poitiers, pourrait bien avoir commencé cette débauche d'esprit; et voici comment on en pourrait expliquer la dernière rédaction, celle que les manuscrits du XIII[e] siècle nous ont conservée.

Order. Vital., lib. x, ms. 5506 A, fol. 101. — Alb. Aquensis, lib. VIII, c. 34 et seq.

Guillaume IX était parti au milieu de l'année 1101 pour l'Orient. Il avait pris la route d'Allemagne, passé le Rhin et gagné Constantinople. Mal accueilli par les Grecs, il était entré dans l'Asie Mineure, où son armée, composée de plus de cent mille hommes, fut exterminée dans le voisinage de Nicée. Guillaume, malheureusement pour son honneur, échappa du carnage avec six chevaliers, et ils parvinrent à grand'peine jusqu'à Antioche. Tancrède les y accueillit avec bienveillance, et leur donna les moyens de se rendre à Jérusalem. Vers le milieu de l'année 1102, le comte revint à Poitiers. Nous avons dit précédemment comment il avait ensuite employé les ressources de son esprit à rappeler les ennuis et les aventures de son voyage. Orderic Vital dit encore de lui : *Audax et probus, nimiumque jocundus, facetos etiam histriones facetiis superans multiplicibus*.

Order. Vital., ms., fol. 197.

Ibid., fol. 190 v°, 201.

Il est possible que ces vers de Guillaume de Poitiers, écrits probablement en langue provençale, aient été l'origine d'une seconde chanson composée cinquante ans plus tard à la demande de Raymond, prince d'Antioche, par un trouvère de cette dernière ville. Nous n'avons pas conservé la chanson du serviteur de Raymond plus que celle du comte de Poitou. Mais Graindor, qui devait les connaître, a pu fondre dans un nouveau poëme ce récit épisodique de la première croisade. Peut-être se sera-t-il contenté de reproduire en roman du Nord ce qu'il avait trouvé écrit en vieux roman du Midi,

soit par le comte de Poitou, soit par le trouvère d'Antioche. Quoi qu'il en soit, il ne peut y avoir rien de commun entre les souvenirs de Richart le pèlerin et les imaginations des premiers auteurs des aventures dont nous avons maintenant à parler.

Dans la révision de Graindor, les six chevaliers, seuls échappés de l'armée du comte de Poitiers, étaient partis des premiers de France avec Pierre l'ermite, c'est-à-dire, suivant la chronologie du trouvère, avant le concile de Clermont. L'apostole ou le pape, dit-il,

Pierron les comanda, qu'il en fust poestis; Ms. 540 [8], fol. 61.
Soixante mile furent, si com dist li escris.
Segnor, en cele route fut Harpins li hardis,
Cuens estoit de Boorges et sire poestis,
Mais au roi ot vendue sa terre et son païs;
Et Richars de Caumont, et dans Jehans d'Alis,
Bauduins de Bialvais qui tant ot fier le vis;
Si fu Ernols ses freres, qui si fu mesbaillis,
Que li serpens manja, ens el mont de Tigris;
Poi i ot de barons fors gens aconquellis.

C'est une première confusion. Pierre l'ermite partit immédiatement après le concile de Clermont, c'est-à-dire en 1197, tandis qu'Harpin, vicomte de Bourges, ne quitta la France avec Guillaume, comte de Poitou, qu'en 1101, après la nouvelle généralement connue de la prise de Jérusalem. Mais si les chroniqueurs se taisent sur les noms de ceux que la chanson de geste leur donne pour compagnons, il ne faut pas en conclure que ces noms soient fabuleux comme les aventures qu'on leur attribue. Harpin, après avoir échappé à la première défaite, fut bien réellement fait prisonnier en 1102, dans un combat livré près d'Ascalon par Baudouin, successeur de Godefroi; on le conduisit à Bagdad, d'où il revint en France après une assez longue captivité; dans une charte des archives de l'abbaye de Cluni, nous le voyons, en 1109, profès de cette abbaye. Or, on conçoit aisément que Graindor, trouvant dans les anciennes chansons le récit de deux grandes défaites des croisés dans les plaines de l'Asie Mineure, la première sous la conduite de Pierre l'ermite, la seconde sous celle de Guillaume de Poitiers, ait involontairement confondu ces deux campagnes, et fait de tous ceux que les Sarrasins avaient retenus captifs autant de compagnons de Pierre. « La plupart des guerriers de l'ar-

Orderic. Vitalis, lib. x, ms. 5506 A, folio 190 v°.

Albert. Aq., lib. ix, c. 6.

Art de vérifier les dates, t. II, p. 406.

Lib. x, fol. 199.

« mée de Guillaume de Poitiers, dit encore Orderic Vi-« tal, furent conduits par les barbares dans des régions in-« connues, et retenus dans les fers, ou du moins en servitude, « par des nations dont ils ignoraient le langage. Là, conser-« vant la crainte de Dieu, ils lui rendaient grâces de leur « misère, comme autrefois les Juifs entre les Assyriens ou « les Chaldéens. Plusieurs cependant, comme Harpin de « Bourges, revinrent dans leur patrie, soit en trompant la « vigilance de leurs geôliers, soit avec la permission des sou-« verains de la Perse. »

Dans le poëme, Harpin de Bourges et cinq autres chevaliers, l'évêque de Forois ou Fréjus, et l'abbé de Fécamp, sont obligés de suivre Corbaran après la déroute de l'armée de Pierre l'ermite :

Ms. 540^5, fol. 63.

Corbarans enmena no gent engaenée,
Et passerent les terres, les puis et les valées;
A Oliferne vint à une matinée.

Là résidait la vieille mère de Corbaran, nommée Calabre, qui, dans la plupart des chroniques latines et dans toutes les branches du Chevalier au Cygne, est citée comme habile prophétesse. Elle accueille favorablement les prisonniers français, ce qui ne les empêche pas d'être employés aux travaux de construction qu'elle avait fait commencer pendant l'absence de son fils. Richart de Caumont agit comme avant lui avait fait Moyse avec ses Hébreux, et comme après eux beaucoup de généreuses victimes de la violence. Il répond aux menaces, il riposte aux coups; on le blesse, il tue, et bientôt lui et ses compagnons, chargés de fers, n'attendent plus que le moment de leur supplice.

Heureusement pour eux, Corbaran d'Holiferne, après sa défaite sous les murs d'Antioche, avait cru devoir expliquer la déroute de l'armée persane par la valeur prodigieuse des Français, et, pour le prouver, il avait défié les deux plus vaillants guerriers du soudan de Perse de combattre en champ clos un seul chevalier chrétien. Le défi accepté, Calabre choisit elle-même le champion chrétien parmi les chétifs : c'est Richart de Caumont. On lui donne un riche manteau, on le place à une table somptueuse, et la vieille reine ne peut s'empêcher d'être touchée de sa beauté :

Ms. 540^5, fol. 117 v°.

La mere Corbaran le prist à embracier,
En sa cambre le maine; se il volt donoier,

Ou parler à puciele, bien s'i puet aaisier,
Car la vielle i vausist avoir un iretier.
Mais Ricars nel fesist por la teste à trencier.
Une espée li done, li poins en fu d'ormier,
Et fu le roi Herode, dont il fist murtrier
Les petis innocens très devant sa moillier.
Calabre le pourmaine por lui esbanoier,
Souventes fois le fist et laver et baignier.

Le combat de Richart de Caumont avec Golias et Sorgalé est longuement décrit. Sorgalé fait la plus brave résistance. Avant d'être vaincu, la lumière céleste lui dessille les yeux; il demande la mort, mais à la condition de recevoir auparavant le baptême. Le Tasse avait pu lire, soit dans les leçons du XIII[e] siècle, soit dans les anciennes traductions italiennes, le roman des Chétifs, et la conversion de Sorgalé lui a peut-être inspiré les plus touchantes circonstances du combat et de la mort de Clorinde. On en va juger. Sorgalé venait de rassembler toutes ses forces pour porter à Richart un coup décisif; malheureusement pour lui, le glaive était tombé à faux :

Quant li Turs a véu que Ricars ot failli, Ibid., fol. 120. — Ms. 7190, fol. 214 v°.
Gentilment l'en apele, si li cria merci :
« Ricars, co dist li Turs, entendés envers mi,
« Ocire te quidai, mais tes Dex t'a gari...
« Voir ne croi en Mahon ne qu'en un chien porri;
« Ains croi en Jhesu Crist qui de Virge nasqui...
« — Moult as bone creance, Ricars li respondi;
« S'or éusses baptesme, por verté le t'affi,
« T'arme en iroit cantant, à joie, en camp flori. »
Li bers prist le vert elme, qui sor l'erbe caï,
Si l'aclina à l'eve, trestot plein l'en empli,
Crois fist par de desore, de Deu le benéi;
Versa lui sor la teste, contreval espandi;
Puis a pris un poil d'erbe et en trois le parti,
Si le dona au Turc, masca le et englouti,
Par moult vraie creance li Turs le recoilli :
« Or me trence la teste, dist-il, al branc forbi. »

— « Sarrasin, dist Ricars, moult par as bien erré,
« Abaisse la ventaille del blanc auberc safré.
« Trencerai toi la teste, à ton branc acéré.
« Moult à envis le fas, mais tel m'as comandé.... »
Dex! com Ricars ploroit, et quel dol a mené!
Le branc al Turc a pris, contremont l'a levé,
De meesme s'espée li a le cief coupé;
Vencue a sa bataille, Deu en a mercié.

Le résultat de cette victoire fut la délivrance des Chétifs, qui se dirigèrent vers la Syrie. Leur voyage est une succession fabuleuse de combats contre les animaux féroces des montagnes qui séparent la Perse de la Turquie d'Asie. C'est d'abord une bête de trente pieds de long, nommée le Satanas, qui, après avoir dévoré Ernoult de Beauvais, est tuée par Baudouin, frère d'Ernoult. Puis surviennent le loup Papion, le singe merveilleux, des léopards, des lions, enfin des luttes contre les païens. Les Chétifs franchissent le mont Taurus, et se réunissent aux vainqueurs d'Antioche sous les murs de Jérusalem. Avant de raconter tant d'incroyables aventures, Graindor avait senti le besoin de protester de sa véracité :

Ms. 7405, fol. 123.

Hui mais orés chanson de bien enluminée;
Li bons princes Raimons, ki la teste ot colpée,
Ke Sarrasin ocirent, la pute gent faée...
(Antioce en remest dolente et abosmée;
La terre fu perdue, que Franc ont conquestée,
Onques puis par nul home si grant ne fut gardée;
Bien doit s'arme estre salve et devant Deu portée),
Ceste cancon fist faire de verité provée.
Cil ki la cancon fist en ot bone soldée,
Canoines fu Saint Piere, de provende douée;
Tant com li clers vesqui fu la cancon gardée;
Et quant il dut morir et l'arme fu alée,
Al patriarce fu cele canson livrée.

Art de vérifier les dates, t. I, p. 445.

Raymond, prince d'Antioche, fut tué le 27 juin 1149, dans une bataille gagnée par Nouradin, sultan d'Alep; et ce passage prouve que les soupçons longtemps répandus de ses longues intelligences avec les Turcs n'avaient pas poursuivi sa mémoire. La mention vraie ou fausse du chanoine de Saint-Pierre d'Antioche, après la mort duquel le poëme des Chétifs avait été rendu public, donne pour date approximative du texte conservé la fin du XIIe siècle, et justifie nos précédentes conjectures.

IV. HÉLIAS.

La première branche du Chevalier au Cygne dans l'ordre du récit, celle d'Hélias, paraît une des dernières quant à la date de la composition. Le préambule n'est pas le même dans les six leçons que nous avons pu consulter. Dans la première :

Ms. 7405, folio 1.

L'estoire en fu trovée el mostier Saint Fagon,
Tot droit en Rainscevaus, si com oï avon,

Par dedens un aumaire où les livres met on.
Là l'avoit mise uns abes qui moult estoit prudon;
Cil le prist à Nimaie, si com lisant truevon.

Dans les autres :

L'estoire en a esté longement reponue
Devers une abéie, mais or est fors issue.....
— L'estoire en fut trovée en une ille de mer,
Par son droit nom l'oï l'Ilefort apeler.

Ms. 7192, folio 1. — Suppl. fr., n. 105, folio 1.

Un manuscrit ajoute encore à ces renseignements fabuleux :

Teus i a qui vous cantent de la Reonde Table,
Des manteaux anjoulés, de samis et de sable;
Mais jou ne vous voel dire ne mensonge ne fable.
En escrist la fist metre la bone dame Orable
Dedens les murs d'Orange, la fort cité mirable.

Ms. 7190, folio 92.

On voit ici du moins la preuve que la première branche du Chevalier au Cygne fut composée après les romans de la Table Ronde, et les chansons de Roncevaux et de Guillaume au Court nez.

Nous en avons reconnu deux textes, que le même auteur ne peut avoir composés. Le premier est le plus simple, le plus attachant, le mieux versifié : c'est le plus ancien; et nous allons d'abord en parler.

Dans un pays voisin de la Hongrie, le roi Lothaire s'étant un jour égaré à la chasse, avait fait rencontre d'une dame ravissante de beauté, qui se nommait Élioxe, et qui consentit à devenir sa femme. Cette Élioxe était un peu fée; elle prédit que de leur mariage naîtrait le conquérant de Jérusalem, qu'elle aurait cinq autres fils et une fille, et que tous ces enfants porteraient en naissant à leur cou une chaîne d'or. Peu de jours après le mariage, Lothaire eut à soutenir une longue guerre, et, pendant son absence, Élioxe mourut en donnant le jour à sept jumeaux. Alors la mère du roi enferma les nouveau-nés en deux coffres ou bières, et chargea un de ses serviteurs de les abandonner dans une forêt lointaine. Cet homme, bon de sa nature, au lieu d'exécuter un ordre aussi cruel, va déposer les deux coffres à l'entrée de la grotte d'un ermite, qui recueille les enfants et leur donne pendant sept ans la nourriture matérielle et spirituelle. Cependant la marâtre fait croire à son fils que la reine Élioxe a mis au monde

sept dragons, qui, aussitôt après leur naissance, se sont envolés pour ne plus reparaître. Le roi ne doute pas de la sincérité du récit. A quelques années de là, un de ses sénéchaux, Rudemard, égaré dans un bois, reçoit l'hospitalité de l'ermite qui a recueilli les deux coffres. Il aperçoit les enfants, remarque la chaîne d'or qu'ils portent au cou, et vient redire à la marâtre ce qu'il a vu. Celle-ci convoite les chaînes d'or, et renvoie Rudemard à l'ermitage; on lui rapporte les précieux bijoux. Mais à peine les six enfants avaient-ils perdu leurs colliers, que, cédant à la force de l'enchantement, ils avaient pris une nouvelle forme :

Ms. 540 8, fol. 12

Tant dorment li enfant que jors fu esclarcis;
Quant li premiers se fu de son songe esparis,
Il dejete ses bras ausi com par delis;
Il senti par ses menbres, les grans et les petis,
Que nature cangoit et en cors et en vis;
S'est devenus oisiaus si blans com flors de lis.
De parole former n'estoit pas poestis.
Ausi fist il as autres; tant qu'il sont trestot sis
Blanc oisel devenu; si se sont en l'air mis.
Il sont blanc, s'ont lons cols, et si ont les piés bis.

Des sept enfants, la jeune fille avait seule conservé sa chaîne d'or. Les frères s'envolent vers le palais de Lothaire, et là, devenus l'objet de la sollicitude instinctive de leur père, ils se promènent sur un vivier poissonneux qui suffit grandement à leurs besoins. De cette pièce d'eau, ils voient un jour arriver leur sœur, qu'ils reconnaissent et qu'ils comblent de caresses. La demoiselle se ressouvient du jour où Rudemard était venu dans l'ermitage. Conduite devant le roi, elle lui raconte ce qu'elle sait, et Lothaire, soupçonnant quelque chose de la vérité, contraint sa mère à lui apprendre le reste : comment elle avait exposé les enfants d'Élioxe, et comment Rudemard lui avait rapporté les six colliers. Cinq de ces colliers sont remis au cou des cygnes, qui sur-le-champ reprennent leur première forme. Par malheur, le sixième collier avait été fondu par l'orfévre de la méchante reine; un seul des enfants conserve donc la forme d'un cygne, et c'est lui qui, placé par son frère Hélias à la proue du vaisseau qui le conduisait dans de lointaines contrées, devient l'occasion du nom de Chevalier au Cygne, conservé par Hélias.

Tel est le récit qui nous paraît le plus ancien, parce qu'il est le moins embarrassé d'incidents étrangers au sujet prin-

cipal. Cette fable des enfants changés en cygnes est sans doute antérieure à la première rédaction du poëme. La vue d'un cygne porté gracieusement à fleur d'eau, doit avoir servi de modèle aux bâtiments des premiers navigateurs; de là la confusion poétique du cygne avec le vaisseau lui-même. Il faut pourtant avouer que cette métamorphose des six jeunes enfants en autant de beaux cygnes semble manquer à la mythologie des Romains et des Grecs. Dans les temps et chez les nations modernes, elle a fourni d'innombrables imitations que nous n'avons pas besoin de rappeler, et dont un savant de nos jours a d'ailleurs donné la curieuse nomenclature.

M. de Reiffenberg. Le Chevalier au Cygne, et Godefroid de Bouillon, 2 vol. in-4°. Bruxelles, 1846, 1848, prem. vol., Introduction, pag. XII-LXXXII.

Dans la seconde leçon, qui nous semble plus récente, Euriant, père du chevalier au Cygne, est roi d'un pays nommé l'île Fort. La méchante mère s'appelle Matabrune, et la reine, épouse d'Euriant, Béatrix.

Ms. 7192, folio 1.

Tous les malheurs de la jeune reine viennent d'une parole imprudente. Un jour, en voyant passer une pauvre femme avec ses deux enfants jumeaux, elle avait soutenu au roi et à sa marâtre Matabrune que nulle épouse ne pouvait mettre au monde deux enfants de la même couche, si elle n'avait pas connu deux hommes :

Jà ne croira nul home en cest siecle vivant,
Que fame puist avoir jà plus d'un seul enfant,
S'à deux homes n'estoit livrée carnelment.

Le roi lui reproche cette opinion, et neuf mois après elle met au monde sept enfants de la même portée.

Au naistre des enfans set fées i avoit,
Qui les enfans faerent, si com lor avenroit.
Et quant l'uns des enfans après l'autre nascoit,
Au col une caïne de blanc argent avoit.

Comme Euriant était alors en voyage, la vieille Matabrune prend les enfants, et charge un de ses affidés de les noyer. Celui-ci n'a pas le courage d'obéir. Abandonnés dans une forêt, les enfants y sont recueillis par le même ermite que dans la première leçon, et nourris par une « cierge » ou biche, comme le fils de Geneviève de Brabant. Cependant Matabrune fait accroire au roi que Béatrix avait mis au monde sept petits chiens; et le roi, après quelque hésitation, consent à livrer sa femme au dernier supplice.

Il n'y a plus guère de différence dans le fond des deux récits, si ce n'est que Rudemard, celui qui enlève les chaînes d'or, se nomme ici Maquaire ou Malquarré; que plus tard le chevalier au Cygne se présente pour défendre l'honneur de sa mère et pour l'arracher au supplice; qu'il combat Maquaire et lui coupe la tête, après avoir reçu de lui et de Matabrune le commun aveu de leurs crimes; que l'innocence de Béatrix étant reconnue, la marâtre est brûlée vive avant qu'Hélias ne s'éloigne de l'île Fort, dans un vaisseau conduit par le seul de ses frères qui eût conservé la forme d'un cygne.

Nous ne terminerons point cette courte analyse sans relever une singulière faute de lecture dans toutes les éditions de la célèbre satire de Rabelais. Pantagruel, arrivé dans l'île Sonnante, dit, en apprenant que les anciens habitants avaient été transformés en oiseaux : « Peu de doubte feismes des en- « fans Macrobins, convertis en cygnes. » Les derniers éditeurs n'ont rien trouvé d'obscur dans ce passage; ils ont dit que les Macrobins étaient des hommes qui vivaient plus de mille ans, et que si Rabelais avait ajouté qu'ils se metamorphosaient en cygnes, c'était une belle invention de sa part pour exprimer qu'ils avaient un chant mélodieux. Mais dans le seul manuscrit ancien que l'on connaisse du dernier livre de Pantagruel, on lit bien distinctement : « Peu de doubte feismes « des enfans Matabrune, convertis en cygnes. » Et ce texte ne laisse plus aucune prise aux recherches des érudits sur les Macrobins. Rabelais n'a donc fait allusion qu'au roman du Chevalier au Cygne, mieux connu de ses contemporains qu'il ne l'est aujourd'hui. L'auteur de Pantagruel parle encore de la vieille Matabrune en deux endroits de son second livre. Il lui donne en enfer le métier de lavandière de buées, et à ce propos les éditeurs, sans plus de succès, conjecturent que « ce nom est le même que celui de la reine Brune- « haut, à laquelle on attribue tous les chemins des Romains « dans le nord de la France. »

Liv. v, ch. 2.

Œuv. de Rabelais, Paris, 1823, tom. VII, p. 263.

Biblioth. nat., fonds de Colbert, n. 7981.2.2.

Liv. II, Prologue, et chap. 30; tom. III, p. 11; t. IV, p. 106.

V. LES ENFANCES DE GODEFROI DE BOUILLON.

Nous avons laissé, dans la branche précédente, le chevalier au Cygne prenant congé de son père, de sa sœur et de quatre de ses frères, pour entrer en mer sur le vaisseau dirigé par le cygne auquel la forme humaine n'avait pas été rendue. Le trouvère conduit Hélias à Nimègue, devant l'empereur, au moment où la duchesse de Bouillon, accompagnée de sa charmante fille, vient s'y plaindre du Saxon Régnier,

usurpateur de ses domaines. Elle plaide ainsi sa cause :

Ms. 540 2, fol. 21 v°.

« Quant il vit que je n'oi baron ne compaignon,
« Ne nul de tos enfans, se ceste fille non,
« S'est entrés en ma terre à force et à bandon.
« Mais jo sui del linage Rainalt le fil Aimon;
« Godefrois à la barbe, li viés dus de Bullion,
« Sire, cil fu mes peres, de moi fist norecon,
« Et li dus à la boce, qui Godefrois ot nom,
« Sire, cil fu mes freres, que de fit le set on.
« Cil fu bons chevaliers et de fiere raison,
« Si cõnquist tost Hasbaing à coite d'esperon;
« Encor tien jo de lui Lowaing et Sainteron.
« Jou pris un jentil home, Joselin de Mouson;
« Mais ains n'éumes oir, se ceste fille non,
« Ele doit moult bien estre duchesse de Bullion. »

Le droit était clair, et l'empereur le reconnaissait; mais il n'était pas assez fort pour le faire respecter. Il fallait qu'un champion se présentât pour combattre en champ clos le Saxon Régnier. C'est alors que la nef blanche, conduite par un cygne, aborde au rivage, et qu'on en voit descendre un jeune chevalier couvert d'armes brillantes, la lance au poing, l'épée au côté, le bouclier devant la poitrine, et le cor attaché derrière les épaules. Il approche, salue l'empereur, écoute les défis du Saxon, offre de défendre la duchesse, et reste vainqueur d'un combat qui rend la terre de Bouillon à la veuve et à l'orpheline qu'on en voulait dépouiller.

Cette introduction est écrite avec beaucoup de soin et même de correction. Les premiers vers nous ramènent sur les places publiques où le jongleur les chantait en faisant sa quête :

Ib., fol. 20 v° et 21.

Segnor, oiez cancon qui moult fait à loer.
Je ne vous vaurai mie mencoignes raconter,
Ne fabliaus ne paroles, pour vos deniers enbler ;
Ains vous dirai cancon où il n'a qu'amender.....
La cancons ne vuet noise ne nul home qui tence,
Mais doucor et escout et grant pais et silence.
Tel cante d'Antioce, qui pas ne la comence;
Mais je vous en dirai la premiere sentence.

Ainsi doivent avoir longtemps commencé les gestes de Godefroi de Bouillon. Supposez, au lieu d'un véritable cygne, la représentation figurée, à la proue du vaisseau, de cet oiseau navigateur, la fiction tombera d'elle-même. La fille de Go-

defroi le Barbu peut avoir été protégée et maintenue dans ses droits par un chevalier d'aventure, arrivé d'une contrée lointaine dans nos provinces du nord; ce chevalier peut avoir été le gendre de celle qu'il avait protégée, et le premier ancêtre connu de Godefroi. Dans une généalogie des comtes de Boulogne, dressée dans la dernière partie du XIIIe siècle sur des documents plus anciens, on lit : « Du « conte Eustace à l'Oel vint li quens Eustace as Grenons, qui « ala à Rome, et en revenant vint à Buillon à le maison le « ducoise qui estoit feme le chevalier au Cisne, là où il de« meura tote la nuit; tant que s'ostesse lui demanda dont il « estoit, et il respondi qu'il estoit quens de Boulogne seur la « mer. A la pardefin, li quens Eustace demanda le fille la « ducoise à feme, et on li dona, et avoit à nom Ide. Et de « celui Eustace et d'Idain vint li dus Godefrois de Buillon. »

Ms. de la Bibl. nation., 6987, fol. 219.

Nous ne pouvons nous empêcher de citer la description vraiment poétique de la grande salle d'honneur où siégeait l'assemblée des barons à Nimègue, sous la présidence de l'empereur. Quand on considère que de pareils récits étaient destinés aux auditeurs de carrefours et de places publiques, il convient de modifier l'opinion qu'on s'était faite de la grossièreté de nos ancêtres.

Ms. 7498, fol. 72.

En une cambre entrerent où ot grant resplendor;
Les fenestres ovrirent pour miex véoir del jor.
Paint i avoit à or et de rice color
Maint oisel, mainte beste et mainte rice flor;
L'emperere i fist paindre si com si ancisor
Orent terre tenue à force et à vigor,
Et les lois maintenues, cascuns d'aus à son jor.
Prendre i aloient garde li sage liseor.
En une des paintures avoit paint un estor
Que Alixandres fist en Inde le major,
Puis qu'issi des desers où il ot tel dolor...
Là estoit la bataille de Porus l'aumacor,
Qui ocist Bucifal son destrier misoldor,
Et si com Alixandres l'enfoï par honor...
D'autre part de la cambre ot paint en un destor
Elaine la roïne, nus n'i set gentior,
Si com Paris l'enbla, si la prist à oissor;
Après fu Menelaus qui le suit par fieror,
Si ert Agamenon, uns fis de sa seror...
De la cité issoient li vaillant poigneor;
Tant i fist Menelaus, ce content li autor,
Que un ceval de fust firent encanteor,
Si prisent la cité, le palais et la tor.

Un des plus célèbres monuments du moyen âge était le palais de Nimègue, construit par Charlemagne, et renfermé dans la citadelle : il y avait dans ce palais une salle couverte d'anciennes inscriptions. Les détails qu'en donne le trouvère ne sont donc pas entièrement dépourvus d'intérêt historique.

Entre la mort du Saxon Régnier et le mariage du chevalier au Cygne avec Béatrix, la fille de la duchesse de Bouillon, vient se placer un long épisode. D'abord plusieurs femmes, parentes de l'empereur, tombent entre les mains d'une troupe de Saxons, et courent grand risque pour leur honneur. Le chef de ces mauvais garçons est un jeune Hongrois nommé Ogre, et ce mot, que nous n'avons pas rencontré ailleurs dans les anciennes chansons de geste, confirme assez bien le lien qui rattacherait l'ogre de nos contes de fées aux Huns ou Hongrois qui épouvantèrent si longtemps les populations chrétiennes.

Dans une seconde guerre longuement racontée, les Saxons attendent le chevalier au Cygne et sa nouvelle épouse sur la route de Nimègue à Bouillon. Ils sont taillés en pièces, et c'est dans les environs de Coblentz qu'on ensevelit les morts :

Et cil de Cowelence, et serjent et geldon, Fol. 37 v°
Et li riche borgois qui sont de grant renon,
Fisent faire un carnier, que de fit le set on;
Après la grant bataille et la destrusion,
Enporterent les mors par bone entencion,
Puis les acoveterent de caus et de sablon;
Encore i est la crois qui fait la mostraison.

La première fois que le chevalier au Cygne avait reposé près de sa jeune femme, il lui avait fait jurer de ne jamais l'interroger sur son nom ni sur sa famille :

« Bele suer, douce amie, entendés ma raison : Fol. 28
« Tant que vous me vaurés avoir à compaignon,
« Ne me demandés jà qui je sui ne qui non;
« Et se vous le me dites sor ma deffension,
« D'ilueques à huit jors certes departiron. »

Béatrix avait tout promis; mais comme Ève, Psyché, Parténopeus de Blois et tant d'autres, elle cède enfin à la curiosité. Après sept années d'un mariage consacré par la naissance d'une fille qui devait plus tard être la mère de Godefroi, la

duchesse Béatrix se remet à penser au secret qu'elle avait juré de respecter :

Fol. 43.

Une nuit jut la dame ; oiez qu'elle pensa,
Que ce doit et por coi ses sire li vea
Que ne fust tant hardie que li demandast jà,
Dont est et de quel terre, et com fait non il a.
Elle ne pot dormir, mais tote nuit veilla ;
Que qu'en doie avenir, tot li demandera.....
Quant li ber l'entendi, s'a la color noircie.
« Dame, ce dist li dus, ci faut la druerie,
« Demain departira la nostre compaignie. »
La dame cuida bien que ce fust gaberie...
— « Biaus sire, ù irés vous? » ce li dist sa maisnie.
— « Seignor, je m'en irai, se Dex me benéie;
« Ne puis plus arester, ma foi en est plevie,
« Car li cignes revient à toute la galie.... »
Et la france ducoise en plore et se larmie,
As piés li est céue, por Deu merci li crie;
Mais toute sa priere ne li vaut une alie.

Voici les adieux d'Hélias à sa chère fille Ida :

« Bele fille, fait il, por vous ai le cuer vain,
« Ce a fait vostre mere, si comme il fu d'Evain,
« Quand si manga le fruit d'un sol pomier soudain ;
« Moult i en avoit d'autre et meillor et plus sain,
« Cou qu'on li defendi convoita soir et main.
« Ne puis mie arester, nès de ci à demain. »
Là plorent vavassor et prince et castelain,
Onques n'en ot à Blaives si grant duel por Audain,
Quant fut morte de duel por son cousin germain.

Avant de partir pour ne plus revenir, le chevalier au Cygne remet à sa femme un cor d'ivoire, en lui recommandant de le conserver avec le plus grand soin : tant qu'il serait dans le château de Bouillon, elle n'avait rien à craindre des ennemis de sa fille. La duchesse oublie encore ces recommandations. Le cor enchanté restait suspendu à une des murailles les plus éloignées de la salle d'honneur, quand tout à coup le feu se déclare; les toits, les salles sont embrasés, tout chancelle, tout tombe avec fracas, et du milieu des flammes on aperçoit un cygne qui vient reprendre dans son bec le cor, dernier souvenir du mystérieux Hélias. Où l'emporte-t-il? c'est là ce que le trouvère nous laisse ignorer ; mais apparemment il y avait de son temps quelque grande famille de

Flandre ou des bords du Rhin qui se vantait de posséder le cor enchanté, et qui l'avait adopté pour son blason héréditaire.

Nous arrivons à l'histoire d'Ida, qui, dès l'âge de treize ans, est demandée à l'empereur par Wistasse ou Eustache, comte de Boulogne. Les noces sont décrites avec le soin que les anciens poëtes mettent toujours à ce genre de récit. La première nuit, Dieu envoie à la duchesse un songe pour lui annoncer qu'elle sera mère d'un roi, d'un duc et d'un comte. Godefroi, roi de Jérusalem; Baudouin, duc de Rohais et d'Édesse; Eustache, comte de Boulogne, réalisent cette promesse: mais on pourrait conclure de là que cette branche fut d'abord composée l'année même de la conquête de la ville sainte, avant que Baudouin d'Édesse ne recueillît après son frère la couronne de Jérusalem. En tout cas, cette ancienneté n'appartiendrait pas au poëme conservé.

On voit ici que les femmes de haut rang avaient renoncé, dès la fin du XII[e] siècle, à l'usage d'allaiter elles-mêmes leurs enfants. La comtesse Ida est grandement louée de n'avoir pas voulu suivre leur exemple. Un jour, pendant qu'elle entendait la messe, le petit Godefroi jeta de si longs cris, que la demoiselle chargée de le garder fit approcher une nourrice qui donna de son lait à l'enfant. La comtesse revient, et s'étonne de trouver humides les lèvres de son fils:

Quant ce vit la contesse, sa camberiere apelle : Fol. 19.
« Diva, porqu'a cis enfes moillie sa maiselle? »
— « Dame, il s'esvella ore, et menoit si grant herle,
« Jel fis bien alaitier à une damoiselle. »
Quant l'entent la contesse, tot li cuers li cancele,
A l'enfant est corue, si le prist sos s'aisiele.

Elle l'étend ensuite sur une table; puis, le prenant par les pieds, elle lui fait dégorger tout le lait qu'il avait pu recevoir d'une nourrice étrangère. On a plus tard attribué la même action à Blanche de Castille, mère de saint Louis.

Le trouvère raconte un autre mouvement d'orgueil de la comtesse. Un jour son époux, en entrant chez elle, s'aperçoit qu'elle reste assise :

« Dame, ce dist li quens, certes, mervelles voi.
« Vous soliés lever tosjors encontre moi,
« Or nel volés plus faire : dites le moi porquoi? »

— « Sire, dist la contesse, n'en aiés pas anoi.
« Je suis de plus haus home, très bien le sai et croi,
« Que vous ne estes, sire, par la foi que vos doi ;
Car j'ai sos mon mantel un duc, un conte, un roi. »

La description de l'armure de Godefroi, quand il est arrivé à l'âge de quinze ans, n'est pas sans intérêt. Ses chausses avaient été jadis portées par Thibaut d'Arabe ; le comte de Boulogne les avait rachetées d'un larron qui revenait d'Orient. Le heaume avait appartenu au comte Bertrand, neveu de Roland ; l'écu était orné de deux lionceaux d'argent, et l'épée avait jadis ôté la vie à Agolant :

Fol. 49.

Puis li cainsent l'espée dont mort fu Agolans,
Bone iert l'adouberie, mais mieux valoit li brans.
Letres i ot escrites qui dient en romans
Que Galans le forga, qui parfu si vaillans.
Durendals fu sa suer, cele ot li quens Rollans.

Le premier exploit de Godefroi n'est que la répétition de celui de son grand-père, le chevalier au Cygne, contre le Saxon Régnier. Guillaume de Tyr l'a raconté longuement, sans autre garant que nos chansons de geste. Le trouvère nous transporte ensuite, par une diversion assez heureuse, à la Mecque, dans une assemblée générale des princes sarrasins, présidée par le calife :

Willerm. Tyr. Historiæ, lib. IX, ap. Bongars., p. 766.

Ms. 5408, fol. 52.

Caifas lor sermone, qui bien fu escotés,
C'iert li maistre apostoles de lor autorité.

La vieille Calabre, femme du soudan, demande à parler. Elle a jeté ses sorts, et elle a lu dans un avenir prochain que trois frères, descendants du chevalier au Cygne, devaient passer la mer, conduire en Orient une armée de Français, et conquérir la ville de Jérusalem. Le soudan fait d'abord l'incrédule, il l'engage à recommencer son opération :

« Vous parlés folement,
« Creés en autre argu, car vos sors vous en ment. »

Mais Calabre persiste dans sa déclaration, et le calife, comme arbitre des consciences, ne voit plus d'autre expédient que de recommander aux Sarrasins de travailler le mieux qu'ils pourront à augmenter le nombre des défenseurs de la loi mahométane :

« Par non de penitence vous otroi et comant,
« Cil qui n'a que trois femes, por Mahon face tant
« Qu'il en maintiegne sis, je l'otroi en comant;
« Et cil qui en a set, si en prenge en avant.
« Pensés de l'engendrer, si vendront li enfant
« Qui maintendront la guerre vers la gent non sacant. »

La précaution était un peu tardive. Pour Cornumaran, il prend un parti tout à fait inattendu : c'est de faire un voyage en France. Il veut voir de ses propres yeux les trois frères, et surtout ce terrible Godefroi. Si la renommée est trompeuse et qu'il juge que le duc de Bouillon soit un petit compagnon sans prouesse et sans puissance, il le frappera lui-même d'un couteau qu'il fait aiguiser à cette noble intention. Si Godefroi est au contraire aussi vertueux qu'on le dit, Cornumaran voudra bien lui permettre de venir disputer la possession du royaume de Jérusalem.

Tous ces récits nous semblent puérils. Cornumaran, lorsqu'il arrive à Saint-Tron, près de Liége, est reconnu par l'abbé Gérard, qui avait fait en pèlerin, quelques années auparavant, le voyage du saint sépulcre. Gérard obtient l'aveu des motifs qui ont conduit le prince en France, et il en prévient Godefroi. Le duc de Bouillon convoque le ban et l'arrière-ban de ses vassaux; et là se place une scène pareille à ce que raconte de Charlemagne le moine de Saint-Gall. Surpris de la pompe et de la richesse des premières compagnies qui se pressent autour de Godefroi, Cornumaran croit voir le duc longtemps avant qu'il ne paraisse. Enfin, ébloui de tant de richesse et de grandeur, il avoue au duc de Bouillon que personne n'est plus digne que lui de l'empire du monde; et les deux princes se séparent bons amis, en attendant qu'ils se retrouvent sous les murs de Jérusalem.

Dans cette rapide analyse des Enfances de Godefroi de Bouillon, nous avons suivi le récit le moins surchargé de longueurs insipides. L'auteur de cette leçon, conservée dans un seul manuscrit, ne nous donne pas son nom; il se contente de se recommander aux prières de ceux qui entendront la chanson :

Segnor, vous qui avez la cancon escoutée, Ms. 540 S, fol.
Cil vous mande et requiert qui ceste ouevre a trovée, 57 v°.
Que deproiés le roi qui fist ciel et rousée,
Et la sainte puciele qui sans pecié fu née,
Ke de tous les meffais dont s'arme est encombrée

Li face vrai pardon, quant del cors ert sevrée...
Amen! cascuns en die, ma cancons est finée.

Sans prétendre reconnaître ce que le poëte a voulu nous cacher, nous croyons pouvoir conjecturer qu'il appartenait, soit par le lien des bienfaits reçus, soit par celui de la profession monastique, à l'abbaye de Saint-Tron, qui regardait comme le plus ancien et le plus généreux de ses protecteurs Godefroi de Bouillon. C'est là que les traditions incertaines de l'origine et des premiers exploits du héros de la croisade auront été d'abord recueillies, et qu'on aura fait de sa gloire celle du monastère. Ce n'est pas la seule fois que l'intérêt des maisons religieuses aura pu servir à la rédaction comme à la conservation des chansons de geste. Sans les églises de Brioude, de Gellone, de Mortara, de Saint-Faron, de Dortmund, peut-être n'aurions-nous pas conservé les gestes de Rainouart, de Guillaume d'Orange, d'Amis et Amile, d'Ogier le Danois et de Renaud de Montauban.

La seconde leçon des Enfances de Godefroi de Bouillon n'est qu'un remaniement amplifié de la première. Le trouvère qui a eu la mauvaise pensée de s'attribuer l'ouvrage du modeste anonyme, a pris grand soin de nous laisser son nom; et si nous n'avions pas le manuscrit que nous avons suivi dans l'analyse précédente, il ne nous resterait aucun moyen de distinguer le fond estimable dont il s'est emparé, des sottes amplifications qui viennent de lui. Son nom s'y trouve deux fois; d'abord à la suite de la prophétie de la vieille Calabre :

Ms. 7628, fol. 51 v°. — 7190, fol. 148. — 7192, fol. 77.

Quant li soudans l'entent, de mal talent fut caus;
Tos en fu esmaiés, ce raconte Renaus.

Et la seconde fois, à la fin de la chanson :

Ms. 7628, fol. 69.

Seignor, vous qui avés la canchon escotée,
Renax vous mande à tos qui ceste ovre a finée,
Que vos proiés le roi qui fist ciel et rosée, etc.

Or ce Renaut, plagiaire évident de l'auteur de la première leçon, a dû se livrer à ce remaniement dans les premières années du XIII[e] siècle et avant la bataille de Bouvines. Nous en trouvons la preuve dans les développements qu'il donne à la prophétie de la mère de Corbaran. Dans le texte du premier

trouvère, elle ne portait que sur la conquête de la terre sainte par les descendants du chevalier au Cygne; mais Renaut dit de plus : « Apprenez que le lignage du chevalier au Cygne « ne conservera pas la couronne de Jérusalem, et que les « Sarrasins reprendront sur eux l'avantage. Puis, la nou- « velle de leurs triomphes arrivant outre mer, le roi des « Francs assemblera ses hommes et paraîtra en Syrie pour ac- « complir une pénitence et venger les chrétiens. Que les en- « fants de Mahomet ne redoutent pas sa venue; la destinée « veut qu'ils soient vaincus par le lignage du chevalier au « Cygne. D'abord, reçu dans Constantinople, le roi de France « assiégera Satalie, puis il n'aura plus d'autre désir que celui « de retourner dans ses États. La famine envahira son camp, « les Sarrasins fondront sur les chrétiens, et le roi se trou- « vera heureux de leur échapper. »

Ms. 7628, fol. 51. — 7190, fol. 147 v°. — Suppl. fr., n. 105, fol. 68.

Deux de nos manuscrits de l'ouvrage de Renaut arrêtent la prédiction de Calabre à cet exact souvenir de la malheureuse croisade de Louis le Jeune, en 1148. D'autres poursuivent ainsi : « Après ce roi des Francs, un autre voudra tenter les « mêmes conquêtes. Il passera les mers avec une armée innom- « brable, et le monde entier semblera prendre part à la que- « relle. Les enfants de Mahomet seront alors conduits par un « noble émir nommé Saladin, le plus grand de tous nos prin- « ces. Il possédera Babylone, Jérusalem, Ascalon et Césarée. « Acre soutiendra le plus terrible siége, et trois ans s'écoule- « ront avant que les chrétiens trouvent le temps de relever « leurs morts autour des murailles. Ils auront pour les com- « mander un roi de haute puissance, nommé Philippe, le- « quel fera de nombreuses conquêtes dans la terre des chré- « tiens. Il obtiendrait même l'empire du monde, s'il ne « devait être avare. En jetant mes sorts, je craignais qu'il ne « fût destiné à détruire les fils de Mahomet; mais une lignée « puissante le prendra en haine, et pourra bien lui ôter la vie, « s'il ne se tient sur ses gardes. Dans l'armée chrétienne, ils « seront victimes de leurs divisions : ce que l'un d'eux aura con- « quis, l'autre voudra le lui enlever. Quelques-uns garderont « ce que tous auront gagné ; enfin, ils retourneront dans leur « pays. A partir de ce moment, je ne puis plus rien révéler, « car un nuage se place devant moi et m'empêche de rien dis- « tinguer davantage :

N. 7190, 7192.

« D'ilueques en avant ne vous puis or plus dire,
« Car une nue vint qui me tolit le lire. »

Ms. 7628, fol. 51 v°.

Le trouvère, en effet, ne voit plus rien à partir de là; car il en est arrivé aux événements qui venaient de s'accomplir, c'est-à-dire à la croisade de Philippe-Auguste, à la prise d'Acre et au retour des Français, en 1190. C'est donc vers ce temps-là qu'il écrivait; et s'il avait été encore le contemporain des croisades de saint Louis, ou seulement de la mémorable conquête de Constantinople en 1199, il n'aurait certainement pas manqué d'en faire dire quelque chose à la vieille prophétesse.

Renaut a fait plusieurs autres additions moins heureuses à la chanson de l'anonyme. Il ramène Hélias dans le fabuleux royaume de l'île Fort; il raconte la mort du héros, puis les nombreux faits d'armes du jeune Godefroi et de ses frères, puis le voyage en Orient de Girard, abbé de Saint-Tron. Toutes ces aventures sont autant de lieux communs, où nous ne trouvons rien à citer, rien à recommander.

Nous n'avons rien à dire non plus du texte de toute la légende du Chevalier au Cygne d'après Graindor et Renaut, renouvelé une dernière fois sur la fin du XIVe siècle par un rimeur flamand, auquel M. de Reiffenberg a récemment accordé les honneurs d'une édition somptueuse, accompagnée de recherches infiniment multipliées. Ce dernier texte, étranger d'ailleurs à l'époque où nous sommes arrivés de l'histoire littéraire de la France, ne se distingue par aucun mérite d'invention, de composition ou de style. D'autres trouvères du XIVe siècle ont plus heureusement tenté de continuer la même série de légendes, sous le nom de chansons de *Bauduin de Sebourc* et du *Bastart de Bouillon*. Nous en parlerons à leur rang chronologique; mais, nous le répétons, à la fin du XIIIe siècle on n'avait composé que cinq branches du Chevalier au Cygne, les chansons d'Antioche, de Jérusalem, des Chétifs, d'Hélias et des Enfances Godefroi de Bouillon.

CONQUÊTE DE LA PETITE BRETAGNE.

La résistance des Bretons au joug de la couronne de France fut longue et opiniâtre. Charlemagne lui-même se crut obligé d'envoyer plus d'une fois ses lieutenants pour rétablir en Bretagne l'autorité royale. Mais ces luttes, entièrement dégagées de l'intérêt religieux, n'ont pas laissé

de traces profondes dans la poésie populaire; les gestes les plus répandues n'en font aucune mention, et Philippe Mouskés, cet écho sincère des légendes chevaleresques, n'a point rappelé ces guerres dans sa chronique rimée. Il existe cependant une chanson d'un caractère assez ancien, dont le sujet est la conquête de la Bretagne sur un puissant émir ou amirant, nommé Aquin. Elle doit avoir été composée par un poëte du diocèse de Saint-Malo vers la fin du XIIe siècle ou le commencement du XIIIe. Nous en conservons un seul manuscrit, exécuté sur papier dans le XVe siècle par un copiste négligent et malhabile, qui n'a pas achevé sa tâche, comme s'il eût craint que le temps ne respectât pas la fin du poëme plus qu'il n'en a réellement respecté le commencement. Ce volume n'en est pas moins précieux, puisqu'il nous offre le seul texte d'une geste dont aucun autre document n'a parlé. Claude Fauchet l'avait connu, et il l'a chargé de petites notes marginales intéressantes. Mais, avant d'être transporté à Paris, il appartenait aux religieux récollets de l'île de Césembre, près du fort de la Conchée, à trois lieues de Saint-Malo. C'est là que l'avait vu et consulté Nicolas Frotet, sieur de la Landelle, auteur d'une histoire inédite de la ville de Saint-Malo, dont nous avons dû la communication à l'obligeance d'un docte antiquaire de Lannion, M. de Pinguern. Le manuscrit échappa comme par miracle à la ruine du monastère de Cesembre, brûlé par les Anglais vers l'année 1594. On lisait autrefois, sur les gardes de l'ancienne reliure du manuscrit, la note suivante, que M. de Fontette a transcrite : « Ce « manuscrit qui est unique, et qui ne se trouve à la Biblio- « thèque du roy ny ailleurs, a été trouvé sous les ruines du « monastère des récollets de l'île de Césembre, près le fort « de la Conchée, à trois lieues de Saint-Malo, que les Anglois « brûlèrent et démolirent, lorsqu'ils descendirent dans le « temps du bombardement de Saint-Malo. Il y a un peu « plus de trois mille vers, sans commencement ni fin. » Le volume appartint plus tard au cabinet de Jean-Baptiste Colbert, d'où il est entré dans la Bibliothèque nationale.

Biblioth. nat., fonds de Colbert, n. 10307. 3.3.

Bibioth. hist. de la Fr., t. III, n. 35356.

Fauchet, outre les notes qu'il a jointes au texte, s'exprime ainsi sur la première feuille de garde : « Je n'ai trouvé au- « cune marque du tems que ce roman a esté composé ; « mais il y a plusieurs traitz pareilz à ceux des romans de « Regnault de Montauban, Doon et Garnier de Nantoil, com- « posez du temps de Philippe-Auguste, roi de France. Je

« n'ai point veu de roman où la cesure des vers fut plus « licentieuse. Et si il ne parle point tant d'Orient que les au- « tres romans, ce qui me feroit volontiers penser qu'il fut « plus ancien que les romans que j'ai nommés. C. Fauchet. » Il nous semble que le judicieux critique n'aurait dû rien conclure du silence gardé sur les choses d'Orient, dans un poëme de la conquête de la petite Bretagne ; et quant aux césures licencieuses de la versification, il pouvait en accuser l'ignorance du copiste plus que celle de l'auteur.

Il y a si peu d'art et de complication dans le plan et la disposition de ce poëme, que nous pouvons en réduire à quelques lignes l'analyse exacte. Charlemagne s'avance à la tête d'une armée formidable contre Aquin, empereur, émir ou roi des Sarrasins, qui, pour s'établir en Bretagne, avait profité des embarras suscités par le Saxon Guiteclin. Après une résistance obstinée, les Français pénètrent dans les villes
Fol. 24. de Guidalet et de Carhaix. Aquin, toujours réduit à céder le terrain, aurait sans doute péri dans un dernier combat si le poëme avait été terminé; et Charlemagne serait retourné en France, emmenant avec lui la belle impératrice, femme d'Aquin, sa prisonnière, que les eaux du baptême avaient déjà régénérée.

L'action est antérieure au moment où Roland fut armé chevalier. Le père de ce héros est ici nommé Tiori de Vannes, et non pas Mile ou Milon, comme dans les autres gestes mieux autorisées; il épouse la sœur de Charlemagne, qui se nomme, non pas Berthe, mais Baquehert. Ce Tiori, père de Roland, étant mort dans un combat, l'empereur le regrette ainsi :

Fol. 18.

« Franche personne, gentis dus postéis,
« Por le servige que jadis me féis,
Te donay fame Baquehert la gentis;
« Ma serour est, la bele o le cler vis;
« Or en est veuve, et Rolans orfelins. »

Cette tradition s'accorde moins avec les romans qu'avec le titre donné par Éginhard à Roland de « préfet ou gouverneur « des marches de Bretagne ; » et c'est une des meilleures preuves de l'ancienneté de notre poëme, qui semble avoir ainsi précédé toutes les inventions dont le père et la mère de Roland devinrent l'objet au XIII[e] siècle. De tous les personnages qui prennent part à l'action, Naime ou Nesme est le seul dont

le nom ait été célébré dans les autres chansons de geste ; encore n'est-il pas ici désigné comme originaire de Bavière. Les autres personnages appartiennent aux traditions réellement historiques de la province, comme Coneyn de Léon, Mérian de Brest, Ripe de Dol, son neveu Salomon,

> Qui de Bretaigne tint puis la réaulté, Fol. 1
> Seignor en fut, et roy tout coronné ;

Ives de Cesson, près de Saint-Brieuc ; Hemon de Morelais, Hoel de Carhaix, Nyn de Chastel-Serein, Morin de Daoulès, Agot, seigneur de l'île appelée de son nom l'Ile-Agot :

> Ilec avoit une forte maison,
> Faite de pierre, de chaux et de sablon ;
> Moult par estoit de grant defension.

Les principaux lieux cités avec quelque détail sont Avranches et son église de Saint-Gervais ; Dol et son église de Saint-Samson ; le Mont Saint-Michel ; la cité de Guidalet, aujourd'hui Saint-Malo :

> Cité est boine, faite dou tens antis. Fol. 4.
> Ains que Diex fust en la Virge nasquis,
> La fist rois Daires qui moult fu poestis.
> N'est mie close de fust ne de palis,
> Aincois est close de fors murs chaucéis,
> A cleres estres à piliers et à vis,
> Et à grans salles sor piliers bien assis.
> Fors d'une part y vient la mer tous dis ;
> C'est devers byse, ce conte li escris ;
> Là est la porte et le pont tornéis,
> Par où l'on entre, et vait l'en ou païs...
> Jouste la porte vers la voe de medis,
> Ilec avoit un fort dongeon postis
> Sur une roche, en un petit pourpris,
> A quatre estages bien fait et bien assis...
> La tour Aquin l'appellent Sarrasins ;
> Là est la charte où les prisons sont mis.

Cette prison est partout, dans le poëme, nommée *Oueigle*, *Oneigle* ou *Oreigle*. Les détails précis n'abondent pas moins sur les lieux voisins de la ville de Saint-Malo. Charlemagne établit, aux environs de Guidalet, un camp fortifié, qu'il désigne sous le nom de Château Saint-Malo, en mémoire des miracles du patron de la ville moderne. L'archevêque de Dol,

un de ses meilleurs capitaines, sorte de Turpin breton, s'empare de la ville de Dinart, puis conduit au camp une immense capture faite sur une flotte de Sarrasins, échouée devant la roche de Biseuil. Après le premier combat, Charlemagne recueille les corps de tous les chrétiens tués par les infidèles, et les dépose sous l'autel de saint Étienne, dans l'église de Saint-Servan :

Fol. 19.

Le roi fist faire un charnier bien ouvre
De bonne pierre, en bon mortier scellé...
Une chapelle fet sur les martirs Dé;
Sur le charnier fu le moustier fondé,
De saint Estienne en fu le maistre auté.

Enfin, après la prise de Guidalet, Naime va prendre, à deux lieues au delà, la grande ville de Gardaine et son château Doret, que l'on devait juger inexpugnable.

Or, Saint-Étienne, le Château Saint-Malo et Dinart sont trois communes des environs de Saint-Malo. Biseuil est une roche voisine de Selidor. Le château Doret ou Doré existe encore, et, d'après une note de Fauchet, « là estoit de son « tems la justice patibulaire de la seigneurie de Chasteau- « neuf. » On ne peut méconnaître à ces mentions fréquentes les prédilections patriotiques de l'auteur. Quant à ce nom de Guidalet, on le retrouve dans les deux mots latins *vicus aletensis*, bourg du pays d'Alet, ou *pagus aletensis*. Ces derniers mots sont devenus, par corruption de langage, le Poullet, nom d'un quartier et d'une paroisse de la ville, *parochia Sancti-Petri de Marco, in pago Aleto* (Saint-Père-Marc, en Poullet).

Fol. 43.

Hist. ms. de la ville de St.-Malo, par M. de la Landelle, in fol.

Comme dans toutes les chansons de geste, les combats sont précédés, dans celle-ci, par la tenue d'un conseil et par une ambassade vers le prince qu'on se prépare à combattre. Les six messagers de Charlemagne ont toute l'insolence requise en pareil cas. Ils mettent le plus grand soin, dès qu'ils parlent, à vanter le pouvoir de leur Dieu et l'impuissance de Mahomet; le fond et presque la forme de cette harangue se retrouvent dans la plupart des autres romans :

Fol. 6.

Ripes parla qui bien en fut aprins,
Aquin salue et puis l'empereris :
« Cil Dame Dieu qui forma paradis,
« Et tous les biens a par le monde assis,
« Et en la croix fut pour son peuple mis,

« Et fut percié o lons clous et traitis ;
« Et de la lance lors le feri Longis,
« Et ou sepulcre fut et couchiés et mis,
« De mort à vie *surrexit* au tiers dis,
« Si come est voire et le crois à devis,
« Si sault et gart Charle de Saint Denis,
« Ripe de Doul, Richier et Tiori,
« Hernout de Flandres, Bernart et Bauduin,
« Et trestous ceus qui à Dieu se sont mis;
« Et li suen Dieu sault hui le roi Aqui,
« C'est Mahomet, le dolent et cheti,
« Qui n'a pooir plus que un chien occi. »
Acquins l'entent qui fut maltalentis,
Besse son chief, d'autre part tourt son vis;
Si grant duel mene, à poi n'enrage vis.
En son poing tient un gavelos forbis,
Ripe en ferit de Doul le bon marchis.

Heureusement le coup n'effleure que la chemise de l'orateur, et l'émir, calmé par l'impératrice, invite les ambassadeurs à continuer leur propos :

« Or m'entendrez, dist Ripes li marchis, Fol. 7.
« Amiraus, sire, riches rois poestis,
« Mal fu tes cors quant à Dieu n'es amis;
« Croy cele loi qu'establi Jhesu Crist,
« Si seras sauf et auras paradis.
« Et si sers Charle, le roi de Saint Denis.
« Il est à Doul, la cité seignoris,
« En sa compaigne dui cent mil fervestis,
« Dis sept rois a de moult lointain païs.
« Par eus seras ci dedans assaillis.
« Vez ci un bref que Charles t'a tramis. »

Aquin, ayant refusé, comme on s'y attend, les propositions de Charlemagne, permet aux envoyés de retourner vers leur maître; mais ils se seraient reproché de partir sans violer le droit des gens; ils tuent donc, en s'éloignant, trois ou quatre serviteurs de l'émir, et la protection divine les met, par un miracle, à couvert de la vengeance qu'ils avaient provoquée. Dans la première rencontre entre les guerriers français et *norois* (car c'est ordinairement sous ce nom que les infidèles sont désignés, et cela permettrait de penser que les faits rapportés dans la chanson se lient aux souvenirs des terribles invasions des Normands au IXe siècle), Charlemagne conquiert un bon cheval appelé Corengne, qui devra grossir Fol. 13. la liste des coursiers célèbres donnée par M. de Reiffen-

berg. L'avantage demeure aux Français, grâce surtout aux exploits de Hoel de Carhaix, auquel le poëte donne libéralement plus de cent quarante ans d'âge, et qui vient après le combat raconter assez agréablement l'histoire de la construction d'un grand chemin ferré qui conduisait de Carhaix à Paris, et qui subsiste encore en partie. Ce chemin est certainement l'ouvrage des Romains; le poëte l'attribue à la femme du vieux Hoel:

Fol. 16

Bien set vint ans ot Oes tout passé.
De sa fame ont Francois illec parlé,
Qui fut moult saige et fut de grant beauté...
Ele fu fille Corsout li aduré,
Qui bien vesqui trois cens ans a passé;
Mais cele dame out un mout fol pensé
Qui cuidoit vivre tous jours en jone aé.
Ele fit fere un grant chemin ferré,
Par où alast à Paris la cité,
Quar le pays estoit de bouays planté.
A Quarehès, ce saichiez de verté,
Feut le chemin comencié et fondé.
Par celle dame fut maint chesne coupé...
Plus de vint liues fut le chemin ferré,
De ci au terme que je vous ai compté,
Que la dame ot un merle mort trové.
De main en l'autre l'a torné et viré...
Lors a la dame moult grandement ploré.
De maintenant avoit un clerc mandé,
Et lui avoit enquis et demandé
Se l'on pouvoit mourir sans estre tué.
Il lui a dit : « Ouil, por verité,
« Tous ceus morront qui sont de mere né...
« Quar Dame Deu l'a ensi destiné. »
Lors a la dame un grant soupir geté :
« Helas! dist ele, por quoi somes nos nés?
« Or ne me prise un denier monaé,
« Ne ma richesse, ne ma grant poesté.
« Jà n'iert par moi le chemin achevé;
« Moult me repens dont i ai tant ouvré,
« Quar tout cest siecle ne vault un ail pelé. »

Cette légende naïve se rapporte peut-être aux souvenirs des grands chemins construits ou réparés par la reine Brunehaut, princesse espagnole. A la vue de ces travaux qui semblaient avoir exigé plusieurs siècles, le peuple pouvait supposer assez naturellement que ceux qui les avaient entrepris avaient oublié la courte durée de la vie; et la perte de cette illusion

expliquait ensuite pourquoi les travaux étaient restés inachevés.

La fortune balance quelque temps entre Aquin et Charlemagne. Naime et Fagon ayant voulu prévenir la fuite des Sarrasins, passent de nuit, à la tête d'une partie de l'armée, dans la petite île de Césembre; ils se proposent d'y bâtir une forteresse, et de fermer le passage de la mer à leurs ennemis. Mais Aquin a découvert leur projet; et il envoie contre eux une armée cinq fois plus nombreuse, qui massacre tous les soldats chrétiens, à l'exception des deux chefs Fagon et Naime. Celui-ci, criblé de blessures, ne regagne qu'à grand' peine le château de Saint-Malo. D'anciens textes de la chanson voulaient même que Naime eût perdu la vie dans cette affaire; mais notre trouvère, ou seulement le dernier réviseur dont nous avons le texte, rejette cette opinion, qui ne s'accorderait pas, en effet, avec tout ce que chantent les autres gestes: Fol. 29.

Pluseurs gens dient qu'illec fut devié; Fol. 33.
Mais non fut pas, ce dist l'auctorité.
Ains vesquit puis longuement par aé,
Et fut o Charle en Aspremont mené,
Contre Agolant l'enforcant amiré,
Et contre Eaulmont son fil l'outrecuidé,
Que il avoit nouveaument coronné.....

C'est probablement l'autorité de ce poëme d'Aspremont qui aura décidé notre arrangeur à ne pas laisser mourir le duc Naime dans la petite île de Césembre, près de Saint-Malo.

Cet échec est suivi d'un assaut meurtrier que l'armée livre inutilement à la ville de Guidalet. L'empereur, non découragé, rapproche son camp des murailles; il abandonne le château de Saint-Malo, et s'avance jusqu'au terrain qu'il consacre à saint Servan. Le clergé en dédie l'église, et Charlemagne pose devant l'autel une croix sanctifiée par les reliques de plusieurs martyrs : cette croix attirera désormais la vengeance céleste sur ceux qui l'attesteront en portant un faux témoignage. L'empereur, dans une des longues oraisons dont il se montre prodigue, investit lui-même la croix de ce privilége, que sans doute on ne reconnaissait déjà plus à la foule des objets sacrés sur lesquels on jurait:

« Si com c'est voir que je di verité, Fol. 36.
« Vous pri je, sire, bon saint benéuré,

« Que vous priez Jhesu de majesté,
« Que mal lour vienge ains que l'an soit passé,
« De corps ou d'ame ou d'amy bien prové,
« Ou de chateil, se il est amassé;
« Soit roi ou prince, de grant terre chasé,
« Ou arcevesque, ou evesque, ou abé,
« Ou clerc, ou lai, ou prestre coroné... »

Un autre souvenir local peut avoir son intérêt pour cette partie de la Bretagne. Charlemagne, averti que les Sarrasins, enfermés dans Guidalet, tirent l'eau douce qu'ils boivent d'un aqueduc dont on ne connaît pas la direction précise, essaye de le découvrir par le moyen suivant qu'un sage vieillard lui propose :

Fol. 36. « Faites tost prendre un cheval souranné,
« Foin et aveine lui donez à plenté...
« A son menger, de boivre soit gardé;
« Puis soit ensi de l'estable gecté,
« Lessez le aler, de bride defrené.
« S'il y a esve ne fontene de lé,
« Par le cheval, ce cuit, sera trouvé. »

En effet, le cheval ainsi repu court d'abord dans la direction de la ville :

Fol. 37. Mais il n'i trouve ne fontaine ne gué,
Fors mer salée dont il n'a point gousté;
A l'oure s'est le cheval retourné,
Près du montier Saint Servan ami Dé.
Ilecques s'est le cheval aresté,
Fronche du neys, moult forment a buffé,
Des piés d'avant a la terre graté;
Et tout ce a bien le viel home gardé :
— « Sire, dist il, sachiés de verité,
« Ilec a esve, cou me dit mon penser. »
Francois l'entendent, grant joie ont demené;
O pics, o houes gectent terre à plenté,
Tant ont foui ilecques et ouvré,
L'esve ont trouvé qui est de grant bonté.
Close est à mur de fin marbre listé,
A riche voulte bien fait et compassé.
Cele fontaine est de moult grant bonté,
En yver chaude si comé bain tempré,
En esté frede com s'il éust gelé.
Par desous terre aloit en la cité,
Par un conduit de coevre tregeté,
Et de bon plon bien richement scellé.

Les Français s'empressent de briser ce conduit, et d'intercepter ainsi le cours de l'eau qui était indispensable aux assiégés. Dès lors la ville ne pouvait plus espérer de résister. Aquin, profitant des ombres de la nuit, charge sur un navire ce qu'il avait de plus précieux; et cinglant vers Cesson, Saint-Mahé ou Saint-Matthieu, et le havre de Brest, il aborde près de Carhaix, ville alors fortement défendue, dans laquelle il attend l'effort de l'armée de Charlemagne. Cependant l'empereur entrait dans Guidalet, délivrait les prisonniers enfermés dans le terrible donjon d'Oreigle, obtenait de la bonté divine la destruction de la grande ville de Gardaine, dont il ne reste plus de traces; faisait passer la Rance à son armée; traversait Corseut, dans laquelle les géographes reconnaissent l'ancienne cité des *Curiosolites :*

> Cité fut riche, de vielle antiquité, Fol. 52.
> Mais gaste estoit, longtemps avoit passé;

et enfin arrivait sous les murs de Carhaix. Aquin ne l'attend pas; il se dirige vers le Mans, puis vers un certain château de Nyvet, sans doute mal désigné, et dont la situation est incertaine. C'est au milieu d'un combat livré sous les murs de ce château que s'arrête la copie de notre manuscrit.

Si le poëme avait pris fin après l'entrée de Charlemagne dans Guidalet, l'unité de lieu, de temps et d'action aurait été parfaitement observée, et l'on aurait droit d'estimer dans l'auteur un certain art de composition. Mais telle qu'elle nous est conservée, la chanson de la conquête de la Bretagne ne peut se recommander à l'attention des littérateurs et des antiquaires que par l'exactitude et le nombre des indications topographiques, et par un certain air d'antiquité que n'a pu lui faire entièrement perdre la mauvaise transcription d'un copiste ignorant du XVe siècle.

COURONNEMENT DE LOOYS (LE).

Voy. ci-dessous GUILLAUME AU COURT NEZ, § V.

DESTRUCTION DE JÉRUSALEM (LA).

Cette chanson, qui comprend environ deux mille trois cents vers, est fondée sur la tradition qui rattachait la guerre de Judée et la destruction de Jérusalem par les Romains, en l'an 70 de l'ère nouvelle, au besoin de venger la mort de Jésus-Christ. Quel qu'ait été le premier auteur de cette légende, il semble avoir tiré un assez heureux parti d'un événement qui tient tant de place dans l'histoire réelle, au profit des dispositions pieusement crédules de l'auditoire auquel il s'adressait.

Vapasian (ou Vespasien), empereur de Rome, est affligé d'une lèpre que tous ses médecins regardent comme incurable. Ses confidents lui proposent un remède qu'on pourrait justement appeler de bonne femme. Dans la ville de Jérusalem se trouvait une vertueuse dame nommée Vérone, qui gardait sur un voile l'empreinte des traits d'un grand prophète injustement crucifié par les Juifs. Tout mal sur lequel on appliquait ce voile, était guéri. On conseille donc au malade d'envoyer à Jérusalem un serviteur fidèle pour découvrir Vérone, et la décider à faire, avec son voile, le voyage de Rome. Gui le sénéchal est chargé du message. Arrivé à Jérusalem, il descend chez le bon Juif père d'une des trois Maries; et celui-ci le présente à la dame qui possède la sainte image. Vérone raconte comment la mère du Sauveur lui remit le voile empreint des traits de son fils, et consent facilement au voyage qu'on lui propose. Ils se rendent à Rome, où la divine image produit l'effet attendu. Vespasien, délivré de sa lèpre, afin de montrer une reconnaissance égale au bienfait, permet au pape saint Clément de prêcher librement la parole de Dieu dans Rome, et il fait lui-même serment de venger la mort du Sauveur, et de recevoir le baptême à son retour de Jérusalem.

Il part bientôt, avec son fils Titus, à la tête d'une armée formidable. Pilate, au lieu de lui ouvrir les portes de la ville sainte, prépare une résistance désespérée. Les circonstances de la célèbre famine que les Juifs souffrirent durant le siége sont ici décrites avec assez d'intérêt : l'historien Josèphe est pris à témoin plusieurs fois de la sincérité de la narration. Il est pourtant une circonstance qui n'est pas racontée par l'écrivain de la Guerre judaïque. Pilate, avant de livrer la ville, propose aux citoyens de découper en petites parcelles

tous les objets d'or et d'argent qu'ils possèdent, et de les avaler. Par ce moyen, ceux que les vainqueurs auront épargnés pourront plus tard, au moyen d'une purgation, retrouver une partie de leurs anciennes richesses. Le conseil est approuvé; et les Juifs, après ce repas métallique, vont se jeter aux pieds de l'empereur. Mais ils comptaient en vain sur la clémence des vainqueurs : Vespasien se souvient de Judas, qui avait vendu son maître pour trente deniers, et fait annoncer qu'il donnera trente Juifs pour un denier à quiconque voudra les prendre. Les acheteurs se présentent; du corps du premier Juif percé d'un fer de lance, sortent de nombreuses parcelles d'or et d'argent. On s'étonne; et l'historien Josèphe, qui se disposait à recevoir le baptême, donne l'explication du phénomène. L'espérance de trouver des trésors dans le corps des autres Juifs fait que tous sont immolés le même jour, et curieusement entr'ouverts.

Les deux empereurs retournent à Rome avec Josèphe, avec Vérone et deux autres Juifs convertis. Le premier soin des deux princes est de recevoir le baptême, et de décider du sort de Ponce-Pilate. On envoyait, en ce temps-là, les criminels d'État à Vienne dans les Gaules; c'est là qu'on enferme le gouverneur de la Judée. Après deux ans d'une prison rigoureuse, la tour où il était retenu s'écroule : il est englouti dans un abîme; et l'on peut voir encore à Vienne, dit le trouvère en finissant, le puits par lequel il fut précipité dans le fond de l'enfer :

> Encor troverez l'aigue en un pertuis raont, Ms. 7498 ³, fol. 90 vº.
> Maint home l'a véu et voient et verront.

Cette légende de la prison et de la mort de Pilate à Vienne en Dauphiné est, comme on sait, fort ancienne. On prétend que saint Mamert, dans le Vᵉ siècle, eut la révélation de toutes les circonstances de cet événement, qui agit encore aujourd'hui avec une certaine force sur l'imagination des habitants du pays.

Une autre tradition célèbre, celle de la prison et de la délivrance de Joseph d'Arimathie, fondée sur un évangile apocryphe, et qu'on retrouve dans la première partie du roman du Saint-Graal, est rapportée ici, non pas à Joseph d'Arimathie, qu'on aurait ainsi pu confondre avec l'historien Josèphe, mais au bon Juif Jacobus, père d'une des trois

Maries. A cette différence près, le récit du Saint-Graal diffère peu de celui de la Prise de Jérusalem; mais l'avantage du style demeure sans contredit à l'auteur du roman en prose, Robert de Borron. Le roman en vers commence ainsi :

Ms. 7498 [3], fol. 75 — 7595, fol. 382.

Or m'entendez, baron, chevalier et serjant,
Li homes et les fames, li petit et li grant;
Qui vuet oïr chancon cortoise et avenant,
Si laist ester la noise et se traie en avant...
Je ne vos dirai pas d'Anchier ne de Constant,
Ne n'est pas de la fable Martin le non sachant,
Ains est de la vangance au pere roiaumant...

On décrit en ces termes la maladie de Vespasien :

Nostre sires le veut à sa loi atorner ;
Tot li fist le viaire et le nés tempester,
Et la barbe chaïr, et la boche aleprer;
Bien le mange la rape [1], jusqu'as dens maisellers.

[1] Var., *la cranche*.

Dans tous ces poëmes, les Juifs promettent et engagent leur foi en levant un seul doigt :

Ms. 7498 [3], fol. 76 v°.

« Amis, dist li Juis, dont parole en recoi :
« Por voire compaignie si me drece ton doit. »

Plusieurs détails indiquent une certaine délicatesse de mœurs. Ainsi, quand Gui le sénéchal invite Vérone à le suivre jusqu'à Rome, il a soin de l'avertir qu'elle pourra se faire accompagner d'une autre femme. A la table du Juif, la personne la plus honorable est assise entre la maîtresse de la maison et madame Vérone :

Fol. 77 v°.

Un samedi à vespres, quant il dut anuitier,
Les napes firent metre et le mangier drecier,
Le seneschal assist dejoste sa moillier,
Et avoec lui Verone ; bien sot cui il ot chier.
Et quant il ont sopé, les napes font sacher,
Et li lit furent prests, si sont alé cocher.....

Saint Clément, suivant notre trouvère, après la guérison de l'empereur, enferma la sainte toile sous l'autel de Saint-Siméon, à Rome :

Fol. 79 v°.

En un moult riche autel qui fu Saint Simeon,
Seella la toaille, que de fi le scet on.

Cette toile, ainsi célébrée au XIII[e] siècle, est-elle la *Sainte Véronique* que l'on montre encore aujourd'hui à Rome? Quant à la légende, elle remonte beaucoup plus haut.

Dans ce pays aride, Titus, afin de ne pas manquer d'eau, a recours à un expédient dont nous avons quelque peine à nous rendre compte. Il fait tuer et saler une multitude de bœufs; on en rassemble ensuite les peaux, que l'on joint l'une à l'autre avec du plomb fondu, et on en tapisse le val de Josaphat. Grâce à cette disposition, l'eau qu'on fait venir de la mer Morte se conserve, dans cette vallée, saine et abondante :

Il fist totes les bestes devant lui amener, Ms. 7595. fol. 387.
Et les bues et les vaches escorchier et saler,
Et si fist les cuirs prendre et moult bien acesmer,
A riche plonc bulli l'un à l'autre souder.
Le val fist tost covrir et plain d'aigue aporter,
A deus mile somiers qui ne finent d'errer,
Très qu'au fleun de diable, ainsi l'oï nomer,
Où les cités fondirent dont m'oïstes parler.
Li queu i prennent l'aigue au mangier conraer,
Tuit cil de l'ost i vont lor chevaus abevrer...

Peut-être cette imagination vint-elle aux pèlerins à la vue des ruines de quelque aqueduc qui traversait la vallée de Josaphat, et fournissait anciennement d'eau filtrée la ville de Jérusalem.

Nous avons trouvé ici, pour la première fois, l'interjection latine *væ!* rendue par le monosyllabe *wai;* c'est à l'occasion de ce Juif qui cria longtemps, au rapport de Josèphe, « Malheur, malheur à Jérusalem ! »

Là dedans ot un sot ke moult aiment enfant, Ms. 7498³. fol. 82. — Ms. 7595, fol. 388.
.xx. ans i ot esté en un autre romant,
« *Wai, wai* Jerusalem! aloit tos jors criant,
« Et wai de moi méismes, que ferons nous dolant? »
Cel jor i fu ferus d'un fort quarrel trenchant;
Quant li Judeu le virent, moult s'en vont desmentant :
« Ce est une profete, ce dient li auquant,
« Or a receu le *wai* qu'il aloit anuncant. »

Notre interjection familière *ouais!* n'a peut-être pas d'autre origine. Par cet « autre roman, » le poëte semble entendre la première partie du Saint-Graal, dans laquelle en effet l'histoire de ce fou est racontée.

Le mot « corvée » se prenait déjà dans l'acception d'un ser-

vice obligé, qui excluait l'idée de salaire. Titus invite tous les ouvriers de l'armée à creuser un fossé autour de Jérusalem :

Ms. 7498[3], fol. 83. — Ms. 7595, fol. 389

L'empereres de Rome a fet par l'ost hucher,
Les peles et les houes facent apareiller,
Et veignent devant lui tuit li maistre foisser,
Et si aront grant prou li autre paletier.
Ice n'est pas corvée, quar il n'en ont mester,
Ains donra à chascun lo jor .XII. deners.

Voici comme le trouvère parle de Flavius Josèphe, plus tard l'historien du siége :

Ms. 7498[3], fol. 84.

Josephus fu navrez de dos espiez trenchans,
Li gentis clers, li larges, li cortois, li sachans;
Moult par ert grans la joie quant en Deu ert creans :
Car moult sot bien escrire et latin et romans,
Ceste estoire escrira, s'en sera voir disans;
De ce qu'il vit as iex porquoi seroit mentans?

Ce poëme, auquel on ne peut du moins contester l'unité d'intérêt et d'action, est conservé dans deux manuscrits du XIII[e] siècle. Le premier et le plus ancien est le moins correct; s'il était unique, nous n'aurions pu rendre exactement la pensée de l'auteur dans les passages que nous avons cités. Ainsi, pour purifier les eaux de la mer Morte, conduites dans la vallée de Josaphat, c'est le cœur, non le cuir des bœufs que l'on réunit à l'aide de plomb fondu; ainsi l'effet de la lèpre qui dévore Vespasien est de lui faire croître, et non « chaïr » la barbe. Le second manuscrit, qui nous a permis de rectifier les bévues du premier, porte la rubrique initiale : « De Vespasian, » et fut exécuté vers 1285, comme l'indique la date placée à la fin du roman de la Violette, transcrit un peu avant par le même scribe.

Ms. 7498[3], fol. 75-90.

Ms. 7595, fol. 382-395.

Fol. 327 v°.

ÉLIE DE SAINT-GILES.

On peut donner en quelques mots une idée de cette chanson de geste. Nous y apprenons comment Élie, fils du comte de Saint-Giles, demeuré prisonnier des Sarrasins, recouvre sa liberté et revient en France avec la fille de l'amiral, convertie à la foi chrétienne. C'est, comme on le voit, un lieu com-

mun des poëmes anciennement composés et chantés dans les provinces limitrophes de l'Espagne. Peut-être, dans l'origine, la geste d'Élie de Saint-Giles ne comprenait-elle que quelques couplets de la forme des romances espagnoles ; mais plus tard un trouvère ou un troubadour lui aura donné de plus grands développements, et l'aura même gâtée en la surchargeant de circonstances insipides et invraisemblables.

Le père d'Élie se nomme Julien; il est frère ou du moins proche parent du fameux Guillaume d'Orange, surnommé au Court nez. Après avoir combattu toute sa vie les Sarrasins et les avoir vaincus sous les murs de Beaulande, Julien, craignant de n'avoir pas dans Élie un héritier digne de lui, veut l'éprouver en faisant dresser une quintaine. Si le jeune homme ne paraît pas avec honneur dans cet exercice, le père jure de le renier et de le déshériter; il videra sur-le-champ le pays. Le jeune Élie baisse la tête, et se laisse armer de la main de son père :

Ms. de La Vall. n. 80, anc. n. [illegible], fol. 76 v°.

Li viex li caint l'espée à son senestre lés,
Il a hauciet le paume, si li done un cop tel
Por un poi ne l'abat et nel fist enverser.
Et quant le voit li enfes, le sens quida derver,
Il dit entre ses dens coiement à chelé :
« Dan viex, moult estes faus et gangars et enflés,
« Si l'éust fait un autre, jà l'éust comparé ;
« Mais vous estes mes peres, ne m'en doi aïrer. »

Du premier coup de lance Élie perce les écus, démaille les hauberts et renverse les poteaux de la quintaine. Alors le vieux Julien s'avance pour l'embrasser ; mais l'autre le repousse et s'éloigne de Saint-Giles, poursuivi par les malédictions apparentes et les vœux secrets de son père. « Va-t'en, « lui dit Julien,

Fol. 77.

« Or va, que jà ne truisses ne terre ne païs
« Que là puisses conquerre vaillant un parisis ;
« Jà ne truisses tu home qui jà te soit amis! »
Li danseus en avale les degrés marberins,
Et li viex le regarde, si li jete un souspir,
En son cœur le comande à Dieu qui ne menti.

Élie venait de passer les limites du territoire de Saint-Giles, quand il fait rencontre d'un chevalier couché sous un arbre, le crâne entr'ouvert et les mains ensanglantées. Il apprend de lui que les Français viennent de perdre une mémorable

bataille contre les Sarrasins, à peu de distance d'Angers; que l'empereur Louis a bien pu entrer dans la ville, mais que les preux Guillaume d'Orange, son neveu Bertrand, Bernard de Breban et Hernaut de Beaulande sont demeurés prisonniers. Le chevalier blessé avait été envoyé par l'empereur vers Julien de Saint-Giles pour réclamer du secours, mais il avait été surpris par les mécréants et maltraité comme on voyait. Cette scène ouvre la chanson assez heureusement. Élie voudrait aussi courir au combat; mais d'abord il faut aider le moribond à régler ses comptes avec Dieu :

Fol. 77 v°.

Il est passés avant, entre ses bras le prist,
Prist une feulle d'erbe, à le bouce li mist,
Dieus le fait aconoistre et ses peciés gehir,
L'ame part del message, s'est alés à sa fin.

Le jeune homme hâte alors le pas de son cheval, et rencontre un corps de Sarrasins chargé de la garde des prisonniers. Ici l'auteur s'écarte des traditions les mieux consacrées, en prêtant à Élie une force qu'il refuse à Guillaume d'Orange. Il met seul en déroute une armée formidable, que tant d'autres fameux guerriers n'avaient pu vaincre; mais comme Guillaume avait été pris en délivrant l'empereur, Élie finit, après avoir délivré Guillaume, par tomber lui-même au pouvoir des vaincus. Chargé de chaînes, il est conduit à Sourgalie devant l'amiral, qu'il trouve assis sous un arbre :

Fol. 79.

Covert fu d'un brun paile, por le caut qui l'aigrie,
Ensi encortiné come feme gesine.

Quoique privé de ses armes, Élie refuse avec insolence d'adorer Mahomet. On veut le pendre; il saisit un bâton, se fait ouvrir passage, monte sur un cheval et s'éloigne à toute bride sans avoir été blessé. Mais la faim commence à le tourmenter, et l'on ne peut s'en étonner, il n'avait pas mangé depuis son départ de Saint-Giles. Il se met donc à dire une oraison, et quand il l'a finie, il aperçoit une réunion d'hommes qui se disposaient à faire la meilleure chère du monde :

Fol. 85.

Cil orent un mangier merveilleus apresté
De deus paons rostis et d'un cigne empevré,
Et deus gastieus tot blans de forment buleté,
Et deus boucieus tot plains de vin et de claré.

Ces honnêtes gens étaient des larrons de profession, dont Élie débarrasse le pays. Dans leur compagnie se trouvait pourtant un nain qui demande et obtient grâce, en protestant de sa croyance en Jésus-Christ. Il était de la « douce France, » et fils du comte Thierri d'Ardenne. Pour son malheur, de mauvaises fées avaient présidé à sa naissance :

« A l'ore que fui nés, ceste peine m'avint : Fol. 84.
« Quatre fées i ot; quant vint al departir,
« Li une me voloit à son eus detenir,
« Mais les autres nel vaurent endurer ne soufrir,
« Et prierent à Dieu qui onques ne menti,
« Que jamais ne créusse, tous jors fuisse petis,
« Si n'aïsse de lonc que trois piés et demi,
« Et s'alasse plus tost que cheval ne roncin. »

Ce personnage, appelé à jouer un grand rôle dans le reste du poëme, se nomme Galopin. On le retrouve, et souvent avec le même nom, dans plusieurs autres chansons de geste. C'est le type du messager, court, vif, subtil, ivrogne, sorcier. Galopin aura bientôt occasion de montrer son savoir-faire : un nouvel agresseur blesse grièvement Élie; Galopin le tue. Élie arrive à grand'peine dans la ville de Sorbrie. Là demeurait la fille de l'amiral Macabre, la belle Rosemonde, dont le nom rappelle celui de Bramimunde de la geste de Roncevaux. Rosemonde est chrétienne dans le cœur; elle tombe amoureuse d'Élie, et parvient à le faire transporter dans sa chambre. Elle se mêlait aussi de guérir les plaies, et dans son coffre elle gardait deux herbes qui jadis avaient été cueillies sous la croix où Jésus-Christ mourut pour nos péchés :

Rosemonde s'en tourne et son escrin deferme, Fol. 85
A ses mains qu'ele ot blances en a traites deus erbes,
Que Dieus ot sous ses piés, li glorieus celestre,
Quant en crois le leverent la pute gent averse;
En un anap de madre les souda la puchele;
Onques Dieus ne fist home, se le col en traverse,
Que ne soit ausi sain com li pisson soz l'ewe.

Après avoir ranimé les forces du chevalier, Rosemonde lui prépare un bain, puis lui présente une robe traînante d'hermine, des houses et des cordouans boucles à émail. Élie se laisse faire, il ne se défend même pas des caresses fort expres-

sives de la belle; seulement, pour ne pas se lier d'une manière irrévocable, il se détourne quand elle veut lui donner un baiser sur la bouche :

[illegible] Rosemonde la bele par les flans l'embracha,
Sor un lit l'a assis, getéis à cristal,
Quarante fois li baise et le vis et la char;
Cil li guenchi la bouche, qu'ele n'i adesa :
« Galopin, dist Elies, vois quel feme ci a,
« Ou roialme de France si gente n'en aura;
« Car pléust or à Dieu qui le mont estora,
« Je éusse caiens et Gautier et Gerart,
« Et Guimer l'amoreus, et le comte Aïmart,
« Et Hugon de Paris, et son compaing Guichart,
« Et Guillaume d'Orenge, et son frere Bernart,
« Et Julien mon pere, le chevalier loial,
« Et fussent adoubé d'armes et de cheval!
« Anqui le comperoient li paien desloial. »

C'est ainsi qu'il reste plus de quinze jours enfermé dans la demeure de Rosemonde. Cependant plusieurs rois sarrasins avaient demandé la princesse en mariage; elle cherche un vaillant champion pour l'arracher aux mains de Lubien, roi de Baudas ou Bagdad. Mais son père, l'amiral Macabre, n'avait trouvé personne pour la défendre. Quand il exhorte son fils Caïfas à risquer le combat, celui-ci refuse nettement :

Fol. 86. « Sire, dist Caïfas, peciés le vous fet dire,
« Bien a passé trois jors que la fievre m'a prise,
« Je ne puis chevalchier, la vigor m'est faillie. »

Macabre s'adresse ensuite à Josias :

Fol. [illegible] « Sire, dist Josieus, volentiers i alaisse,
« Mais jou ai tel enseigne que n'en dois avoir blasme;
« Quand suivi le Francois après cui m'envoiastes,
« Moi feri ens el cors, or en saine la plaie..... »

Un troisième chevalier lui répond avec la même couardise. L'amiral se résigne donc à livrer Rosemonde à Lubien. Le poëte profite de cette occasion pour décrire et le costume et la beauté de la princesse :

Fol. 88. En son dos a vestu un hermin engoulé,
D'une lasnete d'or ot estrais les costés,

Unes cauches moult riches, solers bien pointurés;
Un mantel covoitous ot à son col jeté,
Uns riches amiraus li ot fait presenter,
Trois ans mist on à faire, ains qu'il fust parovrés,
Et fu d'un cabetene tout environ ourlés.
Richement ot la bele son gent cors acesmé :
Les ances ot bassettes, et estroit les costés;
Et la bouce bien faite, et les dens ot igués,
Et sont fais par compas com s'il fuissent plantés;
Li alaine de li parflaire tant soef,
Que nès un encensiers de mostier enbrasés;
Faucons ne nus ostoirs ne oiseus d'outremer
Ne porte si biaus ieus ne de si grant fierté...
Or s'en va la pucele à son pere parler.

On s'attend bien qu'elle résistera vaillamment : « Écoutez-« moi, dit-elle à son père, puissé-je mourir avant que Lu-« bien de Baudas ait une seule nuit ma jeunesse en son pou-« voir, avant que je lui gratte le dos ou que je sente l'approche « de son haleine! Je veux avoir pour époux un vallet de « prime barbe, qui, pour l'amour de moi, recherche les beaux « faits d'armes. Je ne me soucie pas d'un vieillard à la peau « ridée, semblable à ces pommes pourries, vertes en dehors « et verreuses en dedans. Je m'enfuirais au bout du monde « avant d'accepter le vieux Lubien pour mon époux. »

Mais la belle Rosemonde aimait Élie bien plus qu'elle n'en était aimée. Quand elle vient l'avertir du danger qu'elle court, et le prier de prendre sa défense, il hoche la tête en remarquant combien il est sage de ne pas se fier à de telles paroles : « Je me souviens, ajoute-t-il, de la femme de Salo-« mon qui, pendant quatre jours, contrefit la morte pour « mieux s'abandonner à un simple chevalier. » Il consent pourtant à relever le gant de Lubien de Baudas. Rosemonde lui parle alors du cheval de son adversaire; c'est un coursier merveilleux, nommé Primesaut, venu d'Aragon, et qui seul est plus redoutable que le meilleur combattant. Qui pourrait s'en emparer serait assuré de la victoire. Ce soin regarde Galopin. Mais l'entreprise était difficile; Primesaut, gardé nuit et jour par quinze chevaliers, était enfermé dans une de ces cages à compartiments, nommées comme aujourd'hui *travail*. Le nain trompe la surveillance de Lubien; quand il veut approcher du coursier, celui-ci fait un saut et donne l'éveil à ses gardes. Par bonheur Galopin avait sur lui la même herbe dont Basin s'était servi quand il enchanta Ga-

rin, la nuit même que Charlemagne parut sous les murs de Lanson; il en fait un sortilége, et parvient à conduire le cheval Primesaut devant la demeure de Rosemonde. Monté sur cet excellent coursier, Élie se présente dans la lice la ventaille fermée. Caïfas, en voyant que Lubien a trouvé un adversaire, insulte sa sœur Rosemonde, dont il conteste avec une apparence de raison la vertu et la modestie : « Ce beau « champion, dit-il, doit être faible et timide; c'est un chré- « tien auquel Rosemonde s'est depuis longtemps abandon- « née. » — « Vous en avez menti, lui répond sa sœur :

Fol. 91.

« Par mon chief, dan traître, vous i avés menti,
« Onques ne fu je pute, ne on nel me requist;
« Mais je le fuisse certes, se il très bien vausist,
« Qu'il est boins chevaliers, corajous et hardis,
« Et vous estes couars et malvais et faillis... »
Ele laist le parler, par les temples le prist,
Des cheveus a sachiés quanques la bele tient;
Caïfas se retourne, ens ès dens la refiert,
Que la levre lui trenche, le sanc en fait saillir.
Mais ancois qu'il soit vespres l'en convenra morir.

En effet, aussitôt après avoir vaincu Lubien, Élie de Saint-Giles s'avance vers Caïfas et lui tranche la tête, à la prière de la belle Rosemonde.

Nous ne décrirons pas les combats que l'on devine assez : pour défendre Lubien, les mécréants préparent une attaque générale; Élie, secouru par l'adresse de Galopin et les enchantements de Rosemonde, les contraint de rentrer dans leurs vaisseaux; un orage fait justice de la « pute gent haïe. » Restait le roi Macabre, qui faisait mine de venger la mort de son fils Caïfas. Élie est d'abord protégé par une forteresse, et de là il envoie vers son père en France un pèlerin que le ciel met à sa disposition. L'armée française, bientôt rassemblée par l'empereur Louis, par Julien de Saint-Giles, par Aimeri de Narbonne et tous les preux de sa geste, accourt, s'empare de Sorbrie et fait prisonnier le père de Rosemonde, que Galopin se charge d'assommer. Après la victoire on baptise la princesse, et alors rien ne semble devoir retarder son mariage avec Élie. Mais celui-ci avait eu l'imprudence de lui servir de parrain, et quand il vient prier l'empereur de sanctionner leur mariage, l'archevêque s'interpose :

Fol. 94 v°.

« Vasal, dist l'archevesques, de folie parlés,
« Che ne porroit soffrir sainte crestientés.
« Voiant nos ieus trestous l'as aidié à lever,
« Et ès saintismes fons beneïr et sacrer. »
Quant Elie l'entent, s'a de pitié ploré.

Mais il se console très-vite quand l'empereur offre de lui donner sa propre sœur Avise « au fier visage, » avec le fief d'Orléans et celui de Bourges, « la dame des cités. » Pour Rosemonde, elle fait un peu plus de façons; la main des plus hauts barons de France ne la tente pas :

Fol. 95.

« Signor, dist la puchele, tout ce laissiés ester,
« Puis c'ai perdu Elie que tant jor ai aimé,
« Por l'amour del baron, Galopin me donés. »

Elle épouse donc Galopin ; et à quelque temps de là, l'empereur, le comte de Saint-Giles et son fils, Aimeri, ses frères et ses enfants, font un grand voyage à la terre sainte, d'où ils reviennent après s'être contentés, comme on faisait avant les croisades, de déposer leur offrande devant le saint sépulcre :

Ibid.

Quant ont fait lor offrande, si sont tout retorné,
Tout droit vers douche Franche se sont acheminé.

Le poëme se termine avec les noces d'Élie et d'Avise :

Ibid.

Se les noches sont grans nel esteut demander.
Maint riche vasel d'or i fu le jour doné,
Menestrel s'en loerent, quant vint al desevrer.
Ensi dona li rois sa seror al vis cler
A Elie le preu, fil Julien le ber,
Qui fu dus de Saint Gille, si com oï avés;
D'Elie vint Ayous, si com avant orés.

Ce poëme, comme nous l'avons dit en commençant, doit avoir été fort ancien dans sa première composition, que l'on n'a pas conservée. Il est encore en assonances; il rappelle beaucoup de traditions héroïques, antérieures sans doute à celles dont les manuscrits du XIIIe siècle nous ont transmis la dernière forme. Les noms de Gauvain, d'Artus et de Mordret y sont cités, ainsi qu'une légende de la femme de Salomon, qui n'a peut-être jamais été écrite. Enfin, la mention

d'un pèlerinage pacifique au saint sépulcre nous reporterait au delà du XII[e] siècle. Mais les trouvères du siècle suivant ont dû gâter cette chanson en l'allongeant et en lui ôtant sa simplicité. Elle comprend environ deux mille sept cents vers; le style en est assez vif, assez net, mais les caractères sont mal tracés et surtout mal suivis. Nous y avons distingué quelques formes de langage, comme *estre,* pour outre; *naie*, pour nenni :

Fol. 78 v°.
« Ies tu va crestiens de la malvese geste,
« Ou se crois Mahomet qui le siecle governe? »
— « Naie, li dist Elie, mès en Dieu le grant mestre... »

Mesple, pour nefle :

Fol. 87.
Quans Elie l'entent, ne le prise une mesple.

Dans plusieurs provinces on dit encore *melle.* Nous avons aussi remarqué deux proverbes d'ailleurs fort connus, mais avec un léger changement de forme. L'un est :

Ibid.
Cil qui trenche son nés il vergonge sa fache.

L'aûtre, attribué à Charles-Martel :

Karles Marteus le dist un jor en reprovier,
Selonc que dist la lettre : La forche paist le pré.

Ce proverbe est constamment allégué pour exprimer la nécessité de céder au plus fort; mais il ne l'exprime pas avec beaucoup de clarté.

L'ouvrage est entièrement inédit, et nous ne croyons pas qu'aucun critique en ait encore parlé. Il nous a été conservé dans un seul manuscrit fort bien exécuté, que la Bibliothèque nationale a acquis sur la fin du siècle dernier, à la vente de la belle bibliothèque du duc de la Vallière.

ENFANCES GUILLAUME (LES).

Voyez ci-dessous GUILLAUME AU COURT NEZ, § IV.

ENFANCES VIVIEN (LES).

Voyez ci-dessous GUILLAUME AU COURT NEZ, § XII.

FOULQUE DE CANDIE.

Voyez ci-dessous GUILLAUME AU COURT NEZ, § XVIII.

GAIDON.

Cette chanson est une suite de celle de Roncevaux, ou, si on l'aime mieux, le complément de la vengeance de la mort des douze pairs. Sans présenter le même intérêt, sans avoir la même valeur littéraire, elle exprime des mœurs analogues, et paraît empreinte des caractères du même siècle. L'excellent copiste auquel nous devons notre texte renouvelé de la chanson de Roncevaux, a placé tout à la suite la chanson de Gaidon, et les deux remaniements semblent l'œuvre du même trouvère. Mais les deux compositions originales n'en étaient pas moins distinctes, et l'arrangeur du XIIIe siècle n'a pas toujours su faire accorder entre eux les deux récits qu'il avait à renouveler. Ainsi, dans les leçons du Roncevaux qui nous sont parvenues, le vainqueur de Pinabel est Thierri, fils de Geoffroi d'Angers. Il se nomme ici Gaidon. Pour expliquer cette différence d'attribution, le réviseur suppose que, pendant le combat de Pinabel et de Thierri, un « gai » ou geai s'était perché sur le casque de ce dernier :

Bibl. nat. ms. 7227.2.2.

« Quant je ocis Pinabel le felon,
« A icelle ore oi je Thierri à non;
« Mais por un gai m'appelle on Gaidon,
« Qui sor mon heaume s'assist, bien le vist on. »

Fol. 39.

Dans le Roncevaux, Roland, accablé par le nombre, n'envoie pas de messager à Charlemagne; le roi Marsile meurt de désespoir au moment où les Français entrent dans Saragosse; Ganelon est attaché à la queue des chevaux. Dans Gaidon, Roland, au plus fort du combat, a chargé Gaidon d'aller prévenir l'empereur; Marsile est mort sur le bon cheval Clinevent :

Fol. 43.

De sor celui fu Marsiles tués
En Ronscevaus, si com oï avés.

Et Thibaut d'Aspremont dit, en rappelant ses griefs contre Charlemagne :

Fol. 37

Gane, mon frere, fist ardoir en un ré
Sor Roche pure, et tout discipliner.

Il n'était pas inutile de signaler ces différences pour démontrer l'existence d'autres rédactions du Roncevaux, aujourd'hui perdues.

La scène est devant Nobles, ville qui, dans le Roncevaux, peut fort bien s'entendre de Naples, mais dont le réviseur a fait un lieu d'Espagne. C'est là que l'empereur, après avoir rendu les honneurs funèbres aux douze pairs de France, a conduit son armée. Les parents de Ganelon l'ont suivi, en dissimulant la rage qu'ils ont dans le cœur. Thibaut d'Aspremont, devenu le chef de la lignée, leur propose un moyen d'exterminer à la fois Charlemagne, le Danois Ogier, le Bavarois Naime, et l'Angevin Gaidon. Ce beau coup, en vengeant la mort de Ganelon, les rendrait maîtres de la France :

Ibid.

« Roi me ferez en France coroner ;
« Si vous donrai les riches herités,
« Orliens et Rains et Biauvais la cité. »

Il s'agit de charger un inconnu, un « garson, » de remettre à l'empereur, au nom de Gaidon, des fruits, des « parmains » empoisonnés. Charlemagne, ne se défiant pas du comte d'Angers, goûtera des fruits, et en fera goûter à ses conseillers ordinaires :

Ibid.

Thibaus a dit : « Or oiez mon pensé.
« Quant fui petis, dès que je soi aler,
« Mis fui as lettres, por iestre plus senés ;
« A Saint Denis fui bailliés à l'abé,
« Le plus saige home de la crestienté.
« Mes oncles fu, si m'ot en grant chierté.
« Plus savoit d'art et de l'autorité,
« De nigremance que home qui soit nés.
« Tant m'en aprist que j'en soi à plenté,
« Car après lui cuida que fusse abés,
« Ou à Paris à evesque posez.

« Ganes, mes freres, ne le voult endurer,
« En Espolice me fist à lui mander,
« Là me fist il chevalier adouber,
« Et me donna Mont Aspre en erité,
« Et Hautefoille qui tant fet à loer.
« Encor n'ai pas mon grant sens oublié;
« Encor ai je tele herbe mecinnel
« En un escring, en mon demaine tref,
« Qui l'averoit en un mortier triblé,
« Et de blanc vin si l'éust destrempé,
« On en porroit parmains si meciner,
« Dex ne fist home qui de mere soit nés,
« S'il en avoit un poi le col passé,
« Confession li léust demander,
« Les iex dou chief ne li face voler,
« Le cuer dou ventre et partir et sevrer.

On retrouvera, dans Parise la duchesse, le même expédient employé par les traîtres d'Avignon contre le duc et la duchesse de Saint-Giles. Ici, l'empereur, averti à temps, défend à ceux qui l'entourent de toucher aux fruits. Le messager est recherché à l'instant même; mais les traîtres l'avaient déjà fait disparaître. Alors le conseil s'assemble sous la présidence de Charlemagne. Les barons prennent place :

Cil chevalier s'assieent sor les jons, Fol. 39.
Sor les tapis, entor et environ.
Gaides se sist devant les piés Naimon,
Entre les jambes séoit au franc baron.

« Gaidon, dit aussitôt l'empereur, a-t-il quelque chose à « réclamer? lui a-t-on fait quelque injustice? souhaite-t-il « de nouveaux bénéfices? » — « Non, répond Gaidon, je « suis content de mon fief d'Angers; je ne demande que l'oc- « casion de combattre les ennemis de l'empereur. » — « Tais- « toi, infâme! interrompt Charles; crois-tu pouvoir dissi- « muler ainsi ton crime? Écoutez, Allemands, Lorrains, « Normands, Français! Un messager vint hier, de la part « de ce traître, m'offrir une corbeille des fruits que j'aime « le mieux. Les fruits étaient empoisonnés. J'en fus averti « avant de les porter à mes lèvres, et Dieu me confonde si « je prends un seul repas avant de lui avoir ôté la vie! » Gaidon reprit alors : « Les hommes de ma lignée n'ont pas « coutume de trahir. N'ai-je pas été nourri par le duc Roland? « ne l'ai-je pas suivi sept années? les trois derniers barons

XIII SIECLE.

« demeurés vivants à Roncevaux ne furent-ils pas Roland, « l'archevêque et moi? Sous mes yeux mourut mon père, et « quand Roland tira les derniers sons de l'olifant, il s'ap- « puyait sur ma poitrine :

Fol. 39.

« La maistre vaine dou cuer li desrompoit,
Parmi la bouche tous li sans li filoit,
« Tel quatre rai en volerent sor moi...
« Et quand il vit que à la mort estoit,
« Il m'envoia sor un destrier norois
« (C'est Clinevent, jà meillor ne verrois),
« Por raconter le voir come il estoit. »

« Personne, dans votre cour, n'osait accuser l'auteur de la « trahison; moi, je me levai, je désignai Ganelon; je vain- « quis Pinabel de Sorrente. Et voilà que, pour récompense, « vous jurez de me faire mourir! Prenez d'autres pensers, « beau sire, si vous ne voulez être blâmé. »

Alors se lève le vieux Riol, qui tenait le Mans:

Ibid. v°

Blanche ot la barbe et le chief come noif;
Depart la presse, si vint devant le roi :
« Drois empereres, dist il, entendés moi ;
« Je teing dou duc trestout Aloenois
« Et tout le Perche et tout le Saonois,
« Tresqu'à Angiers en courent mi destroit. »

« Si Gaidon a fait ce que vous lui reprochez, il mérite d'être « brûlé vivant; mais qui voudra soutenir contre lui le com- « bat? » Chacun se tait, et déjà l'empereur ne comptait plus sur un champion de sa querelle, quand se lève Thibaut, le frère du traître Ganelon :

Ibid.

Devant le roi se mist à genoillon,
Cortoisement l'en a mis à raison.
« Drois empereres, dist Thibaus d'Aspremont,
« Je ne sui mie dou miex de ta maison,
« Tout pour mon frere, le conte Ganelon;
« Mais se Deu plest, ancui vous serviron.
« Je convoiai arsoir le duc Sanson
« Toutes les loges, devers mon pavillon,
« Je vis Gaidon dessevrer d'un garcon,
« Une toaille à son col environ,
« Et une boiste, ne sai s'iert plaine ou non;
« Tant se hasta li gars de sa raison,
« C'un des parmains dona à mon garson;
« Il en menja, ains que descendion :

« Lors li volerent andui li oil dou front,
« Encor gist mort devant mon pavillon.
« Garant en trai Auboïn et Milon,
« Et Guillemer et Gautier d'Avalon.
« Se cest afaire voloit noier Gaidon,
« Je sui toz prez que nos li mostreron. »
Gaides l'entent, s'en rist soz le menton,
En son cuer pense que celle traïson
Ont controuvié li encriemé felon;
Bien set et voit que c'est par l'achoison
De Pinabel et dou fel Ganelon;
Vengier se cuident par si faite raison.
Mais se Diex plaist, qui souffri passion,
Il en auront ancui mal gueredon.

Voilà une belle entrée de scène, dans laquelle il faut encore citer le portrait de Thibaut d'Aspremont. Comme dans le Roncevaux, c'est chez ceux de la race félonne qu'on signale les avantages du corps et la supériorité de l'esprit; il suffit aux autres d'être bons et braves. Et remarquons aussi que ce nom de Thibaut (peut-être par un souvenir du fameux comte de Chartres Thibaut le Tricheur) est toujours porté par des mécréants ou des traîtres. Ainsi Thibaut d'Arabe dans le cycle de Guillaume au Court nez; Thibaut du Plessis, dans celui des Loherains.

Dou mantel gris est Thibaus defublés, Fol. 40.
De cendal d'Andre la coverture en ert;
Devant Francois l'a à terre geté,
Et remest saingles en bliaut gironné.
Grant ot le cors, parcréu et membré,
Larges d'espaules et le pis encharné,
La jambe droite et le pié bien torné;
Les bras ot lons et les poins bien quarrés,
La face blanche et le vis colouré,
Et les iex vairs come faucons mués,
Et le poil blont, menu, recercelé;
N'a el mont or, tant cuit ne esmeré,
Contre le poil ne perde sa clarté.
Es mains le roi a son gage doné,
Quatorze conte en sont en piés levé
De son lignage et de sa parenté...

On reconnaîtra la netteté de cette versification; mais, par malheur, l'invention du fond ne répond pas au mérite de la forme. L'accusateur et l'accusé, mis en présence, combattent longtemps à force égale : le poëte excelle à décrire

toutes les chances, toutes les émotions d'un duel. Enfin, la cause la plus juste est aussi la plus heureuse; Thibaut fléchit, et Gaidon lui tranche la tête. Cette victoire entraînait la mort des chevaliers qui avaient cautionné le vaincu. Mais tandis qu'on baigne Gaidon et qu'on le ventouse pour amortir le feu de ses blessures, l'empereur fait délivrer les otages, grâce à deux tonnes d'argent qu'on lui présente à propos; car ici Charlemagne joue constamment un fort triste rôle. Il se laisse tromper d'autant mieux par les gens de la lignée maudite, que sa crédulité est complice de son avarice.

La chanson n'offre plus qu'une succession de trahisons méditées, exécutées et punies. Les parents de Ganelon ne se lassent pas de s'embusquer dans les bois, dans les gorges de montagnes, pour y attendre les Angevins, qui, d'abord écrasés sous le nombre, doivent ensuite leur salut à quelque secours inattendu. Tantôt c'est un vavasseur, nommé Gautier, chassé de ses terres en punition de la mort d'un bourgeois, qui fait oublier ses anciens crimes à force de bravoure et de dévouement. Tantôt ce sont les fils de Naime de Bavière qui, n'étant pas encore liés envers l'empereur, vont offrir leurs services à Gaidon, et préparent la réconciliation finale. Tantôt c'est la jeune princesse de Gascogne, nommée Claresme, qui, se rendant à la cour de l'empereur pour recevoir son investiture, vient en aide aux chevaliers d'Anjou, et leur confie les intérêts de son amour pour le vaillant Gaidon. Tout finit, comme dans la chanson de Girart de Viane, par la mésaventure de Charlemagne, surpris dans Angers, lorsque, sous le déguisement d'un paumier ou pèlerin, il veut observer de près la ville dont il faisait le siége, et que lui-même est reconnu. Une fois entre les mains de Gaidon, le suzerain accepte la soumission volontaire du vassal; la paix se fait, et la reine de Gascogne épouse le comte d'Anjou.

Autour du brave Gaidon, dont le crédule historien de l'Anjou, Jean de Bourdigné, n'a pas même connu le nom, se groupent les barons du Maine, du Perche, de l'Orléanais, de la Touraine, de la Bretagne et du Berri. De tous ces personnages, Gautier le vavasseur, l'homme des bois, imitation du Rainouart de Guillaume au Court nez, mais aux formes moins grossières, est seul rappelé dans les poésies contemporaines. Il a pour arme ordinaire une hache, et ne connaît rien aux délicatesses de la vie de château. Son rôle est assez plaisant dans la première entrevue de Gaidon avec la reine de Gas-

cogne. Le duc, en se jouant, avait essayé de lui faire croire que la noble étrangère était amoureuse de lui :

« Gautier, biaus frere, n'i ait point d'esmaier : Fol. 81 v°
« Nouvelle amor vos convient comencier.
« Une pucelle qui vos vit avant ier
« Vous aime tant, ne se scet conseillier;
« Si vous voldra acoler et baisier.
« Bien vous porrez deduire et solacier,
« Et en vos bras la pucelle embracier.
« De vous voldra son cors rassaisier. »
Et dist Gautiers : « Bien m'en saurai aidier.
« Jà sces tu bien que je ai ma moillier,
« Et tu me weuls faire à autrui pechier!
« Li cent deable la puissent atouchier!
« Se elle veut envers moi aprochier,
« Par le cuer beu, s'as mains la puis baillier,
« Je la ferai en eve refroidier
« Tant que n'aura talent d'ome acointier. »

Le cri des Angevins est *Valie*, qui semble devoir répondre à Valée, nom d'un petit pays dont la ville de Beaufort, à quelques lieues d'Angers, était la capitale. Le poëme de Gaidon, comme on voit, est, à proprement parler, la chanson de geste des Angevins.

Le cri des parents de Ganelon est *Hautefeuille*, et la tradition voulait qu'une rue de Paris dût le nom qu'elle porte encore au logis qu'y possédait un de ces orgueilleux feudataires. Dans les derniers siècles du moyen âge, il est arrivé plus d'une fois qu'en voyant la grande maison de Montmorenci, constamment revêtue des principaux offices de la couronne, toujours placée aux côtés du souverain en temps de paix comme en temps de guerre, on ait appliqué aux Thibaut et aux Bouchard, barons de Montmorenci, les traits sous lesquels on avait représenté les vassaux de la lignée de Ganelon. Mais dans la chanson de Gaidon, et même dans Roncevaux, Gane, Thibaut, Griffon, Hardré, Pinabel, ne viennent pas de l'Ile-de-France, mais des provinces de Bourgogne, Champagne, Basse-Lorraine ou Alsace; ils siégent à Mayence (et sur ce point les poëtes italiens ont conservé les meilleures traditions), à Aspremont, à Troyes, ou dans le diocèse de Sens. Hautefeuille est une terre voisine de Joigni, et de ce château venait le cri de guerre de toute la race de Ganelon.

Quand, avant d'entrer en lice contre Ferraut, neveu de Gaidon, Guion d'Hautefeuille fait la veille des armes, un

évêque de sa lignée lui recommande de ne jamais renoncer aux principes de déloyauté qui ont fait le renom de ses aïeux. Ces conseils, dont on retrouve quelque chose dans la chanson d'Amis et Amile, méritent d'être cités :

Ms. 7227⁵, fol. 100 v°.
Ms. 7227 [illegible], fol. 69 v°.

Dedans son tref en est Guios entrés;
Messe li chante li evesques Guirrés,
Ses parens fu, de Maience fu nés.
Ains de Guiot ne fut Dex appellés.
Quant li services fu pardis et finés,
Li bons evesques si a les dras ostés;
Dist à Guion : « Biaus niés, or entendez.
« Tout en avant à Dameldieu voez
« Que jà à home ne tenras loiauté;
« Vo seigneur lige jà foi ne porterez;
« Les loiaus homes traïssiez et vendez,
« Le mal hauciez et le bien abatez.
« Se vous à home compaignie prenez,
« En devant lui tout adez le loez,
« Et, en derrier, à la gent le blasmez.
Les povres geus laidengiez et gabez,
« Les orphenins à tort desheritez,
« Les vefves dames lor doayres tolez,
« Les murtrissors, les larrons souztenez,
« Et sainte Eglise adez deshonorez.
« Prestres et clers fuiez et eschievez,
« Rendus et moines; partout les desrobez,
« Et Cordeliers et Jacobins batez,
« Petis enfans en la boe gietez,
« Et coiement les prenez et murdez,
« S'on ne vous voit, as mains les estranglez,
« En tous les lieus là où vous esterez,
« Hardiement mentez et parjurez;
« Se vous ce faites que voz oï avez,
« Jà à nul jor desconfiz ne serez. »

Dans la première partie de cette longue chanson, le songe de Gaidon rappelle ceux de Charlemagne dans le Roncevaux. Nous avons aussi le meurtre d'un portier, comme dans Garin de Monglane et ailleurs; les discours insolents d'un messager, comme on en trouve tant dans les Loherains, dans Girart de Roussillon et dans Aspremont. Mais voici quelques détails que nous n'avons pas retrouvés ailleurs.

Quand Thibaut d'Aspremont est sur le point de combattre Gaidon, Charlemagne, qui préside au duel judiciaire, fait placer à la vue des deux champions une grande bière, pour donner à entendre que le vaincu doit se préparer à la punition due au soutien de la mauvaise cause :

Une grant bierre fist li rois aporter;
Devant les contes la fist en champ jeter;
Ce senefie et orgoil et fierté,
Et la justise fort et grant et cruel;
Là voudra faire le recreant entrer,
Et puis à coes de chevax traïner.

Fol. 44 v°.

Amaufrois, un des amis de Gaidon, porte au combat une manche brodée, souvenir de sa maîtresse:

Amaufrois a sa bataille rengie;
Une mange ot à menus plois ploïe,
Que l'autre jor li envoia s' amie.

Fol. 62 v°.

Ferraut ou Ferron, neveu du comte d'Angers, lace sur sa tête un casque surmonté d'une queue de paon:

A ces paroles es vous venu Ferron,
Et fu montés sur Ferran l'arragon,
L'escu au col où ot point un lion,
Et sor son elme la coe d'un paon.

Fol. 84 v°.

On ne croyait pas l'usage de cette sorte de cimiers aussi ancien.

Enfin, à l'occasion de certaines menaces exhalées par Gaidon contre Charlemagne, le sage Riol lui cite l'exemple d'un ennemi de Dieu nommé Girbert, qui fut puni de son impiété:

« Weuls tu sambler un Girbert qui jà fu,
« Qui guerroia contre le roi Jhesu?
« Et Nostres Sires, par la soie vertu,
« Le fist mucier dedans le creus d'un fust. »

Fol. 41.

Il ne serait pas impossible que de telles allusions se rapportassent aux anciennes et fabuleuses légendes du pape Silvestre II, le célèbre Gerbert, regardé, de son temps même, comme un magicien dont le démon avait fini par emporter l'âme et le corps.

La chanson de Gaidon a plus de dix mille cinq cents vers. Entre les feuillets 82 et 83 il y en a un d'enlevé dans la plus ancienne leçon, celle du manuscrit de Colbert. Ce manuscrit est l'œuvre d'un excellent copiste, qui présente peut-être le meilleur texte de langue et d'orthographe de tout le XIIIe siècle. Nous le croyons exécuté par un scribe angevin ou manceau.

Bibloth. nat., n. 7227 5.

Catalogue de la bibliothèque de Rosny, n. 2428.

Suppl. fr., n. 2510.

Le second manuscrit, qui faisait partie de la collection de madame la duchesse de Berri, fut acquis, le 2 mars 1837, par la Bibliothèque nationale. Il est de format in-8°, et remonte également au XIIIe siècle. Le recto du premier feuillet était en grande partie illisible; les cinq cents derniers vers avaient été enlevés. Ce texte offre de précieuses variantes.

Biblioth. nat., n. 7551.

Le troisième manuscrit, très-bien relié sur bois en maroquin rouge aux anciennes armes de France et au chiffre du roi Charles IX, ne remonte qu'au XVe siècle; les derniers feuillets en ont été enlevés avant l'exécution de la reliure. Il est écrit sur papier, et suit assez exactement la leçon du manuscrit de Colbert.

GARIN DE MONTGLANE.

Voy. ci-dessous Guillaume au Court nez, § I.

GARIN LE LOHERAIN.

Voy. ci-dessous Loherains (les), § II.

GARNIER DE NANTEUIL.

Voy. ci-dessus Aye d'Avignon.

GAUTIER D'AUPAIS.

Voy. tom. XIX, p. 767-771.

GIRART DE ROUSSILLON.

Voy. ci-dessus, p. 167-190.

GIRART DE VIANE.

Voy. ci-dessous Guillaume au Court nez, § II.

GIRBERT ET GERIN.

Voy. ci-dessous LOHERAINS (LES), § III.

GUIBERT D'ANDERNAS.

Voy. ci-dessous GUILLAUME AU COURT NEZ, § X.

GUI DE BOURGOGNE.

Voy. tom. XV, p. 484.

GUILLAUME AU COURT NEZ,

COMPRENANT : I. GARIN DE MONTGLANE; II. GIRART DE VIANE; III. AIMERI DE NARBONNE; IV. LES ENFANCES GUILLAUME; V. LE COURONNEMENT DU ROI LOOYS; VI. LE CHARROI DE NISMES; VII. LA PRISE D'ORANGE; VIII. BEUVE DE COMARCHIS; IX. GUIBERT D'ANDERNAS; X. LA MORT D'AIMERI DE NARBONNE; XI. LES ENFANCES VIVIEN; XII. LA CHEVALERIE VIVIEN ET LA BATAILLE D'ALESCHANS; XIII. LE MONIAGE GUILLAUME; XIV. RAINOUART; XV. LA BATAILLE DE LOQUIFER; XVI. LE MONIAGE RAINOUART; XVII. RENIER; XVIII. FOULQUE DE CANDIE.

Jean Bodel, au commencement de la chanson des Saisnes, nous avertit que les grands récits poétiques ont trois origines distinctes : Hist. litt. de la Fr., t. XX, p. 618.

Ne sont que trois materes à nul home entendant,
De France, de Bretaigne et de Rome la grant,
Et de ces trois materes n'i a nule semblant.

Rome la grant, qui représente ici l'antiquité tout entiere, a inspiré les gestes d'Alexandre, de Judas Machabée, de Jules César, et quelques autres; la Bretagne revit dans les aventures de la Table ronde et dans quelques chansons en vers alexandrins; à la France appartiennent Girart de Roussillon, les Loherains, les fils d'Aimon, Clovis, Pepin, le grand empereur Charlemagne, son neveu Roland et les autres pairs, Aimeri de Narbonne, ses enfants et petits-enfants.

C'est la geste d'Aimeri que nous croyons devoir désigner

sous le nom général du plus fameux héros de la famille. Guillaume au Court nez, ou Guillaume d'Orange, ou Guillaume Fierebrace, ou enfin saint Guillaume de Gellone. Ces quatre surnoms répondent, comme on le verra bientôt, à autant d'époques distinctes d'un récit mêlé de fables confuses et de traditions sincères.

L'histoire, écrite d'une manière si incomplète par les contemporains de Guillaume, en dit cependant assez pour nous forcer à reconnaître dans ce personnage un des guerriers les plus fameux du IXe siècle. Charlemagne l'avait nommé gouverneur de Toulouse à la place d'un certain Adeloricus ou Alori, Gascon de naissance, qui avait lui-même supplanté Chorson ou Orson. Guillaume eut alors bien des préventions à vaincre, bien des ennemis à soumettre parmi les gens du pays, qui ne lui pardonnaient pas son dévouement au roi de France : *Vasconum nationem, ut sunt natura leves, valde elatos, et propter mulctationem Adelorici nimis reperit efferatos.* Dans une expédition ordonnée par Louis, fils de Charlemagne et roi d'Aquitaine, contre les Sarrasins d'Espagne, l'historien que nous venons de citer remarque que le porte-étendard était Guillaume : *Erat autem Willelmus primus signifer.* Enfin, sa retraite dans un couvent, ses dons au monastère de Gellone et sa mort pieuse ont été l'objet d'une légende qui semble à Mabillon remonter au IXe siècle : *Auctorem sane gravem, quisquis tandem ille sit, constat fuisse, et libellum hunc cudisse ante sæculum undecimum; imo et verisimile est haud longe post Willelmi obitum, cujus res gestas, quasi testis oculatus, commemorat.* Dans cette légende on rappelle ainsi la précédente renommée mondaine de saint Guillaume : *Cetera, quæ mundi fuerunt, gesta videlicet fortia... nos tamen silentio præterire decrevimus, gestis tantum spiritualibus ex parte recitandis calamum applicantes. Quæ enim regna et quæ provinciæ, quæ gentes, quæ urbes Willelmi ducis potentiam non loquuntur, virtutem animi, corporis vires, gloriosos belli studio et frequentia triumphos? qui chori juvenum, qui conventus populorum, præcipue militum ac nobilium virorum, quæ vigiliæ sanctorum dulce non resonant, et modulatis vocibus decantant, qualis et quantus fuerit, quam gloriose sub Carolo glorioso militavit, quam fortiter quamque victoriose barbaros domuit et expugnavit; quanta ab eis pertulit, quanta intulit, ac demum de cunctis regni Francorum finibus crebro*

Recueil des Hist. des Gaules, t. VI, p. 89, *Vita Ludovici pii.*

Ibid., p. 91.

Acta SS. ord. S. Bened., sæc. IV, pars 1^a, p. 70. — Bolland., maii tom. VI, p. 809.

victos et refugas perturbavit et expulit? Hæc enim omnia, et multiplex vitæ ejus historia, cum adhuc ubique pæne terrarum notissima habeantur, nec modo ad hanc descriptionem pertinere necessario videantur...

Le pieux légendaire n'avait probablement alors en vue que les exploits aquitaniques de Guillaume; mais les trouvères et les jongleurs de la génération suivante ajoutèrent à ces grands souvenirs, généralement fondés sur des traditions véridiques, bon nombre d'aventures empruntées à l'histoire d'autres temps et d'autres guerriers. Ainsi, l'on vit Guillaume d'Orange protéger le roi de France contre les Normands, comme le firent souvent Hugues le Grand et son fils Hugues Capet, sous les derniers rois carlovingiens. Ainsi, Guillaume se rend à Rome, à Naples, délivre des Sarrasins le pape et l'Italie, comme, au XIe siècle, les Normands Guillaume Bras-de-fer et Robert Guiscard. Ces additions poétiques à l'histoire de Guillaume d'Aquitaine nous semblent de la seconde époque des chansons dont il est le sujet; elles ne peuvent remonter au delà de la fin du XIIe siècle; et c'est dans le siècle suivant qu'après avoir fait ainsi du héros primitif le représentant de plusieurs grandes renommées, on a dû revenir sur chaque épisode de cette vie complexe, en exagérer toutes les proportions, et mettre une dernière et malheureuse main à cette longue et célèbre histoire de Guillaume d'Orange et des autres enfants d'Aimeri de Narbonne.

Il faut remarquer aussi que cette volumineuse série d'aventures est plus particulièrement désignée sous le nom honorable de *geste*. Quoique la plupart des héros de l'épopée nationale reçoivent de leur résistance aux Sarrasins d'Espagne la consécration de leur célébrité, c'est aux enfants d'Aimeri de Narbonne que semble attribué plus expressément l'honneur de lutter contre ces ennemis de la foi chrétienne. Les Loherains, Raoul de Cambrai, les quatre fils d'Aimon, représentent dans toute son horreur la guerre civile des premiers temps féodaux; Roland est le champion de la France envers et contre tous; les enfants d'Aimeri sont les adversaires nés des Maures, qu'ils refoulent ou retiennent au pied des Pyrénées, et qu'ils rejettent souvent même au delà de cette frontière naturelle. La *geste* proprement dite est donc la chanson de nos provinces méridionales, comme Roncevaux et Guiteclin celle de l'Ile-de-France; les Lohe-

rains, Raoul de Cambrai, Auberi le Bourgoing et les quatre fils d'Aimon, celle de l'Alsace, des deux Bourgognes et de la Flandre.

Le résumé de la chanson aquitanique se retrouve au début ou pendant les repos de chacune des branches dont elle se compose; par exemple, dans ces vers du commencement de Garin de Montglane :

Ms. de La Vall., 78, fol. 2 v°.

Garins fu li premiers, bien le puis afichier,
Dont issirent li hoir et li bon chevalier
Qui si firent paiens fors de France cachier,
Que as mons de Mongeai n'oserent repairier.
Car Reniers fu ses fiz qui fu pere Olivier,
Et Hernaus de Beaulande qui tant ot le cuer fier,
Qui fut pere Aimeri le nobile guerrier.
Et d'Aimeri issi Guillaume o le cuer fier,
Qui puis conquist Orenge, s'ot Guibor à moillier;
Troi fis ot Aimeris qui tot furent princier,
Qui de Sarrasins fisent mainte sele widier,
Pour le loi Dameldieu acroistre et essauchier;
Moult ama Diex le geste, bien le puis tesmoigner.

Nous ne saurions avoir la pensée d'examiner en détail cette énorme suite d'aventures, que la fantaisie successive des trouvères a privée de leur premier lien. Dans une revue nécessairement très-rapide, il nous suffira d'indiquer le caractère particulier et la date vraisemblable de chaque branche, en retenant quelquefois le lecteur aux morceaux qui paraîtront renfermer des beautés réelles, ou des indications utiles à l'étude des mœurs et de l'ancienne langue. La réunion des branches qui forment la grande geste des enfants de Garin et d'Aimeri comprend près de cent vingt mille vers, et la première de ces branches dans l'ordre des événements est peut-être la dernière dans l'ordre de la composition. Elle s'adressait à des auditeurs déjà passionnés pour la gloire du héros principal, et dont on était sûr d'obtenir l'attention en promettant de nouveaux récits sur la famille de Guillaume. Nous suivrons l'ordre des événements, et nous commencerons par cette branche.

I. GARIN DE MONTGLANE.

Bibloth. nat., anc. fonds fr., n. 7542, fol. 1-44.

Deux récits pour le moins ont célébré Garin de Montglane.

Le premier raconte ses « Enfances. » Un seul manuscrit très-défectueux du XV[e] siècle semble l'avoir conservé. Le

trouvère l'a fait pour suppléer au silence de ses prédécesseurs, et nous apprendre les aventures qui se rapportaient à la naissance et aux premières années de Garin. Son père était Savari, duc d'Aquitaine; sa mère, la belle Flore, fille de Thieri, fut, comme Parise la duchesse, comme Berte aux grans piés, et plusieurs autres, trahie par ceux qui l'entouraient, et accusée d'avoir voulu empoisonner son mari. Savari la chasse de ses États, et prend une seconde femme, complice de la trahison. Flore, déjà mère de deux fils, met au monde Garin dans la chaumière d'un paysan. A peine l'enfant est-il déposé dans un berceau, que trois fées se présentent : c'est Morgue, sœur d'Artus; Ida, peut-être la mère de Godefroi de Bouillon, et Gloriande, la protectrice de l'Aquitaine. La première lui fait don de prouesse et de pureté. La seconde le voue à de grandes et douloureuses épreuves. Une lacune dans le manuscrit nous empêche de savoir ce que lui prédit la troisième.

Garin reste avec sa mère chez le paysan jusqu'à sa quinzième année; sa beauté, son gracieux parler, le font remarquer de la fille du châtelain voisin, qui doit, à la suite d'un tournoi annoncé, choisir pour époux le mieux faisant. Ce vainqueur est Garin; mais, sur l'avis de ses deux frères aînés qu'il venait de retrouver, il ne croit pas devoir accepter la main de la belle Fleurette, et s'éloigne au plus vite. Les trois frères se rendent à Rise ou Reggio, au moment où les Sarrasins, conduits par Narquilas d'Alixandre, oncle du célèbre Ferabras, sont sur le point d'y pénétrer. Le courage de Garin suffit pour délivrer la ville et pour tirer le roi de captivité. Ce prince avait une fille nommée Germaine, non moins belle, non moins tendre que Fleurette. Elle est offerte à Garin; mais le jeune homme refuse cet honneur, et transmet à son frère Anseaume les nouveaux droits qu'on lui donne. De cette union vinrent, suivant le poëte, Yon de Gascogne et la belle Clarisse, femme de Renaud de Montauban. Après les fêtes du mariage, on voit les trois frères revenir à Pavie, rendre la liberté à leur père, et reconquérir l'Aquitaine sur le traître Driamadan, qui avait épousé leur marâtre à la suite d'incidents qu'il importe peu de rappeler.

L'auteur de cette geste des Enfances de Garin de Montglane ne s'arrête pas en chemin; il continue le récit des aventures du preux chevalier, mais en se contentant désormais de refaire les couplets d'un trouvère plus ancien, sans Ms. 7542, fol. 95.

Ms. de La Vallière, n. ancien, 2729; n. nouveau, 78, fol. 1-118.

rien changer au fond de la légende admise avant lui. Pour cette seconde partie, elle nous est conservée dans sa forme sans doute originale, dans plusieurs manuscrits du XIII[e] siècle. C'est un poëme de plus de treize mille vers alexandrins, dont chacun des couplets tombe avec un hémistiche à finale muette et sans rime. « Oyez, oyez, crie l'auteur à son début, « vous avez bien entendu chanter de Bernard de Breban, « d'Ernaut de Beaulande et de son fils Aimeri de Narbonne, « de Girart de Viane, de Renier de Gênes, le père d'Olivier; « vous connaissez Guillaume d'Orange, Foulque de Candie, « le preux Vivien d'Aleschans, et toute cette geste qui souffrit « tant de peines en combattant les Sarrasins; mais les chan- « teurs ont négligé les commencements de l'histoire; ils n'ont « rien dit de Garin de Montglane. Je vais vous apprendre ce « qu'il était; comment il conquit Montglane et Montirant sur « les Sarrasins, et quelle fut la dame d'où sortirent les hauts « barons de la geste, ainsi que nous disons en France. »

Fol. 1.

Oiés, oiés, seynor, par Dieu omnipotent;
Que Damediex vos doinst honor et joie grant.
Oï avés canter de Bernart de Braibant,
Et d'Ernaut de Beaulande, d'Aimeri son enfant,
De Girart de Viane à l'orgoillox samblant,
Et de Renier de Genves que Dex parama tant,
Ki fu pere Olivier le compaignon Rolant;
De Guillaume, de Fouke et du preu Viviant,
Et de la fiere geste dont cantent li auquant,
Ki tant soffri de paine sor Sarrasine gent.
Mais tot en ont laisié le grant comencement,
De Garin de Monglane le chevalier vaillant,
Dont issi cele gent dont on parole tant.
Jà sarés dont il fu et dont et de quel gent,
Et comment il conquist Monglane et Montirant,
Et la terre environ une jornée grant
Qu'en ice tans tenoient felon et souduiant;
Et qui fut cele dame dont furent li enfant
Que on apele geste, très le comencement,
El roiaume de France.

Nous pouvons donc assurer, d'après ce préambule, que la légende de Garin de Montglane est d'une invention postérieure à celles d'Aimeri de Narbonne, de Guillaume d'Orange, de Girart de Viane, de Vivien d'Aleschans et de Foulque de Candie. A la mention des bannières armoriées des principaux vassaux de l'empereur, on peut déjà reconnaître aussi

Fol. 114.

l'ouvrage d'un trouvère du XIII[e] siècle, ouvrage qui aura reçu plus tard l'addition dont nous avons d'abord parlé.

Le père de Garin s'appelle Aimeri, non Savari, comme dans les « Enfances. » Il laisse trois fils : Garin, Gerin et Anseaume, surnommé de Blois. Garin venait de recevoir l'hommage des Aquitains, quand un ange lui ordonne en songe de céder l'héritage paternel à son frère Gerin, et de prendre le chemin de « douce France. » Il sera bien reçu de l'empereur, auquel, pour toute récompense de ses services, il aura soin de demander le fief ou l'honneur du château de Montglane : Fol. 1 v°.

« Un castel demandez Fol. 2.
« Qui siet joste le mer, Montglenes est nommez,
« Que tient li dus Gaufrois qui moult est forsenez. »

Garin, docile à la voix céleste, s'éloigne de l'Aquitaine, n'emportant avec lui que Florence, la bonne épée de son père. Il arrive à Paris. Charlemagne, alors en guerre avec Honfroi et Heudric (ou Childeric), les fils de la fausse Berte, retient le jeune homme, dont la valeur lui est d'un grand secours, et qu'il nomme son conseiller, puis maître gonfanonier, enfin maître sénéchal et maître d'hôtel :

Quant ot servi un an, s'en fist son conseillier, Fol. 2 v°.
Et en ses os en fist maistre confanonier,
Et maistre senescal, et maistre despencier.

Toute la faveur du roi lui est acquise; mais, pour son malheur, la reine, nommée Galienne dans le texte renouvelé du XV[e] siècle, ne peut le voir sans ressentir une passion criminelle. Bien qu'il n'y eût pas de femme plus belle dans la chrétienté, Garin, attiré dans une chambre écartée, n'écoute que son devoir, et prend le parti de s'éloigner, en abandonnant, à l'exemple de Joseph, son manteau entre les mains de la dame. Les cris de Galienne, en le voyant partir, attirent Charlemagne : « Qu'avez-vous? lui dit-il; de qui vous plai« gnez-vous? — Sire, lui répond-elle, je ne mérite pas « votre affection; ce n'est pas vous que j'aime, c'est Garin, « c'est de lui seul que j'attends le bonheur de ma vie. Ms. 7542, fol. 103 v°.

« Por li ne m'a savor ne char, ne venoison, Ms. de La Vall., n. 78, fol. 3.
« Ne puimens, ne clarés, ne dainté, ne poison ;
« Ne je ne puis dormir en nesune saison,

« Je ne puis oïr messe, ne sautier, ne lichon,
« Ne harpe, ne viele, tant ait envoisié son,
« Danser ne caroler ne Flamenc ne Berton,
« Véoir voler ostoir ne gerfaut ne faucon,
« Esprevier ne mosquet, ne voil d'esmerillon.
« Quant vos sentiés moi desoz mon pelichon,
« Plus amoie assez miex sentir un grant carbon,
« Ou un chien ou un chat, ou un bouc ou moton;
« Car je les osteroie ens de moi d'un baston,
« Mais de vos ne puis faire se tot vo voloir non.....
« Et vos di sor cel Deu qui soffri passion,
« Ainc plus loial de li ne caucha d'esperon;
« Que tant ne li proiai ne pramis rice don
« Que onques contre vos fesist se grant bien non.....
« Ochiez moi tantost, je vos en fai pardon,
« Car bien l'ai deservi, tuez moi, gentis hon. »
Jointes mains à genols s'estut devant Karlon,
Et li rois le regarde qui le cuer ot felon,
Et roelle les iex, et fronce le grenon....
Vit la roïne belle et clere le fachon,
Ne la vaut adeser de fust ne de baston,
Ains jure Damedeu et son saintisme non
Que Garins en perdra le chief soz le menton.

Ces aveux sincères font excuser la reine, mais ils ne pouvaient détourner la haine du mari. Comment Charlemagne se débarrassera-t-il de l'amant de sa femme? Garin a de nombreux parents, et des milliers de bras prendraient sa défense contre une provocation injuste. L'ordre lui vient de se rendre au palais. Il s'y présente accompagné de ses frères et de leurs clients, tous armés sous leurs manteaux de cour. « Garin, dit l'empereur en le voyant, qu'avez-vous fait ces « jours derniers? — Sire, nous sommes restés au logis, « jouant aux tables, aux échecs, sans trop de profit ni de « perte. — Ah! vous avez joué aux échecs! Mais vous avez « aussi tenu de mauvais discours contre moi. Nous jouerons « donc à notre tour notre partie d'échecs, et voici mes « conditions : si je perds, vous recevrez tel don qu'il vous « plaira, même celui de ma couronne et de ma femme; si je « gagne, je vous fais aussitôt trancher la tête. — Sire, re- « prend Garin, la partie ne serait pas égale : je ne veux pas « la couronne de France, elle est vôtre, non mienne; et « quant à recevoir la mort, c'est un étrange salaire de mes « services et de ma loyauté. » Charlemagne insiste : il faut, ou mourir sur l'heure, ou jouer la mort contre la couronne de France. Alors on apporte la croix et l'Évangile; tous

deux jurent de tenir les conditions faites, et la partie commence :

Ains plus rice eskekier, je croi, nus hon ne vit ; Fol. 5.
Toz fut d'or et d'argent tresjetés aclofis,
Et la bordure encor fu faite de rubis,
Tos bordés d'esmeraudes et de rices saphirs.
Tels cinq cens en i ot, de ce suis je toz fis,
Que la piere valoit cent sos de paresis;
Karles l'avoit mout chier li rois de Saint Denis,
De la terre Galafre le tramist un marcis.

Sans vouloir attacher trop d'importance à cette description, nous remarquerons cependant que l'on conserve, à la Bibliothèque nationale, une seule pièce de l'échiquier que Charlemagne avait reçu d'Aroun al Raschid, l'algalif, ou le « Galafre » des chansons de geste. C'est un aufin ou éléphant, le fou du jeu moderne, d'un excellent travail indien. Sous la base de cette pièce est le nom de l'ouvrier, écrit en lettres arabes.

Derrière l'empereur sont les Francs de France, tous disposés à obéir à son premier signe de tête; derrière Garin sont ses deux frères, et plus de quatre cents « fervestis » de leur pays. Cependant la reine, animée d'un double sentiment de remords et de terreur, se répand à l'écart en plaintes assez touchantes, qui pourraient nous rappeler un célèbre passage du *Pastor fido :*

« Lasse! qu'en puis je mais? Se l'amour me sosprent, Fol. 5 v°.
« Nus n'en doit avoir blasme, fors que Dieu seulement,
« Qui me fist cuer et cors et pensée ensement;
« Coment puet uns amer, se Diex ne le consent?
« Por quoi le fist il dont si douc et si plaisant.....
« Et sa très douce bouce que je desir forment,
« Ne fut ce pour baisier? oïl tot vraiement. »

La première pièce est emportée par Charlemagne, c'est un roc; Garin, après une oraison, répare cette perte en prenant un chevalier et un « aufin. » Le roi, furieux, frappe alors l'échiquier d'un terrible coup de poing, et les deux joueurs allaient se battre, quand les barons s'interposent, et les obligent à continuer convenablement la partie. C'est le tour de Charles; d'un paon ou pion, il prend un aufin, puis le second roc de son adversaire. Les Aquitains s'émeuvent cette fois : on en vient aux mains; mais, après quelques têtes tran-

chées de part et d'autre, l'empereur et Garin se mettent une troisième fois au jeu. Garin reprend un avantage décisif; il presse le roi, le réduit à ne plus savoir comment se défendre :

Fol. 6 v°.

Tant traist li uns à l'autre et tant a estrivé
Que Garins ot le roi petit s'en faut maté.

« Arrêtons-nous, s'écrie-t-il, je ne vous materai que si vous « l'exigez. » Charles alors se met à la disposition de son adversaire, qui, loin d'user d'un droit acquis, demande noblement grâce au vaincu :

« Sire, par cel Segnor qui le mont a formé,
« Tant que je soie vis, ne m'iert jà reprové
« Que je mon droit segnor aie deshireté. »

Qu'exigera-t-il de l'empereur? Seulement l'honneur ou le fief d'un château retenu par un vassal rebelle et mécréant :

Fol. 7.

« Un castel me donés que tiennent mescreant.
« Il n'i a crucefis ne autel en estant.
« La mere gist au fil et au pere ensement,
« Li freres prent sa suer, se li vient à talent,
« Et se il en a fille, si i gist ensement;
« Jà n'en sera blasmés por nul home vivant.
« Si furent baptisié, quant il furent enfant;
« Or son tot Aubigois, felon et mescreant. »

Gaufroi de Montirant, leur duc, est ami de Raoul de Cahors, de Butor d'Agen; Hugues de Toulouse le traite de parent, et les princes sarrasins qui sont dans Nîmes et dans Orange s'entendent avec lui. Ce passage justifie bien la date que nous avons tout à l'heure assignée à la rédaction, qu'il est difficile de placer avant le commencement du XIII[e] siècle, puisqu'on n'avait pu donner jusqu'alors aux mécréants en général le nom d'Albigeois. Quant à Montglane, l'incertitude des indications topographiques chez les trouvères ne nous permet pas d'affirmer que ce soit le *Glanum* des anciens, près du Rhône, sur une élévation voisine de Saint-Remi et de Tarascon; lieu qui conviendrait à notre texte, comme étant sur la limite des provinces longtemps occupées par les Sarrasins d'Espagne, et comme ayant dû rentrer des premiers sous la domination des souverains de l'Aquitaine. Quoi qu'il

en soit, l'offre de Garin plaisait trop à l'empereur pour qu'il n'y donnât pas les mains. Le jeune chevalier part seul le lendemain, et ne veut accepter de Charlemagne qu'un seul don, celui du bon cheval Abrivé.

La chanson est à peine commencée, et déjà nous avons vu ce qu'elle contient de plus original. Le reste ne présente que des aventures communes à la plupart des ouvrages de la même classe. Seulement la pauvreté de l'invention est plus d'une fois rachetée par un certain mérite de style, et par la gaieté de quelques détails. A peine Garin est-il éloigné de Paris, qu'un jongleur lui vante une belle inconnue, dont le chevalier tombe aussitôt amoureux. Pour la trouver, lui parler, la sauver de dangers multipliés, l'arracher aux mains du comte d'Auvergne, Garin passe par les épreuves les plus rudes, dans lesquelles on nous dispensera facilement de le suivre. On reconnaît aisément dans cette partie de l'ouvrage un auteur nourri de la lecture des romans de la Table ronde, qui peuvent lui avoir donné l'idée du brachet, ou chien courant, fidèle compagnon de la belle Mabile. Garin aime plutôt comme un compagnon d'Artus que comme un émule de Roland ou d'Ogier. Il rêve, il soupire, il oublie ses intérêts pour courir après sa maîtresse. Voici quelques passages utiles à la connaissance de l'ancienne société. Le jongleur raconte ainsi l'emploi de ses journées précédentes :

« J'ai esté el service du preu conte Gaifier; Fol. 8.
« En plusors lius avons esté por tornoier.
« En un castel tornasmes l'autre jor por mangier;
« Quant on ot fait la table et lever et sacier,
« Ai je pris ma viele por faire mon mestier.

Dans le second arrangement, le ménestrel ou jongleur porte également une vielle :

A l'entrée d'un bos encontra en present Ms. 7542, fol. 109 v°
Un joli menestreul qui avoit pou d'argent,
Et portoit sa viele dont jouoit cointement.

Ce deuxième manuscrit est accompagné de miniatures grossières; et celle qui correspond aux vers cités nous représente le « menestreul » promenant l'archet sur les cordes de la table d'un véritable violon. Nouvelle preuve, d'ailleurs surabondante, de l'identité de cet instrument avec celui dont

les jongleurs se servaient pour accompagner leurs chansons.

Mabile, sœur du comte de Limoges, avait été promise par son frère au comte Hugues d'Auvergne. Ce mariage déplaisait à la jeune fille, et, pour l'empêcher, elle réclame la sentence de la cour de Gaufroi, comte ou duc de Limoges. Avant de paraître devant ses juges, elle a soin de se parer d'une robe en riche drap de soie, et d'un manteau d'hermine; elle place un réseau de fil d'or sur ses cheveux, dont la brillante couleur se confond avec celle du réseau; elle entre dans la salle, et l'émotion des juges rappelle l'effet de la présence d'Hélène sur les vieillards de Troie :

Fol. 28 v°.
Quant ele fut dedens ens el palais entrée,
Tote la sale en est de lui enluminée
Pour la très grant beauté que Diex li a prestée.
Tos se taisent, por li la noise est acouée.

Cette chanson a encore cela de particulier, qu'elle renferme
Fol. 34 v°. certains détails véritablement obscènes, et qu'on ne peut citer. Mabile n'attend pas, pour s'abandonner à Garin, la consécration de l'Église, et, pendant l'absence de son amant,
Fol. 52 v°. elle écoute avec intérêt les conseils de sa meschine, lesquels ne sont rien moins que pudiques. En voulant rappeler, dans le même ouvrage, la galanterie raffinée des romans de la Table ronde, et la grossièreté brutale des chansons de geste, on ne pouvait guère éviter un pareil écueil.

Au milieu de récits gais et heureusement amenés, le trouvère est trop souvent imitateur insipide de ses devanciers. Il admet un personnage grossier et brutal, qu'il arme, non d'un brand ou d'un épieu, mais d'un tinel, d'une massue : c'est le Rainouart des dernières branches de la geste de Guillaume d'Orange. Son Perdigon, le messager et faiseur d'engins, se trouvait déjà dans un grand nombre d'autres poëmes.

Comme détails particuliers de mœurs anciennes, nous n'avons guère remarqué qu'un repas sur l'herbe, entre Mabile et le chevalier qui la conduisait à la cour du comte de Limoges. Le valet ouvre un coffre qui renfermait des barils, ou petits muids, garnis de deux anneaux, par lesquels on les élevait jusqu'à la bouche. Il déploie une nappe, et sert du pain, du poisson, des pâtés de pigeonneaux. Les convives lavent avant de manger; et quand le repas est fini, que le jour baisse, le même valet dispose les lits avec du foin nouveau, qu'il recouvre de draps fort blancs et d'une riche cou-

verture. Pour la première moitié du XIII[e] siècle, ces précautions de voyage nous semblent assez raffinées :

Du coifre traist le nape, sor l'erbe le jeta, Fol. 21.
Pain et vin et poison et pastez que il a,
Pastez de colombiax dont à plenté i a.....
De l'iawe li aporte, li chevaliers lava...
Un baril vit de vin outre cel vaiselment,
Par les aniax le prist sans nul comandement,
Et Garins a béu à lons trais longement.....
Li vallez fist les lis qui bien en fu apris, Fol. 22.
De beau fain qui estoit novellemeut cueillis,
Grant couche li a fait, si li a blans dras mis,
Et son bel covertoir d'escarlate et de gris.....

Outre les deux manuscrits de la Bibliothèque nationale qui contiennent, le premier, les Enfances de Garin de Montglane, et l'ancienne geste du même Garin renouvelée; le second, la geste originale; un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal renferme encore celle-ci, que conserve egalement un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, daté de 1324, et dont M. Adelbert Keller a publié les neuf cent vingt-sept premiers vers. Un quatrième est au Musée britannique, coté 20 B. xix. M. Francisque Michel a décrit le volume, qu'il attribue au XIII[e] siècle, et dont il a copié les trois premiers couplets; celui qu'il a donné comme dernier couplet de la même chanson appartient à la branche d'Aimeri de Narbonne, dont nous parlerons bientôt.

In-fol., Belles-Lettres, n. 226.

Romvart, 1844, p. 337-365.

Rapports au ministre, etc., Paris, p. 255-257.

On a imprimé plusieurs fois, sur la fin du XV[e] siècle et au commencement du XVI[e], une « Histoire du preux et vaillant « chevalier Guerin de Montglaue, lequel fist en son temps « plusieurs combats et faits d'armes en plusieurs lieux et « places, et comment ledit Guerin envoya ses enfants aux « trois parts du monde, savoir est France, Aquitaine, Pavie, « que en autres lieux. Et de la grande desolation que fist leur « mere à leur departement, et des grandes aventures où ils « se trouverent. » Mais ce roman commence précisément où finit la véritable légende de Garin de Montglane, c'est-à-dire au moment du départ de ses enfants. Le titre est donc mensonger, et l'ouvrage ne se rapporte qu'aux aventures d'Ernaut de Beaulande, Milon de Pouille, Renier de Gènes, et Girart de Viane. Il faut en dire autant de cette autre édition de Jean Petit et Michel Lenoir, in-fol., Paris, 1518 : « Les deux « très plaisantes histoires de Guerin de Montglaue et de Mau-

Paris, Alain Lotrian, in-4° gothique, sans date. — Jean Bonfons, in-4° goth. sans date. — Michel Lenoir, 1518, in-fol. goth.

XIII SIÈCLE.

« gist d'Aigremont..... et si parle des terribles et merveil-« leux faicts que firent Robastre et Perdigon.....» Ces personnages de Robastre et Perdigon appartiennent bien à la chanson de Garin de Montglane ; mais le roman en prose ne donne que la continuation des aventures dont on a omis le commencement. Nous pensons donc que le fond de l'ancienne chanson a jusqu'à présent échappé aux remaniements des prosateurs, et n'a jamais été imprimé.

II. GIRART DE VIANE.

Ci-dessus, p. 235.

Si Jean Bodel, au début de sa chanson des Saisnes, divise en trois faisceaux, Rome, France et Bretagne, les traditions de la poésie héroïque, l'auteur de la branche de Girart de Viane subdivise à son tour les traditions françaises. A l'entendre, on lisait de son temps, dans un vieux livre de l'abbaye de Saint-Denis, qu'elles se résumaient en trois gestes : celle du roi ou des rois de France, la plus grande et la plus glorieuse ; celle de Doon de Mayence, haut et fier lignage auquel appartenait le traître Ganelon ; enfin, celle de Garin de Montglane, père de tous les barons qui souffrirent tant de maux et firent tant d'exploits pour combattre les Sarrasins ou pour défendre leur légitime seigneur, le roi de France.

Il y a peut-être une explication naturelle de cette subdivision. La geste des rois serait celle des Français, c'est-à-dire des guerriers de la France proprement dite, vassaux immédiats du roi ; la geste de Doon de Mayence appartiendrait aux guerriers allemands, lorrains ou flamands ; la geste de Garin de Montglane serait celle des provinces méridionales, des Aquitains. Ainsi, dans nos chansons héroïques, seraient représentés les trois peuples, les trois langues, ou pour mieux dire les trois éléments de notre société : la France du Nord, la France du Midi et la France germanique. L'Allemagne ayant rompu ses premiers liens avec les Gaules, on ne doit pas s'étonner qu'elle n'ait gardé dans nos traditions nationales que le rang le moins honorable, et que le glorieux éclat de noms tels que ceux d'Aimon et de ses enfants ait été obscurci par la funeste renommée de Fromont de Lens et de Ganelon de Mayence.

Garin de Montglane avait eu quatre fils : l'aîné, Ernaut de Beaulande, père d'Aimeri de Narbonne ; le second, Milon de Pouille ; le troisième, Renier de Gênes, père d'Olivier ; le quatrième, Girart, qui conquit la cité de Viane ou Vienne.

« Ce nom de Girart, dit le trouvère, ne vous est pas in-

« connu sans doute; vous l'avez trouvé plus d'une fois mêlé à « celui de ses neveux Aimeri et Olivier; mais les chanteurs ne « vous ont pas raconté jusqu'à présent les circonstances de sa « vie; c'est là ce que je vais faire : »

Del duc Girart avés sovent oï,
Cel de Viane au corage hardi,
Et d'Ermangart et del conte Aimeri;
Mais dou meillor vos ont mis en obli
Cil chanteor qui vos en ont servi,
Car il ne sevent l'histoire que je vi,
La commancele dont la chanson issi.

Ms. 7535, fol. 1 v°. — 7498³, fol. 91 v°.

Vient ensuite le nom du trouvère :

Ce fu en mai qu'il fait chaut et seri,
Ke l'erbe est vers et rosier sont flori;
A Bar sor Aube, un chastel signori,
Laî cist Bertrans en un vergier flori,
Uns gentis clers qui ceste chanson fist.
A un juedi, quant dou mostier issi,
Ot escouté un gaillart pallerin
Ki ot saint Jaque aoré et servi,
Et per saint Piere de Rome reverti;
Cil li conta ce que il sot de fi,
Les aventures qu'en repairer oï,
Et les grans peines que dans Girars sofri,
Ains qu'il éust Viane.

Il semble bien, d'après un passage aussi net, que l'auteur était Bertrand, clerc de Bar-sur-Aube. Cependant l'expérience que nous avons des innocentes fraudes des jongleurs pour relever le prix de leur marchandise, nous laisse encore d'assez grands doutes; et nous ne serions pas étonnés que ce Champenois Bertrand n'eût été qu'un personnage fictif, auquel on aurait donné pour compagnon un pèlerin nouvellement arrivé de loin, et par conséquent garni de beaux récits, afin d'inviter l'auditoire à prêter plus d'attention à la chanson promise. Dans tous les cas, cet auteur, vrai ou supposé, Bertrand de Bar-sur-Aube, n'est connu par aucun autre ouvrage.

La chanson de Girart de Viane est, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, une contrefaçon de celle de Girart de Roussillon. La même tradition, rapportée à deux grandes familles féodales, nous présente d'un côté l'Allemand Girart, duc des deux Bourgognes et maître du château de Roussillon, fils de Drogon, parent d'Ogier le Danois, frère de Beuve

Ci-dessus, p. 167.

d'Aigremont, d'Aimon de Dordogne, de Simon de Pouille et de Doon de Nanteuil; de l'autre côté, l'Aquitain Girart, duc de la haute Bourgogne, fils de l'Auvergnat Garin de Montglane, frère de Milon de Pouille, d'Ernaut de Beaulande et de Renier de Gênes. Comme le premier Girart, le second vient à la cour; Charlemagne en fait son maître d'hôtel, et lui accorde, à la mort du Bourguignon Auberi, la main de la duchesse et l'honneur ou le fief de Bourgogne. Mais il se repent bientôt de cette promesse; la veuve d'Auberi lui paraît assez belle pour mériter un trône; il l'épousera donc lui-même, et pour récompenser les services de Girart, il attendra une autre occasion. Cependant la dame, déjà bien disposée pour Girart, fait toutes les représentations possibles. Convenait-il au roi d'épouser sa vassale? Ne devait-il pas chercher femme ailleurs que dans les terres de son domaine? Efforts inutiles; Charlemagne ne la veut céder à personne. Elle va trouver Girart, lui avoue qu'elle l'aime et qu'elle le veut avoir à mari. Girart, indigné d'un pareil discours, lui demande si l'usage est changé, et s'il convient aux femmes de faire les avances. Il refuse la main qui lui est offerte, et la duchesse se laisse épouser par l'empereur en jurant de ne jamais oublier les mépris de Girart. Quelque temps se passe, et le fief de Viane devient vacant. L'empereur l'accorde à Girart, qu'il admet à faire son hommage. La cérémonie consistait à toucher des lèvres la jambe ou le genou du suzerain. La nuit venue, des flambeaux éclairent la salle où Charlemagne est assis. Girart s'agenouille; l'impératrice, qui suit ses mouvements, glisse un pied sous le manteau royal, et le présente à la bouche du vassal, qui le baise au lieu du genou de l'empereur. Personne ne s'était aperçu de la supercherie, et le nouveau duc avait pris sans rancune congé de la cour. Mais plus tard Aimeri, son neveu, étant venu à Paris, l'impératrice ne résiste pas au plaisir de raconter devant lui les circonstances de l'hommage rendu par le duc de Viane. A cette révélation indiscrète, Aimeri saute de colère sur un couteau qu'il trouve à sa portée, et veut laver l'affront de sa race dans le sang de l'impératrice; mais elle esquive le coup, et le jeune homme, revenu près de son oncle, lui raconte ce qu'il a entendu, ce qu'il a voulu faire. La guerre est aussitôt résolue. Le père, les frères, les neveux de Girart sont avertis; l'empereur demande plusieurs entrevues, qui servent de nouvel aliment aux anciennes rancunes;

enfin, il conduit une armée formidable devant Viane. Là se fait la rencontre, le combat, l'accord d'Olivier et de Roland; là, le neveu de Charlemagne voit pour la première fois la belle Aude, sœur d'Olivier, et l'obtient pour fiancée. Le siége de Viane dure sept ans, et les troupes royales auraient été contraintes de le lever, si Girart et sa famille n'avaient pas ouvert de leur plein gré les portes de la ville.

Nous compenserons la rapidité de cette analyse par l'indication de quelques passages qui permettront de juger de l'intérêt et de la valeur littéraire du poëme.

Les enfants de Garin se signalent d'abord contre les Sarrasins qui viennent assiéger la ville sous la conduite de Sinagos. Les quatre bacheliers rencontrent un convoi : lanceront-ils leurs flèches contre ceux qui le conduisent? A Dieu ne plaise! on les prendrait pour des vilains qui n'osent approcher leurs ennemis :

« A malhéur, dist Girars à Renier, Fol. 2 — Fol. 92.
« S'or devenons, come garcon, archier!.....
« Cent dehais ait qui archiers fu premiers,
« Il fu coars, il n'osoit aprochier. »

On voit par là combien les conditions de la vertu guerrière ont changé depuis le XII[e] siècle.

La réception des deux enfants Renier et Girart à la cour de Charlemagne est amusante et curieuse. Partis de Montglane, ils passent à Viane, à Cluni l'abbaye, à Beaune, à Châteaudun « (Doon, un bon chastel loeit), » à Châtillon, à Paris, et de là à Reims, « l'amirable cité, » où l'empereur séjournait alors. Ils y restent huit jours avant de pouvoir se présenter devant lui, ni recevoir pain et vin pour eux, avoine pour leurs chevaux. Girart découragé propose à son frère de retourner en leur pays comme ils sont venus. « Dieu nous en garde! répond Renier :

« Kant à Monglaine seriens retorne, Fol. 3 v°. — Fol. 93 v°.
« Vendra encontre mes riches parentés.
« Demanderont où nos avons esté.
« Et je dirai : A Paris la cité,
« Et puis à Rains où le roy ai trové,
« Et si ne l'ai véu ne esgardé,
« Ne à sa cort ne béu ne diné,
« Ne pris avoine ne denier moneé ;
« Lors me tendront à recreant maté,

« Si en serons escharni et guabé.
« Je irai jà à la cour, en non Dé. »

Ils y vont en effet, franchissent les huis malgré le portier, demandent à laver, et prennent place à table avec les autres. Mais, à leur grand regret, on ne leur donne

Ms. 7498 3, fol. 94.

Qu'un petit pain entier,
Et une fois à boivre à grant dangier.

Après ce maigre repas, le sénéchal, armé d'un bâton de pommier, crie : « A l'avoine! Qui veut en avoir ne me fasse pas « attendre! » Les deux jeunes Aquitains y courent des premiers :

D'autre païs les vit li pautoniers,
Ne les prisa la monte d'un denier.

Il leur prodigue les injures usitées en pareil cas; mais Renier ne se contente pas de le payer en même monnaie : il le prend par la tête, le tue d'un coup de poing, et, saisissant lui-même la « mine » ou mesure, il distribue à la place du sénéchal toute l'avoine du grenier aux premiers qui se présentent.

Le lendemain, nouvelle scène, dont meurt victime le portier de l'hôtel du roi, assez mal inspiré pour reprocher aux deux frères leur humble costume et leur qualité d'étrangers; Renier, avant de le tuer, lui dit :

Ms. 7535, fol. 4 v°.

« Fis à putain, mavais gloutons et bris,
« Li cuers n'est mie ne on vair ne on gris,
« Ains est on ventre lai où Deus l'ait assis.
« Telz est bien riches ki de cuer est faillis,
« Et telz est povres ki est de cuer hardis,
« Vausax de cors et frans hons et gentis. »

Ms. 7498 3, fol. 94 v°

Nous devons remarquer ici la variante de l'un des deux manuscrits; au lieu de « mavais gloutons et bris, » il porte « mauvais « musarz ebris. » C'est peut-être ainsi que le mot devrait être toujours écrit, bien que l'ignorance de son origine, *ebriosus*, ait fait plus tard substituer « bris » et « bricon » à « ebris, » et eût rendu l'interprétation du mot plus difficile. De semblables tirades devaient être fort bien accueillies sur les places publiques; mais, dans les réunions de château, les jongleurs trouvaient peut-être à propos de les passer.

Une autre scène encore nous semble destinée à rompre la monotonie du récit. Charlemagne, qui a facilement pardonné aux deux bacheliers leur façon brutale d'arriver jusqu'à lui, les a lui-même armés chevaliers; il leur a donné plusieurs fois le commandement de son ost, et, la paix rétablie dans l'étendue de ses domaines, il a chargé Girart de présider au service de sa table, et Renier, de remplir sa coupe. De tels emplois, en tout temps recherchés par les seigneurs jaloux de conserver l'oreille du prince, étaient dénigrés par ceux qui ne pouvaient espérer de les obtenir, et les trouvères ont fait quelquefois ressortir ces dispositions de la chevalerie indépendante. Renier et Girart n'acceptent donc ces marques de confiance intime qu'avec une sorte de honte, et quand un messager d'Italie vient leur raconter les exploits de Milon leur frère, en Pouille, et leur demande à son tour ce qu'ils ont conquis et quelles provinces ils ont obtenues de la reconnaissance de l'empereur, Renier répond :

« Iceste chose ne fait à demander. Fol. 6. — fol. 97.
« Dire lor pues, jà ne le quiers celer,
« Ke nos servons Karlemaine le ber.
« Girars mes freres fait le mangier haster,
« Les escueles fait torchier et laver;
« Je fais les napes estuier et garder,
« Et les hanais ke nus nes puet ambler.
« Li rois nos fait tot autresi mener
« Come roncins c'on maine pasturer;
« N'avons autre mestrie. »

Cette réplique méritait d'être répétée de deux manières; voici la seconde :

Et dist Reniers : «Tu demandes folie.
« Girars mes freres, se Diex me benéie,
« Ne seit encore que est chevalerie;
« Onkes tel sot ne véis en ta vie;
« S'or le véoies, nel conistroies mie.
« Je gart les napes, moi en est la baillie.
« Foi que doi Deu, le fil sainte Marie!
« Karles li rois de France la garnie
« Se ne me donne ou terre ou seigneurie,
« Nel servirai jamais jor de ma vie,
« Ains irai seigneur quere. »

Peu de temps après cet entretien, Charlemagne, indulgent pour l'impatience des deux frères, donne Gènes à Renier

et la Bourgogne à Girart. Il avait appris la vacance du fief de Bourgogne au milieu d'une chasse :

Fol. 8.

Devant lui garde, si vit Girart ester;
Par la saiete dont il devoit berser
Li vait la dame et la terre doner.

La transmission de la flèche semble représenter assez bien l'acte d'*adramire* ou *infestucare* de la loi salique. Plus tard, quand Girart est saisi de Viane, et qu'il a épousé Guibour, la fille du roi Othon, l'impératrice raconte ainsi l'aventure de l'hommage reçu par Charlemagne. « Girart, dit-elle, m'ayant « honteusement refusée,

Fol. 11 v°. — Fol. 102 v°.

« Dolante en fui, par foi le vous plevis;
« Adonc mandai Karlemaine au fier vis,
« Il m'esposa, au los de ses amins;
« Après souper, quant li jors fu fenis,
« Tant li proierent li chevalier de pris,
« Girart donait Viane et le païs.
« Lès moi se jut Karles de Saint Denis,
« Et dans Girars s'estoit à genouls mis.
« Baisier li vot la jambe, ce m'est vis;
« Devant le roi avoie mon pié mis
Très par desoz le covertoer de gris;
« Le fis baisier dan Girart le marquis,
« Tot nu à nu, pour voir le vous plevis.
« De son orgoil bien la vanjance pris;
« S'il m'ot gabée, et je le rescharnis,
« Moult en fui bien vengiée. »

Le poëte fait ainsi le portrait d'Aude, quand Roland l'aperçoit pour la première fois sous les murs de Viane :

Fol. 10. — Fol. 11 ?

Ele ot le jor un mantel afublé,
Un pou fu cort, si li avint asseiz.
Plaist vos oïr com grant fu sa biauté?
Un chapelet ot en son chief posé,
A riches pierres ke getent grant clarté;
Blonc ot le poil menu recercelé,
Les oelz ot vairs comme faucon mué,
Et le viaire frais et encoloré,
Et les mains blanches et les dens enserés,
Les hanches basses et le pis bien formé;
Li sans vermaus li est el vis montés.

A cette vue, Roland oublie sa première résolution de com-

battre Olivier, et ne songe qu'à s'emparer de la belle pour la conduire dans sa tente et satisfaire son ardente passion :

En l'ost le roi en son demoine tref,
Lai en féist toute sa volanté.

Mais ce qui contraste heureusement avec cette brutalité de Roland, c'est l'intervention fréquente de la jeune fille au milieu des combattants ou dans l'intérieur du palais de son oncle Girart. Lorsque Lambert de Berri, fait prisonnier par Olivier, est renvoyé sans rançon au camp de l'empereur, Aude l'entoure de soins, et lui offre une enseigne sur laquelle est brodé son portrait. Cette circonstance n'est pas sans intérêt pour l'histoire des arts :

A un escrin en est la bele alée, Fol. 22 v° —
Si en a fors une enseigne tirée; Fol. 114 v°.
Ens en la salle l'a la bele aportée,
Devant Lambert l'avoit developée;
De colors fu plusors enluminée;
De belle Audain, la pucelle senée,
I fu la forme richemant pointurée.
A dan Lambert l'avoit Aude donée.
Et cil la prent, si l'en a merciée;
En une hanste a l'enseigne fermée.

Quand elle sera fiancée à Roland, elle lui donnera une autre écharpe blanche, qu'il fera glorieusement flotter en Espagne :

Li dus Rollans est entrez en la chambre, Fol. 40 v° —
Baisait Audain sa bele amie gente, Fol. 132 v°.
Et en après son anel li comande;
Elle li ait baillie enseigne blanche,
Dont il fit puis mainte reconoisance
Quant il ala en la terre d'Espaigne.

Il est en effet parlé, dans la chanson de Roncevaux, de l'enseigne « toute blanche fermée » (c'est-à-dire attachée) à l'épieu de Roland. Et il est bon de remarquer que c'est à l'épieu qu'on attachait les enseignes, non pas à la lance, qui restait ordinairement brisée sur le champ de bataille.

L'entretien d'Aude et de Roland sur les remparts a de la grâce et du naturel. Roland, l'ayant aperçue, s'approche et dit : « Certes, la ville ne sera pas prise de ce côté ; et je ne tenterai « rien contre les dames qui le défendent. Mais au moins vous

XIII SIÈCLE.

« demanderai-je qui vous êtes, noble jeune fille. » — « Je ne « vous le cacherai pas, répond-elle ; ceux qui m'ont élevée « m'appellent Aude, fille de Renier de Gênes, nièce du puis- « sant Girart. Ma famille est de grand état ; je n'eus jamais « d'époux, et je n'en aurai pas sans l'aveu de Girart et de « mon frère Olivier. Mais, après vous avoir satisfait, vous « plaira-t-il de me dire à votre tour qui vous êtes et de quelle « lignée ? Vous portez un écu qui vous sied bien ; on aime à « voir votre épée, et ce coursier pommelé aussi rapide qu'une « flèche empennée. Un grand air de fierté vous distingue de « tous vos compagnons. Sans aucun doute, vous devez avoir « amie d'une incomparable beauté ! » Roland l'écoute avidement, il en jette un ris, et répond : « Vous avez raison, de- « moiselle ; la beauté de celle que j'aime n'a pas de seconde « dans toute la chrétienté. Pour moi, mes pairs et mes amis « me nomment Roland. » — « Êtes-vous donc, reprit Aude, « ce Roland dont j'ai tant entendu parler, et qui avez provo- « qué mon frère ? Certes, j'en suis affligée, car Olivier est ter- « rible au combat, et l'on vous tient pour mon ami. Mais je « pense que vous ne m'auriez guère épargnée ce matin, si « vous aviez pu m'entraîner hors de Viane dans votre tente. »

Lorsque belle Aude regarde du haut des murs le combat de Roland et d'Olivier, les chances alternatives des deux champions troublent tour à tour sa pensée :

Fol. [illegible] v°. — Fol. [illegible]

Sainte Marie a forment reclamée :
« Olivier frere, com pesant destinée !
« Se je vous pers, bien m'a Diex obliée ;
« Jà de Rolant n'iere mais esposée,
« Le mellor home qui ainc censist espée.
« Ancois serai, lasse ! none velée.
« Je voy combatre mon frere en cele prée,
« Et mon ami qui tant m'a desirée.
« Liquel que muire, je serai forsenée ;
Despartés les, roïne coronée ! »

Ces plaintes sont touchantes et naturelles ; la scène est d'ailleurs heureusement composée. Un ingénieux critique de nos jours fait observer qu'il n'y a dans Homère rien de semblable « à ce duel d'Olivier et de Roland, en vue de deux armées « rivales qui s'intéressent aux deux champions, et dans l'une « desquelles se trouve une amante livrée à toutes les angois- « ses, partagée entre l'amour et l'amitié fraternelle. » Aude nous fait penser involontairement à Chimène.

M. Francis Wey, Histoire des révolutions du langage en France, p. [illegible].

La description des armes d'Olivier rappelle aussi les procédés de l'épopée antique. Elles lui sont apportées par Joachim, un juif descendant de Ponce Pilate, que les légendes faisaient déjà mourir à Vienne. Le haubert était celui que le roi Énéas avait ravi sous les murs de Troie à Élinant:

Roi Eneas le tolli Elinant
Par devant Troie en la bataille grant,
Là où Paris, li fils au roi Brian
Ne tuit si frere n'orent de mort garant.
N'i remest tors ne haus murs en estant,
N'en eschapa nus de meire vivant
Fors Eneas ke Deus paramait tant,
Ke s'en tornait o son peire fuiant.....
Cil Eneas ot le bon jazerant,
Puis le perdi el bois soz Maradan
En la bataille que fist à Robadan.
Iluec l'ocist un chevalier poisant,
Sodoiers fu de France la vaillant,
Iluec conquist cel haubert jazerant.
Droit à Viane en vint à tot errant;
Cil Joachins l'en donna avoir grant.

Fol. 27. — Fol. 121 v°.

Voilà pour le haubert; quant à l'épée d'Olivier, la lame en est bientôt rompue par Durandal. Roland lui permet d'en demander une autre, et en même temps un flacon de vin pour lui, car il sentait une soif extrême :

« Quiers une espée tot à ta volenté,
« Et plain boucel de vin ou de claré,
« Car j'ai grant soif, jà ne te soit celé. »

Fol. 32. — Fol. 125.

Olivier ne se le fait pas répéter; on cherche dans Viane une autre bonne lame, et elle vient encore du juif Joachim :

Une en aporte qui fu moult onerée;
Closamor fu, k'iert de grant renommée,
Li empereres de Rome la loée.
Il la perdi el bruel soz la ramée.....
L'erbe fu drue qui desus est versée.
Après lonc tans l'ont faucheor trovée,
Une des faus lor a parmi copée.
A l'apostole quant l'orent presentée,
En l'escriture que il a esgardée
Trova escrit, c'est verité provée,
Ke Haute clere avoit à non l'espée,
Et dedans Rome fut faite et compassée.
Manificax l'avoit faite et orée,
Ce fut uns favres de moult grant renommée.

Peut-être ce nom de *Manificax* n'était-il que le premier mot d'un verset de psaume gravé sous la poignée de l'épée. Quoi qu'il en soit, Hauteclaire sera désormais inséparable d'Olivier, comme Durandal de Roland, Froberge de Begon de Belin ou de Renaud de Montauban; Courtain, d'Ogier; Joyeuse, de Charlemagne.

Pour les détails topographiques, on peut remarquer la mention de deux anciens palais somptueux dans Viane; des murailles de la ville construites en marbre, c'est-à-dire probablement en pierres blanches; de l'église de Saint-Morice, patron des provinces de Savoie et Dauphiné. Le cri de guerre de Renier de Gênes, d'Olivier et de Girart de Viane est *Saint Morice!* Aux portes de la ville est une île sur le Rhône, sans doute enfermée plus tard dans la ville même; cette île est le théâtre du combat célèbre de Roland contre Olivier, que suivaient des yeux les assiégés et les assiégeants. Dans une forêt voisine de Viane fut surpris Charlemagne. Les gens de Girart s'y rendaient par de vastes souterrains pratiqués secrètement, et dont la construction solide et hardie excita l'étonnement de l'empereur. Girart, après l'avoir surpris sans défense dans la forêt, lui dit :

Fol. [illegible]. — Fol. 130.

« Par desoz terre, se vos le comandez,
« Nos en irons ains qu'il soit avespré,
« Par une crote de vielle antiquité;
« Paien la firent, moult a lonstems passé. »
Respont li rois : « A vostre volunté!..... »
Li forestiers Berars fu moult senés,
Feu et lanterne lor a devant porté;
Par desoz terre se sont enchaminé.
Moult se merveille Karles li rois membrés;
Où voit Girart, si l'a araisoné :
« Sire, frans dus, envers moi entendez.
« Tant ai conquis et chasteaus et cités,
« Tote la terre de ci à Baleguez,
« Ne vi tel cave en trestout mon aé, etc. »

On reconnaît encore aujourd'hui ces fameux caveaux, ou « crotes, » ainsi que les appelle notre trouvère, dans les souterrains de l'ancien couvent de Sainte-Colombe, qui s'étendent des bords du Rhône jusque dans la campagne. On les nomme ergastules, et la tradition veut qu'on y eût enfermé les premiers chrétiens, comme à Rome dans les catacombes.

La chanson de Girart de Viane doit être comptée parmi

les bons ouvrages de notre ancienne littérature. Le trouvère auquel on la doit raconte avec beaucoup d'agrément, sait éviter les longueurs, et parsemer son récit de descriptions heureusement choisies. Charlemagne, Roland, Olivier et la belle Aude sont les principaux personnages du poëme; Girart de Viane n'y occupe qu'une place secondaire; mais tous ces caractères sont dessinés avec une fermeté qui devait les fixer dans la mémoire des anciens auditeurs ou des lecteurs modernes.

Les manuscrits en sont assez communs. Il est vrai que les savants qui, dans ces derniers temps, ont visité les bibliothèques d'Italie n'en ont pas découvert un seul dans ces précieux dépôts; mais M. Francisque Michel a été plus heureux en Angleterre; il a retrouvé l'ouvrage dans trois manuscrits: d'abord dans le Musée britannique, à la suite de Garin de Montglane, copie du XIVe siècle; puis, avant la chanson d'Aimeri de Narbonne, en deux copies du XIIIe. A Paris, la Bibliothèque nationale en possède deux bonnes leçons, la première provenant des manuscrits de Colbert; la seconde, du fonds royal, plus ancienne et plus correcte. En tête on remarque une figure qui semble être celle de Charlemagne assis sur un trône ou faudesteuil, l'épée au poing.

Rapports au ministre, p. 80, 115, 255.

Bristish Museum, fonds du roi, 20. D. XI; 20 B XIX.—Bibl. Harleienne, n. 1321.

N. 7498³. — 7535, fol. 1-41.

En 1829, M. Immanuel Bekker a publié la partie la plus considérable de Girart de Viane, dans les préambules de son édition du Ferabras provençal. Il n'a omis que les premiers deux mille six cents vers. Son texte, sauf d'assez nombreuses fautes de lecture, reproduit notre manuscrit 7535.

Der Roman von Fierabras, Provenzalisch. Berlin, 1829, in 4°, p. XII-LIII.

La même chanson n'a été publiée complète qu'en 1850, par les soins de M. Prosper Tarbé. L'éditeur a fait précéder son texte, également emprunté à ce manuscrit, de recherches sur la vie et les ouvrages de l'auteur présumé. A défaut d'indications précises qu'il n'avait pu trouver sur le poëte, il nous en donne de fort bonnes sur la ville champenoise de Bar; il fait une analyse exacte, intéressante, de l'ouvrage; mais il réussit moins quand il cherche à en reconnaître les sources historiques. Les personnages du poëme étaient tous certainement fameux avant les premières années du XIIIe siècle, et sans doute avant les premières du siècle précédent. Ce n'était donc pas à l'histoire de la Bourgogne et du Dauphiné, sous le règne de Philippe-Auguste et de saint Louis, qu'il fallait demander l'explication du nom et

Le Roman de Girard de Viane, par Bertrand de Bar-sur-Aube. Reims, 1850, in-8, XXIX et 208 p.

des actions de ces personnages. Encore moins fallait-il supposer que l'auteur de Girart avait inspiré celui de la chanson de Roland, et qu'on devait lui attribuer la composition des gestes d'Aimeri de Narbonne et de ses enfants. Le dernier couplet de la chanson de Girart de Viane paraît être tout simplement de la façon du copiste, ou du jongleur pour lequel la copie avait été faite :

Fol. 40 v°.

Mais d'auz ici à tant vos laiseron,
Et de Girart de coi chanté avon,
Et de Rainier et d'Arnalt le proudom,
Et d'Olivier k'iert Rollant compaignon.
Dou fil Hernaut si après vos diron,
C'est d'Aimeri ke tant par fu proudom,
Le seignor de Nerbone.

Pag. 97-125.

Nous avons indiqué déjà une analyse étendue et une appréciation judicieuse de la chanson de Girart de Viane, dans l'ouvrage cité de M. Francis Wey. L'ancien poëme n'a été mis en prose que sous le titre erroné de « l'Histoire du preux « et vaillant chevalier de Montglave. » Les éditions n'en sont point rares, et nous les avons rappelées à la fin de la précédente notice.

III. AIMERI DE NARBONNE.

L'auteur d'Aimeri de Narbonne, qu'il soit ou non celui de Girart de Viane, commence par déclarer que sa chanson est fort édifiante, qu'il ne faut pas se faire un scrupule de l'écouter, et que les actions dont elle renferme le récit sont toutes à la gloire de Dieu et de la chevalerie :

Ms. 7535, fol. 41. — La Vall., 23, fol. 4 v°.

Por voir vos di que en ceste chanson
Peut on oïr et savoir et raison.....
On doit tenir tès fais à fin sermon ;
Oïr la doient chevalier et baron,
Et bone gent qui entendent raison,
En abaïe ou en religion,
Et en quaresme et en toute saison.
Que d'Aimeri et do fort roi Karlon
Doient bien estre enestoré li non,
Car par aus dous, de verté le savon,
Fut defendue à force et à bandon
Crestienté et la loi que tenon ;
Se il ne fussent, de verté lou savon,
Torneie fust toute à perdicion.....

Le début semble une imitation de l'Alexandre. Charles, après la déroute et la vengeance de Roncevaux, aperçoit sur son chemin entre deux montagnes, et tout près de la mer, une ville grande, riche et merveilleusement fortifiée. Il en demande le nom; c'est Narbonne, que les Sarrasins ont reprise pendant qu'il était en Espagne. Comment laisser entre leurs mains une aussi belle ville ? L'empereur en offre donc le gouvernement à celui qui tentera de la conquérir. Mais vainement la proposition est-elle faite à Naime de Bavière, à Dreux de Montdidier, à Richard de Normandie, à Hoel de Cotentin, à Girart de Roussillon, à Eude de Bourgogne, à Ogier de Danemark, à Anséis de Carthage, enfin à Ernaut de Beaulande : tous allèguent la fatigue de la guerre d'Espagne, le besoin qu'ils ont de revoir leurs domaines et de retrouver leur famille; ils refusent, comme les pairs de Macédoine, quand Eumène ou Parménion leur offrent tour à tour de quitter le champ de bataille pour aller prévenir Alexandre du danger qui les menace. Chacun des refus est la matière d'un couplet. Charlemagne alors se plaint de la mauvaise volonté de ses pairs, et regrette vivement la perte de Roland et d'Olivier. Mais il persiste à vouloir rentrer dans Narbonne. et si les Français l'abandonnent, il luttera seul contre les Sarrasins :

« Ralez vous en, Borguignon et Francois, Ms. 7535, fol. 44 v°.
« Et Angevins, Flamens et Avalois,
« Et Hanuyer, Poitevins et Mansois,
« Et Loherens, Bretons et Hurepois,
« Cil de Berril et tos les Champenois.
« Je remenrai ici en Nerbonois.
« Cant vos venrés au pais d'Orlenois,
« En dolce France tout droit en Loonois,
« S'on vos demande où est Karles li rois,
« Si respondés, por Deu, seigneur Francois,
« Que lou laissastes à siege en Nerbonois.
« Mes jugemens tenrai ci et mes lois ;
« Cui on fera chose desor son pois,
« A moi s'en vigne clamer tout demenois,
« Que jà aillors ne l'en sera fait drois. »

Ce beau mouvement a le mérite de n'être imité d'aucune autre chanson précédente. Ernaut de Beaulande, qui d'abord avait allégué son grand âge pour refuser le fief de Narbonne. propose alors à l'empereur de confier le soin de conquérir la ville à son fils Aimeri, adoubé depuis moins d'un an par

son oncle Girart de Viane. Charlemagne a quelque peine à croire à la loyauté du jeune homme; il se souvient des violents conseils qu'il avait donnés, lorsque lui-même il était tombé aux mains de Girart dans les bois voisins de Viane assiégée. Mais Aimeri le rassure en ces termes :

Fol. 45

« Foi que doi vos, sire, dist Aymeris,
« De tel cuer sui et esterai tos dis;
« Jà n'amerai nul jor mes anemis.
« Mais bien sachiés, trop aviez mespris
« Que à mon oncle toliés son païs.
« Tant com volrés je serai vostre amis,
« Et cant volrés, par lou cors saint Denis,
« Je reserai de vostre amor eschis. »

Pour fèter le nouveau seigneur de Narbonne, Charlemagne ordonne une quintaine. Au lieu de songer à en disputer le prix, Aimeri se place avec ses meilleurs compagnons dans une embuscade, et cent guerriers païens, attirés de ce côté, sont bientôt désarçonnés et dépouillés. Les Sarrasins de Narbonne étaient gouvernés par quatre frères, tous portant le titre de roi. Ils se nommaient Baufumé, Agolant, Drument et Desramé (ce dernier nom paraît être le même qu'Abdérame). Desramé et Baufumé sortent de la ville par des souterrains, et se mettent en chemin vers Babylone, dans l'espoir d'obtenir de l'amiral un secours formidable. Peu de temps après leur départ, Aimeri et toute l'armée de Charlemagne entrent dans Narbonne, grâce surtout au beffroi ou château mobile que les engigneurs avaient dressé devant les murs. Le premier soin de l'empereur est de purifier la ville :

Ibid., fol. 48. — La Vall., n. 23, fol. 7 v°.

Des sinagogues fist les Mahons oster,
L'or et l'argent en fist il agrumer,
A ceus le fit despartir et doner
Qui remenroient à la cité garder.
Un bon mostier fist faire et compasser,
Et les autex benéir et sacrer.
Puis i ont fait establir et poser
Un arcevesque sans plus de demourer;
Si Karles fist ofrir et presenter
Le chief saint Pou, ce dist on sans fauser,
Qu'il fist d'Espaigne avoec lui aporter.

Cette dernière mention du chef de saint Pou ou saint Pol donné par Charlemagne n'est pas d'accord avec la tradition

qui a fait de saint Paul, disciple du grand apôtre, le premier évêque de Narbonne, dont le chef et les autres reliques sont effectivement honorés jusqu'à présent dans cette ville. Il semblerait ainsi que la mémoire des actes de l'évêque saint Paul y était moins bien établie au XIII[e] siècle qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Après avoir reçu l'hommage du nouveau comte, Charles retourne en France; Ernaut de Beaulande meurt de vieillesse, et les barons de la terre conseillent à son fils unique Aimeri de prendre femme. Ce n'était pas un petit embarras; le seigneur de Narbonne ne voyait que des parents parmi ceux dont la naissance et la réputation n'étaient pas indignes de lui. On lui parle d'Ermengart, fille de Didier, l'ancien roi de Pavie, et sœur de Boniface, son successeur. La proposition est accueillie; mais comment s'y prendre pour demander la jeune princesse en mariage? On envoie à la cour de Boniface soixante chevaliers des plus prisés parmi les vassaux d'Aimeri. Ils partent vêtus et équipés avec magnificence; sur leur robe de gris foncé, s'étale un riche manteau de soie; ils ont des houses ou hauts-de-chausses de drap d'outre-mer, et des souliers de cordouan travaillé. Ils étaient de trois âges: les vieillards portaient au poing un autour; ceux d'un âge mûr avaient un faucon, et les jouvenceaux un épervier.

Ms. 7535, fol. 50 v°.

Au milieu du voyage, ils font la rencontre d'une troupe d'Allemands avec de larges gonnelles, des jupes fourrées d'agneau, des souliers *agasches*, des houses ou chausses retournées, la tête couverte d'une aumusse ourlée par devant, des épées longues d'une toise, et des targes pendues au cou. Les uns étaient montés sur de grands chevaux, les autres sur juments à queue rasée:

Chescuns avoit une gonnele lée
Et une juppe de gros agniaus forrée,
Soulers agasches et chausses chevetées,
Aumuce el chief et par devant ourlée;
Si ot chescuns ceinte moult longue espée,
Une toise ot, s'ele fust mesurée,
Et une targe avoit ou col posée.
Tel i ot ygue à queue recopée,
Ou haut cheval à la teste levée.

Ms. 7535, fol. 50 v°. — La Vall., 23, fol. 10.

Les Allemands, en approchant des Français, se mettent à

crier *Godechelespe* (ou *God euch helpe*, Dieu vous aide!). Mais Savari, leur chef, qui pour avoir demeuré en France savait parler roman, s'avance à la tête de ses gens, et dit d'une voix arrogante : « Qui êtes-vous? Sans doute des Normands! On « le devine à votre démarche orgueilleuse et à la pompe de « vos habits. » Ces paroles devaient être naturellement le prélude d'un combat dont les Allemands seraient les victimes. Ils marchent contre les Narbonnois au cri de *Godeherre!* (Seigneur Dieu!)

Les messagers, enrichis de la dépouille des agresseurs, arrivent aux portes de Pavie. Boniface, en sa qualité de roi des Lombards, n'était pas d'un courage à toute épreuve; il s'effraye à l'aspect d'une troupe de chevaliers complétement armés, et il leur interdit d'abord l'entrée de la ville; mais il se rassure peu à peu en apprenant de leur bouche qu'ils n'en veulent à sa personne ni à sa couronne. Ils sont Français, de haute naissance; ils ont de grandes richesses, dont ils se proposent de faire bonne part aux Lombards :

Fol. 53 v°. — Fol. 12 v°.

« Car tretuit somes riche, baron et per;
« Et tant ferons et despendre et doner
« Dedans Pavie, ains qu'en doions torner,
« Que li plus povres s'en pora bien loer.
« Jà ne ferons nostre mengier véer
« A pelerin c'ait mestier de soper,
« N'à trespassant, n'à home qui soit nés,
« Ne hom qui sache deduire ne chanter. »

Avec de tels hôtes, le roi ne doit pas être en reste; il fait donc venir tous les gens de métier de Pavie, boulangers, fèvres, poissonniers, marchands de foin et d'avoine, bouchers (« ceux « qui chair vendent »), merciers, pelletiers, cordouaniers; il leur recommande de décupler le prix de tous les objets qu'ils vendront à ces étrangers :

« A vos comant qui faites les mestiers,
« Que leur vendés tos vos avoirs si chiers,
« Une danrée deux sols ou vint deniers.
« Lors mengeront avec moi volentiers. »
— « Sire, font il, par les sains de Poitiers,
« Cis bans nos ert à faire moult legiers. »

Après tout, l'intention était bonne; mais qu'arriva-t-il? Tant et si cher vendirent les gens de métier, que bientôt toutes

les denrées montèrent de prix, et que les pèlerins et autres voyageurs ne purent trouver à se loger, à se vêtir, à se nourrir dans la ville. De là nombreuses et bruyantes réclamations. Le roi s'en émeut; il fait crier un nouveau ban : Que personne ne soit assez hardi pour vendre aux étrangers une seule bûche de bois à brûler. « Voilà, dirent les Français, une « étrange défense. Avons-nous coutume de manger nos vian- « des crues? Il faut tirer vengeance de ce mauvais roi, l'as- « siéger, le tuer, et enlever sa sœur. » Girart de Roussillon calme cette première colère. Il engage ses compagnons à faire annoncer qu'ils achèteront toutes les noix et tous les hanaps de bois travaillé qu'on leur présentera. Les coupes et les « noix gaugues » arrivent par monceaux; toujours payées au premier prix qu'on en demande, elles servent à alimenter les feux de cuisine. L'élévation des flammes vient frapper les bourgeois d'une nouvelle crainte; ils voient déjà leur ville en cendre, et vont encore faire leurs plaintes au roi.

Boniface alors prend le parti d'aller trouver ses terribles hôtes; et cette visite semble rappeler celle de l'empereur Isaac aux croisés, campés devant Constantinople en 1200, visite si bien racontée par Ville-Hardouin. « Dieu, dit le roi, « sauve les messagers de France! mais que veulent-ils? » — « Ils veulent vous faire un insigne honneur; demander la « main de votre sœur, la belle Ermengart, pour le plus puis- « sant et le plus renommé baron de leur pays, Aimeri de « Narbonne. Le douaire de la princesse sera le Beaulandois, « le Narbonnois, le Bisquarrel (ou Beaucairois), et les terres « situées entre Marsan et le Viennois. » Quand les Lombards entendent ces paroles,

> Dist l'uns à l'autre : « Par Deu qui fist les lois, Fol. 55. —
> « Si grant doaire ne fist ne cuens ne rois ; Fol. 14 v°.
> « Bien doit avoir la dame. »

La demande est donc accueillie, mais à condition que la dame l'aura pour agréable. Ermengart était on ne peut mieux disposée; vainement avait-elle été recherchée par Archambaud de Montflor, Oton d'Apolice (ou Apulie), Savari l'Allemand, le duc Ace (ou Azzo) de Venise, et enfin par André, roi de Hongrie. « Celui-ci, répond-elle,

> « Dis cités a dedans sa seignorie, Ms. 7535, fol. 55 v°.
> « Mais il n'aura jà à moi compaignie;
> « Car il est viex, s'a la barbe florie,

« Et si est rous, s'a la chiere flaistrie.
« Mielx volroie estre ens en un feu bruïe,
« Que je me fusse lès sa pance froïe.
« Je n'aurai jà tel home! »

Le nom d'André de Hongrie peut servir à prouver que le poëme est postérieur à l'année 1204, date de l'avénement de ce prince, mort en 1235. Boniface conduit alors sa sœur vers les messagers. « Lequel de vous, seigneurs, leur dit-elle, est le « comte Aimeri, à qui je suis accordée? » — « Il n'est pas ici, « répond Hugues de Bragelonne, mais

Ibid., fol. 56

« Quant ce que dites sera chose averée,
« Venra por vous en icelle contrée.
« Bien percevrés à sa chiere membrée,
« Au fier regart, à la brace quarrée,
« Que c'iert li quens cui esterés donée.
« Tot autor lui aura telle asamblée,
« Tout amplira ceste sale parée,
« Et la cités, qui est et grande et lée,
« Tote en sera en tous leus efraée. »

Cette emphase ne manque assurément de poésie ni de grandeur. Enfin les messagers, à la satisfaction des Lombards, retournent à Narbonne pour annoncer au comte l'heureux succès de sa demande. Dans leur audience de congé, ils s'étaient tous en même temps débarrassés de leurs manteaux, et les avaient pliés sur les siéges qu'on leur avait présentés :

Defublé ont li mantel vair et gris,
Sox aus les ploient, desore sont assis.

En partant, ils ne daignent pas se souvenir qu'ils les ont quittés; on court après eux, on les leur rapporte, ils refusent de les reprendre. « Ce n'est pas une bonne coutume, disent-« ils, d'emporter son siége avec soi :

« Or soient vostre, bien vos auront mestier;
« Que il n'afiert à vaillant chevalier,
« N'à duc n'à conte qui terre ait à bailler,
« Que il anport son siege! »

Nous laisserons les envoyés retourner en France, combattre et vaincre une seconde fois en route les Allemands, et ramener Aimeri dans Pavie, où l'attendait la belle Ermengart. Pendant que le comte joue le rôle d'amoureux auprès d'elle,

XIII SIÈCLE.

les deux rois sarrasins, Desramé et Baufumé, sont arrivés à Babylone. Dans le récit d'une fête à laquelle ils assistent, on peut remarquer la description d'une espèce d'orgue assez compliqué. C'est un arbre de cuivre; sur chaque branche sont plusieurs oiseaux que le vent, ménagé par des tuyaux pratiqués avec art, fait chanter le plus mélodieusement du monde :

Ms. 7535, fol. 61 v°. — La Vall., 23, fol. 20 v°.

En mi la sale du palais principé
Avoit un arbre qu'on i ot fait ovrer;
Fait fu de coivre, sotilement molés.
De tous oisias i poïssiés trover,
Et si avoit chascuns oisels son per.
Li enchanteres fist forment à loer,
Del flun c'oés Paradis apeler
I fist les pieres venir et amasser.
Par nigromance i fist lo vent monter,
Par lou tuel encontremont aler;
Cant li vens sofle, les oisiaus fait chanter;
Tant com l'en veult fait on le son durer.

On sait que les premières orgues connues en France vers la fin du IXe siècle passaient pour un présent du calife Aroun.

L'amiral de Babylone accueille favorablement la demande des deux rois détrônés : ils reviennent assiéger Narbonne avec une armée innombrable; et, pour les mettre en pleine déroute, il faut la réunion des forces de Girart de Viane, de Boniface de Pavie et de notre comte Aimeri. La ville enfin délivrée, le mariage du comte avec Ermengart est célébré; Aimeri lui assigne en douaire Narbonne et tout le Beaulandois :

Ms. 7535, fol. 66 v°.

De son doaire ne doit estre obliée.
Premierement soit Nerbonne nommée,
Et Biaulandois et Biaulande la lée;
Toute sa vie en iert dame clamée.

Ce détail se lie à des souvenirs historiques confusément reconnaissables. L'Aimeri de notre chanson de geste fut réellement vicomte de Narbonne de 1105 à 1134. Il avait employé une grande partie de sa vie à guerroyer contre les Sarrasins, et il avait survécu à sa femme Ermengarde, dont les parents ne sont point indiqués par l'histoire. On ne sait pas bien au juste si ce fut le vicomte Aimeri ou son fils Aïmer qui fut tué en Aragon devant la ville de Fraga, occupée alors par les infidèles. Comme il avait mérité un grand renom de bra-

voure, comme il avait lutté plusieurs fois contre les Maures, comme enfin il laissait une fille du nom d'Ermengarde, on conçoit qu'assez peu de temps après sa mort les rimeurs aient pris sa gloire en recommandation, et qu'ils l'aient rattachée à celle de Guillaume d'Orange.

L'histoire ne parle que de deux filles qui auraient survécu au vicomte Aimeri. Les poëtes sont plus généreux, et peut-être encore ici leur autorité n'est-elle pas entièrement à dédaigner. Ils lui accordent sept fils et cinq filles : nous en tiendrons compte, puisque la plupart de ces enfants reparaîtront dans les chansons de geste suivantes.

Le premier fils est Bernart, surnommé de Breban, père à son tour de Bertrand le « palasin, » ennemi constant des Maures d'Espagne.

Le second est Guillaume, le conquérant de Nîmes et d'Orange, le mari de Guibour, le libérateur de Rome, le fondateur de Gellone, en un mot celui qu'on surnommait « Fiere-« brace » et « au Court nez. »

Le troisième est Garin d'Anséune ou Ancésune, le père de Vivien qui mourut en Aliscans, pour avoir voulu rester fidèle à son vœu de ne fuir jamais de la longueur d'une toise devant les Sarrasins.

Le quatrième est Ernaut de Gironde ou Gironne, brave guerrier, et le plus téméraire de tous les enfants d'Aimeri :

Ms. 7535, fol. 67 v°. — La Vall., 23, fol 26.

Mais tos ses dis torna à fauseté.
Que il disoit, voiant tout lou barné,
Que feme rouse n'auroit en son aé;
Puis en ot une, en cort terme passé,
Qu'il n'ot si laide en une grant cité :
D'un pié clocha, un oil ot aveuglé,
Et si fut rouse, et il rous, par verté.
Et après s'est d'autre chose vanté,
Qu'il ne fuiroit d'estour por home né;
Puis l'enchaucerent Sarrasin defaé,
Quatre liues desque dedens un gué,
Et l'anbatirent dedens outre son gré.
Puis se vanta d'une grant niceté,
Ne mangeroit de torte en son aé;
Puis fu telle hore, ains lonc terme passé,
Qu'il en menjast volentiers de brullé,
S'ele fust d'orge ou de plus aspre blé;
Et croste et mie menjast il, por verté,
Quant asigié l'orent en sa cité
Li douze fil Borel lou defaé.
Et nonporcant si fu de grant bonté.

Ce dernier vers rappelle assez bien celui de Marot :

Au demourant le meilleur fis du monde.

Le cinquième, Bovon ou Beuve, possesseur de la bonne épée que son père Aimeri lui avait donnée, eut lui-même deux fils, Girart et Gui ou Guielin, qui firent tant d'exploits au siége de Barbastre. Nous avons vu qu'Adenès, à la fin du XIII[e] siècle, renouvela l'ancienne geste du père et des deux enfants dans sa chanson de Beuve de Comarchis.

Hist. litt. de la Fr., t. XX, p. 706-709.

Le sixième fils d'Aimeri se nomme Aïmer le Chétif ou le Petit. C'est lui qui, selon plusieurs historiens, mourut en 1134 devant Fraga. Les poëtes disent qu'il fit constamment la guerre aux Sarrasins, qu'il conquit Venise, peut-être mieux Vauvenisse ou le comtat Venaissin, et qu'il épousa la fille de l'aufage ou roi de Perse, la belle Soramonde, qui par amour pour lui voulut bien se faire chrétienne.

Le dernier, nommé Guibelin le Menres, reçut de son père en héritage la vicomté de Narbonne.

Pour les filles, l'aînée épousa Dreux de Montdidier, dont elle eut Gaudin, Richer, Samson et Angelier, tous vaillants soutiens de Guillaume au Court nez, leur oncle.

La seconde épousa Raoul du Mans, et fut mère d'Anquetil ou Auquetin, surnommé le Normand.

La troisième fut donnée à un marquis d'Angleterre, mort en odeur de sainteté. Ils eurent cinq fils : Rabeau, Estormi, Villars, Sohier du Plessis, et le bienheureux saint Morant, dont le corps repose à Douai.

La quatrième, mariée à Huon de Floriville, fut la mère du preux Forque ou Foulque, qui s'empara de Candie et ravit la belle Anfelise, sœur du roi Thibaut d'Esclavonie.

Enfin la cinquième et dernière, nommée Blanchefleur, est la mieux partagée : elle épouse le fils et l'héritier de Charlemagne, le roi Louis, le même qui tua de sa main le roi Gormon, ainsi que les gestes le disent et non pas l'histoire.

La chanson d'Aimeri de Narbonne n'a jamais été imprimée. Deux leçons manuscrites en sont conservées à la Bibliothèque nationale. La première et la plus ancienne est placée à la suite du Girart de Viane, dont nous avons parlé précédemment. On voit en tête de la chanson, dans la miniature, un homme debout, couvert d'un bliau ou robe bleue retenue par une ceinture, sous un manteau à fond rouge, fourré de

Ms. 7535, fol. 11-68 v°.
Ci-dessus, p. 459

vair blanc, de ceux qu'on appelait sans doute ermin angoulé. Il tient de la main gauche une sorte de fleur de lis. Cette figure, bien dessinée, semble vouloir rappeler le comte Aimeri de Narbonne.

Fonds de La Vallière, n. anc. 2735; nouv. 23, fol. 1-27.

Dans le second manuscrit, qui ne remonte pas au delà de la fin du XIVe siècle, la chanson d'Aimeri est la première d'une belle collection de toute la geste de la famille de Guillaume au Court nez. L'écriture en est fort bonne; malheureusement quelque trouvère en a rajeuni les diverses branches, et surtout il a gâté les plus vieilles, celles dont la composition était antérieure à la fin du XIIe siècle. Comme la branche d'Aimeri était une des moins anciennes, les remaniements l'ont à peine effleurée. La miniature grossière qui sert de frontispice au volume représente Charlemagne à cheval, montrant Narbonne à ses compagnons de guerre.

Biblioth. Harleienne, n. 1321, fol. 35 v°. — Bibl. royale, n. 20. B. xix.

La même chanson se retrouve au Musée Britannique, dans les deux manuscrits que nous avons déjà signalés comme renfermant également celle de Girart de Viane. On ne l'a pas encore reconnue dans les bibliothèques d'Italie.

IV. LES ENFANCES GUILLAUME.

Ici commencent les aventures du plus célèbre des enfants d'Aimeri de Narbonne, de celui qui brille au milieu de sa famille comme Charlemagne entre tous les descendants de Pepin d'Héristal. Les copistes donnent encore à cette branche le nom de « Departement des enfans d'Aimeri »; peut-être même, dans l'origine, la geste se bornait à raconter comment le sire de Narbonne avait envoyé un de ses fils en Brabant, pour épouser la fille du duc; un autre, Garin, en Bavière, pour être seigneur de la ville d'Anséune; un troisième, Ernaut le Roux, vers le comté de Gironde ou Gironne; et les autres à Paris, pour y demander des soudées, comme on y vient aujourd'hui solliciter des emplois. Une fois à la cour de France, Guillaume n'en sortait plus que pour marcher contre les Sarrasins de Narbonne, de Nîmes et d'Orange.

Ap. Bolland., Act. SS. maii, t. VI, p. 812.

L'auteur anonyme de la Vie de saint Guillaume, abbé de Gellone, qui, suivant Mabillon, écrivait avant le XIe siècle, rappelle ces commencements de la carrière de Guillaume Fierebrace : « Après la mort de Pepin, le jeune enfant, re« commandé par ses parents, se rendit à la cour du grand « roi Charles. Il y donna l'exemple de toutes les vertus « guerrières; il s'y fit aimer également du roi et de l'armée. « Son nom était déjà vanté, à cause de sa grande taille, de sa

« force corporelle, de ses bonnes mœurs et de son merveil-« leux courage. Il obtint le titre de comte et le commande-« ment du premier corps de troupes. Il eut voix prépondé-« rante dans les conseils et dans les jugements publics. Les « Sarrasins ayant envahi l'Aquitaine, ce fut Guillaume que « l'on chargea du soin de résister à leur agression. D'un « commun suffrage, on le désigne pour gouverner les pro-« vinces dont il saura un jour chasser les ennemis du nom « de Dieu; et c'est ainsi que du titre de comte il est élevé à « la dignité ducale. »

Mais ces commencements ne parurent pas assez éclatants pour un tel homme; et les trouvères remplacèrent les premiers couplets de l'ancienne chanson par une chanson entière de leur invention, qui probablement n'obtint pas moins d'applaudissement que les autres.

Le jongleur nous prévient d'abord que l'on doit la conservation de cette geste à un moine de Saint-Denis, qui voulut bien l'inscrire en livre; puis un autre moine, entendant parler de Guillaume, fut d'avis qu'on gardait mal la mémoire de ses grandes actions : il eut recours à l'ancien rôle, écrit depuis plus d'un siècle; il en renouvela les vers, et « Je lui « ai tant promis et donné, ajoute-t-on, qu'il a fini par me « montrer la chanson et me l'apprendre. Venez donc, gens « de bonne volonté, entendre parler du preux Guillaume. »

Ms. 7535, fol. 68 v°.

Chanson de geste plairoit vos à entendre?
Tele ne fu dès le tans Alixandre.
Fist la uns moines de Saint Denis en France;
Cil jugleor qui la durent aprandre,
Les millors moz lesierent de s'anfance.....
Uns gentis moines qui à Saint Denis iert,
Quant il oï de Guillaume parleir,
Avis li fut que fust entrobliés.
Si nos en ait les vers renovellés
Qui ot el role plus de cent ans esteis.
Je li ai tant et promis et donnés,
Si m'a les vers enseigniés et monstrés.
Ki or les veut oïr et escoutier
Vers moi se traie, si lait la noise esteir;
Hui mais ora de Guillaume chanteir.

Ms. 7535, fol. 68 v°. — 7535 4. 4, fol. 1.

Ainsi, dans ce préambule, le moine de Saint-Denis n'est plus considéré comme bibliothécaire, ou comme gardien d'histoires latines, source authentique des chansons de geste; c'est lui qui fait ou du moins renouvelle la chanson même; puis

il en dispose, moyennant salaire, en faveur du poëte. Si nous osions accorder une confiance entière à cette attestation de jongleur, nous aurions un nouveau moyen d'éclairer l'origine de ces grandes et belles compositions populaires. Elles seraient sorties, sinon toujours, au moins fréquemment, des retraites monastiques. C'est là que des religieux auraient été, pour ainsi dire, en possession de les écrire, et, ce qui est plus inattendu, d'en traiter à l'amiable avec les jongleurs, ces comédiens du moyen âge. Après tout, l'explication n'a rien d'invraisemblable. Les jongleurs, peu satisfaits du produit des chansons trop vieilles et trop connues, pouvaient sentir le besoin d'ouvrages plus nouveaux, en commander même quelques-uns; et les abbayes, conservant seules des livres rassemblés de temps immémorial, les poëtes laïques, pour renouveler les anciennes gestes, devaient se trouver bien de recourir aux cloîtres où se gardaient les chansons que la vétusté de la forme avait retirées de la circulation publique. A l'aide de ces premiers textes, ils refaisaient de nouveaux poëmes, que l'on écoutait, ainsi rajeunis, avec le même intérêt que les générations précédentes avaient écouté les compositions originales.

Quand les jongleurs avaient acheté un ouvrage de ce genre, ils pouvaient espérer d'en demeurer seuls possesseurs pendant un certain espace de temps. Ils devaient prendre certaines précautions pour ôter à leurs émules la facilité de le transcrire. Ce n'était pas assez, en effet, de l'entendre une fois ou deux pour le bien retenir. Voilà peut-être l'explication d'un passage du Moniage Rainouart, que nous citerons en son lieu, et de ce début du Couronnement du roi Looys :

Ms. 7535, fol. 89.

Seignor baron, plairoit vos que vous chant
Bone chanson cortoise et avenant?
Vilains juglers ne cuit que jà se vant
Un mot en die, se je ne li comant.

Nous avons vu, à la fin de la chanson précédente, que le comte Aimeri de Narbonne avait eu, de sa femme Ermengart, sept fils. Aucun d'eux n'était encore armé chevalier, quand un messager de Charlemagne vient inviter le père à conduire à Paris les quatre plus âgés, avec promesse du prince de les adouber après un service de deux ou trois années. L'offre est accueillie par Aimeri; mais Guillaume eût mieux aimé gagner ses éperons d'or en marchant contre les Sarrasins d'Espagne. « Mon frère aîné Bernart, s'écrie-t-il,

« devrait leur avoir déjà pris dix châteaux et autant de villes. « Qu'irai-je faire en France? servir de chamberlenc à l'em- « pereur? Je ne sais pas faire les lits, serrer les manteaux « d'hermine et les coupes d'or; je n'aime pas faire la guerre « aux biches et aux sangliers des bois :

« N'irai en France l'empereour servir,
« N'entrer en chambre, que ne sai faire lis,
« Ne gardeir robes ne hanas maserins,
« Ne per forais chacier pors ne berbis. »

Ms. 7535, fol 69.

Il cède pourtant aux représentations de son père, et, pour consoler sa mère, il promet de revenir à la première nouvelle de l'approche des Sarrasins. Avant de recevoir les adieux de ses fils, Ermengart coud, dans le manteau de Guillaume, une sorte d'amulette que lui avait autrefois donné son frère Boniface de Pavie; c'était un petit bref sur lequel était tracé le nom de Dieu, et qui préservait de mort violente :

« J'ai ci un brief petit, et mout est maire,
« Que me cherjait mes freres Boniface ;
« De saint nom Deu i sont les letres faites ;
« Hons qui lo porte, jà mar aura puis garde
« Que soit honis, mors, ne pris en bataille. »
Elle li met desour la destre espaule,
Si le cousait à son blial de paile.

Ibid., v°. — Ms 7186[3], fol 1 v° — La Vall., n. 23, fol 31 v°. — 7535 [4.4], fol. 2.

A peine Aimeri et ses enfants avaient-ils quitté Narbonne, accompagnés d'un millier de chevaliers, qu'un espion de Thibaut, roi d'Arabie, va prévenir son maître de leur départ. Ce Thibaut était neveu de Baligan, tué de la main de Charlemagne dans les champs de Roncevaux. Depuis le retour de l'empereur, il avait reconquis toute l'Espagne, et soumis la plupart des villes de l'Aquitaine. Il arrive bientôt devant Narbonne, à la tête d'une armée formidable. Cependant Aimeri, pour gagner Paris, ne prenait pas le plus court chemin, et s'arrêtait au pied de la montagne de Montpellier. C'est là qu'il se trouve en face de sept mille Sarrasins, qui reviennent d'Orange, où Thibaut les avait envoyés pour demander la main de la belle Orable, sœur du souverain de cette ville. En les voyant approcher, Aimeri commande à ses compagnons de vêtir les hauberts, de lacer les heaumes gemmés, de ceindre leurs épées au senestre flanc, et de monter sur la selle de leurs « auferrans de prix. » Guil-

laume, la targe ronde au cou, un grand pieu dans la main, s'élance au-devant des mécréants, et s'ouvre un large passage. Tout fuit devant lui. Un gros de Sarrasins emmenait son père prisonnier ; il arrive à temps pour le délivrer. « Cher fils, lui « dit Aimeri, prends ces armes que les Sarrasins ont laissées ; « fais-les servir à ta défense. » — « A Dieu ne plaise ! répond « Guillaume ; je ne dois pas porter de haubert ni d'épée avant « que l'empereur ne m'en ait donné le droit. » En revenant, ils rencontrent un superbe cheval, présent qu'Orable envoyait au roi Thibaut d'Arabie. C'était le coursier favori de la jeune princesse :

Ms. 7535, fol. [illegible]

Orable l'ot gardé plus de set ans ;
Elle méismes le regardoit sovent,
Et li tastoit les costés et les flancs,
Les quatre jambes et les piés ensement,
Et lo viaire de frès ermine blanc.

Guillaume s'empare du bon cheval Baucent ; puis, arrêtant un prince sarrasin qui fuyait à toutes jambes, il lui promet la vie sauve s'il veut bien lui dire quel est son nom et sa qualité. « On m'appelle, répond celui-ci, Aquilant, roi « de Luserne. Thibaut, mon seigneur, m'avait envoyé vers « l'émir d'Orange, pour demander la main de sa sœur. C'est « la plus belle fille du monde, et qui baisera sa petite bouche « pourra se dire heureux entre tous les hommes. Elle m'avait « chargé de conduire à mon seigneur le bon cheval Baucent ; « vous nous l'avez pris, et je payerai de ma vie le malheur « de l'avoir perdu. »

— « Pourquoi, dit Guillaume, ton maître te punirait-il ? On « ne peut rien contre la force. Crois-moi, reprends le chemin d'Orange ; dis à Orable que son cheval est devenu la « proie d'un bachelier chrétien, nommé Guillaume, fils d'Aimeri de Narbonne, lequel va demander des armes à l'empereur. Il reviendra bientôt ; il paraîtra devant Orange ; « et, s'il y trouve Thibaut d'Arabie, rien ne pourra le préserver de mort. Pour elle, il veut l'emmener à Narbonne, « la faire instruire et baptiser, puis la prendre pour sa « femme. Porte-lui de ma part, en signe d'amour, le plus « beau de mes éperviers. »

Aquilant promet d'obéir, et s'éloigne. Il trouve, en arrivant à Orange, la jeune princesse dans un verger formé d'ifs, de lauriers et de pins ; au milieu coulait une fontaine limpide, bordée d'herbes dont la vertu était souveraine :

Dex ne fist home, veraiement sachiez,
Tant fust el cors ne navrés ne plaiés,
Se tant peut faire qu'à l'erbe ait atochié,
Sempres ne soit toz sains et toz haitiés,
Come la trute qui noïe ou gravier.

Ms. 7535, fol. 72. — 7535 3.3, fol. 4 v°. 7186 3, fol. 3 v°.

Orable écoute le message de Guillaume avec surprise, mais sans le moindre courroux; elle se fait donner l'épervier, le flatte, le caresse, et, dès ce moment, elle engage son cœur au fils d'Aimeri de Narbonne.

Tel est le premier exploit de Guillaume, heureusement lié, comme on voit, à la première mention d'Orable, sa maîtresse, et plus tard sa femme. La seconde aventure a l'air d'être une variante de la première, et l'ignorance, peut-être le calcul des jongleurs a bien pu la transformer en continuation, pour ne rien laisser perdre des traditions connues. Passons donc tout de suite au moment où Thibaut d'Arabie quitte le siége de Narbonne pour aller faire une visite à sa fiancée, Orable d'Orange,

La plus belle mescine
Que le trespas de cest monde devise;
Plus seit des ars que nus hons d'abaïe.

Ms. 7535, fol. 78.

Orable avait choisi, pour sa demeure ordinaire, le palais de Gloriete, ancien ouvrage des Sarrasins, c'est-à-dire des Romains. Les piliers, les arceaux et les galeries étaient enrichis de figures de marbre représentant des combats, des chasses, des oiseaux, des quadrupèdes, des instruments de musique, des faunes, des sirènes, des divinités du ciel et de l'enfer:

Par artiment sont li entaillement,
Ours et lions et pourceaux ensement,
Biches et dains et aigles plus de cent.
Si est li ciex fait par enchantement,
Soleil et lune et l'estoile luisant.

Ms. 7186 3, fol. 9 v°.

C'est là que sera célébré le semblant de mariage entre Thibaut et la belle Orable :

« Les noces commencent dans les grandes salles de Gloriete. « Thibaut et ses principaux amis sont assis à table; Orable, « silencieuse, est placée à la droite du nouvel époux. Tout à « coup voilà que s'ébranlent soixante chasseurs et quatre « cents chiens. Ils cornent, ils aboient, ils se dispersent dans

« toutes les parties du palais. « Quelle est cette merveille? » demande Thibaut. — « C'est, répond Orable, le commen- « cement des jeux d'Orange; vous devez les connaître et les « partager. »

Le silence est rétabli; il semble aux conviés qu'on ne l'ait pas même interrompu. Tout à coup un cerf lancé paraît dans la salle, quatre chiens limiers le suivent, puis des chasseurs sur leurs rapides coursiers; ils animent les chiens, ils cornent, ils frappent; le cerf, épouvanté, monte des quatre pieds sur les tables, il arrive devant le roi Thibaut, il donne des cornes, il frappe du pied, il brise la nef d'honneur, répand la coupe d'or; les chiens s'acharnent à sa poursuite, puis les chasseurs et leurs chevaux. Le cerf, réduit aux abois, fronce des naseaux, dont on voit aussitôt sortir deux mauvais garçons d'une taille démesurée, nus comme la main, à la poitrine velue, aux jambes de bouc et de singe. Ils ont un seul bras, un seul pied; mais sur le poing de chacun d'eux se dressent cinq archers, qui font pleuvoir sur les convives une nuée de dards empoisonnés. « Ah! dame Orable, s'écrie « Thibaut, demi-mort de frayeur, éloignez de nous un tel « jeu, je vous en prie! » —« Ceci n'est rien encore, lui répond- « elle; à peine avons-nous commencé; vous en verrez bien « d'autres avant le coucher du soleil. »

Le charme cesse; on croirait que le silence n'avait pas été rompu. Voilà que quatre cents moines arrivent en chantant; ils sont plus noirs que la poix ou l'encre; chacun porte à son cou un géant, dont la bouche enflammée semble servir de torche. Ils se répandent dans les salles et le long des tables, brûlent les habits, grillent les cheveux et la barbe des assistants. « C'est là, disent les Sarrasins, un singulier genre de « confession. » Thibaut devient le but de leurs coups : il est renversé, foulé aux pieds; il réclame ses dieux, il implore à chaudes larmes Orable. « Prenez patience, lui dit-elle; nous « ne sommes pas encore à la fin de nos enchantements. »

Les moines disparaissent; on dirait que rien n'a interrompu le silence. Mais voici quarante lions et quatre-vingts ours qui viennent choisir les salles du festin pour champ de bataille. Comme ils rugissent et se déchirent au milieu des convives, Orable s'approche d'un pilier, en fait sortir un courant d'eau, et, avant qu'on ait eu le loisir de dire un *Ave Maria*, tout le palais est inondé. Les Sarrasins luttent avec terreur contre les vagues. Pour Thibaut, il promet,

s'il peut sortir vivant de la tour de Gloriete, de ne jamais rentrer dans Orange. Tout le charme alors s'évanouit. Le festin est terminé; la couche nuptiale est préparée, la princesse est conduite à son époux. Mais elle avait placé sur le chevet un globe d'or qui devait provoquer le profond sommeil du roi d'Arabie; et dès que ce nouveau charme a produit son effet, elle sort par une porte dérobée qui donne sur le jardin. Thibaut, en se réveillant le lendemain, croit avoir possédé l'épouse la plus belle et la plus docile.

Et la pucele à apeler l'emprist :
« Tibaus d'Arabe, or vous levez de ci;
« Assez vous estes desportés tote nuit;
« Au pucelaige a Guillaumes failli,
« Maintes foies m'en avez hui requis. »
Thibaus cuidoit qu'ele voir li desist.

Ms. 7186, fol. 11. — 7535 4·4, fol. 12. — La Vall., 23, fol. 41.

Mais il avait été réellement le jouet de la haute science d'Orable, et jamais autre que Guillaume Fierebrace ne devait la posséder.

Orable ne reparaît plus ; Thibaut va rejoindre son armée sous les murs de Narbonne. Le poëte alors nous raconte les généreux efforts des trois derniers enfants d'Aimeri pour résister aux Sarrasins et faire entrer des vivres dans la ville. De Narbonne, dont le siége continue encore, nous passons à Paris, où Charlemagne accueille Aimeri et ses quatre fils. Ce n'est pas, comme on le pense bien, sans que Guillaume donne des preuves de son impétueux courage. On célébrait la fête de la Pentecôte, et Charles allait se faire couronner à Saint-Denis, au milieu d'un grand concours de prélats et de barons. Quand on lui a posé la couronne d'or sur la tête, il ouvre la procession, entouré de ses principaux vassaux. Un d'eux se disposait à prendre l'épée, quand Guillaume, accouru devant son père et ses frères, lui crie d'une voix menaçante : « Laisse cette épée; à moi revient le droit de la « porter. » L'autre, qui le voit jeune et dépourvu des insignes de chevalier, ne daigne pas répondre; Guillaume le saisit par le bras, le fait tourner trois fois sur lui-même, et le jette, au quatrième tour, contre un pilier voisin :

Passait avant, est cele parz aleiz,
A poing senestre l'a par le bras conbré,
Plus de trois tors l'a entor lui torné;

Ms. 7535, fol. 82. — 7535 4·4, fol. 14. — La Vall., 23, fol. 43 v°.

Kant vint à quart si le laissait aler,
Le haterel li fiert à un piller,
Parmi la bouche li corut le sanc cler.
« Fis à putain, dist Guillaumes li ber,
« Ne fust pour Karle le fort roi coronez,
« Jà vous féisse andous les eus voler,
« Les poins tranchier, les orailles coper,
« Quant mon comant osaistes trespasser.
Il prent l'espée sor le paile où il iert,
Trait la dou fuerre, si getait grant clarteit,
Come dui cierges i fuissent embraseit.
« Diex, dist li rois, qui mains en triniteit,
« De quel diable est cis hons eschapeis ? » etc.

Mais Charlemagne s'apaise bientôt, et même félicite Guillaume, quand il apprend le nom de son père. Le droit de tenir l'épée lui est conservé ; Bernart, son frère aîné, porte les éperons d'or, et Aimeri de Narbonne soulève le manteau royal. Autour d'eux, quarante guerriers, armés de bâtons, font ranger la foule. On élève deux châsses où sont enfermées les reliques ; dans les encensoirs brûlent les plus doux parfums, et la messe est chantée par l'archevêque de Besançon, Garnier, frère de l'empereur. Après la cérémonie, on voit arriver un Breton, champion de son métier, qui, avec deux énormes bâtons et deux talevas, ou targes rondes, vient défier les meilleurs chevaliers de France. Il réduit à merci les quinze premiers qui avaient accepté son défi, et il allait se retirer triomphant, quand Guillaume, détachant du cou sa pelisse de martre, demande à son tour à se mesurer contre ce hideux étranger. A la suite d'un combat long et mémorable, le champion abandonne, en mourant, la victoire à son jeune adversaire ; et l'empereur, émerveillé de tant d'adresse et de bravoure, annonce que le lendemain il donnera lui-même à Guillaume les insignes de la chevalerie.

Mais il fallait trouver des armes assez amples, assez lourdes pour la taille et la force du jeune écuyer. En voyant les premières que Charles lui présente : « Elles sont trop légères, « dit-il ; donnez-les à mon frère Bernart. » L'empereur y consent, et les armes que l'on apporte ensuite sont distribuées à Garin, à Ernaut, les deux autres frères. Guillaume adoube encore soixante-six nobles écuyers, et d'abord un damoisel originaire d'Angleterre :

Ms. 7535, fol. 8.

L'enfes Guillaumes li ceinst l'espée à leiz,
Hauce la pame, el col li ait doneit,
Ke por un poi ne l'ait acravanteit.

On voit que la collée, ou le coup sur la nuque, ne se donnait pas de main morte, et devait rester dans la mémoire de celui qui la recevait.

Charlemagne, désespérant de trouver des armes dignes de Guillaume, prend conseil de l'abbé de Saint-Denis. « J'ai, « dit celui-ci, dans mon trésor, un costume complet de che- « valier, jadis conquis par Alexandre. Ce que vous avez de « mieux à faire, c'est d'offrir ces armes à Guillaume, et de lui « donner la mission de conquérir quelque lointain royaume, « comme la Pouille ou la Calabre. S'il demeure ici, je pense « qu'il ne laissera rien au peuple de France ni aux gens « d'abbaye. » Les armes sont exposées sur un riche drap de Frise. Guillaume les trouve enfin dignes de lui ; mais d'abord il convient d'en faire hommage à saint Denis. On les transporte donc à l'abbaye ; on les plonge dans les fonts sacrés ; on les baptise, et on les dépose sur l'autel du saint patron :

Il les porterent au mostier Saint Denise, Ms. 7535, fol 84 v°. — 7535 4.4, fol. 16 v°.
El font les gitent, cel lievent et baptisent;
Desus l'autel del bairon saint Denise
Les ait Guillaumes portées il moieme;
Tant les rachate com li moine li firent,
Cent mars d'argant, et cent pailes de Frise,
Et vint destriers, et vint mul de Surie.

Il est adoubé dans le chœur de l'église. Le blanc haubert était formé de mailles étincelantes ; le heaume était orné de fleurs. On attache l'épieu à son côté droit ; on lui lace les éperons dorés. Charles lui ceint au flanc gauche la bonne épée, dont la poignée d'or est garnie de reliques, et le tranchant couvert de lettres peintes :

El pomel ot reliques seellées, Ms. 7186 fol. 13.
Et bones lettres par le branc painturées.

Pour la targe qu'on lui suspend au cou, c'était le présent d'une fée au roi Alexandre ; elle n'avait pas été portée en bataille depuis plus de cent ans qu'elle appartenait à l'abbaye. La dernière pièce de l'adoubement est une lance de pommier, roide, légère et bien travaillée, dont le gonfanon était attaché par trois clous d'or.

Le bon coursier Baucent attendait Guillaume à la sortie de l'église, et les nouveaux chevaliers se disposaient à disputer le prix de la quintaine dans la plaine qui sépare

Montmartre de la rivière de Seine, quand un messager arrive de Narbonne, et rend compte à Aimeri de l'extrémité à laquelle la ville est réduite. Dès lors plus de jeux : le père et les enfants font un appel aux écuyers qui veulent gagner l'éperon de la chevalerie, et tous s'éloignent de Paris, pour secourir Narbonne. L'empereur, en leur donnant vingt mille de ses meilleurs guerriers, les convoie durant deux lieues :

Ms. 7535, fol. 85. — 7535 [?], fol. 17 v°.

Sor un destrier, leiz Guillaume chevauche.
Son bras senestre li a mis sor l'espaule :
« Amis, biau frere, dit l'empereres Karles,
« Tant ai vescu passeit ait mon eage.....
« Je ai un fil de moult petitet d'aige,
« N'ot que .XIII. ans en avril après Pasques;
« Celui lairai mes chastels et mes marches
« Et ma corone, se li Francois li laissent;
« Foi li portez, koi ke li autre faisent. »
Respont Guillaumes : « Mar en averez garde,
« D'or en un an, se Deus vie me save,
« Revenrai je à Paris ou à Chartre,
« N'ait home en France, tant soit de haut parage,
« Se il li monstre ne orgoil ne folage,
« Que ne li trenche le chief sor les espaules. »
Moult dolcement l'empereres l'embraice.

La dernière rencontre de Guillaume avec les Sarrasins devant Narbonne semble une variante des deux autres; mais la levée du siége finit convenablement la chanson.

Elle se compose d'environ trois mille cinq cents vers, et sans doute elle serait plus courte d'un bon tiers, si les arrangeurs du plus ancien récit n'en avaient pas cousu les variantes à la suite les unes des autres, et n'en avaient ainsi dénaturé la disposition primitive. C'est le premier acte de la vie de Guillaume d'Orange. On le voit, avant d'être chevalier, se mesurer avec un de ces Bretons qui, sous le nom méprisé de champions, combattaient pour le service d'autrui, et souvent faisaient donner à l'oppresseur gain de cause contre l'opprimé. Armé chevalier de la main de Charlemagne, il revient à Narbonne pour en chasser les Sarrasins. Au milieu du récit est heureusement jeté le personnage d'Orable, sœur de l'émir d'Orange, plus belle que les fées, plus savante que moine d'abbaye. L'effet que l'imagination de nos trouvères a su tirer de l'aspect de l'arc de triomphe d'Orange méritait certainement d'être signalé à l'attention des antiquaires.

Le style est ici fort inégal; dans plusieurs couplets on re-

connaît à peine une légère assonance; dans quelques autres, la rime est exacte; les beaux vers ne sont pas rares, par exemple, dans le second combat de Guillaume contre les Sarrasins :

L'enfes Guillaumes les suit tos abrivés,
Broche Baucent par andous les costés;
Goule baée, si tint ample le nez,
Toute la terre fait desous lui trembler;
Foudre resanble et orages de mer.

Ms. 7535, fol. 74 v°.

V. LE COURONNEMENT DU ROI LOOYS.

« Lorsque Dieu, dit l'auteur anonyme de la chanson sur le « couronnement du fils de Charlemagne, lorsque Dieu établit « cent royaumes, il voulut que le premier de tous fût celui « de France, et il présida lui-même par ses anges au cou- « ronnement du premier roi. Voilà pourquoi la France a droit « sur tant d'autres terres, comme la Bavière, l'Allemagne, la « Bourgogne, la Lorraine, la Toscane et la Gascogne, jusqu'à « la frontière d'Espagne. Celui qui porte la couronne de « France doit pouvoir conduire cent mille hommes dans les « marches espagnoles. S'il rencontre sur son passage un seul « vassal rebelle, il doit le soumettre ou lui ôter la vie. Autre- « ment, la geste dit que la France serait déshonorée, et que « le prince ne serait pas digne de la couronne. »

Quant Dex esleut nonante et dix réaumes,
Tot le meillor torna en douce France.
Lo premiers rois que Deu tramist en France
Coronés fu par anuntion d'angles.
Pour ce, dist il, tote terre y apendent;
Que li apend Baviere et Alemaigne,
Tote Borgoigne, Loheraine et Tocane,
Poitou, Gascoigne, descaus marches d'Espaigne.....

Ms. 7186 3, fol. 18.—7535, fol. 89.—7535, 4·4, fol. 22.—La Vall., 23, fol. 75 v°.

Rois qui de France porte corone d'or
Preudons doit estre et vaillans de son cors;
Bien doit mener cent mille homes en ost,
Parmi les pors en Espaigne la fort.
Et s'il est home qui li face nul tort,
Ne doit garir ne à plains ne à bos,
De ci que l'ait ou recreant ou mort;
S'ensi nel fait, France a perdu son los,
Ce dit l'estoire, coronés est à tort.

Ce début a certainement un grand air d'ancienneté, et la première inspiration doit en appartenir à l'époque carlovin-

gienne. Le trouvère entre ensuite en matière : « Quand on « bénit la chapelle d'Aix, l'empereur tint une cour de justice « comme on n'en verra plus, dans laquelle les pauvres gens « furent écoutés et satisfaits. Il en est aujourd'hui tout autre- « ment; les bons plaids ont cessé, parce que les hommes ri- « ches ont acheté le droit de les tenir. »

Ibid.

Quant la chapelle fut benéite à Aix,
Et li mostiers fut dediés et fais,
Cort i ot bone, tele ne verrés mès.
Quatorze conte garderent le palais;
Por la justice, la povre gent i vet,
Nus ne se claime que très bon droit n'en ait.
Lors fit on droit; mais or ne fait on mais,
Par faus loiers sont remeis li droit plait,
Par convoitise l'ont li riche home atrait.

Il nous semble qu'on peut rapporter ces plaintes au temps de la première institution des justices seigneuriales, lorsque les Carlovingiens abandonnèrent le pouvoir judiciaire au profit de ceux qui furent assez riches pour payer le droit de l'exercer.

C'est dans cette cour plénière que le vieux Charlemagne, sur l'avis d'un archevêque, fait approcher Louis, son jeune fils, et lui demande à plusieurs reprises s'il se sent capable de défendre la veuve et l'orphelin, de soutenir les droits du pauvre; s'il est bien résolu à combattre les païens, à ne jamais faire de fausses monnaies ni de fausses mesures? A toutes ces questions, le jeune prince ne sait que répondre. Charlemagne se met alors en grande colère. « Cet enfant, dit-il, ne peut « être mon fils; il fut engendré par quelqu'un de mes valets « de cuisine; il n'est pas digne de régner sur les Français. Il « faut en faire un moine et le charger de sonner les cloches, « lui donner l'emploi de marguillier :

Ms. 7186³, fol. 18 v°

« Or li fesons tous les cheveus trenchier,
« Moines sera à Es en cel moustier;
« Tirra les cordes, et sera maregliers. »

Un traître, nommé Bernart d'Orléans, prend alors la parole : « Sire, donnez-moi la garde de vos royaumes pendant sept « années; je les remettrai ensuite à votre fils, qui sera peut- « être alors plus digne de porter couronne. A peine a-t-il au-

« jourd'hui quinze ans; ce serait le faire mourir que de le « revêtir si jeune des armes de chevalier. » Les Français, secrètement gagnés par l'or de Bernart, applaudissaient à ces paroles, et le jeune Looys allait être déshérité, quand le gentil comte Guillaume, au retour de la chasse, descend avec quatre-vingts chevaliers de prime barbe sous un orme planté devant l'église d'Aix. Son neveu Bertrand, fils de Bernart de Breban, lui tient l'étrier, et lui rend compte de la décision qu'on venait de prendre au détriment de l'empereur et de son fils. Guillaume, avant même d'ôter ses houses et ses éperons, entre dans l'église où se tenait le conseil; arrivé près de Bernart, il tire l'épée, et il se disposait à lui trancher la tête, lorsqu'il se souvient du lieu sacré. « Glouton, s'écrie-« t-il en lui assénant un coup de poing, est-ce à toi qu'il « convient de remplacer ton véritable seigneur?

« Glos! dist Guillaumes, lichieres pautonier, Ms. 7535, fol. 89 v°. — 7535 $^{4.4}$, fol. 23.
« Por coi vels tu ton droit seigneur boisier?
« Jà es tu suens et des mains et des piés,
« Et si te peut et vendre et engagier.
« Droit l'en feras par les iex de mon chief,
« Ou se ce non, par la vertu del ciel,
« Je t'en fendrai dusqu'au neu do braier. »

Suivant la plus ancienne leçon, Bernart meurt peu d'instants après avoir reçu ce terrible coup de poing; suivant les autres, il n'en est qu'étourdi, et quand il reprend ses sens, il se hâte de faire toutes les soumissions qu'on attendait de lui. Guillaume, prenant la couronne sur l'autel, en ceint la tête du jeune prince. Peu de temps après, le vieux Charlemagne tombe malade. Avant de mourir, il fait venir son fils, auquel il adresse de nouveaux conseils :

« Fis Looys, à celer ne te quiers, Ms. 7186^{3}, fol. 19 v°. — 7535 $^{4.4}$, fol. 23.
« Quant Dex fist rois por le peuple esaucier,
« Il nel fist mie por fausse loi jugier,
« Fere luxure et alever pechiés;
« N'à hoir enfant por retolir ses fiez,
« N'à veve feme tolir quatre deniers;
« Ains doit les tors abatre soz ses piés.
« Envers les povres te dois umelier,
« Et si lor dois aidier et conseillier.
« Vers orgoillox te dois faire si fier
« Come liepart qui gent doie mangier. »

Enfin, à la mort du grand empereur, on entend les cloches sonner d'elles-mêmes dans toutes les églises :

On l'emportait à Ais en la chapelle,
Teis sepulture n'ara mais rois en terre ;
Il ne gist mie, aincois i siet à certes,
Sus ses genolx, l'espée en son poing destre,
Encor menace la pute gent averse.

Dès que Charlemagne n'est plus, tous les traîtres refusent d'obéir à son fils. Mais Guillaume les réprime et les contraint à la soumission.

Dans une des leçons de cette branche, Guillaume n'attend pas même la mort de Charlemagne pour se rendre à Rome en pèlerinage; et l'empereur, qui le voit partir à regret, lui donne quarante chevaliers pour compagnons de voyage. A peine a-t-il visité le tombeau de saint Pierre, « en pré Noiron, » c'est-à-dire sur l'emplacement des anciens *prata Neronis,* que la nouvelle se répand de la prise de Naples et de l'Apulie par les rois sarrasins Galafre et Marsile. Les mécréants sont à quelques journées de Rome, et Guillaume, chez qui la valeur n'exclut pas la prudence, est d'avis d'envoyer vers Charlemagne pour implorer le secours de la France. Mais le temps pressait, et le pape, se jetant aux genoux du baron français, le conjure de prendre le commandement de l'armée chrétienne, et lui fait, dans le cas où il consentirait, les plus merveilleuses promesses :

Ms. 7186 3, fol. 20. — 7535 4.4, fol. 24 v°.

« Veci Saint Pere, qui des ames est garde.
« Se par lui fais, sire, cest vasselage,
« Char puis mangier les jors de ton eage,
« Et fame prendre, com il t'iert en corage.
« Ne feras mie pechiés qui te soit aspres,
« En paradis aras ton heberjage,
« Que Nostre Sire à ses bons amis garde. »
— « He! Dex aïe! dist li cuens Fierebrace,
« Ains mais nus clers n'en ot le cuer si large. »

Il n'hésite donc plus, et l'émir Galafre ayant remis le succès de l'expédition aux chances d'un combat singulier entre le terrible géant Corsout et le champion que les chrétiens voudraient choisir, Guillaume accepte la lutte, bien qu'on l'avertisse qu'en présence de Corsout les douze pairs eux-mêmes rendraient les armes. Les noms de ces douze pairs, tués

auparavant à Roncevaux, sont ainsi transcrits par le trouvère :

« Se vif estoient Rolans et Oliviers, Fol. 21 v°. — Fol. 25 v°.
« Yve et Yvoire, Haton et Berengiers,
« Et l'arcevesque et l'enfes Manessiers,
« Estoz de Lengres et li cortois Gaifiers,
« Et avec els Gautier et Angelier,
« Les .XII. pairs qui furent destrenchiés,
« Ne l'oseroient en bataille approchier. »

Lorsque Guillaume se dispose à revêtir ses armes, on apporte le bras de saint Pierre, après en avoir enlevé la riche couverture afin de mettre le coude à nu :

Le bras saint Pere aporté del moustier,
L'or et l'argent en ont fait erachier,
La mestre jointe font au conte besier,
Puis l'en font crois sor le heaume vergier,
Contre le cuer, et devant et derier.

La sainte relique touche toutes les parties du corps de Guillaume, à l'exception de la moitié du nez, dont grand mal lui prit bientôt :

Ne fu puis hom qui l'péust empirier,
Ne mès itant l'espès de deus deniers,
Dont li frans cuens ot puis grant reprovier.

Les armes de Corsout, quoique non bénites, étaient pourtant redoutables : c'était une épée longue d'une toise et large d'un demi-pied; un arc, une arbalète, des couteaux d'acier, des dards aigus, et deux masses de fer à l'arçon de la selle d'un excellent cheval, nommé Alion.

Guillaume se met d'abord à genoux, et fait une belle oraison qui n'a pas moins de cent cinquante vers. Corsout lui demande son nom, sa croyance; une contestation s'engage entre eux sur la supériorité relative de Jésus-Christ et de Mahon. Les arguments allégués de part et d'autre ne sembleraient pas aujourd'hui d'une grande force. Guillaume raconte ainsi l'histoire de Mahomet :

« Il fut profetes à Deu omnipotent, Fol. 23. — Fol. 27.
« Et vint à Meques trestot premierement.
« Mès il but trop, pour son enivrement;
« Puis le mengierent porcel vilainement. »

Le récit du combat, interrompu par une nouvelle oraison aussi longue que la première, n'en devait pas moins captiver l'attention des auditeurs. Avant d'être mortellement frappé, Corsout

Fol. 24. — Fol. 28.

A tret l'espée qui lui pent au giron,
Et fiert Guillaume par tel devision
Que le nasal et le haume desront,
Trenche la coiffe de l'haubert fremillon,
Et les cheveux li trenche sor le front,
Et de son nez abat le someron.....

Mais l'épée lui échappe des mains; Guillaume, qui l'a ramassée, reprend l'avantage, et fait enfin voler à quelques pas la tête de Corsout. Aux félicitations qu'on lui prodigue, il répond :

Fol. 24 v°. — Fol. 29.

« Oïl, fait il, la merci Dieu del ciel,
« Mès que mon nés ai un pou acourcié......
« Des ores mais qui moi aime et tient chier
« M'apelleront, Francois et Berruier,
« Conte Guillaume au Cort nés, le guerrier. »

Après la délivrance de Rome, le roi de Pouille Gaiffier, racheté de captivité par suite de la conversion de Marsile, offre la main de sa fille au vainqueur. Guillaume

Ms. 7535 4·4, fol. 30 v°.

Trestout avoit entroblié Orable.

Il acceptait sans hésitation, et le mariage allait se conclure, quand des messagers arrivent de France, porteurs de grandes nouvelles. Charlemagne est mort; les traîtres, conduits par Richard de Normandie, ont juré de déshériter son jeune fils Looys; tout est perdu pour lui, si Guillaume ne vient le défendre. Dès lors il n'est plus question de noces, les Français quittent Rome, repassent les monts, et leur troupe, grossie de tous les barons demeurés fidèles à la cause de Looys, arrive devant les murs de Tours. Grâce à la loyauté du portier de la ville, Guillaume y pénètre, et bientôt punit le traître Richard. Quant à ses nombreux complices, parmi lesquels se trouvaient les moines de Saint-Martin, Guillaume demande l'avis de ses compagnons :

Ms. 7186 3, fol. 28. — 7535 4·4, fol. 32 v°.

« Un jugement veuil que vous me faciés.
« Puis que l'ome est coronés au mostier,
« Et il doit vivre por lire son sautier,

« Doit il puis faire traïson por loier? »
— « Nenil, biau sire, » dient li chevalier.
— « Et s'il le fait, quel en est le loier? »
— « Pendus doit estre, come larron fossier. »

Cet avis est la condamnation des moines; mais comme c'eût été trop grand péché de frapper du glaive les gens d'église, on les fait tous mourir sous le bâton.

Après avoir rétabli Looys sur le trône, Guillaume au Court nez parcourt la France, et combat pendant trois ans tous les ennemis du nouveau roi. Il réunit à la couronne le Poitou, le Bordelais, le Quercy. Surpris un jour en trahison par le père de l'usurpateur, Richard de Normandie, il punit son ennemi en le conduisant au roi, qui le fait enfermer dans sa prison d'Orléans.

Une autre leçon du voyage de Guillaume au tombeau de saint Pierre est présentée, dans un des manuscrits conservés, comme la suite de ces exploits de Guillaume. Il était encore à Orléans, quand un messager apporte au roi la nouvelle de l'entrée des Allemands en Italie. Gui, leur chef, après avoir chassé le pape de la ville sainte, est demeuré seul maître de la contrée. Guillaume repasse les Alpes, accepte un nouveau combat singulier contre un champion allemand, et contraint l'armée du roi Gui à s'éloigner de l'Italie. Revenu lui-même en France, il apaise de nouveaux troubles, conduit le jeune roi dans les murs de Laon, et obtient la soumission de quinze vassaux rebelles :

Ms. 7535 3.3, — 7186 1.

Dedans un an les ot il si menez
Que quinze contes fist à sa court aler,
Et qu'il lor fist tenir lor herités
Del rois Loys qui France ot à garder.
Et sa sereur li fist il esposer.
En grant barnage fut Looys entrés ;
Quant il fut riches, Guillaume n'en sot gré.

Ms. 7535 3.3, fol. 38.

Telle est la fin de cette branche intéressante, qui donne lieu à de curieux rapprochements historiques. Le chef des Normands qui conquirent la Pouille sur les Sarrasins au XIe siècle, Guillaume de Hauterive, portait le surnom de Bras de fer, évidemment le même que celui de Fierebrace. De cette coïncidence déjà remarquée ailleurs, on peut conclure que la partie de la branche du Couronnement de Looys relative aux guerres d'Italie a été inspirée par les bruits répandus en

Mss. de la Biblioth. du roi, t. III, p. 126.

France au temps de la conquête du chevalier normand. Pour distribuer entre plusieurs personnes les exploits souvent réunis dans les chansons de geste sur une seule tête, il faut tenir compte des surnoms différents du même personnage. Guillaume d'Orange, Guillaume Fierebrace et Guillaume au Court nez, représenteront un Aquitain vainqueur des Maures; un Normand, vainqueur des Sarrasins d'Italie; enfin un baron féodal, défenseur des droits du roi de France. Il n'est pas impossible d'expliquer la confusion de ces trois légendes. Tandis que les jongleurs chantaient les anciens exploits du comte Guillaume contre les Maures d'Espagne, d'autres racontaient les récentes victoires de Guillaume Bras de fer sur les Sarrasins de Sicile, la délivrance de Salerne, les dons énormes d'argent et de terre accordés aux aventuriers normands; ainsi, les gestes de Guillaume d'Orange et du Normand Guillaume Bras de fer marchèrent de front jusqu'à ce que l'ignorance de la génération suivante finit par les confondre.

VI. LE CHARROI DE NISMES.

Après la mort de Charlemagne, quand vient la solennité de la Pentecôte, le roi Louis tient une grande cour, et fait entre les barons la libre répartition de tous les bénéfices vacants. Il n'oublie dans ses largesses que Guillaume au Court nez et son neveu Bertrand, fils de Bernart de Breban. Ceux-ci n'étaient pas, de leur nature, un modèle de patience. Guillaume, revenant de la chasse, rentrait dans Paris par le Petit-Pont, l'arc au poing et quatre flèches à son côté, lorsque Bernart vient lui dire quelle reconnaissance l'empereur témoigne de ses services. Sans changer de costume, il monte

Ms. 7535, fol. 91.

les degrés du palais. « Dieu, dit-il, qui fut élevé en croix, « sauve le roi et son noble baronnage! Mais il en est ici plu- « sieurs auxquels il a prodigué ses faveurs, et dont on ne vit « jamais l'écu percé ni la lance brisée. Pour moi, j'en con-

Ms. 7186 3, fol. 33. — 7535 5, fol. 39.

« viens, ô roi, je ne vous ai jamais tastonné la nuit; on ne m'a « pas vu vous gratter les jambes, ou refaire votre lit; mais je « vous ai servi de mon épée; j'ai, pour vous défendre, tran- « ché plus d'une tête; et quand viendra le jour du jugement « dernier, je risquerai, pour tous les meurtres commis à votre « profit, d'en perdre le paradis. Comment en suis-je récom- « pensé dans ce monde? Vous m'avez seul oublié dans la dis- « tribution de vos bénéfices. » — « Sire Guillaume, répond « aussitôt le roi tout confus, veuillez prendre patience. D'ici

« à la prochaine fête, il mourra quelqu'un de mes pairs; je « vous donnerai sa veuve ou sa fille en mariage, avec la terre « qu'il possédait. » Au lieu de répondre à cette offre, Guillaume fait un long dénombrement de tous ses services: « O « roi Louis, vous avez oublié que dans votre enfance je vous « avais pris en ma garde. Je vous conquis alors la comté de « Saint-Gilles, les Pays-Bas et la forêt Noire jusqu'en Russie; je « vous délivrai du Frison Raimbaud, qui voulait s'emparer de « vos États. Le riche roi de Pouille Gaiffier offrait de me donner sa fille aînée et de me déclarer son héritier; je refusai « pour demeurer près de vous. » — « Vous avez bien fait, in-« terrompt fièrement le roi; car, par saint Pierre de Rome, « jamais je ne souffrirai que prince ou roi dispose, sans mon « approbation, d'un de mes hommes. »

Guillaume était appuyé sur son arc d'aubour; à ces paroles, l'arc se rompt, et les éclats en volent jusqu'au front de Louis. « Ah! mauvais roi, s'écrie-t-il, Dieu te puisse mau-« dire! Tu te souviens mal du grand combat que j'eus à sou-« tenir sous Aspremont contre Corsout. J'y perdis une partie « de mon visage, et le surnom de Court nez m'en est resté. « Vous avez oublié mes combats sur le fleuve de Gironde, « quand je vous y délivrai des Basques et des Arabes; j'y mis « à mort les onze fils de Borel, et je vous amenai prisonnier « Angebier de Beaucaire. Vous avez oublié le défi de ce « Normand orgueilleux qui vous déclarait indigne de porter « couronne : je le frappai de mon épieu, et le fis tomber mort « à vos pieds. Plus tard, je chevauchais en Normandie, ac-« compagné de deux écuyers; Richard le Roux, père de celui « que j'avais tué, vint me surprendre avec vingt chevaliers; « j'en tuai dix, et je mis les autres en fuite. Pour Richard, je le « conduisis devant vous, et vous lui fîtes achever ses jours dans « votre prison d'Orléans. Je combattis encore pour vous sur « le bord de la mer; je poursuivis le chef des Sarrasins sur « une falaise élevée; je le forçai de choisir entre la prison ou « la mort; je vous le rendis pieds et poings liés. Il paya sa « liberté d'un monceau d'or; vous avez reçu la rançon, et je « suis resté dans ma première pauvreté. Vous avez oublié le « second voyage de Rome, quand le roi Didier, après vous « avoir séparé de vos compagnons, était sur le point de vous « prendre. Vous imploriez mon secours; j'arrivai, je chassai « les Lombards, et je réduisis leur roi à payer chèrement sa « vie. Vous avez reçu les trésors, et vous n'en avez rien donné

« à celui qui vous les avait procurés. Un temps fut où l'on « m'appelait votre ami. On disait que j'étais nourri, vêtu, en- « tretenu de vos deniers; mais jamais il n'en fut rien. Tout ce « que j'eus jamais, je le dus à mon épée. Aujourd'hui je ne « sais plus sous quel toit reposer ma tête. Mais, par l'a- « pôtre qu'on va prier à Rome, je quitterai votre cour, et « les Français verront s'il est aisé de se passer de mon ap- « pui. »

— « Eh bien, dit le roi furieux, que m'importe? Si vous vous « éloignez, plus de soixante de vos pairs resteront à mes cô- « tés, et me consoleront de votre absence. » Mais bientôt prenant un ton plus doux : « Apaisez-vous, sire comte; je pré- « tends vous donner l'héritage du preux comte Doon, de « qui dépendent trois cents chevaliers. » — « Malheur à qui « prendrait cette terre! dit Guillaume. Écoutez-moi, Alle- « mands, Danois et Saxons, Lorrains et Flamands. Doon est « mort, il a laissé deux fils qu'on doit adouber à la Pente- « côte. Ne serait-ce pas un péché d'accepter ce qui doit leur « revenir? »

— « Alors, sire Guillaume, prenez la terre du comte Bé- « ranger. Elle est de quatre cents chevaliers, qui seront à « votre commandement. » — « A Dieu ne plaise! répond « Guillaume. Écoutez-moi tous, Allemands, Danois, Ber- « ruyers et Picards. Un jour le roi Louis était poursuivi par « ses ennemis devant Laon; il implora mon secours, mais j'é- « tais trop éloigné pour l'entendre; Béranger accourut, il re- « leva le roi renversé et lui donna son propre coursier. Les « ennemis, forcés de lâcher leur proie, tombèrent sur Béran- « ger et lui arrachèrent la vie. Un jeune enfant reste seul; « convient-il de dépouiller le fils d'un tel homme? Par saint « Pierre! s'il y avait un Français capable d'accepter le don « de sa terre, il ne mourrait que de ma main. »

Ces paroles concilient à Guillaume le cœur de tous les barons. Que pouvait faire le roi? Il lui propose le quart de douce France, le quart des abbayes, le quart des vignes, des terres, des femmes et des jeunes filles :

Ms. 7535, fol. 93 v°.

« De douce France vos donrai un quartier,
« Quarte abaïe et lou quarte plaicier,
« Quart boutillier et lou quart chevalier,
« Quarte pucelle et la quarte moillier,
« Quart meu de vin prendreis en mon cellier,
« Quart meu de blé prendreis en mon grenier,

« Lou quart bacon prendreis en mon lardier,
« De mon avoir prendreis lou quart denier. »
— « Dex, dit Guillaumes, maldahés tel fiés ! »

Il n'y avait donc aucun moyen de satisfaire Guillaume. Cependant, après quelques nouvelles hésitations, il revient demander l'investiture des marches d'Espagne, d'Orange, de Nîmes et de toute l'Aquitaine. Le roi surpris lui remontre que le don ne dépendait pas de lui, et que les Sarrasins possédaient ces contrées. Guillaume maintient sa demande, en y mettant pour condition le droit d'exiger de la France, une fois en sept années, un secours de gens de guerre; puis la cour se sépare, et Guillaume, suivi de tous les jeunes écuyers désireux d'acquérir honneur et richesse, prend le chemin de ses nouveaux domaines.

Il part accompagné de nombreux compagnons d'aventure, avec trois cents sommiers. Les uns sont chargés de calices, de croix, d'encensoirs, de candélabres et de draps pliés; c'était pour le service des églises qu'on devait établir à la place des mahomeries. Les autres portent fourrures, manteaux, coupes d'or et hanaps ciselés; d'autres, lardoirs, broches, chaudières, poêles et autres ustensiles de cuisine.

Arrivé sur la frontière des provinces chrétiennes, Guillaume hésite, et reçoit avec émotion la brise qui venait de France : « O doux vent, dit-il, qui nous arrives d'Orléans, de « Chartres et de Beauvais, que le Dieu du ciel te bénisse ! Là « sont les vrais amis, que je crains de ne plus revoir ! »

Vers douce France a son vis retorné; Fol. 96.
Un vent de France lou fiert enmi lo nez ;
Ouvre son sein, si l'en laist plein entrer.
Encontre l'ore se prist à guarmenter :
« Hé, ore dolce, qui de France venés,...
« Là sont mes dru et mi ami charné,
« A Dame Deu soiés tuit comandé,
« Ne vos cuit mais véoir ne esgarder... »
Dou cuer del ventre comence à sospirer,
De ses beas oilz commenca à plorer,
L'eve l'en cole fil à fil sor lou nez,
Que ses bliaus en estoit arousés.

Ce moment d'attendrissement n'est que passager, et Bertrand n'a pas de peine à rappeler son oncle à des pensées plus belliqueuses. La troupe chrétienne traverse le Berri et l'Au-

vergne; elle laisse Clermont à droite, et dresse ses tentes dans la campagne qui s'étend au pied de cette ville :

Ms. de La Vall., 23, fol. 95 v°.

Lez la cité se herbergent sus l'erbe,
Quar en la vile ne voudrent il mal fere.

Ils vont ensuite honorer le « corps saint » de Brioude, où l'on conserva longtemps le souvenir des riches offrandes alors déposées sur l'autel de l'église. Ils traversent les montagnes d'Auvergne, ordinairement désignées dans les textes du moyen âge sous le nom de *Ricordanes*, et arrivent au Puy en Velay. Guillaume, après avoir fait à Notre-Dame une donation de dix marcs d'argent, de quatre pailes et deux draps d'outremer, harangue ses compagnons :

« Seigneurs, dist il, envers moi entendés :
« Vez ci la marche de la gent criminel.
« D'ore en avant ne saurés tant aler
« Que truissiez home de mere nez
« Que il ne soit Sarrasin ou Escler;
« Prenez vos armes, et si vous acesmez;
« Alez en feurre, frans chevaliers membrez,
« Se Diex vos done du bien, si le prenez,
« Tout le païs vous soit abandonnez. »

En marchant dans la direction de Nîmes, ils rencontrent le conducteur d'un lourd chariot attelé de quatre bœufs. Cet homme revenait de Saint-Gilles, et comme le sel était rare dans son pays, il en avait rempli une énorme tonne qu'il ramenait avec lui :

Ms. 6985, fol. 165.

De sor son char a un tonnel levé,
Si l'ot empli et tot rasé de sel;
Les .III. enfans que il ot engendrez
A la billette juent de sus le sel.

Justin, Histor. ex Trogo Pompeio, XLIII, 4.

Guillaume s'avise alors d'un stratagème, qui semble renouvelé de l'histoire ancienne de Marseille. C'est de rassembler un millier de tonneaux semblables à celui du charretier, d'y introduire autant d'hommes armés, et de les conduire aux portes, que, dans l'espérance d'un fort droit de péage, on ne pouvait manquer de leur ouvrir. L'expédient approuvé de toute la troupe, Guillaume retourne sur ses pas, rentre dans les Ricordanes, et parvient, non sans peine, à réunir les bœufs, les chariots et les tonneaux dont il avait besoin. Les

vilains du pays se plaignent bien un peu de ce qu'on leur prend tant de choses à la fois :

Bertran ne chaut se li vilain en groncent,
Tiex en parla qui moult en ot grant honte;
Perdi les euls, et pendi par la goule.

Ms. 7186 3, fol. 38 v°.

Chacun des chevaliers emprisonnés dans les tonneaux se munit d'un mail pour s'ouvrir passage au premier signal donné. On fait un amas de lances, un autre d'épées et d'écus; on place dans un tonneau séparé deux étendards, que ne perdront pas de vue les guerriers en sortant de leurs retraites. Ils se mettent en marche, et le trouvère décrit avec soin leur nouveau costume de roulier. Guillaume avait une robe ou « gonelle » de bure ou « bureau » grossier. Ses jambes étaient enfermées dans des houses ou grandes chausses bleues, attachées vers le bas à des souliers de cuir de bœuf. A une courroie passée autour du corps en guise de ceinture, pendait un couteau enfermé dans une belle gaîne; de vieux éperons, des étriers déchirés répondaient à la pauvre apparence de la vieille jument qui lui servait de monture. Pour compléter le costume, il avait la tête couverte d'un « chapel de bonet, » c'est-à-dire d'un simple bonnet de laine ou de coton :

Li cuens Guillaumes vesti une gonnele
De tel burel com il ot en la terre;
Et en ses jambes unes grans chauces perses,
Solers de beuf qui la chausse li serrent;
Ceint un baudré un borjois de la terre,
Pent un coutel et gaïne moult bele,
Et chevaucha une jument moult foible;
Deus viés estrés ot pendu à sa selle,.....
Un chapel ot de bonet[1] en sa teste.

Ms 6985, fol. 165 v°.

[1] Var., *moutel*, *gourpil*.

Bertrand, conducteur de tout l'attelage, mal exercé à un tel métier, tombe souvent dans de profondes ornières :

Il ne fut mie del mestier doctrinés;
Qui le véist dedans le fanc entrer
Et as espaules la roe soslever,
A grant mervoille le poïst regarder.
Camoisié ot et la bouche et le nés.

Ms. 7186 3, fol. 38 v°.

Ils traversent le Gardone, ou Gard, et dressent leurs tentes

de l'autre côté de la rive. Le lendemain ils atteignent Vecene,

> Et Lavardi où la pierre fut trete
> Dont les toreles de Nymes furent fetes.

Un autre texte substitue à Lavardi *Bremasle*, « sur une rivière « dans laquelle on prenait la pierre qui servit à bâtir les tours « de Nîmes. » Nous laissons aux antiquaires du pays le soin de choisir. Aux portes de la ville, les bourgeois s'informent de la nature des objets que renferment les tonneaux. « Ce « sont, répond Guillaume, des siglatons, des draps pour- « pres, des pailes d'écarlate, des fourrures, des glaives, des « heaumes et des écus. » On leur ouvre passage; ils demandent l'endroit où les marchands acquittent le « guionage, » ou droit de vente et d'entrée. On les conduit dans une place fermée par un grand édifice construit en marbre. Ils payent la taxe, et conversent d'abord avec les magistrats, puis avec les deux frères, rois de la ville, Otran et Harpin. Ils disent venir de Cantorbéry, la grande ville d'Angleterre. Ils ont rassemblé leurs marchandises en douce France, en Calabre, en Sicile, en Allemagne, en Hongrie, en Espagne; et c'est à Venise qu'ils se proposent de convertir tous ces objets en deniers monnayés. Cependant, en regardant de plus près le chef des marchands, le roi Otran lui reconnaît sur le nez une bosse, dont la vue lui rappelle tout à coup le jeune écuyer qui avait vaincu et tué le roi son père dans la montagne de Montpellier. Guillaume lui rend un peu de confiance, mais ne lui ôte pas l'envie de s'emparer de toutes les richesses enfermées dans les tonneaux. Otran insulte donc le faux marchand, et va jusqu'à lui tirer les poils de sa longue barbe. Cet outrage ne pouvait rester impuni. Guillaume hausse le poing, tue le roi sarrasin, et jette le terrible cri : « Alarme! à l'aide, mes bons « chevaliers! » Aussitôt les tonnes s'ouvrent, les chrétiens en sortent, se rangent sous leurs deux étendards, et s'avancent contre les Sarrasins épouvantés. En quelques heures, la ville de Nîmes est prise, le roi Harpin est à son tour précipité du haut de son palais, et tous les mécréants qui refusent le baptême sont envoyés en enfer. Guillaume a soin de récompenser dignement les vilains qui avaient fourni les chariots, les tonneaux et les bœufs; puis, il remercie les guerriers français venus avec lui de Paris, et demeure, avec les barons de

sa famille, maître de la grande cité. Voici les derniers vers de cette branche :

Ms. 7186 3, fol. 41 v°. — 6985, fol. 167. — 7535, 95 v°. — 7535 3.3, fol. 47 v°. — 7535, La Vall., 23, fol. 98 v°.

> Li quens Guillaumes a Nismes aquitée,
> A Looys la parole est contée.
> Li rois l'entent, grant joie en a menée ;
> Deu en aore et Marie sa mere.

VII. LA PRISE D'ORANGE.

L'ancien hagiographe que nous avons déjà plusieurs fois cité, ne dit pas un mot de la conquête de Nîmes; mais conduisant tout de suite les chrétiens devant Orange, il raconte que Guillaume parvint aisément à l'arracher à la domination des Sarrasins d'Espagne et de leur Thibaut : *Ad urbem Arausicam agmina disponit et castra, quam illi Hispani cum suo Theobaldo jampridem occupaverant; ipsam facile ac brevi cæsis atque fugatis eripit invasoribus.* Ces mots résument le récit de la branche dont nous allons parler.

Ap. Bolland., Act. SS. maii, t. VI, p. 812.

L'auteur prend à témoin de sa sincérité les pèlerins qui visitent Brioude et Saint-Gilles :

Ms. 7186 3, fol. 41 v°.

> Icil le sevent qui en vont à Saint Gile,
> Qui les ensaignes en ont véu à Bride,
> L'escu Guillaume et la targe florie,
> Et le Bertran son neveu le nobile.
> Je ne cuit mie que jà clers m'en desdie,
> Ne escripture qu'on ait trové en livre.

Guillaume, enfermé dans la ville de Nîmes, commençait à s'y plaindre du repos que lui laissaient les Sarrasins, et à regretter les belles dames de France, quand un chrétien nommé Gilebert, échappé des prisons d'Orange, se présente devant lui :

Ibid., fol. 42 v°.

> Trueve Guillaume desoz le pin ramé;
> Desoz le pin lor chantoit un jugler
> Vielle chanson de grande antiquité;
> Moult par fu bone, au conte vint à gré.

Cet homme salue le comte, et d'abord lui demande à manger; car il souffre de la faim depuis plusieurs jours. Le chambellan s'empresse de le satisfaire :

Ms. 7535, fol. 100 v°.

> On li aporte deus gastiaus buletés,
> Et deus ploviers tot chaus et enpevrés,
> Demei setier entre vin et claré.

Bertrans li taille li gentis et li bers,
Et Williaumes li servoit do claré.

L'étranger, assis devant les barons, leur raconte ensuite les détails de son évasion. Orange, à l'entendre, était une ville admirable, autrefois bâtie par Grifon d'Aumarie; les murailles en étaient élevées, et les tours imprenables. Tous les oiseaux et toutes les fleurs du monde se retrouvaient en peinture dans le palais du roi Thibaut et de la belle Orable, sa femme. Au nom d'Orable, l'ancienne passion de Guillaume se rallume; il veut à la fois s'emparer de la ville et de la princesse, et, pour préparer cette double conquête, il se décide à partir sous un déguisement qui le rendra méconnaissable aux Sarrasins. Gilebert, le prisonnier d'Orange, l'accompagnera; car, après un séjour de plusieurs années dans cette ville, il doit savoir parler comme les Sarrasins, les Espagnols et les Basques. Guiemer ou Guielin, neveu de Guillaume, veut être aussi du voyage. Ils partent de Nîmes, gagnent par monts et par vaux le fleuve du Rhône qu'ils traversent sous Tarascon, s'avancent jusqu'à la Sorgue, entrent dans Avignon, puis enfin aperçoivent les murs d'Orange :

Ms. [illegible], fol. [illegible]

Montent les puis, s'ont les vas avalés,
Sor Teracone ont lou Rone passé,
Sorgue repassent à barges et à nés;
Par Avignon s'en va outre li bers,
Droit vers Orenge, l'amirable cité.

Ils se présentent aux deux rois d'Orange, nommés Otran et Aragon, comme messagers de leur père Thibaut d'Arabe, qui doit bientôt leur fournir une armée destinée à reconquérir Nîmes sur Guillaume Fierebrace. Mais ils demandent surtout à parler à la belle Orable, épouse de leur maître. On les conduit dans la tour de Gloriete, où la dame se tenait assise sous un arbre merveilleux, dont les feuilles répandaient autour d'elle les plus douces odeurs. Elle était vêtue d'une riche robe de paile, cousue de soie; deux jeunes princesses agitaient devant elle une sorte d'éventail :

Mss. [illegible], fol. [illegible]; 7535, fol. [illegible]; La Vallière, 23, fol. 102 v°.

Ele ot vestu un paile escarimant,
Estroit lacié par le cors qu'ele ot gent,
De riche soie cousue par les flans;
Et en son chief un cercle d'or luisant,
A riches pierres tout entour flamboiant.

Delés lui siet la fille Rabovan,
Et Juliene la fille roi Govant,
Lou vent li font à deus flaviaus d'argent.

Guillaume et son neveu Guielin se croient transportés dans le paradis. Orable leur demande doucement ce qui les amène. Ils répondent qu'envoyés vers elle par le roi Thibaut, ils pensaient trouver les Sarrasins dans Nîmes; qu'ils s'étaient d'abord présentés aux portes de cette ville, mais que les chrétiens les avaient retenus prisonniers, et qu'ils le seraient probablement encore sans la générosité de Fierebrace, qui leur avait permis de continuer leur route jusqu'à Orange. « Quel homme est-ce donc que ce Guillaume Fierebrace dont « on parle tant ici? dit Orable :

« Quex hons est ore Guillaumes Fiere brace,
« Qui pris a Nimes le palais grant et large,
« Et mort mes homes, et enquor me menace?
— « Voir, dist li quens, moult a fier le visage,
« Et gros les poins, et merveilleuse brace;
« Par Mahomet, il doit bien tenir marche.
« Lie est la dame en cui est son corage. »

Mss. de La Vallière, 23, fol. 103. — 7186[3], fol. 46.

Tout allait assez bien jusque-là pour eux; mais un ancien prisonnier des Français de Nîmes les a reconnus, et il s'empresse d'aller dire leurs noms aux rois Otran et Aragon. Ceux-ci accourent; Guillaume les met en fuite, et demeure seul maître de la tour de Gloriete. Les païens reviennent par une grotte souterraine; nouveau combat; captivité des faux messagers. Orable trouve alors moyen de faire avertir les chrétiens de Nîmes du danger qui menace Guillaume. Bertrand se met en campagne, arrive devant Orange, est introduit dans Gloriete, et finit par tuer ou convertir tous les Sarrasins.

Orable, en agissant ainsi, avait songé à obtenir le baptême et à épouser Guillaume Fierebrace. Elle n'est pas trompée dans ses espérances; dès qu'Orange est soumise aux chrétiens, Guillaume

Une grant cuve avoit fet aprester,
De l'eve clere a fet dedens giter.
Là fu l'evesque de Nymes la cité;
Orable fit de ses dras desnuer,
Il la baptisent en l'enor Dame Dex,
Bertrans la tint et Guielins li ber,

Et Gilebers li preus et li senés.
Le non li otent de la paieneté,
A notre loi la font Guibor nomer.
A un mostier qu'orent fet dedier,
Là l'a li cuens Guillaumes esposé.

Cette dernière partie de la branche de la prise d'Orange est une continuité de lieux communs. Déguisements, reconnaissances, dangers provoqués à plaisir et conjurés d'une façon invraisemblable, tout cela se retrouve dans une foule d'autres ouvrages du même genre. C'est toujours une princesse sarrasine qui trahit ses parents et ses concitoyens au profit des ennemis de Mahomet, pour obtenir d'être baptisée, et surtout mariée.

VIII. Beuve de Comarchis.

Voy. t. XX, p. 706-709.

IX. Guibert d'Andrenas.

La chanson de Guibert d'Andrenas est, à proprement parler, la mise en œuvre de la tradition qui sert également de base aux deux chansons précédentes. Toutefois elle nous semble traitée avec plus d'intérêt.

Aimeri de Narbonne, chargé de gloire et d'années, songe à quitter les honneurs du monde. Ses quatre fils aînés sont richement « chasés, » ou casés. Garin possède Anséune ou Ancezune ; Guillaume, Orange ; Aimeri le Chétif, Tortose ou Tortelouse; enfin Bernart est sire de Breban. Reste à pourvoir Guibert, ici le plus jeune de tous, et l'on doit croire que le vieux Aimeri l'investira de Narbonne. Il en sera tout autrement; c'est à son filleul Aimeri qu'il réserve son héritage :

Ms. de La Vall., 23, fol. 157.

« De fillolage neant ne li promis ;
« A lui otroi Narbone et le païs,
« Dusqu'à Bordiaus et dusqu'au mont Cenis,
« Quatre cités et chastiaus trente sis. »

Ici la comtesse Ermengart fait ses représentations : « Quoi ! « dit-elle, prétendez-vous dépouiller notre enfant Guibelin « au profit d'un étranger? » — « Dieu m'en garde! répond « Aimeri : je lui réserve, comme plus riche héritage, la sei« gneurie d'Andrenas, la ville aux cent tours, aux cent pa« lais, dont l'Espagne est si orgueilleuse. Il est vrai que le « roi mécréant Judas la possède encore, mais Guibert ira

« la conquérir; et, avec Andrenas, il aura la belle et aimable « Augalete, la fille du roi païen. »

Ils en étaient là, quand Guibert rentre dans Narbonne, les armes souillées, le visage bruni, les membres fatigués; il arrivait d'Espagne, avait donné la chasse aux Sarrasins de Tudèle, et ramenait un gros butin et d'innombrables troupeaux. Aimeri lui fait part de ses projets. Narbonne sera le lot du filleul; le fils possédera la cité d'Andrenas, quand il en aura chassé les mécréants. Ce partage excite d'abord la colère de Guibert :

« Oez, baron, ce dist Guibers li ber,
« Coment mes peres me veut desheriter,
« A un estrange vuet sa terre donner,
« Et si me donne Andrenas sur la mer,
« Où Karlemaines n'osa onques aler.
« Viex est mes peres, si a son tans usé,
« Mien escient .VIII. vint ans a passez,
« De son palès ne se puet remuer,
« Sus .IIII. coutes le convient reposer,
« O oreillers de soie et de cendex,...
« Par devant lui fait sa messe chanter,
« Et puis se fet à mengier aporter
« Grues et jantes et paons empevrés;
« Tant en menjue qu'il a cras les costés,
« Tout pour son cuer qu'il vuet resvigorer. »
— « Tais, glous lechieres, dist Aimeris li ber,
« De mon sejour que avez à parler?
« Je le conquis dedans mon josne aé.
« Se je m'aaise, et fas mes volentés,
« Le volés fere aussi? si conquerez. »

« Au lieu de blâmer mon grand âge, ajoute Aimeri, sachez « que j'ai l'intention de monter à cheval, de reprendre mon « branc acéré, et de conduire tous nos amis, tous nos parents « en Espagne, pour vous y conquérir la cité d'Andrenas :

« Passerons sur Laride et Balesgués
« Tant que verrons Andrenas la cité,
« Dehors la ville fera mil cors soner,
« Si que diront Sarrasin et Escler :
« Aimeris vient por paiens decoler,
« Qui devant lui fet la terre trembler. »
— « Diex! dist Guibers, pere de majesté,
« Se il vous plest, bien puet estre verté;
« Aimeri, pere, fetes vos volontés,
« Jamès par moi n'en serez destornés. »

Cette scène est véritablement d'un bel effet, et dans le sentiment de la grande poésie héroïque. L'armée, bientôt réunie de toutes parts, entre en Espagne; les premiers engagements ont lieu sous les murs de Balesguez, aujourd'hui Balaguer, en Catalogne. Dans une de ces actions, le roi Baudus tombe aux mains des chrétiens, et tout aussitôt Aimeri promet de lui laisser ses États s'il consent à changer de religion, et à donner aux chrétiens les moyens de pénétrer dans la ville. Baudus accepte la proposition. « J'ai, dit-il, une épouse « sage et trois enfants dont je suis chéri. Conduisez-moi en « chemise sous les murs de la ville, et faites mine de vouloir « me trancher la tête; aussitôt des messagers vous arriveront « de la part de ma femme Galiene et de mes fils, pour de- « mander ma délivrance au prix de l'ouverture des portes. » L'expédient réussit comme l'avait pensé le roi de Balesguez; mais, au lieu de recevoir le baptême, Baudus va rejoindre l'armée du roi Judas.

Maîtres de Balesguez, les Français poursuivent leur route jusqu'à Andrenas. Là se trouvaient réunies toutes les forces des mécréants. Il y a de grands combats à livrer. Dans un de ces combats, Guillaume, après avoir fait merveilles, parvient à grand'peine à se dégager du milieu d'une troupe nombreuse. Revenu dans le camp, son père s'avise de le railler sur le faible butin qu'il avait rapporté; et la querelle est bien engagée, bien soutenue :

Ms. de La Vall., 23, fol. 165.

Li quens Guillaumes est venus à son tref,
Véoir le vont de France li barnez
Se il estoit ne plaiez ne navrez.
Quens Aimeris l'en a arraisonné :
« Sire Guillaume, com esploitié avez?
« Où sont li Turc que vous nous amenez?
« Se vous avés prison, si le rendez. »
Oït le Guillaumes, à poi n'est forsenez,
Car il set bien que il l'a ramposné;
Et dit Guillaumes : « Il est bien verité,
« Com plus vit home et plus est assotez.
« Par saint Denis, qui est mes avoez,
« Se en l'angarde fussiez o moi montez,
« De vostre cors fuissiez encombrez
« Ains que fussiez as loges retournez.
Dist Aimeris : « Dans glos, vos i mentez.
« N'a encor pas vint et cinc ans passés,
« Qu'à vint paiens fui je seul ajostés;
« Les dis occis, ce est la verité,

« Et dis en furent et plaiés et navrés. »
Respont Guillaumes : « Vous dites verité,
« Mès ce estoit devant vostre cité;
« A vos archiers vous fesiez garder
« Qui lors tenoient les quarriaus empenés;
« Dame Ermengars, qui tant a de biauté,
« Vous escrioit : Sire Aimeri, tornez.
« Qui voit sa mie, plus en est aseurés.
« Mais ci, n'oï je home de mere né
« Qui m'i aidast, fors Dieu de majesté. »
— « Tais, glous lechieres, dit Aimeris li ber,
« Ains que demain soit miedis passés,
« Ens en l'angarde monterai tout armés,
« Greignor bataille i troverai assés. »
Guillaumes dist : « Or verrons que ferez ;
« Fols est qui si se vante. »

Le lendemain, le bon Aimeri se fait retenir prisonnier des Sarrasins, et ne doit la vie qu'à l'intervention du roi Baudus et à la trahison de la belle Gaiete ou Augalete. La chanson finit comme elle devait finir. Les chrétiens entrent dans la ville; Baudus se fait chrétien, Judas est tué, Augalete épouse Guibert, aussitôt après avoir été baptisée, et devient reine d'Andrenas. Enfin le vieux Aimeri repasse les Pyrénées, et confirme le don de Narbonne à son neveu, du consentement de tous ses enfants.

Cette chanson, bien composée et assez courte, puisqu'elle n'a guère que deux mille quatre cents vers, nous a été conservée dans un seul manuscrit de la fin du XIVe siècle.

X. LA MORT D'AIMERI DE NARBONNE.

Un trouvère de la fin du XIIIe siècle, ou des premières années du XIVe, a voulu suppléer au silence des plus anciennes gestes sur les dernières années du père de Guillaume d'Orange. Il fait venir une fois de plus les Sarrasins devant Narbonne. Le vicomte envoie demander en France un secours de gens de guerre, au moment où l'empereur était lui-même embarrassé pour résister aux prétentions usurpatrices de Hue Chapet. Avant de punir le vassal rebelle, Looys veut répondre aux vœux du vicomte Aimeri; mais il arrive trop tard, lorsque déjà les Sarrasins emmènent le vicomte prisonnier, et vont entrer dans Narbonne. Heureusement Guielin, le plus jeune des enfants d'Aimeri, revient d'Espagne avec bon nombre de chevaliers; il se précipite sur les païens, et les contraint de relâcher son père. Ce n'était pas assez. Narbonne leur appartenait encore, et, pour la défendre,

ils attendaient une armée de trente mille guerrières recrutées au pays de Femenie. Ces dames ne soutiennent pas le choc des compagnons de Guielin, elles se rendent à merci ; Aimeri les fait dépouiller, et donne leurs vêtements à ses hommes d'armes. Ainsi déguisés, ils se présentent, par une belle nuit, devant Narbonne. L'émir croit reconnaître ses amazones, et leur ouvre les portes. On devine aisément le reste : la mort de l'émir, la fuite ou la conversion des Sarrasins.

Pendant que Narbonne secoue ainsi le joug des mécréants, les dames de Femenie, dont les vainqueurs s'étaient fort peu occupés, tombent au pouvoir d'un peuple monstrueux et féroce qui habitait les Pyrénées et qu'on appelait Sagittaires. Les fils d'Aimeri partent pour conquérir ces montagnes, et c'est dans les premiers jours de l'expédition que le vicomte Aimeri de Narbonne meurt de fatigue et surtout de vieillesse.

Il y a peu de profit à tirer de cette branche, certainement composée longtemps après les autres. Les plaintes amères du roi de France contre Hue Chapet prouvent au moins que, dans ces temps-là, on n'empêchait pas encore les chanteurs publics de mettre en question les droits que le souverain tenait ou croyait tenir de sa naissance. Voici quelques vers du premier couplet de la Mort Aimeri :

Ms. de La Vall., 23 A, fol. 7 v°.

Seignour, oés, qui chancon demandez,
Soiez en pais et si m'oez conter
Coment les gestes vindrent à decliner,
Les anciennes, dont on soloit parler...
Cil trouveour les ont lessiez ester.
Huimés orez du lignage parler.

L'empereur reproche d'abord aux pairs de France de ne pas le venger de Hue Chapet :

« Vous me souliez tenir en grant chierté,
« Or me lessez guerroier et fouler.
« Hues Chapès m'a malement grevé,
« Arse a ma terre et mon païz gasté,
« Jusques as portes de Paris est alés.
« Prise a la proie par devant la cité.
« Grant honte fetes se vous le consentez,
« Homme parjure vos en puis apeler.
« Mais une chose en ai je enpensé. »
Prent la couronne, qui moult fist à loer,
Où les clous d'or reluisoient moult cler

Que le palès en est enluminés :
« Seignor, fet il, la couronne prenés,
« Cui vous plera en fetes coronner.
« Rendus serai en un de ces autés. »

Cette branche renferme environ trois mille neuf cents vers.

XI. LES ENFANCES VIVIEN.

Voici maintenant un nouveau personnage. C'est Vivien, fils de Garin d'Anséune et d'Eustasse ou Huitace, fille de Naime de Bavière. Garin d'Anséune avait été fait prisonnier par l'émir de Luserne, aujourd'hui Lucéna, dans l'Andalousie, soit quand les Sarrasins étaient venus assiéger Narbonne, soit dans la première déroute de Roncevaux. Les mécréants le battaient chaque jour de verges, et le menaçaient de la mort la plus cruelle, s'il ne voulait pas racheter sa vie par celle de son fils unique, le jeune Vivien, que sa mère élevait dans Anséune, et que les devins représentaient à l'émir comme devant plus tard être le vengeur de son père. Garin finit par consentir au départ d'un messager, qui de Luserne se rend près de la duchesse Huitace, lui annonçant que son mari, absent depuis sept années, existait encore, et que même il reviendrait en France si elle pouvait se décider à donner en échange leur jeune enfant. Huitace refuse d'abord confiance aux paroles du messager; mais en reconnaissant le pennon de cendal que Garin avait pris avant de lui dire un dernier adieu, et surtout l'anneau d'or, souvenir de leur mariage, elle cesse de douter, et sur-le-champ prend avec son enfant le chemin de Paris. Elle arrive comme on se disposait à mettre en châsse le corps d'un saint évêque; autour du roi se trouvaient rassemblés tous les frères et neveux de son mari : Beuve de Comarchis, Aïmer le Chétif, Guielin et Ernaut de Beaulande, Bernart de Breban, le brun Gaudin, Guichart le Membré, et enfin Guillaume Fierebrace. La dame expose quelle affaire l'amène, et quels conseils elle vient demander. « Garin son mari n'est pas mort,

Ms. 7535, fol. 184.

« En prison est à Luiserne sor mer,
« Là lou justisent Sarrasin et Escler,
« De reancon ne puet mie trover,
« Mais Vivien mon fil ont demandé ;
« Ardoir le volent, ocire et desmembrer.
« Com lo porra ceste lasse endurer
« Qui le portait neuf mois dedens ses lés? »
Trestuit se taisent et li conte et li per.

Cette scène de conseil, entre la duchesse d'Anséune et tous les parents de son mari, est belle et heureusement conduite; nous nous y arrêterons un instant. Guillaume au Court nez rompt le premier le silence : « Barons, fait-il, je parlerai franchement, quoi qu'il en puisse arriver. Dès l'instant que « l'homme et la femme sont unis par l'Église, ils doivent « être préparés à tout l'un pour l'autre. Maudit soit l'arbre « du verger qui ne fera pas ombre durant les chaleurs à celui qui l'a planté! Les oncles, les neveux, sont des parents « fort proches, mais un frère l'est encore davantage; on ne « saurait le remplacer. Ma bouche décide donc que toi, neveu Vivien, tu ailles racheter ton père. Si tu y meurs, « la volonté de Dieu soit faite, nous prendrons soin de te « venger.

Mss. 7186 3, fol. 54. — 7535, fol. 184 v°.

« Niés Vivien, com est atermines,
« Ma boche juge que tu soies livrés
« En la prison por ton pere salver.
« Se tu i meurs, Dex a tot à garder,
« De la vengeance nos convendra penser. »

A ces paroles, la mère pressent que la perte de l'enfant est décidée, et, laissant le champ libre à sa douleur : « Mon cher « fils, tu vas en Espagne, non pour y recevoir des armes et « combattre les païens, mais pour satisfaire leur cruauté. « Je prendrai de tes cheveux et des ongles de tes doigts; je les « lierai près de mon cœur, et je les contemplerai aux jours « de fête. Je me souviens, beau fils, de ce que vous me disiez « il n'y a pas un mois, en me voyant pleurer la mort de votre « père : Taisez-vous, mère; quand je serai plus grand, je sau« rai bien venger sire Garin dans leur sang. Mon cher fils! « tu fais comme le petit agneau qui laisse sa mère, et que le « loup ne tarde pas à emporter. Pâques reviendra, les jeunes « garçons iront chasser le long des rivières, un épervier sur « le poing, et je ne te reconnaîtrai plus au milieu d'eux. Oh « pourquoi la mort ne me prend-elle pas!

Ms. 7535, fol. 184 v°.

« Filz Vivien, or pranrai de ton poil
« Et de la char des ongles de tes dois,
« Qui plus sont blans que ermine ne nois.
« Emprès mon cuer les lierai estroit,
« Ses reverrai as festes et as mois.
« Encor me manbre, bels filz dolz et cortois,
« Que me déistes n'a mie encore un mois;

« Dedens mes chambres séistes de lés moi,
« Cant je ploroie dan Guarin le cortois.
« Vos me déistes : Belle mere, tais toi;
« La mort mon pere que remambrer vos voi,
« Se ge tant vif que porte mes conrois
« Parmi Espaigne, ne porra remanoir
« Que la vengence tote prise n'en soit.
« Lors oi je joie, bels fils, adont me coi. »

Mais qui conduira l'enfant Vivien à l'émir de Luserne? Sa mère, accompagnée de son oncle Bernart de Breban. Ils commencent par se rendre à Bordeaux, pour obtenir de l'aupatris, ou prince sarrasin de la ville, un sauf-conduit à travers l'Espagne. L'échange se fait à l'amiable entre le père et le fils, et la situation de Garin d'Anséune, dans cette conjoncture, n'est pas assez belle pour que l'auteur ne cherche pas à la relever par une de ces mêlées invraisemblables, où quelques chrétiens ont toujours l'avantage sur plusieurs milliers de Sarrasins. Toutes ces prouesses n'empêchent pas que Garin et Bernart ne reviennent en France. Les mécréants attachent alors Vivien à une colonne, et les fers qui devaient le frapper étaient déjà rouges, lorsque, par un effet de la bonté divine, Gormont, roi d'Afrique, se présente devant les murs de Luserne. Les Sarrasins courent aux armes; Vivien est abandonné, et les pirates vainqueurs restent maîtres de la ville.

Après avoir pillé le pays, les pirates remontent sur leurs vaisseaux, emmenant avec eux l'enfant Vivien. Une marchande l'achète. Le mari de cette marchande venait de la quitter pour aller à quelque foire éloignée; et, se voyant sans enfants, elle prend le parti d'adopter Vivien, et de le présenter plus tard à son mari comme né peu de temps après son départ. Elle lui donne l'éducation qui convenait à sa profession, et s'applique surtout à lui inspirer l'horreur des armes :

La marcheande s'est levée en piez droite : Mss. 7535, fol. 186.—7535 4.4, fol. 63.
« Fils Vivien, voi com je sui cortoise,
« Com je sui bele, eschevie et adroite!
« Bien m'entremès des marchiés et des foires;
« Garde, beau fils, que tu autretel faces.
« Armes porter soient les maléoites
« Qui leur segneurs font gesir jambes droites,
« Et l'arme aler, sans congié de provoire,
« Dedens enfer sans eve benéoite! »

Au retour du mari de la marchande, Vivien nous est représenté comme Hervis de Metz au début de la chanson des Lorrains. Son prétendu père le conduit et l'envoie aux foires, dans lesquelles, au lieu de trafiquer, il achète chevaux et faucons pour une valeur cent fois plus grande que les prix ordinaires. Enfin il est chargé de se rendre dans la ville où d'abord on l'avait trouvé, à Luserne, en Espagne; il part dans une nombreuse compagnie d'autres marchands. Ceux-ci le voient de si bonne mine, qu'ils le choisissent pour leur chef et se soumettent à tout ce qu'il ordonne. Entrés dans Luserne, ils ont querelle avec les mécréants, les tuent, les dispersent, et restent maîtres de la citadelle. Une armée, avertie par les vaincus, se présente pour les assiéger : ils résistent, et sont bientôt réduits à la plus extrême famine. Cependant la bonne marchande avait appris tout ce qui leur était arrivé. Elle confie à son mari Godefroi le secret de la naissance de celui qu'elle a fait passer pour son fils, et tous les deux se décident à se rendre en France pour implorer le secours de l'empereur et des oncles de Vivien. Le récit de leur voyage a de l'intérêt. La marchande rappelle d'abord à Louis qu'elle ne le voit pas pour la première fois :

Ms. de La Vall., 23, fol. 176 v°.

« Menbreroit vous et de l'eure et del jour
« Que vous trouvai à Saint Pere majour?
« Si vous donai cent sous d'or par amour,
« Et unes armes que nus ne vit meillours,
« Et en après un destrier milsoudour;
« Si vous donai un bon brant de coulour,
« Qui fu le roi Cesaire l'aumacour;
« Vos me jurastes, oiant toute vo court,
« Se je en France venoie por besoig,
« Que de par vous i auroie secours.
« Or fetes pès, si oiés ma clamour. »

Le roi l'écoute en effet, mais il branle la tête quand on lui parle d'un certain Vivien originaire de France, que les Sarrasins de Luserne auraient épargné, et qui de marchand serait devenu maître de la forteresse de cette ville. Les courtisans applaudissent à l'incrédulité de Louis, parce qu'ils tremblent d'être entraînés dans une nouvelle guerre.

Alors interviennent Garin d'Anséune, père de Vivien, qui rappelle au roi les anciens services de Guillaume d'Orange, et Guillaume lui-même, qui, sans préambule, reproche à Louis sa couardise et son ingratitude. Le roi cède à de si for-

tes raisons : une armée formidable prend le chemin de l'Espagne. Elle se compose de Français, d'Allemands, d'Anglais, de Romains, de Lombards; suivant l'usage, les Lombards sont représentés comme aimant peu la guerre. Le roi les menaçant de les placer à l'avant-garde et de les faire tous mourir à coups de bâton, s'ils ne s'y conduisent pas en gens de cœur, un d'entre eux répond assez gaiement que Lombards ne sont pas Français; qu'ils n'ont pas à soutenir le renom de braves guerriers; que s'ils disent une parole trop haute, ils sont prêts à la retirer pour peu qu'on s'en offense. Tout cela était chanté sans doute avec un accent particulier et dans un mauvais langage :

Sire est des autres Guibouin de Plesance, Ms. de La Vall., 23, fol. 189 v°.
Devant le roy de parler moult s'avance :
« Par Dieu, dist il, merveille me ressemble;
« Quant ma parole me gist sobre lè ventre,
« Son mautalent me pardonne il sempre,
« Et ge le mien, pui si bevons ensemble;
« Ne somes mie des chevaliers de France, etc. »

Nous ne dirons rien des combats livrés aux Sarrasins dans les Pyrénées, et de l'entrée prévue des chrétiens dans Luserne, de la réunion de Vivien à ses parents et du retour de l'armée en France. Il semble qu'après avoir pris la forte ville de Luserne, l'occasion devait sembler bonne de la garder. Les Français aiment mieux y mettre le feu, enlever les objets de valeur qu'ils y trouvent, et se hâter de rentrer chez eux. Avec la dispersion des chefs de l'expédition se termine la chanson des « Enfances Vivien. »

XII. LA CHEVALERIE VIVIEN, ET LA BATAILLE D'ALESCHANS.

Une autre longue branche est divisée en deux parties dans tous les manuscrits, et même en trois dans le texte le plus ancien, celui du n° 7535. D'abord on ne devine pas la cause de cette séparation : cependant il est probable que le premier récit de la mort de Vivien ayant stimulé l'imagination des trouvères de la génération suivante, on aura encadré cette mort dans un long préambule et dans une conclusion plus longue encore. De toutes les descriptions de combats, d'ailleurs si nombreuses dans les chansons de geste, celle de la bataille d'Aleschans était le plus fréquemment chantée sur les places publiques et dans les grandes réunions du moyen âge. Deux personnages y concentrent l'attention des

auditeurs : l'un, modèle de la valeur téméraire, c'est le jeune Vivien ; l'autre, du courage froid et impassible, c'est Guillaume d'Orange. Il ne faut pas demander au vieil auteur un grand art de composition ; il n'y a d'autre récit que la grande bataille, et les beautés de détail peuvent seules expliquer l'intérêt très-réel de l'ouvrage.

A peine revenu de Luserne en Espagne avec les Français qui étaient allés le délivrer, Vivien est adoubé chevalier par son oncle Fierebrace, dans le palais d'Orange ; et c'est en recevant ses armes qu'il fait le serment de ne jamais reculer devant les Sarrasins de la longueur d'un pied mesuré :

Mss. de La Vall., 23, fol. 184. — 6985, fol. 189. — 7535, fol. 203.

Dist Viviens : « Biax oncles, entendez,
« Par tel convent l'espée me donnez
« Que je promet, voiant vous, Dame Dé,
« Voiant Guibourc qui m'a norri soef,
« Puis que j'aurai mon hauber endossé,
« Jà ne fuirai pour paien qui soit nez.
— « Niés, dist Guillaumes, moult petit durerez ;
« Vos estes joenes, lessiés tel foletés ;
« Se avient chose que en bataille entrez,
« Quant lieu en ert, arrieres retournez,
« Si com je fais quant je sui encombrez ;
« Je n'atent mie que je soie afolez :
« Qui soi oublie, ne doit autrui amer. »

Une fois adoubé, Vivien n'écoute plus que sa haine pour les mécréants. Il rassemble bon nombre d'écuyers et de chevaliers, avec lesquels il entre sur la terre des Sarrasins :

Ms. 7535, fol. 203 v°.

Cil sunt entrez en Espaigne la grant,
Gastent les terres as Turs et as Persans,
Tuent les meres, ocient les enfans...
Set ans tot plains lo fist si Vivians.

Ils chassent les Sarrasins de la Provence, et choisissent pour place de sûreté la ville d'Arles, désignée ici sous le nom de Larchant. C'est de là qu'un jour Vivien fait partir une nef qu'il destinait à l'amiral de Corde, Desramé (Abderame, émir de Cordoue). Elle était chargée de sept cents Sarrasins, tous horriblement mutilés :

Copeit lor ot et baulevres et neis,
N'i ot un sol qui n'ait les eus crevez,
Qui n'ait les poins et les deus piés copez.

Quatre conducteurs de la nef, épargnés seuls, racontent à Desramé comment Vivien a rompu les anciennes trêves. Cet avis devient le signal d'un soulèvement général des populations sarrasines; et les côtes de Provence sont bientôt couvertes d'une armée innombrable, qui vient dresser ses tentes autour de la ville de Larchant.

Vivien, lié par son serment de ne jamais reculer devant les Sarrasins, ne se retire pas vers Orange pour y réclamer le secours de son oncle Guillaume et du roi de France. Il marche au-devant de l'ennemi, et ne tarde pas à recevoir une première blessure.

« Or m'a navré, un petit, uns Persans,
« Mais sachiés moi lo fer fors de mon flan;
« Si m'estopés la plaie de mes gans,
« Que de mon cors n'en isse fors li sans. »

Ibid., fol. 208.

Le mire ou médecin lui bande la plaie comme il le souhaite; et cependant Girart de Comarchis adresse à Vivien, son cousin, d'amères réprimandes. Devait-il ainsi courir à une défaite certaine, et ne valait-il pas mieux réserver ses forces pour une lutte moins inégale? Vivien lui répond :

« Quant li hons muert en son premier aé,
« Et en sa force et en sa poesté,
« Adont est il et plains et regretés,
« Non cis qui muert dedans son viel aé. »

Ms. 7535⁴·⁴, fol. 83 v°.

Ils gagnent pourtant une forteresse dans laquelle ils s'enferment. Le souvenir de ce lieu de retraite se conserve encore dans le nom de montagne de *Cordes* donné à une élévation séparée de quelques centaines de pas de la ville d'Arles. Girart de Comarchis, trompant la surveillance des Sarrasins, traverse leur camp et arrive à la porte d'Orange.

Estrangin, Études sur Arles; Aix, 1838, p. 14.

Guillaume au Court nez jouait alors aux échecs avec son neveu Bertrand. Tout en replaçant les pièces de son jeu, il rappelait en sa mémoire un songe de la nuit précédente, qui lui avait représenté Vivien près de partir pour une terre inconnue, les yeux fixes, les armes rompues. Girart entre dans la salle, et raconte avec une éloquence naturelle et persuasive la fâcheuse situation de Vivien. Les païens le tiennent enfermé dans un vieux château près de Larchant; il a perdu la plupart de ses compagnons; il est lui-même

affaibli par de cruelles et nombreuses blessures. Si Guillaume ne conduit une grande armée à son secours, jamais lui ni Guibour ne le reverront.

Mss. de La Vallière, 23, fol. 190 v°. — 7535, fol. 211.

« Se cest afaire de nient ne me créez,
« Vez les enseignes que bien croire poez,
« A mon escu, à mon hiaume esgardez,
« Lou sanc vermeil qui me salt des costez. »

Guillaume ne peut hésiter un instant. Pour ramener son neveu, trente mille hommes sont rassemblés sous les murs d'Orange. Vivien avait un frère plus jeune que lui, nommé Guichardet. Impatient de contribuer à la délivrance de son frère, Guichardet demande des armes comme le jeune Rolandin; on les lui refuse à cause de sa tendre jeunesse; il trouve moyen d'échapper à la surveillance de son maître ou gardien, et arrive en même temps que l'armée de Guillaume à l'entrée de la vaste plaine d'Aleschans ou d'Aliscamps.

Vivien se débattait alors au milieu des ennemis, recevant, en échange de la mort qu'il distribuait autour de lui, de nouvelles blessures. Enfin, le sang lui trouble les yeux; il laisse marcher son cheval au hasard. Sur un autre point s'avançait Guillaume Fierebrace :

Mss. de La Vall., 23, fol. 193 v°. — 7535, fol 214 v°. — 7535 4·4, folio 9°.

Qui le véist en Aleschant cel jour,
Véoir péust nobile poigneour;
Ce dist la gent del tens ancienour
C'onques ne fu si bon chevalceour;
A saint Guillaume, ce dient li plusour,
Quant il geta le géant de sa tour,
Et fist lou pont saint Guillaumes par jour,
Et li deables par nuit depeca tot,
Il le geta, c'onques n'en ot paor,
Si le geta en la plus grant raidor,
Encor i pert et i parra toz jorz.
Iluec est l'eve en itele brunor
L'abisme semble, et si tornoie entor.

On retrouvera le récit de ces derniers exploits de Guillaume contre le diable dans la branche de son « Moniage. » Le carnage fut tel en cette journée d'Aleschans, que les pierres de la campagne sont encore aujourd'hui rougies par le sang dont elles furent baignées :

Ms., fol. 194.

Del sanc as Turs est li chans sanglanteis,
Encor lo voient li pelerin assez
Qui à saint Gile ont lor chemin tornez.

Vivien, perdu au milieu des Sarrasins, frappait toujours devant lui sans distinguer sur qui tombaient ses coups : Guillaume est lui-même atteint, et il se disposait à répondre, en invoquant sa bonne épée Joyeuse, quand ce nom de Joyeuse le fait reconnaître. L'oncle et le neveu, comme à Roncevaux Olivier et Roland, s'embrassent en fondant en larmes. Guillaume engage Vivien à se laisser conduire à l'écart, afin d'y reprendre haleine. Mais Vivien n'a plus que quelques heures à vivre; il le sent, et, pour mériter le paradis, il supplie Guillaume de le redresser sur son cheval, de resserrer les bandes qui retiennent ses entrailles ouvertes, et de le mettre dans la direction du gros de l'armée sarrasine :

« Oncle Guillaume, dist Viviens li ber, Ms. 7535, fol. 215 v°.
« Bien veés vous que à mort sui navrés.
« Por amor Deu, mon destrer me rendez,
« Entour mes flans mes boias renoez,
« De mon cheval la resne me donez;
« Ma bonne espée ens el poing me metez,
« El plus espès des paiens me menez,
« Puis me laissiez et venir et aler ;
« Se n'en abas des miez emparentés,
« Ains ne fui niés dan Guillaume au Court nez. »
Ot le Guillaumes, à poi n'est forsenez ;
Ou voille ou non, l'a tant fort conjurez,
Qu'en mi la presse des Turs l'en a mené.

C'est ainsi que finit la première partie de cette branche de la bataille d'Aleschans, qui n'est, après tout, qu'une heureuse imitation de la chanson de Roncevaux.

La seconde, plus originale, commence ainsi :

En icel jor que la dolor fu grans Mss. 7535, fol. 216. — 6985, fol. 190.
Et la bataille orrible en Aleschans,
Bien i ferit li palazins Bertrans,
Gaudins li bruns, et Guichardins l'enfans. . .
Sor tos les autres s'i aida Viviens,
En trente leus fu rout ses jaseranz,
Set plaies ot par ambedos les flans ;
De la menor morust uns amirans.

Comme il y a toutefois pour nous beaucoup de monotonie dans le détail des dernières prouesses de Vivien et des grands coups d'épée de Guillaume, il suffit de rappeler le moment où Vivien, entouré de mécréants hideux, dont les

cris et les blasphèmes semblent défier le ciel encore plus que la terre, tourne la bride de son cheval et fait quelques pas en arrière. Soudain le vœu qu'il a prononcé lui revient en mémoire, et, tout en demandant pardon à Dieu d'avoir manqué à sa parole, il se rejette au milieu des rangs ennemis. Il est alors de nouveau mortellement frappé; son cheval fléchit et le dépose sous un arbre, à quelques pas d'une fontaine.

Cependant les sept comtes, neveux ou petits-neveux d'Aimeri, avaient été faits prisonniers, et Guillaume, un des derniers qui survivaient des trente mille hommes arrivés d'Orange, s'éloignait à la hâte du funeste champ de carnage. De nouveaux bataillons l'obligent à faire mille détours, et son bon cheval, harassé de fatigue, pouvait à peine avancer. Guillaume, le frappant doucement sur les flancs, cherche à ranimer son ardeur :

Mss. 6985, fol. 191 v°. — 7535, fol. 219.

« Cheval, dist il, trop par estes lassés!
« Se vos fussiés quatre jors sejornés,
« Jà me refusse aux Sarrasins meslés,
« Mais jel voi bien; aidier ne me poés,
« Si m'aïst Diex, jà n'en serés blasmés.
« Hui tote jor mout bien servi m'avés :
« De vo servise vos rens mercis et greis.
« S'estre péusse à Orenge meneis,
« N'i montast on devant deux mois passés,
« Ne mengissiés d'orge ne fust vaneis,
« Ne béussiés s'en vessiax non doreis,
« Le jor fussiés quatre fois conreés
« Et de chier paile trestoz envolepés. »
Baucent l'oï, si a fronchié lo neis,
La teste lieve, si a des piés hoés,
Reprent s'alaine, tost est resvigorés.
Ausi henist com se il fust geteis
Fors de l'estable et de novel fereis.

A force de tourner et retourner dans cette triste vallée, Guillaume remarque un écu brisé près d'un guerrier qui semble lutter contre la mort et prononcer quelques mots de prière :

Ms. 6985, fol. 192 v°.

Vivien trove sous l'arbre verdoiant,
Ses blanches mains de sor son piz gisant;
Encoste lui avoit colé son branc,
Son chief avoit torné vers Orient;
D'ores en autre va sovent sanglotant,
Et en son cuer Dame Deu reclamant.

A cette vue, Guillaume descend de cheval, se met à genoux devant Vivien, qu'il recommande à la miséricorde divine : puis, afin de lui payer le juste tribut d'une oraison funèbre, il se répand en éloges de la beauté, du courage et de la loyauté de son cher neveu. Il se précipite sur lui, le débarrasse de son armure, presse de ses lèvres sa poitrine nue. et sent encore quelques mouvements vers le cœur :

Li cuens se pasme qui grant duel a montré;
Quant se redresce, s'a l'enfant regardé
Qui vers lui ot un poi son chief torné,
Bien ot oï son oncle et escoté.
— « Dex, dist Guillaumes, or ai ma volenté. »
L'enfant embrace, si li a demandé :
« Niés Viviens, vis tu, por l'amor Dé? »
— « Oïl voir, sire, mais poi ai de santé! »
Et dist Guillaumes : « Di moi por vérité,
« Se tu avoies pain benéoit usé
« Au di Noiele quant prestes l'a sacré? »
— « Naies, dist il, ge n'en ai point gosté;
« Quant je i vins, si l'avoit on doné.
« Jà por ice ne serai encombré,
« Que Dame Deu a par tot poesté,
« Bien voit de l'ome le cuer et le pensé;
« Qui à lui a son corage torné,
« Il le recoit de bone volenté. »
— « Niés, dit Guillaumes, vous dites verité,
« Mais jou en ai avoc moi aporté
« En m'amoniere, quinze jorz a passé;
« Mangés en, niés, au nom de carité,
« En remembrance de sainte majesté. »
— Dist Viviens : « Forment l'ai desiré,
« Or sai je bien que Diex m'a viseté. »

Mss. 7535, fol. 221. — 8202, fol. 16.

Nous citerions volontiers toute cette scène, vraiment grande et neuve. Guillaume tire de son aumônière le pain consacré dont il avait eu soin de se pourvoir, et demande à son neveu de faire un dernier effort pour rappeler les péchés dont sa conscience pouvait être chargée. Vivien s'accuse alors d'avoir violé son serment en reculant de quelques pas dans la mêlée :

« Je crien mon veu que ne soit trespassés. »
Et dist Guillaumes : « Ne vos convient douter. »
A icest mot li fait lo pain useir;
En l'onor Deu a lo pain avalé,
Puis bat sa corpe, si laisse lo parler,
Mais que Guibour li rova saluer.

Li oil li tremblent, si comence à muer ;
Li cuens Guillaumes lo prist à resgardeir,
L'ame s'en va, n'i pot plus demoreir,
En Paradis la fist Diex osteler.

La première pensée de Guillaume est d'étendre doucement le corps de Vivien sous l'arbre, et de le placer entre son écu, son heaume et le reste de ses armes ; mais il avait à peine fait cent pas vers Orange, qu'il se reproche comme un défaut de prouesse de n'avoir pas emporté le corps sur son cheval. Il revient donc, et impose cette nouvelle charge à Baucent. Bientôt l'approche de nombreux ennemis le force de reporter le précieux fardeau à l'endroit où il l'avait d'abord laissé ; puis, ayant désarçonné un roi païen, il en revêt les armes et monte sur le bon cheval du vaincu : Baucent, ainsi allégé, peut le suivre sans trop de peine.

Guillaume aperçoit enfin les tours d'Orange, et appelant le portier : « Frère, ouvre, dit-il ; je n'ai pas la force d'at« tendre. » Le portier regarde, voit un guerrier couvert d'armes sarrasines, et, ne reconnaissant pas son maître, refuse d'ouvrir. — « Ami, je suis Guillaume ; mes gens sont « tués, pris ou fugitifs ; je n'ai d'autre asile que ma ville « d'Orange, ouvre-moi. » Le portier, au lieu d'obéir, va prévenir la comtesse. Guibour arrive sur le haut des murs. — « Que voulez-vous, ami ? » — « Que la porte me soit ou« verte. Les païens me poursuivent ; hâtez-vous, gentille « comtesse. » — « Vassal, répond Guibour, je ferais une « trop grande folie. Je suis seule ici avec un clerc, un en« fant de quinze ans, et les dames dont les maris sont à la « bataille ; personne n'entrera avant le retour de Guillaume, « mon cher époux. »

Ms. 7535, fol. 227.

Ot lou li cuens, à terre s'est clineis,
De pitié plore li marchis au Cort neis,
L'eve li cort fil à fil sor lou neis.
Dit à Guibour, quant il fu relevés :
« Je sui Guillaumes, jà mar en doterés. »

Guibour persiste à refuser ; elle ne peut reconnaître Guillaume qu'en voyant son visage découvert. On entend un gros de Sarrasins à peu de distance. « Ouvrez, dit Guillaume, si vous « ne voulez me voir pris ou tué par les mécréants. » — « Je « suis sûre maintenant, reprend Guibour, que vous n'êtes pas « Guillaume ; il n'a jamais eu peur des Sarrasins. Les voyez-

« vous, là-bas, emmener des femmes, des enfants, et les « frapper avec fureur ? Si Guillaume était là, il irait les dé- « livrer. » A ces mots, le comte, qui commençait à se découvrir, relace son heaume, reprend son épieu, s'élance du côté des infidèles, et les force de lâcher leur proie. Il revient alors à la porte, et Guibour, l'ayant enfin reconnu, lui fait ouvrir. A peine était-il entré, que les païens dressent leurs tentes dans la campagne et commencent le siége.

Ici devrait s'arrêter la branche de la chanson d'Aleschans. Mais les trouvères l'ont allongée, d'abord avec bonheur, puis avec une extrême maladresse. Nous voyons Guillaume partir pour la cour du roi de France, et confier à Guibour le soin de défendre Orange. Les chevaliers étaient en petit nombre; mais les dames devaient toutes endosser la cuirasse et paraître sur les murailles, pour donner le change aux assiégeants. Guibour avait une autre inquiétude : son époux, après tant de peines et de travaux, reviendra-t-il de France ? ne laissera-t-il pas Orange en proie aux ennemis de Dieu ? Pour la rassurer, Guillaume fait vœu de ne pas changer de chemise, de braies ni de chausses, de ne pas se raser la barbe, de ne pas se laver la tête, de ne pas manger de pain de farine ni d'aucune viande, de ne boire que de l'eau claire, de ne pas coucher en lit, enfin de n'embrasser personne sur la bouche, avant de l'avoir revue. Ce vœu, qu'il accomplit fidèlement, devait être pour lui l'occasion de nouveaux embarras. Parvenu devant Orléans, il passe la Loire en bateau, et lutte contre le châtelain de la ville, inquiet de voir un homme armé de toutes pièces traverser la contrée comme s'il avait guerre à soutenir. Son arrivée à la cour de Louis, à Laon, le mépris avec lequel les Français accueillent celui qui leur avait distribué tant de fois auparavant les riches fourrures et les belles armes, ses discours au roi, sa querelle avec sa sœur, l'impératrice Blanchefleur, tous ces détails étaient au nombre des chants les plus célèbres et les plus fréquemment déclamés. En effet, ils peignent très-bien les mœurs barbares du XIe siècle.

Mais nous ne trouvons plus ensuite qu'une imitation assez servile des grands récits d'assemblées féodales de la geste des Lorrains. La reine Blanchefleur, au lieu d'être l'ancienne fiancée de Garin et la femme de Pepin, est ici la femme de l'empereur Louis et la sœur de Guillaume. Elle est traitée par son frère comme l'autre l'est plus d'une fois par le vieux

Fromont et Bernard de Naisil. Pour le caractère du roi Louis, il semble également modelé sur celui de Pepin. Cependant un touchant épisode donne au récit de la réception de Guillaume quelque avantage sur celui des Lorrains ; nous voulons parler de l'intervention de la jeune Aelis, fille de l'impératrice, qui vient se jeter aux genoux de son oncle pour en obtenir la grâce de sa mère :

Ms. 8202, fol. 53.

C'est Aelis, la cortoise senée,
Une pucele qu'ert plus belle que fée.
La rose samble à main, par la ramée ;
Elle est plus blanche que n'est nois sor gelée ;
Fransois la voent, chascuns l'a saluée,
Por la pucele est la sale aornée.

Elle s'approche de Guillaume au moment où celui-ci, les yeux remplis de rage, l'épée nue au poing, faisait mine de franchir l'espace qui le séparait de l'empereur. Tous les assistants étaient glacés de terreur :

Fol. 55.

Tote la sale fu coïe et serie,
Com s'on éust la messe comancie ;
Atant es vous la pucele enseignie,
Davant lui s'est la belle agenoilie,
Le pié li a et la jambe embracie :
« Merci, biaus oncles, por Deu, le fil Marie,
« Veci mon cors, fai en ta comandie ,
« Se il te plaist la teste aie trenchie,
« Ou li miens cors soit mis à lecherie,
« Ou en chaudiere plaine d'oile boilie ;
« Mais qu'à mon pere soit l'acorde otroïe,
« Et à ma mere, qui est par vous marie ;
« Quant vous desdit, si fist grant desverie,
« Pardonez li, oncles, ceste féie. »
Guillaumes l'ot, li cuers l'en asouplie,
Il s'abaissa, la pucele a drecie,
Sa volenté bonement li otrie.

Après la réconciliation, le roi commande de préparer le festin et la table d'honneur :

Fol. 56 v°.

Li rois a fait sa grant table drecier,
Cele qui est ovrée à echaquier.

De la matière et de la forme de ces tables, devant lesquelles se tenait le roi quand il entendait les causes, semblent venir

les noms d'*échiquier* et de *table de marbre,* donnés longtemps aux cours de justice en France, en Normandie et en Angleterre.

C'est ici que se place le célèbre couplet du dernier défi de Guillaume. Nous en donnerons le texte, établi sur la comparaison des meilleurs manuscrits :

Mss 8202, fol. 57 v° — La Vall., 23, fol. 216. — 7535, fol. 234 v°.

Grans fu la joie en la salle à Loon;
Moult a ès tables oisiaus et venoison;
Qui que menjast la char et le peisson,
Onques Guillaume n'en passa le menton;
Pain noir menja, et but aigue à foison.
Moult s'en merveillent chevalier et baron.
Les napes traient et valet et garcon;
Li quens Guillaumes mist le roi à raison :
« Quar empensés, dist il, fil à baron;
« Secorés moi vers la geste Mahon.
« Jà déust estre li ost à Chaalon. »
Dist Loéis : « Et nos en parleron,
« Et le matin à savoir vous feron
« Ma volonté, se je irai ou non. »
Guillaumes l'ot, si taint come charbon;
De mautalent a froncié le grenon :
« Coment deable! dist il, s'en parleron!
« Est ce la fable dou coc et dou mouton?
« Or voi je bien, tenez moi à bricon. »
Il s'abaisa, si a pris un baston,
Et dist au roi : « Vostre fié vous rendon;
« N'en tendrai mès valissant un boton;
« Ne vostre ami ne serai ne vostre hom,
« Et si vendrois, o vous voilliez o non. »

Var., *del lou et del luiton.* — *du tor et del mouton.*

La coutume du roi n'était pas de résister à ce genre d'éloquence; aussi s'empresse-t-il de promettre tout ce que les terribles enfants d'Aimeri lui demandent, et Guillaume retourne vers Orange à la tête de plus de cent mille guerriers.

Nous avons remarqué dans la branche de la Bataille d'Aleschans quelques curieux détails de langue, de mœurs et de costumes. Ainsi, la surface de la mer est appelée, par suite d'une singulière confusion, « le palagre de mer : »

Ms 7535, fol. 206.

L'enfes regarde el palagre de mer,
Ot la mer bruire, tantir et resoner.

Vivien, blessé, est pansé par un de ses chevaliers qui jadis avait étudié à Salerne :

XIIIe SIÈCLE.

Ibid., fol. 208.

Atant es vous Antone de Valcler,
Uns chevaliers qu'ert de son parentez;
La plaie esgarde qu'il avoit el costé.
Moult longement ot en Salerne estei.
Cil traist l'espée qui li pent el costei,
De son bliaut a son giron copei,
Boute en la plaie, s'a le trou estopei,
Après li a estroitement bandei.

Quand Girart de Comarchis arrive dans Orange pour demander secours à Guillaume, l'état de la ville est ainsi décrit :

Ibid., fol. 210.

Entre en la ville qui est et grans et belle,
Trovent ces dames seant à ces fenestres,
Et en la place querolent ces puceles.
Mil en i trove qui font dorées selles,
Et mil qui font ces haubers et ces helmes,
Et mil qui portent ces espreviers à perche,
Et mil i joent as eschés et as tables,
Et mil y joent as pelotes inelles.

Nous n'avons point rencontré ailleurs la mention de ce dernier jeu des pelotes rapides, peut-être assez analogue à celui de la paume.

Le trouvère, ou peut-être seulement le jongleur, se plaît à rappeler en plusieurs endroits que Guillaume s'entendait aussi bien à faire retraite qu'à profiter de ses victoires :

Mss. 6985, fol. 192. — 8202, fol. [illegible]

Li quens Guillaumes fu moult de grand air,
Moult par fu sages, et moult savoit foïr
Et au besoing trestorner et guenchir.
Mauvès torner fet maint home morir;
Puis que il voit que ne peut efforcir,
Se plus demeure, por fol se peut tenir;
C'est grant proesce, ce dit, de bien foïr.

Comme Guillaume revenait à Orange, couvert des armes enlevées au roi Arofle, des Sarrasins le reconnaissent à l'hermine dont un lambeau déchiré ressortait par l'ouverture de ses chausses de fer. Cette circonstance nous indique un précieux détail du costume des chevaliers, que des fourrures plus ou moins précieuses servaient à préserver du contact des armes défensives :

Mss. 7535, fol. [illegible]. — 7535 [illegible], fol. [illegible]

Li Sarrasin sont de pute maniere;
Le bon marchis ont conut par daieres,

Voient l'ermine qui pent sor l'estriviere;
Que de sa chauce iert route la lasniere,
Cele de fer dont la maille ert dobliere,
La chauce rouge qui n'estoit pas entiere
Sor l'esperon est reversée arriere.

Nous voyons aussi que Guillaume, en s'éloignant d'Aleschans, cesse de parler latin pour se servir de la langue grecque. Il est fâcheux que les vers présentent quelque obscurité, et qu'il soit difficile de dire si le poëte a voulu seulement rappeler que Guillaume parlait aussi bien grec et arabe que latin et roman :

Lors s'en tornait, s'est à Deu comandeis;
Sa langue torne, ses latins est mués,
Grizois parole, bien en fu doctrinés,
Sarrasinois resavoit il asseis,
De tos langages iert bien enlatinés.

Mss. 7535, folio 225 v°. — 7535 ³·³, folio 102.

Nous n'en conclurons pas qu'au IXe siècle ou au Xe la langue grecque ait encore été de quelque usage dans le territoire de ces anciennes colonies phocéennes; nous nous contenterons de signaler ces vers, conservés dans toutes les leçons.

XIII. LE MONIAGE GUILLAUME.

La plupart des manuscrits placent le grand épisode de Rainouart au tinel à la fin de la bataille d'Aleschans, et en font ensuite le sujet de trois autres branches, la prise de Porpaillart, le combat contre Loquifer, et le moniage de Rainouart; mais ces récits, ajoutés plus tard à la légende des enfants d'Aimeri de Narbonne, détournent l'attention et la fatiguent: avant d'en parler, nous achèverons la notice des chansons réellement consacrées à la gloire de Guillaume au Court nez.

Le héros est devenu vieux; il a vu mourir son père et la sage Guibour, sa femme; comme Garin le Loherain, il a fait un retour sur lui-même, et sa conscience lui a reproché la mort de tous les chrétiens qui l'avaient suivi dans ses longues guerres contre les Sarrasins d'Espagne. Il songe donc à faire une fin pieuse, et à racheter à force de pénitence tous les désordres de sa vie mondaine.

La Mort de Garin le Loherain, publ. par M. Éd. du Méril; Paris, 1846, p. 213.

Nous avons un témoin authentique de cette retraite de Guillaume d'Orange; c'est Ardon, moine de Saint-Benoît d'Aniane, auteur d'une précieuse Vie de saint Benoît, son maître, qu'il écrivit en 822. Il y raconte comment le comte Guil-

Hist. litt. de la Fr., t. V, p. 33. Bolland., Acta SS., ad 12 febr.

laume, après avoir obtenu les plus grands honneurs à la cour de l'empereur, prit la résolution d'abandonner ses comtés et ses richesses pour suivre saint Benoît; comment il montra le plus vif empressement à recevoir la tonsure, et à changer ses vêtements d'or et de soie contre le froc des moines; comment, ayant déjà longtemps auparavant fait construire une retraite dans un lieu nommé Gellone, à quatre milles de l'abbaye d'Aniane, il se réunit aux moines que saint Benoît y avait naguère établis. Alors, avec les secours que lui accordèrent les comtes ses propres enfants, et les autres barons du pays, il acheva la construction des bâtiments de Gellone. « C'est, dit Ardon, un lieu solitaire, enfermé entre des mon« tagnes chargées de nuages, où l'on ne peut songer à vivre « dans une autre intention que celle de prier Dieu. Et cepen« dant, pour ceux qui recherchent la vie contemplative, il « n'est pas de solitude plus agréable. Guillaume y a fait plan« ter des vignes et des jardins abondants en arbres de diffé« rentes espèces. Il a obtenu du roi Louis la permission d'ac« quérir de nouveaux terrains favorables à l'agriculture; il « a donné des vêtements et des calices d'or et d'argent; il a « porté là des livres nombreux, et il a couvert les autels de « riches offrandes. Mais surtout il s'y est fait remarquer par « sa profonde humilité. Nous l'avons vu plus d'une fois « conduisant à nos frères, les moissonneurs de l'abbaye, l'âne « chargé du vin qui devait les rafraîchir. Il faisait à son « tour, comme chacun de nous, le pain et la cuisine; et c'est « au milieu de toutes les œuvres de la charité la plus parfaite « qu'il a passé dans une vie meilleure. »

Ce témoignage, apparemment le plus ancien de tous ceux qui se rapportent à Guillaume, nous prouve que le fondateur de Gellone, s'il n'était pas comte d'Aquitaine ou marquis d'Orange, avait du moins tenu le rang le plus élevé parmi les guerriers des dernières années du VIIIe siècle. Sans doute la bonne renommée de sa fin monastique aura donné plus de relief au souvenir de ses précédents exploits militaires, et tous, gens du siècle et gens d'Église, auront voulu concourir à la gloire de son nom. Les jongleurs s'emparèrent de sa vie mondaine, et, après les clercs, de sa vie religieuse; et c'est ainsi que l'on chanta non-seulement le charroi de Nîmes et la prise d'Orange, mais encore le Moniage ou la vie claustrale de Guillaume au Court nez.

Nous en avons remarqué trois rédactions distinctes. La

première, celle qui paraît la plus ancienne, et qui certainement est la mieux suivie et la plus vraisemblable, se trouve dans la bibliothèque de l'Arsenal, à la suite d'une leçon particulière de la Bataille d'Aleschans. Les couplets, écrits avec un soin particulier, y sont terminés par un vers tronqué. Malheureusement le volume nous est parvenu dans un état déplorable, et ne conserve aujourd'hui que la première partie du Moniage. Nous le suivrons de préférence aux autres dans la courte analyse que nous allons faire de cette dernière branche.

Bibl. de l'Arsenal, Belles-Lettres, n. 185.

Guillaume, averti par un ange, abandonne ses enfants et le palais d'Orange pour se diriger vers Gênes, ou plutôt, comme le portent d'autres textes, vers Aniane. Il s'arrête d'abord à Brite, ou Brioude, et dépose ses armes sur l'autel de saint Julien :

« Saint Julien, je vous comant ma targe.
« Par cel convent le met en vostre garde,
« S'en a mestier Loeys li fil Charle,
« Reprendrai jou, si vous rendrai treuage,
« III bezans d'or au Noel et à Pasques. »
Li quens l'a prise par la guige de paile,
Portée l'a de sour l'autel de marbre.
Encor la voient et li fol et li sage,
Tout cil qui vont à Saint Gile en voiage.

On retrouve la mention de la même offrande dans la Vie latine de saint Guillaume, moine de Gellone, que Mabillon faisait remonter à une date si ancienne : *Offert ante martyris S. Juliani tumulum galeam decentissimam et spectabilem clypeum... Foris vero extra templum præsentarat ad ostium pharetram et arcum, ingens telum, versatilem gladium ; ex quibus clypeus in templo hodieque conservatur.*

Bolland., Acta SS. mai, 28, p. 816.

Guillaume se présente ensuite à la porte de l'abbaye d'Aniane. Il y est bien reçu des moines et de l'abbé, qui pourtant, avant de l'admettre parmi ses moines, juge à propos de lui demander s'il a jamais étudié :

« Mais or me dites, savez chanter ne lire?
« — Oïl, sire abes, sans regarder en livre.
« Vos estes maistres, vos savés bien escrire
« En parchemin et en tables de chire. »

Biblioth. de l'Arsenal, B.-L. n. 185

Nous devons conclure de cette réponse ambiguë que Guil-

laume s'en remettait aux anciens moines du soin de lire et d'écrire en livres et sur tablettes, car le trouvère ajoute aussitôt :

L'abes l'entent, si comencha à rire,
Et tout li moine qui erent en capitle :
« Sire Guillaumes, preudons estes et sire ;
« Si m'aïst Diex, nous t'aprenrons à lire
« Nostre sautier, et à chanter matines,
« Et tierce, et none, et vespres, et complies.
« Quant serés prestres, si lirés l'evangile,
« Et si chanterés messe. »

Mais la bonne intelligence n'est point de longue durée entre Guillaume et les moines. Le guerrier mangeait comme six, et, pour le vêtir, il fallait employer autant de drap que pour trois autres frères; enfin, il aimait à boire, et quand il avait un peu trop dîné, ce qui lui arrivait souvent, sa parole devenait rude et ses gestes redoutables. Malheur à qui lui parlait alors d'office ou de prières! A ces détails, on voit que le poëte ne s'adresse plus aux gens d'Église, qui fêtaient la Saint-Guillaume, mais aux hommes du monde, assez flattés de retrouver dans l'histoire d'un ancien héros l'exemple de leurs propres habitudes. L'abbé ne s'accommode pas mieux que ses moines de la présence de Guillaume :

« Parlés vous or de Guillaume au Cort nés ?
« Quant nous parlons, il ne li vient en gré ;
« Ains nos veut tous et ferir et bouter.
« Les poins a gros, si nos en puet tuer ;
« Ses cols qu'il donne font mout à redouter,
« Quant est irés, si nos fait tous tranbler.....

« Et quant il a un petis jéuné,
« A celier vient, si l'a tost defremé,
« Del pié le fiert, si l'a tost enversé,
« Vin va querant, tant qu'il en a trouvé ;
« De la vitaille, tant qu'il en a assés.
« S'on li deffent, mout tost l'aura frappé,
« Ou par le pié à le paroi jeté. »

Les pauvres religieux, ainsi voués à des terreurs continuelles, prennent enfin la résolution de se débarrasser à tout prix de leur compagnon. Pour aller du couvent à la mer, c'est-à-dire à la rivière d'Hérault, assez voisine d'Aniane, il fallait traverser une forêt, repaire habituel d'une bande de voleurs.

L'abbé charge Guillaume d'aller acheter du poisson ; il le prévient que sans doute, en allant ou revenant, il rencontrera de mauvais garçons, qui chercheront à lui enlever l'argent ou les denrées du couvent. « C'est fort bien, dit Guil« laume, je saurai me défendre. Je vais prendre mes armes. » — « Non pas, dit l'abbé, la règle de saint Benoît nous in« terdit expressément l'usage du glaive. » — « Mais s'ils m'at« taquent ? » — « Vous les prierez, au nom de Dieu, de vous « épargner. » — « S'ils demandent ma longue gonne, ma pe« lisse, ma chemise, mes bottes, mes chaussons, mes bas ? » — « Il faut tout leur donner, mon fils, » reprend l'abbé. — « Maudite soit votre règle ! s'écrie Guillaume ; j'aime mieux « celle des chevaliers : »

Assés valt miex l'ordre des chevaliers ;
« Il se combatent as Turs moult volentiers, — Ms. 7186 3, fol. 187.
« Et sovent sont en lor sanc baptisié ;
« Mais ne volés fors que boivre et mangier,
« Lire et dormir, et chanter et fronchier. »

Cependant il se résigne. Puisqu'on le veut, il donnera tous ses vêtements de moine ; mais seulement il se fait faire un brayer ou ceinturon de la plus grande richesse, qu'il attache contre sa chair nue. L'abbé, qui n'a rien prévu de tel, n'a pu lui recommander de livrer cette nouvelle partie de son costume, et lui de son côté, pour ne pas désobéir à l'abbé, attendra que les voleurs la lui demandent.

Pendant la route, Guillaume invite son valet à chanter ; et celui-ci, peureux comme tous les valets de théâtre, s'en défend d'abord en manifestant une frayeur assez comique. Enfin il cède aux instances de son maître :

Li valés lors prist soi à escrier,
Bien gentement comencha à chanter : — Biblioth. de l'Arsen., n. 185.
« Volés oïr de dant Thibaut l'Escler,
« Et de Guillaume, le marquis au Cort nés,
« Si com il prist Orenge la cité,
« Et prist Guiborc à moillier et à per,
« Et Gloriete, le palais principés ?... »

Les voleurs entendent le chant et tiennent conseil. Iront-ils attaquer ces voyageurs ? Un d'entre eux fait observer que c'est probablement un jongleur qui passe, et qui n'est pas mieux garni de deniers que la plupart des gens de sa profession :

Ms. 7186³, fol. 191 v°.

« Por Deu, lessiez ester :
« Mien escient que ce est un jugler
Qui vient de vile, de borc ou de cité,
« Là où il a en la place chanté.
« A jougleor povés pou conquester,
« De lor usaige certes sai je assés.
« Quant a III sous, IV, ou V, asamblés,
« En la taverne les va toz aloer,
« Si en fait feste tant com puent durer.
« Et quant il a le bon vin savoré,
« Quant voit li ostes qu'il a tot aloé,
« Frere, fet il, querés aillors hostel,
« Que marchéant doivent ci hosteler;
« Donez moi gage de ce que vous devez.
« Et cil li lesse sa chausse ou son soler,
« Ou il li offre sa foi à afier,
« Qu'il revenra, s'il le veult respiter.
« Tosdiz fait tant que l'en l'en lesse aler,
« Et si vet querre où se puist recovrer
« A chevalier, à prestre ou à abé.
« Bone costume ont certes li jugler :
« Ausi bien chante quant il n'a que digner
« Com s'il éust XL mars trovez.
« Por amor Deu, lessiez l'outre passer. »

Mais le chef de la troupe ne se rend pas à ces raisons, car les jongleurs ne sont pas toujours aussi dépourvus :

« Il ont sovent de bons deniers assez,
« Les bones robes, les roncins enselez,
« Que li franc home lor donent pour chanter. »

Il va sans dire que Guillaume, tout désarmé qu'il était, vient à bout de quinze brigands; un tel exploit était pour lui peu de chose. Il revient à l'abbaye. Les moines, épouvantés, veulent lui en fermer l'entrée; il brise les portes, leur adresse les reproches que mérite leur trahison, et cède à la voix d'un ange, qui lui dit de chercher ailleurs un asile moins troublé par les mauvaises passions humaines.

C'est ici que s'arrête la partie conservée du précieux manuscrit de l'Arsenal. Il faut, pour suivre la légende du Moniage Guillaume, recourir maintenant aux manuscrits de la Bibliothèque nationale, qui, moins rapprochés de la tradition ancienne, l'ont trop souvent étouffée sous le poids de leurs prétendus ornements.

Après avoir exterminé deux nouvelles bandes de voleurs, Guillaume passe la Dordogne, va faire ses dévotions à Ro-

quemadour, continue son chemin vers Rodez, et s'arrête enfin dans une forêt voisine de Montpellier. C'est là qu'il construit, non pas un monastère, mais la cellule devenue plus tard si fameuse sous le nom de Saint-Guilhelm du désert.

Le pays était alors désolé par un géant de la nature des ogres de nos contes de fées. Il avait quatorze pieds de haut; il se nourrissait de la chair de victimes humaines. Il arrive sur Guillaume armé d'une énorme masse; Guillaume, pour le recevoir, arrache un pieu de la cellule qu'il était en train de construire. Leur combat dure longtemps sans trop de désavantage pour l'un ni pour l'autre; ils reculent, ils avancent tour à tour; ils ont brisé leurs massues, ils n'ont plus à lutter que de force corporelle; enfin ils se poussent du côté d'une roche élevée sur un profond abîme. Guillaume monte le premier, suivi par le géant. Il s'agit d'éviter l'abîme et d'y précipiter l'adversaire. Guillaume, aidé de la protection divine, reste maître du champ de bataille :

Et Dex i fist miracle si très grant, — Ms. 7186 ³. fol. 201 v°.
Que tot envers fait voler le jaiant,
Tot contreval le grant rocher pendant.
Desi en l'eve va li gloz reoulant;
Au chaoir ens fait un flat si très grant
Qu'uns grans chasteaus n'en féist mie tant.

C'est là le grand combat avec le diable dont il est plusieurs fois parlé par les trouvères, et dont la preuve vivante se reconnaissait dans la turbulence des flots au milieu desquels le géant avait été précipité; ou plutôt ce n'est que la contrefaçon de la dernière lutte de saint Guillaume avec le diable, qui figure dans la légende latine, et qui termine la geste française, comme nous le verrons tout à l'heure.

Guillaume n'échappe à ce danger que pour tomber dans un autre non moins extraordinaire. Sinagos, amirant de Palerne ou Palerme, apprend par nécromancie le secret de la retraite du fils d'Aimeri dans le désert de Gellone, et, comme il ne peut songer à conquérir douce France tant que le héros pourra combattre, il juge prudent de faire partir pour l'Aquitaine une flotte qui débarquera près de Montpellier, et ramènera Guillaume chargé de fers dans les prisons de Palerme. Cela se fait beaucoup moins rapidement que nous ne l'écrivons ici. Guillaume reste sept années enfermé chez les Sarrasins, et les circonstances repoussantes de sa captivité sont les

mêmes que dans la chanson d'Ogier le Danois, évidemment plus ancienne. Enfin, un guerrier de la geste, nommé Landri, à son retour de la terre sainte, est jeté par les vents sur le rivage de Palerme ; et l'amirant, cédant alors à un accès de générosité dont il aura lieu de se repentir, lui offre la liberté à la condition qu'il ramènera une armée de cent mille Français qui lui disputeront la possession de Guillaume d'Orange. Landri part et revient avec l'armée : l'amirant Sinagos est vaincu, mis à mort, et Guillaume, rendu à la liberté, n'en profite que pour rentrer dans sa cellule de Gellone.

Landri le timonier, tour à tour insipide et burlesque héros de cet épisode, porte le nom de ce personnage sans doute plus ancien dont les jongleurs du XIIIe siècle se défendaient de rappeler les aventures trop souvent chantées ; comme au début de la chanson d'Alexandre :

Je ne vous dirai mie de Landri ne d'Auchier

Une autre addition au Moniage Guillaume est sa deuxième sortie de Gellone, quand le géant Isoré, roi de Coïmbre, vient assiéger Paris pour venger la mort de Sinagos. Cet épisode semble n'être qu'une copie du combat de Bégon de Belin contre Isoré le Gris, comte de Boulogne, si bien raconté dans la seconde partie de la chanson des Loherains. Louis, ne sachant comment résister aux Sarrasins, envoie de tous côtés chercher Guillaume. On le trouve enfin ; mais avant de consentir à délivrer la France, il veut donner une leçon de politique au roi, qui a toujours le tort de décourager les bons par les faveurs dont il comble les méchants :

Mss. 7186³, fol. 217. — La Vall., 23, fol. 183 v°.

Oez del conte come il a esploitié,
En sa main tint un grant pel aguisié,
Vient à ses herbes, qu'il ot edefie,
Ains n'i remest ne rose ne rosier,
Ne flor de lis ne cele d'eglantier,
Ne violete, tant sache bien flairier ;
Ains n'i remest peresil ne peschier,
Sauge ne rue, ne pommier ne poirier ;
Tot a li quens à son pel defroissié.

Ce passage nous donne le nom de plusieurs plantes ou arbres, dont par conséquent on ne peut contester la culture en France dès le XIIe siècle. Nous y retrouvons aussi une action analogue à celle que les historiens latins ont attribuée à Tarquin :

Et quant Guillaumes ot tout ce esracié,
Et son courtil si mal apareillé,
Planté i a ronces et boutoniers,
Et kanesson qui put come femier,
Et grans orties poignans por vessier,
Mouron et dogues ce qu'il en pot trouver,
Laitueroles qui font à esracier,
Les pires herbes que il pot pourchacier.

Pendant que Louis reconnaît le sens de l'action de Guillaume, celui-ci part de son désert, va reprendre ses armes dans le couvent d'Aniane, et arrive sous les murs de Paris. Le jour tombait; la gaite ou sentinelle refuse de lui ouvrir les portes, en lui indiquant pour retraite une cabane construite sur le bord des fossés, et habitée par un pauvre homme nommé Bernart, que la guerre avait ruiné. Guillaume va frapper à cette porte, on lui ouvre; elle était trop basse pour lui; Dieu fait alors un miracle, la voûte s'élève, le sol s'abaisse, et la chaumière est tout à coup transformée en grange spacieuse. Le guerrier avait grand faim : il confie cent sous d'argent à Bernart, et l'envoie à la provision; Bernart, en glissant dix sous dans la main de la gaite, obtient l'entrée que l'on venait de refuser à Guillaume :

Bernars s'en vet là dedens en la cit, Ms. 7186, fol. 2[illegible]
Vers Petit Pont atorne son chemin,
Chapons achate et ploviers et perdris,
Pain buleté, del poivre, del comin;
De la chandoile ne mist pas en obli,
Clox de girofle et pomes de jardin,
Fain et avaine au bon destrier de pris;
Un sac achate où la viande a mis,
Une grant buire por aporter son vin,
Et un hanap acheta il ausi.
Des escueles iert povrement garni,
Il n'en avoit que une en son porpris;
Une paiele achata, ce m'est vis.

Les deux seuls manuscrits qui nous aient conservé ces derniers fragments du Moniage Guillaume sont mutilés, à partir du repas que font ensemble Guillaume et Bernart du Fossé. La place de cette maison où le vainqueur d'Isoré fut accueilli par Bernart était encore indiquée au commencement du XVe siècle; témoin ce passage du commentaire de Raoul de Presles sur la Cité de Dieu : « Depuis fut habitée et

N° 7186³, fol. 22[illegible] v°. — La Vall. 23, fin.

Biblioth. nat. ms. 6712, fol. 313 v°.

« fermée Paris, jusques au lieu que l'on dit à l'arche Saint- « Merry, où il appert encore le costé d'une porte. Et là fut la « maison Bernart des Fossés, où Guillaume d'Orenge se logea, « quand il desconfit Isoré qui faisoit siege devant Paris. Cette « porte alloit tout droit sans tourner à la riviere, que on dit « les Planches de Mybray. » Mais Guillaume d'Orange, arrivant d'Orléans, dut naturellement se présenter à une porte de la rive gauche de la Seine; et le trouvère ne laisse aucun doute sur ce point, en faisant d'abord traverser le Petit-Pont à Bernart, quand il va chercher des provisions.

Enfin, un dernier feuillet, qui nous a conservé les dernières circonstances du combat de Guillaume avec Isoré, nous montre le vainqueur empressé de regagner son ermitage avant même d'avoir vu le roi Louis. Pour trouver la suite et la fin de l'histoire de Guillaume, il faut, à défaut des

Bibliothèque nat., ms. [illegible], fol. [illegible]

anciens poëmes, recourir à la traduction en prose qui en fut faite au XVᵉ siècle, et dont la Bibliothèque nationale possède un exemplaire. On y voit que le geant se tenait « en un lieu « qu'on dit Nostre Dame des Champs. » Quand les assiégés, revenus de leur terreur, sortirent de la ville et reconnurent

Ibid., fol. 547.

son cadavre, ils le mesurèrent, « et trouvèrent que, sans la « teste, povoit bien avoir xv piés de longueur. Si puelt l'en « encore veoir le lieu où Guillaume le lessa mort; car ou pro- « pre lieu y ordonna le roy et fist faire une tombe ou une en- « seigne, par quoy on l'a tousjours sceu depuis et congneu, « scet l'en et congnoist l'en encore, et en sera perpetue me- « moire. »

Le nom de *Tombe Isoire*, *Isore*, ou mieux *Isoré*, est encore aujourd'hui conservé; et sur cet emplacement, au delà de la barrière d'Arcueil, on a construit la porte principale des catacombes.

Le dernier exploit de Guillaume a pour objet un véritable démon, résolu à ne pas lui laisser construire de pont sur le ruisseau qui enfermait son ermitage. Plusieurs fois il est obligé de le recommencer; mais une nuit le saint, incapable de terreur, se cache sous une roche voisine, et de là voit bientôt approcher le grand ennemi, qui déplace l'une après l'autre toutes les pierres maçonnées pendant le jour. Guillaume se glisse derrière lui, et, le saisissant par les épaules, le précipite dans les flots, en demandant à Dieu la grâce de

Ibid., fol. 549.

ne l'en pas tirer avant la consommation des siècles. « Et dist « l'histoire que sa priere fut exaulcée, car en celle eau n'a

« fons ne rive, ains est un droit abisme, et lieu si parfont et « si hideus que merveilles, et y tourne et bouillonne l'eau « sans cesser, comme chascun qui par là passe en allant à « Saint-Gille peult veoir. » Guillaume, ajoute-t-on, mourut comme un saint, peu de temps après avoir achevé de construire ce pont.

XIV. RAINOUART.

Nous avons exposé les commencements et les progrès de la légende de Guillaume au Court nez. Nous avons vu comment ce guerrier, fondateur d'une abbaye, dans laquelle il était mort au commencement du IXe siècle, avait d'abord été célébré comme le plus rude adversaire des Sarrasins d'Espagne, le conquérant de Nîmes et d'Orange; comment la tradition de ses exploits dans le midi de la France s'était ensuite confondue avec l'histoire réelle de l'établissement des Normands dans le royaume de Sicile, sous la conduite de Guillaume Fierebrace ou Bras-de-Fer, fils de Tancrède de Hauteville; comment il passa enfin pour le défenseur des descendants de Charlemagne. Peu à peu les récits dont il était le héros se complétèrent par d'autres chansons sur son père Aimeri de Narbonne, sur son aïeul Ernaut de Beaulande, sur ses oncles Girart de Vienne et Garin de Montglane, sur son frère Beuve de Comarchis. Nous avons donné la notice de toutes ces branches; il nous reste à parler du grand épisode de Rainouart au tinel, qui ne se rattache plus sérieusement au cycle de Guillaume au Court nez, mais semble le résultat d'une fantaisie ou burlesque ou banale, ce qui pourtant ne l'a pas empêché d'être bien accueilli par le public auquel on l'avait destiné.

Ms. 6985, fol. 201 v°.

Quand Guillaume, après la bataille d'Aleschans, vint en France demander secours au roi contre les Sarrasins, il avait remarqué dans les cuisines royales un marmiton de grande beauté, de taille gigantesque et de force miraculeuse. On l'avait acheté en Sicile, sous le nom de Rainouart. On sut ensuite qu'il était fils de Desramé, émir de Cordoue, et par conséquent frère de la belle Orable, mariée, sous le nom de Guibour, à Guillaume au Court nez. Renoart, Renouart ou Rainouart était doué d'un assez bon naturel. Les fées avaient à sa naissance décidé qu'il serait grand et beau, invincible à la guerre, mais simple d'esprit, ivrogne et glouton d'habitude. Il suffisait d'un repas pour lui faire oublier ses promesses, ses affections, ses haines et ses co-

lères. Il souffrait assez bien les injures et les railleries; mais parfois le lion, en se réveillant, assommait et broyait les insolents et les railleurs. Ce personnage, mélange d'héroïsme et de brutalité grotesque, inspire la surprise, l'épouvante et le dégoût. Auprès de lui, Guillaume Fierebrace ne semble plus qu'un guerrier ordinaire. Rainouart, seul pour ainsi dire, va maintenant venger la mort de Vivien et la déroute d'Aleschans : on le verra frapper une multitude d'amis, de parents et de frères, sa sœur elle-même, la géante Flaiot, avec la même indifférence qu'il les eût défendus si Guillaume le lui avait recommandé.

Pour toute arme, n'étant encore ni adoubé chevalier, ni même baptisé, il a choisi une énorme massue qu'il appelle « tinel. » Ce tinel joue dans la geste un très-grand rôle, et il est à propos d'en citer la description :

Mss. 8202, fol. 63 v°. — 6985, fol. 263

En un jardin vait un sapin coper...
Mout par est gros, n'ot en France son per.
A son coutel le fist moult bien doler,
Deus moult grans toises i puet en mesurer;
Ne le poïssent dui vilain remuer.
Vint à un fevre, s'el fist devant ferrer,
Et à grans bandes tot entour viroler.
Et au tenant le fist bien reonder;
Por le glacier le fet un tor chaver,
Que ne li puist fors des mains eschaper.

Toutes les fois que Rainouart n'assomme pas et qu'il ne dort ni ne mange, il joue avec son tinel, le lance en l'air, le rattrape et le balance de mille façons; si bien qu'à sa taille et à ses évolutions on reconnaîtrait volontiers en lui le modèle des tambours-majors de nos régiments. Des vers tels que les suivants reviennent plus d'une fois :

Es Rainoart à son tinel corant...
Qui lor véist le tinel sus haucier,
Entor sa teste giter et tornoier,
De l'une main en l'autre paumoier,
Et contre mont lever et rebessier,
Ne li pesoit le rain d'un olivier.

Quand il a mis à mort les géants Borel, Agrapart, Ausebier, Crucados, Malegrape et Baldus; quand les Sarrasins sont exterminés, Guillaume ramène les vainqueurs dans Orange, et là, commande un grand festin. Mais, au moment de laver,

il ne réserve pas la place de Rainouart, et l'on se met à table sans lui. Le géant arrive et s'aperçoit de l'oubli de Guillaume. Il pleure, s'arrache les cheveux, maudit les chrétiens, et ne s'adoucit que grâce aux prières et aux excuses de Guibour, qu'il n'a pourtant pas encore reconnue pour sa sœur. On le baptise, on l'arme chevalier, on lui fait épouser cette jeune et belle Aelis qui avait auparavant su réconcilier le roi Louis, son père, et le comte Guillaume, son oncle. Pour prix de ses services, Rainouart reçoit en dot les villes de Tortelouse et de Porpaillart sur la mer, dont nous n'avons pas reconnu sûrement la position.

Aelis aurait dû craindre d'épouser un pareil homme; elle mourut en mettant au monde un autre géant nommé Maillefer, dont les jongleurs s'empareront pour prolonger la chanson du père. Voici comment se termine la première partie de la branche de Rainouart :

Cele nuit fu Maillefers engendrez, Ms. 8202, fol. 165.
Li plus fors ome qui de mere fu nés.
Mais à sa mere en fu li cuers crevez,
Trais fu del cors par endeus les costés.
Por ce qu'à fer fu de mere getez,
Fu en baptesme Maillefer apellés.
Et Rainoars en fu si adolez
Ne vesqui mie après cet an passé;
Li plusor dient qu'il en fu asotés.

Cette première branche comprend un peu plus de six mille vers. Au milieu du récit il y a, pour le jongleur, une tirade qui l'encourageait à faire sa collecte :

Mais Rainoars fist le champ afuier, Ibid., fol. 82. — 7535, fol. 244.
Com vos porés oïr et escouter
Se en la plase vos plaist à demorer,
Et je en aie desserte dou chanter.
Bien vos puis dire et por voir afermer,
Prodon ne doit jugleor acoster
S'il ne li veult por Deu dou suen doner;
Car il ne sait autrement laborer,
Nenil ne sait de son mestier clamer.
Au vou de Leque le poez esprover,
Qui à monstrer li dona son soler,
Puis le covint chierement acheter.
Les jogleors devroit l'on moult amer :
Joe demaignent, si aiment le conter;
On les soloit jadis moult honerer.

Mais li achars, li mauvès, li aver,
Cil qui n'ont cure fors d'avoir amaser,
De gages prenre et de deniers prester,
C'est lor desduit, n'ont soing d'autre chanter.
Je ne lairai por aus mon violer,
As bons me trais, les mauvès lais aler.

Ce passage est rendu obscur par l'omission présumée d'un vers après le dixième; mais il fait entendre qu'il y avait à Lucques, dans la chapelle du Saint-Voult, quelque représentation de la punition d'une injure faite aux jongleurs.

Nous avons aussi remarqué, dans une oraison que fait Guillaume au Court nez, la légende de la matrone qui avait assisté la sainte Vierge dans ses couches :

Mss. 7535, fol. 355 v°. — 8202, fol. 119 v°.

« Vierge iert devant, Vierge sera tos dis,
« Et sans travail, Sire, de li nasquis.
« Ne en fu maistres, fors Josep ses maris,
« Et une dame qui avoit cler lou vis,
« Sainte Honestase ot non, ce m'est avis.
« N'ot mie mains, les bras avoit honis,
« A ses moignons, fustes, Dex, recoillis.
« Si tost com ele t'ot entre ses bras mis,
« Ot beles mains et dois lons et traitis.
« Si com c'est voirs et jel croi et devis,
« De Rainoart soies garde et saisis ! »

XV. BATAILLE DE LOQUIFER.

Des géants sarrasins que nous avons vus manœuvrer dans la première branche du Rainouart, nous passons dans celle-ci aux monstres sortis de l'enfer ou nés dans le royaume de féerie. Les fées jouent rarement un rôle dans les chansons de geste ; leurs véritables domaines sont les romans dits de la Table ronde, et quand elles apparaissent dans les poëmes carlovingiens, c'est en nous offrant encore la preuve de leur origine bretonne.

Rainouart, toujours facile à tromper, s'était un jour laissé conduire dans une barque arrêtée devant les murs de Porpaillart. Parmi les étrangers qui l'avaient attiré, se trouvait un démon, longtemps monstre marin, et revenu depuis un an parmi les hommes, d'après la décision des fées. Isembart avait le nez placé derrière la tête, un œil au milieu du front, l'autre au-dessus du nez ; enfin, des oreilles sous lesquelles il pouvait se couvrir tout le corps. Malgré tant d'avantages, il se voit obligé de rentrer en enfer, grâce au tinel de Rainouart.

Une nouvelle invasion de Sarrasins vient fondre sur la France. Elle a pour principaux chefs Desramé de Cordoue et Thibaut d'Arabe, le premier époux de dame Guibour. La force la plus redoutable, ou plutôt l'unique, de cette multitude barbare, est le terrible Loquifer, géant sicilien, plus grand, plus vigoureux que Rainouart. Au lieu d'un tinel, Loquifer a pour arme principale une espèce de levier qu'il appelle « loque, » du nom d'un baume souverain qui semble en découler naturellement, et qui guérit sur-le-champ toutes les blessures. Après quelques combats sans importance, les deux armées veulent bien s'en rapporter aux chances d'un duel entre Rainouart et Loquifer, et c'est un messager nommé Picolet qui se rend l'intermédiaire des deux champions. Picolet n'est pas lui-même un personnage ordinaire; c'est le frère d'Auberon et le souverain de Monnuble :

Tos est velus et noirs com aversier, Ms. 7535, fol. 277 v°.
Le poil ot lonc, bien le puet l'en trecier,
Li vens li fet onder et baloier.
Plus tost coroit montaignes et rochier,
Qu'à plaine terre ne brachet ne levrier.
S'il ert levés lo mains à l'esclairier,
Quatrevins lieues coroit ains l'anuitier.

Maintenant changez les noms, et vous reconnaîtrez dans le combat de Loquifer contre Rainouart celui de Ferabras contre Olivier, et celui que raconte le faux Turpin de Roland contre Ferragus; mais nous n'oserions décider lequel des trois récits a servi de modèle aux deux autres. Comme Ferabras, Loquifer a trois épées d'une trempe excellente; il possède un baume souverain, et le met généreusement à la disposition de son adversaire. Cependant Loquifer vaincu se laisse tuer, au lieu de racheter sa vie, comme Ferabras, en se faisant chrétien.

Une fois le géant mort, les Sarrasins n'ont rien de mieux à faire que de prendre la fuite. Ils avaient bien quelques motifs de consolation : d'un côté, le messager Picolet avait surpris dans son berceau le jeune enfant Maillefer, fils de Rainouart, et l'avait conduit au camp des païens; de l'autre, Guibour, cette Hélène des chansons de geste, était retombée au pouvoir de son premier époux, Thibaut d'Arabe. Thibaut voulait d'abord la faire mourir dans les plus humiliants

supplices; mais il se décide à la proposer comme prix d'un dernier combat entre Guillaume d'Orange et Desramé de Cordoue. Le duel commence, et Guibour, placée entre les intérêts de son second mari et ceux de son père, fait des vœux ardents pour Guillaume au Court nez. Elle va même plus loin : au milieu du combat, voyant que son mari commençait à perdre l'avantage, elle court à son père, et lui décharge sur la tête un violent coup de bâton. Cette intervention n'est pas inutile : Desramé, en maudissant sa fille, voit la victoire lui échapper. Se tournant alors vers son fils Rainouart, témoin impassible du combat, il le prie d'inviter Guillaume à lui conserver la vie. « Père, répond Rainouart, je ne « me joindrai pas contre vous à Guillaume; ne demandez « rien de plus. Je ne vous frapperai pas, car je suis votre « fils; mais je suis le frère de Guibour et le serviteur de « Jésus-Christ : je ne dois donc rien réclamer en votre fa- « veur. Combattez de votre mieux, je ne puis vous donner « que ce conseil. »

Au milieu de cette longue lutte de Guillaume et de Desramé, le trouvère s'interrompt pour faire un récit fabuleux de l'origine de sa chanson de geste. « Les vers, dit-il, en « furent autrefois composés par Jendeus de Brie, qui, après « l'avoir faite, alla la chanter en Sicile, gagna beaucoup « d'argent, et ne voulut l'apprendre à personne. Après sa « mort, le comte Guillaume exigea qu'on la lui remît, et sur- « le-champ la fit écrire sur parchemin. Le fils de Jendeus « en eut un tel dépit qu'il en mourut de chagrin : »

Ms. 7535, fol. 290.

Cette chanson est faite grant piece a;
Jendeus de Brie, qui les vers en trova,
Por la bonté si très bien les garda.
Ains à nul home ne l'aprist n'enseigna.
Mais grant avoir en ot et recovra
Entor Secile, là où il conversa.
Quant il morut, à son fils la laissa.
Li cuens Guillaumes à celui enseigna
Qui la chanson trait à soi et sacha,
Et en un livre la mist et saela.
Quant il lou sot, grand duel en demena,
Ains puis ne fu haitié, si desvia.

Si le huitième vers était un peu moins obscur, on pourrait conclure de ce passage que les chansons de geste étaient souvent, pour les trouvères qui les composaient, une propriété

lucrative, et qu'ils n'en laissaient pas volontiers prendre de copies.

Le combat singulier dure trois jours, et finit par la mort de l'émir de Cordoue. Ni Guibour ni Rainouart ne cachent leur joie de cette catastrophe. Rainouart fait d'abord placer la tête de son père au-dessus de la porte de Porpaillart; mais elle y amenait de si furieux orages, qu'il se voit contraint de la jeter à la mer :

Et Renoars ne se vout oblier, [Ms. 7535, fol. 295.]
Lou chief son pere fist pandre à un piler,
Devant la sale si com on doit entrer.
Pour la puor l'avoit fait embasmer,
Mais tant vos voil et dire et deviser,
Tant com là fu, ne fina de venter,
Ne de plovoir, d'espartir ne tonner;
En mer la fist Rainoars afondrer,
Et li orages laissa le tourmenter.
En cel endroit où il la fist geter,
Là n'ose barque ne galie passer ;
Salt Malatous fist cel leu apeler.
Li vis deables i puisse converser,
Qui maintes neis i fist puis afondrer!

Une fois délivrés des Sarrasins, les Français reviennent chez eux ; mais Rainouart ne peut se consoler de la mort de sa femme et de l'éloignement de son fils Maillefer. Un jour qu'il s'était endormi sur le bord de la mer, voilà que trois fées se présentent devant lui :

Es vos trois fées, blanches com flor de lis, Ibid., fol. 29.. v°.
Venues ierent, volant come perdris.

L'une tient à la main un drap de pourpre, « un porpre entalléis, » duquel sortaient à volonté beaux arbres, prés fleuris et vêtements splendides ; la seconde porte une escarboucle arrondie, « un charboucle voltis, » qui disposait du temps et faisait arriver l'heure et le jour auquel se reportait la pensée ; dans la main de la troisième était un petit bâton contourné, « un bastoncel tortis, »

Qui mielz valoit de la cit de Paris;
Car n'est vitaille ne boivre signoris
Ne soit dedanz lou bastoncel petit.

« Voici, dit une des fées, le fameux guerrier Rainouart; « emportons-le dans Avalon, et faisons-le vivre au milieu de « nos amis, le roi Artus, Yvain de Galles, Gauvain et Roland « de France; ou, s'il le préfère, transportons-le dans la ville « d'Odierne, où l'on retient son fils Maillefer. » — « Je veux « qu'il soit mon ami, » dit la seconde fée, au grand regret des deux autres, qui aspiraient également à la possession de Rainouart. Elles transforment en faucon le tinel du guerrier; le haubert devient un vielleur gascon, qui leur fait une musique délicieuse; le heaume se change en un Breton, qui leur dit sur sa harpe le lai Gorion, ou Gorhon; enfin, de l'épée elles font un messager chargé d'aller avertir le roi Artus de la prochaine arrivée de Rainouart. Quelques instants après, Rainouart aborde en Avalon, et les anciens héros viennent à sa rencontre:

Ibid., fol. 294.

Contre s'en issent à grant procession.
Faés i chantent dolcement à cler ton,
Si dolcement c'onques ne l'oïst on
Ne s'endormist, ou il volsist ou non.

Vient ensuite la description de la ville des enchantements, par laquelle nos anciens poëtes entendaient le monde idéal, les espaces imaginaires, quelque chose enfin comme les Champs-Élysées de l'antiquité. Les pierres de la ville guérissaient de tous les maux du corps, de toutes les douleurs de l'âme; les portes étaient d'ivoire; on n'y employait d'autre bois que l'ébène :

La coverture est à or tresjetée,
Sor un pomel est l'aigle d'or posée,
A son bec tient une piere provée,
Hom s'il l'avoit, n'à soir n'à matinée,
Jà puis ce jour ne li iert riens veée;
Cant qu'il demande li est lors aportée;
Leans converse la gent qui ert faée.

Cette description de l'île d'Avalon se retrouvait dans une branche de la chanson d'Ogier, dont les prosateurs du XVe siècle et les arrangeurs italiens de nos anciennes fantaisies romanesques ont conservé la trace. C'est un écho des traditions de l'antiquité, égaré, pour ainsi dire, au milieu des plus bizarres inventions de notre poésie primitive.

Artus, le roi du pays, fait venir Chapalu pour lutter contre

le nouvel arrivé. Ce monstre est né de l'amour non partagé du luiton (ou lutin) Gringalet pour la fée Brunehold, qu'il avait un jour surprise comme elle se baignait dans la fontaine Orcon. Il vint au monde beau, gracieux, aimable; mais la fée, qui ne pouvait le voir sans rougir de sa naissance, avait décidé qu'il prendrait une forme hideuse jusqu'au moment où il viendrait à sucer quelques gouttes de sang tirées du talon de Rainouart. En attendant cette occasion, Chapalu avait la tête d'un chat, les pieds d'un dragon, le corps d'un cheval et la queue d'un lion.

Obligé de lutter contre Chapalu, Rainouart lui assène d'abord un grand coup de son tinel sur la nuque; mais le tinel rebondit, et le monstre, sans perdre de temps, s'attache aux genoux de son adversaire, et parvient à découvrir le talon qu'il convoitait :

Chapalus l'a si forment agrapé Ibid., fol. 295 — 6985, fol. 231.
Que li rompit la chause et lou solier,
Et del talon a lou cuir reversé.
Li sans en est tout contreval filé.
Cil s'abaissa qui moult l'a desiré;
Si en ait bu et sucié et lapé,
Es vos son cors changié et remué.

Dès ce moment les deux lutteurs deviennent bons amis, et le roi Artus se charge de présenter Rainouart à la compagnie. « Vous voyez ici, lui dit-il, la nation, la gent faée; je « suis Artus, dont on a tant parlé; ce visage coloré est celui « de Roland; voici Gauvain, Yvain son compagnon :

« C'est Perceval qui là est à costé, Ms. 7535, fol. 295 v°.
« Et c'est ma feme desoz ce pin ramé,
« Et cele bele à ce vis coloré,
« Ce est Morgain, qui tant a de beauté. »

Rainouart trouve, en effet, Morgane ou Morgain fort à son goût; et de leurs faciles amours naît bientôt un méchant diable, qui fit beaucoup parler de lui sous le nom de Corbon, et que Renier, petit-fils de Rainouart, fera plus tard mourir, comme on le voit dans la dernière branche de cette geste. Au bout de quinze jours, Rainouart demande son congé, et part d'Avalon pour se rendre à Odierne, où il espérait retrouver Maillefer. Mais Morgain prétend le punir d'avoir voulu s'éloigner d'elle, et Chapalu devra l'empêcher d'aborder le rivage d'Odierne. A peine entré dans le vaisseau, Rai-

nouart entend des voix mélodieuses, et contemple avec admiration de jeunes filles qui semblaient vouloir l'attirer à elles. Or, ces filles étaient les sirènes. Rainouart veut parler à une d'elles, et charge Chapalu de la lui amener :

Ibid., fol. 296.

Renoars voit le seraine de mer,
Cui li chavol reluisoient tant cler,
C'a moult grant peine la puet l'en esgarder.
Pitié l'en prist, quand il la vit plorer :
« Ne vous chaut, bele, fet il, à dementer :
« Mès avoec moi vos en plest il aler ? »
  Quant la seraine l'oït ainsin parler,
Sine li fist à son doit, por monstrer
Que ne poroit fors de la mer durer.
Mais, par convent, l'en laist ores aler,
Qu'encor li puist l'onor gueredoner.
  Dist Renoars : « Bien lo puis creanter,
« A escient ne vos vois afoler,
« Alés vos en, s'il vos plaist à aler. »
  Et la seraine lo prist à mercier,
En l'eve salt, si comence à chanter.

Cette généreuse conduite est bientôt récompensée. Chapalu fait échouer le bâtiment ; mais les sirènes recueillent Rainouart, le soulèvent sur les flots, et le déposent sur le rivage de la ville ou de l'île d'Odierne. Maillefer n'y était plus ; Picolet l'avait conduit dans son pays de Monnuble, où il l'élevait avec des soins dignes de sa naissance. Le trouvère prend alors congé de ses auditeurs, en reconduisant Rainouart, on ne sait trop comment, dans ses domaines de Tortelouse et Porpaillart.

M. le Roux de Lincy a publié en partie cet épisode de la chanson de Rainouart dans son « Livre des Légendes. »

[illegible] 210.

XVI. LE MONIAGE RAINOUART.

Les héros de chansons de geste finissent volontiers par souhaiter d'être moines, comme Garin de Metz et Auberi le Bourgoin, ou par le devenir en effet, comme Fromont de Lens, Bernard de Naisil et Guillaume d'Orange. Rainouart prend le même parti, et termine au moins d'une façon naturelle la série de ses incroyables aventures.

Le Moniage de Rainouart est l'imitation comique de celui de Guillaume. Il a choisi pour le lieu de sa retraite l'abbaye de Saint-Julien de Brioude ; mais il en épouvante ou scandalise les paisibles habitants par son étrange voracité, son mépris de la discipline et son indifférence pour les offices. Heu-

reusement l'arrivée de Maillefer, devenu chef des Sarrasins, à la tête d'une armée, exige l'intervention de Rainouart. Le père combat le fils sans trop d'avantage, et finit par le reconnaître. Alors Maillefer veut bien abandonner la cause de Mahon et Tervagant; il reçoit le baptême, et devient possesseur de Tortelouse et Porpaillart.

Cela ne faisait pas le compte des moines de Brioude, qui, une fois la paix faite, voient revenir dans leur cloître l'insupportable Rainouart. Quel expédient pourra les en débarrasser? D'abord ils achètent quatre léopards affamés, et les introduisent dans la cellule où Rainouart, désarmé, digérait le repas qu'il venait de prendre. Les léopards n'étaient pas de force; ils sont tous les quatre mis à mort. Dans l'espoir de mieux réussir, l'abbé de Brioude entre en mer, va trouver Thibaut d'Arabe en Afrique, renie Jésus-Christ, et s'engage à livrer Rainouart, comme auparavant Ganelon avait livré Roland à Marsile. La proposition acceptée, l'abbé revient avec bonne compagnie de Sarrasins. Mais les moines n'étaient pas aussi méchants que lui: Rainouart est prévenu d'être sur ses gardes. Il vient donc à bout des Sarrasins; puis, montant le vaisseau qui les avait amenés, il va lui-même faire la conquête d'Aljeste (Alger). Un nouveau monstre gigantesque, nommé Gadifer, lui dispute la possession du pays. Rainouart, avant de livrer combat, demande un confesseur et fait son examen de conscience:

Puis vait au prestre ses pechiés acointier. Ms. 7535, fol. 359
Dist Renoars: « Ne vos sai que plaidier;
« De ces paiens ai fait maint lapidier,
« Par moi sunt mort trente mille milier;
« Mais d'un pechié me puis moult esmaier,
« Dont je me dout avoir grant encombrier.
« Cant j'iere jone et je fui cuisinier,
« Et j'atornois à Loïs son mangier,
« Lou plus bel mès, à celer nel vous quier,
« Faisoie je à mon oeus estoier. »
Ot le li prestres, un poi se traist aier,
De joie rist, ne se pot atargier.
« Renoars frere, dist il, ne t'esmaier,
« Rendés vos corpes et pensés d'esploitier. »

Vainqueur de Gadifer, Rainouart aurait pu devenir roi d'Aljeste et de Loquifer; mais il aime mieux revenir à Brioude, où l'on suppose qu'il dut finir ses jours:

Ms. 6985, fol. [illegible]58 v°

Renoars fu de si grant sainteez,
Quant il moru et il fu deviez,
Sains fu li cors, ainsi com vous oez;
Dedans Espaigne en fu li bers portez,
En une terre, ce dist l'autoritez,
Où li cors est de si grant dignetez,
Enfers nel quiert qui ne soit en santez.

Dans cette longue chanson de geste, nous avons remarqué quelques endroits assez plaisants; par exemple, quand Rainouart, après avoir fait fuir les moines, entre pour la première fois de sa vie dans une église, celle du couvent, et s'arrête à la vue d'un énorme crucifix :

Ms. 6985, fol. 232. — La Vall., 23 [illegible], fol. [illegible]

Il garde avant, si a tant avisé,
Qu'il a véu un crucifi doré.
Par grant mestrie l'ot on fet et ovré.
Merveille soi, si li a demandé :
« Diva, fet il, qui t'a là sus monté?
« Descens cà jus, tant qu'aie à toi parlé.
« Por coi m'esgardes ensi come maufés?
« As vis deables soies tu comandés! »

Les moines, revenus difficilement de leur frayeur, consentent à le recevoir parmi eux. On le rase, on le tond, on l'encapuchonne. Tout allait bien jusque-là; ce fut une autre affaire quand on recommanda l'abstinence et la prière au nouveau convers :

« Amis, dist l'abes, un petit m'entendez;
« Or soiés sages et bien amesurez.
« En la semaine .IIII. jors junerez,
« Enprès vos chars la haire porterez;
« Chascune nuit à matines irez,
« Ne jamès jor de char ne mengerez. »
Dist Renoars : « Dans abes, vos mentez,
« Par cel Seignor qui en crois fu penez,
« Je mengerai, si en arez mal gré,
« De gros chapons, des oiseax enpevrez;
« Si chanterai et sovent et assez. »

Or, le chant de Rainouart était un terrible chant. Quand il assiste au premier office, il s'indigne de n'avoir pas encore eu le temps d'apprendre à « orguener; » il n'en fera pas moins sa partie :

XIII SIÈCLE.

« Je me sarai, ce cuis, bien acorder.
« Or voist li chans coment qu'il puist aler! »
Lors comenca hautement à crier,
Tout ensement com il soloit huer
En la bataille, en Aleschans sor mer.
Une leuée en fist le son aler,
Le grant mostier bondir et resoner,
Et li covens ne le pot endurer :
« Renoars frere, ces chans lessiez ester,
« Mais alez vos el dortoir resposer. »

Mss. 6985, fol. 232 v°. — La Vall., 23, fol. 31.

Quand il arrive sur le rivage d'Afrique avec les moines de Brioude, son premier soin est de demander à manger :

A ces paroles a Renoars humé
Plein un luquet de poivre destrempé,
Et puis après un chapon enhasté,
A trois morsiaus l'a mengié et usé.

Ms. 7535, fol. 325 v°.

Mais bientôt les provisions manquent, et Rainouart se tournant vers ses compagnons,

Il dist as moines, por faire paor grant :
« Louquel de vous mengerai ge avant? »
Adont lor va les iex arooillant,
Li moine vont tout de paor tremblant.
Dist Renoars : « Baron, n'alez doutant,
« Que je me vois ainsin de vos gabant.
« Ne mengerai d'omes en mon vivant.
« Or soiés cois et ensemble taisant. »

Ibid., fol. 331.

On conçoit que les pauvres moines aient eu plus d'une fois envie de renoncer à la compagnie d'un railleur de cette espèce.

Nous savons le nom de l'auteur du Moniage Rainouart, qui paraît avoir également composé toute l'histoire de ce géant burlesque; c'est Guillaume de Bapaume. D'après ce qu'il nous en déclare lui-même, son ouvrage fut d'abord assez mal accueilli des trouvères de son temps. S'il est, en effet, l'inventeur de ces chevaleries absurdes quand elles ne sont pas insipides, nous nous mettons du parti des détracteurs ; quelques traits d'esprit et de gaieté ne peuvent servir d'excuse à l'ennui de tant de lieux communs et d'inventions mal digérées. Voici comment le poëte nous apprend son nom :

XIIIe SIÈCLE.

Ms. 6985, fol. 158 v°.

Qui d'Aleschans ot les vers controvez
Ot toz ces moz perdus et obliez,
Ne sot pas tant qu'il les éust rimez.
Or les vous a Guillaumes restorez
Cil de Batpaumes, qui tant est bien usez
De chancons fere et de vers acesmez;
Por quoi l'ont pris maint jugleors en hez,
Qu'il les avoit de bien fere passez.

Notes d'un voyage en Auvergne; Paris, 1838, p. [illegible]

M. Mérimée a reconnu sur les piliers de l'église de Saint-Julien de Brioude d'anciennes moulures de tigres et de bêtes féroces, qui lui semblent remonter à l'époque de l'art byzantin. Ces figures pourraient bien avoir été pour quelque chose dans la fiction du combat de Rainouart, devenu moine, contre les quatre léopards affamés.

XVII. RENIER.

Nous avons vu que Vivien avait été enlevé et nourri par les Sarrasins; que Guibour, femme de Guillaume d'Orange, et Rainouart au tinel avaient pour père Desramé, amirant ou émir de Cordoue; que Maillefer, fils de Rainouart, avait également passé les premières années de sa jeunesse en Espagne. La même destinée était réservée à Renier, fils de Maillefer et de la princesse Florentine. Tandis que Guillaume d'Orange, Rainouart et Maillefer partaient pour conquérir Aljeste ou Alger, royaume de Thibaut l'Arabe, un larron pénétrait près du berceau de l'enfant, endormait la nourrice à l'aide d'un carme ou chant magique, et allait le vendre à l'émir de Venise, dont l'usage était de faire chaque année bonne provision de chrétiens pour les donner en pâture à ses lions. L'enfant Renier est jeté dans la fosse redoutable; mais les bêtes féroces, retenues par la volonté divine, s'arrêtent devant lui et le lèchent amoureusement, au lieu de le dévorer. L'histoire d'une conservation si miraculeuse est redite à la belle Idoine, fille de l'amirant de Venise; elle va voir l'enfant, se prend pour lui de l'affection la plus vive, et le fait transporter dans ses appartements. C'est là que Renier est élevé sous les yeux d'Idoine, et que, croissant chaque jour en beauté, en force, en adresse et en orgueil, il devient bientôt un objet d'envie pour tous les jeunes Sarrasins de son âge. Un d'entre eux le nomme un jour enfant trouvé et bâtard; il veut avoir l'explication de cette injure; Idoine se contente de lui dire que des voleurs l'ont enlevé de France, et que là sont probablement ses parents.

Il part à la recherche de son père. Les vents le conduisent à Porpaillart, justement à temps pour combattre et vaincre le roi mécréant Rubion, qui tenait assiégée la ville en l'absence de Maillefer. Sans avoir rien appris de ce qu'il venait chercher, il remet à la voile et arrive à Loquifer pour délivrer Bertrand, neveu de Guillaume, qui s'y trouvait alors enfermé par les Pincenars et les Kaneliers du terrible roi Butor.

Li Kanelier ne sevent chevauchier.
Tous vont à pié, li felon losengier;
Chascuns portoit ou macue ou levier,
En une flote sont plus de .xx. milier.
En l'autre après sont li Pincenart fier,
Tout sont cornu et devant et derrier.

Ms. de La Vall. 23, fol. 77.

Renier met à fin toutes les aventures engagées, délivre son père de captivité, fait la conquête des Algarves, des Baléares et de Loquifer, dont il change le nom en celui de Messine :

Miesines iert par droit non apelée,
Quar en aoust ert prise et recouvrée.
Ceste grant eave dont est environée,
Pour ce qu'ele est si plaine et si comblée,
Iert appelée le Phar par la contrée;
Et ceste terre iert Sezile clamee,
Car c'est une isle de mer environée.
Onc puis ne fu autrement apelée.

Ibid., fol. 131 v°.

Le trouvère a rattaché toutes ces ridicules inventions aux choses de son temps. Un certain Pierrus, bâtard du roi de Grèce, et longtemps persécuteur de son frère Baudouin, est l'auteur des Gibelins d'Italie, tandis que Baudouin est le père des Guelfes :

Et cil Pierrus, qui onques Dieu n'ama,
Un grant lignage des enfans esleva;
Gibelin furent, aussi l'en les nomma;
Enquore durent, qui le voir en dira,
Male gent sont, poi de bons i en a.
De Bauduin un lignage istera,
Gerfe ont à non; ce seurnon leur dona
Un apostole qui de cuer les ama;
Cil sont preudom, chascuns à bien pensa.
La loi soustiennent, se nul encontre va.

Ibid. fol. 154 v°

Robert Ricart (Guiscart) intervient honorablement dans la

mêlée, et quand toutes les aventures sont mises à fin, Baudouin, le fils de Landri le timonier, épouse Garsinde ou Goussent, fille convertie d'un Sarrasin; Robert Ricart épouse la veuve de Brunamont, mère d'Idoine, et devient le père de Buiemont ou Boémond, un des héros de la première croisade, tandis que Renier, marié à la sage Idoine, a pour fils Tangré ou Tancrède. Cette fable conserve assez bien les véritables degrés de parenté qui existaient entre Boémond et Tancrède; et l'épithète que l'auteur de la chanson d'Antioche donne à Tancrède, « fils à la sacant, » ou à la sage, à la magicienne, est ainsi justifiée par notre chanson de Renier. Selon Guillaume de Bapaume, ces noms de Buiemont et Tangré, ou Tancré, furent indiqués par un ange :

Ibid., fol. 158.

> Pour baptisier furent as fons porte;
> Ce dist l'evesques : « Coment seront nommé? »
> Chascuns se teut, nus n'a un mot sonné...
> Es vous un angle qui geta grant clarté,
> Devant l'evesque a un brievet geté,
> Et li saint home l'a pris et resgardé,
> Ens vit escript : Buiemon et Tangré.

La même nuit viennent au monde Godefroi de Bouillon, Hue le Maine, frère du roi Philippe de France, Étienne d'Aumale, Rotous de Perche, Baudouin de Hainaut, Robert de Flandre, Ricart de Caumont, Harpin de Bourges, Baudouin de Beauvais, Jehan d'Alis, Raimbaut Creton, en un mot tous les chefs de la première croisade.

Ms. de La Vall., [illegible]

Les derniers feuillets de cette longue composition ont été enlevés dans le seul manuscrit qui nous l'ait conservée, et qui ne fut pas exécuté avant les premières années du XVe siècle.

XVIII. FOULQUE DE CANDIE.

La branche de Foulque de Candie, entée sur la tige de la Bataille d'Aleschans, est l'œuvre d'un trouvère nommé HERBERT LE DUC, qui a soin de nous l'apprendre dès les premiers vers :

Ms. 7188, [illegible] — N.-[illegible] bis fol. [illegible]

> Oés bons vers qui ne sont pas frarins,
> Ne les troverent Gascon ne Angevin,
> Herbers les fist le Duc à Dammartin;
> Ses fist escrire en un brief Bauduins.

Herbert le Duc est un versificateur exercé; on peut encore aujourd'hui le lire sans trop de fatigue. Cependant il ne sait

pas composer, il ne sait pas finir. Les aventures qu'il met en vers sont des lieux communs de combats, de prison et d'amour. Il commence son récit au moment où Guillaume s'éloigne, aussi vite que son bon cheval peut le lui permettre, de la funeste plaine d'Aleschans. Rentré dans Orange assiégée par Thibaut d'Arabe, il envoie un messager à ses frères Bernart de Breban et Beuve de Comarchis, à son neveu Hue de Floreville, frère de Vivien. Le messager, parent d'Ogier de Danemarche, était un homme de mer, dont le poëte décrit avec soin le navire :

Bien fu apareillie,
Voile ot de soie; quant el fu desploïe,
Huevres i ot, por qu'ele fu prisie,
Si com Amors fu primes comencie.
Anne la fist, une fée enseignie.

Ms. N.-D. 275 bis, fol. 7.

Sur la même voile était encore brodé le jugement de Pâris :

Qui fist les uevres moult ot buen escient,
El premier chief escrit, Joie et jovant;
Et puis les .III. qui quistrent jugement
Laquele d'eles avoit lo cors plus gent ;
Paris lo fist, qu'en ot cortois present :
Une en rova dont ot tot son talent,
Dont Menelax prist si grant vengement;
Arse en fu Troie, se li livres ne ment.

Foulque, cousin de Vivien, remplace dans cette branche incidente le géant Rainouart, qui sans doute n'était pas encore inventé quand Herbert le Duc entreprit ainsi de continuer la légende de la bataille d'Aleschans. Foulque inspire à la belle Anfelise, fille de l'émir sarrasin de Candie, la même passion que Guillaume au Court nez avait jadis inspirée à la belle Orable. Anfelise n'est pas moins savante, moins ingénieuse, moins fatale à toute sa famille que ne l'avait été la maîtresse de Guillaume; et le récit des aventures de ces deux amants, de la conversion de la princesse et de la conquête de Candie forme un poëme de plus de seize mille vers. Mais Candie n'est pas l'ancienne Crète ; c'est plutôt la ville de Cadix.

De toutes les branches du vaste cycle de Guillaume d'Orange ou d'Aimeri de Narbonne, une seule a été publiée, celle de Girart de Viane. Il convient donc de résumer l'in-

dication sommaire des manuscrits où nous avons retrouvé les différentes parties de ce long récit.

I. Le *Garin de Montglane* est, comme nous l'avons dit, à Rome, parmi les manuscrits de la reine Christine de Suède, nº 1517. — A Londres, au Musée britannique, nº 20. B. XIX. — A Paris, dans la bibliothèque de l'Arsenal, B.-L., nº 226; dans la Bibliothèque nationale, fonds du duc de la Vallière, nº 78, fol. 1-118, complet; ancien fonds, nº 7542. Dans ce dernier volume, écrit vers la fin du XIVᵉ siècle, plusieurs feuillets ont été enlevés ou mutilés; il renferme de nombreuses miniatures grossièrement exécutées, et un texte renouvelé.

II. Le *Girart de Viane* est à Londres, au Musée britannique, à la suite du Garin de Montglane, nº 20. B. XIX; puis dans deux autres manuscrits, 20. D. XI, et bibliothèque harléienne, 1321; dans notre Bibliothèque nationale, fonds de Colbert, nº 7498 ³, fol. 91-132, et dans le nº de l'ancien fonds 7535, fol. 1-40. Le poëme est complet dans ces deux leçons, qui appartiennent également au XIIIᵉ siècle.

III. L'*Aimeri de Narbonne* est à Londres, à la suite du Girart de Viane, dans les deux nᵒˢ 20. B. XIX, et bibliothèque harléienne, 1321, fol. 35 et suivants; dans notre Bibliothèque nationale, ancien fonds, nº 7535, à la suite du Girart de Viane, fol. 41-68, texte de la première partie du XIIIᵉ siècle; et fonds de la Vallière, nº ancien, 2735; nouveau, 23, fol. 1-27.

IV. *Les Enfances Guillaume* sont à notre Bibliothèque nationale, 1º dans le manuscrit in-fol. vélin de l'ancien fonds de Colbert, nº 7186 ³, fol. 1-17. Mais ce précieux volume a perdu les deux premiers feuillets du début, et quatre autres feuillets dont il ne reste plus que des lambeaux à peu près inutiles, entre les cotes 12 et 13. L'explicit porte : « Ci faillent les Enfances Guillaume. » 2º Dans un volume de l'ancien fonds de Châtre-Cangé, aujourd'hui nº 7535 ⁴·⁴, fol. 1-22. Il est complet et porte le même explicit. Ces deux manuscrits offrent exactement la même leçon, sauf quelques variétés d'orthographe. 3º Dans le volume de l'ancien fonds, nº 7535, fol. 68-88. Le texte, complet, diffère beaucoup ici, et semble le meilleur et le plus ancien. Il a pour titre : « Li « departemens des Enfenz Aimeri de Narbonne, anci com li « .IIII. anneis devinrent chevaler. » 4º Dans le manuscrit de la Vallière, exécuté vers la fin du XIVᵉ siècle, nº 23, fol. 30-75. Le texte, complet, a été rajeuni et modifié. Il y est inti-

tulé : « Coment li rois manda Aymeri que il li envoiast de « ses enfans. »

V. *Le Coronement Looys*. Cinq manuscrits, dont quatre déjà mentionnés : 1° n° 7535, fol. 89-95; complet et fort important. Il ne forme pas une branche séparée de la chanson suivante, le Charroi de Nismes. 2° n° 7186 [3], fol. 18-33. Lacune d'un feuillet entre 28 et 29. Incipit : « Le Coronement « Looys. » 3° n° 7535 [4.4], fol. 22-38. Complet, sauf quelques vers de la fin. Même titre, même leçon que le précédent. 4° n° 6985, fol. 161-163; très-incomplet ; les feuillets du commencement et de la fin manquent. C'est d'ailleurs la même leçon que les deux précédentes. Le volume est in-fol. maximo, écrit sur trois colonnes, et semble appartenir aux dernières années du XIII[e] siècle. 5° n° 23, la Vallière, fol. 75-90; complet, à l'exception des derniers vers, qui manquent avec l'ancien feuillet 91. Incipit : « Coment Loys fu coronez « à Ais de par Guillaume. »

VI. *Le Charroi de Nismes*. Cinq manuscrits : 1° n° 7535, fol. 95-99; branche non séparée du Coronement Looys; récit plus concis et sans doute plus ancien. Les derniers vers sont :

Balt et joiant en vont en lor contrée
Li chevalier, li fil des franches meres,
Si faitement ont Nimes conquestée,
Et Gloriete, et toute la contrée.

2° n° 7186 [3], fol. 33-41 ; lacune d'un feuillet avant 38. Cette branche n'est pas séparée de la suivante. Incipit : « Le Char- « roi de Nymes. » 3° n° 7535 [4.4], fol. 38-47 ; non séparé de la branche suivante; complet. 4° n° 6985, fol. 163-167; non séparé de la branche suivante. Le premier feuillet enlevé. 5° La Vallière, n° 23, fol. 91-100. Branche fort différente de toutes les autres ; non séparée de la suivante.

VII. *La Prise d'Orange*. Cinq manuscrits : 1° n° 7535, fol. 100-119; complet. C'est la seule leçon qui soit séparée de la précédente; mais c'est la plus ancienne et de beaucoup la meilleure. 2° n° 7186 [3], fol. 41-52 ; le dernier feuillet manque seul. 3° n° 7535 [4.4], fol. 47-58 ; manque le dernier feuillet. 4° n° 6985, fol. 167-173; complet. 5° La Vallière, n° 23, fol. 100-111 ; complet, leçon différente des autres.

VIII. *Beuve de Comarchis*. Dans deux manuscrits seulement : 1° n° 7535, fol. 110-182. La chanson se poursuit au delà du retour des Français à Narbonne, après la conquête

d'Espagne ; le copiste fait le récit de l'arrivée en Espagne d'une nouvelle armée de Sarrasins, commandée par les amirants Butor et Judas. Guibelin, demeuré roi chrétien d'Espagne, va au-devant d'eux, et termine la guerre par la mort du roi Butor et la défaite complète des Sarrasins. Cette continuation ne se retrouve pas dans le deuxième manuscrit. 2° La Vallière, n° 23, fol. 115-156; complet. Incipit : « Li « sieges de Barbastre. »

IX. *Guibert d'Andrenas.* Un seul manuscrit, celui de la Vallière, 23, fol. 157-170; complet. Incipit : « Coment Ay- « meris dona sa terre à son filluel, et coment Guibers fu rois « d'Andrenas. »

X. *La Mort d'Aimeri de Narbonne.* Un seul manuscrit, celui de la Vallière, 23 A, fol. 7-30; complet. Incipit : « La « bataille des Sagytaires et la mort d'Aimery. »

XI. *Les Enfances Vivien.* Cinq manuscrits : 1° 7535, fol. 183-203; complet. 2° 7186 3, fol. 53-71. Le commencement a été enlevé, ainsi qu'un feuillet entre 57 et 58. Explicit : « Ci finent les Enfances Vivien. » 3° 7535 4.4, fol. 60-79. Manquent les premiers et les derniers vers. 4° n° 6985, fol. 173-183; complet. Incipit : « Les Enfances Vivien, si comme la « marcheande l'acheta desus mer. » 5° n° 23, la Vallière, fol. 170-184; complet. Incipit : « De Vivien; coment il fu mar- « cheans, et coment il ocist Marados. »

XII. *La Bataille d'Aleschans.* Première et deuxième partie, jusqu'au mariage de Rainouart. Sept manuscrits : 1° n° 7535, 1ère partie, 203-215; complet. 2e partie, 216-246. Cette deuxième partie est elle-même divisée en deux chansons ; la seconde commence au moment du départ de Guillaume pour la France, fol. 229 v°, avec les vers :

> Va s'en Guillaumes, li marchis Ferebrace,
> Sor Folatise, son bon destrier d'Arabe.

2° n° 7186 3, fol. 71-98; très-incomplet; manquent le dernier feuillet de la première partie, à la suite de 80; un feuillet après 96, et la fin de la seconde partie. 3° n° 7535 4.4, 1re partie, fol. 79-91. Le premier et le dernier feuillet ont été enlevés. Le premier a été refait par Châtre-Cangé. 2e partie, fol. 91-142 ; incomplet; le feuillet 112 a été refait par Cangé. 4° n° 6985, 1ère partie, fol. 183-189; complet. Incipit : « La Chevalerie « Vivien, si comme il fu adoubez. » 2e partie, fol. 189-218; complet. Incipit : « La Bataille d'Aleschans et la grant de-

« strucion. » 5° n° 8202. Deuxième partie seulement, fol. 1-165: complet. C'est un volume de petit format, dont le vélin est grossier, mais dont la précieuse leçon semble remonter aux premières années du XIIIe siècle. 6° n° 23, la Vallière. 1re partie, fol. 184-195 ; complet. Incipit : « Coment Viviens « fu fait chevaliers. » 2e partie, fol. 195-240 ; complet. Incipit : « La Bataille d'Aleschans. » 7° Bibliothèque de l'Arsenal, Belles-Lettres, n° 185.

XIII. *Le Moniage Guillaume.* Quatre manuscrits : 1° n° 7186 ³, fol. 184-223; incomplet. La dernière partie manque. Incipit : « Le Moniage Guillaume. » 2° n° 6985, fol. 259-273 ; incomplet. La lacune vers la fin est plus longue que dans le volume précédent. Incipit : « Li Moniage Guillaume, « et come il tua Isoré devant Paris. » 3° La Vallière, 23 ᴬ, fol. 167-187. Le commencement et la fin manquent. Le récit se poursuit pourtant au delà des feuillets conservés dans les manuscrits précédents, et même dans le suivant. 4° Bibliothèque de l'Arsenal, B.-L., n° 185; incomplet.

XIV. La première partie de *Rainouart* se confond avec la seconde partie de la Bataille d'Aleschans.

XV. *La Bataille de Loquifer.* Six manuscrits : 1° n° 7535, fol. 272-297 ; complet. 2° n° 7535 ⁴·ᴬ, fol. 142-160. La fin manque. Incipit : « La Bataille de Loquifer, d'Avalon et de « Renoart. » 3° n° 6985, fol. 218-231 bis; complet. Incipit : « La Bataille de Loquifer, et de Renoart, et coment Renoars « le conquist. » 4° n° 8202, fol. 165-215. La fin est très-abrégée. 5° La Vallière, n° 23, fol. 241-263, et la Vallière, 23 ᴬ, fol. 1-7, complet. Incipit : « Coment Rainoars parole à cels de « la nef. » 6° Arsenal, Belles-Lettres, n° 185.

XVI. *Le Moniage Rainouart.* Quatre manuscrits : 1° n° 7635, fol. 297-342 ; incomplet. Les deux derniers feuillets manquent. Cette branche est divisée en deux parties. La seconde commence par ces vers, au fol. 317 :

Seignors, oés pour Deu et escoutés
Bone chanson, s'entendre la volés,
De Renoart c'an l'enclostre est remés,
Et de l'abet qu'est traïstres provés...

2° n° 6985, fol. 231 bis-259; complet. Incipit : « Li Moniage « Renuar. » 3° n° 7186 ³, fol. 145-184 ; incomplet. Le commencement manque. Explicit : « Le Moniage Renouart. » 4° La Vallière, 23 ᴬ, fol. 30-52. Divisé en deux branches.

La première : « De Renuart qui estoit moines. » La deuxième, fol. 35 : « Coment Maillefers arriva à Poupaillart, et coment « il se combati à Renuart son pere. »

XVII. *Renier.* Un seul manuscrit, fonds de la Vallière, n° 23 [A], fol. 52-167. La fin manque. Incipit : « Coment Re« niers le fils Maillefer fu nez, et quel destinées les fées li « donnerent. »

XVIII. *Foulque de Candie.* Trois manuscrits : 1° n° 7186 [3], fol. 99-146 ; très-incomplet. Manquent les trois mille premiers vers, plusieurs feuillets après 129, d'autres après 139, et la fin. 2° Notre-Dame, n° 275 bis, volume de 167 feuillets. Il présente une lacune de vingt-trois feuillets après 80. La fin manque également, mais une partie s'en retrouve dans le volume précédent, n° 7186 [3]. Dans ce manuscrit de Notre-Dame, qui est du XIII[e] siècle, la chanson est divisée en cinq branches. La seconde commence ainsi, au fol. 12 v° :

> Ce fu en mai que yvert se devise,
> L'erbe verz point et la flors en l'alise,
> Li rois de Cordes ot Orenges assise...

La troisième, fol. 78 v° :

> Ce fu en mai que li jor furent grant,
> Li rois de Cordres tint un conseil pesant...

La quatrième, fol. 90 v° :

> Ceste chancons ne mut pas de menconge,
> Je ne di mie que buens diz n'i aponge ;
> Herberz li Dux qui tint promesse à songe
> En fist ces vers, encore en tient la longe...

La cinquième, fol. 141 v° :

> Moult fu preudom Tiebaus, si sot bien guerroier,
> Son anemi grever et son ami aidier...

3° n° 7188, fol. 169-275 ; complet. Incipit : « Li ver de Fouque « de Candie. » Il y a deux repos, le premier au fol. 197 v° :

> Dist Josiaus, uns rois de Montarssie :
> « Par ma foi, sire, ne lerai nel vous die... »

Le second, à la cinquième branche du manuscrit de Notre-

Dame. Mais cette branche commence ici par un couplet qui n'est pas dans l'autre :

> Ce fu el mois de mai que la rose est fleurie,
> Que le roussignol chante et li oriols crie ;
> Chancon ferai nouvele et de grant seigneurie,
> Car je fui une fois à Clugny l'abbaïe,
> Si trouvai là un livre de grant ancesserie, etc.

Voici enfin, pour terminer, la récapitulation du nombre approximatif des vers, d'après les différents manuscrits que nous avons pu consulter et lire. Ce nombre s'élève à cent dix sept mille trois cents, ainsi distribués :

Garin de Montglane, 16,000. — Girart de Viane, 6,400. — Aimeri de Narbonne, 4,600. — Enfances Guillaume, 3,300. — Coronement Looys, 2,600. — Charroi de Nismes, et Prise d'Orange, 3,200. — Siége de Barbastre et Beuve de Comarchis, 8,000. — Guibert d'Andrenas, 2,000. — Mort d'Aimeri, 4,000. — Enfances Vivien, 3,300. — Bataille d'Aleschans, 9,600. — Moniage Guillaume, 4,200. — Loquifer, 3,900. — Moniage Rainouart, 8,200. — Renier, 20,000. — Foulque de Candie, 17,000.

HÉLIAS.

Voy. ci-dessus Chevalier au Cygne (le), § iv.

HERVIS DE METZ.

Voyez ci-dessous Loherains (les), § i.

HORN.

Horn, ce personnage dont les aventures ont fait le sujet d'une longue chanson de geste, avait été longtemps auparavant célébré dans plusieurs lais, sagas ou cantilènes, souvent renouvelés en Angleterre et dans notre Bretagne française. Aujourd'hui même on chante encore en Écosse une très-ancienne ballade, qu'on peut traduire ainsi : Minstrelsy ancient and mo-

[illegible], by William Motherwell; [illegible] 1827, [illegible] 343. — [illegible] de Horn et [illegible], [illegible] par [illegible], Paris, 1845, [illegible] 329-[illegible].

« Il y avait une fois un jeune seigneur qu'on appelait Childe Horn. Pendant sept années il servit le roi, pour l'amour de la belle Jeanne, la fille du roi.

« Mais le roi, qui n'approuvait pas cet amour, ordonna à Childe Horn de s'embarquer sur mer.

« Avant de s'éloigner, Childe Horn vit Jeanne, et Jeanne lui donna son anneau d'or, orné de trois diamants. Quand les diamants, dit-elle, deviendront pâles, vous saurez que je ne vous appartiendrai plus.

« Childe Horn demeura sur mer pendant sept ans et un jour. Au bout de la septième année, il regarda son anneau, et trouva que les diamants étaient pâles et ternes. Jeanne, pensa-t-il, est morte ou mariée.

« Childe Horn revint à la terre. Le premier homme qu'il rencontra fut un mendiant. Il lui demanda : Quelles nouvelles, quelles nouvelles? car je suis absent du pays depuis sept années.

« Des nouvelles, répondit le mendiant, je n'en sais pas d'autres que les noces commencées dans le palais du roi. Le roi avait une fille, il l'a mariée depuis neuf jours; mais avant de rien accorder à son époux, la fille du roi a voulu savoir des nouvelles de Childe Horn, son premier ami.

« Bon vieillard, dit Childe Horn, donne-moi ta chape de bure, et je te donnerai mon manteau d'écarlate; cède-moi ton bâton de mendiant, et je te laisserai mon beau cheval.

« Le mendiant donna sa chape et prit le manteau; il tendit son bâton et monta sur le beau cheval; il prit la route du moulin, et Childe Horn celle du palais du roi.

« Childe Horn, arrivé devant la porte du palais, demanda qu'on lui versât du vin à la santé de Childe Horn, et l'on vint dire à la belle Jeanne, dans la salle du festin, qu'un vieux mendiant demandait à boire à la santé de son ami.

« Je veux, dit la belle Jeanne, lui en porter moi-même, quand il faudrait passer par le feu. Elle vint à la porte, et présenta la coupe et le vin au mendiant.

« Childe Horn but le vin, et glissa dans le fond de la coupe l'anneau que Jeanne lui avait autrefois donné.

« D'où vient cet anneau, dit la belle Jeanne? L'as-tu trouvé sur la terre, dans la mer, ou bien aux doigts d'un homme mort?

« — Je ne l'ai trouvé ni sur terre, ni dans la mer, ni aux doigts d'un homme mort; je l'ai reçu de votre propre main.

« — S'il en est ainsi, dit Jeanne, je vais quitter ma robe de « fête, et je te suivrai, pour demander avec toi mon pain de « ville en ville.

« — Jeanne, Jeanne, vous ne quitterez pas votre robe de « fête; vous ne demanderez pas votre pain, mais vous serez « dame de plusieurs grandes villes.

« C'est ainsi que la belle Jeanne laissa le lit de son nouvel « époux, pour le lit du gentil Horn, son ancien ami. »

Quelque peine que les trouvères du XIII[e] siècle aient prise pour tirer parti de cet ancien lai, ils n'ont fait que le gâter en le surchargeant de circonstances inutiles et de détails parasites. Dans un court récit d'une centaine de vers, ils ont trouvé l'occasion de deux poëmes anglais de douze ou dix-huit cents vers, et d'une chanson de geste française de cinq mille deux cent cinquante. Nous n'avons à nous occuper ici que de cette dernière composition.

L'auteur se nommait Thomas : il a bien voulu se faire connaître avant d'entrer en matière, puis en prenant congé de ses auditeurs et lecteurs. Nous lui devons aussi de savoir qu'une première chanson de geste avait été faite sur l'histoire d'Aaluf, roi de Suddene, père de Horn, et qu'il existait un autre lai des aventures d'Hadermod, fils de Horn, lai que Gilemot, fils de Thomas, devait plus tard controuver, c'est-à-dire traduire. Ces indications ont une certaine importance littéraire. Voici les premiers vers de la chanson de Horn :

Seignurs, oï avez le vers del parchemin,
Com li bers Aaluf est venuz à sa fin.
Mestre Thomas ne volt k'il seit mis à declin,
K'il ne die de Horn le vaillant orphanin...

Éd. de Fr. Michel, p. 1.

Horn, disent les derniers vers,

Le vaillant Hadermod de Rimel engendrat,
Ki Asfriche conquist et qui puis regnerat,
Et ki tus ses parenz de paens vengerat,
Cum cil purra mustrer ki la storie saurat.
Icest lais à mun fiz Gilimot ki l'dirrat,
Ki la rime après mei (moult) bien controverat;
Controvures ert bons.....................
Or en die avant ke l'estorie saverat :
Tomas n'en dirrat plus ; *tu autem* chanterat,
Tu autem, *Domine*, *miserere nobis*.

P. 255.

Il y avait donc une chanson de geste que le temps ne nous a

pas conservée sur Aaluf, père de Horn, et l'on se proposait d'en faire une autre en controuvant ou traduisant un ancien lai. Peu importe que Thomas ait eu réellement en sa possession un lai d'Hadermod, fils de Horn. Il nous suffit de trouver ici la preuve assez nette qu'avant de devenir chanson de geste française, la fable de Horn était un lai, soit écossais, soit breton. Et ce qui nous est révélé pour cette légende, nous pouvons le supposer d'un certain nombre d'autres chansons de geste, fondées les unes sur des lais bretons de courte haleine, les autres sur des cantilènes franques et germaniques. Ces lais, ou *sagas*, en franchissant les limites de la contrée dans laquelle ils avaient été composés, recevaient la forme, soit du poëme en vers octosyllabiques, soit de la chanson de geste. Souvent aussi nos rimeurs français, en réunissant plusieurs de ces imitations libres, trouvaient, dans l'altération involontaire ou calculée des noms de lieux et de personnes, le prétexte d'un double récit, comme nous en voyons des exemples dans les gestes des Quatre fils Aimon, de Guillaume au Court nez, et d'Aspremont.

Malgré la rudesse de la versification et l'incorrection barbare du style, on peut reconnaître dans le rimeur Thomas un contemporain et même un imitateur du roi Adenès. Il prend, comme Adenès, un grand soin de bien rimer. Mais on retrouve le versificateur anglais de nation dans son ignorance de la bonne et vraie langue française, si heureusement représentée, à la fin du XIII[e] siecle, par les distinctions orthographiques du nombre, du sujet et du régime dans les noms. C'est encore à titre d'Anglais qu'il transporte au besoin dans ses vers les licences de la langue parlée, comptant ou supprimant les *e* dits muets au milieu des mots, suivant les exigences de la mesure, comme dans cet exemple :

[illegible] Là li presen*terum* ces trovés el graver,
Si en *frat* sun pleisir cum rei e justiser . . .
V. 3816. Tost revendrai à vus, ne *ferai* lung sejur . . .

On le voit encore faire bon marché du repos de l'hémistiche, repos aussi bien observé par les habiles versificateurs de ces premiers temps que par ceux du nôtre :

A la Pentecuste ert-fete icele asamblée.
V. [illegible]

Il se trompe aussi dans l'usage des deux particules *si* et *se*, la première souvent explétive, la seconde conditionnelle :

Tu ers prouz, *si* tu vis, de sen et de corage. . . V. 324.

Il emploie même des expressions qui n'ont jamais été françaises :

Rimel les a *welcumez*, si lur fet bele chere. . . V. 800.
Kar preneis or de mei, par amur, cest anel. V. 1140.
Mes en vus le *vuchsaf*, si m'ait saint Gabriel,
Ki vint Deu nuncier, cum li livres *espel*. . .

Horn, déguisé en pèlerin, apostrophe ainsi les Bretons qui conduisent Rimel à la salle du festin :

Seignurs bacheleors, bien semlez gent bevant, V. 4011.
Ki as noces alez pur demener bobant;
Bien jurerez *Wite God*, kant averez beu tant.

Cette expression, comme dit l'éditeur, répond à : *Dieu garde!* Elle nous conserve une formule votive des Anglo-Saxons.

Voici maintenant comment Thomas a composé sa chanson de geste. Aaluf, père de Horn, était petit-fils de l'empereur Bauderolf; exposé dans sa jeunesse, il avait été recueilli par Silaus, roi de Suddene, aujourd'hui le comté de Surrey, en Angleterre. Silaus avait fait d'Aaluf son gendre et son successeur. Après dix ans de règne, Aaluf périt dans un combat livré aux Sarrasins. Le chef des Africains, nommé Rodomont, ne veut pas se défaire lui-même de quelques enfants des familles les plus nobles de la contrée; il les fait entrer dans une barque et les abandonne à la merci des flots. Le vent jette la barque sur les rivages de la Bretagne, et les enfants sont sauvés par le bon roi Hunlaf. La chanson commence avec le récit que le jeune Horn fait à son libérateur des malheurs de sa famille. Cette introduction, très-bien composée, ramène involontairement à la pensée les récits de l'Énéide et du Télémaque. Thomas connaissait-il Virgile? Nous laissons le soin de le décider à ceux qui liront les couplets suivants :

Reis Hunlaf les receit, s'en est joius forment, V. 238.
Si ad Horn apelez, si lui dit dulcement :
« Diva, cum as tu nun? ki furent ti parent?
« Dis mei la verité, ne t'esmaier nient. »

Dame ne l'ad véu k'ele ne seit pasmée
De l'anguisse d'amur ki forment l'a tuchée...
Dame ne l'ad véu ki vers lui n'eit amur,
Et nel vosist tenir suz hermin cuvertur,
Enbracié belement sans séu de seignur.

Il est vrai qu'il avait une cotte d'écarlate bien taillée, qu'il était étroitement chaussé, qu'il montrait une jambe fine, et que sur ses épaules flottait un manteau court, à peine retenu par une seule agrafe. Rimel charge Herselot, sa meschine ou suivante, d'aller prier le sénéchal Herlant de venir lui parler. L'entrevue de ce maître de Horn avec la princesse ressemble tellement à celle de deux amants, que le trouvère, voulant tirer parti de deux interprétations d'une seule légende, doit avoir fait double emploi de la même scène au profit de deux personnages. Il faut, pour l'étude des anciennes mœurs, entrer ici dans quelques détails. Rimel, en attendant le sénéchal, s'occupe de sa parure et consulte son miroir :

Ele garde entur sei ed ses dras acesmad,
Demande emiréur et suvent s'esmirad,
As puceles ad dit : « Danceles, com estad? »
Celes ont respondut ke par trestut bien vad.

Dès qu'Herlant arrive, elle le prend par la main, l'attire sur son lit, et lui déclare que depuis longtemps elle est éprise d'amour pour lui. Elle fait venir du vin :

« Mès or voil que seez primes esleecet ;
« Nus beverons caens e piment et clarez,
« E bons vins precius, de viez entunelez,
« Et quant vus en irret, tant vus aurai dunet
« Ke de mei partirez e joius e tut let. »

Toutes les entrevues des dames avec leurs amants se passent ainsi dans la chanson, et elles y sont assez nombreuses. Cette fois Rimel, avant de congédier Herlant, demande pour prix de ce qu'elle a fait pour lui la faveur de recevoir Horn dans sa chambre. Le vieux sénéchal le promet; mais bientôt il réfléchit au courroux du roi si la jeune princesse venait à donner son amour au bel aventurier. Au lieu de Horn, il enverra donc à Rimel Harderof, son second élève, le plus beau de tous les hommes si Horn n'avait pas existé. Pendant ce temps, Rimel s'entretient avec sa suivante des désirs confus qu'elle éprouve, et cela nous réconcilie un peu avec elle :

En sun lit se culcha, mès el ne dormit mie. V. 701.
Ele apela à sei Herselot sa nurrie :
« Herselot, je t'aim mult, ke tu (par) es m'amie ;
« La riens k'ai enpenset ne lerrai ne t'el die.
« Un mal me prist el queor, mult criem ke ne m'ocie.
« Mès ne sai dunt il vient ne de quele partie.
« Desculurée en sui, co m'est vis, et palie ;
« Jel vi el miréur ù mirai l'altre die.
« Ne sai s'est pur amur ke sui si esbaie,
« Unc mès ne soi d'amur, ne d'amur n'oi envie.
« Mult grant mal m'ad fet Horn dunt parole ai oïe,
« Deus le me doinst véir ke del mund ad mestrie! »

Arrive Harderof, qu'elle prend un instant pour Horn, et qu'elle accable de caresses. Mais la substitution se découvre. et le sénéchal est contraint de tenir sa promesse. Il amène le véritable Horn ; la princesse lui fait signe d'approcher, et au sénéchal de passer dans une chambre voisine où il trouvera à qui parler :

« Ca, seez devers mei, que seions acointed. V. 106
« Dan Herlant s'en irad, ki a ci ains ested,
« As puceles de là dunt i a grant plented ;
« Là fera ses deduis sulunc sa volented.
« Quan k'il demanderat tut li ert graaunté.

Cependant Horn se montre plus réservé que son maître ; il résiste aux avances de Rimel, et refuse même de prendre son anneau. Sait-elle, en effet, à qui elle se livre? Il n'a pas encore eu l'occasion d'éprouver son courage ; il n'est pas encore chevalier. La situation nous rappelle Amile à la cour de Charlemagne, près de la fille de l'empereur. Il y a de nombreux exemples de cette impudeur attribuée aux jeunes filles, et de cette extrême réserve dont on fait pour ainsi dire l'apanage exclusif des hommes. L'amour se serait-il ainsi traité dans les premiers siècles de l'histoire moderne. et les rôles n'auraient-ils changé qu'à partir du XII[e] siècle. Ici, non-seulement Horn résiste aux caresses de la belle princesse, mais il ne veut rien lui promettre tant que le roi Hunlaf ne lui en aura pas donné la permission. Que ferait de plus aujourd'hui la fille la mieux élevée?

« Ne vus frai nul cuvent, danzele, à cest tur, V. 120[illegible]
« Devant ke seit séu cum averai valur...
« Et si vus, après coe, à mei parlez d'amur

Ke ne turne à viltet al rei nostre seignur,
« Vostre plaisir ferai, si plest al Creatur.
« Mès, bele, or atendés sans ire et sans rancur. »

Toutes ces raisons ne satisfont pas la princesse; après le depart de Horn, ses femmes essayent de la distraire le mieux qu'elles peuvent; et ces détails révèlent encore un art de composition fort rare dans les autres poëmes du même ordre :

12. Ses compaignes apele pur sei esbanaer
Damesele Rimel, ke si vout oblier
Le grant mal de l'amur qui l'ad fet si penser.
Eles vienent entour trestutes por juer;
Asquantes dient suns pur li rehalegrer,
Rotrewenges e vers de chancuns halt et cler;
Mès ele n'i est pas, le queor n'i poet turner,
K'ele pense de Horn ke ele tient pur fer,
Ki unc ne volt vers li une fez reguarder....

Après cette première partie de la chanson, qu'on doit appe-
V. 1303. ler avec le poëte les Enfances de Horn, nous tombons dans les lieux communs : l'arrivée en Bretagne des Africains sous la conduite du frère de Rodemunt, ou Rodomont, celui qui avait tué Aaluf, père de Horn; l'insolence obligée des envoyés, le combat de Horn avec l'ambassadeur mécréant, la grande bataille, la mort des chefs africains, la déroute de leur armée. Horn avait bien voulu, avant le combat, attacher à son épieu un pennon, présent de Rimel; ce fut le premier gage de leur mutuel amour :

V. 1577. Dusk'as chambres reals fud la novele oïe,
E ke Horn a sur tous pris la conestaublie.
Rimel quant l'ot oï, Deu forment en mercie :
Lors ad pris un penon d'un cendal de Russie,
A dan Horn l'enveiat par une sue nurrie,
K'il l'eit en cel besoing, pur s'amor, ço li prie.
E Horn l'ad recéu, nel vot refuser mie,
Ceu si fud entr'els dous la prime druerie.

Les Sarrasins une fois en déroute, Horn, plus digne de Rimel, accepte un nouveau rendez-vous, et ne met plus qu'une condition à l'engagement qu'on lui demande, la permission du roi Hunlaf. Leur conversation n'est pas dépourvue de grâce et de délicatesse :

« Sire Horn, merci Deu, or estes chevaler; V. 1780.
« S'il vus plest, ne poez des or mais refuser
« Ke jo n'aie l'amur dunt je vus soil preier;
« Tut à vostre pleisir de mei poez user.
« Merci vus del penon ke volsistes porter.
« Or prenés cest anel, ki mult est bon e cler;
« Quant le verrez, de mei vus purrad remembrer.
« Pur quei teizez vus tant? N'i a rien d'escuzer,
« Cest anel prendrez vus, od tut icest baiser.
« Ne vult chalt que nul die, garcon ne losenger. »
Or si respundi Horn : « Vostre merci, Rimel,
« Nel refuserai pas, ains prendrai cest anel.
« L'amur entre nus voel ke tus jurz seit novel;
« Mult me vient bien à quoer, mès qu'à Hunlaf seit bel.
« Amez mei lealment, jo vus serai leel;
« Turturele seiez, iere turturel,
« Ki ne prent fors un per, cum li livres espel. »

Un traître vient bientôt troubler les espérances de Horn et de Rimel : il s'appelle Wikle, neveu ou petit-fils de Deveré. qui jadis avait également desservi Aaluf auprès du vieux roi de Suddene. Cette allusion à l'histoire d'Aaluf peut diminuer nos regrets de la perte du lai ou de la chanson de geste qui la racontait; c'était probablement encore la légende de Horn, placée en d'autres lieux, et mise sous un autre nom. V. 1839.

Wikle va dire au bon roi Hunlaf que Horn, non content d'avoir séduit sa fille, songe à lui enlever sa couronne. L'amant de Rimel, averti de la calomnie, offre inutilement d'y répondre par un combat singulier. Le roi de Bretagne ne veut pas de combat, et lui demande de protester de son innocence sur les saintes reliques. Horn pense que le serment n'est pas une satisfaction digne d'un vrai chevalier, encore moins d'un fils de roi :

« Cil dut fere serment cui son tens est alés, V. 1941.
« Ki est vielz u est clop, u il est meshaigniez;
« Unc ne vi fiz de rei à ki fust demandez. »

Il aime mieux accepter l'exil auquel on le condamne. Avant de s'éloigner, il fait promettre à sa maîtresse, comme dans la ballade, une fidélité de sept années; et Rimel lui donne un nouvel anneau, dont la principale propriété est de préserver de mort violente.

Le trouvère continue l'histoire de son héros à l'aide de quelqu'une de ces imitations du lai primitif dont nous avons

parlé. Horn arrive dans l'île de Westir, aujourd'hui l'Irlande. Le roi du pays se nomme Guderech, et ses deux fils, Gufer et Egfer. Ce dernier joue le rôle précédent du sénéchal du roi de Bretagne; il prend à son service le bel étranger, qui juge à propos, on ne sait trop pourquoi, de changer de nom. Il se fait appeler Gudmod. Bientôt Lemburg, une des filles de Guderech, lui envoie une coupe pleine de vin, en le priant de la vider pour l'amour d'elle. Gudmod reçoit les avances de la princesse à peu près comme il avait d'abord reçu celles de Rimel. A une autre réunion de Pentecôte, tous les chevaliers vont, après le service divin, jouer au noble jeu de la pierre: le vainqueur était celui qui parvenait à la lancer le plus loin. Gudmod emporte le prix, et devient, pour ce tour de force, l'objet de l'admiration générale. La passion de la fille du roi n'en est que plus vive. Un jour, ses frères viennent boire, jouer, chanter et harper chez elle; Gudmod se trouve dans leur compagnie. Un des princes avait amené son meilleur joueur d'échecs; Gudmod réussit à le mater. Lemburg prend sa harpe; elle en fait doucement résonner les cordes en chantant plusieurs lais. « Mais, dit-elle, il existe un autre « lai plus doux et plus intéressant; par malheur, j'en ignore « la conclusion : c'est celui de Horn et de Rimel, la fille du « roi Hunlaf. Il fut composé par Batolf, le frère de Rimel. » — « Chantez-nous ce que vous en savez, » disent les jeunes princes.

V. 2807.

« Volenters, dist Lenburc, n'iert la chose veée. »
Et la pucele a donc sa harpe bien temprée,
Plus l'a montée en haut de tute une muntée,
Ed après l'atemprer sa note a cumencée.
Et d'itant com en sot, fu elle mout prisée.
Un d'iceus qui l'oï l'avoit mout bien notée.

En ce temps, remarque le poëte, il était malséant de ne pas savoir harper, et, dans les assemblées, chacun le faisait à son tour. Quand vint celui de Gudmod,

V. 2830.

Lors prent la harpe à sei, si comence à temprer;
Deu! qui dunc l'esgardast, cum la sout manier,
Cum ses cordes tuchot, cum les fesoit tramler,
Asquantes fet chanter, asquantes organer,
De l'armonie del ciel li pureit remembrer.
Quant ses notes ot fet, si la prist à munter,
Et par tut autres tons fet les cordes soner.
Kant il ot issi fait, si cumence à noter

Le lai dunt or ai dit de Batolf, haut et cler,
Si cum funt cil Breton de tel fait custumer.
Après en l'estrument fait les cordes chanter
Tut issi cum en vois l'aveit dit en premer;
Tut le lay lor a dit, n'en vot rien retailler.

On voit ici Gudmod prendre la harpe et l'accorder, préluder ensuite, chanter en s'accompagnant, changer de ton; puis, après le chant, faire répéter aux cordes les dernières notes de la voix. Il semble qu'on pourrait encore aujourd'hui écouter avec plaisir un musicien qui connaîtrait aussi bien que Gudmod les ressources de son instrument.

L'épisode de sa retraite chez le roi Guderech se termine par la répétition de ses exploits contre les Sarrasins d'Afrique, qui viennent pour convertir l'Irlande comme ils avaient précédemment voulu convertir la Bretagne. Les noms seuls sont changés. C'est après la victoire qu'un pèlerin apprend à Gudmod ce qui se passe en Bretagne. Herlant est mort, Wikle a obtenu sa place de sénéchal; il est sur le point de contraindre la belle Rimel à épouser le roi de Fenoie, Fenice ou Fenenie (Finlande). Gudmod reprend alors son véritable nom, et s'éloigne en promettant au roi de revenir s'il trouve à son arrivée que la princesse bretonne l'ait réellement oublié :

« Or irai al païs, s'il plaist al Sauvéur; V. 3813.
« Si par mal art a fet icil mauvais traitur
« Ke ele m'ait guerpi, pur prendre autre signur,
« Tost revendrai à vus, ne ferai lung sejor;
« Et si coe veirs n'est, la prendrai à uxur. »

La princesse Lemburg applaudit à cette résolution de l'amant de Rimel; mais elle jure de n'avoir, quoi qu'il arrive, d'autre époux que lui :

« Jamès autre n'aurai, en icest siecle, à per, V. 3871.
« Jesu Crist servirai, nonain me frai veler,
« Pur s'amur à tousjours joe hanterai muster,
« E pur mes bienfaiturs là lirai mun sauter. »

Cela ne l'empêchera pas plus tard d'épouser Harderof, l'ami de Horn. Le trouvère se conforme ensuite exactement à l'ancienne légende. Horn, arrivé le jour du mariage de Rimel, assiste sous le costume d'un mendiant au festin nuptial. L'u-

sage était en Bretagne que la mariée parcourût les tables, et servît elle-même à boire à tous les convives. Rimel avait déjà fait quatre tours, quand elle se sentit arrêtée par le pan de sa robe : « Belle princesse, lui dit un mendiant, vous ser-« vez les grands et vous oubliez les pauvres, qui cependant « sont plus chers à Jésus-Christ que les riches :

V. [illegible]

« Les biens qu'il vus a fet, mal les a enplaiez,
« Ke cil ki vus forma eime les povertez.
« Pur povres vint el munde, et il povre fu nez;
« Pur coe lessez des ore mes servir ces barnez,
« Ke coe dient les lettres, Deu n'eime richetez;
« Ains sereit un kamail en l'oil d'agoille entrez
« Ke n'estroit riches hom là sus el ciel levez. »

Rimel surprise va remplir de vin la corne que les convives avaient tant de fois vidée, et revient l'offrir au mendiant. Celui-ci ne daigne même pas la porter à ses lèvres. « Beau « sire, dit alors Rimel, vous témoignez grand orgueil, en re-« fusant de boire le vin que vous avez demandé. » — « Belle, « répond-il, sachez qu'autrefois on me présenta une corne « bien plus riche (en anglais corne se dit *horn*); et si pour « l'amour de celui qui porte ce nom vous m'aviez offert à « boire, je n'aurais pas hésité à vous en faire raison. Mais je « sais que vous l'avez oublié. » Rimel, beaucoup plus émue, ne répond rien; mais, ayant rempli la corne, elle la lui présente de nouveau. Horn y jette subtilement l'anneau qu'il avait au doigt, et, après avoir vidé la moitié du vase, il invite Rimel à boire le reste. La princesse, apercevant l'anneau : « Bel ami, lui dit-elle, j'ai trouvé cet anneau, sans « doute il est à vous; prenez-le, car je n'ai pas l'intention « de le garder. Béni soit celui qui l'a reçu jadis de moi! « Est-il mort? ou s'il existe en quelque contrée, et que « vous sachiez quelque chose de lui, parlez! J'irai le cher-« cher en tous lieux, et ne m'arrêterai qu'en cessant de vi-« vre. » — « Madame, répond le mendiant, je ne connais « pas celui que vous dites; mais cet anneau m'appartient, « et je vous le donne pour vous remercier de votre courtoi-« sie. Bien est-il vrai que je fus nourri dans cette terre de « Bretagne; pour prix de mon service j'avais gagné un éper-« vier; avant de partir, je l'avais mis en mue; je reviens après « sept années pour savoir ce que je dois en faire; et, s'il est « aussi bon qu'au moment où je le quittai, je suis prêt à l'em-

« porter avec moi ; mais s'il a perdu de ses plumes, je l'abandonne et n'en réclame rien. »

> Quand Rimel l'ad oï, si ad jeté un ris ; V. 4269.
> Dunc dit mut bonement : « Del mal k'oi, or garis.
> « Amis Horn, c'est vus, bien conois vostre vis ;
> « Li ostur dunt parlez jà n'en seez pensis,
> « Par tut est bien gardé, si cum joe vus pramis. »

Cette parabole se retrouve dans le roman de Dampmartin. Horn répond : « Oui, je suis celui que vous dites ; mais « j'ai vécu parmi de pauvres gens ; je n'ai rien conquis avec « eux ; je suis revenu en véritable *tafur* (mendiant) ; com- « ment pourriez-vous, pour me suivre, abandonner un roi « puissant, que vous aimez sans doute ? » — « Par Dieu, re- « prend Rimel, vous ne me connaissez pas. Je souffrirai vo- « lontiers ce que je vous verrai souffrir. Il n'y a pas dans l'O- « rient de roi dont les richesses me soient préférables aux « haillons que vous portez. » Horn, en l'écoutant, n'avait plus rien à dissimuler. Il l'avertit que trois cents nefs attachées au rivage n'attendent qu'un signal pour les emmener. Il ne s'agissait plus que de tromper la surveillance de Wikle et du prince finnois. Cela, comme on le pense bien, ne devait pas être difficile, non plus que la soumission des Bretons, et le mariage de Rimel avec Horn. Mais, par malheur, Wikle, qui avait une première fois trahi les deux amants, obtient un généreux pardon ; et c'est pour le trouvère un moyen de prolonger la chanson.

Quand Horn est marié, il doit songer à reconquérir sur les Sarrasins d'Afrique le royaume de Suddene, héritage de son père Aaluf. Comme il exterminait les mécréants, Wikle, resté en Bretagne, opprimait le vieux roi Hunlaf et le menaçait de brûler ses villes et de lui ôter sa couronne, s'il ne lui permettait pas de prendre pour épouse la princesse Rimel, déjà femme de Horn. Tout allait suivant les vœux du traître, quand Horn, averti de tout par un songe, arrive à l'instant où Rimel se laissait traîner à l'autel. Cette fois, il n'y a point de pardon pour Wikle, et la chanson finit par le mariage de la fille du roi d'Irlande avec Harderof, qui devient lui-même roi d'Irlande, et par l'annonce de la naissance d'Hadermod, dont le trouvère laisse à Gilemot, son fils, le soin de raconter les exploits contre les Sarrasins d'Afrique.

M. Francisque Michel a publié en 1845, pour le Bannatyne- Paris, 1845.

XIIIe SIÈCLE.

in-4° de LXIV et 464 pages.

club de Londres, un très-beau volume sous le titre de : *Horn et Rimenhild. Recueil de ce qui reste des poëmes relatifs à leurs aventures, composés en français, en anglais et en écossais, dans les XIII*^e^, *XIV*^e^, *XV*^e^ *et XVI*^e^ *siècles, publié d'après les manuscrits de Londres, de Cambridge, d'Oxford et d'Edinbourg.* Ce volume a été notre seul guide pour la notice qu'on vient de lire. L'éditeur avait reconnu la chanson de geste de Horn dans trois manuscrits anciens, qui se complètent l'un par l'autre, à quelques vers près. Le texte sur lequel il a établi le sien était le moins mutilé, et cette raison a décidé le choix du savant éditeur; nous le regrettons, car c'était en même temps celui des trois qui était le plus chargé d'incorrections et de bévues, comme on peut s'en convaincre par les variantes que les deux autres ont fournies, et que l'on trouve au bas de chacune des pages de l'édition. La lecture de ce texte serait fort difficile sans les variantes. Le manuscrit qui l'a fourni, provenant du célèbre collecteur, M. Francis Douce, fait aujourd'hui partie de la bibliothèque Bodléienne, à Oxford. Le second appartient au Musée Britannique, et le troisième à la bibliothèque de l'université de Cambridge. C'est le meilleur des trois, et le seul qu'on puisse attribuer à un copiste français. Par malheur, il présente les plus nombreuses lacunes.

British Mus., Bibl. Harl., n. 527. — Bib. Cambr.-F. f. 6, 17.

Les morceaux qui, dans l'édition, accompagnent la chanson de geste, sont, 1° *The geste of Kyng Horn,* poëme anglais de 1586 vers octosyllabiques; 2° *Horn childe and maiden Rimnild,* poëme formé de 96 couplets réguliers de onze petits vers; 3° un double texte de deux ballades anglaises, la première intitulée : *Young Hynhorne;* la seconde : *Hynde Horn;* 4° un fragment de saga teutonique, intitulé : *Hiltibrahs enti Hadhubrant.* M. Francisque Michel a terminé son travail par un « Index et glossaire du poëme français, » qui en éclaircit presque toutes les obscurités, mais sur lequel nous ferons cependant quelques remarques.

Horn et Rimenhild, p. 257-338. — 339-389. — 393, 394. — 395-398. — 399-405. — 407-409.

P. 411-416.

Ainsi, la contrée où se retire la mère de Horn, et que le poëte nomme *Ardene la grant,* ne pouvait être « un vaste « pays sur la frontière de la France et de l'Allemagne : » c'était un endroit voisin de la mer et du comté de Surrey, (Suddene), comme on peut s'en convaincre en lisant la suite du récit.

A cantele ne signifie pas en avant, mais de côté, sur le haut du bras gauche, dans ce vers :

A itant vait vers li sun escu *à cantele*. V. 3310.

Dans le vers suivant, il fallait entendre *Milan,* non *Meulent* :

En sun lit se culcha, mais el n'i dormist mie V. 701.
Pur tot l'or de *Melan* ne l'argent de Pavie.

Peut-être aussi valait-il mieux regarder un assez grand nombre de mots inusités, comme autant de fautes d'une copie généralement négligée, et ne pas essayer de leur fixer un sens conforme à l'ensemble de la phrase. Ainsi, nous doutons que *Ambure* ait jamais signifié « ensemble ; » *Arains*, « de plus « en plus. » *Bosing* n'est pas un nom de chevalier, mais c'est une forme ancienne du substantif « besoin, » dans ce vers d'ailleurs corrompu :

Ke Horn fust fet chevalier par *bosing* od le cler vis. V. 1282.

Il fallait entendre : « que, par nécessité, Horn au beau visage « fut armé chevalier. »

Nous citerons, en finissant, quelques expressions curieuses : par exemple, ce cri de guerre des Bretons :

Li enseigne escrient cele gent sarrasine, V. 1658.
E li nostre la lur : *Malou la Bretine,*

que l'éditeur rapproche avec raison du passage suivant du roman de Rou :

Normant escrient : *Dex aïe!* Ed. de 1827,
L'enseigne el duc de Normandie; t. II, vers 7843.
Bretun : *Maslou*, *Maslou,* escrient.

Porter capel répond à « subir une punition déshonorante, » dans ce vers et plusieurs autres :

« L'amur entre nus voel ke tus jurz seit nuvel, Horn, v. 1802
« Ke ne quiers ren vers lui dun *jo porte capel.* »

Les deux mots « peut-être, » qu'on réunit aujourd'hui pour leur donner le sens de « cela peut être, » sont ici plusieurs fois séparés par le pronom :

« S'il velt fere mun los, il les fera guarder, V. 190.
« Uncore lui auront, *peut cel estre*, mestier. »

XIII SIÈCLE.

Le mot « point, » que nous employons comme complément de négation, ou même comme négation, est ici quelquefois précédé du sous-entendu *un* :

V. 1132.

« Bien sembliez trestus estre nez de gent fere,
« *Un point* ne sembliez à home ki pain quere. »

Un *sundre de porcs*, c'est une portée, une famille de porcs :

V. 4656.

« Me fu vis qu'od mes chins un matin m'en alai
« En un bois sur la mer, e ilecques chacai.
« En un sundre de porz ès rames i huai,
« Un sengler grant dentud e fier od els trovai. »

Et, pour bien entendre le passage, il faut se rappeler que les porcs sauvages, que nous appelons indistinctement « sangliers, » se distinguent pourtant en marcassins ou jeunes porcs, en bêtes rousses ou porcs de deux ans, et enfin en solitaires ou vieux porcs. Les marcassins et les roux vont en sondre ou compagnie; les solitaires sont les vrais sangliers, *singulares*. L'expression « cochons de sonre » est encore usitée dans le même sens en Champagne, et sans doute ailleurs.

ISORÉ LE SAUVAGE.

Cette chanson, mieux désignée sous le nom d'Anséis de Carthage, a été examinée dans notre tome XIX, p. 648-654. Une des leçons qui nous l'ont conservée (nº 7618) porte le nom de Jean du Ryer, à la fois rimeur et copiste de manuscrits. Une autre leçon a été écrite par Jean le Chat de Bologne, et non par Jean de Bapaume, comme on l'a fait dire par erreur à Sainte-Palaye dans la notice à laquelle nous renvoyons.

JEHAN DE LANSON.

Les chansons de geste que nous avons conservées racontent trois expéditions de Charlemagne en Italie. La première est la délivrance de Rome, assiégée par les Sarrasins; Ogier le Danois en est le véritable héros. La seconde nous transporte à l'extrémité des Apennins dans les gorges d'As-

Hist. litt. de la Fr., t. XX, p. [illegible]-701.

premont; nous l'avons appréciée plus haut. La troisième, celle dont il nous reste à parler, décrit à peu près en six mille vers le siége d'un fort château situé par delà Rome, assez proche de la mer. Le poëte le nomme Lanson, et nous croyons le reconnaître dans Lanciano, une des principales villes de l'Abruzze citérieure, au royaume de Naples. Il est certain que, pour y arriver, l'armée française traverse Rome, et s'avance dans la direction « du val Ipolice, » qui paraît devoir être la ville de Poli, à quelque distance de Palestrine. Mais le peu de soin que met le poëte à décrire le théâtre des événements annonce assez qu'il ne connaissait pas lui-même exactement les lieux.

Jean, le seigneur de Lanson, petit-fils de Griffon d'Autefeuille, et neveu de Guenelon, est, par le nom de ses parents, considéré comme ennemi naturel de Charlemagne; il refuse de faire hommage de ses terres à l'empereur; il entretient des rapports secrets avec ses oncles Guenelon et Hardré; il accueille honorablement un autre de ses parents, Alori, que Charlemagne avait exilé comme un assassin de Humbaut de Liége. Telles sont les causes de la guerre que Jean de Lanson va soutenir:

Jehans est gentis hons por tenir grant mesnie.
Toute Puille et Calabre tient en sa seignorie,
Et trestoute la terre jusques en Romenie.
Des trois pars du païs ara tel compaignie,
Et de Maroc ossi, une terre garnie.

Ms. de l'Arsenal, B.-L., n. 186, fol. 110.

Il compte sur le nombre de ses guerriers, sur la force de ses murailles, sur ses trésors, et avant tout sur ses intelligences avec sa famille maudite. Si cet espoir n'avait pas été trompé, la France serait devenue la proie de Guenelon. Mais la fortune se déclare pour Charlemagne une fois de plus; les douze pairs, dont la perte était jurée, retournent victorieux; et Jean de Lanson, leur prisonnier, meurt dans un monastère de France où on l'avait renfermé.

Les personnages qui figurent dans cette geste sont, du côté des traîtres, Guénelon, Hardré, Alori, Jean de Lanson et l'enchanteur Malaquin: du côté des Français, Charlemagne et les douze pairs, ainsi nommés : Roland, Olivier, Basin de Gênes, Bérard de Montdidier, Ogier de Denemarc, Naime de Bavière, Thierri ou Teri l'Ardenois, Estous, Othon, fils d'Estous, Ote, fils d'Eudon, Richard de Normandie et Angil-

ler de Gascogne. Mais les six premiers jouent seuls ici un rôle d'une certaine importance, et Roland y conserve assez bien le caractère consacré. Incapable de crainte, la vue d'un traître lui fait monter le rouge au visage, comme dans le moment où Jean de Lanson, dont la perfidie a été découverte aux douze pairs, vient leur faire des protestations affectueuses. Il y va de leur salut de paraître convaincus de la sincérité de leur ennemi ; toutefois,

Fol. 128. Quant dus Rolans l'entent li preus et li hardis,
D'ire et de mautalent li est li frons rougis;
Il est passés avant, jà se fust à li pris
Et lui éust donné du poing en mi le vis,
Quant Naimes de Baviere et l'Ardenois Teris
Ont pallé au duc Jean com sage et bien apris.

Ailleurs, quand les douze pairs sont attaqués par une foule innombrable, le poëte remarque qu'ils eussent tous péri,

Fol. 116. Se ne fust dus Rolans. Mès onques n'ot pavour,
Non mie en Raincevaux où il ot grant estour. . .
Ainc Rolans ne douta ne roy ne aumacour,
N'onques ne perdy sanc en assaut n'en estour,
Fors trois goutes sans plus, quant Charles par irour
Le feri de son gant que le virent plousour,
Quant Charles forjura par force et par irour
Olivier de Viane, qui tant ot de valour.

Mais le héros principal du poëme est le duc Basin de Gênes, inépuisable artisan de mensonges et de ruses, initié, comme Maugis, à tous les secrets de la sorcellerie, étranger à tous les scrupules de probité, et qui, longtemps adversaire redouté de Charlemagne, avait alors lié connaissance avec tous les malfaiteurs et tous les bandits de profession. Basin rappelle involontairement l'Ulysse de l'Iliade; ses fraudes ne l'empêchent pas de combattre vaillamment dans l'occasion, et c'est à lui que Charlemagne, au moment où tout semblait perdu, doit la reddition de la ville et la fin de la guerre.

Le poëme est en vers de douze syllabes, assez bien rimés pour le faire attribuer à un auteur du XIIIe siècle. Cependant, vers la fin, quelques couplets laissés en assonances dans le manuscrit le plus ancien, semblent indiquer que les vers primitifs ont été généralement modifiés dans leur forme. La

comparaison des deux seuls manuscrits qui nous en restent conduit même à une autre conjecture. L'un remonte au XIIIe siècle, l'autre seulement au XVe. Le récit est semblable dans tous les deux, mais les vers diffèrent complétement, et les couplets correspondants ont le plus souvent une rime distincte dans l'un et dans l'autre volume. Ne doit-on pas en conclure qu'ils ne se doivent rien l'un à l'autre, et qu'ils présentent un double arrangement d'un ancien modèle identique? Et quel était ce modèle? Était-il en vers assonants? Dans ce cas-là même, les deux rédactions conservées ne devraient pas différer entre elles autant que deux traductions du même original. Était-il en vers latins ou bien en prose latine? Mais il est malaisé d'admettre que des clercs se soient amusés à rédiger, dans une langue étrangère à la multitude, des récits qui ne pouvaient avoir d'agrément que pour elle. Quoi qu'il en soit, on lit vers le milieu du poëme une sorte d'éclaircissement que nous citerons, d'après les deux manuscrits, comme une sorte de confirmation de ce que nous venons de dire. C'est quand Basin consent à repasser en France pour décider l'empereur à venir délivrer les douze pairs, enfermés dans le château de Lanson :

> Or commence chancons boene et efforcie, Ms. 8 [illegible]
> S'il est qui deniers doinst et qui la chancon die. [illegible]
> Del (mostier) Saint Denis est la chancons saichie,
> Longuement a esté pieca ne fu oïe.
> Jogleor ne la chantent, qu'il ne la savent mie.
> Uns clers la recomence, que Jhesus benéie!
> Les vers a establis et mis en scripturie,
> Com Charles secorut la riche baronie,
> Et il conquist Lancon la fort cité garnie.
> Mais aincois en i ot mainte targe croissie,
> Et si prist Jehans Charle, mais il nel quenut mie,
> En la forest de Luques en une praerie.
> Tout ce fist Guenelons, qui France ot puis trahie. . .

Voici le même passage dans la copie du XVe siècle :

> Or comence canchon où moult de biaus mos a; Ms. [illegible]
> Cele ne fu contée puis que Charles regna. [illegible]ral, fol. [illegible]
> A Saint Denis en France, là où biau moustier a,
> En fu prinse l'estore c'on vos recordera.
> De latin en roman ung clerc le translata,
> Pour recorder ou peuple qui oïr les vora.
> Cil jougleor par cuer canté en ont piecha,

ler de Gascogne. Mais les six premiers jouent seuls ici un rôle d'une certaine importance, et Roland y conserve assez bien le caractère consacré. Incapable de crainte, la vue d'un traître lui fait monter le rouge au visage, comme dans le moment où Jean de Lanson, dont la perfidie a été découverte aux douze pairs, vient leur faire des protestations affectueuses. Il y va de leur salut de paraître convaincus de la sincérité de leur ennemi ; toutefois,

F. . .

Quant dus Rolans l'entent li preus et li hardis,
D'ire et de mautalent li est li frons rougis;
Il est passés avant, jà se fust à li pris
Et lui éust donné du poing en mi le vis,
Quant Naimes de Baviere et l'Ardenois Teris
Ont pallé au duc Jean com sage et bien apris.

Ailleurs, quand les douze pairs sont attaqués par une foule innombrable, le poëte remarque qu'ils eussent tous péri,

Fol. 116.

Se ne fust dus Rolans. Mès onques n'ot pavour,
Non mie en Raincevaux où il ot grant estour...
Ainc Rolans ne douta ne roy ne aumacour,
N'onques ne perdy sanc en assaut n'en estour,
Fors trois goutes sans plus, quant Charles par irour
Le feri de son gant que le virent plousour,
Quant Charles forjura par force et par irour
Olivier de Viane, qui tant ot de valour.

Mais le héros principal du poëme est le duc Basin de Gênes, inépuisable artisan de mensonges et de ruses, initié, comme Maugis, à tous les secrets de la sorcellerie, étranger à tous les scrupules de probité, et qui, longtemps adversaire redouté de Charlemagne, avait alors lié connaissance avec tous les malfaiteurs et tous les bandits de profession. Basin rappelle involontairement l'Ulysse de l'Iliade; ses fraudes ne l'empêchent pas de combattre vaillamment dans l'occasion, et c'est à lui que Charlemagne, au moment où tout semblait perdu, doit la reddition de la ville et la fin de la guerre.

Le poëme est en vers de douze syllabes, assez bien rimés pour le faire attribuer à un auteur du XIIIe siècle. Cependant, vers la fin, quelques couplets laissés en assonances dans le manuscrit le plus ancien, semblent indiquer que les vers primitifs ont été généralement modifiés dans leur forme. La

comparaison des deux seuls manuscrits qui nous en restent conduit même à une autre conjecture. L'un remonte au XIII[e] siècle, l'autre seulement au XV[e]. Le récit est semblable dans tous les deux, mais les vers diffèrent complétement, et les couplets correspondants ont le plus souvent une rime distincte dans l'un et dans l'autre volume. Ne doit-on pas en conclure qu'ils ne se doivent rien l'un à l'autre, et qu'ils présentent un double arrangement d'un ancien modèle identique? Et quel était ce modèle? Était-il en vers assonants? Dans ce cas-là même, les deux rédactions conservées ne devraient pas différer entre elles autant que deux traductions du même original. Était-il en vers latins ou bien en prose latine? Mais il est malaisé d'admettre que des clercs se soient amusés à rédiger, dans une langue étrangère à la multitude, des récits qui ne pouvaient avoir d'agrément que pour elle. Quoi qu'il en soit, on lit vers le milieu du poëme une sorte d'éclaircissement que nous citerons, d'après les deux manuscrits, comme une sorte de confirmation de ce que nous venons de dire. C'est quand Basin consent à repasser en France pour décider l'empereur à venir délivrer les douze pairs, enfermés dans le château de Lanson :

Ms. 8[illegible] [illegible] 15 v°.

Or commence chancons boene et efforcie,
S'il est qui deniers doinst et qui la chancon die.
Del (mostier) Saint Denis est la chancons saichie,
Longuement a esté pieca ne fu oïe.
Jogleor ne la chantent, qu'il ne la savent mie.
Uns clers la recomence, que Jhesus benéie!
Les vers a establis et mis en scripturie,
Com Charles secorut la riche baronie,
Et il conquist Lancon la fort cité garnie.
Mais aincois en i ot mainte targe croissie,
Et si prist Jehans Charle, mais il nel quenut mie,
En la forest de Luques en une praerie.
Tout ce fist Guenelons, qui France ot puis trahie...

Voici le même passage dans la copie du XV[e] siècle :

Ms. [illegible] ral, fol. [illegible]

Or comence canchon où moult de biaus mos a;
Cele ne fu contée puis que Charles regna.
A Saint Denis en France, là où biau moustier a,
En fu prinse l'estore c'on vos recordera.
De latin en roman ung clerc le translata,
Pour recorder ou peuple qui oïr les vora.
Cil jougleor par cuer canté en ont piecha,

Et prinrent la matere et puis chà et puis là,
Ensi l'ont corumpue; mès mon cors vous dira
Toute la verité ensement qu'ele va,
Et coment ly roy Charles très poisamment regna,
Delivra ses barons à Lancon par de là
Où le fort duc Jehan moult fort les apresa,
Et coment le roy Charle en bataille mata,
Par le consoil de Guenes qui cellui consilla;
Et puis l'embla Basins, ainsi c'on vos dira
En le bone canchon où moult de biaus mos a.

Resterait une dernière hypothèse, qui pourrait bien être la meilleure. C'est que la chanson, d'abord composée en assonances et conservée sous cette forme, aurait été écrite en rimes régulières au XIII[e] siècle; puis, mise en prose au XIV[e], et quelque temps après reversifiée sur ce dernier texte. La légende de Girart de Roussillon offre un exemple de ces transformations successives, dont notre Histoire littéraire devait tenir compte.

Jean de Lanson est moins ancien, dans tous les cas, que les deux chansons de Roncevaux et d'Aspremont; car on y trouve de nombreuses allusions à ces deux gestes. Au début, nous assistons à un conseil de barons. Charlemagne propose d'envoyer un défi à Jean de Lanson; Roland, comme Guenelon dans la geste de Roncevaux, est d'un avis contraire :

Fol. 108 v°.

« Oncles, ce dist Rolans, vecy fiere raison,
« Moult avez travilliet vo prince et vo baron.
« Tez y a que ne vit, set ans a, se maison.
« Jehans est orguillous et s'est moult rices hon.
« Ne se combati il à nous sous Morimon ?
« Là fumes desconfis à grant destruision,
« Là ly ocis son frere, s'en a grant merison. »

Mais Charlemagne reçoit fort mal ces représentations :

Fol. 109.

« Volez vos sejourner et nous travelleron,
« Et estre avec Belle Aude à Viane, en dongon ?
« Voire, elle ne vous aime vallissant ung bouton. »
Quant Rolans ot son oncle, si ly dist à bas son :
« Ce n'est pas grant merveille se vous estes felon,
« Cent ans i a premier que cauchastes speron;
« Puis que li hons vit trop, il n'a sens ne raison. »

Les autres pairs font tour à tour les mêmes remontrances.

sans être mieux écoutés. A mesure qu'ils réclament, l'empereur les désigne pour accompagner Roland en Italie.

Ils partent, et arrivent tous les douze devant la ville de Lanson. Jehan envoie au-devant de ces étrangers; dès les premiers pourparlers, Roland tire sa Durendal et coupe en deux l'imprudent Nivard, frère du duc de Lanson. C'était mal commencer l'office d'ambassadeur. Bientôt tous les bourgeois de la ville s'avancent contre les douze pairs; mais que ne peut l'intrépidité de ces héros? S'ils ne parviennent pas à dissiper leurs ennemis, ils gagnent du moins la porte d'une tour fortifiée; ils s'y enferment. Les voilà pour quelque temps en sûreté.

Jean de Lanson veut savoir à qui il a affaire. « Qui êtes-« vous? » dit-il. Chacun de répondre à son tour, les uns franchement, les autres, comme Naime et Basin, en dissimulant leur nom. Jean de Lanson ne prend pas le change; il dit au second :

« Bien m'est il en avis que ressemblez Basin, Fol. 119 v°.
« Celluy qu'on dit de Genves, au cuer de griffardin,
« Ung baron mervilleux qui a fait maint larchin,
« Qui m'enbla mon tresor l'autrier en Biauvoisin,
« Quant jou alai en France véoir un mien cousin,
« Guenellon et Hardré et le ber Aubuin.
« En ma chambre m'enbla mon coffre et mon florin,
« Et trestous mes abis jusqu'à braies de lin,
« Que tout nu me trouvai quant ce vint au matin.
« Qu'or te tenisse jou, pléust à saint Quentin!
« Je te feroie pendre et trainer à ronchin. »
Et Basins li respont : « Ce seroit povre fin. »

Jean de Lanson a reconnu les douze pairs. Comment s'emparer de leurs personnes? Alori, qu'il consulte, l'engage à recourir à la perfidie; « car, dit-il,

« On doit son anemi grever par traïson. Fol. 121.
« Tout ensi que je dis faisoit li fil Fromon
« Qui fu de vo linage, que de fi le scet on.
« En Gibier fil Garin fist mainte trayson;
« Dont le poez bien faire et trestout par raison.
« Il ne forligne mie qui suit s'estrassion... »

Ces vers nous reportent à la chanson des Lorrains, et nous prouvent que les grands traîtres des principales gestes passaient pour appartenir à la famille des anciens souverains

de l'Aquitaine, représentés dans l'histoire par le nom de Griffon, frère utérin de Pepin; par ceux de Hunaud, Loup, Waifre ou Gaiffier.

La trame ourdie par Alori n'aurait pas manqué de réussir, si, parmi les chevaliers de Jean de Lanson, ne s'était rencontré un Français nommé Isoré, que Charlemagne avait autrefois banni comme coupable du meurtre de Humbaut de Liége, et qui, en échange du fief de Saint-Angeli qu'il avait perdu, avait reçu de Jean de Lanson celui de Marseille ou Marsaille sur la mer. Isoré avertit les douze pairs, déjà sortis de leur forteresse, de se tenir en garde; et, grâce à cet avis, ils peuvent, à la suite du combat le plus meurtrier, gagner une autre tour, fermer sur eux les portes, et défier une seconde fois tous les efforts de leurs ennemis. Dans la mêlée, Isoré et Alori étaient tombés, le premier aux mains de Jean de Lanson, le second aux mains des douze pairs, et c'est par la délivrance d'Isoré que Basin commence le cours de ses ruses.

Il sort de la tour à la nuit tombante, et, rencontrant en son chemin un paumier ou pèlerin, il lui jette un sort, réussit à l'endormir, et lui enlève son bourdon, son écharpe, son esclavine. Ainsi déguisé, il entre dans la tente de Jean de Lançon, qu'il trouve à table :

Fol. 136. Sur son bourdon s'apoie, s'a la ciere abaissie,
Il a clugniet un oil, et l'autre euvre à moitie,
D'une hanque clochoit et de l'autre s'apuie.

Le duc, de sa nature fort charitable, l'accueille et se plaît à l'entendre médire de Charlemagne et du mauvais larron Basin de Gênes. Mais là, par malheur, se trouvait un chevalier jadis voleur, et à ce titre compagnon de Basin, qui le dénonce au duc. Basin est pris, chargé de chaînes, et condamné à être pendu le lendemain matin dans la compagnie d'Isoré. Mais durant la nuit il envoie un sommeil magique à tous les gens de l'armée; il ouvre les portes, et rentre accompagné d'Isoré dans la tour des douze pairs.

La position des Français n'en était pas meilleure; ils ne pouvaient tenir longtemps. Naime imagine un moyen de pénétrer dans le château de Lanson. Les barons gagneraient un navire alors arrêté devant la tour; ils cacheraient des épées sous leurs tuniques, et Roland, armé comme eux,

serait déposé dans un cercueil. En arrivant aux portes du château, ils pousseraient des cris annonçant que le cruel Roland a tué Jean de Lanson dont ils ramènent la bière. On les laisserait passer, et leurs épées feraient le reste. Roland approuve l'avis; il fait le mort, et les douze pairs entrent dans le navire :

Tant corurent la nuit o le ciel estelé
Qu'il vinrent à Lanson, cele boene cité.
Sous le chastel en vinrent, si se sont escrié :
« Ahi! dus de Lanson, quel duel, quel cruauté
« De Rolant le nié Karle, qui vos a mort geté!
« Que feront li baron qu'aviez tant amé?
« Ha! come estiez, dus, de grant nobilité! »
La gaite dou chastel a tout ce escouté. . .
En la vile est venuz, si a le cri levé :
« Segnor, que dormez vous? mar vous est encontré.
« Jà nos hont li Francois le duc Jehan tué. »
Cil dedens l'entendirent, tuit furent effreé,
Il saillirent en pié, tuit furent abosmé.

Ms. 8203, fol. 5

Rolans li niés Karlon, li boens vassal prisiés,
De la nef sur le pont fu mis et deschargiés.
A tant ez le prevot, s'est li pons abaissiés,
Et le suivent après, lors fu li diaus mout griés.
Adoncques fu Rolans de cent pars embraciés,
Por poi qu'il ne lor a à tous les chiés trenchiés.
Cil emportent la biere contremont les planchiers,
Et Naimes vint derriere, le pont a redrescié.
Lors Rolans li niés Karle si est saillis en piés :
« Ferez, franc chevalier, ne vous en atargiez, etc. »

Voilà donc nos Français maîtres du château de Lanson. Mais alors survient un nouvel adversaire, digne, non pas de Roland, mais de Basin de Gênes :

Atant ez Malaquin, del pui de Nubion,
Ne fu teus enchanterres dès le tans Salomon;
Cil vint au duc Jehan, si l'a mis à raison.

Ibid., fol. 8

Son talent particulier est de faire tomber les meilleures serrures et de pénétrer dans les places les mieux gardées. Il offre ses services à Jean, qui s'empresse de les accepter; et dès la nuit suivante il se munit de deux couteaux, s'avance vers le château, et pénètre dans les salles pavées. Basin, chargé de faire le guet, avait ce jour-là tant bu de bon vin

clairet, qu'il s'était endormi. Les autres pairs dormaient également :

Fol. 9.

> Li lerres voit les contes leians tot endormis.
> Bien conut le nié Karle au semblant et au vis
> Que il ot gros et grant et formé à devis;
> Olivier de Viane vit lez lui et Tierris...
> Et chascuns ot ses armes et son branc lez lui mis...
> Quant li lerres les voit, s'en a gité un ris,
> Et a trait le coutel, envers Rolan s'est mis...

Mais, près de frapper, il craint d'être blâmé par le duc Jean, et se décide à ne prendre que les douze épées des douze barons :

> Durendart, Hauteclere, Cortain au pont massis,
> Et totes les espées...

Puis, retrouvant encore sur sa route Basin de Gênes, toujours endormi, il se contente, en joyeux compagnon, de lui couper les grenons ou moustaches, sans lui faire de mal. En pareille occasion, il est douteux que Basin se fût montré aussi généreux. Celui-ci se réveille, il regarde autour de lui, porte la main à ses lèvres, et s'aperçoit de l'affront qu'on lui a fait. Il en accuse Roland, Olivier ou Bérard; il vient à eux, et les voit privés de leurs épées. Il court aux portes; le pont est levé, les verrous tirés; il frémit du danger, et s'empresse de tout refermer et de baisser le pont. Puis, quand il retourne près des barons réveillés, il subit d'abord leurs brocards avec assez d'impatience :

Fol. 10.

> Basins fu en la tor, s'ot les grenons copés;
> Quant li conte le voient, s'a l'uns l'autre esgardé;
> Il batirent lor paumes, si en ont ri assés :
> « Par foi, ce dist Ogiers, Basins est ordenez.
> — « Voire, ce dist Berars, il voldra estre abes. »
> — « Ains voldra estre moines, » dist Tieris li senés.
> — « Par foi, dist Oliviers, il nos a enchantez,
> « S'il einsi nos guerpist, il nous a mal menez. »
> — « Par mon chief, dist dus Naimes, ainsois li sont anblé,
> « Ce fu lerres ceans, jel sai de verité;
> « Basins estoit bons lerres, cil estoit mialdre assez
> « Qui ses grenons li a retailliez et copez... »
>
> Quand Basins l'entendi, par pou qu'il n'est desvez.
> Dame Dieu en jura et ses grans majestez :
> « Il n'i a tel de vous, tant soit desmesurez,

« Fors Rolan le nié Karlon, nostre avoez,
« Se mais m'en eschernist, que ne soit comparez. »
— « Seignor, ce dist Rolans, por amor Dieu soffrez,
« Lessiez ester le duc, que moult est correciez.
« Car se il est séu à Paris la cité,
« Il seroit danz Basins Nevebarbe apellez. »
— « Rolans, ce dist Basins, bien estes anparlez,
« Bien sai come li autre que vos me ramponez. »

On voit d'après ce passage que Roland était l'objet d'un respect particulier. Nous pouvons en conclure aussi que le premier auteur de la chanson vivait à une époque où l'usage de porter barbe et moustache distinguait les gens de guerre des gens de religion. Il n'en était plus ainsi déjà au temps de saint Louis; ce qui est une raison de croire que la geste de Jean de Lanson est d'une date antérieure. Dans le texte du XVe siècle, le passage est fort abrégé :

« Seigneur, ne me gabez, pour Dieu je vous en prie;
« Qu'ensi m'a atourné, le corps Dieu le maudie! »
— « Par ma foy, dit Rolans, c'est grande derverie,
« Quant nous venrons ariere en France la garnie,
« Vous serez apellez Basin barbe rongie. »

[illegible] nal, fol. 149 v°.

Malaquin n'a pas longtemps à se féliciter de ce premier avantage. Il vient proposer à Basin un duel dont les épées des douze pairs doivent être le prix. Basin accepte, et les deux rivaux, après avoir lutté courageusement l'un contre l'autre, ne manquent pas de recourir à leur science. D'abord Basin fait un sortilége que Baudri, son maître de Tolède, lui avait appris dans sa jeunesse. Malaquin se croit transporté dans un palais tout en flammes; déjà ses habits, ses cheveux, ses doigts étaient embrasés. Frappé de terreur, il se précipite dans la rivière voisine du lieu du combat, et peu s'en faut qu'il ne s'y noie. Mais enfin le charme perd de son effet, et il échappe, plus animé qu'auparavant contre Basin. A son tour, il lui jette un sort. Basin se croit dans un bateau sur un fleuve; un orage s'élève, le bâtiment s'enfonce, et Basin, effrayé, se met à terre dans la position d'un homme qui essaye de nager. Mais, par bonheur, l'illusion se dissipe, il revient à lui, s'élance sur Malaquin, et cette fois il le terrasse, lui tranche la tête, et rend aux pairs de France Durendal et les autres épées.

Mais pour être maîtres du château de Lanson, les douze

pairs n'étaient pas à la fin de leurs épreuves; leur petit nombre, la puissance de leur adversaire, la difficulté de renouveler les vivres, tout semble leur présager une perte certaine, si l'empereur ne vient bientôt à leur secours. Qui tentera de quitter le château, de traverser l'Italie, et d'aller trouver Charlemagne, soit à Laon, soit à Paris, soit à sa chapelle d'Aix? A Basin de Gênes revenait un pareil message, et, pour l'accomplir, il reprend le costume de pèlerin et se brunit le visage, comme devait le faire un homme qui prétendait arriver du saint sépulcre.

Grâce à ce déguisement, il trompe la surveillance de l'ennemi; et quand une ruse plaisante l'a rendu maître d'Alifart, le meilleur cheval du duc, il s'éloigne à toute bride dans la direction de la France. Bientôt il est obligé de traverser une grande forêt :

[illegible]

Là converse Serveins, uns lerres d'Avalon ;
O lui trente larrons, s'avoit moult fort maison.
Entre lui et Basin furent jà compaignon,
A cel tans que Basins guerroia roi Charlon;
Mais il se corrocierent por une mesprison,
Que Basins li ocist un sien frere Sanson,
Puis n'en firent entr'aus pais ne accordison.

Serveins reconnaît sur-le-champ son vieil ennemi dans celui qui vient lui demander l'hospitalité. Au mouvement que les larrons se donnent autour de lui, aux couteaux, miséricordes, javelots, massues, faussarts, hauberts, heaumes et piques qu'ils rassemblent de toutes parts, le Génois s'aperçoit, mais un peu tard, entre quelles mains il est tombé. Son premier regret est pour les barons :

Fol. 19.

Adoncques s'est Basins, li bons dus, appensés;
Des Francois li membra, dont il estoit tornés :
« Ahi, sire Rolans, jamais ne me verrez,
« Ne vos, sire Oliviers, ne Naimes li barbés;
« Jà par moi ne sera li secors demandés,
« Ne verrai Karlemaine, ne ceus dont je suis nés. »

Il sort pourtant de ce mauvais pas, après avoir conquis un grand trésor et de bonnes armes. En passant par la ville de Ganes, ou Gênes, « qu'il ot à justisier, »

Fol. 20.

Là trova Erchanbaut le seignor de Poitier,
Qui sa femme amenoit esposer au moutier.

Arrêter la compagnie, défier Erchambaut, lui trancher la tête et ramener la dame éplorée, fut pour le duc Basin l'affaire d'un moment. Il ne demeure qu'une nuit dans sa ville, et se remet aussitôt après à la recherche de l'empereur, qu'il trouve à Paris. Malgré la résistance de Guenelon, l'empereur jure de secourir les douze pairs; tous les barons de France sont convoqués, Salomon de Bretagne, Richard de Normandie, que le poëte a pourtant déjà par méprise désigné parmi les compagnons de Roland; le comte de Flandre, et les autres grands vassaux. Mais Guenelon, prévoyant la délivrance des douze pairs et la perte de son neveu Jean de Lanson, aposte trente faux paumiers ou pèlerins, qui viennent, au moment du départ de l'armée, annoncer à Charlemagne qu'ils ont été témoins de la mort de Jean, de la prise de la ville, et des préparatifs de l'heureux retour des douze pairs. « Roland, ajoutent-ils, est revenu sur ses pas jusqu'à Rome, « où il s'amuse à chasser et à tournoier. » Cette fausse nouvelle change les dispositions de l'empereur : il remerciait déjà les grands vassaux de leur bonne volonté, quand Basin, sagement défiant, lui demande la permission de repartir sur-le-champ pour Rome, d'où il lui fera savoir ce qu'il faut penser du récit des pèlerins. L'empereur attendra donc ce nouveau message. Pour Basin, à peine arrivé à Rome, il apprend d'un honnête paumier que le duc Jean, loin d'être vaincu, a réduit les douze pairs à la dernière extrémité :

« Je vos di que il sont malement afolé, [illegible]
« Et le secors atendent, trop lor a demoré.
« Mais Basins les a si durement obliez
« Et si est envers eux mentiz et parjurez,
« Jamais rois Karlemaines ne se saura haster
« Tant qu'il soient vers li garanti et tansé. »
— « Paumiers, ce dist li dus, tant sui je plus irez.
« Certes je sui Basins dont vos parlé avez. »

Il raconte alors au pèlerin les motifs du retard de l'armée française, et l'engage à se rendre en toute hâte vers Charlemagne, pour l'instruire de la perfidie des faux paumiers et de la triste situation de ses barons.

Avant d'arriver à Lanson, Basin fait encore la rencontre d'une troupe de voleurs, qui lui abandonnent dix bons chevaux chargés de vin, de pain et de chairs salées. Quelle heureuse aventure, s'il peut les introduire dans le château de

Lanson! Mais, comme il traverse les terres soumises à Jean, on lui prend son butin et on le conduit devant le duc, qui, le croyant un pauvre marchand, lui permet de reprendre et d'étaler ses vivres. Basin prétend les vendre si cher que personne n'en veut, et qu'on finit par le chasser honteusement du marché. C'était précisément là ce qu'il voulait; car il se hâte alors de conduire ses bêtes de somme sous les murs du château dans lequel les douze pairs se défendent encore :

[illegible]

Li conte sont laiens en la maistre ferté,
De fain et de malaise durement opressé;
Rollans en fu dolans et si en a ploré.
Al plus maistre crenel s'est la nuit acoudé:
« Hé! Oliviers, compains, com avons mal erré!
« Basins nos a traïs et covenant faussé. . . . »
Dementres qu'il parloit, et il furent torné,
Es vous Basin de l'ost venu et eschapé,
Son pain et sa viande et charché et trossé...
A une viex poterne qui soz le chatel ert,
Là est venu Basins et ses sors a gitez;
Maintenant sont li huis overs et defermez...

Avec un homme tel que Basin, il semble que les barons ne doivent plus longtemps souffrir. Cependant les perfidies de Guenelon et de sa race parviennent à balancer la fortune et la sorcellerie. Charlemagne, après avoir pendu les faux pèlerins, s'était mis en route : il campait sous les murs de Lanson; mais un jour, d'après les avis de Guenelon, Jean surprend l'empereur au milieu d'une chasse, et le fait prisonnier. Il faut tous les sortiléges et toutes les ruses de Basin pour le tirer de ce mauvais pas. Le duc de Gênes prend donc les guenilles d'un mendiant; il vient exhaler ses plaintes sous les murs de la ville, et il excite une telle compassion dans le cœur des gardiens, qu'un d'eux lui tend une corde et le hisse sur les murs; de là Basin descend dans la ville, et pénètre dans l'hôtel de Jean de Lanson. Le duc était à table, et le triste empereur à ses côtés. Basin parvient à se faire reconnaître; puis, tout le monde étant retiré,

[illegible]

Quant vint à mienuit, que li cos dut chanter,
Il dit ses deablies et ses aversités...
Lors s'endormi Jehans et trestout son barné...
Basins va à Jehan, de ses piés l'a bouté,
Devant le roi de France l'a à terre porté.

« Sire, ce dist Basins, volez que soit tués? »
— « Nenil, dist Karlemaines, por sainte charité;
« Comment porrons issir de cest palais listé? »
— « Or tost, ce dist Basins par les piés le prenés,
« Et jel penrai au chief, ne soiés effreez... »

Cela fait, ils arrivent aux portes de la ville. Le portier veillait, et quand il leur demande ce qu'ils veulent :

« Par mon chief, dist Basins, orendroit le saurez.
« Nos somes deux deables d'enfer deschaennés,
« Qui emportent Jehan que mort avons tué.
« En enfer l'emportons, jà sera embrasé,
« Et toi méisme ainssi, qui as nom Sormené. »
Quant li portiers l'entent, en fuie s'est torné,
Les clés a jus getées, fuiant s'en est alés.
Basins uevre les portes à ces méismes clés.

On sent qu'enfin nous touchons à la conclusion. Les chevaliers de Jean, privés de leur chef et endormis, les portes ouvertes, les ponts baissés, tout favorise les Français, qui, à leur entrée dans la ville, n'y trouvent aucune résistance. Roland prie son oncle de donner l'honneur ou la suzeraineté de Lanson à Isoré, qui les avait d'abord si bien servis; les chevaliers de la terre font hommage au nouveau seigneur, et Charles ramène son armée victorieuse en France :

Tant ont par lor jornées esploitié et erré,
Que vinrent à Paris, cele bone cité;
Là ont le duc Jehan mis et emprisonné,
En un si très mau lieu et mis et enserré,
Dont jamais n'istera en trestout son aé,
Ainsois i sera mort et à sa fin alé.
Ici faut la chanson que je vous ai chanté;
Dame Diex vos gart tous qui m'avés escouté!

Ce poëme, que nous avons analysé aussi rapidement que nous l'avons pu, ne se recommande ni par le mérite de la versification et du style, ni par les traits d'une imagination bien délicate. Basin, le véritable héros, sans lequel la bravoure de Roland serait inutile, ne parvient à sauver les douze pairs qu'en renouvelant vingt fois les mêmes tours d'adresse, les mêmes sortiléges. Il se déguise toujours en pèlerin ou en truand; il endort toujours ses ennemis; enfin il corrige toujours, par d'odieux et indignes moyens, les torts de la for-

tune. Le bon droit semble être constamment du côté de Jean de Lanson, que l'empereur va tourmenter on ne sait trop pourquoi, et qui se défend en général avec les armes les plus courtoises. L'effet d'une telle chanson de geste sur les auditeurs ne pouvait donc tourner au profit des mœurs publiques, et les exploits de Basin de Gênes auraient été mieux placés dans l'histoire maudite de la race de Guenelon que dans les fastes chevaleresques des douze pairs de France.

Mais cette œuvre n'est pourtant pas dépourvue de mérite. Elle soutient l'attention des auditeurs par le nombre, sinon par la variété des incidents. Il y a des éclairs de gaieté. La façon dont l'enchanteur Malaquin s'y prend pour enlever les épées des douze pairs est ingénieuse et plaisante. Sa lutte avec Basin, son rival en diablerie, est habilement contée. Le moyen qu'emploient les douze pairs pour s'emparer du château, en conduisant Roland dans une bière, est un stratagème digne des meilleurs chants de guerre. Enfin, dans l'ensemble de la composition, la règle de l'unité d'action est mieux observée que dans la belle chanson de Roncevaux elle-même. Tout marche vers le dénoûment, qui est la prise du château de Lanson; et les épisodes, quelque nombreux qu'ils soient, vont tous à ce but. Le poëme commence avec le départ des douze pairs pour Lanson, et finit avec leur retour. Une telle régularité ne peut être l'effet du hasard; il fallait que le poëte et ses auditeurs eussent quelque juste sentiment de l'art et de cette unité d'action, première règle de la composition littéraire.

La geste de Lanson n'a jamais été publiée. Nous avons dit que nous en avions pu consulter deux manuscrits. Le premier se trouve dans la Bibliothèque nationale; malheureusement les deux mille premiers vers n'en ont pas été conservés. C'est un volume du format de nos petits in-12, écrit nettement sur une seule colonne, vers le milieu du XIIIe siècle. Il contient le texte le plus pur, et, dès que nous l'avons pu, nous lui avons emprunté toutes nos citations. Dans le même volume se trouve le fragment de la chanson d'Aspremont dont nous avons parlé plus haut.

Anc. f., ms. 7203.

Le second texte de la geste de Jean de Lanson est aujourd'hui conservé dans la collection de l'Arsenal. C'est un in-4°, négligemment exécuté dans les provinces flamandes vers la seconde moitié du XVe siècle. Ce nouveau poëme, rédigé probablement, comme nous l'avons dit, d'après le même

B.-L., n. 186.

 XIII SIÈCLE.

modèle que la leçon du XIIIe siècle, abonde en méchants vers de remplissage, dont il ne faudrait pas accuser les anciens trouvères. Le principal avantage de ce manuscrit est de nous fournir un texte complet. Dans le même volume se trouve une leçon unique de la chanson de Hugues Capet, dont nous aurons quelque jour à parler.

JÉRUSALEM.

Voyez ci-dessus Chevalier au Cygne (le), § II.

JOURDAIN DE BLAIVES.

La légende d'Amis et Amile avait tenu tant de place dans la pensée poétique de nos ancêtres, que les trouvères ne devaient pas manquer de mettre une autre histoire sur le compte de leurs enfants. Mais de la méchante Lubias, femme d'Amile, ne pouvait rien venir de bon; on se contenta du fils d'Amis et de la sage Bélissent, Girart, duc de Blaives ou Blaye. Ce Girart, après avoir eu de sa femme Ermengard un beau fils nommé Jourdain, est assassiné par le traître Fromont, neveu du Hardré de la chanson d'Amis et Amile. Jourdain avait été confié quelques jours auparavant à Renier, seigneur de Vautamise; et pour exterminer le fils après le père, Fromont avait besoin de tromper la vigilance de ce gardien fidèle. Il lui fait mander de conduire l'enfant à Blaye, où le roi de Gascogne, ancien ami du père, désirait le voir. Renier vient, mais n'amène pas le petit Jourdain. Le roi de Gascogne, fait-il répondre à Fromont, voudra bien attendre un peu :

Moi aura il anquenuit au souper, Ms. 7227⁵, fol. 112
Et mon filleul demain après disner.
L'autrier le fis baptisier et lever,
Et mettre el chief sainte chrestienté;
Nel voil encores travaillier et pener.

La précaution du bon gouverneur n'était pas inutile; car en son chemin il est accosté par une troupe de bandits chargés de le massacrer, ainsi que Jourdain, et qui, trompés dans leur

attente en ne voyant pas l'enfant, conduisent Renier pieds et poings liés devant le traître Fromont.

Fol. V°

En une chartre fait Renier trebucher
De sor espines et de sor eyglantiers,
Qui li destraignent les jambes et les piés.

C'est ici la partie intéressante et originale de l'ouvrage. Vaincu par la douleur, Renier fait prier Fromont de permettre à sa femme de venir partager les tourments de sa prison. La dame Éremborg, avant d'aller le rejoindre, rassemble les barons de la terre. « Seigneurs, leur dit-elle, Fromont a tué Girart et retient prisonnier Renier, parce qu'il ne veut pas livrer l'enfant Jourdain. Je m'en vais rejoindre mon seigneur. « Si Fromont veut une rançon, je lui offrirai bons destriers, « palefrois, manteaux et riches draps; mais jurez-moi de vous « laisser assiéger et tuer avant de rendre l'enfant. Une fois « grand, il nous vengera de Fromont. » Les barons jurent, et la dame prend en pleurant le chemin de Blaye.

Toutefois Renier cède lui-même au désespoir, et il propose un jour à sa femme de livrer Jourdain :

Fol. 113 v°.

« Sire, fait ele, que est ce que tu dis?
« Quel pensée as, frans chevaliers gentiz?
« Se c'est acertes que tu as ice dit,
« Ne venras mais en cort ne en païs,
« Que tu ne soies monstrés come chaitis.
« Si diront tuit, li grant et li petit :
« Veez celui qui son seignor traï,
« Et par paor le rendi de morir.
« Et quant tout ce sera mis en obli,
« Si revenra li grans jors dou joïs,
« Là seront tuit li traïteur murtris.
« Ne parleroient por tout l'or que Dex fist.
« Là n'a mestier ne li vairs ne li gris,
« Prevos ne maires, ne argens, ne or fins;
« Moult iert buer nés qui aura paradis. »

Mais, dit Renier, si la violence des tourments nous tue, qui défendra après nous la vie de Jourdain? Éremborg répond :

« Je sai tel chose, se voliez souffrir,
« Par quoi porriens eschapper et garir. »
Et dist Reniers : « Oïl, se Dex m'aïst!
« Soz ciel n'a chose que mes cors ne fesist,
« Fors seulement Dameldeu relenquir. »

Respont la dame : « Or avés vous bien dist.
« Pour no seigneur delivrons nostre fil;
« Onques Fromons ne sa gent ne le vit,
« Et d'un aé et d'un samblant sont il,
« Si li ferons accroire que c'est il. »
Reniers l'entent, tous li sans li fuït :
« Diex, dist-il, Peres, qui en la crois fus mis,
« Et en la Virge et char et sanc preïz,
« Quant tu fus nés, tous li mons s'esjoïst,
« Fu onques peres qui son enfant traïst?
« Et nonporquant il avenra ainsi,
« Je le ferai tout à vostre plaisir,
« Que prouz iestes et saige. »

Ils déclarent donc à Fromont qu'ils sont décidés à faire ses volontés : « Nous demandons pour seule grâce de pouvoir « embrasser une dernière fois l'enfant avant de vous le re- « mettre. » Fromont, transporté de joie, consent à tout.

Il est impossible de mieux raconter que ne l'a fait notre trouvère, le retour d'Éremborg à Vautamise, la manière dont elle s'y prend pour enlever son propre fils aux femmes qui le gardent, les entrevues du père et de la mère avec Fromont, qui reçoit l'enfant de leurs propres mains. Eremborg obtient un délai d'une nuit, et nous retrouvons ici l'imitation de la chanson de Vivien, quand les barons de la geste décident la mère à racheter la vie de Garin d'Anséune par celle de leur enfant. La nuit accordée par Fromont est bien vite passée :

Ci-dessus, p. 503.

Au matinet, quant jor fu esclairiez, Fol. 114 v°
Sonent matines par trestous ces monstiers,
Chantent cil clerc moult très haut et moult bié.
« Dex, dist la dame, voirs glorios dou ciel,
« Tant me soloient ces grans nuis anuier;
« Ceste m'est, lasse, et si corte et si briés!
« Dex, com mal font cil prestre, cil cloistrier,
« Qui si main chantent, la nuit voelent changier!
« Biaux fiz Garniers, moult vos vient aprochier
« La vostre mort, s'en ai mon cuer irié. »

Au lever du soleil, Fromont vient redemander sa proie; c'est en vain que les barons du pays le prient de pardonner à l'enfant :

« Sire Fromons, frans chevaliers gentis,
« Dou fil Girart car en aiez merci.
« Mets le as lettres, par Dieu qui ne menti;
« Si proiera adez, sire, por ti. »

Li fel entent, onques ne respondi.
Ains trait l'espée, par vigor le feri,
Le chief li tranche, à la terre chaï.
Lors en pasmerent iluecques plus de mil;
Au redrescier, virent le ciel ouvrir,
Et les sains angles et aler et venir,
Qui l'arme emportent dou damoisel gentil,
Moult bien doit iestre sauve.

Le reste de cette chanson ne nous arrêtera pas longtemps; elle n'offre plus rien qu'on ne retrouve dans un grand nombre d'autres gestes. Jourdain, que le tyran Fromont prend pour le fils de Renier, passe à Blaye ses premières années, et quand il a découvert le secret de sa naissance, il fait serment de punir le meurtrier de son père. Fromont en est d'abord quitte pour la moitié du nez. En revanche, l'empereur Charles, revenant alors d'Espagne, veut prendre son parti avant de bien savoir de quel côté est le bon droit; Jourdain, frappé par Lohier, fils de l'empereur, se venge en lui tranchant la tête, et, pour éviter les effets de la vengeance des Français, il s'éloigne dans une barque. Arrêté par des corsaires, il échappe à la captivité en se jetant à la nage, et il aborde enfin dans le royaume de Marcasille. Le roi de ce pays, nommé Marcon, aimait à jouer à l'escremie, espèce de lutte au bâton. Une fois, comme dans la chanson de Horn, Jourdain, couvert de la moitié d'un vieux manteau troué, se présente pour faire la partie royale. Il déploie tant d'adresse et de grâce, que le roi devine son illustre naissance et l'invite à dîner, tandis que sa fille Oriabel lui envoie de riches habits :

Fol. 116. Dedans sa chambre en entre maintenant,
Chemise et braies en envoye à l'enfant,
Chauces de paile, solers de cordouan,
Grans piaus de martre jusqu'as piés trainant.

Marcon reçoit la récompense de ses bienfaits. Les Sarrasins étant entrés dans ses États, Jourdain combat et tue le géant Goliath, qui semblait promettre la victoire aux ennemis de Dieu. Il épouse Oriabel; puis il se met en mer avec sa femme à la recherche de son parrain le bon Renier. Après une suite d'aventures assez bien racontées, mais auxquelles la lecture des autres chansons nous a trop accoutumés, Jourdain perd et retrouve sa femme et sa fille, la jeune Gaudisce, née pendant le voyage. Gaudisce épouse le fils de l'empereur de Constan-

tinople, et c'est avec le secours des Griffons ou Grecs qu'ils reviennent en Gascogne pour y tuer Fromont, s'y réconcilier avec Charlemagne et rentrer dans la possession de Blaye, leur héritage paternel. Cependant mouraient d'un côté l'empereur de Constantinople, de l'autre le roi de Marcasille : il en résulte qu'Alis, gendre de Jourdain, devient à son tour empereur, et Jourdain lui-même roi de Marcasille. Il n'y a rien de plus ordinaire dans les chansons de geste et dans les romans que ces heureuses conclusions : on s'étonnerait de ne pas les y trouver.

La chanson de Jourdain n'est conservée à la Bibliothèque nationale que dans un seul manuscrit, le même que nous avons suivi de préférence pour la notice des chansons de Gaidon et d'Amis et Amile. Jourdain y comprend environ quatre mille deux cents vers. C'est le bon texte de cette chanson ; pour le remaniement que l'on trouve dans la bibliothèque de Tournai, et qu'un copiste, nommé Druel Vignon, écrivit en 1461, les nombreux fragments que M. de Reiffenberg en a fait connaître prouvent qu'ils sont l'ouvrage d'un très-méchant rimeur, qui a trouvé dans un ouvrage du XIII[e] siècle, écrit en vers de dix syllabes, la matière d'un poëme de vingt-deux mille vers de douze syllabes, vers traînants, mal rimés, insipides, tels qu'en faisaient d'ordinaire et sans peine les rimeurs du XV[e] siècle.

Bulletins de l'Acad. de Bruxelles, t. IV, n. 5 ; t. V, n. 5. — Voy. aussi Moriz Haupt, Zeitschrift fur deutsches Alterthum, t. IV, p. 558-565.

JULES CÉSAR.

Voy. tom. XIX, pag. 681-687.

LES LOHERAINS,

COMPRENANT : I. HERVIS DE METZ ; II. GARIN LE LOHERAIN ; III. GIRBERT DE METZ ; IV. ANSÉIS, FILS DU ROI GIRBERT.

I. HERVIS DE METZ.

Il y avait à Metz, dans le VII[e] siècle, un duc de Lorraine nommé Pierre, qui avait, par un excès de libéralité, contracté des dettes énormes, et se voyait forcé d'engager sa terre pour les acquitter. Il n'avait qu'une fille, Aelis, « au cler vis, » qu'il ne pouvait marier, parce qu'il n'avait plus de dot à lui donner. Dans cette fâcheuse position, il demande conseil à

ses parents les comtes de Bar, de Montbéliard et de Montroyal, et, avec leur approbation, il fait venir le prévôt de la ville, Tierri, qui avait acquis d'immenses richesses par le négoce. Il lui offre la main de sa fille et l'administration du duché de Lorraine, tandis que lui-même irait au saint sépulcre. Mais c'était à la condition que toutes ses dettes seraient payées, et que le prévôt pourvoirait aux préparatifs de son voyage. Tierri, confus de tant d'honneur, commence par refuser; mais il cède enfin aux instances de son seigneur. Du mariage d'Aelis de Lorraine avec le prévôt Tierri, naquit Helvis ou Hervis, dont le trouvère va raconter les aventures. Tierri avait trois frères, dont un seul est cité fréquemment dans les autres branches sous le nom du vilain Hervis.

La duchesse Aelis prit grand soin de l'éducation de son fils. Hervis apprit les jeux d'échecs et de tables; il suivit les écoles assez pour tracer des caractères et rédiger des chartes (embriever). Les études le fatiguèrent bien vite. Il apprit avec plus d'ardeur à conduire un cheval, à jouter aux jeux de quintaine. Mais le prévôt ne voulait pas sitôt lui donner des armes et lui fournir les moyens de paraître dans les tournois; ces exercices entraînaient trop de dépenses. Il lui propose de hanter les foires, et, pour commencer, d'aller à celle de Provins acheter les riches fourrures, les draps de Flandre et les joyaux de Paris. Aux avis le prévôt ajoute bientôt les menaces, et même les coups de poing, si bien que le jeune homme consent à se rendre à Provins, mais avec la résolution d'employer à sa guise les quatre mille marcs d'argent que son père lui remet en partant.

En effet, à peine arrivé, il choisit le plus riche hôtel, et charge son hôte d'inviter le premier jour quatre-vingts bourgeois; le second jour, huit vingts, le troisième, douze vingts, et le quatrième, seize vingts :

Ms. de l'Arsenal, n. 181, fol. 2, col. 3. — St.-Germ., n. 1244, fol. 3 v°.

> Trestous les fet servir l'enfes Hervis,
> Assez donner et pain et char et vin,
> Grues et jantes et mallars et perdris,
> Et quanqu'estuet à preudome servir.
> Au departir ot chascuns uns tortis,
> Gros fu de cire embrasés por véir.

En huit jours il eut ainsi dépensé plus de mille marcs. Vers le terme des foires, comme il se promenait plus qu'il ne mar-

chandait, il voit venir à lui, dans la campagne qui environne le château de Provins, un écuyer monté sur un cheval arabe, portant un faucon à son poing, et se faisant suivre de trois beaux chiens de chasse. « Mon cher frère, lui dit Hervis, « consentirais-tu bien à céder ton cheval, ton faucon et tes « chiens pour quatre cents marcs d'argent qui me restent? « Je ne voudrais ne garder de cette somme que les deniers « nécessaires pour m'aider à regagner la ville de Metz. » L'écuyer, surpris, accepte avec empressement, et, de pauvre qu'il était, devient un des plus riches du pays. Hervis n'est pas moins enchanté que lui du marché. Sur la route de Metz, ses chiens lui rapportent un lièvre, et son faucon un canard sauvage :

Vrais fut l'oisiaux, si n'a mie falli, — Ms. de l'Arsen., n. 181, fol. 2 v°, col. 2.
Au premier coup le mallart abati,
Toutes ses oncles el braon li feri,
De sor sa proie s'est li oisiaux assis.

Mais à son arrivée à Metz, le prévôt Tierri, moins satisfait de l'emploi de son argent, frappe violemment le jeune homme d'une verge ou canne d'olivier,

Qui par deseur ert noelée d'or fin. — Ibid., col. 3.

La colère d'Hervis, l'indignation de sa mère, les excuses de Tierri, la réconciliation du père et du fils, sont ensuite racontées avec beaucoup de naturel et d'intérêt. L'été se passe, puis la Saint-Remi, la Toussaint, la Noël; arrive l'époque de la foire de Lagni près Paris, et les oncles d'Hervis, qui y vont pour marchander, offrent de le conduire une seconde fois avec eux. Le prévôt Tierri met à la disposition de son fils seize mille marcs, que d'argent, que d'or fin, en lui recommandant bien d'acheter à Lagni, comme il eût dû faire à Provins, le vair et le gris, les draps de Flandre et les joyaux de Paris. Mais Hervis ne s'était pas corrigé. Au lieu de songer aux draps de Flandre, il délivre de captivité une princesse byzantine devenue la proie des voleurs, par une succession d'aventures racontées dans le poëme.

Com bel achat le damoisiaus i fist! — Fol. 3, col. 2.
Qu'il achata la belle Biautris.
Celle fu mere le Loherant Garin,

Et le duc Begue du chastel de Belin.
La damoiselle, signor, dont je vous di,
Elle fu fille le riche roi de Tir,
Qui deus roiaumes avoit à maintenir,
Costentinoble et trestout le païs.
Freres la dame fu Floires li gentis,
Qui Hunguerie avoit à maintenir.
Icis fu peres Bertain o le cler vis
Que prist à feme li riches rois Pepins,
Dont issi Karles, le roi poestéis,
Qui tantes terres conquist sur Sarrasins,
Et de tant rois la corone abati.

Béatrix, la tante de Berte aux grands pieds, était donc fille de Wistace, roi de Tyr et de Constantinople. Le roi d'Espagne l'avait demandée en mariage, en promettant de recevoir le baptême la veille des noces. Mais cette union ne plaisait guère à la jeune princesse, car « le roi d'Espagne, di-« sait-elle,

Fol. 4, col. 2.

« Viex est et fresles, si a ses jors passés,
« Ne croit en Dieu nes qu'à uns chiens tués;
« J'amasse mieux un legier bacheler
« Preu et hardi por ses armes porter,
« Et por mon cor desduire et deporter;
« S'il n'éust terre, je l'en donasse assez. »

La Providence vient au secours de Béatrix. Avant son départ, dix écuyers, revenant de la guerre, l'aperçoivent seule dans un jardin, tandis que ses jeunes compagnes s'amusaient à tresser des chapelets de fleurs; et ils la font monter en croupe sur un de leurs chevaux. Une fois à l'abri des poursuites, ils se querellent à qui, le premier, possédera la princesse; puis ils pensent que mieux leur vaudrait s'accorder à la respecter, afin d'en tirer plus tard un meilleur parti :

Fol. 5, col. 2.

« Laissons la belle garder sa chaasté,
« Car ne la puet avoir, bien le savez,
« Fors un tos seus, ce est la veritez.
« Si la servons par bone volenté,
« Et la menons vers Paris la cité,
« A une foire qui est après Noé;
« Là la vendrons, se il vo vient à gré. »

C'est ainsi qu'ils arrivent à Lagni-sur-Marne, où le damoisel Hervis, frappé de la beauté de Béatrix, veut en devenir possesseur. Mais auparavant, ayant conduit la princesse à l'écart, il la prie de le délivrer d'un doute :

Hervis l'enfès mout doucement li dit :
« Belle, dit il, por Dieu, n'i ait menti,
« Estes pucelle, dites, je vos en pri?
« Se me mentés, par le cor saint Denis,
« Se ne vos truis pucelle à mon gesir,
« Je vous taurai le chief au branc forbi. »
La belle l'ot, plora des iex du vis...
« Frans damoisiaux, je vous ai bien oï,
« Voir vous dirai, jà n'i aura menti.
« Ma chaasté ai encor avec mi
« Si dignement com le jor que nasqui. »

Ibid. v°, col. 2. — Ms. de St.-Germ., n. 1244, fol. 12.

« Puisqu'il en est ainsi, reprend Hervis, je vais vous acheter, « et je garderai votre honneur jusqu'au moment où je vous « prendrai à femme. Car, sachez-le bien, je suis le droit « hoir de Loheraine, et vous en serez un jour duchesse. »

Biatris l'oit, à regarder l'a pris,
Moult le vit bel, et gent, et eschevi,
Trestout li cuers el ventre li revint:
« Sire, dist ele, Diex le vous puist merir!
« De vostre pris n'abaisserez por mi
« Ne de hautesse, sachiez le tout de fi... »
Helvis l'entent, moult joians en devint,
Quant il oï qu'ele ert de gentil lin.

Ms. de l'Arsen., fol. 5, col. 3.

Le marché est aisément conclu. Les bons écuyers se seraient contentés de quelques marcs d'argent; Hervis leur en offre quinze mille, c'est-à-dire tout ce qu'il avait, sauf quelques esterlins qui devaient lui permettre de regagner Metz. A peine est-il sorti de Lagni, que plusieurs jouvenceaux de la ville se préparent à lui enlever la femme qu'il a achetée si cher :

« Nous li toudrons, quant iert au retorné.
« Grans est et gros, et moult bien figurés;
« Mais en lui n'a proesse ne bonté.
« Lombart ressemble, sachiez de vérité. »

Fol. 6, col. 1.

La réputation d'embonpoint et de couardise était alors généralement faite aux Lombards, car plus loin encore :

« Oiez, dist l'autres, du glouton parjuré!
« Lombart resemble, tant est gros et enflés.

Ibid. v°, col. 2.

Mais Béatrix avait entendu le conseil des mauvais garçons. Elle en prévient Hervis, qui, s'étant couvert des armes trou-

vées chez son hôte, met les agresseurs en fuite. Il arrive à Metz, et conte au prévôt ses exploits et son acquisition. Le vieillard tenait à la main une verge d'olivier :

Fol. 7 v°, col. 1.

Moult volentiers li prevost l'en ferist,
Mais il gita la main au branc forbi ;
Son pere escrie : « Ne soiez tant hardis.
« Vous me feristes au venir de Provins,
« Mais par la crois où le cors Dieu fu mis,
« Se vous metés, pere, la main à mi,
« Tost s'i mettroit diables et anemis.....

Ces mots calment le père, qui se contente d'exiler de Metz l'enfant prodigue et sa « pute, » ainsi qu'il appelait la noble Béatrix. Heureusement le jeune homme avait dans Metz une sœur naturelle :

Fol. 8, col. 1. — Ms. de St.-Germ., n. 1244, col. 1.

Une seur ot Hervis li bachelers;
De bas estoit, mais moult ot de bonté.
Li bon prevos, quant iert à marier,
L'out engendré par sa jolieté.

Baudri, le mari de cette dame, recueille les deux proscrits, et leur permet de se marier, en dépit du prévôt et de la duchesse Aelis. Le jour même des noces,

Fol. 9, col. 2.

A la vesprée, quant ce vint au gesir,
Ce dist le geste, il engenra un fil;
Au trere hors des sains fons benéis,
L'apela on le Loherant Garin.
Icis fut peres Gilbert le palasin,
Qui tant greva Fromont et Fromondin,
Et son parage et son merveilliex lin.
En l'autre ennée r'out la dame un biau fil,
Qui ot à non dans Begues de Belin,
Qui tant fu preus, courageus et hardis ;
De celui fu Hernaudins et Gerins.
Et au tiers an reporta Biautris
Une pucelle qui tant ot cler le vis :
Dos li Veneres puis à feme la prist;
De cel issi li varlés Mauvoisins,
Qui tant aida à ses germains cosins.

Tous ces héros, nommés ici pour la première fois, reparaîtront glorieusement dans les gestes de la seconde et de la troisième génération.

Le mariage ne change rien à l'humeur belliqueuse d'Hervis. Il court les tournois, et nous voyons, par la description d'une de ces luttes assez peu courtoises, qu'elles répondaient mal à l'idée que nous en donnent les hérauts de la fin du XIIIe siècle. Ce n'était pas encore une succession de duels ou joutes particulières, mais un engagement sérieux des guerriers d'une province contre ceux d'une autre province. Ici, rassemblés dans un vaste champ clos, les Flamands se précipitent sur les Loherains, et la lutte se prolonge au milieu des chevaux tués et des guerriers désarçonnés et mutilés, jusqu'au moment où les Flamands sont rejetés hors des barrières. Tels étaient les tournois les plus anciens. Si l'on y recevait fréquemment des blessures profondes et même mortelles, on y gagnait aussi, comme sur un vrai champ de bataille, des coursiers et des armes; on y faisait des prisonniers dont on fixait arbitrairement la rançon. Ce qui les distinguait de la véritable guerre, c'était le genre des armes qu'on y apportait : les défensives étaient plus lourdes, plus impénétrables; les offensives se réduisaient pour les écuyers à de grands bâtons d'une forme déterminée; pour les chevaliers, à des lances remplacées à mesure qu'on les brisait. Des plus vigoureux jouteurs nous est ainsi venue l'expression proverbiale de « grand abatteur de bois. »

Hervis gagnait beaucoup dans les tournois; mais il était d'un entretien dispendieux, si bien qu'il réduisit bientôt son beau-frère à la plus extrême misère. Alors Béatrix prenant à part sa belle-sœur : « Si j'avais, dit-elle, un drap de samit, du « fil de soie et du fil d'or, je broderais quatre figures qu'on « vendrait à Tyr pour l'or de tout un pays. » On trouve les fils, on trouve le samit. Béatrix se met à l'œuvre, et ne montre sa broderie à personne. Puis elle enferme le samit dans une écharpe, et décide Hervis à faire le voyage lointain de Tyr, pour le mettre en vente durant les foires de mai. Le premier jour, il l'estimera deux mille marcs; le second jour, quatre mille; et chaque jour il en doublera le prix, jusqu'au moment où l'empereur, instruit de ce bizarre procédé, voudra voir le samit et ne manquera pas de l'acheter. Les aventures d'Hervis dans ce voyage de Tyr ressemblent beaucoup à celles des foires de Provins et de Lagni. Il fait à son hôtel les mêmes prodigalités, et dès le premier jour de son arrivée il n'avait plus un sou; car il avait donné le dernier à deux pauvres malades qu'il avait rencontrés à l'entrée de la ville :

Fol. 12, col. 3.

De ses aumosnes ont demandé Hervi,
Por amour Dieu qui onques ne menti.
Et li dansiaux doucement lor tendi
Son bon denier, puis lor pria et dist :
« Signor malade, por Dieu qui ne menti,
« N'ai plus d'argent, por Dieu, priez por mi.
« Et si moult sui esloignés mon païs. »
Et li malade l'ont de Dieu benéi.

Il y a dans ce court récit quelque chose de touchant et de fraternel, qui semble devoir faire honneur aux mœurs du temps où fut composée la chanson d'Hervis. Mais quel besoin a-t-il d'argent? L'ouvrage de Béatrix, exposé sur le marché, produit tout l'effet qu'on pouvait en attendre :

Moult iert delgiz et si ert bien ouvrez,
Il le desploie, si l'a moult esgardé,
Et voit la forme Biautris au vis cler,
Du roi son pere, de sa mere autretel,
Et du roy Floire qui tant fist à loer.

A force de « bargaignier, » le roi de Tyr fait monter ce chef-d'œuvre à trente-deux mille marcs, et l'achète à ce prix fabuleux. Il demande le nom de l'ouvrier d'un si merveilleux travail ; Hervis répond qu'il ne s'en est pas informé, et dès qu'il a reçu les trente-deux mille marcs d'argent, il acquitte ses dépenses dans la ville et reprend le chemin de Metz.

La seule aventure du voyage est la rencontre d'un insigne chef de voleurs nommé Goubaut, qu'Hervis tue de sa main. Quelques jours auparavant, Goubaut avait dépouillé l'évèque d'Orléans et les abbés de Saint-Denis et de Saint-Germain, qui avaient jugé convenable de traverser ces parages pour se rendre à Rome. Ce n'était pas le plus court chemin ; mais qu'allaient-ils faire à Rome? Le malin trouvère le leur fait dire :

« Tout droit à Rome en cuidames aler
« A l'apostole, aux cardenaus parler;
« Moult grant avoir i voliens presenter
« Por un evesque eslire et deus abés,
« Sires, qui sont de nostre parenté. »

Hervis leur rend l'argent qu'ils pensent si bien employer. Un seul larron de la troupe, nommé Thierri, obtient sa grâce en promettant de devenir homme de bien. Il tient parole, et, après avoir épousé une des filles d'Hervis, la belle

XIII SIÈCLE.

Clarisse, il se retire dans un monastère où, par ses bonnes œuvres, il mérite le titre de saint. C'est saint Thierri, le fondateur d'une riche abbaye voisine de Reims, dont les légendaires ont placé la vie au VI[e] siècle, mais en se contentant de nous apprendre que son père, Marquart, avait été longtemps un célèbre voleur. Flodoard, liv. I, ch. 24.

Hervis était parti pauvre de Metz, il revient de Tyr avec de grandes richesses et la preuve de l'illustre naissance de Béatrix; dès lors tout devait lui sourire. Baudri, son beau-frère, est le premier noblement récompensé. Le vilain prévôt s'incline devant son noble fils, et le vieux duc Pierre, à son retour du saint sépulcre, l'arme chevalier. Hervis veille toute la nuit dans la grande église; le lendemain, on étend sur l'herbe un riche paile ou tapis d'Orient, sur lequel on place les différentes pièces de l'adoubement; d'abord, des « chaus- Fol. 21, col. 1.
« ses de fer, blanches come flor de prés. » Le comte de Bar lui attache les éperons d'or; on le revêt ensuite d'un blanc haubert, dont les mailles étaient d'or et d'argent.

Et li dus Pieres a son branc demandé; Ibid.
Bele est l'espée et moult fait à loer,
Ne cuis plus bone en la crestienté,
Car Durendart au poing d'or esmeré
N'iert pas forgie, ne Cortain autretel,
A icel terme que vos m'oez conter.
Li dus la ceint Hervi à son costé,
Hauce la paume, grant cop lui a doné
Dedans le col, puis dit par amisté :
« Jhesus de gloire, qui tant a poesté,
« Te doint proesse et honor et bonté;
« Chevaliers soies desormais apelés,
« Soies preudons et plains de loiauté. »
— « Diex le m'otroie! » dist Hervis li membrés.

Après l'adoubement vient le jeu de la quintaine; un double trophée d'armes est attaché autour d'un pieu fiché profondément en terre. Les plus habiles à cet exercice se bornaient à frapper assez justement sur le milieu de l'écu pour faire tourner toutes les armes sur elles-mêmes; Hervis fait mieux : son coup est assez rude pour déraciner le pieu et le faire tomber à quelque distance. « Mon cousin, dit alors le « comte de Bar,

« Cosins, dist il, moult fetes à loer. Ibid., col. 3.
« Un grant tornoi ferai por vous crier
« A Espernai, par desoz Marne, ès prés. »

Mais au lieu de figurer dans ce tournoi d'Épernai, Hervis va délivrer les Brabançons attaqués dans Louvain par le roi de Cologne Ansegise ou Anséis. Et quand il revient de cette expédition, il ne retrouve plus sa femme, que le roi Floire était venu surprendre dans Metz et reconduire à leur père Wistace de Tyr. Ici se presse une succession d'aventures insipides, et dans lesquelles le poëte ne respecte ni les conditions de temps ni celles de lieu. Béatrix est conduite en Espagne, et ramenée par Hervis. Afin de la ravir une quatrième fois, les rois d'Espagne, de Tyr, de Hongrie, d'Écosse, de Galles et de Frise, viennent assiéger Metz, et finissent par s'éloigner vaincus et satisfaits. Le récit ne reprend un véritable intérêt qu'au moment où le duc Hervis donne audience aux messagers du roi Charles Martel, qui vient réclamer son aide contre le fameux Girart de Roussillon. Ces messagers étaient précisément l'évêque d'Orléans et les abbés de Saint-Denis et de Saint-Germain, qu'il avait autrefois sauvés des larrons. Hervis s'informe d'abord auprès d'eux si Charles Martiaux est le droit hoir du royaume. « Il ne faut « pas en douter, » s'empressent de répondre les abbés. — « Et Girart de Roussillon, quel est-il, païen, juif ou chré- « tien? » Le dialogue s'engage alors entre eux :

Fol. 43, col. 1.

Dist li evesques : « Biau sire, or m'escoutez :
« Nos ne savons guerroyer, ce savez.
« Quand nous estons en nos moutiers entré,
« Nous nous mellons de matines chanter,
« Et si prions por nos amis charnex;
« C'est tote l'œuvre dont nos savons ouvrer. »
Et dist Hervis : « A grant aise vivez!
« Mais s'en ma terre vos estiez ostelez,
« Je nel porroie soffrir ne endurer.
« Vos serez jà li mien ami charnez!
« S'avez vos froc ou vo gone endossé,
« Por une pel que vous detornerez,
« Et que serez haut tondus et rasez,
« Serez tos quites d'un grant estour entrer,
« Des nuis villier et des jors jéuner!
« Par saint Esteve que je doi aorer,
« Vous convenra d'autre Martin chanter.
« Se vous en France por guerre me menez,
« Je proierai Karlon Martel le ber,
« Qui de Paris est rois et avoés,
« Que les gras moines me face delivrer,
« Et les chanoines, et prestres, et abés;
« O moi venront en bataille champel,

« Dès qu'il vivront des biens de son regné.
« Trestous devant les i ferai entrer. »
Dist li evesques : « N'est pas accoustumé. »
Et dist Hervis : « Je le vel alever. »

Après ces explications, le duc invite les messagers à prendre place à sa table; mais

Moult poi mangerent li vesque et li abé; Ibid., col. 2.
Le mangier lessent, et forment ont pensé
A cou que dit Hervis li dus membrés.....
Isnellement se sont acheminé,
Prime, complies ont il laissié aler,
Ne lor sovint des matines chanter,
Fors de la guerre dont Hervis a parlé
Que les fera en la bataille aller.

Ne se croirait-on pas réellement transporté dans la première moitié du VIIIe siècle, quand les gens de guerre, sur l'invitation ou du moins avec le consentement de Charles Martel, s'emparent des revenus ecclésiastiques, en donnant pour raison que les usufruitiers de la terre devaient contribuer à sa défense? Une autre scène encore plus caractéristique de la chanson d'Hervis, est le conseil tenu par Charles Martel à Lyon, en présence de ses barons, des prélats de France et de l'apostole de Rome. Le prince expose la situation fâcheuse à laquelle il se voit réduit par les agressions incessantes de Girart de Roussillon. Il manque d'armes, de chevaux, de vivres, et des moyens de s'en procurer, depuis qu'à la suite d'une grande maladie il donna aux moines tout ce qui lui appartenait :

« Il fu un jor maladie me prist, Fol. [illegible] col. [illegible]
« Que bien cuidai tot à estros morir.
« N'i regardai mon frere ne mon fil,
« Aus moines noirs que S. Benéois fist
« Laissai ma rente ès terres et molins...
« Partant en sui durement apovris,
« Mi home sont deschaus et mal vesti,
« N'ont arméure dont se puissent garir,
« Ne sainte Eglise defendre, ce m'est vis.
« Prenez conseil bon et loial et fin
« Coment se puissent tenser ne garentir,
« Ou se ce non, je vous rens le païs.
« Si m'enfuirai, come un autre chetis. »
Cil sont dolent qu'ont la parole oï,
N'i ot celui qui ne fust esbahis,
Ou ne plorast des biax iex de son vis.

L'apostole alors, en véritable père, exhorte le clergé de France à contribuer aux frais de la guerre :

Il est bien drois que del vostre i metez,
« Et fetes taut que il soient armé
« De bon chevaux corans et abrivés.
« Vos estes riches, bien soffrir le povez. »

Mais l'archevêque de Reims s'y oppose formellement, parce que, dit-il, ce serait établir une dangereuse coutume. La discussion s'anime, et l'apostole, indigné de tant d'obstination, prend sur lui de trancher la difficulté :

Ibid. v°, col 2.

Dist l'apostoles : « Il n'ira mie ensi,
« Venez avant, Karles Martiaus, biaus fis,
« Je vous otroie et le vair et le gris,
« Et les chevaus, palefrois et roncins,
« L'or et l'argent dont li cler sont saisi...
« Et si vous prest les deniers, sire fis,
« Dusqu'a set ans, dist il, et un demi
« Que vous arez vaincu vos anemis. »

Comme on le pense bien, Charles Martel ne se le fait pas dire deux fois. Cet épisode et l'histoire de la mort de saint Nicaise de Reims ne sont conservés que dans un seul des deux manuscrits connus de la chanson d'Hervis. Le concile de Lyon a été repris, mais avec de grands changements, par l'auteur de la seconde branche de la geste des Lorrains. Jean de Flagy, profitant de la liberté qu'on a toujours accordée aux poëtes, fait intervenir dans le conseil le Loherain Hervis, qui s'y montre tout aussi peu favorable au clergé qu'on l'a vu dans sa conversation avec les abbés de Saint-Denis et de Saint-Germain, et c'est lui qui s'écrie après le discours du pape :

Garin le Loherain, t. I, p. 9.

« Or aux églises, aux chevaus, aux roncins! »

Pour l'histoire de la prise de Reims par les Wandres, Jean de Flagy promet bien de la raconter dès ses premiers vers; mais il ne s'en est pas souvenu, et l'on ne la trouve que dans le manuscrit de l'Arsenal, dont nous allons en peu de lignes achever l'analyse.

Comme Hervis et les barons loherains se rendaient à marches forcées vers l'île de France, la nouvelle de la mort de Girart de Roussillon parvient à Charles Martel :

« Il a trois jours qu'il fu en terre mis
« A une abie qu'il estora et fist
« De Bar sur Aube, pour voir le vous affi;
« Là est sa tombe, et si est seveli. »

Fol. 43 v°, col. 2.

Mais ni Charles Martel ni le Loherain Hervis ne devaient jamais manquer d'adversaires. Bientôt les Wandres font une horrible invasion sur la terre de France, et par le récit de notre poëte on voit assez quelle était l'étrange confusion de tous les souvenirs historiques, non-seulement dans sa tête, mais probablement dans celle de ses contemporains. C'est au temps du roi Charles Martel qu'il fixe l'époque de cette invasion du Ve siècle, et parmi les chefs de ces hordes il ne craint pas de compter les deux héros de la première croisade, « Buiemont et Tancré, » qui, dit-il, furent plus tard convertis par Hervis, quand il alla, sur la fin de sa vie, conquérir le saint sépulcre. Telle est la portée historique des chansons de geste; plus elles sont anciennes, plus elles offrent une sorte de pêle-mêle des traditions de tous les temps et de tous les pays. Comme les gens du monde ne demandaient alors aucun enseignement à la chronologie, les plus grands événements se plaçaient, après un demi-siècle, sur le même plan que ceux dont on était séparé par un millier d'années; et les noms, les aventures, prenaient, comme éléments de la chanson de geste, le rang et l'importance que leur assignait la fantaisie des trouvères.

Voici pourtant quelques indications topographiques qui ont leur genre d'intérêt. Les Wandres ont formé deux corps d'invasion. Le premier est à Sens, le deuxième à Soissons. De Soissons ils étaient arrivés au village de Lescuel, aujourd'hui Écueil, près de Reims. Hervis les joint en cet endroit, et les met en pleine déroute :

Parmi les chans les deschasse Hervis, Fol. 44, col. 3.
Come li leus qui chasse les berbis.

Ils se sauvent jusqu'à Lagni; Hervis les atteint au moment où ils se disposaient à passer la Marne au Pont-Guibert, et il en fait un horrible carnage.

Les vaincus reviennent alors sur Reims, qu'ils mettent à feu et à sang. De là ils vont assiéger Hervis dans Soissons, où Charles Martel se hâte également d'accourir. Quelques instants avant le combat décisif, le roi aperçoit un chevalier

couvert d'armes blanches, qui s'avançait vers ses guerriers; c'était saint George :

De blanches armes avoit son cors armé,
A une crois vermelle de cendel;
O lui avoit cinq cens homes armés.

A cette vue, le roi se trouble, il croit que les ennemis ont pénétré dans son camp; les vers qui suivent rappellent assez bien quelques passages de l'Iliade :

Fol. 45 v°, col. 2.

Et dist Hervis : « G'irai à aus parler... »
Et Hervis broche le destrier abrivé,
Devers saint Jorge a sa lance torné,
Et quant saint Jorges ot Hervi avisé,
Tout coi estut, si le lessa passer.
Hervis trestourne, si l'a arraisonné :
« Sire, dist il, de quel terre estes nés?
« Nos volés vous ou aider ou grever? »
Et dist S. Jorges : « Plus ne m'en demandez;
« Aiderai vous en bonne loiauté. »
Et dist Hervis : « Vous soiés bien trovés! »
Adonc se sont tous en l'estor mellé.

On conçoit que la lutte n'était plus égale entre les chrétiens et les Wandres. Comme ceux-ci reprenaient à la hâte le chemin de Reims, Hervis voit dans la rivière d'Aisne une croix noire dressée sur les flots; il pousse son cheval, et rapporte la relique miraculeuse, qu'il dépose au moutier de Saint-Crépin, comme on lit ici, et mieux, de Saint-Drosin, patron des champions, comme a dit Jean de Flagy :

Fol. 49, col. 2.

Encore i est, onques puis n'en parti.
Moult bien le sevent et villart et meschin;
Veiller i vont ancor li pelerin,
Cil qui bataille vuelent faire et furnir.

Un autre crucifix, enlevé aux païens qui l'avaient pris pour étendard, est déposé par le même Hervis dans l'église de Saint-Pierre de Troyes :

Encore i est, onques puis n'en parti.

Le poëte raconte ensuite le martyre de saint Nicaise à Reims, au moment où il achevait le saint sacrifice de la messe, et celui de l'évêque de Troyes saint Lou.

La déroute complète des Wandres est suivie de la mort de Charles Martel, grièvement blessé devant Troyes. L'enfant Pepin, alors âgé de quelques mois, ne doit sa couronne qu'aux généreux efforts d'Hervis. Il reconnaît mal ce bienfait; car, les Wandres étant revenus assiéger la cité de Metz, le duc réclame vainement les secours du roi de France auquel il faisait hommage. Pepin, qui, suivant l'expression du poëte, « n'avoit langue en bouche, » refuse d'après l'avis du vieil Hardré, père de Fromont, et remet le départ de ses guerriers à l'année suivante. C'était livrer la ville de Metz aux païens. Hervis indigné affranchit son duché de la suzeraineté d'un prince qui refusait de le secourir, et va proposer au roi de Cologne Anséis de recevoir la Loheraine en fief :

« Se vous du siege les poez departir, Fol. 48, col. 1.
« Bon fiez arez en ma terre à tous dis,
« L'an dui mangiers, que n'i poez faillir. »
— « Séur m'en faites? » dist li rois Ansejs.
— « Volentiers, sire, ce dist li dus Hervis,
« Jel jurerai, et si le vous plevis. »
Li dus le baise, et ses hons en devint,
Voiant tous ciaus qui estoient iqui.

La délivrance de Metz est le dernier exploit d'Hervis. Chargé d'années, il se souvient du vœu qu'il avait fait autrefois de mourir auprès du tombeau de Jésus-Christ; il s'éloigne donc avec sa femme Béatrix, après avoir donné d'excellents conseils à ses deux enfants Garin et Bègue. Le trouvère nous fait grâce du récit détaillé des aventures d'Hervis en Syrie, et se contente de les rappeler en quelques vers avant de prendre congé de ses auditeurs. Jean de Flagy, auteur de la geste de Garin, avait, au commencement de son ouvrage, fait mourir Hervis devant Metz au moment où il venait de mettre les Wandres en fuite. L'auteur de la geste d'Hervis, qui savait toute l'autorité qu'on accordait à ce récit, avoue que le bruit de la mort d'Hervis fut en effet répandu, mais que le duc fut alors sauvé par la vertu d'un anneau que Béatrix lui avait donné. Hervis, ajoute-t-il, ne parla jamais de cela à personne :

Ne ne le sot nus hons de mere nés, Fol. 48, col. 3.
Nes sa moiller la belle Biautris,
Dusqu'à celle heure que il se dut morir.
En Acre estoit, si avoit tot conquis,

Et le sepucre où Jhesu Crist fu mis.
Le lieu fit fere où il fu cevelis
Un ospital, et bone rente i mist.
Là est sa tombe, par verté le vous dis,
Et là sa fame la belle Biautris;
Encor le voient cil qui vont el païs.

Or, ce voyage d'Hervis et cette mort au saint sépulcre sont tout aussi peu dignes de foi que la plupart des autres événements racontés dans le poëme. Malgré l'obscurité qui a recouvert pour jamais l'histoire des premiers ducs de Metz avant la formation du royaume de Lorraine, le vieux cartulaire de Saint-Arnoul constate cependant, comme l'ont remarqué nos savants prédécesseurs, que le duc de Metz Hervis avait été enterré, sous une voûte de pierre, dans l'église de cette abbaye.

Hist. litt. de la Fr., t. XVIII, p. 741.

L'analyse que nous venons de faire de la chanson d'Hervis témoignera peut-être qu'elle n'est pas absolument dépourvue d'intérêt; les détails qu'on y trouve sur les anciennes foires de France, les descriptions de tournois et de combats, les relations du duc de Metz avec ses bourgeois, le choix du fils d'un vilain pour le héros d'une chanson de geste, la fin du récit sur l'invasion des Wandres, et quelques traditions pieuses sur saint Drosin, saint Nicaise et saint Thierri, traditions qui avaient échappé aux historiens de Reims et de Soissons, tout cela doit recommander la geste d'Hervis. Mais, à notre avis, l'auteur anonyme n'en a pas moins fait un assez faible ouvrage, où les récits les plus invraisemblables sont joints les uns aux autres, sans ordre, sans motifs et sans résultats. Nous oserions lui assigner la date de la fin du XIIe siècle. Quand les guerres des enfants de Garin de Metz avec ceux de Fromont de Lens passionnaient encore les habitants de nos provinces du nord, on pouvait espérer de captiver l'attention publique en redisant quelles avaient été les aventures du grand-père de Girbert et de Garin, et comment le fils d'un vilain avait relevé sa roture par un mariage avec la fille du roi de Tyr, tante de la reine Berte aux grands pieds. Ce qui semble nous interdire d'assigner à cette composition une date plus ancienne, c'est, d'un côté, la mention de souvenirs déjà lointains sur Boémond et Tancrède, l'intervention de saint George, dont le culte et même le nom ne furent reçus en France qu'à la suite de la première croisade; c'est enfin plusieurs récits de la conquête du saint

sépulcre, faite d'abord par le duc Pierre, puis par le duc Hervis. Si le poëme, d'une autre part, n'était pas plus ancien que le XIIIe siècle, l'établissement des Français dans les provinces de l'empire grec n'aurait point permis au plus ignorant trouvère de placer sur la tête d'un certain roi Wistace la double couronne de Tyr et de Constantinople; l'auteur eût mêlé au récit des aventures d'Hervis en Orient, des allusions aux événements contemporains qui se passaient en Grèce et dont toute la France était préoccupée; enfin, il eût composé son poëme en rimes exactes, et non pas en assonances très-négligées.

Nous ne connaissons que deux manuscrits anciens de la chanson d'Hervis. Le premier provient de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, et fait aujourd'hui partie du cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Avant le legs qu'en avait fait à l'abbaye l'évêque de Metz Henri de Camboust, duc de Coislin, il appartenait au premier président Pierre Séguier. Il est du format des petits in-folios, écrit sur deux colonnes vers le milieu du XIIIe siècle, et suivi de la plus grande partie des autres branches de la geste des Loherains. Sur trois cent quarante-neuf feuillets dont il est composé, les quatre-vingt neuf premiers sont remplis par la branche d'Hervis; on pourra juger de la langue par les premiers vers : S. G., n. 1244.

Or entendeis por Deu de maïstei,
Bone chanson plast vos à escouter;
Des Loherans vous voromes chanter,
Si com Hervis li gentis et li bers,
Cil qui fu peres Garin le redotei,
Et du cuen Begue qui tant ot de bontei,
Toute la tresse vos en vorai conter.
Par dedans Met la mirable citei
Avoit un duc, etc...

L'autre volume, conservé dans la bibliothèque de l'Arsenal, provient de l'ancien collége de Navarre. Il est de format in-folio *mediocri,* et composé de cent quatre-vingt-huit feuillets à trois colonnes, contenant chacun trois cents vers. La geste d'Hervis se termine au quarante-septième feuillet; tout le reste est rempli des autres gestes des Lorrains. C'est le plus complet de tous les manuscrits de cet énorme cycle, et l'on voit qu'il ne renferme pas moins de cinquante-six mille vers, dont quatorze mille environ appartiennent à la branche

Belles-Lettres, n. 181.

d'Hervis. Nous ne pensons pas qu'il soit plus ancien que la fin du XIII[e] siècle; l'orthographe en est fort bonne. Voici le début :

Or entendez por Dieu de majesté,
Bonne chancon vous vorommes conter,
Si com Hervis li gentis et li ber,
Cis qui fu peres Garin le duc membré,
Et le duc Begue dont moult oï avez,
Qui tant mal firent Fromont et son barné,
Qu'il le chacerent aus paiens outremer,
Et si com Begues fu ens el bois tuez,
Mais tez en chante qui l'estoire n'en seit,
Dont il issi li leur grans parentez,
Ne la mesnie dont issi por verté.
Mais vous dirai, que bien l'ai esprové,
Tote l'istoire qu'à Mez est remembré.
Un duc i ot, etc.

II. GARIN LE LOHERAIN, ET BEGON DE BELIN.

Hist. litt. de la Fr., t. XVIII, p. 738-748.

Nos prédécesseurs ont déjà parlé de cette branche des Loherains ou Lorrains, et nous nous contenterions de renvoyer à ce qu'ils en ont dit, s'ils en avaient présenté une analyse complète. Mais ils se sont arrêtés à la première partie du récit, qui se rapporte uniquement aux dernières aventures d'Hervis de Metz, père de Garin, et que le chantre de ce dernier, nommé Jean de Flagy, avait empruntée à quelque ancienne rédaction d'une branche qui ne nous est point parvenue. Or, la guerre des Wandres, la mort de Charles Martel, le couronnement du roi Pepin et la mort d'Hervis de Metz, ne sont que le préambule de la deuxième chanson. Il convient donc de rappeler le véritable sujet du Garin, si l'on veut saisir l'ensemble de toutes les branches de cette grande geste.

On reconnaît bien dans le Garin la peinture des mœurs générales du XI[e] siècle, et même la plupart des grands noms féodaux de cette époque, comme Joffroi d'Anjou, Hue de Saint-Quentin, Enguerrand de Couci, Thierri d'Alsace, Guichart de Beaujeu, Hue de Troyes, Hernaud d'Orléans, Gautier de Hainaut, etc. Mais le drame dans lequel tous ces grands noms viennent jouer leur rôle n'est lié à aucun souvenir positif de l'histoire, et nous sommes forcés de le reléguer parmi les faits inventés à plaisir. Cependant il n'y a pas de chronique dans laquelle les événements soient mieux enchaînés les uns aux autres, et présentent une plus grande apparence d'exactitude et de sincérité. Les annalistes autorisés se rendent plus souvent que notre poëte les échos de récits merveilleux, in-

vraisemblables; ils ne permettent pas de suivre aussi bien les causes et les effets. En un mot, si les preuves manquaient également à l'histoire reçue du XI[e] siècle et au roman des Lorrains, nous avons la conviction qu'en se décidant pour la plus grande vraisemblance, on croirait retrouver l'histoire réelle dans ce poëme, et la fable confuse dans la chronique. C'est là ce qui distingue ce poëme de tous ceux de la même classe. L'auteur ne quitte pas un instant le rôle d'historien qu'il a voulu prendre. Il raconte avec la netteté, le calme, l'assurance d'un témoin pour ainsi dire oculaire, d'un homme qui a traversé les vallons, les villes et les campagnes que ses héros ont traversés, qui les a entendus, qui les a vus combattre et mourir. Jamais, à notre avis, on n'a plus complétement imité l'historien véritable.

Avant que le Pepin du poëme, qui ressemble beaucoup mieux à Louis d'Outre-mer qu'au fils de Charles Martel, ne rappelât près de lui les deux jeunes enfants d'Hervis de Metz, la direction des affaires publiques était abandonnée à Hardré, comte palatin, qui avait distribué les plus grands bénéfices de France entre ses parents et ses nombreux enfants. De riches mariages avaient encore fortifié l'importance de sa maison. Un de ses frères, Bernard, possédait le château de Naisil, près de Toul. Un autre frère, Lancelin, était maître de Verdun à titre de comte et d'évêque. Ses trois fils, nommés tous les trois Fromont, avaient, l'aîné la ville de Lens, le second la tour d'Ardres, et le troisième le château de Boulogne-sur-Mer. Un dernier fils d'Hardré, le plus brave de tous, Guillaume, possédait le château de Monclin, entre Toul et Verdun. Toute cette race de Fromont, ainsi la désignait-on volontiers, avait encore reçu du roi l'investiture de Soissons ; elle avait des alliances intimes avec les grands vassaux de Picardie, comme Enguerrand de Couci, Hue de Cambrai, Droes d'Amiens, Hue de Saint-Quentin, Aleaume de Ribemont, Robert de Boves; avec d'autres grands terriers du Berri, de la Marche et de la haute Bourgogne. C'est avec toutes ces ressources que la guerre commence en pleine campagne entre les Fromont et les Bordelais d'un côté et les Loherains de l'autre.

Pour ceux-ci, le roi les avait appelés à Paris afin d'opposer leur influence à celle de la race d'Hardré. Hervis, avant de mourir, avait marié ses filles à Basin de Gênes, comte de la haute Bourgogne, au comte d'Orléans, à Orri l'Allemand,

espèce de rhingrave; à Do le Veneur ou le forestier. Garin, l'aîné de ses fils, est mis en possession du duché de Metz, et jusque-là rien n'avait troublé la bonne intelligence entre Hardré et les Loherains; mais les soupçons commencent lorsque Pepin, en donnant au jeune Bégon l'investiture du duché de Gascogne, place sous la dépendance de ce frère de Garin les deux gendres d'Hardré, Aimon de Bordeaux et Guillaume de Blancafort. Longtemps contenue, la haine enfin éclate à la suite d'une expédition contre les Sarrasins de Provence.

Thierri, le roi d'Arles, mortellement blessé, avait, en expirant, offert à Garin la main de sa fille Blanchefleur, unique héritière de ses États. Garin accepte, sauf l'approbation du roi Pepin. L'armée se sépare; Garin et Fromont viennent à Laon rendre compte de l'expédition, et Garin, après avoir raconté les derniers moments du roi d'Arles, demande à Pepin s'il veut bien lui permettre d'épouser Blanchefleur, fille de Thierri :

Éd. de 1833, t. I, p. 122.

Et dist li rois : « Je le veuil voirement;
« Ne vous croistra honor, à mon vivant,
« Si m'aïst Diex, dont je soie dolans. »
— « Grant merci, sire, dist Garins en riant.
« De vous servir ai éu bon talent. »
Voit le Fromons, à pou d'ire ne fent.
En haut parole mout felenessement,
Et dist au roi : « Sire, je le defens.
« Jà fu uns jour que m'éustes covent,...
« Quant à Begon donas en chasement
« La ducheté de Gascogne la grant,
« Vous m'otriastes (plus l'oïrent de cent),
« S'il eschaioit terre ne chasement
Qui me séist et venist à talent,
« Je l'averoie sans nul delaiement;
« Ceste me siet, je la vuel voirement. »

C'est en vain que Pepin objecte qu'il ne peut disposer des biens et de la main d'une fille contre la volonté paternelle exprimée au lit de mort; c'est en vain qu'il promet à Fromont l'investiture du premier fief vacant, et que Garin essaye de calmer l'irritation de son ancien ami :

Id., p. 123.

« Sire Fromons de Bordelle la grant,
« Compaignon d'armes avons esté lonc tans,
« Amé vous ai de fier cuer léaument..... »

Fromons l'oït, rougit de mautalent,
En haut parole, par fier contenement :
« Des Bordelois fui je nés voirement,
« En ceste terre sunt mi millor parent.
« Vous pourchaciez mon desheritement;
« Mais, par l'apostre que quierent peneant,
« Ne par la foi que doi à mes parens,
« Jà ne verrez passer un demi an,
« De chevaliers vous monstrerai itant
« Par devant Mez, vo millor chasement,
« Qui vous donroit tout l'or de Bonivent,
« N'en isteriez tant com un ars destent..... »
Garins l'oït, à pou d'ire ne fent,
Envers Fromont sailli de maintenant,
Jà le ferist del poing en mi les dens,
Quant l'empereres par le mantel le prent.
Iluec comence li grans boroflemens,
Dont furent mort chevalier ne sais quant,
Chastiau brisié et villes à noient,
Deserité en furent li enfant.
Chancon comence de grant efforcement,
Onc ne fu mieudre en cest siecle vivant.

Telle est l'exposition de la geste des Lorrains : elle est digne de la grandeur du poëme héroïque. Les motifs de haine sont graves et clairement présentés; les antagonistes sont orgueilleux et puissants; on s'attend à des luttes terribles. Voyons si cette attente ne sera pas trompée.

Les Bordelais, depuis longtemps investis des premières charges à la cour, y comptaient plus d'amis que les Allemands et les Lorrains. Fromont les avertit de cacher des armes sous leurs longs manteaux fourrés, et, dès le premier signal, les épées se lèvent sur Garin et sur ses compagnons. Survient alors Hernaïs, parent de Garin. Hernaïs, après la mort de son père, comte d'Orléans, vient demander au roi la transmission de l'honneur ou du fief paternel. Au lieu de paraître en humble solliciteur, il est accompagné d'une troupe nombreuse, qui prend aisément fait et cause pour les Lorrains. Hernaïs tue de sa main le vieil Hardré, père de Fromont, et celui-ci n'échappe au même sort qu'en glissant le long d'une fenêtre dans le jardin du roi.

De là il s'enfuit à Saint-Quentin, qui appartenait à un de ses parents. Les autres barons du Vermandois, bientôt rassemblés autour de lui, apprennent le sujet et le résultat de la querelle. Tous sont d'avis de soutenir la guerre et, pour mieux en assurer le succès, Fromont demande la main de la dame de

Ponthieu, sœur du comte de Flandre. Il y a de l'intérêt et de la vérité dans toutes ces scènes de conseil, dans ces préparatifs d'attaque et de défense, dans le récit de la demande et de la conclusion du mariage de Fromont.

Ibid., p. 158.

Grant sunt les noces el palais marberin;
Asez i ont, le jor, gabé et ri.
Li jors s'en vait, et la nuit s'en revint;
En un lit cuichent la dame et Fromondins.
Mien escient, bien le porront soffrir.
Premiere nuit que la dame i dormi,
L'hore fu bonne, si engenra un fil,
Ce dit l'istore, il ot non Fromondin.....

Mais pendant que Fromont se marie, Garin s'empare de Soissons. C'était un nouvel échec, qui ne pouvait être racheté que par la prise d'une ville. Fromont marche donc sur Cambrai, avec l'espérance de venger la mort de Hardré par celle de Hue, comte de la ville et neveu de Garin.

Ibid., p. 165.

Li ardeor se sunt par devant mis,
Et li forrier corrent par le païs.
Lieve la noise, si enforce li cris.
Parmi les chans véissiez gens fuïr,
Les pastoriaus lor bestes acoillir,
Au bois se traient, iluec cuident garir;
Li coureor ont partout le fu mis,
Ardent les villes, la fumée en issi...
La gent s'efroie, si comence li cris.

Tandis que Cambrai est étroitement serré, Bernard, oncle de Fromont, apprend, dans son château de Naisil, le meurtre du vieil Hardré. Bernard, moine défroqué, est un des caractères les mieux tracés du poëme. On le voit constamment pousser à la violation de la foi donnée, à la rupture de la paix; c'est le mauvais génie de Fromont. Sortant aussitôt de son repaire, il porte le dégât dans les domaines de Garin :

Ibid., p. 184.

Assés enmoine et chevaus et roncins,
Coutes et dras et soies et cuissins,
Vaches et asnes et truies et berbis;
Tout en fu plains li chastiaus de Naisil.

De Lorraine il passe en Bourgogne, et va mettre le siége devant le château de Dijon. Mais Bégon de Belin, frère de Ga-

rin, le force à reprendre le chemin de Naisil. A dix lieues de Dijon s'élevait le château de Grantcey, dont le maître, vassal du duc de Bourgogne Auberi, avait cependant fait cause commune avec Bernard. Il eût payé cher sa félonie sans l'intervention de sa femme; et l'on voit si rarement dans la geste lorraine les femmes remplir un rôle de conciliation, qu'il est juste de citer ce court épisode :

La femme Huedon ot le cor eschevi, Ibid., p. 207.
Ele estoit niece au Borgoin Auberi;
Entre ses bras tenoit un de ses fis.
Aus pié Huedon maintenant s'estendi :
« Hé, Huedes, sire, c'est Begues de Belin
« Qui t'adouba, et chevalier te fist;
« Vous me dona, sire, je vous le di.
« Bers, ne porchasse que tu soies honis,
« Otroies moi d'aler parler à li. »
Tuit cil le proient qui estoient enqui,
Il l'otroia com home à cuer mari.
La dame monte sor un mul arabi,
Quinze barons mena elle avoec li.
Outre s'en vint où li Loherans sist;
Dejouste li fu ses niés Auberis.
Cil chevalier se dressent contre li;
Begon salue et le duc Auberi,
A lor piés chiet et lor crie merci :
« Auberi, sire, entens un pou à mi;
« Ta niece sui, tes peres me norri,
« Le mariage fist d'Huede et de mi.
« Cis a mespris, certes ce poise mi.
« La ville prens trestout à ton plaisir,
« Mais que tu aies de mon seignor merci...»
— « Par Dieu, dist Begues, et j'en proie Auberi. »
— « Sire, dist il, tot iert à vo plaisir! »
Elle retorne et va à son mari,...
Et Auberis s'est accordés à li.

Quelque temps après, Bernard, assiégé dans Naisil, est fait prisonnier dans une sortie : « Rends-moi le château, lui crie « Bégon, ou je te fais pendre comme un briseur de chemins. « — Cela, répond Bernard, ne dépend pas de moi, mais de « mon fils, qui défend maintenant la place; conduisez-moi « devant la porte, et je lui parlerai. »

Devant la porte du chastel seignori Ibid., p. 232.
Mainent Bernart, si l'ont tenu enqui;
A sa vois clere à escrier se prist :

« Entendez moi, Fauconnés, sire fis,
« Rens le chastel por moi, car je suis prins.
Dist Fauconnés : « Por neant l'avés dit.
« Se je tenoie l'ung pié en paradis,
« Et l'autre avoie el chastel de Naisil,
« Je retrairoie celi de paradis
« Et le mettroie arrier dedans Naisil. »
Bernars l'oï, s'en a geté un ris.
« Voire, dist il, bien voi tu es mes fis,
« Bien sai ta mere ains vers moi ne mefist. »

Le château fut pourtant rendu. Naisil, aujourd'hui Naix, est le *Nasium* des anciens itinéraires; sur son emplacement on a trouvé de notre temps de précieux souvenirs de la civilisation romaine. Sans doute la forteresse passait pour être d'une date fort reculée, car le poëte dit ailleurs :

T. II, p. 53.

Julis Cesar quant le chastel conquist,
Il i fist faire et croutes et chemins
Par desous terre, s'en puet on bien issir,
Bien quatre lieues ou cinq ou neuf ou dis.

Dans tout le cours du moyen âge, *Nasium* ne paraît indiqué que par la geste des Lorrains. Il en est de même des anciens thermes de Bourbon-Lancy, qu'on avait cru retrouver pour la première fois dans la seconde moitié du XVIe siècle, et dont Jean de Flagy a parlé très-clairement.

T. I, p. 192.

Cependant Fromont, à l'approche de l'armée du roi, avait abandonné le siége de Cambrai pour rentrer dans Saint-Quentin. Le siége de cette ville est décrit avec le plus grand soin. L'animosité des deux partis laisse pourtant encore une certaine place aux sentiments généreux et chevaleresques. Isoré de Boulogne, par exemple, se souvient que Hue de Cambrai l'a précédemment secouru, et, pour ne pas le tuer, il évite de le rencontrer dans la mêlée. Au bruit faussement répandu de la mort de Bégon, le même Isoré verse des larmes parce qu'il n'a pu se mesurer avec lui. Garin cesse de frapper dans un combat, pour admirer l'adresse et la force de Guillaume de Monclin, qui plus tard devra l'assassiner. Il conjure Bégon de l'épargner, et quand celui-ci vient à rencontrer Guillaume,

Ibid., p. 256.

Il li demande : « Com as tu nom, amins? »
— « Sire, dist il, Guillaume de Monclin. »
— « Certes, dist Begues, n'aras pas non ensi,

« Ains aras non l'orguillous de Monclin,
« Qu'à chevalier ne vis plus bel venir
« Por faire d'armes, ne plus prous ne hardi... »
Torna son fer, si l'a arrieres mis,
Por la proiere le Loheren Garin.

Dans un autre combat, Fromont, impatient de venger la mort de Faucon de Boulogne, son cousin, et de Fromont de la tour d'Ardres, son frère, atteint Bégon et le laisse pour mort sur le champ de bataille. On reconduit le Lorrain dans sa tente :

Il le desarment du blanc haubert treslis, Ibid., p. 266.
Senglente avoit la cote de samis,
Tant ot sainié, tot ot li cors pallis.
Li rois a fait les bons mires venir,
Dedens Salerne orent esté norris.
Le duc cerchierent la plaie en mi le pis,
La hanste virent quĩ defors en issit,
Dont sorent bien que il estoit garis...
La plaie atornent, si ont l'emplastre mis,
Dedens un lict font le baron dormir;
Quant il s'esveille, la dolor ne senti.

Enfin, pour terminer leurs différends, les Bordelais et les Lorrains se soumettent au jugement du roi. Ils conviennent de se rendre à Paris, le lendemain de la Saint-Denis, et d'y plaider tour à tour leur cause. Les Lorrains arrivent à Paris les premiers et retiennent tous les hôtels. Fromont et ses Bordelais, trouvant les places prises, se voient obligés d'envoyer demander l'hospitalité à l'abbé de Saint-Germain :

A Saint Germain en va li messagiers; Ibid., p. 295.
Trouva l'abé en un cloistre où il siet.
Il le salue come bien ensigniés.
Et dist li abes : « Qui es tu, messagiers? »
Et cil respont : « Biaus sires, or m'oyez.
« Hom sui Fromont qui tant fait à prisier...
« En la cité ne se puet aaisier,
« Tant a leans Alemans et Baivier. »
Et dist li abes : « Bien sera hebergiés. »
Les granges fet et les salles vuidier,
Loger i puent set mile chevaliers.

On n'a pas oublié que le premier sujet de la querelle était la fille du roi d'Arles, cette Blanchefleur promise à Garin, au grand mécontentement de Fromont. La princesse entre dans Paris sous la conduite d'Auberi le Bourgoing :

Ibid., p. 298.

La dame ert gente et de cors et de vis,
Bouche espessete et les dens ot petis,
Il sunt plus blans qu'ivoire planeïs;
Hanches bassetes, blans et vermeil li vis,
Les ieus rians et bien fais les sorcis.
Sor ses espaules li gisent si blon crins;
En son chief ot un chapelet petit
D'or et de pierres, qui mout bien li avint.
Toutes les rues emplissent de Paris;
Dist l'uns à l'autre : « Com bele dame a ci!
« Pléust à Dieu l'empereres Pepins
« L'éust à fame, si serions tuit garis! »

L'archevêque de Reims pense comme les Parisiens. Il avertit le roi qu'il avait intérêt à ne pas laisser le royaume d'Arles devenir l'héritage des enfants d'Hervis, déjà maîtres de la Gascogne, de l'Alsace et de la Lorraine. Pourquoi le roi ne le réunirait-il pas à la France, en épousant la princesse? D'abord Pepin rejette la proposition. Il avait promis Blanchefleur à Garin :

II, p. 7.

— « Vous m'enseignez ma fiance a mentir. »
— « Non fais voir, sire, car je me suis garnis :
« Deus moines ai porchaciés et perquis
« Qui jureront qu'ambedui sunt d'un lin. »

En effet, le lendemain, quand le roi invite la jeune fille et Garin à s'approcher de l'autel, quand l'archevêque a fait le cri ou ban du mariage, deux moines inconnus demandent à être entendus, et jurent sur les saintes reliques que pour cause de parenté le mariage ne peut se conclure. Le premier mouvement de Garin est d'en appeler à son épée; mais, d'après le conseil de son frère, il cède Blanchefleur au roi, et, pour reconnaître tant de complaisance, Pepin accorde aux Lorrains les honneurs de la cour, qui semblaient appartenir à Fromont à titre de comte palatin :

Ibid., p. 15.

Devant le roi esta en piés Garins,
De la grant coupe servi le roi Pepin.
Gent ot le cors, molé et eschevi,
En nule terre plus bel de lui ne vis.
Bien le regarde la franche empereris,
Forment li siet et mout li abeli;
D'ores en autre les regarde Pepins.

Ce dernier vers explique les bruits répandus plus tard contre

l'honneur de l'impératrice, que l'on accusa de tromper le roi et de vivre en concubinage avec Garin et ses enfants. La seconde réunion des Lorrains et des Bordelais à la cour du roi se termine, comme la première, par des voies de fait, des coups de poing et des mêlées sanglantes. Les Bordelais vaincus accusent Garin d'avoir conjuré la mort du roi de concert avec Blanchefleur; et Bégon de Bélin, pour justifier son frère, combat en champ clos contre Isoré de Boulogne sous les murs de Paris. Un instant Bégon, privé de Froberge ou Flamberge, sa bonne épée, semble être à la discrétion de son adversaire; quand il a repris l'avantage et mis à mort Isoré, il se jette sur le cadavre, l'entr'ouvre, prend le cœur dans ses deux mains, et en frappe le visage de Guillaume de Monclin :

Oiez merveille que li Loherains fist ; Ibid., p. 38.
Ou cors li met Froberge au pont d'or fin,
Le cuer dou ventre entre ses deux mains tint,
Guillaume fiert devant en mi le vis :
« Tenez, vassal, le cuer vostre cuisin,
« Or le povez et saller et rostir. »

Ce trait, d'une énergie sauvage, nous paraît une vive et triste peinture de la férocité des mœurs de nos ancêtres avant le XIIe siècle.

Quelque temps après ce fameux combat judiciaire, Garin et Bégon épousent les deux filles d'un oncle de Pepin nommé Milon, comte de Blaives ou Blaye, et maître de toute la partie septentrionale de la Guyenne. Milon, à la suite de ce mariage, se retire dans une abbaye, et Bégon, en cédant volontairement à Garin ses droits sur la Lorraine, ce qui permet de supposer qu'au temps de la composition du poëme l'usage du droit d'aînesse n'était pas établi, obtient de son frère l'abandon de tout l'héritage de leur commun beau-père. Ainsi les seigneurs de Bordeaux, parents de Fromont, se trouvent serrés de tous côtés par Bégon de Belin. Pour en finir, ils essayent de le surprendre dans les landes et de l'assassiner. Leur coup ne réussit pas, et devient le signal de la troisième guerre, dont le théâtre principal est la Guyenne et le Poitou. Deux nouveaux personnages interviennent alors; c'est Fromondin, fils de Fromont, et, du côté des Lorrains, Rigaut, fils du vilain Hervis. Par son père et par son éducation, Rigaut n'avait pas les habitudes des nobles hommes; il se prête donc avec peine aux cérémonies qui ac-

compagnaient l'adoubement d'un chevalier. A quoi bon, disait-il, se baigner? à quoi bon revêtir des robes traînantes? à quoi bon, surtout, recevoir une paumée ou coup de poing sur le cou? Les vers suivants nous semblent offrir de l'intérêt pour l'étude des anciennes mœurs :

Ibid., p. 179.

Li Loherens a dist :
« Or vous alez baingnier un seul petit,
« Et vous arez et le vair et le gris. »
— « A maléure! » Rigaus li respondi :
« Or me convient baingnier et refreschir!
« Ne sui chaï en gué ne en larris;
« Je n'ai que faire ne de vair ne de gris? »
— « Et je l'otroie, » li Loherans a dit.
Mantel ot riche et pelicon hermin
Qui li traïne demi pié acompli.
Rigaus le voit, pas ne li abeli;
Devant li garde un damoisel choisi,
Un coutel porte pour chevalier servir.
Il li demande, li vallès li tendi,
Et il en coupe bien un pié et demi;
Entre aus le giete, ne li chaut qui le prist.
— « Porquoi as fait, biaus fis? » li peres dist;
« A novel home est il coustume ensi,
« Que li traïne et li vairs et li gris?... »
Et dist Rigaus : « Fole coustume a ci;
« Or puis mieus corre et lever et saillir! »
Et dist li rois : « Par mon chief! voir a dit. »
Begues demande Froberge au pont d'or fin,
Rigaus la ceint qui volentiers la prist.
Une paumée ens el col li assist,
Por un petit que il ne l'abatist.
Voit le Rigaus, à pou n'enrage vis,
Il met la main au bon branc acerin,
Fors le sacha un grand pié et demi,
Qu'il en vouloit le bon vassal ferir.
Hervis le voit, pas ne li abeli :
« Que vues tu faire, enraigés, maufès vis?
« Il est costume, et on le fait ensi! »
Et dist Rigaus : « Male coustume a ci;
« Mal dahés ait qui primerains la mist! »

Ce grand bain, ce long manteau fourré, ce coup du plat de la main, ce sont là autant de cérémonies antérieures à l'époque des mœurs chevaleresques dont Sainte-Palaye avait fait le principal objet de ses recherches. « Au lieu d'un « coup de plat d'épée, on donnait quelquefois, dit-il, de la « paume de la main sur la joue. » C'est sur le cou, derrière la

tête, qu'il fallait dire : du moins est-ce l'usage constamment suivi pour les nombreuses cérémonies de ce genre décrites dans la geste des Lorrains.

Quand les deux armées ont essuyé dans le cours de la guerre des pertes à peu près égales, il est plus aisé de traiter de la paix. Bégon reste duc de Gascogne et suzerain de Fromont de Bordeaux ; Garin retourne dans sa Lorraine, et s'arrête même quelques jours dans le château de Monclin, dont l'orgueilleux Guillaume consent à lui faire les honneurs. En récompense, il est le parrain du fils de son hôte :

La nuit delivre la dame d'un bel fil. Ibid., p. 212
Li Loherens à baptesme le tint,
Et par chierté li mist à non Garin.
En fillolage li laissa et guerpi
Un des marchiés de Mez, ce m'est avis,
Qui vaut cent livres de deniers parisis.

Mais Garin ne se souvient pas de la promesse faite à son filleul du revenu de la vente d'un jour de marché par semaine, sur la place de Metz ; et c'est un des griefs que Guillaume de Monclin lui rappellera avant de le frapper à mort.

La troisième chanson, indiquée dans la plupart des manuscrits par une grande initiale ornée, raconte la mort des deux princes lorrains. Bégon de Belin est assassiné dans la forêt de Vicogne par Thibaut du Plessis, neveu de Fromont. Le récit de cette mort est une des parties les plus intéressantes de toute la geste. On a déjà remarqué la beauté du premier couplet :

Un jor fu Begue au chastel de Belin, Ibid., p. 217
Dejouste lui la belle Biatris.
Li dus li baise et la bouche et le vis,
Et la duchoise molt doucement li rist.
Parmi la salle vit ses enfans venir ;
L'uns ot douze ans, et l'autres en ot dis.
Ce dist la lettre : Li ains nés ert Gerins,
Et li mains nés ot à non Hernandin...
Avec iaus ot sis damoisiaus de pris ;
Vont l'uns vers l'autre et corre et tresaillir,
Juer et rire et mener lor delis.
Li dus les voit, à sospirer en prist.
Voit le la dame, si l'a à raison mis.
« Hé, riches dus, porquoi pensez vos si ?
« Or et argent avés en vos escrins,
« Faucon sor perche assés, et vair et gris,

« Et murs et mules, palefrois et roncins,
« Et bien avés foulé vos anemis... »
Dist li dus : « Dame, verités avés di!
« Mais d'une chose i avez vos mespris.
« N'est pas richoise ne de vair ne de gris,
« Ne de deniers, de murs et de roncins,
« Mais est richesse de parens et d'amins;
« Li cuers d'un home vaut tout l'or d'un païs...
« En ceste marche m'a haubergié Pepins,
« Où je n'ai nul de mes prochains amins...
« Je n'ai qu'un frere, le Loherenc Garin,
« Bien a set ans passé que ne le vis;
« S'en sui dolans, coureciés et marris. »

Ces regrets, ces souvenirs décident Bégon à faire un voyage en Lorraine. Et comme on lui a parlé d'un énorme sanglier qui désolait la forêt de Vicogne, dans les dépendances de l'abbaye de Saint-Bertin, il traverse le Hainaut avant de se rendre à Metz. Vainement Béatrix, saisie d'un triste pressentiment, lui rappelle les dangers auxquels il va s'exposer : n'avait-il pas tué de sa main Baudouin, comte de Flandre? la forêt de Vicogne n'était-elle pas sur la limite des seigneuries du puissant Fromont?

Ibid., p. 220.

« Li cuers me dist, ne vous en quiers mentir,
« Se tu i vas, jà n'en revenras vis. »

Bégon part accompagné du fidèle Rigaut, de trente-six chevaliers, d'une meute de dix chiens, et d'un trésor que portent dix bêtes de somme. Il entre dans la forêt de Vicogne, à deux lieues de Valentin ou Valenciennes :

Ibid., p. 222.

C'est un chastiaus desor Escaut assis.

Au bruit des cors, le terrible sanglier s'éloigne, et des bois de l'abbaye il passe dans ceux de Peule ou Puelle qui dépendaient du fief de Fromont. Séparé de tous ses chevaliers, Bégon suit avec ses chiens la trace de la bête :

Ibid., p. 229.

Desous un fau est li pors arestés,
Là but de l'iave, et si s'est reposés;
Et li bon chien sunt entor li alés.
Li pors les voit, s'a les sorcis levés,
Les iex roelle, si rebiffe du nés,
Fet une hure, si s'est vers eus tornés.

Bégon lui plonge son épieu dans les flancs, et le fait tomber mort auprès des chiens. Cependant le chasseur s'égare dans cette forêt épaisse et non frayée; il sonne du cor. A ce bruit, six forestiers de Fromont accourent, et parmi eux se trouve Thibaut du Plessis. Ils ne reconnaissent pas le duc de Gascogne, mais ils convoitent son cor d'ivoire, son grand coursier, ses éperons d'or. Bégon, après en avoir abattu trois devant lui, est lui-même atteint d'un dard mortel :

Li quens s'abaisse et sa vertu li chiet, Ibid., p. 239.
Fors de ses poins li chaï son espié ;
Li dus fu sages, ne se vout esmaier,
Dieu reclama le glorious del ciel :
« Glorious Peres qui tos tans fus et ies,
« Aies de m'ame et merci et pitié.
« Ha! Biautris, gentis, franche moillier,
« Ne me verrez à nul jor desoz ciel...
« Mi doi afant, li fil de ma moillier,
« Se je vesquisse, vous fuissiez chevalier,
« Or vous soit peres li glorious del ciel! »
Trois foilles d'erbe a prins entre ses piés,
Si les conjure de la vertu del ciel.
Por *Corpus Deu* les receut volentiers,
L'arme s'en va del gentil chevalier.

Le corps de Bégon, transporté dans le palais de Lens, est étendu sur une table et exposé publiquement :

Sor une table où Fromons suet mengier... Ibid., p. 253.
Là ont couchié le baron droiturier.
Sor sa poitrine avoit la main croisié...
Tout entor lui s'arrouterent si chien,
Hulent et braient et mainent grant tempier,
Toutes ses plaies li corurent lichier...

Fromont arrive, et reconnaît, dans le brenier ou braconnier surpris en flagrant délit de chasse, le frère de Garin, le brave et noble Bégon de Belin. Alors il se frappe la poitrine, il se tord les poings, et donne tous les signes d'un violent désespoir. Dans sa fureur, il fait saisir les forestiers, et envoie l'abbé de Saint-Amand vers Garin pour lui offrir toutes les satisfactions possibles. Il lui rendra les meurtriers, il fera dire dix mille messes pour l'âme de Bégon, il jurera devant les saintes reliques qu'il n'a pas été complice de la mort; enfin, il livrera quatre roncins chargés d'or et d'argent et quatre-vingts meutes de chiens. Mais Fromont, naturellement brave

et loyal, devait être toujours victime de la perfidie de ses parents. Quand il faut accomplir les offres acceptées, Guillaume de Blancafort et Bernard de Naisil font rendre la liberté aux meurtriers. « Comment diable! s'était écrié « Guillaume,

Mort de Garin, éd. de 1846, p. 7.

« Ains ne fu fait, ne nus dire l'oï,
« Que por mort home rendist on son ami;
« Qui ce feroit, jà seroit il honis.
« Ensi diroient li grant et li petit :
« Vez là Fromont de Lens le poestis,
« Le viel mauvais qui ses homes rendi...
« Garin dota, nes osa retenir... »

Il fallut donc recommencer la guerre. D'ailleurs, pendant que Fromont essayait d'apaiser Garin, Rigaut ravageait ses terres du Bordelais, et Hue de Cambrai se jetait comme un loup dévorant sur la Flandre. Ainsi menacés de toutes parts, Guillaume de Blancafort et Thibaut du Plessis viennent à Paris conjurer le roi de ne plus couvrir de sa protection leurs ennemis. A l'éloquence de leurs raisons, ils joignent celle d'une forte charge d'or et d'argent :

Ibid., p. 102.

Li empereres, à l'avoir encovi,
Tot otroia ce dont Guillaumes dist.
Moult en pesa la france empereris,
Quant ele vit forsjurer ses amis.
Le roi apele com jà porrés oïr :
« Par Dieu, bon roi, mis avés en obli
« Hernaut le preu et son frere Garin...
« Or les avés arrieres vo dos mis.
« Et vos, Guillaumes, fel traïstres mentis,
« Fis à putain! tant par fustes hardis,
« Quant devant moi vos osastes venir,
« Bien savés vos que il sont mi cosin?... »
Li rois l'entent, à pou n'enrage vis,
Hauce le gant, sor le nez la feri
Que quatre gotes de sanc en fist issir.
« A vos que tient, ce li a dit Pepins,
« Se mi baron vienent parler à mi? »
Et dist la dame : « La vostre grant merci!
« Quant vos plaira, si porés referir,
« Car je sui vostre, ne m'en pui departir. »

Tous ces détails accusent une date bien plus reculée que le XII[e] siècle, quand la femme était encore tenue dans une condition voisine de la servitude. Ce n'est pas dans le temps où

Quenes de Béthune composait ses gracieuses chansonnettes, où Chrestien de Troyes rimait ses romans de galanterie, qu'un autre trouvère pouvait représenter le roi de France faisant d'un coup de poing jaillir le sang des joues de la reine. Toutefois, la résignation de Blanchefleur n'est qu'apparente, ainsi qu'il convenait à une femme esclave. Elle charge Garin de sa vengeance, et lui fait dire que s'il ne trouve un moyen d'assassiner Guillaume de Blancafort, elle cessera de l'estimer :

« S'or ne se poine de gaitier les chemins, Ibid., p. 104.
« Et s'il s'en va que il ne soit ocis,
« Si m'aïst Diex, je le prise petit. »

Garin, jusque-là si loyal, n'hésite pas à suivre l'avis de la reine. Il part secrètement de Metz avec Girbert son fils, Hernaut et Garin ses neveux, et bon nombre de chevaliers. Ils s'embusquent sur la route d'Orléans, dans un petit bois qui existe encore autour de Torfou, au-dessus de Montlhéry. Guillaume ne pouvait passer ailleurs; mais, avant de partir, il avait demandé à Pepin un sauf-conduit. Il traverse Montlhéry, accompagné d'une trentaine d'écuyers ou serviteurs,

Et li garcon corrent par les larris, Ibid., p. 108.
Chantent les sons noviax qu'ils ont appris.
Desarmé sont, come fol et chetis,
Fors solement Guillaume le marchis.

C'est là que les attendait Garin. Vainement les Bordelais sont-ils en la garde du roi. La première victime est Thibaut du Plessis, frappé par Hernaut, fils de Bégon. Guillaume allait venger cette mort, quand paraissent armés de pied en cap Garin et vingt autres chevaliers, qui ne lui laissent d'autre espoir de salut que la fuite :

Jà s'en alast descombrés et garis, Ibid., p. 112.
Quant l'encontra li Loherans Garins...
Dos li Veneres, li peres Mauvoisin;
Grant cop li donne chascuns à son venir...
El cor li plungent lor acier poitevin,
Copent l'eschine et le bras et le piz,
Mort le trabuchent, droit en mi le chemin.
Dont trait l'espée li Loherans Garins,
Arestés s'est desor son anemi;

Dès le braier le porfend jusqu'au piz,
Foie et pormon par terre en espandi,
Ce fu eschanges de Begon de Belin.

Cela fait, Garin relève Guillaume, le dresse sur son cheval, l'y attache comme s'il eût encore été vivant, et charge un vieillard, le seul de la troupe auquel il daigne laisser la vie, de conduire le cadavre jusqu'à Lens :

Ibid., p. 113.

Il le leverent sor un destrier de pris,
Par devant lui, sor la sele à or fin,
Tot enforcié ausi com s'il fust vis.
Parmi les flans l'ont estroitement caint,
Que il ne puisse ne verser ne chéir...
Si le verront et parent et ami,
Li vieus Fromons et ses fils Fromondins.

Ms. de l'Arsenal, fol. 87.

On sent maintenant que la mort de Garin pouvait seule expier un pareil assassinat. Il y a dans les manuscrits deux récits différents de cette mort. D'après les uns, Fromont, Fromondin et leurs amis, rassemblés sur les frontières de la Lorraine, imaginent un moyen d'attirer Garin au milieu d'un petit bois voisin de Metz, qu'ils appellent le Val-Gelin, et qui porte encore aujourd'hui le nom de Genival. Fromondin va surprendre un des faubourgs de la ville, et soutient le premier effort des Lorrains. Garin atteint Fromondin, brise sa forte lance sur son bouclier noir; et comme il le voit fuir de toute la vitesse de son cheval, il essaye de ralentir sa course :

Mort de Garin, p. 227.

« Es tu ce dont l'orguilleux Fromondins?
« Estre soloies le millor de ton lin.
« Retourne, glous, si te combas à mi;
« Se ne le fais, si as perdu ton pris.
« Je fis ocire Guillaume le marchis,
« Et je méisme voirement le feri,
Si que le chief par mi le porfendi.
« Foie et pormon, coraille li toli,
« Tout espandi, devant moi, el chemin,
« Venge Guillaume, fis à putain, frarin. »

Mais au signal donné par Fromondin, Garin est enveloppé de toutes parts, et il expire sous les coups redoublés de ses adversaires.

Là fust ocis li Loherans Garins;
Tex géist il entre les mors ocis,
Come li chesnes entre le bois petit. Ibid., p. 240.

L'autre tradition admise dans la plupart des manuscrits, plus digne de la chanson héroïque, nous paraît moins ancienne. D'après ce récit, Garin, après avoir fait un vaste désert de toutes les provinces méridionales, après avoir pillé Verdun, abattu Blancafort dans les Landes, Monclin et Naisil en Lorraine, après avoir forcé le traître Bernard à revêtir les draps de moine noir, Garin sent enfin l'aiguillon du remords :

Bien fu trois ans qu'onques guerre ne fist, Ibid., p. 213.
Ains se repent et se claime chaitis;
Ses pechiés plore au soir et au matin,
De ce qu'il a tans homes mors et pris.
Par sains abés, par prestres benéis,
Requiert les trives à Fromont le marchis.

Il promet de relever le château de Monclin; il donnera satisfaction à tous ceux qui réclameront de lui quelque chose; il quittera la France, et se rendra au saint sépulcre pour obtenir le pardon de ses péchés. C'est encore dans une assemblée du Val-Gelin qu'il propose cet accommodement à tous les barons de la race de Fromont. Mais à peine a-t-il humblement parlé, que Guillaume de Monclin l'interrompt, pour lui reprocher de n'avoir pas mis son fils en possession d'un des jours de marché de Metz :

« Coment deable! li quens Guillaumes dit, Ibid., p. 215
« Vous otroiastes, quant tenistes mon fil,
« Un des marchiés de Mez li proméis;
« Il n'en a nul, ne ains n'en fu saisis. »

Avant d'écouter la réponse de Garin, le cri est levé, la lutte commence, et Garin reçoit le coup mortel de la main de Guillaume de Monclin, son compère, devant l'autel d'une petite chapelle qui se trouvait près du lieu de l'assemblée. Il respirait encore et les Bordelais étaient tous éloignés, quand le maire de Metz, fils du prévôt, est conduit par le hasard en ce lieu fatal :

Vit son seignor devant l'autel gesir, Ibid., p. 220.
Cuida mors fust, et que pas ne vesquist.

Li maires tint son signor por martir,
Et hauce un vouge que entre ses mains tint,
Le bras senestre li a coupé par mi.
En blanc argent le mettra, ce a dist.
Li dus se pasme quant l'angoisse senti,
Ovre les ialz, à son major a dit :
« Amis, biau frere, porcoi m'as tu ocis? »
Li maires l'ot, si li cria merci :
« Si m'aït Dex, sire, por bien le fis,
« Que bien cuidoie que vos fussiez transis. »
Cil li pardonne et de Deu et de li,
Li cors s'estent et l'ame s'en parti.

Nous avons dit que cette légende fort ancienne des deux frères Garin de Metz et Bègue ou Bégon de Belin ne se rattachait à aucun souvenir authentique de l'histoire; cependant on la retrouve dans plusieurs compilations historiques du XIII[e] siècle et des siècles suivants. Philippe Mouskès admet l'épisode de la mort de Bégon; Jacques de Guise, au XIV[e] siècle, emprunte les commencements du Garin au texte latin d'un historien du siècle précédent, Hugues de Toul, dont l'ouvrage ne nous est point parvenu; les chroniques de Jean d'Avesnes, rédigées vers la fin du XIII[e] siècle, ont également accepté comme certaine la tradition des luttes acharnées de la famille de Garin, duc de Metz, contre celle de Fromont « le poestis, » comte d'Artois et sire de Bordeaux. Mais ces historiens de seconde main suivent tous une même autorité, la chanson de geste, et leur témoignage n'y ajoute rien.

Éd. de M. de Reiffenberg, t. I, p. 86; et Introduct., p. CCLVI. — Jacq. de Guise, liv. XI, ch. 98.

M. de Reiffenberg, qui s'est livré à un examen approfondi de ce poëme, et qui en a fait ressortir l'intérêt, le mérite et la singularité, penche cependant à croire que le trouvère auquel on le doit n'a voulu que transporter dans la langue française la légende germanique qui sert de base aux Nibelungen. Nous avouons qu'il nous a été impossible de reconnaître la force des raisons alléguées par l'ingénieux critique à l'appui de cette opinion. Ceux qui sont le moins d'accord sur la date des Nibelungen s'accordent à dire que c'est un mélange confus de traditions diverses, qu'on ne saurait rattacher, pour la peinture des mœurs ou la série des faits, à aucune époque historique, à aucun pays déterminé. Tout y est enveloppé d'une obscurité mystérieuse, qui forme un contraste frappant avec la précision et la clarté de la poétique française au moyen âge. La geste des Lorrains, en par-

Ouvrage cité, t. II, Introduct., page CCLXIII — CCLXXX.

ticulier, a, comme nous l'avons dit, la netteté et même la sécheresse d'une chronique contemporaine. C'est un tableau des mœurs féodales avant le XII[e] siècle, qui doit avoir été fait d'après nature, et qu'il serait impossible de rattacher aux traditions obscures de la Germanie primitive. Qu'importe la forme tudesque d'une partie des noms propres? La Lorraine et toute la France du nord ne dépendaient-elles pas de la Germanie, et fallait-il que le trouvère, pour prouver l'origine française de son ouvrage, affublât les seigneurs de Metz, de Lens, de Toul et de Verdun, de noms empruntés aux provinces du centre ou du midi? Ne soyons pas, ainsi que l'a dit M. de Reiffenberg lui-même, « dupes d'une sorte de mirage « produit par la manie des similitudes, » et ne concluons pas avec lui que « le roman de Garin est un remaniement des « Nibelungen, fait par un poëte austrasien. »

La chanson de geste de la seconde génération lorraine a été complétement enlevée à l'oubli des manuscrits. Quand nos savants prédécesseurs en parlèrent, la première partie avait seule paru. La seconde fut imprimée deux années plus tard, et poursuivit le récit jusqu'à la mort de Bégon de Belin. Un philologue très-distingué, M. Édelestand du Méril, s'est chargé de faire connaître la dernière partie, et il a accompagné l'édition qu'il en a donnée d'une longue et docte préface, dans laquelle il a surtout fait remarquer le caractère original et primitif de la légende lorraine. Un supplément au Glossaire de la langue romane, renfermant tous les mots du Garin omis ou mal interprétés par Roquefort, ajoute encore au mérite de cette publication, qui laisse pourtant quelque chose à désirer quant au système d'accentuation admis par l'éditeur.

Li Romans de Garin le Loherain, publ. par M. P. Paris. Paris, Techener, 1833 et 1835. 2 vol. in-12.

La Mort de Garin le Loherain, poëme du XII[e] siècle, publié d'après douze manuscr., par M. Édelestand du Méril. Paris, Franck, 1846. in-12.

La chanson de Garin a été réduite en prose dans le XIV[e] siècle et dans le XV[e]. Un manuscrit de l'Arsenal renferme la première traduction; un autre manuscrit, aujourd'hui possédé par M. Émery de Metz, nous a conservé la seconde.

Ms. de l'Arsenal, n° 218.

III. GIRBERT DE METZ.

Dans la geste précédente, le meurtre d'Hardré amène et prépare la mort de Bégon et de Garin, enfants d'Hervis de Metz. C'est aux Lorrains maintenant à prendre leur revanche; car, dans cette longue histoire, il ne peut être question de pardon ou d'oubli. Crime pour crime, mort pour mort,

telle est la seule règle dont les deux partis reconnaissent la justice.

L'assassinat de Garin livrait Metz aux Bordelais, si Girbert, son fils, n'avait conseillé aux bourgeois de la ville de se mettre sous la protection d'Anséis, roi de Cologne ou de Germanie, tandis que lui-même irait demander secours ou chercher fortune auprès de Pepin. Comme il se rendait à Paris avec ses deux cousins, fils de Bégon de Belin, ils apprennent que Lancelin, un des meurtriers de Garin, est allé chasser loin de sa ville de Verdun dans la forêt de Frat, aujourd'hui de Foug; ils se détournent de leur chemin, dans l'espoir de le surprendre; et en effet, l'ayant atteint à l'endroit encore aujourd'hui nommé les Quatre-Vans, Girbert lui tranche la tête, jette ses entrailles à la rivière, et disperse sur la route ses membres coupés en morceaux.

Les vengeurs de Garin continuent ensuite leur chemin vers Paris. Le roi, par la protection de l'impératrice, les accueille, et consent à les entretenir honorablement. Girbert devient brenier ou veneur, puis fauconnier, puis sénéchal de la table. Cette dernière charge lui vaut quatre-vingts livres par semaine :

Girbers les done as chevaliers de pris,
As vavassors, as dames as clers vis,
Pour marier les pucieles gentis.

Mais il a son père à venger, et la reine le lui rappelle. Pour lutter contre les Bordelais avec plus d'avantage, Girbert et Gérin vont d'abord prendre les « soudées » du roi Anséis, que les païens avaient attaqué. Cologne est bientôt délivrée par leur courage, et Girbert y gagne le bon cheval Fleuri, qui dès lors est associé à sa gloire. Cependant la fille et la femme d'Anséis étaient tombées en même temps amoureuses du fils de Garin, et celui-ci ne répondait à leurs avances expressives qu'avec une extrême froideur. Cela ne faisait pas le compte de son cousin Gérin; Girbert, à l'entendre, devait épouser la jeune princesse, pour mieux réussir à les venger.

A la fenestre fu la fille Anséis,
Gent ot le cor et coloré le vis,
Blanche la char comme la flor de lis.
Et dist Gerins : « Regar, Girbert cosin,
« Sainte Marie! com bele dame a ci! »
— « Diex, dist Girbers, quel cheval est Flori!

Ains de mes iex tel coreor ne vi..... »
— « Diex, dist Gerins, com très bele pucele!
« Vairs a les iex et la color novelle :
« Moult est vilains qui d'amor ne l'apelle. »
— « Voir, dist Girbers, n'a tel cheval en terre
« Com est Fleuris, li destriers de Castelle... »

Enfin le bon Anséis, fermant les yeux sur la passion de sa femme et de sa fille, consent à rendre à son libérateur l'ancien héritage de Garin, la ville de Metz. C'était assez, avec l'aide constante de l'impératrice, pour recommencer la guerre contre les Bordelais. Le vieux Fromont, après une longue résistance, abandonne Bordeaux à ses ennemis, et se sauve en Espagne dans une pauvre barque de marchands qui partaient pour ce pays. On le conduit devant Marsile, et, prenant alors le rôle de Ganelon, il offre au roi sarrasin de le rendre aisément maître de toute la France. Pendant ce temps, la paix se faisait entre les enfants de Fromont restés en France et les Lorrains. Fromondin rentrait en possession de Bordeaux, et la belle Ludie, sœur de Fromondin, mariée à Hernaut, devenait le lien de la bonne intelligence rétablie pour un instant entre les deux grandes familles.

Ludie est introduite heureusement dans le récit : avant que le roi ne s'emparât de Bordeaux, Fromont, voulant entraîner Hernaut dans un piége, lui avait fait proposer la main de sa fille. Mais la belle Ludie ne veut pas être l'occasion d'une sanglante perfidie; et comme Hernaut se disposait à accepter le rendez-vous proposé, elle prend une feuille de parchemin, y écrit quelques mots, puis, roulant la feuille autour d'une flèche, elle la fait lancer dans le donjon de Gironville :

Or escoutés de la bele au chief blonc;
De parchemin trencha un quarignon,
Puis a escrite toute la traïson.
Par devant li apela un garcon,
Tendi sa main, si a pris le bougon,
Puis a le brief loié au fer en son.....
Destent la corde, lest aler le bougon;
A pou ne fiert Hernaut par le menton,
Qui consilloit entre lui et Doon.

Ms. de l'Arsenal, fol. 108. — Ms 9654 [A], fol. 116.

Comme Do ou Doon le Veneur, ainsi que le remarque le poëte, avait été mis à l'école dans son enfance, et qu'il n'avait pas oublié tout à fait « les maistres ars, » il lit aisément l'avis

que leur envoyait la belle Ludie, et cet acte de loyauté avait déjà prévenu Hernaut le Poitevin en faveur de la fille de Fromont. Le mariage et la paix sont conclus le même jour à Bordeaux, et chacun des guerriers retourne dans ses domaines, le roi à Laon, Girbert et Gérin à Metz, Guillaume à Monclin, Hernaut à Blaye.

Un an s'est écoulé : Hernaut et ses amis, invités à une fête dans Bordeaux, sont tout à coup assaillis par les bourgeois de la ville. Do le Veneur est tué, et Ludie retenue captive de son frère. On demande satisfaction, Fromondin s'y refuse. Les Lorrains vont donc implorer de nouveau le secours du roi Pepin contre des traîtres incorrigibles. Le roi de France perd enfin patience :

Ibid., fol. 131

« Diex, dist li rois, Peres omnipotent,
« Ainc ne vi guerre tant durast longement...
« Laissiés la terre, à maufés le commant,
« Venés o moi, n'i soiés demorant,
« Toute ma terre arés à vo talent..... »
Et la roïne fors d'une cambre issant
Devant le roy, sur le marbre luisant,
S'ala coucher à genous maintenant.....
« Sire, dist ele, merci por Deu le grant,
« Molt oi grant joie, sachiés à enscient,
« Quant devinc vostre à vo comandement;
« Mieus en doit estre à trestous mes parens.
« Mais de cou, sire, te prouves malement
« Quant d'un glouton ne leur fais vengement. »
Dist Pepins : « Dame, trop parlés baudement;
« Mien enscient, n'a mie encor un an
« Que je reving de Bourdele la grant.
« D'autre ost à faire n'ai ores nul talant.
« A cent diables ceste guerre commant;
« Quant commenca nos estiens enfans,
« Tant a duré que vieus sui et crolans.
« D'ore en avant vos en otroi le gant,
« Guerroyez, dame, tout à vostre talent. »
— « Sire, dist elle, trop parlez malement :
« Femme ne doit guerroier de noient;
« Se je fuisse home à porter garnemens,
« Par cil apostre que quierent penéant,
« Je les féisse morir honteusement. »
Par le palais s'en ont ri li auquant.

Mais enfin, quoique femme, elle fait elle-même appel à toute la chevalerie de France. Pendant que vingt mille guerriers se dirigent vers la Gascogne, Fromondin se présente de-

vant Belin dans les Landes; il y surprend Hernaut, qui, forcé de lâcher pied, cherche un asile dans l'église de la ville, dédiée à saint Martin. A défaut de son épée brisée, il saisit un crucifix et le place devant sa poitrine, faible obstacle à la rage du Bordelais. Il regarde autour de lui :

Lors vit un huis d'une tour deffermé,
Par où on suet là deseure monter
Pour le moustier couvrir et ratourner.

Ibid., fol. 132

Il s'y précipite, referme sur lui la porte avec des barres de fer, et monte sur la voûte de l'autel. Fromondin fait alors apporter des fascines; les poutres s'allument, l'église est embrasée, et la fumée gagne le réduit où se trouve Hernaut :

Or est Hernaus deseur le crucefis,
Son dos tourna vers la gent Fromondin,
Et son escu devant la flamme mist.
A haute vois escria Fromondins :
« Traiés, archiers, qui me volés servir;
« Qui m'ochira mon mortel anemi,
« Tous mes avoirs li soit à bandon mis...
« Saint Martins, sire, dist Hernaus li marchis,
« Digne confés, poi avés Dieu servi,
« Quant moi ne vous ne poés garandir.
« Ne vous verrai jamais, sire Gerins;
« Com estes loing, Gerbers, sire cousins!
« Diex, moie coupe de cou que je meffis!
« Or sai je bien que mes cors est fenis! »
Li fus est grans, et tele flame en ist
Que tout li tolt le véoir et l'oïr.
Faut li l'alaine, et li cuers li menti.

Il tombe au milieu des Bordelais, qui se placent entre lui et Fromondin, et il est laissé pour mort au milieu des cendres de l'église. Pendant qu'il revient à lui, l'armée de la reine arrive. Fromondin, après de longs combats, est obligé d'entrer dans un monastère et d'y faire profession. La façon dont lui-même implore et obtient la vie de la pitié de Girbert, forme un heureux contraste avec la férocité qu'il venait de montrer à l'égard d'Hernaut :

L'espée hauce Girbers li fieus Garin,
Voit le Fromons, paour ot de morir,
En crois se couche devant le fil Garin :
« Sire Girbers, ensi fu Dieus ocis,

« A icelle hore que Longis le feri;
« Quant sanc et aigue de son costé issi,
« Clama sa coupe, et Diex merci li fist.
« La moie vie me sauve, je t'en pri,
« Ne tolir Dieu cou qu'il a en moi mis;
« Merchi pour Dieu te domant et depri.
« Moine serai el moustier Saint Seurin,
« Lairai Ludie, ma terre et mon païs... »
Ot le Girbers, pleure des iex del vis:
« Levés vous ent, de la mort vous respit. »
Et Fromondins s'espée li rendist.

Mais on conçoit que le nouveau moine ne devait pas longtemps édifier le couvent. A peine est-il remis de ses blessures, qu'il fronce les sourcils et roule les yeux d'une façon terrible. Le prieur s'étant présenté devant lui armé de ciseaux et d'un manteau noir :

« Coment deable! tient me il por bregier?
« Cuide il ore cloiches doie sachier?
« S'avec les angles estoie hebergiés
« Et je véisse enfer desveroillié,
« De paradis certes istroie gié,
« Et m'en iroie en enfer hebergier
« Avoec deables et avoec aversiers,
« Ains que laissasse au conte Hernaut mon fié. »

L'abbé, tremblant de peur, lui ouvre avec empressement les portes de l'abbaye, et le premier usage qu'il fait de sa liberté est de convoquer tous ses vieux amis et de les conduire au-devant des Lorrains. Nous passerons ici bien des récits de siéges et de combats et de parlements, qui finissent à l'avantage d'Hernaut et de Girbert; mais voici venir d'Espagne le vieux Fromont, à la tête d'une armée innombrable de mécréants. Ils se présentent devant Bordeaux, mais ils y rencontrent les armées réunies de Girbert, duc de Metz, et de la reine de France. Les Sarrasins, repoussés au delà des Pyrénées, se vengent de leur défaite sur le vieux Fromont, que l'aumaçor fait mourir de sa propre main. Son cadavre, retrouvé près de Gironville, est recueilli par son fils et déposé à Saint-Seurin, dans un modeste cercueil de marbre blanc.

Le poëte nous laisse un instant respirer. Gérin, époux de Béatrix, fille d'Anséis, hérite du royaume de Cologne; Girbert, marié à la fille d'Yon de Provence, devient lui-même roi de Provence. Fromondin, auquel on laisse Bordeaux, re-

connaît pour suzerain Hernaut le Poitevin, époux de sa sœur Ludie. La paix se maintient pendant plusieurs années; mais un jour de Pentecôte le roi Girbert, que Fromondin avait invité, témoigne à celui-ci le désir de voir le tombeau du vieux Fromont :

Ibid., fol. 152.

Li rois Girbers fu plains de grant voidie;
A Fromondin prist maintenant à dire :
« Où gist Fromons ? dites le moi, biax sire. »
Dist Fromondins : « Nel vous celerai mie,
« Devant l'autel Saint Seurin le nobile. »
Lors prist Girbert par la mance d'ermine,
Dusc'à la tombe au viel Fromont le guie.
Et dist Gerbers : « Chi ne ramanra mie,
« Nous li ferons sepulture plus riche. »

Mais Girbert avait ses vues particulières. Quelques jours après, comme on exhumait le corps, il jette les yeux sur le crâne, et ordonne à son écuyer Mauvoisin de le dérober :

« Tenés, fait il, faites le m'estoier;
« Por cou qu'il fu tousjours si bon guerrier,
« Si m'aïst Diex, le ferai essauchier,
« Car une coupe toute ouvrée d'ormier
« En ferai faire, dont Fromondins li fiers
« Me servira devant moi au mangier. »
Dist Mauvoisins : « Bien fait à otrier. »
L'autre ossement, sans point de delaier,
A fait Gerbers en un sarcu couchier,
Sur sis colombes de marbre bien taillié.

Et dès que Girbert est rentré dans sa ville d'Aix :

« U est le tiest? » dist il à Mauvoisin.
Dist Mauvoisins : « Biau sire, ves le chi. »
Dont sousleva le mantel sebelin,
Le hanepier qu'ot en son geron mis
Prent, si le done Gerbert le fil Garin.
Gerbers le prent, s'en a jeté un ris.

On fait venir un orfévre, qui d'abord jure de garder le secret sur l'ouvrage dont on va le charger; et l'artiste, sans perdre de temps,

Le hanepier para et eschavi,
Puis l'a ouvré moult biel à flours de lis;

El pié desous, où li fons est assis,
Fist un guichet moult rice à couléis,
Par où l'en puet le hanepier choisir;
Tant i ot pieres, n'en sais conte tenir.

Voilà Gerbert heureux; il pourra savourer le vin et le piment dans le crâne de son ennemi. A la prochaine grande fête, il convoque tous ses hommes, ses parents, ses amis. Gérin de Cologne, Hernaut de Poitou, Fromondin de Bordeaux, arrivent des premiers. On se met à table; suivant l'usage, Fromondin remplit la coupe des trois cousins. Girbert, appelant Mauvoisin,

« Amis, dist il, alez de maintenant,
« Si m'aportés ma coupe d'or luisant.
« S'en servira Fromondins de piment... »
La coppe prist li vassaus Fromondins,
Si en servi Girbert le fil Garin
A son mengier, et Hernaut et Gerin,
Et la roïne, qui avoit lou cuer fin.

Le lendemain, Fromondin emplit encore la coupe, et boit lui-même à la prospérité des Loherains. Mais au moment de prendre congé, il est informé de tout par un varlet, qui lui dit que la coupe d'or renferme le hanepier de son père, et que Girbert n'a convoqué tous ses amis que pour voir Fromondin lui verser le vin et le piment dans cette coupe. A l'instant même, le Bordelais, pâle de rage, retourne vers Girbert :

« Sire Girbers, envers moi entendés.
« Par cele foi que vous à Dieu devez,
« Je vous requiers que dites verité.
« En ce palais m'a l'en dit et conté
« Qu'en cele cope, dont je sers de claré,
« Avez enclos dedans et saelé
« Lou hanepier mon pere lou barbé. »
Girbers l'entent, moult en est aïré,
Si li respont par grant humilité :
« Fromondins, sire, merci! por l'amor Dé,
« Je ne lou fis par nule mauvaisté... »
Dist Fromondins : « Moult grant tort en avés,
« En mon domage car vous glorifiez.
« Vostre home estoie huimais, bien le savez,
« Et ge et vos estiens acordé;
« Li vostre homage soient quite clamé! »
Lors prent deus pans de l'ermin engoulé,
Au roi les a emmi le vis geté :
« Girbers, dist il, or soiés defiés! »

Et sur-le-champ il monte à cheval, et va prévenir tous ses parents et tous ses amis de l'affront qu'ils viennent de recevoir, et qui ne peut être expié que par la mort de tous les Lorrains.

Plus nous avançons, et plus le récit deviendra lugubre. Fromondin est entré dans Gironville; sa sœur Ludie, femme d'Hernaut, qu'il y retient prisonnière avec deux de ses enfants, vient se jeter à ses pieds, le conjurant d'accepter les réparations que lui offre Girbert, trois forts destriers chargés d'or, trente heaumes et trente hauberts, enfin la coupe d'or, sujet de la dernière querelle. Toutes les prières sont inutiles, ou plutôt ne font que redoubler la rage de l'offensé :

A un deis s'est Fromondins acouté; Ms. de l'Arsenal, fol. 136.
En tel pensé a longement esté,
Les deus enfans Hernaut a là trové,
Et mal esprit li est el cors entré.
Ses filleus furent, en fons les ot levés.
Par les deus piés a les enfans combrés,
A un piler de fin marbre listé
Les a amdui si fierement hurté
Que il les a amdui esservelez.
Quant a ce fet li felon parjurés,
Par les fenestres les geta el fossé.
Voit le Ludie, si comence à plorer.
« Taisiés vous, seur, dist Fromons le dervé,
« Ou par la foi que je dois Deu porter,
« Se plus vous voi ne crier ne plorer,
« De vous méisme ferai je autretel. »
La dame l'ot, s'a Fromondin douté,
Que le visage li voit tout enflambé.
Dedens sa chambre s'est alée enfermer ;
Là va son deul de ses enfans mener.
Et Fromondins s'est assis au diner;
Por les enfans que il avoit tué,
A maintenant son deul entroblié.

Fromondin ne peut conserver Gironville; il est une dernière fois dépouillé de tout l'héritage de ses ancêtres. Obligé de fuir pour sauver sa vie, il se dirige vers les Pyrénées. Quand il a gagné Pampelune, accompagné d'un seul écuyer, il fait un retour sur lui-même :

Au mostier va le Dieu servisse oïr, Ibid, fol. 137.
Devant l'image s'estoit à genox mis,
Si li remembre de Bordiax son païs.

De ses neveus que il avoit ocis,
Bati sa corpe, et cria Dieu merci.
En ce pensé li fu or talent pris
Que il vora hermite devenir.

A quatre lieues de Pampelune, dans la forêt de Gal, demeurait un saint homme qui depuis plus de trente ans y faisait une pénitence austère. C'est à lui que Fromondin se présente et qu'il fait l'aveu de tous ses crimes. L'ermite épouvanté lui promet cependant miséricorde, pourvu qu'il consacre le reste de sa vie à prier et pleurer. Fromondin veut demeurer avec l'ermite, et plusieurs années s'écoulent sans qu'il paraisse se démentir; l'ermite qui l'avait confessé meurt; Fromondin l'ensevelit de ses propres mains, et reste dans la cellule avec l'écuyer qui l'avait suivi.

Or, un jour il prend envie à Gérin, roi de Cologne, de visiter Saint-Jacques de Compostelle. Il fait ses adieux à sa femme, passe à Aix chez le roi Girbert qu'il emmène avec lui. Arrivés à Pampelune, les deux cousins, suivant le commun usage, veulent se disposer par la confession à visiter monseigneur Saint-Jacques. Ils demandent s'il n'y a pas dans le pays quelque saint homme qui puisse leur donner une bonne absolution. C'est à l'ermite du bois de Gal, c'est à Fromondin qu'on les adresse; ils en sont aisément reconnus. Le vieux sang bordelais se ranime. Les voilà donc ceux qui jouissent du fief héréditaire, ceux qui ont forcé le vieux Fromont à renier Jésus-Christ, ceux qui ont exterminé Isoré, Guillaume de Monclin, Bernard de Naisil et tant d'autres parents! Fromondin n'hésite pas un instant : « Frères, « leur dit-il, je ne suis pas en état de grâce ; revenez dans « quelques jours, et je vous remettrai vos péchés. » Ce qui lui manquait, c'était deux bons coutelas, qu'il fait aussitôt venir de la ville. Par malheur pour lui, l'écuyer chargé de cette emplette se prend de pitié pour les Lorrains. Il demande à leur parler : « Savez-vous, leur dit-il, quel est le « vieil ermite qui doit vous confesser? c'est Fromondin de « Bordeaux. » Il ne dit rien de plus, et toute autre révélation était en effet inutile. Girbert et Gérin, sous leurs manteaux fourrés, revêtent leur cuirasse et ceignent leur branc acéré. L'écuyer les voyant approcher :

Ibid., fol. 139.

« Baron, messires vous a par moi mandés;
« En ceste chambre chascun à part venes,

« N'est pas hetiez, messires, Diex le scet. »
— « Voir? dist Gerins, et je premiers irai. »
A icest mot est en la chambre entré,
Et les dui autres se sont après bouté.
A genouillons s'est lez lui acoutez;
Fromondins a Gerin araisonné :
« Dites, vassal, de quel terre estes né? »
Et cil a dit : « De moult lointain regné. »
Que qu'il parloit, li autre ont regardé,
Fromondin voient qu'a le coutel levé.
Girbers saut ens, et s'est haut escrié :
« Par Dieu, traïstres, mar l'osastes penser,
« De vostre corps sera chier comparé. »
Dist Fromondins : « Quant mi jor sont alé,
« C'est à bon droit, or m'ociez, por Dé,
« Je ne veul estre jamès emprisonés.
« Et neporquant, Girbers, foi que doi Dé,
« Tu en seras à la parfin tués. »

La prédiction n'arrête pas le bras de Girbert, qui plonge son glaive dans la poitrine du malheureux Bordelais :

Mort le tresbuche, et puis l'a ramponé.....
Puis Fromondin ont jus l'autel porté;
Iluec le font belement enterrer,
Es chevax montent, atant s'en sont torné.

IV. ANSÉIS, FILS DU ROI GIRBERT.

La plupart des manuscrits s'arrêtent à la mort de Fromondin : Girbert retourne à Aix, capitale de son royaume; Mauvoisin, à Saint-Gilles, dont il est devenu comte, en épousant la fille de Raymond; Hernaut, surnommé le Poitevin, à Gironville, et Gérin, duc de Lorraine, à Metz. Un de ces manuscrits finit même avec ces mots : « Ci defaut li romans des « Loherans. » Un autre, avec ce vers : N. $7533^{2.2}$.

Allés vous en, li romans est fenis. N. 7533.

Un autre ajoute les deux suivants :

Des Loherains ne porés plus oïr,
S'on ne le vuet controuver et mentir. Ms. de St.-Germain, n. 1244.

Cependant plusieurs poëtes du XIIIe siècle ont voulu poursuivre encore plus loin cette longue histoire. Comment les parents de Fromont auront-ils accueilli la nouvelle de ce qui s'était passé dans l'ermitage du bois de Pampelune? quelle vengeance en auront-ils voulu tirer? Tel est le sujet de la

dernière chanson, qui a été traitée de plusieurs manières différentes.

N. 7628 [2]. Dans une de ces continuations, les parents de Fromondin, restés, malgré leurs longs désastres, maîtres de la Flandre et de la plus grande partie de l'Artois, se soulèvent en masse contre les Lorrains, et vont ravager le royaume de Cologne, le Hainaut et la Picardie. C'est un cadre qui permet à l'auteur de prodiguer les récits de combats, de fêtes et de conseils. Ainsi, à l'occasion de la chevalerie donnée aux enfants de Girbert par le roi Pepin :

Fol. 262.

Grans fu la feste, mes pleniers i ot tant
Moult à anuis les iroie contant.
Bondissent tymbres, et font feste moult grant
Harpes et gigues et jugleors chantant;
En lor vieles vont les lais vielant,
Que en Bertaigne firent jà li amant;
Del chevrefoil vont le sonet disant
Que Tristans fist que Yseut ama tant.
Que vos diroie? il n'est nus clers lisant
Qui de la feste puist dire le semblant;
Onques n'i ot menestrel ne serjant
Qui celui jor ne fust riche manant,
Tant vont li prince et vair et gris donant,
Robes de soie et à or et argent.....
Huit jors toz plains va la feste durant.

La guerre finit par un accord dont la reine de France est arbitre. Durant les préliminaires de conciliation, Eude, comte de Flandre, ayant présenté la mort de Fromondin comme l'effet d'un guet-apens préparé par les Lorrains, Mauvoisin, comte de Saint-Gilles, n'avait pu s'empêcher de fermer la bouche au calomniateur par un violent coup de poing. La paix avait pourtant été conclue; mais, après dix-sept ans, le souvenir de l'affront reçu se représente à la pensée d'Eude de Flandre, et la guerre recommence par le siége de Cambrai. On voit à cette occasion paraître sur la scène Raoul, fils du seigneur de Cambrai, et son écuyer Bernier; il y a même un assez long épisode sur la grande querelle de Raoul et de Bernier, et sur la mort de Raoul de Cambrai; légende qui a plus heureusement inspiré un autre trouvère, dont nous ferons bientôt connaître l'ouvrage. Enfin, la paix se conclut encore, et le poëte prend congé des auditeurs après avoir redit en deux pages la mort du roi Girbert, tué par son neveu Loéis, fils de Hernaut le Poitevin. Girbert,

selon lui, eut deux fils nommés Jon et Garin. De celui-ci naquirent Aimer, père d'Olivier, Miles de Pouille, Hernaut de Beaulande et Girart de Viane. C'est ainsi que la dernière branche de la geste lorraine est le début de la geste d'Aimeri de Narbonne.

La seconde rédaction est sans contredit la plus remarquable. Après avoir rendu les honneurs funèbres à Fromondin, Girbert, Gérin et Mauvoisin avaient pris la route de Bordeaux; ils y trouvent Hernaut et Ludie, qui les reçoivent avec de grands témoignages d'amitié. Le lendemain, Hernaut, à la prière de Girbert, convoque tous les parents et amis qu'ils avaient dans le pays : il leur raconte les circonstances du voyage de Saint-Jacques, et comment ils avaient prévenu les intentions de Fromondin :

« Là l'ochéismes, et si est enfouis.
« Or, povés estre mais asséur tos dis. »
Ot le Ludie, li sans li est fuïs;
Pasmée chiet ens el palais voutis,
Et quant revint, si a gieté deus cris :
« Girbers, dist ele, que est cou que tu dis?...
« Huimais estiés uns de mes boins amis;
« Or estes vous mes morteus anemis,
« Et serés mais dusqu'al jour del juis. »

Ms. 9654³·³, fol. 165.

C'est en vain que Girbert, Hernaut et Gérin tentent de l'apaiser; plus ils s'humilient devant elle, et plus elle jure de tirer une vengeance terrible de la mort de son frère. Dès ce moment, plus de rapports avec Hernaut; elle n'est plus sa femme; elle fait préparer dans une chambre deux lits pour ses enfants et un autre pour elle. « Il ne faut pas, dit ici le « poëte, tenir grand compte d'un courroux de femme; mais « une fois qu'elle hait véritablement, sa fureur est plus ter-« rible que le plus violent poison, et son esprit invente des « crimes qui auraient fait reculer Caïn. » Girbert, la nuit suivante, a un songe funeste; il lui semble voir se dresser devant lui le vieux Fromont, son fils Fromondin, Aimon de Bordeaux, Bernard de Naisil, Guillaume de Blancafort et Guillaume de Monclin; tous le menacent, armés de leurs pieux; il n'est secouru ni par ses cousins, ni par la reine. En s'éveillant, il raconte le songe à Hernaut, qui cherche inutilement à le rassurer. Le signal de la chasse est donné; Girbert n'y prend pas de part, et reste plongé dans une profonde tristesse. Ludie cependant avait longuement entretenu

ses deux enfants, Louis et Manessier. Par leur mère, ils étaient de la race des Fromont, qui, durant plusieurs générations, avaient été souverains de Gascogne, d'Artois et de Flandre, quand les Lorrains n'étaient que des marchands et des vilains. Or Garin, son fils et ses neveux ne se sont pas contentés d'usurper tous leurs domaines; Girbert a voulu que le noble Fromondin le servît à table dans le crâne du vieux Fromont, leur aïeul; puis il est allé le chercher dans un ermitage où il priait Dieu, et là, devant un autel, il l'a assassiné. « Que ferez-vous, mes beaux enfants? s'écrie-t-elle. Ne « vengerez-vous pas votre mère, et les plus nobles de vos an- « cêtres? »

Fol. 166.

Dist Manessiers : « Dame, pour Dieu merci!
« Moult est preudons Girbers, je vous affi,
« Grans deus seroit se l'ocions ensi. »

Louis répond à peu près de même, et Ludie désespérait de les attirer à ses fins, quand Girbert demande à lui parler, et vient de nouveau la conjurer de ne pas donner suite à ses projets de vengeance :

Mais ele jure saint Pol et saint Denis,
Que tous jours mais sera ses anemis,
Et volentiers li fera encor pis
Que n'ot ses freres, quant li bers fu ocis.
Girbers l'entent, a pou n'enrage vis,
Traite a l'espée, l'a par les caviaus pris,
Jà li trenchast le tiest, ce m'est avis,
Quant en sa chambre prist Ludie à foïr.

En se sauvant elle avait frappé de sa tête les murailles; elle rappelle ses fils, et paraît devant eux ensanglantée. A cette vue, les deux enfants poussent des cris de rage, ils immoleront celui qui osa frapper leur mère. En effet, dès le jour même, comme Girbert jouait aux échecs dans la salle voisine, Manessier se précipite sur l'échiquier de métal, le soulève, et le fait retomber sur la tête du roi. Louis en même temps lui plonge son glaive dans le cœur.

Le crime accompli, les deux enfants se hâtent de quitter Bordeaux. Avec leur mère et bon nombre de serviteurs dévoués, ils s'enferment dans Gironville. Hernaut revient de la chasse, et apprend la mort de son cousin; il mande tous les

membres de la grande famille lorraine, et la guerre recommence plus terrible que jamais.

Girbert fut enterré, dit-on, à Saint-Seurin de Bordeaux. Il est bien difficile de ne pas admettre que cet ancien cimetière situé en dehors des murs de la ville, et dont on fait remonter l'origine aux premiers temps du christianisme, n'ait pas en effet reçu bien des tombes mémorables, dont il ne serait pas impossible de retrouver de précieux fragments :

A Saint Seurin est Girbers entierés, Fol. 168.
Jouste Rigaut, qui moult fu redoutés.
Li chimentieres fut moult lonc et moult lés,
A cascun home fu un arbre plantés;
De l'une part fu li grans parentés
Del duc Begon qu'el boz fu mors gités,
Et sur chascun fu un marbre posés,
De lettres fu chascuns avironés.
De seur Girbert fu escrit autretel
Coment il fu par ses neveus tués.

Ces détails nous préparent à une autre scène. Gérin étant arrivé à Bordeaux avant de connaître la mort de Girbert, son premier soin est de visiter, accompagné de Seguin et de Mauvoisin, le grand cimetière où déjà reposait une partie de sa famille. Sur une longue rangée étaient les barons bordelais tués dans les guerres précédentes; en face, les Lorrains; et d'abord Bégon, le père de Gérin; puis Thierri d'Alsace ou des monts d'Aussai; Do le Veneur, père de Mauvoisin; Auberi le Bourgoing; Rigaut du Plessis, et ses cinq frères. Gérin arrive enfin à la tombe de Girbert :

« Dieus, dist Gerins, Peres qui ne menti, Ms. 9654 ?.
« Com chieus est grans ki jouste Rigaut gist fol. 196.
« Il est plus lonc ke tout chil ki sont chi,
« Et plus honestes et de cors et de vis! »
— « Si m'aït Dieus, cou a dit Malvoisins,
« Chieus hons fu riches, bien le sachiés de fi,
« Mais je ne sais se il nous apartient. »
Dont vont au cief, ci ont les lettres lit;
Che dist la lettre : *Li rois Girbers gist chi,*
Que si nevou orent andoi ocis,
Li fil Hernaut, Manessiers, Loéys,
Che fist Ludie faire, li Andecris;
« *Priés por moy qui lisiés cest escrit.* »
Gerins l'entent, li sans li est fuïs,
Cinq fois se pasme, ne se puet astenir.....

Grans fu li deus qui là fu demenés,
Quant li vassaus Seguins est escriés :
« Certes, dist il, moult grant tort en avés;
« Estes vous femme, que tant ensi plourés ?
« Li mort sont mort, et del siecle passés.
« Jà savés vous, et si est verités,
« Que deuil n'est riens, mais del vengier pensés. »

La vengeance de la mort de Girbert ne se fait pas longtemps attendre. Louis, à la suite d'un grand combat, tombe entre les mains de son père, qui l'aurait livré tout de suite aux bourreaux, si le fils de Do le Veneur n'avait pas été fait prisonnier par les Bordelais. En attendant, il le fait venir devant lui :

Fol. 171. Si aïrés fu vers lui sans detris,
Qu'il le pila dou pié en mi le vis.
« Mauvais traïstres, dist Hernaus li marchis,
« Que t'ot meffait Girbers li palasins,
« Quant le feris del coutiel ens el pis ?
« Tu en pendras là sus en cel larris,
« Qu'on te verra par trestout le païs,
« Ne tes lignages n'en estordera vis,
« Tu ne ta mere la male meretris. »
— « Cou n'est pas voir, chou a dit Loéys,
« Preude feme est et de cors et de vis,
« Courtoise et france, et gentile à devis.
« De sains, de saintes est estraite et ses lins;
« Mais vos taions qui ot à non Hervis
« Fu uns vilains entallés com mastins,
« Estrais d'usure et montés en haut pris, etc. »

Manessier, le second fils, est pris à son tour quelques jours plus tard. Ludie, prévoyant que le père serait inflexible, lui propose une sorte d'accommodement du haut des tours de Gironville :

Fol. 172. Hernaus commence vers la tour à garder,
Et vit Ludie as fenestres ester;
Tant estoit bele et tant ot le vis cler
Qu'on se péust en sa face mirer;
Aval regarde, vit son seignor passer :
« A ! Hernaus, sire, laissiés m'à vous parler,
« Ber, car me fetes Manessier ramener,
« Ou Loéys, lequel que vous volés.
Je vous ferai Doon desprisonner,
Et bien dui cens qu'on me fist amener. »
— « Voir! dist Hernaus, nel lairoie eschaper

« Pour trestout l'or qui est dechà la mer. »
La chiere baisse, si comence à plorer.

Ce dernier trait nous attendrit, et le poëte a soin de mettre encore ainsi plusieurs fois en présence Hernaut et Ludie, qui regrettent d'être ainsi séparés par la haine de leurs familles, mais qui n'ont aucun repentir de ce qu'ils ont fait. Les deux jeunes meurtriers de Girbert se recommandent eux-mêmes à notre intérêt par l'amour qu'ils portent du moins à leur mère. Quand Manessier vient rejoindre son frère en prison, les premières paroles de Louis sont pour elle :

« Que fait ma mere, cui Diez puist honerer?
— « Certes, biau frere, ne fine de plorer,
« Puis qu'on te fist cà dedans amener. »
Loéys l'ot, ne pot un mot sonner.

Le moment de mourir approchait. Hernaut veut d'abord charger le maire de Bordeaux de pendre ses enfants. Celui-ci refuse; il est homme du roi, et non pas du comte Hernaut. Ce passage est de quelque importance pour l'étude des anciennes coutumes municipales :

Oudin le maire fist devant lui mander, Fol. 176.
Et de la vile les jugeurs asambler :
« Oudins, biaus sire, vous avés à garder
« Tous les torfaits de Bordele sur mer,
« Les maufaiteurs si faites essorber,
« Chiaus qui meffont qu'on les doie tuer;
« Je vous veul ore par amour comander
« Que de mes fis me faites delivrer..... »
Che dist Oudins : « Or nous laissiés ester;
« De vous n'avons nule riens à garder...
« Nel devriez à nul hom comander. »
Hernaus l'entent, le sens quida desver,
Par mautalent comenca à jurer :
« Par cele foi que je doi Dieu porter,
« Se ne cuidoie le roy Pepin irier,
« Tous vous feroie à martyre livrer;
« Mais de s'amour ne me veul desevrer. »

La commune de Bordeaux était donc, vers la fin du XII[e] siècle, sous la tutelle directe du roi de France. Ainsi du moins le croyait l'auteur de cette dernière branche des Lorrains.

La mort des deux enfants d'Hernaut le Poitevin termine réellement tout le poëme. Les continuations essayées vers la

fin du XIII[e] siècle par des trouvères malhabiles ne méritent pas de nous arrêter, tant elles sont dépourvues de toute espèce d'intérêt et d'originalité. Cette chanson n'était déjà que trop longue, à cause des éternelles descriptions de combats que les copistes se sont efforcés, comme à l'envi, de multiplier. Mais, dégagée des lieux communs qui la surchargent, elle est une des plus intéressantes que puisse offrir la littérature primitive d'aucun peuple. Tous les faits, quelque nombreux qu'ils soient, se déduisent les uns des autres, et la mort des enfants d'Hernaut n'est, après tout, que la conséquence rigoureuse de l'ancien meurtre d'Hardré, leur aïeul maternel. Ces longs récits de la haine invétérée de deux grandes familles sont-ils sortis de l'imagination des trouvères? Nous ne le pensons pas. Les Bordelais nous paraissent représenter ces premiers souverains de l'Aquitaine, les Hunaud, les Loup, les Waifre, déshérités par les Carlovingiens. Entre le vieux Fromont qui appelle en France les Sarrasins, et le comte Eudes de l'histoire authentique, les rapports sont incontestables. Mais si les chroniques ont, en quelques lignes, résumé ces grandes et terribles luttes, la chanson de geste est tombée dans le défaut contraire. A force d'accumuler les traditions que le temps rendait de jour en jour plus incertaines, elle laissa échapper le fil conducteur de l'histoire, et les préoccupations du X[e] siècle venant à la traverse du récit des événements mémorables du VIII[e], on vit les guerres civiles qui amenèrent la fin de la dynastie carlovingienne, les haines de race qui séparèrent, dès le XI[e] siècle, les Flamands d'origine wallone et ceux de sang tudesque, se mêler confusément au récit des premières guerres d'Aquitaine. Suivant plusieurs jongleurs, copistes de manuscrits, la guerre jadis allumée entre les enfants d'Hervis de Metz se continuait encore de leur temps en Flandre :

Ms. de La Vall., n. 60, fol. 175.

Car la haine dure encor par verté,
Par Loherains et par Braibant dalés;
Ne faura jà, je vos dis par verté,
Car ensi l'a Dame Dex estoré.

Si cette confusion chronologique doit empêcher l'historien de chercher un point d'appui dans les chansons de geste, en revanche on saisirait ici mieux que dans les chroniques les anciennes mœurs et les rudes conditions de la civilisation féodale. La geste lorraine serait d'un secours inap-

préciable pour la topographie du Bordelais, de la Lorraine, de l'Artois et de la Picardie. On y reconnaîtra facilement la place d'une multitude de châteaux, de bourgs, de villages, aujourd'hui disparus, et jadis témoins de grands crimes et de grandes prouesses. Quand bien même le fond des événements serait de pure invention, le soin mis par le poëte à en bien décrire le théâtre viendrait encore en aide à l'histoire; et c'est là un mérite particulier de la geste lorraine, qu'on ne retrouve malheureusement pas dans la plupart des autres compositions du même genre.

Trois auteurs ont principalement concouru à cette immense composition. La première geste, celle d'Hervis, est anonyme; l'auteur sans doute était Lorrain, et il a dû vivre vers le milieu du XIIIe siècle, lorsque ces poëmes commençaient à être lus autant qu'écoutés, lorsqu'il fallait accumuler les incidents singuliers et merveilleux pour attirer l'attention publique.

La seconde geste, celle de Garin le Loherain, a pour auteur Jean de Flagy, dont plusieurs leçons ont mentionné le nom. Cet habile trouvère était né sans doute à Flagy, village des frontières d'Artois et de Picardie, et on en a parlé dans un des précédents volumes.

B. N., numéros 7533, 7608 et 7628². — S. G., 1244.

Tom. XVIII, v. 738-748.

Jean de Flagy s'est arrêté avant d'avoir raconté jusqu'au bout la vengeance de la mort de Garin. Un trouvère anonyme, moins précis, moins exact dans les descriptions de lieux, a raconté la mort du vieux Fromont, celle de Girbert, et il s'est arrêté à la mort de Fromondin.

La dernière partie du récit est de plusieurs trouvères, qui tous ont essayé sans succès de le continuer. Ils diffèrent entre eux, mais ils ont cela de commun, qu'ils remplacent les assonnances par des rimes exactes, et qu'ils sont également insipides dans leurs interminables descriptions de combats.

La plus grande partie de la chanson de geste de Jean de Flagy a été publiée, comme nous l'avons dit. Il nous reste à parler des manuscrits qui la renferment et qui sont à notre connaissance :

1° Bibliothèque de l'Arsenal, n° 181, Belles-Lettres. C'est un médiocre in-folio de cent quatre-vingt huit feuillets, écrit au commencement du XIVe siècle, et qui a fait partie, avant 1791, de la collection du collége de Navarre. Il contient toutes les branches de la chanson, c'est-à-dire environ cinquante-

six mille vers. Mais il offre des variantes nombreuses, et qui ne sont pas toutes à préférer.

2° Bibliothèque nationale, fonds de Saint-Germain, n° 1244, grand in-4°, vélin, du XIII[e] siècle, contenant la première branche d'Hervis et tout le travail de Jean de Flagy.

3° *Ibid.*, n° 2041, in-4°, vélin, XIII[e] siècle. Ce volume est mutilé, et dans les dix-huit cahiers de huit feuillets qui restent il ne contient qu'une partie du travail de Jean de Flagy.

4° Ancien fonds, n° 7533, in-4°, vélin, XIII[e] siècle. Il contient tout l'ouvrage de Jean de Flagy et de son premier continuateur jusqu'à la mort de Fromondin.

5° N° 7533 [2.2], ancienne bibliothèque de Colbert, in-4°, vélin, XIII[e] siècle. Il commence également avec le Garin et s'arrête à la mort de Fromondin. C'est un texte fort incorrect, et malheureusement celui que du Cange a cité dans tous ses ouvrages.

6° N° 7542 [3.3], in-4°, vélin, XII[e] siècle. Volume mutilé, mais écrit avec soin; les variantes en sont très-bonnes. Dans l'intérieur du volume, il y a plusieurs lacunes; la dernière feuille enlevée devait terminer la troisième geste.

7° N° 7608, in-4°, vélin, XIII[e] siècle. Beau manuscrit, mais assez incorrect, qui contient la deuxième geste et la troisième, un peu au delà de la mort de Fromondin.

8° N° 7628 [2], provenant de Philibert de la Marre, in-4°, XII[e] siècle. Il contient la deuxième et la troisième geste; très-bon texte.

9° N° 7991 [5], provenant de la même bibliothèque. Très-défectueux. Il ne reste que la dernière partie de l'ouvrage de Jean de Flagy.

10° N° 9654 [3.3.A], in-4°, vélin, XIII[e] siècle. Manuscrit qui paraît avoir été exécuté en Angleterre. Il contient, non-seulement l'ouvrage entier de Jean de Flagy, mais les dernières continuations. Il est précieux pour les variantes nombreuses et souvent très-importantes qu'il renferme.

11° N° 60 (anc. n. 2728), fonds de la Vallière, in-4°, vélin, XIII[e] siècle. Paraît aussi venir d'Angleterre. Il ne contient que la dernière continuation, à partir de la mort de Fromondin.

12° Bibliothèque de l'Arsenal, n° 180, in-4°, vélin, XII[e] siècle. Il renferme l'ouvrage de Jean de Flagy.

Dans les premières années du XVI[e] siècle, un citoyen de Metz, Philippe de Vigneulles, qui a laissé plusieurs manuscrits intéressants relatifs à l'histoire de la Lorraine, mit en

prose les différentes branches de la chanson de geste des Lorrains jusqu'à la mort de Fromondin. Le commencement de ce travail, écrit assez agréablement et divisé en chapitres, est conservé dans un volume de la bibliothèque de l'Arsenal. Nous avons vu le manuscrit original de Philippe de Vigneulles, orné de quelques miniatures, dans la collection de livres de madame la comtesse Esmery. C'est un gros volume in-4° sur vélin, d'une bonne conservation.

MAUGIS D'AIGREMONT.

Voyez ci-dessous QUATRE FILS AIMON (LES), § II.

MONIAGE GUILLAUME (LE), et MONIAGE RAINOUART (LE).

Voyez ci-dessus GUILLAUME AU COURT NEZ, § XIII et § XVI.

MORT D'AIMERI DE NARBONNE (LA).

Voyez ci-dessus GUILLAUME AU COURT NEZ, § X.

OGIER (ENFANCES).

Voyez t. XX, p. 688-701.

OGIER LE DANOIS.

Adenès, surnommé le Roi, nous a mis au courant des premières légendes relatives à ce fameux personnage, et nous avons déjà rappelé, à l'occasion de son poëme des « Enfances Ogier, » les nombreux témoignages historiques qui semblent avoir servi de base à ses récits. Comme il s'était contenté de suivre la chanson la plus ancienne, qu'une leçon attribue au jongleur Raimbert de Paris, nous avons comparé son travail au commencement de l'œuvre de Raimbert, qui renferme les premières amours d'Ogier, la naissance de son

Hist. litt. de la Fr., t. XX, p. 688-701.

La Chevalerie Ogier de Dannemarche, par Raimbert de Paris, etc. Paris, 1842, 1 vol. in-4°, ou 2 vol in-12.

fils Baudouin, la guerre de Rome, la conquête de l'épée Courtain et du cheval Broiefort. L'éditeur du poëme de Raimbert, M. J. Barrois, a divisé son texte en douze chants ou chansons; et cette division n'avait rien d'arbitraire : elle était même indiquée par autant de préambules distincts ou de grandes initiales, dans le meilleur manuscrit, celui de l'abbaye de Marmoutiers, aujourd'hui rentré dans la possession de la bibliothèque de Tours.

Les « Enfances Ogier » d'Adenès s'arrêtent donc avec la première des douze chansons de Raimbert. Il nous reste à faire connaître les autres. « Écoutez, dit le trouvère au début de « la seconde, comment Callot, le fils de l'empereur, jouant « avec Baudouinet, fils d'Ogier, le tua d'un coup d'échiquier ; « comment Ogier fut contraint de quitter la France; com- « ment il fut assiégé dans Castelfort; comment Turpin, l'ar- « chevêque, le surprit endormi, et le conduisit dans les « prisons de Reims. L'empereur, pour lui ôter sa force pro- « digieuse, voulut que l'archevêque réduisît sa pitance de « chaque jour à un quartier de pain, une seule coupe de vin « trempé, une seule tranche de viande. Mais le bon Turpin « déçut l'espoir de Charlemagne sans manquer à son serment. « Un temps vint ensuite où Charles fut heureux d'implorer les « secours d'Ogier pour conserver la moitié de son royaume. »

Raimbert résume ainsi toute la légende d'Ogier le Danois, telle qu'elle était acceptée par le XIII[e] siècle; car les enchantements qui transportent le héros dans le pays de Féerie, ont été, suivant toutes les apparences, ajoutées plus tard.

La partie d'échecs de la seconde chanson rappelle assez exactement celles qu'on trouve déjà dans Garin de Montglane et dans les Quatre fils Aimon. Il n'a jamais été prudent de gagner à ce beau jeu les rois ou les fils de rois; mais en ce temps-là, les princes payaient d'une insulte la perte d'une partie, et des injures on en venait assez naturellement aux coups. Quand le jeune Baudouin a prononcé le mot de « Mat! »

V. 3168. Voit le Callos, le sens quide cangier.
Bauduinet comence à laidengier :
« Bastars, dist il, mult es outrecuidiés!
« Ogiers, tes peres, li sers hom cavagiés,
« N'en desist tant por tot l'or desoz ciel,
« Que tos les membres li fëisse trenchier,
« Ardoir en fu, ou en compieg noier.

« Mar le pensastes ; vos le comperrés chier. »
A ses deus mains a saisi l'esquekier,
Bauduinet en feri el frontier,
Le test li fent, s'en salt li cerveler.

Ogier, en revenant de la chasse, apprend le bel exploit de Callot. Il saisit un pieu, poursuit le meurtrier, rencontre Charlemagne, auquel il demande satisfaction : Callot a tué Baudouin, il faut qu'il périsse de la main d'Ogier. L'empereur, loin d'y consentir, condamne le Danois à vider ses terres. Ogier lève alors sa redoutable épée ; c'en était fait de Charlemagne, si les douze pairs ne lui eussent fait un rempart de leur corps. Ils plaident ensuite en faveur d'Ogier, et on lui ménage le moyen de sortir de Laon ; sur son passage, il ruine Beauvais, et porte la désolation jusqu'aux murs de Beaumont. Mais que pouvait-il contre les forces de Charlemagne ? Il se résigne donc à l'exil, et n'emmène avec lui que le bon cheval Broiefort.

C'est au roi de Pavie, Desier ou Didier, qu'il va demander asile. Il expose avec simplicité la cause de sa disgrâce, la mort de son fils, et la vengeance qu'il en a voulu tirer :

Dont le regarde li fors rois Desier. V. 3497.
Moult le voit grant et corsu et plenier,
Les poins ot gros et le regart moult fier,
Le vis vermeil com rose de rosier.
Et dist li rois : « Qui es tu, chevalier ? »
— « Sire, dist il, apelés sui Ogier. »
Desiers l'ot, si est saillis en piés,
Ogier accole, estroit fu embraciés :
« E Dex ! dist il, or ai mon desirier.
« Sus trestous rois me puis le mix prisier,
« Quant à ma cour velt demorer Ogier...
« Tote ma terre vos bail à justicier,
« Et en bataille serés gonfanoniers ;
« De Castelfort vos otroi le dangier,
« Desus le Rosne est si fort batilliés,
« Et Mont Quievrel qui siet sor le rochier. »

Voilà donc le Danois chef de l'armée du roi Lombard et bénéficier de deux châteaux, qu'il entoure de nouvelles fortifications. Ainsi finit la deuxième chanson.

Dans la troisième, nous sommes à Paris, au moment de la grande assemblée de Pâques. Charles se plaint à ses barons du roi Didier, qui donne asile et protection au Danois, son

plus grand ennemi. Il va lui mander qu'il ait à remettre Ogier en son pouvoir, s'il ne veut être lui-même écorché ou brûlé vif. Quel homme assez hardi pour remplir un pareil message? Ici nous retrouvons une variante de la chanson de Roncevaux. Naime offre de partir; l'empereur refuse de sacrifier un conseiller tel que lui; mais il accepte, pour remplacer Naime, Bertrand, son neveu, et tous les pairs applaudissent à ce choix :

V. 3643.

Tels li looit le message à aler
Qui nel portast por tot l'or que fist Dex;
Et s'il véist le Danois d'outremer,
De son regart fust si espoentés
Que au message ne fust asséurés.

Alors commence un épisode dont le caractère semble indiquer une date plus récente. Bertrand, arrivé à Dijon, est outragé par le fils du duc Robert, qui paye de sa vie son insolence. La commune s'émeut, le beffroi ou bancloche sonne; des milliers de bourgeois armés s'avancent, et assiégent Bertrand dans la maison où il s'est retranché; enfin le duc apprend son nom, sa qualité, et le délivre : tout cela raconté en rimes dont l'élégance et la régularité contrastent avec la rudesse des précédents couplets.

Bertrand poursuit sa route, traverse les monts et gagne Ivorie, qui n'est pas le moderne Ivoire, sur le lac de Genève, et bien moins encore Yvoy-Carignan, voisin de Sedan, comme l'a pensé M. Barrois, mais Ivrée, dans le Piémont, à égale distance d'Aoste et de Verceil ou Vergiaus :

Préface, p. xxxiv.

V. 3996.

Les mons passa qui mult l'ont travillié...
A Yvorie descendi por mangier,
A Vergiaus fist sa monoie cangier,
Droit à Pavie en vint à l'anuitier.

Ce n'était pas la première fois que Bertrand allait en Lombardie. Il avait un hôte à Pavie, chez lequel il descend; mais cet homme, devenu vieux, s'était fait moine, suivant le commun usage du temps :

V. 4013.

Là se herberge ciés son oste Garnier,
Uns borgois rice, asasés de deniers;
Mais il iert moines, s'ot le siecle laissié,
Passé avoit un an trestot antier.
Un fil avoit moult vaillant chevalier.

On peut voir par ces vers qu'il n'y avait rien de disparate entre la condition bourgeoise du père et la profession militaire et chevaleresque du fils. Les priviléges et les distinctions nobiliaires ont commencé quand l'ère des croisades s'est fermée, et voilà pourquoi l'on tenait auparavant si peu de compte des généalogies et des généalogistes.

Obisse (en italien Obizzo), le fils de l'hôte Garnier, consent à conduire Bertrand à la cour du roi. Didier était à table; Ogier le Danois, qui siégeait auprès de lui, reconnaît d'abord Bertrand aux découpures et au cimier de son casque :

Ben le conut à l'elme à esquequier, V. 4068.
Et as deus aigles qui furent d'argent chier.

Ces insignes de l'armure de Bertrand, fils de Naime de Bavière, rappellent assez bien les armes conservées par la Bavière, losangé ou échiqueté d'argent et azur. Ogier ayant alors averti Didier d'écouter froidement la harangue de l'envoyé de Charlemagne, Bertrand s'avance en face du roi, et d'une voix ferme commençant à saluer l'empereur :

« Cil Dame Dex qui fu et est et iert, V. 4102.
« Il salt Karlon le fort roi droiturier,
« Ses dus, ses contes, ses barons chevaliers,
« Le duc Namon son maistre consillier,
« Et moi méisme qui sui ses mesagiers;
« Et toi si face, rices rois Desier,
« Si com tu aimes ton signor droiturier,
« Le roi Kallon, et com tu le tiens chier;
« Et Dex confonde, li glorieus du ciel,
« Tos chaus qui voelent mon signor empirier,
« Et ses droitures li voelent retaillier! »

« Écoute ce que te mande mon maître et le tien : Tu as « faussé ta parole; ton père, comme tous tes ancêtres, avait « coutume de paraître une fois l'an devant l'empereur, ac-« compagné de cent chevaliers; ils le servaient à table du « premier mets; ils fournissaient dix mille hommes à ses « guerres; mais toi, non content d'avoir manqué à la dernière « Pâques, tu ne crains pas de soutenir l'ennemi de Charle-« magne, un meurtrier tel que le Danois Ogier. »

« Par saint Yvautre, dont je voy le cloquier, V. 4137.
« Se vos n'alez cest mesfait adrechier,

« En dolce France Kallemaine proier,
« Et le Danois ne li fais envoier,
« Sus vos venra en cest esté premier...
« Verras tes murs et fondre et pechoier,
« N'ieres si os que tu oses groignier. »

Les anciens historiens de la grandeur romaine, qui ont si bien inspiré notre Corneille, ne font guère autrement parler les envoyés du sénat aux despotes de l'Orient.

Il faut lire dans le poëme la réponse d'Ogier, les répliques de Bertrand, terminées par une scène de désordre et de combat; le départ de l'ambassadeur poursuivi par Ogier, et son retour à la cour de Charlemagne. Pour indiquer tout ce qu'il y a de remarquable dans cette partie du poëme, nous serions obligés de tout citer. Charlemagne se décide à la guerre; il passe les monts, livre une grande bataille dans les environs d'Aoste, ici nommé Sainte-Aiose. Ogier, contraint de faire retraite, et serré de près par l'armée française, va frapper aux portes de Pavie; mais Didier tremblant, comme il convient à un roi lombard, avait défendu qu'on lui ouvrît. Le Danois se perd au milieu des gorges montagneuses. Près de Saint-Domin, il rencontre les deux pèlerins Amis et Amile, qui n'avaient d'autres armes que le bourdon de voyage :

V. 5905. Merci li crient, si vont les cols baissant;
Tant fu irés Ogiers au cors vaillant,
Por lor proieres ne valt faire niant,
Les ciefs en prist li dux de maintenant.

Ci-dessus, p. 188. Cet épisode, déjà rappelé dans notre notice sur Amis et Amile, termine la troisième chanson.

Le bon cheval d'Ogier, Broiefort, partage l'intérêt que son maître inspire durant cette fameuse fuite. Une première fois Ogier, harassé de fatigue, allait être surpris, quand, à force de piaffer à ses oreilles, Broiefort parvient à le réveiller et à lui donner le temps de se mettre en garde. Plus tard, il paraît épuisé de fatigue et de faim : les discours, les caresses et les prières d'Ogier le raniment, et lui permettent de se traîner jusqu'aux portes de Castelfort, situé sur le Rhône, et probablement dans le Valais. Avant d'y arriver, le trouvère met un soin particulier à désigner les villes et les bourgs entre Castelfort et Pavie. De Mortara ou Mortiers, lieu choisi pour la sépulture d'Amis et Amile, Ogier passe à Maradan

ou Maridam, voisin de Casteron; puis à Penuble ou Pamuble, à Formiel, à Pontremble, à Guillet, à Pierroi, à Cercamble, à Malchitra et à Lun. Non loin de cet endroit, il gagne un premier château dans lequel il reprend haleine, et que Charlemagne le force bientôt à quitter. Il tourne vers Brasemont, et découvre de là Montchevrel et Castelfort. Les cartes de notre temps ne nous permettent pas de reconnaître tous ces noms, sans doute défigurés par les copistes; mais on ne peut admettre qu'ils soient de l'invention de Raimbert, après l'avoir trouvé fidèle dans l'indication d'Ivrée, de Mortara, de Verceil et de la campagne de Pavie.

Charlemagne assiége Castelfort, et charge un fameux ingénieur de diriger les travaux. C'est Malrin, élève de Constant d'Outremer, que les Sarrasins avaient précédemment fait prisonnier dans Alexandrie :

Soz ciel n'a tor ne castel si garni, V. 6698.
Se il i puet converser quinze dis,
Qu'il ne l'ait ars et abatu et pris.

L'empereur lui promet, s'il parvient à renverser la tour, mille marcs d'or fin, vingt destriers, trente pailes ou draps précieux, sept manteaux et dix peliçons gris. Malrin fait alors rassembler tous les bûcherons et charpentiers du pays; on rase des forêts, on prépare des pieux, des tonneaux, des machines de toute espèce. On élève un château devant la porte principale; on le divise en sept étages, et on le fixe au milieu d'énormes amas de terre qui forment autant de monticules artificiels. Mille chevaliers et deux cents archers prennent place dans cet échafaudage, d'où s'élancent des torrents de feu grégeois :

Li feus leva, et li bors est espris ; V. 6756.
Les sales ardent et tot li edefis ;
N'iert mais estains par aigue ne par vin,
Mais terre froide, arrement et aisil:
Qui en éust à plenté, l'estainsist;
C'est une chose dont il sunt mal garni.

Heureusement le donjon était solide, ayant été construit par les Sarrasins avec « du sang bouilli, » c'est-à-dire, apparemment, par les Romains avec leur ciment.

Une sortie des assiégés les débarrasse de l'ingénieur et de

ses machines. L'empereur, de plus en plus irrité, reste sept ans devant la place, et le trouvère, comme on le pense bien, ne nous épargne pas le récit des prouesses d'Ogier, de Benoît, son écuyer, et du jeune Gui, frère de Benoît. Ces détails belliqueux sont trop monotones pour nous arrêter.

A l'ouverture de la cinquième chanson, Ogier voit tomber l'un après l'autre tous ses compagnons. Dix chevaliers lui restent, mais dans le nombre est le traître Hardré, qui lui ravit un jour sa bonne épée Courtain, et qui l'aurait livré sans défense aux mains de l'empereur, si Ogier n'avait pas, quelques instants à l'avance, découvert la trahison et puni le coupable. Après avoir donné la mort à ceux qui conjuraient la sienne, le voilà seul dans Castelfort, toujours assiégé. Par bonheur, il avait dans les souterrains un puits, dans les cuisines un four, et sur le haut d'une muraille intérieure un moulin. Il puise son eau, il moud son grain, il prépare sa farine, il ferre son cheval, il fait lui-même sa cuisine. Ces détails, énergiquement exprimés, sont ici d'un excellent style, et méritent d'être cités :

V. 8346. Ilueques fut lonc tans mult esmaiés.
Li dus ot puch, corde, selle et trallier,
Molin et for et blé en son gernier.
Quant il velt molre, par soi le va cargier,
Et le molin va par lui afaitier.
Quant velt de l'eve, du puch le va sacier,
Et caufe s'eve, et met sus le trepier.
Et sa farine va li dux tamisier,
Pestrir sa paste quant il est rebraciés;
Caufe son for, tot ce li a mestier,
Torne son pain et met sor le tablier;
Li bers l'enforne, n'i a autre fornier.
A la foïe est li bers quisiniers,
Et quant il velt ne boire ne mangier,
Sa table met, n'a autre despensier.
Et puis va traire du vin en son cellier,
Par lui tot seul à la table s'asiet.
A Broiefort s'en revient, son destrier,
Fuerre et avaine li donne volentiers,
Puis li souslieve trestous les quatre piés;
Où il n'a fers, li bers si li asiet,
Si l'a defors ben rivé et ploié.

L'empereur savait que, de tous ses ennemis, Ogier seul vivait encore, et il ne doutait pas que bientôt le château ne lui fût rendu. Pour tromper ses espérances, Ogier, à qui le

besoin, père du génie, avait appris tous les métiers, taille dans le bois des figures de chevaliers, armés de pied en cap; et, pour les rendre d'un aspect plus formidable, il coupe la longue queue de Broiefort, dont il fait autant de barbes à ses guerriers de bois :

Laiens ot caisnes et grans arbres ramus; V. 358.
Il les recope à son branc esmolu.
A Broiefort son destrier est venus,
Prist de la queue qui mervillose fu;
Il la recope et les crins a tondus,
Barbes en fist à ses homes de fust,
Et les gernons sors, baucans et canus.
Et puis lor a les blans haubers vestus,
Et lor lacha les vers elmes agus,
Ses apoia as entailles des murs,
Et à lor col lor pendi les escus.

Ce stratagème, qui ouvre la sixième chanson, produit l'effet attendu : Charlemagne croit que l'enfer se charge de remplacer les amis d'Ogier à mesure qu'ils meurent. Il veut pourtant essayer de les engager à trahir leur seigneur, et s'avance tout près des murs. Il leur fait un long discours auquel, on le pense bien, les figures ne trouvent rien à répondre; mais le vent, qui agite leurs écus, lui fait croire qu'ils se taisent afin de mieux le braver. Il demande alors de nouveaux renforts d'hommes et de provisions; et il reste si longtemps autour de ces funestes murailles, que ses compagnons y perdent le souvenir de leurs foyers et de leurs familles. C'est du siége de Castelfort que le trouvère date la fondation de la ville de Plaisance en Lombardie :

Parmi la terre en Lonbardie en entre, V. 85c.
A icel tans, une cité comenche :
Li rois l'ama, s'el mist à non Plaisence.

Mais on sait que l'antiquité de cette ville est bien plus reculée. Cependant Ogier, à bout d'expédients, se résout à sortir de Castelfort; mais, avant d'exécuter cette résolution, il n'a pu s'empêcher de proférer à haute voix des menaces contre le prince Charlot : celui-ci, tremblant pour sa vie, lui demande un moment d'entretien.

C'est par cette conférence que commence la septième chanson. Charlot conjure au nom de Dieu son ennemi de lui décou-

vrir le fond de sa pensée, et prend l'engagement de ne tirer aucun avantage de ses confidences. Ogier répond : « Puisque tu « m'as conjuré par la vertu de Dieu, je ne te cacherai rien de « mes sentiments; je te hais, et ne te pardonnerai jamais « la mort de mon fils. N'ayant plus rien à manger dans Cas- « telfort, j'ai résolu d'en sortir aujourd'hui vers la chute du « jour. Je traverserai votre camp, et si je puis vous joindre, « ton père ou toi, vous ne verrez pas le soleil levant. » Charlot, tout éperdu, revient au camp; mais, enchaîné par sa parole, il ne fait part à personne des aveux d'Ogier; il ne veut pas de gardes autour de sa tente; seulement il fait préparer deux lits, l'un qui ne sera pas occupé, l'autre pour lui-même.

V. 8915. Li lit sunt fait mult ben en mi le tref;
Un en i ot richement acesmé,
Linceus de soie à orles de cendel,
Li covertors d'un ermin engolé.

Pendant ce temps Ogier s'arme, monte sur Broiefort, sort du château, évite les guerriers chargés du guet, et pénètre jusqu'à la tente de Charlot; on s'étonne que tant de loyauté n'ait pas adouci la férocité d'Ogier :

V. 8960. Au tref Callot en vint moult aïrés,
Vit l'aigle d'or sus le pumel levé,
Cele part vint, son espiel entesé,
Et vit les chierges qui jetent grant clarté,
Et les deus lis qui furent bien parés;
Un en i ot ricement atorné,
En cel cuida Callot avoir trové,
Il n'i fut mie, ains ert en l'autre entrés,
Escuelt le bras, et laist l'espiel aler...
Grant demi pié le fist dedens entrer,
A haute vois comencha à crier :
« Callot, mors es; t'ame emportent malfé!
« De Bauduinet ai mon duel afiné,
« Que tu ocis à Loom la cité. »

Après ce beau coup, l'armée s'émeut, et le cri d'alarme retentit dans le camp; mais vainement l'empereur et tous les chefs se mettent à la poursuite du Danois, il leur échappe, gagne Montchevrel, traverse une rivière appelée le Cercle :

V. 9070. Sainte Marie passa desus les glans,
Et vint ès prés desous Saint Garillan;

Tant atent nefs qu'eles vinrent avant,
En une nef passa de marchéans.

Charlemagne voit avec désespoir lui échapper sa proie, et commande une halte. On le représente alors se faisant dire une messe à Saint-Malme le grand, ville où se trouvait en ce temps-là le « veu de Luques, » ou la sainte face de Notre-Seigneur, qui plus tard attirait à Lucques tant de dévots pèlerins. C'était, dit notre trouvère, l'œuvre de Nicodème :

Le veu de Luques i estoit à cel tans... V. 9078.
Nicodemus le fist en Jersalem.
Kalles i offre un paile à or luisant,
Et trente mars entre or fin et argent,
Que au Danois envoist Dex honte grant.

Des riches draps et des pierreries dont on couvrait cette figure vénérée, était née l'expression plaisante de « trencher « du vaudeluque, » c'est-à-dire se parer d'ornements magnifiques, terme employé par Guillaume Coquillart :

Richard trenche du vaudeluque, Éd. de Reims, 1847, t. I, p. 155.
Simon a du drap figuré.

Mais ce que Charlemagne et toute son armée n'avaient pas pu faire, l'archevêque de Reims, Turpin, l'accomplit aisément dans la huitième chanson. Au retour d'un pèlerinage au tombeau de Saint-Pierre de Rome, il trouve dans les Alpes, près d'Ivorie, le Danois Ogier qui, dépouillé de son armure, dormait profondément sur le bord d'une fontaine. Turpin maudit d'abord cette fatale rencontre, qui l'obligeait, pour être fidèle au serment que l'empereur avait exigé de tous ses barons, d'affronter l'épée redoutable du héros, ou de profiter de son sommeil pour le charger de chaînes. Le bon archevêque ne pouvait se rendre volontairement parjure. Il ordonne donc aux gens de sa suite de séparer Ogier de son heaume, de son écu, de son haubert et de sa bonne épée Courtain ; cela fait, on se jette sur le vaillant dormeur, on lui lie pieds et poings ; on le porte, non sans danger, dans une charrette, et l'on arrive à Reims. Dès le lendemain, l'archevèque était à Paris, apprenant à l'heureux Charlemagne qu'Ogier était en son pouvoir. Que fera-t-on du prisonnier ? L'empereur d'abord le condamne à la mort la plus cruelle,

mais Charlot, toujours généreux, plaide en sa faveur, et Turpin vient ensuite démontrer que pour faire mourir Ogier il n'est pas besoin de le livrer aux bourreaux. « C'est, dit-il, le « plus grand mangeur de son temps; la pitance de cinq « hommes d'armes lui suffirait à peine :

V. 9576. « Laissiés le moi garder et justicier;
« Je le ferai en ma cartre lancier;
« Puis jurerai, voiant mil chevalier,
« Le jor n'ara de pain que un quartier,
« Et plein hanap entre eve et vin viés.
« Et vos savés, empereres proisiés,
« Qu'il mengeroit contre cinq chevaliers.
« Si faitement morra par tans Ogiers. »

L'empereur s'en rapporte à la fidélité de Turpin, qui, revenant à Reims, fait descendre Ogier dans sa prison :

V. 9610. En porte Martre, ce est la verités,
Fu li dus mis, dont chou fu grant pités.

Une variante donne au lieu de « Martre » ou Mars, nom d'une ancienne porte de Reims, qui est encore debout, le mot « Cercle, » c'est-à-dire *Porta carceris*, et par corruption « Porte Cère, » comme on prononce à Reims aujourd'hui. Les savants en ont fait Porte Cerès, dans la supposition qu'il y avait autrefois, à la même place, un temple dédié à Cérès; mais ce temple prétendu était une véritable prison; et si le Danois Ogier n'y fut jamais enfermé, du moins la tradition de sa captivité dans la tour de cette porte ne laisse pas de remonter assez haut.

Geruzez, Descript. de Reims, 1817, t. I, p. 266; t. II, p. 339.

L'archevêque, pour concilier son serment avec l'intérêt qu'il portait à son cousin Ogier, commande à ses orfévres une nef de la capacité d'un « sestier, » mesure de Reims. Il fait cuire des pains énormes, dont chacun représentait un demi-setier de froment; il fait couper les porcs en deux, les bœufs en quatre, et, chaque jour, il envoie au Danois la vaste coupe pleine de bon vin trempé, un quartier de ses pains, la moitié du porc, un de ses quatre bacons ou jambons, et la douzième partie du bœuf :

V. 9651. Or puet bien vivre li boins Danois Ogiers,
Pain et char a, et si a bon vin viés...
Véoir le vont dames et escuier,

Et li borgois de Rains li plus proisié.
Maint damoisiel vont avoec lui mengier
Par compaignie et por lui rehaitier;
Maint bel present li ont fait envoier.
Gentius hom ert, s'en avoient pitié.

Nous sommes à la neuvième chanson. Ogier aurait fini ses jours en prison, si la nouvelle de sa mort ne s'était répandue chez les nations païennes. Brehus ou Braihier, un de leurs principaux chefs, et parent de Braimant, tué par Charlemagne, et de Justamont, tué par Pepin, rassemble une armée formidable de quatre cent mille Africains et Saxons, et franchit les barrières de France. Il vient, entre Laon et Pierrepont, défier Charlemagne, ou à sa place, si l'empereur ne répond pas au défi, le meilleur chevalier chrétien. On fuit de toutes parts; déjà la moitié de la France est ravagée; un écuyer ose alors regretter l'absence d'Ogier. Charles le fait pendre, et jure de traiter de même quiconque osera prononcer devant lui ce nom maudit :

Francois l'entendent qui furent corocié. V. 10139.
Oiez, baron! Diex vos puist conseillier!
En l'ost avoit ben trois cens esquiers,
Tos fix as contes, as dus et as princiers,
Qui entre aus ont et parlé et plaidié,
Par sairement juré et fianchié,
Devant le roi iront nomer Ogier.
As mains se prisent li damoisel proisié,
Au tref le roi si prisent à hucier
Trestot ensemble : « Ogier! Ogier! Ogier! »
Li rois les ot, prist color à cangier :
« E Dex! dist il, qui tot as à jugier,
« Coment porroie tant home detranchier? »

Naime profite de l'occasion, et déclare à son tour que le Danois seul est de force à lutter contre le roi Braihier. « Mais, « dit Charles, Ogier n'est-il donc pas mort dans les prisons « de l'archevêque? Ah! s'il vivait encore, fût-il au bout du « monde, je l'enverrais prier de venir à notre secours! » Cela dit, il se rend à Reims et y demande nouvelles d'Ogier. Ogier n'est pas mort, mais il n'a pas oublié le meurtre de son fils. Comment l'apaiser? En lui remettant à discrétion la personne de Charlot, le fils de l'empereur. Il s'agit du salut du royaume, Charlemagne se résigne : Charlot sera livré. Ce n'est pas tout encore. Ogier avait des armes d'une trempe in-

comparable, elles lui avaient été enlevées ; il ne combattra pas sans ses armes. On cherche, on retrouve son « blanc haubert, » son « vert elme gemmé, » son fort écu, son épieu damasquiné, sa bonne épée Courtain. Pour Broiefort, on ignorait ce qu'il était devenu. Ogier accepte d'autres montures ; mais, quand il veut les essayer, Baucent, Morel, Pennevaire lui-même, ce grand cheval jadis enlevé par Bertrand au roi Didier de Lombardie, tous fléchissent sous le poids de ses armes et de son corps. Alors un chanoine de Reims se souvient que le jour même où le Danois fut mis en prison, l'archevêque avait donné Broiefort à l'abbé de Saint-Faron de Meaux. Naime aussitôt se rend à Saint-Faron ; près des murailles, il aperçoit un grand et fort cheval dont les côtés, le col et les jarrets étaient pelés, la queue entièrement coupée :

V. 10559. « Voiés, dist il, por Dieu et por son non,
« Quel fais amaine cis cevaus de moilon !
« Ben resanlast Broiefort l'Arragon,
« Se il ne fust si pelés environ,
« Et sans la keue tondue dusqu'au son. »

C'était Broiefort lui-même, que l'abbé de Saint-Faron consent volontiers à rendre à son premier maître :

V. 10688. Ogiers le voit, de joie a sospiré :
Mais moult li pese de ce qu'il iert pelés ;
Il li planoie les flans et les costés :
« Hé, Broiefort ! dist Ogiers li membrés,
« Quant je estoie sor vostre cors montés...
« Si m'aïst Dex, plus ere asséurés
« Que se je fusse en une tor entrés. »

Li boins cevaus, quant il l'oï parler,
Son boin seignor a errant avisé ;
Ne le vist mais bien a set ans passés.
Fronque et henist, si a du pié graté ;
Encontre tiere est couchiés et posés
Devant Ogier, par grant humilité.
Li dus le voist, si l'en prist grant pité ;
S'il ne plorast, li cuers li fust crevés.....

Mais avant de combattre, il fallait que Charlot fût rendu à Ogier ; et celui-ci, quand même il aurait eu quelque penchant à pardonner, était retenu par le serment qu'il avait fait de venger la mort de son fils Baudouin par celle du fils de l'empereur. Charlemagne se résigne à ce cruel sacrifice :

Charlot se confesse, reçoit la communion; il est conduit devant Ogier, dont l'empereur, les pairs, l'armée entière, implorent en vain la miséricorde. Les angoisses du père, les terreurs du fils, la résistance inflexible d'Ogier, tout cela est rendu avec des couleurs énergiques et saisissantes. Un miracle seul pouvait sauver Charlot; le miracle se fait : saint Michel descend du ciel, et se place entre Courtain et le prince :

L'ameure tint de l'espée trenchant : V. 10996.
« Ogier, dist il, ne toucheras l'enfant;
« Dex le defent, si t'en fait mandement.
« Fors une buffe li donras solement,
« Por garantir le tien fol sairement...
« Or va, si t'arme tost et isnelement,
« Va toi combatre au paien mescreant;
« Dex t'aidera, li rois omnipotent. »

Le combat d'Ogier contre Brehus, qui remplit la dixième chanson, semble l'imitation ou le modèle de celui de Roland contre Ferragus et de Renouart contre Loquifer. Brehus a, comme les autres, son onguent qui guérit toutes les blessures. Comme eux, au milieu de la lutte, il demande à son adversaire la permission de dormir, qui lui est accordée. Ogier pousse même la courtoisie jusqu'à lui apporter une grosse pierre qu'il place en guise d'oreiller sous sa tête :

Li paiens dort et fronque durement; V. 11592.
Ogiers l'esgarde adonc apertement...
Li dus le voit le cief bassetement,
Bien set qu'il dort à malaise forment.
Il se regarde, et voit un perron grant;
Ne le muast uns roncins en trainant;
Entre ses bras l'aporte maintenant,
Desous la teste l'a mise du Persant.

Il se jette ensuite à genoux et adresse à Dieu une longue oraison, où, après avoir rappelé la naissance de Jésus-Christ et le voyage des Mages, il raconte un miracle dont les évangélistes n'avaient point parlé. Quand les trois rois se présentent devant Hérode, celui-ci témoigne beaucoup d'incrédulité sur la prétendue naissance d'un roi de Judée :

« Après parla moult aïreement; V. 11616.
« Voit un capon qu'on li ot mis devant,
« En l'esquiele à la table seant,
« Atornés iert por mengier ricement.

« Et dist Herodes : Jà nel querrai nient,
« Se cis capon que ci m'est en present
« N'en ist plumeus come il estoit devant,
« Et se redreche à la perche en cantant.
« Vertus féistes, biaus Peres roiamant;
« Il ot luec eles et plumes et vivant,
« De l'esquiele est sailis maintenant,
« Et s'en ala à la perce en cantant. »

Brehus, avec ses dix-sept pieds de haut, son admirable cheval et son onguent miraculeux, n'était pas de force à lutter contre un adversaire garanti par de telles oraisons. Il est vaincu et mis à mort. Le trouvère aurait dû finir avant ce combat, ou du moins se contenter de nous représenter l'innombrable armée des païens exterminée par la valeur et les savantes dispositions de son héros. Pour que le dénoûment soit tout à fait heureux, Ogier rencontre en son chemin une princesse, fille d'Angart (ou Edgard), roi d'Angleterre, objet de la convoitise de vingt Sarrasins. Il la délivre, et, quand il ne reste plus d'ennemis à vaincre, elle accepte l'offre que le Danois veut bien lui faire de sa main.

Nous ne citerons de ces deux dernières chansons, la onzième et la douzième, que le gracieux portrait de la princesse :

V. 12067 Ogiers l'esgarde, mult le voit avenant;
Gent ot le cors, lonc et droit et plaisant,
Le vis vermeil et la ciere riant;
Plus estoit blance que la noif qui descient.
Si crin reluisent plus qu'or fin ne argent;
Bele ot la boce, petite et deduiant,
Et plus vermelle que rose espanissant.
Les dens petis et serrés et tenant,
Qui plus estoient de nule ivoire blanc.
Les mamelettes li aloient pognant
Come dus pomes duretes aparant,
Qui un poi vont son bliaut soslevant.
Que vos diroie de sa bialté avant?
Onques si gente ne fu, mien escient.

L'empereur, en considération de ce mariage et des grands services que venait de lui rendre Ogier, lui donne le comté de Hainaut, le duché de Brabant, et la grande ville d'Ermay, dont nous ignorons la position. Voici les derniers vers du poëme :

V. 13052.

Par lui fu Kalles et cremus et dotés;
Puis vesqui tant com à Deu vint à gré;
Après sa fin fu à Mialx enterrés,
Lès lui Beneoit, de cui fu tant amés.

On peut voir ce que nous avons dit ailleurs de l'ancien tombeau d'Ogier dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux, dont il paraît avoir été un des premiers bienfaiteurs. Cette maison religieuse conservait aussi une grande épée et un lourd épieu, qu'une tradition immémoriale désignait pour avoir appartenu au Danois Ogier. L'épieu sans doute a passé par la forge de quelque serrurier; pour l'épée, facile à reconnaître d'après le dessin que Mabillon en avait fait graver, elle est devenue la propriété d'un antiquaire distingué, M. de Longpérier. C'est une arme qui pourrait remonter au Xe siècle; mais, nous le disons à regret, elle nous semble avoir trop bien gardé toute sa longueur pour que nous puissions y reconnaître la fameuse épée Courtain, œuvre de Galant, dont Ogier avait raccourci la lame en frappant de sa pointe un formidable rocher.

Hist. litt. de la Fr., t. XX, p. 698.

Act. SS. ord. S. Bened., sæc. V, pars 1, p. 665.

PARISE LA DUCHESSE.

Dans les anciennes gestes de Girart de Roussillon et des Quatre fils Aimon, figurait le personnage d'Odo ou Doon de Nanteuil, frère de Girart, oncle des quatre fils Aimon, et fondateur présumé de la ville de Nanteuil-le-Haudouin. Doon eut pour fils Garnier, marié à la fille du duc d'Avignon, que l'on nommait la belle Aye ou Aya. De leur mariage naquit une fille, nommée Parise, que le duc Raymond de Saint-Gilles épousa. C'est l'héroïne d'une chanson de geste dont la composition semble appartenir au commencement du XIIIe siècle. Elle est en vers de douze syllabes, rimés avec assez de négligence; l'expression y est faible, traînante, et encore plus monotone qu'il n'est d'usage dans cette forme de poésie.

Raymond n'était pas seulement duc de Saint-Gilles: il tenait encore Vauvenice et la terre Auvinon, c'est-à-dire le comtat Venaissin, et de plus Beaucaire, Tarascon et Valence. Parise était orpheline quand elle devint duchesse de Saint-Gilles; son père avait été assassiné par les douze pairs de la terre d'Avignon: c'étaient Hardré, Alori, Pinabel, Béranger,

Thibaut d'Aspremont, Roart, etc., tous noms voués à l'exécration des trouvères du moyen âge, tous issus de la race maudite de Ganelon. Ces traîtres, demeurés les conseillers intimes de Raymond, méditent également la perte de Parise. Béranger, qui dans son enfance avait appris les lettres à Saint-Pol de Ravane, donne la recette d'un poison assez subtil pour rendre la mort inévitable et subite. Nous avons déjà vu le même moyen employé dans la chanson plus ancienne de Gaidon. Il ne s'agissait que d'introduire ce venin dans quelques beaux fruits que l'on ferait arriver aux mains de la duchesse. Un enfant est chargé du message. « Ami, lui dit Béranger,

Rom. de Parise la duchesse, publ. par M. de Martonne; Paris, 1836, v. 63.

« Porte moi cest mesache à la fame Raimon;
« Quant tu repaireras, si auras loier bon.
« Le matin te donrai un hermin pelicon,
« Une chauce de paile, soliers poins à Lyon.
« Mès tu ne diras mie que no t'i envoion. »

L'enfant promet, exécute ce qu'on lui ordonne, et, quand il revient demander son salaire, Béranger se débarrasse de lui en le faisant précipiter dans un puits profond. La geste de Gaidon offre la même punition du même crime. Cependant, comme la duchesse se disposait à goûter des fruits, Beuve, son beau-frère, arrive chez elle, et il accepte un de ceux qu'elle lui présente; à peine l'a-t-il porté à ses lèvres,

V. 105.

Amdui li oil li volent tot maintenant del front.
Et li cuers de son ventre li desrage et desrompt.

Il semble que la duchesse devait sur-le-champ appeler au secours, et raconter à tous ce qui venait d'arriver; elle aime mieux écouter les conseils de sa suivante, et toutes deux transportent le corps de Beuve dans la rivière. Parise se rend ensuite à l'église et de là près de son époux, qui tenait les « plais » sous un olivier :

V. 141.

Soé et belement delez lui s'est asise.

Et quand Raymond lui demande si elle n'a pas vu son frère, elle répond qu'arrivant du moutier elle ignore où il peut être.

Quelques instants après, on apporte le cadavre de Beuve retrouvé sur les flots; Parise ne se déconcerte pas, et le duc

ne l'aurait jamais soupçonnée si les traîtres n'y avaient pourvu. Un faux paumier ou pèlerin vient de leur part, et déclare au duc qu'il a entendu l'aveu d'un meurtre horrible, celui de Beuve, dont on envoyait demander à l'apostole l'absolution : l'empoisonneuse c'est Parise. Un enfant, également suborné par les traîtres, vient ensuite déclarer qu'il a porté les pommes envenimées à la victime, de la part de la duchesse. Enfin, quand Béranger prétend obtenir justice de ce crime, un de leurs parents, nommé Miles, lui donne un démenti, lui jette son gage, et le défie en combat singulier. Mais ce Miles était lui-même du complot :

Or oés de Milon coment il a ovré : V. 395.
Il a faite sa lance an deus leus trascoper,
Se li transon en volent, que n'en soit apelés;
Si fist brisier l'espée devant le pont doré,
Se les peces en volent, que il n'en soit blasmés.

On dut voir quelquefois, sous le régime des combats judiciaires, des champions apostés par la partie adverse assurer ainsi le succès de la cause qu'ils semblaient combattre. Mais, en pareil cas, il fallait préparer les moyens de soustraire le récréant volontaire au supplice que lui réservait la loi des combats. Miles est trompé dans son espérance. Après un combat simulé, qui laisse facilement la victoire à Béranger, il est pendu aux fourches, en dépit de tous les efforts des Ganelons pour racheter sa vie.

Le duc Raymond éprouve pourtant un mouvement de pitié pour la femme qu'il croit coupable. Au lieu de la faire brûler vive, il lui permet de sortir de ses domaines. Parise quitte le palais de Vauvenice; mais, avant de partir, elle veut revoir encore une fois le duc, qu'elle n'a pas cessé d'aimer :

La dame vit la tor o norrie ot esté, V. 744.
Dist à ses compaignons : « Un petit m'atendés,
« Tant que mon seignor ai véu et esgardé. »

Malgré le danger auquel elle s'exposait en rentrant au palais, elle se laisse glisser de sa mule, traverse les rangs des chevaliers endormis, et pénètre enfin jusqu'au lit de Raymond :

Tant a ploré li dus, toz en fu agrevez. V. 755.
Par devant lui ardoient dui grant cirge alumé.

Elle ne l'ose mie esveiller ne boter,
En la face lo baise coiement et soé,
Puis prist amdeus ses gans qui sont à or paré.

Elle fait le signe de la croix sur lui et s'éloigne. Cette scène est touchante et naïvement racontée.

Un vieux chevalier, nommé Clarembaut, n'abandonne pas la cause de la duchesse. Il avait treize enfants; il en charge dix de la suivre partout où elle irait, et de la défendre envers et contre tous. Ils arrivent, par une route qu'il serait difficile de retrouver, à Cologne sur le Rhin, puis ils s'avancent jusqu'en Hongrie; au milieu d'une vaste forêt, Parise, surprise des douleurs de l'enfantement, se retire un peu à l'écart de ses compagnons :

V. 811. L'ore fu benéoite, d'un fil s'est delivré.
Desor l'espaule destre ot une crois roiel.

Cette croix ne servira pas plus tard à faire reconnaître l'enfant, mais elle l'éclairera sur la noblesse de son origine, et l'excitera à ne rien faire d'indigne d'un loyal chevalier. Le jour même de sa naissance, des voleurs, passant dans la forêt, heurtent le berceau et prennent l'enfant sans que la mère s'en aperçoive. Ces larrons conservaient des rapports d'amitié avec Hugon, roi de Hongrie; ils vont le trouver, et le chargent de faire baptiser le nouveau-né :

V. 876. « Quar le faites, biau sire, lever et baptisier,
« Et no le ferons, certes, et norir et garder,
« Et quant il sera grant, s'apenra à embler. »
— « Je l'otroi, dist li rois, bien fet à creanter. »

C'est un singulier arbitre de la justice que ce roi Hugon. Toutefois, quand il a regardé de plus près l'enfant, il prend le parti de l'élever lui-même, non pour « embler, » mais pour porter les armes. Il veut être son parrain, et lui donne son propre nom.

Cependant la duchesse, privée de son fils, reprenait tristement le chemin de Cologne, où elle eût bien fait de borner d'abord sa course. Un fils venait précisément de naître au comte de la ville, nommé Tierri, et l'on ne s'était pas occupé de chercher une nourrice; Parise, qui se présente, est acceptée; ainsi, dit le poëte,

V. 945. Estes vos cors de dame à norice torné.

Le temps passe, et le petit Huguet est mis aux lettres; il apprend les jeux de tables et d'échecs; il dresse des chevaux, il s'escrime de la lance et de l'écu. Le roi s'attache à lui tellement, qu'il rassemble un jour ses barons, et leur demande s'il aurait rien de mieux à faire que de marier sa fille, héritière du royaume, avec son filleul. Mais la race de Ganelon s'étendait jusqu'en Hongrie. Un certain Gontagles ou Gontaut de Losane, qui, sorti de France après la vengeance de la journée de Roncevaux, avait été retenu par le roi Hugon, parce qu'il savait « assez de plait, » ce Gontagles s'élève vivement con- V. 979.
tre le projet du roi; il demande que l'enfant soit du moins mis à une épreuve qui permette de reconnaître s'il est vraiment de race généreuse. On le fera circonvenir par trois larrons de profession, qui le conduiront à l'endroit où le trésor royal est gardé; et s'il en prend quelque chose, on en conclura qu'il est fils de voleur. Le roi consent à l'épreuve. Huguet se laisse conduire avec assez de docilité; mais au lieu de s'emparer d'une partie des richesses étalées devant ses yeux, il se contente d'en rapporter trois dés d'ivoire. Après ce témoignage de générosité naturelle, le roi n'hésite plus à lui offrir la main de sa fille. Mais Huguet veut auparavant connaître les auteurs de ses jours, car la croix royale qu'il porte sur l'épaule se représente sans cesse à son esprit :

« Ici n'est une crois, ains est un vis maufé, V. 1148
« Qui sor moi s'est asis por mon cors tormenter. »

Il s'éloigne après avoir fait de froids adieux à sa fiancée, et après avoir tué le fils de Gontagles, qui l'avait insulté à la suite d'une partie d'échecs.

Arrivé dans le bois où sa mère l'avait mis au monde, il sent une émotion dont il ne peut pas se rendre compte. Un hôtelier qui, quinze ans auparavant, avait hébergé la duchesse de Saint-Gilles, lui donne les premières lumières sur les circonstances de sa naissance. C'est bien lui que les voleurs ont ravi. Reste à retrouver sa mère. Il arrive à Cologne, et les dix chevaliers, fils de Clarembaut, remarquent tout de suite la singulière ressemblance de Huguet avec le duc Raymond :

Bien ressemble son pere de la boche et del nez, V. 1382
Et Parise, sa mere, de rire et de gaber.

Quand Parise a reconnu son fils et s'est fait reconnaître à

Tierri de Cologne pour la duchesse de Saint-Gilles, Huguet réunit une compagnie de six cents chevaliers, avec lesquels il se dirige vers la terre de Provence.

Pendant ce temps-là, Raymond, cédant aux conseils de la race de Ganelon, avait épousé la fille de Béranger. Le fidèle Clarembaut n'ayant pu rompre le mariage, avait quitté Vauvenice, et d'un château fort, nommé la Neuve-Ferté, construit sur la limite du duché de Saint-Gilles, il faisait une guerre terrible aux parents de la fausse duchesse. Huguet et ses compagnons, au premier rang desquels étaient les dix enfants de Clarembaut, vont lui demander des soudées, et le vieux chevalier les retient; mais il ne reconnaît ni dans Huguet les traits de Raymond, ni ses enfants dans les dix chevaliers qui l'accompagnent. Le poëte revient ici plusieurs fois sur le même récit des événements précédents, et commence enfin les scènes de combats qu'on doit toujours attendre des faiseurs de chansons de geste. La Neuve-Ferté est assiégée deux fois; les bourgeois de Vauvenice se révoltent contre Raymond en faveur de Parise. Sous la conduite du maire, ils pénètrent dans la « maistre tour », y trouvent la fausse duchesse, lui coupent les cheveux, la partie inférieure de ses robes, et la font ainsi sortir honteusement de la ville :

V. 2040. La moillier le duc prennent, qui ere niece Hardré,
Tot après la ceinture li ont les dras copés,
Les tresces par desore li ont vilment osté.

Aux combats succèdent les scènes de message. Antoine, fils du comte de Cologne et nourrisson de Parise, va proposer la paix au duc de Saint-Gilles. Assez calme d'abord, contre la coutume des ambassadeurs de ces temps-là, il perd enfin patience devant un sergent de cuisine :

V. 2261. Atant ès les serjans qui portent le mangier;
Li uns porte un paon rosti en un astier,
Il a dit à Antoine : « Va avant, chevalier;
« Certes nous n'avons cure de mauvais mesagier. »
— « Ami, co est coutume d'ome de ton mestier,
« Por ton seignor te fais et orguillos et fier. »
Li seneschaus l'oï, mout en fu corociés.
Il auca lo poing destre, parmi le chief l'en fiert,
Tot li ensanglanta le blanc auberc doblier.

Antoine répond en faisant voler la tête de l'insolent à quel-

ques pas de la table. On s'émeut; on lui jette, sans l'atteindre, fromages, pièces de venaison, grands couteaux d'acier. Il y a dans la seconde partie de la chanson quatre scènes analogues. Malgré les détours inutiles du poëte, on devine parfaitement la conclusion. Huguet est reconnu par son père, qu'il réconcilie avec Parise; les traîtres sont brûlés vifs, et le roi de Hongrie arrive à Vauvenice pour y reconnaître aussi son filleul, et lui offrir de nouveau sa couronne et la princesse Sorplante, sa fille.

> Hugnez et li rois Hugues sont en Ongrie alé;
> Huguez fu rois d'Ongrie et toz sire clamez.
> Et s'ot à son demaine puis quatorze cités,
> Et fist quatorze rois en sa cort asambler,
> Et tint puis Vauvenice et tote l'erité.

Ms. 7498 3, fol. 21.

Tels sont les derniers vers de la chanson. Elle offre peu de traces, même lointaines, de souvenirs historiques. Cependant les noms de Raymond et de Béranger appartiennent à la liste des comtes de Toulouse, et la série des comtes de Rouergue nous donne en 1010 Hugues, fils et successeur de Raymond III. On a dit que Hugues, comte de Provence, ayant été bien accueilli par les Lombards quand il se présenta en 926 pour s'emparer du royaume d'Italie, c'est à cet événement que se rapporte un ancien proverbe provençal : « Il a « été reçu comme le roi Huguet. » Peut-être vaudrait-il mieux le rattacher au texte le plus ancien de notre chanson. En effet, Hugues, roi de Hongrie, et Huguet son filleul, sont reçus avec des transports de joie par les bourgeois du comté de Toulouse. A deux reprises différentes le poëte fait observer que Hugues, fils de Parise, est le même qui plus tard conquit quatorze cités. Cela doit être fondé sur une tradition admise du temps du trouvère. Il n'y a point d'ailleurs de roi Hugues parmi les rois de Hongrie, et nous n'avons retrouvé nulle part le nom de Parise, l'héroïne de notre geste. Aussi pourrait-on sans invraisemblance regarder l'origine de cette légende de Parise comme entièrement germanique. Ces récits de Cologne semblent du moins n'avoir rien de commun avec l'histoire du midi de la France.

Art de vérifier les dates, t. I, p. 303

Le seul manuscrit qui paraisse nous avoir conservé le poëme de Parise, est passé du cabinet de Jean-Baptiste Colbert dans la Bibliothèque nationale. La copie, composée de 3069 vers, remonte au XIII[e] siècle. Elle est chargée d'incorrections.

Bibl. nat., n. 7498 3, anc. fonds de Colb., n. 3031, fol. 21.

C'est un membre distingué de la Société des antiquaires de France, M. de Martonne, qui l'a publiée. L'édition est belle et préparée avec soin; la préface et les notes font honneur à l'esprit et aux études de l'éditeur. Nous regrettons seulement que l'on n'ait pas fait disparaître du texte les fautes évidentes de l'ancien scribe. Chaque page en est criblée, nous devons le dire, et l'éditeur s'est en général trop défié de sa sagacité, qui lui aurait permis de restituer le véritable sens, trop souvent défiguré. Nous en indiquerons deux ou trois exemples.

Vers 40, quand Béranger a exposé à ses parents comme il serait à propos pour eux que Parise fût empoisonnée, un des traîtres répond :

« Et nos coment, dist l'uns, la dame enherberons? »

L'édition porte à la page 8 :

Et nos *coviant*, dit *Lorz*, *que* la dame *en herbon*.

Vers 151, on apporte devant le duc Raymond le cadavre de son frère :

Come li dus le voit, a peu n'enrage d'ire,
Pau n'eschaï à terre, ne se puet tenir mie.

Dans l'édition, page 18 :

Comme li dus le voit *an* peu n'enrage *dire*,
Paumez chaï à terre.....

Vers 341 :

Demain ert la bataille, jà n'en iert trestorné;

C'est-à-dire : « Il n'y sera mis aucun obstacle. » L'édition porte, page 35 :

Demain *est* la bataille, jà ne *m'ert tresborné*.

Tous ceux qui liront l'ouvrage dans le manuscrit ou dans l'édition, comprendront qu'il nous serait trop facile de multiplier ces corrections. A l'occasion du vers 320, p. 33 :

Mais n'i voi encor nul qui s'en voit presenter,
Qui contre moi en vigne son gage derenier;

c'est-à-dire peut-être, abandonner, lâcher son gage, le jeter hors des rangs. L'éditeur propose de lire *deremer*, qui n'appartient pas à la langue ancienne, et qui ne présenterait pas un sens aussi net.

M. de Martonne s'est encore donné beaucoup de mal pour expliquer (pag. 67 et 226) un vers évidemment mal lu :

Li pueples desperiz la duchesse remest.

Il fallait se contenter de restituer :

Li pueples desperti, la duchesse remest.

C'est-à-dire : « La foule s'en va, la duchesse reste seule. »

Personne, avant les éditeurs des romans des Douze Pairs de France, n'avait, à notre connaissance, fait mention de celui de Parise la duchesse.

PRISE D'ORANGE (LA).

Voyez ci-dessus Guillaume au Court nez, § VII.

QUATRE FILS AIMON (LES).

Comprenant : I. Renaud de Montauban; II. Maugis d'Aigremont.

I. RENAUD DE MONTAUBAN.

La tradition des aventures des quatre fils Aimon, ou du moins l'histoire d'Aimon et de ses frères, était liée à celle de Girart de Roussillon dans plusieurs anciennes gestes qui ne nous sont point parvenues. Girart de Roussillon avait tour à tour été le protecteur et le protégé de ses frères, comme lui puissants vassaux du roi des Francs. Ces frères étaient le duc Beuve d'Aigremont, Eude, Odon ou Doon de Nanteuil, Aime ou Aimon de Dordone ou Dordon. Le texte incomplet de la geste de Girart ne dit pourtant rien de ces trois frères; s'il parle d'Aimon, c'est comme de l'ami, du compagnon de Girart, chargé de recevoir dans Avignon les messagers de Charles Martel et de pratiquer envers eux les devoirs de l'antique hospitalité. Mais la geste des quatre fils de cet Aimon, remplie d'allusions aux aventures de Girart, atteste

l'existence d'autres chansons aujourd'hui perdues, dans lesquelles figuraient, au second et même au premier plan, les trois frères de Girart, poursuivis comme lui par les ressentiments du roi de France. Là devait être raconté comment, à la suite de la dernière révolte de Girart de Roussillon, Charles avait dépouillé Doon de ses domaines, et l'avait contraint de se réfugier en Pouille. Après quelques années, Girart et ses deux autres frères, réconciliés avec le roi, avaient souvent demandé le rappel de Doon et la restitution des bénéfices que les chances de la guerre lui avaient fait perdre; mais le roi s'était montré inflexible, et de là des germes de mécontentement qui bientôt durent renouveler la guerre.

Le plus ancien texte connu de la geste des Quatre fils Aimon est un remaniement de la fin du XIIe siècle. Les réviseurs, afin de conserver au poëme original son ancienne popularité, en ont remplacé les rudes assonances par des rimes à peu près exactes. Tout doit même nous porter à croire qu'ils ne s'en sont pas tenus là. Comme la trame du récit leur parut sans doute trop légère, ils voulurent lui donner plus d'ampleur et de consistance. Dans l'origine, ce n'était que l'histoire de quatre frères abandonnés de leur père et persécutés par le roi, contraints de chercher un refuge dans les détours de la grande forêt des Ardennes, et préservés d'une mort inévitable par l'intelligence surnaturelle d'un cheval. Que l'ennemi des quatre bannis ou bandits, deux formes d'un même mot, dont la signification n'était pas autrefois différente, eût été Charlemagne, ou son aïeul Charles Martel, ou son petit-fils Charles le Chauve, les auditeurs, et par conséquent les jongleurs, ne s'en étaient pas inquiétés. Le nom ne pouvait, à leurs yeux, rien ajouter à l'intérêt du récit. Mais quand, à force d'être chanté, ce récit eut perdu son attrait, on eut recours, pour en couvrir la simplicité, à des lambeaux d'autres gestes: on commença l'histoire plus tôt, on la termina plus tard; et ces additions sont aujourd'hui assez faciles à reconnaître. Lorsque le même effet se reproduit dans plusieurs compositions du même ordre, on peut assurer que la pensée originale ne s'en trouve que dans l'ouvrage où cet effet est lié fortement à l'action principale. Partout ailleurs ce n'est qu'un plagiat plus ou moins déguisé, une intercalation plus ou moins habile, née du besoin d'accommoder les vieilles traditions aux goûts d'un auditoire devenu plus difficile. Telles sont les règles de critique que nous allons avoir occa-

sion d'appliquer à l'examen de cette fameuse geste des Quatre fils Aimon, si souvent renouvelée et transformée dans toutes les langues de l'Europe moderne.

Nous avons vu, au sujet de la légende de Girart de Roussillon, que Charles, implacable ennemi de Girart, était Charles Martel d'après les jongleurs du XIIe siècle, et Charles le Chauve d'après les témoignages historiques. Une compilation italienne du XIVe siècle, assez comparable en plusieurs points à la chronique espagnole du faux Turpin, a même résolu la difficulté en faisant de Charles Martel le petit-fils de Charlemagne. Dans les traditions populaires les plus anciennes, il n'y avait que trois noms de rois de France consacrés par la poésie, Pepin, Charles et Louis. Quel que fût le fait historique auquel se rapportait la chanson, Pepin était toujours le père, et Louis le fils de Charles; et pour celui-ci, c'était tout à la fois, le plus souvent, Charles Martel, Charlemagne et Charles le Chauve. Ceux qui renouvelèrent les plus anciennes gestes attachèrent fort peu d'importance au choix d'un de ces trois princes à l'exclusion des autres; mais dans la chanson des Quatre fils Aimon, comme ils donnèrent un rôle secondaire à plusieurs des douze pairs de France, tels que Roland, Naime de Bavière et Ogier le Danois, c'est Charlemagne, le grand empereur, qu'ils présentèrent comme l'ennemi de Girart et de ses neveux.

Ci-dessus, p. 169.

Reali di Francia, l. V, c. 9.

Seignour, oiez chancon de grant nobilité,
Tout est de viele estoire faite sans fauseté;
Jamès n'orez meillor en trestot vostre aé.

Anc. fonds, n. 7183, fol. 55.

Tels sont les premiers vers et tout le préambule : nous ne connaissons pas de chanson dans laquelle le jongleur fasse plus souvent appel à l'attention de ses auditeurs.

Le récit commence par une grande cour plénière tenue à Paris. L'empereur Charles jette les yeux autour de lui; il distingue avec satisfaction parmi ses vassaux le duc Aimon et son frère Girart;

Mais Doons de Nantuel qui le poil ot meslé,
Cil ne deigna venir, por sa grant cruauté,
Ne li dus d'Aigremont qui tant avoit bonté.

Ms. de La Vall., n. 39, anc. n. 2730, fol. 1.

L'absence de Doon s'expliquait d'elle-même; Charles ne l'avait pas rétabli dans ses honneurs; mais il n'en était pas ainsi

du duc Beuve d'Aigremont, son frère. L'empereur, imposant alors silence à l'assemblée,

Ibid.

Monta el faudestuel que n'i a demoré,
Une verge en son poing; puis a en haut parlé;
La noise fait baissier, environ et en lé.
« Baron, dist Carlemaines, or oiés mon pensé :
« Maint chastel ai conquis, et maint païs gasté,
« Et maint home ai ocis de mon branc aceré.
« De ci as pors d'Espaigne, le païs aquité,
« Tout me servent li prince, li duc et li casé,
« Et vienent en bataille quant il i sont mandé,
« Ne mais Bues d'Aigremont, o le grenon mellé ;
« Que por l'amor Doon m'a si coilli en hé,
« Por cou que le chacai en Puille le regné,
« Ne me deigne servir, cou est la vérité.
« Mais par icel apostre qu'on quiert en Noiron Pré,
« Je manderai mes homes environ et en lé,
« Aigremont asserai, jà n'en ert trestorné,
« Le chastel abatrai et tote la cité.

Cette exposition est nette et bien entendue. Elle rattache tout de suite le récit que l'on promet à la geste perdue de Girart de Roussillon, qui se terminait par la soumission des trois frères et la proscription du quatrième. L'absence de Beuve et la colère de l'empereur sont ici mieux justifiées que dans la chanson d'Aspremont, où l'empereur se plaint ainsi de Girart d'Eufrate.

Aimon, témoin des menaces de Charlemagne, essaye d'excuser son frère; il avertit que le duc a trop de bons amis pour être aisément réduit à demander pardon. « Mais qui « donc oserait le défendre contre moi? répond l'empereur. « Par ma barbe mêlée, s'il s'en trouvait un seul, je n'hésiterais « pas à le faire pendre. » S'adressant ensuite directement au duc Aimon :

Ibid.

« Aimes, alés vos en, sans nul atargement;
« Je saisirai vo terre et vostre chasement. »
E li dus li respont : « Donc ira malement. »
Lors se parti de cour sans nul detriement,
Awec li s'en alerent quatre mil et set cens.

Ce départ étonne l'empereur et lui fait prêter l'oreille à de meilleurs conseils. Avant de commencer la guerre, il envoie au duc d'Aigremont une ambassade. Les messagers remplissent leur mission avec toute l'insolence requise en pareil cas.

Le duc Beuve répond en faisant tomber à ses pieds, de son branc acéré, la tête de l'orateur. « Voilà, dit-il aux autres, le « seul tribut que votre empereur recevra de moi; portez-lui « cet hommage, et dites-lui que s'il ose venir assiéger Aigre- « mont, il ne sera pas mieux traité. »

Charlemagne, cédant aux instances de ses barons, tente un nouveau moyen de conciliation. Cette fois, c'est Lohier ou Lothaire, le fils de Charles, que Naime propose d'envoyer vers Beuve. L'empereur essaye bien de soustraire son fils à un pareil danger; mais les conseillers lui résistent :

Dont se sont escrié Flamenc et Borguignon : Ms. 7183, fol. 57.
« Sire, droit est qu'il aut, puis que l'a dit Naimon.
« Jà desdis n'en sera, puis que nos le loons ;
« Or li donés, biau sire, le gant et le baston. »

Ce passage et le don du gant et du bâton, signes de la délégation du pouvoir royal, rappellent les formes de la chanson de Roncevaux. Lohier part accompagné de trois cents chevaliers, qui, pour rendre la route moins longue, chantent et répètent sonnets, fabliaux et chansonnettes.

Cependant le féroce Beuve invitait son frère Girart de Roussillon à reprendre la guerre, et ajoutait de nouvelles défenses à son château. La duchesse sa femme voit avec chagrin les dispositions de son mari; elle va le trouver, lui rappelle en pleurant tous les malheurs que la guerre a déjà plus d'une fois attirés sur ses frères et sur lui. Beuve repousse de sages conseils avec une rudesse assez poétique :

« Dame, ce dist li dus, alés vous ombroier Ibid., fol. 58 — La Vall., n. 39, fol. 2.
« Là dedans en vos chambres, et bien appareillier;
« Laienz à vos puceles prenés à chastoier.
« Pensés de soie tordre, ce est vostre mestier ;
« Li miens mestiers si est à l'espée d'acier
« Et ferir et joster encontre un chevalier.
« Mal dahé ait la barbe à nobile princier,
« Qui en chambre de dame vait pour lui conseillier! »

C'est un lieu commun dont il faut savoir gré à l'art de ces temps reculés, que l'intervention de l'épouse et de la mère dans les conseils des hommes d'armes. Bien que leurs avis soient toujours fondés sur une sorte de pressentiment de l'avenir, dès que leurs paroles sont mal accueillies, elles se retirent avec une résignation respectueuse.

Le prince Lohier arrive au point du jour devant Aigremont. On ouvre les portes; dans la grande salle étaient rassemblés une multitude de vassaux, au milieu desquels il passe sans saluer; parvenu en présence du duc Beuve,

Ibid.

Oiés que dit au duc d'Aigremont la contrée,
Tot en oiant la cour, qui là fut aünée :
« Cil Diex qui fist la terre, le ciel et la rosée,
« Et le chaut et le froit, et fist la mer salée,
« Il saut et gart Karlon de la terre honorée,
« Et toute sa mesnie qui preus est et senée;
« Et confunde duc Buef où de bien n'a denrée,
« Et sa chevalerie que ci voi assemblée. »

A ce début, tous les chevaliers présents font un mouvement comme pour tirer leur épée du fourreau; mais, sur un signe du duc, ils s'arrêtent, et Lohier achève de remplir son message. Il ordonne à Beuve de venir à la première fête servir l'empereur à la tête de quatre cents chevaliers; s'il hésite, Charles viendra le chercher lui-même :

Ibid.

« En haut seras pendus à une arbre ramée
« Come lerres fossiers que l'on prend en emblée,
« Et ta mollier sera honnie et vergondée...
« Quant por l'amor Doon de Nantuel la contrée,
« Veus movoir guere au roi de la terre honorée,
« Or en veus tu avoir autretele soudée.
« Foi que doi le mien pere à la chiere membrée,
« Poi s'en faut ne t'ocie à m'espée acerée. »

Et tout aussitôt Lohier se met en garde; la mêlée devint générale. Les quatre cents Français étaient armés de pied en cap; les Bourguignons n'avaient que leurs brands acérés. Ils reculent, s'échappent dans les couloirs et les escaliers; puis, quelques instants après, reviennent couverts de leurs cuirasses; les Français gardaient cependant l'avantage,

Ibid.

Quant la commune vint, come effondre corant,
O haches, o massues, come gent malveillant,
En la sale se fierent tot plain de mautalent;
Là troverent roiaus, nes vont pas menacant,
Ains fierent et ocient quanque vont ataignant.

Lohier est lui-même mortellement frappé de la main de Beuve. Le petit nombre des Français qui ont survécu placent le cadavre du jeune prince sur un cheval, et reprennent tristement la route de Paris.

L'empereur, après avoir regretté son fils et l'avoir fait ensevelir à l'abbaye de Saint-Germain, dans le faubourg de Paris, marche enfin sur Aigremont. Beuve l'avait prévenu : avec le concours de ses trois frères, il s'était avancé jusqu'à Troyes, dont il avait commencé le siége. Cette circonstance nous donne les moyens de rechercher où l'on plaçait Aigremont. Le château de Roussillon devait être plus éloigné de Troyes que l'autre, puisque c'est le duc Girart qui va trouver son frère pour marcher d'Aigremont sur Troyes. Les « roiaus » devaient passer par Troyes avant d'arriver devant Aigremont. La situation d'un village voisin de Chablis en Bourgogne, encore aujourd'hui nommé Aigremont, semble répondre aux indices que nous offre le texte des deux chansons de Girart et des Quatre fils Aimon.

Beuve et Girart ne peuvent forcer les murs de Troyes, et le duc d'Aigremont, cédant aux conseils de son frère, demande la paix à la suite d'un combat meurtrier. L'empereur lui pardonne sans condition :

> Girars et li baron et si frere autresi
> Tot nu se despoillerent, si com je entendi,
> Tot nus piés et en langes en vont au roi issi.

Ibid., fol [illegible].

La réconciliation paraissait parfaite ; mais Charles n'avait pas oublié le meurtre de Lohier, et quelques années plus tard les traîtres de la race d'Hardré, les Grifon d'Hautefeuille, les Ganelon et les Anselme, encouragés par lui, tendent un piége au duc d'Aigremont, et lui arrachent la vie.

Soit que le nom des meurtriers fût incertain et qu'on ne pût accuser l'empereur d'être leur complice, soit que la crainte d'une nouvelle guerre retînt les frères de Beuve, cette mort n'aurait pas été vengée sans un événement qui vint ranimer tous les anciens griefs de la famille.

Aimon de Dordon avait quatre fils, Renaud, Alard, Richard et Guichard. Quand ils furent hors d'enfance, le père les conduisit à Paris pour les présenter à l'empereur. Celui-ci, charmé de leur bonne mine, les arma chevaliers de sa main ; il fit même à Renaud un présent magnifique, il lui donna le cheval Bayard, qui, le poëte nous en prévient aussitôt, était fée. Il est vrai que, d'après un autre texte, c'est la fée Oriande qui présente ce cheval à Renaud. A la quintaine qui suivit l'adoubement, Renaud emporte le prix des mieux faisants. On dîne, on joue ; Bertholais, neveu de l'empereur, propose

une partie d'échecs à Renaud, qui le fait échec et mat plusieurs fois. Bertholais se fâche, en vient aux injures;

Ms. 7183, fol. 66.

Il hauce le poing destre qui fu gros et massis,
Et fiert le fil Aimon très en milieu del vis,
Si que li sans vermaus à terre en chaï.

Renaud se lève et va demander vengeance à l'empereur; mais comme ses plaintes ne sont pas écoutées, et que l'oncle prend même le parti de Bertholais, Renaud élève la voix, et s'adressant à Charlemagne:

Ms. de La Vall., n. 39, fol. 6.

« Sire, dist il au roi, quel merveille ci a !
« Or laissons ce ester, je n'en parlerai jà;
« Mais de la mort mon oncle li parlemens sera,
« Que féistes ocire, dont malement ira.
« De lui vous demant droit, par cel qui nous crea.
« Mi honcle et li miens peres s'amainerent pieca,
« Mais endroit moi, dans rois, nel creanterai jà. »

A ces grandes et fières paroles, l'empereur répond par un nouveau coup de poing. Renaud revient dans la salle où se trouvait Bertholais; il saisit l'échiquier, et le fait tomber de toute sa force sur la tête de Bertholais, dont la cervelle jaillit sur le pavé de la salle. Le bruit redouble, on crie aux armes, et les quatre frères font une glorieuse retraite, après avoir jonché le palais de morts et de blessés.

Le duc Aimon avait été témoin de l'injure faite à son fils et de la vengeance qu'il en avait tirée. Retenu près de l'empereur, il s'était contenté de faire de stériles vœux pour ses enfants. Charles réunit son conseil; il rappelle tous ses anciens griefs contre la famille de Girart, et il jure de punir de mort quiconque prendra le parti des quatre frères. Aimon se voit alors contraint de forjurer ses enfants, c'est-à-dire de s'engager par serment à les livrer à l'empereur, s'il peut les joindre, à ne leur fournir aucun secours, et à ne les recevoir dans aucune partie de ses domaines.

C'est à partir d'ici que nous regardons le récit comme entièrement original; car, pour la scène de l'échiquier, elle semble imitée de la mort de Baudouinet dans la chanson d'Ogier le Danois. L'un des deux textes que nous avons pu consulter fait retenir les trois frères de Renaud dans la chartre de l'empereur, jusqu'au moment où leur cousin Amaugis ou Maugis vient les délivrer, grâce aux sorts qu'il jette autour de lui;

N. 7183, fol. 67.

c'est encore là une pâle imitation de la prison d'Ogier dans la tour de Reims, et l'on ne doit pas s'y arrêter.

Voilà donc les quatre frères sortis de Paris et sur la route de Dordon. Ils arrivent harassés, racontent à leur mère ce qu'ils ont fait et souffert, et lui demandent pieusement conseil :

Quant la dame l'oï, de dolor a ploré. Ibid.
« Hélas! li mien enfant, chetif maléuré,
« Li dus vous ocira, se l'aviés encontré;
« Biau fil, alés vous ent, pour Deu de maesté.
« Portés de mon avoir à moult grande plenté. »
Et cil ont respondu : « A vostre volenté. »
Quant Renaus s'en parti, de pitié a ploré.
Or, oiés des barons coment ils ont ovré.
Tant ont par le païs et venu et alé,
Qu'ils entrent en Ardane el parfont bos ramé.
Et en viennent sor Muese, là ont un mont trové,
Une eve ravineuse i cort par le chanel;
Là firent un chastel, qui fu de poesté.
Set ans i furent puis, c'est fine vérité,
Que n'en oï parler Charles nostre avoé.

Il existe encore au-dessus de Sedan et de Mézières un village nommé Château-Renaud, situé sur le penchant d'une haute montagne enfermée par les eaux de la Meuse vers le midi, l'est et l'ouest. On distingue aujourd'hui difficilement sur la roche quelques ruines d'une forteresse; mais ces ruines avaient, il y a deux cents ans, plus de caractère, quand Malherbe, notre grand poëte, écrivait au savant antiquaire Peiresc : « La principauté de madame la princesse de Conti « s'appelle Chasteau-Renaud, à deux lieues de Sedan et au- « tant de Mézières. C'est un vieux chasteau ruiné, où l'on « voit encore la tour de Maugis et l'estable de Bayard. » La description du trouvère répond assez bien à ces indications :

Lettr. de Malherbe; Paris, 1822, 28 avril 1615.

Les montaignes sont hautes, parfont sont li gravier, Ms. de La Vallière, fol. 6 v°.
Larges les praeries, li bos grant et plenier;
Bien i puet on les pors et les lées chacier,
Et les cers et les bices berser et archoier;
D'une part li cort Muese, qui moult fait à prisier,
Où on prent les samons quant on i veut peschier.

Nous n'ajouterons rien à ces détails, sinon que, dans cette partie de la grande forêt des Ardennes, abondent les sources d'eaux minérales, et que tout proche de Château-Renaud il en est une qui conserve le nom de Froide fontaine. Serait-ce

le premier fondement de ce que racontent le Boiardo et l'Arioste des deux fontaines qui rendirent Armide et Renaud tour à tour amants et ennemis l'un de l'autre?

Charlemagne, aussitôt qu'on lui découvre le repaire des quatre frères, conduit une armée dans les Ardennes; et comme il sait que la partie de la forêt nommée les Espans, qui pourrait bien être le pays de Puelle, est la demeure habituelle des fées, il recommande à son armée de ne pas y entrer :

Ibid.

« Gardés que les Espans ne vous chaille aproismer,
« Car fées y conversent, à celer nel vous quier. »

Arrivé devant le château, dont il admire la position et la structure, il songe à le prendre non de force, mais par famine; et, après un certain temps, il parvient à contraindre les frères à chercher un asile dans ces Espans que l'armée ne franchira pas. Une scène assez bien composée précède le départ des quatre frères. Charlemagne avait envoyé le vieil Aimon pour les engager à se rendre. En voyant de loin son fils Renaud, le père maudit les serments qui l'attachent à la cause de l'empereur :

Ms. 7183 fol. 69.

« Mal dehait ait li rois qui me fist fiancier
« D'aler contre mon fils, que tant avoie chier! »
Lors corut à Renaut, sans plus de delaier;
Qui li donast cent mars d'argent fin et ormier,
Ne se tenist il pas que ne l'alast baisier...
Et quant Renaus senti son pere l'embracier,
De la pitié qu'il ot comence à lermoier.

Mais l'attendrissement dure peu. Aimon expose l'objet de son message. Il faut qu'une victime expie la mort de Lohier; l'empereur veut que ce soit Guichard, le plus jeune des frères. Renaud ne laisse pas achever son père :

Ibid., v°.

« Laissiez vostre plaidier.
Se tant ne vous amasse, à celer nel vous quier,
« Je voz féisse jà tot les membres tranchier.
« Ains aura l'empereres de ses amis mestier,
« Que il puist un de nous de noient damagier.
« Alés vos en arieres; ce li poés noncier. »

Ces rencontres du père avec ses enfants sont fréquentes dans le poëme, et laissent voir chez l'auteur un sentiment vrai du

pathétique. Les principaux personnages, Aimon et la duchesse Aye, sa femme, Renaud, ses trois frères et le larron Maugis, gardent assez bien le caractère sous lequel ils se sont d'abord montrés. Le vieux duc Aimon représente surtout fort bien le vassal qui, sous aucun prétexte, ne doit manquer aux serments de fidélité qu'il a prêtés : il aime ses enfants, mais il obéit à son devoir en leur faisant une guerre acharnée. Peu de temps après leur sortie du château, il les rencontre désarmés près d'une fontaine. Que devra-t-il faire? les livrera-t-il à Charlemagne, ou se parjurera-t-il en les épargnant?

« Hélas! ce dist li dus, com or sui mal bailli! Ms. de La Vall., fol. 9.
« Se je lais ces glotons, puis que je les voi ci,
« Parjure sui vers Karle; ma foi li sui menti.
« Las! pechieres dolans, por coi n'en sont füi?

Enfin, il prend le parti de les défier; et quand Renaud l'a reconnu, il demande à Aimon comment il ne craint pas de lui faire commettre un grand péché en l'obligeant a combattre son père. Aimon répond sur le même ton railleur :

« En la moie foi, sire, moult grant tort en avés, Ibid.
« Qui a chascune fois sor nous vous enbatés,
« Encor en cuit je estre de pechié encombrés. »
— « Lechieres, ce dist Aimes, de folie parlés.
« Jà n'aurés mais bon jour tant com vous sermonés.
« Orendroit en cel bos ermites devenés;
« Refaites ces chaucies, ces maus pas estoupés,
« Ce vous covient il faire, puis que vous recreés. »

Il y a là quelque chose d'assez honorable pour les anciens moines, puisqu'on leur attribue l'habitude de refaire les chemins et de combler les précipices. Mais la rencontre n'est pas heureuse pour les quatre frères. Alard y perd son cheval, et Renaud est obligé de l'aider à monter en croupe sur Bayard, devenu plus leste sous cette nouvelle charge. Pour Aimon, il s'éloigne désolé d'avoir encore ajouté à la détresse de ses enfants :

Quant furent desconfit, si comence à plorer : Ms. 7183, fol. 75.
« Ahi! mes quatre fis, com vos déusse amer!
« Quant je voi mes enfans en cet exil aler,
« Foudre, que ne descens? Si m'en viens acorer!

Ce bon duc, qui craint tant de commettre un péché, n'en a pas pour cela les sentiments plus délicats et plus charitables, comme on le verra bientôt. Les quatre frères ne trouvent dans la forêt aucun asile, et sont réduits à coucher sous les arbres, à se nourrir de chair crue et d'eau pure :

Ms. de La Vall., fol. 9 v°.

La char gascrue et l'eve les a tex conreés,
K'il n'i avoit celui ne fust tot engrotés.

Le seul Bayard conservait sa force et son ardeur. Mais on concilie difficilement une telle détresse avec ce que le trouvère raconte de la terreur qu'ils répandaient dans toute cette partie de la France :

Ibid.

Or empire li regnes, durement est gastés;
De Senlis à Orliens péust on estre alés,
Et d'iluec à Paris arrieres retornés,
Et de Loon à Rains par totes les cités,
N'i trovissiés nul home qui de mere fust nés,
Tant par estoit Renaus cremus et redotés.

Ils étaient sept en tout, trois de leurs anciens écuyers les ayant suivis. Mais ils n'avaient que quatre chevaux, et quand ils rencontraient un passage difficile, les quatre frères montaient tous les quatre sur Bayard, et les écuyers sur chacun des autres coursiers. C'est ainsi que les imagiers du temps se sont plu à les représenter, et qu'ils sont demeurés dans les souvenirs populaires :

Ibid., fol. 10.

Quant il pluet et il vente, et il gresle menu,
Chascuns est sos un arbre, à son col son escu,
Lor hiaumes enroillés, et lor espié molu,
Et li cheval deferrent, li lorrain sont rompu...
Forment lor anuia li ivers qui lons fu.
Ha Dex! com desirroient que estés fust venu!

La faim les presse tellement qu'ils se voient contraints de tuer leurs chevaux pour en dévorer la chair. Restait Bayard, qui, n'ayant rien perdu de son embonpoint, en sa qualité de fée, était l'objet de l'ardente convoitise des trois frères; Renaud est sur le point de céder à leurs instances :

M[illegible], fol. [illegible]

« Seignor frere, dist il, quant l'avez en pensée,
« Se nos morons de faim, grant ert la reprovée.
« Or mangerons Baiart, à la crupe truillée,
« Qu'en Espans me dona Oriande la fée... »

Lors a mise la main au trenchant de l'espée;
Baiars voit son seigneur, s'a la teste clinée,
Se met à jenoillons, come beste senée,
Que la parole avoit oïe et escoutée;
De Renaut conoissoit le cuer et la pensée,
Le vis qu'il ot mué et la chiere troblée,
Et voit que la caïne li a el col fermée.
Parmi les eulx li est la clere eve colée,
Si que l'erbe et la feuille en est tot arosée.
Quant Renaus voit Baiart à la crupe truillée,
Un petit s'aresta, de cuer a souspiré,
L'espée nue el poins ez le vous aresté :
« Baiart, se je t'ocis, jamès n'aie santé!
« Par icel saint Seignor qui le mont a formé,
« Je mangeroie ancois mon frere le mainsné,
« Que ne feroie toi, tant en ai grant pité! »

Enfin, après sept années de la plus malheureuse vie du monde, quand les vents et la pluie leur ont durci la peau et noirci le visage, ils se décident à quitter les Ardennes et à prendre le chemin de Dordon. Ils craignent leur père, mais ils espèrent en leur mère, et sans doute en Jésus-Christ, dont pourtant il ne leur arrive guère de prononcer le nom. Quand ils entrent dans le château, le duc était à la chasse; ils voient la table dressée, et se placent à l'entour. Survient la duchesse; elle les prend pour de malheureux pèlerins arrivés des terres lointaines. Qu'ils soient les bienvenus, qu'ils mangent, boivent et se reposent, et puissent-ils prier Dieu de lui rendre ses chers fils, qu'elle n'a pas vus depuis plus de dix ans! A ces mots, les frères se troublent; Aye regarde Renaud avec plus d'attention; elle distingue la cicatrice d'une blessure qu'il avait reçue au front dans sa plus tendre enfance:

La duchoise se dresce el palais en estant,
Et voit muer Renaus sa chiere et son semblant.
Il avoit une plaie en mi le vis devant,
Au beourt li fu faite quant il estoit enfant.
Sa mere le regarde, si le va ravisant :
« Biau fis, je te conjure de Deu le roiamant,
« Que, se tu es Renaus, dis le moi errament. »
Quant Renaus l'entendi, si s'embruncha plorant.
La duchoise le voit, ne s'en va plus doutant,
Plorant, brace levée, va baisier son enfant,
Et puis trestot les autres cent fois de maintenant.

Ms. de La Vall., fol. 10 v°.

Il faut avouer que de pareils vers, chantés avec énergie, de-

vaient produire sur les auditeurs un effet comparable à celui de nos scènes de théâtre les plus pathétiques.

Mais tandis qu'on sert devant eux viandes, vin et piment, Aimon revient de la chasse. « Quels sont ces gens malheu-« reux ? » — « Vos enfants, dit Aye, que je n'avais pas em-« brassés depuis si longtemps ! » A ces mots, le visage du vieillard se rembrunit : « Nos enfants ! ils sont proscrits; ne « suis-je pas engagé par serment à leur faire tout le mal possi-« ble ? » Puis, se tournant vers eux : « Non, vous n'êtes pas « des hommes d'armes, mais de chétifs larrons. Quoi ! ne pou-« viez-vous attaquer les sergents du roi ? la terre est-elle vide « de gras moines que vous pouviez mettre à contribution, « dont vous pouviez même manger la belle et savoureuse « chair ? » Il faut citer ce passage, empreint d'une barbarie étrange :

Ibid.

Or sont li quatre frere el palais de Dordon,
Entre aus et lor bon pere comence la tanson.
Li viellars les a mis fierement à raison :
« Vallés, cil vous confonde qui souffri passion !...
« Noirs et velus vous voi, bien resamblés gaignon.
« Quel guerre faites vous l'empereor Charlon ?
« Ne trovés en sa terre dont pregniés garison ?
« Chevalier ne sergent dont aiés raencon ?
« N'estes pas chevalier, ancois estes garcon.
« Jà trovés vos assés gens de religion
« Qui sont blancs sor les cotes et ont blanc le guitron,
« En cler saün lor gisent li foie et li poumon,
« Et si ont les chars tendres, si ont gras le roignon ;
« Mioldres sont à mangier que cisne ne poon.
« Brisiés les abaïes et froisiés à bandon,
« Cuisiés les et mengiés en feu et en charbon,
« Jà ne vous feront mal nient plus que venoison.
« Miodre est moines en rost que n'est car de mouton.
« Dame Dex me confonde qui vint à passion,
« Se aincois nes manjoie que de fain morusson !
« Issiés fors de ma sale, widiés moi cel donjon. »

A ce beau discours, Renaud ne peut modérer sa fureur. Il se lève, regarde tour à tour Aimon et sa bonne épée, qu'il tire à demi du fourreau. Il reproche alors à son père de prendre le parti de Charles contre ses enfants; et le vieux duc, qui dans le fond est de leur avis, quitte la salle en invitant tout bas la duchesse à les bien recevoir, à leur donner or, argent, armes, chevaux et vêtements, mais de façon qu'il ne puisse être accusé d'y avoir consenti.

« Je m'en irai là fors, ce est la vérité,
« Ne veuil que leur afaire soit par moi esgardés,
« Que je soie vers Karle de noient parjurés. »

Ms. de La Vall., fol. 10 v°.

La duchesse va largement profiter de la permission du duc :

Dedans sa maistre chambre les a o lui menés,
Ele les a baigniés et très bien conreés ;
Chemisse et blanches braies lor done à grans plentés,
Et chauces de brun paile, et solers botonés,
Et pelicons hermins et bliaus gironés,
Et moult riches mantiaus lor a sus afublés...

Fol. 11.

Cette réception des quatre frères dans la maison paternelle nous paraît un des plus beaux épisodes des chansons de geste. En quittant leur mère, accompagnés de leur cousin Amaugis ou Maugis d'Aigremont, qui, dès ce moment, veut lier son sort au leur, ils prennent le chemin qui doit les conduire en Espagne. Là du moins trouveront-ils des princes qui pourront leur donner soudées et les employer contre les Sarrasins :

Il trespassent la Brie, si ont France guerpie,
Parmi le Gastinois ont lor voie acoillie,
A Orliens passent Loire, la terre est desertie,
Entre ci qu'à Poitiers ne s'asséurent mie.

Ibid.

Ces vers nous prouvent clairement qu'il faut reconnaître le Dordon de la chanson dans la ville actuelle de Dourdan, effectivement située dans cette partie de la Brie française nommée le Hurepois, et d'où l'on doit passer dans le Gâtinais, puis dans l'Orléanais, pour se rendre en Aquitaine.

Arrivés à Bordeaux, l'intention des frères était de continuer leur chemin jusqu'à Toulouse, et d'offrir leurs services contre Charles à Bègue, roi sarrasin, qui commandait dans la ville ; mais Maugis les décide à se présenter d'abord chez le roi chrétien de Gascogne, nommé Yon, qui s'empresse en effet de les retenir. Bientôt Bègue vient assiéger Bordeaux ; un combat terrible s'engage entre les chrétiens et les infidèles, et Renaud, à la suite d'une lutte fort bien racontée, ramène prisonnier au camp d'Yon le roi sarrasin, qui, après avoir payé une forte rançon, retourne à Toulouse, dont les chrétiens ne songent pas à lui disputer la possession. Pour les quatre frères, toujours disposés à bâtir quelque nouveau château,

ils avisent un jour, au confluent de la Gironde et de la Dordogne, une montagne rapide :

Fol. 12.

Lès l'eve de Garonne se sont acheminé,
Si qu'il virent le floc dedens Gironde entré;
El regort de deus eves ont un liu esgardé,
Une montagne haute et un tertre quarré. . . . .

C'est là qu'avec la permission du roi Yon ils élèvent une forteresse qui reçoit le nom de Montalban. Autour des murailles viennent habiter huit cents familles de bourgeois qui reconnaissent les quatre fils Aimon pour leurs seigneurs, et qui s'engagent à leur payer une redevance annuelle :

Fol. 12 v°.

Li cent sont tavernier, et li cent sont pestor,
Et li cent gaaignier et li cent pescheor,
Et li cent marcéans dusqu'à Ynde major;
Et trois cent en i ot qui sunt d'autre labor,
Gardins, vignes comencent à force et à valor.

Voilà donc les quatre frères reçus parmi les vassaux du roi de Gascogne. Mais Yon ne croit pas avoir assez fait; il offre à Renaud la main de sa sœur, et Renaud, qui n'aurait pas osé élever ses vues jusque-là, accepte avec le consentement de ses frères. L'amour ici tient fort peu de place; il y a cependant de la grâce dans la façon dont la princesse accueille la proposition :

Fol. 13.

Li rois en est entrés en sa salle parée,
Sor un cossin de paile a sa seror trovée,
Et tint sor ses genox une enseigne fertée,
Gentiment l'enlumine, car ele fu letrée.
Li rois Yon l'appele, si l'a araisonée :
— « Bele suer, dist li rois, je vos ai afiée. »
La pucele l'entent, s'a la color muée;
Sor l'enseigne s'embronce, si est moult trespensée;
Mais lors se repourpense, si dist raison membrée :
— « Por amor Dieu, biau sire, cui m'avés vos donée? »
— « Bele suer, dist li rois, bien estes asenée
« Au mellor chevalier qui ains ceinsist s'espée,
« Renaut, le fils Aimon, à la ciere membrée. »
Quant la pucele l'ot, s'est moult reconfortée. . .

L'évêque de Bordeaux donne la bénédiction aux nouveaux époux, et les noces se font à Montalban :

Moult fu bien porpendue la grant sale parée,
De jons et de mentastre, de rose enluminée.

La mentastre (de *mentastrum*) est une sorte de menthe sauvage, à feuilles rondes et velues : on l'emploie ici pour toute plante odoriférante.

Peu après le mariage de Renaud, Charlemagne fait un voyage à Saint-Jacques de Galice, et revient par Bordeaux. Là ses yeux s'arrêtent sur une forteresse de nouvelle construction : c'est le château de Montalban, refuge des quatre frères bannis. Ogier est envoyé vers Yon; il se plaint de l'hospitalité donnée aux fils d'Aimon : « Charlemagne, ajoute-t-il, veut que ses « mortels ennemis lui soient livrés sans retard. » Le roi de Gascogne ne sépare point sa cause de celle de Renaud, et le Danois n'obtient pas la satisfaction qu'il était chargé de demander.

L'empereur retourne à Paris, d'où il se préparait à marcher contre les Gascons, lorsqu'un jeune varlet, vêtu d'une pelice fourrée, de houses d'Afrique garnies de l'éperon d'or, fier du regard, beau de visage et bien formé de corps, descend au perron du palais. Il entre, suivi de trente jeunes damoiseaux couverts de robes vermeilles, dont le plus âgé n'avait pas encore le menton garni de barbe. Le varlet salue Charlemagne, qui l'interroge :

« Amis, cil te garise qui vint à raencon! Fol. 13 v°.
« Dont es tu, de quel terre, et conment as tu non? »
— « Sire, dist li vallés, Rollans m'appele on,
« Et fui nés en Bretaigne, tot droit à Saint Fagon;
« Fix sui vostre seror, à la clere facon,
« Et le buen duc d'Angiers qu'on appele Milon. »

Ces vers ont du moins le mérite de s'accorder avec l'histoire, qui fait de Roland un gouverneur des marches de Bretagne. Pour Saint-Fagon (*Facundus*), nous avons inutilement essayé de le reconnaître dans la topographie de la France. A peine l'empereur avait-il tendu les bras à son neveu, qu'un courrier vient annoncer que les Saisnes ou Saxons se sont avancés jusqu'à Cologne, dont ils ont fait le siége. Roland demande à marcher contre eux à la tête de vingt mille guerriers. Cette expédition contre les Saisnes et la prise de leur chef, Escorfau, rappelées fréquemment dans les autres gestes comme le premier exploit de Roland,

avaient fourni sans doute la matière d'une chanson que le temps n'a pas épargnée.

Voilà Roland reconnu pour le plus fier et le plus terrible des guerriers. Quel cheval sera digne de partager ses travaux? Charlemagne soupire, et songe à Bayard. Naime lui indique un moyen, assez peu loyal il est vrai, de s'en rendre maître. Il lui conseille d'annoncer dans la grande plaine qui borde la Seine et sépare de Montmartre la ville de Paris, non pas une quintaine ou des joutes, mais une course de chevaux. Le prix sera quatre cents marcs d'or, cent pailes ou manteaux rayés ou roués, et de plus la couronne d'or de l'empereur, qui, placée à l'extrémité de la carrière, appartiendra à celui qui l'atteindra le premier. A la nouvelle de cette fête, Renaud ne manquera pas d'arriver sur Bayard, et le roi, informé du nom de tous les étrangers qui viendront à Paris dans l'intention de concourir, pourra retenir aisément le bon cheval et l'odieux chevalier. Les choses se passent comme Naime l'avait prévu. Renaud et surtout Maugis n'écoutent pas de sang-froid l'annonce d'une journée dans laquelle on pouvait gagner tant d'objets précieux; car les exploits des quatre fils Aimon, s'il faut le dire, ont toujours un certain caractère de rapine et de volerie. Renaud se met en route avec Maugis et cent chevaliers. Ils gagnent Poitiers, traversent à Orléans la rivière de Loire en bateau, et s'arrêtent enfin près de Montlhéry :

Fol. 14 v°.

De sous Montleeri avoit un brueil plenier,
Là entrent li baron, por lor cors aaisier;
Vitaille lor aportent sergent et escuier,
Que Maugis li cortois lor sot bien porchacier.

Le lendemain de grand matin, c'était le jour des courses, Renaud et Maugis se dirigent vers Paris; mais auparavant Maugis avait eu soin de rendre Bayard et Renaud méconnaissables :

Ibid.

Maugis ot pris une herbe qui moult ot grant bonte,
Au pont del branc d'acier a l'erbe pestelé,
D'ewe froide et de vin l'a moult bien destrempé,
Puis en a Baiart ters le pis et le costé,
Dont fu Baiars plus blans que n'est flors en esté.
Puis en a oint Renaut, es le vous tot mué;
En l'aé de quinze ans es le vous figuré.

Renaud ainsi rajeuni sur son cheval, qui de bai ou rouge

était devenu blanc, ils entrent dans Paris par la « maistre porte, » et vont se loger au « vieux marché, » chez un pauvre cordonnier :

Parmi la maistre porte sont en la vile entrés,
El viés marchié se sont povrement ostelés
Chiés un cordoanier. . . . .

Ibid.

Il y aurait quelque intérêt à savoir ce que le trouvère du XIIe siècle entend ici par la « maistre porte » et le « vieux marché » de Paris. Comme Renaud arrivait d'Orléans, il semble que la porte dont il est ici question devait être au-devant du Petit-Pont. Cependant il faut remarquer qu'il entre, non dans la cité, mais dans la ville, et que la porte qu'il franchit ne devait pas être éloignée du « vieux marché. » Or, le plus ancien marché de Paris, celui qui fut abandonné quand Louis VI transporta les halles sur le terrain de Champeaux où elles sont encore, était situé sur la place de Grève. Nous pencherions donc à croire que la « maistre porte » était celle que La Mare, dans le troisième de ses plans restitués, marque sur la rive septentrionale de la Seine, vers le milieu de la rue de la Mortellerie.

La Mare, Traité de la police, t. I, p. 91. — Felib., Hist. de Paris, t. I, p. 204.

Les deux aventuriers et leur cheval n'étaient pas tellement déguisés, que le cordonnier chez lequel ils étaient descendus ne parvînt à les reconnaître : Renaud le tue pour éviter toute indiscrétion. Nous laisserons de côté les expédients grotesques auxquels Maugis a recours pour mieux tromper les soupçons du roi. Obligés de quitter la maison du cordonnier, ils passent la nuit sous le porche de l'église Saint-Martin, et dès le point du jour ils s'avancent du côté de la rivière, et voient les gens du roi qui portent à l'extrémité de la plaine, sous Montmartre, la couronne, les manteaux et les quatre cents marcs d'or. Les concurrents se disposent ; le poil des chevaux est heureusement marqué dans un seul vers :

Lors véissiés le jor maint destrier amené,
Sor et noir et baucent, ferrant et pomelé.

Ms. 7183, fol. 58 v°.

Jusqu'alors Bayard, dont Maugis avait embarrassé les pieds de derrière, s'avançait en clochant et en prêtant à rire aux spectateurs ; mais, au moment du signal, le noble coursier redevient libre, et Renaud s'adressant à lui :

Ms. de La Vallière, fol. 15. — Anc. fonds, n. 7183, fol. 89.

« Baiart, ce dist Renaus, trop nos alons tarjant,
Se il en vont sans vous, blasme i aurons moult grant. »
Baiars oï Renaut, si henist clerement,
Ensement l'entendi come iere son enfant,
Les oreilles a jointes, la teste va crollant,
Il fronce des narines, des piés harpe devant,
Por abriver son cors s'en va tot arcoiant.
Renaus lache les regnes, Baiars s'en va bruiant,
Tot à col estendu la terre porpennant,
A chacun saut en prent une lance tenant,
La terre fait bondir, et li vens va bruiant.

Renaud dépasse facilement les autres coureurs, et il arrive avec Bayard devant le poteau qui portait la couronne d'or; mais comme il tendait la main pour la prendre : « Arrête, « lui crie l'empereur; laisse ma couronne, et prends le reste; « descends de ton bon cheval, je le payerai de tout l'argent « de mes trésors. » Au lieu d'obéir, le fils d'Aimon répond : « Ah! Charles, je n'ai pas besoin de vos trésors; je suis Re- « naud, et ce bon cheval est Bayard. Dites à votre neveu de « venir le prendre! » En même temps, il pique des deux; Maugis l'attendait à la sortie de la ville, vers Champeaux. Une fois réunis, ils regagnent Montlhéry, puis Orléans, Poitiers, Bordeaux, et enfin Montalban.

Cette première partie de la geste des Quatre fils Aimon présente un caractère d'originalité qui pouvait justifier les détails de notre analyse. La suite est bien moins neuve, et la légende est tellement connue qu'il nous suffit maintenant de renvoyer aux imitations en prose qu'on en a faites vers la fin du XVe siècle, et qui, traduites dans toutes les langues de l'Europe, et reproduites dans une suite innombrable d'éditions, sont devenues peut-être de tous les livres le plus populaire. C'est là qu'on verra comment Charlemagne, au retour de l'expédition saxonne, conduit les douze pairs devant le château de Montalban; comment le roi de Gascogne trahit à son grand regret les quatre frères et les amène à l'empereur; comment ceux-ci, vêtus de manteaux écarlates et sans autre arme que leur bonne épée, parviennent à conquérir heaumes, hauberts, épieux et chevaux, résistent à l'armée de Charles, arrachent au supplice Richardet, fait prisonnier, et rentrent dans Montalban avec l'aigle d'or de la tente impériale. Maugis, fait prisonnier à son tour, trompe facilement la surveillance de Charlemagne. Il ravit aux douze pairs leurs épées, à l'empereur sa couronne et son sceptre. Roland, après

une longue et inutile lutte avec Renaud, entre dans Montalban peu de temps avant que Charlemagne endormi n'y soit transporté par un sortilége de Maugis. Heureusement pour l'armée française, Maugis se retire dans un ermitage; les quatre frères, abandonnés à leurs propres forces et réduits à une extrême détresse, s'échappent de Montalban et se réfugient dans le château de Dordon, où l'empereur les suit encore.

Après s'être longtemps défendus, les quatre frères obtiennent la paix. Bayard est livré à Charlemagne, et Renaud part pour le saint sépulcre. Maître de Bayard, l'empereur le fait conduire sur le pont de Meuse dans la ville de Liége. Le bon cheval, une énorme pierre au cou et les jambes liées, est précipité dans le fleuve; mais il revient à la surface de l'eau, et. d'un vigoureux élan, il gagne la forêt des Ardennes, où l'on assure qu'il est encore aujourd'hui.

Enfin, dans une dernière chanson, Renaud arrive à Constantinople, où Maugis l'avait précédé; les deux cousins font route jusqu'à Jérusalem. La ville sainte avait été prise quelque temps auparavant par le roi de Perse, et les chrétiens en faisaient le siége. Renaud, comme on le pense bien, disperse les païens, et se remet en mer, toujours accompagné de Maugis. En passant à Palerme, ils délivrent le pays d'une nouvelle invasion des païens, puis ils arrivent à Dordon. Clarisse. femme de Renaud, venait de mourir. Après l'avoir pleurée. Renaud envoie ses deux enfants à la cour, où Charlemagne les arme chevaliers; et tandis qu'ils soutenaient dignement la renommée de leur père, celui-ci s'éloigne de nouveau en costume de mendiant, et se rend à Cologne. On construisait alors l'église de Saint-Pierre : il demande de l'ouvrage au maître de l'œuvre; mais les ouvriers ses compagnons, animés contre lui d'une basse jalousie, le précipitent du haut de la plus haute tour.

Il est aisé de s'apercevoir que les différentes parties de cette longue geste ne sont pas faites par les mêmes trouvères ni pour les mêmes auditeurs. La partie la plus ancienne est aussi la plus belle; nous y voyons les quatre fils d'un puissant vassal, poursuivis par le ressentiment implacable du roi de France, forcés de chercher un refuge dans les profondeurs redoutées de la forêt des Ardennes, et là parvenant à tromper les recherches du roi, grâce à l'intelligence merveilleuse d'un excellent cheval et aux expédients d'un adroit larron. Les

quatre fils Aimon, et leur cousin Maugis ou Amaugis d'Aigremont, sont devenus les héros consacrés de la forêt des Ardennes; c'est là que, durant une longue suite de siècles, on a montré les ruines de leur château, et qu'on a cru entendre les terribles hennissements de leur cheval.

Les deux autres gestes des Quatre fils Aimon sont d'une époque moins ancienne. Le nom de Renaud était devenu trop populaire pour échapper à la légende. On en fit donc un bienheureux ; plusieurs villes, et surtout Cologne et Dortmund, se glorifièrent d'en posséder des reliques ; et les moines, à l'envi des trouvères, racontèrent comment le terrible bandit avait sanctifié ses derniers jours en visitant le saint sépulcre de Jérusalem, et en portant les plus lourdes pierres de l'admirable église de Saint-Pierre de Cologne. Entre la sortie de la forêt des Ardennes et le voyage au saint sépulcre, les réviseurs du XIIIe siècle conduisent les quatre fils Aimon en Gascogne chez un roi Oderic ou Yon, qui leur permet de construire et de défendre un château de Montalban, comme ils avaient construit et défendu le château de Montoison ou Montoisor dans les Ardennes. Nous croyons pouvoir indiquer l'origine de cette répétition fastidieuse, dont on n'aurait jamais supporté le récit sans les nombreux tours de finesse et de sorcellerie du bon larron Maugis. Et d'abord, le siége du château de Montalban offre une telle analogie avec le siége de Montoisor dans les Ardennes, qu'il est aisé d'y reconnaître deux leçons également complètes de la même histoire; la première à l'usage des Français du nord, la seconde à l'usage des Français du midi. L'une de ces deux leçons excluait l'autre naturellement ; mais quand on crut devoir écrire et arranger l'ancienne geste, on regarda la seconde comme une continuation de la première; et c'est ainsi que les quatre fils Aimon construisent deux châteaux, sont assiégés deux fois par Charlemagne, deux fois réduits à la plus affreuse disette, deux fois ravisseurs de la couronne impériale, deux fois contraints d'aller demander un asile à leur père, Aimon de Dordon ou de Dordogne. De ces deux leçons quelle est la plus ancienne? C'est, nous n'hésitons pas à le répéter, celle qui a pour théâtre la forêt des Ardennes. Là toutes les indications topographiques sont faciles à reconnaître. Il y a dans cette partie de la France un Château-Renaud, entouré des eaux de la Meuse; c'est là que revient, dit-on, Maugis, et que Bayard choisit lui-même sa retraite. C'est là

que les simples habitants des campagnes épient encore aujourd'hui la dernière marque de ses pas, le dernier écho de ses hennissements. Il est vrai qu'on a contesté l'attribution donnée au Château-Renaud. Les gens du pays de Liége et de Namur, qui réclament comme autant de compatriotes Ogier le Danois, Naime de Bavière, Beuve d'Aigremont et Aimon de Dordon, montrent le castel de *Reinout's Steen*, et celui de *Poulseur*, comme anciens séjours des quatre frères et de leur cousin Maugis. Les ruines d'Amblève, sur la crête d'un rocher taillé à pic, sont également appelées dans ce pays le château des Quatre fils Aimon. A Dhuy, dans le comté de Namur, est le château dit de Bayard, qu'on suppose leur avoir servi d'asile. Mais toutes ces prétentions rivales fortifient plutôt qu'elles n'affaiblissent les raisons qui nous font regarder la forêt des Ardennes comme le théâtre des prouesses des quatre frères. Dans les provinces du midi, le souvenir du château de Montalban, de la plaine de Valcolor, de la ville de Balencon, de la forêt de la Serpente, est entièrement perdu, et si quelques noms de lieux y rappellent ceux de la geste primitive, c'est une fausse ressemblance.

Reiffenberg, Chr. de Ph. Mouskés, t. II, introduct., p. cciv.

Nous attachons un grand intérêt à cette hypothèse d'un double récit de la même tradition : elle nous fait enfin comprendre comment, dans les plus anciennes et les plus longues gestes, nous retrouvons plusieurs formes d'une seule histoire, présentées comme deux histoires distinctes ; et de là cet embarras que l'on éprouve en voyant d'un côté tous les caractères de la tradition historique, de l'autre tous ceux d'une invention chimérique. Ceux qui vers la fin du XII[e] siècle, ou dans le cours du XIII[e], écrivirent et revisèrent nos plus anciennes gestes, n'y regardèrent pas de si près ; et, pour ne rien perdre des anciens chants, ils les disposèrent à la suite les uns des autres, sans égard pour la simplicité de l'ancienne ordonnance, et en faisant ainsi le plus grand tort à la gloire littéraire des vieux poëtes auxquels ils se proposaient de rendre une vie nouvelle.

Une autre preuve à l'appui de cette explication peut se tirer d'un couplet dans lequel Renaud résume toutes ses aventures. Il rappelle son arrivée à la cour, sa querelle avec Bertholais, la façon dont il le tua, les projets de vengeance de Charlemagne contre lui et ses frères, leur départ de la cour ; puis, sans dire un mot de leur retraite dans les Ardennes et de leur misère durant longues années, il continue ainsi :

Fol. 25.

« Je m'en alai del regne dolans et esgarés ;
« Ne chevalchoie mie les roncins atrotés,
« Mais bons destriers corans richement afeutrés,
« Ensemble o moi estoient quatre cent bacheliers ;
« Li rois Yus de Gascoigne, qui gentis est et ber,
« Si me manda à lui, etc. »

C'est l'auteur de la leçon méridionale qui a dû faire ainsi parler Renaud, parce qu'en effet au Montoisor de la forêt des Ardennes, il avait substitué le Montalban de la Gironde.

Nous allons maintenant citer, mais avec plus de sobriété, les vers qui, dans les dernières chansons, semblent être de quelque utilité pour l'étude de la langue et des mœurs anciennes.

Quand Charlemagne veut que les quatre frères lui soient livrés, il fait écrire un bref au roi Yon, qui charge, en le recevant, son clerc de lui en lire le contenu. Celui-ci, ayant vu de quelle trahison il s'agissait, hésite quelque temps à lire, et accuse la mauvaise écriture du copiste :

Ms. de La Vallière, fol. 18 v°.

S'il osast, por le roi volentiers le celast :
« Frere, ce dist li rois, nel me celés vous jà.
« Que racontent les lettres que Karles m'envoia ? »
« — En la moie foi, sire, ce li a dit Gontars,
« Moult par est fors à lire ceste premiere pars;
« Li clers fu nés de Frisse qui le brief seela.

Il en faut conclure que les scribes d'Allemagne ou des Pays-Bas ne passaient pas alors pour être les meilleurs, car il n'est pas ici question de langage ; le trouvère dit lui-même que le bref était écrit en latin.

Le baiser était une preuve assurée de la communauté d'intention et de volonté. On verra dans la geste de Roncevaux que Ganelon avait baisé Marsile sur la bouche, en gage d'une sincère alliance. Ici, quand le roi Yon se rend auprès des quatre frères pour les livrer à Charlemagne, il a soin d'éviter le baiser de Clarisse, la femme de Renaud :

Ibid.

Sa suer ala encontre, o le viaire cler,
Et le prist à la manche de l'ermin angolé,
Si le voloit baisier ; mais il gauchist le nés,
Et dist malades est, ne puet à li parler.....

Quand les quatre frères sortent de Montalban pour se rendre dans la plaine de Valcolor, où les doit attendre Charle-

magne, Richard, Guichard et Alard abrégent le chemin en chantant : l'un fait le dessous, les autres prennent le haut ton ; cependant Renaud, inquiet du résultat de l'entrevue, se tient à l'écart. « Qu'avez-vous? lui dit un des frères ; vous étiez « jadis alerte et joyeux au milieu de mille ennemis, et je vous « vois aujourd'hui pleurer! Pourquoi vous tenir éloigné de « nous? Vous avez la voix si douce; que ne la joignez-vous « à la nôtre? » Et Renaud, sans dire le sujet de sa tristesse, se met à chanter avec eux.

Aalars et Guichars comencierent un son, Ibid., fol. 19 v°.
Gasconois fu li dis, et limosins li ton ;
Et Richars lor bordone belement par desos.
D'une grande huchie entendre les puet on ;
Ainc rote ne viele ne nul psalterion
Ne vous pléust si bien come li troi baron...
Mais Renaus vait desriere qui ot le chief enbronc,
De vrai cuer et de bon comence une orison.

Suit une longue et belle oraison, qu'il accompagne de ses larmes :

Adonc plora des iels Renaus li fils Aymon.
Aalars le regarde, si l'a mis à raison : ...
« Sire, por amor Dé, por coi plorés vous dont?
« Hui est venus li termes que acordé serom,
« Or alons liement et bel nous contenon ;
« Et si menons grant joie tant come nos vivon.
« Puis que li home est mors, ne vaut mie un bouton.
« Ah ! Renaus, car chantés, jà as tu si bel ton,
« Moult est longue la voie, si nous oblieron. »
— « Volentiers, dist Renaus, jà nel refuserom. »
Lors comence à chanter.....

Pour la sensibilité, la valeur, la prudence et la loyauté, Renaud est toujours supérieur à ses frères. Il savait que le roi de Gascogne les livrait, mais il croyait de son devoir de ne pas mettre en soupçon la sincérité de son seigneur. C'est lui qui protége ensuite Yon contre le ressentiment de ses frères, qui défend Charlemagne quand il est tombé en leur pouvoir, qui sans cesse réclame la paix, et finit par se sacrifier pour l'obtenir. C'est le constant modèle de toutes les vertus chevaleresques, et voilà pourquoi il intéresse bien autrement que Roland, Ogier le Danois, Girart de Roussillon, Garin le Loherain ou Guillaume d'Orange.

D'après ce que nous avons déjà dit plusieurs fois des re-

maniements du XIIIe siècle, il ne faut pas attacher une valeur décisive à leur témoignage pour fixer la date respective de tous ces poëmes. Dans la première chanson, celle de la forêt des Ardennes, Ogier seul est nommé de tous les pairs de France. Dans la chanson de Montalban, nous retrouvons tous les noms fameux des autres gestes, tels que Roland, toujours le premier des vaillants; Naime, le sage conseiller; Turpin, le bon archevêque; Ogier le Danois, le cousin germain des quatre fils Aimon. C'est lui que Charlemagne a chargé de recevoir les quatre frères, de la main du roi de Gascogne; et Maugis, voulant lui faire honte d'avoir accepté cet emploi, rappelle les principaux traits de ses premières aventures :

Ibid., fol. 22 v°

« Par Deu, sire Danois, n'aferist mie à vos
« Que venissiés traïr Renaut le fil Aymon.
« Vos iestes de son lin, à Deu maléicon!
« Unques li vostre peres ne fu sans traïson.
Il vous laisa en France, forostagié Charlon,
« A Saint Omer en Flandres, par tel devision
« Dont vous estes cuivers et subgiés à Karlon,
Quatre deniers rendant del chief et del menton.
« Jà fustes vos cosins Girart de Rossillon,
Et Doon de Nantuel, et dus Bues d'Aigremont;
« Icil trois furent freres au riche duc Aimon.
« Ne traiés à lor geste vaillant un porion,
Ains traiés as malvais, as traitors felons.
« Ogiers, je vos deffi. . . . .

Un peu plus loin, Ogier est encore plus mal traité par Roland, quand il vient annoncer à Charlemagne qu'il n'a pu se rendre maître des quatre fils Aimon :

Fol. 23 v°

« Ogiers, ce dist Rollans, vous estes moult hardis!
Vous n'aves compaignon qui miels sace fuir.
« Unques de Danemarce ne vi preudome issir;
Fis a putain, coars, mauvais sers acatis,
« Por .IIII. deniers l'an estes aculvertis.
« En une grande borse seront li denier mis,
Au col d'une levriere et lié et assis;
« François doivent le chien bien batre et bien ferir,
« Tant que vegne as pés Karle, iluec doit il garir. »

Ces levrettes apportant à leur cou la rançon des Danois, rappellent quelque chose du tribut de *centum vaccæ inferendales* imposé aux Saxons par le roi Clotaire Ier, et dont ils furent dispensés par Dagobert.

Frédégaire, c. 74, dans le Rec. des Hist. de la Fr. t. II, p. 442.

Après Renaud, le personnage le plus intéressant est sans contredit Bayard, dont l'intelligence est pour le moins égale à celle des chevaux les mieux dressés de nos académies d'équitation. Bayard ne se laisse monter que par Renaud ou ses trois frères; il entend ce que l'on dit autour de son maître; il veille quand celui-ci dort. Si Maugis, par l'effet d'un sortilége, parvient à le dompter, il perd sa docilité dès qu'il aperçoit Renaud. Ainsi, comme Ogier frappé par Maugis se disposait à lui rendre la pareille,

Tornés fu sor Maugis à coite d'eperon, Fol. 22 v°.
Quant Baiars se regarde vers la Roche Mahon,
S'a véu son seignor Renaut le fil Aymon.
Il le conut plus tost que feme son baron.
Baiars i vint poignant, Maugis vousist ou non,
Soz Maugis s'agenoille, ilueques el sablon
Maugis descent à terre...

Renaud tient de son père en ce qu'il aime à railler, à « ramposner » ceux avec lesquels il se mesure. Quand Ogier, une première fois désarçonné, met la rivière entre son adversaire et lui, Renaud lui crie :

« Ogiers, ce dist Renaus, estes vos pescheor? Ibid.
« Se tu as pris anguilles, ou troites, ou saumon?... »
– « Hé Diex! dist li Danois, biaus peres glorious,
« Com ai male merite de tos mes compaignons!
« C'est de bien fait col frait, ce conte la lecon... »
« Renaus, dist li Danois, à droit me blastengiés...
« Pescheor me clamés, com fusse herengier... »

« Herengier, » ou marchand de harengs; on dit « harangère » aujourd'hui, et il faut avouer que les injures que se renvoient nos paladins rappellent assez bien l'acception moderne de ce dernier mot.

Maugis n'est pas seulement un grand magicien, un voleur de haut parage :

N'ot plus maistre larron de ci à Besencon, [illegible]
Mais ainc n'embla vilain vaillant un esperon.

Il est encore excellent médecin, et quand les quatre frères sont atteints de profondes blessures, il leur rend aisément leur première vigueur. Lorsque Richard revient le ventre entr'ouvert, les entrailles pendantes,

Fol. 24.

Maugis ot pris blanc vin qu'il ot mis en herbor,
Les plaies li lava environ et entor,
Le sanc vermel en oste et le trancié braon;
Puis prist un oignement qu'il avoit mervellos,
As plaies li tocha environ et entor,
Les ralie et rajoint maintenant sans demor,
Puis li ovre les dens à un cotel raont,
El cor li avala d'une sainte puison.
Si tost come Richars en sentit la flairor,
Il est salis en piés com s'il n'éust dolor.

La partie la mieux traitée de la chanson est sans contredit le combat de Renaud et de Roland, tous deux regardés comme invincibles. Dès les premiers coups de lance (car Roland, pour épargner Renaud, avait d'abord préféré les armes courtoises), Roland voit fléchir sous lui son bon cheval Veillantin, qui ne valait pas Bayard à beaucoup près. Ici, le poëte se croit obligé d'expliquer ce que les auditeurs ne pouvaient admettre :

Fol. 26 v°.

Ce ne vos di je mie, ne ne m'oés conter
C'onques Rolans chéist por cop de chevalier;
Mais quant li chevaus verse et est desafeutrés
Dont n'en pot mais Rolans, s'il le convint verser.

Dans son dépit, Roland veut trancher la tête de Veillantin. Pour Renaud, il ne laisse pas échapper l'occasion d'une raillerie :

Renaus dist à Rolant : « Tort avés, en non Dé!
« Trop sont Francois eschars à l'avaine doner;
« Li vostre paist de l'erbe, quant vient à l'avesprer.
« Mais Baiars a l'avaine de si à l'ajorner,
« La fontaine sordant, et l'orge bien vanné;
« S'il pooit mengier or, en auroit il asés. »

Charlemagne, après avoir, dans une série de couplets, vainement invité chacun des douze pairs à pendre Richard que Roland avait fait prisonnier, cherche à les décider en rappelant les événements de sa jeunesse. Comme nous n'avons plus l'ancienne chanson de geste qui les avait célébrés, nous le laisserons parler lui-même :

« Jà fui je fius Pepin, issi com vos savés,
« Et Bertain la roïne, qui tant ot de biauté;
« Je dui estre murdris en France et enherbés,
« En Espaigne en alai, à Galafre sor mer.

« Là fis je tant par armes que je fui adobés,
« Et conquis Galiene, ma mie, o le vis cler :
« Por m'amor refusa quinze rois coronés.
« Je ving en douce France o mon riche barné;
« En ce temps me fi je, merci Deu, coroner,
« Et si pris tos les sers qui furent el regné,
« Je les fis tot ardoir et lor poudre venter.
« Quant je cuidai avoir tot mon regne aquité,
« Dont jurerent ma mort trestuit li doze per;
« Si me durent mordrir par un jor de Noé.
« Dex me manda par l'ange que je alaisse embler,
« Voirement i alai, ne l'osai refuser.
« Je n'oi clé ne sosclave por tresor efondrer.
« Dex me tramist à moi un fort larron prové,
« Basins avoit à nom, mena m'en la Ferté,
« Et si entrai dedens por l'avoir asembler.
« Iluec oï Gerin le conseil demonstrer,
« Qui le dist à sa feme coiement acelé ;
« Basins le me conta quant il fu retornés.
« Je atendis le terme, et si les pris prové,
« Les coutiaus ens ès manches, tranchans et afilés,
« Je en fis tel justise comme vous bien savés. »

On se souvient de l'usage si souvent rappelé par Grégoire de Tours, de consulter les livres saints, comme on a consulté auparavant et depuis les devins et les astrologues. Nous voyons la trace de cet ancien usage, quand Renaud veut savoir ce qu'est devenu Maugis, alors prisonnier :

« Seignor, ce dist Renaus, or vous reconfortes. Fol. [illegible] v°.
« Se Deu plaist et sa mere, noveles en aurés.
« G'irai en l'abéie à nostre abé parler,
« Si ferai le gramaire et lire et conjurer ;
« Se Maugis i est mors, ocis ne afolés,
« Il le sauront moult bien . . . . . . »

Ici le sens et le genre donné à « gramaire » conduit naturellement à l'origine de « grimoire », espèce de manuel des sorciers.

Le détail des repas est digne de quelque attention. Maugis, déguisé en pèlerin, obtient de Charlemagne qu'on lui donne à manger :

On li a aporté un eschequier reont, Fol. [illegible] v°.
Si li font aporter tot un rosti paon,
Et simles buletés, et vin cler, plaine bous;
Une blanche toaille et un coutel selonc,
Puis li vont donner l'ewe quatre fis de contor.

« Simles » est la farine de froment, d'où le mot de « semouille » nous est resté ; « bous » est un flacon, d'où « bouteille. » Dans un autre repas de Charlemagne :

Fol. 33.

S'il furent bien servi, ne l'estuet demander ;
Oisiaus, grues et gantes orent à grant plenté,
Bouglerastre et piment, et viés vins et claré.

Au lieu de « bouglerastre » ou « bogerastre, » que nous n'entendons pas, l'autre manuscrit porte « et more, » qui indique peut-être une liqueur faite avec des mûres. Mais le plus grand repas est celui que donnent les quatre frères, dans Montalban, à Naime, à Ogier et aux autres messagers de Charlemagne. Maugis se charge de le disposer :

Fol. 34. — Ms. 7183, fol. 134 v°.

Si vint en la cuisine, s'a le keu apelé :
« Je vous comant mout bien, gardez n'i obliés,
« Que il n'ait chevalier là desus au disner
« Ki n'aist un grant paon devant lui enpevré,
« Et .II. et .II. un cisne richement conreé ;
« Et grans gastiaus à broie et simles buletés ;
« Devant le duc Naimon me metés la grant nef,
« Que j'amblai Karlemaine, desoz Paris, el tref ;
« El tient bien un setier de bon vin mesuré.
« A Torpin la Gaifier de Bordele livrés,
« Estous aura l'Yon de Gascogne le bers,
« Ogiers la Desier qui d'Espaigne fu nés...
« Segnor, à chascun més qu'as tables porterés,
« Si emplés les hanas, les coupes et les nés,
« L'une fois de cler vin et l'autre de claré,
« La tiers de bouglerastre, la quarte d'ysopé..... »
« — Maugis, ce dist Renaus, coment nos asserrés ? »
— « Sire, ce dist Maugis, orendroit le saurés :
« Dus Naimes et ma dame, cil seront lés à lés,
« Et vous et l'arcevesque ensemble mangerés ;
« Ogiers et Aalars, il seront lés à lés...
« Chascuns manjust ici, com l'avons devisé ;
« A la loi des Francois nos convient atorner. »

Les « gâteaux à broie, » ou à brouet, c'est-à-dire farcis. La grande nef était toujours, sur la table de nos rois, le vase d'honneur ; quant à la coupe de Gaifier, elle rappelle les « bous » ou bracelets du même duc Gaifier, enlevés par Pepin le Bref. « Le roi, disent les Chroniques de Saint-Denis, prit un « aournement d'or et de pierres précieuses que il (Gaifier) « mettoit en ses bras aux festes solennelles, que on appelle

Chron. de S.-Denis, édit. in-fol. de 1836, p. 184.

« encore les *bons Gaifier.* » On voit que l'usage des Francs différait de celui des Gascons. Pour faire honneur aux étrangers, on les entremêlait à ceux qui les avaient invités, et, comme aujourd'hui, la place d'honneur était déjà marquée près de la maîtresse de la maison. Il paraît que dans les provinces du midi les invités étaient tous réunis du même côté. Ces détails ont leur intérêt pour la connaissance des anciennes habitudes domestiques.

Nous n'avons presque rien trouvé qui mérite d'être cité dans le récit du troisième siége, celui de Dordon, d'après l'un des deux manuscrits; celui de Tremogne, d'après l'autre. Les vers en sont pénibles, lourdement arrangés et rimés. Nous y voyons que la tradition sur la destinée de Bayard était déjà incertaine du temps de l'auteur :

Ms. de La Vall., fol. 43.

Eschapés est Baiars de la grant aventure;
Encor dist on al regne, ce conte l'escriture,
Qu'il est en la forest où il tient sa pasture.
Quant voit home ne feme, de l'aleir n'i a cure,
Ains s'en recort fuiant à sa grant aléure,
Que bien semble anemi, qui de Deu n'en a cure.

Quand Renaud arrive à Cologne, il s'adresse au maître de l'œuvre de la cathédrale, et lui propose de porter seul une énorme pierre que quatre maçons ne pouvaient parvenir à soulever; le maître l'accueille volontiers:

Fol. 49 v°.

« Bien i porés ovreir issi comme je di;
« Quant venra à la paie, que tot venront à mi,
« Selonc ce que ferés, si en serés saisi. »

Mais les ouvriers, au lieu de savoir gré à Renaud du secours qu'il leur apporte, se prennent à craindre de manquer bientôt d'ouvrage s'il reste longtemps avec eux. Ils s'accordent pour le tuer, et quand ils ont accompli leur crime, ils placent le corps dans un sac et le jettent à l'eau. Par l'effet d'un beau miracle, les poissons du Rhin se rassemblent à l'entour et le soulèvent. On voit le lendemain matin le corps flotter entre quatre cierges ardents, et l'on entend les anges chanter la gloire du nouveau bienheureux. L'archevêque de Cologne vient, à la tête de son clergé, recueillir le corps saint. On le met dans une châsse; mais, quand on veut l'ensevelir, la châsse s'ébranle d'elle-même et se dirige

de l'église vers la grande rue de Cologne. De là, poursuivant toujours sa route, elle arrive le lendemain à Tremogne, et ne s'arrête qu'après en avoir franchi les portes :

Au mostier Nostre Dame fu portés erraument,
Encore gist en fierte, ce sevent bien la gent.

Tremogne, ou *Tremonia*, est le nom ancien de la ville de Dortmund, dans la Westphalie, à douze lieues au delà de Cologne. Renaud y est encore, à ce qu'il paraît, honoré d'un culte particulier. L'ancien martyrologe de Cologne, cité par les Bollandistes, porte en effet que Reynoldus, né d'illustres parents et vaillant homme de guerre, s'étant rendu moine dans le couvent de Saint-Pantaléon de cette ville, fut tué et jeté dans le lac par des maçons dont l'abbé l'avait chargé de diriger les travaux, et que l'on conduisit son corps à Tremogne pour obéir à une révélation divine. D'autres hagiographes disent que le corps fut envoyé à cette ville afin de la garantir de l'invasion des ennemis qui l'environnaient, et que les habitants construisirent aussitôt une église en l'honneur de saint Regnault. C'est aujourd'hui la cathédrale, et la fête de saint Reynold y est célébrée le 7 du mois de janvier.

Ainsi, la première tradition de la légende des Quatre fils Aimon nous paraît appartenir, soit aux pays du nord de la Flandre, soit à la Belgique, soit à la Westphalie. C'est dans les provinces situées entre Dortmund où le corps de Renaud est honoré, Cologne où il fut tué, Liége où fut conduit le cheval Bayard, les Ardennes enfin, où leur souvenir, celui de leur cheval et de leur cousin Maugis s'est le mieux perpétué, qu'il faut reconnaître le théâtre de leurs antiques prouesses, et non sur les bords de la Garonne, dans le château de Montalban, comme les troubadours provençaux sont parvenus à le faire admettre. Le voyage de Renaud en Palestine a sans doute été de l'invention de ceux qui, plus tard, voulurent voir dans le fameux bandit un saint martyr. Cette dernière geste est certainement la moins ancienne des trois, et c'est une espèce de sermon que l'on écoutait sans doute, mais pour s'acquitter d'un pieux devoir plutôt que pour y chercher un agréable divertissement.

L'histoire des Quatre fils courut longtemps, avant d'être écrite, dans les contrées arrosées par la Meuse et par le Rhin ; de là elle se répandit, avec de notables modifications, dans

Fol. [illegible]

Act. SS. [illegible]

Petr. Bertii, [illegible]

les provinces du midi; et ceux qui pour la premiere fois l'écrivirent, accordant la même confiance aux chansons du nord et à celles du midi, les reproduisirent à la suite les unes des autres, au lieu de faire un choix entre elles. Ils y joignirent même ce que répétaient les sermonnaires dans les églises de Dortmund et de Cologne; et c'est la réunion assez mal ordonnée de cette triple tradition que plusieurs manuscrits du XIIIe siècle nous ont conservée, et qui forme la base de toutes les imitations postérieures. L'auteur de cet arrangement primitif ne nous est pas connu; il ne s'est pas nommé, et l'impartialité avec laquelle il a recueilli les récits tour à tour favorables à l'origine belge, allemande ou provençale, ne nous laisse même aucun moyen de découvrir sa patrie.

Les deux manuscrits qui nous ont servi de guide appartiennent à la Bibliothèque nationale. Le premier, provenant de la collection du duc de La Vallière, est un in-folio du milieu du XIIIe siècle, d'une écriture fine sur trois colonnes. C'est le meilleur et le plus complet des deux, bien qu'il abonde encore en négligences et en bévues. Les gestes de Beuve d'Aigremont et des quatre fils Aimon remplissent les cinquante premiers feuillets, et forment une réunion de près de vingt mille vers. Nous avons pris nos citations dans ce manuscrit, mais en le corrigeant souvent d'après l'autre. A la suite de la geste des quatre fils Aimon se trouve un poëme ascétique, qu'une faute de copiste dans le premier vers, reproduite en plusieurs autres leçons, a fait souvent désigner fort mal. Ce premier vers doit se lire :

B. N., fond de La Vall., n° 39.

Comans de sapience est la cremors de Deu.

Les copistes ont écrit : « Romans de sapience, » et l'on a pris ces mots pour le titre du poëme.

L'autre manuscrit nous semble moins ancien; il est de format in-4°, écrit sur deux colonnes, entremêlé de quelques miniatures grossières. Il contient environ vingt-huit mille vers, dont plus de huit mille forment séparément la geste de Maugis. Il diffère de l'autre manuscrit; le plus souvent pourtant il présente la reproduction du même ouvrage. Il complète la tradition qui se rapporte à Maugis et à Bayard. Le premier, après avoir été sénateur de Rome, revient à Paris, et se laisse pieusement condamner au supplice du plomb fondu et de l'huile bouillante; il sort de la chaudière embrasée

B. N., anc. fonds, n. 7183.

sans avoir perdu un seul de ses cheveux ; puis, de nouveau vainqueur des Sarrasins, il retourne dans son ermitage des Ardennes, toujours suivi du triste et fidèle Bayard. Maugis, disent les derniers vers,

Ms. 7183, fol. 180.

En la forest d'Ardane morut certainement;
Encor i est Baiars, se l'istoire ne ment,
Et encor li voit on, à feste saint Jehan,
Par toutes les anées hanir moult clerement.

Donnons maintenant une idée rapide de cette chanson de geste de Maugis.

II. MAUGIS D'AIGREMONT.

S'il est permis de voir quelque ressemblance entre l'Achille de l'Iliade et le Renaud des chansons de geste, on a pu comparer Maugis au héros de l'Odyssée. Maugis était fils de Beuve d'Aigremont, et par conséquent neveu de Girart de Roussillon, de Doon de Nanteuil et d'Aimon de Dordon. Vivien était son frère jumeau. Les deux enfants, enlevés par les Sarrasins le jour même de leur naissance, eurent des fortunes diverses. Maugis fut élevé par la fée Oriande dans une ville de Sicile; Vivien, adopté par un aumaçor, devint roi de Monbran, ville fabuleuse d'Italie. Maugis, après avoir mis à fin les aventures qui le rendent maître du cheval Bayard et de l'épée Froberge ou Flamberge, va compléter à Tolède ses études dans les sciences secrètes. Forcé de quitter l'Espagne pour avoir été surpris dans les appartements de la femme de Marsile, roi de Tolède, il revient en France, défend un de ses oncles contre Charlemagne, et l'empereur lui-même contre les Sarrasins, reconnaît Vivien son frère parmi les infidèles, et le décide à recevoir le baptême; enfin, il donne à son cousin Renaud de Montauban le cheval Bayard et Froberge la bonne épée.

La chanson de Maugis est une suite presque toujours insipide d'aventures merveilleuses. Elle est certainement d'une date bien moins reculée que celle des Quatre fils Aimon; elle n'en a ni l'originalité, ni l'agrément, ni le style. Il est probable qu'un trouvère ayant remarqué l'intérêt que l'on prenait au larron Maugis, à l'épée Froberge et au cheval Bayard dans la chanson primitive, aura pensé qu'on écouterait volontiers l'histoire de l'enfance de ce Maugis, et de la conquête du cheval et de l'épée. Il dit en commençant :

Cil jugleor vous chantent de Maugis le larron,
Coment il guerroia l'empereor Charlon,
Pour aider ses cousins les quatre fis Aimon;
Mais ce n'est pas d'iluec dont nos vous chanteron;
Mais je vous en dirai la droite nascion,
Où il aprist le sens dont il ot à foison.

Ms. 7183, folio 1.

Oriande, la fée qui prend soin des premières années de Maugis et qui devient ensuite amoureuse de lui, est un personnage servilement imité de la Dame du Lac, maîtresse du jeune Lancelot. Dans l'histoire de Maugis, comme dans la plupart des autres monuments littéraires du même temps, on voit que la ville de Tolède passait pour être le centre des études astrologiques et le séjour ordinaire des plus fameux magiciens. Lorsque déjà Maugis et son précepteur Baudri commençaient à se fatiguer de la douce vie qu'ils menaient près de la fée Oriande,

A tant es un mesage de Toulete la cit
Venus est en la sale por saluer Baudri;
Puis lui a dit : « Biau sire, entendés à mes dis :
« Li sages Goulias, Aufarés et Landris
« Vous mandent qu'à Toulete soiés ains quinze dis;
« Que trové ont soz terre en un celier voltis
« Un livre de grant pris, com je le vos plevis,
« Que li sage Ipocras i ot repost et mis. »

Ibid., fol. 10.

Ainsi, l'on ne s'étonnait pas alors que le fameux médecin grec eût déposé sous les voûtes de Tolède un livre rempli de secrets merveilleux. Le nom d'Hippocrate était devenu la propriété de tous les peuples; on racontait dans le livre du saint Graal les prodiges de son séjour à Rome, et de l'Italie à l'Espagne il n'y avait pas fort loin.

Maugis ne méritait pas seulement le renom de savant magicien et de chevalier invincible; il était bien fait de sa personne, et, à ce titre, inspirait un amour violent aux princesses sarrasines qui venaient à le regarder. Ces dames font toutes les avances, n'hésitent pas à trahir pour lui leur dieu Mahon, leur époux et leur famille, trop heureuses quand Maugis daigne leur en savoir quelque gré. Une de ces dames est la femme de Marsile, roi de Tolède; le poëte ne la nomme pas, mais ce devait être la belle Bramimunde de la chanson de Roncevaux. Une autre princesse, reine de Mailorgue ou Mayorque, écrit à Maugis et obtient un rendez-vous. Protégé

par un nain nommé Espiet, on n'hésite pas à nous dire que Maugis vient docilement frapper à la porte de la reine :

Fol. 19.

Espiet vint à l'us, si fait l'anel crouler,
La roïne l'oï, s'el corut defermer;
Et il entrerent ens, si l'ont estroit serré.
Lie et Maugis se cuichent por lor cors deporter.
Espiet sor le mur s'en ala acouter,
Que ne vuet lor covine véoir ne esgarder.
Bras a bras sunt cuichiet, que se vuelent juer.
Li baisiers amoros ne puet nus hons conter
Qu'il a de la roïne, qui moult fet à loer:
Ele bese et acole, ne se puet saouler.

Et tout cela, le croirait-on? sans blesser les devoirs de la chasteté. En effet, quand le jour paraît, la princesse reconnaît à l'oreille de Maugis un anneau qui lui apprend l'origine française et chrétienne de son amant. Or, elle-même était chrétienne, tante de Maugis, enlevée par les Sarrasins en même temps que lui :

Ibid.

Le jor prist esclairier, le soleil à lever,
Adont puet li uns l'autre véoir et esgarder;
Ele geta son bras, prist soi à regarder,
Les cheveus sor l'oreille li a fet relever,
L'anel d'or i vit pendre, si let le bras aler,
Bien l'a reconéu, coulor prist à muer,
Sa robe que levoit prist ariere bouter.

Elle demande aussitôt des explications. L'anneau est celui que la mère de Maugis a passé dans l'oreille de son fils le jour de sa naissance. Dès ce moment, il n'est plus question d'amour entre eux :

Ibid.

« Or devons vous et moi Dame Deu mercier,
« Et la sainte pucele où se voult aombrer,
« Qui de pechié nos a fet issi delivrer;
« Près ne nous a deables en enfer fet aler. »

Ainsi, dans les idées de la princesse, elle n'aurait eu rien à redouter de l'enfer en violant la foi conjugale, si Maugis n'avait pas été son neveu. Telle est en général, sur ce point, la morale facile des chansons de geste.

Maugis retourne à Tolède, et comme la femme du roi Marsile n'était pas sa parente, il ne se fait pas le moindre scrupule d'abuser de la confiance du roi. Il avait d'ailleurs

converti à la loi chrétienne tous les Sarrasins qui avaient tenu à conserver leur tête, et cette bonne action lui donne un grand avantage sur les autres hommes :

Plus est par le païs que Marsile doutés, Fol. 21 v°.
Et de la roïne est a desmesure amés.
Quand il ont lieu et aide, si font lor volenté ;
Mais li vilains le dit, et si est verités :
Tant vet li pot à l'iaue que il i est quassez.

Un jour les deux amants sont surpris dans la même couche par un félon Sarrasin, qui avertit Marsile. Le roi accourt ; mais Maugis a le temps de faire un charme et de prendre la forme d'une biche privée. Marsile cherche, gronde et menace. Pour la reine, elle proteste de son innocence, et demande l'épreuve du bûcher :

« Faites un feu d'espines à val en cele prée, Fol. 22.
« Et je i entrerai de mes dras desnuée,
« Par convent que Maugis dont vos m'avés retée
« N'ot plus part à mon cuer, n'à lui ne fui privée,
« Que celle beste là que voyés ci cuichée..... »

C'est encore un emprunt au roman de Lancelot du Lac. L'épreuve faite pour justifier ces paroles aurait eu sans doute le succès que la reine pouvait en attendre ; mais le trouvère ne s'en occupe plus et nous fait suivre Maugis, qui s'en revient en France indigné de l'ingratitude de Marsile. Chemin faisant, la faim commence à le presser, lui et les siens. Maugis demande conseil à son nain, qui trouve un expédient :

« Sire, dist Espiet, vos parlés malement, Fol. 23.
« Desesperer est pire que venins de serpent.
« Meillor larron de vous n'a dusqu'en Orient,
« Je méismes en sai quanque mestier appent ;
« Si emblerons assés, et donrons largement.
« Tolons denier as riches, donons à povre gent,
« Jà n'en pesera Dieu le Pere omnipotent. »
Dist Maugis : « Tu paroles bel et cortoisement. »

Il faut convenir que les règles de l'honneur et de la courtoisie ont fait quelque progrès depuis Maugis et le trouvère qui l'avait choisi pour son héros.

Nous devons passer vite sur cette chanson, dont presque toutes les scènes sont empruntées à d'autres compositions

plus estimables. La Bibliothèque nationale n'en possède qu'une seule leçon (n. 7183), qui paraît remonter au commencement du XIVe siècle.

Quoique nous nous proposions de ne comparer que plus tard avec nos grands poëmes ceux qu'on en a imités dans toute l'Europe, nous indiquerons dès ce moment, à cause de l'importance et du nombre, les principales imitations en vers et en prose que l'on a faites, dans les siècles suivants, de cette fameuse légende des Quatre fils Aimon et de leur cousin Maugis.

Nous avons vu que le plus ancien texte de la geste des Quatre fils Aimon, tel que nous l'ont conservé les copistes du XIIIe siècle, offrait un premier arrangement de divers récits chantés sur les places publiques de France, de Languedoc et de Belgique, et que cette première révision avait bientôt donné l'idée de faire de Maugis d'Aigremont le sujet d'une chanson de geste toute nouvelle.

Vers le commencement du XVe siècle, la légende française fut mise en vers italiens, puis fut de nouveau révisée et remaniée par un rimeur français, dont la Bibliothèque nationale possède l'ouvrage. C'est un énorme poëme d'environ vingt-huit mille vers de douze syllabes, dont la lecture est aujourd'hui très-fatigante. Il commence après la mort de Beuve d'Aigremont, au moment où les fils d'Aimon arrivent à la cour de Charlemagne. Cette partie de l'ancienne geste qui nous paraît la plus ancienne, et qui se rapporte au séjour des quatre frères dans la forêt des Ardennes, est ici plus rapidement racontée; mais en revanche les amours de Renaud avec Clarisse, fille du roi de Gascogne, tiennent une grande place dans le récit, et la jeune princesse y reçoit les aveux et les serments de son ami avec cette modestie familière aux héroïnes du XVe siècle, dont on ne trouvait pas la trace dans le texte le plus ancien. De Montalban en Gascogne, les quatre frères se rendent à Dordon, puis à Tremogne. Une fois la paix conclue avec Charlemagne, le rimeur du XVe siècle vole de ses propres ailes, et dans les deux derniers tiers du poëme il nous raconte les interminables aventures de Renaud en Orient, ses exploits, ses miracles; il lui fait rapporter les clous, l'épine et la sainte éponge du Calvaire, d'après une tradition accueillie sur les bords du Rhin et de la Meuse avec d'autant plus de complaisance qu'elle ébranlait la foi accordée en France aux reliques que l'abbaye royale de Saint-

Denis se glorifiait de posséder. Maugis se remarie en Orient, devient le père d'un roi de Jérusalem, nommé Yon, qui lui-même donne le jour à Mabrian, le Mambrino des Espagnols et le Mambriano des Italiens. Pour chaque génération, une nouvelle geste; de même que plus tard Amadis de Gaule a donné l'idée d'Esplandian, d'Amadis de Grèce et d'autres enfants plus ou moins dégénérés. Cette partie du poëme nous paraît donc entièrement indépendante de l'ancienne tradition. La date de ces continuations nous dispense d'ailleurs d'en parler plus au long. Il nous suffira de dire qu'ici le bon cheval Bayard n'est pas précipité dans la Meuse, mais dans le Rhin, et qu'on croit encore l'entendre hennir à certains jours de l'année, du côté de Tremogne, et non dans les Ardennes :

A une grande corde on Rin fu il jetté;
Et là endroit dit on que il fu effondré,
Et noiez en celle yave dont je vous ay parlé.
Mais le gent du païs dient en verité
Que Baiars n'est point mort, et que il est faé,
Et c'une fois en l'an a henni et crié.

Ms. 7182, fol. 216.

Le manuscrit qui contient cette chanson renouvelée est orné de miniatures assez curieuses et fort nettement exécutées. M. Immanuel Bekker en a imprimé un millier de vers en tête de son édition de la chanson provençale de Ferabras.

Pag. I-XII.

C'est d'après ce poëme du XV[e] siècle qu'un écrivain de la cour de Bourgogne a fait, cinquante ans plus tard, un énorme roman en prose dont la bibliothèque de l'Arsenal possède quatre volumes; le cinquième est dans la bibliothèque royale de Munich. Les beaux ornements dont ce manuscrit est décoré lui donnent un grand prix. Le compilateur a fait son premier volume avec l'histoire de Maugis, d'après le texte de la chanson particulière que nous venons d'examiner. Le deuxième volume offre le récit des événements de la forêt des Ardennes et des autres guerres de Renaud contre Charlemagne. Les deux suivants nous conduisent en Orient et dans le pays des enchantements. Le dernier est presque entièrement consacré aux exploits des enfants des quatre frères. Cette vaste compilation n'a guère eu plus de succès qu'elle n'en méritait; nous n'en connaissons pas d'autre transcription. Cependant on a imprimé plus d'une fois depuis la dernière partie, « la Chronique et histoire singuliere du chevalier

Arsen., Belles-Lettres, n. 144. — Bibl. de Munich, G. 15, n. 7.

« Mabrian, lequel, par ses prouesses, fut roi de Hierusalem; « reduite du viel langage en bon vulgaire françois, par Guy « Bounay et Jean Le Cueur, seigneur de Nailly. » Paris, Jacques Nyverd, 1530, in-f°. Il y a plusieurs éditions sans date. L'édition de Lyon, Benoist Rigaud, 1581, petit in-8°, réunit même les dernières prouesses des quatre fils Aimon à celles de leurs descendants. En voici le titre complet : *Histoire fort plaisante et fort recreative contenant la reste des faits et gestes des quatre fils Aimon, asçavoir : Regnault, Alard, Guichard et le petit Richard, et de leur cousin le subtil Maugis, lequel fut pappe de Rome. Semblablement les Chronique et histoire du chevalereux et redoubté prince Mabrian, roy de Hierusalem et de Inde la majour, filz de Yvon de Hierusalem, lequel fut filz du vaillant Regnault de Montauban.*

Les autres éditeurs ont eu le bon esprit de régler leurs rédactions en prose sur la chanson du XIII[e] siècle. Ils l'ont suivie pas à pas, depuis les querelles et la mort de Beuve d'Aigremont jusqu'au convoi funèbre de Renaud de Montauban, le saint martyr de Tremogne.

Nous n'avons pas trouvé de traces de cette rédaction en prose avant le milieu du XV[e] siècle. Alors venait de paraître la dernière chanson de geste; et le peu de succès qu'elle avait obtenu annonçait que l'ancienne prédilection pour cette forme de poésie était passée, et que, si l'on voulait conserver les traditions romanesques de la chevalerie, il fallait « desrimer » tous ces interminables récits. On peut voir à la bibliothèque de l'Arsenal un de ces manuscrits des aventures des quatre fils Aimon, mises en prose d'après la chanson du XIII[e] siècle. C'est le travail qui, à très-peu de différences près, a été reproduit dans les nombreuses éditions qu'on a faites constamment de cette fameuse histoire.

Belles-Lettres, 243.

La célébrité de Renaud de Montauban, de son épée Froberge ou Flamberge, de son cheval Bayard, de son cousin Maugis, et de ses trois frères, se répandait dans toute l'Europe, et servait de thème à l'imagination plus ou moins heureuse des poëtes flamands, allemands, anglais, italiens. Dans tous ces idiomes les romanciers entassaient aventures sur aventures, qu'ils mettaient sur le compte du vieux héros de la forêt des Ardennes. De tant de fantaisies poétiques, il n'est resté que les immortels poëmes italiens de Boiardo et d'Arioste, qu'on lit certainement plus que les deux contes français des *Quatre fils Aimon* et de *Maugis d'Aigremont*,

fidèlement rédigés sur nos anciennes chansons de geste.

L'édition du premier de ces romans, qui passe pour antérieure à toutes les autres, et qui appartient indubitablement au XVe siècle, ne porte point de date. C'est un grand in-folio de deux cent vingt-six feuillets, à longues lignes et en lettres gothiques. Les exemplaires fort rares que l'on en connaît n'ont pas de grand titre; et, pour en trouver un, il faut s'en rapporter à l'explicit : « Cy finist l'istoire du noble et vail-« lant chevalier Regnault de Montauban. » Dans les quatre sujets gravés qui décorent le volume, on ne reconnaît pas encore la fameuse image du cheval Bayard portant seul les quatre frères.

Les autres éditions gothiques les plus recherchées sont imprimées à Lyon, le 20 avril 1493, le 5 mai 1495, et le 4 novembre 1497, par Me Jean de Vingle; à Paris, le 11 juillet 1506, par Me Thomas Daguernier; en 1521, chez la veuve de Michel Le Noir; chez Denis Johannot, sans date; en 1525, chez Galliot du Pré; chez Alain Lotrian, etc., etc.

Un rhéteur de la fin du XVe siècle dédia à l'un des deux époux d'Anne de Bretagne, Charles VIII ou Louis XII, un roman sorti presque entièrement de son cerveau, sous le titre de *la Conqueste du tres puissant empire de Trebisonde et de la spacieuse Asie...* Paris, Alain Lotrian, petit in-4° gothique. Le conquérant est Renaud de Montauban, qui marche ici constamment entouré des divinités du paganisme. L'auteur ne s'est pas nommé, mais on reconnaît aisément en lui un écrivain de l'école de Jehan le Maire de Belges, l'auteur des *Illustrations de Gaule.*

L'édition la plus ancienne de la traduction anglaise est du célèbre imprimeur W. Caxton, in-fol. Elle remonte aux dernières années du XVe siècle. Celle de la première traduction allemande n'est que de l'année 1535.

La première des éditions françaises du roman de Maugis ne paraît pas antérieure au commencement du XVIe siècle. Elle fut imprimée in-4°, sans date, par Alain Lotrian, sous ce long titre : *Sensuyt la tres playsante hystoire de Maugist Daigremont et de Vivian son frere, en laquelle est contenu comment Maugist, a layde de Oriande la faee samye, alla en lisle de Boucault, ou il se habilla en deable. Et puis comment il enchanta le deable Raouart, et occist le serpent qui gardoit la roche; par laquelle chose il conquist le cheval Bayard, et aussy conquesta le grant geant Sorgalant.*

On aurait de la peine à compter tous les poëmes composés en Italie sur les aventures de Renaud, de son frère et de ses cousins. Le savant bibliographe des romans chevaleresques cite : 1° *Innamoramento di Rinaldo da Monte Albano*, imprimé in-folio, vers 1474. — 2° *Rinaldo appassionato*, en quatre chants ou parties, imprimé pour la première fois en 1528, à Venise, in-8°. Dans une édition de Florence, 1533, l'auteur est nommé Hectore di Lionello di Francesco Baldovinetti. — 3° *Rinaldo furioso*, en dix-sept chants, par messer Marco Cavallo, d'Ancône. Venise, 1525, in-8°. — 4° *Libro d'arme e d'amore nomato Mambriano*, composé par Francesco Cieco, de Ferrare. Ferrare, 1509, in-4°. Ce poëme de Mabrian ou Mambrin a précédé l'édition en prose française des mêmes aventures.—5° *Ricciardetto innamorato*, di M. Giovan P. Civeri. Venise, 1595, in-8°. — 6° *Il Ricciardetto*, de Forteguerri. Venise, 1738, in-4°. — 7° *Ricciardetto ammogliato*, di Luigi Tadini. Crema, 1803, 2 vol. in-12.

Melzi, Bibliografia dei romanzi e poemi cavallereschi italiani ; sec. edit., Milan, 1838, in-8°

Le personnage de Bradamante, sœur de Renaud, semble être entièrement de l'invention des Italiens, si ce n'est que le nom de la femme de Marsile, Bramimunde, peut avoir fourni la première idée de cette autre héroïne. Outre la gloire que l'Arioste a répandue sur ce nom, il sert à peu près de titre à un poëme imprimé en 1489, in-4°, sans nom de lieu, et composé de cent vingt-six octaves, *Bradiamonte, sorella di Rinaldo*. Enfin, un certain Tarentino fit encore imprimer, en 1552, à Venise, in-8°, la *Bradamante gelosa*.

RAINOUART.

Voy. ci-dessus GUILLAUME AU COURT NEZ, § XIV.

RAOUL DE CAMBRAI.

Cette chanson est une de celles dont l'ancienneté et la célébrité sont le mieux constatées, au moins dans sa rédaction primitive. Si même on s'en rapportait à quelques vers jetés au milieu du récit, l'auteur aurait été contemporain des événements. Lorsque les enfants d'Herbert apprennent que le roi Louis a donné l'investiture du Vermandois à Raoul, et qu'ils jurent de résister jusqu'à la mort à l'usurpateur,

Bertolais dist que chancon en fera;
Jamais jougleres tele ne chantera.

Li Romans de Raoul de Cambrai, publ. par Edw. Le Glay; Paris, 1840, p. 96.

A ces deux vers, que l'on peut croire de la façon de Bertolais, et qui rappellent la mention du ber Gilie de Laon dans la chanson de Roncevaux, le dernier réviseur, dont nous conservons le travail, a ajouté :

Mout par fut preus et saiges Bertolais,
Et de Loon fu il nés et estrais,
Et de paraige del miex et del belais ;
De la bataille vit tos les greignors fais,
Chancon en fist, n'oreis milor jamais :
Puis a esté oïe en maint palais.

Rien n'empêche d'accepter cette tradition. Il est à croire que le chantre de Raoul de Cambrai fut originaire de Picardie ; car il paraît fort au courant de toutes les traditions féodales de cette province. Si quelques passages du poëme accusent des temps postérieurs, il est aisé de les mettre sur le compte des réviseurs du XIIIe siècle ; et quand nous voyons ceux-ci tenter d'expliquer à leurs auditeurs une circonstance du récit qui se rapporte à quelque usage plus ancien, nous devons en conclure qu'ils avaient sous les yeux la rédaction d'un autre temps. Par exemple, dans un combat singulier de Bernier contre Gauthier de Cambrai, Bernier, qui a brisé son épieu, en va chercher un second, dont il s'était pourvu. Comme on ne se battait plus ainsi au XIIIe siècle, le réviseur ajoute :

Ibid., p. 213.

A icel tans estoit acostumé,
Quant dui barons orent en chans jousté,
Chascuns avoit deus bons espieus porté,
Et Bernier ot le sien fichié el pré;
Le destrier broche, s'a l'autre recovré.

Il y avait donc une première rédaction que nous avons perdue, et une révision que nous avons conservée. Nous voyons aussi plusieurs trouvères, dans leurs chansons de geste, faire des allusions à la mort de Raoul et à l'incendie d'Origni. Une autre preuve de vénérable antiquité, c'est la conformité de la narration poétique avec ce que nous savons de l'histoire de France au Xe siècle. Herbert de Vermandois, le grand ennemi de Charles le Simple, eut réellement plusieurs fils

qui défendirent l'héritage paternel contre les tentatives d'usurpation de Raoul, comte de Cambrai. Cette lutte, qui partagea toute la milice française, est rapportée à l'année 943, la huitième du règne de Louis-d'Outremer, par Albéric de Trois-Fontaines, d'après un garant plus ancien, le chroniqueur Hugues de Châlons. Or, ce prince est bien le Loeys de notre poëme, puisqu'on y trouve nommé son fils et successeur, le jeune Loherel, ou Lothaire. L'incendie de l'abbaye d'Origni est également un fait rapporté par tous les annalistes ; et ces événements incontestables donnent, il faut en convenir, une autorité d'autant plus grande au récit des circonstances qui ont pu les accompagner, qu'elles semblent, comme on l'a vu, nous avoir été transmises par un contemporain, homme du pays et témoin oculaire, par Bertolais de Laon.

Rec. des hist. des Gaules et de la Fr., tom. IX, p. 66.

La geste de Raoul contient environ sept mille cinq cents vers, rimés en général d'une façon régulière. Cependant quelques couplets ont conservé le système plus ancien des assonances, et nous les regardons comme autant de fragments échappés à la révision des trouvères du XIIIe siècle. Cette réunion de vers ne saurait avoir une seule origine. Sur la tige vigoureuse de l'ancien récit ont été greffés des rameaux parasites. De pareils suppléments pouvaient amuser des auditeurs familiarisés avec le fond du sujet; mais ils fatiguent aujourd'hui l'attention, et nuisent à l'effet de la composition première. Après avoir donné une idée de celle-ci, nous chercherons à indiquer, par un ou deux exemples, quelles en ont pu être les interpolations successives.

Les deux couplets qui forment le début résument, avec une heureuse rapidité, la première partie du poëme :

Oiés chancon de joie et de baudor.
Oi avés auquant et li plusor
Del grant barnage qui tant ot de valor.
Chantet vos ont cil autre jogleor
Chancon novelle, mais il laissent la flor.
C'est de Raoul; de Cambrai tint l'onor;
Taillefer fu clamés por sa fieror.
Cis ot un fil qui fu bon poingneor;
Raoul ot non, molt paravoit vigor;
As fis Herbert fist maint pesant estor,
Mais Bernecons l'ocist puis à dolor.

Ceste chancon n'est pas drois que vos lais;
Oiés chancon, et si nous faites pais,
Del Sor Gerin et de dame Aalais,

Et de Raoul, cui fu lige Cambrai.
Ses pairins fu l'evesque de Biauvais.
As fils Herbert en prist Raous tel plait,
Com vos orrois en la chancon hui mais.

On ne pouvait mieux faire, à notre avis, pour demander attention et silence à une assemblée d'hommes qui devaient le plus souvent appartenir aux provinces du nord de la France. On va leur parler de Raoul de Cambrai, des enfants d'Herbert de Vermandois, de Gerin d'Arras, de l'évêque de Beauvais, d'Aalis, la sœur du roi de France; enfin on va leur raconter la fleur des meilleures chansons. Le poëte entre aussitôt en matière.

Taillefer, marié à la sœur du roi de France, après avoir reçu l'investiture du comté de Cambrai, était mort, laissant la comtesse Aalais ou Alaïs enceinte d'un fils, que l'évêque de Beauvais baptisa sous le nom de Raoul. On s'attendait à le voir hériter de la terre de son père; mais le roi Louis en avait donné l'investiture à un chevalier de sa maison, nommé le Manceau Gibouin. Cet acte, qui dépassait déjà le pouvoir du roi, fut l'origine d'une guerre longue et cruelle. Quand plus tard Raoul voulut réclamer la possession de Cambrai, le roi confus avoua qu'il en avait disposé malgré lui :

« Le cuer en ai mari,
« Par maintes fois m'en suis puis repenti,
« Mais li baron le loerent ensi. »

Pag. 27.

On voit que ce prince, incapable de gouverner par la justice, était bien près de descendre du trône. Dans l'espoir d'apaiser les ressentiments légitimes du jeune Raoul et de son oncle, Gerin d'Arras, Louis les prie d'attendre la vacance du premier fief dont le possesseur viendrait à mourir; il jure de le donner au fils de Taillefer; et, bien plus, il consent à fournir quarante otages en garantie de sa promesse. Au bout de quelques mois meurt le fameux Herbert; Raoul réclame alors « l'honneur » du Vermandois, et l'obtient du roi malgré la résistance d'une partie des barons de France.

Herbert avait laissé quatre enfants : Herbert d'Hirson, Wede de Roie, Louis de Saint-Quentin, et Ibert de Ribemont. Le fils naturel de ce dernier, nommé Bernier, était même l'ami particulier de Raoul, qui d'abord en avait fait son écuyer, et depuis l'avait armé chevalier. Dans les habitudes du

temps, Bernier, en vertu de cette adoption militaire, était devenu l'homme de Raoul; il devait lui porter secours envers et contre tous, même contre ses parents les plus proches; et de cette position du fils d'Ibert de Ribemont à l'égard du comte de Cambrai, sortira naturellement le principal intérêt et l'enseignement du récit. Le jeune Bernier voit mettre son dévouement à de bien rudes épreuves; car il avait pour seigneur le plus violent, le plus orgueilleux des hommes. Dès le temps où tous deux, nourris à la cour du roi, apprenaient à mériter de chausser l'éperon de chevalier, Bernier avait vu Raoul, à la suite d'une partie de plaisir, tuer deux de ses cousins, les enfants d'Ernaud, comte de Douai. Cet accident avait déjà semé des ferments de haine entre les amis de Raoul et ceux d'Herbert de Vermandois, et Bernier prévoyait entre eux une guerre prochaine, à laquelle son père d'un côté, son bienfaiteur de l'autre, lui défendaient de prendre part. Aussi, le jour même où il est armé chevalier, il conjure Raoul de ne jamais faire la guerre aux enfants d'Herbert :

P. 26 Devant Raoul (1) s'asiet à genoillons :
« Sire, dist il, biax est li guerredons,
« Vostre hom sui liges, si m'aïst saint Simon.
« Jà à mes hoirs n'en iert retracion,
« Que par moi soit menée traisons.
« Mais je vos proi, por Dieu et por son non,
« Qu'as fis Herbert ne soit jà vo tencons. »
Raous l'oï, mornes fu et embrons.

Plus tard, le don du Vermandois fait à Raoul, tout en justifiant les pressentiments de Bernier, n'ébranle pas sa fidélité; il se contente de joindre ses avis à ceux d'Alaïs, mère de Raoul, pour l'engager à refuser un don qui devait lui être fatal. Mais Raoul n'était pas homme à céder aux prières, aux remontrances. « Maudit soit l'homme qui prend conseil « des femmes! » dit-il en regardant sa mère :

P. 44 « Mal dehait ait, je le taing por lanier,
« Le gentilhomme quant il doit tornoier,
« A gentil dame quant se va conseillier !
« Dedens vos chambres vos alés aaisier,
« Beveiz puison por vos pance encrassier,
« Et si pensez de boivre et de mengier,
« Car d'autre chose ne devez mais plaidier. »

(1) Le seul manuscrit que nous possédions porte « le roi » au lieu de « Raoul; » mais ce doit être une erreur de copie, car nous verrons Bernier, par la suite, faire la guerre au roi sans le moindre scrupule.

C'est alors qu'Alaïs indignée appelle sur son fils la malédiction céleste. Parmi les raisons qu'elle exprime pour le détourner d'entreprendre une guerre injuste, il est à remarquer qu'elle insiste principalement sur la lâcheté des habitants d'un petit pays, l' « Arouaise, » qui séparait du Vermandois le Cambrésis : elle répète à dix reprises qu'ils sont tous des lâches, des gloutons, des infâmes; qu'ils devraient être pendus, et que la vue d'un seul glaive suffirait pour les mettre tous en fuite. Il fallait que le trouvère eût été bien mal reçu par ces gens-là pour en avoir conservé une aussi forte rancune. On en jugera par les vers suivants :

Cil d'Arouaise sont malvais et felon; Pag. 42.
Se tu fais proie de buef ou de mouton,
Là seront il si fier come lion...
Mais au ferir s'enfuiront li glouton.

A peine Alaïs a-t-elle maudit son cher fils, qu'elle s'en repent amèrement, et qu'elle court se jeter aux pieds du crucifix pour arrêter l'effet de ses paroles :

Entrée en est el mostier Saint Geri, Pag. 45.
En crois se met devant le crucefi :
« Glorieus Pere, al jor del venredi
« Fustes penés, quant Longis vos feri,
« Por pescheors vostre sanc espandi,
« Ren moi mon fils sain et sauf et gari.
« Lasse! dolente! à grant tort l'ai maldi! »

Raoul a réuni ses guerriers; il traverse l'Arouaise, et entre dans le Vermandois. Bernier voit de loin les granges en feu et les maisons au pillage :

Il voit la terre son pere et ses amis Pag. 49
Ensi ardoir; por poi n'enrage vis.
Où qùe cil voisent, Berniers remest tos dis,
De lui armer ne fut mie hastis.

Plus Raoul avançait, plus il devenait impitoyable. Il envoie une partie de son armée devant Origni-l'Abbaye, avec ordre de placer sa tente au milieu de l'église, de faire du porche l'écurie de ses chevaux, de dresser ses éperviers sur les croix d'or, et de préparer son lit devant l'autel. Les chevaliers se disposent à obéir; mais ils entendent la cloche du moutier :

la crainte les saisit ; ils se contentent de camper au milieu des prés. Quand Raoul arrive, son premier mouvement est de les accuser de faiblesse ; mais enfin il se rend aux instances de son oncle Gerin, et la mère de Bernier obtient de son côté que les religieuses seraient épargnées.

L'abbaye semble à couvert de tout péril, et Bernier profite de l'accord pour aller voir sa mère. Mais voilà que trois hommes de l'armée de Raoul entrent dans Origni, et commencent à piller les maisons riches. On se rassemble contre eux, on les poursuit, on en tue deux, et le troisième vient se plaindre à Raoul des bourgeois qui ont égorgé son frère. Ce récit change les dispositions de Raoul ; il jette le cri d'alarme : les premières barrières sont franchies, le feu est mis au bourg et au monastère. Le récit de l'incendie ne manque pas d'une certaine éloquence :

Pag. [illegible]

Ardent ces loges, si fondent li planchier.
Li vin espandent et fondent li celier.
Li bacon ardent, si chieent li lardier.
Li saïns fait le grant feu efforcier,
Fiert soi ès tors et ès maistre cloichier,
Les covretures covint jus trebuchier,
Entre .II. murs ot si grant charbonier,
Les nonains ardent, trop i ot grant brasier.
Art i Marsens qui fu mere Bernier.....
De pitié pleurent li hardi chevalier.
Quant Berniers voit si la chose empirier...
Espée traite est venu au moustier,
Parmi les huis vit la flamme raier ;
De tant com puet un hom d'un dart lancier,
Ne puet nus hom vers le feu aproichier.
Berniers esgarde dalez un marbre chier;
Là vit sa mere estendue couchier,
Sor sa poitrine vit ardoir son sautier.

Le malheureux fils quitte avec peine ce lieu de douleur ; il va demander conseil à Gerin et à ses varlets, puis il se dirige vers la tente de Raoul. Celui-ci venait de se désarmer ; il avait commandé un dîner splendide : force paons rôtis ; bons cygnes empoivrés ; gibier de toute espèce ; il faut que le dernier soldat soit servi comme il le désire. En l'entendant parler de cette manière, le sénéchal fait le signe de la croix :

« Nomeni dame *, que avez empensé ?
« Vos renoiez sainte crestienté...

[illegible]

Il est caresme que on doit jéuner...
« Et nos chaitis qui si avons erré,
« Les nonnains arses, le mostier violé,
« Jà n'en serons envers Dieu acordé,
« Se sa pitié ne vaint no cruauté. »
Oit le Raous, si l'en a regardé :
« Fix à putain, por qu'en as tu parlé ?
« Por quoi ont il envers moi meserré?
« N'est pas mervelle se cher l'ont comparé.
« Mais le caresme avoie oublié. »
Eschec demande, ne lui furent veé,
Par mal talent s'asist en mi le pré.

Il joue donc aux échecs, met son « roc » à la place de la reine, et prend un « chevalier » avec un « poon ; » puis il demande le vin. Bernier prend la coupe et la lui présente à genoux. Raoul est surpris de revoir Bernier, et, avant de vider la coupe, il renouvelle son serment de déshériter les enfants d'Herbert et de les chasser hors du pays. Bernier prend la défense de ses parents; il reproche à Raoul l'incendie d'Origni et la mort de sa mère : « Hélas! je ne saurais « la ressusciter; mais du moins je puis secourir mon père « que vous poursuivez avec la même injustice. Je ne suis « donc plus votre homme : votre cruauté m'a dégagé de tout « service; et vous ne me retrouverez plus qu'à côté de mon « père et de mes oncles, quand vous viendrez les attaquer. » Raoul met un terme aux reproches de Bernier, en s'emparant d'un tronçon d'épieu dont il le frappe violemment sur la tête. Mais, à la vue du sang qui jaillit de la plaie, sa colère fait place au plus vif repentir. Il s'humilie pour la première fois de sa vie; il demande pardon à Bernier; il offre de lui faire une amende honorable assez bizarre. Cent chevaliers de sa terre seront placés entre Nesle et le bourg d'Origni; l'espace est de quatorze lieues; chacun d'eux aura une selle de cheval sur la tête, et Raoul sur la sienne portera la selle du cheval de Bernier :

« Cent chevalier chascuns ara sa cele, Pag. 70.
« Et je la toie par deseur ma cervelle ;
« N'encontrerai ne sergent ne pucelle
« Que je ne die : Vez ci la Bernier cele ! »

Mais Bernier traite de puérile une pareille proposition, et déclare deux fois, avant de partir, que la paix ne sera rétablie entre eux

Pag. 69, 71.

« Jusque li sans que ci voi rougoier
« Puist de son gré en mon chief repairier...
« Dusque li sans dont ci voi la samblance
« Remontera en mon chief sans doutance. »

Chronique de Rains, ch. XX, p. 143.

C'est précisément la réponse qu'un chroniqueur de la fin du XIIIe siècle attribue au comte Renaud de Boulogne, quand le comte Gauthier de Saint-Pol l'eut frappé au visage, peu de temps avant la bataille de Bouvines : « Se li sans qui des« cendi de mon visage à terre ne remonte de son gré là dont « il issi, et li cos n'est amendés ainsi comme s'il n'eust on« ques esté fait, pais ne accorde n'en sera faite. » Mais, en admettant que Renaud eût réellement fait cette réponse, il ne serait pas impossible qu'il se fût contenté de citer un poëme alors aussi généralement connu que le sont aujourd'hui les vers de Racine ou de Corneille.

Nous nous sommes beaucoup étendus sur cette première partie de la chanson, parce qu'elle nous a paru la mieux composée et la plus originale. Les caractères des différents personnages y sont aussi bien tracés pour le moins que dans la geste de Roncevaux. Deux femmes, Alaïs, mère de Raoul, et Marsent, mère de Bernier, inspirent un égal intérêt; la beauté de Raoul, sa jeunesse, sa bravoure et ses violences rappellent involontairement les héros d'Homère. Pour Bernier, le poëte a voulu représenter en lui toutes les vertus d'un chevalier du XIIe siècle : il est grand et bien formé, adroit à tous les exercices, humble sans complaisance, courageux sans témérité. Enfin le Sor Gerin, triste, ambitieux, vindicatif, forme avec Raoul un heureux contraste.

Bernier rejoint son père à Ribemont ; il lui apprend l'approche menaçante de Raoul, l'incendie d'Origni et la mort de Marsent. Les enfants d'Herbert rassemblent tous leurs amis sous les murs de Saint-Quentin. Mais, avant de marcher au-devant de Raoul, ils veulent essayer un accommodement. Si le fils de Taillefer consent à renoncer au Vermandois, les quatre frères oublieront la mort de Marsent et l'incendie d'Origni; ils se joindront même à lui contre le Manceau Gibouin. Ces propositions sont rejetées avec mépris par Raoul de Cambrai. Il lui faut l'héritage d'Herbert; et il ne posera les armes qu'après en avoir été mis en possession. Dix mille Français et Picards sont aux ordres de Raoul ; onze mille guerriers de Flandre, d'Artois, de Vermandois et

de Champagne suivent l'étendard des enfants d'Herbert. Avant d'en venir aux mains,

Chascuns frans hom de la pitié plora; Pag. 95.
Promettent Dieu qui vis en estordra
Jà en sa vie mais pechié ne fera.
Mains gentix hom s'i acumenia
De .III. pous d'erbe, qu'autre prestre n'i a,
S'arme et son cors à Jhesu comanda.

Le récit de cette bataille est un des plus complets et des plus variés que présentent les chansons de geste. C'est, comme dans Homère, une suite nombreuse de combats singuliers, accompagnés de récriminations et de menaces. Les plus braves ne sont pas toujours à l'abri de la peur; ils ne sont pas invincibles comme ces fabuleux chevaliers errants d'une invention plus moderne. Ils cèdent au nombre, ils fuient devant un danger certain, et ils s'humilient jusqu'à demander la vie, quand ils ont perdu l'espérance de vaincre. Il n'est pas impossible que ces tableaux ne retracent avec une certaine exactitude la façon de combattre dans la première période du moyen âge. Deux armées arrivent en présence l'une de l'autre; les plus forts et les mieux armés sortent des rangs, et en viennent aux mains avec un petit nombre d'adversaires également bardés de fer. Puis des troupes de valets, écuyers et fantassins surviennent pour les débarrasser ou saisir les guerriers désarçonnés. En conséquence des bons ou mauvais succès de ces engagements particuliers, les masses avancent ou reculent, jusqu'au moment où l'un des deux partis cède absolument le champ de bataille. Le résultat de pareilles mêlées ne pouvait être décisif que dans le cas où l'un des chefs y perdait la liberté ou la vie; autrement, les vaincus harassés se retiraient dans les places fortes d'où ils étaient sortis pour combattre. Le lendemain on enterrait les morts, on échangeait ou on rachetait les prisonniers, et tout recommençait de plus belle.

Ici les premières victimes sont les deux fils de Gerin, tués l'un par Louis de Saint-Quentin, l'autre par Bernier. Le père, après les avoir regrettés, n'ose pas attendre ceux qui les avaient frappés :

De la poour a tout le sanc méu, Pag. 103.
Au cheval vint, que bien l'a atendu...

Poignant s'en vait, ses fils laist remasu,
Encontre terre mort gisant estendu.

Et quand il a rejoint Raoul, il le supplie instamment de ne pas trop s'éloigner de lui quand il rentrera dans la mêlée :

Pag. 104

« Por Dieu te pri qui en la crois fu mis.
« Que en l'estor hui seul ne me guerpis. »

En récompense, il jure de courir à son aide, quand même il le verrait renversé de son cheval et frappé par dix ennemis :

De ce ot joie Raous de Cambresis.

On voit par là que ces terribles champions ne sont pas d'une autre nature que le commun des hommes. Mais Raoul a bientôt oublié ses engagements : il se laisse emporter loin de Gerin, et se trouve en face d'un guerrier de taille gigantesque, nommé Jean de Ponthieu. À cette vue il tremble; Gerin est loin de lui; il pense à fuir; mais le souvenir des exploits de son père lui rend la confiance : il marche sur le géant, le renverse de cheval, et l'immole. Après celui-ci paraît Ernaud de Douai, le père des deux jeunes écuyers tués autrefois par Raoul à la cour du roi de France. Ernaud, animé par l'espoir de la vengeance, défie le terrible Raoul. Au premier choc des coursiers, ils sont tous deux désarçonnés; mais Raoul, plus agile, renouvelle le premier la lutte, et d'un coup d'épée tranche le poignet de son adversaire. A la vue de son sang et de son bras coupé, Ernaud cède à l'épouvante; il se sauve, et réclame, tout en fuyant, l'aide de ceux qu'il rencontre, et qui ne semblent pas fort pressés de se mettre entre Raoul et lui. Cette course est un des épisodes les plus curieux, les plus saisissants de la bataille : Ernaud, en pressant la vitesse de son cheval, ne cesse d'implorer la pitié de Raoul; il ne veut pas mourir : il abandonnera sa ville de Douai; il servira parmi les derniers valets; il se fera moine. Inutiles prières! Raoul s'attache à sa poursuite; il allait l'atteindre, quand il prononce une parole impie, qui devient le signal de sa propre perte :

Pag. 118

Voir! dist Raous, il te covient tenir...
« Terre ne erbe ne te puet garentir,
« Ne sont li saint qui Dieu doivent servir. »

A peine avait-il dit, que Bernier paraît dans le lointain; et, s'approchant de Raoul, il essaye de le fléchir, et le prie d'accepter la paix que les enfants d'Herbert ont proposée. Pour toute réponse, Raoul l'accable d'injures qu'il a soin de faire remonter jusqu'à sa mère. Le combat devient inévitable; et, après une lutte assez courte, Raoul est mortellement frappé: Bernier lui fait couler son épée jusqu'à la cervelle :

Il fiert Raoul par mi l'elme luisant, Pag. 171.
Que flors et pieres en va jus cravantant,
Tranche la coiffe del bon haubert tenant,
En la cervele li fait couler le brant.

Alors Ernaud, remis de sa longue terreur, s'avance sur le corps abattu de son ennemi, et l'achève de son épée. Nous passons rapidement sur la reprise désespérée du combat, sur les regrets de Gerin, d'Alaïs, et de la fiancée de Raoul, dont on n'avait pas encore parlé, et qui semble régler son désespoir sur celui de la belle Aude du poëme de Roncevaux. Nous arrivons à la troisième partie de la chanson.

Elle est toute remplie par une suite de batailles sous les murs de Saint-Quentin. Gautier, neveu de Raoul de Cambrai, a été armé chevalier; il a recommencé la guerre, non pour s'emparer du Vermandois, mais pour venger la mort de son oncle. Après bien du sang répandu, il propose à Bernier de vider leur querelle dans un combat de deux contre deux; savoir : Gautier et Gerin d'un côté, Bernier et Aliaume de Namur de l'autre. La rencontre n'a pas de résultat : Bernier et Gautier tombent épuisés de fatigue avant d'avoir obtenu l'un sur l'autre le moindre avantage. Comme ils s'éloignaient avec la résolution de bientôt recommencer, Bernier se tournant vers Aliaume : « Eh quoi! vous n'avez pas « même levé votre épieu? que diront nos amis, en vous voyant « revenir du combat en aussi belle disposition? » Ces mots portent leur fruit : Aliaume va défier Gerin; et, après une lutte non moins acharnée que la première, Aliaume reçoit le coup mortel. Bernier s'approche alors de lui :

« Sire, molt sui de vos iriés, Pag. 185.
« Vivrés en vos? Gardés nel me noiés. »
Et dit Aliaumes : « De folie plaidiés;
« En mon vivant n'esterai mais haitiés,
« Ne ne verrai mes terres et mes fiés,
« Ne me effans : preigne vos en pitiés;
« Par vostre orguel sui mors et destrenchiés. »

C'est ainsi que tous les grands malheurs de ce long récit proviennent de l'orgueil et de l'imprudence des principaux personnages. Un second combat singulier en présence du roi n'offre rien de plus décisif; heureusement la mère de Raoul vient elle-même demander la réconciliation de son neveu avec le meurtrier de son fils. La paix est jurée sous les auspices du clergé de Paris, mais en dépit du roi, qui se trouvait bien des dissensions élevées entre ses plus puissants feudataires: il savait tout ce que sa faible autorité pouvait craindre de leur bon accord. Aussi le premier mot que Gerin adresse à Bernier, après la réconciliation, est :

Pag. 212. « Cest coart roi doit on bien essillier. »

Et les Cambrésiens, comme les chevaliers du Vermandois, s'éloignent de Paris, après y avoir laissé des traces fumantes de leur passage.

Bernier épouse ensuite la fille de Gerin. Suivant les mœurs généralement adoptées dans les chansons de geste, les premières avances sont faites par la jeune fille. Elle avait remarqué la bonne mine de Bernier au moment du retour de son père dans la ville d'Arras :

Pag. 219. La damoisele a regardé Bernier......
El l'aime tant ne s'en scet consillier.
« Diex! fait la dame, qui tout as à jugier,
« Buer seroit née qui à tel chevalier
« Seroit amie et espouse à mollier!
« Qui le sauroit acoler et baisier,
« Miex li vaulroit que boivre ne mengier! »
Puis dit en bas, s'ele puet esploitier,
Que le tenra encor ains l'anuitier.

En effet, rentrée dans sa chambre, elle en fait joncher les carreaux et couvrir les parois de riches tentures; puis elle envoie son chambellan saluer Bernier, et l'engager à venir jouer aux tables, aux échecs, et se divertir auprès d'elle. Voilà Bernier près de la jeune fille. D'abord elle lui parle de l'heureuse paix qui réunit leurs familles; « mais, ajoute-t-« elle, il est un moyen de rendre le retour de la guerre im-« possible :

Pag. 223. « Pren moi à feme, frans chevalier eslis;
« Si demorra nostre guerre à tos dis... »

« Veés mon cors, com est amanevis,
« Mamele dure, blanc le col, cler le vis,
« Et car me baise, frans chevalier gentis,
« Si fais de moi trestot à ton devis. »

Bernier répond : « Franche dame, je vous prie auparavant « de m'entendre. Vous n'ignorez pas la honte de ma nais- « sance : pour mon malheur, Dieu n'a pas voulu que le comte « Ibert épousât ma noble mère, et le Sor Gerin est dans « un trop haut rang pour qu'il soit convenable à moi de lui « demander sa fille. Mais, si la première vous parlez de ma- « riage, je suis très-disposé à céder à votre volonté. »

Pag. 225.

A icest mot l'a Berniers acolée,
Et ele lui, grant joie ont demenée...
« Sire Bernier, dit la dame senée,
« Se je vos aim, n'en doi estre blasmée...
« Quant ert mes peres en sa sale parée,
« Trestuit disoient à mesnie privée,
« Cui vous fériés de la lance plenée,
« Ne remanoit en la selle dorée.
« De vos avoir estoie entalentée.
« Miex vosisse estre ou arse ou desmembrée,
« D'autre de vos fusse jà mariée. »
Berniers l'oï, si l'en a merciée,
Puis s'en despart, à Dieu l'a commandée;
Maint soupir font à cele dessevrée.

La demoiselle se rend alors chez son père. « Ma fille, dit-il, « je n'aime rien au monde autant que vous. » — « C'est ce « que nous allons voir, répond-elle; l'usage de maint riche « bourgeois est de caresser leurs enfants quand ils sont petits; « mais sont-ils grands, ils ne les regardent plus. Mon père, je « viens vous demander de me marier. » — « Comment! reprend « Gerin; est-il rien d'inconstant comme l'esprit des femmes? « N'avez-vous pas, il y a huit jours, refusé ceux qui se pré- « sentaient? » — « C'est qu'ils ne me venaient pas à gré; « mais aujourd'hui je désire prendre mari. » — « Jamais, dit « le Sor Gerin, jeune fille n'a parlé de la sorte. Un mari « n'est pas chose que l'on puisse acheter en foire ou en mar- « ché. Qu'il s'en présente un à votre gré, et, quel qu'il soit, « fût-ce un misérable paumier d'outre-mer, je vous l'accor- « derai. » — « Voilà bien parler, mon père; donnez-moi « donc le beau, le brave Bernier. » Gerin consent au ma- riage, et le lendemain des fiançailles le vieux Ibert cède

pour dot à son fils la seigneurie de Ribemont. « Notre mé-« chant roi, dit Bernier en l'acceptant, prétend qu'elle doit « lui revenir, parce que je ne suis pas fils de femme épousée : « mais qu'il essaye de me l'enlever, il trouvera des barons « prêts à l'en faire repentir. »

Vient la dernière partie du récit. Plusieurs années se sont écoulées ; rien n'a troublé l'union des deux grandes familles. Gerin le Sor, au milieu des plaisirs de la paix, se ressouvient, comme Garin et comme Girbert, du sang qu'il a répandu autrefois ; il veut aller en Galice, pour se faire de saint Jacques de Compostelle un avocat auprès de la justice de Dieu. Quand Bernier est informé de ce projet, il se rappelle un vœu qu'il a fait autrefois lui-même, et il offre à Gerin de lui servir de compagnon. Ce voyage afflige Béatrix ; saisie d'un pressentiment sinistre, elle s'adresse à Bernier :

Page 323.

« Bernier, biax frere, grant chose avés empris :
« Molt est mes peres fel et maltalentis,
« Et s'a un poi de traison en li.
« Se riens li dites que ne soit à plaisir,
« Sans deffier vos ara tost ocis. »

Mais ces avis ne peuvent changer la résolution de Bernier. Les deux pèlerins se mettent en route, passent de la France en Berri, traversent Poitiers, Blaye et Bordeaux, s'engagent dans les Landes, et enfin arrivent à Saint-Jacques. Ils y font leurs dévotions, y laissent de riches offrandes, et, trente jours après, ils étaient revenus à Paris. N'y trouvant pas le roi, ils vont, par Saint-Denis et Compiègne, le rejoindre à Laon. L'intention du trouvère, en les conduisant à Laon, est de les faire passer ensuite par Origni :

Page 324. — Ms. 8021, fol. 153 v°.

Si com il vinrent ès prés sous Origni
En celle place où Raous fu ocis,
Li cuens Berniers fist un pesant sospir.
Li Sor Geris molt bien garde s'en prist ;
Il li demande por quoi sospira il.
« Ne vous chaut, sire, Berniers li respondi,
« Que maintenant me tient il au cuer si. »
— « Jel veus savoir, » ce dist li Sor Geris.
— « Jel vos dirai, Berniers li respondi ;
« Ce poise moi, quant il vous plaist ainsi,
« Il me remembre de Raoul le marchis,
« Qui desor lui avoit tex orguex pris
« Qu'à mes .IIII. contes vaut lor terre tolir ;

« Vés ci le leu tot droit ou je l'ocis. »
Geris l'entent, por poi n'enrage vis,
Mais à sa chiere point de semblant n'en fist,
Et neporquant à Bernier respondi :
« Par Dieu, vassal, n'estes pas bien apris
Que me remembres la mort de mes amis ! »

Là s'arrête l'entretien. Des paysans approchent, et leur annoncent que la comtesse de Vermandois n'est pas à Saint-Quentin, mais à Ancre. Cet incident prolonge leur voyage ; ils se dirigent vers Ancre ; pendant la route, Gerin paraît sombre et oppressé d'une pensée douloureuse. Ils rencontrent un cours d'eau ; les chevaux s'y désaltèrent ; et, comme Bernier était penché sur le bord, le mauvais vieillard saisit une étrivière terminée par l'éperon, le lance sur la tête découverte de Bernier, et lui brise le crâne. Bernier tombe dans l'eau ; pendant que ses écuyers le ramènent à terre, Gerin a pris la fuite. Le mourant ouvre enfin les yeux : « Ah! traître Gerin, s'écrie-t-il, ta fille m'avait « bien dit que tu me tuerais en trahison. Mais, puisque Dieu « pardonna sa mort à Longis, je ne dois pas hésiter à te par-« donner la mienne. Dieu prenne pitié de mon âme! »

« Ge li pardoins, Diex ait de moi merci ! » Pag. 327.
A icest mot apella Savari ;
De ses pechiés à lui confès se fist,
Car d'autre prestre n'avoit il pas loisir.
.III. fuelles d'erbe maintenant li rompi,
Il les receut por corpus Domini.
Ses .II. mains jointes envers le ciel tendi,
Bati sa corpe, et Dieu pria merci.
Li oel li tremble, la color li noircit,
Li cors s'estent et l'arme s'en issi.
Diex la recoive en son saint paradis !

On porte le corps à Ancre, où éclate le désespoir de la comtesse. Quand les deux enfants, Henri et Julien, qu'elle avait eus de Bernier, sont en âge de porter les armes, ils songent à venger la mort de leur père, et se présentent devant Arras à la tête d'une armée formidable. Après un siége assez long, Gerin quitte enfin la ville à la faveur d'un déguisement. Le bruit courait, ajoute-t-on, qu'il s'était rendu dans un ermitage, et qu'il y mourut :

Quant il fu nuis, por verté le vos di, Pag. 338.
Li Sor Gerins de la cité issi ;

Mais on ne scet certes que il devint.
Hermites fu, ensi com j'ai oï,
Et Henriet ot d'Arras la fort cit,
Et si fu sires de Artois, je vos di,
Et Juliens r'ala en Saint Quentin;
Puis fu il cuens de Saint Gile autresi.
D'or en avant faut la chanson ici.
Benéois soit cis qui la vos a dit,
Et vos ausis qui l'avés ci oït.

Telle est la grande et fameuse légende de Raoul de Cambrai. On peut la diviser en quatre livres bien ordonnés. Dans le premier, Raoul de Cambrai réduit en cendres l'abbaye d'Origni; dans le second, Bernier le tue pour venger la mort de sa mère; dans le troisième, Bernier se réconcilie avec l'oncle et les autres parents de Raoul, et il épouse la fille de Gerin le Sor; enfin, dans le dernier, il est lui-même tué par Gerin. Voilà certainement les principaux faits de la chanson primitive. Le style, la disposition des scènes, l'âpreté des caractères, tout y rappelle les beautés de composition de la grande geste des Lorrains; et l'on serait tenté de croire que, dans la pensée du trouvère, la guerre suscitée par Raoul est la continuation des anciennes luttes des Fromont contre les enfants de Garin. Mais la simplicité du récit primitif n'a pas été respectée par les jongleurs; ils l'ont embarrassé d'épisodes fabuleux et vulgaires, qui avaient pour eux le mérite de coudre aux vieilles traditions historiques d'autres gestes mensongères destinées à flatter la vanité des comtes de Toulouse et de quelques seigneurs non moins puissants. Ces interpolations sont évidentes.

La première se rapporte au mariage de Bernier avec la fille de Gerin, Béatrix. Entre les fiançailles et la conclusion définitive, le roi de France envahit le Vermandois, et ramène dans ses prisons de Paris Ibert et la jeune fiancée. Le mariage de Bernier ne lui convenait pas; il voulait donner Béatrix à un de ses chevaliers, Herchambaud de Ponthieu. Une première fois la valeur de Bernier dérange ces beaux projets : le père est délivré, la maîtresse reconquise. Mais tout n'était pas fini. Bernier, après deux ans de mariage, entreprend le voyage de Saint-Gilles avec sa femme alors enceinte. Les Sarrasins, qu'il rencontre sur sa route, le retiennent prisonnier. Béatrix, restée seule à Saint-Gilles, y met au monde un enfant, qu'elle appelle Julien, et que les

Sarrasins lui ravissent bientôt. Tandis qu'elle reprend dolente le chemin de la France, Bernier se bat à Cordoue pour le compte de l'amiral, et tue de sa main le plus redouté des Sarrasins, le fameux roi Aucebier. L'amiral, dont il a protégé la couronne, le récompense en lui accordant la liberté de revenir en France. Mais, pendant son absence, le bruit de sa mort s'était accrédité, et le roi Louis, revenant à ses premiers desseins, avait contraint la jeune veuve à prendre Herchambaud de Ponthieu pour second mari. On peut voir dans le poëme comment un philtre lui permet de se dérober la nuit aux caresses d'Herchambaud; comment Bernier, de retour, se joue de la crédulité de son rival, en lui faisant espérer de retrouver, au fond d'une rivière, les facultés conjugales qu'il avait perdues. Convaincu, par les preuves les plus certaines, que sa femme n'avait pas cessé d'être pure de toute souillure étrangère, il lui rend son affection. Puis, le désir d'apprendre quelque chose de la destinée de son fils le fait revenir à Saint-Gilles; il l'y retrouve, le fait baptiser, et le ramène en Vermandois. Certainement il ne faut pas accuser le plus ancien trouvère d'inventions aussi communes; et, si l'on avait besoin de démontrer que la chanson de Raoul de Cambrai a été remaniée et amplifiée, il suffirait de s'en rapporter à deux vers qui précèdent le récit du second voyage de Bernier à la recherche de son fils :

> Dès or mais faut la chancon en avant,
> Porsive l'en que ci endroit vos chant.

Pag. 297.

On voit d'ailleurs que le caractère des interpolations forme, avec la simplicité de l'ancien récit, un contraste qui ne permet pas à la critique de les confondre.

Ce précieux monument de notre ancienne poésie héroïque semble n'avoir été conservé que dans un seul manuscrit de très-petit format, qui, de l'ancienne librairie du roi Charles le Sage, a passé dans la Bibliothèque nationale de Paris. Le vieux bibliothécaire Giles Malet l'avait ainsi décrit dans son inventaire : « Taillefer, dit Raoul de Cambresiz, rymé, très « viel et bien petit. » Cette grande vieillesse doit se rapporter au mauvais état plutôt qu'à la date reculée du manuscrit. Il ne nous semble point remonter au delà du commencement du XIIIe siècle; encore le premier et les derniers feuillets sont-ils d'une date plus récente d'un siècle pour le

Ms. de la Bibl. nat., 8201.

Éd. de 1836, p. 51 et 80.

moins. Plusieurs feuillets ont été fort endommagés par le temps; quelques-uns même ont été enlevés. Les deux scribes qui l'ont exécuté sont d'ailleurs assez négligents; ils ont commis de si nombreuses méprises, que le savoir et le goût d'un éditeur exercé ne suffiraient pas pour restituer aujourd'hui le texte sincère de l'ancienne rédaction.

C'est à M. Edward le Glay que revient le mérite d'avoir publié cette chanson de geste. Les difficultés de lecture et d'interprétation étaient grandes, et quelques-unes insurmontables. L'éditeur, alors fort jeune, et qui depuis s'est fait connaître par un grand travail historique, a joint à son texte une courte et bonne préface, dans laquelle il a tenté d'éclaircir la chronologie des anciens comtes de Vermandois. Les explications qu'il a données de plusieurs expressions obscures sont en général satisfaisantes; mais nous devons avouer qu'il n'a pu éviter de nombreuses erreurs de lecture et de ponctuation, qui ajoutent encore aux difficultés d'une versification rude et négligée. Nous nous bornerons à quelques remarques.

Page, 19, vers 10 :

> Biax fu Raoul et gente de faicure.

Lisez :

> Biax fu Raous et de gente faiture.

Page 28, vers 2, quand Raoul apprend que le roi a disposé de Cambrai en faveur de Gibouin, il s'écrie : « J'estime bien hardi celui qui me l'enlève : »

> Qui la me tout, trop le taing a hardi.

On a imprimé :

> Qui la m'écout trop le taing a hardi. »

Page 70, vers 20, Raoul dit, en offrant à Bernier une réparation :

> Baucent menrai, mon destrier de Castele :
> « N'encontrerai ne sergant ne pucele
> Que je ne die : Veiz ci la Bernier cele.

On a imprimé ces vers incorrects :

> Baucent monrai mon destrier de Castele.
> « N'en contrerai ne sergant, ne pucele, etc. »

Page 122, vers 21, Raoul se sentant mortellement navré, fait un retour sur lui-même : « Hier il n'y avait pas un homme « qui, si je le joignais, osât me résister : »

« Soz ciel n'a home, s'el conséuse ier,
« Après mon colp éust nul recourier. »

On a imprimé :

« Soz siel n'a home s'eul consense ier..... »

Page 161, vers 21 :

Il et si oncle, maint destrier, mil sol d'or
Et amenerent...

Il fallait : « Maint destrier missoldor, ou missoudor, En amenerent... » Un cheval de race, évalué mille sous dor, tel est le sens qu'on donne généralement à ce mot.

Nous n'aurions pas relevé ce petit nombre de fautes dans le texte imprimé du poëme, si nous n'avions pas cru devoir prévenir ceux qui en voudraient entreprendre une édition nouvelle de ne pas se fier entièrement à la première.

RENAUD DE MONTAUBAN.

Voy. ci-dessus Quatre fils Aimon (Les), § I.

RENIER.

Voy. ci-dessus Guillaume au Court nez, § XVII.

RONCEVAUX.

Tout le monde aujourd'hui connaît les vers du roman de Rou :

Hist. litt. de la Fr., t. XIII, pag. 524-528. t. XVIII, pag. 714-720.

Taillefer, qui moult bien cantoit,
Sur un ceval qui tost aloit,
Devant aus s'en aloit cantant
De Callemaine et de Rollant,
Et d'Olivier, et des vassaus
Qui morurent à Rainscevaus.

D'après cette autorité d'un poëte du XIIe siècle, les historiens de la bataille d'Hastings ont en général affirmé qu'on avait entonné, avant le combat, la chanson de Roland, *cantilena Rollandi;* et la critique moderne a fait pendant longtemps de vaines recherches pour retrouver, dans les anciens manuscrits, cette composition, dont l'existence et la célébrité semblaient établies d'une manière incontestable. Cependant nous croyons que les vers de Wace ne désignaient pas une chanson de Roland plutôt qu'une chanson de Charlemagne ou d'Olivier. Nous ne voudrions pas même affirmer, comme on l'a fait, que Taillefer eût précisément évoqué, sur le champ de bataille d'Hastings, les souvenirs de Roncevaux : car une défaite, pour être glorieuse, n'en est pas moins une défaite; et ce n'est pas en la rappelant qu'on peut espérer d'ajouter à l'ardeur de ceux qui vont combattre. Les nombreux exploits de tous les compagnons de Charlemagne étaient le sujet de vingt autres gestes populaires, comme les Enfances Roland, le Siége de Vienne, Aspremont, Jean de Lanson, Ferabras; Taillefer ne pouvait manquer de les connaître aussi bien que la geste de Roncevaux; et c'est une d'elles qu'il semblerait avoir dû chanter de préférence, avant la bataille qui allait décider de l'avenir de l'Angleterre.

Willelm Malmesb., dans le Rec. des Histor. de la Fr., t. XI, p. 184. — Alberic. Trium Font., ibid., p. 361.

Le poëme de Roncevaux trad. du roman en fr. par J.-L. Bourdillon. Dij., 1840. Introd., p. 42-45.

Les faits qui servent de fondement à la chanson de Roncevaux ont des garants respectables dans les deux ouvrages historiques d'Éginhart et dans la Vie de Louis le Débonnaire, rédigée sous Charles le Chauve, par un auteur connu sous le nom d'Astronome limousin. Pour le poëte saxon qui nous a laissé une Vie du glorieux empereur, il n'a fait que copier Éginhart; et la charte d'Alaon, attribuée à Charles le Chauve, dans laquelle on parle de la trahison et de la punition du duc de Gascogne, a, de nos jours, été convaincue de supposition. Voici d'abord comment s'exprime Éginhart; nous suivons la traduction assez exacte qu'on en a donnée récemment : « Tandis que la guerre contre les Saxons se « continuait presque sans relâche, le roi, qui avait réparti « des troupes sur les points favorables de la frontière, « marche contre l'Espagne à la tête de toutes les forces qu'il « peut rassembler, franchit les gorges des Pyrénées, re« çoit la soumission de toutes les villes et de tous les châ« teaux devant lesquels il se présente, et ramène son armée « sans avoir éprouvé aucune perte; si ce n'est toutefois

Rec. des Histor. de la Fr., t. V, p. 143.

Œuvr. compl. d'Éginhart, Paris, 1841; Vie de Charlemagne, t. I, p. 31.

« qu'au sommet des Pyrénées il eut à souffrir de la perfidie des Gascons. Tandis que l'armée des Francs, engagée « dans un étroit défilé, était obligée, par la nature du terrain, de marcher sur une ligne longue et resserrée, les Gascons, qui s'étaient embusqués sur la crête de la montagne « (car l'épaisseur des forêts dont ces lieux sont couverts favorisait les embuscades), descendent et se précipitent tout « à coup sur la queue des bagages et sur les troupes d'arrière-garde chargées de couvrir tout ce qui précédait, et « les culbutent au fond de la vallée. Ce fut là que s'engagea « un combat opiniâtre, dans lequel les Francs périrent jusqu'au dernier. Les Gascons, après avoir pillé les bagages, « profitèrent de la nuit qui était survenue pour se disperser « rapidement..... Eggihart, maître d'hôtel du roi, Anselme, « comte du palais, et Roland, préfet des marches de la Bretagne (*Britannici limitis præfectus*), périrent dans ce combat. « Il n'y eut pas moyen de tirer vengeance de cet échec ; car « l'ennemi se dispersa si bien, qu'on ne put recueillir aucun « renseignement sur les lieux où il aurait fallu le chercher. »

Nous retrouvons à peu près ce récit dans les Annales du même auteur, et, de plus, les phrases suivantes, assez bien reproduites par le rédacteur des Grandes Chroniques de France : « Jasoit ce que les François valent mieulx sans comparoison que les Gascons, et en force et en hardiesce : « toutes voies furent ils desconfis là, et mesmement pour ce « qu'ils estoient despourvus, et pour les fors destrois du païs « où ils se combatoient. En cest assault furent ocis aucuns « des plus nobles hommes de son palais, qu'il avoit fais « chevetains et ducteurs des batailles, et les Gascons s'esparpillerent.... Pour ceste mesaventure fu le roi moult dolent; « car ceste mescheance lui abaissa en partie l'honneur et le « los des nobles victoires qu'il avoit eues en Espaigne. »

Œuvr. compl. d'Eginhart, t. I, p. 17?. — Grandes Chroniques, édit. de 1836, in fol., p. 308.

L'Astronome limousin est et devait être plus concis ; car il n'avait à donner au règne de Charlemagne qu'une attention secondaire : « Les Français, dit-il, avaient fait en Espagne « tout ce qu'ils s'étaient proposé, et ils s'étaient mis en chemin pour rentrer heureusement en France, quand, par un « soudain revers de fortune, plusieurs de ceux qui marchaient les derniers furent surpris dans les montagnes, et « massacrés. On connaît assez leurs noms ; voilà pourquoi je « me dispenserai de les répéter. *Quorum quia vulgata sunt « nomina, dicere supersedi.* » Il faut remarquer ces derniers

Rec. des Hist. des Gaules et de la Fr., t. V, p. 88.

Bouquet, t. V, p. 58-70.

mots ; car ils nous autorisent à conjecturer que, dès le temps de l'historien, il existait des chants populaires sur la mort des paladins tués dans les Pyrénées.

La chanson de Roncevaux a donc une base historique. L'expédition du roi de France en Espagne, les premiers succès, le dernier revers, la mort de Roland et d'autres guerriers fameux, victimes de la trahison d'un des vassaux de Charlemagne, tout est suffisamment constaté par les témoignages contemporains. On pourrait même expliquer comment les historiens font attaquer l'arrière-garde française par les Gascons, tandis que les trouvères mettent Roland et ses compagnons en présence des Sarrasins. En effet, sur ce point il pouvait être resté quelque incertitude, puisque, même dans le poëme, Ganelon, mis en jugement, se défend avec vivacité d'avoir invoqué l'appui des Sarrasins. « Roland, dit-il, m'avait outragé ;

Chanson de Roland, éd. de 1837, couplet CCLXXIII.

Ib., coupl. CCLXXIV.

« . . . Jo quis sa mort et sun destreit ;
« Mais traïsun nule n'en i otrei...
« Seignor, jo fui en l'ost l'empereor,
« Serveie le par feid et par amur,
« Rollans sis niés me coillit en haür,
« Si me jugat à mort et à dulur....
« Jo desfiai Rollant le poignéur,
« E Oliver et tuz lur cumpaignun...
« Venget m'en sui, mais n'i ad traisun. »

Personne n'étant revenu du combat, on ne pouvait affirmer que les pairs ou palatins fussent tombés sous l'effort des Sarrasins plutôt que sous l'épée des bandes gasconnes ; et, tandis que la première opinion fut autorisée par les trouvères, la seconde put rencontrer des partisans dans les provinces soumises à l'influence de la famille de Ganelon. De là l'antagonisme permanent auquel l'ancienne poésie française dut un grand nombre de nobles inspirations.

Mais les premiers auteurs de la geste de Roncevaux n'ont-ils fait que raconter, d'après les traditions populaires, la défaite éprouvée en 778 par l'arrière-garde française dans les Pyrénées ? C'est là ce qu'il importe d'approfondir. Sans doute un pareil revers de fortune, unique dans les fastes du règne de Charlemagne, dut, par cela même, préoccuper vivement les contemporains. La perfidie gasconne devint l'objet de l'exécration générale, et la renommée des victimes de la trahison acquit des proportions exagérées. Cependant

il y a bien loin encore de tous les effets probables d'un pareil événement aux traditions dont la poésie s'est emparée; car enfin l'histoire ne mentionne ni l'auteur de la trahison, ni les gorges de Roncevaux, théâtre de la défaite; elle garde un silence absolu sur ces douze comtes, ducs ou pairs de France, qui, dans la chanson, conduisent l'arrière-garde, et meurent sur le même champ d'honneur. Notre poëte n'hésite pas à les nommer : c'est Engeler de Gascogne; le duc Samson; le comte Anséis ou Ansegise; Gerin; Gerer; Bérenger; Atuin (de Langres); le vieux Girart de Roussillon; Milon; Beuve de Dijon; Olivier, fils de Renier, seigneur du Val de Riviers ou Runers; et enfin Roland, neveu de l'empereur. Quelque fabuleux alliage que le temps ait attaché au pur métal de la chanson primitive, il n'y a dans ces noms rien qui choque absolument les conditions historiques : point de comte de Champagne; point de duc de Normandie, de Bretagne ou de Lorraine. Quelle pourrait donc être l'origine de la tradition, certainement ancienne, de ces douze pairs de France, et d'où vient la consécration de ce grand nom de Roncevaux?

Il nous semble qu'on pourrait rattacher l'une et l'autre à l'existence d'une chanson de geste plus ancienne encore, et fondée sur un événement antérieur à Charlemagne et même à l'ère carlovingienne. Nous savons combien une critique judicieuse doit craindre de s'égarer en demandant à des époques trop reculées les origines de la poésie française, et sur ce point nous reconnaissons la nécessité d'une extrême circonspection; mais il n'en est pas moins permis d'indiquer, dans le caractère des événements connus du règne de Dagobert I[er], dit le Grand, une frappante analogie avec les traditions poétiques du règne de Charlemagne. A Dagobert, fondateur de Saint-Denis, semble devoir remonter la tradition de l'oriflamme et du cri de guerre *Montjoie Saint-Denis!* Conseillé par saint Éloi, comme le Charlemagne des trouvères par l'archevêque Turpin, il avait partagé l'héritage paternel avec son frère, comme Charlemagne avec le sien; il avait guerroyé contre les Gascons, les Aquitains, les Saxons, comme Charlemagne; enfin il avait, comme ce dernier, éprouvé une défaite mémorable dans les Pyrénées, racontée par l'auteur des *Gesta Dagoberti*, comme le fut plus tard, par Éginhart, celle de Roncevaux. Nous conservons la bonne traduction des Grandes Chroniques de Saint-Denis : « En « l'an 635, comencierent les Gascons à guerroyer contre le

Rec. des Hist. de la Fr., t. II, p. 589. — Grandes Chron., éd. de 1836, in fol., p. 241.

« roy Dagobert. Au royaume qui eut esté son frere le roy « Haribert, cueillirent maintes proies et firent mains domai-« ges. Ses osts fist assembler au royaume de Bourgoigne, et « les conduisit Adoin (*Adoindus referendarius*), un des « grans maistres du palais. Pour ce le fist principal cheve-« tain, qu'il estoit bon chevalier et seur, et eust esté esprouvé « en maintes batailles, au temps le roy Theodoric. Dix (onze) « autres ducs mist avec lui pour les osts conduire : Ha-« ribert, Almagaire, Leodebert, Gandalmaire, Galdric, « Hermanric, Baronte, Hairbert, qui estoient drois François « de nation; Ramelene, qui estoit Romain; le patrice Guil-« lebaut, qui estoit Borguignon; et Agine, qui estoit né de « Saissoigne. Tous ceus furent envoyés en cest ost contre les « Gascons, sans les autres contes, qui n'avoient nul cheve-« tain sur eux (*qui ducem super se non habebant*); par toutes « les terres s'espandirent. Et les Gascons issirent des vallées « et descendirent des montagnes, et vinrent contre eux à « batailles ordonnées..... Mais l'ost..... en ocist une partie; « leurs villes et leurs maisons furent robées, puis arses. Et « quand les Gascons virent que ils furent ainsi desconfis et « mis au dessous, si manderent pais aux chevetains de l'ost, « et promisrent que ils se presenteroient devant le roy Da-« gobert, et se mettroient en sa justice pour faire sa volenté. « Ces convenances plurent à Adoin et aus autres chevetains. « Ainsi s'en fust l'ost retourné sans nul grief et sans nul « domaige, si le duc Haribert et aucuns des plus anciens de « ceus qu'il avoit à conduire, n'eussent esté ocis par leur « negligence. Car les Gascons les assaillirent et les ocirent « ès destrois d'une vallée qui a non Robola; et tous les au-« tres retournerent en France sains et saufs à victoire et à « grans despoilles de leurs ennemis. »

Il est, disons-nous, difficile de ne pas reconnaître une grande analogie entre ce récit des Gestes de Dagobert et les passages d'Éginhart relatifs à la défaite de l'arrière-garde de Charlemagne dans les Pyrénées. *Robola* ou *Rubola* doit être la vallée de la Roule, qui touche aux gorges de Roncevaux, si ce n'est même le val Ronce, ou Roncevaux, que l'historien de Charlemagne n'a pas nommé. Il y a donc peut-être lieu de conjecturer que la mort d'Haribert a pu fournir le sujet d'une ancienne chanson française ou tudesque, et que le langage en ayant vieilli ou s'étant perdu, les poëtes du siècle suivant en auront cousu des fragments à la

trame d'une chanson nouvelle, de façon à réunir, dans le même récit, la mort de Roland et celle des douze ducs de Dagobert. Si l'on pouvait apporter d'autres exemples à l'appui de cette confusion chronologique, née de la réunion de deux gestes en une seule, on expliquerait comment on ne trouve que rarement, dans l'histoire d'une époque, la confirmation des traditions poétiques de cette époque même. La fausseté des dates n'impliquerait pas absolument la fausseté du récit; et l'on verrait plus d'une fois Charlemagne honteusement transformé en Charles le Chauve ou en Charles le Simple. Mais nous n'appuierons pas davantage sur de simples conjectures; il est temps d'arriver à l'examen de la chanson de Roncevaux.

On peut dire que l'ordonnance du poëme est d'une régularité irréprochable, et que l'unité d'intérêt lui donne une sorte d'avantage sur la plupart des épopées. L'action se lie, se développe et se dénoue avec une extrême clarté. Il est vrai que les manuscrits ne tracent pas de séparation entre les différentes parties de la composition; mais les lecteurs de notre temps peuvent aisément suppléer à la négligence du copiste, les points de repos que le premier auteur avait ménagés paraissant indiqués par les retours de la forme ordinaire aux préambules. Le poëme se divise alors en cinq livres ou chants, comme on voudra les appeler; et chacun de ces livres contient un récit achevé, qui concourt et se lie à l'action générale.

Dans le premier livre, Charlemagne désigne Guene ou Ganelon pour aller traiter de la paix dans Saragosse. La mission est périlleuse; Ganelon consent pourtant à la remplir. Mais, comme c'est Roland qui l'a signalé au choix de l'empereur, il part la rage dans le cœur, et avec le désir d'une mémorable vengeance.

Au second livre, Guene, introduit auprès du roi Marsile, expose loyalement son message, et défend l'honneur du roi de France avec une grande fermeté. Mais il avertit les Sarrasins que Roland et les douze pairs ont juré de faire à l'Espagne une guerre perpétuelle; à moins de les exterminer, le monde ne sera pas tranquille. L'occasion de les perdre va se présenter : Charlemagne, au retour de l'expédition, confiera la conduite de son arrière-garde à Roland et aux autres pairs ; les Sarrasins pourront les séparer du reste de l'armée, et les écraser. Le plan est tracé; la trahison est conclue. Guene revient au camp, et rassure Charlemagne sur les dispositions

de Marsile. Les Français reprennent donc le chemin des Pyrénées. Quand il s'agit de désigner les chefs de l'arrière-garde, Guene fait tomber le choix du conseil sur Roland, Olivier et les autres pairs. L'armée s'ébranle; bientôt l'arrière-garde est arrêtée par les Sarrasins; Olivier engage Roland à avertir l'empereur en sonnant du cor; Roland refuse; le combat commence. Les Français, d'abord victorieux, finissent par céder au nombre. Déjà huit des douze pairs sont tués : Roland consent alors à sonner du cor; et les échos en transmettent le son à Charlemagne, de l'autre côté des Pyrénées.

Le troisième livre raconte les derniers exploits et la mort d'Olivier, de Turpin, de Gaultier, de Roland. Charlemagne revient sur ses pas, met en fuite les Sarrasins, et passe la nuit sur le champ de bataille, entre Saragosse et Roncevaux.

Le poëme pouvait s'arrêter là, comme avait fait l'histoire. Mais il fallait aux auditeurs une vengeance de la mort de Roland; il fallait que cette mort tournât au profit de la cause chrétienne. Au moment où Marsile rentrait blessé dans Saragosse, Baligan, sultan de Babylone, arrivait d'Afrique à la tête d'une armée innombrable. Il atteint les Français, alors occupés à honorer les morts de Roncevaux. Un nouveau combat, plus terrible et plus décisif, s'engage : Baligan meurt de la main de Charlemagne; et les Français, après être entrés victorieux dans Saragosse, s'éloignent de l'Espagne subjuguée. Tel est le quatrième livre. Le cinquième dit la mort de la belle Aude, fiancée de Roland, le jugement et le supplice du traître Ganelon.

Une seule partie de la composition n'était pas nécessairement liée au mouvement de l'action principale. Charlemagne, après avoir vengé la défaite de son arrière-garde, pouvait forcer les remparts de Saragosse et revenir en France sans trouver en son chemin l'émir de Babylone. Mais peut-être cette partie du poëme a-t-elle été ajoutée plus tard, afin de suppléer à l'extrême concision du récit de la victoire remportée par Charlemagne sur les mécréants qui viennent d'immoler l'arrière-garde et les douze pairs de France.

Nous serons avares de citations, le poëme ayant été deux fois imprimé. On sait que les beaux vers y sont nombreux. La versification sans doute paraîtra d'abord étrangement rude; on aura de la peine à s'accoutumer à ces contractions observées encore aujourd'hui dans le langage parlé, et que, par une sévère délicatesse, nous répudions dans la langue poétique. Mais, si l'on veut bien se dégager des préventions

de l'habitude, et pardonner l'emploi de ces imparfaites assonances que justifieraient pourtant au besoin plusieurs chefs-d'œuvre de la poésie espagnole, on reconnaîtra que le style de la chanson de Roncevaux est simple, grave, imposant, d'une chaleur pénétrante. Ces chutes barbares ont elles-mêmes leur harmonie, et, si nous osons le dire, leur sonorité. Le vers se forme de lui-même, sans recherche, sans travail, sans ôter au langage ordinaire rien de sa libre allure. L'esprit poétique n'est pas dans un certain agencement de mots, dans l'emploi des comparaisons et des métaphores ; il résulte de la nature de l'action et de la grandeur des personnages. Cherchez, pour raconter les mêmes choses, d'autres vers et d'autres paroles : vous jugerez de la difficulté de mieux rencontrer en faisant autrement, et vous sentirez le mérite réel de cet inestimable monument de la poésie nationale.

Il importe, afin de bien faire comprendre le rhythme du vieux texte publié, de rappeler ici quelques-unes de ses formes grammaticales.

1° Dans les verbes, la troisième personne du présent est ordinairement terminée, au singulier comme au pluriel, par un *t* :

> Li reis Marsile la tient, ki Dieu n'enaime*t*, I.
> Mahumet sert et Apollin recleime*t*.

Le *t* ne se prononce pas plus ici qu'aujourd'hui dans les pluriels « aime*nt* et réclame*nt*. » Devant les voyelles, il en est autrement :

> Mais li quens Guenes se fut bien purpenset, XXXII
> Par grant saver cumence*t* à parler,
> Cume celui ki ben faire le set.

Nous disons encore aujourd'hui *fera-t-il*, *voudra-t-il*, en isolant le *t*, pour avertir que c'est une addition purement euphonique. Peut-être n'est-ce qu'une tradition de l'ancienne manière d'écrire et de prononcer :

> Ens en vos bains que Deus pur vos i fist, X
> Là vuldrat il crestiens devenir.

2° La préposition *à* et la troisième personne du present de l'auxiliaire *avoir* conservent ordinairement le *d* devant les voyelles. Combinée avec l'article, la préposition fait *al* et *as*, non pas *au* et *aux* :

> Al siege ad Ais en serez amenet... XXXII.

Laissuns les fols, as sages nus tenons...
Dient Franceis : « Ben ad parlet li dux. »

3° Au lieu de la copulative *et*, notre texte écrit toujours *e*, comme font aujourd'hui les Italiens, et comme ils ne faisaient pas autrefois.

4° Enfin, il faut avouer que l'orthographe du manuscrit d'Oxford est singulièrement favorable au système que Voltaire a fait prévaloir. Cela vient de ce qu'en Normandie, patrie présumée du copiste, on prononçait déjà la dernière syllabe des conditionnels comme aujourd'hui. Un autre accent, celui des provinces de Champagne, de Touraine et de l'Ile-de-France, fut plus généralement usité jusque vers le commencement du XVIe siècle, où on le vit reculer pas à pas devant le vieil accent normand, tel que vient enfin de le consacrer l'orthographe académique. Ainsi nous lisons, dans la chanson de Roncevaux : *Franceis* au lieu de *Francois ; esteit* au lieu de *estoit ; aveit* au lieu d'*avoit ; fereit* au lieu de *feroit ; devereit* pour *devroit ; lerreie* pour *lairroie* ou *laisseroie ;* la diphthongue *ei* remplace même l'*oi* dans une foule de mots où nous avons conservé ce dernier son, comme *deit* pour *doit ; seit* pour *soit ; veit* pour *voit ; veiz me ci* pour *me voici ; leisir* pour *loisir ; rei* pour *roi ; lei* pour *loi ; mei* pour *moi ; crere* pour *croire ; pourquei*, et non *pourquoi*. Ces dernières inflexions attestent du moins que la prononciation de certaines provinces n'est pas un effet de la corruption, mais un reste de l'ancien usage.

Si nous reprenons maintenant l'examen littéraire du poëme, nous trouvons qu'il n'en est pas où les femmes jouent un plus faible rôle ; et cependant, le peu de vers qui se rapportent à elles inspirent un intérêt durable et souvent renouvelé. Deux noms, celui de Bramimunde, dont la forme est gothique, et celui d'Alde ou Aude, sont jetés avec un air de négligence au travers du récit.

La première est l'épouse du roi Marsile ; elle contribue à la séduction de Ganelon ; et ses paroles, en lui remettant deux bracelets pour sa femme, ne manquent pas d'une certaine grâce :

« Jo vos aim mult, sire, dist ele al cunte,
Car mult vos priset mi sire e tuit si hume.
« A vostre femme enveierai dous nusches,
« Bien i ad or, matices et jacunces ;
« Eles valent mielz que tut l'aveir de Rume.

Il n'est plus parlé d'elle jusqu'au moment où Marsile rentre dans Saragosse, grièvement blessé. Bramimunde le reçoit en pleurant, en priant ses dieux de hâter l'arrivée des secours promis. Quand les guerriers de Baligan menacent de paroles les Français, et jurent de les atteindre, fallût-il franchir les Pyrénées, Bramimunde les avertit doucement qu'il ne sera pas besoin de courir après eux :

« Mar en irat itant, CXCII.
« Plus prez d'ici purrez truver les Francs ;
« Li empereres est ber e cumbatant,
« Meilt voelt murir que jà fuier del camp ;
« Suz ciel n'ad rei qu'il prise à un enfant,
« Carles ne creint nuls hom ki seit vivant. »

Après la mort de Marsile, elle commande dans Saragosse, et remet les tours au roi de France, qui la retient captive. Mais on la traite avec distinction, et Charlemagne, qui impose à tous les Sarrasins le choix du baptême ou de la mort, ne veut pas que l'on contraigne Bramimunde :

Baptiset sunt asés plus de cent milie, CCLXVIII.
Veir crestien, ne mais sul la reïne...
E Bramimunde qu'il meinet en sa prisun ; CCLXIX.
Mais n'ad talent li facet se bien non.

Charlemagne, après le supplice de Ganelon, s'adressant aux évêques, dans son palais d'Aix-la-Chapelle :

« En ma maison une caitive franche CCXCII.
« Tant ad oït e sermons e essamples,
« Creire velt Deu, crestientet demandet... »
As bains à Ais. . . . . . .
Là baptisent la reïne d'Espaigne,
Truvé li unt le num de Juliane ;
Crestiene est par veire conoisance.

Ce personnage nous semble faire une heureuse diversion aux scènes de conseil et de combats. Nous voyons souvent, dans les autres gestes, des princesses sarrasines favoriser les chrétiens, et, pour un amour coupable, trahir leur croyance et leur famille ; il n'en est pas ainsi de Bramimunde, épouse chaste, captive résignée. Voilà pourquoi les vingt vers que la chanson lui accorde se gravent aisément dans tous les souvenirs.

La belle Aude apparaît plus rapidement encore dans la geste de Roncevaux : c'est la sœur d'Olivier, la fiancée de Roland. Olivier prononce son nom pour la première fois dans un accès de colère contre Roland, et quand celui-ci reconnaît, mais trop tard, qu'il faut avertir Charlemagne des dangers de l'arrière-garde :

CXXVIII Co dist Rollans : « Fors est nostre bataille ;
« Jo cornerai, si l'orrat li reis Karles. »
Dist Oliver : « Ne sereit vasselage ;
« Quant jel vos dis, cumpains, vos ne deignastes.
« S'i fust li reis, n'i oüsum damage... »
Dist Oliver : « Par ceste meie barbe !
« Se puis veïr ma gente sorur Alde,
« Ne jeïrez jamais entre sa brace ! »

Roland mort, et Charlemagne rentré dans son palais d'Aix-la-Chapelle, voilà qu'une belle damoiselle, Aude, vient au roi :
CCXXI « Où est, dit-elle, Roland le capitaine, celui qui devait me « prendre à compagne ? » Charles se trouble ; il pleure ; il arrache sa blanche barbe : « Alde, chère et bien-aimée sœur, « tu me parles d'un homme mort ; mais je t'en offre un autre « de grande valeur, et je n'en sais pas qui le vaille : c'est « Louis, mon fils, celui qui doit tenir mon règne. » Aude reprend : « Voici parole étrange ! mais Dieu, ni les saints, ni « les anges ne veuillent permettre que je vive quand Roland « est mort ! » Puis, toute décolorée, elle tombe, elle meurt aux pieds de Charles. « Dieu prenne en pitié son âme ! » Nous lisons ensuite :

CCLXXI Alde la belle est à sa fin alée ;
Quidet li reis que ele seit pasmée,
Pitet en ad, s'en pluret l'emperere :
Prent la as mains, si l'en ad relevée ;
Sur ses espalles ad la teste clinée.
Quant Karles veit que morte l'ad truvée,
Quatre cuntesses sempres i ad mandées ;
A un muster de nuneins est portée,
La noit la gaitent entresqu'à l'ajurnée ;
Lunc un alter belement l'enterrerent,
Mult grant honur i ad li reis dunée.

Ce tableau n'est-il pas complet, et faut-il s'étonner que les générations suivantes aient écouté une multitude de chants et de complaintes sur la touchante destinée de cette jeune

fille? Nous avons parlé ailleurs du tombeau d'Ogier ou d'Olivier, qui se voyait encore il y a moins d'un siècle dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux : on y avait figuré les fiançailles de Roland et de la belle Aude. Comme leurs amours étaient connues de tous les auditeurs de la chanson de Roncevaux, l'auteur n'a pas eu besoin de les rappeler pour jeter de l'intérêt sur la mort de Roland; et nous pouvons en conclure que cette chanson n'était pas la plus ancienne des compositions du même genre. Mais il y en a d'autres preuves. Quand Roland veut détourner Charlemagne de se fier aux promesses de Marsile, il lui rappelle des événements, le suivant, par exemple, dont ne parlent ni les historiens ni les poëmes conservés :

Hist. litt. de la Fr., t. XX, p. 690.

E dit al rei : « Jà mar crerez Marsilie. XIV.
« Set ans pleins a qu'en Espagne venimes,
« Jo vos conquis e Noples e Commibles,
« Pris ai Valterne e Tuele e Sezilie.
« Li reis Marsilie i fist mult que traïtre,
« De ses paiens veiat quinze (nobiles);
« Chaucuns portout une branche d'olive,
« Nuncierent vous ces paroles méismes;
« A vos Franceis un cunseill en presistes,
« Dous de vos cuntes al paien tramesistes,
« L'un fut Basan e li altres Basilies,
« Les chefs en prist ès puis desus Haltilie... »

La critique a déjà remarqué les beaux couplets sur la trahison de Ganelon, la mort de Turpin, les derniers instants d'Olivier et de Roland, les regrets de Charlemagne, le supplice de l'auteur de la trahison. Nous choisirons un autre passage, qui ne nous paraît pas inférieur : c'est quand Ganelon, dans le premier livre, prend congé de ses amis et de ses parents :

Guenes li quens s'en vait à sun ostel, XXVI.
De guarnements se prent à cunreer
De ses meillors que il pout recuverer.
Esperuns d'or ad en ses piés fermez,
Ceint Murg(a) lies s'espée à sun costed,
En Tachebrun sun destrer es munted,
L'estreu li tint sun uncle Guinemer.
Là véisiez tant chevaler plorer
Ki tuit dient : « Tant mare fustes, ber!
« En cort al rei mult i avez ested,
« Noble vassal vos so(ü)lt hom clamer.

« Ki co jugat que doüsez aler,
« Par Charlemaine n'ert guariz ne tensez ;
« Li quens Rollans nel se doüst penser... »
Emprès li dient : « Sire, car nos menez. »
Co respunt Guenes : « Ne placet Dame Deu !
« Mielz est sul moerge que tant bon chevaler.
« En dulce France, seignurs, vos en irez,
« De meie part ma muiller saluez,
« Et Pinabel mun ami et mun per,
« E Baldewin mun filz, que vos savez,
« E lui aidez, pur seignur le tenez. »
Entret en sa veie, si s'est acheminez.

Ce récit nous semble irréprochable; il est net, vigoureux, rapide; il a toutes les qualités qu'on peut désirer dans un poëme héroïque. Nous pouvons ajouter que le bon style qui le recommande se soutient dans presque tout le reste de l'ouvrage, et que l'auteur ne tombe jamais dans les lieux communs, les longueurs, les négligences, trop justement reprochés à la plupart de nos anciennes poésies. Il ne paraît pas s'être un instant assoupi; sa voix est toujours également forte, et ses personnages sont constamment fidèles à leur caractère.

Ganelon a jusque dans son crime une sorte de grandeur héroïque : ce n'est point sans motif qu'il veut envelopper dans sa vengeance tous les pairs ou conseillers du roi, qui tous, d'après l'avis de Roland, l'ont voué à une mort presque certaine. Charlemagne est le modèle des rois : il prévoit les malheurs; il médite avant d'agir; il combat au premier rang; il punit la trahison. C'est bien le héros de l'Occident, tel que l'histoire nous le représente, recevant des ambassadeurs, présidant un conseil, siégeant sur un tribunal, ou commandant une armée. L'archevêque Turpin, bénissant les soldats et combattant avec eux, semble avoir légué son exemple à l'immortel évêque du Puy, Aimar ou Adhémar de Monteil, au temps de la première croisade. Chez les deux héros, même piété, même enthousiasme, même bravoure. Cependant l'histoire ici ne paraît avoir rien fourni au poëte. Il y eut bien, durant un an, sur le siége de Reims, un prélat du même nom; mais il y passa inaperçu. Ne pourrait-on pas retrouver encore, dans Turpin, une réminiscence confuse du fameux conseiller de Dagobert, saint Éloi?

Des deux amis inséparables, Olivier et Roland, celui-ci était sans contredit le plus illustre, et son nom, durant tout le moyen âge, a parcouru l'Europe et même l'Asie, comme le

symbole, la personnification de la valeur française; il a été pour nous ce que fut Hercule dans l'antiquité, Artus chez les Celtes, Odin chez les Scandinaves. Mais, dans la geste de Roncevaux, Olivier semble l'emporter sur lui, parce qu'il réunit la prudence et le sang-froid à la même intrépidité guerrière. Les deux caractères ne se démentent jamais. Dès les premiers couplets, quand Roland, avant de proposer Ganelon, offre d'aller lui-même trouver Marsile, Olivier l'arrête :

« Non ferez certes, dist li quens Oliver : [illegible]
« Vostre curage est mult pesmes e fers,
« Jo me creindreie que vos vos meslisez. »

Et puis il ajoute aussitôt :

« Se li reis voelt, jo i puis ben aler! »

En peu de mots nous jugeons et de l'impatiente témérité de Roland, et de la valeur réfléchie d'Olivier, et de la touchante amitié qui unit les deux héros. Charlemagne refuse en même temps l'un et l'autre par quelques paroles que l'on croirait imitées d'une scène de l'Olympe dans l'Iliade :

Respunt li reis : « Amdui vos en taisez,
« Ne vos ne il n'i porterez les piez.
« Par ceste barbe que veez blancheer,
« Li duse per mar i serunt jugez! »
Franceis se taisent; es les vus aquisez.

Il ne faut pas reprocher au poëte cette supériorité du caractère d'Olivier sur celui de Roland : car, ainsi que nous l'avons dit en commençant, le titre de la geste est *Chanson de Roncevaux,* non de *Roland;* et il y a toujours quelque chose de plus brillant et de plus chevaleresque dans l'aveugle mépris du danger que révèlent toutes les paroles et toutes les actions du neveu de Charlemagne.

C'est surtout dans un tel poëme, dont la forme primitive a dû subir peu d'altérations, qu'il est utile de signaler les passages les plus propres à jeter de nouvelles lumières sur les habitudes et les opinions de l'époque carlovingienne.

1° On voit ici et dans toutes les autres gestes revenir souvent le nom des trois idoles des Sarrasins, Apollin, Tervagan et Mahon. C'est aujourd'hui un fait avéré que les musulmans

ont toujours témoigné la plus vive horreur pour les idoles, et que nos trouvères se sont trompés. Mais dans ces noms il est permis de voir l'expression des trois religions ennemies du christianisme, et de reconnaître dans Apollin le culte des Romains; dans *Thor* ou *Vagan* celui des Gaulois ou des Germains, et dans Mahomet celui des Sarrasins. Les chrétiens de France ayant eu longtemps à lutter contre ces trois formes religieuses, on ne peut être surpris de voir qu'ils les réunissaient dans la même malédiction; quiconque méconnaissait la divinité de Jésus-Christ était indifféremment pour eux un païen, un sarrasin, un mécréant, et ces trois mots étaient à leurs yeux parfaitement synonymes.

2° L'usage de présenter en signe de paix des branches d'olivier s'était conservé encore dans la mémoire des hommes. Quand Marsile envoie des messagers au camp de Charlemagne, il leur dit à plusieurs reprises :

« Branches d'olive en vos mains porterez;
« Co senefiet pais e humilitet. »

3° Les rois tiennent ordinairement conseil et reçoivent les ambassadeurs étrangers au milieu de leurs jardins. Ainsi Marsile :

Alez en est en un verger suz l'umbre,
Sur un perron de marbre blois se culche,
Envirun lui plus de vint milie humes.

Quand les envoyés sarrasins sont présentés à Charlemagne :

Li empereres est en un grant verger,
Ensenble od lui Rollans et Oliver...
De dulce France i ad quinze milliers.....
Desuz un pin, delez un eglenter,
Un faldestoed i unt fait tut d'or mer,
Là siet li reis qui dulce France tient.....

Et ailleurs encore :

Li empereres est par matin levez,
Desuz un pin en est li reis alez,
Ses baruns mandet pur sun conseil finer.

4° L'empereur et tous les hommes de ses domaines se distinguent du reste de l'armée par de grandes barbes. Ne

pourrait-on reconnaître, dans la tradition de cet ancien usage, les noms de pays *Hurepois* et de barons *Herupés*, qui se rapportent à l'ancien Hurepoix de l'Ile-de-France? C'est un doute que nous laissons à d'autres le soin d'approfondir.

Hist. litt. de la Fr., t. XX, pag. 617, 618, 619, 620.

CCXXIII.

La disme eschele est des baruns de France,
Cors ont gaillarz et fieres contenances,
Les chefs fluriz et les barbes unt blanches...

CCXXVI.

Mult gentement l'empereres chevalchet,
Desur sa broinie fors a mise sa barbe;
Pur sue amor altretel font li altre,
Cent milie Francs en sunt reconoisable.

CCXL.

Il est dariere od cele gent barbée;
Desur lur bronies lur barbes ont getées,
Altresi blanches cume nief sur gelée.

5° Le signe de l'autorité conférée aux envoyés du roi était la remise du gant et du bâton, pour indiquer qu'il fallait écouter la parole du messager comme celle du roi lui-même. Charlemagne demandant qu'on désigne celui qui devra se rendre à Saragosse,

Et. Pasquier, Rech. de la Fr., l. VII, ch. 58.

XVII.

Respunt dux Naismes : « Jo irai par vo dun,
« Livrez m'en ore le guant et le bastun... »

Et Turpin :

XX.

« Dunez m'en, sire, le bastun et le guant.

Enfin, l'empereur s'adressant à Ganelon,

XXIV.

Co dist li reis : « Guenes, venez avant;
« Si recevez le baston et le guant. »

C'était un présage sinistre quand les insignes offerts par le prince tombaient des mains du messager désigné pour les recevoir. Ganelon les avait laissé échapper volontairement :

Li empereres li tent sun guant le destre;
Mais li quens Guenes iloec ne volsist estre,
Quant le dut prendre, si li caït à terre.
Dient Franceis : « Deus! que purrat co estre?
« De cest message nos avendrat grant perte. »

6° L'empereur, au milieu de ses ducs et comtes, n'est que le président du conseil; quand les chefs ont parlé, il doit suivre l'avis du plus grand nombre. Telle était la puissance du *parlement* au Xe et au XIe siècle. On a vu que, sur la proposition de Roland, les barons avaient désigné Ganelon pour porter à Marsile le message de l'empereur. Plus tard, ils décident, d'après l'avis de Ganelon, que Roland, Olivier et les autres pairs de Charlemagne protégeront l'arrière-garde. Roland se félicite d'un aussi dangereux honneur; mais Charlemagne devine mieux l'intention criminelle de Ganelon :

LXII. Quant l'ot li reis, fierement le reguardet,
Si li ad dit : « Vos estes vifs deables,
« El cors vos est entrée mortel rage.
« E ki serat devant mei, en l'ans guarde? »
Guenes respont : « Oger de Denemarche;
« N'avez barun qui mielz de lui la facet. »

Et l'empereur se soumet malgré lui à l'arrêt prononcé par son conseil.

7° Nous voyons dans un autre endroit que l'étendard ou oriflamme de France était, avant Charlemagne, placé sous l'invocation de saint Pierre, et appelé la Romaine :

CXXIII Gefreid d'Anjou portet l'orie flambe,
Saint Pierre fut, si aveit num Romaine;
Mais de Munjoie iluec ont pris eschange.

On peut donc admettre que Charlemagne et Pepin, son père, avaient adopté l'image de saint Pierre de Rome comme oriflamme, et que le patronage de saint Denis et le cri de *Montjoie* ne prévalurent que sous les règnes suivants, c'est-à-dire au temps des premières rédactions de la geste de Roncevaux.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas essayé de dire à quel auteur on pourrait attribuer ce beau poëme. C'est que nous ne le savons réellement pas, et que même nous sommes disposés à croire qu'il serait impossible de le découvrir aujourd'hui par conjecture. Ces anciennes gestes sont l'œuvre de tout le monde : quand l'événement sur lequel chacune d'elles était fondée occupait l'attention générale, un jongleur se présentait, qui racontait aussi clairement, aussi bien qu'il le pouvait, les différentes circonstances de cet événement. Les autres jongleurs, en marchant sur les traces frayées, modi-

fiaient, amplifiaient ou perfectionnaient les couplets primitifs, et l'on arrivait ainsi bientôt à une composition acceptée de l'opinion publique, et à laquelle on ne changeait plus rien sans danger de nuire à la vogue acquise à l'ouvrage. Nous pensons que le manuscrit d'Oxford avait recueilli la chanson de Roncevaux telle qu'elle était généralement autorisée, telle que l'approbation générale l'avait pour ainsi dire consacrée vers le commencement du XIIe siècle. Et comme alors il n'arrivait à personne de rechercher quel pouvait en être l'auteur, personne non plus ne montrait la prétention de l'avoir rédigée; tout au plus le jongleur, en hasardant quelques changements, se permettait-il d'annoncer une rédaction plus complète ou mieux versifiée. Or, il n'est pas même certain que le Turold dont le nom se trouve dans le dernier vers de la leçon d'Oxford,

Ci falt la geste que Turoldus declinet,

ait voulu par là revendiquer la moindre part à la rédaction du poëme qu'il venait de chanter ou de transcrire. « Decliner, » ainsi que l'a pensé avant nous M. Bourdillon, ne peut avoir ici d'autre sens que celui de répéter ou de reproduire; et, pour notre part, nous aimons mieux n'y voir que la mention du copiste, assez peu intelligent, du manuscrit. On doit croire que si le nom de l'auteur avait été connu, ou si même la rédaction du XIIe siècle avait été l'œuvre d'un seul poëte, ce nom aurait été souvent signalé, soit par les copistes, soit par les auteurs du même temps. C'est ainsi que les noms de Chrestien de Troyes, de Jean de Meun, de Jean de Flagy, d'Adam de la Halle, se retrouvent fréquemment dans les écrits de leurs contemporains, tandis que Turold n'a jamais été nommé, ni en vers ni en prose, comme auteur de la plus belle chanson de geste que nous ayons conservée. Oserions-nous donc, sur la foi d'une dernière ligne que l'usage livrait à la merci des scribes, accorder à cet obscur Turold l'honneur d'avoir fait seul un tel ouvrage?

Poëme de Roncev., Introd., p. 93.

Nous aurions moins d'éloignement à reconnaître le premier rédacteur dans le Saint-Gilie ou Gile, désigné à la fin du récit des derniers exploits de Turpin. Le passage est assez obscur; voici comme nous l'entendons : « Turpin tire Al-« mace, sa bonne épée d'acier bruni; il en frappe plus de « mille coups dans la presse. Charlemagne assura ensuite

« qu'elle n'en avait épargné aucun, qu'il en avait trouvé « quatre cents couchés autour de lui, les uns étouffés, les « autres coupés par le milieu, les autres privés de leur tête. « Ainsi le dit aussi la geste, et celui qui se trouva sur les « lieux, le ber S.-Gile, pour lequel Dieu fait des miracles, « et qui rédigea la charte de l'abbaye de Laon. Nul ne peut « ignorer cela, quand on l'a bien entendu. »

CIIII.

Il trait Almace s'espée de acer brun,
En le grant presse mil colps i fiert e plus.
Puis le dist Carles qu'il n'en espairgnat nul;
Tels quatre cenz i troevet entur lui,
Alquanz nafrez, alquanz par mi ferut,
Si out d'icels ki les chefs unt perdut.
Co dist la geste e cil ki el camp fut,
Li ber S. Gilie por qui Deus fait vertuz,
E fist la chartre el muster de Loüm;
Ki tant ne set ne l'ad prod entendut.

Ces vers, qui n'ont pas leur équivalent dans les autres leçons que nous avons pu consulter, semblent pourtant rappeler moins l'auteur primitif de l'ouvrage que le rédacteur d'une sorte de relation latine, vraie ou fausse, de la journée de Roncevaux, conservée au temps de la rédaction d'Oxford dans l'abbaye de Saint-Étienne de Laon; relation que le jongleur disait avoir vue, lue, et parfaitement comprise. Quoi qu'il en soit, cette relation, qui déjà peut-être annonçait la fausse chronique de Turpin, ne se retrouve plus aujourd'hui; et, quant à la chanson de Roncevaux, nous persistons à penser, contre le sentiment d'un de nos savants prédécesseurs, qu'il ne faut pas espérer d'en découvrir l'auteur véritable, et que, dans tous les cas, on n'en doit pas faire honneur à Turold.

Hist. litt. de la Fr., t. XVIII, p. 714-720.

Il n'y a pas longtemps que l'attention publique a été ramenée sur les anciens textes conservés du poëme de Roncevaux; du Cange lui-même ne les connaissait pas, et Roquefort a composé son utile Glossaire sans les avoir consultés. M. Bourdillon est le premier qui semble avoir reconnu l'existence et le prix de cet ouvrage. Vers 1822, il en acheta un des meilleurs manuscrits, le lut avec enthousiasme, et dès lors se proposa de n'épargner ni temps, ni voyages, ni dépenses, pour le remettre dignement en lumière. Après avoir visité toutes les bibliothèques où il espérait en trouver de bonnes leçons, il publia enfin, en 1840 et 1841, une traduction et un texte dont nous parlerons tout à l'heure.

Poëme de Roncevaux, Introd., p. 7.

Pendant que se poursuivaient ces études persévérantes, l'éditeur du roman de Berte aux grands pieds signalait les longs poëmes appelés gestes comme de véritables chansons, et ne craignait pas d'affirmer que la fameuse *cantilena Rolandi,* si vainement cherchée, devait être une longue chanson de geste, comme celle de Roncevaux, dont on avait conservé plusieurs manuscrits précieux. Vers le même temps, en 1832, parut une thèse sur le roman de Roncevaux, soutenue par M. Monin devant la Faculté des lettres de Paris. Ce travail, accueilli avec un grand intérêt, fournit à d'habiles critiques une occasion nouvelle de recommander l'étude de notre ancienne poésie française, et particulièrement de ce poëme de Roncevaux, pour ainsi dire retrouvé par l'auteur de la thèse.

Raynouard, Journal des Savants, juillet 1832. — Fr. Michel, Examen critique de la Dissertation de M. Monin; Paris, 1832. — Ferdin. Wolf, Ueber die neuesten Leistungen der Französen für die Herausgabe ihrer national Heldengedichte, etc.; Wien, 1833, in-8°.

M. Monin n'avait connu que les deux manuscrits de la Bibliothèque nationale; en 1834, l'auteur de l'Essai historique sur les bardes et les trouvères, M. de la Rue, indiquait le manuscrit d'Oxford, d'après lequel M. Francisque Michel donna sa belle édition, en 1837, sous ce titre : « La Chanson de Roland « ou de Roncevaux, du XIIe siècle, publiée pour la première « fois d'après le manuscrit de la bibliothèque bodléienne à Ox- « ford. Paris, Silvestre, 1837, in-8°. » Cette édition, tirée à deux cents exemplaires, est devenue rare. Elle est précédée d'une assez courte préface, de la description des manuscrits où se trouve la chanson de Roland, au nombre de quatre; elle est suivie d'observations sur le texte, d'un « Glossaire et Index, » et d'appendices qui contiennent un ancien chant basque ou biscayen, *Altabiçaren cantua;* un poëme latin, et le fragment d'un autre poëme latin, tous deux imités de la geste de Roncevaux; quinze romances espagnoles; des indications d'autres poëmes ou romans italiens, espagnols, anglais, allemands, danois, islandais et français, sur le même sujet. Enfin, des additions et corrections font connaître plusieurs manuscrits italiens renfermant des chansons de Roncevaux ou de Roland.

Cette édition fait honneur au soin et à l'érudition éprouvée de M. Francisque Michel; mais on doit regretter d'y voir trop rarement signalées les incorrections du texte d'Oxford. Le manuscrit offre certainement la leçon la plus ancienne et la plus précieuse de la geste de Roncevaux; on peut même, d'après le *fac-simile*, en rapporter au XIIe siècle la transcription; mais l'ignorance et l'incurie du copiste,

Biblioth. d'Oxford, ms. Digby, n. 23.

en altérant les vers, en ajoutant ou retranchant des mots, ont souvent diminué l'autorité que lui méritait la priorité de date. Quelquefois aussi des transpositions de vers et de couplets jettent sur le récit une obscurité qu'il n'est point facile de dissiper; et l'éditeur, lorsqu'il l'a essayé, ne nous semble pas y avoir toujours réussi. Nous nous bornerons à quelques exemples pris dans les premières pages :

II, v. 19. « Enueius u les filz de nos muillers. »

L'éditeur avertit qu'il ne reste qu'un jambage du monosyllabe *u*. Pourquoi donc ne pas lire alors : « Enveius i, » c'est-à-dire « Envoyons-y? »

X, v. 14. « A la grant feste Saint Martin del Peril. »

Il faudrait « Saint Michel » (celui de Normandie, *in Periculo maris*), comme on l'a mis aux couplets III et CLXXXIII.

XVIII, v. 6. « Jo me crendreie que vos vos m'eslisez. »

Nous croyons qu'il fallait écrire :

« Jo me crendreie que vos vos meslisez, »

c'est-à-dire, « que vous n'en vinssiez aux mains. » Dans le même couplet, « blarcher » tient la place de « blancheer, » et rompt en même temps le sens et la mesure.

Le copiste ne respecte pas toujours l'assonance, comme au couplet XIX, vers 5 et 6 :

« Dunez m'en, sire, le bastun et le guant,
« E jo irai al Sarasin an Espaigne. »

Il fallait : « Sarrasin Espan, » ou Espagnol, comme dans le manuscrit de Saint-Marc de Venise et au couplet XLVI, vers 4 :

Adelb. Keller, Romvart, p. 18.

Co ad juret li Sarrasins Espans.

Ailleurs :

XXX, v. [illegible]

« Jo ne lerreie por tut l'or que Deus fist...
« Que jo nel die, se tant ai de leisir,
« Que Charles li mandet li reis poesteis
Par mei li mandet sun mortel enemi.

Il fallait écrire ainsi ces derniers vers :

« Que Charles maines li reis poestéis
« Par mei li mandet, sun mortel enemi. »

Et dans le couplet suivant, au lieu de :

Mult orguillus, parcuner e averez;

on devait imprimer :

Mult orguillus parcunere averez.

Ces méprises du copiste ou de l'éditeur ajoutent à l'air de rudesse de la versification, et le lecteur rebuté ne peut guère manquer d'en rejeter la faute entière sur le trouvère et sur le siècle, qui, le plus souvent, n'en devraient pas être responsables.

Toutefois M. Bourdillon a bien exagéré le nombre et la gravité de ces incorrections, quand il a déclaré que le manuscrit d'Oxford n'avait à ses yeux « aucun mérite littéraire. » Ce monument a l'avantage inappréciable, au contraire, de nous conserver la chanson de Roncevaux telle qu'elle pouvait être avant les remaniements qui, pour remplacer les vieilles assonances par des rimes exactes, ont tourmenté la forme des mots, ont chargé de longueurs toutes les parties du récit, ont, en général, corrompu le caractère aussi bien que le langage de la composition primitive. Nous craignons aussi qu'il n'y ait un peu d'ingratitude dans la façon dont le nouvel éditeur se défend d'avoir fait le moindre usage du manuscrit d'Oxford : « Il ne m'a, dit-il, été d'aucun secours; c'est bien le plus grand ramas de sottises qu'on « puisse voir. » Aussi a-t-il mieux aimé suivre, dans son édition, le manuscrit qu'il possédait, manuscrit autrefois conservé dans la bibliothèque particulière de Louis XVI, à Versailles, et devenu depuis la propriété de M. Germain Garnier, longtemps préfet de Seine-et-Oise. « C'est, ajoute-t-il, un petit in-4° à une seule colonne, d'une écriture nette et bien « lisible. Il est divisé en trois chants, qui s'ouvrent chacun « par une grande lettre initiale..... J'estime qu'il a été écrit « vers le milieu du XIIIe siècle au plus tard..... C'est son orthographe que j'ai suivie de préférence. »

Introd., p. 76.

Ibid., p. 74.

La Bibliothèque nationale possède une copie moderne de

ce manuscrit, exécutée avec soin, et collationnée plus tard sur le modèle. Les vers sont au nombre de huit mille trois cent trente : c'est plus du double du manuscrit d'Oxford. Vers la fin, le rhythme devient alexandrin. La scène fameuse dans laquelle Olivier conjure vainement Roland de sonner du cor, est deux fois longuement reproduite. Les assonances imparfaites sont remplacées par des rimes exactes, et trop souvent les couplets sont allongés par des lieux communs qui les affaiblissent. Dès les premiers vers, on reconnaît aisément la trace du réviseur. Ganelon, dans le texte d'Oxford, ne donne aucune prise sur lui avant son départ; il est honoré de toute l'armée pour sa prudence dans le conseil et sa bravoure dans le combat; c'est même à cause de cette bonne renommée que les chefs proposent de l'envoyer à Saragosse :

Li reis Marsilie la tient, ki Deu n'en aimet,
Mahumet sert et Apollin recleimet,
Nes poet garder que mal ne li ateignet.

Au lieu de cette fin de couplet, le manuscrit de M. Bourdillon porte :

B. N., suppl. [illegible], p. 1.

Là est Marsille qui la loi Deo ne daigne,
Mahomet sert, molt faict fole gaaigne;
Ne poit durer que Charles ne le taigne.
Car il n'a home que lui servir se faigne,
Fors Gainelon que il tint por engeigne,
Jamais n'est jor que li rois ne s'en pleigne.

Mais si Charlemagne avait soupçonné la loyauté de Ganelon, il ne l'eût pas envoyé vers le roi Marsile, et le conseil des barons n'eût pas chargé d'une telle mission celui dont la scélératesse eût été déjà connue. Cette première altération de l'ancien texte n'a pas suffi au réviseur, qui, sans doute, voulait répondre aux sentiments de haine que réveillait le nom seul de Ganelon. Il dépouille le traître de sa contenance hautaine devant les barons qui allaient le juger. Deux fois Ganelon tente de se sauver; d'abord, au retour d'Espagne, puis, le jour même du combat, à Mont-Loon : car ce n'est plus à Aix-la-Chapelle, c'est à Laon qu'il est jugé, condamné et puni. Ainsi transformé, le formidable criminel n'est plus qu'un scélérat vulgaire; au lieu d'une juste indignation, il n'inspire plus que le mépris.

C'est encore aux remaniements du XIIIe siècle qu'il faut rapporter l'oubli de l'ancienne tradition relative à Durandal, l'épée de Roland. Dans le manuscrit d'Oxford, après avoir essayé vainement de la briser, il la pose sur sa poitrine avant d'expirer :

Sur l'erbe verte si est culchet adenz, ccxxi
Desus lui met s'espée e l'olifan...

La rédaction plus moderne suppose que Roland jette sa bonne épée dans un vivier voisin :

Si a coisi un fontenil rovent, Supplém. fr., n. 254[21], p. 188.
Plein de venin et plein d'intoschement.
Dex ne fist home dès le tems Moïsent,
S'il en bevoit, ne fust mors esrament...
Là vint Rolans coreceus et dolens,
Entor lui garde, n'acoisi nule gent,
Durendal prist par son fier hardement,
Dedens la gete, car la mort le sosprent.
La gent del reigne en trai vos à garant,
Cil nus ont dit, se l'istoire ne ment,
Encor i ert, por voir certainement,
Et estera deci au finement.

Il se peut qu'en effet les montagnards des Pyrénées aient recueilli cette légende sur la disparition de Durandal ; mais la tradition était toute différente en France, et le faux Turpin lui-même s'est ici mieux accordé avec le texte ancien. Il fait retrouver la bonne épée, que Charlemagne vient déposer sur la tombe de Blaye : « S'espée Durendal fist pendre au chief, « et aux piés son olifant..... Mais l'olifant fu puis porté à Bour- « deaux, en l'eglise Saint Severin. » Philippe Mouskés, de son côté, dit que Durandal fut ensuite renvoyée à Charlemagne :

Chr. de S. Denis, tom. II pag. 437.

Mais par tant qu'ele estoit si bonne, Édit. de M. de Reiffenberg, t. I, pag. 353, vers 9024.
L'en osterent puis li kanonne;
Si l'envoierent Carlemaine,
Qui grant joie et grand dol en maine.

On voit que la tradition générale était d'accord avec le manuscrit d'Oxford, et que c'était la méconnaître de supposer la disparition complète de l'épée dont Blaye et le trésor du roi de France se disputaient la possession.

Nous avons cité, d'après l'édition de 1837, les huit vers qui

forment le couplet XLII, et dans lesquels Bramimunde offre deux bracelets à Ganelon. Le manuscrit suivi par l'éditeur de 1841 fait de la reine deux personnages : l'un est Brans de More, et l'autre la femme de ce Brans de More. Il ne devait pas être difficile à cet éditeur de reconnaître ici le plus sincère des deux textes; il s'est pourtant tenu au plus mauvais.

Le réviseur a été plus heureux dans les développements qu'il a donnés à l'épisode de la fiancée de Roland. Suivant lui, Charlemagne avait envoyé chercher la belle Aude, en recommandant de lui cacher la mort de son amant. La jeune fille arrive, parée pour ses noces, non sans avoir fait plusieurs songes sinistres exposés d'une manière touchante; elle se trouve en présence de Charlemagne avec Berte, mère de Roland, qui vient apprendre, en même temps qu'elle, la triste vérité. Aude, résolue de ne pas survivre à Roland, demeure enfermée une nuit près du cercueil de son fiancé, et elle expire après avoir longuement exhalé de poétiques regrets. La simplicité du texte ancien est sans doute plus héroïque et plus vraie; mais on excuse aisément ici les réviseurs de s'être détachés avec peine de la partie du récit qui était surtout en possession d'attendrir les auditeurs.

N. 7227.5.

Le troisième manuscrit, aujourd'hui conservé dans la Bibliothèque nationale, était passé du cabinet de Jacques-Auguste de Thou dans celui de Colbert. C'est un in-folio écrit sur vélin, à deux colonnes, dans la seconde partie du XIII[e] siècle. Les premières feuilles en ont été enlevées, et les premiers vers correspondent à ceux du couplet LXXVII du manuscrit d'Oxford. C'est encore un texte renouvelé, et ramené à des rimes exactes, mais par une main plus habile. La transcription en est d'ailleurs fort bonne et fort correcte.

Le poëme de Roncevaux, traduit, etc. Dij., 1840, in-12. — Roncisvals, mis en lumière par J.-L. Bourdillon. Paris, 1841, in-12.

L'édition de M. Bourdillon a été établie sur la comparaison de ces deux manuscrits, confrontés de plus avec un manuscrit de la bibliothèque de Lyon et avec le texte de l'édition de 1837. Nous ne pouvons autrement expliquer, dans son édition, la présence d'un assez grand nombre de vers qu'on chercherait en vain dans les deux manuscrits que l'éditeur a préférés. Nous ne blâmons pas ces emprunts; nous aurions même souhaité qu'ils eussent été plus fréquents. Ce travail, tel qu'il est, n'est pas à mépriser. En choisissant çà et là de beaux couplets et de beaux vers; en éliminant la plupart des lieux communs que des jongleurs plus récents avaient réunis à l'ancien texte; en préférant toujours le vers

le mieux rimé et le mieux écrit, l'éditeur est parvenu à former un corps de poëme intéressant, harmonieux, véritablement héroïque. Mais d'un autre côté, en prenant le parti de considérer comme apocryphes tous les mots, tous les vers, tous les couplets qui répugnaient à son goût personnel; en partant de cette idée, que l'auteur ne pouvait avoir fait usage d'une expression basse ou d'une pensée vulgaire, cet éditeur a perdu tout droit à notre confiance, et nous ne pouvons croire à la sincérité de la chanson ainsi recomposée; car c'est avec le goût et les habitudes de critique de notre temps qu'il a décidé du goût et du sentiment littéraire d'un de nos plus anciens poëtes. Comment ne pas reconnaître aussi que la profonde étude qu'il avait faite des manuscrits de cet unique ouvrage n'avait pu lui tenir lieu de la connaissance des autres écrits français du moyen âge? Il en a dû résulter que des phrases très-claires, des expressions très-énergiques et très-correctes, ont été rejetées par lui pour cette seule raison, qu'il ne les comprenait pas assez bien. Plus d'une fois même cette inexpérience de l'ancien langage ne lui a pas permis de lire exactement certains mots, et d'en conserver la forme régulière. Ainsi, l'on trouve dans son texte *enzing*, que l'on n'a jamais dit pour enging; *enscamble* au lieu d'ensamble, etc. Ces taches sont fort nombreuses; mais elles n'empêchent pas le « Roncisvals » de l'éditeur d'offrir encore une grande et belle idée du vieux poëme; on l'entend aisément dans cette transformation toute récente, et l'on devine, en le lisant ainsi, tout l'effet qu'il devait autrefois produire sur une population religieuse, enthousiaste et guerrière.

Le même éditeur, avant de donner ce texte, en avait fait paraître la traduction, précédée d'observations préliminaires, que nous avons quelquefois citées.

Un quatrième manuscrit est dans la bibliothèque publique de Lyon, sous le nº 984. Il est écrit sur vélin, et date du commencement du XIVe siècle. Les premiers vers conservés se rapportent au couplet LXXXV de l'édition de 1837. C'est toujours le remaniement en rimes régulières, accepté vers le XIIIe siècle. Mais les extraits que M. Francisque Michel en a donnés semblent offrir un texte plus intelligent que celui de l'ancien manuscrit de Versailles.

Le cinquième manuscrit est conservé à Cambridge, dans le Trinity-College, sous le nº R. 3. 32. Il est sur papier, et ne

date que du XVI[e] siècle. C'est une leçon fort incorrecte et fort altérée.

Bibliophil. Jacob (Paul Lacroix), Dissert. VII, sur les mss. relatifs à l'hist. de Fr., etc., p. 151, 156. Adelb. Keller, Romvart, 1844, p. 11-21, 27-29.

Deux autres textes anciens ont été reconnus dans la bibliothèque de Saint-Marc à Venise : l'un offre le remaniement du manuscrit de Versailles; l'autre a pour nous un plus grand intérêt, puisqu'il contient une seconde leçon du texte d'Oxford. Nous regrettons que l'éditeur de ce dernier texte n'ait pu consulter celui de Venise; il en aurait tiré un grand parti pour constater les inexactitudes du copiste normand. Ce n'est pas que le texte d'Oxford, malgré ses fautes, ne soit de beaucoup préférable à celui de Saint-Marc, ouvrage d'un copiste italien, qui semblait comprendre médiocrement les vers qu'il écrivait sous la dictée de quelque jongleur. Non-seulement il donne à la plupart des vers une flexion italienne, mais il lui arrive trop souvent de faire plusieurs mots d'un seul, ou bien un seul de plusieurs; et si l'on n'avait, pour le contrôler, l'édition de 1837, il serait bien difficile d'entendre un seul couplet ainsi défiguré. Mais, quand le copiste d'Oxford est en défaut, on peut espérer de le redresser à l'aide de cette leçon, telle sans doute que des jongleurs la chantaient. Pour mettre en parallèle ces deux textes, nous choisirons le XVI[e] couplet, quand Naime se réunit à Ganelon pour conseiller au roi d'accepter les propositions de Marsile :

MANUSCRIT D'OXFORD.

Après ico i est Naimes venud ;
Meillor vassal n'aveit en la curt nul;
E dist al rei : « Ben l'avez entendut... »
. . . .
. . . .
« Li reis Marsilie est de guere vencud.
« Vus li avez tus ses castels toluz,
« Od voz caables avez fruiset ses murs,
« Ses citez arses et ses humes vencuz.
« Quant il vos mandet qu'aiez mercit de lu,
« Pecchet fereit ki dunc li fesist plus.
[. . . . .]
« U par ostage vos en voelt faire seurs,
« Ceste grant guerre ne deit munter à plus. »
Dient Franceis : « Ben a parlet li dux. « *Aoi*.

MANUSCRIT DE VENISE.

Davanti Karlon e dux Naimo venut ;
Blanca oit la barba e li cevo tut canu,
Mior vasal no e in la corte de lu ;
Quel dist al roi : Ben vos ai intendu,
« Li cont Gaino chel na respondu
« Bene oi ma chel sia sovenu.
« Li roi Marsilio e mort e confondu,
« Frait avés soe tere e li donjon abatu,
« A vos talent aves frosse le mu.
« Quando à vos manda ch' abia merce de lu,
« Grant tort seria se il fosse confundu.
« De li vostri baron vos li manda u ;
« Se par ostaje ne vol fare segu,
« Questa gran guera non de munter plu.
Francischi responde : « Ben a parlé li du »

Le douzième vers du manuscrit de Venise, qu'il faut lire ainsi :

De vos barons envers li mandés u,

et qui signifie, « Mandez-lui un de vos barons, » était indispen-

sable pour faire comprendre le vers suivant; et c'est ce conseil de Naime qui décide le voyage de Ganelon.

Ainsi, nous devons aux collections étrangères les deux seules leçons anciennes, jusqu'à présent connues, de la chanson de Roncevaux. C'est qu'en France, où la vogue du poëme survécut aux formes du langage dans lequel il fut d'abord composé, les remaniements durent faire négliger, puis oublier l'original, tandis qu'en Angleterre et en Italie, la langue française qu'on y avait transportée au XI[e] siècle étant demeurée plus immobile dans ses formes et de plus en plus restreinte dans son usage, on eut moins à s'occuper des révisions demandées à nos trouvères du XIII[e]. Ces peuples pouvaient s'en tenir à l'ancienne versification romane, parce que leurs oreilles étaient moins choquées des expressions surannées et des rimes incomplètes. En France, on refaisait les chansons de geste; en Angleterre, en Italie, en Hollande, en Allemagne, on s'efforçait de les traduire, et pour ce travail les vieux textes transportés par les générations précédentes suffisaient aux étrangers, qui n'avaient pas besoin des remaniements nouveaux.

Nous ne pouvons finir sans former des vœux pour qu'on entreprenne de nouvelles études sur cette chanson de Roncevaux, sans contredit un des monuments les plus précieux de l'ancienne poésie nationale. Plus on l'examinera, plus on sera frappé des grandes beautés qui la recommandent, et qui expliquent l'influence singulière qu'elle a eue sur toutes les littératures de l'Europe. La comparaison judicieuse de tous les anciens manuscrits entre eux permettrait d'établir un texte régulier, débarrassé de toutes les fautes des copistes. Les vers passés dans une leçon se retrouveraient dans les autres; les additions malheureuses seraient soumises au contrôle de la critique, et l'on prendrait ainsi une idée plus exacte des beautés et des défauts qui appartiennent à la composition primitive.

Comme nous achevions cette notice, une nouvelle édition du texte d'Oxford a été donnée par un littérateur distingué. Bien que cette publication n'ait pas été accueillie avec tout l'intérêt qu'elle semblait promettre, il est juste de dire que les deux éditions précédentes y sont corrigées souvent avec succès, et que le commentaire dont le texte et la traduction sont accompagnés n'est pas exclusivement paradoxal.

La chanson de Roland, poëme de Theroulde; texte critique, etc., par F. Génin; Paris, 1850, in-8°.

SAISNES (LES), OU VITUKIND DE SAXE.

Voy. tome XX, p. 605-638.

SIÉGE DE BARBASTRE (LE).

Voy. tome XX, p. 706, 707.

VESPASIAN.

Voy. ci-dessus, DESTRUCTION DE JÉRUSALEM.

VOYAGE DE CHARLEMAGNE A JÉRUSALEM.

Voy. tome XVIII, p. 704-714.

P. P.

TROUVÈRES.

POËMES D'AVENTURES.

Les fictions rimées qu'on appelle romans ou poëmes d'aventures forment une classe à part dans la poésie narrative du moyen âge. Introduction.

Le fond et la forme les distinguent des chansons de geste. Celles-ci ont pour sujet le cycle carlovingien, ou quelques grands faits héroïques, soit des temps anciens, soit des autres âges, de sorte qu'elles reposent toujours sur un fondement historique, réel ou supposé; les romans d'aventures sont des inventions complétement libres, et tout à fait comparables aux romans modernes. La versification diffère aussi: les chansons de geste sont en couplets monorimes, et en vers généralement décasyllabiques et alexandrins; les romans d'aventures sont en vers de huit syllabes, rimant deux à deux. Cette forme, en tant que consacrée à la narration, existe encore dans la poésie anglaise; Byron a versifié ainsi le *Giaour* et le *Siége de Corinthe.*

Par ce côté les romans d'aventures se confondent avec ceux de la Table-Ronde, dont les vers sont aussi octosyllabiques et à rimes plates; mais le sujet les en sépare, les poëmes de la Table-Ronde n'étant pas moins liés au cycle d'Artus que les chansons de geste le sont en général au cycle carlovingien.

Quelque libre que paraisse la fiction, on verra bientôt qu'elle est bornée dans un cercle très-restreint d'aventures, de descriptions et de sentiments. Ce cercle nous représente justement les goûts intellectuels qui prévalaient dans la so-

ciété d'alors, et qui déterminaient l'ordre des idées et des inspirations du trouvère. A ce titre, un coup d'œil jeté sur cette série d'analyses, que l'incertitude des dates nous force de ranger par ordre alphabétique, n'est pas sans quelque intérêt.

AMADAS ET YDOINE.

Biblioth. nat. de Paris, ms. 6987, fol. 315.

Ce roman inédit, de sept mille six cents vers environ, est destiné, comme plusieurs du même siècle, à célébrer « fine et loyal amour, » c'est-à-dire un amour pur, où, en vertu de cette pureté même, le chevalier a un véritable culte pour sa dame, et où ce culte est récompensé par l'inépuisable tendresse du cœur féminin. Ce n'est pas du tout par hasard que de telles compositions se sont multipliées à une certaine époque du moyen âge; elles étaient en rapport avec les idées qui dominaient de plus en plus, et dont le type se réalisait dans l'adoration croissante de la Vierge. Dans ces idées et ces mœurs ont puisé Dante et Pétrarque, pour créer les images idéales de Béatrix et de Laure, et avant eux nos trouvères, qui firent maint roman sur l'amour chevaleresque, sans être des Dante ni des Pétrarque. Celui d'Amadas et d'Ydoine présente un contraste curieux : le trouvère, d'ailleurs inconnu, qui l'a composé, appartient à la nombreuse troupe de nos anciens conteurs, bien plus disposés à célébrer les malices et les ruses du beau sexe que sa loyauté en amour et son empire moral et tendre. Aussi, par deux fois, il résume tout ce qu'il sait de plus contraire à la réputation des femmes, ne se décidant, ce semble, qu'à regret à montrer en Ydoine le miroir de la noble dame et de la fidèle amante :

Fol. 323.

De feme ce sachiés tuit bien
Qu'il n'a si porvéue rien
Ou mont, quant ele veut tricier,
Puis qu'el se paine de boisier,
Ne la puet nus garder à droit,
Tant la sace metre en destroit.
Tant durement est decevans,
Et angousseuse et souduians
Vers homme qu'ele veut decoivre
Et engingnier; si bel l'emboivre
Et afole, que le plus sage
Et qui a plus soutil corage
Grieve souvent en mainte guise,
Par traïson et par faintise.

Nule riens n'est de sa voisdie;
Ne sai certes que plus vous die;
Mais nule n'est sans decevance,
Toutes sevent de nigremance...
Volages sont et poi estaules,
Et sans mesure enfin canjaules.
Ne sai dont ce vient ne que doit :
Toute la plus fole decoit
Un sage home par tricerie;
Fols est qui en nule se fie.

Après ce vers, que François Ier n'avait certainement pas pris là, on reproche encore aux femmes d'aller toujours contre la raison :

Encontre raison et droiture, Ibid. v°
C'est de feme droite nature
D'ouvrer tosjors contre raison.
Plusors sevent bien l'ocoison :
D'Evain leur vient, que Dix forma;
Ceste nature leur donna.
Contre raison primes forfist
De quanque Dix li contredist.
Contre raison ouvra adès,
Et ses filles si font après.
Por ce seroit fort à trouver
Feme qui ne vauroit ouvrer
Encontre raison et droiture;
Car tout ce leur vient de nature.

Il faut pourtant, malgré cette sortie contre les femmes, revenir à leur éloge, puisque ainsi le veut le sujet; et l'auteur y revient par ces vers :

Une boine cent homes vaut;
S'amistiés à nul jor ne faut,
Ne ne cange por nul destroit,
Ains fait tousjors que faire doit.

Il y avait (pourquoi ne pas commencer simplement ainsi, puisque ces romans commencent non moins simplement?) il y avait un duc de Bourgogne, dont la fille, Ydoine, était merveilleusement belle; et, à la cour de ce duc, un sénéchal dont le fils, Amadas, offrait en espérance toutes les qualités du plus digne chevalier. Un seul défaut se pouvait remarquer en Amadas, c'est qu'il n'était pas amoureux. Mais ceci, dans une nature aussi « enterine, » ne pouvait durer longtemps; et

un jour qu'il « tranchoit » devant la damoiselle, la beauté d'Ydoine l'éblouit tellement qu'il en perdit toute contenance. Que faire, lui fils d'un simple sénéchal, lui épris de la fille d'un duc? Il est malade, il ne boit ni ne mange, il se meurt. Mais, mourir pour mourir, il se décide à déclarer son amour à Ydoine, et, comme dit notre trouvère,

Fol. 315 v°.

La salue d'un grant souspir,
Parfont de cuer, lonc à loisir,
Et d'un regart douc et piteus,
Simple, souef et amoureus.

Ydoine est insensible aux hommages des hommes, et ceux d'Amadas ne la touchent pas :

Fol. 316.

De mautalent toute tressue,
Orgilleuse est, de grant maniere,
Jà desist tost parole fiere
Qui li venist à grant contraire;
Mais come france et debonnaire,
Courtoise et ensegnie et sage,
S'ire refraint en son corage,
Et asouage et amesure,
En après dist sans couverture...

Et le langage d'Ydoine est tellement « sans couverture, » c'est-à-dire si clair et si net, que le pauvre Amadas retombe dans sa langueur et sa maladie;

Car ainc Tristans si grand dolour
Ne soufrit pour Yseut la bloie.

Les médecins étaient impuissants contre son mal, et il ne lui aurait servi de rien

Autre mire mander ne querre
De Montpellier ne de Salerne.

On voit par ce vers que Montpellier et Salerne jouissaient alors d'une grande réputation; et puisque nous parlons de la célébrité d'une ville pour ses écoles, notons la célébrité d'une autre pour sa fabrique, de Châteaudun pour sa ganterie :

Fol. 318 v°.

A garandir ses beles mains
Ot uns blans gans de Castiaudun.

Amadas demeure longtemps en proie à sa douleur; toute son espérance est morte, et il souhaite la mort. Il se la donnerait s'il ne craignait pour son âme; mais Ydoine l'a menacé, s'il recommençait sa déclaration, de « le livrer à hontage, » de le faire battre par ses serfs. Il voit dans cette menace un motif de se présenter de nouveau : il est faible, souffrant; quelques coups suffiront pour le tuer, et ainsi il échappera à la vie sans avoir la responsabilité d'un suicide et après avoir satisfait sa plus vive passion, celle de parler une dernière fois à son amie. Il va donc devant Ydoine; mais ses plaintes sont inutiles, et la cruelle le renvoie :

« Va t'ent, fait ele, o ton dosnoi;
« Mar te verrai mais devant moi;
« Que jà de moi confort n'aras,
« Ce est la fins, ains en morras. »

Ces dures paroles foudroient Amadas; il se pâme et tombe. Ydoine s'effraye à l'aspect de ce mourant; elle s'accuse de cruauté. S'accuser ainsi, c'est être bien près d'aimer à son tour. Elle rappelle en effet le jeune homme à la vie, et lui déclarant que désormais elle est sa « dame, » elle lui promet inviolable fidélité. Alors elle l'encourage à chercher los et renom, et termine par ces vers, qui expriment noblement le caractère de l'amour chevaleresque :

« Si soiiés tex, biaus dous amis, Fol. 317 v°, col. 2.
« Si vaillans et si de haut pris,
« Que sauve i soit l'amours de moi. »

Enivré de ces paroles, Amadas se fait armer chevalier, et partout, en tournois et en guerre, il court se distinguer. La France, la Bretagne, l'Espagne, sont témoins de ses exploits.

Puis s'en passe outre en Lombardie, Ibid., col. 4
Si cerke toute Roumenie;

ce qui prouve, d'accord avec d'autres textes, que la Roumenie, c'est la Romagne. Partout s'étend la renommée d'Amadas; sa courtoisie égale sa valeur; il

Est amiables en tous lieus, Fol. 318 r°, col. 1.
De bel apel, de dous respons;

et enfin, après des années d'absence, il se décide à retourner en Bourgogne auprès d'Ydoine. Il marchait joyeux à la tête de ses compagnons, et

Fol. 318 v°, col. 4.

Cantant un sonnet poitevin,

il jouissait, en sa pensée, du bonheur de revoir sa douce amie, lorsqu'il aperçoit un messager bien connu de lui, et qui lui avait souvent apporté des nouvelles d'Ydoine. Reconnaître le message, courir au-devant de lui et le questionner, n'est l'affaire que d'un moment. Mais quelles tristes nouvelles! Ydoine, malgré sa résistance, va être mariée au comte de Nevers. A ces mots, Amadas perd la raison; dans sa folie soudaine, il attaque le messager, le maltraite, puis court s'enfoncer dans un bois, où ses compagnons ont beaucoup de peine à le retrouver. On le saisit enfin, on l'emmène au château de son père; et là on confine le pauvre fou dans une chambre où il demeure enchaîné. Le père d'Amadas prend, après bien des mois, pitié de lui; et, songeant que son fils ne sera pas plus fou pour être débarrassé des liens, il ordonne qu'on le déchaîne. Amadas, ainsi délivré, mais non raisonnable, saisit un moment où son gardien l'a perdu de vue pour se sauver; et dès lors personne n'entend plus parler de lui.

Fol. 319, col. 2.

D'Ydoine me restuet à dire,

reprend le trouvère à cet endroit. Ydoine, ne sachant comment échapper au comte de Nevers, consulte trois sorcières. Celles-ci lui promettent leur secours; elles s'introduisent chez le comte de Nevers, « l'enfantosment » si bien qu'il peut voir et ouïr, mais non bouger; et là, dans une scène qui a quelque analogie avec la première scène de *Macbeth*, elles délibèrent sur la destinée des mortels. Elles sont les trois Parques, et prédisent au comte que s'il accomplit son mariage, il mourra. Mais le comte, quoique effrayé, ne s'arrête pas aux paroles de ces « desvées, » et le mariage se fait. La nuit, quand les nouveaux époux sont couchés, Ydoine gémit, se plaint, parle de la mort qui les menace si le mariage s'accomplit. Le comte rapproche ces paroles de celles que les sorcières lui ont dites; à la vérité,

Fol. 319 v°, col. 1.

Bele la sait, gente la sent;

néanmoins il s'abstient, et Ydoine échappe pour cette nuit. Les jours suivants, elle suppose une maladie qui se prolonge sans fin, des semaines, des mois et des années.

Cette maladie feinte devient une maladie réelle, à mesure que la jeune dame reste davantage sans nouvelles d'Amadas. Mais il faut qu'elle en ait, et elle dépêche un sien privé serviteur pour s'enquérir de ce qu'est devenu son chevalier. Après bien des courses, Garinet trouve Amadas à Lucques, où, tous les jours, cet amant infortuné, dans une promenade à travers la ville, sert d'amusement à la « gent menue. » Le fidèle serviteur se hâte de rapporter la triste nouvelle à sa maîtresse. Ydoine a bientôt pris son parti : déclarant au comte de Nevers qu'elle ne pourra guérir si elle ne fait pas un pèlerinage à Rome pour demander sa guérison au baron saint Pierre, elle obtient la permission de faire le voyage. Elle va droit à Lucques, et là elle est elle-même témoin de la folie d'Amadas et des indignes traitements auxquels il est en butte : mais, le soir venu, elle se hasarde dans la retraite, dans la « vaute » où gît le malheureux insensé. D'abord elle court quelque danger par la violence du fou, qui ne la reconnaît pas; mais elle a l'idée de lui faire entendre le nom d'Ydoine. Ce nom, murmuré doucement, agit comme un charme magique sur la raison du chevalier. Peu à peu il revient à lui, et il n'a pas assez d'expressions pour témoigner son amour et sa reconnaissance à celle qui a osé venir le chercher jusque-là, et qui a su lui rendre le sens.

Il faut du moins achever le pèlerinage jusqu'à Rome. Dans le trajet, un chevalier discourtois enlève Ydoine; mais, poursuivi de près, il est obligé de relâcher sa proie. On arrive dans la ville sainte, et là bientôt la comtesse se sent prise d'un mal inconnu; près d'y succomber, témoin de la profonde douleur d'Amadas, et craignant qu'il ne veuille pas lui survivre, elle s'avise d'un singulier moyen pour l'obliger à vivre après elle. Elle lui déclare, comme moribonde, qu'avant d'avoir été aimée de lui, elle a eu des enfants, qu'elle a fait périr pour éviter que sa honte ne fût connue. Elle le conjure donc, au nom de l'amour qu'elle a eu pour lui, et qu'il a eu pour elle, de demeurer sur la terre, afin de faire dire des messes et des prières qui la tirent des mains de « l'ennemi, » et la mettent en paradis, où ils pourront se rejoindre. Amadas consent à vivre pour faire dire des messes, et sauver l'âme d'Ydoine.

La comtesse meurt, satisfaite d'avoir, au prix d'une fausse accusation contre elle-même, défendu Amadas des suites de son propre désespoir. On l'enterre, et, plongé dans le deuil, son amant va passer la nuit auprès de la pierre sépulcrale. Au sein des ténèbres et du silence, Amadas entend une troupe de cavaliers qui approchent; un d'entre eux se détache et arrive près du tombeau. Le nouveau venu interroge Amadas, et quand il sait le motif qui le retient en ce lieu, il éclate de rire. « Celle dont tu gardes le corps, dit-il, fut ma dame et non « la tienne; cède-moi cette place. Tiens, voilà l'anneau que tu « lui donnas, et qu'elle me donna à son tour. » A la vue de cet anneau qu'il reconnaît bien, Amadas est mortellement troublé; il se prend à douter d'Ydoine : a-t-il été le jouet d'une fausse et déloyale amante? Mais bientôt ces doutes déchirants sont vaincus dans son cœur par la foi en son amie; il dément le chevalier et le provoque au combat. Celui-ci n'est ni moins hardi ni moins preux qu'Amadas; un moment il a l'avantage, et force son adversaire à reculer et à lâcher le tombeau. Mais Amadas éprouve une si grande colère d'avoir été contraint à battre en retraite, qu'il se précipite sans réserve sur son adversaire, et le met définitivement hors de combat. Le chevalier vaincu, mais charmé de la vaillance d'Amadas, lui découvre la vérité : Ydoine n'est pas morte; c'est lui qui l'enleva sur le chemin de Rome; il lui prit l'anneau d'Amadas, et mit en place un anneau « faé » qui lui a causé une mort feinte; il suffira d'ôter du doigt l'anneau pour qu'elle revienne à la vie. Il comptait venir retirer cet anneau et s'emparer de sa proie; mais l'amour d'Amadas qui a gardé le tombeau, sa foi qui lui a fait entreprendre un combat pour son amie malgré les apparences, et sa vaillance qui lui a donné la victoire, ont triomphé. A ces mots, le chevalier se retire, et Amadas se hâte de ressusciter Ydoine de sa fausse mort.

Les deux amants retournent en Bourgogne. Ydoine, se feignant toujours malade, appelle auprès d'elle le comte de Nevers, et lui déclare que le baron saint Pierre lui est apparu dans une vision, et que mort s'ensuivra pour elle et le comte si le mariage s'accomplit. Le comte de Nevers, déjà fatigué de cette longue épreuve, ému par le dire des sorcières et de saint Pierre, se décide à demander que son union avec Ydoine soit légalement cassée. Les évêques rompent ses liens. Ydoine bientôt, du consentement de son père et de ses barons, épouse Amadas, et, pour terminer un récit de ce

genre, nous ne pouvons qu'employer les termes du vieux trouvère :

A grant honneur tinrent la terre
Toute leur vie en pais sans guerre.
De leur amor faut ci l'estore.
Leur ames mete Dix en glore
Par sa douceur, par sa merchi,
Et de tous pecéeurs ausi.

Fol. 331 v°, col. 1

La langue paraît être du XIII[e] siècle. Quant à l'auteur, son poëme ne nous apprend rien sur lui ; on voit seulement qu'il connaît le conte de Flore et Blanchefleur. Il serait téméraire d'en conclure que son roman a été composé après celui dont nous parlerons bientôt; car ces récits pouvaient trèsbien circuler avant d'avoir reçu la rédaction sous laquelle ils nous sont parvenus.

BLANCANDIN.

Le roman de Blancandin, en 3240 vers, paraît aussi, par la langue, du XIII[e] siècle. L'auteur, dont rien ne peut faire deviner ni la patrie ni la date précise, débute par une plainte contre l'avarice des hommes de son temps, avarice qu'il attribue aux déportements des femmes qui font dégénérer par l'adultère le sang des nobles maisons :

Bibloth. nat., ms. 6987, fol. 254 v°-267. — P. Paris, Mss. fr., t. III, p. 216.

Au tans jadis ancienor
Ert li siecles de grant valor ;
Et li roi et li emperere
Faisoient chiere et bele et chere,
Et tenoient ferme justise,
Sans loier et sans convoitise.
Chevalerie n'ert pas morte.
Jà n'éust huissier à sa porte
Clers ne borgois ne chevalier ;
Mais or a mais cascuns huissier ;
Nus n'i puet mais dedens entrer,
S'il ne set son parin nomer.
Car trop sont les dones perdues,
Et par les dames corrompues,
Qui gisent avoec lor garcons ;
Ensi forgisent lor barons,
U soient blanc, u soient noir.
As peres retraient li oir.
Ensi est largece perdue.

Ce n'est cependant pas pour célébrer « done et largesse » que le trouvère s'est mis en frais de poésie, mais bien pour chanter la vaillance des chevaliers et l'amour des dames. Si son esprit n'est pas puissant, et si sa veine n'est fertile que pour attacher bout à bout des événements qui tiennent médiocrement les uns aux autres, toutefois son imagination ne manque pas de variété ni de caprice. On connaît cette fable de la Fontaine où un père, en vertu d'un horoscope, garde son fils enfermé dans son palais, et où des tapisseries représentant la chasse interdite au jeune homme sont la cause de la mort de cet héritier trop chéri. Un roi de Frise avait défendu (le trouvère ne dit pas pourquoi) que son fils, qui s'appelait Blancandin, prît part aux exercices de la chevalerie :

Fables, VIII, 16.

Fol. 254 v°, col. 2.

Ne mais li rois ne voloit mie
C'on li monstrast chevalerie;
Ainc ne tint hauberc ne escu :
Car li rois l'avoit deffendu.
Onques ne vi tornoiement,
Ne assemblée de tel gent.

Or, il advint que le jeune homme entra dans une chambre où

Ibid., c. 1-3.

Avoit pendue une cortine ;
Toute ert plaine de chevaliers,
Des cevaus et des escuiers.
D'une part fu li poignéis,
Et d'autre part li capléis,
Si com il traient les espées,
Et com il donent les colées.

Il demande à son « latimier, » c'est-à-dire à celui qui lui enseignait les lettres, ce que signifie tout cela. Le latimier lui explique que ce sont chevaliers et sergents qui, couverts de leurs armures, en viennent aux mains. Blancandin, continuant ses interrogations, s'informe si un roi peut être chevalier et jouter ainsi :

Ibid.

« Oïl, dist li maistres senés,
« Jà n'ert de si là coronés,
« Qu'il ara totes armes prises,
« Dont li covient tenir justises.
« Quant il vient en tornoiement,
« Si le redoutent toute gent,

« Que nus ne doit à lui jouster,
« Se ce n'est rois qui soit ses per. »
— « Comment, maistre? ce dist l'enfant,
« Dites vous cou, ne jouste avant
« Au roi, puis qu'il est coronés,
« Est si grande sa dignités? »
— « Oïl, dist li maistres, biax fius;
« Jel vous dirai, si m'aït Diex.
« Car se nus hom feroit le roi,
« Ce seroit encontre sa foi,
« Se li rois congié ne l'en done,
« U ce n'est rois qui port corone. »
— « Par foi, maistre, cou dist l'enfant,
« Cou n'est mie bon covenant;
« Car ainc ne vi en un païs
« Encore quatre rois naïs;
« Dont puet uns rois assés durer,
« Et son escu tos tans garder.
« Rois tient corone à grant anui,
« Puis c'on ne puet jouster à lui.
« Anuis est de porter corone,
« Puis qu'il ne puet joster à home. »

Aussi Blancandin ne tient-il pas contre un si grand ennui Le soir même, il se fait donner furtivement le cheval et l'épée de son père par un serviteur, qui jure de ne jamais en parler, et il s'éloigne du palais paternel, sans dire adieu à personne, en quête d'aventures.

Les aventures ne lui manquent pas. Le voilà dans une grande forêt, qui « dure pendant trente lieues; » il y rencontre un chevalier grièvement blessé. Celui-ci a été frappé en trahison par un chevalier déloyal, qui lui emmène s'amie. Blancandin, redresseur de torts, ne laisse pas échapper cette occasion; il demande au blessé ses armes (il n'était parti qu'avec un bon cheval et une bonne épée), s'en adoube, est fait chevalier par le moribond, et se lance à la poursuite du ravisseur. Bientôt il le rejoint, et, le trouvant occupé à battre la dame qui se refuse à ses désirs, il le somme de la rendre. Refus du chevalier félon; combat; le ravisseur est frappé à mort. Blancandin ramène en toute hâte vers le blessé s'amie, qui dit avoir des charmes et des sorts propres à guérir toute plaie; mais par malheur, quand ils arrivent, le chevalier n'est déjà plus. Blancandin rend les armes qu'il avait empruntées, et, sans qu'il soit plus question de cette aventure, des deux morts, ni de la dame, notre fils de roi se remet en campagne.

Une rivière se présente : au moment où il s'apprête à la guéer, un chevalier l'en détourne, et, lui remettant un anneau, l'engage à aller chercher un logis chez un forestier qu'il lui indique. L'anneau lui ouvrira la porte de cette « herberge, » et, demain, il reviendra au gué. Tout se passe comme il a été convenu, et le lendemain Blancandin, interrogé par le chevalier, répond :

Fol. 255 v°, col. 2.

« Jou quier serjans et escuiers,
« U jou péusse demourer,
« Por mon cors d'armes esprover. »

« Vous êtes, reprend le chevalier inconnu, sur le territoire « d'Orgueilleuse d'amour, princesse de Tormadai; elle est « d'une incomparable beauté, mais elle ne veut entendre à « aucune « druerie. » Vous allez la trouver bientôt; elle se « promène avec sa suite; avancez hardiment, et prenez-lui « un baiser. »—« Qu'à cela ne tienne, » dit Blancandin; et le voilà parti pour mettre à fin cette redoutable aventure. Il rencontre la princesse éloignée de sa suite, et n'ayant auprès d'elle que sa maîtresse duègne :

Fol. 256, col 2.

De li baisier fu angoissous,
Et dist qu'il nel laira, pour voir,
Que il n'en face son pooir;
Coi que soit ore del falir,
Miex en vorroit après morir.
Lors point son ceval et eslesse
Entre la dame et la maistresse.
Jà nel tenra on pour malvais.
Cele part vint de plain eslais,
Entre les deux dames se mist,
Et de l'autre tant s'entremist,
Ains qu'ele fust bien acointie,
L'ot Blancandin trois fois baisie;
Puis s'entorna grant aléure,
Plus que galos ne ambléure,
Mais tant come cevax puet rendre;
Car il n'a soing de plus atendre,
Mais de l'escaper, se il pot.
Ains se porra tenir por sot.

En effet, le courroux d'Orgueilleuse d'amour ne connaît pas de bornes. Elle se pâme, elle veut se donner la mort, elle veut la donner au téméraire. A peine sa maîtresse duègne

peut-elle calmer un tel désespoir; et la princesse s'en retourne à Tormadai, bien décidée, si elle parvient à découvrir l'auteur du forfait, à le faire pendre « ou ardoir, ou en mer « noyer. »

Cependant de son côté, Blancandin, qui a le cœur « lié et « joyant, » éperonne vers Tormadai. Tormadai est menacée d'un siége. Alimodes, roi de Cassidoine, épris d'Orgueilleuse d'amour, ne pouvant l'avoir de gré, veut l'avoir de force. Blancandin trouve tous les habitants sous les armes; il demande à un bourgeois de lui indiquer « le meilleur ostel de « la ville. » Celui-ci, qui le voit sans autre arme qu'une épée, voulant le gaber, lui dit :

« U est vostre harnas? Ibid., col. 4.
« Je vous voi ci si seul venir.
« Se rice ostel volés tenir,
« Alés vous ent ciés le provost. »

Blancandin va chez le prévôt, le trouve devant son huis, le salue courtoisement, et lui demande de l'héberger. « Je n'hé« berge personne, dit le prévôt,

« S'il ne fait le commandement Fol. 256 v°,
« Dont vous veés l'embrievement. » col. 1.

« L'embrievement, » qui était en grec et que Blancandin lit couramment, portait que le prévôt prendrait haubert, écu et épée; le postulant, une lance sans fer ni acier, et que s'il pouvait se défendre du prévôt et entrer par force dans l'hôtel, il serait hébergé sans qu'il lui en coûtât rien. La partie est acceptée; Blancandin, d'un coup heureux, renverse le prévôt et pénètre dans le logis. La convention reçoit sa pleine exécution, et l'hôte ainsi introduit est traité comme l'enfant de la maison.

Cependant la nouvelle de cette singulière manière de s'impatroniser arrive jusqu'à Orgueilleuse d'amour. Elle ne doute pas que ce ne soit l'homme au baiser, et son premier mouvement ne promet rien de bon à Blancandin :

« Diex, dist ele, de quele mort Ibid., col. 2.
« Me feroit or grignor confort?
« Ferai le ardoir u noier,
« En poi boulir u graeillier,
« U à keue de ceval traire? »

Mais sa duègne, lui remontrant la disproportion entre la punition et l'offense, apaise ce grand courroux, si bien que la princesse en vient à se dire que si son parti n'était pas pris de repousser amour à toujours, ce jeune téméraire, qui semble preux, loyal et de haut parage, pourrait inspirer de tendres sentiments.

En tout cas, Alimodes n'en inspire point, et il compte, pour plaire, sur le vigoureux assaut qu'il livre à la cité. Au bruit de la bataille, Blancandin se met à pleurer de regret de n'avoir point d'armes. Son hôte, sensible à son chagrin, le pourvoit aussitôt de tout ce qui est nécessaire, et le jeune et vaillant « bachelier » se précipite au milieu de la mêlée. Là sa prouesse éclate, et dix chevaliers qu'il désarçonne, devenus ses captifs, se rendent dans le logis du prévôt, où l'on célèbre par un repas, par des mélodies et un grand déduit, l'heur d'une telle victoire.

Orgueilleuse d'amour qui, du haut de sa tour, avait vu l'étonnant « vasselage » de Blancandin, entend maintenant le bruit de la fête qu'on lui donne. Alors les sentiments qui commençaient à poindre s'emparent complétement de son cœur; la jalousie se met de la partie; elle craint que Blancandin n'épouse une des filles du prévôt :

Fol. 257, col. 4.

Amors l'a ferue d'un dart
Qui les autres esprent et art.
Car moult sovent colors li mue,
Et si palist, et fort tressue;
Noire devient, vermeille et bloie;
Amors le fait devenir coie;
En après fremist et tressaut,
Por poi que li cuers ne li faut.
Dedens sa cambre painte à flors
Le justicoit li diex d'amors.

Dans cette angoisse, elle fait venir le prévôt; elle lui demande des nouvelles de ses filles; et apprenant qu'il en donnerait volontiers une à Blancandin, elle lui défend d'y songer, promet de les marier richement, lui fait savoir que son hôte aime une dame de haut parage, et lui commande de l'amener le lendemain. Blancandin, qui semble avoir tout à fait oublié le baiser pris, répond qu'il n'a de « druerie » avec aucune dame, et s'il se rend à l'invitation, c'est par pure courtoisie. La princesse lui demande l'appui de son bras dans la guerre contre Alimodes, et lui offre en retour

Armes et chevaus,
Terres et palès et cendaus.

Fol. 258, col. 2.

Blancandin accepte de quoi payer son hôte le prévôt, et puis s'informe de ce que la princesse a voulu dire en assurant que lui, Blancandin, avait une amie. Orgueilleuse n'est point embarrassée de la question :

« Damoisiaus sire, c'est por moi
« Que jel disoie, par ma foi;
« Car plus vous aim que ne puis dire,
« Vostre serai sans contredire.
« Se vous volés d'or en avant,
« Serai amie, et vous amant. »

Blancandin accueille assez froidement cette déclaration; mais il regarde la princesse : aussitôt le même mal d'amour qui s'était emparé d'elle s'empare de lui.

Ici s'arrête ce qu'il y a de plus original; le reste rentre davantage dans le cadre habituel de ces romans d'aventures et de chevalerie. Le combat recommence devant Tormadai; Blancandin y fait merveille; mais un malheureux hasard le livre à ses ennemis; il est prisonnier. Orgueilleuse d'amour veut le racheter au prix de tous ses trésors. Alimodes n'y consent pas, et, de colère, il aurait mis à mort le jeune chevalier, si sa fille n'était intervenue; du moins il le reléguera au loin :

« Par dedens la tor d'Alixandre
« L'envoierai en Salimandre. »

Fol. 259, col. 1.

Mais une tempête dérange tous ces projets. Le vaisseau qui portait le captif est entraîné vers « Inde la fiere; » il se brise contre le rivage, et Blancandin échappe seul au désastre.

Inde la fière appartenait au roi Rubien, du lignage Octevien :

Octeviens fu rois de Grece;
Rubiens fu rois de Losgece.

Ibid., col. 3.

Mais Blancandin n'est pas embarrassé, bien qu'il se trouve en Losgece;

Il set bien sarrasinois,
Et bien latin et bien grigois.
D'une herbe son visage frie;
Lors fu plus noirs que pois boulie.

Et le voilà tout semblable à un vrai Losgecien. Il est bien accueilli du roi, le sert dans ses guerres, devient l'ami intime de son fils Sadoine, et n'a plus rien à regretter, sinon s'amie qu'il a laissée dans les dangers d'un siége, et dont le souvenir le poursuit. Son chagrin n'échappe pas à Sadoine, et ce généreux ami, quand il en sait la cause, lui offre d'aller avec lui à la recherche et au secours de la belle Orgueilleuse d'amour. On construit un « dromond » de grande dimension; on y met vassaux, armes et chevaux;

Fol. 250, col. 1.

Sadoine i fait porter Mahon
Et Apolin et Baratron.

L'on part, et voici le singulier périple que l'on suit :

La terre passent de Persie,
Et puis celi de Femenie;
A senestre laissent le Coine,
Et devers destre Babiloine,
Et voient la tor de Maroc,
Là ù fu li rois Caradoc;
Terre voient de Jursalan,
Et si voient le flun Jordan;
Costantinoble costoierent,
Et la terre as Griffons laissierent.

La terre de Femenie est, comme nous l'apprenons plus loin, une terre

Fol. 250, fol. 4.

U il n'en a se femes non.

Dans leur trajet, ils aperçoivent une « barge » pleine de pèlerins qui revenaient de Jérusalem. On les accoste, et Blancandin, qui les reconnut très-bien pour chrétiens, voit au milieu d'eux le prévôt de Tormadai, qui, dans son chagrin de la perte de son hôte, avait fait le pèlerinage des saints lieux. Blancandin, qui s'est noirci la figure, comme on sait, n'est reconnu de personne; il raconte qu'il a vu Blancandin dans un lointain pays où il est retenu prisonnier; et, après avoir pris des informations sur Orgueilleuse d'amour, après avoir entendu qu'elle est plus éprise que jamais de lui, il écrit une lettre qu'il charge le prévôt de remettre à la princesse. La lettre transporte de joie la jeune dame, qui reproche au prévôt de n'avoir pas reconnu celui qui l'a chargé de la missive :

« Vilains est qui de vous s'acoste ;
« Desconnéu avés vostre oste. » Fol. 261, col. 1.

Mais, malgré le reproche, elle le comble de présents pour l'heureuse nouvelle dont il est le messager; et le bon prévôt retourne chez lui se disant :

« Moult doit on bien servir preudome
« Et faire honor à mainte gent;
« S'uns le retient, l'autres le rent. »

Malgré de si belles apparences, les traverses ne sont pas finies. A la vue de Tormadai, sous les yeux même d'Orgueilleuse d'amour, qui reconnaît du haut de sa tour le vaisseau de son amant, une horrible tempête éclate, et l'emporte au loin :

Li maronier governent fort; Ibid., col. 2.
Bien fuissent venu droit au port,
Quant uns orages les sosprent;
Et une nue o un fort vent
L'air lor covri et les estoiles.
Rompent cordes, depecent voiles.

Rien ne calme la violence de l'ouragan; le danger croît, et Blancandin attribue la persistance du mauvais temps à ce que Sadoine et sa gent sont païens. Sadoine et sa gent, touchés de ces paroles, jettent Mahon et les idoles par-dessus bord, et reçoivent le baptême. Soudain

Li orés de la mer s'abesse, Ibid., col. 4
Et un petit li vens se cesse;
La mers devint serie et bele.

Il est vrai que l'orage les avait emportés bien loin de Tormadai; mais, par bonheur, il les avait jetés devant Cassidoine, cité du roi Alimodes. Et voyez les rencontres, comme dit la Fontaine, que le sort cause! Le roi de Frise, père de Blancandin, avait eu maille à partir avec Daire, fils d'Alimodes; vaincu, prisonnier, il gémissait dans une chartre où son vainqueur l'avait fait jeter, et où

Moffles de fer et grant karkan Ibid.
Soffrir li font moult grant ahan.

Cependant Blancandin et Sadoine débarquent avec leur gent; et sans savoir encore ce qu'est cette cité qu'ils ont devant eux, et si elle est tenue par roi ou aufage, c'est-à-dire pirate, ils chevauchent aux informations. Un vilain les met au courant. Daire, de son côté, qui les voit venir, s'en inquiète, et sort avec ses Cassidonois pour les traiter en amis ou en ennemis, suivant l'occurrence. Un conflit s'en ensuit. Daire est tué; la fille du roi Alimodes, qui voit Sadoine faire merveille dans « l'estor, » s'éprend de lui, et lui crie du haut de sa tour :

Fol. 261 v°, col. 3.

« Sire, moult estes preus,
« Chevaliers boins et corageus.
« Or nel tenés à vilonie :
« Je vous donrai ma druerie,
« Por cou que preu vous voi et bel.
« Alés maintenir le cembel,
« Que vés nos homes desconfis.
« Et si soit cis palais saisis;
« Et saisissiés la haute tor;
« Puis me prenderés à oissor.
« Si serés rois de cest païs. »

Il va sans dire que les Cassidonois sont vaincus, que Sadoine, épousant la fille d'Alimodes, devient roi de Cassidoine, et que le père de Blancandin, délivré de sa dure prison, reconnaît son fils, et lui pardonne de l'avoir si longtemps abandonné.

Alimodes, qui continue d'assiéger Tormadai, ne sait pas qu'il a perdu sa propre cité de Cassidoine. Il en reçoit la première nouvelle par l'arrivée de Blancandin et de Sadoine, qui viennent avec le dromond et quatre-vingts galies chargées de combattants et de chevaux. Grande joie dans Tormadai; grand émoi dans le camp d'Alimodes. Tout se prépare pour une lutte décisive; le vieil Alimodes lui-même (car ce prince, qui poursuivait Orgueilleuse d'amour, n'en avait pas moins la barbe chenue), revêt ses armes pour prendre part au combat :

[illegible]

Onques rois n'ot si rice broigne;
Forgie fu en Keneloigne.
Cil qui fu rois des Kenelius
Le presenta le roi des Grius;
Alimode refu donée
Por un tréu de la contree.

Ces Kenelius ne peuvent être qu'un peuple, et la Keneloigne est leur pays. Nous avons cité ce passage, parce que les Kenelius ou Kanelius ont été l'occasion d'explications diverses. Ici le sens est clairement déterminé.

Voy. la Ch. de Roland, edit. de Génin, pag. 439 et 507.

Naturellement la victoire se déclare pour Tormadai; mais naturellement aussi Sadoine est pris ; car, s'il n'était pas pris, le roman finirait là, et ce n'est pas le compte du trouvère. Alimodes se hâte de s'embarquer. En vain, du rivage, Blancandin offre une riche rançon, offre même de renoncer à ses prétentions sur Orgueilleuse d'amour. Le vieillard félon ne veut rien entendre :

« Jamais ne raverés Sadoine;
« Ains l'enmenrons en Cassidoine.
« Illuec sera devant s'amie
« Pendus à moult male hascie. »

Fol. 264, col. 2.

Ce raffinement de vengeance sauve Sadoine. Blancandin n'est pas homme à abandonner son ami :

« Compains, dist il, et que ferai,
« Quant jou jamais ne vous verrai?
« De ton païs venis por moi;
« Et si me fiancas par foi
« Que tu jamais ne me fauroies,
« Et que tu tous jors m'aideroies.
« Et jou te redonai la moie,
« Que jou jamais ne te fauroie.
« Or t'arai jou ma foi mentie,
« Se jou or ausi ne t'aïe.
« Certes, compains, je t'aiderai,
« Ne jamais jor repos n'arai;
« Si te rarai u vif u mort. »

Il reçoit l'hommage de Tormadai, confie s'amie et son nouveau royaume à Subiien, son sénéchal, et s'en va par mer à la délivrance de Sadoine.

Si Subiien n'est pas fidèle, nous avons de nouvelles transes pour Orgueilleuse d'amour, de nouvelles prouesses pour Blancandin. Et en effet il ne l'est pas. A peine les galies se sont-elles éloignées, que Subiien trame sa trahison. Il convoque les principaux seigneurs, et, vu la qualité d'étranger de Blancandin et la guerre interminable où il entraîne le pays, il leur propose de le choisir lui-même pour roi, et de lui donner pour femme Orgueilleuse d'amour. La proposi-

tion est acceptée, et l'on vient en nombre l'imposer à la belle princesse, qui jette les hauts cris. Pour vaincre sa résistance, on convoque, en son nom, « tous les hommes de celle hon« neur. » Surpris, effrayés par les adhérents de Subiien, ils octroient tout ce qu'on veut, sauf le vicomte de Castelfort :

Fol. 264, col. 4.

« Signor, fait il, à moult grant tort
« Avés vos boin signor traï.
« En la fin en serés honi. »

Le prévôt se joint à lui. Il en résulte une mêlée, dans laquelle les deux fidèles parviennent à sauver Orgueilleuse d'amour et à l'emmener à Castelfort. Dans cette retraite, elle brave la rage de ses ennemis, et Subiien l'assiége.

Le trouvère laisse là le perfide sénéchal, et court après Blancandin, qui court lui-même après Alimodes. Celui-ci, parti le premier, arrive le premier, à la grande surprise de sa fille, qui attendait, non pas son père, mais son ami, et qui, s'étant mariée sans le consentement paternel, prend le parti de fermer les portes de Cassidoine au vieux roi. Le père et la fille se querellent en termes fort peu mesurés. Le père dit :

Fol. 265, col. 2.

« Vilaine garce et fole et baude,
« Merveilles fustes ore baude,
« Qui vous mariastes sans moi.
« Ne poiés mais soffrir, ce croi,
« Qui presistes sans moi mari. »

La fille répond :

« Viellart, viex kenus, ...
« Moult avés or au cors grant rage,
« Ki voliés si fait mariage
« Com ma dame de Tormadai.
« Ne n'en aime mie de cuer vrai
« Qui ensi lait s'amie arriere.
« Longes l'avés éue ciere.
« Mais ele n'en a de vous cure;
« Car trop avés la car oscure,
« Le cuir retrait et le poil gris. »

Après une entrevue aussi peu amicale, l'assaut commence et dure jusqu'à la nuit : la mort de Sadoine est plus que jamais résolue. Alimodes veut qu'elle soit éclatante, à un gibet

élevé, que cinq cents charpentiers construisent en face du mur de Cassidoine, et où il sera pendu le lendemain. Mais il paraît que dans la vengeance, comme dans le reste, un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Sadoine est amené au pied du gibet; à cette vue, « s'amie, » voulant tenter un dernier effort, fait sortir ses chevaliers pour attaquer l'escorte. On le délie, afin de le pendre; il profite de ce moment de liberté, saisit un tinel (massue) qui se trouvait là, et s'en escrime assez pour donner le temps à ses libérateurs d'arriver. Ce n'est pas la seule déconvenue qui se prépare pour Alimodes. Blancandin, qui le suivait de près, aborde à son tour; la bataille se livre, et le vieux roi, rencontré dans la mêlée par les deux amis, voyant qu'il ne peut échapper, se rend à merci. On l'emprisonne, et Sadoine est couronné.

Tout était joie et fête dans la cité de Cassidoine, quand survient le bon prévôt, porteur de mauvaises nouvelles. Besoin n'est pas de dire qu'aussitôt Blancandin et Sadoine retournent vers Tormadai. Les gens de la cité, à la vue de leur sire, s'insurgent contre les sergents félons que Subiien y avait laissés. Il ne reste plus qu'à se débarrasser du traître, et les deux amis ne perdent pas un moment :

A tant es le grant ost qui monte, Fol. 266, col. 3.
Les enseignes au vent drecies.

Subiien est vaincu;

Mais li glous ne pot estre pris, Fol. 267, col. 1.
Qu'il ot un auferrant de pris.
Si s'en torna grant aléure,
Quant voit la grant desconfiture;
S'en lait ses homes convenir.

Il fuit « à coite » d'éperons; mais « à coite » d'éperons aussi il est poursuivi par Blancandin et Sadoine. Une chance de salut s'offre à lui. Sa fuite précipitée le mène en une retraite où vivait Apelon Selvain, chef d'une bande de douze larrons. Subiien se recommande ainsi à eux :

« Je sui uns homs plains de boidie, Ibid., col.
« C'onques ne fis fors trecerie.
« Si ai vescu de larrecin.
« Ci me suient tel doi mescin,
« Se vous estiés vaillant larron,

« Dont vous ariés grant raencon.
« Hebergiés moi, si me celés;
« Et puis si les hebergerés.
« Quant il seront deshaubergié,
« Si soient lues pris et loié;
« Si en prendés bon or molu. »

Les voleurs acceptent. Les jeunes gens arrivent. Mais, à la vue de leurs hôtes, de ces « hideux semblants, » de ces « che- « res embronchies, » des armes qui remplissent la maison, ils conçoivent des soupçons et se décident à ne pas se désarmer. Selvain, inquiet de les voir ainsi rester sur la défensive, essaye de leur donner confiance, assurant que toute cette terre est en paix. « Hôte, dit Blancandin,

Ibid., col. 3.

« En nostre païs a tel loi,
« Que se vous hebergiés un oste,
« Que la premiere nuit pas n'oste
« Ne s'espée ne son hauberc,
« Tant qu'il connoisse son herberc. ».

Cette réponse fait réfléchir les larrons; cependant, excités par Subiien, ils attaquent les deux jeunes gens et sont tués. Subiien, pris vivant, est emmené pour être livré au supplice.

Ibid., col. 4.

Et Blancandins fu coronés,
Et Sadoines s'en est ralés
O sa moillier en Cassidoine.
Blancandins se part de Sadoine.

Dans ce roman d'aventures, ainsi que dans d'autres, on a quelques préludes de la merveilleuse composition de l'Arioste; et il faut avouer que ce qui y manque, c'est moins l'imagination que le souffle poétique, l'éclat du style et la beauté du langage.

BLONDE D'OXFORD ET JEHAN DE DAMMARTIN.

The romance of Blonde of Oxford and Jehan of Dammartin, edited by Le Roux de Lincy. [illegible]

Le roman de Blonde d'Oxford et Jehan de Dammartin, par Philippe de Reim, a pour but de prouver que, si l'on veut réussir dans le monde, si l'on veut acquérir

Honneur et amis et richesce,

il faut s'évertuer, et ne pas demeurer oisif sur le lieu où l'on est né :

Je retrai qu'il avient à maint V. 1.
Qui honeur cace honeur ataint,
Et ki à peu bée à peu vient.

Un honorable gentilhomme de Dammartin, possesseur d'une terre de cinq cents livres, mais grevée

De detes et d'assenements,

avait quatre fils et deux filles. L'aîné, Jehan, résolut d'aller chercher fortune. C'est vers l'Angleterre qu'il tourne ses pas. Il y rencontre le comte de Senefort allant à Londres,

Où est d'Anglès li parlemens. V. 121.

Après une courte conversation, le comte, touché de sa bonne mine et de son désir de bien faire, le retient comme écuyer. De Londres on arrive au château, où la comtesse demande que le Français soit à sa fille, afin

Qu'ele ait o li un escuier V. 195.
Qui sache devant lui trenchier.

Ce changement est accepté; et Jehan, à table,

Servit de trencier V. 245.
Sa damoisele au cors legier.

Il lui apprit aussi le français, qu'elle savait imparfaitement :

Et en milleur francois le mist V. 403.
Qu'ele n'estoit quant à li vint.

Faire observer que les étrangers ont appris ou apprennent notre langue, est un soin auquel les trouvères ne manquent guère, quand l'occasion s'en présente.

Les choses ne devaient pas en rester là. Blonde était une merveille de beauté. Jehan en devient amoureux à tel point qu'étant sans espérance, il tombe grièvement malade. Il allait mourir, lorsque Blonde, à qui certains signes avaient révélé le secret, vient l'engager à vivre. Jehan ne se le fait pas dire deux fois; mais quand il veut interpréter les paroles de reconfort que Blonde avait laissé échapper, celle-ci

prétend qu'elle n'a parlé que par compassion. Voilà notre héros moribond derechef. Cette fois, Blonde, s'accusant de le faire tant souffrir, le ressuscite à bon escient; et, comme il se mourait de langueur, elle lui sert, en sage personne et en médecin habile, un poulet accommodé (les détails de cuisine ne sont pas à dédaigner) au verjus, comme on accommode aujourd'hui les pigeons :

V. 1341. Au vert jus de nouvele grape
Lui dona Blonde un froit poulet.

Là commencent, pour les deux jeunes gens, des amours chastes et heureuses qui emplissent leur vie. Mais un messager arrive de France : le père de Jehan est mourant, et il faut partir. Blonde promet de refuser tout mariage pendant un an, au bout duquel le jeune homme, de son côté, promet de revenir. Pendant cette année, le comte de Glocestre voit Blonde, et la demande; le père l'accorde; mais Blonde, qui pense que

V. 2293. Miex valent d'amours dui baisiers
Que pleine bourse de deniers,

sait reculer jusqu'au jour fixé par son amant. Celui-ci n'est pas moins fidèle à sa parole. En chemin il rencontre le comte de Glocestre, dont il apprend les prétentions; et, sous forme de dires fort peu sensés en apparence, il lui annonce ses projets pour conquérir son amante. Le comte, qui ne comprend pas le sens caché des paroles de Jehan, se gabe de lui avec sa « maisnie »; mais, comme dit le trouvère,

V. 2836. Tex gabe a le fois autrui
Qui li gabois revient sour lui.

Ce qui ajoute à la plaisanterie, c'est que l'Anglais écorche le français, disant à Jehan qu'il va

V. [illegible] et V. [illegible] Pouser le plus bel porcel
Dont puisse homme baisier mosel.

Toutes les fois que le comte parle, l'auteur lui prête un pareil baragouin.

Blonde et Jehan se trouvent au rendez-vous donné un an auparavant, et ils se décident à partir pour la France. Le

comte de Glocestre, déjà de retour, avait raconté au comte de Senefort comment il avait gabé un Français. Le comte de Senefort reconnaît dans ce Français son écuyer Jehan, fait voir au comte de Glocestre comment son rival l'a averti de tout à l'avance, et déclare que, si Jehan emmène sa prise en France, il lui pardonne de bon cœur. Le comte de Glocestre jure de se venger, et il se met en embuscade avec sa maisnie au port où il pense que Jehan va se rembarquer. Jehan y vient en effet; mais, aussi vaillant à défendre sa belle qu'il avait été heureux à la conquérir, il livre à ses ennemis un combat dont il sort vainqueur. Dès lors tout lui succède : il épouse Blonde à Dammartin; il est armé chevalier à Paris par le roi Loéis,

> Qui n'estoit mie loéis, V. [illegible]

jeu de mots qui est un éloge pour le roi. Ce prince écrit, à sa prière, au comte de Senefort, et il fait Jehan comte de la ville dont il porte le nom; double faveur qui ne contribue pas peu à effacer ce qui pouvait rester de mauvaise humeur dans le cœur du beau-père.

Ce roman a été imprimé, quoique non encore publié, par M. Le Roux de Lincy, qui a bien voulu nous en communiquer les bonnes feuilles. L'édition, qui fait honneur à la générosité d'une société anglaise, fait honneur aussi à l'érudition de notre compatriote. On sait combien un livre imprimé, et bien imprimé, l'emporte sur un manuscrit; et, profitant de cet avantage, nous essayerons d'expliquer deux passages que l'éditeur a laissés indécis. On lit, au vers 3774 :

> Mais ses deniers *ses* me paia,
> De coi atendre me proia.

L'éditeur met ici un astérisque, et demande en note si, au lieu du second *ses*, on ne devrait pas lire *si*. Non; la leçon est correcte. *Ses* est pour *secs* : « Il me paya ses deniers secs (il me donna de l'argent sec), et me pria de l'attendre. » C'est une locution encore usitée, et on la trouve dans Loysel. Voyez le glossaire mis à la fin de la dernière édition de cet auteur : « Secs, deniers, argent ses, argent comptant. »

Institutes coutumières, édit. de 1846, t. II, p. 505.

Au vers 4774, on lit :

> Ne fist mie longe demeure
> Jehans; ains espia bien *seure*.

Ce n'est pas l'adverbe *seure* qu'il faut ici, mais *s'eure* (son heure).

Essais historiques sur les bardes, etc., t. II, p. 366-374.

Le premier qui ait parlé du trouvère Philippe de Reim est M. l'abbé de la Rue, et sa notice est complétement satisfaisante, excepté sur deux points, le nom et la date. Il le nomme Philippe de Reimes, attendu que, dans les rôles de la Tour de Londres, on lit de *Reimes,* de *Raimes* et de *Rames* (*de Ramis*); mais c'est là une conjecture. Notre Philippe s'est nommé deux fois dans ses romans :

La Manekine, v. 1.

Blonde et Jehan, v. 6313.

Phelippes de Rim ditier
Veut un roumans, ù delitier
Se porront tuit cil qui l'orront.
... Voelliés à Dieu priier
Que Phelippe de Reim gart,
Et de paradis lui doinst part.

Biographia Britannica literaria, t. II, p. [illegible]

Éd. de Crapelet, p. [illegible]

Ainsi son nom est *Rim* ou *Reim,* et non pas *Reimes.* Une même objection a déjà été faite par M. Wright. Cependant le mot doit-il être de deux syllabes? Le fait est que les deux vers où il se trouve, sont trop courts. Nous remarquons dans Eustache Deschamps la mention d'un village de Beau Raym en Picardie. Serait-ce là l'origine du nom de notre trouvère?

Quant à la date, on peut arriver à quelque chose de plus précis. M. l'abbé de la Rue le place au XIIe siècle; mais, dans Blonde et Jehan, v. 40, on lit :

Car cascun jor ot on retraire
C'on a de bones gens afaire
Outre mer ou en le Mourée.

La Morée n'a été un champ de bataille pour les croisés qu'après la prise de Constantinople, au commencement du XIIIe siècle. C'est donc postérieurement à cette date qu'a écrit Philippe de Reim. On ne sait rien de lui; ses deux romans sont la seule trace qu'il ait laissée

COMTE DE POITIERS (LE).

[illegible] publié par [illegible] Pa-

Ce roman est une ébauche fort imparfaite de deux sujets qui ne se tiennent que parce qu'ils sont placés l'un à la suite de l'autre. La première partie a pour objet un pari sur la

vertu d'une femme, que le mensonge accable d'abord, mais qui est ensuite réhabilitée sans peine; dans la seconde, on voit délivrer des mains des infidèles l'empereur Noiron, qui est le Néron de l'histoire, et qu'on est fort surpris de trouver chrétien, captif, et digne de si grandes et si lointaines prouesses.

Le roi Pepin (c'est bien de Pepin le Bref qu'il s'agit; suivant l'auteur, il n'avait que trois pieds et demi) donnait, après mainte et mainte victoire, un grand repas à ses barons. Gérard, comte de Poitiers, y était; et là, au milieu de la splendeur royale, il déclare ne rien envier à Pepin, vu qu'il possède la plus belle des femmes et la plus vertueuse. Son discours exprimerait assez bien la naïve satisfaction d'une possession sans prix, s'il ne manquait tout à fait de délicatesse dans les termes; toutefois il se termine par quatre vers francs que nous citerons :

« Rois Pepins, miex valt sa beautés
« Que ne face vos roiautés ;
« Par tant sui plus rices de vous,
« Et si n'en sui mie jalous. »

Le duc de Normandie gage Normandie contre Poitou qu'il triomphera de cette vertu, et il ne demande qu'un mois. Le pari est accepté, et les otages sont donnés de part et d'autre. Le duc arrive à Poitiers, et se présente à la comtesse avec une suite nombreuse et de riches habits; il revient, dit-il, d'Espagne, retourne en Normandie, et il se prétend un grand ami du comte. Il est d'ailleurs émerveillé de la beauté de la dame, auprès de laquelle, dit le trouvère,

Joiouse l'amie Ector,
Qui tant fu bele et avenans,
Ne valut à li deux besans.

Dame Joyeuse n'est pas dans l'Iliade.

La scène où le duc tente la séduction est fort courte et singulièrement grossière. La comtesse, voulant faire honneur à un tel seigneur, le retient à dîner avec elle. Pendant le repas le duc ne dit mot, mais il se jette sur les morceaux qu'elle a mordus, sur le pain qu'elle a touché; il lui marche sur les pieds; après le repas, il la saisit par les hanches, il met la tête sur son sein; il porte la main à sa gorge; et,

quand la comtesse, d'abord embarrassée, enfin le repousse, il lui déclare une passion qu'il ne sait exprimer qu'en lui demandant aussitôt ses faveurs :

[illegible] « De vous amer ai tele envie,
« Chiertes, que j'en perdrai la vie,
« Se n'ai mon bon et mon plaisir
« De vo gent cors, que tant desir. »

Éconduit sur-le-champ, il demeure éperdu ; il pleure, il craint que sa terre ne passe au comte de Poitiers. Mais un secours lui arrive d'un côté par où il ne devait rien attendre. La dame loyale a tout conté à sa nourrice ; celle-ci, sans qu'on sache pourquoi, sans en avoir même été sollicitée par le duc, imagine de trahir sa maîtresse. Elle va trouver le duc, lui demande joyaux et deniers, et, en retour, lui promet tels gages qui lui feront gagner son pari. La vieille, qui s'appelait Alotru, « emble » du doigt de sa maîtresse l'anneau de mariage, lui prend, en la peignant, dix cheveux, qui

P. 1[illegible] Plus luisent d'or fin en escu ;

enfin elle tranche, grand comme un besant, du « bon samit » dont la dame était vêtue.

En possession de ces trois choses, le duc revient à Paris, et raconte insolemment son prétendu triomphe :

P. 16. « Jou di que de li estes cous ;
« Car jo juc nus entre ses bras,
« S'en euc grant joie et grant solas ;

et autres détails, rapportés peu décemment. Le comte de Poitiers, outré, le frappe aux dents, lui en casse deux, et le renverse à terre. Mais Pepin intervient ; il faut faire venir la dame, et voir si les trois gages que le duc a dans la main appartiennent en effet à la comtesse de Poitiers. Le duc Joffroi, neveu de Pepin, est chargé d'amener la comtesse à la cour. L'épreuve ne peut que lui être fatale : l'anneau est bien son anneau ; les cheveux sont bien ses cheveux ; et, quant au morceau de robe,

P. 19. Il vont l'entaille amesurer,
Li quens méismes, à la cote,
L'entaille de lonc et d'encoste ;

Par tot a mesure le trueve,
Et ausi fresce et ausi nueve
Con la cote méisme estoit.

Ce qui prouve que la dame n'avait pas beaucoup de robes de rechange, puisque sa cotte de Paris était sa cotte de Poitiers ; ce qui prouve de plus qu'elle et ses « puceles » avaient peu de soin, puisque nulle encore ne s'était aperçue de cette « entaille » qui manquait au samit.

« Es vous le tort desor le droit. » Pepin prononce son arrêt; la comté de Poitou passe aux mains du duc de Normandie; et le comte emmène sa femme sur son cheval devant lui, bien décidé à lui ôter la vie. Il chevauche deux nuits et deux jours, et s'arrête enfin dans une forêt horrible et moult épouvantable. C'est là qu'il satisfera sa vengeance. Déjà il avait haussé l'épée, quand un lion accourt, gueule béante. Il faut se défendre contre ce survenant; la lutte est dangereuse, longue, acharnée; enfin le lion succombe; et le comte, par reconnaissance envers le Créateur qui lui a donné la victoire sur le monstre des forêts, fait à la comtesse grâce de la vie; mais il la laisse seule dans ce lieu désert, où bientôt pourtant elle est trouvée et recueillie par Harpin, neveu du comte de Poitiers. Ce neveu ne connaît sans doute ni son oncle ni sa tante, car il demande à la dame qui elle est; et, frappé de sa merveilleuse beauté, il l'emmène, voulant ou non, et protestant de toute sa force qu'elle se donnera plutôt la mort que de honnir son baron. P. 19.

Cependant le comte de Poitiers, triste et dolent pour sa terre, et plus pour « s'amie, » galope dans le bois. Un formidable serpent lui barre le passage : nouveau combat, nouvelle victoire. Le désir de revoir Poitiers le saisit; ne pouvant y aller que déguisé, il demande à un vilain de changer d'habit avec lui, ce que le vilain refuse. Un vieux pèlerin est plus accommodant : non-seulement il lui cède ses « draps, » son chapeau, son bourdon et son esclavine, mais encore il le barbouille avec une herbe qui lui rend la face plus noire qu' « atrement. » Le comte, ainsi méconnaissable, entre à Poitiers dans le palais, où le duc était assis à manger. Celui-ci, dès qu'il voit le prétendu « paumier, » lui fait porter une écuelle et une coupe pleine de vin ; et, en mangeant, il remercie la nourrice, qui avait trahi sa maîtresse et qui était

là avec lui, de la trahison qu'elle a faite et du service qu'elle lui a rendu.

Cette déclaration toute spontanée (on n'y voit en effet aucun autre motif que l'embarras du trouvère à imaginer un moyen de sauver l'innocence) charme le comte qui l'entend. Il retourne au plus vite près du pèlerin qui lui avait promis de l'attendre, se débarbouille, reprend ses armes et son cheval, et part en quête de la dame si méchamment persécutée. Il arrive dans la cité de Harpin, le jour même où celui-ci va épouser la belle trouvée dans le bois. Voulant savoir ce qu'il en va advenir, il se tient dans l'église, la figure cachée sous son manteau, et attendant que vienne le moment de se montrer. Le prêtre demande à Harpin s'il prend cette dame pour femme : « Oui, » répond le châtelain; à la dame, si elle prend Harpin pour mari : « Non, » répond-elle,

« Anchois soie jou trainée,
« Que je soie jà s'espousée.
« Jà voir n'aurai mari ne dru,
« Quant j'ai mon bon signor perdu.
« Fols estes, dans abés Gautier,
« Qui espousés autrui moullier. »

Harpin la frappe de son gant sur le nez, si bien que le sang rougit la bouche et le menton. Il est à son tour frappé par le comte, qui lui donne un coup de poing dans les dents, lui en casse deux, et l'étend à ses pieds. Ainsi corrigé, Harpin convient de ses torts envers son oncle, qui rend toute justice à la comtesse. Celle-ci demande vengeance du duc de Normandie :

« Ausi m'ait sainte Marie,
« N'arés de mon gent cors partie
« A nul jor mais en mon vivant,
« Si l'en arés fait recréant. »

Gérard réunit ses amis, se rend à la cour de Pepin, et, là, il accuse de mortelle trahison son ennemi le duc de Normandie; l'autre jure sur les saints Évangiles qu'il défend la bonne cause. Mais la victoire montre bientôt quel est le parjure : le duc, renversé, avoue son forfait; il est pendu et traîné, et son fief passe aux mains de Gérard.

Ici commence la seconde partie du roman. Les époux,

ainsi réconciliés, donnent le jour à Gui. Devenu grand, Gui abandonne son patrimoine et va prendre du service à Rome. L'empereur Constantin en fait son sénéchal. Cet empereur veut aller délivrer son oncle Néron, que l'amiral de Babylone retient prisonnier ; mais, auparavant, il faut qu'il soit marié et qu'il ait un enfant. A cet effet il convoque, par brefs, les rois, les comtes, les marquis de tous les pays jusqu' « en la « mer Betée, » leur ordonnant d'amener à Rome toutes leurs « puceles, » afin qu'il choisisse pour femme celle qui lui « iert à corage. » Tous obéissent, de gré ou non, à son commandement. On remarque entre celles qu'ils amènent Parise de Constantinople et Lorete de Boulogne. Des ordres de ce genre se trouvent dans d'autres romans, comme dans l'Éracles de Gautier d'Arras. La seule invention qu'on ajoute ici est une invention fort messéante : Constantin ordonne à ces dames de se dépouiller de leurs vêtements, et les examine en un état de complète nudité, menaçant celle qui ne se soumettra pas de lui trancher la tête. Toutes se résignent ; l'empereur choisit Lorete. P. 53.

Sur ces entrefaites, voilà que Sanson le Fort arrive à Rome, en retard, il est vrai, mais amenant sa sœur, la plus belle des femmes. Constantin regrette qu'elle soit venue si tard ; Lorete devine la pensée du prince ; et, se confessant inférieure en beauté, cède la place. Ravi de cet échange, l'empereur donne Lorete à Sanson avec un beau fief. Les noces faites, on se prépare à la grande expédition qui doit mettre Néron en liberté. Tout réussit à souhait : Babylone se rend ; Jérusalem fait hommage ; Constantinople ouvre ses portes. Cette cité n'avait alors point de seigneur ; le prince en était mort, laissant pour héritière Parise, qui a déjà figuré à Rome lors du choix des femmes. Parise devient amoureuse de Gui, et le demande pour baron à l'empereur. Celui-ci y consent ; mais Gui ne veut être mari et empereur que quand son père et sa mère seront venus à Constantinople. On les envoie chercher à Poitiers ; et, pour terminer comme le trouvère :

> D'iaus ne vous irai plus contant, P. 71.
> Car jou n'en oï en avant.

Ce roman, on le voit, offre peu d'intérêt. La seconde partie n'est qu'un amas d'aventures banales, sans suite et sans liaison. La première partie seule excite en l'esprit du lecteur

XIII SIECLE.

Hist. litt. de la Fr., t. XVIII, p. 760.
J. des Sav., 1831, p. 385.

quelque curiosité; encore tout ce qu'il y a de bon est-il emprunté au roman de la Violette; car nous partageons pleinement l'avis de M. Raynouard, qui regarde le roman du comte de Poitiers comme postérieur à la composition de Gibert de Montreuil.

Le nombre des vers est d'environ 1700; l'auteur est inconnu. La langue est du XIII[e] siècle.

L'édition de M. Francisque Michel est faite avec le soin et l'exactitude que cet éditeur apporte à de tels travaux. Aussi ne nous suggérera-t-elle que peu de remarques. Après avoir dit que Pepin, la nuit, sur le chemin de Pampelune, tua quatre frères géants, le poëte ajoute :

Pag. 2.

> Encor pert lès les desrubans
> Par où Taillefer s'en ala
> Li bons cevaus....

L'éditeur avoue, en note, qu'il ne sait comment expliquer ces vers; ils signifient que cela se voit encore près des précipices par où s'en alla Taillefer.

La comtesse dit qu'elle aimerait mieux être

[illegible] 10.

> « Toute plaine de plonc boullant
> « U ès ondes de mer noie,
> « Arse, ventée ou garallie,
> « Que honnesisse mon signor. »

M. Michel pense que « garallie » veut dire jetée, lancée, le patois beaujolais se servant encore du mot « carager. » Nous pensons qu'il y a une lettre transposée dans le manuscrit, et qu'il faut lire « graallie, » grillée.

Le serpent qui attaque le comte de Poitiers,

[illegible]

> Moult par est grans et parcréus.

Ce dernier mot ne signifie pas très-cruel, mais d'une très-grande croissance, d'une très-grande taille.

Le comte met sous son vêtement son épée.

[illegible]

> Qui de fin or estoit hendée.

L'éditeur fait venir ce mot de *hand*, main; mais il est probable qu'on avait écrit « heudée, » de l'ancien allemand *heut*, *heult*, *hield*, poignée.

ÉLÉDUS ET SERÈNE.

La Société suédoise pour les documents anciens a fait imprimer, en 1847, le catalogue des manuscrits anglais et français que contient la bibliothèque royale de Stockholm. Dans ce catalogue, rédigé avec beaucoup de soin par M. George Stephens, esq., nous avons rencontré une courte notice sur un poëme d'aventures. Voici cette notice :

Bibl. royale de Stockholm, mss. français, n. 37 et au-dessous, n. 211, dans le recueil intitulé : Svenska Fornskrift-sällskapets allmänna Årsmöte, 1846. Stockh., 1847, in-8°, p. 145.

« Manuscrit sur papier, grand in-8°, ou petit in-4°, de cent dix feuillets, contenant en moyenne trente-cinq lignes par page. Le titre manque; mais une main plus récente a écrit sur la feuille blanche : « Histoire du roy de Tubie. » Dans la reliure du manuscrit est une suscription qui probablement en donnait le titre; comme la reliure est ancienne, il y a longtemps que le titre est perdu. Le volume est relié en vieille peau de veau française, avec la tranche dorée, laquelle a enlevé quelques lettres du texte. L'écriture est effacée et difficile à lire; elle semble appartenir à la fin du XIVe siècle. Le texte est un roman d'amour, et, d'après le préambule, un abrégé d'un original bien plus ancien. Cependant il a encore près de huit mille vers, bien qu'il manque quelques feuillets à la fin. Comme ce roman, à notre connaissance du moins, ne se trouve pas ailleurs, nous en donnerons une courte analyse.

« Gemenas, roi de Tubie, avait une fille nommée Serène. Elle avait été, dès son enfance, fiancée avec Maugrier, jeune duc d'Alide. Mais, arrivée à la fleur de son âge, elle connut Élédus, fils de Mavynus (ailleurs Maminus), comte de Montfleur, et ils devinrent amoureux l'un de l'autre. Maintes difficultés, maintes guerres, maintes aventures s'ensuivirent; mais, à la fin, le brave Élédus triompha, et obtint la main de Serène. »

L'auteur de la notice transcrit ainsi le commencement du poëme :

Seigneurs, un compte vous [1] veuilh retraire :
Dieux le me laisse à bon chef traire!
Et se y fais point de faillance,
Dieu m'en doint fere tel penitance [2],
Que bien m'en soit adestinés,
Et pry à tous que m'escoultés :
Que si voulés en paix entendre,
Icy pourrés le voir aprandre

[1] *Supprimez* vous.

[2] *Lisez* penance.

De grans proesses et d'amours,
Et de guerres et de doulours;
Et j'en diray bien la maniere,
Sy come le treuve en l'istoyre
De l'aulte [1] geste ancienne,
Que on escript en rime plaine;
Et si moult grant en fu l'ystoyre.
Mès j'aberge [2] l'essamploire;
Quar trop lonc seroit [3] à dir;
Et, s'il vous plaist, veuillés ouïr.
A compter vous ay d'Eledus,
Filh du pros conte Maminus.
Tout [4] ne fu roys ne amyraux
De proesse conquerre plus [5] baus,
Ne pour laisser tort ne malice.
Oncques en li n'eut ung mal vice.
Quar il conquist par sa valeur
La fille du roy son seigneur,
Et trois tonnes en Bougye;
Dont se [6] vous veuilh compter la vie.
Mes [7] d'Eledus veuilh laisser,
Quar de son seigneur veuilh compter
Con [8] fu bon roy natural
Et de grans honeurs principal;
Et peut avoir à ses talens
Cent milie hommes combatans.
Une cyté eut moult notable,
Nulz n'en avoit de plus notable,
Et eut nom Tubie la Bonne.
Où eut mainte bone persone
De borgoys et de chevaliers,
Et gens de moult divers mestiers,
Et de dames et de pucelles,
Damoyselles bonnes et belles,
Et dames de noble valour,
Et menestriers chantans maint jour.

Voici un autre fragment :

Atant vees vous lors l'escuier,
Qui monta hault en ung soulier :
Trouva [1] Sebile et Serene,
Vestir les fist, et puis lez moyne
A grant joie vers Eledus.
Et quant vers lui furent venus,
Eledus l'ala moult [2] tost baiser,
Et puis l'a va moult resgarder.
Et son blyaut vit dessiré,
Et de son sang par tout cousté.
Et il [3] li dist qui ce avoit fait.

[1] [illegible] le la [illegible]
[2] [illegible] M[illegible] aberge.
[3] Lisez seroit [illegible]
[4] [illegible] tant.
[5] [illegible]
[6] Lisez je [illegible]
[7] [illegible]
[8] Lisez C[illegible]

[1] [illegible] Si [illegible]
[2] Supprimez [illegible]
[3] [illegible]

« — Maugrier, dist elle, par atrazait ;
« Des esperons me baty tant,
« Que de tous lieux sally le sanc.

Ces passages, cités dans le catalogue suédois, suffisent pour faire voir que le roman d'Élédus et de Serène est jeté dans le même moule que les autres romans de ce genre. A en juger par la langue et la versification, il appartient au XIIIe siècle. Si l'on pouvait en croire l'auteur, d'ailleurs inconnu, ce récit aurait été d'abord sous forme de geste « à rime plaine, » c'est-à-dire à couplets monorimes en vers de dix syllabes. Mais il y a peu de raison de s'en rapporter à ce dire, dont l'équivalent est employé par beaucoup de trouvères. La scène se passe en Afrique ; les héros ne tiennent en rien au cycle carlovingien, et le nœud du roman est justement celui des contes d'aventures, c'est-à-dire un jeune homme de condition inférieure, qui devient amoureux de la fille de son seigneur, et qui finit par l'obtenir, grâce à sa prouesse.

ÉRACLES.

Gautier d'Arras n'est, jusqu'à présent du moins, connu que par le témoignage qu'il se rend à lui-même dans ses œuvres. Au début de son poëme d'Éracles, on lit :

Eraclius, deutsch und franz. Gedicht, herausgegeben von H. F. Massmann. Quedlinburg, 1842, in-8°.

Se Gautiers d'Arras fist ainc rien
C'on atourner li doie à bien,
Or lui esteut tel traire et faire,
Ki sour tous autres doie plaire.

Et à la fin :

Nos soit la vraie crois aidable,
Dont Gautiers d'Aras a traitié.

V. [illegible]

Avant d'aller plus loin, nous ferons une courte remarque. Des deux manuscrits d'Éracles, l'un porte :

Bibliot. nat. de Paris, [illegible] 7534.

Or li estuet tel traitié faire :

l'autre :

V. 519.

Or li estuet il traire et faire.

Nous croyons qu'il n'y avait rien à changer au texte du

premier; d'autant plus que Gautier emploie lui-même le mot « traitié » pour désigner son poëme.

V. 6465.

Eraclius, p. 517.

Dans une autre composition (Ille et Galeron), il se nomme aussi deux fois :

Gautiers ichi endroit semont
Toutes les dames de ce mont,
K'eles n'aient de lui[1] envie.

Beatrix.

Et à la fin du même ouvrage :

Eraclius, p. 415.

Ne en l'estoire plus n'en aut;
Ne plus n'i a, ne plus n'i mist
Gautiers d'Arras, qui s'entremist.

C'est encore Gautier qui fournit les moyens de déterminer l'époque où il a vécu. Il a entrepris son œuvre pour un prince de haut prix :

V. 5.

Car li princes est de tel pris,
Por cui il a ceste euvre empris,
Que li biens, ki en lui abonde,
Enlumine trestout le monde.

Ce prince est Thibaut de Blois :

V. 47.

Del plus vallant dirai la somme
Ki soit d'Irlande juske à Romme,
Del bon conte Tiebault de Blois,
Del preut, del large, del courtois.

État de la Poésie franç., etc., p. 237.
Mss. français, t. III, p. 220-223.
Œuvres de Rutebeuf, t. I, p. 17.
Eraclius, p. 415.

D'après Roquefort, dont l'opinion a été suivie par M. Paulin Paris, le Thibaut célébré par Gautier est Thibaut VI, fils de Louis IX, comte de Blois, lequel Thibaut mourut vers 1218. M. Jubinal, rapprochant encore davantage l'époque, identifie ce Thibaut avec Thibaut V de Champagne, roi de Navarre, qui mourut en 1270. M. Massmann, réunissant et discutant les notions fournies par le trouvère lui-même, en a tiré une conclusion différente de celles des critiques qui l'ont précédé; et cette conclusion, qui assigne une date plus ancienne à Gautier, est inattaquable. Gautier dit, en parlant du prince, son patron :

V. 57.

Ses peres voit Dieu en la face;
Son non li laisa et sa grase.

Ce qui prouve que le père était mort, et qu'il portait aussi le nom de Thibaut, comme, du reste, on le trouve ailleurs clairement exprimé :

Li quens Tiebaus, u riens ne faut, V. 6471.
Li fieus au boin conte Tiebaut,
Me fist ceste euvre coumencier.

Il faut donc chercher, parmi les comtes de Blois, un Thibaut, fils de Thibaut. Cette condition n'est remplie que par Thibaut V, dit le Bon, fils de Thibaut le Grand. Thibaut V succéda à son père en 1152, et mourut en 1191 au siége d'Acre. Tous les autres renseignements concordent. Le trouvère, énumérant ses protecteurs, ajoute : Art de vérifier les dates, t. II, p. 618.

Par lui (Thibaut) le fist, nel quier noiier, Eraclius, p. 419.
Et par la contaise autresi,
Marie, fille Loéi.

Cette Marie, fille de Louis, est aussi retrouvée par M. Massmann : c'est Marie, fille du roi Louis VII et d'Éléonore de Guyenne. Marie épousa, en 1153, Henri Ier, comte de Champagne et frère de Thibaut V, comte de Blois, et mourut en 1198. Un autre personnage éminent l'avait sollicité de mener son œuvre à terme :

« Faite m'en a mainte asalie V. 6477.
« Cil ki a Hainau en baillie,
« Que jou traisisse l'euvre à fin. »

Celui qui a « Hainau en baillie, » il le nomme, un peu plus loin, « comte Baudoin. » C'est, d'après M. Massmann, Baudouin IV, comte de Hainaut, qui commença à gouverner en 1133, et mourut en 1170 ou 1171. Le savant critique allemand écarte Baudouin V, qui succéda à son père en 1171, parce qu'il s'agit d'un Baudouin actuellement régnant, et que le trouvère paraît composer son poëme peu de temps après que Thibaut V a pris le gouvernement, c'est-à-dire peu de temps après l'année 1152. Enfin, dans son autre poëme, d'Ille et de Galeron, il célèbre l'impératrice Béatrix, deuxième femme de Frédéric Ier, lequel l'épousa en 1156; et il parle du couronnement, à Rome, de cette princesse comme d'un fait récent. V. 6507. Eraclius, p. 422. Ibid., p. 557.

Ainsi il est bien établi que notre trouvère a écrit vers les

premières années de la seconde moitié du XII[e] siècle. En terminant son poëme d'Éracles, Gautier dit :

V. 6507.

> Quens Bauduins, a vos l'otroi;
> Ains que passent cinq ans ou troi,
> Metrai aillors espoir m'entente.
> Sire, je sui de bone atente,
> Mais gardés que n'i ait enguin;
> Se me promesse n'est an vain,
> Dont gardés qu'ele soit en tens;
> Vous savés assés que je pens.

Dans ces vers, Gautier rappelle une promesse réciproque, le prince devant accorder quelque faveur convenue, et le trouvère composer un nouveau poëme dans trois ou cinq ans. Sans doute ce poëme est le lai d'Ille et de Galeron, qui, publié vers 1156 ou 1157, reporte celui d'Éracles à quelques années auparavant, mais non au delà de 1152, année de l'avénement de Thibaut, comte de Blois. M. Massmann arrive à une date pareille, par ce fait que Thibaut V fut nommé sénéchal de France en 1154, et que cependant Gautier, ne mentionnant pas cette importante distinction parmi les mérites de son prince, a dû écrire auparavant.

Voilà tout ce que nous connaissons de Gautier : l'époque où il a vécu, et deux ouvrages de lui. M. Massmann a essayé d'agrandir un peu d'aussi étroites notions. D'abord il conjecture que Gautier fut ecclésiastique, et il indique bon nombre de vers où l'auteur exprime de vifs sentiments de piété; par exemple :

Eraclius, p. [illegible]

V. 129.

> Belle iert la vie qu'il menoient,
> Et por Dieu grant avoir donnoient...

V. [illegible]

> Dieu en reclaiment doucement.

Tous les vers qu'il cite sont analogues; mais ils n'expriment rien de plus que tant de phrases toutes pareilles, dont les poëmes de ce temps fourmillent. En second lieu, il suppose que Gautier prit part à la croisade de Louis VII, et visita l'Orient; mais les arguments en faveur de cette opinion sont extrêmement faibles. Si Gautier décrit d'une manière frappante le combat entre les chrétiens et les Persans; si, dans le vif intérêt qu'il porte au succès des chrétiens, il dit, en parlant des combattants, les « nostres » et les « payens; » s'il raconte qu'après la mort d'Héraclius

Eraclius, p. [illegible]

V. 5986.

on lui éleva une statue équestre, qui fut placée sur une haute colonne, rien de tout cela n'est assez caractéristique pour autoriser à dire que Gautier avait participé à la croisade. En troisième lieu, d'après M. Massmann, Gautier se trouva en rapport direct avec l'empereur Frédéric Ier; ceci est certain, puisqu'il lui dédia son second poëme. En quatrième lieu, enfin, l'éditeur suppose que le trouvère d'Arras eut des relations avec le célèbre Othon de Freisingen; c'est, à la vérité, une pure supposition, mais elle est suggérée par une circonstance qui mérite d'être rapportée et examinée.

Eraclius, p. 556.

Ibid., p. [illegible]

Le poëme d'Éracles a eu, comme plusieurs autres poëmes de ce temps, les honneurs d'une traduction allemande qui, elle aussi, remonte à une date fort ancienne. Le texte du poëte allemand est formel : « Un homme savant, nommé Otte, est celui qui a rimé ce traité; et il nous l'a rapporté comme il le lut dans un livre qui était écrit en welsche (français). »

Ein gelérter man hiez Otte,
Der dise rede tihte,
Und hât ir uns berihte,
Als ers an einem buoche las,
Dâz an walhischen geschriben was.

V. CXXXVI.

Rede répond assez à « traitié » de l'original français. Cet Otte ou Othon est, d'après M. Massmann, Othon de Freisingen; il ne donne lui-même cette assertion que comme une conjecture, mais à laquelle il paraît tenir. Laissant de côté une question sur laquelle nous sommes incompétents, à savoir si la langue de l'Eraclius allemand peut appartenir au XIIe siècle, et si la rime, qui y est pure, permet de le faire remonter jusque-là, contrairement à l'opinion commune, qui attribue à Henri de Veldeck, poëte du XIIIe siècle, le mérite d'avoir introduit le premier cette pureté de la rime, nous dirons que les motifs de l'éditeur sont les suivants : Otte se désigne par le titre de savant, *gelérter;* or, ce titre est celui des ecclésiastiques; et, comme chacun sait, Othon de Freisingen, cousin de l'empereur Frédéric Ier, fut évêque. Otte montre une bien plus grande connaissance que le poëte français de l'Orient, du Danube, de la Hongrie, de l'Italie. Or, Othon de Freisingen accompagna la grande croisade de Frédéric et de Louis, et il avait vu l'Italie. Ces raisons et

Eraclius, p. 619.

quelques autres analogues n'ont qu'une médiocre valeur. Ce qui en a davantage, c'est que la fin de l'Eraclius allemand, en cela différent de l'Éracles français, renferme des notions historiques, lesquelles coïncident d'une façon singulière avec le passage correspondant de la chronique latine d'Othon de Freisingen. Poursuivant son hypothèse, M. Massmann suppose que le poëme français ayant paru vers 1153, le poëme allemand parut vers 1156.

Eraclius, p. 515

Il est du moins certain que Gautier d'Arras est du XIIe siècle; il l'est aussi qu'un de ses poëmes a été traduit en allemand à une époque très-ancienne; car, si la traduction n'est pas du XIIe siècle même et de la main d'un homme aussi illustre que l'évêque de Freisingen, elle provient néanmoins d'un poëte habile, dont l'éditeur met l'œuvre au-dessus de celle du trouvère français; et elle ne peut être placée plus bas que le XIIIe, puisque le manuscrit est de ce siècle.

Venons maintenant au premier poëme de Gautier, L'EMPEREOUR ERACLES.

Il y avait à Rome un sénateur nommé Miriados et sa femme Casine, qui ne pouvaient avoir d'enfant. C'étaient des personnes justes et pieuses, que le ciel voulait favoriser d'un miracle. Un ange ordonne en songe à Casine de prendre un tapis et un manteau, de se coucher dessus et d'appeler son mari, lui promettant qu'elle concevrait un fils, et lui recommandant de donner aux lépreux le manteau et le tapis. Tout fut fait comme il avait été dit. Au jour du baptême, nouveau miracle : l'ange apporte une lettre, que la mère ne doit ouvrir que quand l'enfant saura lire. Éracles, mis à l'école, apprend plus en un an que les autres en quatre. Alors la mère lui remet la lettre céleste, et il y voit que Dieu lui accorde trois dons : la connaissance des pierres précieuses, celle des chevaux, et celle des femmes.

Miriados vient à mourir avant que son fils ait atteint dix ans. La veuve ne demeure préoccupée que d'un seul soin, le salut de l'âme de son mari. Elle est riche; elle tient

V. 257

les castiaux,
Les viles et les ricetés,
Les manoirs et les fermetés.

Mais elle est disposée à tout abandonner pour que Dieu mette l'âme de « son seigneur » en paradis, et elle propose à son fils de se dépouiller complétement. Éracles accepte sans hé-

siter, remerciant sa mère de lui avoir suggéré une si salutaire idée. La chose s'exécute :

> Si font larges osteleries V. 337.
> Et molt rices herbergeries,
> Et abéies et monstiers;
> Et selon cou k'il est mestiers,
> Donnent as poures viergondous,
> As orfenes, as soufraitous.

De riches qu'ils étaient, les voilà devenus aussi pauvres que les plus pauvres. Casine vit de sa quenouille; le monde les a mis en oubli; personne ne les connaît plus.

Dans leur pauvreté volontaire, ils sont heureux, sauf en un seul point; c'est qu'ils n'ont plus rien à donner pour l'amour de Dieu. Cependant il reste un bien à Casine, le plus précieux de tous, son cher enfant Éracles; la coutume permettait de le vendre; elle le vendra, donnera le prix aux pauvres, et se fera religieuse.

> Coustume estoit à icel tens, V. 374.
> Qui enfant avoit, sel vendist;
> Jà le fis ne le deffendist,
> Preuc ke il léist à la mere,
> U ke il pléust à son pere.

Éracles accepte avec ardeur la proposition, fixe le prix, qui sera de mille besants, et recommande à sa mère de ne pas le vendre une maille de moins. La mère prend sa ceinture, la passe autour du cou de l'enfant, et le conduit au marché :

> Onkes agniaus plus simplement V. 429.
> N'ala en lieu là on le vent,
> Con fait la naite cars et bielle,
> Le col loiié de la cordielle.
> La mere sieut, ki buer fu née.

Le haut prix effraye tous les acheteurs; mais enfin arrive le sénéchal de l'empereur; il voit Éracles, et, comme nous disons encore aujourd'hui : « Combien fait-on ce drap, ce cheval? » il dit :

> « Ke fait hon cest enfant? » V. 482.

« Mille besants. » Le sénéchal se récrie; cependant il veut

savoir pourquoi on demande un si haut prix. Éracles expose les propriétés merveilleuses dont le ciel l'a doué, et l'acheteur se décide. Les mille besants sont comptés ; la mère les distribue en aumônes, et se retire dans une abbaye.

A peine l'acquéreur a-t-il fait son marché qu'il s'en repent. Chacun le « gabe. » Le bruit de la duperie dont le sénéchal a été victime, arrive aux oreilles de l'empereur. L'enfant est amené devant lui, et là, en présence de la cour, il renouvelle ses assurances merveilleuses. On le met à l'épreuve. L'empereur ordonne à tous ses sujets d'apporter, à un jour et à un lieu fixés, toutes leurs pierreries, et à Éracles d'acheter, à quelque prix que ce soit, la pierre qui aura le plus de vertu. Éracles se rend là où les pierres sont étalées ; il passe dédaigneusement devant les plus belles, pour s'arrêter à une boutique où l'on vendait poivre et gomme, et où le marchand, par pure obéissance à l'édit, avait mis une pierre sans valeur pour lui. C'est celle-là qu'achète Éracles ; et, au lieu de six deniers que demandait le pauvre homme, il lui fait donner quarante marcs. Grand courroux de l'empereur, qui se croit trompé comme son sénéchal. Mais Éracles lui apprend que cette pierre a la propriété de préserver de l'eau, du feu et du fer celui qui l'a sur soi, propriété qu'elle aurait perdue si elle avait été payée seulement six deniers. L'épreuve est faite : Éracles est mis sous l'eau, jeté dans un brasier, frappé avec un glaive ; l'empereur lui-même entre dans le feu et ne brûle pas. La faveur dont jouit Éracles s'accroît chaque jour. L'empereur, qui veut prendre femme, le consultera sur un choix aussi important, non toutefois sans avoir acquis d'abord une nouvelle preuve du savoir merveilleux de son jeune conseiller. Ce sera celle des chevaux.

L'empereur ordonne, par un autre édit, que chacun amène son cheval pour le vendre; et lui-même, en secret, il fait mener au marché un excellent cheval de ses écuries, qui vaut bien deux cents marcs d'argent. Si Éracles, qui n'est pas prévenu, achète ce cheval, l'empereur sera convaincu que l'enfant s'y connaît très-bien. Mais l'enfant, au grand désespoir du sénéchal, passe devant le magnifique coursier sans s'y arrêter, et il remarque de loin un poulain vers lequel il court aussitôt. Le vendeur en demande deux marcs et demi ; Éracles en donne quarante, et revient avec son emplette. On le raille, on le bafoue ; l'empereur est irrité. Mais Éracles déclare que ce cheval est le meilleur coureur qu'il y ait, et

qu'il battra successivement trois chevaux, les plus rapides qu'on pourra trouver. Il ajoute seulement que le poulain est trop jeune pour un tel effort, et que, si on le lui fait faire, il ne survivra pas à sa victoire. L'empereur, dans cet avis, ne voit qu'une ruse pour échapper à l'épreuve et à un juste châtiment. Les courses commencent; le poulain est vainqueur, mais c'est un cheval perdu; on l'abat, et, comme Éracles l'avait annoncé d'avance, on trouve les os vides de moelle.

Rien ne s'oppose plus à ce que l'empereur s'en remette complétement à Éracles pour le choix d'une femme; et c'est là surtout qu'il a besoin de la clairvoyance surnaturelle de son conseiller :

Car femme à prendre c'est grant cose; V. 1265
Cil prent l'ortie, et cil la rose;
A la fois icil ki pis vaut
Prent la mellour, et li boins faut.

Le procédé employé pour les pierres et les chevaux l'est aussi pour les femmes : un édit impérial convoque à Rome toutes les filles de gentilshommes. Chacun, en amenant sa fille, sa sœur, sa nièce, lui dit :

« Ma bielle née, V. 1971
« Se ceste hounours vous est donnée,
« N'oubliés mie vo parage,
« Ne ne soiiés viers nous sauvage.
« Oi avés souvent c'ounours
« Mue souvent corage et mours;
« Mais ki cou n'aime c'amer doit,
« Souvent en vient à mains desploit,
« Et s'en abasent molt lor prix. »

De leur côté les jeunes filles, qui connaissent la pénétration merveilleuse d'Éracles, sont en proie à toute sorte d'inquiétudes, surtout celles qui ont de secrets reproches à se faire, celles qui craignent qu'il n'aperçoive, suivant l'énergique expression du trouvère,

.. le goupil taper en l'ombre. V. 2235

Éracles passe la revue de ces beautés d'élite; dès qu'il s'arrête près de quelqu'une d'entre elles, aussitôt le cœur leur bat à toutes, à celle-là d'espérance, aux autres de jalousie et

de regret. Mais à chaque fois certain défaut, l'avarice, l'orgueil, la colère, des amours même déjà nouées avec un autre, empêchent le jeune homme de faire un choix; si bien qu'il congédie cette nombreuse et splendide assemblée sans y avoir trouvé femme pour l'empereur.

Dolentes s'en retournent les pucelles. Dolent et honteux s'en retournait Éracles, lorsque sur son chemin il rencontre une « mescine » dont l'aspect le frappe; il la suit jusque chez elle, il l'examine, et trouve en elle une femme sans pareille :

V. 2701. Il n'a c'un arbre en la foriest,
Et une rose ens el rosier,
Et un seul clerc ens el clergier.

Si elle reste ce qu'elle est, elle sera la meilleure des épouses. Le mariage se fait. L'empereur Loïs (le trouvère dit ici son nom) s'unit à la belle Atanaïs, si belle

V. 2772. Qu'on ne priseroit pas un festu
Biauté de femme envers cesti.....
Or l'ouneurent tout si voisin,
Or la parentent si cousin,
Car cescuns a grant parenté
Cant il a rikoise à plenté.

Atanaïs joint toutes les vertus à tous les charmes, et pendant sept ans rien ne vient troubler cette union fortunée. L'empereur en est toujours éperdûment amoureux, si bien que, forcé de s'absenter pour aller soumettre des rebelles, son cœur se déchire à l'idée de laisser sa femme exposée aux tentations. Éracles, consulté sur les moyens de la garder le mieux, répond sagement qu'il faut s'en fier à elle, à sa sagesse naturelle, à sa vertu éprouvée; que si on l'enferme, on la tentera, et qu'il y aura lieu de s'en repentir,

V. 3104. Se Dame Dieus n'i fait miracles.

Mais rien ne peut détourner l'empereur de sa résolution. Il enferme sa femme dans une tour ronde, avec vingt-quatre chevaliers et leurs femmes, qui auront leurs vingt-quatre appartements tout autour de l'appartement de l'impératrice. Atanaïs est d'autant plus indignée de ce traitement qu'elle est sans reproche. Mais vienne maintenant l'occasion, elle se vengera.

L'occasion vient. Il y avait à Rome une fête splendide qui durait huit jours, et à laquelle l'impératrice assistait d'ordinaire. Atanaïs demande à y aller suivant l'usage, et ses gardiens n'osent lui refuser cette sortie. Elle voit le beau Paridès, jeune seigneur accompli de tout point, et Paridès la voit. Aussitôt un amour mutuel s'allume dans leurs cœurs, mais un amour sans espérance; car comment Paridès parviendrait-il à toucher une dame que nul n'a touchée, et comment Atanaïs, gardée à vue, pourrait-elle avoir la moindre intelligence avec Paridès? Une vieille y pourvoit. Elle aimait beaucoup Paridès, et, le voyant dépérir et près de succomber au mal secret qui le ronge, elle parvient à le faire parler et à porter un message verbal à l'impératrice. Celle-ci répond; l'intrigue se noue. Un jour de grande fête, l'impératrice obtient de sortir, se laisse tomber de cheval devant la porte de la maison où son amant l'attend, caché dans un souterrain; et là, tandis que ses gardiens, qui ont visité le lieu et n'y ont aperçu que la vieille, vont chercher des habits propres, les deux amants se livrent à leur passion.

L'empereur, qui pendant ce temps assiége une ville rebelle, et qui a auprès de lui Éracles, est instruit de tout par ce fidèle conseiller, que sa clairvoyance ne quitte jamais. Il revient plein de douleur et de colère, et accable l'impératrice de reproches. Celle-ci, qui sait qu'il serait inutile de nier, avoue avec fermeté, et, prenant pour elle toute la faute, essaye de détourner de la tête de son amant la vengeance qui est près de les frapper tous les deux. L'empereur fait amener devant lui Paridès, et le menace d'une mort déshonorante. Paridès, animé du même esprit que l'impératrice, accepte résolûment son sort :

« Sire, trop desfaites mon conte. V. 4883.
« Ne cuic pas ke cil muire à honte,
« Qui meurt por fine amour veraie.
« Mieus aim tel mort ke vil manaie;
« Mieus veul morir si faitement
« Que vivre longes por noient. »

Les trois acteurs de cette scène sont en proie aux plus douloureuses émotions :

Li varlès est molt anguisous; V. 4855.
Et anguisans est li espous,
Et molt anguisans est l'espouse.

Gens ne fu mais si anguisouse.
Li varlès crient, li sires plaint,
Et la dame palist et taint.
Li uns se plaint molt durement,
Li dui ont paour de tourment;
Li dui criement por lor desierte,
Et l'autre se plaint de sa pierte.

A ce point Éracles intervient avec sa sagesse accoutumée; il rappelle à l'empereur l'avis donné et non suivi; il lui représente que rien de tout cela ne serait arrivé si Atanaïs n'avait été enfermée, et il obtient la grâce des deux coupables. L'empereur rompt son mariage avec Atanaïs, et l'autorise à se marier avec Paridès.

Ici l'histoire change, ou du moins n'a plus d'autre lien avec ce qui précède que d'être relative à Éracles. La vraie croix, reconnue par un miracle, avait été, sur l'ordre d'Hélène, mère de Constantin, sciée en deux; une partie avait été envoyée à Constantin lui-même, et l'autre mise dans le saint sépulcre. Mais la terre où Dieu prit naissance ne peut, en raison des péchés des chrétiens, se défendre contre Cosroès, qui saccage Jérusalem, enlève la sainte relique, et fait tuer en trahison l'empereur Phocas, que Gautier nomme Foucars. En cette extrémité, les gens de Constantinople demandent Éracles pour souverain. Celui-ci défend vivement l'empire. Cosroès s'en irrite, et met sous les ordres de son fils une grande armée pour en finir avec le nom chrétien. Éracles, de son côté, lève des soldats; et les deux « osts » se rencontrent sur les bords du Danube (qu'on appelle Duneé ou Dunoé), rivière

V. 5366. Que nus sous ciel a tresnoé;
Rade est et lée et molt profonde.

Là est un pont immense,

Si grant, si haut, si lonc, si lé,
Cinquante cevalier armé
Se puent bien entrecontrer
Enmi à l'isir, à l'entrer.

Aucune des deux armées n'ose franchir le pont. Enfin Éracles se décide à provoquer en combat singulier le fils de Cosroès. Le duel a lieu sur le pont, en présence des deux camps. Le paien est tué; son armée découragée ne dispute

plus le passage : les uns acceptent le baptême ; les autres, qui le refusent, sont mis à mort.

Éracles poursuit sa victoire. Il arrive au palais de Cosroès, fait mourir le roi païen et reprend la vraie croix. Son premier soin est de la rapporter à Jérusalem. Déjà il approchait plein de joie et en grande pompe de la ville sainte, lorsqu'une punition céleste vient l'humilier. La porte par laquelle il allait entrer se trouve murée miraculeusement. Le prince et le cortége qui l'accompagne, à cette manifestation du courroux divin, sont saisis de crainte et de douleur. Un ange apparaît au haut des murailles, et reproche à Éracles de venir, avec un appareil fastueux et dans tout l'éclat des grandeurs humaines, porter la croix et suivre le chemin du Sauveur, qui

« Tout autrement vint jà par ci; V. 6173.
« Cuint jour ains ke sa chars i fust,
« Tout autrement vint viers cel fust,
« Et il cevauca une bieste
« Devant le peulle à haute fieste,
« Trestous nus piés et tous en langes. »

Éracles reconnaît sa faute, s'en repent, et les murs, s'ouvrant par un nouveau miracle, laissent entrer la vraie croix et ceux qui la rapportent. Cette grande œuvre accomplie, Éracles retourne à Constantinople; il gouverne l'empire glorieusement; sa mort excite un deuil général, et on lui élève au milieu de la cité une magnifique colonne surmontée de sa statue, qui

Viers paienimme tient sa destre, V. 6452.
Et fait sanblant de manecier,
Et de l'ounour Dieu porcacier.

Dans le poëme de Gautier, trois éléments se font remarquer : les dons merveilleux départis à Éracles, l'histoire d'Atanaïs, et la reprise de la vraie croix. Cette dernière partie a manifestement un fond réel, à savoir, les guerres heureuses qu'Héraclius soutint contre Cosroès, roi des Perses. Seulement la légende s'est, comme au sujet de Charlemagne, mise à l'aise, et elle a complétement transfiguré et le personnage et les faits. Éracles n'est plus le véritable Héraclius; ses victoires ne sont plus des œuvres humaines, accomplies par les seules forces dont dispose l'histoire; le ciel intervient; le mi-

racle lève les difficultés, et, au lieu de la réalité qui n'avait pas encore le pouvoir d'intéresser ou de charmer, tout prend l'apparence surnaturelle et fantastique, qui, seule, émouvait alors l'imagination des hommes.

C'est encore un récit consigné dans des livres historiques qui a fourni au trouvère son conte d'Atanaïs. Le *Chronicon paschale*, qui a été rédigé sous Héraclius, rapporte, aux années 420, 421, 444 de l'ère chrétienne, que l'empereur Théodose le Jeune voulut épouser une jeune fille qui l'emportât en beauté sur toutes celles de Constantinople; qu'à ce moment Athénaïs, fille du philosophe Héraclite, vint dans la ville pour tâcher de faire réformer le testament de son père qui l'avait déshéritée; que sa beauté frappa tellement Pulchérie, la sœur de l'empereur, que celle-ci eut l'idée d'en faire la femme de son frère; que le mariage eut lieu; qu'un certain Paulinus, qui y intervint, resta l'ami de l'empereur et de l'impératrice; que, longtemps après, une pomme donnée à Athénaïs (qui avait pris le nom d'Eudoxie) par l'empereur, et par celle-ci à Paulinus, excita les soupçons du mari; que Paulinus fut mis à mort, et qu'Athénaïs se retira à Jérusalem, où elle mourut, jurant à son lit de mort qu'elle était innocente du crime qu'on lui avait imputé. Le trouvère a donc modifié essentiellement le récit de la chronique. Dans celle-ci, l'impératrice n'a commis aucune faute; dans le poëme, Atanaïs, qui n'est plus du Ve siècle, mais bien du VIIe, a été infidèle à son mari.

Éd. de Paris, 1688, in-fol., p. 310, éd. de Bonn, p. 575.

Restent les dons surnaturels accordés à Éracles. M. Massmann rattache la connaissance des pierres miraculeuses aux récits qui avaient cours sur les propriétés singulières de l'aimant. Pour nous, c'est dans un livre de la haute antiquité indienne que nous trouvons des ressemblances frappantes avec les dons d'Éracles; et, sans pouvoir indiquer en aucune façon par quelle voie les produits de l'imagination indienne auraient, pour ceci du moins, cheminé jusque dans l'Occident, nous devons signaler le fait. Il y a dans la poésie sanscrite un récit qui a joui et qui jouit encore d'une grande faveur, c'est celui des aventures de Nala et Danayanti. Là le héros, comme Éracles, possède des dons surnaturels. Quand il se présente déguisé pour être cocher du roi Rituparna, il dit de lui-même qu'il est incomparable dans la connaissance des chevaux, qu'il est de bon conseil dans les affaires épineuses et dans les choses scientifiques, et qu'il entend l'art de

Eraclius, p. 18.

[illegible] me Ma- [illegible] p. 109.

préparer les aliments. Rituparna veut faire en char une course très-longue en une seule journée; il demande au prétendu cocher de parcourir le trajet dans le temps exigé. Celui-ci choisit des chevaux de pauvre apparence, comme Éracles choisit le poulain; le roi s'irrite d'un tel choix, comme l'empereur; mais, dans les deux cas, le succès justifie la sagacité du conseiller. Il ne nous est pas possible, nous le répétons, de trouver aucune trace, aucune mention, dans l'Europe au moyen âge, du poëme sanscrit de Nala. Toutefois n'est-on pas en droit de penser que de telles imaginations, qui sont si anciennes sur les bords du Gange, ont été, d'une façon ou d'une autre, le type d'imaginations semblables, comparativement si récentes en Occident?

Ib., p. [illegible]

Par un autre côté, propre certainement à augmenter l'intérêt, M. Massmann a étudié la composition de notre trouvère. Suivant lui, elle renferme une allusion directe à des événements contemporains. Qu'on se rappelle, dit-il, les inquiétudes jalouses que la conduite légère d'Éléonore avait excitées dans le cœur de Louis VII, la détermination qu'il prit, pour ne pas se séparer d'elle et la laisser exposée aux tentations, de l'emmener à la croisade; les chagrins dont elle l'abreuva durant cette croisade malheureuse, et enfin la répudiation pour cause d'infidélité; et l'on reconnaîtra que le trouvère a volontairement altéré le récit relatif à Athénaïs, pour le faire concorder avec l'histoire véritable qui s'était déroulée sous ses yeux. Le nom même donné à l'empereur n'est pas fortuit, et Loïs n'est pas autre chose qu'un déguisement transparent de Loéis ou Louis. Aussi ce nom, tout d'allusion, n'est-il pas conservé par le traducteur allemand, qui l'a remplacé par le nom historique de Phocas. Mais, dans ce traducteur aussi, M. Massmann cherche des allusions. L'empereur Frédéric avait eu un sort à peu près semblable à celui de Louis VII. Il se sépara, en 1153, d'Adélaïde de Vohburg, parce que, disait-il, elle lui était parente au sixième degré; mais, disait la voix malicieuse des contemporains, parce qu'elle avait été légère dans sa conduite. Et, de fait, à peine le mariage fut-il cassé, qu'elle se remaria avec un vassal inférieur, Dietho de Ravensburg. Pour le second mariage de leur Atanaïs, le trouvère français et le traducteur allemand diffèrent : tandis que le premier raconte qu'Atanaïs et Paridès demeurent riches, gardant l'un et l'autre l'héritage paternel, ce qui cadre avec Éléonore rentrant dans son duché

Eraclius, p. 444.

Ibid., p. [illegible]

de Guyenne et épousant peu après Henri d'Anjou qui allait devenir roi d'Angleterre, le traducteur allemand met son Atanaïs et son Paridès dans une situation beaucoup moins brillante, parlant même de paille pour lit et d'eau pour boisson, ce qui est conforme avec l'humble mariage d'Adélaïde de Vohburg après la séparation.

On voit que le poëme de Gautier d'Arras offre de l'intérêt à plus d'un point de vue, soit pour le caractère oriental d'une de ses légendes, soit pour les allusions historiques qu'on peut y chercher, soit enfin à cause de la traduction qui en existe en allemand. Nous ajouterons que, bien que M. Massmann le mette au-dessous, pour le talent poétique, du traducteur allemand, cependant la composition de l'auteur français n'est pas dénuée de mérite.

Le texte a été publié par M. Massmann avec beaucoup de soin sur deux manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris, dont il a inscrit les variantes au bas des pages. Les fautes typographiques de cette édition ne sont point rares, d'autant moins imputables à l'éditeur qu'il n'a pu surveiller l'impression. Des fautes d'un autre caractère s'y trouvent aussi; nous allons en signaler quelques-unes, non pour déprécier, en quoi que ce soit, un travail dont nous avons tant profité, mais pour ne pas perdre notre droit de critique, et indiquer constamment quelles règles générales doivent présider à la publication de nos vieux textes français.

Ains mès nus ne vous tint por sot
Nain; mès nus gaber ne vous pot.

Lisez :

Ains mès nus ne vous tint por sot,
N'ainc mès nus gaber ne vous pot.

A ce vers :

Si doit on trecegur ballier,

on donne en variante « treceor. » C'est la bonne leçon, « treceor » ou « tricheor. »

Mais je l'aim si de tout mon quer,
Que nel puis laisier à nul fuer
Que garder ne le face entr'eus.

Lisez « entreus » ou « entrues, » adverbe qui signifie, « pendant ce temps. »

« Mais or mangiés un petitet. » V. [illegible]
La vielle tant dist al varlet,
Que li fait user un candiel.

Lisez, « caudiel. » Le chaudel ou chaudeau est une boisson très-connue.

Eslire i doit la bielle i-sour V. 2679.
Et la plus fine et la mellour.

Au lieu de « bielle i-sour, » qui ne signifie rien, lisez « biellisour, qui est d'ailleurs en variante, et qui signifie « plus belle. » Ce mot rare se trouve dans le cantique de sainte Eulalie :

Buona pulcella fut Eulalia,
Bel avret corps, bellezour anima.

Essai sur la formation de la langue française, par M. Edélestand du Méril, p. 404.

Nous n'étendrons pas davantage ces remarques, aimant mieux remercier M. Massmann du texte qu'il nous a donné et des explications érudites qu'il y a jointes, et féliciter un étranger d'avoir entrepris avec tant de courage et une si grande connaissance de notre vieille langue une publication aussi longue et aussi importante que celle d'Eracles, où l'on compte plus de six mille vers.

ESCOUFLE (LE ROMAN DE L').

Bibl. de l'Arsenal, Belles-lettres, n. 178, in-4°

C'est seulement après avoir lu plusieurs milliers de vers que l'on sait pourquoi le trouvère a intitulé son roman l'Escoufle. Ceci pourrait être pris pour un éloge, et l'est en effet quand un auteur, sachant éveiller l'intérêt, sait aussi le suspendre, et satisfait enfin la curiosité longtemps amusée à travers tous les détours d'un sujet ingénieusement conçu. Mais il est impossible, malgré la meilleure volonté, de voir ici rien de pareil; et si le conteur a tant tardé à dire le motif de son titre, ce retard est dû à tout autre chose qu'à l'habileté des combinaisons.

L'escoufle est le nom ancien du milan. Un de ces oiseaux aperçut une riche aumônière en samis qu'une amante, la belle Aelis, venait de donner à son amant, le beau Guillaume.

Tous deux étaient couchés près d'une fontaine, dans l'herbe drue, au milieu d'un bocage, en un pays délicieux. La belle dormait, et le jeune homme songeait à son bonheur, au gage d'amour qu'il venait de recevoir, quand l'escoufle, prenant pour quelque victuaille le bijou qui reluisait, l'enlève et se va percher sur un arbre élevé. Remarquez qu'au moment où arrive cette aventure, qui est le nœud de tout le roman, nous sommes déjà au 4560e vers; or, le conte en a 9160. C'est donc environ la moitié qui est employée à préparer ce qui ait l'objet essentiel du récit, la séparation des deux jeunes amants, dont l'un court après le milan voleur et l'autre s'éveille, et qui ne se retrouvent plus qu'après toute sorte d'accidents.

Que s'est-il donc passé durant ces 4560 vers, qui, à eux seuls, feraient un assez long roman, et qui ne sont pourtant qu'un prélude, qu'un exorde? Il y avait en Normandie un comte de Monstier-Viler (Montivilliers), nommé Richard, qui tenait Rouen dans son domaine. Ce comte était doué de toutes les vertus, prouesse, sens, courtoisie, et, pour le louer dans les termes mêmes du trouvère, nous dirons :

Fol. 1 v°, col.

Ainc n'ot tel chevalier à Troie,
Quant li dunjons chaï par fu.

Après quinze ans, n'ayant enfant ni femme, il est pris d'un vif désir d'aller outre-mer sauver son âme; il se croise, malgré les supplications de sa gent. On se rappelle les vers où Boileau, raillant ces auteurs qui n'abandonnent jamais un sujet sans l'épuiser, saute vingts feuillet et se sauve à peine au travers du jardin. Ce serait ici le cas, ou jamais, d'avoir recours à cette méthode expéditive. Interminable description des regrets des vassaux de Richard; de la réception honorable et splendide que lui fait le roi dans la cité d'Acre; de ses vaillantises en terre sainte, lesquelles ont pour résultat d'imposer aux Turcs une trêve de quatre ans, et d'ajouter plus d'une journée et demie à la marche de delà! On peut imaginer quelle reconnaissance le roi eut d'un tel secours, et comment il traita le chevalier normand prêt à retourner en son pays :

Fol. 12 v°, col. 2

Quinze jors sejorna par conte
Li quens et ses gens ou palais.
Ne m'en blasmes pas, se jo lais

A raconter la grant richece,
Et la plenté et la largece
Des viandes et des bons vins;
K'ainc puis que li sages Mellins
Fu mors, nus hom tant n'en dona.

C'est ainsi que le trouvère perd ses rimes et son parchemin. Plus de quatorze cents vers de cette nature ont déjà passé sous les yeux du lecteur, et nous sommes encore bien loin de notre histoire.

Cette histoire, en effet, est celle, non pas de Richard, mais de Guillaume son fils; et, pour arriver à ce fils, il faut suivre Richard en Palestine et l'en ramener. Le voilà en Italie, à Bénevent, où il rencontre un empereur peu satisfait de ses sujets. Cet empereur avait donné le dessus aux serfs, et le dessous aux barons :

Fait il : « Or est si revelés Fol. 13, col. 2.
« Li grans orgels de ma servaille,
« Que je n'iere tex que je aille
« De vile à autre sans conduit.
« Il ont mes forès, mon deduit,
« Mes chastiax, mes riches cités.
« Et cil que j'ai por eus matés
« M'ont laissié tot si à un fait.
« Que honis soit princes qui laist
« Por ses vilains ses gentiz homes!
« Li besoins que j'ai de preudomes
« Me ramentoit ma vilounie;
« Maléurtés qui prent et lie
« Les siens et met de haut en bas!
« Mi serf m'ont destruit et fait las,
« Por ce qu'il n'est qui me seceure. »

Richard s'engage à servir l'empereur, et à ne pas revenir en France qu'il n'ait remis en son domaine « les terres et les honneurs. » Comme il ne coûte pas plus à faire qu'à promettre, le comte en a bientôt fini avec la « servaille, » et, sa parole ainsi dégagée, il demande à repartir. Mais l'empereur ne veut pas se séparer d'un aussi vaillant chevalier, d'un conseiller aussi sage, et, pour le retenir, il lui donne une terre et une femme.

Nous avançons lentement dans notre histoire. Le père du héros est, on le voit, revenu de terre sainte; il est fixé dans l'empire, il est marié, et dans peu sans doute nous allons

voir naître celui dont nous attendons les aventures. En effet, la comtesse accouche d'un beau garçon, qui reçoit le nom de Guillaume. On comprend que, dans un récit tellement méthodique, il n'est pas possible de sauter à pieds joints pardessus l'enfance du principal personnage. Aussi, des vers peu difficiles à faire nous apprennent comment il fut une merveille de beauté et de gentillesse; comment il fut demandé par l'impératrice pour être élevé à la cour, et comment il grandit à côté de la princesse Aelis, qui, de son côté, était la merveille des jeunes filles. C'est alors que l'empereur, n'ayant pas d'héritier mâle, propose à Richard de fiancer les deux enfants et d'assurer l'empire à Guillaume.

Le jeune homme est donc élevé dans l'espérance d'occuper un jour le trône impérial, et d'avoir pour femme la princesse la plus belle du monde. Mais la fortune se lasse d'accumuler ses faveurs sur cette tête privilégiée. Le comte Richard meurt, et, ce puissant appui une fois enlevé, ceux des barons qui avaient vu de mauvais œil l'élévation de la famille étrangère, cherchent à ruiner dans l'esprit de l'empereur son gendre futur. Pour y mieux réussir, ils mettent dans leur parti l'impératrice, qui, usant du même moyen que Junon à l'égard de Jupiter dans l'Iliade, obtient que le mariage projeté soit rompu. L'empereur déclare sa volonté en ces mots :

Fol. 26, col. 1.

« Guillaumes, biax amis,
« Je ne voel mais, por rien qui soit,
« Que vos là où ma fille soit
« Venés sans moi puis hui cest jor.
« Je n'aim ne ne voel vo sejor
« En sa chambre desoremais. »

Guillaume croit que l'empereur plaisante, et il répond d'une façon un peu gaillarde :

« Sire, fait il, or en est pais;
« N'i venrai mais, dès qu'il vos poise;
« Qu'il n'est pas raisons qu'il me loise
« A venir, puisqu'il vos desplaist.
« Mais or me dites, s'il vos plaist,
« Por coi vos dessiet ma venue.
« Ainc voir ne senti sa char nue
« A sa honte n'à son damage.
« Ne vos siet il le mariage
« Qu'avés fait faire loiaument?

« Et bien sachiés certainement
« Qu'el n'aura jà de moi reprouche,
« Se je baise ses ex, sa bouche.
« Cui fais je tort de ceste chose?
« Bien saciés que ma main ne s'ose
« Muchier sous son bliaut de sire. »

Mais ce ton n'est pas goûté de l'empereur, qui s'écrie :

« Par mon chief, de tot ce
« Me grieve il forment et poise ;
« Ne por tant d'or come ele poise,
« Ne seroit il souffert demain. »

Guillaume est définitivement congédié. Il n'est pas besoin de dire s'il se lamente, et, vu les habitudes du rimeur, s'il se lamente longuement. Dans ces lamentations nous indiquerons un trait qui figurerait très-bien dans le langage précieux ridiculisé par Molière. Le jeune homme, en son chagrin, a bon espoir d'être toujours aimé de sa belle. « Car, dit-il,

« Je vis son cuer à la fenestre — Fol. 27, col. 1.
« De ses iex monter, por savoir
« S'el me péust encor véoir,
« Quant g'issi de la chambre fors.
« A cel regart m'apercui lors
« Que g'ere ses amis sans doute. »

Il ne s'est pas trompé ; la belle Aelis est bien résolue à ne pas permettre que l'empereur fausse sa parole. Elle s'entend avec Guillaume dans une entrevue secrète, et une nuit elle s'échappe de son palais à l'aide de ses draps qu'elle a noués :

Elle est à deus piés en estant — Fol. 33, col. 2.
Montée en la haute fenestre ;
L'un pié met fors et le brac destre,
S'acaint le piler et acole:
Hardemens et amors l'escole,
K'ele se tiegne bien as dras.

Privés de leur fille, l'empereur et l'impératrice expriment la plus vive douleur. Le père rejette la faute sur la mère, qui s'en prend aux donneurs de mauvais conseils :

« Ceus puist mangier li leus du bos — Fol. 35, col. 2.
« Par cui Guillaumes fu banis !
« K'encore fust bele Aelis
« Caiens, se Guillaumes i fust. »

On dépêche aussitôt des gens à la poursuite des fugitifs. Les uns cherchent à Genève (Gênes), où Guillaume fut nourri; les autres en Sicile, en Pouille, en Grèce, en Calabre. Mais aucun ne rencontre la trace des deux amants, qui suivaient tranquillement la route de Normandie, dont Guillaume allait réclamer la seigneurie du chef de son père. Tranquille en effet est leur voyage. Ils couchent dans d'excellents hôtels; ils mangent de bonnes viandes; ils boivent de bons vins, et Guillaume prend toutes ses précautions pour ne manquer de rien le long de la route. L'auteur ne se lasse pas de décrire leurs déjeuners et leurs dîners :

Fol. 36 v°, col. 2.

Moult ont soulas, moult ont delis;
N'est deduis ne riens qui lor faille.
Il fait le soir en la touaille
Liier le sel et les gastiax;
Et si fait remplir ses bouciaus
De bon vin froit u de raspé.
Li pasté sont envolepé
De l'une part en la besace;
En l'autre tele eure est fouace,
U char froide, u geline en rost.

Jamais tendres amants poursuivis ne cheminèrent avec plus d'aise et d'agrément. Nous voici avec eux près de Toul en Lorraine; et c'est là qu'après avoir bien déjeuné, suivant leur habitude, et attendant que le chaud soit passé, il leur arrive la mésaventure de l'escoufle dont nous avons parlé au début. Aelis, restée seule, est secourue par un « vallet » assez courtois pour se contenter de lui aider à brider son mulet, à monter dessus, et à prendre le chemin de Toul. Cet homme, qui n'a pas d'autre office, disparaît ensuite, et il n'en est plus question dans le poëme. Nous sommes plus heureux avec un autre personnage qui intervient bientôt, et dont nous gardons plus longtemps la compagnie. C'est une « mescine, » que la dame abandonnée rencontre à son entrée dans la ville. Ysabeau est la fille d'une pauvre vieille qui loge en un pauvre logis; mais la princesse n'a qu'à se féliciter d'avoir trouvé refuge, service, sécurité sous cet humble toit. Quoiqu'elle ne puisse pas s'expliquer comment son ami a disparu, néanmoins elle n'a pas renoncé à le chercher, et, trouvant dans Ysabeau une fille disposée à la servir et à la suivre, elle part avec elle pour la Normandie. Mais en vain s'enquiert-elle de Guillaume à Rouen, à Monstier-Viler; personne ne sait de qui elle veut

parler. Son chagrin s'en accroît, mais sa constance n'en est pas abattue, et, pendant deux ans encore, elle continue ses recherches. Cependant ses ressources s'épuisent, et il faut aviser.

Ysabiax n'est fole ne ivre, Fol. 46, col. 2.
Ki la conforte bel et bien.
Fait ele : « Espoir por vostre bien
« Est ensi la chose venue.
« S'or estiés ci toute nue
« De sens et d'avoir et d'amis,
« Si auroit Diex tost conseil mis
« En amender tot cest afaire.
« Puisqu'il convient la chose faire,
« Il n'i a fors del porchacier.
« Grans anuis est d'omme chacier,
« Quant on ne set où il repaire.
« Faisons le bien, si qu'il i paire.
« Alons à Montpellier manoir.
« Si louons là un tel manoir,
« Ki bien souffise à nostre afaire.
« De touailes, de gimples faire
« Nos paistrai je bien ambedeus. »

Fait Aelis : « S'en iert mes deus.
« Bien sachiés que jou referoie
« Joiaus de fil d'or et de soie;
« K'il n'est feme ki tant en sache
« D'orfrois, de cainture, d'atache. »

De ce faire est li consaux pris.

Les deux ouvrières ont un merveilleux succès. Dames, chevaliers, bourgeois viennent leur commander de l'ouvrage, et, comme dit l'auteur,

Ne cuidiés pas qu'on li eslise Fol. [illegible], col. 2
Mauvais argent, quant on li done;
Cascuns li baille et abandonne
De l'avoir tant comme ele veut.

Au milieu de ce concours de pratiques, Aelis a remarqué qu'une grande dame du voisinage n'a jamais rien à lui commander; elle désire vivement de nouer connaissance, et, pour y réussir, elle résout de lui porter un présent, œuvre de ses mains :

« Se Diex garist ceste main destre, Fol. 47, col. 2.
« Fait la pucele, et mes sens dure,

« Je li ferai une chainture
« Et une moult riche aumosniere
« D'orfroi, et s'ert d'une maniere
« Et l'aumosniere et la cainture.
« Por ces joiaus, par aventure,
« Devra la dame estre m'acointe;
« Ou ele ert moult fole et moult cointe.
« Moult devra chier tenir le don;
« Car c'iert des armes son baron
« Et l'aumosniere et li tissus.
« Aincois que cis mois soit issus,
« Aurai je apresté les joiaus. »

La dame accepte avec une vive satisfaction le riche cadeau, et elle donne à son tour, pour gage de son amitié, une robe magnifique. Cette dame avait pour mari celui dont Aelis avait tissu les armes sur l'aumônière, et pour amant le comte de Saint-Gilles. L'amant est peu satisfait de voir aux mains de sa dame l'aumônière qui porte les insignes du mari. Pour le guérir de sa jalousie, la dame lui fait présent de ce qui excite ses inquiétudes. Il s'en pare, mais c'est pour exciter ailleurs des inquiétudes toutes semblables. Sa femme, à lui, reconnaît les armes du mari de la dame, et en conclut que son baron ne lui est pas fidèle. Elle éclate en plaintes; mais le comte l'apaise en lui disant qu'il n'a apporté cette aumônière que pour que la comtesse eût le plaisir de faire exécuter quelque bel ouvrage par celle qui a exécuté celui-là, et qui est la plus habile des ouvrières.

Telle est la combinaison par laquelle notre trouvère amène Aelis au manoir du comte, où, par une combinaison analogue, il va bientôt amener Guillaume. Celui-ci n'a pas moins cherché Aelis qu'Aelis ne l'a cherché. Il a été à Rome malade pendant plus d'un an; car

Fol. [illegible], col. 2.

Poi voit on venir à un home
Un anui, qu'il n'en ait lues deux.

Il a fait, de son côté, toute sorte de métiers. Se trouvant en service chez un bourgeois

Ibid., [illegible] col. 1.

Qui soloit estre
Herbegieres de gent estrange,

il voit passer un pèlerin sur le mulet qui fut à « s'amie; » et le pèlerin, interrogé avec anxiété, lui répond qu'il acheta

cette monture, il y a déjà plusieurs années, d'une belle dame nommée Aelis, dans la ville de Toul. Aussitôt Guillaume y court; mais la vieille mère d'Ysabeau ne peut rien lui apprendre. Désespéré, et ayant déjà fait en vain le pèlerinage de Saint-Jacques, il s'adresse

Al saint qui ne faut nul home,
Ki de cuer li prit, k'il ne l'oie;
A celui promet il la voie.

Ce saint, c'est saint Gilles. Le voilà donc à l'autel du saint, et il y porte dévotement son offrande. Sa dévotion frappe un bourgeois, qui le prend à son service. Aelis et Guillaume sont bien près l'un de l'autre; et cependant, pour qu'ils se rencontrent, il faut qu'un escoufle reparaisse sur la scène. Une chasse au faucon a lieu; on passe toute la journée à courir la campagne sans rencontrer de gibier; la nuit approchait, et les chasseurs s'en revenaient très-contrariés, quand le faucon porté par Guillaume s'agite et fait entendre des sons plaintifs. On se décide à le lâcher. Un escoufle était là qui dévorait un poulet. Le faucon vole à l'attaque;

Et quant li escoufles le voit Fol. [illegible] col. 2.
Venir si très droit et si tost,
Il n'a tant hardement qu'il ost
Atendre, ains se torne volant.
Li faucons le vient ateignant;
Sel fiert si del cors et del pis,
K'il l'abat sour le feméis;
Puis s'en revait là sus en haut.
Li faucons, qui point ne l'amot,
S'en fu là sus en l'air tournés;
Plus tost c'uns quarriaus empenés
Le revait hurter et ferir.
Il ne se crient pas de morir,
Aincois se lie à lui par force,
Tant le trestorne et tant le force,
Qu'andui s'en vont à terre ensamble.

A la vue d'un escoufle, le chagrin et la colère de Guillaume se sont renouvelés; il suit de près son faucon, arrive à temps pour « desassembler » les deux ennemis, arrache le cœur de l'escoufle, le dévore tout sanglant, va chercher des branchages, en fait un tas où il met le feu, jette dans ce feu pièce à pièce le corps de l'escoufle, et en disperse la cendre

XIII SIÈCLE.

dans les airs. Puis il se livre à un désespoir excessif, se frappant, se mordant, s'arrachant les cheveux.

Ce spectacle frappe d'étonnement ses compagnons. Le comte de Saint-Gilles

Fol. 59, col. 2.

Avoit une costume
Qui li tournoit à grant deduit;
Et c'estoit près cascune nuit,
Quant il ert o sa seule gent,
Il fait faire grant fu et gent
En la cambre ù sont les puceles;
Si s'en va là jus avoec eles
Mangier son fruit et aaisier.

Le soir du jour de la chasse au faucon (c'était son « maistre » et ses fauconniers qui l'avaient faite), il s'informe de ce qui en est advenu. Le maître, appelé, raconte les singularités dont il a été témoin; et quand le comte demande qu'on lui amène le jeune homme, quand le maître répond qu'il va chercher Guillaume, ce nom, joint au récit, réveille dans le cœur d'Aelis le souvenir de son ami, et la prépare à une prochaine reconnaissance.

Guillaume vient. Son aspect charme le comte, qui le retient à son service, et lui demande pourquoi il a témoigné une haine si passionnée contre un escoufle. Guillaume alors fait toute son histoire devant Aelis elle-même, qui hésite jusqu'au bout à se faire reconnaître, craignant une méprise; car il y a plus de six ans qu'ils ne se sont vus. Mais, lorsqu'il la nomme enfin, tous ses doutes se dissipent, et elle se jette au cou du jeune homme, qui ne s'attendait pas à voir ainsi finir sa peine. Ce n'est pas tout: après avoir retrouvé sa dame, il retrouve son héritage de Normandie, et, après la Normandie, l'empire, qui jadis lui avait été assuré par le père d'Aelis.

Lais inédits, p. 147-154.

Ce roman, dont nous ne connaissons qu'une copie manuscrite, n'a pas été imprimé. M. Francisque Michel en a publié un assez long fragment (Guillaume mangeant le cœur et brûlant le corps de l'escoufle). Le manuscrit est peu correct; par quelques vides laissés çà et là, on reconnaît que le copiste n'a pas toujours pu déchiffrer son original; et, là où rien ne l'arrête, il est loin de l'avoir constamment lu avec correction. De là, des fautes nombreuses et des difficultés pour l'intelligence du texte. L'écriture paraît être du XIIIe siècle, et la langue ainsi que la versification s'accordent avec

cette date. Le trouvère ne s'est pas nommé; le seul renseignement qu'il nous fournisse, c'est qu'il dédie son poëme au comte de Hainaut :

Aincois qu'on le sache par France, Fol. 76, col. 2.
Vous dirai que mes roumans aut
Jusqu'al gentil conte en Hainaut;
Sel metra en autorité.
Hon m'a tant bien de li conté,
Que jou ne voel qui l'ait, s'il non.
Pour cou qu'il est de tel renon,
Veul jou qu'il l'ait tous primerains.
N'est hom de Tornai jusqu'à Rains
Qui si bien entende un boin mot,
Com fait li bons quens quant il l'ot.
Por cou si ert bien emploiés,
Et j'en ere à lui acointiés.

Il paraît que son titre avait été critiqué; car il s'efforce de le justifier, assez gauchement il est vrai :

Cil qui ont le livre lit Fol. 7[illegible], v°, col. 1.
I ont mainte bele aventure
Trovée, et la mesaventure
Qui avint la bele Aelis
Par l'aumosniere de samis,
Ke li escoufles emporta.
Pour ce se dist que grant tort a
Cius qui le nom blasme et despit.
Se li escoufles n'éust prise
L'aumosniere, on n'en parlast jà.
Et par celui dont il manja
Le cuer, retrova il s'amie.
Pour cou si di qu'on ne doit mie
Blasmer le rouman pour le non.

Ce genre de composition, qu'il désigne par le nom général de roman, pourrait aussi s'appeler, dans le langage du temps, conte d'aventures. C'est du moins une expression dont se sert notre auteur, lorsqu'il dit d'un de ses personnages :

Moult lor sot bien chanter chancons, Fol. 18, col. 1.
Et conter contes d'aventure.

L'opposition entre « chanter » et « conter, » donne à croire que les contes d'aventures ne faisaient que se réciter.

FLORE ET BLANCHEFLEUR.

Un certain roi païen, Felis, ravageait les côtes du pays des chrétiens. Dans le butin se trouva une dame de noble parage, qui allait en pèlerinage « au baron saint Jacques l'a-« postre ; » elle s'y était vouée,

Flore und Blanceflor, Berlin, 1844, in-8°, p. 4.

Ains qu'elle issit de la contrée,
Por son ami qui mors estoit,
De cui remese encainte estoit.

Le roi, de retour « à Naples, à la cité belle, » donna la « mescine » à la reine sa femme, qui en fit sa favorite, et apprit d'elle le français. La reine et la chrétienne accouchèrent le même jour, la reine d'un fils, la chrétienne d'une fille. Les deux enfants, Flore et Blanchefleur, nourris et élevés ensemble par la captive, croissaient en taille, en beauté, en gentillesse, et surtout en amour mutuelle ; et quand il fallut, comme dit le romancier, « à letre aprendre, » Flore refusa, s'il n'avait pour compagne sa chère Blanchefleur :

Ibid., p. 8.

« Sans li ne puis jou pas aprendre,
« Jou ne saroie lechon rendre. »

On lui accorde sa demande, et les deux petits amoureux font des progrès étonnants :

Ibid., p. 9.

Et quant à l'escole venoient,
Lor tables d'yvoire prenoient.
Adont lor véissiés escrire
Letres d'amors sans contredire,
Et de cans d'oisiaus et de flors,
Letres de salus et d'amors.
Lor graffes sont d'or et d'argent,
Dont il escrisent soutiument.
D'autre cose n'ont il envie ;
Mout par ont glorieuse vie.
Ens en un an et quinze dis,
Furent andoi si bien apris
Que bien sorent parler latin,
Et bien escrire en parkemin,
Et consillier, oiant la gent,
En latin, que nus n'es entent.

Le roi s'inquiète d'un attachement aussi profond ; et pré-

voyant que, devenu homme, Flore ne voudra d'autre femme que Blanchefleur, il déclare qu'il va faire trancher le chef à la fille de la captive. Mais la reine craint que cette mort ne cause celle de Flore, son fils, et elle conseille au roi de séparer les deux enfants, et d'envoyer le petit prince étudier à Montoire. C'est à propos de ce Montoire qu'un autre trouvère a mis dans la bouche de Flore une chanson pleine de tristesse et de douceur, chanson publiée par M. Paulin Paris à la suite du roman de Berte aux grands pieds. La reine recommande au roi diverses précautions pour que Flore ne se doute pas de l'intention qu'on a en l'éloignant; Berte aux grands pieds, p. 193.

Car il sont bon devineour
Tout cil qui aiment par amour. Flore und Blanceflor, p. 12.

Mais la passion de Flore déconcerte tous ces projets; à Montoire, il n'étudie pas, il ne ne se distrait pas;

En non caloir a mis sa vie. Ib., p. 13.

On craint qu'il ne meure de chagrin, et il faut le faire revenir. Le roi reproche à la reine le peu de succès du moyen qu'elle a suggéré; pour lui, il en revient à sa première idée :

« Faites le (la) moi tost demander; Ib., p. 14.
« Jà lui ferai le cief couper.
« Quant mes fix morte le sara,
« En peu de tans l'oubliera. »

La reine intercède de nouveau pour la pauvre Blanchefleur; il est convenu qu'on la vendra à des marchands qui l'emmèneront au loin, et l'on dira à Flore que son amie est morte. Pour donner plus de créance à ce mensonge, le roi et la reine font construire une magnifique tombe à la prétendue défunte. Ce monument, qui était fait par « nigremance, » est décrit avec beaucoup de détail; description que M. Paulin Paris a publiée à part. Ib., p. 21. Romancero français, p. 55-63.

Flore revient, et sa première demande est de son amie, de sa « drue, » suivant l'expression antique. Il s'adresse à la chrétienne :

« Dame, fait-il, ù est m'amie? » Flore und Blanceflor, pag. 24.
Cele respont : « El n'i est mie. »
— « U est? » — « Ne sai. » — « Vous, l'apelés. »

— Ne sai quel part. » — « Vous me gabés.
« Celés le vous ? » — « Sire, non al. »
— « Par Diu, fait il, cou est grant mal ! »

Il faut enfin lui dire la funeste nouvelle. Le désespoir du jeune homme est excessif. On le mène visiter le tombeau ; on essaye de le distraire ; on fait venir un enchanteur qui, par son art, produit des spectacles merveilleux et charme tout le monde, excepté Flore. Celui-ci ne songe qu'à mourir ; diverses tentatives de suicide portent au comble l'inquiétude de ses parents. A ce point, on se décide à lui avouer la vérité ; on lui ouvre le tombeau, et le tombeau se trouve vide. Flore alors n'a plus d'autre idée que de courir à la recherche de Blanchefleur ; du consentement de son père, il s'équipe pour cette entreprise.

A toutes les étapes de ce long voyage, la même aventure se reproduit toujours : l'hôte ou l'hôtesse remarque la profonde tristesse de Flore, et lui apprend que peu de temps auparavant a passé par là une jeune dame non moins affligée que lui. Cheminant ainsi de renseignements en renseignements, dont l'uniformité ne coûte guère d'effort d'invention au trouvère, il arrive à Babylone, où Blanchefleur a été vendue au sultan. Ce sultan entretient, dans une tour, sept-vingts pucelles. Au bout de chaque année, il fait trancher la tête à celle qu'il avait prise pour femme, et il en choisit une autre, qui est de même, pour un an, reine couronnée, et qui, le terme fatal venu, est de même sacrifiée.

Voilà Flore dans Babylone, et bien embarrassé de se trouver ainsi sans conseil et sans connaissances dans cette grande ville, dont le trouvère décrit les merveilles. Le doute et l'hésitation qui le tourmentent ne sont pas mal représentés dans un dialogue entre le *courage,* qui veut le faire retourner sur ses pas, et l'*amour,* qui l'engage à persévérer.

Fait il (le courage) : « Tu ne connois la gent,
« Flores ; ton consel ù diras,
« Comment oirres, et que quis as ?
« Se te descuevres, fols seras.
« Par aucun l'amiraus l'orroit,
« Qui ta folie conistroit.
« Se il l'ooit, toi feroit prendre,
« Et en après noier u pendre.
« Fais que sages : arriere va ;
« Tes peres feme te donra

« Del miex de trestout son barnage,
« Pucele de grant parentage. »
Amors respont : « J'oi grant folie.
« Raler? Et ci lairas t'amie?
« Dont ne venis tu por li querre,
« Et cà es venus de ta terre?
« Dont ne te membre de l'autrier,
« Que del graffe de ton graffier
« Por li ocirre te vausis?
« Et or penses de ton païs?
« Et se tu sans li i estoies,
« Voelles ou non, cà revenroies.
« Porroies tu dont sans li vivre?
« Se tel cuides, dont es tu yvre.
« Tos l'ors del mont ne tos l'avoir
« Ne te feroit sans li manoir.
« Remain ci : que sages feras.
« Puet estre encor le raveras.
« N'est mie legiere à garder
« La beste qui se veut embler.
« S'ele t'i set, engien querra.
« S'ele puet, à toi parlera.
« Maint engien a amors trové,
« Et avoié maint esgaré.
« Li vilains dist que Diex labeure,
« Quant il li plaist, en moult peu d'eure. »

C'est très-souvent en invoquant le témoignage du vilain que, dans les romans en vers, un proverbe est amené. Ici encore le vilain a raison : Dieu travaille vite en faveur de Flore. Instruit par son hôte, qui a pris, comme tous les hôtes précédents, intérêt à lui, Flore se met en devoir de pénétrer jusqu'à Blanchefleur. La tour est gardée par un portier vigilant et redoutable, qui a pourtant un faible ; c'est le goût des échecs. Flore vient faire semblant de mesurer la tour ; le portier sort en courroux, le « met à raison, » et, satisfait des explications du jeune homme, l'invite à jouer aux échecs. Il perd, mais Flore lui fait cadeau de l'enjeu ; cela se renouvelle souvent, et finalement Flore l'accable tellement de présents que le portier, ébloui, s'agenouille devant lui et se déclare son homme. A peine a-t-il prononcé le serment, que Flore le requiert de l'introduire dans la tour. Malgré le péril, le portier, lié par sa promesse, fait passer le jeune homme dans un grand panier de fleurs.

Le panier, au lieu d'arriver à l'adresse de Blanchefleur, arrive à celle de Gloris, jeune pucelle du nombre des sept-

vingts enfermées dans la tour; mais Gloris, d'abord épouvantée, ne tarde pas à comprendre de quoi il s'agit, et voilà les deux amants réunis. Leur joie est inexprimable, et telle que, malgré toutes les précautions de la sage Gloris, ils sont bientôt surpris par le soudan. Une mort immédiate va être leur châtiment. Mais le prince de Babylone se ravise; il veut savoir qui est Flore, comment il est entré dans la tour, et il le fait comparaître devant ses barons. Ce délai sauve les jeunes gens. Il y a entre eux assaut de dévouement; un anneau magique, remis à Flore par sa mère, est jeté par l'un et l'autre, attendu que cet anneau n'en peut sauver qu'un, et que ni Flore ne veut vivre si Blanchefleur périt, ni Blanchefleur si Flore est tué. Ce combat émeut les barons du soudan; ils intercèdent; un sage évêque (nous n'en sommes pas moins en terre de païenie) élève la voix, et le soudan fait grâce. Bientôt après, des messagers arrivent, qui annoncent à Flore la mort de son père; il retourne en son royaume. Par amour pour Blanchefleur, il se fait baptiser, détermine ses barons à suivre son exemple, et entraîne toute sa gent. Quant à celui

[illegible] und Blanceflor, pag. [illegible]

Qui le baptesme refusoit,
Ne en Diu croire ne voloit,
Floires les faisoit escorcier,
Ardoir en fu, u detrencier.

C'étaient des moyens fort analogues de conversion qu'on employait à l'égard des Albigeois, à peu près dans le temps où l'auteur écrivait son poëme. En effet, la langue dont il se sert, comme on en peut juger par nos citations, paraît appartenir au XIII[e] siècle. La publication d'une vieille traduction allemande est venue, sinon déterminer une date, au moins nous apprendre quelques particularités qui ne sont pas sans intérêt. Konrad Fleck, poëte allemand, a composé vers l'an 1230 une traduction du roman français de Flore et Blanchefleur. Il nous informe que le texte français, mis en allemand par lui, est de Robert d'Orbent, ou peut-être d'Orient ou Orléans :

[illegible] und [illegible]eflor, ei[illegible] [illegible] Konrad [illegible] heraus[illegible] von [illegible] Sommer [illegible] [illegible], in-8° [illegible]

Ez hât Ruopreht von Orbênt
Getihtet in welschen
Mit rîmen ungevelschen
Des ich in tiuschen willen hân.

Ce nom, qui paraît altéré, est d'ailleurs complétement in-

connu. Le fait est que nous n'avons plus l'original sur lequel Fleck a fait sa traduction. Il y a, de ce même original, une autre traduction, en langue flamande, due à Diederic van Assenede, traduction faite aussi sur un texte français. Or, celle-ci et celle de Fleck sont tout à fait concordantes, et diffèrent, en plusieurs points notables, du poëme français que nous possédons actuellement. De ces faits M. Sommer tire la conclusion que le poëme français actuel est un remaniement d'une leçon plus ancienne, aujourd'hui perdue, qui était sous les yeux de Fleck et de Diederic. On sait, en effet, que ce récit d'aventures a été fort goûté par nos aïeux; de France il a parcouru toute l'Europe; outre l'imitation de Boccace, il y en a des traductions dans la plupart des idiomes du moyen âge, et même en grec moderne.

Graesse, Lehrbuch einer allgemeinen Literargeschichte, 2e partie, 3e section, t. I, pag. 274-277.

Nous devons à un savant allemand une édition de ce poëme, exécutée avec le plus grand soin, et qui fait un véritable honneur aux connaissances de M. Bekker en ce genre d'érudition. Nous voudrions voir appliqués aux textes français du moyen âge les procédés de critique qui ont si bien réussi pour les textes grecs et latins. C'est dans cette intention que nous signalons ici quelques vers de Flore et Blanchefleur. On lit dans le texte imprimé :

Flore und Blanceflor, altfranzösischer Roman, herausgegeben von Immanuel Bekker; Berlin, 1844, in-8°.

> Totes sont *cargiés* les brances. P. 21.

Cela ne peut pas être; *branche* est du féminin. Le manuscrit n'avait point d'accent, et il faut lire *cargies*, la terminaison *ie* pour *ée* étant fort commune.

La même observation sert à rectifier une autre fausse leçon :

> Por moi est el *jugié* à mort. Ib., p. 100.

Lisez *jugie*, et la phrase redeviendra correcte. Ailleurs :

> La roïne s'en fait moult *lié*; Ib., p. 5.
> En sa cambre l'a *envoyé* (la mescine).

Lié ne peut se rapporter à *roïne;* il faut *lie* et *envoïe*.

Les accents mal placés sont une plaie des éditions de nos vieux textes. Il est dit d'un enchanteur :

> Les *bues* faisoit en l'air voler. Ib., p. 28.

Bués serait dissyllabe, et le vers se trouverait faux. L'accent doit être effacé; il reste alors *bues*, qu'on doit prononcer comme nous prononçons encore le mot *bœufs ;* car *ue* était l'ancienne manière d'écrire le son que nous représentons aujourd'hui par *eu*.

Il en est de même de *lués*, qui signifie *aussitôt*, comme on le voit par les exemples suivants :

Ib., p. 8.

Nus d'aus deus cose ne savoit
Que *lués* à l'autre ne disoit.

Et plus loin :

Ib., p. 57.

L'ostes et sa feme au clair vis
Entre aus deus ont *lués* Floire assis.

Enfin :

Ib., p. 70.

L'eve en est *lués* tote méue.

Lués, en deux syllabes, rendrait tous ces vers faux. Il faut lire *lues*, et prononcer comme nous prononcerions *leus*.

Le mot *avoi* (est-ce le même qu'*aoi*, qui, dans la chanson de Roland, a excité quelques débats entre les érudits?) se trouve ici très-clairement expliqué par l'emploi qu'on en fait. Flore, pour se donner la mort, s'est jeté dans la fosse aux lions, et il dit :

Ib., p. 102.

Lion, lion, ociés moi;
Mais ne serai véus du roi;
Mar m'i envoia à Montoire.
Avoi, lion, ociés Floire.

Gloris appelle Blanchefleur pour lui montrer une belle fleur; Blanchefleur, que la tristesse consume, répond :

Ib., p. 80.

Avoi, fait Blanceflors, Gloris,
Por coi si griement m'escarnis?

Avoi est une exclamation que nous rendrions à peu près par : *Allez*, ou *va*.

Ces remarques philologiques ne sont pas sans quelque intérêt pour l'étude de notre vieille langue. Quand on prononce mentalement ou de vive voix, comme cela semble écrit,

cuer, au lieu de *cœur ; suer,* au lieu de *sœur ; puet,* au lieu de *peut ; vuet,* au lieu de *veut ; il muert,* au lieu de *il meurt ; trueve,* au lieu de *treuve,* comme a dit encore la Fontaine, on est complétement désorienté, il semble qu'un abîme nous sépare de l'ancien français. Mais quand une prononciation correcte a fait disparaître ces sons étranges, les deux idiomes, le vieux et le moderne, se trouvent beaucoup plus près l'un de l'autre que l'orthographe ne l'avait fait supposer d'abord. L'orthographe est, en toute langue, une convention pour l'ancien français, on perd la clef de cette convention, toutes les fois qu'on s'attache uniquement à la valeur individuelle des lettres, sans s'occuper de la valeur que nos pères donnaient aux diverses combinaisons littérales.

Un des meilleurs moyens de se préserver de ce genre d'erreur, c'est d'être bien persuadé que la prononciation moderne représente essentiellement la prononciation ancienne. S'il est vrai (et cela est incontestable) que le grec moderne a fidèlement conservé bon nombre des vieilles articulations, à plus forte raison cela est-il vrai de la transmission qui s'est faite de nos aïeux à nous, transmission qui est d'une bien moins longue durée, et où ne sont pas intervenus d'aussi grands bouleversements que pour la Grèce. Depuis la plus ancienne formation du français, nulle conquête étrangère n'est venue altérer la tradition de notre langage.

Une autre preuve, et qui a pour nous l'avantage de faire encore entendre à nos oreilles l'articulation comme si elle sortait de la bouche des hommes d'autrefois, c'est l'examen des patois et du langage populaire. Une foule de mots, une foule de formes, s'y sont conservés. Si nous ne savons comment nos aïeux, qui avaient tant de penchant à substituer à la voyelle *on* la voyelle *en,* prononçaient certaines premières personnes du pluriel dans les verbes, écoutons les paysans de quelques-unes de nos provinces, et ils nous diront, comme on lit dans les manuscrits : *nous faisiens, nous aimiens.* Si nous doutons de la prononciation du mot qui autrefois signifiait *hameçon,* un pêcheur nous dira qu'il met un *haim* à sa ligne ; et c'est en effet un *haim,* régulièrement dérivé de *hamus,* que portent nos textes du moyen âge. Rapprocher les deux idiomes est un procédé qui, sans être inutile au français moderne, facilite notablement l'étude du vieux français, et en augmente l'intérêt et le charme.

GUILLAUME DE DOLE.

Ce roman débute ainsi :

Keller, Romvart, p. 576.

Cil qui mist cest conte en romans,
Où il a fet noter biaus chans
Por remenbrance des chancons,
Veut que ses pris et ses renons
Voist en Raincien en Champaigne,
Et que li biaus Miles l'apregne
De Nantues, un des preus del regne.
Car aussi com l'en met la graine
Es dras por avoir los et pris,
Einsi a il chans et sons mis
En cestui romans de la Rose,
Qui est une novele chose;
Et s'est des autres si divers,
Et brodez par lieus de biaus vers,
Que vilains nel pourront savoir.
Ce sachiez de fi et de voir.
Bien a cist les autres passez;
Jà nus n'iert de l'oïr lassez.
Car, s'en meult [1], l'en i chante et lit;
Et s'est fez par si grant delit,
Que tuit cil s'en esjoïront,
Qui chanter et lire l'orront,
Qu'il lor sera nouviaus toz jors.
Il conte d'armes et d'amors,
Et chante d'ambedeus ensamble.
S'est avis à chascun et samble,
Que cil qui a fet les romans
Qu'il trovast toz les moz des chans;
Si afierent à ceuls del conte.

[1] *Peut-être* s'en veult, *si l'on veut.*

Ces premiers vers nous apprennent que le poëme est dédié à un certain chevalier de Champagne, nommé Miles de Nantues, probablement Nanteuil : quant à Raincien, c'est le pays de Reims ou le Rémois. On y voit aussi que l'auteur a intitulé son œuvre non pas Guillaume de Dole (ce titre est ajouté sur le manuscrit d'une main récente), mais Roman de la Rose. Un autre personnage est encore nommé, c'est le comte de Clermont, aux armes de qui le trouvère compare les armes d'un de ses héros :

Ibid., p. 578.

Et si portoit l'escu demi
Au gentil conte de Clermont,
Au lion rampant contremont
D'or et d'azur.

Rien n'indique le nom de l'auteur, et nous ne savons sur quel fondement Roquefort l'attribue à Raoul de Houdan, qui a une notice dans notre Histoire. Le seul manuscrit de ce poëme que l'on connaisse est à la bibliothèque du Vatican.

Glossaire de la langue romane, t. II, p. 769, col. 1.

Tom. XVIII, p. 786-790.

Fonds de la Reine, n. 1725, petit in-folio, parch., XIV[e] siècle.

Le héros de ce poëme est un empereur d'Allemagne nommé Corras :

Romvart, p. 577.

En l'empire ou li Allemant
Ont esté maint jor et maint an,
Si com li contes dit, segnor,
Ot jadis un empereor,
Corras ot nom.

Suit une très-longue description de toutes ses qualités. Si nous devions attacher quelque importance à un rapprochement qui est peut-être purement fortuit, nous remarquerions que la même marche est suivie par l'auteur de Meraugis de Portlesguez, qui est certainement Raoul de Houdan.

Voyez ci-dessous.

Entre autres mérites, l'empereur est loué de ne souffrir aucun arbalétrier dans son armée, et de gagner ses victoires par la seule lance :

Romvart, p. 577.

Par effors de lance et d'escu
Conqueroit toz ses anemis.
Jà arbalestriers n'i fust mis
Pour sa guerre en auctorité.
Par averté, par mauvestié
Les tienent ore li haut home.
Pour demi le tresor de Rome
Ne vousist il, à droit n'à tort,
Qu'uns en éust prodome mort
En son ost, nes son anemi.

Dans cet éloge, à côté de traits qui sont héroïques comme le précédent, il s'en trouve de purement comiques, tels que celui-ci :

Ibid.

Onques au grant siege de Troie
N'ot home si bien entechié;
Si haï mout vilain pechié,
Et en esté mengier à fu.

En effet, manger en été au coin du feu serait fort désagréable, et Rabelais n'aurait pas mieux rencontré pour un de ses héros.

On peut encore assigner au genre héroï-comique l'art qu'avait cet excellent prince de ménager, à lui et aux jeunes chevaliers, des rendez-vous avec les dames dans une fête donnée au milieu des bois :

Ibid., p. 580.

Il savoit tous les tors d'amors.
Au matin, quant parut li jors,
Lores venoient li archier
De devant son tref pour huchier :
« Or sus, segnor, s'irons en bos. »
Lors oïssiez soner cez cors,
Por esvelher cez chevaliers,
Et cez viex chenux croupoiers.
Fesoit chascun baillier un art.
Onques voir puis le tens roi Mart,
Empereres ne sot vuidier
Si bien pavellon d'encombrier.
Molt estoit sages et voiseus;
As jalous et as envieus
Fesoit baillier espiez et cors.
Si montoit avoec jusqu'en bos,
Por ce que il ne retornassent,
As uns à proie qu'il alassent
Voissonner ovoec les archiers,
Et li autre as liemiers,
Pour sieure qui sont bon as cers.
Tant lor baille deduiz divers
Qu'il s'en tindrent bien apaié.
Et quant il furent avoié
Emis en la haute forest,
Au deduit qui molt miex li plest
S'en retorne lues droit arriere
Par une anciene chariere,
Soi tierz de chevaliers riant.

Comme nous n'avons guère que les premières pages, nous ne saurions dire par quelle suite d'événements Corras est marié (car dès le début on voit qu'il s'agit du mariage de cet empereur joyeux), ni quel rôle joue Guillaume de Dole, qui a fini par donner son nom à l'ouvrage. Nous dirons seulement que ce roman, comme celui de la Poire et de la Violette, pouvait fournir à une « gentille » société l'occasion de se livrer au plaisir du chant; car il contient un grand nombre de chansons qui circulaient du temps de l'auteur, et que l'on trouve toutes rassemblées en partie dans le recueil de M. Keller, en partie dans le rapport de MM. Daremberg et Renan sur leur mission scientifique et littéraire en Italie.

Voyez ci-dessous

Archives des Missions littér., mars 1850.

GUILLAUME DE PALERME.

Poés. de Marie de France, t. I, p. 178.

Bibl. de l'Arsenal, Belles-lettres, n. 178, in-4°.

Il y a, parmi les lais qui paraissent venir plus particulièrement de la Bretagne, un récit où un gentil chevalier est changé en loup par la félonie de sa femme; sous sa peau de bête il garde sa raison, et trouve moyen de se venger et de reprendre sa forme primitive. C'est une semblable histoire que nous avons ici, dans le roman de Guillaume de Palerme, agrandie, amplifiée, déplacée, et sans doute, pour toutes ces raisons, postérieure au lai dont il s'agit.

La Pouille et la Sicile, en effet, non la Bretagne et l'Irlande, sont le théâtre des exploits de ce loup, qui met au service de l'innocence persécutée les longues jambes et les longues dents d'un animal carnassier, aidées de l'intelligence d'un homme. Le roi Embron et sa femme Felise régnaient heureusement sur la Pouille, et ils avaient un enfant charmant qui faisait leur bonheur, quand un loup énorme entre en un verger où l'on s'ébattait, et emporte l'enfant. On s'attroupe, on court, on crie, on poursuit l'animal ravisseur; rien ne peut lui faire lâcher sa proie. Toutefois la férocité du loup n'était qu'apparente, et cachait un grand service. Le frère du roi Embron voulait se défaire de son neveu; il avait gagné les femmes qui le gardaient, et, sans l'intervention du loup, l'enfant était perdu. Ne croyez pas d'ailleurs que la bête néglige la charge qu'elle s'est donnée. L'enfant est caché dans une forêt profonde, où son ami quadrupède lui apporte tout ce qu'il faut pour le nourrir.

C'est en ce réduit qu'un vacher trouve ce nouveau Romulus. Quand le loup, qui était en quête, voit que l'enfant n'est plus là, il éprouve la plus vive douleur. Mais, en suivant la piste, il arrive jusqu'à la maison du vacher, et reconnaît que son petit pupille y est parfaitement traité. Là, nous apprenons qui est ce loup; c'est le fils d'un roi d'Espagne qui s'était remarié. La nouvelle femme, ne pouvant supporter ce fils, s'en était débarrassée en le transformant en loup par magie.

Le jeune Guillaume (ainsi se nomme notre héros), devenu de son côté fils de vacher, croît en beauté, en force et en sens. Il garde les vaches, il tire de l'arc, il prend lièvres, connins et perdrix; et il n'aurait pas quitté ces humbles occupations, si le hasard n'avait pas amené dans ce coin de la forêt l'empereur de Rome. L'empereur, émerveillé de la

bonne mine de l'enfant, fait subir une espèce d'interrogatoire au vacher, et lui demande s'il est vraiment le père. Celui-ci, intimidé, n'ose nier la vérité; il confesse que l'enfant n'est pas son fils, et qu'il l'a trouvé dans la forêt; il ajoute, sur les pressantes questions de l'empereur, que les vêtements que Guillaume avait alors étaient de la plus grande magnificence. Il n'en faut pas plus pour décider le prince à se charger à son tour de celui qui, du loup, avait passé au vacher; il le prend en croupe, rejoint sa suite, et, arrivé à son palais, il fait cadeau du gentil « vallet » à sa fille.

Melior, qui était de l'âge de Guillaume et la plus belle fille du monde, accepte le présent avec une grande joie. Si Guillaume a brillé parmi les fils de paysans, il ne brille pas moins parmi les fils de comtes, de ducs et de princes.

Fol. 85, col. 1.

Oï avés pieca retraire
Que li oisiax de gentil aire
S'afaite méisme à par lui,
Tot sans chastiement d'autrui.
Come vos ci oïr povés,
S'ert si Guillaumes doctrinés.
Ainsi Guillaumes ert à cort,
A tos desert que on l'onnort,
Ne fait riens qui doie desplaire.
Moult par est frans et debonnaire,
Servicables, cortois et prous,
Et moult se fait amer à tous,
Et larges de quanque avoir puet.
Et sachiés bien, pas ne l'estuet
A chastoier de ses paroles
Qu'eles soient laides ne foles,
Mais asises et delitables.

Un damoiseau si accompli ne peut manquer de plaire à Melior. Et en effet la belle, en proie à un violent amour contre lequel elle lutte, perd l'appétit, la couleur, si bien que sa cousine, Alixandrine la courtoise, celle en qui elle se fie le plus, la questionne, et veut savoir la cause d'un si noir chagrin. La princesse, vivement interrogée, ne cache plus qu'elle a mis toute sa pensée

Fol. 85 v°, col. 1.

Au damoisel, au debonaire
Qui tant par est prex et cortois,
Et frans et larges et adrois,
Et cil cui tos pueples aoure.

Alixandrine, comme femme bien « apensée, » veut gagner du temps pour savoir quels sont les sentiments de Guillaume : elle prétend connaître une herbe qui guérira vite et sans faute sa cousine ; et tandis qu'elle feint d'aller en quête de la racine bienheureuse, elle va en quête de Guillaume. Celui-ci, dans l'intervalle, a eu un songe où la belle Melior le requérait d'amour ; quand il s'est éveillé, quand il n'a plus trouvé auprès de lui celle qui, dans son sommeil, avait si tendrement captivé son âme, il se sent brûlé des mêmes feux et se désespère, ne sachant comment faire savoir son martyre. Il va chaque jour promener ses douleurs dans un verger d'où il peut voir les fenêtres de sa belle. Une fois il s'y endort, et, pendant qu'il rêve que Melior lui apporte une rose et qu'il est guéri, les deux cousines, sorties pour « s'esbanoier, » l'aperçoivent. Au moment où elles s'approchent de lui, il s'éveille, et là se fait la déclaration.

Guillaume, dans ses monologues amoureux, s'était comparé au sanglier qui s'élance en désespéré sur les chasseurs :

« Je samble le sengler, Fol. 87, col. 2.
« Quant voit l'espiel vers lui torner,
« Droit cele part aqeut sa voie,
« Si se fiert dedens et embroie,
« Si come cil qui mort ne doute,
« Que l'entraille lui perce toute,
« Et le cuer del ventre li part,
« Que mors trebuche d'autre part. »

Aussi, à peine l'entretien est-il commencé, qu'il parle du mal qui le fait mourir. « C'est mal d'aventure, » dit Melior. Il répond :

« D'aventure, bele ? c'est mon. Fol. 89 v°, col. 1.
« Par aventure vit li hom,
« Par aventure a sa destine,
« Par aventure muert et fine.
« Par aventure uns hom estort
« De là où mil recoivent mort;
« Aventure refait perir
« Un home où mil en fait garir.
« Bele, or oiés : par aventure
« Vient une nès grant aléure
« Parmi la mer, que tormens chace,
« Tant que par aventure escache,
« Et cil dedens trestuit s'en issent,
« Fors dui ou troi qui i perissent,

« Cui mer sorbist tost et englout;
« Et cil qui là sont gari tout,
« Nes a garis lor hardemens
« Ne lor proece ne lor sens;
« Ne ceus ne ra lor mauvaistiés
« Ne lor corages perilliés;
« Ne sont peri par lor perece,
« Ne cil gari par lor prouece;
« Mais aventure avient ensi.
« Bele, des trois qui sont peri
« Sui je li uns et perilliés;
« Desor les ondes voi flotant,
« De ma vie ne sui garant,
« Trop sui en mer et lonc de port,
« De ma vie ne sai confort;
« Mais aventure ensi le veut,
« Dont mains preudom se plaint et delt. »

Pendant ce discours, Melior, qui le comprend fort bien, lutte en elle-même. Comment accepter l'amour d'un « vallet » dont personne ne connaît l'origine, et qui ne la connaît pas lui-même? c'est ce que dit la conscience. Mais l'amour oppose le grand mérite du jeune homme :

Fol 90, col. 1. « Or me di à ton escient,
« Et si me fai droit jugement :
« Se te avoies or trové
« Un marc de fin or esmeré,
« Et ne séusses cui il fu,
« Ne qui le marc éust perdu,
« Vaurroit en por ce mains li ors? »

Bien plus, il invoque l'égalité entre les hommes, et fait là-dessus de la philosophie :

Ibid. « Neporquant tuit somes d'un pere,
« Tos nos cria un seus criere;
« Tuit sont d'une matere fait,
« Et tuit d'une lignie estrait. »

A ce point, Alixandrine intervient, et les deux amants sont désormais d'intelligence.

Suivant la poétique des romans de ce genre, il faut maintenant une occasion où le héros fasse éclater sa prouesse. Le duc de Saxogne se révolte contre l'empereur, qui, en partant pour aller le ranger à son devoir, arme chevaliers les jeunes gens de sa cour, et Guillaume parmi eux. La bataille se li-

vre; elle est acharnée, et allait être perdue, si Guillaume, haranguant ses jeunes compagnons, ne les eût lancés au plus fort de la mêlée :

« Baron, fait il, entendés moi : Fol. 93, col. 1.
« Nos somes tuit armé novel,
« Et baceler et jovencel.
« L'empereres, nostre avoué,
« Nos a por son besoing armé.
« Or somes au besoing venu.
« Si ne soiomes pas tenu
« En l'estor ne en la bataille
« Ne por garcon ne por frapaille,
« Mais come bon vassal et fier,
« Et gent bien duite du mestier.
« La mort aions tote oubliée ;
« Proece soit nostre pensée.
« Li dus par est moult orgeillous,
« Et Saisne fier et coragous ;
« Tant ont feru en la mellée,
« Petit prisent nostre posnée.
« Nostre gent voit guerpir la place ;
« Voiés sor eus toute la chace ;
« Desconfit sont, s'or n'ont aïe.
« Signor baron, ne tardons mie. »

L'intervention de ces jeunes guerriers change la face du combat. Guillaume les surpasse tous, et son bras renverse les uns sur les autres les Saisnes épouvantés. Un vaillant adversaire essaye de lui barrer le chemin ; c'est Tierri, dont l'âge ne dépasse pas le sien ; mais Tierri succombe, et Guillaume

Après li dist : « Mar fus vassal. Fol. 94 v°, col. 1.
« Moult fuisses prex mien escient,
« S'auques vesquisses longement.
« Sovent t'ai wi véu ferir,
« Et les grans presses departir.
« Sovent as hui no gent laidie.
« Mais or en as perdu la vie.
« Tes hardemens, li grans, li fors,
« Te racompaigne avec les mors. »

Peut-être est-ce là un souvenir de la scène d'Énée et de Lausus. Il est rare de trouver, dans nos chansons de geste ou nos contes d'aventures, de pareilles réminiscences. L'idée de consulter les modèles de l'antiquité pour épurer le goût et élever le style n'était pas encore venue.

Guillaume met fin à la bataille et à la résistance des ennemis en faisant prisonnier le duc des Saisnes. Nous ne parlerions pas de cet exploit, sans la singulière manière dont le vainqueur mène son captif devant l'empereur. Guillaume avait été un moment au pouvoir du duc des Saisnes, qui l'avait menacé de le faire pendre : les siens l'avaient rescous. Maintenant la chance a tourné; Guillaume, atteignant le duc, a renversé le cheval et le cavalier.

Fol. 95, col. 1.

Sor lui remest l'espée traite,
Et si lui dist par ire faite :
« Sire, vesci vostre prison
« Prest de paiier sa raencon.
« N'a gaires que me voliés pendre ;
« Or le poés de vos atendre.
« Tele est ore la destinée.
« Por moi ferés ceste corvée. »

Li dus l'entent, merci lui crie,
Que se lui plaist, que ne l'ocie ;
Car n'i voit secors de sa gent ;
Ou vuelle ou non, son branc lui rent.
Il s'abaisse sor le cheval,
Devant le prent par le nasal,
Si le maine l'empereor,
A lui le rent com à signor.

De si grands exploits ne font qu'augmenter l'amour de Melior en justifiant son choix. Mais c'est alors que commencent les traverses. Une ambassade de trente barons grecs vient, au nom de l'empereur de Grèce, demander pour son fils la main de la princesse. L'empereur de Rome (il se nomme Nathaniel) accorde aussitôt, sans paraître se douter qu'il y ait en ceci d'autre avis que le sien à consulter. Guillaume se désespère et tombe malade, bien décidé à mourir de son chagrin, car il croit que Melior consent au mariage. Mais elle vient elle-même le tirer de cette malheureuse erreur, ce qui lui rend incontinent la santé. La santé lui était en effet nécessaire. L'empereur des Grecs et son fils sont à Rome, et le mariage va s'accomplir. C'est Alixandrine qui fournit aux deux amants le moyen de s'évader. Dans la cuisine impériale on écorchait force bêtes, chevreuils, daims, cerfs et ours. Alixandrine va prendre là deux peaux d'ours, et elle coud dedans Guillaume et Melior. Ce qu'il y a de plus étonnant dans ce déguisement, c'est qu'il réussisse. Nous

avons un roman célèbre de Cooper (le Dernier des Mohicans) où l'un des personnages s'affuble d'une peau d'ours, et joue, à s'y méprendre, le rôle du quadrupède dont il porte la robe. Mais ce personnage s'était longtemps exercé, comme les sauvages, à contrefaire les allures et les cris des animaux les plus divers. Ici c'est une jeune princesse et un jeune chevalier qui, cousus dans une peau d'ours et sans aucun apprentissage, imitent si bien cette bête redoutable qu'ils s'effrayent réciproquement; encouragés par cet essai, ils traversent toute la ville sans que l'on songe, en les voyant, à autre chose qu'à s'enfuir.

Une fois dans la forêt, il faut vivre. Les fruits sauvages n'auraient pas suffi; mais le loup reparaît sur la scène, et c'est lui qui se charge de nourrir les fugitifs. Il pille clercs et paysans, et apporte à ses protégés viandes, pain et vin. Cependant, à Rome, on prépare les noces. Tout est prêt, sauf la fiancée. Elle se fait tant attendre que l'empereur va la chercher lui-même. Alixandrine, qui craint, en qualité de complice, la colère de Nathaniel, a préparé un conte; elle prétend avoir encouru le ressentiment de la princesse en essayant de combattre son fol amour pour Guillaume, et elle assure qu'elle a été bannie de sa présence. Aussi, quand la vérité est découverte, aucun soupçon ne se porte sur elle.

L'empereur irrité convoque tout son ban, et on fait une battue générale. Mais dans cette poursuite on ne pouvait rencontrer que les deux ours; et quand on en approche, le loup dépiste aussitôt chiens et chasseurs. Malheureusement le bruit se répand que deux ours ont été vus traversant la ville le jour même où Melior et Guillaume ont disparu, et que deux peaux d'ours ont été enlevées de la cuisine de l'empereur. A l'instant tout le mystère se révèle, et ce ne sont plus deux individus humains, mais deux ours que l'empereur ordonne de pourchasser à outrance.

Comme cette chasse n'avait pas mieux réussi que la précédente, le loup se hâte d'emmener les deux amants vers la Pouille. Mais un grand péril les attend près de la ville de Benévent. Là finissait la forêt; il était jour, et ils n'aperçoivent pour se cacher qu'une carrière. Or, cette carrière, qu'ils croyaient abandonnée, ne l'était pas, et ils y sont trouvés dormant par les ouvriers qui viennent à leur travail. Ceux-ci, qui connaissent le ban de l'empereur contre les deux faux ours, ne doutent pas qu'ils ne les aient devant eux. On

va chercher le prevôt de Bénévent; il arrive avec toute la commune, et la capture était certaine, si ce magistrat n'avait eu l'idée d'amener avec lui son jeune fils. Au moment où les deux amants désespèrent et n'attendent plus que la captivité, le loup leur protecteur s'élance, et emporte le fils du prévôt. Tout le monde court pour enlever cette proie au féroce animal. Celui-ci entraîne au loin la foule, et quand il a bien écarté les chasseurs, il lâche l'enfant à qui il n'avait fait aucun mal, et a bientôt rejoint Guillaume et Melior, qui ont profité de la diversion.

Le loup leur apporte ensuite un cerf pour leur nourriture; et comme ils font la remarque qu'ils seraient désormais plus en sûreté s'ils se couvraient d'une peau de cerf, il leur apporte une biche. Ces deux bêtes sont écorchées, et voilà une nouvelle transformation pour Guillaume et Melior. Sous ce déguisement, qu'ils portent avec non moins de facilité et de succès, il ne leur arrive aucune mauvaise aventure, et, guidés par le loup, qui trouve même le moyen de leur faire passer la mer et de la passer avec eux, ils parviennent jusqu'aux portes de Palerme.

Palerme était alors assiégée par le roi d'Espagne, père, comme nous savons, du loup bienfaisant. Il guerroyait cette fois pour son autre fils, celui de la magicienne, qui voulait avoir à femme Florence, la fille du roi Embron, la sœur de Guillaume. La mère, qui était veuve et qui gouvernait le royaume, refusait de donner sa fille. De là une guerre qui avait eu les plus fâcheux résultats pour la Pouille et la Sicile. Palerme était à toute extrémité, et chaque jour les chevaliers et les bourgeois, ses défenseurs, parlaient de la rendre. C'est en ce moment que la reine voit en songe deux cerfs et un loup, qui viennent la secourir et la délivrer. Sa vision se trouve accomplie; elle aperçoit le cerf et la biche, et, sur l'avis de son chapelain qui lui avait expliqué le songe, elle fait entrer les deux fugitifs.

La mère et le fils sont ainsi en présence sans se connaître. La reine réclame, avec force prières, du gentil chevalier, un secours qu'il brûle de lui accorder. Il demande un écu qui soit d'or, mais

Fol. 121 v°, col. 1.

Qu'en milieu
I ait portrait et paint un leu
Grant et corssu et fin de vis.

Le soir même, l'écu lui est apporté. Il demande encore un vigoureux destrier. Il y avait celui du feu roi Embron ; à la vérité, depuis la mort du roi il n'avait plus voulu se laisser monter ; mais, plus sagace que le chien d'Ulysse qui ne reconnut que son maître, celui-ci reconnaît le fils de son maître.

Ibid.

La roïne avoit un destrier
Qui fut le roi son signor chier;
Brunsaudebruel avoit à non;
Plus bon de lui ne vit nus hom.
Mais puis que rois Embrons mors fu,
N'avoit fors de l'estable issu;
Ne ne laissa sor lui monter
Home, tant fust hardis ne ber;
Ne n'avoit fait semblant de joie.
Or saut, or trepe, or se desroie,
Fronche, henist et clot la teste,
Hurte des piés, et fait grant feste;
Car son signor sent et alaine.
Qui li deslacast la chaaine
Dont li chevax loiés estoit,
Au damoisel alast tot droit.

De défensive qu'était la guerre, Guillaume la change aussitôt en offensive. Il ouvre les portes et sort à la tête d'un petit escadron de « fervestus, » avec qui il espère bien déconfire les ennemis. Il encourage sa petite armée en ces termes :

Fol. 123 v°, col. 1

« Signor baron, ves ciax d'Espaigne,
« Dont tote cueuvre la champaigne.
« Se cil sont plus de nous assés,
« Onques pour ce nes redoutés.
« Trestos vous cuident prendre as mains.
« Ves com il vienent qui ains ains.
« Il n'ont eschiele ne conroi;
« Trestuit en vienent à desroi.
« S'est qui face, tuit sont destruit.
« Mais tenés vous ensemble tuit.
« Ne vous desroutés, biau signors;
« Petit poigniés, et faites cours.
« Gardés par aus ne perdés terre.
« Ses verrés jà enfin conquerre,
« Que jà n'i averont garant. »

Ces excellents conseils d'ordre et de discipline auraient fait grand bien à la chevalerie française dans ses longues guerres contre les Anglais, où elle ressembla plus d'une fois, non aux barons que Guillaume harangue et conduit, mais à

« ceux d'Espagne » qui accourent en désordre à une proie supposée facile.

Guillaume se retrouve contre les Espagnols ce qu'il avait été contre les Saisnes ; et cette première journée, sans finir encore la guerre, élève très-haut la gloire du nouveau venu. Le soir, on se réjouissait du succès chez la reine, quand on aperçoit au fond du verger un loup qui joignait ses pattes au-dessus de sa tête. Guillaume reconnaît son « garou » qui lui a été toujours si secourable, et il s'écrie de joie. La reine, de son côté, reconnaît la bête farouche qui, il y a bien des années, lui enleva son cher petit Guillaume, et elle s'écrie de douleur. Guillaume, à qui elle raconte cette histoire, se reconnaîtrait dès à présent pour son fils, si elle n'ajoutait que l'enfant a péri dans les eaux du détroit qui sépare la Sicile de l'Italie.

La seconde journée a pour résultat la prise du fils du roi d'Espagne et une nouvelle apparition du loup, qui

Fol. 129 v°, col. 2.

A terre ot mis les deus genous
Devant Guillaume et la roine
Et les puceles ; les encline
Moult simplement trois fois la beste.

C'était au moment où la reine trouvait une ressemblance singulière entre Guillaume et le roi Embron. La troisième journée est décisive, et cette fois le roi d'Espagne lui-même est pris. Devenu plus raisonnable par son malheur, il offre de réparer les maux qu'il a faits, et de rendre le dommage

Fol. 136 v°, col. 1.

Tel come le sauront proisier
Clerc et borjois et chevalier.

A ce moment le loup entre dans la salle :

Ibid.

Atant es vos que li garox
Parmi la sale, voiant tous,
Très devant le roi s'agenoille,
De larmes tot les piés li moille,
A ses deus poes prent son pié,
Estroitement l'a embracié.

A ces témoignages d'intelligence et d'affection, le roi se rappelle ce qui lui fut dit maintes fois, à savoir que son fils avait été changé en loup-garou par sa marâtre. Il n'avait jamais

voulu ajouter foi à ces dires, mais maintenant il n'en doute plus. Aussi, de concert avec Guillaume, qui désormais ne se sépare plus de son loup, il envoie des messages chargés de déclarer à la reine Blande qu'elle ait à venir sur-le-champ désensorceler celui qu'elle métamorphosa jadis; sinon une armée ira l'y contraindre, et son mari et son fils payeront cher son refus. Elle ne se le fait pas dire deux fois, et arrive en toute hâte; mais à peine le loup l'a-t-il aperçue, qu'il se jette sur elle pour l'étrangler, et il faut l'aide et les bonnes raisons de Guillaume pour empêcher cette vengeance. La conjuration réparatrice s'opère, et Amphous, c'est-à-dire Alphonse, reprend sa première forme.

Maintenant tout marche de soi au dénoûment. Le loup, redevenu homme, raconte comment il emporta l'enfant, et le fait reconnaître pour le fils de la reine, pour le frère de Florence, pour l'héritier du royaume. Nous n'avons rien à objecter à ce récit du loup; nous dirons seulement que, pendant sa vie de bête, ses idées géographiques s'étaient fort embrouillées, car il place la forêt d'Ardenne près de Rome:

« Tant ting ensamble o toi ma voie, Fol. 114 v°, col. 2
« Que t'en portai droit en Ardaine,
« Une forest de bestes plaine,
« Qui à une lieue est de Roume. »

Gloriande et Acillès, gardiennes de l'enfant Guillaume, dont elles avaient tramé la mort, viennent demander grâce, et obtiennent de finir leur vie dans un ermitage. Guillaume et Melior invitent à leurs noces l'empereur, qui ne se fait pas prier. Alphonse épouse la sœur de son ami, et Alixandrine elle-même trouve un mari dans Brandin, le demi-frère d'Alphonse.

Ce roman, qui est de plus de 9600 vers, et qui a été mis en prose comme tant d'autres, ne porte aucun nom d'auteur. La seule personne que le trouvère ait nommée, est une comtesse Yolande, qui fit traduire, dit-il, ce livre de latin en roman, et qui pourrait être, entre autres dames de ce nom, Yolande, comtesse de Nevers, qui épousa, en 1265, Jean Tristan, fils de saint Louis, et, en 1272, Robert de Dampierre, comte de Flandre:

Brunet, Manuel, t. II, p. 490.

Art de vérifier les dates, t. II, p. 568.

Cil qui tos jors fu et sans fin
Sera et pardoune briement,

Il gart la contesse Yolent,
La bone dame, la loyal,
Et il destort son cors de mal;
Cest livre fist diter et faire,
Et de latin en roumans [1] faire.
Proions Dieu pour la bone dame,
Qu'en bon repos en mece l'ame,
Et il nous doinst ce deservir
Qu'à boine fin puissons venir.

[1] *Lisez* traire.

La lecture des textes fournit incessamment, par la comparaison, l'intelligence de locutions difficiles ou douteuses. Il y en a une de ce genre dans la chanson de Roland :

Chans. de Roland, v. 42, éd. de 1850, p. 6, 14, 344.

« Enveions i les fils de nos muilliers;
« Par num d'ocire i enveierai le men. »

Le savant qui a donné une seconde édition de ce poëme, où l'on trouve deux fois « par num d'ocire, » dit en avoir cherché vainement un autre exemple. Il y a dans Guillaume de Palerme :

Fol. 77, col. 2.

N'avoient c'un tot seul enfant,
Petit tousel ne gaires grant;
De quatre ans ert li damoisiax,
Qui à merveilles estoit biax.
Guilliaumes ot l'enfes à non.
Mais la roïne tout par non
L'ot à deus dames comandé
Qu'ele amena de son regné.

Le rapprochement des deux passages nous porte à croire que « par nom » signifie « à condition : » à condition de les occire, dans le Roland; toutes conditions faites, dans le Guillaume de Palerme.

Le latin était encore tellement senti dans le français alors parlé et écrit, qu'à chaque instant les formes latines pouvaient reparaître, soit que l'auteur les reproduisît pour sa commodité, soit qu'il les trouvât dans quelque idiome provincial. Ainsi, qu'y a-t-il de plus fixé par l'usage, même dans l'ancien français, que le mot *dame*? L'*a*, dans ce mot, a expulsé sans réserve l'*o* du radical latin. Cependant notre auteur emploie, à diverses reprises, le mot *domme,* et fait ainsi revivre une prononciation plus voisine de l'original; par exemple, dans ces vers :

Fol. 138 col. 1.

« Par tous les sains qui sont à Roume,
« Iroie à force por la domme. »

GUY DE WARWYKE.

Il est d'usage dans ces sortes de romans qu'un jeune varlet devient amoureux de la fille de son seigneur; qu'après de longues hésitations, il fait sa déclaration, repoussée avec dédain et hauteur; qu'il tombe malade à en mourir; que la belle, touchée de compassion, le sauve d'une mort prochaine en répondant à son amour; que le jeune homme va « querre los et prix, » et finit par obtenir la main de la dame, objet constant de ses pensées. C'est ainsi que les choses se passent dans Guy de Warwyke. Aussi n'en commencerons-nous l'analyse qu'à l'instant où, nouvellement armé chevalier, Guy quitte l'Angleterre pour aller sur le continent.

Bibloth nat. de Paris, ms. 7656 3.

Sa première prouesse est dans un tournoi donné par l'empereur d'Allemagne. Là, Guy abat et renverse tout ce qui se présente devant lui. Bientôt un valet vient lui dire (nous citons d'après un texte écrit par un copiste anglais):

Fol. 5 v°.

« Sire, Deu vous saut
« Cum cil del munde ki plus vaut!
« Le pris avez del turneyment.
« Pour ce vous face cete present
« De part la bele Blancheflur,
« Ke file est nostre emperur,
« Ice cherfauc tut blanc muer
« Et le levrers e se destrer,
« O tuit icele la drurie,
« Se vous n'avez plus bele amie. »

Guy remercie courtoisement, et continue de tournoi en tournoi à se couvrir de gloire. Aussi son « maistre, » Harold d'Ardanne, qui lui sera dans mainte aventure fidèle compagnon, lui conseille de revenir en Angleterre. Mais Felice, sa belle maîtresse, ne trouve pas que des prouesses de tournois soient suffisantes, et elle le renvoie à des expéditions plus sérieuses, à des exploits plus dangereux. Elle le recevra quand il sera devenu le meilleur chevalier.

Pour devenir le meilleur chevalier, il faut partir, et il part. Un guet-apens le soumet tout d'abord à une de ces rudes épreuves par lesquelles il doit passer pour mériter Felice. Le duc Othon de Pavie, qu'il avait abattu dans un tournoi et qui lui en gardait rancune, lui dresse une embuscade de trente chevaliers. Mais les trente chevaliers sont défaits; un

seul échappe, et va porter au duc la nouvelle que sa trahison n'a pas réussi.

De son côté, Guy est blessé, et il a perdu dans la mêlée son bon compagnon Harold. Du moins il ne veut pas en abandonner le corps dans la campagne; il l'emporte jusque dans une abbaye, où l'on se charge de le faire enterrer; et pour lui, il se retire chez un ermite qui le guérit de ses plaies. Guéri, il reprend ses courses aventureuses, gagnant la faveur des comtes et des ducs, quand un jour, revenant de la chasse, il aperçoit un pèlerin à la vue duquel « tout le sang lui remue. » C'était en effet Harold, cru mort, et qui se retrouve en vie. Les deux chevaliers, ainsi réunis, se rendent à Saint-Omer, pour aller de là à Boulogne et passer en Angleterre. Mais Guy, qui avait l'habitude d'interroger tous les pèlerins, apprend par l'un d'eux l'histoire de Seguin, duc de Lorraine, attaqué et pressé dans sa cité de Rascone par les armes victorieuses de l'empereur d'Allemagne, son suzerain. La querelle vient d'un tournoi où Seguin, grièvement blessé par le neveu de l'empereur, l'a tué à son corps défendant. Guy prend parti pour l'opprimé, et son intervention change la fortune. Le sénéchal de l'empereur est vaincu et pris. Le duc Othon, celui qui a voulu faire assassiner Guy, perd la seconde journée. La troisième n'est pas meilleure pour l'empereur, dont le fils est pris et dont les gens sont encore battus. Ces divers échecs ne le découragent pas, et il continuerait le siége, s'il n'avait point parlé devant un espion de Guy d'une grande chasse qu'il veut faire. On lui dresse un « aguet, » et, tandis qu'il prend des sangliers, il est pris lui-même avec toute sa suite. Mais cette mésaventure du suzerain ne fait que mettre dans tout son jour la fidélité du vassal. Le duc Seguin vient demander grâce à son seigneur, pieds nus, tenant son épée par la pointe, et grâce lui est octroyée.

Personne n'est plus avant que Guy dans la faveur de l'empereur d'Allemagne; mais ce n'est pas pour lancer des sangliers, chasser au vol et jouir de tous les déduits qu'un si grand prince peut lui offrir, qu'il a quitté l'Angleterre. Il lui faut des aventures, et il en trouve encore de la même façon. Il avait appris la détresse du duc Seguin par des pèlerins; c'est par des marchands qu'il apprend celle de l'empereur de Constantinople, serré de près par le soudan de Babylone. Aussitôt il part avec son fidèle Harold pour cette lointaine contrée, et, à peine arrivé, les effets habituels de sa présence

se font sentir. La troupe qui assiége Constantinople est défaite, et son chef, percé d'une grande lance, va porter tout poudreux et tout sanglant la nouvelle du désastre au soudan, qui jure de tirer une vengeance éclatante de ses ennemis.

Pendant que Guy sauve des empires, il est menacé dans son honneur et dans sa vie par la calomnie. Un certain sénéchal, poussé par l'envie, essaye de le compromettre : il le mène chez Laurette, la fille de l'empereur; elle reçoit avec une grande satisfaction le sauveur de son père, et l'accole courtoisement. On joue aux échecs, et le sénéchal est maté trois fois par Guy, ce qui n'ajoute pas peu à sa mauvaise humeur et à sa noire résolution de perdre le brave chevalier. Il demande permission de quitter la compagnie, monte à cheval, et court en hâte auprès de l'empereur, qui, en ce moment, s'ébattait à la chasse, et à qui il raconte que Guy vient de déshonorer sa fille. Mais le prince ne croit pas le chevalier anglais capable d'un tel méfait, et assure le sénéchal qu'il se trompe. Celui-ci convient que cela peut bien être, s'excuse sur ses bonnes intentions, et retourne au galop auprès de Guy, pour lui dire que l'empereur, déçu par un faux rapport, veut faire pendre sur-le-champ, et sans plus ample informé, le chevalier coupable d'avoir attenté à l'honneur de sa fille. Guy, plus crédule, ajoute foi à ce dire mensonger, fait armer ses gens et part avec eux en bon ordre, renonçant au service de l'ingrat empereur. Mais Guy qui s'en va et l'empereur qui revient se rencontrent; alors tout s'explique.

Le trouvère n'a pas une imagination très-fertile. C'est par un espion que Guy avait appris le projet de l'empereur d'Allemagne d'aller faire une chasse; c'est encore par un espion qu'il apprend le plan du soudan de Babylone. Le soudan se propose de marcher avec toute son armée contre Constantinople. Guy embûche ses gens sur le chemin que doivent suivre les païens, qui sont aisément surpris et taillés en pièces. Leur chef, maudissant ses dieux qui ne l'ont pas défendu, et jurant de revenir avec son arrière-ban et de mettre tout à feu et à sang, commence par s'enfuir le plus vite qu'il peut. Le sénéchal n'est que plus animé par de si beaux succès à la perte de Guy, et ce sont toujours des moyens indirects qu'il emploie. « Empereur, dit-il, le soudan va reve-
« nir avec des forces innombrables; vous ne pourrez résister;
« mais vous avez un chevalier incomparable: proposez au
« soudan de remettre la querelle à deux champions, et Guy

« vous donnera certainement la victoire. » Cet avis est accepté ; mais, quand il s'agit d'envoyer le message au soudan, personne ne se propose. Guy alors se lève, et, malgré les supplications de l'empereur, qui craint de perdre un tel appui, il se dévoue à sa dangereuse mission. En effet, le soudan demandant au téméraire messager quel est son nom, et apprenant qu'il a devant lui le chevalier qui a tué son neveu, ordonne qu'on le saisisse et qu'on le jette dans les fers. Mais la chose est plus facile à commander qu'à exécuter. Guy tire son épée, coupe la tête au soudan, l'emporte, monte sur son bon destrier, et gagne la campagne. Cependant, chaudement poursuivi, il aurait succombé, si son fidèle ami Harold, prévoyant des périls, ne l'avait suivi de près avec une bande d'hommes vaillants. Après tant de services, l'empereur ne peut faire moins que de lui offrir la main de Laurette. Ici nous citerons le texte d'une vieille traduction française : « Et « messire Guy le mercie du grant honneur qu'il luy offre, « comme celluy qui pour la grant demourée et pour l'onneur « qu'il se veoit advenir, avoit auques mis en oubli l'amour de « Felixe sa maistresse; et je ne m'en merveille pas, car au « jour d'huy en voit on assez qui pour moins de chose brisent le festu. » Ces derniers mots sont une réflexion du traducteur, qui, suivant très-fidèlement « l'histoire, » comme il dit lui-même, modifie et arrange de temps en temps les détails. Sa translation est en prose et en français du XV[e] siècle, bon et correct; elle témoigne de la faveur qui s'est attachée pendant longtemps à Guy de Warwyke.

Biblioth. nat., n. 7552, fol. 33 v°

L'ouvrage ne se distingue pourtant par aucun mérite à part, et nous ne pouvons guère adoucir le jugement de M. Ellis, qui le dit un des plus traînants et ennuyeux romans de l'ancienne littérature anglaise; car ce Guy, populaire en France, l'a été aussi en Angleterre; et il y en a, sans compter d'autres copies, une traduction en vers anglais qui paraît du XIV[e] siècle. Quelques vers du texte anglais feront voir comment ces vieux translateurs entendaient l'art de traduire.

Specimens of early English metrical romances, London, 1848, p. 188.

Guy, on l'a deviné d'avance, ne peut fausser la promesse faite à son amie; aussi, quand on lui présente l'anneau nuptial, il retrouve tout à coup la mémoire, et il renonce à l'honneur qu'on lui propose :

Ibid., p. 211.

The wedding ring was forth brought;
Guy then on fair Felice thought.
He had her nigh forgotten clean.
« *Alas! he said, Felice the* [1] *sheen!* »

[1] *Bright, beautiful.*

And thougt in his heart anon :
« Against thee now have I misdone! »
Guy said : « Penance I crave ;
« None other maid my love shall have. »

Voici l'original, dans le seul manuscrit que nous en connaissions :

Les aneus d'or sont aportés. Ms. 7653.3, f° 23.
Dunc s'en est Guy primes penses
De s'amy ke il tant ama ;
En poy d'ure oblié le a :
« Ay, Felice, bel amye,
« Cum vostre amour est departye!
« Ore say bien que mefet ay,
« Kant pour rices autre amay.
« Ore me repent, si me dole ;
« Autre de vous amer ne voil ;
« Mais ameray tun cors tut solement,
« Sans or et sans argent. »

Le chagrin d'avoir été ainsi tout prêt à violer sa parole de loyal amant, cause à Guy une pâmoison subite, et, après la pâmoison, une vraie maladie. Le chevalier avait un lion apprivoisé qui, sans faire de mal à personne, le suivait partout. Un jour, au moment où, revenu à la santé, il était allé faire sa cour à l'empereur, le félon sénéchal, qui ne cherchait qu'à faire mal et peine à Guy, aperçoit l'animal dans les jardins, et, croyant n'être pas vu, le frappe d'une lance. Le lion fuit et vient expirer aux pieds de son maître, qui, outré de douleur et de ressentiment, jure de se venger. Il n'aurait pu y parvenir si une des « pucelles » de la princesse, témoin de la lâche action du sénéchal, ne l'avait indiqué à la vengeance de Guy. Celui-ci le rencontre, et, sans plus ample informé, lui fend la tête jusqu'aux mâchoires.

Cet incident fournit à Guy un prétexte plausible pour se dégager à l'égard de l'empereur. Il part pour se rendre en Angleterre ; mais, arrivé en Lorraine, il rencontre dans une forêt un chevalier cruellement blessé, non pas assez cependant pour ne pouvoir raconter son aventure. C'est Thierry, qui, loyalement fiancé à la fille du duc de Lorraine, et apprenant qu'on disposait en faveur du duc de Pavie de la main de sa dame, revient, l'enlève, est poursuivi, échappe, et finit par être laissé pour mort par quinze voleurs. Guy, ainsi informé, s'élance à leur suite, les atteint, les tue, reprend la belle ; mais quand il revient, Thierry a disparu. Quatre che-

valiers du duc de Lorraine l'avaient emporté. Guy laisse la dame, court après eux, arrache Thierry de leurs mains; mais, quand il revient, c'est la dame qui n'est plus là : inquiet de son compagnon et le cherchant partout, Harold avait trouvé et emmené l'amante éplorée. Tous à la fin se retrouvent; les plaies du blessé guérissent; Guy et Thierry se promettent à tout jamais « loyale compaignie. »

Cette histoire, mal tissue, se dénoue toujours de la même manière. On annonce à Thierry que son père est, à cause de lui, vivement pressé par le duc de Lorraine. Guy et Thierry volent au secours des assiégés, et, comme à l'ordinaire, la victoire se met du côté de Guy, au point que le duc de Lorraine désespère de l'emporter, et que le duc de Pavie lui conseille une trahison qui est mise à exécution. Tous tombent dans le piége, excepté Guy, qui, par méfiance, s'était tenu à l'écart et a le temps de monter sur son cheval. Le duc de Lorraine garde Harold et Aubry, père de Thierry; puis il remet celui-ci et Oyselle, sa fiancée, au duc de Pavie. Mais Guy n'abandonne pas ses amis. A l'aide d'un « oignement, » il prend le teint d'un Arabe, et se rend à Pavie. Il propose au duc un cheval merveilleux, et, prétendant avoir reçu de mortelles injures devant Constantinople de Guy et de Thierry, il est chargé du soin de garder le prisonnier. Il profite de cette confiance pour délivrer son ami et Oyselle, employant d'ailleurs toujours un même moyen, qui est de fendre la tête au duc de Pavie au milieu de sa cour. Cela lui réussit, et il n'est poursuivi que par Bérard, vaillant chevalier et neveu du duc, qui, blessé par Guy, jure de venger son oncle. Bérard se retrouvera un peu plus loin.

Guy et Thierry ne sont pas plutôt remis de leurs fatigues, qu'ils songent à délivrer l'un son ami, l'autre son père. Le duc de Lorraine est bientôt réduit à merci. Ici se trouve la seule aventure qui ait quelque originalité et quelque caractère. La paix est faite; Thierry a épousé Oyselle, et Guy se livre au plaisir de la chasse, qui l'a conduit sur les terres d'un noble seigneur nommé Florentin. Il sonne du cor, poursuit les sangliers, si bien que le comte Florentin entend le bruit, et demande qui est si osé que de chasser sans sa permission sur ses domaines. Son fils part aussitôt, et, rencontrant Guy, il lui donne sur la tête un violent coup de bâton qui fait jaillir le sang. L'autre le frappe avec le cor qu'il tenait à la main, et l'étend sans vie; puis, continuant son chemin, il arrive au

château du comte Florentin, de qui il réclame l'hospitalité. Elle lui est accordée; c'est au moment où il en jouit pleinement à la table du père, que des varlets, venant à rentrer, le signalent comme le meurtrier du fils. La scène change; la table, hospitalière tout à l'heure, est ensanglantée, et Guy se défend avec sa valeur ordinaire; mais il allait succomber, quand il s'adresse au comte en ces termes (nous citons le roman en prose, qui est ici très-supérieur à l'original, du moins tel qu'il nous est resté): « Sire conte Fleurantin, vous « ne moustrés pas que vous soyez si preudomme que tout le « monde dit, qui, après que vous m'avez herbergié en seigne « d'amour, me voulez occire en vostre maison. Saichés que « encores vous sera ce tourné à trahyson. Si seroit meilleur « que vous en feissés tant que vous n'en deussiez avoir « blasme. Mais faictes une chose que je vous diray : pour « vostre honneur sauver, me faictes delivrer mon cheval, et « que je puysse yssir de vostre chastel à sauveté. Se après je « suis par vous ou par les vostres conquis, le blasme n'en « sera pas sur vous si grant comme il seroit à present. » Le comte écoute cet appel à sa générosité. Guy est mis en demeure de s'échapper; on le poursuit; son premier coup de lance renverse le vieux Florentin, à qui il ramène courtoisement son cheval par la bride, lui rendant ainsi la « bonté » qu'il en avait reçue. Fol. 19 v°.

Guy reprend son idée de retourner en Angleterre, et cette fois rien ne l'en empêche. Il y arrive pour délivrer son pays d'un horrible dragon, et pour épouser sa maîtresse, qui est fière de se donner à un chevalier si renommé. Mais à peine est-il marié, que, se rappelant qu'il a tout fait pour la gloire et sa maîtresse et rien pour Dieu, il se résout à combler cette lacune dans sa vie, prend congé de sa femme, et va visiter les saints lieux en pauvre pèlerin. Là il fait rencontre d'un pèlerin comme lui, qui se lamente et se désespère. Celui-ci va nous conter son histoire, et cette histoire va mener Guy à quelque prouesse. Il s'agit d'un chevalier chrétien qui, pris par les Sarrasins, a été relâché sur parole, à la condition de chercher Guy de Warwyke et de l'amener. Le roi païen a besoin de Guy pour soutenir sa querelle contre un géant éthiopien, champion du soudan de Babylone. Personne ne se présente, et le roi sera mis à mort avec son fils, si le jugement du champ clos ne les absout de l'imputation de trahison et de meurtre. Guy de Warwyke, sans se nommer, se

propose; il est accepté, et il a un duel terrible où il est vainqueur. On y reconnaît quelques réminiscences des chansons de geste. Le géant, poussé par la soif, demande un répit pour aller boire au Nil, dans une île duquel ils se battent; répit que le chevalier chrétien accorde noblement; mais, quand la soif tourmente Guy à son tour, l'Éthiopien refuse, et veut profiter de tous ses avantages. Un peu plus tard, Guy ayant toujours soif, l'Éthiopien se doute, on ne sait pourquoi, que le nom d'Yon, sous lequel son adversaire s'est présenté, n'est pas le nom véritable, et il lui jure de le laisser boire à condition qu'il dira qui il est. Guy se nomme, mais il n'en est pas plus avancé pour cela, et le géant n'est pas plus fidèle à sa promesse qu'il n'est courtois. Aussi le chevalier prend le parti auquel il aurait dû se décider tout d'abord; il court au fleuve, boit un bon coup malgré le géant, et, ainsi rafraîchi, lui tranche la tête.

Pendant que Guy tue des géants, sa femme accouche d'un beau fils qui, devenu grand, est remis à la garde de Harold. Mais des marchands de Russie qui trafiquaient en Angleterre, frappés de la beauté du jeune Rambrun, l'enlèvent et se mettent en mer. Une tempête horrible s'élève, qui les jette en terre sarrasine. Même fortune advient à Harold, à qui on reproche de n'avoir pas gardé fidèlement le fils de son ami, et qui, désespéré, prend l'habit de pèlerin. Un orage le porte, lui aussi, dans un royaume d'infidèles.

Guy pèlerin n'accomplit guère moins de prouesses que Guy chevalier. En son chemin pour retourner en Angleterre, il rencontre un pauvre pèlerin qui se lamente, comme tous les pèlerins rencontrés dans cette histoire, et qui lui conte ses infortunes. Celui-ci n'est rien de moins que Thierry, chassé de ses domaines et en quête de son ami Guy pour en obtenir aide et secours. Guy, sans se découvrir, le réconforte et le ramène dans la cité de l'empereur. Là il se présente au dîner du prince, et, interrogé sur ce qu'il a vu dans son pèlerinage et sur ce qu'on dit de l'empereur d'Allemagne, il répond hardiment qu'on en parle mal à cause de l'injustice commise à l'égard de Thierry. Bérard, le neveu du duc de Pavie, qui a déjà essayé de venger la mort de son oncle, et qui par ses machinations a causé la perte de Thierry, donne un démenti au pèlerin. De là provocation, puis combat en champ clos qui dure tout le jour, car Bérard est vaillant. Cependant il est si incertain de l'issue de la journée qui va

suivre, qu'il engage quatre de ses neveux à le débarrasser de Guy de façon ou d'autre. Les neveux entrent dans la chambre où le chevalier est couché, et le jettent avec son lit dans la mer. Guy n'en achève pas moins tranquillement son somme; seulement le matin, quand il s'éveille, au lieu de se trouver dans une chambre, il se trouve au milieu des flots, où un pêcheur le recueille. Chacun, ce jour-là, est en peine de Guy, et déjà l'empereur accuse Bérard de l'avoir fait disparaître, quand le pêcheur arrive qui annonce la rencontre qu'il a faite en mer d'un lit, et d'un pèlerin couché dans ce lit. Rien n'empêche plus le combat de recommencer, et, cette fois-ci, Bérard est tué sans rémission.

Rien n'empêche non plus Guy de continuer son voyage en Angleterre, où il arrive sans encombre et tout à point, car le roi Athelstane (c'est en effet sous ce roi saxon que l'histoire est placée) a un démêlé avec les Danois, qui menace de tourner fort mal pour lui. Il s'agit encore d'un combat entre deux champions. Celui des Danois est un géant de telle puissance, que nul n'ose affronter la lutte. Aussi celui des Anglais n'est-il pas encore trouvé. Athelstane est averti en songe d'aller un matin à une certaine porte de la cité, et de prendre pour son défenseur le premier pèlerin qu'il verra venir. Ce premier pèlerin est Guy, qui tue le géant des Danois, comme il en avait tué bien d'autres.

Le roi veut savoir le nom de son libérateur; mais Guy, qui a repris ses vêtements de pèlerin, ne le lui dit qu'à la condition de ne le révéler à qui que ce soit. S'il voulait que ce secret fût gardé, c'était afin de pouvoir se présenter, sans être connu, devant sa femme. Il a cette satisfaction puisque c'en est une pour lui, et il s'assied à la table que la comtesse, « très-grande aumonière, » fait mettre pour les pauvres. De là il se rend auprès d'un ermite qui demeurait dans une forêt du voisinage, pour lui demander conseil; mais, le trouvant mort, il se décide à prendre sa place. Bientôt il tombe malade; le ciel l'avertit du jour où il va trépasser; et, ce jour-là, il envoie à sa femme son anneau de mariage. Celle-ci reconnaît cet anneau, accourt, mais Guy était déjà mort; de sorte que les deux époux, séparés par un accès de dévotion du mari, se sont réunis une seule fois sans se voir, grâce à ce persévérant esprit de mortification. En revanche, la dame suit de près son mari dans la tombe.

L'histoire devrait finir ici; mais il faut que nous apprenions

ce qu'il advint de Harold et de Rambrun. Harold est captif aux rivages du Maure, où il s'ennuie mortellement, et où, dans de fréquentes exclamations, il se plaint de ne pouvoir exercer sa grande prouesse, et de mourir sans gloire dans les fers. Ces paroles sont recueillies par un gardien et rapportées au roi, qui justement a sur les bras une terrible guerre. Il se décide à essayer de Harold. L'essai réussit complétement. Les ennemis sont déconfits; mais, dans leur déroute, seul un jeune chevalier tient ferme et livre un rude combat à Harold, si bien que les deux combattants se demandent leurs noms. Nous savons le nom de l'un; et le nom de l'autre, nous le devinons, c'est Rambrun, fils de Guy. Les rencontres et les reconnaissances ne s'arrêtent pas. Revenant en leur pays, les deux chevaliers trouvent sur leur passage un château et une dame. Cette dame est la femme d'Amis de la Montagne, qui jadis aida Guy dans sa lutte contre le duc de Pavie. Amis est prisonnier dans un palais enchanté que possède un chevalier féé. Rambrun se charge de l'aventure; il délivre Amis, et, par surcroît, au moment où le chevalier est rendu à sa femme et se réjouit avec elle, arrive un pèlerin qui est en quête de lui pour lui annoncer que sa position et ses biens lui sont rendus, grâce à la victoire remportée par un inconnu sur Bérard, car Amis avait été entraîné dans la ruine de Thierry. En Bourgogne, Harold et Rambrun arrivent à un pas défendu par un jeune chevalier, qui force tout venant à jouter contre lui, et qui n'a pas encore été vaincu. C'est Rambrun qui veut ouvrir le passage. Mais son adversaire est aussi vaillant, car c'est le fils de Harold. Ce fils en quête de son père, qui lui-même avait été si longtemps en quête de Rambrun, ne pouvait pas manquer d'être sur le chemin des voyageurs, et la reconnaissance se fait, comme d'habitude dans ce roman, en se demandant le nom les uns des autres, ce qui est en effet la meilleure manière de se reconnaître, quand on ne s'est pas vu depuis des années. Tout ce monde regagne désormais paisiblement l'Angleterre.

Quoique nous n'ayons de ce roman qu'une transcription faite manifestement par un copiste anglais, à la fin du XIII[e] siècle ou au commencement du XIV[e], cependant il n'est pas douteux que le français ne soit l'original, et le texte anglais la traduction. C'est l'opinion de M. Ellis, et, pour notre compte, nous y ajouterons une preuve qui nous paraît sans réplique. L'auteur, en parlant des perfections de Felice, énumère les sciences qu'elle possède:

Courteys ert enseygné,
De tous ars ert ele enlettré,
Ses mestres estoynt venus
De Tolette tout blans chanus,
Ke l'apreneynt de astronomye,
De ars meynt de geometrie.

Ms. 7656 3, fol. 1, col. 2.

On lit dans l'anglais :

She was thereto courteous, and free, and wise,
And in the seven arts learned withouten miss.
Her masters were thither come
Out of Thoulouse, all and some.
White and hoar all they were;
Busy they were that maiden to lere.
And they her lered of astronomy,
Of ars-metrick and of geometry.

Specimens, etc, p. 190.

Tolède est la ville d'où viennent tous les maîtres d'astronomie; et il n'y a qu'un traducteur qui ait pu se méprendre assez pour transformer Tolède en Toulouse.

On voit, par les fragments cités, dans quel état est le texte français. Toutefois nous pensons qu'il a été, non pas rédigé par un trouvère anglo-normand ignorant du français et l'estropiant de toutes façons, mais seulement transcrit par un copiste de l'autre côté du détroit, qui ne connaissait ni orthographe, ni grammaire, ni mesure. Ce qui nous le fait croire, c'est la facilité avec laquelle on peut généralement rendre aux vers leur correction. Ainsi, on lira :

Courtoise ert ele et enseignée;
De tous ars ert ele enletrée;
Car ses mestres estoit venus
De Tolete tous blans chenus,
Qui l'aprenoit d'astronomie,
Armetique et geometrie.

La même tentative réussirait à peu près partout.

Ce poëme est fort long; il a 11230 vers. On ne sait ni quel en est l'auteur, ni quelle en est précisément la date.

ILLE ET GALERON.

Ille et Galeron est de Gautier d'Arras, comme nous l'avons dit plus haut. Ce poëme débute par une longue dédicace à l'impératrice Béatrix, deuxième femme de Frédé-

Biblioth. nat., n. 6987, fol. 290-309 v°. P. 792.

ric I[er]; dédicace que nous rapportons tout entière, autant pour citer un fragment d'une composition qui est inédite, que pour faire voir comment un trouvère du nord de la France invoquait le patronage de la plus haute dame d'Allemagne, qui, à la vérité, appartenait à la maison de Bourgogne :

Aïe Dius sains esperis;
K'à le millor empererris
Qui onkes fust, si com je pens,
Otroi mon service et mon sens.
Tel me convient; atempréure
Voel mestre en ceste trouvéure,
Et trover atempriement.
Mais que de loer seulement
Celi qui a honour enclose,
Cou est la letre; mès la glose
Puet on atorner faussement
Sor cui c'on vaut; mais longement
Ne se tient nulle doréure
A envers d'une lavéure.
Por Diu, que monte ne que vaut?
Ne sai por coi nus se travaut
Por cose qui fausse en la fin.
Mais là où Dix mist tant de fin
Com en l'empererris de Rome,
Doivent entendre [et] angle et homme,
Et proier Diu et jour et nuit
Qu'ele n'ait rien qui li anuit.
Gautiers ichi endroit semont
Toutes les dames de ce mont
K'eles n'aient de lui envie,
Example pregnent à sa vie;
Bien i doivent prendre examplaire;
Car en li n'a rien à desplaire,
N'en son sage contenement,
Ne en son bel maintenement,
N'en son savoir n'en sa proece,
N'en sa bonté n'en sa largece.
Tant mainte dame ai jà trovée,
Qui de grans biens est esprovée :
Moi ne caut; car n'i a celi
Qui s'aparaut de rien à li,
Ne que li coevres à fin or.
D'onor a garni son tresor;
Et cortoisie et porvéance
L'ont consillie très enfance.
Tant li a sens mis en l'orelle
K'à ces .ii. dames se conselle.
Adès le gaite cortoisie
Qu'ele ne face vilonie;
Et porvéance li est près,
Par cui consel el oevre adès.
Par sapience sa compaigne
Agencist le cuer d'Alemagne,
Qu'il est trestous entalentés
De faire adiès ses volentés.
Ele ne veut se tout bien non,
Et trestuit le servent par non.
Tos li avoirs à lui s'adrece,
Et ele en paist sa grans largece.
La dame est moult senée et sage,
Et ce li vient bien de parage;
Car de Viane furent né
Del siecle tout li plus sené,
Li plus gentil, li plus haut home;
Apostole ont esté de Rome;
Si ont esté empereeur
Et roi, ce sevent li pluiseur,
De maint roiame et d'outremer,
Dont Dix se fist jà roi clamer.
Moult furent haut; mès la lignie
Par cesti n'est pas engignie;
Car de si haute signorie
N'est dame, quel ke nus en die.
Rome le vit jà coroner,
Qui nos en puet tesmoing doner.
Rome est de grant antiquité;
Et ki dame est de la chité
Ne puet avoir si grant hautece,
Car Rome est de si grant noblece.
Mais ele qui s'i corona,
Au jour plus d'oneur li dona
Que Rome ne li pot doner
De le corone abandoner.
Moult ama Dix honor de feme,
Quant naistre fist si bele geme;
Se por ce non que lor vallance
Peu mains et mains a d'aparance
Par honeur qu'en cesti s'aüne.
Car du solel palist la lune;

De la lune palist l'estoile,
Del cler jor palist la candoile,
Et li argent de l'or requit.
Et si est voirs, si com je quit,
Moult fu à grant honor voée
A Rome au jour que fu doée;
Et la dame et de son per[1].
Rome est et ert tous jors non per;
Si est et ert l'empererris
De dames primes, vus affis.
Et dient pluisor par envie
Que ciex Gautiers n'esgarde mie
Le pooir que les autres font[2],
Qui petis est, et petit font.
Si fas; mès s'ele ert castelaine,
Si seroit envers li vileine
Le plus cortoise et le plus sage
Que j'onques vi en mon eage;
Ele a pooir à grant plenté;
Mais ele a plus de volenté;
Plus puet que nule que on truist,
Et si veut plus qu'ele ne puist.
Por grant pooir et por honeur
Est vis que largece ait meneur;
Mais se largece est si très grans,
Que ses pooirs est mains parans.
Moult par se set bel contenir,
Devant li pueent tot venir,
Mais noient si qu'il s'i apuient,
N'ele sor ex; aillors s'estuient;
As autres aillent consillier,
Parler, jangler et orillier.
Ele preste moult bien s'orelle[3].
L'autre querele ne reqeut;
De lonc paraut qui parler velt.
Riens ne li vient en volenté
Qui soit contre sa dignité;
Sa volenté rien ne li done
Qui soit encontre la corone.
Ice tesmoignent de sa vie
Trestot, fors solement envie,
Qui à honie se tendroit,
S'ele perdoit en li son droit;
Qu'ele art de maltalent et d'ire,
Quant ele ot d'ome nul bien dire.
Dont est bien drois que de doel fonde
Por le millor de tout le monde.
Or m'en puisse Diex avancier[4]
De Galeron seror le duc
Et d'Ille le fil Eliduc.

[1] Vers defectueux.
[2] *Lisez* ont.
[3] Il y a un vers oublié.
[4] Un vers manque.

Ille, ainsi appelé sans doute du nom de la rivière Ille, était fils d'Éliduc, vaillant baron du duché de Bretagne. Éliduc mourut, laissant Ille âgé seulement de dix ans. Aussitôt Hoel et ses neveux assaillent l'orphelin. Alors régnait le duc Conan, trop faible pour faire respecter le droit et la justice. Ille, obligé de s'expatrier, se retire auprès du roi de France. Là il croît dans tous les bons exercices; et, quand l'âge d'être chevalier est venu, le roi l'adoube. Personne, parmi les jeunes gens, n'est plus habile à manier la lance, à conduire un cheval, et bientôt ceux qui l'ont chassé de son héritage auront à compter avec lui.

Por cou ne doit nus avillier
Poulain velu de novel né,
Ne vallet petit depané.

Fol. 296, col. 4.

Le roi de France veut le retenir à son service, mais Ille regarderait comme un déshonneur de laisser ses ennemis jouir en paix de ses dépouilles; il demande au roi de changer la faveur proposée en un secours de chevaliers et d'argent, et

de lui donner congé. Congé, argent et chevaliers lui sont accordés. Quand il reparaît en Bretagne, plusieurs

Fol. 297 v°, col. 2

> Qui, por soufraite de signeur,
> S'estoient à Hoel torné,
> Sont à cestui tost retorné.

Une bataille chaudement disputée tourne au désavantage du spoliateur, et Ille rentre dans ses domaines.

Sa fortune ne devait pas s'arrêter là. Il n'avait pu encore, vu son exil et la violence de ses ennemis, aller auprès du duc Conan recevoir de lui l'investiture :

Fol. 298, col. 1

> Au duc Conain en est venus,
> Ses homs liges est devenus,
> S'en a sa terre recéue,
> Si com ses pere l'ot éue,
> Por que la puisse reconquerre,
> Et à cief traire cele guerre.

Au palais du duc Conan, il a vu sa sœur, la belle Galeron, dont la beauté est sans pareille, et il en a été remarqué. L'amour les enflamme l'un pour l'autre; mais Ille n'ose élever ses vœux jusqu'à la sœur de son suzerain, et Galeron n'ose abaisser les siens jusqu'à un simple vassal :

Fol. 298 v°, col. 4.

> « Qu'en diroit li fiz mon pere,
> « Se je disoie : Biax dous frere,
> « Car me donez Ille à mari? »

Cette difficulté ne suscite cependant aucune traverse aux deux amoureux. Pendant qu'ils n'osent s'avouer leur amour mutuel et désespèrent d'être jamais unis, le duc Conan, de son côté, n'a qu'une crainte, c'est que sa sœur ne veuille pas épouser Ille. Le prince est si content des services du chevalier, qu'il l'a fait son sénéchal, et qu'il veut se l'attacher encore de plus près. Il propose donc timidement Ille à sa sœur pour mari, redoutant beaucoup un refus à cause de l'inégalité des rangs; mais Galeron accepte sans peine ce qu'elle désirait tant, et Ille se voit au comble de ses vœux, sans avoir eu d'autre peine que de soupirer en secret pour une grande dame qui, en secret aussi, le lui rendait bien.

Mais les vraies peines commencent; et elles commencent par un événement tout fortuit et sans aucune liaison avec les

passions ou les intérêts des acteurs du poëme. Ille, heureux amant, heureux mari, heureux guerrier, donne un grand tournoi; il a triomphé de tous ceux qui y ont figuré, quand il voit devant lui une lance abaissée; c'est un dernier chevalier qui veut avoir une dernière joute. Ille

Nel osa ne nel vaut laissier, Fol. 299 v°. col 1.
Le ceval prist à eslaissier,
Point vers celui, et cil vers lui,
Si s'entreviennent ambedui;
Mais icil qui vient devers destre
L'ataint tot droit en l'oel senestre.
Quant il sot que il l'ot perdu,
Onques hom si dolans ne fu.

En ce moment Ille cache sa mésaventure à tout le monde. Il se retire en un sien manoir, n'ayant pour confident qu'un clerc,

Qui ses peres fist moult grans biens, Ibid.
Et si estoit bon surgiiens.

Ce qui le trouble, c'est la crainte que Galeron, qui était « sa damoiselle, » c'est-à-dire supérieure en naissance, le voyant ainsi mutilé, ne le prenne en dédain. Mais si les choses vont mal, c'est bien faute de s'expliquer; car Galeron est toute disposée à aimer encore davantage son mari, en raison même du malheur qui vient de le frapper. Elle arrive tout inquiète à ce triste asile; mais on ne lui laisse pas franchir le seuil de la chambre où le blessé est couché; elle ignore et pourquoi Ille est dans son lit, et pourquoi on lui interdit de le voir. Cependant elle parvient à se glisser dans la chambre :

Entre le lit et le paroit Ibid., col 3.
S'est la dolante atapinée;
Dedens le cambre encortinée
Mucie s'est sous la cortine.

Là elle passe la nuit à entendre Ille se lamenter, qui cependant s'endort vers le matin. Alors Galeron sort de sa cachette, et elle voit que son mari a la tête entourée d'un bandeau. Ille se réveille, le bandeau tombe, et Galeron s'aperçoit de la blessure qu'il a reçue. D'abord Ille lui reproche d'être entrée sans son aveu; mais Galeron, invoquant l'amour qui est

entre eux, s'excuse et s'efforce de ranimer la confiance de son mari, et de l'affermir contre les maux qui assiégent la vie. Ille, s'apercevant bien que Galeron n'ignore plus l'accident qui lui est arrivé, n'en est que plus désespéré, et se décide à un parti extrême; à l'aide du clerc, il s'évade la nuit, sans dire à qui que ce soit où il va. Cette fuite consterne Galeron, qui, prenant quelques chevaliers avec elle, se lance à sa recherche. Le malheur veut que, tandis qu'elle prend sa route vers le nord, Ille se dirige vers Rome; et les deux époux sont désormais séparés pour bien des années.

A Rome, Ille se présente devant l'empereur comme un pauvre soudoyer, qui « n'est pas de grant afaire, ni guere ne promet à faire, » mais qui du moins servira loyalement pour un petit salaire, à savoir « pain et dras, » ou nourriture et habillement. Ille n'est pas vantard; dès sa jeunesse il fut

Fol. 296 v°, col. 1.

As armes chevaliers,
Et à l'ostel li mains parliers
Qui onques en ceval montast.
Ne cuidiés mie qu'il contast
Cose qui li fust avenue;
Parole n'en ert jà tenue
N'endroit de lui n'endroit d'autrui,
Qui le vausist laissier por lui.
Ne melloit nule jenglerie
A sa haute chevalerie;
Car il nel voloit mie vendre;
Onques nul jor n'i vaut entendre.
Cevalerie que on vent
Par jangler menu et sovent,
Ne puet au lonc à bien venir;
Car nul n'en daigne sovenir.
S'Illes éust esté jonglere,
Or ne fust nus hom nés de mere
Qui en bien le ramentéust
Por vasselage k'il éust;
Que cil qui jangle, n'en a song
C'on le retraie en bien au long;
Ou il cuide mervelles dire,
Quant il fait cex d'entor lui rire.
On rit sovent d'un jogleor
Et d'un chevalier jangleor.

L'empereur de Rome n'a pas d'aussi bons principes; et de qui ne se vante pas est-il fait peu de compte.

Mais la guerre va remettre Ille à sa place, et transformer

l'humble soudoyer en chevalier incomparable. L'ost de l'empereur de Grèce est venue contre l'ost de l'empereur de Rome. Ille voudrait bien aller combattre; mais il n'a point d'armes, il n'a ni pair ni compagnon,

Et Romain sont vilain gaignon, Fol. 300, col. 4.

peu disposés à l'aider. Il s'adresse au sénéchal, qui est « prudomme, » et qui par charité lui donne

Unes viés armes as borgois,
Qui erent moult enroellies.

Du moins Ille a un bon cheval, qu'il a amené de Bretagne, et surtout une force et un courage devant qui tout cédera. Il faut en effet et de la force et du courage; le sire de Constantinople a une « gent et belle et noble, » qui est bien sept fois aussi nombreuse que celle du sénéchal de Rome. Bientôt d'étonnants exploits placent Ille au-dessus de tous les autres; bientôt sa prudence, égale à sa valeur, tire l'armée romaine de la fâcheuse position où la mettait l'infériorité du nombre; bientôt enfin le sénéchal meurt, et tous les chevaliers défèrent au guerrier breton, d'une seule voix, le commandement. C'est alors qu'éclate sa grande « chevalerie; » il tue, il pourfend, et, malgré Agenor et son fils,

Li biax, li preux Emenidus Fol. 302, col. 1.
Qui ert d'Ataines sire et dus,

il déconfit l'ost des Grégeois. Gautier d'Arras se complaît dans d'interminables descriptions de combats, mais rien n'est plus monotone; ce sont toujours des écus percés, des lances brisées, des poumons traversés, des cervelles épandues, tout comme dans les chansons de geste en grands vers de dix ou de douze syllabes.

Malgré tant de succès, Ille n'oublie pas Galeron, ni Galeron ne l'oublie. Dans ses longues courses, elle a vu mourir et a enseveli tous les chevaliers qui l'avaient suivie. Arrivée à Langres et ainsi demeurée seule, elle se reproche la fuite d'Ille, qui, ayant perdu un œil, a redouté l'orgueil de sa femme et n'a pas voulu reparaître en sa présence; elle se reproche la mort des chevaliers qui l'ont accompagnée; elle a, dit-elle, assez porté

Fol. 302 v°, col. 1.

Et vair et gris
Et dras de soie de grant pris;

il est temps de s'humilier et de pleurer ses péchés. Elle se rend à Rome et se confesse au pape, qui lui enjoint une pénitence; désormais elle vit dans une obscure retraite, du travail de ses mains, et, comme dit le trouvère,

Bien se garist de sa costure.

Pendant qu'à Rome Galeron descend ainsi volontairement dans une humble condition, Ille, à Rome aussi, est porté au faîte des grandeurs et de la gloire. Le peuple le bénit comme son sauveur; l'empereur

Ibid., col. 3.

Merci li quiert, merci li rent,
Tot selon l'oevre et l'errement;
Merci li quiert, qu'il li dist lait;
Merci li rent de ce k'a fait.

Il le nomme sénéchal de l'empire, et, pour comble, la belle Ganor devient amoureuse de lui :

Fol. 303, col. 1.

Ganor li a dit mainte rien,
Par coi on puet entendre bien
K'elle vaurroit qu'il li quéist
K'elle s'amor en lui méist;
Tout li a dit la fille au roi,
Fors seulement : « Sire, amés moi. »
Et se costume fust en terre
Que fille à roi déust requerre
Nului d'amors premierement,
Ele le féist esranment.

De même que le duc de Bretagne avait offert sa sœur en mariage à Ille, de même l'empereur de Rome veut le donner à sa fille pour époux; car, dans ce bienheureux roman, les obstacles se lèvent d'eux-mêmes. Consultant l'apostole, il demande s'il ne fera pas bien de remettre à l'héroïque chevalier Ganor et la moitié de l'empire. L'apostole approuve pleinement un si salutaire projet. Cette approbation charme le bon prince, qui, selon la naïve remarque du trouvère, joyeux de s'entendre conseiller ce qu'il projette,

Ibid., col. 4.

Ce fait que cascuns faire seut,
Quant il li loe ce qu'il veut.

L'apostole se charge d'annoncer au fortuné chevalier tous les biens que lui valent son grand sens et sa prouesse. Mais quel n'est pas son étonnement de trouver un refus là où il s'attendait à ne trouver que joie infinie et reconnaissance profonde! Il presse, supplie, insiste, et enfin il apprend que le chevalier est marié :

« Biax sire, je suis Brès naïs, — Fol. 303 v°, col. 2.
« Si pris jà feme en mon païs. »

Mais une telle occurrence ne laisse pas le bon apostole en défaut; il expose que bien des années se sont écoulées, que peut-être Galeron est morte; qu'en tous cas il faut envoyer en Bretagne deux messagers qui prendront des informations, et que suivant leur rapport on se conduira. Les messagers partent, et reviennent annoncer que l'on n'a aucune nouvelle ni de Galeron ni d'Ille, fils d'Éliduc; que le duc Conan est mort, et que toute la Bretagne est en proie aux dissensions, à la guerre et aux ravages.

Dès lors rien ne s'oppose au mariage d'Ille avec Ganor. La cérémonie va se faire au moutier Saint-Pierre; toute la ville est en rumeur et en liesse; chacun court assister à cette solennité, qui est une joie publique. Galeron, qui en passant dans la rue entend le nom d'Ille, tombe pâmée; on la fait revenir, on lui reproche la vie retirée qui l'empêche de prendre part à une aussi belle fête, et on l'engage à se rendre au lieu saint. Elle y va, et, cachée derrière l'huis, elle voit venir son mari. Que faire? Elle hésite, craignant d'un côté qu'on ne la prenne pour folle, que les huissiers ne la frappent de leurs bâtons, et que le chevalier n'en reçoive de la honte; craignant de l'autre que, si elle laisse accomplir ce mariage, le péché, au jour du jugement, n'en retombe sur elle. Enfin elle se décide, et au moment où Ille franchit la porte, elle se jette à ses pieds. Les huissiers vont la frapper; mais Ille les écarte:

« Fuiiés, dist il, vilain; vous voi; — Fol. 304 v°, col. 1.
« Ferriés vous dame devant moi? »

Il ne la reconnaît pas; le lieu n'étant pas convenable pour s'expliquer, elle demande un entretien secret, qu'Ille accorde aussitôt; et là,

« Biax sire ciers, ce dist la bele, — Ibid., col. 2.
« Jà sui jou Galerons t'ancele,

« Qui m'en issi de mon pais
« Le mois après que t'en issis. »

Puis elle expose brièvement les recherches qu'elle a faites, son arrivée à Rome, sa confession au pape, et déclare qu'elle veut se faire nonne pour rendre à Ille sa liberté :

« Sire, je voi benignement
« Que je te tieng trop longement;
« Espouser dois la fille au roi.
« Por Diu, soviegne vos de moi;
« Que l'apostoles tant me face,
« Por Diu et por la soie face,
« Qu'il me mete en une abéie. »

Ille n'accepte pas ce sacrifice; mais la situation est délicate : Ganor est là qui attend; le peuple remplit l'église, et il deviendra furieux si le mariage ne s'accomplit pas. Ille passe avec Galeron derrière l'autel, lieu sacré où la vie de sa femme est à l'abri de toute atteinte, et, appelant l'apostole, il lui révèle le nouvel incident de sa destinée. Grand chagrin de l'apostole; grand chagrin de l'empereur quand il est informé de ce qui survient; grand chagrin et profond ressentiment de la belle Ganor, qui se « tient à honnie » de ce que son fiancé rompt avec elle à la porte de l'église. Mais enfin il faut qu'elle prenne son parti :

Fol. 305 v°, col. 3.

Car drois et lois
Et fine raisons et li prestre
Tesmoignent qu'ensi doit il estre.
Prestre, raisons et drois et lois
Font les amans sovent destrois;
Feme et amors deffont sovent
De tous ces iiii le convent.

Un devoir pressant appelle Ille en Bretagne, c'est de rétablir la paix dans ce pays et de rendre à sa femme son héritage. Il prend congé de l'empereur, qui lui fait promettre de revenir s'il a jamais besoin de secours; il prend congé de Ganor, congé douloureux, où la princesse se laisse emporter à tout son amour. En vain Ille lui représente qu'il n'est qu'un vassal de petite « teneure. » Ganor n'a souci de haut lignage, et, dans son dédain des grandeurs, elle trouve ces vers énergiques :

Ibid., col. 4.

« A cascun en son cuer demore
« Por coi on l'aville et honore. »

Et continuant :

« De vostre pere à moi que taint?
« Sont dont por vostre pere ataint
« Li sospir qui de profond vienent,
« Et qui si près del cuer me tienent?
« Onques de lui ne me sovint,
« Quant ceste volentés me vint
« De vos amer, de vos joïr.
« Il ne me tint pieca d'oïr
« De vostre pere ne du mien.
« Assés a en cascune rien
« Por c'on le doit amer por lui,
« U haïr plus que por autrui.
« Onques, quant j'ai conté vo estre,
« Ne me sovint de vo ancestre;
« Par icel Diu qui maint sous nous,
« Amé vos ai trestot por vous. »

Ganor se pâme, et Ille est singulièrement perplexe entre le loyal amour qu'il porte à sa femme, et la tendre pitié qu'il ressent pour la fille de l'empereur. Mais le devoir a le dessus, et, après avoir promis à la belle éplorée de revenir dès qu'il apprendrait qu'elle a besoin de lui, il part pour la Bretagne, pourvu de grand avoir et bien accompagné d'hommes d'armes.

A peine se répand la nouvelle de son arrivée en Bretagne, que le peuple est transporté de joie; les barons accourent et lui font fête. Cette allégresse universelle des gens de son pays est la plus douce chose; car

L'en a dit très c'al jour d'ui, Fol. 306 v°, col. 1
Que los de voisin passe tout;
S'on me tient aillors por estout
Et mes voisins me loe et prise,
Cis los fraint tout, le blasme brise.

Les Romains qui ont accompagné Ille sont emerveillés de ce spectacle; ils s'en retournent comblés de présents, et redisent à Rome tout ce qu'ils ont vu. La belle Ganor en éprouve un redoublement de son amour, un accroissement de sa peine, d'autant plus que

Feme a le loi l'enfant qui pleure; Fol. 307, col. 1
Ce k'avoir puet n'aime une meure,
Ains veut icou qu'estre ne puet.

Cependant les choses devaient finalement s'arranger à son gré, et le bon trouvère ne peut laisser si gente dame en si grand deuil. Galeron a deux beaux fils; mais

Fol. 307, col. [illegible]

> Ele concut puis une fille;
> Quant vint que delivrer en dut,
> Confessa soi, ce li estut;
> Morir cuida, none devint;
> Les dras vesti, ce li convint;
> Tes fu ses veus et sa promesse.

Profonde est la douleur d'Ille de perdre ainsi s'amie toute vivante, mais profond aussi est son regret pour la belle Ganor; car, comme dit le trouvère,

Ibid.

> Cil cui la teste deut de vin,
> S'il en veut garir al matin,
> De vin se doit desjéuner
> Por sa dolour desaüner.
> Et qui ses bones amors pert,
> Si puet bien morir en apert,
> Se fine amors ne le delivre
> De la grant dolor qui l'enivre.

Tandis qu'Ille se plaint en Bretagne, Ganor pleure à Rome. Son père est mort, et l'empereur de Grèce, qui veut l'épouser et qu'elle refuse, met à mal tout le pays romain. Vainement on la sollicite de prendre sur elle, de « refreindre son courage, » et d'accepter les propositions de l'empereur. Loin d'y consentir, elle se décide à aller en Bretagne réclamer la parole d'Ille. Mais avant qu'elle n'y arrive, des pèlerins apprennent à Ille la détresse de Ganor. Aussitôt il se résout à partir pour Rome; il confie ses trois enfants à trois barons, donne pour prétexte de son départ un pèlerinage à Saint-Jacques, prend congé de la nonnain

Fol. 307 v°, col. [illegible]

> Qui n'i entent el que bien,

et expédie avant son départ des chevaliers bretons et poitevins, qui, déguisés en pèlerins, prennent le chemin de Rome. Il les rejoint ensuite par des routes détournées. Pendant ce temps Ganor arrive en Bretagne, et non-seulement elle trouve Ille parti, mais encore elle le croit, d'après ce qu'on lui dit, en route du côté de Saint-Jacques. Ce sont là les

moyens dont Gautier se sert pour allonger son récit et en renouveler l'intérêt. Ganor se désespère d'un tel contretemps, et elle succomberait à sa douleur, si elle n'apprenait aussi, pour sa consolation, que Galeron est « rendue, » c'est-à-dire religieuse.

Ille chemine vers Rome, et, en chemin, un hôtelier lui apprend que la princesse Ganor vient de passer, pour aller chercher le secours du duc de Bretagne. Les deux amours, l'ancien pour Galeron, le nouveau pour Ganor, se livrent un rude combat dans le cœur du chevalier, et la victoire penche pour le nouveau; car

De castel c'a afaire none, Fol. 307 v°, col. 4.
Mais fille à roi qui taut et done?
Et la none son sautier lise
En l'abéie et en l'eglise.

D'autres combats se préparent pour Ille. Les Romains sont à la veille d'une bataille décisive; ils veulent en finir, par la défaite ou par la victoire, avec l'empereur de Grèce. Les deux « osts » sont engagées; les Romains ont du pire; mais Ille, qui avait renoué connaissance avec un baron romain, et qui, conduit par lui dans une forêt avec ses gens, attendait ce moment pour charger, se précipite avec ses Bretons et ses Poitevins, et fait changer la fortune du jour. Ses étonnants exploits, les hauts faits des siens, la nouvelle de sa venue, décident de la victoire. Pour la troisième fois le trouvère se met à recommencer un interminable récit de coups d'épées et de coups de lances.

Dans ces entrefaites Ganor est revenue à Rome, où l'on ne sait rien encore de la victoire remportée. Dix seigneurs romains, achetés par l'empereur, ont promis de la livrer. Inquiète, sollicitée de se rendre à son ennemi, elle se décide à aller aux nouvelles. Les hommes de son escorte, c'est-à-dire les dix félons,

Qui sont de Rome li plus haut Fol. 308 v°, col. 4.
Et li plus fier et li plus baut,

comptent bien la remettre aux mains de l'empereur. Mais, dans le nombre, est un « prudome, » qui ne consent pas à laisser accomplir la trahison; et, se dérobant, il court avertir Ille et sa gent victorieuse. Le chevalier arrive à temps pour punir les coupables et sauver Ganor. On prévoit le dénoûment :

Fol. 309 v°, col. 2

Engrant sont tuit de porkacier
K'Illes li ber ait la corone;
Bien sevent que sa femme est none.
Illes li dus le veut moult bien,
Et Ganor ne desplaist il rien.
Li apostoles le porkace;
Dont n'i a el mès c'on le face.
Li apostoles les espeuse;
Rome en est et lie et joieuse.

Ce long roman, de six mille sept cents vers, est inférieur à celui d'Éracles pour la variété des aventures et l'intérêt qui en résulte. A la vérité, dans Éracles, l'auteur était guidé par des récits légendaires qui le soutenaient et avaient de l'imagination pour lui. Mais dans Ille et Galeron, où tout paraît de son invention, il se montre singulièrement stérile en combinaisons neuves, en incidents qui excitent la curiosité, en complications nées du sujet même. Toutefois il garde, dans ce poëme aussi, un certain talent d'écrire; sa versification correcte et simple n'est dépourvue ni de finesse ni d'agrément.

MANEKINE (LA).

Voy. ci-dessus, p. 778-782.

Philippe de Reim, auteur de Blonde d'Oxford et Jehan de Dammartin, est aussi celui de la Manekine.

Roman de la Manekine, par Phil. de Reimes, publié par Fr. Michel, 1840, in-4°.

Le roman de la Manekine est un sujet qui, sous diverses formes, a plu aux imaginations du moyen âge; c'est celui d'une femme vertueuse que des calomnies ou des violences jettent sans défense et sans secours sur la mer ou dans les forêts désertes. Il s'agit ici d'une fille du roi de Hongrie, nommée Joïe, et surnommée Manekine dans le cours de ses aventures. Ce roi de Hongrie avait une femme parfaitement belle, qui, en mourant, lui fit promettre qu'il ne se remarierait qu'à une femme semblable à elle. Du mariage était née la princesse Joïe, égale à sa mère. Dès lors on voit ce qui se prépare. Les barons demandent au roi de se remarier; il refuse, alléguant sa promesse à la reine défunte. Mais Joïe satisfait à la condition : les barons pressent le roi d'épouser sa fille. D'abord il repousse bien loin cette idée; puis il s'y habitue avec le temps, et il devient enfin éperdument amoureux. Son clergé même l'y pousse, et lui promet le consentement du pape :

V. [illegible]

En la fin li clerc s'acorderent
Que il le roy en prieroient,

Et sur aus le pecié penroient :
A l'apostole monterront
Le grant pourfit pour quoi fait l'ont.

Mais Joïe est révoltée d'une pareille proposition ; et, poussée à bout, elle se coupe le poing gauche, qui tombe dans le fleuve. Cette dernière circonstance est, comme on le verra plus tard, importante dans l'histoire. Le roi, à l'aspect de sa fille mutilée, entre en fureur et ordonne qu'on la brûle vive. Un ordre aussi cruel émeut le sénéchal chargé de le mettre à exécution. Un mannequin est brûlé en place de Joïe, et elle-même est abandonnée sur une barque qu'emportent la mer et les vents.

La Providence veille sur tant de vertu. Le frêle esquif et la femme délaissée de tout humain secours arrivent sur la côte d'Écosse ; long trajet si la Hongrie dont il s'agit est bien celle que nous connaissons. La situation de Joïe et sa beauté éclatante touchent ceux qui la recueillent ; et quoiqu'elle refuse de conter son histoire, elle ne tarde pas à être conduite à la cour. On prévoit encore ce qui doit arriver. Le jeune roi d'Écosse devient amoureux de Joïe; et, bien qu'il ne sache pas qui elle est, ni pourquoi elle a perdu le poing gauche, ne voulant pas en faire sa maîtresse, il se décide à en faire sa femme.

Si le roi d'Écosse est épris de sa femme, il est épris aussi de los et de renom. Il va sur le continent au tournoi de Ressons (village de France, situé dans le département de l'Oise, arrondissement de Compiègne). Sa prouesse y éclate; mais pendant ce temps de grandes traverses se préparent pour sa femme et pour lui. Sa mère n'avait pu lui pardonner son mariage, et, dans sa haine implacable, elle substitue à une lettre qui annonce l'heureux accouchement de la reine, une lettre portant que la Manekine a mis au monde un monstre abominable, et demandant ce qu'il faut faire de la mère et de l'enfant. Le prince, très-affligé, ordonne néanmoins avec sagesse qu'on réserve toute décision jusqu'à son retour. Mais cette missive est interceptée et changée comme la première, et le sénéchal reçoit, par ce faux, l'ordre de brûler vive la reine avec son fils. Le sénéchal brûle un mannequin, et met en mer sur une barque la malheureuse princesse.

Le roi revient, et tout s'explique. Il enferme dans une tour « la male dame » sa mère, et se met en quête de la femme

XIII[e] SIÈCLE.

qu'il a perdue. Sept ans sa recherche est vaine. Enfin, la Providence le conduit à Rome, où elle avait déjà conduit la Manekine. La barque était entrée dans le Far, nom du Tibre chez notre trouvère, et la Manekine avait été reçue dans la maison d'un sénateur. Un anneau amène la reconnaissance du mari avec sa femme, du père avec son enfant.

Mais ce n'est pas tout. Le roi de Hongrie avait eu des remords, et pour s'en délivrer il était venu à Rome. Or, on était à Pâques, et il apprend que le pape Urbain

V. 6879

Fera la beneïcon sainte,
Dont sera sauvée ame mainte,
Tout droit le joedi absolu;
Là seront de lui absolu
Trestout cil qui devant lui erent,
Qui confès et repentant erent.
Se vous estes à cele presse,
Vous i orrez mainte confesse;
Car chascuns dist haut ses peciés
Dont ce jor se sent entechiés;
Puis s'est assous de tous ses fais
Dont il se sent cel jour confès.

Le roi de Hongrie, qui est mal avec sa conscience, profite de cette bonne occasion, et, en pleine église, il s'accuse du crime énorme qu'il a commis envers sa fille. Celle-ci, présente à la bénédiction papale, reconnaît son père et s'en fait reconnaître à son poignet coupé. Les merveilles ne devaient pas s'arrêter là; et le sentiment du public et du trouvère, qui voulaient voir la vertu pleinement récompensée, n'aurait pas été satisfait, si la mutilation de Joïe n'avait pas été réparée. Le poignet séparé en Hongrie est retrouvé dans une fontaine de Rome; la bénédiction du pape le recolle au bras, et un ange annonce que l'intervention de la Vierge, toujours invoquée par Joïe dans les plus cruelles tribulations, a dirigé cette suite miraculeuse d'événements. L'histoire de la Manekine a été mise en drame au XIV[e] siècle.

Théâtre français au moyen âge, p. 481-54[illegible].

Ce roman, bien que déduit avec une simplicité peu habile, excite néanmoins chez le lecteur un certain intérêt. La persécution imméritée d'un être faible a toujours quelque chose de captivant; et si nos aïeux n'ont su le plus souvent dérober la victime aux complots qui l'assiégent, qu'en faisant intervenir continuellement les puissances surnaturelles, le fond reste, et va toucher une fibre qui est encore celle que

nos romanciers modernes, avec plus d'art et d'expérience, essayent de toucher. Ajoutons que l'intérêt de la situation principale est accru par le caractère vraiment moral que Philippe de Reim a donné à sa composition. On a là une bonne expression des sentiments de pureté et de résignation que le catholicisme inspirait naturellement en sa pleine splendeur au moyen âge.

Dans tous les cas, ce n'est pas le mérite poétique qui fait valoir l'œuvre de notre trouvère. La langue est correcte, mais la versification est très-médiocre, et surtout dépourvue de toute qualité quelque peu éminente. Philippe dit au début de son roman :

Dès or mais vous commencerai, V. 15
Que jà de mot n'en mentirai,
Se n'est pur ma rime alongier,
Si droit com je porrai lignier.

Cette promesse de ne pas changer un mot à l'histoire, si ce n'est pour allonger sa rime, est une naïve promesse de prodiguer les chevilles; et certes Philippe n'y a pas manqué. Mais là où il est particulièrement gauche et inhabile, c'est dans la rime ; à chaque instant il lui arrive de rimer par le même mot, et dans une seule page nous trouvons :

(Un seel) Que il voloient d'yauwe emplir V. 7405.
Pour les fons de l'yglize emplir.
Le jour du joesdi absolu, V. 7409.
Quant ils estoient absolu.
(Une main) Qui se tenoit dedens leur iauwe. V. 7421.
Ariere ont regetée l'iauwe.

Si l'on est fatigué de cette pauvreté de style, en revanche l'auteur nous donne quelques proverbes et quelques sentences qu'il n'est pas hors de propos de remarquer :

Tant grate chievre que mal gist. V. 2475
(On dit) Que chievre ne doute coutel V. 3691.
Devant qu'il la fiert en la pel.
Car on doit bien faire un meschief V. 358
Petit pour plus grand remanoir.
Souvent compere autrui pecié V. 409
Teuls qui n'i a de riens pecié.
Et se dist on, si com je pense, V. 3693.
Mout remaint de cou que fox pense.

Le roman de Philippe fournit la preuve qu'alors on employait le mot de Roumenie ou Rommenie pour désigner les contrées voisines de Rome :

V. 4885.

De ce païs ne doutés mie
Que on l'apele Rommenie;
La vile que vous esgardastes,
Dont vous orains me demandastes,
Est par son nom clamée Romme.

Le laborieux éditeur de la Manekine a mis dans cette publication la scrupuleuse exactitude qui lui est habituelle. Si nous avons trouvé un certain nombre de vers qui ont une syllabe de moins qu'il ne faudrait, nous devons croire que c'est la faute du manuscrit. Nous bornerons nos remarques critiques à expliquer un vers qui pourrait embarrasser quelques lecteurs. Joïe entend les pas de ceux qui vont la mener à son père, et à ce bruit elle se décide à se couper le poignet :

V. 717.

En cel pensé a atendu
Tant que ele a oï le hu
De chiaus qui en sa cambre estoient,
Qui au roy mener le voloient.
Or voit bien n'i a plus *caloigne*.

On pourrait croire que *caloigne* est quelque substantif inconnu. Lisez avec une apostrophe, *c'aloigne*, ou mieux *qu'aloigne*, ce qui signifie : « Or elle voit bien qu'il n'y a plus moyen qu'elle allonge, c'est-à-dire qu'elle tarde. »

MERAUGIS DE PORTLESGUEZ.

Adelb. Keller Romvart, p. 653, 688

Ce roman se trouve dans un manuscrit du Vatican, sur parchemin, in-folio, fonds de la Reine, n° 1725. Il s'en trouve une seconde copie manuscrite dans la bibliothèque de Vienne en Autriche, sous le n° 2599; elle a des enluminures, des lettres initiales dorées, deux colonnes sur chaque page, et paraît avoir été écrite dans le XIVe siècle. Enfin, il s'en conserve une troisième dans la bibliothèque de M. Van der Hagen. L'ouvrage a pour auteur Raoul de Houdan, dont il a déjà été parlé dans cette Histoire.

T. XVIII, p. 785-790

Nous ne connaissons de Meraugis de Portlesguez que le début, qui a été rapporté par M. Keller :

Qui de rimoier s'entremet
Et son cuer et s'entente met,
Ne vault noient, quanque il conte,
S'il ne met s'estude en cel conte
Qui touz jours soit bon à retraire.
Car joie est de bone oevre faire
De matire qui touz jours dure.
C'est des bons contes l'aventure
De conter à bon conteour.
Cil autre qui sont rimeour
De servanteis, sachiez que font;
Noient dient, car noient n'ont;
Leur estude et leur motz qu'ils dient
Contrediseur[1] noient, ne dient
Point de leur sens; ains sont de ceus
Qui tout boivent leur sens par eus.
Pur ce Raoul de son sens dit,
Qu'il veut de son sens, qu'est petit,
Un novel conte comencier,
Qui sera bons à anouncier
Touz jours, ne jamès ne morra;
Mès, tant com cist siecles durra,
Durra cis contes en grant pris.
C'est li comptes de Meraugis,
Qui fist les faitz que je racont.
Mais s'au conter ne vous mescont,
Il n'i a mot de vilainie;
Ainz est conte de courtoisie,
Et de biax motz et de plaisanz.
Nuls, s'il n'est cortois ne vaillanz,
N'est dignes du conte escouter
Dont je vous voil les mots conter.
  Segnor, au tens le roi Artu,
Qui tant estoit de grant vertu,
Ot en Bretaigne la gregnor
Un roi, qui tint moult grant honor.
Ce fu li roi Descavalon,
Qui fu plus biaus que Absalon,
Si com tesmoigne li Greaus.

[1] *Lisez* Contredisent.

Ce roi, en mourant, laissa une fille d'une incomparable beauté. La description de cette merveille, qui avait nom Lidoine, occupe plus de deux pages; et, de même que Sganarelle reconnaît qu'Aristote était plus grand que lui de toute la longueur du bras, de même le trouvère avoue

Qu'ele fu dou tout si cortoise
Qu'environ li tote une toise
N'avoit se cortoisie non.

Cette damoiselle, la seule héritière du roi Descavalon, tint sa terre en grand honneur et en grande paix. Il arriva que la dame de Landemores fit crier un tournoi devant Lindesores, deux lieux à nous inconnus. Les conditions de ce tournoi étaient que le vainqueur obtiendrait un cygne, et qu'un épervier mué serait adjugé à celle qui serait reconnue la plus belle, quand même elle aurait « la robe percée aux « coudes. » Le chevalier qui gagne le cygne est Caulas; celle qui gagne l'épervier est Lidoine. A ce tournoi se présentent Meraugis de Portlesguez et son ami Gorvain Cadrus. Celui-ci tombe amoureux de la belle Lidoine. Ici, le fragment donné par M. Keller faisant défaut, l'analyse ne peut être continuée. Seulement il semble, par le début, que cette composition se rapporte plutôt au cycle de la Table ronde qu'elle n'est un roman d'aventures.

POIRE (LA).

Biblioth. nat., n. 7995.

L'auteur anonyme du roman de la Poire, qui paraît appartenir par la langue au XIIIe siècle, déclare, dans les quatrains qui précèdent son œuvre, ne l'avoir composée que pour plaire à sa dame :

Certes jà ne me quier encontre amor combatre;
Puisqu'il est si armez, or me puet assez batre;
Il m'a fette tel plaie, dont ne me puis esbatre,
Qu'en ce livre dirai, qu'ai fet por vos esbatre.

Ce n'est pas sur ce ton qu'il continue, et il prend aussitôt le vers octosyllabique à rimes plates. De même que Boileau veut que, pour peindre l'amour, on soit amoureux, notre poëte aussi prétend qu'il est impossible d'en décrire les maux, si on ne les ressent pas :

Fol. 13.

Chacuns puet dire son voloir;
Mais ge dis que nus, sans doloir
D'amors, ne porroit pas bien dire
Le mal d'amor ne le martire,
La racine ne le cion,
Tant i mete s'entencion.
Il sont de tex qui les losanges,
Qu'il oent dire as gens estranges,
Prenent et metent en escrit.
Mais jà ne seront bien descrit

Li fet d'amors, se par cels non
Qui en sueffrent la passion.
La droite voie en est oscure.
Car qui i met s'entente pure,
S'amors nel destraint et travaille,
Por neant en fet commencaille
En chanson ne romanz ne livre.
Car se il velt amors descrivre,
Ne qu'en puet descendre en abisme,
Ne porroit reconter la disme
Des max qu'ont li leal amant
Et jor et nuit, se Dex m'amant.
Moult pert son travail et sa peine
Qui d'amors rimoier se peine,
Se il ne sent ou sentu n'a
Icelui mal qu'il i metra.

C'est l'auteur lui-même qui intitule son œuvre roman de la Poire :

S'aucuns par aventure enquiert Fol. 14 v°
Por quoi fu fet, à quoi s'afiert,
Ceste oevre que nos enprenon,
Li romans de la Poire a non.

L'amant et sa dame étaient assis sous un poirier. La dame prend une poire, la « pare » avec ses dents et la donne à l'amant. Celui-ci a l'imprudence d'y mordre :

Despuis qu'Adan mordi la pome, Fol. 16.
Ne fu mès tel poire trovée.
Bien orroiz com s'est puis provée.
En la poire mors sans congié.
Se ge eusse devant songié
La force qui estoit en lui,
Dont j'ai puis soffert maint ennui,
Ge ne l'eusse jà baillé.
Mielz me venist qu'el fu taillé
De coutel ou d'une autre chose.

Ce qui fait que cette poire est si dangereuse, c'est qu'elle contient à la fois bien et mal, douceur et amertume. Lui aussi se gabait de ceux qui se plaignaient des souffrances amoureuses ; alors il en était exempt, et ne pensait pas que si grand fût le pouvoir d'amour ; mais il en est maintenant assiégé lui-même

En la tor orgueilleuse et haute; Fol. 24.

Ne me fist il puis jor defaute,
Que ge n'éusse son assaut.

Amour a en effet à son service sergents et chevaliers, qui livrent bataille pour lui, et qui ont enfermé dans la tour notre trouvère éperdu. Au premier front de la compagnie, Beauté, Cortoisie, Noblesse et Franchise, portant l'enseigne d'amour, viennent engager le poëte à ne pas tenter une résistance inutile, et à se soumettre volontairement et de bonne grâce. Beauté commence, et elle entame sa mission par un chant dont le premier vers est cité :

Fol. 26 « Mon voloir ont choisi mi eill ; »

Puis elle continue par un discours qui se termine ainsi :

« Rent toi donc; sois ses homes quites,
« Tu en auras bones merites. »

Cortoisie, qui parle la seconde, débute aussi par une chanson, dont les deux premiers vers sont conservés :

Fol. 27 v°. « N'est il bien reison, or i pensez,
« Que cil qui mielz aime soit li mielz amez? »

Elle fait un grand éloge de l'amour :

Fol. 28 v° « Amors demostre toz les biens
« A celes qui sont en sis liens.
« Amors fet de fol home honeste.
« Amors enseigne et amoneste.
« D'amors vienent les bones taches.
« Veez un gardeeur de vaches :
« Se il aime, il devient cortois. »

Noblesse se présente à son tour, et nous avons le premier vers de sa chanson :

Fol. 29 « Nus n'atouche à moi s'il n'aime par amors. »

Quant à Franchise, elle ne chante point,

Fol. 30 v° Car tot ades se porpensoit
Com son message mielz feroit.

Ce message ébranle le futur amant, et le rend indécis :

Ne set qu'est biens qui ne l'essaie. Fol. 33 v°.
Einsi com ge me porpensaie
Ou de moi rendre ou de tenir,
Lores oï Amors venir,
A grant compaigne chevachant.

Une bande de musiciens lui fait cortége, et ils chantent :

« Einsi nos meine Fol. 34 v°.
« Li maus d'amors,
« Einsi nos meine. »

Amour, qui est sur un beau cheval, « plus courant qu'oi-« seau ramage, » et qui arrive lance levée, somme le rebelle de se rendre :

Tel peeur oi de sa menace, Fol. 35 v°.
Tote me fist fremir la face,
Et bien paroit jà que j'amoie.

Ainsi vaincu, le rebelle se rend ; et d'abord il est fort mal-traité par le vainqueur, qui explique lui-même les motifs de sa sévérité :

« Trop est cist siecles empiriez.
« Jadis suelent estre trové
« Leal amant et esprové,
« Douz et gentil et afetié,
« Sans traïson et sans feintié.
« Mès or est tele la costume,
« Li uns poile, li autres plume.
« Si n'aiment mès fors que por prendre...

« Amors defaut, amors decline ;
« Car tuit li bon vont defaillant ;
« Li cortois, li preu, li vaillant
« Apeticent et aminuisent ;
« Et cil qui grievent et qui nuisent
« Croissent toz jorz et montiplient.
« Cil qui leur amor entroblient,
« Itel sont mès à bien près tuit
« Qui des dames ont le deduit ;
« Puis si les lessent esbahies,
« Desconseilliées et trahies...

« Por ce m'estuet à porvéoir
« Que ge ne lesse dechéoir

« Tant petit com j'ai mès de fié.
« Tost me feroit aler à pié,
« Se ge ne me gart come sages
« Des traïtors as fax corages,
« Qui me vont retaillant mes rentes.
« Tantes dames beles et gentes
« Se sont de lors amors clamées,
« Qui bien quidoient estre amées,
« Et toutes erent decéues ;
« Tantes clamors en ai éues
« De traïtors as amors fausses.....

« Ge voil que l'en me teigne à ber
« De maintenir droit et joustise.
« Ge n'ai mie cuer de norrice
« Por avoir pitié de felons
« Qui sont poior que Ganelons.
« Et por itiex et autretiex
« Voill ge bons pleges fromentiez,
« Que vos vers moi ne fausseroiz,
« Et que toz jorz léaus seroiz
« En amor, que qu'il en aveigne,
« Se ne voulez que ge vos teigne
« A toz jorz mès enprisoné. »

Il conclut en lui demandant son cœur en otage. Le cœur est donné; Amour, « brochant » son cheval, emporte ce gage, et l'amant reste pensif et morne;

Fol. 38 v°. Car la doulor si me destint
Del cuer perdu et del cors vui.

Cependant Amour chemine, et arrive à Paris, où il fut né, nourri, élevé. Paris est la première des cités; les Parisiennes sont des perles entre les femmes :

Fol. 39. Ne set cité qui tant li pleise;
Car nule à li ne s'apareille.
Molt tendriez à grant merveille
Qui vos auroit dit et conté
Et sa doucor et sa bonté.
Car li vallet et li borjois
Sont franc et vaillant et cortois;
Et les puceles et les dames,
Ce sont les fleurs, ce sont les james
De toutes celes qui sont nées;
Tant sont cortoises et senées,
Tant sont vaillant et bien aprises,
Qu'en nul blasme ne sont reprises;

Tant sont nobles et acesmées,
Que, s'el pooient estre nées
Selont leur pris et lor honor,
Li pris de France seroit lor,
Voire de tot le mont néis.
Et li leus est si plentéis,
Riens ne faut que li cors demande,
Bone char, et nete viande;
Cler sont li vin, et bon li pain;
Et li airs atremprez et sain.
La citez est si bien seanz,
De toutes autres est neant,
De forez et de praeries.
Là doit l'en querre drueries;
Là sont li geu et li deduit,
Li bien apris et li bien duit.
Là sont le genz lies et gaies;
Là sont li buisson et les haies,
Les arbroises et li vergier,
Qu'il n'a soz ciel si fol bergier,
Tant venist orendroit des bestes,
Qui n'i fu sages et honestes,
Se i avoit sans plus esté
A renovelement d'esté.
N'en tot cest monde n'a hermite,
Non pas néis saint Ypolite,
Qui plus fu durs que aÿmans,
Qui ne devenist fins amans,
S'uns mois avoit sejorné là.
N'en set qui essaié ne l'a.
Por ce di je que del païs
Est Amors et nez et naïs.

Entre toutes ces charmantes Parisiennes, Amour en choisit une, éminente par sa beauté et sa loyauté, à qui il veut remettre le cœur conquis. C'est Doux Regart qu'il charge de cette commission. Celui-ci s'en acquitte avec une discrétion parfaite, s'annonçant par une chanson qui commence ainsi :

« Se je n'ai s'amors, Fol. 41 v°.
« La mort m'a donée,
« Ge n'i puis faillir. »

Mais le corps suit le cœur, et l'amant n'a de joie que quand il peut voir sa dame. Il la compare au soleil levant :

Ele resemble, quant ele ist Fol. 45 v°
De sa chambre lie et riant,

Soleil qui lieve d'oriant,
Quant l'en le voit au matinet
Cler et reant, et pur et net.
Car li soleuz en sa venue,
Qui n'encontre nerté ne nue,
Resplendit toute la contrée,
Qu'il a de ses rais encontrée.
Ainsin, quant ele vient en place,
Fet toz resplendir de sa face,
Et rent la place enluminée
Cóm li soleuz la matinée.

Un peu plus loin, il compare les yeux resplendissants de sa dame à l'étoile du matin :

Fol. 47. Tant sont cler que se Lucifer,
La plus clere estoile qui soit
D'autres estoiles, s'en issoit
De son siege celestial
Por fere as euz un envial,
En vain se porroit traveillier;
Ne se porroit appareillier,
Ne c'une estoile oscure et brune
Contre la clarté de la lune.

L'amant, tout en déclarant que les beautés de sa dame sont au-dessus de toute description, ne les en décrit pas moins avec de longs détails; il dirait même son nom s'il n'avait peur des « malparliers, » et il nous apprend seulement que ce doux nom est formé de six lettres. Si rien n'égale cette beauté, rien n'égale non plus les souffrances qu'il endure; et il conseille aux autres de considérer son mal pour se préserver d'un sort pareil :

Fol. 54 v°. Vos prendroiz tuit essemple à moi;
Car par autrui grief esgarder,
Se puet on bien del suen garder.

Quand il est ainsi en proie aux tourments, la raison lui représente la folie de son amour qu'il a placé en trop haut lieu, et lui conseille de chercher ailleurs une amie de sa condition, et

Fol. 57. « Qui soit tote teue, et tu suens. »

Il repousse loin de lui de pareils conseils; changer serait un méfait impardonnable :

N'est pas fins amanz ne jà n'iert
Qui en amor mesure quiert.
Ce sachiez vos, qu'amors n'a cure
Ne de raison ne de mesure.
Por ce voill sanz mesure amer,
Qui que m'en doie fol clamer.

Fol. 58 v°.

Raison, battue de ce côté, se tourne d'un autre; elle engage son interlocuteur à parler, à découvrir le feu qui le brûle: c'est une chance à tenter, au lieu que le silence n'en présente aucune :

« Fame est de grant misericorde,
« Quant on la prend en bone veine,
« Et qui la puet fere certeine
« Qu'il aime bien sanz decevoir. »

Fol. 59 v°.

Ce conseil est accepté; mais comment le mettre à exécution? Jamais l'amant n'osera parler lui-même; la voix lui ferait défaut, et tout son sang se glacerait dans ses veines; il ne veut pas non plus charger un autre de cette mission, car ce serait confier à un tiers un secret qui doit être enveloppé d'un profond mystère. Enfin, il a recours à un moyen qui lève ces deux difficultés :

Si ert fet sanz séu d'autrui.
Car cist romanz que ge envoi
Saura moult bien parler por moi,
Et mostrer pleinement à l'ueill
Que ge demant et que ge veill;
Et ge ne la sens pas à tele,
A si dure n'à si cruele,
Quant l'en li dira cest ditié,
Qu'el n'oit de son ami pitié,
Et que n'en oit le cuer plus tendre
S'il est qui le li face entendre.

Fol. 61 v°.

La réussite est complète; Amour lui amène sa dame, qui l'accepte pour ami, à la condition que le secret sera inviolablement gardé. Le dieu achève son œuvre, et il obtient de la dame qu'en retour du cœur qu'elle a reçu, elle envoie le sien à celui qui ne vit que pour elle. Qui seront les porteurs d'un si doux message? Contenance, avec Subtile pensée, Simplesse, Loyauté, Mesure et Pitié. Subtile pensée parle la première, débutant, comme toujours, par des vers de chanson :

Fol. 66 v°. « Tant ai leal amor requise,
« C'ore les ai à ma devise. »

Simplesse débute par :

Fol. 67. « Je n'oi onques d'amors joie,
« Or croi bien que ge l'auré. »

Loyauté chante :

Fol. 68 v°. « Bien doi endurer le mal,
« Puisque j'ai ami leal. »

Mesure :

Fol. 69. « A lui m'en vois,
« Ne m'en tendroie mie,
« Diex! ge l'aim tant! »

Pitié :

Fol. 71. « Vos auroiz la seignorie, amis,
« Sur moi, ce que mes mariz
« N'a mie. »

Contenance :

Fol. 72. « Tel dit qu'il se muert d'amor,
« Qui ne sent mal ne doulor. »

Ces belles messagères « parolent » longuement; et il arrive enfin que les deux cœurs se trouvent échangés. La dame, à son tour, éprouve les peines d'amour, car elle est en la puissance d'un mari qui ne lui laisse aucune liberté; et on s'en explique pour elle d'une manière fort peu délicate et voilée :

Fol. 81. « Quant ele est seule et enserrée,
« Cort tenue d'un vilain astre,
« Vos alez joer et esbatre.
« Mès el ne se puet remuer,
« Tant sache son mari chuer,
« Qu'il est jalox; car fust il cous,
« Mès que ce ne fust fors de vous. »

En cet état, l'amant s'en prend aux envieux :

Fol. 83 v°. Hé! envieus, chose dolente,
Que te vaut d'un amant grever?

Par foi, por ce porras crever.
Encore auré bone novele
Par tans, se Dieu plest, de la bele;
Et se tu ce vels, si en grondes.
Saches, tant com durra cist mondes,
Sera en bouche et en memoire
Tos jors li romanz de la Poire.

Nous ne pouvons souscrire à ces hautes espérances du trouvère. Son roman, qui est d'environ deux mille huit cents vers, n'a rien, soit pour le fond, soit pour la forme, qui le recommande au souvenir de la dernière postérité. Le fond est commun et vide, et la forme n'est pas assez élégante, assez ingénieuse, pour faire illusion sur la pauvreté de l'invention. Peut-être cependant les chansons qui coupaient le récit, et qui donnaient aux voix et à la musique occasion de se faire entendre, suppléaient en partie à ce qui manquait; et une société choisie pouvait se plaire à réciter ces poëmes, à y remplir les rôles indiqués, et à donner à tout cela un peu de vie et d'esprit.

Ce roman n'a point été publié. Il n'y en a qu'une seule copie à la Bibliothèque nationale. Quoique cette copie ait été corrigée par une main moins ancienne que celle du copiste, qui paraît être de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe, il n'en reste pas moins un grand nombre de fautes qui viennent de l'ignorance de ce copiste, et qui parfois rendent le texte à peine intelligible.

ROBERT LE DIABLE.

Les éditeurs du « Miracle de Nostre Dame, de Robert le « Dyable, » se sont efforcés de prouver que le type de Robert le Diable avait été Robert Courte-Heuse, fils de Guillaume le Conquérant. Les historiens du temps ont, en effet, peint Robert avec des couleurs fort défavorables. Exilé de la cour du duc, ayant encouru la malédiction paternelle, il désolait, avec d'autres jeunes gens de sa trempe, la Normandie, et particulièrement la frontière, par ses incursions et ses rapines; il s'ensuivit des maux infinis; les fils de la perdition prévalaient par la ruse et la violence contre les innocents et les hommes désarmés. A côté de ces méfaits de Robert Courte-Heuse, se trouvent son voyage en terre sainte, son séjour en Italie, son mariage avec une princesse de ce pays.

Robert le Diable, en vers du XIIIe siècle, publié par G. S. Trebutien. Paris, 1837, in-4°.

Miracle de Nostre Dame, de Robert le Dyable, etc. Rouen, 1836, in-8°, p. XIX-XXVIII.

et enfin son long emprisonnement, circonstances que les éditeurs mettent en parallèle avec la pénitence de Robert le Diable. Toutefois ces raisons ne nous paraissent pas suffisantes pour qu'on voie véritablement dans le héros du roman une image du fils de Guillaume. Les seigneurs oppresseurs et tyranniques n'ont pas manqué pendant plusieurs siècles; et souvent aussi, après une vie pleine de violences, des hommes sont allés chercher, dans une sévère pénitence, le rachat d'actions qui pesaient sur leur conscience et les inquiétaient pour l'avenir.

Biblioth. nat., fonds N. D., n. 198; autref. M. 21 3, p. 202. — Anc. fonds, n. 7883

C'est une pensée de ce genre qui a inspiré à nos aïeux un roman, un mystère et un dit. Le dit, le mystère et le roman s'accordent tout à fait, sauf en un point : dans le roman, qui est le plus ancien, la pénitence va jusqu'au bout, et Robert, absous de ses péchés, n'en refuse pas moins la main de la fille de l'empereur, afin d'achever sa vie dans une retraite où il gagne le renom de saint; au contraire, dans le dit et dans le mystère, les auteurs, trouvant sans doute une pareille fin trop rude, l'ont adoucie, et ont permis au converti de rentrer dans tout l'éclat de la vie mondaine.

Une certaine duchesse de Normandie, mariée depuis plusieurs années, ne pouvait avoir d'enfants. En vain elle s'adressait à Dieu, à la Vierge et à saint Pierre; ses prières et ses offrandes ne produisaient rien. Elle voyait de pauvres femmes qui redoutaient même de devenir mères, chargées de famille; et elle qui possédait un si grand avoir, demeurait « brehaigne, » c'est-à-dire stérile. Un pareil spectacle lui suggère les mêmes réflexions qu'au Garo de la Fontaine; elle trouve que les choses pourraient être mieux arrangées; elle va plus loin, et, dans son chagrin, elle suppose que Dieu a perdu tout pouvoir dans le gouvernement du monde :

Biblioth. nat., fonds de La Vallière, n. 38, fol. 1, col. 2.

« Pour proiere, ne pour promesse,
« Ne pour proier à sainte messe,
« U je vous ay tant sermonné,
« Ne m'avés nul enfant donné.
« Je cuich que pooir n'en avés,
« Et que si estes meschavés
« Que chil qui dyable ont esté
« Vos ont tolu vos poesté,
« Que vos soliés devant avoir.
« Tout avés perdu vo savoir.
« Dyables, fait elle, empenés,
« Proi vous que d'enfant m'assenés.

« Car pooir en avés greignour
« De Jhesu Crist nostre Seignour.
« De vostre part le vuel avoir,
« Soit à folie u à savoir. »

Ses vœux ne sont que trop exaucés; elle a un enfant, mais cet enfant fera son tourment, et elle souhaitera longtemps de n'en avoir jamais eu. Robert, dès les premiers temps de sa vie, manifeste son naturel pervers : il bat, il mord, il égratigne ses nourrices. Un peu plus grand, il n'est point de méchancetés qu'il ne commette sur tout ce qui l'approche. Plus grand encore et mis aux lettres, il assomme de coups de bâton ses maîtres, il leur fend le ventre avec un couteau. C'est surtout aux tonsurés qu'il en veut: si un clerc se hasarde près de lui, il est bientôt victime de ses fureurs. A vingt ans, il quitte la maison paternelle, réunit une bande de larrons et désole avec eux le pays, attaquant de prédilection les abbayes, les ermitages, les sanctuaires. Cependant, tandis qu'il croît ainsi en perversité, il croît en force et en beauté ; nul homme n'est d'aussi haute taille, nul n'a des membres aussi vigoureux, nul n'est aussi bien fait de sa personne.

Contre un pareil scélérat les plaintes s'élèvent de toutes parts. Le roi, au désespoir, songe à le faire mettre à mort. Affligée de cette résolution extrême, la duchesse conseille de l'armer chevalier, espérant qu'un tel honneur amenderait les funestes dispositions de son fils. Le conseil est suivi; Robert est chevalier ; mais, dans le tournoi même qui est donné pour cette occasion, et où sa force prodigieuse le rend vainqueur, il se conduit comme si c'était mortelle guerre; il veut couper la tête à ceux qu'il abat :

Fol. 3 v°, col. 2.

On ne li puet tant courre seure
C'on li puist tolir ne resqueure
Ceulz qu'il abat morir ne face;
Ains qu'il se meuve de la place,
Le jour en occist plus de trente;
Chiaulx d'autre part si espavente,
Que li plus encontrer ne l'osent.

Après ce tournoi, Robert en va chercher d'autres en Bretagne, en France, en Lorraine, et partout il se comporte d'une façon déloyale et féroce. La chevalerie ne l'a, on le voit, nullement amendé. A son retour, il reprend sa vie de vol, de viol et de meurtre; et le dernier exploit que le trou-

vère raconte de lui est le sac d'une abbaye de femmes; il égorge tout, et sort de là dégouttant de sang, la face tachée, les mains rougies. C'est en cet état qu'il se rend à Arques, où réside la duchesse sa mère. Dès qu'on le voit, tout s'éloigne, tout disparaît; personne ne se présente pour lui tenir son cheval. Cette solitude où on le laisse le frappe, et il se demande pourquoi, quand il songe à bien faire, une autre pensée l'assaille et le porte à des actions félonnes, à la haine de Dieu et de la messe.

C'est une heureuse idée du trouvère de n'avoir mis aucun intervalle entre l'état le plus criminel et la résipiscence. Un caractère aussi forcené ne devait avoir aucune oscillation entre l'extrême fureur et l'extrême soumission. A ce moment, en effet, commence la réflexion sur lui-même. Pourquoi est-il si méchant? Une telle perversité lui vient-elle de naissance? Sa mère n'en est-elle pas coupable? Pour s'éclaircir de ses doutes, il entre chez la duchesse l'épée nue, et il la menace de la tuer sur-le-champ,

Fol. 5 v°, col. 1.

« Se vous esraument ne me dites
« Pourquoi je sui si ypocrites,
« Et si plein de male aventure. »

La mère, ainsi pressée, lui raconte toute l'histoire de sa naissance, comment c'est le diable qui le lui a donné, comment Dieu lui est complétement étranger, et comment ce fils, qui est venu de l'enfer où sont tous les méchants, y retournera.

Un tel récit pénètre Robert de deuil et de honte. Aussi déterminé dans le bien que dans le mal, et résolu à priver le diable de cette proie que l'enfer devait regarder comme sienne, il jette son épée, se coupe les cheveux, et part pour Rome, en quête d'une pénitence assez âpre pour effacer ses crimes. C'est au pape qu'il veut se confesser; mais il n'est pas facile d'approcher du pape. Toutefois l'apostole a coutume d'aller chanter la messe dans une chapelle, où on ne laisse entrer personne. Robert s'y glisse, échappe à la surveillance des gardiens, et, quand le pape va sortir, il s'étend devant les pieds du saint homme, lui embrassant les jambes de ses bras. Les huissiers veulent l'assommer sur place; mais l'apostole intercède, et Robert lui conte sa disgrâce, et le grand besoin qu'il a des secours spirituels.

Il y avait, non loin de Rome, en une vallée écartée, un dé-

vot ermite dont la piété avait été utile à maint pécheur. C'est là que l'apostole adresse Robert, lui donnant une lettre pour le recommander à l'homme de Dieu, qui indiquera la pénitence à subir. L'ermite, à la vue de la lettre du pape et au récit de la vie de Robert, ne se sent pas capable de trancher un tel cas; mais, touché jusqu'aux larmes de la componction de celui qui l'implore, il demande à Dieu de parler lui-même, et de faire « enseigne et demonstrance. » Le miracle ne tarde pas; une lettre arrive d'en haut, qui contient les instructions nécessaires.

Quant les ot liutes, si fu liés, Fol. 7, col. 2.
Con s'il tenist Dieu par les piés.

Malgré sa joie, cette pénitence lui paraît si dure, qu'il doute que Robert veuille l'accomplir; mais Robert est prêt à tout pour « rescourre » son âme du diable qui la réclame. Trois commandements composent cette pénitence : d'abord faire le fou, et, comme tel, se promener tous les jours dans la ville, de manière à s'attirer des coups de bâton, des coups de pied et de poing; secondement, rester muet, ne pas prononcer une parole, quoi qu'il arrive, jusqu'à ce que l'ermite le relève de cette injonction; enfin, ne rien manger qui n'ait été pris à la gueule d'un chien.

Cette pénitence, que l'ermite juge si terrible, est accueillie avec transport par Robert, heureux de voir enfin s'ouvrir devant lui une espérance. Il sait maintenant comment il peut se racheter; sa voie est tracée; ses cruelles incertitudes sont dissipées, et, s'il a la même fermeté, le même caractère indomptable dans la pénitence que dans le crime, il sera pardonné. Tout donc dépend de lui, et aussitôt il se met à l'œuvre. Tenant à la main un bâton dont il menace chacun, sans « ferir » cependant, et vêtu à manière de fou, il entre dans Rome, où bientôt il est entouré, bafoué, battu. Il supporte tout sans mot dire, et, quand il n'en peut plus, il se réfugie au palais de l'empereur. Là encore les huissiers l'assomment pour l'empêcher de passer; mais il passe. L'empereur a pitié de ce pauvre fou, et le laisse sous sa table, d'autant plus que bientôt le genre de folie auquel Robert est en proie excite la gaieté du prince. On lui donne un morceau de viande; mais, au lieu de le prendre, il le laisse saisir à un limier qui est là, et auquel il le dispute alors et finit par l'arracher. Ainsi s'écoulent

les jours du fils du duc de Normandie : il sort par la ville où on le bat, revient disputer au limier sa pitance sous la table de l'empereur, ne dit pas un mot, et va « gesir » en un réduit avec le chien.

Un événement vient interrompre la monotonie de cette pénitence. Les païens envahissent l'Italie. Il y avait un sénéchal de l'empire qui en était l'appui par sa vaillance; en ce moment il était brouillé avec l'empereur, parce que celui-ci lui avait refusé sa fille, qui était muette de naissance, mais belle à merveille. Il faut bien cependant, malgré l'absence du sénéchal, aller combattre; et l'on aurait eu du pire sans l'arrivée inopinée d'un chevalier aux armes blanches, qui pourfend tout, disperse tout, et donne aux Romains une victoire complète. Ce chevalier était Robert, à qui un messager céleste, en lui apportant une armure, avait commandé d'aller prendre part au combat. Aussitôt après la bataille, il rentre en son réduit, auprès de son chien, disputant de nouveau la viande sous la table de l'empereur. Les coups qu'il a reçus dans le combat lui ont fait enfler le visage. L'empereur croit qu'on a battu son fou. La princesse seule l'a vu se revêtir des armes, et revenir tout poudreux; elle essaye de dire ce qu'elle a vu; ses femmes, qui la comprennent, expliquent son langage à l'empereur. Mais les femmes et l'empereur regardent comme une extravagance ce qu'elle raconte ainsi par signes.

Tout rentre dans la vie accoutumée, sauf les païens, qui recommencent leurs incursions. Cette fois, l'empereur veut savoir qui est le chevalier aux armes blanches, si ce chevalier vient encore à son aide; et, à cet effet, il dispose dans un bois un « aguet » de trente chevaliers, chargés d'arrêter l'inconnu quand il voudra disparaître. Les Romains sont près de succomber; le guerrier espéré se montre, et aussitôt la fortune change; les païens fuient, et les Romains sont vainqueurs. Les gens embusqués essayent d'arrêter Robert, mais il leur échappe; un seul le suit d'assez près pour lui asséner un coup de lance qui, au lieu d'atteindre le cheval comme c'était l'intention de cet homme, atteint Robert à la cuisse. Le bois se rompt, et le fer reste dans la plaie.

Le pénitent rend ses armes au messager céleste, cache sous terre le fer qu'il a retiré de sa blessure, et se traîne comme il peut à la table de l'empereur. Celui-ci croit encore qu'on a maltraité son fou; sa fille, qui a tout vu, veut encore le tirer de son erreur; et le père la traite encore de visionnaire.

Mais il s'occupe sérieusement de rechercher son sauveur et celui de son peuple. Suivant le conseil de ses barons, il promet sa fille et la moitié de son empire au chevalier qui se présentera à lui avec des armes blanches, une blessure à la cuisse, et le fer de lance. A cette nouvelle, voyant que personne ne réclame le prix proposé, le sénéchal conçoit l'idée d'une fraude. Il se fait faire des armes blanches, se blesse à la cuisse, se munit du fer dont il s'est blessé, et vient en cet état devant l'empereur. Aucun doute ne s'élève : les armes, la plaie, le fer, tout concorde. Le sénéchal explique qu'il s'est tenu caché à cause de sa querelle avec son maître. On appelle le chevalier qui était de l'aguet, et qui a laissé le fer de sa lance dans la cuisse de Robert. Ce chevalier ne reconnaît point sa lance, mais, séduit par la faveur qui accueille le sénéchal, il n'ose dire la vérité. A ce point, un miracle, qui devient nécessaire, intervient : la princesse muette recouvre soudainement la parole, et démasque le chevalier félon qui veut se parer de la gloire d'autrui. Mais si ce n'est pas le sénéchal, qui est-ce donc, s'écrie-t-on de toutes parts? C'est votre fou, dit la princesse; c'est celui qui arrache au chien sa nourriture, c'est celui qui ne prononce aucune parole, c'est celui qui gît en une niche avec le limier. Et là-dessus, elle va déterrer le fer de lance, qui, pour cette fois, est bien reconnu par le chevalier de l'aguet. On presse Robert de dire son nom, on l'accable de marques d'honneur et d'amour, on lui offre l'empire, la main de la princesse; mais rien ne peut tirer un mot de lui. L'apostole même, dont on invoque l'intervention, n'est pas plus heureux. Robert reste muet, ne devant ouvrir la bouche que quand l'ermite lui en donnera la permission. Cette permission arrive, le pape s'étant souvenu d'avoir recours au saint homme. Robert alors raconte son histoire, comment il est fils du duc de Normandie, comment il a été enfanté par l'intercession du diable, comment il a commis d'énormes crimes, et comment il travaille à les racheter par la pénitence.

Sur ces entrefaites apparaissent quatre barons normands, qui étaient justement en quête de Robert. Ils lui apprennent que son père et sa mère sont morts, que la guerre est dans son pays, et que tous l'attendent pour y rétablir la paix. Mais ni le duché de Normandie, ni l'empire de Rome, ni la main de la belle princesse, ne peuvent le décider à rentrer dans le monde. Il veut préserver son âme chétive, il veut ne

pas perdre paradis, et pour cela il est bien résolu à vivre avec l'ermite et à ne jamais quitter son ermitage. Ainsi fait-il; Robert enterre l'ermite et vit longuement encore, révéré de tous ceux qui venaient vers lui chercher des consolations et des prières :

Fol. 25 v°, col. 1

En la fin morut el bosquage,
Là où il ert en l'ermitage.
Cil de Rome, quant il le sorent,
Al plus bel que il onques porent,
Vinrent par grant devotion
Por lui o la procession.
De l'hermitage l'ont mis fors,
A Rome emporterent le cors.
Enterré l'ont à Saint Jehan,
Celui que on dit de Latran,
Si com entre el moustier à destre;
L'enfouirent et clerc et prestre;
Là est, là gist, et là remaint,
Encore y est, encore y maint,
Fors tant que je puis oï dire
Qu'à Rome ot puis un grant concire.
Gens y vinrent de pluseurs terres,
Et fisent paix de maintes guerres.
A cel concile ensi avint
K'uns riches quens del Pui y vint.
De saint Robert enquist la vie;
Si en a la tombe ravie,
L'oissemente qu'il y trouva,
Plus d'avoir porter ne rouva;
En son païs revint arriere.
Près del Pui, sor une riviere,
El non Robert, qu'à Rome prist,
Une riche abbéye y fist;
Abbé y mist, moines et prestres,
Car moult glorieux iert li estres.
Encore est l'abbie moult bele,
Saint Robert tous li mons l'apele.

Ce roman, dont la langue appartient au XIII[e] siècle, ne porte pas de nom d'auteur. On remarquera seulement que l'anonyme prend plaisir à célébrer un monastère de Saint-Robert situé dans le voisinage de la ville du Puy. La légende qu'il a mise en vers se trouve en prose, avec quelques variations peu importantes, dans les Chroniques de Normandie, lesquelles paraissent être de la fin du même siècle. Depuis lors, elle a été répétée bon nombre de fois en français, en

Hist. de Normandie, contenant les faits et gestes des ducs, chap. 1.

anglais, en espagnol, comme on peut le voir dans le travail érudit que nous avons cité plus haut. Nous ajouterons qu'elle n'a pas été jugée indigne d'imitation par un illustre écrivain d'Italie. M. Manzoni, dans ses *Fiancés*, a fait un épisode de l'histoire d'un grand seigneur qui, après une vie chargée de violences et de crimes, se précipite dans la réforme et la pénitence, converti par une influence soudaine et par la parole du saint archevêque de Milan.

Brunet, Manuel, t. IV, p. 99. — Grässe, Lehrbuch, part. 2, sect. 2, t. II, p. 628.

Miracle de N. D., p. XXXVI.

É. L.

TROUVÈRES.

ROMAN DU RENART.

RECHERCHES HISTORIQUES.

Il serait plus correct de dire, ROMAN DE RENART : car Renart est un nom propre ; c'est « goupil » qui est le nom commun. Mais nous nous conformons à l'usage, respecté aussi par l'éditeur de l'ouvrage imprimé.

Ce titre ne désigne point en français, comme on se l'est quelquefois figuré, un poëme unique, composé d'un seul jet, sur un plan régulier, par un seul et même écrivain. On verra qu'il faut l'entendre dans un sens beaucoup plus large, puisqu'il comprend une multitude d'ouvrages différents, n'ayant entre eux d'autre communauté que celle du sujet, appartenant à divers temps comme à divers auteurs. Il ne s'agit de rien de moins, sous cette dénomination laconique, que de toute une famille d'œuvres poétiques de nos anciens trouvères. C'est de la réunion de ces nombreuses productions, envisagées rapidement dans leur ensemble, que nous nous sommes proposé de donner une idée; mais ce n'est pas là un sujet qui puisse être étudié sans préliminaires : il n'est pas exclusivement français; il appartient à diverses littératures, dans chacune desquelles il est incomplet et obscur, et dont chacune peut néanmoins fournir quelques lumières partielles pour son histoire. Il convient donc de le considérer d'abord dans sa généralité, avant de le restreindre dans les limites de la littérature française.

De ces recherches, qui ne seront déjà que trop étendues et trop complexes, nous exclurons les considérations acces-

soires, de si près qu'elles nous semblent s'y rattacher. Ainsi, nous ne parlerons point des développements épiques ou dramatiques de l'apologue dans diverses littératures anciennes ou modernes; nous ne citerons ni la Batrachomyomachie, cette ingénieuse parodie de l'Iliade, ni ces recueils fameux dans lesquels l'Orient a si artistement coordonné en un seul tout, et dans une seule intention morale, des apologues si profonds sous des formes si simples; nous ne rappellerons pas que les langues modernes ont aussi, en ce genre, des productions tenues pour des chefs-d'œuvre, l'espagnol, *la Mosquea,* et l'italien, *gli Animali parlanti;* nous nous bornerons à étudier le Renart isolément, comme une des productions les plus originales et les plus spontanées du moyen âge.

Les parties détachées dont elle se compose sont des fables ou apologues qui, à raison de leur caractère et de leur étendue, pourraient être convenablement nommés épiques, et où les animaux figurent comme héros, au lieu de personnages humains. Ces animaux sont censés former une société monarchique sous le gouvernement du lion. La poésie a fait d'eux tous, à l'aide des noms propres, des individus déterminés. Le goupil y figure sous le nom de *Reinhart* ou *Renart,* et le loup sous celui d'*Isengrim* ou *Isengrin.* Ce sont là les deux vrais héros de l'histoire : leurs discordes, leurs querelles en sont l'action fondamentale, et tout ce qui les entoure s'est partagé entre eux en deux partis. On se figure bien, d'ailleurs, que c'est Renart qui, génie malfaisant, fourbe et inépuisable en ruses, a d'ordinaire l'avantage sur ses ennemis; c'est lui qui, toujours poursuivi, toujours menacé, toujours en péril, finit toujours par triompher, et tient la monarchie dans un perpétuel émoi.

Tel est, en substance, le roman du Renart; tel est le fond primitivement très-simple sur lequel le génie poétique du moyen âge s'est exercé avec le plus de constance et de verve; qu'il a retourné, varié, brodé, amplifié en tout sens, durant des siècles, jusqu'au moment où les imaginations rassasiées l'ont laissé tomber, de la sphère de la poésie populaire vivante, dans le domaine de l'érudition et de l'histoire littéraire, pour n'y être plus qu'un objet de curiosité scientifique. C'est en effet là ce qu'il est devenu depuis quelques années; des érudits ingénieux s'en sont occupés partout où ils en ont eu l'occasion et les moyens; les documents indispensables

pour cette étude ont été retirés partout de la poussière des manuscrits, et partout livrés au public.

M. Jacob Grimm s'est particulièrement distingué, en Allemagne, dans ce genre d'études. Il a donné aux amis de la vieille littérature tous les documents de la fable du Renart qui appartiennent à la nation allemande, en les accompagnant de recherches qui n'ont laissé à désirer que ce qu'il était impossible de découvrir. Au lieu de renfermer le sujet dans la littérature de son pays, il a eu le courage d'en considérer l'ensemble, et il a porté dans toutes ses parties une patience, une sagacité de critique qu'il est plus facile d'admirer que d'égaler. Nous avons à peine besoin d'avertir que nous aurons assidûment recours à ses observations, surtout en ce qui tient aux généralités du sujet; et, s'il nous arrive d'être sur quelques points d'un autre avis que lui, ou d'énoncer des doutes contraires à ses idées, ce ne sera guère là, de notre part, qu'une manière de constater certaines difficultés de ce sujet compliqué.

Reinhart Fuchs, von Jacob Grimm. Berlin, 1834, in-8°.

La première question qui se présente sur le roman du Renart, c'est celle de son origine. Suivant M. Grimm, elle est germanique, et c'est au delà du Rhin que nous devons en chercher l'invention. Il n'y a qu'un mot à dire de cette hypothèse, c'est qu'elle exclut d'emblée toutes les autres. Mais à cette première question s'en rattache indivisiblement une seconde plus embarrassante. L'invention étant admise pour germanique, à quelle époque peut-on estimer qu'elle remonte? M. Grimm n'hésite pas à la donner pour fort ancienne; il va jusqu'à la supposer déjà répandue parmi les tribus germaniques au temps où celles-ci passèrent le Rhin pour envahir les provinces romaines. C'est une conjecture qui n'implique rien d'impossible, mais que l'auteur reconnaît lui-même fort difficile à prouver.

Les témoignages qu'il cite en faveur de son opinion ne sont en effet ni assez anciens ni assez positifs pour l'établir; mais ils ne laissent pas d'être fort curieux, et de mériter une place dans la discussion, comme se rapportant à de vieilles fables germaniques qui, si elles ne sont pas primitivement identiques avec celles du Renart, sont du moins de même nature, et se rattachent de même à des histoires idéales d'animaux. Quelques-unes de ces fables remontent jusqu'au VIIIe siècle, et sont entremêlées à des traditions nationales auxquelles elles semblent avoir été annexées, comme

Jac. Grimm, Rein. Fuchs, p. XLVIII.

une sorte de commentaire poétique. Il y en a où l'ours figure en qualité de roi des quadrupèdes; et celles-là, plus particulièrement encore que d'autres, doivent être regardées comme nationales pour les Germains.

Ibid, p. XLVIII.

A la suite de ces fables, M. Grimm en indique une autre moins ancienne, où le lion, ayant déjà pris la place de l'ours en qualité de roi des quadrupèdes, tient une cour où Renart figure dans un grade éminent, et d'une manière très-conforme à son naturel fourbe et pervers. Il n'est pas impossible qu'il y ait en effet quelque rapport entre cet ancien Renart germanique et le Renart de notre fable; mais il n'y a pas moyen de l'affirmer. Le premier n'est désigné que par son nom générique de quadrupède (*Fuchs*), tandis que le second porte un nom propre qui l'individualise, et hors duquel on ne peut plus le reconnaître. C'est ce dont M. Grimm convient lui-même, sans chercher à étendre les faits cités au delà de leur portée littérale.

Ibid, p. I.

A ces recherches sur celles des anciennes fables germaniques où l'on peut soupçonner du rapport avec le poëme du Renart, M. Grimm a joint des considérations étymologiques sur les noms de quelques-uns des personnages. Il s'est attaché de préférence aux noms de *Reinhart* et d'*Isengrim*, qui sont effectivement les plus importants de tous, comme étant ceux des deux héros de la fiction, autour desquels ont été groupés après coup tous les autres. Il pense que ces deux noms étant significatifs, comme tous les noms germaniques, n'ont pas dû être donnés au hasard aux animaux de notre fable, mais choisis comme exprimant des traits saillants de leur nature et de leur conduite. De là il tire une conséquence plausible, bien que peut-être un peu subtile. Il en conclut que les fables où figurent le renard et le loup doivent remonter jusqu'à une époque où leurs noms de Reinhart et d'Isengrim avaient déjà, dans l'idiome national, une signification qui leur fût appropriée. Cette considération l'a conduit à des recherches curieuses sur ces deux noms, et le résultat de ces recherches peut être résumé en peu de mots.

Ibid. p. CCXI.

Dès le IXe siècle, les noms dont il s'agit présentaient déjà de l'obscurité. Suivant M. Grimm, celui de Reinhart signifiait vaguement conseiller, homme de conseil; et celui d'Isengrim, plus vague et plus obscur encore, offre à notre interprète l'équivalent des épithètes de cruel, de féroce, et l'image de quelque chose de dur et de tranchant comme le

fer. Nous n'avons pas plus la tentation que le droit de chicaner sur ces significations un philologue tel que M. Grimm. Mais, en les acceptant de lui, nous avouerons qu'elles ne nous semblent pas autoriser suffisamment la conséquence qu'il en tire. Le titre de conseiller, de personnage de bon conseil, n'exprime guère, dans le Renart actuel, qu'un des traits accessoires, non le fond ni les côtés saillants de son naturel. Celui d'Isengrim va plus mal encore au loup de notre fable, espèce de lourdaud peu fougueux, dont Renart, qui n'est ni fort ni brave, est venu à bout de faire son jouet. Si donc il y eut une époque où ces deux noms convenaient strictement aux deux héros, il faut, ce nous semble, supposer depuis lors un grand changement dans leur caractère et leurs gestes.

Mais c'est trop nous arrêter à des conjectures qui conviennent mieux au plan de M. Grimm qu'au nôtre, et que nous n'avons pas besoin de suivre jusqu'au bout pour regarder l'idée première du Renart comme germanique et fort ancienne, abstraction faite de toute date précise. Nous nous hâtons d'en venir aux époques plus intéressantes et mieux connues de la popularité européenne du roman.

Cette popularité fut très-inégale dans les diverses contrées de l'Europe. Elle fut extrême en France, en Allemagne, en Flandre et dans les Pays-Bas. Il n'en est pas question, au moins pour des temps anciens, en Italie ni en Espagne, non plus que parmi les nations slaves ou scandinaves. M. Grimm observant, entre ces diverses contrées, une division si nettement tranchée au sujet de cette fiction poétique, la trouvant en certains lieux si populaire, en d'autres si peu connue, paraît avoir été vivement frappé de ce contraste, et il a cru ne pouvoir l'expliquer que par des raisons graves et générales, par des différences primitives de sentiment et de goût entre les peuples européens.

Mais il y a là, si nous osons le dire, une explication incertaine d'un fait très-exagéré. M. Grimm compte, au nombre des littératures auxquelles la fiction du Renart est restée inconnue, la littérature anglo-normande. C'est un point sur lequel il est étonnant que les faits aient si complétement échappé à ses recherches. Même avant que M. Thomas Wright n'eût publié l'intéressant recueil qu'il a donné sous ce titre, *A Selection of latin Stories*, on connaissait, dans la poésie anglo-normande, des allusions expresses à des traits classiques

Londres, 1842, in-12.

Le rom. du Renart, supplément; Paris, 1835, in-8°, p. XXI

de la fable du Renart; M. Chabaille en avait cité deux. Dans le recueil anglais que nous venons d'indiquer, M. Wright rapporte diverses fables tirées du Renart, et traduites en prose latine populaire dès le XIII[e] siècle. Il cite, comme antérieur à l'an 1272, un manuscrit qui contient une version anglaise en vers d'une des plus jolies fables du roman, celle où Renart, descendu à mauvaises enseignes dans un puits de moines, y attire adroitement Isengrim à sa place.

Reinhart Fuchs, p. CC.

M. Grimm range de même les Provençaux au nombre des Européens qui ne connurent point ces récits. Les troubadours y ont cependant fait de nombreuses allusions, que M. Grimm connaît fort bien et qu'il cite lui-même; mais il les croit tirées d'ouvrages sur ce sujet, composés, non en provençal, mais en français. L'assertion nous semble inadmissible. On ne concevrait pas que les Provençaux, au lieu d'emprunter aux Français la substance même de ces fables, pour les exploiter selon leur goût et en leur idiome, n'y eussent cherché que de rapides et sèches allusions, inintelligibles pour quiconque n'en aurait pas connu la source et le motif. Il est d'ailleurs incontestable que deux de ces textes des troubadours viennent d'une longue et curieuse liste de romans provençaux que tout jongleur devait connaître et pouvoir réciter, pour être censé habile dans sa profession.

Enfin, dans plusieurs des pays où cette fiction fut d'abord inconnue ou négligée, elle se répandit plus tard par des versions qui en prolongèrent le renom et la popularité; et, bien que tardive, cette popularité prouve au moins que là où elle exista, il n'y avait point, comme le suppose M. Grimm, d'antipathie primitive pour ce thème de poésie qui avait ailleurs tant de succès.

Quoi qu'il en soit, c'est au centre de l'Europe, dans les limites de l'Allemagne, de la France et des pays voisins, que ce thème reçut ses premiers développements connus, et prit place dans des littératures destinées à devenir florissantes.

On ne trouve nulle part, antérieurement au XII[e] siècle, le moindre document historique ou littéraire qui se rapporte au roman du Renart et qui en atteste l'existence, sous une forme et dans une langue quelconques. C'est au XII[e], et pour ainsi dire avec le XII[e] siècle, que commence, à proprement parler, l'histoire de ses accroissements et de ses vicissitudes. On s'assure qu'il en existe, dès lors, diverses rédactions voisines par la date, sans que l'on puisse assigner d'époque précise à aucune.

Entre ces rédactions, on distingue d'abord deux poëmes latins en vers élégiaques, intitulés, le premier, *Isengrimus;* le second, *Reinhardus.* Ce dernier a été publié en 1832, à Stuttgart, par M. Mone, et l'autre, en 1834, à Berlin, par M. Grimm, dans son précieux recueil du *Reinhart Fuchs.*

Page [illegible].

Ces poëmes sont tous les deux, à beaucoup d'égards, très-remarquables; ils le sont d'abord par la latinité, qui en est quelquefois assez correcte, et ne manque pas d'une certaine concision. Celui qui porte le titre de *Reinhardus* comprend une quinzaine de fables, qui font ensemble six mille cinq cent quatre-vingt-seize vers. Quant à celui d'*Isengrimus,* il paraît n'être qu'un fragment d'une composition plus considérable, et se borne à deux fables qui ne donnent, en tout, que six cent quatre-vingt-huit vers. A l'époque probable où furent écrits ces deux poëmes latins, il n'y avait guère que des prêtres ou des moines qui pussent les écrire même ainsi. On est donc obligé, en quelque sorte, de les attribuer à des ecclésiastiques; mais, ecclésiastiques ou non, ces auteurs sont pour nous des personnages inconnus; tout ce que l'on suppose, c'est que l'un des deux a pu se nommer *Nivardus.* Pour ce qui est de leur temps et de leur pays, on est réduit à la même incertitude; et ce n'est qu'à force d'érudition et de sagacité que M. Grimm est parvenu à recueillir sur eux des notions d'une vraisemblance satisfaisante. Mais avant d'indiquer le résultat des recherches qu'il a faites sur ces questions, il nous faut d'abord en écarter des hypothèses perturbatrices, qui y ont été jetées de la manière la plus arbitraire.

Zwentibold, fils de l'empereur Arnulfe et roi de Lorraine, vers la fin du IXe siècle, eut pour ministre un certain *Reginarius,* issu, comme lui, du sang de Charlemagne; homme perfide et rusé, dont le nom devint, pour cela, le surnom proverbial de tous ses pareils. Entre ce ministre et Zwentibold s'élevèrent de graves démêlés, et bientôt éclata la guerre. L'éditeur du poëme de *Reinhardus,* M. Mone, renouvelant et amplifiant une ancienne conjecture d'Eckhart, a vu dans ce poëme une allégorie continue, relative à la guerre entre le prince et le ministre. Suivant lui, Reinhart serait l'expression littérale du ministre perfide; Isengrim, celle du roi trahi; et les divers personnages historiques, adhérents de l'un ou de l'autre, seraient représentés par la foule des animaux groupés autour des deux héros. C'est en ce sens que l'éditeur

entend et commente le poëme de *Reinhardus*, qui, de la sorte, serait un ouvrage de la fin du IXe siècle ou du commencement du Xe, et plutôt historique que poétique.

Les rapports de notre fable avec l'histoire de Zwentibold sont si vagues et si rares, si arbitraires et si forcés, qu'il n'y aurait pas moyen de prendre au sérieux une telle hypothèse, n'eût-on rien de plus simple ni de plus vraisemblable à y substituer. Mais tel n'est point ici le cas, M. Grimm ayant fait à ce sujet des observations dont le résultat est aussi satisfaisant que le système de M. Mone l'est peu. Il y a, dans les deux poëmes latins, une multitude de traits qui, marquant plus ou moins expressément les circonstances et les impressions au milieu desquelles leurs auteurs les écrivirent, désignent dès lors plus ou moins clairement les choses, les hommes, les événements qu'ils avaient en vue en les écrivant, et qui purent y laisser des vestiges caractéristiques. Ces indices sont très-variés, mais pour la plupart trop minutieux ou trop spéciaux pour en exposer toute la suite. Nous nous bornerons à en donner quelques exemples.

Au premier coup d'œil jeté sur les allusions dont il s'agit, on croit reconnaître qu'elles se rapportent principalement à la France septentrionale, à l'Allemagne, à la Flandre et aux Pays-Bas : ce qui est plus difficile, c'est de dire quelle est, de ces trois contrées, celle à laquelle elles s'appliquent le mieux. C'est un point sur lequel M. Grimm paraît avoir hésité lui-même. Toutefois, considérant qu'entre tant d'allusions, les plus nombreuses, les plus expresses et les plus significatives sont celles qui se rapportent à la Flandre et aux Pays-Bas, ce sont ces deux contrées qu'il désigne pour le berceau des deux poëmes. Il assigne celui d'*Isengrimus* à la Flandre méridionale, en y comprenant Arras et le pays circonvoisin; il attribue le *Reinhardus* à la Flandre septentrionale.

Que ces indices des lieux d'où ont pu venir les deux poëmes laissent encore quelque chose à désirer, nous en convenons volontiers. Mais il y a une circonstance qui nous semble en rendre l'autorité moins douteuse; c'est leur accord avec les indices chronologiques. Dans le poëme de *Reinhardus,* on trouve une mention très-précise de deux dignitaires ecclésiastiques flamands, de la vie desquels plusieurs dates sont connues avec certitude. Ce sont Walther, abbé d'Egmond de 1148 à 1161, et Baudouin, abbé de Lisborn de 1130 à 1161. Le

poëme a donc été composé dans l'intervalle de 1130 à 1161; et, en prenant pour l'époque de la composition le milieu de cet intervalle, on peut avec assez de vraisemblance le supposer écrit vers la moitié du XIIe siècle.

La date de celui d'*Isengrimus*, bien que plus douteuse, ne laisse pas d'être enfermée dans des limites assez étroites. Il y a, selon l'observation de M. Grimm, dans le *Reinhardus*, divers passages dont l'*Isengrimus* a fourni l'idée première; ce qui constate que ce dernier est antérieur de trente ou quarante ans. M. Grimm paraît le supposer, et cette date ne saurait être fort éloignée de la vraie. Ainsi donc, dès la première moitié du XIIe siècle, le roman du Renart devait être connu sur les frontières respectives de la Flandre, de l'Allemagne et de la France, par une traduction en vers latins dont l'*Isengrimus* est un fragment. Trente ou quarante ans plus tard, il en fut fait une autre version plus complète, aussi en latin et en vers, qui s'est conservée en entier, et que nous avons encore sous le titre de *Reinhardus*.

Maintenant, ces deux rédactions latines du Renart en sont-elles bien les plus anciennes? Les fables qui en font partie ne sont-elles qu'une reproduction plus élégante et plus ornée d'autres fables plus populaires et plus anciennes sur le même sujet, ou sont-elles une œuvre originale, une invention des hommes d'Église à qui on les attribue? M. Grimm s'est posé à lui-même ces questions, et n'a point hésité dans la réponse qu'il y a faite. Il n'y a, selon lui, dans les deux poëmes, rien d'original, rien d'inventé en latin; tout y a été traduit, imité de fictions, écrites ou traditionnelles, en quelque autre idiome.

Sans doute nous pensons aussi que les deux versificateurs flamands du Renart latin n'en ont point inventé le fond, la substance; mais cela n'empêche point qu'il n'y ait, dans leur version, une multitude de détails, d'accessoires et d'additions de leur fait. Il est évident qu'ils ont largement paraphrasé le sujet très-simple sur lequel ils travaillaient, et qu'ils ont voulu y faire parade de rhétorique, de belle latinité, d'érudition classique. C'est même, à ce qu'il nous semble, la disproportion constante, et même choquante parfois, entre la pauvreté primitive du fond et l'exubérance des accessoires qui fournit la preuve la plus sûre que ceux-ci ont été plaqués après coup sur la première.

Mais nous voici, d'une question difficile, rejetés dans d'au-

tres plus embarrassantes encore. Si nos deux latinistes flamands n'ont pas inventé la fable, s'il faut admettre qu'ils l'aient eue sous les yeux ou dans l'esprit comme base de leur amplification érudite, où et en quel idiome dirons-nous qu'avait été composée cette fable? M. Grimm n'a songé qu'à des idiomes vivants, et il nous semble en avoir omis un qui, bien que dans une autre catégorie, mériterait peut-être d'être nommé le premier : c'est le latin trivial et plus qu'à demi rustique du moyen âge. Il ne faut jamais perdre de vue, quand on traite de l'histoire littéraire de ces temps obscurs, que c'est par l'intermédiaire de ce latin semi-barbare que le germe de beaucoup de productions, devenues promptement populaires, a pénétré dans les littératures modernes. Notre roman pourrait donc avoir été d'abord rédigé en prose latine plus ou moins familière, plus ou moins voisine du ton et de la marche des idiomes néo-latins. Une chose cependant nous porte à en douter : nous croyons voir déjà, dans cette fable versifiée en latin, à part tout ce qui peut tenir aux ornements de la diction, une richesse de détails, une originalité et des raffinements d'imagination auxquels il semble qu'atteindrait malaisément une ébauche en langue morte, et qui engageraient à supposer que l'original avait été conçu et produit en un idiome vivant. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on n'en connaît point aujourd'hui de rédaction en prose latine; aussi bornerons-nous notre recherche aux langues vulgaires. Après avoir constaté d'abord historiquement l'âge des principales versions qu'elles nous ont transmises, nous chercherons ensuite quelle est, de toutes ces versions, la plus ancienne, celle qui a eu le plus d'influence sur les développements ultérieurs de tout le cycle.

Nous avons déjà cité la Flandre et les Pays-Bas comme des contrées pleines d'indices de la popularité de notre roman. C'est à ces contrées qu'appartiennent les deux imitateurs latins. C'est là que l'on vit, au commencement du XIII[e] siècle, des factions politiques très-violentes s'outrager réciproquement par les sobriquets d'*Isengrins* et de *Blavotins* (Renardins?). Mais l'unique rédaction poétique de notre fable que l'on ait en flamand, ne répond pas, de bien s'en faut, par son ancienneté, à des apparences de popularité si passionnée; elle ne paraît être que du XIV[e], quoique M. Willems la fasse remonter beaucoup plus haut; et elle ne peut guère avoir été fondée que sur des traditions orales venues d'ailleurs.

Rom. du Renard, d'après un texte flamand du XII[e] siècle publié par J.-F. Willems; trad. par Delepierre. Bruxelles, 1837, in 8°, p. 9 et suiv.

Ce résultat ne contredit en rien celui des recherches précédentes sur la patrie et l'âge des deux versificateurs latins: de ce que leurs traductions ont été faites en Flandre, et présupposent un texte en langue vulgaire, il ne s'ensuit nullement que l'original dût être en flamand. Ces traducteurs étaient des hommes lettrés, des érudits; ils vivaient sur une frontière par où se touchaient divers peuples, diverses langues; et il n'y a rien d'invraisemblable à croire que ces langues leur étaient connues, et qu'ils purent s'en aider dans l'étude de leur sujet.

Les rédactions allemandes du Renart sont, comme on le verra, d'une importance capitale pour l'histoire générale de la fable; mais toutefois elles ne remontent point aussi haut qu'on le supposerait aisément d'après les raisons *à priori*, ni même d'après la vraisemblance. Voici ce qu'il y a jusqu'à présent, sur ce point, de constaté par les travaux de M. Grimm: nous le présenterons, dégagé de l'appareil de longues recherches, et réduit aux simples résultats. Vers le milieu du XIIe siècle, un minnesinger de Souabe ou d'Alsace, Heinrich de Glichesœre, arrangea un Renart dont on n'a plus le texte aujourd'hui. Un autre poëte allemand s'empara un peu plus tard de ce texte, pour le remanier selon son caprice. D'après ce qu'il dit lui-même de son œuvre, il y a tout lieu de croire qu'il ne changea rien au fond ni au plan de la fable, se bornant à resserrer habituellement par des suppressions le texte de son auteur, sauf à le développer aussi parfois là où il le jugeait convenable. Depuis la publication de ce texte retouché de Glichesœre, M. Grimm a trouvé et publié un fragment d'une autre rédaction, qui est en haut allemand, et qui lui a paru plus ancienne; il en place le manuscrit à la fin du XIIe siècle, ou vers les commencements du XIIIe. Si ce fragment appartient à l'ouvrage perdu de Glichesœre ou à quelque autre, c'est un point que l'éditeur laisse dans l'incertitude. Il ne dit rien non plus de l'époque où l'on peut en supposer la rédaction; mais si ce n'est pas un texte de Glichesœre même, il ne semble pas qu'il puisse être beaucoup plus moderne ou plus ancien. Qu'il y ait eu en allemand d'autres formes du roman plus anciennes que cette dernière, c'est-à-dire remontant au delà de 1150, c'est une chose plutôt probable que simplement possible. Mais comme elles sont inconnues, qu'il n'en est fait mention nulle part, et que l'on ne cite pas le moindre fragment qui puisse être censé y avoir

Reinhart Fuchs, p. CXIII.

appartenu, il est évident que l'unique soupçon de leur existence ne peut entrer pour rien dans notre discussion.

Quant au provençal, il n'y a que peu de mots à en dire. Parmi les allusions nombreuses aux fables du Renart qui se rencontrent dans la poésie provençale, il en est qui remontent jusqu'au XIIe siècle, mais non pas assez haut pour atteindre la date que M. Grimm assigne à la plus ancienne rédaction allemande aujourd'hui subsistante, c'est-à-dire une date très-rapprochée de 1150.

C'est au français qu'appartiennent les indices les plus anciens, les plus variés et les plus curieux de l'existence de notre fable. Nous ne nous arrêterons pas aux allusions qu'y font les trouvères; elles sont trop récentes pour résoudre la question. Nous citerons de préférence les notions bien plus intéressantes que nous offrent des auteurs latins du XIIe siècle. On a d'Hildebert, évêque du Mans, mort en 1136, ou plutôt d'un certain Thibauld, qui paraît antérieur, un opuscule intitulé *Physiologus*, où se trouvent deux passages dignes d'attention. Le premier est un peu vague : l'auteur y parle du grand nombre de ceux qui de son temps avaient mérité, par leur habileté dans la fraude, le surnom de renard, que le texte latin n'appelle encore que *vulpis*. Dans le second, développé et plus exprès, l'auteur raconte, bien que très-sommairement, une des ruses du goupil (toujours *vulpis*), contrefaisant le mort, comme dans le poëme, pour saisir de crédules volatiles toujours prêts à se jeter sur lui comme sur une proie :

Hist. litt. de la Fr., t. XI, p. 373, et les not. des nouv. éd., p. 22.
Hildeb. Opera, col. 1175.
Ibid.

In terram fusam se tendit atque supinam,
Et, quasi mortua sit, flamina nulla trahit.
Cornix aut ater corvus putat esse cadaver :
Insidet ut comedat, morsibus excoriat.
Illa levis surgit, subitoque volatile sumit
Dentibus, et tristem reddit edendo vicem.

S'il y a ici quelque allusion, la croira-t-on tirée des rédactions latines? Mais l'une, le *Reinhardus*, n'existait pas encore; et, dans l'*Isengrimus*, on ne trouve rien de semblable. Il faut donc songer alors à des fables en dialectes français, puisque cette hypothèse est la seule possible; ou, pour mieux dire, cette hypothèse n'en est plus une, si on la rapproche d'un fait cité par M. Grimm, dont le raisonnement a ici plus de valeur; car l'*Isengrimus* n'est point complet, et il

Reinhart Fuchs, p. cxcv.

y a des doutes sur l'auteur du *Physiologus*, dont le principal texte peut d'ailleurs se rapporter à une simple fable aussi bien qu'à un des récits du poëme.

En 1112, Gaudri, évêque de Laon, fut cruellement massacré par les habitants de la ville, outrés de ses vexations. Guibert de Nogent, auteur contemporain, qui raconte ce massacre avec de hideux détails, y ajoute des traits importants pour l'histoire de la fable du Renart. Il dit, par exemple, que le chef du complot, Teudegald, surnommé Isengrin par l'évêque à cause de sa ressemblance avec le loup, lui rendit cette injure le jour de l'assassinat ; et, en ajoutant aussitôt que les habitants de la ville de Laon avaient donné à leur évêque le surnom d'Isengrin, il nous apprend, pour expliquer le motif de ce sobriquet odieux, que l'usage du pays était de donner au loup le nom d'Isengrin (1). Voilà une allusion bien expresse, bien directe et bien tragique aux aventures de Reinhart et d'Isengrin! Maintenant, que conclure de cette allusion? Que vers l'an 1112, la fable dont il s'agit devait être fort populaire à Laon et aux environs, puisque le nom propre d'un de ses héros tendait à devenir le nom générique du loup. Quant à celui de Renart, on peut croire qu'il était aussi dès lors fréquemment substitué à « goupil, » qu'il devait définitivement remplacer.

Guibert. Novig., de Vita sua, liv. III, c. 8. Hist. litt. de la Fr., t. X, p. [illegible]

Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de concevoir que des fables qui avaient une prise si forte sur l'imagination de la multitude, ne fussent pas écrites dans la langue du peuple, dans un des dialectes français. D'un autre côté, on trouvera peut-être, en considérant cette date de 1112, que notre idiome devait être encore alors bien informe, bien rude, pour suivre les élans, les caprices, les licences de l'imagination populaire ; on supposera même que, parmi les plus anciens essais vraiment littéraires de notre langue, il n'y en a pas un que l'on puisse, avec certitude, faire remonter si haut. Tout cela pourra sembler raisonnable et spécieux ; mais, avec tout cela, persistera le fait cité, fait qui emporte, comme de force, avec lui, cette conséquence notable qu'il y

(1) *Teudegaldus homo erat funestissimus... Iste pro fronte tonnulæ illius, in qua latebat homo, substitit, et, retuso obice, sciscitabatur ingeminando quis esset. Cumque vix, eo fustigante, gelida jam ora movisset : Captivus, inquit. Solebat autem episcopus eum Isengrinum irridendo vocare, propter lupinam scilicet speciem ; sic enim aliqui solent appellare lupos. Ait ergo scelestus ad præsulem : Hiccine est dominus Isengrinus repositus ?*

eut, en français, dès les commencements du XIIe siècle, des fables poétiques qui se rattachaient immédiatement à la fiction générale de Renart et d'Isengrin.

Les développements critiques de ce premier fait vont démontrer que, dès cette époque, la langue et la littérature françaises s'étaient emparées d'un tel sujet, se l'étaient approprié, l'avaient changé, modifié, amplifié, de manière à en faire une fiction nouvelle, désormais plus française qu'allemande.

Les parties détachées de cette fiction, les fables particulières dont se compose, comme nous l'avons dit, la fable générale, sont désignées dans l'ouvrage même par une dénomination spéciale; on leur donne le nom de *branches,* nom qui marque à la fois le rapport qu'elles ont entre elles, à raison de l'argument auquel elles se rattachent toutes comme à un tronc commun, et leur caractère de compositions distinctes et isolées. On y donne aussi à ces compositions le titre encore plus spécial de *gabet*, pour marquer le caractère jovial, folâtre et fantastique dont elles étaient comme un type, *gabet* signifiant, en notre vieille langue, badinage, plaisanterie, moquerie. Ces branches varient considérablement en longueur : il y en a quelques-unes qui n'arrivent pas à cent vers, d'autres qui ne les dépassent guère, et plusieurs où ils se comptent par milliers. Abstraction faite de leur étendue, elles sont pour la plupart indivises, et vont, d'un seul jet et sous le même titre, du début à la fin. Quelques-unes sont subdivisées en sections, en parties diverses, auxquelles on aurait pu donner convenablement le nom de *rameaux*. Il y en a où il est fait allusion à d'autres que l'on n'a plus, et qui marquent des lacunes dans le corps de la fiction. Enfin, comme il existe quelque différence dans la manière de diviser et d'intituler celles de ces branches qui nous sont parvenues, il en résulte quelque discordance dans l'évaluation de leur nombre total. On peut, ce nous semble, en compter une trentaine, qui font ensemble plus de trente mille vers, sans y comprendre divers opuscules et deux assez longs poëmes qui se rattachent au même cycle, et dont nous aurons par la suite l'occasion de dire quelques mots.

Telles sont les diverses pièces dont se compose l'ensemble matériel de notre Renart, et qui se sont conservées dans des manuscrits français du XIIIe, du XIVe et du XVe siècle. Ces manuscrits nous sont parvenus incomplets, pêle-mêle ou

épars, sans aucune espèce d'ordre, sans nom d'auteur (sauf deux ou trois), sans dates ni absolues ni relatives, sans le moindre indice de la manière dont les ouvrages qu'ils contiennent furent accueillis par les générations pour lesquelles ils furent rédigés. Comment, dans une telle disette de renseignements, essayer ce qui nous semble la partie la plus sérieuse de notre tâche, nous voulons dire l'histoire de ces fables, monument si curieux de la vieille littérature française? Comment en découvrir l'origine? Comment en suivre la marche, les développements, les variations et la décadence? De telles questions, prises à la rigueur et dans leur intégrité, seraient impossibles à résoudre aujourd'hui; peut-être même est-ce trop présumer de croire que l'on puisse encore en étudier avec fruit, et avec un certain intérêt, quelques points détachés. Mais la chose mérite au moins d'être tentée, et nous la tenterons à l'aide des nouveaux secours que nous offrent pour cela les publications de M. Grimm. Il est indispensable d'abord de nous arrêter un moment, par forme de préliminaire, au Renart allemand, et d'y chercher la base des rapprochements les plus propres à nous éclairer.

Le Renart allemand (*Reinhart*) n'est pas un long poëme : il n'est composé en tout que de sept fables, dont M. Grimm a fait dix, en divisant en quatre la dernière, qui est de beaucoup la plus longue; ces sept ou ces dix fables ne font ensemble que deux mille deux cent soixante-six vers. Il suit évidemment de là qu'elles doivent être généralement beaucoup plus courtes que celles du Renart français; mais elles sont, du reste, comme la plupart de celles-ci, plus ou moins complexes, c'est-à-dire composées chacune de la réunion de plusieurs fables plus simples, primitivement séparées et distinctes. En ce sens, on pourrait leur donner aussi le nom de branches. Mais elles ne sont pas, dans leur état actuel, comme les branches du Renart français, isolées ou détachées : elles sont liées entre elles, de manière à présenter un ensemble déterminé et convenu, une sorte d'unité. Seulement il ne faut pas se méprendre sur la nature de cette unité; ce n'est point une véritable unité qui tienne à un plan primitif, mais une sorte d'unité factice et cherchée après coup; c'est un ensemble résultant d'une simple juxtaposition de récits divers, où les événements sont censés se suivre chronologiquement, sans naître les uns des autres. Cette espèce de liaison, si peu intime, si arbitraire qu'elle soit, a dû pourtant

contribuer en quelque chose à un des faits les plus notables du Renart allemand. C'est qu'à compter de l'an 1150, ou de toute autre date qu'il plaira d'assigner à la composition de l'ouvrage, cet ouvrage a gardé la même forme sous laquelle nous l'avons encore aujourd'hui ; il est resté invariablement dans son état primitif, sans addition, sans suppression, sans altération connue ou soupçonnée.

A ces caractères qui distinguent le Renart allemand, il en faut joindre d'autres plus notables encore, comme indices plus expressifs de germanisme. Et d'abord, les fables dont se compose ce Renart sont généralement, comme nous le verrons mieux par la suite, plus simples, plus naïves et plus concises que celles du Renart français ; mais nul doute non plus que la différence ne provienne de quelques traits du génie allemand répandus dans ces fables. On y rencontre çà et là des choses qui n'ont pu être imaginées et comprises qu'en Allemagne, des allusions aux traditions poétiques des Niebelungen, aux relations féodales des puissances germaniques entre elles.

Enfin, il faut y remarquer encore des détails que l'on ne sait trop comment caractériser, et qui, ne se trouvant pas ailleurs, peuvent être d'origine allemande. Nous en citerons deux qui appartiennent à la branche du lion malade, une des plus riches et des plus intéressantes de tout le cycle. C'est le tableau d'une grande cour royale tenue par le lion, bien que malade, pour y juger les griefs de plusieurs de ses vassaux, et surtout d'Isengrin contre Renart. Celui-ci se présente en qualité de médecin, apportant de loin les remèdes infaillibles pour la guérison du lion ; et dans ces remèdes est nécessairement comprise la peau d'Isengrin et de ses autres accusateurs. Isengrin et les autres sont donc impitoyablement écorchés ; le lion guérit, et Renart, au lieu d'être puni de ses méfaits, est vengé de ses adversaires. Dans toutes les autres rédactions, le lion est malade, sans que le poëte sache ou veuille dire pourquoi ; le rédacteur allemand est le seul qui le sache et le dise. Le lion est malade pour avoir écrasé une fourmilière qui lui refusait l'obéissance : le roi de celle-ci, pour venger son peuple, est entré dans le cerveau du roi, où il travaille de son mieux. Il peut y avoir là une allusion à quelque trait de l'histoire politique de l'Allemagne. Mais le dénoûment surtout est singulier. Dans le roman français, Renart vengé, Isengrin privé de sa peau, et sire lion guéri, la fa-

ble est finie, et d'autres fables la suivent. Dans le *Reinhart*, tout cela fait, rien n'est terminé : un second dénoûment, contradictoire au premier, le suit et l'absorbe tout d'un coup, sans motif, sans préparation et comme par enchantement. Renart empoisonne ce lion, ce roi qu'il vient de guérir; il le tue du plus grand sang-froid du monde, et se retire sans mot dire. Ainsi finissent les aventures du Renart d'au delà du Rhin. Que dire de ce double dénoûment? y aurait-il là quelque lacune dans laquelle auraient disparu une intention, une idée, un but poétique, un but quelconque? Nous ne savons, et n'osons deviner.

M. Rothe suppose que l'auteur du *Reinhart* ayant trouvé le mot de « poison, » *potio*, employé en effet pour cette scène par un des conteurs français antérieurs à lui, et ne comprenant pas qu'il signifiait seulement boisson ou breuvage, aura cru que le roi était mort parce que Renart l'avait empoisonné.

Les Romans du Ren., etc., p. 92, 211.
Éd. de Méon, t. II, p. 370, v. 19672, etc.

Mais, quelque explication qu'on adopte, ce sont là des différences que nous ne pouvions nous empêcher de signaler. Viennent-elles de la narration primitive, ou sont-elles une invention postérieure? Une telle question est fort difficile à résoudre aujourd'hui; mais nous n'hésitons pas à déclarer que, sauf ces deux exceptions, le *Reinhart*, tel qu'il nous reste, doit être considéré au fond et dans son ensemble comme l'imitation expresse d'un original français. Cet original sans doute n'existe plus; mais tels en sont, ou pour mieux dire tels durent en être les rapports avec le Renart allemand, que celui-ci peut nous en représenter jusqu'à un certain point la substance et la suite.

Parmi les preuves variées de cette opinion, il y en a qui exigent des développements assez étendus et des rapprochements délicats. Ces rapprochements trouveront leur place dans le cours de la discussion; mais nous indiquerons dès à présent une preuve générale qui, embrassant toutes les autres, pourrait presque en tenir lieu. Nous avons regardé les noms propres donnés aux divers acteurs du Renart comme des indices de l'origine de la fable; et les noms des deux héros nous ont portés principalement à supposer que leur histoire fut d'abord une idée germanique, née en deçà ou au delà du Rhin. En s'étendant, en se popularisant en Europe, cette fable devait se développer et se modifier par de nouvelles influences, et ces influences se manifester par divers si-

gnes, tels que les changements ou les altérations des noms des personnages. Dans le Renart allemand, les vieux noms germaniques de Reinhart, d'Isengrim, et quelques autres moins caractéristiques, ont persisté; mais il s'en est introduit beaucoup d'autres qui font disparate avec eux, et au milieu desquels ils ne figurent plus que comme des étrangers dépaysés. La plupart de ces noms sont français, les uns purement français, les autres francisés de noms germaniques. Ainsi, le coq est nommé *Chantecler;* la poule, *Pinte, Pintain;* l'ours, *Brun*; le mouton, *Belin;* le lièvre, *Coarz.* Hersent, le nom de la louve, paraît à M. Grimm une altération de la forme germanique Herswint (*Fortis bello*). Par le procédé inverse, mais également significatif, les imitateurs allemands des fables françaises ont parfois traduit en leur idiome des noms inventés en français : on reconnaît ainsi dans *Uebelloch* la version exacte de *Malpertuis*, le repaire fameux de Renart. Il est de toute évidence que les rédacteurs allemands n'ont pu emprunter ces noms qu'en empruntant aussi les objets, les choses, les aventures, où ils se trouvaient mêlés. C'est un fait dont M. Grimm n'a pas hésité à convenir, bien qu'en le rattachant de fort loin à des considérations hasardées, qui ne nous arrêteront pas.

De ce premier fait, il en résulte nettement un second, que nous allons y joindre, pour les développer ensuite de concert. Il y eut, à ce qu'il paraît, entre le milieu du XII[e] siècle et les commencements du XIII[e], un grand mouvement dans la littérature française. Alors fleurirent les trouvères; il s'en présenta de toutes parts; ils se livrèrent à toutes sortes d'inspirations, et plusieurs d'entre eux surent concilier l'obligation d'être compris de la foule avec certains besoins d'art et de goût qui se faisaient jour à travers la rudesse des temps et des hommes. Nul doute que parmi les sujets de poésie qui avaient alors la vogue, et entre lesquels ils pouvaient se partager, il ne faille compter les fables du Renart. Si la vieille popularité de ces contes s'était maintenue jusque-là tout entière, ou si elle était déjà déchue, c'est ce que l'on ne peut dire; mais il est certain que, vers ce temps, les poëtes décorés du nom de trouvères se passionnèrent plus que jamais pour cette fiction, la reprirent pour ainsi dire en sous-œuvre, la remanièrent, la refirent, l'ornèrent, l'altérèrent dans tous les sens, suivant en cela leurs nouvelles idées et leurs nouvelles fantaisies. Ce travail, qui dura plus d'un siècle, eut pour fruit le

Renart, dans l'état où il nous reste en français. Avant d'apprécier ce travail sous ses divers rapports, nous en distinguerons dès ce moment les deux résultats principaux. L'un fut le remaniement, la production sous une forme nouvelle, des fables dont se composait le Renart primitif; l'autre fut l'invention de beaucoup de nouvelles fables, également étrangères et au Renart allemand et à l'ancien Renart français qui en avait été l'original.

Telle est, résumée dans ses termes les plus sommaires, l'histoire du roman français du Renart. Nous allons maintenant développer un peu cette histoire, dans l'intention et dans l'espoir d'éclaircir et de démontrer les faits qui s'y rattachent.

ANALYSE. PIERRE DE SAINT-CLOUD ET SES PREM. CONTINUATEURS.

Sur une trentaine de branches qui forment l'ensemble de ce roman, il y en a quatre dont les auteurs sont nommés ou désignés. Dans l'édition de Méon, ces branches sont la première et la onzième du tome premier, la sixième du tome second, et la seconde du tome troisième. Cette dernière est donnée sous le nom de Richart de Lison ; celle qui précède passe pour être d'un curé de la Croix en Brie; quant aux deux autres, elles sont du nombre de celles que l'on attribue à Pierre de Saint-Cloud. Il y a, en Normandie, un village de Lison, où il paraît qu'était né l'auteur d'une de ces branches; mais on n'a pas une syllabe à ajouter à cette désignation. Il est peut-être assez étrange de trouver un curé parmi les chantres français de Renart ; mais on ne sait pas le nom de ce curé, et tout ce que l'on en peut dire, si l'on en veut dire quelque chose, c'est que la fable qu'on lui attribue n'est pas la moins curieuse de la collection dont elle fait partie. Pierre de Saint-Cloud est incomparablement plus célèbre que les deux précédents, sans être beaucoup plus connu. Le président Fauchet le cite, dans ses Origines de la poésie française, comme l'auteur d'une branche du roman d'Alexandre, intitulée *le Testament ;* mais à peine l'a-t-il nommé, qu'il déclare « n'avoir trouvé autre chose de son estre. » Pierre lui-même fait parfois allusion à ses ouvrages, jamais aux particularités de sa vie. Pag. 554.

Il serait de la plus grande importance pour l'histoire de la fiction du Renart d'avoir quelques anciennes notions, même vagues, sur le temps où vécut Pierre de Saint-Cloud ; et l'on n'en a aucune. A s'en tenir là-dessus aux conjectures les plus vraisemblables et les mieux liées avec les textes qui paraissent se rap-

Éd. du Ren., par Méon, t. I, p. 1. — Supplément, publ. par Chabaille, p. xix.

porter à sa vie et à sa renommée, on peut admettre qu'il naquit dans le cours de la seconde moitié du XIIe siècle, et se fit connaître par ses ouvrages vers les commencements du XIIIe. La première mention qui semble concerner, sinon sa personne, du moins le genre de poésie qu'il remit en vogue, est le témoignage fréquemment cité de Gautier de Coinsi, prieur de Vic-sur-Aisne. Or, une telle mention, qui ne peut être antérieure à l'an 1233, ne nous apprend rien de précis relativement à la date des premières productions de Pierre de Saint-Cloud sur le sujet de Renart. Il n'est pas impossible qu'elles remontent jusqu'à la fin du XIIe siècle; mais elles ne sauraient remonter beaucoup au delà. Toujours est-il que Pierre de Saint-Cloud est le plus ancien des trouvères connus pour avoir travaillé au Renart français, celui que l'on en désigne généralement comme l'inventeur. Il nous faut examiner jusqu'à quel point et en quel sens cela peut être vrai.

La première branche du Renart français qui se rencontre dans l'édition de Méon, est précieuse à plus d'un titre, et particulièrement pour l'histoire générale du sujet. Elle n'est pas la seule qui soit de Pierre de Saint-Cloud; elle s'annonce comme la première, nous voulons dire la première en ordre, le début de toutes celles qu'il composa sur cette matière. Elle peut donc, elle devrait même, à ce qu'il semble, contenir quelque indice des motifs qui le déterminèrent à s'occuper à son tour d'une vieille fable longtemps très-populaire, mais peut-être alors un peu déchue de sa vogue. Elle peut aider à pressentir le genre d'innovations par lequel il espérait la rajeunir. Étudions-la donc un instant, pour voir s'il s'y trouve en effet quelque chose de semblable.

Cette branche est plutôt courte que longue; elle ne passe pas sept cent quarante-huit vers, et se divise en deux parties distinctes, dont les deux cent quarante premiers vers forment une pièce à part, une espèce de prologue. La suite appartient à l'histoire proprement dite de Renart; elle en est le début. Nous devons, dans le plan de cette notice, faire connaître sommairement l'une et l'autre.

Le prologue commence par une allocution où l'auteur s'adresse à l'auditoire qu'il est censé avoir autour de lui, et auquel il s'apprête à raconter une histoire merveilleuse. Il suppose cet auditoire accoutumé aux récitations publiques des jongleurs, et fort au courant des fables, des chansons de geste, des romans fameux qui en étaient le sujet ordinaire.

L'histoire qu'il va raconter, il l'annonce et la recommande à ses auditeurs, comme une histoire inconnue qu'ils n'ont ouïe nulle part; c'est celle de la longue et dure guerre entre Renart et Isengrin, « ces deux barons. » Il va conter de leur vie ce qu'il en sait, une partie, c'est-à-dire le commencement.

Rom. du Renart, édit. de Méon, t. I, p. 1 et suiv.

Que veut dire Pierre de Saint-Cloud par ces annonces? Veut-il dire qu'il va raconter une histoire de tout point nouvelle, une histoire qui n'a été jusque-là contée par aucun jongleur? Il ne pouvait avoir l'intention d'affirmer rien de pareil, non parce que c'était un mensonge (ces sortes de mensonges étaient un besoin de métier pour les jongleurs et les trouvères), mais parce qu'ici le mensonge eût été manifeste et gratuit. Tout le monde devait savoir qu'il y avait, sur Isengrin et Renart, de vieilles histoires que Pierre de Saint-Cloud n'avait point imaginées. Ce n'était donc pas comme inventeur, mais bien comme rénovateur ou continuateur, que Pierre se présentait dans son prologue. Et ce qu'il fit à cet égard importe beaucoup plus que tout ce qu'il annonce qu'il voulut faire. Or, ce que l'on peut s'assurer qu'il entreprit réellement, ce fut de rajeunir, d'embellir et d'étendre ce premier conte, qui existait certainement encore de son temps. Il en remania diverses pièces, en fit des combinaisons nouvelles, les enveloppa de fictions originales; il essaya de mettre dans l'ensemble plus d'art ou d'agrément que ses devanciers.

Dans le Renart allemand, la guerre des deux héros n'est qu'un accident, non le sujet principal de l'action. Pierre de Saint-Cloud annonce formellement, au contraire, ce grand débat comme l'objet fondamental, comme la partie ignorée, ou la moins connue, du récit qu'il promet à ses auditeurs. On sentira pourquoi nous avons insisté sur cette allocution de notre trouvère à son auditoire; nous irons plus rapidement sur le reste.

La partie du prologue qui suit cet argument nous semble avoir l'apparence d'une véritable légende orientale, dont la source nous est inconnue. L'auteur y représente Adam et Ève qui, chassés du paradis terrestre, essayent de se distraire dans l'exil. Armés chacun d'une baguette magique dont Dieu leur a fait présent, ils en frappent la mer chacun à son tour, et à chacun de leurs coups il en sort une espèce animale, utile ou nuisible; ce sont les animaux ainsi créés que Pierre

va mettre en scène. Les deux premiers qu'il nous offre, et dont il nous trace les antécédents et le caractère, ce sont ses deux héros, Renart le goupil et Isengrin le loup. Ils sont parents et ont épousé les deux sœurs, Renart Hermeline, et Isengrin Hersent. Les deux couples vivent d'abord en grande paix; mais Renart ne tarde pas à lâcher le frein à ses vices et à tout brouiller. Il commence par voler à son oncle une magnifique provision de lard; bientôt après, il noue avec sa belle-sœur Hersent une liaison criminelle; il insulte de faits et de paroles ses cousins les louveteaux; ceux-ci racontent tout à leur père, et voilà la guerre allumée. La première rencontre hostile a lieu dans un champ de fèves. Renart est mis en fuite et vivement poursuivi par Isengrin et par Hersent; mais celle-ci, tout en feignant de prendre la défense de son mari, ne songe qu'à se rapprocher un moment du fuyard. Les deux amants se joignent en effet à l'entrée souterraine de Malpertuis, la forteresse de Renart; et la poursuite se termine par une scène de l'obscénité la plus grotesque, dont les détails sont combinés avec une recherche impossible à expliquer. A la suite de cette aventure, la querelle s'envenime encore, et entre deux barons fameux tels que les nôtres, on s'attend bien que les choses n'en resteront pas là. Telle est, en substance, la première branche du Renart de Pierre de Saint-Cloud, que l'on peut très-bien nommer le nouveau Renart.

Il y a dans cette fable beaucoup de traits ingénieux et tout à fait originaux, qui appartiennent indubitablement au trouvère. Mais tout ne lui appartient pas, et parmi les incidents qu'il a empruntés des auteurs d'un Renart qui a précédé le sien, il faut compter quelques-uns des plus caractéristiques. Tels sont, non-seulement l'idée vague et générale des amours de Hersent et de son beau-frère Renart, mais les traits de ces amours les plus capricieusement obscènes. Pierre était donc en droit de renvoyer à quelqu'un de ses devanciers l'indécence de cette fiction. Mais si les deux narrations sont identiquement les mêmes quant à l'invention et à l'idée, elles diffèrent du tout au tout par la manière de les mettre en œuvre, par tous les détails de l'exécution. On peut affirmer que Pierre de Saint-Cloud a vraiment rajeuni et embelli, en le remaniant, le vieux récit qui courait de son temps sur ce trait scabreux de la vieille histoire de Renart.

Quant à la fable de Pierre de Saint-Cloud, considérée en

elle-même et abstraction faite de ses rapports avec un original plus ancien, elle ne manque ni d'agrément ni d'art. Le sujet d'un nouveau Renart y est bien posé, et semble avoir été conçu avec une certaine unité. La marche ultérieure de l'action paraît nettement indiquée par la situation réciproque où l'auteur place ses deux héros à la fin de son récit. En effet, il laisse Renart triomphant, prêt à poursuivre ses perfidies et ses mauvais tours. Pour Isengrin, il nous le montre justement courroucé, résolu à la vengeance, et sur le point de se rendre à la cour du Lion, pour y demander réparation des plus cruels outrages. Telle est, enfin, la composition de cette fable, que si l'on suppose à son auteur une certaine logique d'imagination et le projet de continuer son œuvre, on doit croire qu'il la continuera sur ce plan; on doit le croire, mais on y sera trompé.

Dans le pêle-mêle des narrations plus ou moins détachées dont se compose le Renart français, il n'y en a que deux que l'on puisse avec certitude regarder comme l'œuvre de Pierre de Saint-Cloud ; et de ces deux, la seconde est justement celle qui, prise à la rigueur, peut passer pour une continuation de la première, quoiqu'elle soit, même à ce titre, fort défectueuse. En effet, dans cette entrevue d'Isengrin et de son ennemi, qui est censée la première qu'ils ont eue depuis le moment où ils se sont déclaré une guerre mortelle, il serait contre toute vraisemblance qu'ils se revissent, sans qu'il fût question entre eux de plaintes, de griefs et d'excuses sur le passé. Il en est question sans doute, mais aussi rapidement, avec aussi peu de bruit et de façon que s'il se fût agi entre eux de la moindre des bagatelles. Sire Lion, qui est présent et qu'importunent les querelles de ses vassaux, tranche brusquement celle-ci : il enjoint aux deux adversaires de s'embrasser sur l'heure, et voilà la paix faite! C'est là, on ne peut le nier, un véritable défaut d'art, un manque de proportion entre les antécédents et leurs suites, une aisance fâcheuse à se mettre au-dessus des conditions logiques et poétiques de son sujet. Enfin, de deux choses l'une : ou Pierre de Saint-Cloud n'a point songé à rattacher formellement l'une à l'autre les deux branches du Renart français que nous savons être de lui, ou il les a rattachées par un nœud bien faible et bien trivial.

Si ces observations critiques ont un mérite, c'est celui de n'être pas les nôtres; elles sont fort anciennes; elles appartiennent à un des trouvères anonymes, contemporains de

Pierre, qui va nous fournir des notions très-intéressantes pour l'histoire de notre Renart. On a de ce trouvère trois branches au moins, à l'une desquelles nous nous arrêterons beaucoup, sans pouvoir néanmoins nous y arrêter assez. L'auteur a mis en tête un prologue ou une préface, dont voici le passage le plus important :

Éd. de Méon, t. II, p. 1.

Perroz, qui son engin et s'art
Mist en vers faire de Renart
Et d'Isengrin, son chier compere,
Laissa le miex de sa matere
Quand il entr'oblia les plais
Et le jugement qui fu fais,
En la cort Noble le Lion,
De la grant fornication
Que Renart fist, qui toz max cove,
Envers dame Hersent la Love.

Ce curieux passage constate plusieurs points dont il est bon de prendre note pour notre sujet. Il confirme d'abord ce que nous savons d'ailleurs, que Pierre de Saint-Cloud n'inventa point et ne fit que remanier l'histoire des amours criminelles de Renart et de Hersent, ou, comme dit le poëte inconnu, l'histoire « de la grant fornication que Renart fist « envers dame la Love. » Nous y voyons, ensuite, que le jugement de cette grande affaire avait eu lieu dans un plaid tenu par le Lion. Enfin, le trouvère anonyme, à qui ce plaid paraissait la meilleure partie de l'histoire, reproche à Pierre de Saint-Cloud d'avoir négligé ce qu'elle avait de mieux ; et c'est pour appuyer sa critique par l'exemple, qu'il refait cette fable de toute pièce et sur un tout autre plan. L'exemple, à vrai dire, est incomparablement supérieur au mesquin et brusque récit de la rencontre de Renart et d'Isengrin, chez Pierre de Saint-Cloud. On en jugera par quelques extraits.

La cour où Renart doit comparaître est nombreuse et brillante : il n'y manque que Renart lui-même ; tous ses amis et tous ses ennemis y sont également prêts, les uns à l'accuser, les autres à le soutenir. Isengrin parle le premier pour demander justice; mais le roi, qui n'attache pas une grande importance aux affaires de galanterie, voudrait bien voir celle-ci se terminer à l'amiable; il accueille donc assez mal la plainte d'Isengrin :

Ibid., p. 3.

« Isengrin, lessiez ce ester ;
« Vos n'i porriez rien conquester

« A ramentevoir votre honte.
« Musart sont li roi et li conte,
« Et cil qui tiennent les grans cors
« Deviennent cous, hui est li jors.
« Onques de si petit damage
« Ne vi ge faire si grant rage.
« Tele est cele ovre à escient,
« Que li parlers n'i vaut noient. »

Isengrin persiste dans son accusation; mais le roi persiste aussi dans sa résolution d'éviter les embarras et le vacarme d'un duel en champ clos, et de contraindre les deux adversaires à la paix. A la fin il se fâche, et ce qu'il souhaitait il va le commander :

Par le cuer bieu, sire Isengrin, — Ibid., p. 12
« Prendra jà votre guerre fin.
« Cuidez i vos rien gaaingnier,
« Renart mater ne engingnier?
« Foi que je doi saint Lienart,
« Je connois tant les arz Renart,
« Plus tost vos puet il fere anui,
« Honte et damage que vos lui. »

Ainsi la grande affaire semblait terminée, et Renart avoir gagné sa cause; mais un moment change tout et perd tout.

Or est li feus griés à estaindre, — Ibid., p. 13.

s'écrie tout d'un coup le poëte, au lamentable spectacle qui vient inopinément frapper la cour. Ce sont Chantecler le coq et quatre de ses chères poules, Pinte et Noire, Blanche et Roussette, qui s'avancent lentement, conduisant un char funèbre, sur lequel est étendue morte une poule. Quand le cortége est arrivé devant l'assemblée, Pinte prend la parole, et raconte comment la défunte vient d'être égorgée en trahison par ce scélérat de Renart; puis les quatre poules tombent pâmées aux pieds du roi, et Chantecler s'y agenouille.

Noble le lion est un roi magnanime, qui veut la justice plutôt encore que la paix. A tout ce qu'il vient de voir et d'entendre, il perd tout intérêt pour Renart, et entre contre lui dans un accès de colère, qu'il faut laisser décrire à notre vieux rimeur; là aussi, nous le trouverons poëte :

Et quant li rois vit Chantecler, — Ibid., p. 15
Pitié li prist du bacheler,

Un soupir a fait de parfont,
Ne s'en tenist por l'or du mont.
Par mautalent dresse la teste :
Onc n'i ot si hardie beste,
Ors ne sangler qui peor n'ait,
Quant lor sire sospire et brait;
Tel peor ot Coarz li lievres,
Que il en ot deus jors les fievres.
Tote la cort fremist ensemble;
Li plus hardiz de peor tremble,
C'onques n'orent corroz greignor,
Quant braire oïrent lor seignor.
Par mautalent sa coue dresse;
Si s'en debast par tel destresse,
Que tote en sonne la maison;
Et puis fu tele sa raison :
« Dame Pinte, dist l'emperere,
« Foi que je doi l'ame mon pere,
« Por qui je ne fis aumosne hui,
« Moult me poise de vostre anui;
« Mais je le cuit bien amender.
« Que je feré Renart mander,
« Si que à vos eulz le verrez,
« Et à vos oreilles orrez
« Com grant venjance en sera prise, etc. »

En attendant l'accomplissement de cette promesse, on célèbre un service funèbre pour défunte dame Copée, et le lendemain matin on l'enterre solennellement sous un arbre, sans oublier une épitaphe où est contée sa fin tragique. Mais elle est morte sainte et martyre, et de grands miracles ne tardent pas à s'opérer sur sa tombe; notre poëte en cite un. Coarz le lièvre, à qui les soupirs du lion avaient donné la fièvre, se roule de douleur sur la sépulture de la nouvelle sainte, et se trouve à l'instant guéri.

Après tout cela, le premier soin du roi est de sommer Renart de comparaître devant lui, pour rendre compte de ses méfaits; il lui envoie, l'un après l'autre, divers messagers, et d'abord Brun l'ours, dont Renart se débarrasse aisément par un tour de son métier. Sous prétexte de le conduire à des trésors de miel, il le mène à un piége, dont l'ours n'échappe que par miracle, et dans un état tel que le roi et la cour le reconnaissent à peine, quand il revient pour rendre compte de son message.

Ibid., p. 29.

Pasmés chaï es paveillons
De si haut con il estoit lons,

Et si n'aporte nule oreille.
La cort s'en seigne à grant merveille.
Dist li rois : « Bruns, qui t'a ce fait?
« Laidement t'a ton chapel trait,
« Par poi qu'il nel' t'a escuissié.
Brun i a tant del sanc laissié,
Que la parole li failli.
« Roi, fait il, si m'a mal bailli
« Renart, com vos povez véoir. »
Atant li vet as piez chaoir.

Nouvel accès de fureur du roi; nouveau message à Renart. Cette fois, c'est Tibert le chat qui est chargé de l'ambassade, et qui ne tarde pas à revenir dans un état pareil à celui de Brun. Il ne reste plus qu'une chance de contraindre Renart; c'est de lui envoyer Grimbert (le blaireau), son parent et son ami, avec ce message, écrit de la propre main du roi :

« Mesires Nobles li lions. . . Ibid., p. 40.
Mande Renart honte et martire
« Et grant anui et grant contraire,
« Se demain ne li vient droit faire
« Enz en la cort devant sa gent,
« Si n'i aport or ne argent,
« Ne n'ameint hom por lui deffendre,
« Fors la hart à sa gole pendre. »

Il est, à ce qu'il semble, fort singulier que ce soit sur un pareil message que Renart se décide à comparaître enfin devant le roi. Mais il n'a pas plutôt pris connaissance de la sommation royale, qu'il se met en chemin pour la cour, où il ne doute pas de trouver la mort. Il s'y prépare, et se confesse à son cousin Grimbert, qui l'absout, comme l'affirme le poëte,

Moitié romanz, moitié latin. Ibid., p. 44.

A peine Grimbert et son pénitent sont-ils rendus à la cour, que commence une scène très-vive, une scène développée avec la même abondance, la même vérité et la même grâce que les précédentes. Renart se présente au roi avec toutes les apparences de la magnanimité et de l'innocence, avec un discours où il se justifie des méfaits qui lui sont imputés. Le roi, fort irrité, lui répond par des menaces; Grimbert rappelle le roi à la dignité et aux devoirs de son office de suzerain et de juge : « Sire, dit-il,

Ibid., p. 51.

« Se nos vers vos nos abaissons
« Por droit fere e por afetier,
« Ne devez pas por ce traitier
« Vostre baron vilainement,
« Mès par loi et par jugement.
« Entendez ca, ne vos anuit;
« Renart est venuz par conduit
« Por droit faire et por amender
« Ce c'on li saura demander. »

Alors se lèvent brusquement, et à la fois, pour accuser Renart, tous ceux envers lesquels il a méfait. Le résultat du débat, c'est un jugement qui condamne don Renart à être pendu. Le tableau de la situation du condamné, à l'instant même de la condamnation et au milieu de ses ennemis triomphants, est d'une vivacité et d'une vérité frappantes :

Ibid., p. 57.

Sor un haut mont en un rochier
Fet li rois les forches drecier,
Por Renart pendre le gorpil.
Estes le vos en grant peril.
Li singes li a fet la moe,
Grant coup li done lez la joe.
Renart regarde arere soi,
Voit que i viegnent plus de troi;
Li un le trait, l'autre le bote,
N'est merveille se il se dote.
Coars li lievres l'arochoit
De loin, que pas ne l'aprochoit.
A l'arochier qu'a fet Coart
En a crollé le chief Renart;
Coars en fu si esperduz
Que onques puis ne fu véuz;
Del signe qu'ot véu, s'esmaie,
Lors s'est muchez en une haie :
D'iloc, ce dist, esgardera
Quel justise l'en en fera.

Dans cette extrémité, Renart demande à prendre la croix pour aller outre-mer guerroyer contre les infidèles, promettant de revenir au temps prescrit se remettre entre les mains du roi.

Ibid., p. 59.

« Ce, dist li rois, ne fait à dire :
« Quant reviendroit, si seroit pire;
« Qar tuit ceste costume tienent,
« Qui bon i vont, mal en revienent.

A la fin néanmoins Noble le lion se laisse fléchir, et permet à Renart d'aller en terre sainte, à condition qu'il n'en reviendra plus. Ici, Renart entre dans une situation toute nouvelle : il n'a pas la moindre envie d'aller à la croisade, et il n'ira pas ; mais il se brouille nécessairement avec le roi, et va se trouver, bon gré mal gré, en guerre contre lui. Il se retire dans son château de Malpertuis, s'y fortifie avec son parti, et y attend intrépidement le roi, qui ne tarde pas à venir l'assiéger avec toutes ses forces.

Les incidents du siége sont, pour la plupart, très-plaisamment imaginés et agréablement racontés ; mais l'analyse en serait par trop longue. Qu'il suffise de savoir que Renart, pris dans une sortie nocturne, et se trouvant de nouveau en péril d'être pendu, échappe de nouveau à la justice du roi, qui, plus que jamais furieux contre lui, autorise quiconque pourra s'assurer de sa personne, à le pendre sans autre cérémonie ni procès.

On peut apercevoir aisément, dans cette fable ou branche, deux parties distinctes : l'une qui en est comme le noyau, comme le fond, par lequel elle tient immédiatement à l'histoire générale des méfaits de Renart; l'autre, celle des aventures qui, plaquées en quelque sorte sur ce fond, n'en sont qu'une extension accidentelle, qu'une conséquence plus ou moins éloignée. Cette seconde partie, comme les allusions à la croisade, la campagne de Noble contre les Sarrasins, la révolte de Renart contre lui, le siége et la prise du château de Malpertuis ou Malrepaire, tout cela pourrait être considéré comme une invention du trouvère inconnu. Les traits originaux et primitifs du tableau ne sont point de lui, et appartiennent à l'ancien Renart franco-allemand, où ils forment peut-être les détails les plus gracieux et les plus piquants de la fable dont ils font partie, sans compter que ce sont aussi ceux qui ressortent le plus directement et le plus vivement du sujet. Cependant, même dans ces imitations, on reconnaît aisément que l'amplificateur inconnu a mis beaucoup du sien, et qu'il a relevé plusieurs incidents par des accessoires ingénieux. Nous rapprocherons, pour en donner des exemples, quelques passages des deux fables.

Une première différence, et une différence notable entre les deux poëmes, se rapporte à l'humeur et à la conduite du roi. Nous venons de voir, dans la fable remaniée, ce roi manifester un caractère complexe et raffiné, et porter, dans

l'exercice de la justice, des intentions politiques et des affections personnelles. Traitant de peccadilles les délits de galanterie et d'amour, il veut contraindre Isengrin à retirer sa plainte contre Renart, et à s'arranger à l'amiable avec lui, au sujet de cette bagatelle dont il fait si sottement tant de bruit. Dans la fable dont l'origine paraît plus ancienne, sire Lion ne songe à rien de pareil; c'est un roi sans façon, sans politique, qui ne cherche rien au delà des plus simples apparences de la justice, et décidé à la rendre, sans y mettre rien de plus ni de moins.

Les incidents immédiats du plaid sont aussi, des deux parts, les mêmes pour le fond, mais avec des variantes de détail très-piquantes. Par exemple, l'intervention de Chantecler, apparaissant, avec ses poules, au milieu du plaid, à la tête du convoi funèbre de Copée; cet incident que nous venons de voir se dessiner si vivement dans la fable remaniée, figure de même dans celle qu'on peut croire primitive; mais il y figure tout simplement, sans y amener aucun effet dramatique, sans y produire rien qui ressemble à une surprise. Le trouvère ignoré qui l'a transporté de la fable ancienne dans la nouvelle, en a tiré, par l'artifice le plus ingénieux et sans le moindre effort, ce formidable éclat de la colère du lion qui change si brusquement la face des choses.

Une autre variante très-remarquable se rattache immédiatement à celle-là. Dans la plus ancienne des deux fables, Pinte, la femme favorite de Chantecler, accompagne le cortége funèbre de sa sœur, mais sans dire un seul mot. Dans le poëme renouvelé, elle prononce un discours qui est, d'un bout à l'autre, du second auteur, et qui nous semble mériter d'être cité tout entier; le voici :

Ibid., p. 14.

« Por Dieu! fait elle, gentix bestes,
« Et chiens et leus, si com vos estes,
« Qar conseilliez ceste chaitive.
« Moult hé l'eure que je fui vive.
« Mort, qar me pren, si me delivre;
« Qar Renart ne me lesse vivre :
« Cinc freres oi jà de mon pere,
« Toz les menja Renart li lerre;
« Ce fut grant perte et grant dolors.
« De ma mere oi quatre serors,
Que virges poules, que meschines,
« Moult i avoit beles gelines;
« Gonbers de Fresne les paissoit,

« Qui de poudre les empressoit.
Le las! mar les i engraissa,
« C'onques Renart ne l'en lessa
« De totes quatre qu'une soule;
Totes passerent par sa goule.
« Et vos qui ci gisez en biere,
« Ma douce suer, m'amie chiere,
« Con vos estiez tendre et grasse!
« Que fera or vostre suer lasse,
« Qui à grant dolor vos regarde?
« Renart, la male flambe t'arde!
« Tantes fois nos avez folées,
« Et chassiées et tribulées,
« Et descirées nos pelices
« Et embatues jusq'as lices.
« Et hier matin, devant ma porte,
« Me jeta il ma seror morte,
« Puis s'enfoï parmi un val.
« Gonbers n'ot pas isnel cheval,
« Ne ne le pot à pié ataindre.
« Je me voloie de lui plaindre;
« Mès je ne truis qui droit m'en face;
« Qar il ne crient nule menace, etc.

Ce qui nous frappe le plus dans ce discours, ce n'est pas d'être pathétique et naturel; c'est d'être, et d'être éminemment, ce que nous ne savons exprimer autrement que par l'épithète d'homérique. Prétendons-nous par là que le trouvère inconnu ait étudié et imité Homère? Non sans doute; mais on aurait, ce nous semble, le droit d'en conclure qu'il était quelquefois non moins heureusement inspiré.

Les détails descriptifs mêlés à ces tableaux, les effets de la colère du lion rugissant sur les animaux qui l'entourent, les traits de caractère qui échappent à ceux-ci dans leur frayeur, tout cela se trouve dans la première fable, mais ne s'y trouve qu'ébauché, qu'indiqué, qu'en germe, pour ainsi dire. C'est dans la seconde que tout cela a pris du relief et du coloris.

Parmi les diverses branches qui se prêtent à ces rapprochements, il y en a une qui nous semble en compléter singulièrement le résultat; c'est celle que Méon a donnée dans le premier volume de son recueil, sous la rubrique : « Si come « Renart prist Chantecler le coc. » On y trouve le récit fort développé d'une expédition de Renart contre une riche basse-cour, peuplée de jeunes et superbes poules, qui fleurissent en paix sous le gouvernement de Chantecler. Le ravisseur réussit d'abord à merveille; et, malgré ses précautions et sa belle

défense, Chantecler est enlevé. Mais il échappe par ruse à la gueule de l'ennemi, et la joie rentre avec lui dans la basse-cour. C'est là tout le fond de la fable; et, comme on voit, un fond trivial et rebattu, mais que notre trouvère anonyme a remanié avec éclat et relevé par une multitude de détails et d'accessoires gracieux. On en jugera par divers passages, dont nous allons donner d'abord l'ancienne forme, conservée sans doute dans le texte allemand :

Reinhart Fuchs, p. 26.

« Un matin, comme le soleil se levait, Renart commence « par aller à la cour avec les siens. Il avait résolu de jouer « un mauvais tour à Chantecler, et de se donner du rôti. « Mais il trouva la palissade de la basse-cour haute et solide. « Ne voyant personne, il en fut tout joyeux; il arracha un « pieu avec ses dents, et, se glissant à travers la cloison, il « vint se tapir tout près de Chantecler, qui dormait contre la « muraille. Mais Pinte s'en aperçut; elle se mit à chanter et « à l'appeler, tout en fuyant vers un abri avec les autres « poules. Chantecler accourut bien vite à elles, et leur or-« donna de revenir tout de suite contre le mur. Vous ne de-« vez, dit-il, craindre aucune bête dans une cour si bien « close. Toutefois, chère femme, prie Dieu de garder ma per-« sonne; j'ai fait un rêve fâcheux; il m'a semblé être en-« veloppé d'une pelisse rouge, dont l'ouverture était d'os. « Je crains quelque piége de Renart; puisse mon bon ange « m'en préserver! car j'ai le cœur en angoisse. » Le dialogue continue entre Pinte et Chantecler, d'une manière qui ne semble pas trop bien s'accorder avec le début; après quoi toute la volatile rentre dans la basse-cour, où Renart l'attend avec impatience, aplati sous un chou.

C'est de ce fond bien simple et bien naturel, mais d'ailleurs assez pauvre, que le second rédacteur a tiré une multitude de petits tableaux pleins de vie et de poésie. Dans la narration primitive, par exemple, l'embarras de Renart à s'introduire dans la retraite du coq et des poules est à peine indiqué; voici comment la situation est détaillée dans la fable refaite : Renart

Ed. de Méon, t. I, p. 50.

Tout coiement, le col bessié,
S'en va tot droit vers le plessié.
Moult fu Renart en grant porchaz,
Mès la force des espinaz
Le destorbe de son afere,
Si qu'il n'en sait à quel chief trere;

Ne por luitier, ne por saillir,
As gelines ne puet venir.
Acroupiz s'est enmi la voie,
Moult se doute que l'en nel' voie
Porpense soi que, se il saut
As gelines, et il i faut,
Il ert véuz, et les gelines
Se repondront soz les espines;
Si porroit estre tost sorpris,
Ainz qu'il éust guere conquis.....
Atant s'en va le col baissant;
El retor del paliz choisist
Un pal froissié, dedenz se mist.
Là où li paliz fu desclos,
Avoit li vilains planté chos.
Renart i vint, outre s'en passe,
Chaoir se laisse à une masse,
Porce que la gent ne le voient;
Mès les gelines s'en esfroient, etc.

Dans la première fable, c'est Chantecler lui-même qui raconte son rêve, en passant et comme à la dérobée. Dans la seconde, ce rêve a une tout autre importance; c'est le poëte qui, le racontant et le décrivant en son nom, nous représente d'abord Chantecler absorbé par les préoccupations et les soucis au milieu desquels il s'endort pour rêver :

Ibid., p. 52.

Atant se trait en sa poudriere,
Mès il n'est mie aséurez;
Sovent regarde de toz lez.
Moult se contient or fierement,
Mès il ne sait c'à l'oil li pent.
Il se doutast d'aucune chose;
Mès la cort ert si bien enclose,
Rien ne douta; si fit que fox.
L'un oil overt, et l'autre clox,
L'un pié crampi, et l'autre droit,
S'est apostez delez un toit.
Mès là où il s'est apoiez,
Come cil qui ert anoiez
Et de chanter et de veillier,
Si commenca à sommeillier.
Au sommeillier que il fesoit
Et au dormir qui li plesoit,
Commenca li cos à songier
(Ne m'en tenez à mencongier,
Que il songea, ce est la voire,
Trover le poez en l'estoire)
Que il véoit ne sai quel chose
Qui ert dedans la cort enclose, etc.

Suivent la description du songe et la conversation de Pinte et de Chantecler, le tout avec le même genre de variantes et la même disproportion de développements que nous avons déjà notés dans les rapprochements qui précèdent. Nous pourrions prolonger les citations; il nous semble qu'il vaut mieux les varier.

Les remaniements de cette dernière fable consistent surtout, comme on voit, en une amplification de détails; mais il y en a d'autres où ils tiennent davantage au fond des sentiments et des idées. Telle est, par exemple, celle de Renart dans le puits des moines, où l'invention a quelque chose d'original et de hardi. Regardant au fond de ce puits, Renart y a vu son image, qu'il a prise pour la personne de sa femme. Dans son empressement amoureux de la joindre, il se lance dans l'un des deux seaux destinés, alternativement vides et pleins, à monter et à descendre dans le puits, et se trouve bientôt au fond, cruellement déçu, et ne sachant plus comment remonter. Maïs sa bonne fortune amène Isengrin; et celui-ci, plongeant de l'œil dans le puits, y voit Renart, et à côté de Renart sa propre image, qu'il prend pour sa femme Hersent. Il ne doute pas alors qu'il n'ait découvert là-bas les deux amants dans un tendre rendez-vous. A cette vue et à cette idée, dit le poëte,

Ibid., p. 240.

Ibid., p. 248.

Il a ullé par grant vertu,
A son ombre dist : « Qui es tu?
« Que penses tu, putain provée,
« Quant o Renart t'aï ci trovée ? »
La voiz resorti contremont,
Si li semble qu'el li respont;
Lors a ullé une autre foiz,
Contremont resorti sa voiz.

Renart, qui a déjà fait son plan pour attirer Isengrin à sa place, déclare qu'il est en effet Renart, mais défunt, et faisant là un peu de pénitence, avant d'aller rejoindre son âme qui est dans le ciel :

Ibid., p. 251.

« Je sui ci, que que j'aie fait;
« Se tu es el regne terrestre,
« Je sui el paradis celestre;
« Ceanz sont les gaaingneries,
« Les bois, les plains, les praieries;
« Ceanz a riche pocinaille,

« Ceanz puez véoir mainte aumaille,
« Et mainte oeille et mainte chievre;
« Ceanz puez tu véoir vint lievre
« Et bues et vaches et moutons,
« Espreviers, ostors et faucons. »

Sur cette description, voilà notre stupide Isengrin soudainement pris du désir d'être transporté dans un si beau séjour. Mais là-dessus Renart l'arrête tout court, pour lui apprendre que la chose n'est pas si facile qu'il se le figure, et pour lui faire un peu de théologie :

« Lorsque l'ame du corps se part, Ibid., p. 252.
« Ou bon li sache, ou mal li griet,
« En une boise bien s'assiet,
« Et Diex par est issi puissanz.
« Se li hons est bien repentanz,
« Il s'en devale ci de jus,
« Et li max remaint toz lassus;
« Mès hons, s'il n'a confesse prise,
« Ne pourroit jà en nule guise
« Ci avaler, je le te di. »

Et en preuve de ce qu'il avance, Renart déclare s'être tout dernièrement confessé « à un viez lievre et à une barbue chievre. » Isengrin, heureusement pour lui, en a fait autant; ayant rencontré Hubert l'Escoufle (le milan), il s'est confessé à lui, bien qu'un peu à la hâte, l'Escoufle étant un peu pressé. Il se croit donc en règle, et renouvelle ses instances pour descendre. Renart lui répond :

« Biau compere, se je cuidoie Ibid., p. 253.
« Que ce fust voirs que vous me dites,
« Et de vos pechiez soiez quites,
« Au roi proieroie celestre
« Que il vos dont ceanz vostre estre
« Où vous seriez liement.....
« Or vos estuet dont Dieu proier
« Et moult saintement gracier,
« Que il vos face vrai pardon,
« De vos pechiez remission;
« Issi i porriez entrer. »
Isengrin ne volt plus ester;
Son cul torna vers oriant,
Et sa teste vers occidant,
Et commenca à orguener
Et moult doucement à uller.

Renart, qui fait mainte merveille,
Estoit aval en l'autre seille,
Qui el puis estoit avalée......
Dist Isengrin, « J'ai Dieu proié.
« Et je, dist Renart, gracié,
« Vos vendrez aval sanz demore.
Il estoit nuit à icele hore,
Et les estoiles clair paroient,
Et en l'eve del puis luisoient.
Renart, à qui tarde l'issue,
Li avoit fet une treslue :
« Isengrin, vois tu ces mervoilles,
« Que devant moi ardent chandoilles?
« Jhesu te fera vrai pardon
« Et moult bonne remission. »
Passion le fiere en la chiere!
N'i avoit ne feu ne lumiere;
Ainz i avoit assez froidure,
Et oscurté, et grant laidure, etc.

On devine aisément le reste : Isengrin arrive bientôt au fond du puits, où il médite à loisir sur sa balourdise, et d'où il ne sort qu'à travers les coups redoublés de tous les moines attirés par sa présence. Il est à croire que cette fable n'est, comme la précédente, qu'une amplification ornée d'une de celles de l'ancien Renart. Mais ici l'amplification et les ornements ne se bornent pas aux détails matériels et descriptifs de l'action; ils portent directement sur l'esprit même, sur l'intention morale de la fiction. En effet, ce que le second auteur a renforcé avec le plus de complaisance et de succès, n'est-ce point la teinte d'ironie ou de gaieté burlesque avec laquelle Isengrin et Renart y parodient les croyances les plus graves?

Mais, pour citer un exemple qui mette dans tout son jour la liberté dont les auteurs du second Renart usèrent dans leur manière de traiter les inventions de leurs devanciers, il n'y a qu'à montrer ce qu'ils ont fait de certaines fables qu'ils ont prises de l'antiquité même, et que leur vieille célébrité aurait dû, à ce qu'il semble, préserver de toute innovation, comme d'une espèce de profanation. Telle est la fable si populaire du Renard et du Corbeau. Cet apologue de quelques lignes en grec, de quelques vers dans Phèdre, se fait déjà remarquer par un certain développement dans l'ancien Renart franco-allemand; mais dans le nouveau, c'est une miniature épique; en voici le canevas très-resserré.

Renart est sorti de Malpertuis, affamé et en quête de proie; il arrive dans une délicieuse solitude que le poëte décrit avec complaisance, et comme s'il s'agissait de faire désirer au lecteur de s'y rendre au plus vite. Là, sous un vieux hêtre, au pied duquel coule un ruisseau de l'eau la plus claire, tout affamé qu'il est, Renart ne peut s'empêcher de s'ébattre, de se rouler sur une si belle verdure; mais sa vue est bientôt attirée par un corbeau qui est venu se percher sur le hêtre, tenant un fromage en son bec. Le poëte, qui sait toute l'histoire de ce fromage, peut-il se dispenser de la conter à son auditoire? Il la conte donc: l'oiseau vient de voler le fromage à une vieille femme, qui l'avait mis sécher dans un pré avec beaucoup d'autres, et à laquelle il n'épargne ni les bravades ni les injures. Un grand colloque s'engage entre Renart et Tiercelin (c'est le nom poétique du corbeau). Le premier a connu Rohart, le père de ce dernier, lequel était, dit-il, le plus fameux chanteur de France; et il serait bien charmé de savoir si la voix du fils égale celle du père. Le corbeau se met à chanter à plusieurs reprises, et perd ainsi son fromage. Renart, qui l'a mangé, voudrait bien manger aussi le corbeau; mais il manque son coup, et l'oiseau dupé en est quitte pour trois ou quatre plumes de sa queue ou de ses ailes. Voilà ce que la vieille fiction d'Ésope est devenue entre les mains du trouvère qui l'a refaite.

Cet aperçu des changements et des variantes que diverses fables de notre cycle ont dû subir en passant de l'ancien Renart dans celui dont les auteurs commencent à Pierre de Saint-Cloud, semblera trop long peut-être; mais il donnera du moins une idée assez exacte des rapports qui existent entre les deux compositions, en tant qu'elles se rattachent l'une à l'autre et peuvent être comparées. Ces rapports, sans compter ce qu'ils doivent avoir d'accidentel, ont certainement quelque chose d'obligé, de constant, et méritent dès lors d'être observés. Ils indiquent nettement la marche qu'a suivie, dans ses développements successifs, l'espèce de cycle populaire dont Renart est le héros.

Les fables dont il se compose ont marché, comme on le voit, des formes simples et concises de l'apologue à des formes épiques de plus en plus complexes, pittoresques, développées; et elles ont ainsi fait succéder à cet état où l'art touchait encore à sa naiveté primitive, ce degré qui peut n'être pas toujours un perfectionnement, où il recherche déjà la

nouveauté, la variété, un certain luxe d'accessoires et un certain raffinement d'idées. Telles sont les vicissitudes naturelles de l'art, dans toute carrière où il se développe librement; et, comme nous nous en convaincrons encore mieux par la suite, telles sont celles qu'il a effectivement éprouvées dans son active et longue exploitation des aventures de Renart en Allemagne et en France.

Mais Pierre de Saint-Cloud et les trouvères, ses émules et ses contemporains, ne se bornèrent pas à remanier les fables de l'ancien Renart, à y ajouter des ornements et des incidents; ils en composèrent de nouvelles, où tout était de leur invention, le fond comme les accessoires. Ces fables, dont il nous faut maintenant dire quelque chose, pour compléter la notice que nous avons entrepris de donner du poëme français, ne sont pas toutes, à beaucoup près, ni du même genre ni d'un mérite égal. Il y a donc à distinguer, à choisir, et c'est ce que nous allons essayer de faire, en commençant par celles qui nous semblent les meilleures ou les plus intéressantes pour l'histoire du cycle. Parmi celles-là nous comprenons :

Renart teint en jaune; Renart jongleur; la Vengeance de Drouineau; Renart mangeant son confesseur; le Laboureur, le bœuf et l'ours; le Duel de Renart et d'Isengrin, etc.

Nous avons déjà mentionné Renart teint en jaune et Renart jongleur, comme deux productions remarquables à plus d'un titre, et surtout pour être indubitablement du même trouvère à qui l'on doit cette fable du Plaid, dont nous avons donné de longs extraits. A considérer les rapports par lesquels ces trois fables se tiennent, et toutes trois à la première de Pierre de Saint-Cloud, on serait tenté de se demander si le trouvère n'a pas eu l'intention formelle d'apporter dans ce sujet une sorte de règle et d'unité. Mais nous nous bornerons, en ce moment, à reconnaître que les narrations de Renart teint en jaune et de Renart jongleur ne sont point indignes de celle du Plaid, à laquelle elles se rallient aisément.

Caché à merveille sous cette pelisse jaune que vient de lui donner sa chute dans la cuve d'un teinturier, et que personne ne lui connaît, Renart joue fort gaiement son rôle de jongleur. C'est en cette qualité qu'il est invité par sa propre femme, qui le croit mort, à la nouvelle noce qu'elle est sur le point de célébrer avec Poncet, jeune et beau goupil, qu'elle

aime depuis longtemps, et qu'elle va livrer, sans s'en douter, à la vengeance de son perfide mari. On peut aussi, dans cette même fiction, saisir en passant quelques notions qui appartiennent à l'histoire littéraire du temps. On y voit, par exemple, qu'à l'époque où le trouvère a placé la métamorphose de Renart en jongleur, la principale profession de ces artistes consistait encore à chanter en public les grands romans carlovingiens. Ainsi, Renart se vante de savoir bonnes chansons d'Ogier, de Roland et d'Olivier et de Charlon, le baron chenu. Ce n'étaient certainement pas les plus nouvelles de leur genre, mais c'en étaient encore, à ce qu'il paraît, les plus fameuses.

Parmi ces épisodes que nous venons de nommer comme s'éloignant davantage du type original, il en est un qui n'a point de titre propre, mais auquel on peut donner celui de la Vengeance de Drouineau (du moineau), et qui nous paraît le fruit d'une inspiration singulièrement aimable. Renart, sorti affamé de Malpertuis, rencontre sur sa route un cerisier très-chargé de fruits; et tant s'est-il approché,

Qu'il est desoz l'arbre venu, Tom. III, p. 97.
Mès onques tel joie ne fu
Con Renart fet, li desloial,
Et puis bée amønt et aval,
Tant qu'il choisi sor l'arbre en haut
Le moisnel qui saut et tressaut
De branche en branche : moult soé
Sire Renart l'a appelé.

Il demande quelques cerises à l'oiseau qui l'en rassasie, et qui, le sachant médecin habile, le conjure de vouloir bien, en échange, traiter quatre de ses petits qui tombent du haut mal. Renart promet de les guérir, et les avale tous les quatre au fur et à mesure que Drouineau les lui jette du haut de l'arbre. Se voyant si perfidement déçu, le pauvre oiseau est au moment d'expirer de douleur. Il reprend courage pour se venger; mais il n'en a par devers lui ni la force ni les moyens; tout ce qu'il peut faire, c'est d'implorer un plus fort que lui, et il ne trouve personne qui veuille se commettre contre un adversaire aussi redouté. Ce n'est qu'à force de battre de l'aile, de trotter, d'aller, de fureter, qu'il rencontre Morout étendu sur un fumier et demi-mort. Morout fut, dans son temps, un mâtin fameux; mais il fait pitié, il n'en peut plus.

maintenant qu'il est tombé au pouvoir d'un maître avare qui le fait mourir de faim. Drouineau entreprend la cure du malade, et lui a bientôt rendu sa vigueur première. Une rencontre a lieu entre Morout ainsi refait et Renart, qui ne s'attend à rien de pareil, et qui reste sur le champ de bataille en si piteux état, qu'il n'entend pas même les insultes de Drouineau triomphant. Il y a, dans le tableau très-varié de tout ce que fait ce dernier pour presser et assurer sa vengeance, je ne sais quelle ardeur, quelle pétulance, quelle ingénieuse adresse, qui sont l'expression la plus vive et la plus touchante de la tendresse maternelle. La lecture seule de la pièce entière peut faire comprendre tout ce qu'il y a de hardiesse et de gracieuse fantaisie dans le sentiment qui l'a inspirée. Quant aux détails, on éprouve de l'embarras à choisir pour citer. Voici, à tout hasard, le passage où le moineau s'approche de Renart terrassé, et se livre au plaisir de l'insulter :

Ibid., p. 216

Droïn, qui ne fu pas irez,
Remeist, s'est venuz à Renart
Corant, que moult li estoit tart
Qu'il li éust dit son plaisir;
Que moult en avoit grant desir.
Les sauz menuz vers lui en vient,
Demande li con se contient :
« Comment vos est, sire Renart?
« Ci endroit vaut petit votre art,
« Moult estes malement bailliz,
« Vostre pelicon est failliz,
« Pieces i faut et palatriaux;
« Moult sont descirées vos peaux.
« Se li tens un petit se tient,
« Autre pelicon vous convient,
« Ou vos morrez de froit sans dote,
« Se dame Hersent ne vos bote
« Entre sa chemise et sa char, etc. »

Une fable d'un tout autre caractère que celle-là, mais non moins digne d'être lue pour l'invention et l'exécution, est celle de Renart mangeant son confesseur. Il est seulement dommage que, dans cette pièce, l'indécence et l'obscénité soient si indivisiblement unies au talent poétique, qu'il soit à peine possible de dégager de leur cynique enveloppe quelques traits qui puissent faire juger le poëte. Nous tâcherons du moins de donner une idée générale de la pièce, en avertissant d'abord que le caractère de Renart se montre ici as-

sez différent de ce qu'il est partout ailleurs. Ce n'est plus seulement un fourbe rusé, qui se plaît aux mauvais tours qu'il joue incessamment à ses confrères bipèdes ou quadrupèdes ; c'est un franc scélérat, d'humeur cynique et irréligieuse, endurci au mépris du bien, et accoutumé à faire le mal pour le mal. La pièce débute par un prologue d'environ quatre-vingts vers sentencieux et mélancoliques, mais où, par une sorte d'exception à noter, il ne se trouve rien que d'assez moral. Les vers en sont généralement tournés avec une sorte de vigueur et de concision qu'on voudrait plus souvent retrouver dans notre roman :

Fols est qui croit folle esperance; Ibid., p. 291.
Que toz li monz est en balance.
Fortune se jeue del mont;
Li un vienent, li autre vont,
Li un devant, l'autre derriere ;
Ce est li geux de la civiere.

Voici maintenant la fable, résumée aussi rapidement que possible. Renart, surpris de nuit dans un poulailler où il a fait de grands ravages, se réfugie aux bords de l'Oise, sur une haute meule de foin. Le matin venu, comme il se dispose à se retirer, il s'aperçoit que la rivière a crû beaucoup, et que la meule est entourée d'eau. A cet aspect, craignant d'être affamé ou noyé, il se lamente aussi haut qu'il peut. En ce moment Hubert l'Escoufle (le milan), venant à passer par là, se pose sur la meule, et voit Renart qui pleure comme un désespéré. Il s'approche de lui pour le consoler, le confesser, le fortifier. Renart en effet se confesse, et il fait frissonner l'Escoufle à chacune de ses paroles, jusqu'au moment où il se jette sur lui, l'étrangle et le mange. Les détails répandent quelque intérêt sur ce fond, comme on voit, assez simple, et où presque tout se passe en dialogue entre les deux personnages. Renart, à l'instant où il va s'endormir sur sa meule, fait sa prière et se recommande aux douze apôtres.

« Et a dit douze paternostres : Ibid., p. 300.
« Que Diex garisse toz larons,
« Toz traïtres et toz felons.... :
« Et toz ceus qui de barat vivent
« Et prenent tot quanqu'il consievent.
« Mès as moines et as abez
« Et as provoires coronez

« Et as hermites de boscage,
« Dont il ne seroit nul damage,
« Pri Dieu qu'il doigne grant tourment,
« Si qu'en le voie apertement. »

Après cette édifiante oraison, Renart s'endort paisiblement sur son foin. Lorsqu'au point du jour l'Escoufle paraît, Renart, un peu troublé par la peur d'être noyé, entre en conversation avec lui, et le prie de vouloir bien, dans ce cas extrême, recevoir sa confession. Le milan s'y montre tout prêt; mais il croit devoir faire auparavant une courte profession de foi, et il la fait digne du pénitent auquel il l'adresse :

Ibid., p. 303.

« Renart, ce dist sire Hubers,
« Par le temple où Diex fu ofers,
« Clerc et provoire sont tuit fol;
« Jà Diex ne plaise que je vol
« De cest mulon à terre seche,
« Se hons valt gueres qui ne peche;
« Mès cil qui assez ont fet mal,
« Li parjure, li desloial,
« Li sodomite et li herites,
« Cil sont des peines d'enfer quites. »

Le long entretien qui suit ce prélude y répond si pleinement, que nous n'en osons rien extraire; il suffira d'en savoir la somme. Renart, qui affirme avoir eu d'abord grande envie de se faire moine, dit assez plaisamment les raisons qui l'en ont empêché, et dont l'amour et le souvenir de Hersent ne sont pas les moindres. A cet aveu, le milan s'emporte contre Renart, et lui reproche avec indignation d'aimer cette vieille horreur de dame Hersent, dont il fait un portrait de plus de cent vers, parmi lesquels on n'en trouverait pas quatre de suite que l'on pût citer.

Pag. 314.

Renart ot s'amie blasmer,
Laidengier et mesaesmer;
Grant duel en a en son corage.
Ne tint mie l'Escofle à sage
Qui si vilainement parole,
Ainz li est avis qu'il afole;
Si dit souef entre ses denz :
« Mar fu laidengie Hersenz,
« J'en prendré de vos la venjance,
« Se je nel'pert par meschéance, etc. »

C'est en effet à dater de ce moment que la pensée vient à Renart de manger son confesseur. Mais, pour dissimuler son projet, il feint d'abord la douleur la plus exagérée de ses péchés :

Ibid., p. 318.

As denz se prend parmi la coe,
Bien le puet faire, qu'ele est soe;
Tot en esrache et poil et cuir.
« Ha, las! fait Renart, je me muir. »
Il est tornez à ventreillons,
Et chaï est en pamoisons.

L'Escoufle s'avance un peu au secours de l'hypocrite, qui le saisit par le bec pour le dévorer; mais, d'un vigoureux coup d'aile, l'oiseau s'échappe cette fois, et ce n'est que par de nouvelles ruses et de nouvelles prières que Renart parvient à le retenir et à continuer sa confession, qui amène un incident des plus dramatiques. Entre autres méfaits dont il s'accuse, il raconte qu'il trouva un jour, dans leur nid, quatre petits escoufiaux, « bien empenés et gens et beaux, » et il se reproche de les avoir mangés. Or, ces quatre petits n'étaient autres que ceux de Hubert l'Escoufle, qui s'emporte en imprécations et en lamentations contre le meurtrier, jusqu'alors ignoré, de ses quatre enfants. Renart a de la peine à l'apaiser, et il n'y réussit qu'en jurant d'être son vassal. Ils s'approchent l'un de l'autre pour se donner le baiser de vasselage, et Renart cette fois ne manque pas son coup : il se jette sur l'Escoufle, et le confesseur est mangé.

La mésaventure des quatre petits escoufiaux semble avoir donné lieu à plusieurs des fables du cycle, et ne peut être par conséquent de l'invention particulière de l'auteur de la branche citée. Mais le mérite d'une telle invention n'est rien en comparaison de celui de l'avoir si bien encadrée dans une fiction pour laquelle elle n'avait point été faite.

Ces extraits et ces indices suffiront sans doute pour constater les rapports variés qu'il y a entre les fables auxquelles ils appartiennent et que nous qualifions ici de nouvelles, et ces autres fables de l'ancien Renart que nous avons présentées comme retouchées, amplifiées et refaites. Elles ne sont, ce nous semble, ni moins poétiques ni moins piquantes les unes que les autres, et le sont par des qualités générales analogues ou identiques. Ce sont, dans les unes comme dans les autres, le même goût pour les détails descriptifs, pour les développements épiques ou dramatiques, les mêmes recherches

d'imagination, enfin la même prétention de faire de chaque fable une branche, c'est-à-dire un tout plus ou moins complexe, plus ou moins régulier, et censé complet en lui-même.

Il n'y a rien à dire des époques où ces nouvelles fables furent inventées. Ce fut, sans aucun doute, en divers temps et à diverses reprises. L'unique chose que l'on puisse affirmer sur ce point, et à laquelle il importe de faire attention, c'est qu'elles appartiennent généralement à un âge où le cycle de Renart n'avait encore rien perdu de sa fraîcheur, de sa vogue, et où les trouvères se seraient sans doute fait scrupule de trop altérer les motifs originaux et les premières inspirations.

BRANCHES PLUS RÉCENTES.

Si ce jugement porté sur une partie du recueil est fondé, il implique, à ce qu'il semble, le jugement ou, pour mieux dire, le fait opposé, relativement à d'autres fables du même cycle. Nous voulons dire qu'il entraîne avec lui la conséquence que dans le nombre il s'en trouve qui n'offrent pas les mêmes beautés, qui n'ont pas été aussi bien inspirées, et où ne règne plus la même unité poétique. En un mot, si l'on admet dans cette suite si longue et si variée de fictions une période de maturité et d'éclat, il faut bien y admettre aussi une période d'altération et de décadence. Mais il ne suffit pas, pour notre objet, d'indiquer vaguement cette conséquence inévitable; il faut la suivre quelques moments à travers les faits dont elle ressort.

Dans l'ensemble des fables dont le cycle se compose, il y en a plusieurs qui ne sont que des répétitions, que des copies les unes des autres. Ainsi, on en compte jusqu'à trois sur le plaid où Renart est accusé de ses méfaits envers Isengrin et sa femme Hersent. De ces trois, l'une est celle dont nous avons déjà donné de longs extraits; nous n'hésitons pas à la regarder comme la plus belle des trois, et c'en est probablement aussi la plus ancienne. Il n'y a guère de doute que ce furent le succès et la popularité de cette branche qui déterminèrent plus tard des imitateurs à traiter le même thème à leur façon. Prises dans leur ensemble, ces copies ont leur mérite et leurs agréments; mais on y chercherait en vain la grâce, la verve et l'invention de la pièce originale, et il s'y rencontre plusieurs traits de bizarrerie, de mauvais goût, d'invraisemblance, qui tiennent à une certaine lassitude d'imagination, et à la difficulté de rajeunir un sujet déjà vieilli.

La chose est plus évidente encore à propos de certains ré-

cits dont le fond, très-simple et très-borné, ne laissait guère à un copiste la possibilité d'y mettre quelque nouveauté. Il y a, par exemple, un conte où Renart fait Isengrin moine et le tonsure, en lui versant sur la tête un grand vase d'eau bouillante qui lui en enlève toute la peau. Dans une autre version, c'est à Primaut, frère d'Isengrin, qu'il confère cet honneur. Mais un si léger changement ne déguise en rien l'imitation servile du sujet. Deux autres fables ne sont de même que la répétition exacte d'une même ruse à laquelle Renart a recours, pour faire à des charretiers un vol de poisson.

Si ces plagiats attestent un certain appauvrissement de l'imagination qui avait inspiré les premiers chantres de Renart, d'autres symptômes et d'autres licences annonçaient que ce même cycle s'altérait par d'autres côtés. On y trouve, sans chercher beaucoup, des fictions qui n'ont plus nul rapport avec le sujet fondamental, qui n'y figurent qu'arbitrairement et par une sorte d'exception, à laquelle on supposerait en vain un autre motif que l'intention de réveiller, à force de hardiesses scabreuses, une curiosité que des fictions usées n'intéressent plus.

Comme exemple de ces innovations, nous croyons pouvoir en citer une fort originale, mais qui ne peut être signalée qu'avec beaucoup de vague et d'obscurité. Sire Lion s'exerce, par manière de passe-temps, à modeler en terre certaines figures naturelles, qu'il imite d'abord très-mal et d'une façon fort déplaisante, mais où, grâce aux savantes leçons de Renart, il devient bientôt un grand artiste. On conçoit aisément que la singularité de cette obscène bouffonnerie, quelle qu'en soit la source, l'ait fait admettre dans le corps de cette épopée comique; mais on a de la peine à se figurer qu'elle ait été composée à dessein, pour en faire partie, aux époques de la grande popularité du sujet.

Ibid., t. III, p. 1-27. — Voy. Fabliaux, t. IV, p. 194-196.

Que si l'on demande d'autres exemples plus clairs encore et plus certains de fables composées en dehors des inspirations primitives du poëme, et qui n'ont pu y entrer que par une sorte de méprise ou de licence, nous en citerons une qu'on peut regarder comme du très-petit nombre de celles de l'ouvrage qui n'ont point dépassé les dimensions ni le but de l'apologue. Ce sont deux béliers qui s'entre-battent pour le partage d'un champ : ils prennent pour arbitre, non pas Isengrin, mais un simple loup, qui n'attend, pour les dévorer tous les deux, que de les voir aux prises. Mais, ravisés à

propos, les deux béliers, prenant leur course en même temps des deux côtés opposés du champ, tombent de concert sur leur vorace arbitre, dont ils sont ainsi délivrés. Il est à peine besoin de dire que cette fable ne se rattache à l'ensemble du poëme par aucun fil, par aucune saillie d'imagination. Ce n'est qu'une altération assez grossière d'un apologue indien d'une gravité et d'une simplicité admirables. Deux béliers se battent en présence d'un chacal, qui boit avec délices le sang qu'ils perdent par leurs blessures; mais s'apercevant à la fin de leur folie, ils réunissent leurs forces pour se défaire de l'ennemi commun.

A côté de ces fables, il y en a d'autres plus importantes et plus curieuses encore à noter, qui furent indubitablement composées pour faire partie du roman, mais qui, l'ayant été dans un esprit contraire à l'esprit général du sujet, semblent par cela seul devoir être attribuées à la période de décadence. La plus remarquable de toutes, en ce genre, est celle où Isengrin rencontre Renart, qui vient d'être laissé pour mort sur le champ de bataille après sa lutte avec Morout, le vengeur de Drouineau. Cette scène est assurément une excellente leçon de morale et de charité chrétiennes; mais elle est aussi un démenti formel donné à l'hypothèse fondamentale et aux premiers développements de la fable : elle en rompt gratuitement l'unité poétique.

Cette observation nous conduit à une autre beaucoup plus générale. Dans les plus anciennes branches, les animaux se traitent mutuellement avec une cruauté qui va parfois jusqu'à l'impossible; comme dans celle où Isengrin est dépouillé de sa peau ou, selon le texte, de sa « pelice, » pour en envelopper le lion malade. Il y a certainement là une sorte de reflet de la dureté et de la férocité des mœurs. Mais on voit plus tard et peu à peu se développer une certaine sentimentalité poétique, qui perce dans divers détails et se manifeste par des traits de poésie singulièrement gracieux en eux-mêmes, bien que parfois hors des idées primitives du sujet. Voici, par exemple, une vingtaine de vers qui sont cependant d'une des fables connues avec certitude pour être de Pierre de Saint-Cloud. Le poëte y décrit Renart qui, mourant de faim à Malpertuis avec toute sa famille, se met tristement en quête de nourriture :

Éd. de Méon, t. I, p. 182.

Renart, por querre garison,
Tout seus s'en ist de sa maison;

Et jure qu'il ne revendra
Jusqu'à tant qu'il aportera
Viande à sa mesnie pestre.
Le grand chemin tourne à senestre,
Et va en travers la forest,
Que ne li siet ne ne li plest
A tenir chemin ne sentier.
Bien savoit le bois tot entier,
Que maintes fois l'avoit alé.
Tant ala que est avalé
Soz le bois en la praerie.
« Diex! dist Renart, sainte Marie!
« Où fu trovez icist biax estres?
« Je cuit c'est paradis terrestres.
« Ici feroit bon herbergier,
« Qui assez auroit à mengier.
« Vez ci le bois et le ruissel!
« Onques voir ne vis nul si bel,
« Vez con il est vers et floriz.
« Issi m'aït sainz Esperiz,
« Que moult volentiers i géusse,
« Se je si grant besoing n'éusse! »

Dans toutes les pièces de la période la plus poétique du cycle, dont elles sont la meilleure et la plus agréable portion, la narration suit un fil que l'on peut souvent trouver trop allongé, mais qui n'est presque jamais interrompu, et ne l'est jamais de manière à affecter le caractère épique de l'ensemble. Ainsi, les auteurs ne parlent point d'eux; ils ne se désignent d'aucune manière; ils ne paraissent avoir jamais qu'un seul but, celui d'exercer librement leur imagination, et d'ajouter quelque nouveau trait aux vieilles aventures de Renart. Ils n'écrivent point pour célébrer tel ou tel grand seigneur, comte, duc ou roi. On n'aperçoit rien chez eux qui puisse compromettre ou flétrir le libre désintéressement de l'art. Plus tard, c'est autre chose : les trouvères, auteurs de nos fables, de moins en moins dominés par l'inspiration, laissent entrevoir les motifs personnels pour lesquels ils chantent. Les uns font de la satire ou de la morale; les autres ont un patron qu'ils célèbrent comme le héros du siècle et de la féodalité, et l'on voit plus ou moins clairement, dans tous, autre chose que des fantaisies poétiques.

Il y a dans notre roman une branche à citer comme exemple de ce que nous voulons dire, et qui, à ce titre, mérite de nous arrêter un moment; c'est celle de *Renart couronné,* qui T. IV, p. 1-123.

n'a pas moins de trois mille trois cent quatre-vingt-dix-huit vers, et se trouve être ainsi une des plus longues de tout le cycle. L'auteur de cette branche est inconnu : on voit seulement, par la manière indirecte dont il se désigne, qu'il devait être Flamand ou Picard. L'éditeur a émis, sur cet épisode, une conjecture qui en accroîtrait l'intérêt si elle était soutenable : il croit pouvoir attribuer l'œuvre anonyme à Marie de France, connue par ses lais et ses fables. Vers la fin, l'auteur s'exprime ainsi :

T. I, p. vij.

T. IV, p. 122.

E pour cou dou conte Guillaume...
Pris mon prologue com Marie,
Qui pour lui traita d'Izopet,
Et pour itant ici fin met
De Renart qui est couronés.

Ces vers sont un peu obscurs; mais, s'ils signifient quelque chose, c'est que Marie n'a point fait le Renart couronné. C'est de lui-même que parle ici le trouvère inconnu, et ce qu'il veut dire, c'est qu'en composant, comme il l'a fait, son roman en l'honneur du comte Guillaume, il a suivi l'exemple de Marie, qui avait écrit pour ce même comte des fables dans le goût de celles d'Ésope. Non content de nous informer qu'il faisait hommage de son œuvre à Guillaume, comte de Flandre, il nous parle de ce comte, et nous en apprend quelque chose de plus que l'histoire. Il dit sans hésiter que, de retour (en 1250) de la croisade, où il avait suivi saint Louis, Guillaume fut tué l'année d'après, en trahison, dans un tournoi. Cette branche fut donc composée postérieurement à l'année 1251, où le comte était mort.

Voy. Hist. litt. de la Fr., tom. XXI, p. 763.

Il ne faut y chercher ni invention ni talent poétique; le langage en est habituellement plat, et manque souvent de clarté. Mais on y trouve une sorte d'unité plus expresse, et l'on peut même dire plus savante que dans plusieurs autres branches, d'ailleurs bien supérieures à tous égards; et il n'est pas superflu de constater en passant cette unité, et de voir à quoi elle tient. On peut l'attribuer à l'intention exprimée fréquemment par l'auteur de célébrer les vertus chevaleresques dans la personne du comte Guillaume, qui en était le plus parfait modèle. Cette intention lui fournit le point de vue moral de sa fiction : ce qu'il voit partout, depuis que Renart a été couronné roi, c'est ce qu'il nomme le règne de *renardie*, et il entend par là l'industrie et la ruse, la souplesse et la fausseté,

en un mot, l'art d'acquérir du pouvoir et de la considération dans le monde, en se dispensant des pénibles devoirs de la chevalerie. On avait fini de la sorte, à force de s'occuper des méfaits, des malices et des perfidies de Renart, par en tirer des leçons de morale chevaleresque. Le mot de *volpilhatge* exprime aussi dans l'ancien provençal quelque chose d'opposé aux vertus de la chevalerie, quoiqu'il soit d'un usage plus fréquent que son synonyme français, et que la signification en soit à la fois plus grave et plus déterminée. Ce n'en est pas moins une nouvelle raison à joindre à celles qui prouvent qu'il y eut, au XIIe et au XIIIe siècle, en provençal, des fictions épiques sur le sujet de Renart et d'Isengrin.

On voit maintenant quelle peut être l'espèce d'unité que nous avons cru reconnaître dans le Renart couronné; unité purement morale, qui tient à l'intention de l'auteur de représenter les tours et les exploits de Renart comme les instruments de son triomphe, et ce triomphe comme la source immédiate des vices et des scandales dont le monde est rempli. Pour ce qui est d'unité épique, il n'y en a pas l'ombre : les fables particulières dont la branche est composée n'en restent pas moins des fables qui n'ont entre elles aucun rapport, et qui ont de plus l'inconvénient de n'être que d'insipides répétitions de plusieurs autres, devenues depuis longtemps le butin commun des trouvères sans invention et sans talent.

JAKEMARS GELÉE.
Éd. de Méon, t. IV, p. 125.

Au Renart couronné se rattache, par diverses analogies, le *Renart le novel*. C'est de toutes les pièces qu'embrasse le cycle français, la plus étendue, et celle qu'on s'est le plus accoutumé à considérer comme un poëme régulier, figurant, au moins par son volume, ce que l'on nomme vulgairement une épopée. Pour prouver combien mal l'ouvrage répond à cette idée, il suffira d'en donner la plus courte notice. Le Renart nouvel fut composé, vers 1288, par Jacques ou Jakemars Gelée; c'est ce que nous apprend Jakemars lui-même, en ces termes qui font partie de l'épilogue de son œuvre :

Ibid., p. 458.

En l'an de l'Incarnation
Mil et deux cens et quatre vins
Et huit, fu chi faite li fins
De ceste branche en une ville
Que on apiele en Flandres Lille.

Que veut dire par là Gelée? Veut-il dire tout simplement que ce fut dans cette ville qu'il termina son poëme, ou prétend-il nous apprendre aussi qu'il y était né? Nous serions tentés de croire que l'expression du trouvère veut dire les deux choses à la fois. On peut du moins croire que l'œuvre fut composée en Flandre et par un Flamand. Cette œuvre a plus de huit mille vers.

Les fables qui remplissent ce long recueil ne sont guère, non plus que celles du Renart couronné, que des réminiscences usées et mutilées de fables plus anciennes sur les mêmes sujets. Elles forment de même une narration suivie, fréquemment interrompue et dénaturée par des mouvements ou des intentions lyriques.

Ce qui frappe d'abord dans cette narration, c'est de voir les quadrupèdes qui en sont les héros, y figurer comme des musiciens passionnés : ils chantent à tout propos des chansons amoureuses de divers tons, dont le premier ou les deux premiers vers sont rapportés textuellement avec leur notation musicale. Ces chansons sont aujourd'hui perdues, ou du moins inconnues. Peut-être sont-elles de la composition de Jacques Gelée lui-même, qui aurait vu, dans son Renart nouvel, une occasion de citer ses œuvres lyriques et d'en consacrer le souvenir. Elles sont du moins le témoignage d'un certain penchant à la confusion des genres poétiques.

Quant à la liaison ou à l'unité, le Renart nouvel n'en a point d'autre que le Renart couronné. C'est une idée morale, et précisément la même idée, qui règne dans les deux fictions et en fait l'unité; c'est celle de Renardie devenue la reine du monde, et distribuant partout les richesses, les honneurs et les couronnes. Il faut seulement reconnaître que, dans l'intervalle de près d'un demi-siècle qui sépare les deux fables, cette idée avait dû devenir plus vague et moins poétique; et telle en effet la trouvons-nous dans l'œuvre de Gelée. Renardie n'est pas seulement, pour ce trouvère, la chute et la mort de la chevalerie, c'est celle de l'humanité elle-même. La corruption du caractère épique est poussée, dans sa fiction, jusqu'à l'allégorie : Avarice, Acide (Paresse), Ire, Envie, Luxure, Gloutonie, y figurent comme de hautes dames à qui ne manquent ni les courtisans ni les hommages. Enfin, les deux romans diffèrent par un autre côté, où c'est encore l'auteur du Renart nouvel qui, suivant son usage et les influences de son temps, a pris le parti le moins poétique.

Le Renart couronné est un panégyrique chevaleresque, celui d'un homme qui, dans la pensée de l'auteur, aurait empêché le triomphe de Renardie, s'il n'eût péri, avant le temps, victime d'une trahison. Le motif qui a inspiré Gelée dans son œuvre est un motif purement satirique, et la satire a quelque chose de local et de précis : elle est dirigée contre les frères mineurs et les jacobins ou dominicains de la Flandre. Ces moines, persuadés que Renardie est la vraie reine du monde, la puissance par laquelle on obtient tout ce qui vaut la peine d'être désiré par les hommes, veulent faire Renart leur custode, bien assurés qu'ils sont que rien ne leur manquera sous un tel chef. Malheureusement pour eux, Renart, trop occupé ailleurs, ne peut accepter de nouvelles fonctions ; mais il leur donne, à sa place, son fils Roussiel, qui, joignant déjà beaucoup d'expérience à la force de la jeunesse, leur convient à merveille.

Le *Renart le contrefait* (le renouvelé), œuvre inédite d'un ou de deux trouvères champenois du XIVe siècle, de 1319 à 1341, bien que reproduisant souvent les premières histoires de Renart, continue de s'éloigner de l'ancienne simplicité. Le sujet, ainsi altéré, dégénère de plus en plus.

Voy. Notices et extr. des mss., tom. X, p. 330-357. — Robert, Fables, etc., t. I, p. CXXXIII-CL. — P. Paris, Mss. fr., t. III, p. 172. — Rothe, les Romans du Ren. comparés, pag. 459-514.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Nous l'avons suivi à travers toute la durée de ses remaniements, en tâchant d'indiquer rapidement et par conjecture les variations qu'il avait subies dans cette durée; et nous avons trouvé que, jusqu'ici du moins, il avait conservé à peu près ses formes épiques. Celles des branches qui s'étaient le plus éloignées du caractère des récits primitifs, n'en étaient pas moins restées de pures narrations, des apologues qui ne s'écartaient du genre que par la longueur et la variété. Mais il vint à la fin, pour cette fable, une autre transformation, où elle ne fut plus qu'un argument tout lyrique, thème banal de réflexions, de moralisations, d'allégories, de satires locales. C'est à ce genre qu'il faut rapporter l'inintelligible et insipide *Renart le bestourné* du trouvère Rutebeuf, et diverses autres pièces aussi fastidieuses, dont plusieurs sont encore enfouies dans les manuscrits, et dont chacune atteste à sa manière que cette vieille fable de Renart, longtemps si vivace dans l'imagination populaire, s'y est usée jusqu'à son dernier fil.

Hist. litt. de la Fr., t. XX, p. 755-758.

On retrouve l'équivalent de cette destinée dans l'histoire de tout sujet de poésie populaire, et, comme tel, circulant

par voie de tradition orale. Livrée, par la nature même des choses, à toutes les exigences et à tous les caprices de l'imagination du peuple, une telle poésie doit être incessamment remaniée et modifiée dans son cours, se reproduire à mesure qu'elle vieillit sous des formes nouvelles, préférer l'agitation à la vie, le changement à la perfection et à la fixité. Ce sont là les dispositions naturelles des masses auxquelles elle s'adresse, et il est rare que ces dispositions ne soient pas secondées et exaltées par des circonstances accidentelles. Les poëtes du peuple, les hommes par l'entremise desquels une idée, un sujet poétique, envahissent une époque, un pays, ont un intérêt direct à exciter et à flatter la mobilité du génie populaire; et il vient un temps où ils ne peuvent guère employer pour cela que des moyens qui en amènent bientôt la décadence, c'est-à-dire l'exagération, la recherche et le faux.

Pour achever de signaler l'action pernicieuse ou équivoque exercée par les derniers trouvères qui travaillèrent au Renart, nous devons rappeler encore quelques faits. Nous les avons vus en altérer le caractère et le but primitifs par des compositions de leur chef; mais ce n'est pas tout : ils combinèrent, de la manière la plus arbitraire, dans plus d'une des grandes branches du roman, des fables composées séparément, et faites pour rester séparées. Ainsi, la vingt-cinquième branche, la plus longue des anciennes, et qui n'a guère moins de quatre mille vers, est le mélange le plus discordant de fables détachées des caractères les plus divers et du mérite le plus inégal. C'est là qu'on a jeté au hasard ce récit de la vengeance prise par Drouineau de Renart, quand celui-ci lui a mangé ses quatre petits; épisode charmant, dont nous avons dit quelques mots, et qui n'est assurément pas l'œuvre des mêmes trouvères à qui l'on doit la plupart des pièces entre lesquelles elle est comme égarée. Il y aurait, à cette occasion, une bonne étude à faire de la licence et du caprice de ceux qui ont essayé la fusion de plusieurs des fables de Renart en une seule composition; mais on sentira que c'est un point fort délicat et fort complexe, auquel nous ne pouvons nous arrêter.

Un autre symptôme, et peut-être le plus certain de tous, de la décadence poétique d'un sujet épuisé par la vogue de plusieurs siècles, c'est un fait rapporté par un trouvère, qui malheureusement nous le donne sans en bien déterminer la portée. Voici le court passage où il l'énonce :

> La matere est large et ample ;
> Tout cil qui en content sans rime
> Ne savent pas vers moi la dixme :
> Il le vous content à l'envers ;
> Moi jel vos cont par rime et vers.

Supplément publ. par M. Chabaille, p. 1.

Ainsi, au temps dont veut parler le trouvère, c'est-à-dire probablement à la fin du XIII[e] siècle ou au commencement du XIV[e], on traitait en prose des parties du cycle poétique de Renart; et le passage cité implique même que ces récits en prose étaient, comme les vers du poëme, récités en public. On voit bien que ces conteurs en prose étaient dès lors jugés fort au-dessous de leur tâche; mais le fait subsiste, et n'en est que plus curieux à noter. Ce fait, que nous indiquons à peine et qui mériterait d'être expliqué, c'est que les diverses parties du cycle de Renart en étaient à la fin venues au point où en étaient aussi d'autres compositions romanesques plus fameuses et d'un genre plus élevé; nous voulons dire beaucoup de romans ou de poëmes chevaleresques, et en particulier ceux de la Table-Ronde.

A ces observations diverses, que l'on peut, si l'on veut, regarder comme une ébauche de l'appréciation critique de notre roman de Renart, nous en ajouterons quelques autres qui en seront le complément naturel. Dans aucune des nombreuses rédactions de cette fable, il n'a été assigné de théâtre fixe et déterminé aux aventures dont elle se compose. Ce n'est qu'accidentellement, et par une sorte d'exception, que les auteurs ont marqué çà et là, sur l'espace indéfini du globe, quelque localité qu'ils aient eue expressément en vue, pour y mettre leurs animaux en action. Rien de plus propre à confirmer ce que nous croyons avoir déjà diversement prouvé; savoir, que les narrations de tout genre qui entrent dans ce cycle poétique ont été, en général, conçues et rédigées séparément et sans aucun plan formel. Seulement, de toutes les rédactions, la française est celle où la fable se présente avec le plus d'indices topographiques, et par là même avec le plus d'apparences d'avoir été imaginée comme se passant en France. Montpellier et même Nîmes y figurent fréquemment comme des villes renommées pour leurs écoles de médecine ; Poitiers et le Poitou y ont une sorte d'importance et de célébrité. Un horrible exploit, celui de Renart mangeant son confesseur, est signalé comme ayant eu lieu sur les bords de l'Oise. Les points les plus poétiques de la

France sont aussi de ceux où nos quadrupèdes ont quelque chose à faire : c'est aux fameux Aliscamps, aux portes d'Arles, qu'ils attaquent et battent les Sarrasins. Enfin, plusieurs des trouvères français qui, ayant inventé des fictions sur Renart, ont songé à en marquer la scène, n'en ont point supposé d'autre que les villages ou les campagnes qu'ils connaissaient. Richart de Lison semble indiquer surtout la Normandie.

Les deux Flamands, ecclésiastiques sans doute, qui ont traité cette fable en latin, en ont représenté les acteurs comme appartenant à divers pays et parlant diverses langues. Dans la rédaction française, il n'y a pas le moindre indice de cette diversité : tous les personnages en sont censés français, et tous parlent français. Les idiomes étrangers, comme l'anglais et l'italien, sont des idiomes que l'on y baragouine par occasion, et dans une intention bouffonne. C'est encore là un nouveau côté par lequel l'esprit français a pénétré jusque dans la substance de la fiction, et se l'est appropriée.

Maintenant, et pour en venir à quelques réflexions plus graves, il est bien évident qu'une fable poétique n'a pu être aussi généralement, aussi longtemps populaire en Europe, sans être l'expression plus ou moins vraie, plus ou moins directe des choses et des hommes, au temps où elle a fleuri. Elle offre, dans ce qu'elle a de plus significatif et de plus élevé, comme une image capricieuse et fantastique, mais non sans grâce et sans vérité, de la société féodale du moyen âge. C'est le lion qui y règne aussi absolument qu'il peut ; ce sont les divers animaux, petits ou grands, puissants ou faibles, qui en sont la noblesse ; ce sont les hommes de tout état et de tout rang qui en forment la cohue roturière, les vilains, ceux qui travaillent, qui labourent pour ceux qui ne labourent ni ne travaillent. Cependant tout n'est pas loisir ni bien-être dans la vie de nos nobles seigneurs : ils ont leurs divisions intestines, leurs plaids, leurs factions ; ils se font la guerre entre eux ; ils s'attaquent réciproquement dans leurs châteaux forts ; ils se révoltent contre leur souverain au moindre sujet qu'ils en ont, ou sans en avoir aucun. Mais ils ont aussi leurs inclinations héroïques ; ils ont leurs Sarrasins, contre lesquels ils marchent au besoin pour la défense du pays et de la foi.

Dans les mœurs et les usages que la poésie prête à cette féodalité, il y en a d'une bizarrerie qui semble plus que fantastique. Il n'est pas toujours dit comment ils voyagent, comment ils cheminent ; et nous les voyons souvent cheminant à

pied, comme font d'ordinaire, et comme il est difficile que ne fassent pas des quadrupèdes. Mais, généralement parlant, et dans la libre fantaisie du trouvère, tout quadrupède, en sa qualité de personnage fréquentant la cour du lion, est censé aller à cheval, et souvent représenté chevauchant par monts et par vaux. C'est une affaire de costume, une exigence de la condition et du rang; exigence si naturelle et tellement convenue dans l'imagination du poëte, qu'il ne croit pas avoir besoin d'y préparer celle de son auditeur. Il n'y a pas jusqu'au limaçon qui ne soit censé trotter habituellement sur son roussin. Il est résulté de cette idée une conséquence singulière : c'est que le cheval, en dépit de sa force et de sa beauté, ne figure point, du moins dans les anciennes branches, parmi les nombreux acteurs d'une fable où il y a un rôle pour le limaçon et le blaireau. On ne peut se rendre compte de cette exception qu'en supposant que l'animal qui sert de monture à la noblesse féodale n'aurait pu, sans inconvenance, être compris dans cette noblesse même. Quant à l'âne (Bernart), il est archiprêtre.

Telles sont les considérations, sans doute bien longues et néanmoins bien incomplètes, que nous avions à faire sur le roman du Renart; nous finirons par un petit nombre de remarques sur l'édition française qu'on en a publiée.

ÉDITION DE MÉON.

Voy. Brunet, Manuel, t. IV, p. 60-64. — Græsse, Lehrbuch einer allg. Literærgeschichte, part. II, sect. III, t. I, p. 471-482. — Willems, le Roman du Renart d'après un texte flamand, tr. par Delepierre, p. 50 et suiv. — Rothe, les Rom. du Ren. comparés, pag. 277, 358. 455, etc.

Ce fut M. Méon, déjà connu par divers travaux du même genre, qui eut, en 1826, l'idée de publier aussi, en quatre volumes in-8°, sous le titre collectif de roman du Renart, le cycle tout entier, dont les branches étaient éparses jusque-là dans un grand nombre de manuscrits où peu de gens les savaient, et où personne ne les cherchait. Pour rendre ce véritable service à l'étude beaucoup trop négligée de notre ancienne littérature et de notre ancienne langue, M. Méon pouvait se croire suffisamment préparé par ses études antérieures et sa longue familiarité avec nos vieux textes français. Mais parmi les difficultés de sa tâche, peut-être y en avait-il quelques-unes dont il n'appréciait pas suffisamment la gravité, ou que même il ne soupçonnait pas. A-t-il rempli cette tâche, et comment l'a-t-il remplie? C'est ce que nous allons examiner rapidement, ne fût-ce que pour offrir à ceux qu'elle pourrait tenter encore l'assurance et l'espoir que leurs soins n'y seraient pas inutilement appliqués.

Aujourd'hui tout lecteur français qui, dans la vue de se faire une idée du roman du Renart, le lira dans les quatre

volumes de cette édition, cherchera, ou aura le droit de chercher dans ces volumes trois choses qu'il lui semblera que l'éditeur a dû y mettre : d'abord, une appréciation littéraire et quelques notions sur l'histoire de l'ouvrage ; puis, un ordre quelconque, s'il est démontré qu'il y en ait un; enfin, un texte qui représente exactement l'état de la langue aux différentes dates de la composition.

Tout ce que dit M. Méon de l'histoire du roman du Renart se borne à une préface de dix pages, bien courte pour le sujet, et où l'auteur a néanmoins trouvé de l'espace pour s'égarer. C'est là qu'il avance l'opinion, peu soutenable, qui attribue à Marie de France le Renart couronné. Là aussi il indique plusieurs des rédactions en prose faites au XVe siècle, ou plus tard encore, d'après les anciens textes, et qui furent imprimées et réimprimées en France, en Flandre, en Allemagne, en Angleterre, en Danemark. Mais il lui suffit de donner les titres de ces versions en prose, ou, comme on pourrait dire, de ces paraphrases tardives, qu'il a l'air de confondre toutes entre elles et avec les originaux. Il serait long de dire combien cette confusion implique de méprises; il est plus simple et plus juste de se borner à convenir que les plus graves de ces méprises, avant le travail de M. Grimm, étaient à peu près inévitables.

Quant à l'ordre des diverses branches, l'éditeur déclare avoir cherché à en établir un qui les liât ensemble de manière à former un tout : il a donc supposé l'existence de cet ordre, et la possibilité de le découvrir. Mais s'il y a quelque chose d'évident à cet égard, c'est qu'un pareil ordre, qui n'existe pas, ne saurait être introduit nulle part. Il y a peut-être, ainsi que nous avons essayé de le faire voir, trois ou quatre des branches qui peuvent passer pour être liées entre elles, et destinées à se suivre l'une l'autre, comme des parties distinctes d'un seul tout; mais ce soupçon, que nous avons énoncé sans y tenir, n'a rien qui mérite de préoccuper un éditeur. Nous croyons avoir assez démontré que chaque fable particulière du Renart français doit être considérée comme un tout indépendant, ayant en lui-même tous ses moyens d'intérêt et d'effet, et que, dans une série systématique de ces fables, il n'y en aurait probablement pas une seule qui ne rompît à plusieurs reprises et de diverses manières l'unité épique qu'on aurait prétendu découvrir dans l'ensemble. Si même il y avait pour les diverses branches une classification

qui pût les lier réellement les unes aux autres, qui mît dans leur composition et dans leur suite une certaine unité, il importerait assez peu qu'elles fussent ou non rangées ainsi, puisqu'on pourrait même sans cela saisir et suivre le fil de cette unité. Un ordre qu'il serait beaucoup plus important d'y établir, ce serait l'ordre chronologique ; c'est surtout par là, si l'on y réussissait, qu'il serait possible et même facile de rattacher avec certitude l'histoire de ces poésies à l'histoire générale de notre littérature. Ce n'est pas nous qui reprocherons à l'éditeur de n'avoir pas fait ce que nul autre ne pourrait faire; nous regretterons seulement qu'il n'ait pas du moins cherché quelques indices partiels pour la solution du problème, qui ne peut être aujourd'hui complétement résolu.

Mais nous nous hâtons d'en venir à ce qui était pour M. Méon le point capital et la plus grande difficulté de sa publication, nous voulons dire à la construction de son texte. On connaissait déjà (en 1826) les résultats principaux des études de M. Raynouard sur la langue des troubadours, et l'on savait que plusieurs de ces résultats, aujourd'hui constatés par deux grammaires écrites au XIIIe siècle en cette langue, étaient applicables à l'ancien français. On savait, par exemple, qu'il y avait, dans les deux idiomes, des restes caractéristiques et certains de la déclinaison latine. Dans les noms masculins dérivés du latin avait été conservée l'*s* finale, et dans les noms féminins de la première déclinaison, l'*a* bref qui en marquait le nominatif. Pour les cas de régime s'étaient introduites diverses autres manières de les distinguer ; ce qui donnait à la diction une allure plus libre, sans le moindre risque pour la clarté, et conservait ainsi, dans la déclinaison de nos deux idiomes romans, la même combinaison de moyens synthétiques et de moyens analytiques qui s'est invariablement établie dans la conjugaison. Quelques personnes tinrent l'observation nouvelle pour ce qu'elle était, pour un fait, en son genre, aussi intéressant et aussi curieux que certain. D'autres, parmi lesquels il y avait pourtant des hommes de sens et d'esprit, nièrent ou dédaignèrent le fait, par la seule raison qu'ils ne pouvaient le concilier avec la monstrueuse idée qu'ils se faisaient de la barbarie du moyen âge. Nous ignorons quelle fut l'opinion de M. Méon sur ce point; mais les règles de la déclinaison franco-romane sont très-souvent violées dans son

Biblioth. de l'Ec. des Chartes, t. I, p. 125-203.

texte; souvent aussi elles y sont observées avec une exactitude qui ne peut pas être l'œuvre du hasard, et que l'on ne sait comment concilier avec tant et de si saillantes exceptions. Il est probable qu'il s'est contenté de suivre l'orthographe capricieuse des manuscrits, et a quelquefois accordé trop d'autorité à des copistes ignorants ou distraits.

Outre ces variantes d'orthographe, sur lesquelles les éditeurs des anciens monuments de notre langue s'enhardissent de plus en plus à prendre un parti conforme aux règles d'une bonne critique, il y a des variantes d'un autre genre, beaucoup plus importantes, et dont il est peut-être plus simple, mais aussi plus fâcheux, que le patient et laborieux éditeur n'ait pas songé à tenir compte; les variantes de dialecte. On ne peut douter que, dès le XIIe siècle, et à plus forte raison au XIIIe siècle, les variétés locales du français n'eussent été fixées de manière à donner lieu à des dialectes aussi rapprochés que l'on voudra, mais pourtant distincts. Il est permis de croire que les fables du Renart furent, pour la plupart, composées en français propre, nous voulons dire dans l'idiome de ce que l'on nommait alors l'Ile-de-France; mais il est aussi très-probable, et divers faits l'indiquent, que plusieurs furent composées en Flandre, en Normandie, en Champagne, et par conséquent dans le dialecte de ces pays. Ce qui est plus indubitable encore, c'est que toutes, quelque part qu'elles eussent été rédigées, furent partout, dans le nord de la France, copiées, lues, récitées, chantées, et que le texte primitif subit partout des altérations plus ou moins graves, bien qu'elles n'allassent jamais, nous le croyons, à en rendre l'intelligence beaucoup plus difficile. Les variantes de ce genre ne sont point rares; mais il serait, dans l'état actuel des choses, à peu près impossible de les distinguer et de les classer avec assurance. Une telle classification exigerait sur notre ancienne langue des études grammaticales profondes et délicates, combinées avec des recherches non moins variées et non moins intéressantes sur ces dialectes vivants du français, mal à propos dédaignés sous le nom de patois.

Rom. du Renart, Supplém., etc. Paris, 1835, in-8°.

On trouvera un utile supplément à l'édition de M. Méon dans le volume publié en 1835 par M. Chabaille, et qui renferme, avec deux courtes branches nouvelles, un grand nombre de variantes et de corrections. F.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

MATTHIEU DE VENDÔME.

Page 54, ligne 25. « Plusieurs passages de l'*Alda* sont ci-« tés, sans nom d'auteur, dans un recueil manuscrit, daté de « 1455. »

Dans une des publications de M. Mone (*Anzeiger für Kunde der teutschen Vorzeit*, achter Jahrgang, 1839, Karlsruhe, in-4°, col. 321), se trouve indiqué un manuscrit de l'*Alda* comme appartenant à la bibliothèque de l'abbaye bénédictine de Lambach, en Autriche.

Il paraît que, dans le manuscrit de Lambach, on lit ces mots à la fin du *Querolus* ou de l'*Aulularia* de Vital de Blois (voyez plus haut, page 40) : *Explicit Comœdia Triperi.*

Nous apprenons aussi, par le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Douai, publié en 1848, page 137, qu'un recueil de cette bibliothèque, coté n° 461, renferme, entre autres ouvrages, *Vitalis Gallici Blesensis Aulularia;* mais il est fâcheux qu'on ne nous donne pas quelques détails de plus.

Quant au *Geta*, il faut joindre aux divers manuscrits que nous en avons cités, pages 41 et 42, celui que nous fait connaître le Catalogue des nouvelles acquisitions de la bibliothèque de Leyde (*Catalogus librorum manuscriptorum qui, inde ab anno* 1741, *bibliothecæ Lugduno-Batavæ accesserunt.* Descripsit Jacobus Geel, bibliothecæ Lugduno-Batavæ præfectus. Lugduni Batavorum, 1852, gr. in-4°, p. 100, n° 360, fol. 1-11 v°). Cette copie fait partie d'un recueil écrit au XIV[e] et au XV[e] siècle, où le *Geta* n'a point de titre, et n'est indiqué qu'à la fin par les premiers mots : *Explicit Græcorum studia.* Mais ce même dernier feuillet a conservé le nom de l'auteur dans un vers latin, où nous croyons qu'il faut lire *patentibus* au lieu de *parentibus :*

Carmina Vitalis fer, fama, patentibus alis.

Comme les nombreux manuscrits de cet ouvrage ne portent pas tous le nom de l'auteur, ce nouveau témoignage

nous a paru digne d'être recommandé à l'attention de la critique. M. Jac. Geel, qui cite les éditions de Mgr Mai, de M. Osann et de M. Müller, n'a point connu le texte publié à Londres, en 1838, par M. Thomas Wright, ni celui qu'a donné, en 1848, la Bibliothèque de l'École des chartes.

Le même éditeur, qui a trouvé l'*Alda* de Jean-Baptiste Guarini dans un des manuscrits de Leyde (*Catalogus*, etc., p. 133, nº 442, fol. 40-42), n'indique point l'auteur de cette élégie, et paraît la croire inédite. V. L. C.

Page 57, ligne 41. « Si l'on voulait comparer les nombreu-« ses formes que l'histoire primitive... a pu recevoir. »

Il paraît que cette histoire, venue autrefois d'Orient, circulait encore, au XVIe siècle, dans les cours d'Italie et de France; car Brantôme, au second Discours de ses *Dames galantes,* nous en offre une transformation dans le goût moderne, entremêlée de quatrains italiens, et où les sandales du roi et les pantoufles du sultan sont remplacées par un gant du marquis de Pescaire. *Id.*

Page 61, ligne 24. « Alors, dit-il, le coq chanta, et je m'é-« veillai. »

La même histoire se retrouve, sans doute d'après le récit de Straparole, mais sous une forme encore plus moderne, dans l'édition des Contes d'Ouville publiée à Amsterdam en 1732, et qu'on a surchargée de beaucoup d'aventures compilées de toutes parts. *Id.*

Page 63, ligne 32. « Reste la dent. »

L'épisode de la dent que le mari se fait arracher parce que l'amant l'exige, est raconté aussi, mais sans être précédé ni suivi des deux autres épreuves, dans les Histoires latines publiées en 1842, d'après les manuscrits de Londres, par M. Thomas Wright, p. 20 : *Audivi de quadam mala muliere, cui maritus ejus per omnia credebat,* etc. *Id.*

JEAN DE GARLANDE.

Page 99, ligne 33. « Il se pourrait... que le poëme cité par « Leyser fût réellement celui de Matthieu de Vendôme, qui « est encore inédit. »

M. Polain, archiviste de la province de Liége, nous communique un manuscrit de l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Jacques de Liége, formant trente feuillets, pet. in-4º sur parchemin, et qui paraît du XIVe siècle. Les vers latins

qui s'y trouvent sont presque partout accompagnés de gloses. Une main plus moderne, d'après le sommaire du glossateur, a écrit à la marge du premier feuillet : *Incipiunt* Synonima majora *magistri Mathei vindocinensis.* Nous reconnaissons dès le début, *Ad mare ne videar latices*, que c'est le poëme imprimé plusieurs fois de 1481 à 1500, et réimprimé par Leyser, qui croyait l'ouvrage inédit. Il le donne comme de Jean de Garlande, tout en convenant qu'il a été attribué à Matthieu de Vendôme ou à Gaufred. Rien ne fait croire que ce Gaufred puisse être Geoffroi de Vinesauf (Hist. litt. de la Fr., t. XVIII, p. 305), comme le suppose Sinner dans son Catalogue des manuscrits de Berne, t. III, p. 279, où il n'a pas moins tort de dire : *Anecdoton est hoc opusculum.*

Les *Synonyma*, qui remplissent dans le ms. de Saint-Jacques les quatorze premiers feuillets, y sont suivis des *Æquivoca* ou Homonymes, annoncés par le vers 38 des *Synonyma* comme la seconde partie du traité. Cette seconde partie a le même début que dans le ms. de Wolfenbüttel, d'après lequel Leyser, p. 338 et 339, n'en a transcrit que neuf vers : *Augustus, ti, to.* Peut-être cet autre poëme, qui remplit quinze feuillets et demi du ms. de Saint-Jacques, est-il encore inédit; car l'ouvrage du même titre, imprimé par Henri Quentell à Cologne, en 1500, sous le nom de Jean de Garlande, commence autrement : *A nomen signat*, et paraît avoir bien d'autres différences.

Dans le ms. de Saint-Jacques de Liége, les *Synonyma* ont d'une autre main, en marge du premier feuillet et à l'explicit, le nom de Matthieu de Vendôme; mais ce nom se lit aussi, et même deux fois, dans la première glose. Quoique les *Æquivoca* soient tout à fait anonymes, les termes de cette glose, *Causa efficiens dicitur fuisse Matheus vindocinensis*, semblent se rapporter aux deux parties du poëme. Notre conjecture sur l'auteur serait ainsi vérifiée.

Le poëme *de Mysteriis Ecclesiæ*, que nous indiquons à la page 96, se trouve encore, entre autres manuscrits, dans un recueil de la bibliothèque impériale de Vienne (Endlicher, *Catalog. cod. lat.*, p. 272, n° 380, art. 13, fol. 289-302), dans un autre recueil de la bibliothèque de Berlin, mss. lat. in-4°, n° 2 (*Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. VIII, p. 833), et dans le manuscrit 360 des nouveaux fonds de la bibliothèque de Leyde, dont le Catalogue a paru à Leyde en 1852; on y voit, p. 100, que ce poëme

remplit les feuillets 64 à 75 v° d'un recueil écrit au XIVe et au XVe siècle. Il est à regretter que M. Otto, qui a publié l'ouvrage à Giessen en 1842, d'après des manuscrits qu'il a jugés lui-même peu dignes de confiance, n'ait pu les collationner avec ceux de Leyde, de Vienne et de Berlin.

Le Catalogue de Leyde nous apprend aussi que, dans ce même recueil coté n° 360, fol. 120-126 v°, on lit, avec le nom de Jean de Garlande, le poëme moral *de Contemptu mundi*, que dom Rivet (Hist. litt. de la Fr., t. VIII, p. 89-91) a suffisamment apprécié. *Id.*

GIRART DE ROUSSILLON.

Page 168, ligne 2. « Cette effroyable journée de Fontanet « (843.) » Lisez : « (841). »

AMIS ET AMILE.

Page 290, ligne 12, au lieu de « Louis, » lisez « Charles. »

Page 291, ligne 26, on peut ajouter que dans « la fable « du Renard, » citée par Abélard au commencement de sa quatrième Lettre, p. 238, les raisins sont aussi remplacés par des cerises : *Vulpes, inquiunt, conspectis in arbore cerasis, repere in eam cœpit, ut se inde reficeret. Quo cum pervenire non posset et relapsa decideret, irata dixit: Non curo cerasa ; pessimus est earum gustus. Sic et quidam hujus temporis doctores,* etc. P. P.

Page 299, ligne 13. « Pour l'ancien texte, qui nous a servi « de guide, il n'a pas encore été publié, et il mériterait de « l'être. »

Pendant l'impression de ce volume, un savant allemand, M. Conrad Hofmann, a publié le texte original d'AMIS ET AMILE et de JOURDAIN DE BLAYE, d'après notre manuscrit de Colbert : *Amis et Amiles und Jourdains de Blaivies, zwei altfranzösische Heldengedichte des Kerlingischen Sagenkreises ; nach der Pariser Handschrift zum ersten Male herausgegeben von Dr Conrad Hofmann.* Erlangen, 1852, in-8°. *Id.*

CONQUÊTE DE LA PETITE BRETAGNE.

Page 403, ligne 9. « Nous en conservons un seul manu- « scrit. »

On trouve une seconde copie de ce poëme, faite également sur papier et non moins incomplète, parmi les manuscrits de la bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris, n° 1194; copie

qui est aussi du XVe siècle, quoique peut-être plus récente que l'autre de quelques années, et qui n'est pas d'une main plus habile. *Id.*

MONIAGE GUILLAUME.

Page 524, ligne 37. « C'est ici que s'arrête la partie con- « servée du précieux manuscrit de l'Arsenal. »

Depuis l'impression, nous avons reçu le sixième volume des Mémoires de l'Académie royale des sciences de Bavière (*Abhandlungen der philosophisch-philologischen Classe der königlisch Bayerischen Akademie der Wissenschaften,* VI Bd., III Abth. München, 1851 et 1852, in-4°), qui renferme, dans sa troisième section, le fragment du MONIAGE GUILLAUME conservé dans ce manuscrit de notre bibliothèque de l'Arsenal, et d'autres fragments empruntés aux deux autres leçons de notre Bibliothèque nationale de Paris (n°s 7186 ³ et 6985). On doit ce travail intéressant au docteur Conrad Hofmann, le même qui vient de publier à Erlangen les deux poëmes français dont l'avant-dernière note a donné le titre. *Id.*

ANSEÏS, FILS DE GIRBERT.

Page 641, ligne 14. « Vers le milieu du XIIIe siècle. » Lisez : « Vers la fin du XIIe siècle. » *Id.*

RAOUL DE CAMBRAI.

Page 727, ligne 12. « Un cheval de race, évalué mille sous d'or. »

Quoique cette interprétation appartienne à d'habiles critiques, comme du Cange et M. Raynouard, il eût peut-être mieux valu ne voir dans ce mot que l'altération de deux mots latins, *mille solidorum.* On distinguait, pour les péages et les droits de marché, les chevaux de mille sous, de cinq cents, et ceux d'un prix inférieur à cinq cents; témoin ce passage d'un acte nouvellement publié, qui fixe les droits à percevoir pour la ville de Limoux, en 1267 : *Tot caval que sya vendutz à Limos d'ome estranh, que sya vendutz milo sols, deu pagar de leuda cinq sols; e si es vendutz cinq cens sols, deu pagar dous sols sieis diniers; e si s' ven mens de cinq cens sols, pagara XVIII diniers...* (Règlements et sentences consulaires de la ville de Limoux. Limoux, 1852, in-8°, p. 2). Ainsi, un cheval « missoudor » serait un cheval de mille sous, *equus* ou *dextrarius mille solidorum. Id.*

BLANCANDIN.

Page 778, ligne 26. « Dans ce roman d'aventures, etc. »

Il y a une imitation en prose anglaise du poëme français

de Blancandin, imprimée au XVe siècle par Caxton, sans indication de date, sous ce titre : *The victorious prince Blanchardin, son of the noble king of Fryse and of Eglantine, queen of Tormady, otherwise called l'Orguylleuse d'amours.*

M. Dibdin, dans un de ses recueils, *Typographical Antiquities*, t. I, p. 346, décrit cet ancien roman, si rare, selon lui, qu'il n'en connaissait qu'un exemplaire, où même il manquait des pages. É. L.

TABLE

DES AUTEURS

ET DES MATIÈRES.

B.

C.

D.

E.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

T.

U.

V.

W

Y

Z

FIN DE LA TABLE.